# OEUVRES

DE

M. AUGUSTE-GUILLAUME DE SCHLEGEL.

---

TOME I.





AUG. WILH. von SCHLEGEL.

AUGUST WILHELM VON SCHLEGEL

# OEUVRES

DE

M. AUGUSTE-GUILLAUME DE SCHLEGEL

ÉCRITES EN FRANÇAIS

1846.



AUG. WILH. von SCHLEGEL.

AUGUST WILHELM VON SCHLEGEL

# OEUVRES

DE

## M. AUGUSTE-GUILLAUME DE SCHLEGEL,

ÉCRITES EN FRANÇAIS

ET PUBLIÉES PAR

ÉDOUARD BÖCKING.

---

TOME PREMIER.

POÉSIES. – ESSAIS PHILOSOPHIQUES ET HISTORIQUES, ETC.

LEIPZIG
LIBRAIRIE DE WEIDMANN.

1846.

IMPRIMERIE DE F. A. BROCKHAUS A LEIPZIG.

## AU LECTEUR.

L'éditeur de la collection des écrits français de feu M. A.-G. de Schlegel se croit dispensé d'y mettre une préface, pour les causes suivantes. L'auteur lui-même a mis à la tête de ses *Essais littéraires et historiques,* publiés à Bonn en 1842, un avant-propos qui ne doit nullement manquer à notre recueil, et qui peut lui servir d'introduction. D'ailleurs, le but de faire connaître au lecteur le plan que j'ai suivi en recueillant les œuvres françaises, soit inédites. soit publiées, à l'exception de la correspondance, de M. de Schlegel, sera suffisamment rempli par la table des matières qui se trouvera à la fin du dernier volume. La même table indiquera aussi quelles parties de cette collection n'ont pas encore été publiées, de même que les livres ou journaux dans lesquels se trouvent celles qui ont déjà été imprimées. Parmi les derniers ouvrages il y en a deux que le lecteur aurait peut-être cherché dans ces volumes-ci : le petit livre *Du système continental,* et le *Tableau de l'état politique et moral de l'empire français en 1813 ;* mais ces deux traités, réunis à un nombre assez considérable d'autres écrits politiques inédits, et à ce qu'il me semble d'un

très-haut intérêt, composeront un volume à part. C'est cette séparation qui m'a aussi fait supprimer dans l'avant-propos suivant les passages qui n'ont rapport qu'à ces opuscules politiques.

Quand même mon français ferait une figure moins triste à côté de celui d'un écrivain reconnu pour maître, depuis longtemps, en France même, je ne jugerais pas à propos de faire ici ce qui généralement n'est pas de l'office d'un éditeur, je veux dire d'expliquer mes pensées sur celles de mon célèbre ami que je vais publier : je ne trouve ici ni l'endroit ni le temps convenables pour démêler cette affaire. Les choses étant ainsi, je n'ai plus qu'à congratuler le public sur les beaux présents que l'auteur lui a voulu laisser, et faire parler celui-ci.

BONN, *ce 1er décembre 1845.*

BÖCKING.

# TABLE.

# AVANT-PROPOS

## DE L'AUTEUR

### MIS A LA TÊTE DE SES ESSAIS LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES.

Les essais que je présente au public en ce moment ont été écrits en différents pays, à diverses époques, et imprimés de même séparément, l'un en Suède, un autre en Italie, le reste en France et en Angleterre [1]. On ne les trouve que difficilement, soit que la première édition ait été épuisée, ou qu'elle ne soit pas entrée dans la librairie. Quelques pièces aussi ont paru dans des journaux, qui, comme l'on sait, passent avec le jour et n'ont point de lendemain : de sorte que ces écrits, ballottés en l'air faute de lest, sans être des oracles, sont aussi dispersés que les feuilles de la Sibylle.

Je les ai réunis en un seul volume, ayant en vue principalement de me rappeler au souvenir de quelques personnes qui m'ont autrefois témoigné une approbation bienveillante. Ces personnes sont aujourd'hui en très-petit nombre, puisque j'ai eu le malheur de survivre à presque tous mes amis. Je ne me flatte point d'acquérir beaucoup de nouveaux lecteurs : la jeune génération ne me connaît

[1] Voir l'avant-propos de l'éditeur

pas encore, et le public en général semble m'avoir oublié, du moins le public allemand; car je sais que dans plusieurs contrées européennes, et même au-delà de l'Atlantique, mon nom est encore vivant. Il y aurait de l'ingratitude de ma part à ne le pas reconnaître.

Les premiers entre ces écrits (le plus ancien, la *Comparaison des deux Phèdres,* date de 35 ans) ont été composés pendant une vie de distractions sociales et de voyages, au milieu desquels mon intérêt fut absorbé par les événements décisifs du jour, de sorte que je n'avais ni la tranquillité d'esprit ni le loisir nécessaires pour entreprendre un ouvrage de longue haleine. Les suivants ne sont que des épisodes, des délassements que j'accordais de temps en temps à mes travaux de critique philologique relatifs à l'Inde. Je ne les donne que comme des essais : mais je puis assurer que ces résumés ont été précédés de sérieuses études. Si, malgré cela, ils ne répondent pas à l'attente, l'inconvénient sera moindre à raison de leur peu d'étendue. La variété des matières que j'ai traitées pourra peut-être suppléer à l'insuffisance de l'exécution. J'ai voulu épargner aux connaisseurs qui seraient curieux de lire tel ou tel article, la peine de le chercher au loin, et aider les bibliographes à compléter leur catalogue. En aucun cas il n'y a grand mal à augmenter d'un modeste volume le nombre des livres existants qui se comptent aujourd'hui par millions. Les écrivains de métier qui font crier journellement leur marchandise dans la foire littéraire, deviennent importuns; mais, en général, les livres de leur nature sont patients, et attendent en silence qu'on les lise.

Il me sera permis de rappeler brièvement les circonstances qui ont occasionné ces écrits et le but immédiat que

je me proposais en les rédigeant. Cela servira à placer les lecteurs dans le point de vue d'où je peux espérer d'être jugé équitablement.

*

J'ai composé en France la *Comparaison des deux Phèdres*; la première édition, imprimée à Paris en 1807, a été épuisée. C'était une expérience que je m'amusais à faire sur l'opinion littéraire, sachant d'avance qu'un orage épouvantable éclaterait contre moi, ce qui ne tarda pas d'arriver. En France, depuis la révolution, le goût a varié selon les phases de l'ordre ou du désordre social. Cependant la république n'a pas duré assez longtemps pour produire un nouveau genre de tragédies, destinées à inculquer la haine des rois, comme Chénier en avait donné le ton. Mais toutes les pièces de théâtre devaient être purgées des titres malsonnants à des oreilles républicaines. J'ai vu représenter dans le temps un opéra, *Raoul sire de Créquy*, dont le héros fut transformé en *citoyen de Créquy*. On n'aurait pas fait comprendre à un parterre patriotique, que Raoul n'était point de ces sires criminels, mais un pauvre sire, châtelain dans un village. Bonaparte, aussitôt après son avénement, ordonna d'admirer derechef le siècle de Louis XIV : et le public, ayant obéi sur des points bien autrement importants, fut obséquieux dans son admiration. Un certain abbé Geoffroi, qui rédigeait alors le feuilleton du théâtre dans le *Journal de l'Empire,* était un vrai cerbère à la porte du goût classique. En voyant ma brochure, cet abbé s'écria d'un ton goguenard : « Voici un Allemand qui ose blâmer Racine, et qui néanmoins montre assez d'esprit pour qu'il faille engager la discussion avec lui : c'est fort drôle ! » Un autre collaborateur du même journal, Dussault, dit :

« M. Schlegel se donne l'air de n'en vouloir qu'à Racine; mais au fond il veut déprécier toute la littérature française. » C'était me faire tort : j'y admire beaucoup de choses, et quelques-unes me semblent inimitables. D'autres honneurs encore me furent décernés : une princesse polonaise, grande admiratrice du poëte tragique, foula ma brochure aux pieds, comme François Ier avait foulé la *Divine Comédie* qu'il se faisait expliquer par Annibal Caro, lorsqu'il fut arrivé à ce passage où le Dante fait dire à Hugues Capet qu'il a été le fils d'un boucher parisien. Je reçus les surnoms de détracteur de Racine, de Caligula ou de Domitien (c'est tout un) de la littérature française. Ce n'est pas mon usage de répondre aux attaques littéraires; autrement il m'eût été facile de montrer que ma critique était très-mesurée en comparaison de la polémique de Lessing, qui avait, quarante ans plus tôt, accablé de ridicule trois célèbres tragédies : Rodogune, Mérope et Sémiramis. En effet, Lessing savait manier l'arme du sarcasme comme la massue d'Hercule.

Ma *Lettre sur les chevaux de bronze de Saint-Marc,* écrite à Florence en 1816, fut traduite en italien par M. Acerbi, et insérée dans la *Biblioteca italiana* qui se publiait à Milan. L'original n'entra point dans la librairie; je n'en avais fait tirer qu'une centaine d'exemplaires pour les distribuer aux hommes de lettres et aux artistes avec lesquels, pendant mon second séjour en Italie, j'avais entretenu des liaisons instructives et agréables. Dans la lettre même et dans l'appendice j'ai expliqué l'occasion et la suite de cette controverse d'antiquaire, qui offre quelque intérêt par rapport à l'histoire générale des beaux-arts.

Les trois mémoires suivants [1] ont trait à la littérature du moyen âge. Depuis longtemps j'avais désiré de connaître les troubadours. Je profitai de mon séjour à Paris pendant l'hiver de 1814 à 1815 pour examiner les manuscrits. Allant d'abord au plus pressé, je copiai bon nombre de chansons. Mais dès le mois de mars un nouvel orage obscurcit l'horizon au Midi. Mes études solitaires furent brusquement interrompues, et je me hâtai de rapporter les précieux manuscrits qu'on m'avait confiés, à la Bibliothèque Royale qui, pendant cent jours, allait redevenir Impériale. Je n'avais alors, à défaut d'un interprète des troubadours, point d'autre ressource que ma propre divination. Revenu à Paris, j'eus connaissance des premiers volumes publiés par M. Raynouard, et je fus tout joyeux d'avoir acquis un si puissant allié. Je mis donc en ordre mes *Observations*, enrichies des siennes, et les fis imprimer en 1818. Cependant le public intelligent était bien exigu. M. Raynouard me dit un jour qu'il ne comptait que cinq personnes en France qui sussent le provençal classique, en ajoutant qu'il me comprenait dans ce nombre. M. de Rochegude y figurait sans doute au premier rang; mais son *Parnasse* et son *Glossaire occitaniens* n'avaient pas encore paru.

Mes *Observations* sont rédigées de façon que toutes les personnes généralement instruites et d'un esprit cultivé puissent les comprendre parfaitement sans savoir même les éléments de la langue provençale. J'ai rejeté dans les notes à la fin du mémoire tous les détails de grammaire:

[1] Observations sur la langue et la littérature provençales: De l'origine des romans de chevalerie; Le Dante, Pétrarque et Boccace, &c.

j'y ai développé aussi mes objections contre plusieurs thèses particulières de l'auteur. Des notes fréquentes et prolixes au bas de chaque page distraient le lecteur et ne lui permettent pas de suivre la série des arguments, ni la narration des faits. Avec mon arrangement, ceux qui voudront entrer en matière pourront, après avoir lu le texte, trouver à loisir tous les éclaircissements qu'ils désirent. Les citations sont souvent un vain étalage qu'un pédant érudit emprunte à l'autre, sans les avoir vérifiées lui-même. Mais dans un sujet si neuf il fallait bien fournir mes preuves.

Entre M. Raynouard et moi il est resté un dissentiment fondamental, malgré notre accord sur beaucoup de points. Il soutenait l'universalité primitive du provençal dans toutes les anciennes provinces romaines; il se croyait en droit, précisément à cause de cela, de désigner cet idiome par le nom trop générique de langue romane. Il voulait en dériver l'italien, l'espagnol et le portugais, entre lesquelles langues et le latin il n'y a point eu d'intermédiaire. Je crois avoir réfuté solidement cette hypothèse, mais je n'ai pas réussi à désabuser M. Raynouard. C'était l'enfant gâté de son érudition; il a employé à l'étayer tout le sixième volume de son ouvrage, et je crains bien qu'une supposition aussi fausse ne l'ait fait biaiser dans le plan de son *Lexique roman*, qu'il eût mieux valu nommer Dictionnaire de la langue d'Oc. En général, M. Raynouard était bon grammairien, mais l'étymologie n'était pas son fort.

A quoi bon, dira-t-on, ces disputes prolongées, si, à la fin, chacun des deux combattants reste de son avis? La persistance dans une opinion erronée dont on a été l'inventeur, est naturelle et fort innocente, pourvu qu'on ne se mette pas en colère, comme le docteur aristotélicien

de Molière, sur la forme ou la figure d'un chapeau. La discussion amène des investigations plus approfondies; ensuite il surviendra des juges impartiaux dont l'amour-propre ne sera pas en jeu, et le vrai finira par être reconnu tôt ou tard.

Ce genre d'érudition n'est pas resté stationnaire en France. M. Raynouard a eu un digne successeur en la personne de M. Fauriel, dont les recherches se lient à ses travaux et les complètent jusqu'à un certain point. Feu M. Raynouard avait choisi pour son département la base de toute étude philologique, la grammaire, et la poésie individuelle, c'est-à-dire lyrique. M. Fauriel s'est élancé dans un champ plus vaste, celui des romans chevaleresques. Il ne les a pas considérés isolément, ce qui ne conduit à rien; il a étendu sa vue sur l'ensemble. Il classe ces romans selon les fictions fondées sur quelque tradition populaire, ou purement imaginatives qui s'y développent; ensuite il forme méthodiquement dans chaque classe des séries, de sorte que l'on puisse saisir la totalité d'un seul coup d'œil. Les originaux aussi bien que les traductions en langue provençale ayant été perdus à peu d'exceptions près, il faut recourir aux romanciers français du Nord, et aux poëtes presque contemporains qui ont naturalisé en Allemagne un grand nombre de ces romans par des imitations versifiées. M. Fauriel possède la connaissance, bien rare en France, de ces dernières. Le double phénomène de la chevalerie et des fictions qui en offrent un portrait naïf ou idéal, avait souvent été l'objet de mes méditations, sans que j'en eusse parlé autrement en public que dans mon cours habituel de poésie allemande du moyen âge. Les leçons de mon ancien ami, M. Fauriel, données à la

Faculté des lettres et publiées ensuite, me surprirent donc d'autant plus agréablement, que je ne savais pas qu'il eût dirigé ses recherches toujours profondes et ingénieuses de ce côté. Au milieu d'autres occupations je profitai avec empressement de cette occasion de communiquer aux connaisseurs quelques-unes de mes idées, placées pour ainsi dire en regard de celles de l'auteur dont je pouvais adopter une grande partie. Je transmis mon mémoire au *Journal des Débats,* dans les feuilles duquel il parut successivement, divisé en cinq articles (1833... 1834). Une telle division n'est pas favorable à une déduction compliquée dont les parties sont étroitement liées entre elles. M. Fauriel ne s'est pas encore prononcé, que je sache, sur la divergence de nos opinions concernant quelques points. Il a publié dans l'intervalle un ouvrage important, *l'Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains.* M. Fauriel prépare un second ouvrage, destiné à faire suite au premier; cet ouvrage contiendra l'époque féodale et ramènera nécessairement l'historien à la chevalerie avec son cortége obligé, les chants des troubadours et les romans.

L'article suivant, retardé accidentellement, a trouvé place dans la *Revue des deux mondes.* (1836, août.) Les efforts d'un écrivailleur obscur pour rabaisser les génies les plus originaux dont la littérature italienne s'honore, au niveau des factieux secrètement associés aujourd'hui pour le renversement des états, m'avaient rempli d'une vive indignation. En justifiant le Dante, Pétrarque et Boccace, j'ai pu faire ressortir en même temps le mérite de ces grands hommes comme censeurs hardis des désordres dans l'église, à commencer par les chefs.

Mon investigation *de l'origine des Hindous* a été imprimée

dans les *Transactions de la Société royale de littérature du Royaume uni.* (Vol. II. P. 2. Londres 1834.) Ces recueils in-quarto se distribuent aux membres de la Société, mais ils sont presque inconnus hors de l'Angleterre. La question que j'ai traitée remonte vers la plus haute antiquité, et touche par plusieurs points à l'histoire primitive du genre humain.

Dans le dernier article j'ai fait précéder ma lettre à M. Silvestre de Sacy d'une notice incomplète, seulement pour mettre les lecteurs au fait de l'état de la controverse, lorsque le célèbre orientaliste la prit en main. Dans son mémoire, feu M. de Sacy parla d'un ton si décisif et, pour trancher le mot, avec tant de morgue, comme s'il avait coulé à fond la question, de sorte que personne n'oserait plus refuser aux Arabes l'invention des Mille et une Nuits. J'ai pourtant eu cette hardiesse. L'académicien ne m'a pas répondu, mais il a fini par faire imprimer ma lettre dans le *Nouveau Journal Asiatique* de Paris. Par cette voie elle est parvenue à Calcutta, et y a fait une certaine sensation parmi les Anglais versés plus ou moins dans les littératures orientales. Il s'est trouvé aussi un opposant qui ignore tout ce qui a été débattu en Europe, et dont le principal argument semble être la possession d'un volumineux manuscrit arabe. J'ai lieu de croire que la plupart des indianistes sont de mon avis; mais l'analyse du livre litigieux, et la confrontation des autres recueils de contes notoirement indiens peut seule mettre un terme à ces divagations.

*

On ne m'a guère reproché d'importuner le public en parlant de moi. Si je me suis départi cette fois-ci de mon

habitude, si j'ai exposé les motifs qui m'ont engagé à prendre la plume, et les moyens que j'avais préparés de traiter des sujets si hétérogènes; si j'ai rappelé les situations personnelles où je me suis trouvé pendant une vie qui ne fut pas toujours celle d'un savant sédentaire, partagé entre sa chaire de professeur et son cabinet d'étude : j'espère qu'on y verra plutôt une apologie qu'une prétention. Ces Essais sont comme des jalons plantés de distance en distance le long de ma carrière littéraire, vers la fin de laquelle je dois m'avouer à moi-même que j'ai beaucoup entrepris, et achevé peu de chose.

BONN, *au mois de mars 1842.*

## CRITIQUE

### DE LA PRÉFACE DE MES ESSAIS LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES.

L'auteur qui se vante soi-même,
Tout en déguisant ce beau thème,
Fournit matière à des bons mots :
Car de Narcisse il est l'emblème,
Et prend place parmi les sots.

## RÉPONSE DE L'AUTEUR.

Je suis qui je suis, quoi qu'on dise :
Telle fut toujours ma devise.

# POÉSIES.

# POÉSIES.

## RÉSUMÉ

ÉPIGRAMMATIQUE

## DE L'HISTOIRE DE NOS JOURS.

### 1.

### LA PHILOSOPHIE DE DÉMOCRITE.

Vive la parodie et la caricature !
Mieux vaut se divertir de l'humaine nature,
Que de se chagriner des sottises d'autrui.
Le monde fut toujours ce qu'il est aujourd'hui.

### 2.

### APOLOGIE DE MES ÉPIGRAMMES.

Français, sujets féconds de ma plaisanterie,
Je ne ris pas de vous, mais de votre folie.
Ne vous fâchez donc point : plus vous serez mutins,
Plus vous me fournirez matière aux traits malins.

### 3.

### L'ÉPIGRAMME PARLE :

Je suis impartiale en fait de ridicule,
Et ne veux épargner ni Troyen ni Rutule.

4.

LA FRANCE RÉPUBLICAINE.

Le bonnet phrygien, dans cette république,
Fut de la liberté l'emblème magnifique.
Bonaparte ordonna : Citoyens, chapeau bas !
D'un habit de marquis affublés à la mode,
Les sénateurs, chargés de ce meuble incommode,
Ne le portèrent plus qu'en claque sous le bras.

5.

LE PORTRAIT PRIVILÉGIÉ.

Tu viens de déclarer Canova ton Lysippe :
Mais qui te reconnaît pour le fils de Philippe ?

6.

LA NOUVELLE TOISON D'OR [1].

L'ordre de la Toison
Fut fondé par Jason.
Il est illustre et riche
En Espagne, en Autriche.

L'ordre des Trois-Toisons,
Ou soit, des trois oisons,
Quelque nom qu'il affiche,
N'est qu'un ordre postiche.

[1] Bonaparte décréta l'ordre des Trois-Toisons après la conquête de l'Espagne, mais ce ne fut qu'un projet qu'il ne jugea pas à propos de réaliser.

7.

LE LENDEMAIN DE LA DÉCHÉANCE.

Si Bonaparte ne vaut rien,
Dans ses adulateurs je ne vois rien qui vaille.
Tel aujourd'hui contre lui braille,
Qui le nommait hier du grand Dieu le soutien.
Non ! Bonaparte était le seul homme de bien
Au milieu de cette canaille.
Il vaut mieux être feu que paille ;
Il vaut mieux être loup que chien.

8.

LE 1er AVRIL 1814.

Le Sénat, du tyran l'instrument le plus vil,
Aujourd'hui faisant pénitence,
Le premier jour d'Avril donne au peuple de France
Le gros Louis dix-huit pour son poisson d'Avril.

9.

LE PERROQUET

*dressé aux changements de dynastie.*

1814...1815.

(Chanson.)

Se berçant dans sa cage,
Un gentil perroquet
Annonce en beau langage
Un sinistre projet.

Il prend une humble mine,
Il fait flûter sa voix.

L'hypocrite badine ;
Clairement je le vois.

« Vive le roi ! qu'il vive,
« Le bien-aimé Louis,
« Qui d'Angleterre arrive
« Pour sauver son pays !

« Répétez en cadence :
« Vive ce prince heureux
« Qui délivra la France
« Du joug le plus affreux !

« Voici vingt ans qu'il règne,
« Sans avoir fait du mal :
« A bon droit il dédaigne
« Un vilain de rival. »

Notre oiseau politique
Trouve maint auditeur :
Même on croit prophétique
L'élégant orateur.

Les loyaux royalistes
En sont édifiés,
Mais les bonapartistes
N'en sont point effrayés.

Lassé de la redite,
Le perroquet se tait.
On dirait qu'il médite
Quelque éloge parfait.

Puis, redressant sa toque,
Il ronfle en faux bourdon,
D'une voix sourde et rauque :
« L'emp'reur Napoléon ! »

De l'île d'Elbe aborde
L'impérial brigand ;
Tout se joint à sa horde,
Et la cour file à Gand.

10.

L'ÉGLISE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Profaner et consacrer,
Enterrer et déterrer,
C'est du Panthéon l'histoire.
Mais de l'oubli l'onde noire
Dans ce temple de la Gloire
Ensevelit les autels,
Les tombeaux et les mortels.

11.

ACTE AUTHENTIQUE DÉPOSÉ DANS LES ARCHIVES.

*Le 29 septembre 1820.*

Minuit sonnant, un maréchal,
Près d'un lit éclairé d'une faible lumière,
Vit le cordon ombilicial
Par lequel tenait à sa mère
Le fils vivant de feu son père.

Ensuite un autre général
Rédigea le procès-verbal,
Signé par chaque dignitaire :
« Nous attestons dans cette affaire
« Qu'ayant joui des douceurs du sommeil,
« Nous fûmes avertis, aussitôt le réveil,
« De la facile délivrance
« De la princesse, et du nouveau soleil
« Qui nous a lui par la naissance
« D'un héritier, d'un fils de France. »

12.

LE LÉGITIMISTE MODÉRÉ.

*A la fin de Juillet 1830.*

J'entends crier la fanatique tourbe :
« Assommons
« Ou chassons
« Les Bourbons !
« Maudit soit à jamais qui sous leur joug se courbe ! »
Entendez donc un peu raison.
Louis dix-huit, je l'avoue, était fourbe ;
Et Charles dix sentait un peu la bourbe
D'une sotte dévotion.
Néanmoins ils avaient du bon :
Ils réprimaient l'impertinence
Des gazetiers, et ramenaient en France
La politesse et la décence.
Ils ont rétabli le bon ton,
En chassant cette bigarrure
De moustaches et de roture

De la cour de Napoléon.
Et de quel crime accuse-t-on
Ce jeune innocent rejeton,
Le fils d'une chaste princesse,
Qui pleure son époux sans cesse ?
Oui ! la race du grand Bourbon
Avait du bon.

13.

## SYMPATHIES ANIMALES ET HUMAINES.

*Problème à résoudre conjointement, par l'Académie des sciences et par celle des sciences morales et politiques.*

Les loups foisonnent en Pologne ;
En France c'est encore pis.
Des Ardennes jusqu'en Gascogne
Les loups trottent par le pays,
Et dévorent force brebis.
Mais point de loups en Germanie !
Au fond de nos belles forêts
Nous vivons sans louvèterie.
Expliquez-moi donc, je vous prie,
De la nature les secrets :
La merveilleuse sympathie
Des Polonais et des Français,
Contre nous leur antipathie,
Et des bons loups l'affection
Pour l'une et l'autre nation.

14.

LES COALITIONS.

Venant niais de la province,
A Paris devenu fripon,
Il n'est point député si mince,
Qui n'entende cette leçon :
« Faisons, ami, cause commune !
« Henriquistes, républicains,
« Nous partagerons sans rancune
« Ce qui nous tombe entre les mains.
« Connais-tu rien de plus sinistre
« Qu'un ministère avare et dur ?
« Si demain je deviens ministre,
« Tu seras préfet, à coup sûr ! »

15.

ET TANTUM CONSTANS IN LEVITATE SUA.

En vain d'habileté se pique
Qui ne sait pas tourner casaque en politique,
Sans craindre le qu'en dira-t-on.
Ce serait trop pédant d'y faire attention.
On change tous les mois selon la circonstance :
Car les principes sont en France
Le blanchissage du Gascon.

16.

LES AGRÉMENTS DU GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF.

Quand les législateurs radotent de la sorte,
Il serait bon, ma foi ! de les mettre à la porte.

Ils veulent l'impossible et ne comprennent rien.
Être ministre en France, ah ! quel métier de chien !
J'aimerais mieux servir ces prétendus despotes,
Qui ne sont pas gênés par de perfides votes.
Le bien public s'y fait sans clameurs et grands mots ;
C'est un seul maître enfin, au lieu de trois cents sots.

17.

L'ACCOUCHEMENT PROLONGÉ.

La France, avec effort, enfante un ministère :
L'orage gronde au loin, on sent trembler la terre ;
Et de leurs trous, enfin, le monde stupéfait
Voit sortir trois souris : Passy, Sauzet, Pelet.

18.

LES MODES RÉPUBLICAINES.

On décapitait jadis,
Aujourd'hui l'on assassine ;
Et les Brutus de Paris
Sont armés d'une badine
Qui recèle dans son sein
Un foudre républicain.

19.

DISTINCTION DE SYNONYMES.

Les restaurateurs de Paris
Sont des industriels d'un ordre respectable.
Les restaurations des Louis, des Henris,
Ne valent pas le diable.

20.

L'ANGUILLE DE MELUN.

L'anguille de Melun, c'est la France qui crie
Avant que l'on l'écorche, ou même scarifie.
C'est une grosse anguille; on saura la pêcher,
Et l'on aura grand soin de la bien écorcher.

21.

LES PRÉFÉRENCES.

Ce peuple ne veut rien d'illustre
Dans ceux qui doivent le régir.
Dupin, étant vulgaire et rustre,
A la chance de parvenir.

22.

A UN JEUNE PREMIER-MINISTRE.

Tel qu'un vanneau précoce, en sortant de la coque,
En emporte un morceau pour lui servir de toque :
Tel vous emporterez tous les abus en bloc,
Et serez pour la France un nouvel oiseau Roc.

23.

LE NOUVEAU PAIR.

Vous arrivez à la pairie
Les mains sales, cher ***.
Je voudrais la cérémonie,
Qu'un vieux pair fût votre parrain,
Et vous fît d'abord prendre un bain.

### 24.

### LES PAIRS MODERNES.

Les Pairs tenaient leur nom de cette table ronde
Où l'on n'admettait point différence de rang :
Également d'illustre sang,
C'étaient les premiers preux du monde.
Mais aujourd'hui l'on voit beaucoup de Pairs impairs,
Nouvellement créés par de nouveaux ministres :
Pairs roturiers, Pairs affamés, Pairs cuistres,
Qui néanmoins se donnent de grands airs.

### 25.

### ANOBLISSEMENT.

Pasquin est nommé duc. Chancelier du grimoire
De la servilité, qui sera son Marfoire [1]?

### 26.

### LA RÉDUCTION DES CINQ POUR CENT.

Un projet de finance
Met en rumeur la Erance.
Après ce brouhaha
On le plantera là.

### 27.

### CHIMÈRES DE L'AMOUR-PROPRE.

Français ! vous marchez à la tête
De la civilisation.

[1] Jusqu'ici Marfoire n'a pas été un mot français. Mais puisqu'on a francisé l'italien Pasquino, il faudrait changer de même la terminaison de Marforio.

Tout le reste du monde est bête.
Incomparable nation !
Marche toujours, marche à la tête
De la civilisation !

28.

LES RIVALITÉS APAISÉES.

L'amour-propre des nations
Produit des contestations.
À quoi bon cette jalousie ?
Juge impartial entre vous,
Je vais rétablir l'harmonie.
Des sots la France est la patrie ;
Les bêtes abondent chez nous,
(Vous m'entendez : en Germanie ;)
Et l'Angleterre est riche en fous.
Que nul ne porte à l'autre envie :
La nature a pris soin de tous.

29.

AVIS AUX FRANÇAIS.

Des conquêtes qu'il faudra rendre,
Il vaudrait mieux s'en abstenir.
Vous avez du talent pour prendre ;
Vous ne savez pas retenir.

30.

LES VELCHES.

C'est la politique qui brouille
Les Velches par leurs sots écarts :

Mais ils souffrent qu'on les dépouille
Par an de tant de milliards,
Et que le cruel Humann fouille
Dans leurs poches pour quatre liards.
Affublant Paris de remparts,
Ils ressemblent à ce Gribouille
Qui plonge comme les canards
Lorsque la pluie un peu le mouille.
En belles-lettres et beaux-arts
Ils mangent de la ratatouille,
Se croyant grands maîtres-ès-arts.
A leurs voisins ils chantent pouille;
Ceux-ci leur lancent des brocards.
Mais c'est en vain qu'on les dérouille;
La vanité qui les chatouille
En fait d'écervelés bavards.

31.

AUX DÉPUTÉS FLAMANDS ET BRABANÇONS A BRUXELLES.

*Au mois de mars 1839.*

Taisez-vous, des rhéteurs sotte et lâche cohorte!
Le duc Bernard est à la porte.

32.

TEXTE POUR UN CANON MUSICAL.

*Fugue double.*

Nous avons perdu nos places :

*Accompagnement en faux bourdon.*

Des rois pleurons les disgrâces !

Nous voulons avoir les places;
Il faut rompre enfin les glaces.
Nous saurons garder nos places,
Malgré toutes vos menaces.
La faveur nous vaut des places;
Suivons donc ses vieilles traces.

33.

DUO

*chanté par MM. L. et M.*

Tous ces tours de passe-passe
N'offrent qu'un étroit espace.
Montrons un peu plus d'audace :
Sur le Rhin faisons main basse !

34.

LE NOUVEAU RÔLE.

*Au mois de mars 1840.*

Ah ! comme il s'évertue,
Le sieur Patepelue,
Comme il trépigne et sue
A la chambre des Pairs !
Quoiqu'il tienne du cuistre,
Ayant été ministre
Dans un moment sinistre,
Il se donne des airs.

## 35.

### AVIS

### AUX HABITANTS DE LA RIVE GAUCHE DU RHIN,

*Concernant les discours de MM. Mauguin et Lamartine, et de tous les députés français, passés, actuels et futurs, qui ont parlé, qui parlent et qui parleront du projet de conquérir les plus belles contrées de l'Allemagne.*

Par ces défis, pleins de sottise,
Dont un certain quidam s'avise,
Pourquoi seriez-vous irrités ?
Il n'en peut mais, puisqu'il est membre
De la chambre
Des députés.

Chacun veut faire sa fortune :
On se trémousse à la tribune
Pour figurer dans les journaux.
Quelle que soit la loi qu'ils bâclent,
Ce sont des grimaciers qui raclent
Du violon sur leurs tréteaux.

## 36. 37.

### LE POËTE POLITIQUE.

Première phase.

*L'humeur guerroyante.*

Mon cher monsieur de Lamartine,
Vraiment, vous n'avez pas la mine
D'enlever la rive du Rhin ;
Et vous pensez croquer Coblence,
Souffler Juliers, gober Mayence !
Qui vous aurait cru si mutin ?

Vous, de Châteaubriand copiste,
Romantique, légitimiste,
Et poëte prédicateur :
Sentant que vos discours sont fades,
Vous fardez en vain de bravades
De vos lieux communs la pâleur.

Que la Gaule, aveuglée encore,
Divinise le Minotaure
Que les peuples ont terrassé ;
Qu'elle coure après la chimère
D'une république éphémère,
Par un chemin de sang tracé :

Les vignerons de nos collines
N'ont point oublié les rapines,
Les commissaires, les préfets.
Arrachés à la tyrannie,
Rendus à leur noble patrie,
Éprouveraient-ils des regrets ?

Ils sont Germains de bonne race ;
Ils plaignent leurs frères d'Alsace
Sous votre domination.
C'était bien sot, de vous la rendre ;
Mais elle est toujours bonne à prendre
A la première occasion.

Deuxième phase.

*La fraternité riveraine.*

On estime en morale
La bonne intention,

Mais celle qui s'étale
Fait peu d'impression.

Monsieur de Lamartine
Nous accorde la paix :
On dirait, à sa mine,
Qu'il en fait seul les frais.

Il criait comme un autre
Après notre beau Rhin ;
Depuis, le bon apôtre
Donne à chacun le sien.

Dans sa palinodie —
C'est par trop fort, morbleu ! —
Il vante en Germanie
Les cœurs blonds, le sang bleu.

La raison ni la rime
N'ont jamais moins brillé :
Car, visant au sublime,
Il n'a que chevillé.

Jadis, je me rappelle,
On nommait un fatras
Au sens commun rebelle
Du galimatias.

Mais pour la Muse horrible
Ce sont d'exquises fleurs,
Et l'inintelligible
Délecte les lecteurs.

## 38.

### LE POITRAIL BLOND [1],

*Dédié à l'Académie française.*

Dites-moi donc,
Peut-on lire onc
Rien de plus détestable
Que les vers dans lesquels votre Lamentin hâble ?

Qui l'aurait dit ?
Ce louche esprit
De votre corps est membre,
Et le bel orateur de la seconde chambre.

Soit prose ou vers,
C'est de travers
Et fait malgré Minerve,
Car l'affectation supplée en lui la verve.

[1] MARSEILLAISE DE LA PAIX.

*A Nic. Becker.*

Roule, libre et superbe, entre tes larges rives,
Rhin, Nil de l'Occident! coupe des nations!
Et des peuples assis qui boivent tes eaux vives
Emporte les défis et les ambitions!
Il ne tachera plus le cristal de ton onde,
Le sang rouge du Franc, le sang bleu du Germain;
Ils ne crouleront plus sous le caisson qui gronde,
Ces ponts qu'un peuple à l'autre étend comme une main!
Les bombes, et l'obus, arc-en-ciel des batailles,
Ne viendront plus s'éteindre en sifflant sur tes bords;
L'enfant ne verra plus, du haut de tes murailles,
Flotter ces poitrails blonds qui perdent leurs entrailles,
Ni sortir des flots ces bras morts.
Roule, libre, &c.

Un tel auteur
Fait peu d'honneur
A votre académie,
Qu'on croyait autrefois du faux goût l'ennemie.

Un poitrail blond,
Qui, moribond,
Sur la rivière flotte,
Et ses entrailles perd, par la tête me trotte.

Car dans les eaux
De ses boyaux
La subite débâcle
Fournit aux riverains un horrible spectacle.

Ce poitrail blond
Qui me confond,
Est une étrange fable :
Gris-pommelé serait, je pense, plus sortable.

Est-ce un cheval
Qui roule aval ?
Ou bien, serait-ce un homme ?
L'auteur dit-il poitrail, ce que poitrine on nomme ?

« Quoi qu'il en soit,
« Le Germain doit,
« Pour sauver sa crinière,
« Du bon loyal Gaulois devenir le compère. »

C'est bel et bon,
Mais je dis non.

Ecourter les oreilles,
Vaudrait mieux, Lamentin, que ce que tu conseilles.

Votre voisin
Veut tout le Rhin,
C'est sa monomanie ;
Qu'il vienne ! On lui fera de l'eau passer l'envie.

L'état ancien !
Hors de là rien !
L'Alsace et la Lorraine,
De l'Empire *avulsa*, sont notre vieux domaine.

39 — 41.

L'ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE.

1.

LE REVERS DE LA MÉDAILLE.

Le succès est au grand jour :
Montrez donc la chute !
Ce qui vient par le tambour,
S'en va par la flûte.

2.

RÉUNION DE TOUTES LES MERVEILLES.

L'arc de triomphe sauvera
De votre gloire les beaux restes.
Le siècle à venir y verra
Tous vos merveilleux faits et gestes :
Mais en vain il s'informera,
Où l'on voit vos revers funestes.
L'architecte reconnaîtra
De l'art les progrès manifestes :

Le statuaire imitera
De ces groupes les traits célestes :
Le tic des danseurs d'opéra,
Et d'un tambour-major les gestes.

3.

L'ANTIQUAIRE PARISIEN.

Un savant, chargé des articles
D'antiquités dans un journal,
Ayant, muni de ses besicles,
Examiné l'arc triomphal,
S'écria d'un ton magistral :
Ça sent le siècle de Périclès !
Ça vaut mieux que la Porte-Anon !
En vain le contesterait-on.
Car la Grèce était dans l'enfance
En fait de beaux-arts ; mais la France,
Par sa civilisation,
Y porta la perfection.

42.

RIMES BURLESQUES.

1.

De grâce, inventez-moi quelque rime baroque,
Sans que ni le bon goût, ni l'oreille s'en choque.

2.

Lorsqu'au jeu des échecs, le Roi sa place troque
Avec l'une des Tours, on dit que le Roi roque.

43.

PORTRAIT.

Un gros ventre et des cuisses grêles,
D'un corps si lourd supports trop frêles ;

Genou bancroche, gros talon,
Cachés sous un beau pantalon,
Sur le front d'un ours la fourrure,
Formant une énorme coiffure ;
Le nez, pour plus de dignité,
De besicles est surmonté ;
Sur l'épaule en arrière il jette
Un long mousquet à baïonnette.
Quel est ce noble original ?
Un grenadier national.

44.

LA COLONNE DE BOULOGNE.

Le navigateur qui fait
Vers la France le trajet,
Venant de l'île bretonne,
Voit de loin, et s'en étonne,
La gigantesque colonne,
Monument d'un vain projet.
A quoi peut-elle être bonne ?
Bien habile, qui le saît !
A moins qu'on n'ambitionne
Un magnifique gibet,
Pour élever la personne
Ridicule et fanfaronne
D'un prétendant au sommet.

45.

AU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE EN 1835.

L'origine des mots est une belle étude,
En France, fort à tort, tombée en désuétude.

Car l'étymologie, ainsi que chacun sait,
Souvent du sens d'un mot révèle le secret.
Mais votre Académie a mieux aimé se taire.
Son savoir ne comprend qu'orthographe et grammaire.
Les définitions sont pour elle un écueil,
Et son Dictionnaire est un vaste recueil
De phrases du vulgaire, et qui courent les rues :
Le génie et le goût n'entrent point dans ses vues.
Ces quarante pédants veulent assujettir
Le langage à leurs lois, et fixer l'avenir.

46.

EXAMEN DES QUARANTE

*par rapport à leur dictionnaire étymologique projeté.*

Dédié à M. Villemain, secrétaire perpétuel.

L'étymologiste tudesque.

De quoi dérivez-vous votre langue picarde,
Sifflante et désossée et sourde et nasillarde ?

Les Académiciens.

Notre beau français vient, dit-on,
Du celtique et du bas-breton.

L'étymologiste tudesque.

Fi donc ! quelle origine immonde !
Dites, n'aimeriez-vous pas mieux
Le langage majestueux
Que parlaient les maîtres du monde ?

Les Académiciens.

Ah ! nous détestons le latin :
Ça nous rappelle la férule.

L'apprendre est un travail d'Hercule ;
Nous suivons Court de Gebelin.
D'ailleurs, les peuples italiques
(Pezron, Pelloutier, Lebrigand
Ont démontré ce fait constant)
N'étaient que des colons celtiques.

L'étymologiste tudesque.

Permettez quelques petits mots
Sur les Francs, Bourgignons et Goths.
Ayant dominé dans la France,
N'auraient-ils point eu d'influence ?

Les Académiciens.

Ces problèmes son fort aisés :
C'étaient des Celtes déguisés
Qui rossaient fort leurs anciens frères,
Mais ne furent jamais nos pères.

L'étymologiste tudesque.

Les Francs étaient des gens de cœur :
Soyez sûrs, des Gaulois les filles,
Pour peu qu'elles fussent gentilles,
Ont subi le droit du seigneur.

47.

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE OCTROYÉE PAR ARLEQUIN BON PÈRE.

Arlequin, venant de la foire,
A ses enfants fit des cadeaux,
Fifres, tambours et chalumeaux,
Et dit a son jeune auditoire :

Voici de quoi vous amuser !
Ces jeux conviennent à votre âge.
Mais sans bruit il en faut user,
Je ne peux souffrir le tapage.

48.

A.

LA CANDIDATURE ACADÉMIQUE MANQUÉE.

*Mois de mai 1842.*

Le protecteur.

Va-t'en, Vatout, va-t'en ! Je n'ai pu faire brèche :
L'Académie à moi se montre trop revêche.

Le protégé.

Puisque votre faveur ne me vaut nul secours,
J'ai joué mon vatout qui va tout à rebours.

B.

L'ÉLECTION ACADÉMIQUE MANQUÉE UNE SECONDE FOIS.

Vatout s'en va de plus belle :
Ah, c'est jouer de malheur !
L'Académie est rebelle ;
A quoi donc sert la faveur ?

49.

L'ÉLECTION ACADÉMIQUE MANQUÉE.

Bouc propose à l'Académie
Un certain monsieur du Rasoir,
Fameux dans la diplomatie ;
Mais ce corps savant n'en veut mie.

Bouc n'a pu faire prévaloir
Du client la noble famille
Qui surtout par les armes brille
Et le prouve par le blason,
Car elle a dans son écusson,
Surmonté d'une belle paire
De rasoirs, croisés en équerre,
Un plat à barbe de laiton.

50.

EXPLOIT NAVAL.

*Mois de novembre 1840.*

Vive notre amiral Hugon
Qui, devant Smyrne ancré, cingla vers Salamine,
Et, contre les Anglais faisant trop pauvre mine,
Revint au plus vite à Toulon.

51.

LES PAYSANS POLITIQUES.

Martin.

Mon compère, qu'est-ce a dire
Que la constitution
Dont les gens ne font que rire ?
Est-ce folie ou raison ?

Lucas.

C'est la faculté d'élire
Ceux que le préfet désire,
Pour voter de lourds impôts
Que nous payons, pauvres sots.

Martin.

Que la peste donc la crève
Cette constitution
Qui notre ruine achève
Avec son vilain jargon !

52.

L'EXHORTATION DU DERVICHE.

Les Giaours par delà les mers
Viennent porter le carnage,
Le viol, le brigandage
Dans nos paisibles déserts.

L'un d'eux, vieil eunuque en mitre,
De grand-prêtre prend le titre.
Vivant eux-mêmes sans loi,
Ils pensent, la race impie !
Par force ou par perfidie
Nous faire abjurer la foi.

Vaillants bédouins ! simples pâtres !
Vous n'êtes point idolâtres ;
Vous n'adorez pas trois dieux :
Allah seul régit les cieux.

Vrais croyants ! que la parole
Du prophète vous console !
Allah maudit ces intrus.
Il a brisé mainte idole,
Et bientôt vous n'aurez plus
Qu'un évêque *in partibus.*

### 53.

#### LE CRÉDIT PUBLIC ET LA JUIVERIE BARONNISÉE.

A Vienne, a Francfort, à Paris, puis à Londre
Je vois quatre Rothschilds en un seul se confondre.
Le triple Géryon, ce géant monstrueux,
D'Hercule le rival, n'était rien auprès d'eux.
Assis sur un mont d'or comme dans leur Olympe,
Ils gardent le sommet où tout Israël grimpe.
Ce quadruple Rothschild est un grand potentat:
La détresse des rois rehausse son éclat :
Que, généreusement, il veuille ouvrir la bourse
A dix pour cent! il est leur unique ressource.
Quand, d'emprunt en emprunt, l'état vient à faillir,
La race d'Abraham n'a qu'à s'en applaudir.
L'on va recommencer bientôt sur nouveau compte.
Elle aura les profits, et les dupes la honte.

### 54.

#### LA FAUSSE ALARME.

Thiers pense que c'est un beau rôle
D'être un oison du Capitole.
Mais quels sont ceux que réveillent ses cris?
Des Romains? Oh que non! Les Gaulois du pays.

### 55.

#### LA CONTAGION DE LA RAGE.

La capote du grand Munkhouse,
Enragée, a mordu jadis

De son maître les vieux habits.
D'un ministre enragé telle aujourd'hui la blouse
Mord des républicains les blouses dans Paris.

56.

PORTRAIT.

Un serpent à lunettes
Danse au son des musettes :
Il met tout en émoi,
Dansant devant le Roi.

Il siffle de sa bouche
Des discours pleins de miel ;
Mais, pour peu qu'on le touche,
Il répandra son fiel.

57.

LES TRIBULATIONS DE LA PAIRIE MODERNE.

Être pair, quel insigne honneur !
Leur chambre est le souffre-douleur.
Les journalistes la bafouent,
D'insolents avocats s'en jouent ;
Des ministres hautains et sots
La convoquent à tout propos,
Et le Roi met dans la pairie
Je ne sais quelle friperie.
Dépouillés de l'hérédité,
Sans argent, sans autorité,
Les pairs dînent fort mal en France,
Où les députés font bombance.

On garde par dérision
Des douze pairs l'antique nom.
Si vous voyez quelqu'un qui trotte
Vers le Luxembourg par la crotte,
C'est un pauvre pair d'aujourd'hui,
Qui n'a point de pâtache à lui.

58.

EXEMPLE A SUIVRE.

Un veau marin, échoué sur la côte,
Est poursuivi d'abord par tous les paysans.
A grands coups de bâton on accueille un tel hôte;
Son huile remplira les lampes pour deux ans.
De peur qu'il ne réchappe à la haute marée,
On lui fait son procès d'emblée.

59.

LE PAIR RÉFRACTAIRE.

(Chanson.)

Tiercelet convoque
La chambre des pairs;
Mais moi, je me moque
De tous ses grands airs.

J'irais me morfondre
Près d'une prison?
Non! veux-je répondre :
Mon beau monsieur, non!

Puisqu'on a pu prendre
Un prétendant sot,

Il fallait le pendre,
Sans en sonner mot.

Mais on nous ménage
L'ennui d'un procès.
Tout cet étalage
Cause de grands frais.

Fût-ce la Bretagne,
Ou le Cambresis :
Vive la campagne !
Maudit soit Paris !

60.

FRAGMENTS D'UNE NOUVELLE TRAGÉDIE.

A.

MÉHEMET-ALI PARLE :

Thiers est dans le sénat par son ordre assemblé.
Là, de la Palestine il étend la frontière;
Il y joint l'Arabie et la Syrie entière :
Et, si de ses amis j'en dois croire la voix,
Si j'en crois ses serments redoublés mille fois,
Du turban des sultans il veut orner ma tête.
L'Europe conjurée à son défi s'arrête;
Les rois, les empereurs tremblent devant mon Thiers :
Et bientôt les Français, d'un tel ministre fiers,
Marcheront d'Algérie au fin fond de l'Égypte;
Leurs flottes vogueront entre Scylle et Charybde,
Foudroyant tour à tour le Russe et le Breton, &c., &c.

B.

UN AGENT DE MÉHEMET-ALI, REVENU DE FRANCE.

— — — — — — — — — —

Le Roi lui-même, enfin, revient du château d'Eu :
C'est ainsi, me dit-on, que s'appelle ce lieu.

C.

MÉHEMET-ALI.

— — — — — — — — — —

J'oppose Cochelet a mon ennemi Hodge,
Qui ne me parle en turc qu'un maudit hodge-podge.

D.

UN AUTRE MESSAGER DE MÉHEMET-ALI.

Du fond de la Syrie en ces lieux arrivé,
Je pleure un beau cheval, que ma course a crevé. —
Napier et l'or anglais ont soulevé les Druses ;
L'ennemi leur fournit fusils et arquebuses, &c.

E.

MÉHEMET-ALI.

Qu'exige-t-on de moi ? Ciel ! ce serait pour rien
Qu'à tant de renégats j'ai prodigué mon bien ?
Thiers a donc échoué ? Je l'attends à Kahire,
Je le nomme visir, et le fais circoncire.

61.

ÉPÎTRE

D'UN HABITANT DE LA RIVE GAUCHE DU RHIN
AU POLICHINELLE DE LA POLITIQUE.

*En automne 1840.*

Que je te plains, pauvre Polichinelle !
A tes efforts la fortune est rebelle.

En vain tes cris provoquent les combats :
Nous n'armons point, nous rions aux éclats.
Croyais-tu donc l'Europe assez niaise
Pour redouter la vieille Marseillaise?
Fais-la chanter dans tous les carrefours!
Par tes journaux fais jouer mille tours!
On a senti, malgré ta feinte rage,
Que tu tremblais de ton propre courage.
En attendant on écorche à l'envi
Ton doux mignon, ton Méhemet-Ali.
Celui qui crie : «En avant!» et recule,
Conviens-en, n'est qu'un héros ridicule.
Ministre hier, aujourd'hui tu n'es rien :
Si fait pourtant! Académicien.

62.

A UN HOMME D'ÉTAT, QUI S'ÉTAIT VANTÉ D'ÊTRE UN ENFANT DE LA RÉVOLUTION.

*, la Révolution,
Hommase et fière Amazone,
Dès son premier cotillon
S'est jetée à Babylone
Dans la prostitution.
Si vraiment elle est ta mère,
Dis-nous quel est le compère
Dont la féconde union
Avec l'insigne coquine
A fourni ton origine?
Qui, dans la Convention,
Le citoyen Pétion.

Le fameux brasseur Santerre,
Ou Danton ou Robespierre,
A pu mériter l'honneur
D'engendrer un nain myope,
Qui veut effrayer l'Europe,
Et finit par avoir peur?

63.

*TERTIOLI CONSTERNATIO.*

*A fronte evulsit radicitus ille capillos,*
*Cum victum Aegypti compererat Satrapen.*

64.

SUITES DÉSASTREUSES
DE LA DÉFENSE D'EXPORTER DES CHEVAUX.
*En automne 1840.*

Nous sommes ruinés! s'écrie un maquignon
Du côté droit de la rivière :
On défend l'exportation
Des chevaux sur notre frontière.
De nos criquets qu'allons-nous faire?
Le marché vraiment était bon.
Car, en graissant du commissaire
La patte avec un léger don,
Il payait chèrement les rosses écloppées
Que du halage des bateaux,
Ou du moulin pour rien nous avions rattrapées.
Pour les hussards français ce sont de beaux chevaux.
Quand chez nous se fait la remonte,
On lésine : c'est une honte!

Le pot-de-vin n'est point admis.
Royaume, empire ou république,
Vive la France! Ah! quel charmant pays,
Où, sur les amples fonds de la caisse publique
Chacun, juif ou chrétien, peut faire ses profits!

65.

LES DIOSCURES.

*Le 29 Octobre 1840.*

Villemain et Cousin, c'est Castor et Pollux.
Le flux apporte l'un, l'autre attend le reflux;
Alternativement, dans les vicissitudes
Du ministère, ils vont présider aux études.
Tels les divins jumeaux se partageaient le sort
De l'immortalité : l'un vivant, l'autre mort.
Cousin est aujourd'hui descendu chez les Ombres;
Mais Villemain revient à son tour des lieux sombres.
Que l'esprit de parti ni la rivalité
Ne troublent donc jamais cette fraternité!
Caron vient et revient, les chargeant sur sa barque :
Tel est le sort heureux que leur fila la Parque.

66.

FÉLICITATION ADRESSÉE AUX FRANÇAIS.

Votre instruction publique
Est toujours en bonne main.
Car tantôt le pair Cousin
Fait un rapport magnifique:
Tantôt le pair Villemain.

Fort en phrases et logique,
Arrange avec son flonflon
La civilisation.
Qu'ils fassent la statistique,
Ces messieurs, ces beaux auteurs,
Philosophes et rhéteurs,
Qu'ils fassent la statistique
De l'instruction publique!
Parmi tant de millions
Combien de jeunes garçons,
De jeunes filles en France,
Par leurs soins ont commencé
L'abord de toute science,
Les lettres de l'ABC ?

### 67.

#### LES RIVAUX PARFAITS.

Jean danse mieux que Pierre
Et Pierre danse mieux que Jean.
Il n'est point sur la terre
Deux garçons plus chers à maman.

L'un s'en va, l'autre avance
Dans leur éternel menuet.
C'est une noble danse,
Dont la révérence est l'objet.

La dame c'est la France
Qui leur donne à chacun sa main,
Mais cette complaisance
Ne dure pas jusqu'à demain.

68.

LES MINISTRES ALTERNATIFS.

Que dit notre cousin Cousin ?
Ce fit le roi Louis-Philippe :
M'a-t-il peut-être pris en grippe,
Parce que j'ai pris Villemain,
Pareillement notre cousin,
A sa place pour mon ministre ?

Mais c'est un trop fréquent sinistre
D'un cabinet tel que le mien,
Pour que cela le blesse en rien.
Tous les deux sont hommes de bien,
Qui savent prendre en philosophes,
En beaux esprits, les catastrophes
D'un ministère sans soutien.

16.

PRÉPARATIFS DE DÉFENSE POUR UNE GUERRE D'AGRESSION.

*En automne 1840.*

Depuis longtemps il existait en France
Contre l'Europe, en fait de goût, d'art, de science
Un mur chinois pour les esprits.
Rien n'a pu pénétrer. D'où vient donc cette envie
De nouveaux murs chinois qui soudain vous a pris ?
Un mur chinois autour de l'Algérie !
Un mur chinois tout autour de Paris !

Si vous voulez redevenir Tartares,
Envahir, dévaster, piller, comme autrefois,
Soyez des nomades barbares,
Et non des casaniers chinois.
Mais, en tenant un menaçant langage,
Vous prenez vos précautions.
Vous bravez au dehors les rois, les nations,
Et vous pliez chez vous bagage.

70.

LA RÉSSURECTION DE HOUITZILOPOTCHLI,
DIEU DE LA GUERRE
CHEZ LES MEXICAINS.

Français! l'on va remettre en place
Votre maître Napoléon.
Que le prix ne vous embarrasse!
Le fret coûte un seul million;
Et les Anglais, de bonne grâce,
Vous cèdent la possession.
Un cercueil d'or sera la châsse
De ces reliques de renom.

Accourez à l'apothéose
Du plus innocent des héros!
Aspergez-vous de cette eau rose
Qu'il a fait couler à grands flots.
La voûte où votre saint repose
Retentit de pieux échos.
Cette étrange métamorphose
Ravit Satan et ses suppôts.

Il fut forcé, ce philanthrope,
De forger aux peuples des fers :
Car, s'il a dévasté l'Europe,
C'était pour affranchir les mers.
Il lorgnait par son télescope
Cette île, à part de l'univers [1] :
Mais, trompé par son horoscope,
Il n'en eut que regrets amers.

Dans son œuvre de perfidie
Le hasard l'avait soutenu ;
Mais lorsque de sa tyrannie
Le terme fatal fut venu,
La noire fantasmagorie
Des conquêtes a disparu.
Il eut soin de sauver sa vie,
Laissant la vieille France à nu.

Continuez ad libitum.

## 71.

### AUX ADORATEURS DE BONAPARTE.

*Le 15 décembre 1840.*

Célébrez, je vous y convie,
Célébrez cette farce impie :
L'apothéose d'un tyran,
Par le genre humain mis au ban.

[1] *Toto divisos orbe Britannos.* — L'auteur semble avoir visité Boulogne et la colonne, monument d'une incartade ridicule.

Furibonde républicaine
La France, indomptable, inhumaine,
Enchaînant, égorgeant ses rois,
Avait de Dieu bravé les lois.

Et j'ai vu cette même France
Sous le joug courbée en silence ;
Une île sauvage fournit
L'aventurier qui la soumit.

J'entends votre excuse; vous dites :
« Ses espions, ses satellites
« Répandaient partout la terreur,
« Tout, jusqu'à la pensée, eut peur. »

Mais l'adulation posthume
Près d'un cadavre qu'on exhume,
Trahit vortre servilité :
Et vous parlez de liberté !

Vous dites : « Cette pompe étale
« Notre grandeur nationale. » —
C'était un rêve : il a passé,
Par nos victoires effacé.

Marquez la leçon de l'histoire :
Dans la vertu seule est la gloire,
Non dans de passagers succès,
Achetés par mille forfaits.

72.

LE DÔME DES INVALIDES.

*À la même date.*

Quel est ce temple qu'on décore ?
C'est le dieu Moloch qu'on adore
Sous ce dais : oui! c'est Lucifer.
Revenez à son culte encore!
Jetez vos enfants qu'il dévore
De nouveau dans ses bras de fer !

73.

AUX FRANÇAIS.

Cessez enfin de vanter Bonaparte !
Il n'a bâti qu'un grand château de carte.
Que reste-t-il de tout ce qu'il a fait ?
Sauveront-ils sa maudite mémoire,
Ces monuments érigés à sa gloire,
En marbre, en bronze, en tout ce qu'il vous plaît ?
Vous étiez tous du tyran les esclaves ;
L'Europe vint et brisa vos entraves :
Et votre orgueil aujourd'hui s'y complaît ?

74.

PARIS MURÉ.

DIALOGUE.

Le gouvernement.

Suivant un projet sage et mûr,
On va former d'un triple mur

Autour de Paris la ceinture.
Vous ne la payerez qu'au fur
Et à mesure.

Les bourgeois.

Diable m'emporte, si j'endure
Qu'à nos frais on nous claquemure !
Il suffit de notre vieux mur.

Le gouvernement.

C'est un séditieux murmure,
Preuve d'un sentiment impur.

Les bourgeois.

Mais jusqu'aux dents être en armure
En temps de paix, c'est un peu dur.

Le gouvernement.

L'Europe veut nous faire injure ;
Chaque roi contre nous conjure :
Il faut donc aller au plus sûr.

Les bourgeois.

Toujours la vieille turelure !
Votre feinte n'est plus obscure :
Hors notre perte rien n'est sûr.

75.

LE BON SENS DU BADAUD.

Certain badaud parisien
Qui du monde ne savait rien,
Assistant un jour, dans la salle

Des députés, aux débats sur les forts,
Dont on voudrait garnir de Paris les abords,
Crut qu'il ne s'agissait que des forts de la halle.
Pourquoi, s'écria-t-il, seraient-ils détachés
Loin au-delà de la barrière ?
Ça gâte toute notre affaire.
Par quels bourgeois seront-ils là cherchés ?
Ils en sont, je parie, eux-mêmes très-fâchés.
Ils se postaient à leur aise au rivage,
En attendant quelque arrivage ;
Ils descendaient dans les bâteaux
Et chargeaient les sacs sur leur dos.
Puis, cette continue et contenante enceinte !
C'est une autre diable de feinte.
Ce qu'on porte au marché, sera taxé deux fois ;
On nous écrasera d'octrois.

76.

LA NOUVELLE TOUR DE BABEL.

À LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

*Février 1841.*

Si la tour de Babel a confondu les langues,
La vôtre a fait tenir de confuses harangues.
L'enceinte continue et les forts détachés,
Ce me semble, ont été tout au long rabâchés.
Les construire n'est point une pressante affaire.
Décrétez de l'argent : ensuite laissez faire.
Les cinq cents millions seront bien répartis,
Et Paris restera le même vieux Paris.

## 77.

### LA GÊNE INDÉCENTE.

Si jamais de la double enceinte
Le grand œuvre était accompli,
Paris serait, comme une fille, enceinte
Par l'effet d'une tendre étreinte,
Dont la taille, accusant un corset trop rempli,
A son air leste porte atteinte
Et la met dans un mauvais pli.

## 78.

### UN ÊTRE DE RAISON TRANSFORMÉ EN INDIVIDU VIVANT.

*Épigramme écrite en l'an 2000.*

L'argent, un haut rang, la puissance;
Le luxe, la magnificence;
L'air sournois, l'orgueil, l'insolence
Avec des gens en dépendance;
La plus servile obéissance
Au maître absolu qu'on encense,
Tant qu'il prodigue et récompense;
Mais quand il tombe en décadence,
L'ingratitude ou l'inconstance;
Du déshonneur la tolérance,
Le mépris de la conscience,
Furent nommés jadis en France
De ce monde la bonne part.

Des historiens sans critique,
En peignant cette république,
Ont pris un parti politique
Pour un personnage historique,
Pour un certain sieur Bonnepart.
Ce nom, mis à l'italienne,
D'où l'on veut que la souche vienne,
Devint Bonaparte plus tard.
Est-il mort, cet être équivoque,
Ce vieux fantôme, à notre époque ?
Plût au ciel ! mais je n'en crois rien.
Puisque la France encor l'invoque
Comme son dieu, son grand soutien,
Voyons, s'il lui fera du bien !

79.

LA FRANCE CONSTITUTIONNELLE DE 1830.

Par leur illustre nom les pairs sont les premiers,
Mais vieillis et caducs ils marchent les derniers.
La chambre des élus les traîne à la remorque,
Et les force à voter ce qu'elle au peuple extorque.
Tapi sous ces entours vit des Français le roi :
Il règne à petit bruit, tout en pensant à soi ;
Citoyen vertueux, bon père de famille,
Qui par l'économie et la prudence brille.

## 80. 81.

### SÉANCES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

A.

*Février 1842.*

Le président.

L'ordre du jour, messieurs, appelle
L'ennuyeuse et vieille querelle
Des incompatibilités
Entre employés et députés.

M. Ganneron.

Messieurs, il n'est pas équitable
Que les payés, à leur profit,
Puissent grossir le déficit
Qui déjà les payants accable.

En quoi sert au bien du pays
Un faquin de fonctionnaire
Qui, quittant tout, court à Paris ?
La bombance est sa seule affaire.

Les ministériels.

Pourquoi veut-on que les préfets
Se morfondent dans les provinces ?
Ils n'y laissent point de regrets,
Et sont ici traités de princes.

Nous sommes tous très-vertueux ;
Notre intégrité saute aux yeux.

Nous méritons pour récompense
Les emplois lucratifs en France.

L'opposition.

Si vertueux que vous soyez,
Nous ne voulons pas d'employés.
Autant de cette enceinte on chasse,
Autant aux nôtres feront place.

Se trouvant en minorité,
Vos patrons feront la culbute ;
Nous, devenus majorité,
Saurons profiter de leur chute.

Les ministres.

Si le ventre fait son devoir,
Nous conserverons la puissance :
Ce qui décide, est blanc ou noir,
Non la raison, ni l'éloquence.

Les boules noires sont pour nous. —
De huit nous avons l'avantage ;
C'est plus qu'il ne nous faut. Courage !
Nous pouvons nous moquer de vous.

B.

*Vers la fin de janvier 1844.*

Les austères.

Nos collègues ont fait de coupables manœuvres,
Notre roi ne veut plus avaler leurs couleuvres ;
Flétrissons-les en loyaux députés !

Les modérés

Ah! Messieurs, pensez-y! vous serez réputés
Exécuteurs des hautes œuvres,
Puisque flétrir les voleurs d'un fer chaud
C'est proprement l'office du bourreau.

82.

LE BEL HISTORIEN.

Beau sieur Mignet, ton histoire mignonne
Pour endormir les enfants serait bonne.
Ce que le monde a vu de plus affreux,
Tu le décris d'un ton si doucereux.
Le ridicule englouti dans l'atroce
Te semble donc une fête de noce ?
De révolution en révolution
Dégringolant, ta belle nation,
Se déchirant sous la convention,
Servile et basse envers Napoléon,
Puis désertant ce Corse fanfaron,
Appelant, repoussant la restauration :
Malgré ta phrase académique
Et ton jargon métaphysique
Sur la civilisation,
Conviens-en, beau Mignet, ta belle nation
N'a jeté qu'un vilain coton.

83.

LE CRITIQUE ZÉLATEUR.

Ayant dès sa jeunesse été pédant et sot,
Sur la fin respirant le zèle d'un cagot,
Pour souiller les banquets de la philosophie,
Laharpe de Phinée imita la harpie.

84.

LAHARPE CONVERTI.

Voyez ce flagellant avec mille apostrophes
S'exercer sur le dos des pauvres philosophes !
Ce pieux grimacier, voulant prouver sa foi,
Dit tout le mal d'autrui qu'il n'a trouvé qu'en soi.

85.

ÉCHANTILLON DU BON GOUT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

tiré de deux articles de son dictionnaire.

Il ne faut pas péter, nous dit l'Académie,
Plus haut que d'un chacun le cul ne le permet.
Et moi, je dis : Fi donc! La bonne compagnie,
Si bas qu'il soit lâché, ne souffre point de pet.

86.

LES RIVALITÉS DANS L'OCÉAN PACIFIQUE.

Un soudard te détrône, innocente Pomare !
Mais Peel crie à Guizot : Arrêtez ce barbare !

Guizot cède aussitôt et dit en grommelant :
Voilà donc l'amitié comme l'Anglais l'entend !
Prenons ce qu'il nous plaît ! dit la chambre seconde ;
Faisons-nous redouter aux quatre coins du monde.
Les Baptistes diront : Nous avons converti
Ces sauvages bénins ; à nous est Taïti.
Vivent les missions ! chante un frippier de Londre ;
Leurs ouailles pour nous sont des brebis à tondre.
Jadis ils marchaient nus en déhontés païens :
La culotte et la jupe en ont fait des chrétiens.

87.

HALCYONVILLE,

*l'une des îles fortunées.*

Sur une mer toujours tranquille
On voit surgir Halcyonville :
Ce sont des dieux les favoris
Qui dans cette île font leurs nids.

88.

NE VOUS EN METTEZ PAS EN PEINE.

Vous, jadis fiers Anglais, vous, arbitres des mers !
Laisserez-vous forger à l'Afrique des fers ?
Quand il faut protéger ses amis, rester neutre,
Convenez-en, c'est le rôle d'un pleutre.
L'Océan Pacifique, Alger, enfin Maroc,
Reprochent à John Bull d'être un stupide bloc.

89.

RENDEZ-VOUS AU PAYS DE SAPIENCE.

*Au mois de septembre 1845.*

La reine de Saba, la sultane navale,
Rend visite par mer au Salomon de l'Ouest.
On fait assaut d'accueil, chacun sa pompe étale ;
Et tout le peuple accourt au Tréport depuis Brest.
La cour est en émoi ! Vont-ils coucher ensemble ?
Ainsi fit Salomon ; Philippe lui ressemble.
Mais non ! le cœur faillit à ce roi très-chrétien
Pour imiter en tout le circoncis païen.
Il ramène humblement la reine sur la plage,
Sans qu'elle ait de son corps acquitté le péage.

90.

LES VINGT-SIX INFORTUNES ROYALES.

1.

PREMIÈRE INFORTUNE.

Un orage de mauvais augure.

Lors du départ de Louis-Philippe, la reine et le prince Albert voulurent accompagner leur hôte auguste de Windsor jusqu'à mi-chemin de Portsmouth. Sur ces entrefaites, un orage épouvantable éclata. Les éclairs, les coups de foudre renouvelés à chaque instant et suivis de torrents de pluie, forcèrent les voyageurs de part et d'autre d'abréger les moments de leurs tendres adieux.

Louis Philippe.

When shall we three meet again
In thunder, lightning, or in rain?

La reine et le prince Albert.

When the hurly-burly's done,
When the battle's lost and won.

2.

SECONDE INFORTUNE.

Les éléments soulevés.

L'amiral anglais en station à Portsmouth.

Ne vous embarquez pas, si vous m'en croyez, sire :
Braver cet ouragan serait un vrai délire.
La mer ne connaît point le plus grand potentat :
Elle vous noierait comme un chat.

3.

TROISIÈME INFORTUNE.

Un gîte refusé.

Louis-Philippe, devant la porte du château de Windsor.

Devant la porte du château de Windsor.
Me voici de retour : ouvrez, ma sœur Victoire !
Je meurs de froid, de faim ; je veux manger et boire.

La reine (à la fenêtre).

Monsieur mon frère, non! si tard je n'ouvre plus :
On n'a déjà que trop jasé de ma vertu. [1]

*(Elle ferme la croisée.)*

[1] La rime est insuffisante ; mais on n'exigera pas d'une princesse britannique qu'elle sache exactement les règles de la versification française.

91.

EXORDE D'UN POËME ÉPIQUE.

Je chante les amours du coq et de la cane.
La cane est complaisante, et le coq se pavane.
Pondra-t-elle des œufs d'un genre tout nouveau,
Une engeance amphibie entre la terre et l'eau ?
La cane porte en vain le nom de la victoire :
Le coq poursuit au loin une douteuse gloire.
Le légitime accueil de Henri son rival
A troublé son sommeil par-delà le canal, &c.

92.

LES AMOURS DU COQ ET DE LA CANE.

*Au mois d'août 1844.*

L'intimité de la cane et du coq
Devient funeste au sultan de Maroc.
Avec le coq craignant d'être brouillée,
La cane n'est qu'une poule mouillée.

93.

RÉPONSE AUX GAZETIERS FRANÇAIS
QUI PROVOQUENT UNE GUERRE NAVALE AVEC L'ANGLETERRE.

Vous voulez guerroyer? Que la galère vogue !
Invitez vos amis près du cap de la Hogue.
Aboukir, Trafalgar! quels noms harmonieux !
*Da capo!* c'est l'écho d'un million de vœux.

94.

PLAINTE DE LA REINE D'ESPAGNE.

Olozaga, le cruel, m'a fessée ;
Voyez, Messieurs, j'en suis toute blessée.
En me troussant je vous montre mon cu :
Est-ce bien là le respect qui m'est dû ?

95.

LES TROIS REINES.

*1843.*

Trois péronnelles couronnées
Font des états les destinées.
Mais point de prude Élisabeth !
Leur jeunesse va droit au fait.
Deux ont pris mari du bel âge
Et propre à l'amoureux hommage.
Les affaires y vont grand train :
Un poupon par an est certain.
La troisième est à peine éclose,
Mais il tarde au bouton de rose
Devenu la reine des fleurs,
D'éclipser ses royales sœurs.

96.

LE SERMENT POLITIQUE.

*A la fin de janvier 1844.*

Je jure égale obéissance
(S'entend, selon la circonstance)

A Bonnet-blanc et Blanc-bonnet.
Quand les partis mènent la danse
Il faut suivre la bonne chance ;
Quel qu'il soit qui l'emporte en France :
Je suis son fidèle sujet.

97.

LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE.

Le peuple souverain, c'est un drôle de corps :
Une mouche le pique, il prend aux dents le mors,
Il fait faux bond, se cabre et jette sangle et selle :
Mais, dès le lendemain, redevient haridelle.
Se roulant sur la paille il ne fait que péter,
Et se laisse à loisir comme un âne embâter.

98.

AVEU DES JOURNALISTES.

La liberté de la presse
N'a rien qui nous intéresse :
La liberté de mentir
Peut seule nous convenir.

99.

LES DOTATIONS.

*Le 1er juillet 1844.*

La nouvelle dynastie,
Ouvrant un énorme bec

Pour son coup de gueule, crie :
Messieurs ! nous sommes à sec.
Pour Dieu, faites-nous l'aumône !
Sans argent, que vaut le trône ?

100.

LE CONSEIL DU LÉGITIMISTE.

Remanger ce qu'on a vomi,
C'est là des chiens l'antique usage.
Imitez-les, peuple ennemi
D'un gouvernement ferme et sage !
Après deux restaurations
Qui des dégâts d'un cruel maître
Faisaient les traces disparaître,
Vous avez vomi les Bourbons.
Vous élûtes Louis-Philippe !
Mais, assailli des factions,
Pour filer il faut qu'il s'équipe.
Nouveaux ministres chaque instant ;
Un déficit toujours croissant ;
Partout l'émeute ou la cabale ;
Des députés criards et sots,
Qu'un sordide intérêt ravale,
Prodigues seulement d'impôts
Et qui vous payent de grands mots :
Était-ce un profitable échange ?
Il existe encor des Bourbons ;
Vous savez qu'ils sont doux et bons :
Je suis d'avis qu'on les remange.

## 101.

### LA RÉSIPISCENCE.

Il me semble voir le pape
Rire et se moquer sous cape,
Quand il voit l'humble maintien
Du nouveau roi Très-Chrétien.

Louis-Philippe réclame
Auprès d'un évêque, en vain,
Pour son petit-fils le bain
Du baptême en Notre-Dame.

Il donne un cruel défi
En faveur de ses Jésuites
Et de leurs œuvres maudites
Au pauvre roi d'Owaihi.

Au Grand-Prêtre catholique,
Expiant ses vieux péchés,
Par de nouveaux évêchés,
Il veut asservir l'Afrique.

Sa novice majesté
A grand' peur du sacerdoce ;
Le sceptre veut à la crosse
Prouver son humilité.

Bien souvent au moyen âge
Le plus puissant souverain
Allait, le bourdon en main,
À Rome en pélerinage.

Rome offre encor de nos jours
Aux rois déchus qu'on exile
Un paisible et sûr asile,
À défaut d'autres secours.

Sur un trône qui chancelle
Il semble donc bien permis
De gagner par un beau zèle
Au Vatican des amis.

102.

LA RÉCEPTION

DU RÉGENT PROBLÉMATIQUE DE FRANCE A METZ.

*Août 1844.*

Dans sa sotte harangue, un robin de province,
Dans sa fière réponse, un freluquet de prince,
Vendent la peau de l'ours des voisines forêts,
Qui bientôt a tous deux flanquera des soufflets.

103.

ECLAIRCISSEMENTS AUTHENTIQUES

SUR LE PRETENDU COEUR DE SAINT-LOUIS.

On vient de retrouver dans la Sainte-Chapelle
Le magnanime cœur du perruquier L'Amour.
C'était, n'en doutons pas, Anne, sa tendre belle
Qui sut l'ensevelir sous le sacré pourtour.
Ce galant perruquier n'était point un belître :
Boileau l'a célébré pour l'exploit du pupitre.

Son cœur sent le parfum de la pommade encor ;
Une boîte d'étain lui sert d'argent et d'or.

104.

LA SAINTE ROBE

ÉTALÉE A UN MILLION DE PÈLERINS.

Notre Seigneur n'avait qu'une seule tunique,
Elle était sans couture et d'un travail unique.
La Vierge tricota pour lui ce vêtement
Qui grandit, du bambin suivant l'accroissement.
Le sort en fut jeté par trois légionnaires,
Un fripier juif l'acquit d'un de ces militaires.
L'impératrice Hélène obtint ce saint habit :
C'est elle qui ce don à notre Trèves fit.
Il enfanta depuis vingt semblables tuniques
Qu'on révère partout, qui sont toutes uniques.
Argenteuil y prétend, mais c'est *in partibus :*
L'Allemagne s'en moque, et Trève a le dessus.

105.

FUREUR DES ÉVÊQUES

CONTRE LES INCRÉDULES DE LA SAINTE ROBE.

EN 1845.

La prêtraille
Se chamaille :
Bon, bon, bon !
Son délire
Ferait rire
Un Caton.

106.

O sancta Tunica!
Ora pro nobis.

UN HABITANT DE TRÈVES

A

MM. LES ACADÉMICIENS LE-PR. ET P.

On fait voir pendant trois dimanches
La sainte robe du Seigneur ;
C'est une autre paire de manches
Que du béat Louis le cœur.

107. 108.

O sancta Tunica!
Ora pro nobis.

PROPHÉTIES DE NOSTRADAMUS.

A.

Quand le Gaulois deviendra taciturne,
Quand cessera d'être un écervelé
Et n'aura plus le timbre tant fêlé :
Lors le gros lot lui tombera de l'urne,
Lors reviendra le siècle de Saturne,
Qui fut jadis siècle d'or appelé,
L'or n'étant point de vif-argent mêlé.
Car, sans repos le vif-argent s'écoule,
Quoi que l'on fasse, il se dissipe, il roule,
D'où vient le mal des révolutions,
Contraires tant aux rimes qu'aux raisons.
Si l'on ne peut les façonner en moule,
Vif-argentins ne seront jamais bons
Pour pièces d'or, ni même pour jetons.

B.

Quand démolis seront tous ces donjons
Qui de Paris font autant de prisons !
Quand le renard, des lucarnes du Louvre,
Rien tout autour que quais déserts découvre ;
Quand le hibou de ses lugubres cris
De Notre-Dame étourdit le pourpris,
Et quant, trottant par les Champs-Élysées,
Les loups par troupe y cherchent leurs curées :
Lors les Gaulois verront un siècle d'or,
Et leur franchise aura son plein essor ;
Lors les manants des lointaines provinces
Riches seront et fiers comme des princes.

109.

LE MICHEL TUDESQUE.

Jusqu'à quand ronflera ce gros Michel tudesque
Et ne sentira point sa force gigantesque ?
Chaque voisin le pince et rit de son sommeil.
Mais gare le réveil !

# PARODIES.

## RAPPORT AU ROI.

Sire,

Quoiqu'il m'en coûte d'affliger le cœur paternel de Votre Majesté, je ne saurais vous dissimuler que les barbiers de votre bonne ville de Paris sont de véritables bourreaux.

Votre Majesté se faisant la barbe elle-même, en quoi elle est supérieure à Caton, à Cicéron, et même au tyran Denys, n'a pas pu s'en convaincre par sa propre expérience.

Un seul trait suffit pour caractériser ces barbares barbiers. On trouve chez tous les parfumeurs de Paris une liqueur blanchâtre destinée à ôter le feu du rasoir. Cette expression ne serait pas comprise chez nos voisins.

C'est une douleur atroce, causée par des coups de rasoir à contre-poil. Souvent elle n'a pas encore cessé le lendemain, de sorte que les patients passent d'un purgatoire à l'autre.

Le chef-d'œuvre d'un mauvais barbier, c'est d'enlever la peau en laissant intacte la barbe tout hérissée qui la couvrait; et cependant on voit souvent opérer cela chez nous.

Aussi les barbiers de Paris jouissent de la plus mauvaise réputation non-seulement en Europe, mais aussi dans les autres parties du monde. En Chine, c'est une

farce populaire de représenter les grimaces d'un homme en costume européen sous le rasoir de ces massacreurs.

Toutefois, il faut convenir que ce défaut, comme tous les défauts de la grande nation, provient d'une vertu. C'est l'humeur guerroyante qui fait qu'aussitôt que l'on met un instrument tranchant quelconque entre les mains de nos Fiérabras, ils croient tenir un sabre, et le manient comme tel.

Par la même cause la chirurgie amputatoire est exercée chez nous avec un si brillant succès. Elle repeuple sans cesse, surtout depuis notre glorieuse guerre d'Afrique, l'Hôtel des Invalides d'individus réduits aux moindres dimensions par les opérations chirurgicales. On n'a pas encore réussi à amputer la tête sans nuire au reste de la personne : mais moyennant le système du progrès, cela viendra.

Le mal que je viens de signaler est moins grave dans les provinces. Comme les simples habitants des campagnes n'ont pas les instruments nécessaires pour se raser eux-mêmes, les barbiers de village acquièrent plus de facilité par la pratique. Il y a aussi dans quelques villes des barbières que la sensibilité du sexe rend plus compatissantes pour l'humanité souffrante.

Mais à Paris il est urgent de porter remède à ce mal qui, dit-on, a empiré depuis l'an 1830.

Les savants allemands, hommes fort empêtrés et incapables de se faire la barbe, accouraient autrefois en foule, pour tirer parti de nos bibliothèques et autres collections. Ils ne viennent plus. La perte qu'éprouvent par là les hôtels garnis et les restaurateurs n'est pas considérable. Mais les

membres de l'Institut sont privés de la moindre échappée de vue sur l'Europe savante.

Je connais un de ces érudits qui, terrifié par cette cruelle perspective, ajourne d'année en année un voyage à Paris, projeté depuis longtemps. Il veut faire croître auparavant sa barbe blanche à la Léonard-de-Vinci.

Puis donc, Sire, que nous marchons à la tête de la civilisation, il faut transplanter chez nous la science barbarasifique, la seule dans laquelle nous soyons en arrière des autres nations.

Par ces motifs je propose à Votre Majesté de créer une chaire de couréologie. Quelque exclusifs que nous soyons, il faudra la confier à un professeur allemand, ou scandinave, ou autrement de race germanique. Il n'y a rien à espérer des peuples néolatins.

L'auditoire pourra être établi au rez-de-chaussée de la bibliothèque nationale. Les savants allemands, la fréquentant tous les jours, profiteront de cette facilité; et les élèves auront l'avantage de voir rendre un menton parfaitement lisse, sans spasme et sans écorchure.

Le ministre de l'instruction publique.

## DISCOURS

### A PRONONCER DANS LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS SUR LA SUPPRESSION DES CINQ ACADÉMIES DE L'INSTITUT.

Messieurs,

Un gouverneur de Pondichéry, en passant aux grandes Indes, relâcha à Madagascar. Il avait des affaires à traiter avec un roitelet de cette île; il fut content de la complaisance du chambellan noir de ce prince, et en partant il

lui fit cadeau d'un complet habillement de cour : habit de velours cramoisi, richement brodé en or ; veste blanche de gros de Tours, brodée en couleurs ; culotte de satin noir ; bas de soie, escarpins à boucles ; chemise de batiste garnie de dentelles ; l'épée avec sa garde en acier brillanté ; le chapeau à trois cornes, doublé de plumes d'autruche. Enfin rien n'y manquait, c'était au grand complet. Le Madecasse, comme de raison, fut très-fier de cette parure, inconnue jusqu'alors dans son pays. Il endossait donc son habit de cour à toutes les fêtes, à toutes les présentations. Mais, vu qu'il n'avait aucune idée de blanchissage, et qu'il était sujet à de fortes transpirations, la chemise tomba la première en lambeaux ; les bas de soie et les escarpins, dans le sable brûlant, de même. La culotte ne put pas résister non plus aux gigottements continuels, gênés par un vêtement trop étroit : déchirée partout, elle finit par n'être plus présentable. Que faire ? Un tablier blanc de toile de coton, costume ordinaire des Madecasses, aurait juré avec le reste. Il prit son parti en homme déterminé, et résolut de porter au naturel les parties que la culotte avait couvertes. Sa peau luisante et noire comme du jais pouvait très-bien figurer la satin noir. En effet, la première fois qu'il parut ainsi à la cour, personne ne fit attention à ce changement, à l'exception pourtant de la reine, qui, dit-on, rougit sous le noir, déploya son éventail et lorgna au travers des bâtons.

Sur ces entrefaites un capinaine anglais ayant abordé à Madagascar, vit notre chambellan, toujours le chapeau sous le bras et l'épée au côté, et en fit une description fort plaisante.

Messieurs, je me suis permis de vous parler par allégorie, à l'exemple des orateurs de l'antiquité. La comparaison des parties du corps humain avec les différentes classes dont la société se compose, a été employée plusieurs fois : mais elle doit se modifier selon les temps et les peuples Menenius Agrippa compara le sénat romain au ventre. Cela ne se vérifie nullement chez nous. Certes, notre sénat, je veux dire la pairie dont je suis membre, n'est rien moins que ventru : j'en atteste mes joues creuses.

Le grand législateur Manou dit que les quatre castes sont issues du corps de Brahmâ : les prêtres qu'on nomme Brahmanes dans l'Inde, de la tête; les guerriers nobles, de la poitrine et des bras; les propriétaires industriels, du ventre; les ouvriers, des jambes. La première partie de cette allégorie clocherait chez nous. Notre clergé ne brille point par le savoir et la profondeur des pensées : au contraire, il s'en garde comme du feu.

Mais, en tout cas, la classe qui fait le travail matériel peut être comparée convenablement aux parties inférieures du corps, parce qu'elle doit toujours supporter le poids des organes les plus nobles. De quelle fureur de l'égalité qu'un siècle soit possédé, l'on ne saurait changer ce qui est dans la nature des choses.

Passons à l'application. Le gouverneur de Pondichéry, c'était Louis XIV; le Madecasse, la France de son temps. Il la doua d'un langage poli au lieu du jargon informe qu'on avait baragouiné jusqu'alors; d'une littérature, toute de cour; du plusieurs académies; enfin, d'une quantité d'édifices et autres ouvrages des beaux arts, la plupart, il est vrai, exécutés dans un goût maniéré. Mais il ne fit rien pour l'instruction du peuple, qui, par conséquent,

resta dans l'état de nature. L'Europe, éblouie par la richesse des étoffes et des broderies, admira l'œuvre de Louis XIV, et ne s'aperçut pas du manque de la troisième pièce: d'autant moins, que le maintien de ce personnage à demi nu était assez décent. Chez nous les classes inférieures ont le talent de cacher leur ignorance par un certain savoir faire.

D'autres temps arrivèrent : l'ancienne politesse fit place au cynisme et à la grossièreté. Alors la nudité devint un titre de gloire. Vous connaissez tous ce nom trop fameux qui constate la justesse de mon allégorie. Malheureusement il est consigné dans nos annales; la plume de nos Tacites à venir sera forcée à le retracer, quoique l'image qu'il présente, semble être plutôt faite pour figurer dans les bambochades de Pierre Laar que dans les tableaux tragiques de l'histoire.

Les anciens, quand ils avaient détruit une ville ennemie, en labouraient l'enceinte et semaient du sel dans les sillons, afin de marquer la stérilité future du sol. Telle a été notre révolution. Le soc niveleur a passé partout. Les anciennes institutions, une fois détruites, n'ont pu se relever. On ne refait point en rase campagne une forêt majestueuse de chênes centenaires. Mais les mauvaises herbes qu'on croyait avoir déracinées, les abus, les ridicules même, ont pullulé de nouveau.

Les académies ont été au nombre des mauvaises herbes. L'Assemblée constituante les avait supprimées, d'après les conseils d'un homme de génie, de Mirabeau. Le Directoire s'est avisé de les rétablir. Depuis, nous les avons vu flagorner également Bonaparte et les Bourbons.

Je vous propose aujourd'hui de les supprimer une seconde fois, au profit de l'instruction élémentaire, à laquelle toutes les classes de citoyens ont droit de participer. Les revenus des académies qui, ensemble, s'élèvent à un demi-million. seront appliqués à fonder successivement des écoles de village.

Messieurs, s'il ne s'agissait ici que de l'Académie Française, je pense que je n'aurais pas la moindre opposition à craindre. Depuis longtemps elle est devenue le plastron de tous les esprits malins. Sa pédanterie et sa nullité ont tourné en proverbe. On reconnaît bien là l'habit brodé du Madecasse, fané, troué aux coudes, usé sur toutes les coutures, d'ailleurs d'une coupe surannée. En voyant nos littérateurs faire parade de ce costume, tout homme de bon sens dira : Cela n'est bon qu'à être mis à la friperie.

Les autres académies trouveront peut-être encore des défenseurs. Je les attends de pied ferme. Je crois que Mirabeau et Champfort, qui a rédigé les pensées de son ami, en ont dit assez non-seulement sur l'inutilité des Académies, mais sur leur influence nuisible. Si l'on produit de nouveaux arguments en leur faveur, je saurai les réfuter.

Pour le moment je me borne à proposer à votre adoption la loi suivante :

Article 1er.

Les cinq académies, comprises sous le nom de l'Institut, sont supprimées.

Article 2.

Leurs revenus seront employés à fonder annuellement un certain nombre d'écoles de village.

## MA PROFESSION DE FOI.

Vers le milieu du huitième siècle, un moine anglo-saxon, saint Boniface, passa en Allemagne pour convertir les peuples germaniques qui étaient encore restés fidèles aux traditions de leurs pères. Il s'aperçût bientôt que les néophytes mêlaient souvent le culte des faux dieux à celui du Christ. On décréta donc dans le concile de 742 qu'on ferait prononcer aux convertis, après le *Credo,* une formule d'abjuration. Cette formule existe en vieux langage saxon : c'est un des plus anciens monuments de notre langue. La voici :

*End ec forsacho allum diabol.... wercum and wordum, Thunaer ende Woden, ende Freya, ende allum them unholdum, the hira genotas sint.*

« Et je renie toutes les œuvres et paroles du Diable, « Thor et Woden et Freya, et tous les démons qui sont « leurs associés. »

Je me propose aujourd'hui, de mon plein gré, sans l'admonition d'un concile, de faire quelque chose de semblable, mais en sens inverse. Depuis plus d'un demi-siècle j'ai suivi d'un œil attentif les événements qui ont changé la face de l'Europe. J'ai été quelquefois assez près de la scène d'action. J'ai vu crouler la république la plus respectable, jadis héroïque, alors déchirée par les factions. Des bouleversements destructifs se sont succédé avec une rapidité effrayante, ils se succèdent encore, et on n'y voit pas de terme, puisque tout ce qui devrait former la base inébranlable de l'ordre social a fait place à un désert de sable mouvant. Les passions déchaînées ont été partout

le mobile; les erreurs, les chimères, annoncées comme les révélations sublimes de la raison suprême, ont été les instruments. La plupart du temps j'ai été dans l'opposition, mais quelquefois j'ai été entraîné par le tourbillon; je me suis laissé leurrer par les promesses pompeuses d'une prospérité inconnue jusqu'ici. Aujourd'hui toutes mes illusions sont dissipées : je me hâte d'abjurer les doctrines dont la Babylone moderne est la source, et qui plongeront dans des malheurs sans issue tous les peuples qui ne savent pas se garantir de la contagion.

Les seuls progrès réels des Européens pendant cette époque ont eu lieu dans la physique expérimentale. Mais les applications qu'ils en ont faites aux arts mécaniques sont aussi funestes que celles d'une philosophie fausse et superficielle, qui a voulu refondre la société humaine dans le creuset de la théorie. D'autres inventions sont tellement puériles et minutieuses qu'elles servent à caractériser la mesquinerie de ce siècle. Je les ai donc comprises dans la même abjuration. D'autres enfin envahissent les beaux-arts, et y répandent le mauvais goût. Telles sont la lithographie et la gravure sur acier.

Si je n'avais pas voulu me borner aux productions contemporaines, j'aurais cité parmi les inventions pernicieuses la poudre à canon et l'art de l'imprimerie. Personne ne niera, je pense, que l'invention des armes à feu n'ait été suggérée par le démon. Si quelqu'un s'en avisait, je le renverrais au sublime morceau de l'Arioste. Quant à l'imprimerie, ma thèse pourra paraître plus paradoxale; mais je saurais la soutenir en cas d'attaque. Probablement on trouvera plus commode de me déclarer fou. A la bonne

heure! Je suis déterminé à vivre désormais en homme de la vieille roche.

*Guillaume Martell.*

## FORMULE D'ABJURATION.

Je renie toutes les œuvres et toutes les paroles du diable, ses fascinations sophistiques, ses promesses fallacieuses, ses innovations désordonnées, ses inventions funestes, importunes ou absurdes, savoir : la civilisation; le sucre de betteraves; la liberté de la presse; les allumettes à friction; le crédit public; la juiverie baronnisée; la publicité des sottises; l'éclairage par le gaz; la centralisation; les plumes d'acier; le système du progrès; les cravates noires; les constitutions bâclées; les machines à vapeur; la lithographie; les daguerréotypes; les mètres, kilogrammes, hectares, &c.; les éditions illustrées; la plaidoierie sentimentale; les circonstances atténuantes pour le parricide et l'empoisonnement; les procès criminels pour des croquignoles; le papier blanchi par des acides; la poésie horrible; les bougies stéarines; la souveraineté du peuble; la femme libre du Père Enfantin; la garde nationale; les mollets postiches; les professeurs suppléants; les soupes à la Rumford; les droits de l'homme; les droits réunis; les droits protecteurs; la thé-total-temperance-Société; le chartisme; le socialisme; le journalisme; l'industrialisme; l'utilitarisme; les filatures de lois; les filatures de coton; l'enfance condamnée aux travaux forcés; les arcs de triomphe érigés par les battus; la crême à la Austerlitz, &c., &c., &c.

# DIVERSES PIÈCES DE VERS FRANÇAIS,

## BAGATELLES.

### A MADAME DE STAËL

*après la réprésentation d'Agar.*

1806.

La plus touchante des actrices,
Des mères, des auteurs, reçois
De nos pleurs si doux les prémices!
Je ne sais laquelle des trois
Faisait plus des cœurs les délices :
Mais en hésitant sur le choix,
Dans ce ravissant assemblage
On aime, on admire à la fois
Toi, tes enfants et ton ouvrage.

### SOUVENIR

*ecrit dans l'album de madame Thomas Hope,*
*née Beresford,*
à Deepdeene, dans le comté de Surrey

1823.

Dans ces lieux enchantés la nature docile
Prête un nouvel éclat aux merveilles de l'art ;
Surtout la Grèce antique, en idoles fertile,
Frappe et captive mon regard.

Mais si dans ce palais, ou plutôt dans ce temple,
Il faut redevenir idolâtre et païen,
De tout ce que l'on y contemple
Peint ou sculpté, je ne choisirai rien.
C'est la vivante et belle image
De la bonté, de la candeur,
Qui répand tout autour le charme et le bonheur
Qui doit ravir le poëte et le sage;
C'est elle à qui j'adresse un humble et pur hommage.

### A MADEMOISELLE CHARLOTTE DE HAGN,
sur son rôle de farfadet
*dans une comédie de Shakespeare.*
1841.

Charlotte est transformée en un gentil lutin.
Et-ce étonnant? Elle lutine
Tous les cœurs par son air malin,
Par sa grâce dans chaque mine
Et son esprit aussi brillant que fin.

### SUR MON PORTRAIT DANS LA MAISON DE M. B.

Sur pierre mon portrait, c'est le cadeau d'un ladre;
Mais il reçoit son prix de la splendeur du cadre.

*

Das Bild trägt einen sonst nicht unberühmten Namen;
Doch seinen Werth und Glanz empfängt es von dem Rahmen.

1804.

Combien de fois je m'arrête
Au sommet de ce côteau!
Appuyé sur ma houlette,
Je regarde le hameau.

Je suis mon troupeau qui broute
Aux soins du fidèle chien;
Du vallon j'ai pris la route
Sans m'apercevoir de rien.

Là je vois des fleurs la pompe
Dans les prés s'épanouir.
Je les cueille, ah! je me trompe :
A qui puis-je les offrir.

L'orage, le vent, la pluie
N'accélèrent point mes pas:
Mais en vain je les essuie,
La porte ne s'ouvre pas.

Je vois l'arc-en-ciel paraître
Au dessus de sa maison;
Mais l'espoir ne peut renaître,
Elle a quitté ce vallon.

Elle fuit, elle m'évite
Peut-être au delà des mers.
Passe, mon troupeau, bien vite!
Mes regrets sont trop amers.

### PROJET D'UN NOUVEAU CULTE.

La vieille foi ne tient plus bon,
Il faut une religion ;
Mais où diable la prendra-t-on ?
C'est le siècle de l'industrie,
Dénué d'âme et de génie,
Surtout d'imagination.
Les filatures de coton
S'y trouvent seules à foison,
Réelles ou métaphoriques :
Savoir les calculs statistiques
Et les astuces politiques
Qu'on nomme constitution.
Proclamons dieu le Tourbillon !
C'est même un dieu d'ancienne date,
Célébré déjà par Socrate.
Il règne dans les cieux, dans l'air,
Il trace les chemins de fer,
Traverse à la vapeur la mer,
Et nous conduit droit en enfer.

### LA FÉLICITÉ CONJUGALE.

Un cocu visionnaire
Se fait une triste affaire,
Rongé du soupçon cruel
D'un mal qui n'est point réel :
Il lui faut de l'ellébore.
L'autre ne craint rien de tel.

De plein gré même il ignore
Qu'une épouse qu'il adore
D'un cimier son front décore :
Heureux ce sage mortel!
D'un ami discret la flamme
Embellit sa tendre femme,
Qui, partageant sa faveur,
Sait unir, de corps et d'âme,
Tous les trois pour leur bonheur.

### RÉFORME MATRIMONIALE.

L'édit sur la foi conjugale
Rendra chastes les dissolus.
Sous le règne de la morale
On ne verra plus de scandale,
Plus de catins ni de cocus.

### LEÇON D'ESPAGNOL.

Le Français à Madrid.

Expliquez-moi ce mot que le peuple rabâche :
Quand je passe, j'entends *Gavacho* tout autour.

Le laquais de place.

Ça ne mérite pas, Monsu, que l'on se fâche;
Aux étrangers ainsi l'Espagnol fait sa cour.

Le Français.

Et qu'est ce *Caraxo* qui tinte à mes oreilles ?

Le laquais.

Hildeputa! Monsu, ce mot fait des merveilles :
C'est l'instrument d'un vigoureux amour.

### LES AMOURS MUSICALES.

Idylle.

Lisette aime un galant trompette,
Qui pour elle brûle à son tour.
Chaque matin au point du jour
Sa fanfare éveille Lisette;
Et le soir, sonnant la retraite,
Il change en gros soupirs d'amour
Le bruit guerrier de sa trompette.
Elle répond par un doux chant,
Et cet accord si ravissant
Présage à ces deux cœurs novices
De la tendresse les prémices.

### VOEU DE SOBRIÉTÉ.

La Thé-total-tempérance-union
Ne permet point la moindre autre boisson.
Vin, rhum et punch, la bière et la cervoise
Sont remplacés par la tasse chinoise
Qu'on a nommée eau de foin autrefois.
Le peuple anglais en deviendra chinois.

A M. DOUDAN.

1844.

Cher Doudan, calme ta colère!
J'ai pour toi dans ma tabatière
Du bon tabac.
J'en conviens : j'ai fait fausse route.
Tiens! voici la petite goutte
De vieux cognac!
Quoique tes blâmes me ravalent,
J'invente des quatrains qui valent
Ceux de Pibrac.

ÉPÎTRE

DE MONSIEUR CHELEG, poëte-cuisinier,

A

MONSIEUR STUCKY, artiste culinaire [1].

1844.

Chef près un duc et pair, officier de la bouche,
Stucky! que votre soin pour mon palais me touche!
Vous m'envoyez de loin l'illustre saucisson
Dont se vante Bologne et qu'imite Lyon.
Il ragaillardira ma verve et mon génie ;
De voler dans vos bras, Stucky! je meurs d'envie.

[1] Cette épître était incluse dans la lettre suivante :

Monsieur mon bienfaiteur,

Voici ma lettre de remerciements à M. Stucky, dont le nom m'a été révélé par la déclaration de la Messagerie. Je réserve pour ma prochaine lettre chansons, épigrammes, parodies, aperçus historiques, philosophie, politique et autres balivernes. Je crains de

Hélas! j'étais jadis un voyageur dispos,
Je croquais de bons plats et disais des bons-mots;
Des dîners de Paris je hume encor l'amorce :
Mais les ans ont glacé mon courage et ma force.
Comme fait en hiver un prudent écureuil,
De mon nid chaud je n'ose outre-passer le seuil.
Autrement les matins, passant dans les offices,
De vos instructions je ferais mes délices.
Musée, académie, antiquités, beaux-arts,
Chambre des députés, rien n'aurait mes égards.
Foin! Une table exquise offre un plus beau spectacle.
Là le joyeux Comus bâtit son tabernacle,
Là ne pénètre point l'effort des factieux,
Rien n'y trouble la paix, comme au séjour des dieux.

### TARABALATIONES MONACHORUM COLONIENSIUM.

*Au mois d'Août 1840.*

1.

Quoique l'évêque encor lourdement récalcitre,
La besogne se fait moyennant son Chapitre.

m'être écarté un peu dans mes vers du ton épistolaire. Ne trouvez-vous pas, Monsieur, que cela ressemble assez au style épique de la Henriade?

Tout à vous.

Bonn, 16 mars 1844.

P. S.

Ne croyez pas que ce soit une vaine prétention de me nommer poète-cuisinier; j'invente de nouveaux potages, je prépare dans la perfection la tête de veau en tortue : je pense avoir retrouvé la bombe à la Sardanapale, dont le grand Frédéric parle avec extase, mais sans la définir.

2.

Grande fut d'Hermès l'hérésie :
Il voulut préparer la foi
Par un peu de philosophie,
Au lieu du simple mot : Je croi.

Certain jésuite Peronne
Est devenu le champion
De la cour de Rome, qui tonne
Contre tant d'irréligion.

Pleins d'une juste confiance,
Nos jeunes théologiens
Se sont moqués de l'ignorance
De ces cagots ultramontains.

3.

Nous maintiendrons la loi des mariages mixtes
En dépit des Léons, Grégoires et Calixtes.

4.

Par la bonté du Roi, qui n'a point son égale,
L'évêque est de retour en sa ville natale.
Là, comme dans son vieux manoir,
Il fume du tabac du matin jusqu'au soir;
Et ses cousins de Westphalie,
Tous les Thunder-den-Tronckh des plus nobles maisons,
A leur Saint tiennent compagnie
Pour la pipe et les oraisons.

### JOHN BULL.

John Bull est grand mangeur de bœuf,
Son ventre en est plein comme un œuf,
Mais sa tête est vide d'idées.
Il ne comprend pas les pensées
Des grands esprits d'un autre temps,
Qu'il maudit comme mécréants.
Le catéchisme et la sottise
Dominent l'anglicane Église.
Des prébendes l'avidité
Est l'âme de leur piété.

### PORTRAIT DE G........ III.

Les contradictions ressemblent à la fable,
Que sut concilier cet homme mémorable :
Prince d'Orange et roi des libres Hollandais,
Héros toujours battu, stathouder des Anglais.

### VERS

*adressés à M. B..., président du comité académique pour la nouvelle édition des œuvres de F.......,*

après l'achèvement de l'ouvrage,

en 1843 + x.

Non, cher B...., votre édition
Ne vaut pas mieux que la première ;
Toutes deux, sans prévention,
Font peu d'honneur à la grammaire.

Commençons derechef tous deux
A mieux corriger notre ouvrage,
Et pensons que c'est un hommage
Que nous rendons à nos neveux.

### ŒUVRES POSTHUMES DE FRÉDÉRIC II. TOME VIII. POÉSIES.

#### CODICILLE.

(Page 127.)

Là-bas, un autre fou, roi de nouvelle date,
Se pavane et s'encense en vainqueur du Croate,
Mais bourgeois-gentilhomme il prétend être intrus
Chez ces vieux souverains, si fiers et si bourrus ;
Un refus à sa suite attire une bataille.
De tous ses ennemis le scélérat se raille ;
Mais devenu vieux loup, n'ayant griffes ni dents,
Ses voisins sont en paix à l'abri de ses ans,
A moins que le démon qui l'obsède et l'inspire
Ne verse encor sur eux les flots de sa satire.

Dans la proximité des États de ce roi
Sur un peuple abruti, sans police et sans loi,
Il est un souverain, vrai roi de l'anarchie,
Élevé par hasard à cette monarchie,
Amoureux de ruelle, et prince sans vigueur,
Il est Russe, il est Turc, rien dans le fond du cœur :
Tandis que la discorde à ses yeux se déchaîne,
Que le royaume en feu ne se soutient qu'à peine,
Tranquille en son palais, son âme est sans ressort,
Il laisse la fortune arbitre de son sort.

Là, je vois sur le trône une habile catin.
Étrangler son mari n'était qu'un tour malin;
Il l'avait mérité par son long cocuage.
Elle devint d'abord l'idole de notre âge.
Mère de ses sujets, elle fait des heureux;
Tous ses gardes du corps se partagent ses feux.
Mais, lassée à la fin de tous ces Oursomanes,
Elle abaissa le Turc et ses croissants profanes.
Oui! de Sémiramis par ses vastes désirs
Elle sut égaler la gloire et les plaisirs.

## POÉSIES DIDACTIQUES.

### A M. ALBERT ........

### 1.

### LE PROBLÈME PYTHAGORICIEN.

Pythagore jadis mit un problème en vogue;
Platon sut l'expliquer dans son beau dialogue,
Intitulé Ménon, en géomètre expert :
D'une oreille attentive écoutez, cher Albert!
Un triangle rectangle est l'objet de ma muse :
Le côté le plus grand s'appelle hypoténuse;
Les deux autres côtés, renfermant l'angle droit,
Cathètes sont nommés : je les montre du doigt.
Maintenant appliquez d'une main ferme et sûre
A chacun des côtés d'un carré la figure :
L'un à l'hypoténuse, aux deux cathètes deux.
Quelque inégalité que l'on remarque entre eux,
Les carrés latéraux, pris ensemble, au troisième
Seront toujours égaux. — Résolvez ce problème! —

Votre front, je le vois, se couvre de sueurs;
Consultez au collége un de vos professeurs!

### LA SEMAINE PLANÉTAIRE.

2.

Des courses du soleil dans les cieux la durée
Fut par l'Égypte antique avec soin mesurée.
De la clepsydre l'eau vingt-quatre fois s'enfuit :
Douze fois dans le jour et douze dans la nuit.
Chaque heure pour régent eut sa propre planète,
La Lune la dernière et Saturne à la tête.
Car des astres errants le cercle était tracé
Autour de notre globe, au centre alors placé.
Saturne, Jupiter, Mars, le dieu de la guerre;
Le Soleil dont l'éclat illumine la terre;
L'étoile de Vénus, déesse des amours;
Mercure; enfin la Lune au variable cours :
Égaux en leur empire, entre eux ils se partagent
Les heures et les jours qui les destins présagent.
L'astre qui, chaque fois, arrive le premier,
Régent de l'heure, l'est aussi du jour entier.
Trois fois sept avec trois fait le nombre vingt-quatre;
De Saturne au Soleil il faudra donc s'abattre.
Le dimanche par là succède au Samedi,
Et par un saut pareil nous passons au Lundi.
D'après la même règle, avec votre esprit leste,
De la semaine, Albert, vous devinez le reste.
Ainsi vous deviendrez un astrologue expert :
Le livre des destins sera pour vous ouvert.
Je n'entre point ici dans la théologie,
Qui n'a rien de commun avec l'astrologie.

Le premier jour aux Juifs du septième tint lieu,
La semaine chrétienne est prise au beau milieu;
Et d'avoir conservé des dieux païens le culte,
Aux mystères sacrés c'était faire une insulte.
On voit dans l'almanach Freya, Wodan et Thor;
Mars, Vénus et Mercure y figurent encor.
Dans le calendrier l'Égypte nous domine,
Et du vieux Nekepso vous suivons la doctrine.

### L'ÉCONOMIE DU RÈGNE ANIMAL.

Ce qui vit et se meut sur la terre et dans l'air
Au règne végétal parfois se ravitaille.
Mais il n'y suffit point : les glaces de l'hiver,
Les déserts sablonneux, et la stérile mer
Refusent tout produit; des brutes la marmaille
Doit réciproquement se servir de mangeaille,
Car la nature entière est un marché de chair.
Chacun pour son repas livre à l'autre bataille,
Et la guerre est partout, jusqu'au fond de l'enfer.
Admirons, imitons le divin Pythagore,
Qui voulut nous soustraire à la commune loi !
Que l'homme ne soit plus un monstre carnivore
Et ne souille jamais le dieu qu'il porte en soi.

### GROUPE D'UN CENTAURE ET D'UNE CENTAURESSE.

Dans les beaux-arts l'antique Grèce,
En alliant à l'homme une animale espèce,
A su former des monstres élégants.
Le centaure et la centauresse,

Attelés à des chars, par les prés bondissants,
Pleins de vigueur, de fierté, de souplesse,
En sont des modèles brillants.
Ce couple quadrupède a le double avantage
D'assouvir l'amoureuse rage
Comme animaux et comme humains.
L'homme-étalon sait baiser la sauvage,
Et presser d'un beau sein les contours sous ses mains.
Tandis qu'il saillit sur la croupe
De la cavale, et couvre ses appas,
Pour resserrer ce voluptueux groupe,
Elle l'enlace entre ses bras.

# LOGOGRIPHES.

MOTS DES 60 LOGOGRIPHES.

1. Banqueroute.
2. Pantalon.
3. Agamemnon.
4. Capacité.
5. Faribole.
6. Bouclier.
7. Boileau.
8. Monstre.
9. Moisson.
10. Accaparer.
11. Vigilance.
12. Bourguignon.
13. Coqhéron.
14. Course.
15. Charpie.
16. Veste.
17. Château.
18. Décent.
19. Bataille.
20. Gloire.
21. Leste.
22. Moineau.
23. Verseau.
24. Qu'est-ce que c'est.
25. Motif.
26. Vol.
27. Gribouille.
28. Martingale.
29. Monde.
30. Fil.
31. Beaupré.
32. Conte.
33. Mule.
34. Dondon.
35. Bonbon.
36. Cimeterre.
37. Trente.
38. Milan.
39. Prévision.
40. Canons.
41. Rampant.
42. Sombrer.
43. Flotte.
44. Sicile.
45. Hallebarde.
46. La Haye.
47. Échec.
48. Pô.
49. Hommes, sommes.
50. Mère.
51. Bac, pont.
52. Pompadour.
53. Rien.
54. Lande.
55. Cornemuse.
56. Ellipse.
57. Aujourd'hui.
58. Ampoule.
59. Dunquerque.
60. Coutelas.

## LOGOGRIPHES.

1.

Mon premier est une institution très-utile au commerce ; mon second en est un moyen même indispensable ; mon tout est pernicieux pour le commerce.

2.

Mon premier est une divinité grecque ; mon second est une partie du corps qu'il ne faut jamais montrer à l'ennemi ; mon tout est un personnage de comédie.

3.

Mon premier est une charge militaire chez les Turcs ; mon second un fameux monument égyptien ; mon tout un personnage de tragédie.

4.

C'est un mot de huit lettres. Les trois premières signifient une espèce de montagnes ; les quatre dernières un assemblage d'habitations ; les quatre lettres du milieu (c'est-à-dire, en retranchant les deux premières et les deux dernières) en français ne signifient rien par elles-mêmes : mais c'est la première moitié du nom d'une qualité très-salutaire dans la vie privée et publique.

Par la solution vous me prouverez que vous possédez le tout.

5.

Ma premiere moitié est un verbe latin à l'infinitif; ma seconde moitié est un substantif grec, dont la voyelle finale est seulement devenue brève. Mon tout signifie que cela ne signifie pas grand' chose.

6.

Si mon premier est méchant, il faut lui appliquer l'action exprimée par mon dernier. Il serait imprudent de lever mon tout sans motif, mais on peut très-bien s'en couvrir dans l'occasion.

7.

La première syllabe est un verbe français à l'impératif. Cela est exact pour la prononciation, mais quant à l'orthographe il y manque une lettre. La seconde syllabe est un substantif avec son article. Le tout est le nom d'un écrivain beaucoup trop vanté; et ce nom semblerait être une invitation satirique à lire ses œuvres.

8.

J'inspire l'horreur; mais ôtez-moi une S au milieu, et vous pourrez me mettre dans votre poche.

9.

Deux syllabes. La première est une division du temps, la seconde une classe de sensations. Le tout est fort important pour le bien-être des peuples.

10.

Quatre syllabes. Les deux premières sont le nom latin d'une femme connue dans les traditions fabuleuses des

Romains. Les deux dernières sont un verbe français qui, comme transitif, appartient à l'escrime ; comme verbe réfléchi, c'est une occupation favorite du beau monde. Le tout est un abus très-mal famé dans le commerce.

11.

Neuf lettres. Les quatre premières, en y ajoutant un E muet, sont un terme de marine ; les cinq dernières sont une arme ; trois lettres du milieu sont le nom espagnol d'un personnage comique. Le tout est une vertu très-nécessaire aux marins et aux militaires.

12.

Onze lettre. Les cinq premières sont un assemblage d'habitations ; les sept dernières sont une expression familière pour des accidents fâcheux. Remarquez que la cinquième lettre est employée deux fois, comme finale du premier mot, et comme initiale du second. Le tout est le nom d'un peuple.

13.

Une rue de Paris, qui porte le nom de deux animaux, ou d'un seul, comme il vous plaira.

14.

Mon tout est un exercice ; ôtez la lettre finale, cela devient une étude ; ôtez encore la finale, c'est une chose commode dans les maisons et un inconvénient inséparable des monarchies ; ôtez encore la finale, c'est une partie du corps. Si après tous ces retranchements vous enlevez la lettre initiale, ce sera de deux choses l'une. Mais si vous enlevez à mon tout en même temps l'initiale et la finale, c'est un animal.

15.

Ma première partie est poétique et héroïque, la seconde au contraire est ridicule, surtout dans le sens figuré. Si vous enlevez à mon tout la lettre initiale, cela devient un monstre; si vous enlevez à ce monstre l'avant-dernière lettre, c'est un instrument de musique. Mon tout, quoique fort utile, se fait en défaisant.

16.

Une pièce d'habillement. En retranchant la lettre initiale vous en ferez le nom d'une famille illustre; en retranchant de ce nom la lettre finale, le nom d'une région.

17.

Mes quatre premières lettres sont le nom d'un animal qui a de l'aversion pour la chose désignée par les trois dernières. Mon tout est réel ailleurs; en Espagne ce n'est qu'une chimère.

18.

Deux syllabes. La première est l'instrument d'un jeu de hasard, la seconde un nombre. La bonne société est très-sévère à l'égard de mon tout.

19.

Les trois premières lettres sont un verbe français à la troisième personne du singulier; les cinq dernières sont un autre verbe au subjonctif. Lorsqu'on entreprend mon tout, il est douteux si l'on pourra employer le premier verbe dans l'actif, ou s'il faudra le mettre au passif.

20.

En ôtant la lettre initiale, vous en ferez le nom d'un fleuve; en ôtant à ce nom la lettre finale, le nom d'un animal. Si vous retranchez encore de ce nom la dernière lettre, cela devient une chose infiniment puissante.

Beaucoup d'hommes préfèrent deux lettres que je contiens, à mon tout.

21.

Je suis une qualité équivoque dans le sens moral, bonne dans le sens matériel. Mais lorsque dans la dernière acception vous me trouvez excessive, vous pourrez m'employer comme un correctif, en me dépouillant de la lettre finale.

22.

C'est une espèce d'oiseaux. Otez la forme du diminutif, et ce sera une classe d'hommes. Demandez à l'Académie la cause de ce bizarre rapprochement. A mon avis c'est un trait de satire.

23.

C'est un mot composé, quoiqu'il n'en ait pas l'air. En divisant les syllabes d'après la prononciation et l'orthographe, vous trouverez en effet deux mots complets, mais ce ne sont pas ceux dont le tout est formé. Il faut enlever au second la première lettre et en faire la finale du premier. Alors le second est en effet le mot qu'il nous faut. Mais le premier n'a qu'y faire, jusqu'à ce que vous lui aurez restitué une voyelle élidée. Alors vous aurez en même temps la vraie étymologie, la figure sous laquelle cet être imaginaire est représenté et sa signification.

24.

Trouvez-moi une phrase composée de six mots, et de quatre syllabes seulement.

25.

Un mot simple de cinq lettres qui, néanmoins, contient deux mots. Le second est le nom d'un arbre ; le premier est ce que vous cherchez en ce moment. Le tout détermine toutes les actions humaines.

26.

Sur la terre je suis blâmé et puni séverement. En l'air je ne mérite ni l'un ni l'autre, au contraire, je suis une faculté qu'on pourrait envier.

27.

Je suis un personnage fabuleux, qui a tourné en proverbe. Le procédé bizarre qu'on m'attribue, je l'ai en commun avec une espèce d'animaux, dont le nom ne diffère du mien que par deux lettres.

28.

Mon premier est le nom d'un saint très-populaire, devenu par conséquent un nom de baptême. Ma seconde moitié est une maladie fâcheuse, mais sans danger et presque ridicule. Mon tout est souvent utile dans le manége.

29.

J'embrasse tout. En me donnant une épithète, qui semblerait devoir m'amplifier ou m'orner, on me retrécit prodigieusement. Otez-moi la lettre du milieu, et je domine

encore les nations et les siècles. Otez ensuite la première lettre, et je deviens un genre de poésie, qui n'est apprecié que par les connaisseurs. Rétablissez le mot entier, ôtez-en la première lettre, et vous me verrez occuper encore un vaste espace.

30.

Je ne me compose que de trois lettres, aussi je suis très-mince. Ajoutez la marque du pluriel, et je pourrai devenir un singulier d'une tout autre importance.

31.

Séparez les deux syllabes dont je me compose, vous croirez lire un substantif précédé de son épithète, et votre imagination vous transportera dans une campagne bien cultivée. Toutefois je ne suis qu'un morceau de bois sec, et vous ne découvrirez mon utilité qu'en naviguant sur mer.

32.

J'amuse ou j'ennuie : c'est selon. Changez ma lettre du milieu, mais sans altérer la prononciation, et je deviendrai un titre. Après cette lettre ainsi modifiée insérez une autre, toujours sans altérer la prononciation, et je deviendrai un travail quelquefois compliqué, mais souvent nécessaire. Heureux celui qui sait me rendre quand on me demande!

33.

Le pape me porte et je porte le pape. C'était au moins l'usage autrefois.

34.

Simple, je suis une chose que tout le monde reçoit volontiers : doublé, je deviens une personne ridicule.

35.

Simple, je suis un éloge universel ; doublé, je fais les délices de l'enfance.

36.

Mon premier est altier, et souvent lève la tête fort haut ; mon second est humble et souffre qu'on lui passe sur le corps. Mon tout est une arme guerrière ; changez-y deux lettres seulement, et vous en ferez un séjour de paix perpétuelle.

37.

C'est un nombre et en même temps le nom d'une ville, devenue célèbre par un seul événement.

38.

C'est un oiseau de proie et le nom d'une grande capitale.

39.

Je suis d'une haute importance dans les affaires, surtout en politique ; on ne m'acquiert que par l'esprit d'observation et l'expérience. Mais si vous m'ôtez la première syllabe, je deviendrai presque une chimère.

40.

L'Église nous a réglés, et nous réglons l'Église à notre tour. Nous sommes également décisifs dans les affaires

ecclésiastiques et dans les siéges et les batailles. En musique, nous ne sommes qu'un jeu capricieux.

41.

Dans le blason je suis l'épithète d'un lion; dans la société, d'un adulateur.

42.

Comme verbe, je suis un accident funeste. Otez la lettre qui marque l'infinitif, j'exprime et j'inspire encore la tristesse. En m'ôtant la première lettre, vous pourrez m'adoucir à volonté. Refaites-moi verbe, et vous m'employerez dans le dessin.

43.

Je suis une multitude de grands objets. Néanmoins les quatre lettres qui restent après m'avoir enlevé les deux dernières, suffisent encore pour me porter.

44.

Mon nom appartient à moi seul. Néanmoins, dans le langage de la diplomatie, on m'a fait deux.

45.

Mon premier est une espèce de marché. Mon second était le nom des poëtes chez une nation ancienne. Mon tout est une arme dont la mode a passé, excepté chez le pape et le roi d'Angleterre.

46.

L'enclos champêtre d'un pré ou d'un verger est devenu le nom d'une grande résidence qui n'a ni murs, ni remparts, ni enclos quelconque. La connaissez-vous?

47.

Je suis agréable à donner, fâcheux à recevoir, même dans le jeu auquel j'appartiens, à plus forte raison dans la guerre.

48.

De tous les fleuves de mon pays j'ai le nom le plus court, le cours le plus long, le lit le plus large et le volume d'eau le plus considérable.

49.

Nous sommes deux rimes obligées et presque inséparables, mais seulement au pluriel; au singulier nous n'avons rien en commun. Quand vous aurez trouvé l'une de nous au bout d'un vers alexandrin, soyez sûrs que l'autre ne tardera pas d'arriver. Consultez les poëtes! Vous autres, qui n'écrivez que de la prose, vous n'êtes pas hommes à nous deviner, quoique nous vous ayons déjà trahi notre secret.

50.

Quand vous m'appelez belle,
Je ne suis point réelle;
Mais, quoique féminin,
Vous pourrez à ma tête
Placer une épithète
Du genre masculin.

51.

Trois lettres suffisent comme moyen de passer une rivière; mais quand on peut en avoir quatre, cela vaut mieux.

52.

Pour faire de mon premier un instrument utile ou un spectacle magnifique, il faut y joindre un E muet. Mon second est un fleuve. Mon tout fut le nom d'une beauté célèbre, devenue grande dame aux dépens de sa vertu. Je me trompe : la vertu était déjà perdue d'avance.

53.

Je suis quelque chose en effet,
Non l'opposé de quelque chose.
L'Académie a, dans sa glose,
Ce dont je reste stupéfait,
Pris le change à mon sujet.
La négation qu'on m'appose,
Et celle même qu'on omet,
Produit cette métamorphose
Qui n'est pas de mon propre fait.
Mais l'Académie, on le sait,
N'a d'esprit qu'une mince dose;
Et quoique je sois peu de chose,
Je me moque de son arrêt [1].

[1] UN AMI DE L'AUTEUR LUI RÉPONDIT :

*Rien*, en effet, est quelque chose,
Et vous me le prouvez très-bien.
Si notre public parisien
Méconnaît la métamorphose
Que subit ici le latin,
Vous lui direz, des bords du Rhin,
Qu'avant cette métempsycose,
*Rien* tenait, sans débat, sans glose,
Le rang *d'être* chez le Romain.
Modeste, petit, menu, fin.

54.

Je suis de l'allemand pur : seulement en français on m'a donné une terminaison féminine. Mais à l'égard de la signification je suis terriblement déchu : au lieu du genre. je ne désigne plus qu'une mauvaise espèce. Cherchez-moi sur la carte.

55.

Pour trouver mon premier, il faut descendre jusqu'aux bêtes ; pour trouver mon second, il faut monter jusqu'aux dieux. Mon tout est un instrument de musique qui met en fuite les oreilles délicates, mais qui charme néanmoins la population rustique de quelques pays.

Toujours empêché dans sa pose,
Se serrant contre son voisin,
Sans souffrir qu'on le décompose,
Dans la phrase, sans un soutien,
Votre client rarement ose,
Hasarder son louche maintien.
Bien que sur lui le sens repose,
On croit qu'il y met peu du sien.
On lui fait tort : en bon chrétien,
En philosophe, en grammairien,
Vous avez défendu sa cause.
Faites donc son apothéose :
J'en prends acte ; et je m'en souvien,
Car, si des lenteurs de ma prose
Votre muse lassée enfin,
Se décourageant, et pour cause,
Veut un jour me réduire à *rien*,
De grâce, qu'elle songe bien
Que, pour faire mentir la glose
De notre ordre académicien,
*Rien* doit être encor quelque chose.

56.

Comme figure géométrique, j'ai transformé la science à laquelle on m'a appliquée. Comme figure grammaticale, je donne souvent de la vigueur au style.

57.

C'est un composé de quatre mots : une lourde paraphrase d'une idée fort simple. Mes trois dernières lettres, dont l'une n'est pas prononcée, exprimaient anciennement le tout. Il en est encore ainsi dans l'espagnol.

58.

C'était un vase sacré, tenu jadis en grande vénération. Je le crois perdu. De nos jours on a voulu le mettre en avant dans une occasion solennelle, mais il n'a pas fait preuve de sa vertu miraculeuse. Mettez un accent sur la finale, cela deviendra un défaut du style, aujourd'hui très-commun en France.

59.

C'est un port de mer français, dont le nom se compose de deux mots flamands ; c'était sans doute dans l'origine une description exacte du lieu.

60.

Je suis las — c'est moi, l'auteur, qui parle, — je suis las de faire des logogriphes. Coûte que coûte, j'en veux finir. N'allez pas, avec quelques débris de ma phrase forger une arme meurtrière pour me faire peur.

A MONSIEUR A. DE B.

Rimerai-je tout seul un triste soliloque?
La bêtise entre nous doit être réciproque.

---

Mots pour des logogriphes : Franc. — Corbeau. — Voltaire. — Facétieux, factieux. — Plaisance. — Malherbe, Malesherbes, &c.

On demande aussi l'étymologie des mots suivants : Onchez. — Parole. — Douane. — Agacer. — Forcené. — Saugrenu. — Malotru. — Marmotte. — Canapé. — Baldaquin. — Gêne. — Toutes ces étymologies sont certaines et évidendes ; quelques-unes présentent un interêt historique.

# SENTENCES INDIENNES.

DU

POËTE BHARTRIGARI.

1.

L'eau unie à un fer rougi, perd même son nom ; elle brille de l'éclat d'une perle sur une feuille de lotus ; tombée dans l'Océan sous l'influence de l'arcturus, au fond d'une huître garnie de nacre, elle se transforme en perle. C'est ainsi que les qualités se détériorent, se maintiennent et se perfectionnent, selon les liaisons qu'on forme.

2.

Lorsque je ne savais rien du tout, je courais au hasard comme un éléphant furieux ; je croyais tout savoir, telle était mon outre-cuidance. Quand peu à peu j'eus compris quelque chose dans la société des sages, alors j'ai dit : Je ne suis qu'un sot, et la fièvre de mon orgueil s'est calmée.

3.

Les objets de nos désirs, quand même ils resteraient longtemps en notre possession, doivent partir nécessairement. Puisque la séparation est la même, pourquoi l'homme ne les abandonne-t-il pas spontanément ? Lorsqu'ils nous

quittent selon leur propre caprice, ils nous causent d'affreux chagrins; au contraire, lorsque nous y renonçons librement, ils nous laissent le bonheur immense de la tranquillité.

4.

Comme une mère est toujours pleine de pitié pour son enfant, soit qu'elle le caresse ou le frappe, tel est le maître de l'univers lorsqu'il récompense la vertu et châtie les fautes.

5.

Pensée frivole! vous pénétrez dans les profondeurs ténébreuses, vous vous élancez jusqu'au-delà des cieux, vous parcourez tous les points de l'horizon : et dans ce vagabondage vous ne vous rappelez jamais cet être divin tout spirituel qui est caché au fond de l'âme! Par qui serez-vous donc délivrée des liens de la matière?

6.

La politique des rois prend des formes variées comme une habile courtisane : elle est franche et mensongère, hautaine et flatteuse, cruelle et compatissante, avare et généreuse, dépensant toujours et se procurant toujours de grands revenus.

7.

A la lueur d'une lampe, auprès de mon foyer, à la clarté des étoiles, de la lune et du soleil, loin des yeux de gazelle de ma bien-aimée, le monde est plongé pour moi dans les ténèbres.

8.

### LES CAPRICES DE L'AMOUR.

Celle à qui je rêve sans cesse, me dédaigne; le rival qu'elle me préfère est épris d'une autre femme; telle beauté aussi languit vainement pour moi : honte à elle, à lui, à l'Amour, à celle-ci, et à moi-même!

9.

Le visage est sillonné de rides, la tête marquée de cheveux blancs, la force de tous les membres se relâche : l'ambition seule conserve l'ardeur de la jeunesse.

10.

### LE VIEILLARD.

Le goût des plaisirs l'a quitté; la fierté que lui inspirait une mâle vigueur est tombée; ses compagnons d'âge dont l'amitié faisait le charme de sa vie sont partis pour un meilleur monde; il ne se soulève que lentement à l'aide d'un bâton; d'épaisses ténèbres offusquent ses yeux; et ce corps débile, hélas! tremble encore devant son seul remède, la mort!

11.

Son enfance a duré quelques instants; sa jeunesse fougueuse, adonnée à l'amour, pas davantage. Tantôt il a été dépouillé de son bien, tantôt comblé de prospérités. Enfin, quand son corps est usé par la vieillesse, vers la fin de ce drame mobile, semblable à un acteur qui se serait peint le visage de rides, l'homme disparaît de la scène derrière le rideau qui couvre l'entrée du palais de Pluton.

12.

Personne ne peut vivre dans l'intimité d'un roi qui s'abandonne aux accès de la colère. Le feu, approché de trop près, brûle même le prêtre qui officie.

13.

Quelques revers qu'éprouve un homme persévérant, son courage n'en est point abattu. Vous avez beau renverser un flambeau, la flamme se relève toujours vers le ciel.

# ESSAIS PHILOSOPHIQUES
## ET HISTORIQUES.

# ESSAIS PHILOSOPHIQUES
# ET HISTORIQUES.

## APERÇUS HISTORIQUES,
## PARABOLES, DOUTES ET PROBLÈMES.

### I.

### LA VOIX DU ROCHER.

PARABOLE.

Au milieu d'un grand fleuve plusieurs moulins demeuraient à l'ancre. Les meuniers qui les habitaient y étaient nés, ils ne les avaient jamais quittés, ils n'avaient eu aucune communication avec les habitants des deux rives, ils n'étaient pas même sûrs qu'il y en eût. Ne me demandez pas qui leur apportait le blé à moudre, ni comment ils se procuraient les denrées nécessaires. On me passera bien quelques invraisemblances dans une fiction allégorique.

D'un côté un paysage varié et riant s'étendait à perte de vue. La plaine s'élevait graduellement en terrasses; un cercle de montagnes bleuâtres la bordait à l'horizon. L'autre rive présentait un aspect plus austère et plus majestueux. Des rochers à pic plongeaient dans le fleuve.

Leur hauteur était telle que l'œil pouvait à peine atteindre la cime qui semblait être couverte d'une forêt sombre et impénétrable.

Dans les premiers temps les meuniers, vivant frugalement avec leurs familles, ne travaillaient pas outre mesure. Lorsque les roues des moulins étaient arrêtées, surtout pendant le silence de la nuit, on entendait du haut des rochers une musique ravissante. Ce serait une faible image de la comparer aux accords d'une harpe éolienne. Elle animait et calmait en même temps; elle portait dans l'âme des émotions qu'aucune parole ne peut décrire. Les liens de famille en furent resserrés : les jeunes mères pressaient leurs enfants sur leur sein; l'époux se penchait vers son épouse avec une tendre sollicitude. On voyait des vieillards, plongés dans l'extase, tourner des regards inspirés vers la cime, comme s'ils eussent espéré d'atteindre de l'œil la source de cette harmonie céleste. Les soucis et les travaux de la journée furent oubliés; tous se sentirent remplis d'une nouvelle force pour les supporter le lendemain.

Lorsque le terme de leur vie, ou plutôt le passage naturel à une autre vie, était arrivé, ils ne chantaient pas, comme les cygnes, leurs propres funérailles. Ils attendaient le moment solennel dans un silencieux recueillement. Ils croyaient entendre cette voix bien connue qui les appelait au loin. Dans leurs visions rêveuses et fugitives; ils sentaient l'air rafraîchi par un battement d'ailes : ils savaient que c'était leur partie immortelle qui, comme le phénix régénéré, prenait un nouvel essor.

Peu à peu, la population devint plus nombreuse; les besoins matériels s'accrurent en même temps. On fit donc travailler les moulins jour et nuit, de sorte que le bruit

des roues ne permettait que rarement de saisir quelques sons épars de cette musique aérienne. Dans l'un des moulins les vieillards délibérèrent entre eux comment on pourrait y porter remède. « C'est bien dommage, disaient-« ils, cela produisait un effet si salutaire. Nos jeunes gens « sont actifs et laborieux, mais leurs mœurs deviennent « rudes, parce qu'elles ne sont plus adoucies par l'harmo-« nie céleste. N'y aurait-il pas moyen de la leur faire « entendre malgré le bruit des roues ? »

Ils imaginèrent donc le placer dans un bateau auprès de leur moulin des musiciens, en leur ordonnant de se borner à imiter la musique de là-haut, et à l'accompagner de leurs instruments. Cet exemple fut suivi : bientôt chaque moulin eut son bateau à musiciens. Il en résulta des rivalités : chaque bande voulut mieux faire que toutes les autres. D'ailleurs la plupart de ces musiciens n'avaient jamais entendu d'une oreille attentive la musique invisible : ils jouaient donc des airs de fantaisie, ils avaient la prétention d'être des compositeurs merveilleux. Bientôt il y eut des querelles ; les musiciens s'injuriaient d'un bateau à l'autre : « Taisez-vous donc, méchants musiciens que vous êtes! «Vous jouez faux. » Et là-dessus, pour peu que les bateaux fussent assez rapprochés, ils s'attaquaient et ripostaient à coups de violon et de hautbois. Souvent même ils cassaient leurs instruments sur la tête de leurs adversaires.

D'autre part il arriva aux meuniers ce que nous voyons tous les jours : par l'habitude de vivre au milieu d'un tintamarre continuel, leur oreille se durcit. Les musiciens, voyant qu'on ne les écoutait plus guère, jouèrent plus fort ; cela devint un *fortissimo* universel, et pour ceux qui étaient

placés de manière à entendre le désaccord de toutes ces bandes, un étrange charivari.

Quelques meuuiers, étant devenus complètement sourds, précisément à cause de cela, croyaiant être plus éclairés que leurs confrères. Ils disaient : « Cette musique sans « musiciens dont parlent vaguement quelques-uns de nos « vieillards, n'est qu'un conte de vieille femme. Pourquoi « imiter une chimère? C'est une duperie. On paye ces « musiciens, ils se trémoussent avec leurs violons, mais « ils ne tirent pas un seul son de leurs instruments. Néan- « moins ce spectacle distrait nos jeunes gens : ils ne font « pas attention aux embarras des rouages, ni à la farine « qui s'échappe au lieu de tomber dans le crible. Si nous « parvenions à couler à fond tous ces bateaux, nous joui- « rions d'une prospérité sans exemple dans les temps « passés. »

Les meuniers sourds commencèrent donc à lancer des pierres, mais sans produire beaucoup d'effet. Les musiciens mettaient leurs bateaux à l'écart; aussitôt la grêle passée, ils revenaient à la charge, et le besoin d'entendre une musique quelconque leur conciliait toujours la faveur de la presque totalité des meuniers.

Ici se termine cette histoire, puisque nous sommes arrivés au temps actuel, après avoir parcouru toutes les phases de l'humanité depuis l'antiquité la plus reculée. Les meuniers sourds sont ceux avec lesquels je m'accorde le moins. Il me semble injuste de troubler les musiciens dans l'exercice de leur métier, et de gêner le goût des amateurs. Il faut seulement prévenir les rixes et les voies de fait. Je suis même prêt à applaudir à tout ce qu'il y a de vraiment musical dans chacun de ces concerts; mais je

me réserve le droit de prêter l'oreille de préférence à la voix du rocher, et j'espère bien l'entendre comme l'ont entendue les ermites centenaires sur les rives du Gange, et le mystérieux Pythagore, et le divin Platon.

2.

DARA-CHOUCO.

Vers la fin du dix-septième siècle il y avait dans l'Inde un prince aimable et généreux, appelé Dara-Chouco, frère de l'empereur Aurengzèbe, qui le fit périr par la raison d'état.

J'ai devant moi la copie d'une peinture indienne qui représente Aurengzèbe, assis sur son trône et entouré des grands dignitaires, au moment où on lui apporte sur un plat d'or la tête de son frère, coiffée encore d'un turban royal, surmonté d'une aigrette et garni de perles et de diamants.

Dara-Chouco, dans sa jeunesse, fut embrasé d'une noble ardeur d'approfondir les choses divines. Élevé dans les opions exclusives de l'Islamisme, il ne put se contenter de l'Alcoran. Il s'informa auprès des guèbres de la doctrine de Zoroastre; il n'en fut pas satisfait. Il lut dans une traduction orientale les livres sacrés des Juifs et des chrétiens; il n'en fut pas satisfait encore. Il engagea des brahmanes savants à traduire pour lui en persan les morceaux les plus importants des Vèdes. Je crains bien que ces interprètes, à force de fidélité, n'aient rendu des passages déjà fort obscurs en eux-mêmes, complètement inintelligibles. Le persan moderne n'est pas de force à se

mesurer avec la langue sacrée de Brahmâ, dans laquelle la métaphysique est, pour ainsi dire, infuse. Cette traduction porte le titre Oupnekhat, ce qui est une corruption du mot sanscrit *Upanishad*, méditation ou contemplation religieuse. Des exemplaires manuscrits ont passé en Europe. Anquetil-Duperron a mis ce livre en latin barbare, et en a fait un triple galimatias.

Si j'avais été le contemporain et le confident de Dara-Chouco, je lui aurais dit : Prince, ce que vous cherchez, vous ne le trouverez pas dans des livres écrits ; moins qu'ailleurs dans ceux que des nations, même fort policées, telles que les Hindous, les anciens Persans, les Arabes et les Firingues, ont érigés en codes de leur culte, de leur dogme et de leur morale. Plutôt qu'aux prophètes, adressez-vous aux anciens sages dont les sentences, dans leur simple brièveté, vous en diront davantage. Rappelez-vous le mot profond du poëte Simonide. Mais faites mieux : volez de vos propres ailes.

Contemplez d'abord le magnifique spectacle de l'univers visible, qui pourtant n'est que la sphère des illusions.

Observez les astres qui, infatigables dans leur course, se meuvent sous une anomalie apparente avec une régularité infaillible ; qui nous amènent les heures, les jours, les nuits, les mois, les saisons, les ans, les cycles, enfin l'année platonique. Nés depuis hier, destinés à mourir demain, nous pouvons néanmoins suivre en idée ces changements non-interrompus et ces retours constants qui forment le phénomène du temps au sein de l'immensité.

Abaissez ensuite vos regards vers la terre, notre mère commune à nous tous, plantes animaux et hommes.

Voyez la parure infiniment variée du règne végétal : les feuilles, les fleurs, les fruits, les herbes, les buissons, les arbres, les lianes qui embrassent un tronc puissant, comme les hommes faibles s'attachent à un grand génie ou à un caractère énergique.

Voyez ce figuier sacré, le patriarche des forêts, qui, en poussant de nouvelles racines avec ses branches penchées vers la terre, couvre peu à peu un vaste terrain, et offre sous son feuillage touffu un asile à d'innombrables familles d'oiseaux, ainsi que, sous votre empire, les peuples seront rassurés contre les dangers dont les menacent l'injustice et la violence.

Tous les naturalistes accordent aux plantes la vie. Une observation insinuante et aimante découvre aussi dans les parties les plus délicates de leur organisation un réveil de la sensiblilité. Le calice des fleurs est le lit nuptial de leurs amours. Elles en ressentent une telle volupté, qu'elles ne peuvent la contenir, et l'exhalent en parfums délicieux.

Dans les animaux vous observerez une prescience qui ne saurait être comprise que comme une émanation de la nature intelligente, de l'âme du monde.

Des insectes chétifs se conforment à un ordre social si bien réglé qu'il fait honte aux républiques humaines. Quelques espèces plus élevées exercent divers talents : il y a des architectes et des musiciens. Beaucoup de vertus aussi sont anticipées dans le règne animal : la fidélité conjugale, la tendresse maternelle, la vaillance, l'amour de la liberté, une fierté indomptable.

Ne soyez pas consterné par le spectacle quelquefois cruel de la guerre que se font les espèces animales entre elles. Il faut voir les choses en grand. Les difficultés,

les dangers, les luttes, sont la condition indispensable du développement des facultés qui autrement resteraient engourdies dans l'inaction. De l'antagonisme partiel résulte l'harmonie universelle. Cet antagonisme se manifeste déjà entre les éléments, les bases du monde matériel. C'est partout *Discordia concors*.

Rentrez ensuite dans vous-même ; tâchez de pénétrer jusqu'au centre de votre être, dont le corps avec les organes de la perception et de l'action, même la raison, n'est que l'enveloppe. Le Dieu est en vous : il s'y laisse trouver par des âmes pures, telles que la vôtre. Mais cette révélation est ineffable. Aussitôt que l'on essaie de la traduire en ces termes abstraits, inventés pour les sciences démonstratives, tout redevient confusion et obscurité. Renoncez donc à la théologie dogmatique.

Il suffit que le témoin de tous nos sentiments, le vieil ermite dans notre cœur, nous écoute et nous parle. Il ne nous quitte jamais, quoique nous le perdions quelquefois de vue dans le tumulte des passions, au milieu du tourbillon des affaires mondaines. Vous le retrouverez dans l'émotion que vous cause tout acte de dévouement accompli, toute résolution magnanime. Vous n'êtes pas mû par l'intérêt personnel, quelque délié qu'il soit, fût-il même relatif à une vie à venir, représentée sous des images trop sensuelles, comme l'a peinte votre prophète. Vous remplissez des devoirs, sans en demander aucune récompense. Vous êtes vrai, bon, juste, généreux. Rassurez-vous, prince! vous êtes dans la voie d'une union intime avec la divinité.

3.

## LES PRISONNIERS POUR DETTES.

### PARABOLE.

Un seigneur anglais, immensément riche, et dont la générosité égale l'opulence, prend pitié des prisonniers détenus pour dettes à Kingsbench. Il s'informe du montant de leur dette collective, il paye le tout comptant. Le geôlier va trouver les prisonniers l'un après l'autre, pour leur annoncer cette heureuse nouvelle. La plupart sortent tout joyeux : ils adressent au geôlier mille questions sur la personne de leur bienfaiteur inconnu, ils se proposent bien de lui témoigner leur reconnaissance à la première occasion.

Mais enfin le geôlier rencontre un prisonnier sceptique qui dit : Vous ne me persuaderez jamais qu'il y ait un homme assez riche, et en même temps assez généreux pour faire une chose pareille. Non, non! ma dette n'est pas payée. Cependant mon petit travail rapporte quelque chose de plus que ne coûte ma mourriture. D'ailleurs j'ai encore des parents dont l'héritage doit me revenir avec le temps. Bref, je suis décidé à rester en prison jusqu'à ce que mes créanciers soient satisfaits par mes propres efforts.

Le geôlier répond conformément à ses instructions : Monsieur, cela ne se peut pas. Vous n'êtes plus écroué à cette prison, et je ne saurais vous garder. Il faut sortir tout de suite, que vous veuillez ou non.

Les docteurs chrétiens ressemblent à ce geôlier, en ce qu'ils annoncent aux pécheurs leur rédemption ou leur

rançon, car c'est tout un. Mais quand ils rencontrent un sceptique, ils en agissent tout autrement. Quelqu'un leur dit : Les biographies que vous m'apportez comme des monuments authentiques, sont si incohérentes, si contradictoires, si dépourvues de dignité dans une foule de détails, que je ne puis reconnaître là le fils de Dieu, Dieu lui-même, et cependant aucun autre n'eût pu consommer un tel sacrifice.

Alors les docteurs s'écrient : Incrédule! blasphémateur! Puisque tu n'y crois pas, la rédemption, au reste valable pour tous, a perdu son efficacité pour toi. Tu resteras donc en prison pendant toute ta vie, et au delà.

4.

### L'ORIGINE DES JAMBES.

#### PARABOLE.

Toute chose a son principe, et nécessairement un principe homogène. Cela juge d'un seul coup la doctrine de Hume et de tant d'autres qui, comme lui, ont voulu faire naître la religion de tout ce qui n'est pas elle. La source de la religion est une relation très-réelle : c'est l'action de l'Être divin sur l'âme humaine.

Je dis un jour à monsieur B. C. : Votre hypothèse que les religions auraient été inventées par les prêtres, ressemble à la fiction suivante :

Il y avait autrefois un peuple de culs-de-jatte qui se tiraient d'affaire tant bien que mal, et ne se doutaient pas qu'il leur manquât rien. Des bottiers arrivèrent dans ce pays, et leur offrirent des bottes toutes faites. Les culs-de-

jatte disaient d'abord : Nous n'en avons pas besoin ; que voulez-vous que nous fassions de cela ? Mais les bottiers insistèrent, et à force de vanter l'élégance et l'utilité de leur travail, ils persuadèrent enfin les habitants d'attacher les bottes à leurs membres tronqués. Peu à peu, par l'habitude de porter cette étrange parure, d'abord fort incommode, ils commença à leur pousser des jambes et des pieds ; et ils finirent par remplir entièrement les bottes, comme si elles eussent été faites à leur mesure.

Il y a cependant, ajoutai-je, une différence notable entre ma fiction et votre hypothèse, toute au désavantage de celle-ci. Mes bottiers sont, au moins, venus d'un pays à jambes ; mais vous supposez des bottiers qui, culs-de-jatte eux-mêmes, auraient imaginé leur métier au milieu d'un peuple de leurs semblables, ce qu'il est impossible de concevoir.

### 5.

### LES CAUSES FINALES.

Lord Bacon dit avec raison que les causes finales n'expliquent rien ; il va peut-être trop loin, en ajoutant que leur investigation ne saurait nous avancer dans l'étude des sciences naturelles. Kant admet les causes finales comme un principe *hévristique,* c'est-à-dire que la supposition d'un but peut nous aider à découvrir l'enchaînement véritable des causes et des effets.

Cette méthode est permise ou même utile quand il s'agit de recherches physiologiques sur une espèce particulière. Car chaque organisation est un tout complet, elle a son

centre d'où tout émane et où tout aboutit ; et la vie de l'individu est sa cause finale la plus rapprochée. Un profond penseur a comparé les êtres organisés à de petits tourbillons dans le fleuve immense des causes naturelles. Car c'est le caractère propre d'une organisation que les effets y redeviennent des causes, et réagissent sur leur principe, de sorte qu'il y a une espèce de rotation.

Dans cette sphère les causes finales se reduisent donc aux conditions de l'existence. Il ne faut pas avoir l'esprit bien subtil pour deviner que les jambes sont données aux animaux pour marcher, les ailes pour voler, les yeux pour voir, et ainsi du reste. Mais lorsqu'on pénètre plus avant. qu'on analyse les organes intérieurs, le physiologiste sera souvent fort embarrassé de déterminer en quoi chacun d'eux contribue à la formation et à la conservation de l'être vivant. Il sera plus prudent de s'en tenir à l'observation seule, que de se laisser entraîner par la prévention de quelque hypothèse favorite.

Ensuite, dans une contemplation moins spéciale de la nature, dans l'examen des rapports entre les diverses espèces, et de l'économie du règne végétal et animal, la méthode une fois admise, il est aisé d'imaginer une infinité de causes finales, toutes également arbitraires et également spécieuses.

La série des causes et des effets se prolonge à l'infini : tout y est soumis à une nécessité absolue. Mais nous pouvons y faire des coupures à volonté, et transformer le dernier chaînon de cette série détachée en but, et le premier en dessein. Nous donnerons pour mobile à la première cause nue intelligence douée de la faculté de vouloir

et d'agir. Dès-lors tout ira à merveille, et vous verrez que les moyens sont parfaitement adaptés au but.

Voilà tout le système des physico-théologiens. C'étaient des hommes pieux, laborieux, scrupuleux, dont les écrits méritent fort d'être étudiés. Seulement la théologie avait absorbé chez eux la philosophie. Ils ont oublié de se demander si les causes finales qu'ils croyaient avoir découvertes, sont bien dignes de l'Être suprême, même d'après les pauvres conceptions que nous pouvons nous en former.

### 6.

### LA FOIRE DE VILLAGE.

#### ANECDOTE.

Un jour d'été, nous avions entrepris une longue promenade, mon frère et moi. Nous étions étudiants ; nous causions chemin faisant littérature et métaphysique. L'exercice nous avait fait sentir la faim : nous passons par une foire de village, nous nous arrêtons devant une boutique pour y acheter du pain d'épice. Je vois à côté de moi une paysanne qui, appuyée sur son bâton, poussait de temps en temps de gros soupirs. — Qu'avez-vous, ma bonne femme? — Hélas, mon bon monsieur, j'avais promis à mes fils, s'ils étaient sages comme ils l'ont été, de leur rapporter du pain d'épice de la foire. Mais il m'a fallu employer tout mon argent aux emplettes nécessaires, et maintenant il ne me reste pas un sou pour remplir ma promesse. — Là-dessus chacun de nous lui donna un morceau. Elle fut au comble de la joie et s'écria : Aujourd'hui Dieu m'a conduite miraculeusement !

Cette foi si simple et si naïve d'une bonne mère nous toucha, et nous engagea dans beaucoup de réflexions.

Si vous avez besoin de croire à une providence spéciale, il faudra convenir qu'elle descend jusqu'au pain d'épice. Si vous trouvez cela contraire à la majesté divine, il faut vous contenter de la providence générale, qui n'est autre chose que la loi immuable, établie dans le monde intellectuel et matériel.

Il est des actions si insignifiantes, qu'elles paraissent accidentelles; cependant il y a toujours quelque petit motif qui nous détermine. Tel était le choix de la boutique où nous nous arrêterions. Dans la supposition de la bonne paysanne, nous aurions été conduits tous les trois, à notre insu, par une main invisible : et que devient alors le libre arbitre?

7.

## LE GRAND DRAME.

### ALLÉGORIE.

Au théâtre, les préparatifs, nécessaires surtout pour les pièces qui exigent une certaine pompe, des décorations, des costumes, se font derrière la toile baissée, et cela est fort bien imaginé. Un trône, apporté par deux porte-faix, perdrait toute sa majesté; on serait choqué de voir se promener sur la scène Zamore en pelisse, et Jeanne d'Arc en bonnet de nuit.

Tandis que l'orchestre accorde ses violons, un spectateur passionné pour les illusions ravissantes de la poésie dramatique et de l'art théâtral, se gardera bien de soulever indiscrètement un coin de la toile, pour voir ce qui se

passe là-derrière. Il craindrait de nuire à ses propres jouissances.

Il en est de même de l'histoire du christianisme. Les préparatifs se sont faits (c'est-à-dire, la secte judaïque des Nazaréens et, plus tard, la société secrète des *christiani* se sont formées) à l'ombre du mystère. Le rideau ne fut tiré que du temps de Constantin; et depuis cette époque seulement ce grand drame a été joué à la face du monde. La circonscription et l'affermissement du dogme; le maintien de l'unité, au milieu des hérésies qui pullulaient de toutes parts; le développement de la hiérarchie et des formes du culte; l'arbre de la croix, transplanté hors de l'enceinte de l'empire romain, en divers climats; les ruses et les violences employées pour faire abandonner aux peuples ce qu'ils avaient de plus cher, les traditions de leurs ancêtres; les guerres d'extermination contre les peuples obstinément réfractaires; les monarques courbés sous le joug du sacerdoce; le conflit périlleux avec l'héroïque islamisme; les tentatives malheureuses d'une réforme : là-dessus les persécutions, les supplices, les bûchers; enfin le réveil de l'Europe : tout cela forme un spectacle infiniment varié, tantôt sublime et tantôt révoltant; souvent tragique, quelquefois entremêlé de scènes burlesques; toujours curieux et intéressant.

Ce que j'ai dit de l'obscurité des premiers siècles, ne s'applique pas également à toute cette époque. La lacune historique commence très peu d'années après le départ du fondateur, et se prolonge jusqu'aux écrits des premiers chrétiens savants qui, à cause de cela, ont été appelés les pères de l'Église. Quelques épîtres, l'évangile de saint Jean et l'Apocalypse, quel qu'en soit l'auteur, sont en effet

d'une date postérieure au second livre de saint Luc, avec lequel finit le récit des événements. Dans le reste du Nouveau Testament on trouve bien quelques indications éparses, même assez significatives, mais nullement suffisantes pour en former une narration suivie. Les actes des Apôtres portent un titre beaucoup trop général, puisqu'ils ne contiennent presque rien de plus qu'une portion de la biographie de saint Pierre et de saint Paul.

Les pères de l'Église étaient déjà séparés par un immense intervalle des disciples de Jésus, et de toute cette génération. Faute de données suffisantes, ils furent réduits, tout comme les théologiens modernes, postérieurs de tant de siècles, à recourir aux conjectures.

Je conseillerai à tous ceux qui chérissent la foi chrétienne, parce qu'ils y trouvent leur tranquillité et leur bonheur, et qui cependant pourraient encore être accessibles au doute, d'imiter ces spectateurs discrets dont j'ai parlé plus haut. Il serait superflu de les avertir qu'ils ne doivent pas consulter, sur les origines du christianisme et sa propagation occulte, Voltaire, Lessing, Gibbon, &c.; même la lecture d'un historien pieux, sage, érudit et circonspect, tel que Mosheim, pourrait les troubler.

Dans l'Église catholique on a pris une excellente précaution pour détourner des préparatifs secrets de la scène la curiosité impatiente des spectateurs : la toile est magnifiquement ornée de peintures. On y voit dans un grand nombre de compartiments des groupes animés, plus ou moins empreints d'une sainte majesté, quelques-uns ayant l'air d'une apparition céleste. Cette composition pittoresque s'appelle la *Légende.*

Quant au grand drame même, il en existe deux ré-

dactions, non-seulement différentes, mais opposées. La série des événements est la même, mais ils sont présentés sous un autre point de vue. Néanmoins les deux partis peuvent être également édifiés par ce spectacle, tel qu'on le représente de leur côté. Les catholiques y voient l'Église une et indivisible, tantôt militante, tantôt triomphante; quelquefois temporairement opprimée, mais toujours infaillible et inébranlable. Les protestants, au contraire, y voient la simplicité de la révélation offusquée par une pompe toute mondaine, et la corruption humaine s'attaquant de préférence aux choses les plus saintes. Ils y voient aussi de temps en temps des hommes apostoliques, précurseurs de la réforme; et ils peuvent se dire que le succès des réformateurs qui avaient à combattre tous les prestiges de l'imagination, l'autorité imposante des siècles et la puissance séculière du clergé, enfin la ligue de la hiérarchie et du despotisme; que se succès, dis-je, est un événement aussi glorieux, aussi miraculeux que le premier établissement du christianisme.

8.

## LES MARTYRS.

Plusieurs religions n'ont jamais été persécutées : mais toutes celles qui l'ont été, peuvent aussi se vanter d'avoir eu leurs martyrs.

Les échafauds et les bûchers ne sont pas les seules marques auxquelles on puisse reconnaître le martyre. Ceux qui, pour ne pas démentir leurs croyances religieuses, se sont engagés dans un combat inégal, où ils étaient

presque sûrs de succomber ; qui ont abandonné leur patrie, n'emportant rien de tout ce qu'ils possédaient, excepté leurs dieux et leurs livres sacrés : ceux-là doivent assurément être considérés comme victimes d'un pieux dévouement. De cette manière un nombre infini d'hommes a supporté la mort ou l'exil pour les religions de Bouddha et de Zoroastre.

Il est vrai que souvent l'indépendance des peuples a été menacée en même temps avec leurs autels et leurs temples. Alors il devient difficile de partager ce qui, dans la résistance, appartient au patriotisme ou au zèle religieux.

On sait quelle peine Charlemagne eut à réduire les Saxons. Leur attachement au culte de Woden et de cette Colonne divine *(Irmensul)* autour de laquelle ils célébraient leurs fêtes nationales, certainement a été pour beaucoup dans leur défense désespérée et leurs fréquentes rébellions.

Il en fut de même de la plupart des peuples slaves et lettiques. Il a fallu les subjuguer afin de leur faire accepter la religion de leurs vainqueurs.

Les sectes aussi ont eu d'innombrables martyrs, et les persécutions entre coreligionnaires n'ont pas été les moins sanglantes. Il suffira de citer l'exemple des Albigeois.

S'exposer à la perte de tous les biens terrestres pour un intérêt d'un ordre supérieur, c'est toujours beau, grand, magnanime : c'est presque, dirai-je, un symptôme de l'immortalité de l'âme. Mais il ne faut pas aller au delà. L'héroïsme qu'inspirent certaines convictions concernant les choses divines, n'en saurait prouver la vérité.

Les chrétiens des premiers siècles l'ont soutenu : de

là le nom de *martyr*, qui dans le grec classique ne signifie que *témoin*. Selon eux, les victimes de la persécution rendaient témoignage à la vérité de la foi chrétienne. Si l'on admettait ce principe, il faudrait reconnaître des religions très-différentes et, en partie, contradictoires, pour également vraies et également d'origine divine.

## 9.

### DIFFICULTÉS DE L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE.

Qu'on ne se recrie pas d'abord sur l'indifférence de notre siècle en matière religieuse, quand on voit des gens endormis pendant un beau sermon. On a de tout temps dormi dans les églises chrétiennes. Le premier exemple dont nous ayons connaissance est celui d'Eutychus. Assurément, saint Paul était un orateur plein de verve, peut-être seulement un peu confus. Cette fois-ci, il faut l'avouer, il avait dépassé la mesure, en prêchant jusqu'à minuit. Eutychus ne put résister à la douceur du sommeil. Ce jeune homme avait eu l'imprudence de s'asseoir dans l'embrasure d'une fenêtre ouverte : il tomba d'un étage supérieur, et faillit se casser le cou. L'apôtre le guérit miraculeusement, et prouva par là qu'il savait pardonner une offense faite à son amour-propre.

L'éloquence devant un nombreux auditoire a besoin d'être soutenue par un intérêt dramatique. On ne dort pas pendant un plaidoyer dans une cause criminelle : les esprits sont agités entre l'accusation et la défense ; ils tâchent d'anticiper la sentence des juges. On ne dort pas non plus dans une assemblée délibérative, lorsqu'il s'agit

de prendre une résolution importante. Certes, aucun Athénien n'aura dormi pendant que Démosthène peignait à grands traits les envahissements de Philippe; ni aucun citoyen romain, pendant que Cicéron déroulait les trames atroces de Catilina. Un sénat, un corps législatif est plus sujet à la distraction et à l'ennui, parce qu'une loi est une chose abstraite, dont les suites sont éloignées et incertaines. Aussi Morphée a-t-il souvent versé ses pavots à pleines mains sur le parlement d'Angleterre. Les orateurs veillent; les autres n'ont pas besoin d'être pleinement éveillés, pour donner un vote convenu d'avance.

Dans les discours religieux, prononcés en public, il n'y a rien d'instantané, d'inattendu, rien qui doive provoquer une décision immédiate. Soit dogme, soit morale, ce sont des vérités de tous les jours. Il s'agit d'un but infiniment important : de faire son salut par la foi et les bonnes œuvres; mais cet intérêt est placé au delà de cette vie, et hors de la sphère des expériences possibles.

En passant en revue la littérature de la chaire, on verra que tous les sermons regardés comme des modèles d'éloquence, ont été composés pour des occasions extraordinaires. Telles sont les oraisons funèbres de Bossuet. Elles rentrent pourtant plus ou moins dans le genre que les Grecs appelaient *panégyrique,* qui échappe difficilement à une certaine froideur.

Une scène inaccoutumée, un événement récent, enfin tout ce qui sort de la répétition journalière du culte, soutient puissamment l'orateur. Quelquefois cela peut le dispenser de sa peine. Une action de grâces le lendemain d'une victoire, en plein air, devant un autel de camp, surmonté d'un dais de drapeaux, entouré de milliers de

vaillants guerriers à genoux, où l'hymne *Te Deum laudamus* est entonné, précédé et suivi de fanfares et de salves d'artillerie : une telle action de grâces a-t-elle encore besoin d'un sermon?

Quel homme serait assez dénué d'éloquence pour ne pas faire verser des larmes près d'une tombe ouverte, et d'un cercueil orné d'une couronne de myrthe, qui renferme la dépouille mortelle d'une jeune vierge, naguère les délices, maintenant la désolation de ses parents?

Toutefois aucun discours ne produira sur moi une impression aussi profonde que ces paroles chantées : *Requiescat in pace, et lux perpetua luceat ei!* Tel est le magisme des formules liturgiques que les prêtres catholiques ont si bien connu.

L'église est décidément l'endroit le plus défavorable pour prêcher. Et que dire de la chaire? Quel arrangement maussade! Pense-t-on qu'aucun orateur d'Athènes ou de Rome eût consenti à se laisser emprisonner ainsi jusqu'à mi-corps dans une espèce de cage, adossée à un pilier ou un mur?

Enfin, on prêche beaucoup trop. L'esprit le plus fécond n'y suffirait pas. Les catholiques sont moins sujets à cet inconvénient, parce que, chez eux, la Messe occupe la place principale dans le culte. Dans les églises protestantes il a bien fallu combler le vide d'une façon quelconque, et les sermons sont venus à la file. C'était inévitable : les réformateurs furent forcés d'abolir la Messe, puisque, selon le catéchisme de Heidelberg, elle n'est *qu'une maudite idolâtrie.*

## 10.

### CLASSIFICATION CHINOISE DES RELIGIONS.

Un auteur chinois, en faisant la description de ses voyages, dit du Thibet : « Tout le monde professe ici *la religion jaune* ; » c'est-à-dire, tous les Tibethains sont Bouddhistes : car les Lamas portent des robes jaunes. D'après cette manière un peu matérielle de désigner les croyances religieuses, l'islamisme serait *la religion verte.* On pourrait appeler le catholicisme *la religion bigarrée,* puisque les évêques, les cardinaux, les prélats de cette église emploient différentes couleurs pour leurs habits pontificaux, la pourpre, le violet, &c., quoique l'aube soit toujours blanche. Les pasteurs protestants portent la couleur du deuil ; ils ne la déposent pas même pendant les fêtes de Noël, de Pâques, de la Pentecôte, qui dans toutes les autres églises chrétiennes, catholique, grecque, russe et arménienne, sont célébrées par la joie publique. Si le voyageur chinois avait vu les Anglais, les Hollandais, les Allemands du Nord, &c., il aurait dit qu'ils sont de la religion noire.

On pourrait encore, dans le même goût, diviser les religions en *propres* et *malpropres.* Les religions propres sont celles qui prescrivent des ablutions, qui exigent une purification extérieure préalablement à tout acte du culte. Les religions de l'antiquité appartenaient généralement à cette classe. Voyez ce qu'Hérodote rapporte des prêtres égyptiens. Lisez la loi de Manou. Chez les Romains les temples entre autres sont appelés *delubra, a deluendo,* parce qu'auprès de chaque temple il y avait un bassin d'eau pure. Chez les Indiens les lieux de pélérinage se

nomment *tîrtha*, c'est-à-dire un étang approprié aux bains.

Il n'est pas bien sûr encore qu'une religion qui prescrit les ablutions, formera les peuples à la propreté. Cela dépend de beaucoup d'autres circonstances. On observe ces préceptes nominalement, comme on s'asperge d'eau bénite. Mais lorsqu'une religion néglige les pratiques de ce genre, peut-être par un principe moral, par le mépris du corps, il est fort à craindre que cela ne produise un effet nuisible.

Les guèbres sont malpropres : cela provient de leur trop grand respect pour l'eau. Les bouddhistes le sont aussi : on cite à cet effet une conversation fort plaisante entre un Brahmane et le Dalaï-Lama. Le Brahmane, malgré sa politesse, ne put cacher sa surprise de voir Sa Sainteté si sale. Le grand-prêtre thibetain répondit : Je néglige le dehors, je mets tout mon soin à purifier l'homme intérieur, tandis que votre âme est souillée par des penchants pervers. Le Brahmane pouvait repliquer : La pureté de l'âme et la propreté du corps vont très-bien ensemble, celle-ci est même un emblème de l'autre.

On peut facilement blesser la délicatesse en parlant de propreté. Je n'imiterai pas Voltaire qui cite certaine constitution apostolique à laquelle on ne peut penser sans dégoût.

## 11.

### DIVISION DES DOGMES CHRÉTIENS EN DEUX CLASSES.

Les grandes vérités universelles que la théologie chrétienne entremêle de beaucoup d'autres doctrines d'un

genre totalement différent : un seul dieu, tout-puissant, souverainement bon et juste, créateur et conservateur de l'univers, régulateur des destinées humaines; l'immortalité de l'âme, et une liaison étroite entre l'état moral des individus dans la vie actuelle et leur vie à venir : ces grandes vérités, dis-je, n'avaient pas besoin d'être révélées. Elles ont été reconnues par les sages de tous les siècles et de toutes les nations: elles se retrouvent dans les religions populaires de l'antiquité, défigurées seulement par la superstition et par une imagination fascinée : puisque le polythéisme n'est autre chose que le culte des agents de cet Être suprême, dont l'idée a été plus ou moins oblitérée. Enfin, dans les mystères des anciens, ces mêmes vérités furent enseignées aux initiés, dégagées du voile bigarré de la mythologie.

Mais les dogmes qui caractérisent le christianisme en particulier : la Trinité; la défection des anges rebelles: le péché originel; la nécessité d'une expiation, opérée par la divinité même, pour satisfaire la justice divine; l'incarnation; la virginité de la mère de Jésus; celui-ci identifié avec le Messie, le sauveur héroïque de sa nation, sur lequel les Hébreux fondaient des espérances chimériques; sa passion, sa résurrection et son ascension; sa chair et son sang, distribués aux fidèles dans le sacrement de la sainte Cène; la résurrection de la chair ; le dernier jugement et la fin du monde : ces doctrines sont en partie incompréhensibles; quelques-unes répugnent non-seulement à la raison, mais à tous les sentiments humains; d'autres enfin peuvent être regardées comme des questions oiseuses de métaphysique. Cependant la clef de la voûte dans cet édifice, c'est le devoir de la Foi, inculqué comme

la condition indispensable du salut, à telles enseignes qu'une erreur involontaire, puisée dans une fausse interprétation des Écritures, ou adoptée sur l'autorité d'un missionnaire, doit entraîner la damnation éternelle.

NULLA SALUS EXTRA ECCLESIAM.

Voilà ce qui a retenu la raison humaine dans une longue captivité, fondé l'hiérarchie et affermi sa domination tyrannique. Tous les forfaits imaginables ont été commis sous prétexte de sauver les âmes. Le droit des gens a été foulé aux pieds dans les procédés envers les peuples non convertis. Que les mahométans et les chrétiens se soient fait des guerres d'extermination, je ne m'en étonne point : il y avait opposition en tout, et fanatisme contre fanatisme. Mais la moindre déviation des formules prescrites par l'Église romaine prétendue catholique, c'est-à-dire universelle, la moindre velléité d'indépendance spirituelle, a suffi pour susciter les persécutions les plus cruelles au sein de la chrétienté même.

Je me borne à citer quelques exemples des triomphes sanglants remportés au nom de la *Foi*, soit sur les *infidèles*, comme on les appelait (c'est-à-dire les peuples *fidèles* à leurs anciennes lois et à la tradition de leurs pères), soit sur les hérétiques : l'oppression de ces nobles Saxons qui défendirent si longtemps Irmensul et Woden contre la puissance colossale de Charlemagne ; la croisade contre les Albigeois ; les expéditions de l'ordre Teutonique contre les Lithuaniens, restés encore payens, dont ces preux chevaliers brûlaient les villages, et massacraient les femmes et les enfants, à l'honneur de la Sainte-Vierge ; les atrocités commises par les Espagnols dans le Pérou,

cette contrée délicieuse et innocente où l'âge d'or semblait s'être refugié à l'ombre des Cordilières; les cachots, les tortures et les bûchers de l'Inquisition; les vains efforts pour étouffer la réforme dans des flots de sang; les massacres de la Saint-Barthélemy, &c., &c.

Toutes ces horreurs ont été entreprises à l'instigation des chefs de l'Église romaine, ou du moins approuvées, applaudies, bénies par eux.

Avec raison on a signalé les sacrifices humains comme le plus horrible égarement de la superstition; mais les prêtres chrétiens ont offert en holocauste des populations entières. Pour sauver les âmes de l'enfer, disait-on et croyait-on peut-être, on a transporté l'enfer sur la terre, puisqu'il y avait des êtres tourmentés impitoyablement, et des hommes qui s'étaient chargés du rôle des démons infernaux.

## 12.

### INCERTITUDE DE LA FOI.

Les docteurs chrétiens, à commencer par les apôtres, ont attaché le salut à une condition, pour ainsi dire insaisissable : à la foi. Il est superflu de prouver que les autres ne peuvent pas savoir si nous avons la foi ou non. Mais pouvons-nous le savoir nous-mêmes? Si la chose était déclarée indifférente, on y verrait assez clair. Mais puisqu'il y va du salut, il est naturel qu'on se fasse illusion, et qu'on dissimule vis-à-vis de soi-même. Cela peut très-bien avoir lieu à notre insu : tels sont les replis tortueux de l'âme humaine. On m'objectera : Ceux qui n'admettent point l'autorité de l'Évangile, ne croiront pas non

plus à cette doctrine spéciale qui en est tirée. Ils ne verront donc aucun danger dans leur manque de foi. — Je réponds à cela : Il est peu de caractères assez fermes pour ne pas être ébranlés tant soit peu par des menaces, prononcées avec assurance, dequel que côté qu'elles viennent, fussent-elles même contenues dans des lettres anonymes. Mais on ne croit pas aussi facilement aux promesses, avant de s'être informé si elles viennent de bonne source. Ainsi donc cette sentence : « Point de salut sans la foi! » fait toujours une profonde impression.

Le mot latin *fides* signifie la loyauté, l'exactitude à remplir ses engagements, le crédit, la confiance, enfin la croyance que l'on accorde à un témoin. Il en est de même du mot grec *πίστις*. Ce n'est donc pas un acte de l'intelligence, c'est un sentiment, et par conséquent un mobile. C'est un grand bonheur d'avoir une foi implicite en la loyauté d'un ami, en la fidélité d'une amie. Cette foi est-elle fondée sur le calcul, sur le raisonnement? Non, c'est un sentiment immédiat qui cependant, il faut l'avouer, peut se fortifier par une longue expérience. Mais il y a quelquefois des complications si singulières dans la vie, que la conduite de l'ami le mieux éprouvé semble équivoque. Un ami philosophe, qui connaît la fragilité de la nature humaine, sera-t-il irréconciliable à cause de ces doutes passagers? Si son ami meurt sans avoir été rassuré sur la loyauté de sa conduite, en chérira-t-il moins le souvenir?

Pour mettre ma thèse en tout son jour, je prends un exemple à l'autre extrémité de la ligne. Quand on a bien saisi toute la série des démonstrations d'un théorème géométrique, on ne croit plus, on sait; et la pensée du

contraire devient impossible. Beaucoup d'artisans dans l'exercice de leur métier ont besoin de quelques données géométriques. Toutefois il n'est pas nécessaire qu'ils les aient comprises théoriquement. Néanmoins, ils ne sont pas exposés au doute, parce qu'ils ont la preuve sous la main. Le théorème se vérifie dans chaque application.

## 13.

### ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES SUR LE MOT PAYEN.

*Paganus*, dérivé de *pagus*, en latin classique signifiait un habitant des campagnes, un villageois. Dans le quatrième siècle de notre ère, peut-être déjà dans le troisième, la signification a changé, et des auteurs chrétiens ont employé le mot *paganus* comme l'opposé de *christianus*. Les plus anciens exemples de cet usage se trouvent dans Tertullien.

Cela nous ferait connaître, si nous ne le savions pas d'ailleurs, que les habitants des campagnes, dans leur simplicité rustique, restaient encore attachés au culte national, aux traditions de leurs pères, et à ces fêtes champêtres que Tibulle décrit d'une manière si touchante, tandis que les villes étaient déjà converties, au moins partiellement.

Les premiers apôtres s'adressèrent d'abord aux Juifs répandus dans différentes provinces de l'empire romain, où ils exerçaient quelque industrie mercantile ou financière; car la dispersion des Juifs a commencé longtemps avant la destruction de Jérusalem. Saint Paul franchit les bornes du judaïsme, et prêcha l'Évangile aux Grecs et aux Romains. On voit dans les *Actes des apôtres* que leurs

missions se dirigeaient toujours vers les villes de quelque importance.

Le récit de saint Luc n'embrasse que trente années après la mort de Jésus-Christ. Les épîtres fournissent encore quelques données sur l'intérieur des communautés chrétiennes. Ensuite il y a une grande lacune dans l'histoire ecclésiastique. Nous manquons de témoignages contemporains. La légende y a suppléé amplement, mais les missions lointaines qu'elle attribue aux premiers apôtres sont manifestement controuvées.

On pourrait considérer comme une circonstance glorieuse le succès précoce dans les villes. Là devaient se trouver de préférence les hommes bien élevés, instruits, éclairés, et les penseurs indépendants. Mais il est à savoir si ceux-là furent du nombre des néophytes : ce dont on peut raisonnablement douter, surtout en lisant Tacite. Ces mêmes villes opulentes abondaient aussi en hommes désœuvrés, blasés sur le culte national, curieux de nouveaux mystères, d'initiations et de sciences occultes, amateurs de toutes les superstitions étrangères. On retrouve des pierres sculptées avec les emblèmes de Mithras jusqu'aux extrémités de l'empire romain. Mithras, Serapis et Iris eurent partout des missionnaires et des adorateurs. Les poètes du siècle d'Auguste, Tibulle, Properce, Ovide, se plaignent de ce que les fêtes d'Isis les séparaient cruellement de leurs maîtresses. Il en résulte que ces femmes, objets de leur amour, d'ailleurs peu sévères, étaient pourtant fort scrupuleuses à l'égard du vœu d'une chasteté temporaire que leur imposait le rit égyptien. Des astrologues chaldéens, ou prétendus tels, furent amplement récompensés de leurs horoscopes et de leurs prédictions

mensongères. Même les Juifs, tout méprisés qu'ils étaient, avaient su inspirer à quelques Romains de marque le goût de leurs pratiques. Or les *Christiani* passaient avec raison pour une secte juive. Dans ces villes il y avait beaucoup de riches crédules, qui, attirés par des promesses miraculeuses, versaient une partie de leurs biens dans la caisse commune. La foule des pauvres, qui se presse toujours dans les chefs-lieux du luxe et de l'opulence, s'attachait à une communauté qui leur accordait des aumônes et des distributions de vivres à des conditions très-faciles, puisqu'on n'exigeait plus ni la circoncision, ni l'abstinence des viandes défendues. Enfin les *agapes*, ces repas fraternels où les initiés des deux sexes furent admis, devaient avoir un grand attrait pour les femmes, qui, dans les provinces grecques, avaient mené jusque là une vie fort retirée.

Rien de tout cela n'existait parmi la population laborieuse des campagnes. Cet état des choses, ce contraste entre les citadins et les villageois, semble s'être prolongé encore après que les empereurs eurent mis tout en œuvre pour rendre la religion chrétienne seule dominante. Toutefois, il ne faut pas se figurer que tout le monde dans les villes fût converti. Il y a eu fort tard des réfractaires, principalement dans la classe la plus instruite. Claudien, vers la fin du quatrième siècle, par son style classique, se fait connaître comme un adorateur des anciens dieux. Si l'on a pu élever des doutes sur la religion que professait Ammien Marcellin, et beaucoup plus tard encore Agathias, cela suffit pour prouver qu'ils étaient tout au plus des chrétiens tièdes. Ils n'ont pas mis dans leurs ouvrages historiques l'éloge du polythéisme, parce que cela n'était

plus permis; ils n'y ont pas non plus exprimé les pensées et les sentiments du christianisme, parce qu'ils ne les goûtaient guère.

## 14.

### FACILITÉS POUR LA PROPAGATION DU CHRISTIANISME.

L'attrait général d'une association secrète, soit politique, soit religieuse; l'engouement des Grecs et des Romains dégénérés pour toutes les superstitions et initiations barbares; l'établissement des Juifs dans diverses parties de l'empire romain et à Rome même, établissement qui datait de plusieurs siècles avant la destruction de Jérusalem; la tolérance du gouvernement, et l'accueil que leur faisaient quelques Romains, en faveur de l'originalité de leurs institutions; l'obstination des prêtres juifs et de leurs adhérents orthodoxes, dans la capitale du culte national, à repousser la doctrine nouvelle d'un Messie qui ressemblait si peu aux prophéties; la nécessité où se trouvèrent par là les apôtres de voyager hors de leur pays natal, et même d'ouvrir la porte aux étrangers; l'affranchissement de toutes les gênes de la loi mosaïque; l'admission des hommes de la dernière classe et même des esclaves; le pardon des péchés commis avant la réception, sans expiation pénible et sans de longues épreuves; la communauté des biens, qui toutefois ne dura guère; la bourse pour le soulagement des pauvres, qui se maintint toujours; les agapes, ces repas nocturnes auxquels les femmes furent admises; l'attente de la fin très-prochaine du monde, et de la venue du Christ dans toute sa gloire céleste à laquelle

il ferait participer ses fidèles seuls, à l'exclusion du reste du genre humain; enfin le règne millénaire, espèce de béatitude toute sensuelle et terrestre : voilà un concours de circonstances, de causes, de motifs, qui suffit abondamment à expliquer la propagation rapide du christianisme, sans qu'on ait besoin de recourir aux miracles.

15.

LES PEINES ET LES RÉCOMPENSES.

La justice criminelle doit se borner à punir, elle n'a pas de quoi récompenser. Plus elle est vigilante, prompte et intègre, plus elle peut se contenter de peines modérées et exactement proportionnées à la gravité des délits. La législation religieuse peut, en thèse générale, déterminer à son gré les peines et les récompenses : elle peut aussi prononcer individuellement des censures ecclésiastiques, imposer des pénitences, des purifications, des expiations, et enfin exclure de la communauté. Pour aller plus loin, il lui faut ou usurper le pouvoir temporel, ou en réclamer les secours. La religion, considérée en elle-même, n'a d'empire que sur l'esprit et l'imagination des hommes : elle peut inspirer des craintes, et donner des espérances ; mais elle fera sagement d'en ajourner l'accomplissement jusqu'après cette vie, afin de ne pas s'exposer au démenti que lui donnerait la prospérité des impies et la misère des hommes pieux. Or, les suites funestes des actions coupables, rejetées dans un avenir éloigné, et dans une existence dont personne ne peut se faire une idée claire, font une impression bien plus faible que les punitions flé-

trissantes et les supplices infligés aux criminels sur la place publique. C'est pourquoi les interprètes de toutes les religions positives, poëtes, prêtres et prophètes, sont naturellement disposés à exagérer les menaces. Longtemps avant les Capucins il y a eu des enfers de Capucins; et l'Arnolphe de Molière n'a pas été le premier à parler de chaudières bouillantes, tant s'en faut. Mais en fait de menaces terribles le christianisme a surpassé toutes les autres religions. Ce qu'il y a de plus épouvantable, c'est qu'il a fait de la damnation la règle, et du salut l'exception. Tous les hommes sont condamnés d'avance pour avoir commis le crime de naître, à moins que les deux seuls remèdes, le baptême et la foi, ne leur soient administrés ; et cela s'étend même aux enfants qui meurent avant le réveil des facultés intellectuelles. Il en résulte que l'immense majorité du genre humain de tout temps est allée à la perdition et continue d'y aller. Je ne parle pas encore de ce qu'il faut défalquer du nombre de ceux qui ont porté le nom de chrétiens. Ce calcul, tout incomplet qu'il est nécessairement, fait frémir.

Je n'oserais pas affirmer, d'autre part, que le christianisme ait surpassé toutes les autres religions en fait de promesses magnifiques. Sans doute, l'ancienne doctrine de l'immortalité de l'âme a reçu un nouvel éclat par la résurrection de la chair. Il est certain que les premiers chrétiens ont compris ce dogme de la manière la plus matérielle. Ensuite on a tâché de le spiritualiser. Dans l'état des bienheureux, où il n'y a plus ni travail, ni fatigue, ni lutte, à quoi bon les organes de la sensation et de l'action, si ce n'est à se livrer aux jouissances qui leur sont propres ? Ce serait absolument un hors-d'œuvre. Les

docteurs chrétiens se sont arrêtés à moitié chemin. Mahomet a été plus conséquent. Un printemps éternel; un arbre qui porte les fruits les plus délicieux, et fournit tout ce que l'on souhaite; des ombrages frais, des parfums exquis, des belles toujours complaisantes et toujours pures comme des vierges : voilà le paradis de Mahomet, imité de celui d'Indras! Là du moins la chair est vraiment ressuscitée.

16.

### LES ANGES ANONYMES
### ET
### LES ANGES CÉLÈBRES.

Les apparitions d'anges sont fréquentes dans l'Ancien et le Nouveau Testament, mais seulement trois de ces messagers célestes sont désignés par des noms propres.

*Raphaël* est resté confiné dans l'histoire de Tobie, malgré le rôle aimable qu'il y joue, et malgré son rang éminent comme l'un des Amchaspands, c'est-à-dire des sept anges qui sont placés en face du trône divin.

*Gabriel* et *Michaël* ont passé des prophéties de Daniel dans le Nouveau Testament.

Le premier explique au prophète plusieurs de ses visions, et lui fait des révélations importantes. Dans l'Évangile selon saint Luc, le même Gabriel annonce au prêtre Zacharie la naissance de saint Jean-Baptiste, et à la vierge Marie celle de Jésus. Saint Matthieu, dans les premiers chapitres de son Évangile, où l'on pouvait s'y attendre, ne parle point du dernier de ces messages.

Michaël est caractérisé par le prophète, comme un

prince puissant et le génie tutélaire du peuple juif. Saint Judas nous apprend, dans son épître, que cet ange guerrier a eu une dispute avec le diable sur le cadavre de Moïse. Nous ignorons le sujet de cette dispute ; nous ignorons aussi quelle en fut l'issue. Enfin nous ignorons à quelle source l'apôtre a pu puiser une tradition aussi bizarre.

Le livre de Tobie est apocryphe ; les prophéties attribuées à Daniel, mais écrites du temps des Séleucides, méritent d'être rangées dans la même classe ; et l'épître de saint Judas est au moins fort sujette à controverse.

La célébrité de ces trois noms, Raphaël, Gabriel et Michaël, qui a pris un développement si immense non-seulement dans le monde chrétien, mais aussi, à la faveur de l'islamisme, dans tout l'Orient, repose donc, comme l'on vient de voir, sur une base assez frêle.

## 17.

### REDITE EN FAIT DE MIRACLES.

Si l'on veut frapper l'imagination par le récit d'événements merveilleux, et emporter, pour ainsi dire, d'assaut l'assentiment du lecteur ou de l'auditeur, il faut avant tout se garder des redites.

Le passage du Jourdain, dans le livre de Josué, n'est qu'une pâle copie du passage de la mer Rouge dans l'Exode. Celui-ci a quelque chose de grand, de majestueux, de tragique. On voit une multitude innombrable d'hommes sans armes ou mal armés, de femmes, d'enfants, serrés entre un bras de mer et une armée composée de l'élite des nobles guerriers de l'Égypte, des Calasiriens et des Hermo-

tybiens. Du camp des Israélites s'élèvent des cris de désespoir, des lamentations, des accusations contre le chef perfide qui a voulu les perdre. Moïse étend son bras sur la mer : les flots se séparent et forment, aux deux côtés, des parois, pour laisser passer les fugitifs. L'armée ennemie poursuit sa proie ; elle se précipite de la plage sur le fond desséché, le roi à la tête, tel qu'on en voit sur les monuments égyptiens, l'arc tendu, monté sur son char, traîné par des coursiers superbes qui semblent plutôt s'élancer en l'air que marcher sur la terre. En un instant les vagues viennent reprendre leur ancien empire : tout est englouti ; des chars brisés, des casques, des boucliers, des chevaux et des hommes noyés, ou luttant en vain contre le tumulte des flots, sont emportés vers la mer.

Rien de cela n'a lieu dans le passage du Jourdain. C'est un fleuve médiocre, guéable dans la saison des eaux basses. Les Israélites n'étaient point poursuivis ; l'abord de l'autre rive ne leur fut pas non plus disputé par une troupe ennemie. Ils pouvaient choisir le temps et le lieu du passage. Il n'y avait donc pas là *dignus vindice nodus*. Et puis, quel chétif monument que celui qui se compose de douze pierres d'une dimension si modique que chacune d'elles put être portée sur les épaules d'un seul homme!

Le passage du golfe Héréopolite est devenu de notre temps le sujet de recherches savantes. Des voyageurs ont visité les lieux et observé les marées. Quand il s'agit d'un miracle, l'investigation des causes naturelles est un hors-d'œuvre. Ici cependant elle semble autorisée par un passage de l'Exode, où il est question d'un vent violent de l'est.

Il est évident que cet événement a passé de la poésie dans l'histoire. Le chant triomphal attribué à Moïse, est sans doute le morceau le plus ancien de tout ce récit.

18.

LA BELLE ET PRUDENTE JUIVE.

C'est une belle histoire que celle de Judith, et agréablement racontée. Il est dommage qu'elle ne soit pas vraie. Néanmoins, l'Église catholique a adopté cette héroïne, et l'a considérée comme un type de la Sainte-Vierge. On lit dans une hymne composée en l'honneur de celle-ci :

*Stygias Judith*
*Phalangas fudit.*

Cela peut se justifier d'autant mieux que la bénédiction adressée par Ozias à Judith, dans la version des Septante, et la salutation angélique, sont conçues à peu près dans les mêmes termes. (Judith XIII, 18. Luc. I, 28.) Toutefois le parallèle serait inconvenant, si Judith avait été forcée de sacrifier sa pudeur à son patriotisme. La situation était périlleuse. Holoferne fut épris des charmes de la belle veuve, rehaussés par l'éclat d'une parure coquette ; il résolut de s'en mettre en possession, et il était le maître chez lui. Il s'en était même fait un point d'honneur. « Nous « serions honnis chez les Assyriens, dit-il, si nous lais- « sions partir une telle femme de notre camp, sans avoir « partagé sa couche. » Néanmoins, la chaste héroïne et son historien se sont tirés habilement de ce pas difficile. Invitée à un grand banquet par le chef ennemi, Judith ne touche à rien, sous prétexte d'un scrupule religieux ; elle

se contente des provisions que sa servante lui avait préparées, et observe une grande sobriété. Holoferne, au contraire, mange et boit copieusement; le repas s'étant prolongé fort avant dans la nuit, il en sort ivre, ainsi que tous ses convives. A peine s'est-il déshabillé et couché à l'aide de son chambellan, qu'il tombe dans un sommeil léthargique. La belle Juive, laissée seule avec lui dans la chambre nuptiale, saisit ce moment favorable pour exécuter son projet audacieux. Tout cela est conforme aux vraisemblances. Il en résulte un autre avantage. On n'approuve guère les femmes qui tranchent la tête à leurs amants après s'être livrées à eux. L'action de Judith devient ainsi moins atroce. Holoferne, qui préfère une grossière ivrognerie à la jouissance la plus exquise qu'il avait sous la main, n'est qu'un barbare qui n'inspire aucune sympathie.

## 19.

### MARIE-MADELAINE

### VERTUEUSE QUOIQUE SAINTE.

Marie-Madelaine a obtenu l'auréole d'une sainte au prix de sa réputation de femme. Je soutiens qu'elle a été parfaitement vertueuse, et je me fais son champion. Pour défendre l'honneur d'une dame, il est permis de jeter le gant même à l'Église. D'ailleurs je pars de la supposition orthodoxe, quoique parfois embarrassante pour les harmonistes, que tout ce que les historiens sacrés racontent est d'une exacte vérité, jusque dans les moindres détails, et que, par conséquent, il n'est pas permis d'identifier, à cause d'une ressemblance générale, deux récits qui diffè-

rent à l'égard du temps, du lieu et des autres circonstances.

Ce n'est qu'en confondant plusieurs personnes et en traitant fort arbitrairement les textes, qu'on est arrivé à cette fausse conclusion que Marie-Madelaine aurait mené une vie déréglée avant que le repentir l'eût conduite aux pieds du prophète. Parmi plusieurs autres Maries, celle-ci est désignée très-distinctement. Son surnom est dérivé de Magdala, petite ville sur les bords du lac Tiberias. Elle était donc Galiléenne. Jésus l'avait guérie, en expulsant sept démons qui la tenaient obsédée. Ces démons, comme on sait, n'indiquent jamais un mal moral : ils sont considérés comme les auteurs de certaines maladies, et particulièrement des affections nerveuses.

Saint Luc nomme Marie-Madelaine la première parmi les femmes qui, guéries miraculeusement comme elle, par reconnaissance suivirent Jésus dans ses voyages, en se chargeant des soins économiques, en fournissant même de leur propre bien aux besoins de la société. (Luc. VIII, 2, 3.)

Il résulte de toute la teneur des récits évangéliques que ces femmes qui s'étaient attachées de bonne heure à la suite de Jésus, ne le quittèrent plus pendant toute sa mission; qu'elles l'accompagnèrent à Jérusalem et y furent témoins de sa passion.

Trois évangélistes attestent quelle a eu, la première, le bonheur de voir le Christ ressuscité ; c'est un glorieux témoignage, accordé à sa foi et à sa piété.

Marie, la sœur de Marthe, et, selon saint Jean, aussi de Lazare, n'a rien que le nom de commun avec Marie-Madelaine. Quoique fort empressée de recueillir les enseigne-

ments du prophète, elle n'était point de son cortége : elle menait une vie sédentaire dans la maison de sa sœur Marthe, dont Jésus accepta l'hospitalité. Saint Jean place le domicile de cette famille à Béthanie, près de Jérusalem. C'est là où, peu de jours avant la passion, un repas eut lieu : Lazare était parmi les convives ; Marthe servait, et Marie versa un baume précieux sur les pieds du Messie. C'était sans doute un hommage de reconnaissance, puisqu'il avait rappelé à la vie son frère, mort depuis plusieurs jours.

Saint Matthieu et saint Marc rapportent un fait semblable, mais sans nommer la femme qui vint pendant le repas verser un baume précieux sur la tête de Jésus. La scène est également à Béthanie, et le repas eut lieu peu de jours avant la passion. Ainsi les circonstances de temps et de lieu coïncident parfaitement avec le récit de saint Jean, et l'on s'est cru autorisé à rapporter le fait à la même Marie. Ce n'est qu'une conjecture, puisque les deux premiers évangélistes ne font nulle part mention de Marie sœur de Marthe. En tout cas le motif de la reconnaissance y manque, car les trois premiers Évangiles ne parlent point de Lazare, ni de sa résurrection.

Un trait accessoire rapproche encore les trois récits que nous avons examinés jusqu'ici. Les disciples (selon saint Jean, Judas Iscariote tout seul) blâmèrent cette prodigalité inutile, et Jésus prit la défense de la femme qui avait voulu signaler sa vénération conformément aux usages de l'Orient.

Enfin saint Luc rapporte aussi un fait semblable, arrivé dans un repas chez un pharisien appelé Simon. Les mœurs de la femme étaient fort déréglées, et de ce que

Jésus n'avait pas repoussé un hommage offert par des mains aussi impures, Simon en conclut que son hôte n'était pas un vrai prophète. Cela tombe dans les commencements de la mission du Christ, et la scène est évidemment en Galilée. De quel droit s'est-on donc cru autorisé à confondre cette femme, dont le nom n'est pas indiqué, avec la femme également anonyme dont parlent saint Matthieu et saint Marc, et avec la sœur de Lazare, selon saint Jean ? La seule circonstance qui pourrait fournir un prétexte, c'est le nom de celui qui avait invité Jésus. Mais le premier avait son domicile en Galilée, l'autre a Béthanie ; le premier est nommé Simon le pharisien, l'autre Simon le lépreux. Ce nom était, d'ailleurs, extrêmement commun parmi les Juifs : nous voyons deux Simon au nombre des douze disciples.

Il faut bien se résoudre à parler de la femme adultère, prise en flagrant délit et amenée devant Jésus, puisque quelques interprètes ont fait ce dernier affront aux deux Maries, de les confondre avec cette malheureuse dont l'histoire n'offre aucun point de contact avec la leur. Tout ce passage de l'évangile de saint Jean est suspect comme interpolé : il ne se trouve pas dans les plus anciens manuscrits.

Si l'on persiste à prendre la femme de Béthanie dont parlent saint Matthieu et saint Marc, pour Marie sœur de Lazare, parce que le domicile est le même et l'acte semblable ; si l'on persiste ensuite à prendre pour la même personne cette femme anonyme, introduite par saint Luc, dont la vie était notoirement déréglée, cela ne peut en aucune façon regarder la Galiléenne, Marie-Madelaine.

La prophétie concernant la femme de Béthanie, rappor-

tée par les deux premiers évangélistes, a été accomplie d'une manière éclatante, mais elle l'a été par un malentendu.

## 20.

## L'ASCENSION.

L'ascension est l'événement le plus marquant de la vie de Jésus. C'est le miracle décisif qui appose le sceau de la vérité à tous les autres faits surnaturels. La résurrection prête encore à cette objection, soutenue par des arguments fort spécieux, que la mort n'aurait été qu'apparente ; mais l'ascension, bien attestée, réduit au silence tous les doutes.

Néanmoins, saint Matthieu et saint Jean n'en parlent point, de sorte que leurs évangiles restent sans dénouement, et nous laissent en suspens. — « Qu'est devenu le « Christ après cette dernière entrevue avec ses disciples ? « Étant revêtu d'un corps matériel qui suffisait à toutes « les fonctions vitales, puisqu'il marchait, parlait et prenait « de la nourriture, combien de jours, de mois, d'années « a-t-il encore séjourné sur la terre, peut-être dans une « retraite inaccessible à ses ennemis, inconnue même à « ses amis ? » — Voilà ce que se demanderont naturellement les lecteurs de ces deux seuls évangiles, s'ils n'ont pas été informés d'ailleurs de la glorieuse ascension.

D'après la double conclusion de l'évangile de saint Jean, à la fin du 20e et du 21e chapitre, on pourrait croire que le séjour terrestre de Jésus se fût prolongé considérablement depuis la résurrection. Car il y est dit qu'il fit encore beaucoup de miracles, tellement que le monde ne

pourrait pas contenir les livres où tous ces faits seraient racontés un à un. De la manière dont cet énoncé est lié au récit des dernières apparitions, on ne pourra guère le rapporter aux événements antérieurs à la passion.

Les trois récits qui nous ont été transmis par saint Marc et saint Luc, l'auteur supposé du troisième évangile et des Actes, varient à l'égard de plusieurs circonstances importantes.

Saint Luc, dans son évangile, fixe clairement l'ascension au lendemain de la résurrection ; dans les Actes il y met un intervalle de quarante jours. L'Église a adopté cette dernière version : la fête de l'ascension se célèbre le quarantième jour après le dimanche de Pâques. La double désignation du lieu, à Béthanie ou sur le mont des Oliviers, peut passer pour équivalente, à cause du voisinage.

Saint Marc ne définit expressément ni le temps ni le lieu; mais, d'après la teneur de son récit, il semblerait que Jésus quitta ses disciples en montant au ciel, à Jérusalem, non en plein air, mais dans une salle qui servait à leurs repas communs : ce qui est difficile à concevoir.

Saint Marc a été assez généralement considéré comme un épitomateur, tantôt du premier évangile, tantôt du troisième. Ici il semble avoir suivi saint Luc ; seulement, avec sa brièveté ordinaire, il a omis une circonstance nécessaire à l'intelligence de la scène : le passage de Jésus à la tête de ses disciples de Jérusalem à Béthanie.

Quelques savants théologiens de nos jours ont soutenu, au contraire, que l'évangile de saint Marc est le plus ancien. Dans ce cas le récit de cet évangéliste serait l'original, et celui de saint Luc la copie, de sorte que cela revient absolument au même.

Si, d'autre part, le troisième évangile et les Actes des Apôtres sont en effet l'œuvre du même auteur, les trois témoignages se réduisent à un seul. Or, saint Luc n'a pu être témoin oculaire de l'événement, puisqu'il fut converti par saint Paul, qui n'avait rien vu lui-même. Dans l'exorde de son évangile, saint Luc ne parle point de communications orales qu'il aurait reçues de la part des disciples immédiats de Jésus ; il se fonde uniquement sur les biographies écrites avant la sienne, qu'il avait, dit-il, soigneusement étudiées.

Pour justifier l'historien de l'étrange contradiction dans ses deux écrits, dont l'un paraît faire suite à l'autre, il faut encore supposer que dans l'intervalle il aurait eu l'occasion de lire une biographie qui lui était restée inconnue lorsqu'il termina son évangile. Cela rétablirait deux témoignages, tous les deux anonymes et perdus dans l'original; mais cela prouverait aussi que les récits variaient déjà beaucoup de fort bonne heure. Nous connaissons à peu près la date de la rédaction des actes.

Si saint Matthieu a cru l'ascension suffisamment indiquée par les dernières paroles de Jésus, s'il a voulu qu'elle fût sous-entendue, elle aurait eu lieu sur une montagne en Galilée.

Si saint Jean a voulu que l'ascension fût sous-entendue, lors de la dernière apparition et de la mission donnée à saint Pierre, elle aurait eu lieu sur les bords du lac Tibérias qui forme la limite de la Galilée vers l'orient.

Dans les épîtres, la résurrection de Jésus est citée sans cesse, comme la preuve la plus certaine de sa mission divine, et comme le grand fondement de la foi. Il y est dit

aussi que le fils de Dieu s'est assis à la droite de son père, qu'il reviendra du haut des cieux, &c.; mais, autant que je puis voir, il n'y est jamais question de l'ascension comme d'un miracle visible, arrivé en présence d'un grand nombre de spectateurs. Ce silence est d'autant plus surprenant, que nous possédons dans le Nouveau Testament, d'après une tradition peu examinée peut-être, mais encore généralement admise, des écrits de cinq disciples du nombre des Onze, qui, par conséquent, avaient tous été témoins oculaires de la plus grande des merveilles.

C'est sans doute la subarondance de leur foi qui a fait négliger aux auteurs des Évangiles et des Épîtres toutes les précautions nécessaires pour rassurer la postérité et bâtir le temple du Christ sur une base vraiment historique. Jusqu'ici, pendant dix-huit siècles, leur confiance ne les a pas trompés. La critique historique peut ébranler la conviction religieuse de quelques personnes habituées ou, si l'on veut, condamnées à ce genre de recherches; mais elle fait peu d'impression sur les hommes en masse.

## 21.

## LES NICOLAÏTES.

Les chrétiens primitifs des deux sexes s'appelaient entre eux frères et sœurs. A la faveur de ce titre de parenté, dans leurs agapes ou réunions pour souper ensemble, ils se saluaient mutuellement par un saint baiser. Il paraît que cet usage était universel, puisque non-seulement saint Paul exhorte les communautés qu'il avait fondées à se donner le saint baiser; mais saint Pierre

aussi, à la fin de sa première épître circulaire aux élus, leur recommande la même salutation, sous le nom du baiser de l'agape ou de la charité.

Des observateurs, qui ne connaissent la nature humaine pas autrement que telle qu'elle est avant d'avoir été sanctifiée par la foi, auraient peut-être trouvé hasardeuse l'habitude d'une telle familiarité, interdite partout ailleurs chez les nations policées, jusque chez les Chinois. Ils auraient craint qu'à cette occasion des émotions d'un autre genre ne pénétrassent dans des cœurs innocents mais inflammables, et que la marque d'une pieuse affection ne dégénérât en un préliminaire de l'amour sensuel. En effet, la plus austère réserve convient à de jeunes filles vertueuses. La pudeur virginale, pour être bien garantie de tous les dangers qui la menacent, doit ressembler à la sensitive qui se replie sur elle-même au plus léger attouchement.

Quoi qu'il en soit, vers la fin du premier siècle, un diacre à Éphèse, nommé Nicolas, semble avoir entretenu de pareils scrupules. Il avait une très-belle femme, à laquelle il interdit de prodiguer ainsi ses baisers, quelque saint qu'ils fussent. Apparemment elle n'était entrée dans la société chrétienne qu'en l'épousant : autrement le mal eût été déjà fait. Les paroissiens de Nicolas furent révoltés de cette infraction faite à l'usage consacré ; il est à présumer que les jeunes gens auront crié le plus haut. On l'accusait d'être jaloux, et la jalousie, il faut l'avouer, est une passion égoïste fort contraire à la charité. Le diacre, voyant qu'il s'était engagé dans un pas fâcheux, s'en tira en donnant dans l'excès contraire : il permit à sa femme

d'avoir toutes les complaisances imaginables pour quelques-uns de ses amis.

C'est ainsi que Hugo Grotius raconte l'histoire de Nicolas ; il prend son parti, et croit pouvoir l'absoudre, comme l'auteur supposé des scandaleux désordres qu'on impute aux nicolaïtes. Mais, à vrai dire, je trouve l'apologie du savant Hollandais peu satisfaisante. Quel motif a pu engager ce diacre, lui qui n'était ni Lapon, ni Spartiate, ni Naïre, à accorder ce que personne n'exigeait de lui ? Était-ce peut-être la vanité du roi lydien Candaule, qui voulut que son favori Gygès vît la beauté de sa femme toute nue, vanité qui lui tourna si mal ? Les patriarches se permettaient une polygamie très-bornée ; les rois juifs, tels que David et Salomon, illimitée. Mais assurément on ne trouve dans l'Écriture aucun texte favorable à la polyandrie. Qu'on se rappelle la question captieuse des Sadducéens : ils trouvaient dans l'exemple d'une femme qui aurait eu successivement six frères pour maris, une objection insoluble contre le dogme d'une vie à venir. Pour peu que les disciples de Nicolas imitassent l'exemple de leur diacre, la communauté des femmes était introduite chez eux, et l'auteur de l'Apocalypse aurait donc eu raison de les juger si sévèrement.

## 22.

### L'ÉPOQUE DES FRAUDES PIEUSES.

Les fraudes pieuses sont, en tout cas, des imprudences. Car, quelque soin qu'on mette à en garder le secret, la vérité peut percer ; et une seule imposture découverte

suffit pour décréditer un grand nombre de témoignages véridiques. D'ailleurs, si la cause est bonne et vraiment divine, elle est sûre de triompher sans le secours du mensonge ; si elle est mauvaise, ce n'est plus une fraude pieuse ; c'est une fraude impie. Quoi qu'il en soit, les chrétiens des premiers siècles ne se sont fait aucun scrupule des supercheries qui servaient à étayer leur doctrine et à faire des convertis. Ils ont fabriqué de faux oracles, composé des vers sibyllins, divulgué des écrits sous des noms supposés, débité une foule de récits controuvés. Les pères de l'Église n'en sont pas exempts. Cependant, pour procéder équitablement, il faut distinguer les inventeurs des crédules, qui ne faisaient que répéter ce qu'ils avaient entendu affirmer avec assurance. Du temps d'Horace, avant notre ère, les Juifs à Rome avaient déjà passé en proverbe pour leur talent de croire des choses incroyables. *Credat Judæus Apella !* Les premiers chrétiens surpassèrent les Juifs en ce genre.

Il serait important de constater à quelle époque les propagateurs du christianisme ont adopté une morale aussi équivoque. Si cela remontait jusqu'aux temps où quelques-uns des disciples de Jésus vivaient encore ; si l'on avait inventé de leur vivant, peut-être à leur insu, des récits mensongers sur leur compte ; si on leur avait prêté des écrits auxquels ils n'avaient aucune part, la base historique de notre foi croulerait sous nos pieds.

J'ai dit « à leur insu ; » je crois pouvoir justifier cette supposition. Sans doute, entre les communautés chrétiennes ou nazaréennes, dispersées dans les provinces de l'empire romain, il y avait des communications : mais elles n'étaient pas assez actives pour prévenir les variations

dans la doctrine et dans les traditions, soit orales, soit écrites. De nombreux passages des Actes et des Épîtres en font foi. Plusieurs hérésies ont pris naissance dans le berceau même de l'Église. Saint Paul trouva à Éphèse des disciples (on ne dit pas de qui) qui n'avaient jamais ouï dire qu'il y eût un Saint-Esprit. Une parfaite uniformité n'a pu être obtenue qu'après que le christianisme fut devenu la religion de l'état, par l'autorité centrale des conciles. Seulement alors le canon des Écritures fut définitivement fixé.

Plusieurs critiques de nos jours ont révoqué en doute l'authenticité du dernier chapitre de l'évangile selon saint Jean. D'après une tradition généralement admise, cet évangile date des dernières années de la vie de l'apôtre; et le 21me chapitre a été rédigé avant sa mort : autrement l'auteur, quel qu'il fût, se serait bien gardé d'y rapporter la folle opinion de ses disciples que leur maître ne mourrait point. Cet appendice est donc ancien : mais il ne s'ensuit pas de là qu'il soit authentique. Saint Jean était trop affaibli par l'âge pour surveiller lui-même les copies de son évangile ; il ne changeait plus de demeure : il a donc pu ignorer que des disciples zélés avaient apporté à d'autres communautés, éloignées de son séjour, son évangile avec un morceau ajouté, comme ils croyaient, à son honneur, mais qui compromettrait fort l'ami de Jésus, s'il l'avait écrit lui-même.

Après tout, ceci n'est que conjectural : le 12ème chapitre a trouvé des défenseurs, même parmi les théologiens protestants, quoique ceux de l'Église romaine aient un intérêt bien plus puissant à le soutenir, puisqu'il y a les paroles adressés à Simon-Pierre : « Paissez, mes agneaux. »

Mais dans les écrits de saint Paul on voit des traces, que dis-je? des preuves manifestes de fraudes pratiquées déjà du vivant de cet apôtre. Il avait coutume de dicter ses épîtres : nous connaissons même le nom du secrétaire qui a minuté sous sa dictée celle aux Romains. En tête saint Paul met toujours son nom (son nom adopté, s'entend) avec les titres sur lesquels il fonde son autorité, ainsi que l'adresse des communautés ou des personnes à qui elles étaient destinées. Il termine ses discours par une espèce d'épilogue, contenant des salutations particulières. A la fin il apposait toujours, selon sa déclaration expresse (2 Thess. 3, 17), la signature de sa propre main. Il conjure les Thessaloniciens de ne point se laisser troubler par des hommes qui leur annonceraient comme imminent *le jour du Christ,* quand même cette annonce serait contenue dans des lettres *supposées de sa main.* Il paraît que saint Paul avait inventé un monogramme difficile à imiter. Ce sont des précautions semblables à celles qu'on emploie dans les lettres de change. Or, quels étaient ces imposteurs contre lesquels l'apôtre a jugé nécessaire de prémunir les Thessaloniciens? C'étaient sans doute des gens qui professaient la foi chrétienne d'alors, baptisés, initiés : autrement, ils n'auraient pas trouvé accès auprès des frères.

On suppose que saint Paul a péri à Rome, vers la fin du règne de Néron, tout au plus trente-quatre ans après la mort de Jésus. Mais, selon les conjectures probables de plusieurs savants théologiens, l'épître en question a été écrite beaucoup plus tôt, vingt-deux ans seulement après le même événement.

Ce premier exemple suffit : il peut servir de fanal à la

critique. Il faudrait être très-érudit et profondément versé dans un grand nombre d'in-folio,

*And all such reading, as was never read,*

pour débrouiller le dédale des fraudes dites pieuses qui se sont succédé jusqu'à la fin du quatrième siècle et au-delà. Les évangiles apocryphes y occupent une place signalée. On assigne à quelques-uns une date assez ancienne. Cependant on ne doit pas les ranger indistinctement dans la classe des forgeries : ce sont des récits faits peut-être de bonne foi et à bonne intention. L'imposture ne commence qu'avec l'usurpation d'un faux nom d'auteur, par exemple de quelques-uns des douze disciples, Thomas, Barthélemy, Matthias, et Nicodème. Ces évangiles apocryphes, quoique rejetés plus tard par l'Église, ont pourtant laissé des traces dans les traditions populaires. Des peintres célèbres en ont tiré, probablement sans connaître la source, les sujets de leurs tableaux destinés à orner les temples. Les fiançailles de Joseph et de Marie, simple et naïve composition de Raphaël, sont empruntées au Protévangile de Jacques et à l'Évangile de la naissance de Marie.

## 23.

### QUESTIONS BIOGRAPHIQUES.

Tous les admirateurs de l'apôtre saint Jean se le figurent comme un homme d'un caractère doux, paisible, modeste, aimant, conciliant. C'est cette physionomie que lui ont donnée les grands peintres et les poëtes chrétiens.

Où est l'original de ce portrait? Sur quel fondement historique repose une opinion aussi généralement adop-

tée? Assurément, les trois premiers évangiles nous font connaître ce disciple d'une manière bien différente. Jean, ayant vu un homme qui chassait les démons au nom de Jésus, sans être devenu son disciple, le lui interdit : mais sa démarche fut désapprouvée par son divin maître. (Saint Marc X, 38. Saint Luc IX, 49.) Peu de temps après, l'hospitalité ayant été refusée à Jésus dans un village samaritain, lorsqu'il était en marche vers Jérusalem, Jean et son frere Jacques voulurent faire descendre le feu du ciel pour dévorer les habitants (saint Luc IX, 54); mais Jésus les en réprimanda sévèrement.

Les mêmes deux frères demandèrent une grâce a leur maître : c'était de les nommer ses premiers ministres dans le royaume des cieux. (Saint Marc X, 35.) Leurs condisciples, comme de raison, furent indignés d'une prétention aussi inconvenante. Selon saint Matthieu (XX, 20), c'était leur mère qui sollicita cette faveur pour eux, en se jetant à genoux devant Jésus. Cela revient au même, puisque cette bonne mère n'aura pas fait une pareille démarche sans l'instigation de ses fils.

Voilà des traits de jalousie, d'ambition personnelle et d'un zèle au moins intempestif, pour ne rien dire de plus.

Saint Marc (III, 17) rapporte enfin que Jésus donna aux deux Zébédéides, Jacques et Jean, le surnom *fils du tonnerre.* Ce titre honorifique a pu désigner leur ardeur, leur énergie, leur éloquence, mais assurément rien qui ressemble au caractère supposé.

Nous sommes donc renvoyés au quatrième évangile, dont l'auteur ne se nomme nulle part, tout en déclarant qu'il a été témoin oculaire de la passion du Christ. (XIX,

35.) Il évite d'écrire le nom de Jean, et le désigne comme le disciple que Jésus chérissait; quelquefois il dit vaguement *l'autre disciple.*

La tradition de l'Église attribue cet évangile à saint Jean lui-même. Personne n'a osé révoquer cela en doute; de notre temps seulement quelques théologiens s'y sont hasardés. D'après le canon, saint Jean aurait donc été autobiographe en ce qui concerne sa propre personne. Un autobiographe peut mériter une pleine confiance, s'il fait d'ailleurs preuve de candeur et d'impartialité. Néanmoins, on s'attend à voir le témoignage qu'il se donne, confirmé par d'autres historiens dignes de foi qui racontent les mêmes événements. Or, les trois premiers évangélistes ne savent rien d'une prédilection spéciale que Jésus aurait eue pour Jean. Seulement ils le nomment conjointement avec deux autres disciples, comme ceux parmi les Douze auxquels leur maître daigna accorder une confiance plus intime. Ce sont Simon ou Pierre, et les deux Zébédéides, qu'il choisit pour compagnons, à l'exclusion des autres, dans plusieurs circonstances importantes de sa vie, telles que la transfiguration et la nuit passée dans les angoisses à Gethsémané. Dans ces occasions, Jean est toujours nommé le dernier après son frère Jacques.

Selon le quatrième évangile, Jean, le seul de tous les disciples, s'était placé assez près de la croix pour que Jésus pût lui parler. On connaît les touchantes paroles par lesquelles le Christ lui confia le sort de sa mère délaissée, et comment le disciple chéri reçut ce legs sacré. C'est bien là la preuve la plus éclatante de sa charité, et de la tendresse que son maître avait eue pour lui.

Malheureusement les autres évangélistes n'en disent absolument rien. Cela est inconcevable. Pendant assez longtemps après le départ de Jésus pour le ciel, les apôtres sont restés ensemble à Jérusalem : ils n'ont pu ignorer que la mère de Jésus vivait chez Jean, et qu'il était devenu son fils adoptif. Comment se fait-il donc qu'ils aient passé sous silence un aussi beau trait?

La tradition de l'Église place saint Pierre à la tète des apôtres, et les trois premiers évangiles sont favorables à sa prérogative. On suppose que le quatrième évangile a été écrit fort tard, lorsque saint Jean était plus que nonagénaire. A cette époque saint Pierre s'était déjà acquis une immense célébrité parmi les communautés chrétiennes. On conçoit aisément que les disciples de saint Jean, beaucoup moins nombreux, aient voulu faire valoir un maître adoré qu'ils croyaient exempt de la destinée commune des mortels. Dans le dernier chapitre de son évangile, on aperçoit le dessein de rétablir un équilibre entre les deux disciples. L'authenticité de ce chapitre a été contestée; et, en effet, il est mal agencé au précédent, qui annonce déjà la conclusion du livre. Mais quand on y regarde de près, on peut remarquer dans plusieurs autres passages du quatrième évangile le même soin de faire marcher de front saint Jean avec saint Pierre, ou même de lui donner le pas sur son rival.

L'auteur de l'Apocalypse est un autre Jean le théologien. De trois épîtres qui sont attribuées à l'apôtre, la première est reconnue pour authentique; mais elle ne contient que des exhortations générales à la charité et à la concorde entre les frères, rien de caractéristique. Les deux suivantes sont douteuses, et ceux qui veulent soute-

nir la douceur angélique du disciple chéri doivent être empressés de désavouer la troisième, parce que l'auteur y exprime contre un certain Diotrèphe une violente colère, excitée, à ce qu'il paraît, par jalousie de métier.

Je reviens donc à ma première question, dont la solution nous échappe partout. Que nous reste-t-il encore?

Une anecdote rapportée par saint Jérôme, dans son commentaire sur l'épître aux Galates. L'apôtre saint Jean, fixé à Éphèse dans son extrême vieillesse, n'était plus en état d'adresser de longs discours aux fidèles rassemblés. Cependant ceux-ci désiraient toujours le voir et l'entendre. Il se fit donc porter à l'église par ses disciples, et chaque fois il y prononça ces mots : « Mes enfants, aimez-vous mutuellement! » Malgré la vénération qu'on portait à un maître chéri, l'auditoire s'en lassa à la longue, et ses disciples lui demandèrent pourquoi il répétait toujours la même chose? « Parce que, répondit-il, ce précepte, bien « observé, renferme tout le reste. »

Quoique cette anecdote ne soit rapportée que par un auteur qui a écrit trois siècles plus tard, je ne vois pas pourquoi on ne l'admettrait pas comme véritable. Mais peut-on en tirer aucune induction sur ce que l'apôtre avait été dans sa jeunesse? La vieillesse, à plus forte raison la caducité, adoucit le caractère de tout le monde, et particulièrement des hommes pieux.

## 24.

### LES DISCIPLES D'EMMAÜS.

Saint Luc repousse singulièrement dans l'ombre l'apparition du Christ dont saint Pierre fut honoré tout seul,

le jour même de la résurrection. Saint Paul la reconnaît aussi, malgré le silence des autres évangélistes : il la met la première dans l'ordre du temps, tandis que les autres accordent la priorité à Marie-Madelaine.

Saint Luc raconte d'abord que celle-ci et les autres femmes pieuses, ses compagnes, virent deux anges auprès du tombeau ouvert, et annoncèrent cette nouvelle aux apôtres ; que là-dessus saint Pierre accourut, et ne vit dans le caveau que le linceul. Ensuite l'évangéliste entre dans de grands détails sur le voyage de deux disciples (en sous-ordre, peut-être du nombre des septante ; l'un d'eux se nommait Cléophas ;) à Emmaüs, et sur leur compagnon inconnu qui les quitte au moment du repas. Ils retournent sur-le-champ, et trouvent les Onze réunis, qui leur disent que Jésus a été vu aussi par Simon.

Pas un mot de plus ! Ainsi le lieu et l'heure de cette apparition sont laissés dans le vague. Probablement c'était près de Jérusalem : car saint Pierre, après avoir trouvé le caveau vide, était rentré chez lui. A-t-il vu son maître avant que celui-ci se fût associé aux deux voyageurs, ou après qu'il les eut quittés, ou enfin pendant le temps qu'il s'entretenait avec eux, de sorte qu'il aurait été présent en deux endroits ? Cette dernière supposition donnerait gain de cause à l'hérésie des Docètes. Il faut donc recourir à l'une des deux autres suppositions. Saint Paul semble décider la question en faveur de la première, puisque, dans son énumération des personnes qui ont vu le Christ après sa résurrection, il nomme Képhas le premier. (1 Cor. XV, 5.) Mais il ne reconnaît point les disciples voyageurs, et donne la seconde place à l'apparition au milieu des

Onze réunis à Jérusalem, laquelle, selon saint Luc, était la troisième.

Jésus ne se sera pas montré à son disciple le plus éminent, sans lui parler, sans lui adresser quelques paroles significatives. Comment l'historien a-t-il pu passer sous silence un tel entretien?

Emmaüs était situé à la distance de soixante stades, ce qui fait trois à quatre heures de marche. Mais les deux disciples ne doivent être partis de Jérusalem qu'après midi, puisque le jour baissait déjà lors de leur arrivée à Emmaüs. Ils repartirent aussitôt après que leur hôte eut disparu; mais, quelque diligence qu'ils fissent, ils n'ont pu être de retour à Jérusalem qu'assez avant dans la nuit, et ils avaient à peine fait leur rapport aux apôtres réunis, lorsque Jésus parut lui-même au milieu d'eux.

Saint Matthieu et saint Jean ignorent le voyage d'Emmaüs. Saint Marc en parle en peu de lignes. « Il apparut, « dit-il, *sous une autre forme,* à deux disciples qui allaient « à la campagne. » Ces mots « sous une autre forme » expliquent en effet comment les disciples, qui devaient si bien connaître Jésus et tout ce qui caractérisait sa personne, ont pu marcher si longtemps à ses côtés et s'entretenir avec lui sans le connaître; mais c'est encore un texte très-favorable aux Docètes.

Dans les apparitions d'un homme revenu des régions de la mort, on doit s'attendre à une suite de miracles. Ce n'est pas là ce qui m'arrête dans ce récit si attrayant par son intérêt dramatique. Mais il est inconcevable que les deux disciples soient restés parfaitement obscurs. Le Christ ressuscité leur avait pourtant accordé l'entretien le plus prolongé, le plus important et le plus lumineux de tous

ceux qui sont rapportés. Cette faveur signalée aurait dû leur valoir une grande autorité parmi les frères. Or, le contraire est arrivé. Cela pourrait faire soupçonner que ceux-ci ne partagèrent pas tous leur persuasion. Il était permis de douter qu'ils eussent vu juste dans le seul moment où ils crurent reconnaître leur maître, puisque l'étranger mystérieux s'était soustrait aux invitations pressantes de ses hôtes, sans leur déclarer sa véritable qualité.

## 25.

### SAINT LUC

#### L'ÉVANGÉLISTE ET L'AUTEUR DES ACTES.

Que faire, quand un historien inspiré se contredit lui-même? Faut-il ajouter un même degré de foi aux deux témoignages contradictoires? ou opter? ou tirer au sort?

Un théologien sévère dira : « Votre présomption de dé-« couvrir des contradictions apparentes était déjà le pre-« mier pas vers la perdition. Lisez séparément les deux « passages ; lisez-les uniquement pour vous édifier : les « méditations pieuses vous feront oublier les doutes pro-« fanes. »

Le troisième évangile et les Actes des Apôtres sont attribués au même auteur, le disciple et le compagnon de saint Paul ; les deux livres sont adressés au même néophyte Théophile ; l'exorde des Actes annonce une continuation du premier écrit. Néanmoins le désaccord entre le dernier chapitre du troisième évangile et le commencement des Actes, à l'égard de tout ce qui s'est passé depuis la résurrection du Christ jusqu'à son ascension, est évi-

dent; tellement qu'il doit frapper le lecteur le moins attentif qui lirait de suite les deux livres séparés par l'évangile selon saint Jean.

Le troisième évangéliste ne rapporte que trois apparitions du Christ ressuscité, qui toutes eurent lieu le jour même de la résurrection. Simon (saint Pierre) vit le premier son maître, ensuite les deux disciples qu'il avait accompagnés le reconnurent à Emmaüs, au moment de sa disparition. Empressés de faire part de leur joyeuse surprise aux Onze, ils quittèrent Emmaüs à la nuit tombante, de sorte qu'ils purent arriver à Jérusalem vers neuf ou dix heures. Là ils trouvèrent les Onze réunis avec leur suite. Peu d'instants plus tard, Jésus parut au milieu d'eux, et prit part à leur repas. A la manière de compter des Juifs, qui divisaient les jours par le coucher du soleil, cette nuit appartenait déjà au lendemain.

Dans cette apparition, Jésus adresse aux disciples ses derniers enseignements et ses ordres. C'était donc la dernière entrevue qu'il leur destinait. Ensuite l'évangéliste continue son récit, de manière à ne pas permettre d'imaginer le moindre intervalle de temps. Jésus conduit ses disciples à Béthanie, et là il monte au ciel devant leurs yeux. D'après tout cela, il est naturel, il est presque nécessaire de supposer qu'il aura passé le reste de cette nuit auprès de ses disciples, et que, vers l'approche du jour, il aura quitté Jérusalem avec eux, pour les rendre témoins d'un événement miraculeux qui, à une heure plus tardive, eût attiré une foule de spectateurs profanes.

Ainsi saint Luc l'évangéliste place l'ascension environ vingt-quatre heures après la résurrection. Saint Luc l'au-

teur des Actes, au contraire, y met un intervalle de quarante jours.

Pendant ces quarante jours que le Christ séjourna encore sur la terre, il se montra, dit l'auteur des Actes, fréquemment aux apôtres, et leur donna beaucoup de preuves de la réalité de sa vie. Ceci n'est qu'un résumé : les personnes et les lieux ne sont point indiqués. Il paraît cependant que toutes ces apparitions ont eu lieu à Jérusalem même ou dans le voisinage. L'ascension est racontée avec de nouveaux détails ; il y a aussi des variations, mais je ne m'y arrête point, parce que ce ne sont pas des contradictions directes.

Je m'en tiens aux textes, sans consulter les harmonistes : car je sais d'avance qu'ils auront su trouver quelque subterfuge, ou quelque fin de non recevoir. Les plus anciens avaient-ils sous les yeux quelque document authentique qui nous manque ? La tradition, me dira-t-on. Mais il résulte précisément de cette confusion dans les livres historiques, que la tradition était extrêmement vague et flottante.

## 26.

### LA FIN DE MONDE.

#### § 1.

Un pauvre diable de pamphlétaire à Paris avait écrit contre le gouvernement, dans l'espérance d'être logé et nourri gratis à la Bastille.

Mais son écrit ayant échappé à la vigilance des agents du pouvoir, on le laissait tranquille dans son taudis.

« Demain, s'écria-t-il douloureusement, il me faudra payer mon terme de loyer et les derniers trois mois de mon ordinaire, et la Bastille n'arrive point ! C'est désespérant ! Que deviendrai-je ? »

Parmi les premiers adhérents des apôtres quelques-uns ont dû se trouver dans un embarras semblable. Les Actes nous disent qu'il y avait communauté de biens dans cette nouvelle secte. Les riches vendaient leurs maisons et leurs terres, et en versaient le prix dans la caisse générale, d'où l'on dispensait leurs besoins aux ci-devant riches et accordait des secours aux indigents. Peu de jours avant sa passion, Jésus avait annoncé à ses disciples assemblés la fin du monde comme très-prochaine. Les convertis faisaient donc le sacrifice de leur bien terrestre, engagés par la ferme conviction que le Christ, revenu dans sa gloire, les en récompenserait par une félicité sans bornes, destinée aux seuls croyants à l'exclusion des autres mortels.

Mais il était à prévoir, les dons ayant diminué peu à peu avec la première ferveur du zèle, et l'affluence des pauvres augmentant toujours, que cette compagnie d'assurance mutuelle serait hors d'état de faire face à ses engagements, si la catastrophe prédite tardait trop à se réaliser.

Ananias et son épouse Sapphira semblent avoir réfléchi là-dessus, puisqu'ils résolurent d'un commun accord de mettre un fonds en réserve, afin de ne pas être pris au dépourvu si la ressource de la fin du monde venait à leur manquer. Cet acte de prudence causa leur perte, comme on sait. Je ne puis m'empêcher de compatir au sort de ces braves gens. Ils avaient tort, en effet, de cacher la

vérité dans leur réponse, mais la question était indiscrète. Que la somme fût grande ou modique, c'était un don volontaire qui méritait d'être reçu avec reconnaissance. L'historien des apôtres fait honneur à son premier héros d'un bien vilain miracle. Cependant saint Pierre prouva par là sa vocation pour la suprématie sacerdotale. Ses maximes furent suivies, et la terreur de l'enfer et du purgatoire habilement employée auprès des agonisants, valut à l'Église d'immenses richesses, par les donations *pro remedio animæ.*

Dans la prophétie originale, la plus développée de toutes, et que nous possédons avec quelques variantes, quelques amplifications ou omissions, en trois exemplaires dans les évangiles synoptiques, Jésus avait fixé un terme assez précis. « Ces choses seront accomplies, dit-il, avant que « la génération actuelle ait passé. » Ses disciples, saint Pierre, saint Jean, saint Jacques et enfin saint Paul, dans diverses épîtres, annoncent unanimement la même catastrophe comme imminente : mais ils laissent du vague à l'égard du temps qui s'écoulerait auparavant. Saint Pierre, dans sa deuxième épître, va plus loin : après avoir censuré sévèrement ceux qui s'impatientaient de ces retards, il les avertit que, devant Dieu, mille ans sont comme un seul jour, et il rejette ainsi l'accomplissement vers un avenir éloigné à perte de vue. C'était, à vrai dire, une fin de non recevoir fort arbitraire, à laquelle les sceptiques pouvaient opposer les paroles de l'oracle primitif. Personne pourrait-il se persuader, tout de bon, que le prophète eût fixé comme dernier terme une mesure de temps populaire et généralement connue, pour être mal compris et induire les assistants en erreur?

Puisque la marche habituelle de la nature ne se dérangeait point, quelles que fussent les commotions politiques de l'empire romain, il fallut bien de temps en temps ajourner le grand événement attendu et, l'on peut dire, espéré des chrétiens. De là les murmures du désappointement. Mais l'imagination exaltée de quelques chefs de secte sut donner un nouvel essor à la foi chancelante, par une promesse dont en effet il n'y a pas la moindre trace dans la prophétie originale, mais qu'on accueillait volontiers comme authentique, parce qu'elle ouvrait une perspective plus brillante de l'avenir. Le Christ, revenu dans sa gloire, disaient-ils, ressuscitera d'abord ses fidèles déjà morts; il fera passer, sans le pénible intermédiaire du trépas, ceux qu'il trouvera encore vivants, à une nouvelle existence bienheureuse; ensuite il régnera mille ans sur la terre, et les élus y régneront sous ses auspices dans la nouvelle Jérusalem. La résurrection universelle et le dernier jugement n'auront lieu qu'après cette période. C'est la doctrine du règne millénaire qui perce pour la première fois dans l'Apocalypse. Pendant trois siècles elle semble avoir eu une grande vogue, puisque saint Jérôme et saint Augustin se sont encore donné la peine de combattre cette hérésie. Ils pouvaient se contenter de la seule autorité de saint Paul, qui y est directement opposée. Selon cet apôtre, le Christ, immédiatement après avoir opéré la première résurrection, remontera au ciel et enlèvera avec lui les ressuscités et les transformés au travers des nues vers le paradis céleste. (1 Thessalon. IV, 13 — 18.)

Il me semble que dans l'histoire de la propagation du christianisme on n'a pas toujours relevé suffisamment l'extrême importance de cette persuasion, que le Christ

reviendrait incessamment dans sa gloire, et de tout ce qui a été brodé de plus sensuel et de plus chimérique sur ce fond. A cette époque c'était le point culminant de l'espérance des chrétiens; c'était leur grand soutien contre les tribulations qu'ils éprouvaient de temps en temps. Le monde profane les méprisait; en revanche ils vouaient à la réprobation tout le reste du genre humain hors les frères. Ils étaient, d'après leur conviction, les privilégiés de la création entière. Rien ne devait leur coûter plus que de renoncer à ce magnifique héritage qu'ils avaient, pour ainsi dire, sous la main.

Malgré l'appât du chiliasme, cette croyance a dû perdre son efficacité par le seul laps du temps, puisque l'esprit humain se lasse à la longue d'une attente toujours désappointée. Les chrétiens se sont enfin résignés à vivre dans ce monde comme s'il durerait toujours, ou du moins un espace de temps incalculable. Néanmoins, chaque fois qu'un visionnaire se met en tête d'annoncer sur la place publique la prochaine fin du monde, il attire la foule qui l'écoute avec une curiosité mêlée de frissons, comme les enfants aiment à entendre des histoires de revenants pendant les longues soirées d'hiver.

§ 2.

Pour simplifier la discussion précédente, j'ai laissé de côté un point de chronologie qui a besoin d'être éclairci. Le discours du prophète contient deux prédictions distinctes quoiqu'étroitement liées entre elles : d'abord la prise de Jérusalem et la destruction du temple; ensuite le retour du Christ dans sa gloire, qui est annoncé comme devant suivre de près le premier événement. A la fin il est

dit : « Toutes ces choses seront accomplies avant que la « génération actuelle ait passé. »

Le mot génération (dans l'original γενεά) admet différentes significations. Il désigne communément chaque filiation et descendance de père à fils. On comprend que l'intervalle entre la naissance du père et celle du fils peut être fort inégal ; mais en embrassant un espace de temps de quelque étendue, et en divisant le nombre des années par celui des successions qui ont eu lieu effectivement, on trouve une moyenne proportionnelle ; Hérodote compte trois générations par siècle ; son calcul est assez généralement admis et confirmé par l'expérience. Cette acception du mot n'est point étrangère à l'usage du grec hébraïsant de l'Écriture. Elle est employée dans la généalogie de Jésus placée à la tête du premier évangile. Mais l'évaluation d'Hérodote y est dépassée de beaucoup, parce que plusieurs membres sont sautés, soit faute de données suffisantes, soit pour obtenir une symétrie entre les époques principales ; d'ailleurs elle remonte jusqu'aux temps fabuleux.

Le siège de Jérusalem fut terminé par la prise de la cité rebelle, l'an 70 de l'ère chrétienne, environ 37 ans après qu'elle eut été annoncée, ce qui ne dépasse que de peu d'années la durée d'une génération selon l'évaluation d'Hérodote. La première moitié de la prophétie a donc été accomplie avec une surprenante exactitude, même par rapport au temps. L'accomplissement de la seconde au contraire se fait toujours attendre ; et après dix-huit siècles nous sommes encore forcés, pour éconduire les sceptiques, de recourir à la réponse de saint Pierre ci-dessus citée, si toutefois c'est lui qui l'a donnée.

## 27.

### RÉPONSE CATÉGORIQUE AUX DOUTES PROFANES.

Des esprits sceptiques, de nos jours même quelques théologiens hétérodoxes, ont mis en avant plusieurs arguments pour prouver que la mort de Jésus n'aurait pas été réelle, et que par conséquent la résurrection aussi n'aurait été qu'un rappel à la vie, après un état de syncope plus ou moins prolongé, mais dont le terme extrême n'a pas dépassé trente-six heures. Les apologètes agiraient imprudemment, s'ils engageaient le combat sur le terrain défavorable des causes physiques. Ils sont en droit de dire : A quoi bon toutes ces consultations médicales? La passion du Christ n'était que l'accomplissement visible d'un décret éternel de la Divinité, du grand mystère de la Rédemption. Peut-on s'étonner que dans un tel événement tout soit sorti de l'ordre de la nature? Ainsi donc, la mort subite après quelques heures d'un supplice cruel mais lent. les paroles prononcées d'une voix forte au moment d'expirer par épuisement; le sang mêlé d'eau qui sortit d'une blessure faite à un mort : toutes ces circonstances doivent être considérées comme miraculeuses, aussi bien que l'éclipse de soleil qui couvrit de ténèbres le globe entier, le tremblement de terre, le rideau du sanctuaire déchiré du haut en bas, tandis qu'aucune autre partie de l'édifice ne fut lésée. Ces derniers miracles sont évidemment symboliques : ce sont des prophéties dont l'événement a justifié l'origine surnaturelle. L'éclipse signifiait que les ténèbres de la superstition deviendraient de plus en plus épaisses, jusqu'à ce que le soleil de la révélation les

eût dispersées ; le tremblement de terre, que la propagation du christianisme causerait de grandes commotions; enfin le rideau déchiré, que les divins mystères désormais seraient accessibles aux intelligences les plus humbles.

28.

LE CHRISTIANISME

DE FÉNELON.

La religion chrétienne dompte plus efficacement qu'aucune autre la superbe des puissants et des fortunés. Elle est la protectrice avouée des malheureux de toute espèce, des pauvres, des faibles, des opprimés, des délaissés. Elle ne se rebute d'aucune flétrissure que l'opinion publique aurait imprimée sur le front d'un être avili. Elle calme les remords de ceux qui, revenus de l'égarement des passions, voient trop tard que leurs actions ont causé un mal irréparable. Elle substitue au farouche désespoir une contrition salutaire et même bienfaisante. Elle verse du

DE PASCAL.

La religion chrétienne détruit l'énergie du caractère, en forçant l'homme à se replier sans cesse sur lui-même pour découvrir le péché jusque dans les velléités les plus fugitives, ou dans des pensées décousues et rêveuses qui traversent l'esprit presqu'à son insu. Elle érige le repentir en vertu suprême et, d'une certaine façon, unique. Elle trouble les jouissances les plus innocentes en y jetant le scrupule. Elle amortit le sentiment du beau, puisqu'elle condamne le mélange de sensualité sans lequel il ne saurait exister. En faisant de la foi en des doctrines

baume sur les plaies les plus ulcérées de l'âme. En proclamant le pardon des péchés obtenu par la seule vertu du repentir, et d'une sincère volonté de se corriger, elle rend un hommage éclatant au libre arbitre, et à la faculté d'une régénération morale. Aux agonisants elle donne à goûter le pain des anges. Elle console les survivants, en déposant au sein de la terre le corps inanimé comme le germe d'une fleur du paradis. Elle ne dédaigne pas même d'accompagner le malfaiteur à l'échafaud, et sous le glaive du bourreau elle lui ouvre la perspective céleste.

indémontrables et incompréhensibles, un devoir impérieux, elle enchaîne la pensée et rend la raison esclave. Si quelquefois elle a eu l'air de permettre la spéculation, c'est qu'elle avait commandé d'avance une métaphysique à son gré. Enfin elle désenchante la nature, rend la vie triste et entoure la mort de vaines terreurs.

MES ADIEUX.

Je vous quitte à jamais, tristes Nazaréens,
Disciples de Saül, vains théologiens :
Vos sacrés auteurs juifs sont pour moi des profanes.
Pythagore, Platon, les sublimes Brahmanes
Sont mes oracles saints, interprètes des dieux,
Ma boussole sur mer et mon vol vers les cieux.

# FRAGMENTS EXTRAITS

DU

# PORTE-FEUILLE D'UN SOLITAIRE CONTEMPLATIF.

## LETTRE DE M. A. W. DE SCHLEGEL A MADAME **,

ET

## RÉPONSE DE CETTE DAME.

*Au lieu d'une préface.*

Bonn, 13 août 1838.

Madame,

Après beaucoup d'hésitations, je me suis décidé enfin à vous parler d'un sujet qui depuis longtemps m'a pesé sur le cœur.

Dans l'amitié la réserve est toujours pénible, elle est un élément de froideur, d'autant plus que la sphère d'idées auxquelles elle se rapporte est plus importante.

Quoique la crainte de vous blesser m'ait imposé une certaine réserve sur les croyances religieuses que vous vous êtes fait un principe de déclarer hautement et publiquement en toute occasion, vous n'avez guère pu vous méprendre sur mon opposition silencieuse. Néanmoins, vous continuez de me parler de ces convictions qui dominent de plus en plus votre esprit, comme si je les partageais, comme si je *devais* les partager. Presque

dans chacune de vos lettres je trouve des exhortations indirectes à les adopter. Or, cela ne dépend pas de moi, chère amie. Comment faire? Mon assentiment ne serait pas sincère, et mon silence pourrait être attribué au dédain ou à l'indifférence. Je réclame donc le droit de m'expliquer avec une parfaite franchise.

Peu de voyageurs intellectuels ont vu autant de pays que moi. Ma manière de voir s'est formée peu à peu et fixée définitivement par l'expérience, les méditations, les études de plus d'un demi-siècle d'une vie consacrée à l'admiration du beau, et à la recherche de la vérité. Dans ma jeunesse il m'a bien fallu respirer le scepticisme théologique : il était répandu dans l'atmosphère. Mais quand j'ai vu des âmes vulgaires et des esprits superficiels rétrécir l'horizon spirituel selon leurs vues bornées; ériger en raison l'incapacité d'un noble essor, qui les forçait de ramper terre à terre; enfin se bouffir de tout ce qui leur manquait : alors j'ai éprouvé une réaction. J'avais de bonne heure pris en aversion la philosophie sensualiste, et la plate morale qui en découle. Je suivis de près toutes les phases de la spéculation qui, en Allemagne, se succédèrent si rapidement. Mais la méthode abstruse de nos métaphysiciens manquait de cette élégance que je retrouvais dans Platon et dans Hemsterhuys.

Lors de mon entrée dans la carrière littéraire, nous fîmes, mes amis et moi, une guerre active aux tendances prosaïques et négatives du temps. Nous réveillâmes les souvenirs du moyen âge, de ce siècle si vigoureux et en même temps si croyant. Nous ramenâmes dans la poésie les sujets chrétiens qui étaient entièrement passés de mode. Le protestantisme ne s'y prête absolument pas : témoins

Milton et Klopstock. Le Dante, que j'avais étudié à fond, et Calderon, que je découvris plus tard, sont d'une tout autre trempe. Il fallait donc bien puiser dans les traditions de l'Église romaine. Tout le monde admire les grands peintres qui ont glorifié la cosmogonie et l'histoire patriarcale des Juifs, ennobli l'humble costume de l'Évangile, et voilé l'absurdité de la légende. Je retraduisis, pour ainsi dire, en paroles quelques-uns des plus beaux sujets pittoresques. C'était une prédilection d'artiste; ce rapport est encore plus clairement marqué dans mon poëme : *l'Alliance de l'Église avec les beaux-arts.*

Une jeune personne que j'aimais passionnément d'un amour paternel, avait reçu l'hospitalité du cimetière, au fond d'un pays entièrement catholique. Je fis un pélérinage vers sa tombe. Mon âme, navrée par d'autres chagrins encore, était ouverte à toutes les émotions. Dans une résidence épiscopale j'assistai souvent au culte, et j'y trouvais quelque soulagement. Est-il étonnant que dans une telle disposition le magisme du rituel, avec tout son cortége, ait produit sur moi un puissant effet? C'était la première fois que je vis la religion majestueusement revêtue d'un habit de fête, au lieu de ce deuil monotone qu'elle porte dans les églises protestantes.

Parmi mes amis, Novalis, penseur audacieux, rêveur divinatoire, à la fin visionnaire, se donna tout de bon à la foi chrétienne, comme un oiseau de passage, fatigué par son vol au-dessus d'un immense océan, s'abat sur une petite île verdoyante, et y oublie son ancienne patrie, et la vaste contrée qu'il avait voulu atteindre. Cependant il ne changea pas de confession; son père était membre de la société des frères Moraves, et on pouvait apercevoir

une teinte héréditaire dans la piété du fils. Il mourut bientôt après.

J'ai voulu connaître les mystiques, ces plongeurs du sentiment qui rapportent quelquefois des perles du fond de la mer, et les théosophes, qui voient les doctrines chrétiennes empreintes dans la nature entière. Il y a en effet des grains d'or dans leurs écrits, mais avec un alliage si étrange, que, quand ils veulent faire passer tout cela pour de l'or pur, cela ressemble aux prestiges des alchimistes.

Les retours à la vieille Église devenaient de plus en plus fréquents. Parmi les peintres surtout l'abjuration à Rome était une vraie épidémie. On aurait tort de m'imputer la moindre influence là-dessus. Si les jeunes gens ont raisonné ainsi : « Tous les grands peintres ont été catholiques, « et archicatholiques ; faisons-nous catholiques, et nous « deviendrons grands peintres : » est-ce ma faute ?

Une conversion frivole dans son origine n'en peut pas moins entraîner les suites les plus graves. Un peintre d'un mérite éminent dans mon voisinage, converti dans sa jeunesse comme les autres, est tombé dans le fanatisme et la plus sombre bigoterie.

Pour moi, je n'ai jamais eu sérieusement le projet de contracter un engagement solennel, quoique les sollicitations ne m'aient pas manqué. Au contraire, à mesure que mon frère Frédéric faisait des pas en avant, je rebroussais chemin. Je n'ai qu'à me reprocher ma trop longue indulgence : mais je l'ai expiée par un des plus amers chagrins de ma vie. Ce fut le divorce des âmes. Révolté du rôle qu'il joua depuis 1819 comme écrivain et comme allié des jésuites, j'ai fini par lui déclarer mon inimitié à la manière des anciens Romains.

Avouons que les phénomènes que nous avons vus en Europe depuis le rétablissement de la paix ne sont pas encourageants pour former une nouvelle union avec l'une des deux communautés chrétiennes. D'un côté, des réactions effrayantes, des efforts pour soumettre de nouveau le genre humain au joug sacerdotal; de l'autre, l'intolérance, le séparatisme, une morale pédantesque qui s'affiche comme sainteté, enfin des sectes plus extravagantes les unes que les autres. Cela dépasse la croyance, mais les faits sont bien constatés. Je ne parle que de l'Allemagne.

J'ai dit dans un écrit publié il y a dix ans : « Aucun pro-
« grès des sciences, aucun perfectionnement de l'ordre
« social, ne peut garantir les peuples d'une rechute dans
« la superstition et le fanatisme. Ces sombres puissances
« souterraines sont comme des volcans éteints depuis des
« siècles, qui peuvent faire éruption subitement, et trans-
« former en désert un pays cultivé. » — Hélas! trop de faits attestent la vérité de mon assertion.

Je me hâte d'arriver à la fin de ma trop longue histoire. Vous voyez, madame, j'ai fait bien des tentatives, j'ai frappé à beaucoup de portes. J'ai demandé des secours à l'imagination et à la contemplation, pour surmonter la difficulté que j'éprouvais d'admettre une histoire incroyable, et des dogmes qui dépassent ma raison et répugnent à mon cœur. J'ai quelquefois pu me persuader que j'avais la foi chrétienne ; j'ai compris ensuite que c'était une illusion. Pour être réelle, la foi doit être tellement forte qu'il soit impossible de s'y soustraire. Une foi factice et arbitraire ne sert à rien. J'ai donc résolu enfin d'être vrai vis-à-vis de moi-même. Je laisse un libre cours

à la pensée, et je me résigne aux doutes et aux négations que cela amène. Je m'en tiens à la religion primitive, innée et universelle. Voilà le terme de mes erreurs d'Ulysse, voilà mon Ithaque.

Je n'ai point le désir de vous faire adopter mes opinions ni la présomption de croire que cela soit possible. Je voudrais seulement vous les faire connaître, afin de ne pas être mal compris et mal jugé. Jusqu'à un certain point, s'entend; car c'est un grand ensemble, où entrent divers éléments : spéculation philosophique, contemplation de la nature, investigation de l'histoire primitive du genre humain, études sur les origines, le développement et l'affiliation des religions positives, anciennes et modernes, enfin critique philologique et historique. Tout cela, traité méthodiquement, serait fort long et pourrait remplir des volumes. Mais depuis quelques années j'ai jeté sur le papier des pensées détachées et des aperçus historiques, le tout rédigé en français. J'ai mis de côté l'appareil de l'érudition et la terminologie de l'école; les articles sont déja assez nombreux : quelques-uns ne consistent qu'en peu de lignes; les plus longs ne dépassent pas huit pages. Si vous le voulez, je vous enverrai des échantillons. Pour le moment cela n'est pas destiné au public. Vous verrez que je traverse les flots dans ma propre nacelle.

*Propria rate pellimus undas.*

Adieu, chère amie; et mille amitiés. Toujours votre ami très-dévoué et l'admirateur de vos vertus, comme je l'ai été de la magnanimité de votre mère.

RÉPONSE.

B...... 30 août 1838.

Votre lettre m'a vivement intéressée, cher ami. Je suis bien aise que vous ayez un désir que j'éprouvais moi-même depuis longtemps, celui de vous parler à cœur ouvert sur le sujet qui nous importe le plus, sur le seul qui nous importera dans peu de temps, quand tous les objets de ce monde auront disparu pour nous. Il est certain, cher ami, que ce serait un grand bonheur pour moi, de vous voir partager mes convictions. Ce vœu a dû percer dans mes lettres, en effet; mais en quoi pourrait-il vous blesser? Comment ne pas désirer faire partager à ceux que j'aime, la paix, le bonheur que j'ai trouvé? Comment puis-je me croire en possession de la vérité éternelle, sans vouloir la communiquer? Mais il est vrai que les forces me manquent pour arriver à ce résultat. Que vous dirais-je, en effet, que vous ne sachiez mieux que moi? Je ne puis certainement pas lutter de savoir avec vous, ni vous offrir de nouvelles preuves en faveur de l'Évangile. Cependant il est un ordre de preuves que l'ignorant peut saisir aussi bien et mieux que le savant; et peut-être cet ordre de preuves m'est-il plus familier qu'à vous. Ce sont les preuves d'expérience intime que nous trouvons dans notre propre cœur. Il me semble qu'en vous rendant compte de ce qui s'est passé en moi, je pourrai vous faire envisager la foi sous un autre point de vue, et vous engager à recommencer l'examen de cette grave question.

Vous connaissez à fond les doctrines de toutes les églises chrétiennes : catholique, calviniste, luthérienne, &c. Vous avez des objections contre chacune de ces communions, contre quelques-unes de leurs doctrines et de leurs pratiques. Je pense à cet égard comme vous : bien qu'attachée de naissance et de cœur à une communion chrétienne, je ne puis adopter dans toutes leurs nuances les opinions d'aucune. L'erreur a pénétré partout : la main de l'homme se reconnaît à côté de l'œuvre divine. Mais cette imperfection de tous les cultes ne change rien à ma situation personnelle : elle ne m'empêche pas de reconnaître que je dois chercher à m'éclairer sur mes rapports avec Dieu, sous peine de me lancer dans l'éternité sans guide et sans boussole. J'examine donc l'Évangile comme s'il était adressé *à moi seule;* car le débat, après tout, est entre Dieu et mon âme ; les erreurs des autres hommes ne peuvent ni me sauver ni me perdre. Cet Évangile m'offre des caractères de vérité incontestables. L'eussé-je trouvé sur un rocher dans un désert, je reconnaîtrais la voix de Dieu dans ce livre, au moins autant que je *reconnaîtrais l'ouvrier de la montre,* et l'exemple dont on s'est servi dans la théologie naturelle me paraît plus frappant encore, appliqué à l'Évangile et à la révélation. Non-seulement je reconnais la voix de Dieu dans l'Évangile, mais je reconnais Dieu dans Jésus-Christ. La divinité frappe mon intelligence, comme la lumière frappe mon œil. Je crois donc à lui comme je crois à la parole d'un ami; je reconnais la vérité de ce qu'il m'enseigne, tout comme je reconnais dans un visage humain le regard de la sincérité. Je le reconnais par cette faculté que possède mon âme de se mettre en contact avec le vrai et d'en être touchée.

Quant à la doctrine de l'Évangile, lorsqu'aucune preuve extérieure ne m'attesterait sa vérité, je l'admettrais par sa conformité avec les besoins de mon âme, parce que j'en reconnais la nécessité morale. Ma conscience me condamne en face de la loi divine. Je l'ai violée sur plusieurs points; je n'en ai accompli aucun comme il doit l'être, en esprit et en vérité. Je répète, sincèrement et sans fausse humilité, la confession de ce chef sauvage converti a l'Évangile : « *J'ai fait beaucoup de mal et point de bien.* » — Point de bien véritable, de bien pur, de bien dont l'amour de Dieu et de mes semblables ait été le mobile, sans retour de vanité et d'égoïsme. Mon ami, avec une telle conviction je ne veux pas aborder, sans sauveur, la rive de l'éternelle vérité; je ne veux pas me trouver, sans médiateur, sans assurance de pardon, en face d'un Dieu saint que j'ai offensé. Je ne voudrais pas consentir à laisser rabaisser mon idée de la sainteté, en me persuadant que mes œuvres sont bonnes, ou plutôt je ne pourrais pas y réussir. Aucun sophisme ne détruirait chez moi ce type de la sainteté que j'ai reconnu par cette même faculté de mon âme, qui a reconnu Dieu en Jésus-Christ. Je suis d'ailleurs persuadée qu'aucune des notions de morale, indulgente ou facile, dont nous nous repaissons pendant la vie, ne peut affronter la lueur de la lampe funéraire. Au moment de la mort, nous voyons notre vie passée sous son vrai jour, et sous un jour qui doit épouvanter toute âme qui n'a pas trouvé de sauveur. Je l'ai déjà éprouvé, et aucun raisonnement humain ne pourrait l'emporter sur cette impression.

Vous comprenez que dans cette situation d'âme, l'Évangile m'apporte la paix pour ce monde et pour l'autre;

j'acquiesce à la vérité de toutes ses déclarations ; je reçois avec joie et reconnaissance toutes ses promesses. Le résumé de ma foi est simple, mais inébranlable.

Je me crois, je me sens condamnée par mes œuvres. Jésus-Christ m'apporte un pardon complet, gratuit. Son sacrifice expie toutes mes fautes, et me rétablit dans la paix et l'amour de Dieu. Son Saint-Esprit régénère mon âme, cette âme que je reconnais privée de toute vertu propre.

L'Esprit de Dieu, en changeant mon cœur, me rend capable d'un bonheur saint et pur ; que ferais-je dans le ciel avec un cœur souillé ? J'y trouverais l'enfer. Je ne m'occupe pas des peines, des punitions corporelles : ce ne sont ni les démons, ni les flammes de la Géhenne qui m'épouvantent autant. Mais je sais, et par expérience, que l'âme peut souffrir plus que tous les tourments du corps, si elle se trouve vide, dépouillée, privée de tous les objets qui lui plaisent, et ne pouvant rien aimer de ce qui l'entoure. Si je n'aime que les plaisirs de ce monde, l'admiration de mes semblables, la fortune, le pouvoir, toutes les satisfactions des sens ou de la vanité, de quoi jouirais-je dans un ciel où il n'y a qu'amour, obéissance et sainteté. Il n'y aurait pas de plus grande punition que le paradis pour une âme privée de l'amour de Dieu, et toute terrestre.

Je saisis donc la main qui m'est tendue, le secours qui m'est offert ; j'implore cet Esprit qui doit me régénérer pour un éternel avenir. Je l'implore avec une confiance parfaite de l'obtenir, car Dieu a solennellement promis de le donner à tous ceux qui le demandent. Voilà ma foi. Le spectacle du monde, les exemples qui m'environnent, la confirment de plus en plus ; la foi des chrétiens fortifie

la mienne, leur sainteté me touche et m'édifie. Mais fussé-je seule au monde, n'y eût-il ni preuves historiques de l'Évangile, ni Église, ni prédicateur, cet Évangile n'en serait pas moins nécessaire à mon âme pour vivre et mourir. Je le prends pour moi sans m'inquiéter d'autrui. Si j'étais née Turque, Chinoise ou Indienne, et que l'Évangile ne m'eût pas été annoncé, sans doute Dieu m'ouvrirait une autre voie pour trouver la vérité. Mais il me demandera compte, à moi, de la vérité que j'aurai acceptée ou repoussée.

Voilà ma confession de foi, cher ami; je ne le cache pas, je voudrais qu'elle fût la vôtre. Je ne condamne et ne juge personne; mais comme je ne vois de paix pour moi-même qu'en Jésus-Christ, il est naturel que je ne puisse me tranquilliser sur aucune âme sans la sentir sous l'aile de Jésus-Christ. Ne m'en voulez pas, car si je désirais moins ce que je crois le bien de votre âme, c'est que je vous aimerais moins.

J'ai écrit bien plus au long mes pensées sur tous ces sujets. Si cela vous intéressait, donnez-moi l'adresse où je pourrais vous adresser un paquet. Mais si vous ne vous en souciez pas, cela ne m'étonnera pas. Je ne crois pas que la voix d'un homme puisse faire pénétrer la vérité; l'Esprit de Dieu parle toujours, et c'est lui qu'il faut écouter. Il va sans dire que je n'ai pas voulu vous *prouver* l'Évangile. Je sais qu'il y a des preuves historiques et philosophiques de nature à satisfaire les plus hautes intelligences. Je vois près de moi la raison la plus ferme que je connaisse, celle de mon mari, et qui est inébranlable dans sa croyance à la vérité historique et philosophique de l'Évangile. Mais je ne suis pas de force à traiter ces points avec vous. Je

n'ai parlé que *subjectivement*, et comme dit saint Paul, je n'ai fait que « *vous rendre raison de mon espérance.* » Puisse-t-elle un jour devenir la vôtre, cher ami! Recevez l'expression d'une tendre et sincère amitié.

Vous me feriez grand plaisir en m'envoyant les divers morceaux dont vous me parlez dans votre lettre.

## DÉDICACE.

Madame,

Dans les temps modernes, et surtout dans le dix-huitième siècle, on a vu souvent la foi chrétienne attaquée par les motifs et avec les armes de l'irréligion. Si vous daignez lire les pages suivantes, vous y trouverez une polémique qui se rapporte à une autre sphère d'idées, une polémique fondée sur un principe religieux.

Les agressions du premier genre étaient faciles à repousser. On opposait au scepticisme philosophique, l'évidence immédiate de la réalité; au fatalisme, le sentiment invincible du libre arbitre; à l'immoralité, la conscience; à l'immoralité déguisée en morale de l'égoïsme, la faculté d'un dévouement sans bornes, dont les héros de la vertu ont donné tant de preuves éclatantes.

Mais ceux qui professent une croyance spéciale et historique se débarrasseront-ils si facilement d'un adversaire qui convient d'avance que la religion est le caractère distinctif et le plus noble privilége de l'homme; qui est si éloigné de nier la possibilité d'une révélation, qu'il regarde comme révélée même la religion dite com-

munément naturelle ; qui est tout prêt à reconnaître comme venant de source divine, tout ce que les diverses religions contiennent de vrai, de bon et de salutaire ; mais qui déclare en même temps qu'il ne saurait se contenter d'un temple moins vaste que la voûte étoilée, et que tous les temples bâtis de main d'homme ne sont à ses yeux que des prisons magnifiques ?

# PENSÉES DÉTACHÉES.

## PREMIÈRE CENTURIE.

1.

Personne n'allume une lampe pour découvrir le soleil. Il se manifeste lui-même, mais seulement aux voyants. Néanmoins, les aveugles aussi sentent sa puissance vivifiante.

2.

La mythologie est le costume poétique de la nature. Point de mythologie sans polythéisme : mais une belle chose vaut son prix.

3.

Nier un principe intelligent de l'univers visible, et parler ensuite de la nature, c'est supposer une fille sans père, ou une épouse féconde sans époux.

4.

La nature est une intelligence qui s'ignore, et une action spontanée qui semble être involontaire.

5.

La cosmogonie de Lucrèce est absurde; les hypothèses grossières par lesquelles il s'efforce de rendre compte des

phénomènes physiques, sont palpablement fausses. Tout cela n'est que de l'Épicure versifié. Ce qui le rend poëte, c'est un profond sentiment de la nature. De ce côté Empedocle, dont il parle avec tant d'enthousiasme, était sans doute son modèle.

6.

« Grande est la Diane d'Éphèse! » Si le peuple criait encore ainsi comme du temps de l'apôtre saint Paul, je serais très-disposé à faire chorus, et sans qu'on pût me dire : Vous êtes orfèvre, monsieur Josse. — Au fond, ce n'était pas la Diane d'Éphèse, mais la Diane de l'univers, la mère inépuisablement féconde et la nourrice intarissable de tout les êtres vivants. Il en existe encore des statues dans le style hiératique. L'image est monstrueuse, mais la conception est sublime.

7.

Le *christianisme* a anéanti le sentiment de la nature. C'est pourquoi le mécanisme domine dans la physique moderne. Les physiciens et les naturalistes de nos jours sont infiniment supérieurs aux anciens, par la multiplicité et l'exactitude des connaissances. Ils doivent cet avantage à quelques découvertes accidentelles et aux instruments perfectionnés. Mais le calcul, l'observation et l'expériment ne conduisent pas au sanctuaire de la déesse. Il ne se font faute de parler souvent de la nature; mais si vous y regardez de près, ils entendent toujours (pour me servir d'une expression des scolastiques) *la nature naturée,* c'est-à-dire la masse indéfinie des produits matériels; ils ne

s'élèvent jamais à l'idée de *la nature naturante,* de cette puissance vivifiante, une et indivisible dans l'univers.

Cet hémistiche de Virgile : *Mens agitat molem,* est pour eux un mystère incompréhensible.

8.

« La nature est le corps de Dieu. » — Vous croyez entendre un philosophe païen, décidément panthéiste, peut-être quelque sectateur de Xénophane. Non, c'est un théosophe chrétien, le pieux Jacob Bœhme, qui a retrouvé par la contemplation cette grande vérité, et qui l'énonce dans les termes les plus simples.

9.

Au commencement du seizième siècle, l'admiration de la belle et savante antiquité était à son comble, surtout en Italie. On croyait presque pouvoir la faire revivre. Chez quelques écrivains de cette époque, dans leurs spéculations sur la nature, l'influence des anciens philosophes et poëtes a contrebalancé l'influence négative du christianisme. Tels étaient Marsilius Ficinus, Hieronymus Cardanus, Jordanus Brunus, Guglielmo della Porta, &c. C'est précisément à cause de cela qu'on les a décriés comme des têtes extravagantes. A quelques-uns il arriva pire encore. Jordanus Brunus fut brûlé, parce qu'il eut l'imprudence de retourner en Italie après avoir trouvé un asile obscur en Allemagne.

Plus tard on voit encore des vestiges de cette même influence chez des écrivains auxquels personne n'oserait disputer le titre de têtes scientifiques. Montrez certains passages de *Kepler* à nos astronomes, ils diront en haus-

sant les épaules : « Faiblesses d'un grand homme ! Restes de la vieille superstition astrologique. » — *Bacon* compare l'astronomie qui se borne à l'investigation des lois du mouvement, sans remonter aux influences dynamiques que les corps célestes exercent les uns sur les autres, à une peau de bœuf, bourrée de paille, qu'on se permettait quelquefois d'offrir en holocauste aux divinités, au défaut d'un véritable bœuf. — Montrez-leur ces lignes, et voyez les belles grimaces qu'ils feront, enorgueillis qu'ils sont de leurs télescopes et de leur algèbre.

10.

Quelle admirable structure qu'un corps organisé ! C'est une forteresse qui tire sa subsistance du territoire ennemi, et qui répare elle-même ses brèches. La vie est une guerre continuelle contre les éléments.

11.

La décence est fort bonne en temps et lieu. C'est une petite nécessité sociale, au-dessus de laquelle il faut savoir se mettre par des motifs d'un ordre supérieur. La nature, dans sa naïveté originale, est souverainement indécente. Cela suffit pour justifier les fêtes et les pompes triomphales que, dans plusieurs religions anciennes, on a célébrées en l'honneur des emblèmes de la génération.

12.

Toutes les religions positives ont pour base la division de l'univers en deux portions monstrueusement inégales : le Ciel et la Terre. C'est comme si l'on disait : l'Océan se compose de deux choses : 1° la masse entière d'eau salée

avec tout ce qu'elle contient; 2o une perle enfouie dans les écailles d'une huître au fond d'un récif. On pourrait dire, pour justifier cette division : « Oui! c'est bien petit, mais c'est une perle. » — Vilains astronomes! comme vous nous avez fait déchoir avec vos découvertes importunes! La terre était une perle en effet, aussi longtemps qu'elle occupait le centre, et que les sphères célestes accomplissaient leur danse mystique autour d'elle et pour elle. Il y a plusieurs mondes, dites-vous. Eh bien! qu'ils aillent se promener. Que cela nous fait-il? Le système de Ptolémée suffisait pour tous les usages pratiques de l'astronomie; votre doctrine n'est bonne qu'à nous donner des vertiges.

13.

Il en est des miracles comme des spectres. En thèse générale, tout le monde est assez disposé à croire un peu aux uns et aux autres. Mais aussitôt qu'on les regarde en face, qu'on les serre de près, ils disparaissent.

14.

Je ne sais si Gœthe a eu raison de dire que le Miracle est l'enfant chéri de la Foi. On pourrait retourner la thèse, et dire que la Foi est un enfant docile sous la tutelle du Miracle. En tout cas, j'oserai affirmer hardiment que les Merveilles sont les enfants gâtés de l'Imagination; et l'Imagination et la Foi, si je suis bien informé, sont cousines germaines.

15.

Il y a une espèce de théologiens en Allemagne, qu'on pourrait appeler les thaumatophobes. Ils imaginent mille

tours de force, ils torturent les textes, pour écarter les miracles, sans avoir l'air de révoquer en doute l'authenticité des évangiles ou la véracité de leurs auteurs. S'ils n'ont pas encore dit que ce que les convives aux noces de Cana prirent pour du vin excellent n'était que de l'eau magnétisée, ce sera uniquement parce qu'ils trouvent le magnétisme animal déjà trop miraculeux.

Les miracles sont dans les textes : on peut croire ou rejeter; mais il ne sert à rien de marchander.

16.

La police est le seul remède efficace contre les miracles ; la philosophie n'y fait œuvre.

De par le roi, défense à Dieu
D'opérer miracle en ce lieu.

17.

Il est impossible de prouver des doctrines pour le moins incompréhensibles, par une histoire mal attestée, et même en partie manifestement apocryphe.

18.

Je ne puis voir sans indignation le mot *irréligieux* employé comme synonyme de *non chrétien.* Quand comprendront-ils enfin, ces pieux et iniques chrétiens, qu'il y a des sages trop religieux pour vouloir déifier un homme?

19.

La Bible a aussi son ancien et son nouveau Testament : le premier, inscrit en caractères étincelants sur la voûte

azurée ; le second, en paroles ineffables au fond de mon cœur.

20.

Désirer qu'une doctrine soit vraie, est un puissant moyen de s'en convaincre.

21.

J'ai connu beaucoup de mystiques qui ne se lassaient point de dire que, dans toutes les combinaisons de la vie, il faut bien se garder de prendre une résolution de son propre chef; qu'il faut attendre les impulsions d'en haut, qu'on obtient par la vertu des prières; enfin, qu'il faut laisser faire la Providence, qui sait mieux que nous ce qui nous est nuisible ou salutaire. Mais je n'ai jamais vu un seul homme de cette secte qui, surpris par une averse, n'eût déployé son parapluie.

22.

Les chrétiens, en général, se résignent à ne voir Dieu qu'en profil : leurs prières sont des monologues auxquels ils n'espèrent point obtenir une réponse directe. Les mystiques prétendent le voir en face. Assurément, ce serait un beau privilége, et je laisse volontiers indécis si cela est possible ou non. Mais si, par hasard, ils prenaient leur propre physionomie réfléchie dans un miroir éclairé d'une lumière éblouissante pour les traits de la divinité, cette erreur pourrait leur devenir funeste.

23.

*Dieu est l'amour.* Qui n'accueillerait pas avec empressement une doctrine aussi consolante? Néanmoins, n'eût-il

pas été plus juste de dire : Dieu est la bonté? Car dans le mot *amour* nous comprenons le désir d'inspirer des sentiments réciproques, et le besoin d'une union intime avec l'objet aimé. Les mystiques ont en effet attribué à la divinité ce besoin et ce désir ; nous savons de reste ce qui en est arrivé.

Mais si l'on avait dit : *Dieu est la bonté,* cette thèse aurait perdu toute son originalité, puisque tous les peuples de la terre ont reconnu la bonté divine. De là les sacrifices, les fêtes joyeuses et la plus grande partie du culte. On éprouvait le besoin d'exprimer sa reconnaissance autrement que par de simples paroles. Les premiers sacrifices furent sans doute des actions de grâce : on offrait à la divinité les prémices de ses propres dons, comme un enfant presse sa mère de goûter d'un fruit qu'elle vient de lui donner.

24.

Avoir le sentiment de la bonté et de la justice, agir d'après leurs impulsions, c'est adorer et servir Dieu, quand même on n'aurait jamais entendu prononcer son nom.

25.

Les philosophes sont les Sisyphes de la pensée humaine. Quelques efforts qu'ils fassent, de quelque côté qu'ils se tournent pour trouver une montée moins escarpée, ils ne parviennent pas à fixer la pierre au sommet. Cela étant, dira-t-on, à quoi bon la philosophie? Je réponds : D'abord c'est un excellent exercice de gravir les montagnes, surtout lorsqu'on pousse un poids très-lourd devant soi. Cela tend les muscles, élargit la poitrine et fortifie toute la con-

struction. Ensuite, si les Sisyphes abandonnaient la pierre à sa pente naturelle, elle roulerait dans les marais au bas de la montagne, et resterait enfouie sous la fange de la sensualité.

26.

L'Un et le Multiple;
L'Infini et le Fini;
Dieu et la Nature;
L'Esprit et la Matière:
L'Ame et le Corps;
La Pensée et la Sensation;
La Raison et l'Expérience :

Déterminer le vrai rapport entre ces idées corrélatives, soutenir leur réalité égale, ou la priorité, la supériorité de l'une des deux séries : ce qui, dans quelques systèmes, a été poussé jusqu'à la négation complète de l'autre; enfin découvrir un point central où l'opposition apparente se résout, et où les deux idées correspondantes se présentent comme le complément l'une de l'autre : voilà, sous divers noms, le grand et unique problème de la philosophie.

Ce problème est insoluble, mais à force de se tracasser la tête, on attrape chemin faisant de belles et bonnes choses.

27.

J'entends parler d'une philosophie chrétienne : c'est même devenu, de nos jours, une expression favorite de certains écrivains. Cela s'appelle *contradictio in adjecto.* La philosophie est précisément la pensée indépendante de toute religion positive.

28.

S'il me fallait définir en deux mots mon système ou plutôt ma manière de voir, je dirais que je suis supra-naturaliste de la religion primitive, dite communément naturelle, et naturaliste des religions annoncées comme révélées.

29.

L'incrédulité du dix-huitième siècle était bavarde; celle de notre temps est le secret de la comédie. Il y a de l'hypocrisie là-dedans; le cynisme de la génération précédente avait, au moins, de la franchise.

30.

En fait de paradoxie, aucune autre religion ne saurait rivaliser avec le christianisme. Habitués comme nous y sommes depuis notre enfance, cela ne nous frappe plus : replaçons-nous dans le point de vue des nations et des siècles qui en eurent connaissance pour la première fois.

31.

Quelques écrivains de nos jours ont répété avec affectation que « l'Europe porte le sceptre de l'intelligence, parce qu'elle est chrétienne. »

Cela s'appelle en logique : *error causæ, non causæ.* La véritable cause se reconnaît à ce qu'elle produit le même effet en tout temps et en tout lieu. Dans le cas contraire, c'est une circonstance qui a précédé accidentellement. On pourra tout au plus accorder que le concours d'autres

causes a pu rendre cette circonstance efficace pour aider a produire l'effet en question.

Voyez les Abyssiniens : ils sont chrétiens, et d'une fort ancienne église; néanmoins ils sont abrutis et corrompus au dernier degré. Voyez les Cophtes : ils sont un peuple déchu, pauvres restes d'une nation savante, institutrice des Grecs. Voyez les Arméniens, ils sont stationnaires depuis l'introduction du christianisme. Voyez l'Europe pendant le première moitié du moyen âge : personne ne pourra nier qu'alors elle n'ait été barbare et ignorante. Et les hommes bien rares qui possédaient quelque savoir, tel que le vénérable Bède, d'où l'avaient-ils pris? L'héritage de l'antiquité n'a jamais été entièrement perdu pour l'Europe.

A cette époque les peuples de l'Asie, brahmanes, bouddhistes, mahométans, étaient infiniment supérieurs aux Européens, de sorte que même les Arabes, riches seulement d'emprunts, ont pu devenir leurs instituteurs.

Les causes qui, conjointement ou successivement, ont donné l'éveil à l'Europe engourdie, sont bien connues et faciles à énumérer. Il faut vouloir ignorer l'histoire pour soutenir la thèse que je viens de citer.

32.

Le précepteur de Charles-Quint, par l'influence de son ancien élève, fut élu pape sous le nom d'Adrien VI. C'était un Hollandais très-savant, mais qui n'avait aucune idée des beaux-arts. Arrivé à Rome, les Romains le conduisirent comme en triomphe au musée du Vatican, pour lui montrer tous les trésors de la belle antiquité. Adrien y jeta un regard distrait, puis il se retourna, et dit froide-

ment : *Sunt idola paganorum.*— Le pape avait raison. Chrétiens que nous sommes, nous devrions avoir en horreur ces œuvres impies qui sont autant de tentations du démon : et nous idolâtrons les poëtes et les artistes qui ont idolâtré ces idoles? Quelle contradiction! Telle est pourtant la bigarrure de notre culture intellectuelle.

33.

Le dogme chrétien, tel qu'il a été reconnu pour orthodoxe par les Églises principales, n'est séparé que par une cloison de papier des plus funestes égarements de l'esprit et du cœur. L'histoire des sectes, depuis les gnostiques jusqu'aux nouveaux adamites de nos jours, en fait foi. On dirait que les sectaires ont pris à tâche de justifier l'autorité despotique usurpée par le siége éspicopal de Rome. Je ne parle ici que des sectes qui, inspirées par un orgueil spirituel, ont affecté une sainteté factice, ou prétendu pénétrer plus avant que le reste des chrétiens dans les divins mystères. Les hérésies purement limitatives, telles que l'arianisme, ne courent pas les mêmes dangers. Elles penchent toutes plus ou moins vers le rationalisme.

34.

Il y a deux grandes lacunes dans la morale chrétienne : le patriotisme et l'honneur.

35.

La bienfaisance mal entendue et exagérée augmente la misère, comme les médecins maladroits font plus de ravages que les maladies.

36.

Les quakers et les frères moraves ont parfaitement raison : les préceptes de l'Évangile ne permettent pas de faire la guerre. Toutefois, si ce scrupule avait pu devenir général, il n'existerait point d'Europe chrétienne civilisée : dès les commencements de l'islamisme, elle aurait été envahie par les Maures, ensuite par les Mongoles, enfin par les Turcs : elle serait asservie et plongée à jamais dans la barbarie.

37.

*Abusus optimi pessimus.* Si ce vieil adage est vrai, la morale chrétienne doit être incontestablement la plus parfaite : car il n'est point d'exemple dans l'histoire d'aucune autre morale religieuse dont on ait fait un aussi horrible abus.

38.

Les clefs de saint Pierre sont bien plus anciennes que cet apôtre. Les prêtres de toutes les religions en ont été nantis. Mais aucun autre sacerdoce n'en a fait usage aussi arbitrairement, pour ouvrir ou fermer les portes du ciel, que le chefs de l'Église catholique.

39.

Il n'est rien de plus odieux dans les religions positives que le prétendu monopole du salut. Heureusement ces divers monopoles se neutralisent l'un l'autre. Il est impossible que tous les prêtres et missionnaires, chrétiens, mahométans et bouddhistes, qui en colportent les brevets,

aient raison ; mais il est très-possible, et même probable, que tous aient tort.

40.

Les haines sont, en général, plus violentes de secte à secte que de religion à religion. Les Judéens abhorraient les Samaritains ; cependant ceux-ci observaient la loi de Moïse à leur manière, et les Grecs et les Romains qui vivaient en Palestine, n'auront peut-être aperçu aucune différence entre les uns et les autres, si ce n'est que les Samaritains n'allaient pas en pèlerinage à Jérusalem pour les grandes fêtes. Les catholiques n'ont pu être plus acharnés contre les ariens, que les shiites le furent contre les sounites.

Si cette observation ne se vérifie plus aujourd'hui dans les pays de l'Europe où plusieurs sectes chrétiennes vivent ensemble, faut-il l'attribuer aux progrès de la raison? Eh non! C'est que le zèle a diminué, au point de faire souvent place à une complète indifférence.

41.

Il faut renoncer à la critique historique, ou à la foi chrétienne : décidez-vous. Mais s'il vous suffit de combiner une vaine apparence de critique avec une vaine apparence de foi, cela se peut à la rigueur. C'est la méthode de nos théologiens rationalistes.

42.

Un langage suranné sied bien aux livres sacrés et aux législations religieuses, quand même il en résulterait quelque obscurité. Cet air de vétusté augmente la vénéra-

tion : c'est comme l'ombre rembrunie d'un bois touffu, consacré à quelque divinité. Mais il en est tout autrement, lorsque les hérauts d'une nouvelle révélation, par la nature de leur public, sont forcés de mettre de côté leur langue maternelle, et d'employer une autre langue, savamment cultivée par une littérature qu'ils ne connaissent point. L'idiotisme étranger, pour ne pas dire le barbarisme, qu'ils ne sauraient éviter, doit repousser des lecteurs habitués aux beaux modèles du style. Tel est le grec hébraïsant du Nouveau-Testament. L'empereur Julien, qui écrivait le grec avec une élégance recherchée, en fut rebuté. « Les chrétiens, dit-il, répètent sans cesse ce seul mot : *la Foi! la Foi!* Nous avons pour nous la raison et l'hellénisme classique. »

43.

Les Grecs pouvaient proposer aux apôtres le dilemme suivant : « Si votre maître a aboli la loi de Moïse, pourquoi nous apportez-vous le Vieux-Testament ? et s'il l'a confirmée, pourquoi êtes-vous sortis du judaïsme ? » — Remarquez que, dans la première époque, il n'existait point encore de Nouveau-Testament.

44.

Les rois de Sparte étaient des Héraclides. Un célèbre rhéteur d'Athènes, saisissant cet à-propos, offrit à l'ambassadeur de Lacédémone de lui réciter l'éloge d'Hercule. — « Qui le blâme ? » répondit le Spartiate. — Personne, j'espère, ne blâme Dieu. Cessez donc enfin de le louer, prédicateurs ennuyeux ! Croyez-vous valoir un orateur attique en fait de goût et de talent ? — Mais non ; parlez toujours ! Il n'y

a point de Spartiate parmi vos auditeurs, ni d'Athénien non plus.

45.

Les sacrements administrés aux agonisants, sont comme l'obole que les Grecs mettaient dans la bouche de leurs morts, afin qu'ils pussent payer le péage de Caron.

46.

Ordonner de mortifier la chair ici bas, et la faire participer ensuite à la félicité éternelle, c'est une singulière inconséquence. Si les délices du séjour céleste sont toutes spirituelles, la chair n'en sera nullement gratifiée; pour la satisfaire, il faudrait que la vie à venir des chrétiens ressemblât au ciel d'Indras ou au paradis de Mahomet.

47.

La vue mortelle ne saurait fixer le disque radieux du soleil que momentanément. Cette splendeur ineffable nous éblouit, nous terrasse. Mais l'œil repose avec délices sur les teintes douces et variées à l'infini de l'arc-en-ciel, lequel cependant n'est autre chose que la lumière du soleil, dispersée par le prisme des vapeurs et, pour ainsi dire, ombrée par son alliage avec l'atmosphère terrestre. Quel mal y a-t-il à cela? Pourquoi condamnez-vous donc si fort le polythéisme? pourriez-vous imaginer que le soleil fût jaloux de l'arc-en-ciel?

48.

Quelques écrivains de nos jours ont essayé de remettre en vogue la division du genre humain en chrétiens et

païens, que l'on pouvait pardonner tout au plus aux préjugés et à l'ignorance du moyen âge. D'abord, cette division pèche contre les règles de la logique, puisqu'elle n'épuise pas la sphère de son objet. Dans quelle catégorie placera-t-on les juifs et les mahométans? Certes, ils ne sont pas chrétiens : ils ont ce nom en horreur. Sont-ils païens? Pas non plus.

Quel est le caractère distinctif du paganisme? On me répondra sans doute : l'idolâtrie et le polythéisme. Or, les chrétiens sont idolâtres ; Mahomet et ses disciples le leur ont reproché avec raison. Entrez dans le premier temple catholique, ou grec, ou russe, ou arménien, ou cophte, ou abyssinien, pour vous en convaincre. Je dis plus : les chrétiens sont descendus jusqu'au dernier échelon de la susperstition idolâtre : aux images miraculeuses. Les prophètes de l'Ancien-Testament ont souvent reproché aux peuples voisins d'adorer le bois, l'airain et le marbre; et les pères de l'Église l'ont répété à satiété. Les païens savaient très-bien que la statue d'un dieu n'est pas le dieu même. Mais quand on attribue à telle ou telle statue des effets miraculeux, alors et seulement alors on confond la matière inanimée avec la puissance divine.

Les réformés rigoureux, en effet, n'admettent point d'images dans leurs églises. Mais en comparaison des siècles et des pays où le christianisme a régné, c'est une petite exception qui n'entre pas en ligne de compte.

Quant au polythéisme, tous les chrétiens sans exception adorent trois dieux. Si l'on m'oppose cette singulière arithmétique par laquelle on transforme l'unité en ternaire, et le ternaire en unité, je répondrai que l'union intime

des divinités du premier ordre est enseignée aussi dans d'autres religions, et notamment dans celle des brahmanes.

Les églises catholique et grecque ont placé de plus une déesse dans le ciel, de sorte que cela forme toute une famille. Vient ensuite une foule innombrable de divinités subalternes. Qu'on ne dise pas : C'est très-différent, des saints et des dieux. — Des êtres auxquels on adresse des prières et porte des offrandes, dont on espère des secours surnaturels, même au-delà de cette vie, sont évidemment des divinités dans le sens des anciens.

En général, tout polythéisme recèle le monothéisme dans son sein, seulement oblitéré par la superstition du vulgaire. Mais il l'est également dans les Églises romaine et grecque.

Convenons donc que cette opposition entre chrétiens et païens est nulle, et fondée uniquement sur l'ignorance des autres religions. Imitons le grand Acbar et son ministre Aboulfazel. Ils étaient mahométans et, par conséquent, stricts unitaires. Néanmoins Aboulfazel, par ordre de son maître, inséra dans sa description du grand empire, une apologie de la religion des Hindous. « Quelque étranges, dit-il, que doivent nous paraître les formes de leur culte, en examinant à fond, on voit pourtant qu'ils adorent un seul Être suprême, de même que nous. »

49.

Toutes les vérités ne sont pas de nature à être divulguées, et la division ancienne de la science en exotérique et ésotérique se maintiendra toujours.

Je vois déjà les zélateurs d'une égalité chimérique, monomanie de notre siècle, se révolter à la seule idée

d'une pareille aristocratie intellectuelle. Qu'ils ne se mettent pas en frais de colère : ils n'ont pas compris ma thèse et, par là même, l'ont confirmée.

Les vérités ésotériques sont celles qui resteraient inconnues et incompréhensibles au vulgaire, quand même on les prêcherait du haut des toits.

Il n'y a pas là d'hiérophante qui puisse exclure arbitrairement tel ou tel. Chacun est initié aux mystères par la puissance de la contemplation, et par la pureté de l'âme d'où cette puissance émane.

50.

Il était à prévoir que les orthodoxes l'emporteraient sur toutes les sectes, depuis les ébionites jusqu'aux ariens, qui refusaient de rendre au Christ une portion quelconque des honneurs que les chefs de la communauté chrétienne lui avaient décernés. L'amour-propre humain ne pouvait s'arrêter en-deçà d'une parfaite égalité et même identité avec l'Être suprême. Plus le fondateur de cette religion avait été ignominieusement traité dans son existence mortelle, plus il fallait exalter sa partie divine. Les mahométans ont pu se contenter d'un prophète victorieux.

51.

Presque toutes les prophéties un peu marquantes, et consignées dans l'histoire, ont été accomplies. C'est tout simple : une infinité d'autres, auxquelles rien n'avait ré-répondu dans la réalité, pour lesquelles on n'avait pu arranger un accomplissement quelconque, en torturant les paroles de l'oracle, ont été ensevelies dans l'oubli. D'autre part, quelques prédictions ont dépassé le but, en

se laissant accomplir une quantité de fois. Telles sont en partie les prophéties de Daniel et celles de l'Apocalypse. Lisez les interprètes des différents siècles : c'est comme le nuage dans Hamlet, qui ressemble tantôt à un chameau, et tantôt à une baleine.

52.

Les livres prophétiques de l'Ancien-Testament ne contiennent guère autre chose que de la politique, envisagée du point de vue sacerdotal, et étayée d'un style obscur, baroque et extravagant. Et la plupart de ces considérations politiques ne se rapportent point à un avenir éloigné, mais à des événements presque contemporains, c'est-à-dire ou imminents ou passés depuis peu. Le livre attribué à Daniel n'y fait pas exception, puisqu'il est constaté aujourd'hui qu'il date du temps d'Antiochus Épiphane.

53.

Des accidents frappants, des événements inattendus, regardés comme surnaturels par ceux qui en ont reçu une forte secousse physique et morale, doivent grandir dans l'imagination à raison de leur éloignement dans le passé. Or, les évangiles ont été mis par écrit fort tard, nombre d'années après que Jésus eut quitté ses disciples, l'évangile selon saint Jean près de deux tiers de siècle après cette époque. On pourra donc révoquer en doute plusieurs récits qui nous ont été transmis directement ou indirectement par les apôtres, sans les accuser le moins du monde de mauvaise foi.

54.

Dans les choses qui sortent de l'ordre régulier de la nature, il ne faut pas trop appuyer sur cette circonstance, que tel ou tel qui les rapporte aurait été témoin oculaire du miracle présumé. Chacun est le témoin oculaire de ses propres visions.

55.

Croyez-vous qu'un peintre, atteint d'une jaunisse permanente, puisse être bon coloriste ?

56.

Le nom Église (ἐκκλησια) a dû flatter l'oreille des Grecs, qui chérissaient encore les plus vains simulacres de leur antique liberté : car ce mot signifiait, dans la la langue classique, l'assemblée du peuple souverain. L'élection populaire des chefs spirituels aussi donnait un air de république aux communautés chrétiennes.

57.

Ce qui a commencé, a nécessairement aussi son terme. C'est un axiome. Ainsi ceux qui aspirent à l'immortalité de l'âme, doivent admettre la préexistence des âmes, cette antique doctrine que Platon n'a fait que renouveler.

58.

Le dogme de la résurrection de la chaire a eu un succès si prodigieux, parce que les hommes voudraient être immortels par et pour leur partie mortelle.

59.

J'aime à vivre intellectuellement en plein air. D'autres, craignant peut-être l'intempérie des saisons, préfèrent de s'enfermer dans la chambre étroite d'une école ou d'une secte, où les personnes rassemblées se gâtent mutuellement l'air qu'il faut respirer. Je ne leur envie point leur état, et j'espère en revanche qu'ils ne blâmeront pas mon goût.

60.

L'expédition des Argonautes en Colchide pour conquérir la toison d'or du bélier qui avait traversé la mer, portant Phrixus et Hellé sur son dos, est une tradition fabuleuse, une fiction ornée de belles merveilles, telles que les taureaux qui soufflent du feu de leurs naseaux, les dents de serpent qui, semées dans un champ, deviennement des guerriers armés, &c. Or, si quelqu'un disait : « Non, c'est incontestablement un fait historique, puisqu'un « souverain sage et loyal, Philippe-le-Bon, duc de Bour-« gogne, a fondé là-dessus l'ordre de la Toison-d'Or; que « cette institution fleurit depuis quatre siècles, tant en « Autriche qu'en Espagne; qu'elle devient même de plus « en plus illustre, à raison de son ancienneté; » oserait-on faire aux grands seigneurs, membres de cet ordre, l'affront de leur dire : Vous êtes les chevaliers de rien du tout, d'une chimère! — Certes, si quelqu'un disait cela, on trouverait sa conclusion absurde. Cependant en matière théologique souvent on a raisonné ainsi, et laissé passer de pareils raisonnements.

61.

Il en est de la foi religieuse comme de l'innocence : la moindre atteinte peut devenir funeste à l'une et à l'autre. Quand une fois la première lueur sceptique a éclairé le sombre sanctuaire des mystères religieux, c'en est fait. On a beau fermer les yeux, cette lumière importune pénètre au travers des paupières. Une foi ferme et inébranlable ne peut donc guère avoir lieu que dans des siècles d'ignorance, ou dans des sphères bornées de la vie qui équivalent à un tel siècle.

62.

Dans un drame allégorique de Calderon, le Penser *(el Pensamiento)* est le bouffon de la pièce. Le prophète Daniel le rencontre et lui demande : « D'où viens-tu ? où vas-tu ? » — Le bouffon répond : « Le Penser sait-il jamais d'où il vient et où il va ? » — Cela est sublime à mon avis. Le poëte, tout croyant qu'il était, connaissait donc bien le labyrinthe de la métaphysique.

63.

Deux bourgeoises, lourdement chargées de leur parure du dimanche, sont assises dans l'église sur le même banc. L'une, ayant les mains chaudement dans son manchon, s'endort pendant le prêche. Sa voisine la touche du coude et lui dit : « Ma commère, vous ronflez. » Celle-ci, à demi réveillée, répond : « Eh, ma commère, servez votre dieu, et laissez-moi servir le mien. » — Voilà une excellente maxime de tolérance que je désire voir adopter généralement.

64.

Les évangiles apocryphes diffèrent des évangiles canoniques seulement par le degré, et non par l'espèce.

65.

Les missions religieuses devraient toujours avoir pour cortége les améliorations sociales, les sciences, les arts utiles et agréables, comme un char à vapeur traîne une longue file de voitures chargées de toutes les denrées nécessaires au marché. Les missions anglaises n'ont amené dans la Polynésie qu'une seule charette lourdement chargée de toute la pédanterie du méthodisme. Les Otaheitiens, lors de l'arrivée de Cook, étaient des enfants joyeux et volages, sans malice; les missionnaires en ont fait des bêtes tristes, stupides et paresseuses.

66.

La théologie chrétienne ne résout aucun des problèmes qui embarrassent le contemplateur de la nature. Par exemple, elle prétend expliquer l'origine du mal par la rébellion des anges, c'est-à-dire qu'elle nous renvoie, pour comprendre un phénomène qui peut-être n'est qu'une fausse apparence, à une supposition inconcevable.

67.

Est-il un contraste plus inoui que celui de voir l'instrument grossier d'un horrible supplice transformé en emblème de la foi, en gage de salut, en geste de bénédiction, en puissance magique capable de chasser les démons, en règle architectonique des temples, en bannière

des guerres pieuses, en armoiries royales, en parure de la chevalerie, en flamme des forteresses mobiles qui sillonnent l'Océan ?

Est-ce un miracle? Je pense que non. En fait de religion on obtient d'autant plus qu'on exige davantage, et qu'on brave plus audacieusement les sentiments du genre humain.

68.

Les évangélistes sont de mauvais biographes. Ils violent toutes les règles dont nous exigeons l'observation de la part d'un historien, afin qu'il soit jugé digne de foi. Mais par rapport aux lecteurs auxquels les Évangiles étaient destinés, je les trouve composés avec un talent admirable : à l'insu des auteurs, s'entend ; car il n'y a rien de factice.

69.

Dédaigner toutes les ablutions prescrites par le rituel d'une loi qu'on reconnaît pour divine, négliger même celles qu'exige la propreté matérielle ; déclarer que la pureté des sentiments suffit pour se présenter dignement à tous les actes du culte ; substituer ensuite aux anciennes pratiques une seule ablution ou plutôt immersion ; en faire la marque distinctive de la réception dans la société sainte, et une condition indispensable du salut : n'est-ce pas une contradiction ?

70.

Depuis qu'on ne chasse plus les démons, il n'y a plus de possédés.

71.

« La fleuraison est la joie des arbres. » Admirable expression de Pline! Si un naturaliste moderne l'avait inventée, on pourrait l'en féliciter. Ce serait un signe que le sentiment de la vie universelle dans la nature, de l'âme du monde, se serait réveillé en lui.

72.

Il est impossible de se figurer la béatitude céleste sans des hymnes et des chants d'allégresse. C'est pourquoi la musique, ce bel organe de l'âme pour les choses ineffables, a toujours occupé une grande place dans le culte chez tous les peuples sensibles et spirituels. Je ne vois pas de musique dans le paradis de Mahomet; mais qu'a-t-il mis à la place? La volupté la plus grossière. Luther disait qu'après la théologie, la musique est la première des sciences. Pourquoi les protestants, quels qu'ils soient, luthériens, calvinistes, anglicans, font-ils donc de la musique si détestable dans leurs temples? Les catholiques chantent bien, les Russes de l'église grecque chantent bien, et les protestants chantent mal. Les puritains avaient tellement en horreur tout ce qui, dans le culte, agit sur l'imagination, qu'ils appelaient les chants d'église des hurlements diaboliques. Je ne dirai pas cela; mais, assurément, c'est une psalmodie monotone et très-peu harmonieuse. L'exercice du chant devrait former une partie essentielle de l'éducation religieuse.

73.

Le célèbre professeur en théologie D. W. fut prié, dans

un voyage, par un luthérien de la vieille roche, d'exorciser son enfant, parce que cette cérémonie avait été omise lors du baptême. Le théologien en fut un peu embarrassé; cependant il se tira d'affaire habilement, sans se compromettre avec ses confrères rationalistes. — « Mauvais génie! dit-il d'un d'un ton solennel, toi qui, au fond n'es rien du tout! toi, le représentant du néant absolu! si tu as pris possession de cet enfant, je t'ordonne au nom de N. S. J. C. d'en sortir. Amen! »

74.

De quel droit les réformateurs ont-ils abrogé l'extrême-onction? Elle est autorisée par l'épître de saint Jacques. (V, 14.) L'apôtre regarde avec raison l'onction et les prières faites par les anciens de la communauté auprès du malade, comme un remède très-efficace. Souvent l'effet moral produit par ces pieux usages, en relevant le courage abattu d'un homme déjà à l'agonie, a amené sa guérison.

75.

L'histoire des Hébreux est évidemment falsifiée sur beaucoup de points; mais elle ne l'a guère été pour leur honneur. Le caractère national, en même temps vil et atroce, y est peint en couleurs très-fortes. Les livres historiques de l'Ancien Testament abondent en exemples de brigandage, de trahison, d'assassinat, de rapt et de viol, d'incestes, de vengeances sanguinaires. On peut ajouter foi aux historiens hébraïques, quand ils rapportent ces faits dans toute leur nudité. D'autres fois, quand il s'agit d'infractions faites au droit des gens, ou d'actes de la tyrannie sacerdotale, ils ne se doutent pas qu'il y ait eu

du mal : ils regardent cela comme des exploits glorieux ou comme des œuvres pies. Ils admettent sans difficulté que David ait été l'homme selon le cœur de Dieu, quoiqu'il fit scier par le milieu et griller dans un four ses prisonniers de guerre ; peut-être même à cause de cela.

76.

Il est assez piquant pour une nation de se faire dire par des étrangers : Vous avez dans votre langue classique des livres sacrés d'une haute et vénérable antiquité ; nous les reconnaissons comme tels, et même comme la révélation primitive et la base de la nôtre. Mais vos docteurs n'y ont jamais rien compris : ils n'y ont trouvé que des chimères conformes à votre aveuglement et à vos penchants pervers. Nous sommes en possession de la clef que vous avez perdue.

Il est encore plus piquant de se faire dire : Nous savons que, de tout temps, vous avez été le peuple élu de Dieu ; c'est pourquoi nous vous traitons comme des chiens.

Peut-on s'étonner si les Juifs, pour toute réponse, grommellent entre leurs dents : Votre prétendue clef n'est qu'un rossignol ? Vous êtes des intrus, des renégats, des hommes incirconcis. Vos viandes sont impures, et nous n'en voulons point. Mais vos écus sont très-bons, et nous en attraperons tant que nous pourrons.

77.

J'ouvre l'Apocalypse, et je vois dans le quatrième verset du premier chapitre les sept Amschaspands empruntés à la doctrine de Zoroastre. Je demande donc naturellement : D'où est pris le reste ?

Mais je me rappelle que les sept Amschaspands se sont glissés déjà dans le livre apocryphe de Tobie, où l'ange Raphaël est désigné comme l'un d'eux.

Probablement cette notion s'est introduite dans le judaïsme pendant que la Palestine était soumise aux Perses, c'est-à-dire depuis le règne de Cyrus jusqu'aux conquêtes d'Alexandre-le-Grand.

78.

Dans la grammaire latine, deux négations forment une affirmation. Il en est de même des antipathies et des affections. Caius a un ennemi; il apprend que Sempronius, qui jusque-là lui était indifférent, déteste le même homme : cela forme une liaison d'amitié entre eux.

Cette observation remonte à une haute antiquité : le grand législateur Manou l'applique à la politique. Le voisin d'un prince est son ennemi naturel. Ainsi le voisin du voisin, dont les états sont situés de l'autre côté, doit devenir son allié.

Toutefois, il faut l'avouer, ces amitiés fondées sur une inimitié commune, ne valent pas grand'chose dans les affaires humaines. Que sera-ce, quand elles sont transférées aux choses divines?

L'auteur de l'Apocalypse rapporte les messages du Christ glorifié adressés aux sept communautés chrétiennes de l'Asie mineure. Le divin personnage fait des reproches très-graves aux Éphésiens. « Vous avez abandonné, dit-il, votre premier amour; vous êtes déchus : hâtez-vous de faire pénitence. Cependant vous avez cela de bon que vous haïssez les œuvres des nicolaïtes, que je hais également. »

Les nicolaïtes étaient une secte chrétienne. Qu'avaient-ils donc fait ou enseigné de si monstrueux, que la haine contre eux pût passer pour un mérite éminent dans le ciel? — Si je le disais tout crûment, on pourrait me soupçonner de faire la satire des chrétiens primitifs, qui doivent avoir été les modèles de tous les suivants. Consultez l'histoire des hérésies.

79.

Il est permis, je pense, d'admettre que l'inspiration, la théopneustie, ne communique point à un écrivain miraculeusement le savoir universel. Toutefois, l'inspiration serait réduite à rien, si elle n'avait pas garanti ceux qui en furent doués, de toute erreur en ce qui concerne la révélation et les doctrines qui en découlent.

Saint Jude, dans son épître, cite comme authentique un livre prétendu antédiluvien, attribué à Henoch, le septième des patriarches. Ce livre n'existe plus : c'était sans doute une imposture grossière, comme tant d'autres qui circulaient alors, et postérieurement encore pendant plusieurs siècles.

Or, je le demande, si saint Jude, un disciple immédiat du prophète, a pu tomber dans une erreur aussi grave, que devient son inspiration? Et s'il n'a pas été l'auteur de ces pages bizarres, si elles sont l'œuvre de quelque imposteur obscur, que devient l'infaillibilité de l'Église, qui les a admises dans le canon?

Les mêmes réflexions s'appliquent à une autre citation contenue dans la même épître : la dispute que l'archange Michaël aurait eue avec le diable sur le cadavre de Moïse.

Saint Jude a puisé cette fable dans les rêveries absurdes et superstitieuses de quelques docteurs juifs.

Néanmoins le rejet de l'épître de saint Jude aurait entraîné une lacune notable dans le dogme : car un seul verset de ce petit écrit contient tout ce que nous savons de la rébellion des anges.

80.

« Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? » — Il y a loin de cette pauvre Marie à qui ces paroles austères furent adressées par Jésus, jusqu'à la Sainte-Vierge, la première née de la création, destinée à devenir l'épouse virginale de Dieu et, fécondée par son souffle divin, la mère de son fils coéternel, enfin la reine des cieux. Les motifs de cette étrange métamorphose sont clairs ; mais où trouver un prétexte tant soit peu spécieux pour étayer une fiction aussi arbitraire ? Je crois qu'on s'est appuyé sur une fausse interprétation d'un verset de l'Apocalypse, où l'auteur décrit une femme céleste, revêtue du soleil, la tête ceinte de douze étoiles, posant le pied sur le croissant de la lune. (XII, 1.) Le changement s'est-il effectué graduellement ou subitement ? et à quelle époque ?

81.

Le nectar des choses divines, quand on le verse dans le vase des religions positives, pétrie d'une argile grossière, se décompose, s'aigrit et fermente. Il ne peut être conservé pur que dans la coupe d'or de la contemplation.

82.

Dieu est le souverain bien, la source de toute joie et de toute félicité. Il est la vérité essentielle. Il est l'archétype de tout ce qui est beau dans le monde visible. Il est le soleil des êtres doués d'une intelligence quelconque : leurs facultés intellectuelles ne sont qu'un reflet de ses rayons.

83.

Il n'est point de secte chrétienne si absurde, qui n'ait su trouver quelque passage de l'Écriture, dont elle pût s'autoriser assez spécieusement dans ses dogmes, ses préceptes et ses pratiques. Que s'ensuit-il de là ? Que ce livre est pliable en tout sens, et qu'il faut une seconde révélation pour empêcher qu'on ne se méprenne sur la première. C'est la thèse de l'Église catholique.

84.

Schleiermacher niait l'éternité des peines. Il dit, entre autres, que les élus ne pourraient pas jouir de leur félicité, si la pensée leur était toujours présente, que tant d'êtres, leurs semblables, sont livrés à des tourments affreux, sans aucun espoir de délivrance ou même de soulagement. Voltaire avait déjà anticipé cet argument à sa manière ironique, en se faisant dire par son cafard :

— — — — Vous avez bien la mine
D'aller un jour rechauffer la cuisine
De Lucifer : et moi, prédestiné,
Je rirai bien, quand vous serez damné.

85.

En fait de conviction religieuse, les arguments sont peu de chose. Un de nos savants exégètes prouvera, par exemple, jusqu'à l'évidence, et d'après toutes les règles de l'interprétation, que dans tel et tel passage des psaumes ou des prophètes, il est question d'événements et de personnages contemporains, et nullement du Messie, et que, par conséquent, les applications qui en sont faites à la personne de Jésus de Nazareth ne sauraient être admises. Un chrétien croyant tout de bon, admettra peut-être les prémisses, mais il niera la conclusion. Il dira : « Soit! Je veux bien que le prophète ait eu l'intention que vous lui prêtez. Mais il n'était qu'un instrument passif du Saint-Esprit, qui a voulu révéler par sa voix aux siècles à venir ce que l'auteur inspiré, pendant sa vie mortelle, ignorait encore lui-même, ou voyait tout au plus comme à travers d'un brouillard. » — Que répondre à cela?

86.

Quand les auteurs profanes, même un auteur aussi grave et véridique que l'était Tacite, jugent sévèrement les chrétiens, j'y attache peu d'importance. Le souverain mépris qu'ils avaient pour cette secte, les a empêchés de s'en informer exactement. Mais les traits épars dans les Actes et les Épîtres suffisent pour me donner une idée extrêmement défavorable des premières communautés chrétiennes.

87.

Je trouve Tertullien bien téméraire d'avoir osé nommer Platon le pâtissier et le confiturier de toutes les hérésies.

Ignorait-il que le *Logos*, le *Verbe*, a passé des écrits de Platon dans la doctrine chrétienne, non pas directement, en effet, mais par l'intermédiaire des philosophes judaïques d'Alexandrie ? Certes, Tertullien n'a pas voulu dire que la transformation du Christ, c'est-à-dire du Messie des Juifs, en Verbe ait été une hérésie. Cependant on pourrait facilement tirer cette induction de sa thèse; d'autant plus que les trois premiers évangiles n'en disent rien, et que le Verbe paraît pour la première fois dans l'évangile attribué à saint Jean, écrit, à ce qu'on suppose, deux tiers de siècle après la mort du prophète.

88.

L'expérience écourte les ailes de l'imagination, mais la contemplation les fait repousser.

89.

Si l'on veut examiner tout de bon, il faut une fois dans sa vie, et par forme d'essai du moins, se résoudre à lire, relire et confronter les Évangiles, non pas comme des oracles qui nous révèlent des choses surnaturelles, mais comme des livres d'histoire, écrits, nous ne savons par qui, ni quand, ni où, ni dans quel but, ni avec quels matériaux, ni d'après quels modèles; enfin comme des livres dont nous aurions entendu parler aujourd'hui pour la première fois. Cette méthode peut conduire au doute et à la négation; mais sans la suivre il est impossible de changer une prévention aveugle en conviction éclairée.

90.

Peut-on imaginer rien de plus fou, que de faire déterminer les vérités éternelles à la majorité des voix dans une assemblée délibérante ? Les conciles l'ont fait ; ils ont décrété : « Telle doctrine sera désormais la seule vraie, et toute déviation sera une erreur criminelle. »

91.

Le catholicisme s'est pétrifié ; le protestantisme s'évapore.

92.

Quand un prophète condescend à accepter une invitation à dîner, il ne devrait pas, ce semble, débuter par une sortie contre la classe d'hommes à laquelle son hôte appartient. Il ne devrait pas non plus choquer les usages, surtout ceux qui ne sont, en réalité, que des soins de propreté, quoique dans plusieurs religions, par une superstition innocente, ils aient passé pour des actes du culte.

93.

Il ne faut pas croire que la doctrine du péché originel soit exclusivement propre au christianisme. Les brahmanes ont enseigné bien plus anciennement que l'homme est *conçu et né dans le péché,* c'est-à-dire que par la conception et la gestation dans le sein de leur mère, les enfants contractent une souillure dont ils doivent être purifiés après leur naissance. Les cérémonies de cette purification sont prescrites dans la loi de Manou. Mais les brahmanes n'ont garde de dire que les enfants qui meu-

rent avant que ces cérémonies leur aient pu être administrées, seront condamnés aux peines éternelles. Il était réservé aux docteurs chrétiens d'attribuer de pareilles rigueurs à la justice divine.

94.

Comme les prêtres de presque toutes les religions ont fini par posséder de grandes richesses, par mener une vie non-seulement oisive et commode, mais somptueuse, par occuper un rang éminent dans l'ordre social; quelquefois par devenir souverains eux-mêmes; l'hypothèse qui attribue la première invention de la religion à la ruse sacerdotale a pu paraître assez probable au premier abord; mais un examen plus approfondi en démontre la fausseté. Comment les prêtres auraient-ils pu acquérir cet ascendant sur les peuples, et surtout sur les guerriers et les rois, s'ils n'avaient pas été les interprètes d'une conviction intime et universelle? si, en donnant une voix à cette conviction, ils n'avaient pas satisfait un besoin réel de la nature humaine? Les prêtres n'ont pu façonner les hommes à leur gré avec le marteau de la superstition que sur l'enclume des vérités éternelles.

95.

L'*Émile* de Rousseau commence par la phrase suivante : « Tout est bien, sortant des mains de l'auteur des choses; « tout dégénère entre les mains de l'homme. »

Mon cher Jean-Jacques, vous avez couru après une brillante antithèse, et vous ne vous êtes pas aperçu que vos deux thèses se contredisent. Tout est bien, sortant des mains de l'auteur des choses; l'homme sort, je pense,

des mains de l'auteur des choses : ainsi l'homme est bien. Comment donc, étant parfait lui-même, aurait-il acquis cette singulière faculté de gâter toutes les productions de la nature qui lui tombent entre les mains ? Pour expliquer cela, il vous faudra convenir que l'homme n'est plus tel que Dieu l'avait créé primitivement; que, par une cause quelconque, inconnue aux philosophes, un dérangement est survenu dans sa constitution physique et intellectuelle, et que ce dérangement est héréditaire. Or, c'est précisément là le péché originel. Certes, il n'était pas dans vos intentions de soutenir ce dogme. Vous y avez été pris à votre insu.

Un livre paradoxal comme l'*Émile,* qui brusque toutes les opinions reçues, a dû être lu avec quelque attention. Je m'étonnerais que personne n'eût relevé une contradiction aussi étrange. Les théologiens pouvaient dire : Il n'a pu résister à l'évidence ; il est orthodoxe, malgré qu'il en ait. Les encyclopédistes au contraire : Il n'a pas su se dépêtrer des vieilles superstitions ; il n'est point des nôtres.

96.

*Fecemi la divina potestate,*
*La somma sapienza e'l primo amore.*

Dans ces vers le Dante évidemment a voulu définir la Trinité : la puissance désigne le Père, la sagesse le Verbe, le Fils ; et l'amour le Saint-Esprit. Je l'avoue, je ne vois pas là trois personnes, mais seulement trois attributs. Dirait-on d'un roi très-puissant, souverainement sage et plein de bonté, qu'il renferme en soi trois personnages ? Le feu produit trois effets : il reluit, il chauffe et consume les substances sur lesquelles il agit en les transformant

ou en les dispersant; mais la lumière, la chaleur et la combustion ne sont que trois vertus inhérentes à un élément simple.

Cependant le Dante a toujours été reconnu par l'Église pour orthodoxe, et il a bien prouvé qu'il l'était. Son poëme allégorique est construit sur le principe du ternaire, depuis son ensemble jusque dans les moindres détails.

Quiconque veut approfondir par la pensée le dogme de la trinité navigue entre Scylla et Carybde. S'il sépare trop les trois personnes, il devient polythéiste; s'il les rapproche trop, unitaire; et ces deux opinions, au dire des théologiens, sont également des hérésies condamnables.

Selon l'usage commun, nous nommons *personne* ce qui distingue les hommes les uns des autres, leur caractère individuel. La personnalité est le centre des êtres intelligents. Or il est impossible de concevoir trois centres différents dans un seul et même cercle. Ou les centres se confondront en un seul point, ou ce ne sera plus un cercle.

97.

Sur le terrain de la spéculation les mystiques ne sont pas plus à l'abri du scepticisme que les philosophes. Mais cela ne les trouble guère; ils se dédommagent des ambiguités de la raison par les jouissances du sentiment.

98.

Parmi les sentences d'un poëte allemand du dix-septième siècle qui s'est nommé Angelus Silésius, par allusion à sa tendance contemplative et à sa patrie, je lis le distique suivant :

« Je ne sais pas ce que je suis, et ne suis pas ce que

« je sais ; je suis un point imperceptible et en même temps « un cercle. »

C'est bien là du scepticisme, et, à mon avis, exprimé d'une manière admirable. Ce n'est qu'en faveur de l'antithèse qu'il s'attribue un savoir quelconque : il n'a pas voulu dire autre chose, si ce n'es que le Moi diffère essentiellement de tout ce que les sens nous rapportent des objets du monde matériel.

Néanmoins Angelus était un pieux chrétien. Il a su concilier avec sa foi la doctrine platonicienne des idées. Il dit dans un autre distique :

« Cette rose que votre œil extérieur voit ici, elle a fleuri « ainsi en Dieu de toute éternité. »

99.

Comme moraliste Horace était tantôt épicurien et tantôt stoïcien, selon qu'il convenait à son humeur et au ton de ses vers. Comme poëte lyrique il savait s'approprier les plus belles merveilles de la mythologie. Chargé d'enseigner aux adolescents et aux jeunes vierges les plus nobles de Rome des hymnes en l'honneur d'Apollon et de Diane pour la fête séculaire, il revêt le majestueux costume d'un prêtre inspiré. Mais comme théologien il était strict unitaire :

*Quid prius dicam solitis parentis*
*Laudibus? qui res hominum ac Deorum,*
*Qui mare ac terras, variisque mundum*
*Temperat horis?*
*Unde nil maius generatur ipso,*
*Nec viget quidquam simile aut secundum.*

D'après le deuxième vers de la seconde strophe, Horace

n'aurait pas même pu s'accorder avec les ariens. Il reconnaît pourtant une vierge divine, fille de Jupiter :

*Proximos illi tamen occupavit*
*Pallas honores.*

Mais cette vierge, l'emblème de la sagesse et de la mâle vertu, ne fut jamais mère.

100.

Les hypocrites ambitieux sont l'avant-garde de l'armée des fanatiques.

PENSÉES DÉTACHÉES,

# DOUTES ET PROBLÈMES.

SECONDE CENTURIE,

INCOMPLÈTE;

## ÉBAUCHES ET FRAGMENTS.

1.

Que de livres a-t-on faits pour prouver l'existence de Dieu! Peine inutile! vaines paroles! Les vérités immédiates, les axiomes ne se démontrent point. D'ailleurs en latin le mot *exister* signifie toujours, aussi bien en vertu de l'étymologie que selon l'usage, sortir du fond, se manifester, commencer à être d'une certaine manière. Cette expression ne doit donc pas être appliquée à l'Être par excellence, l'Être unique, éternel, immuable. Dieu est; le monde existe.

2.

Personne n'a mieux su que les artistes grecs que Dieu a créé l'homme à son image.

3.

Je donnerais les anges pour être quitte des diables.

4.

L'histoire de Caïn et d'Abel semble être une fiction allégorique, destinée à peindre le rapport entre les peuples agricoles et les peuples nomades. — —

5.

Un proverbe assez plébéien dit : Après nous le déluge. Dans l'hisoire du genre humain je dis, non pas comme un souhait, mais comme un fait : Avant nous le déluge ; c'est-à-dire qu'il n'y a pas eu de déluge universel, depuis que le genre humain existe sur la terre. — —

6.

Parmi les historiens profanes, Hérodote est le plus ancien qui ait fait mention des Juifs. Il les appelle les Syriens de la Palestine ; il connaît leur usage de se circoncire, il dit qu'ils l'ont appris des Égyptiens. Il avait visité Jérusalem qu'il nomme Cadytis. Quoiqu'on ne trouve aucune trace de ce nom dans les livres nationaux, et que les savants n'aient point réussi à en expliquer l'origine, il est incontestable qu'Hérodote a voulu désigner Jérusalem, puisqu'il compare Cadytis pour la grandeur à Sardes, et qu'il n'existait en Palestine aucune autre ville de cette importance. Jérusalem, rebâtie depuis près d'un siècle, commençait alors à refleurir sous l'empire des Perses. — — Chœrilus. — —

7.

Certes, ce serait une belle noblesse de pouvoir remonter usqu'à Abraham, et déduire de là sa génealogie sans

alliage et sans interruption pendant près de quatre mille ans. Mais ne vous en flattez pas, messieurs R. et consorts! Vous êtes, vous et vos coreligionnaires, un peuple mixte, comme tant d'autres qui passent aujourd'hui pour homogènes. On objecte que la physionomie nationale des Juifs, restée la même dans tous les pays où ils sont dispersés, et si fortement prononcée, prouve la pureté de leur sang. Hume s'est appuyé de ce fait pour nier l'influence des causes physiques sur l'homme. Il veut persuader ses lecteurs que les Juifs doivent à la loi de Moïse leur teint plus ou moins basané, leurs cheveux noirs et crépus, leur nez aquilin et serré, enfin ces lignes qui remontent du profil en arrière et donnent a leurs têtes un air de satyres grecs. Mais Hume a été singulièrement aveuglé dans cette discussion : il ne connaît pas d'autre cause physique que les influences du climat ; il ne fait pas entrer en ligne de compte la plus puissante de toutes, la race. Son argument serait bon, si la loi de Moïse n'interdisait pas aux Juifs d'épouser des femmes étrangères. La constance de la physionomie nationale pourrait prouver tout au plus que le mélange a été graduel, successif et pas assez considérable pour affecter la masse. Cependant je ne crois pas même devoir accorder autant. Car, comme nous verrons tout à l'heure, le premier mélange qui remonte à l'époque où les Hébreux se sont formés en corps de nation, a eu lieu entre les Phéniciens et les Égyptiens, deux peuples méridionaux, voisins, et dont la constitution physique peut avoir eu beaucoup d'analogie, quoique, à juger d'après leurs langues, ils appartinssent à des familles différentes. Ensuite, beaucoup d'expériences prouvent que les métis ne tiennent pas toujours le milieu entre les races croisées,

mais que celle des deux qui est plus vivace et douée d'une grande énergie générative, imprime plus fortement son caractère physiologique et physionomique à la postérité commune. — —

8.

Quel est le caractère distinctif des évangiles canoniques et des évangiles apocryphes, d'après lequel les chefs de l'Église primitive ont admis les uns et exclu les autres? Je ne vois pas de ligne bien tranchée; j'y trouve, au contraire, beaucoup de conformités. Les évangiles apocryphes sont écrits dans un grec barbare, ou dans un latin barbare, lorsque nous n'en avons que la version. Le grec hébraïsant des évangiles canoniques, quoique en partie calqué sur la version alexandrine des Septante, n'est pas classique non plus. Les évangiles apocryphes se contredisent sur plusieurs points; les contradictions ne manquent pas non plus dans les évangiles canoniques, comme le prouvent les tours de force et les vains efforts des harmonistes depuis tant de siècles. L'opposition entre l'évangile selon saint Jean et les trois autres pris collectivement est encore plus générale et plus frappante. Dans les évangiles apocryphes on trouve des applications arbitraires de plusieurs passages des prophètes relatifs à la personne de Jésus, destinées à prouver qu'il était bien le Messie, le sauveur promis aux Juifs. Ces interprétations manifestement fausses se trouvent aussi dans les évangiles canoniques; celui de saint Matthieu abonde particulièrement en ce genre. Les évangiles apocryphes rapportent des faits incroyables et même impossibles; les évangiles canoniques leur ressemblent en cela plus qu'en toute autre chose. Supposons un instant que tel trait que nous lisons

dans les évangiles canoniques en eût été élagué, que nous n'en eussions connaissance que par l'un des évangiles apocryphes, les théologiens le jugeraient peut-être très-sévèrement, et y verraient un argument contre l'authenticité du récit.

9.

Le désaccord entre les évangélistes est au grand jour et doit frapper tout lecteur attentif; l'accord, s'il existe, doit être caché bien au fond, puisqu'il y a près de quinze siècles que les harmonistes travaillent à faire disparaître les contradictions par toute espèce de subterfuges et de fins de non recevoir, et que néanmoins ils n'y ont pas encore réussi. Saint Augustin est le premier, que je sache, qui ait composé exprès un traité sur l'harmonie des évangiles. Mais avant lui d'autres pères de l'Église, nommément Origène, s'en étaient fort occupés, afin de réfuter des antagonistes tels que Porphyre et Celsus. — —

10.

L'évangile selon saint Jean est un récit fort incomplet de la mission de Jésus; les coïncidences avec les autres y sont rares. Autrefois les théologiens ont essayé d'expliquer cela en supposant que l'apôtre n'aurait voulu que donner un complément et qu'il aurait passé exprès sous silence les faits déjà généralement connus par les trois évangiles précédents.

11.

L'évangile de saint Jean n'est qu'un fragment de biographie : il ne nous apprend pas comment Jésus est entré dans le monde, ni comment il en est sorti.

En revanche l'évangéliste rapporte deux miracles également remarquables, par la place qu'ils occupent dans l'ordre du temps, et par leur nature, dont néanmoins les trois autres évangélistes ne parlent point : la conversion de l'eau en vin aux noces de Cana, que saint Jean signale expressément comme le début du prophète dans la thaumaturgie ; et la résurrection de Lazare, qui semble avoir eu lieu peu de jours avant la passion.

Comment expliquer ce silence des trois premiers biographes? Ont-ils ignoré ces miracles, ou ont-ils cru qu'il ne valait pas la peine d'en parler? Je comprends à la rigueur l'une et l'autre de ces raisons pour les noces de Cana : les disciples n'étaient pas encore rassemblés à cette époque, et d'ailleurs cette abondance de vin pouvait déplaire aux amis de la sobriété. Mais la résurrection de Lazare, opérée dans le voisinage de Jérusalem, devant un grand nombre de témoins? l'une des causes principales de la persécution des prêtres? sans contredit le fait le plus étonnant dont il soit fait mention dans aucun des évangiles?

12.

Le ministre d'état comte de Herzberg jouissait à un haut degré de la confiance et même de l'amitié de Fréderic-le-Grand. Supposons qu'une biographie de ce monarque ait été mise en circulation sous le nom de son premier ministre; que dans ce livre le nom de Herzberg ne soit jamais articulé, mais qu'il soit toujours paraphrasé par ces mots « le ministre que le grand Frédéric chérissait ; » certes, tous les lecteurs sensés verraient là-dedans une modestie prétentieuse, et une affectation indigne d'un historien.

Mais avant de jeter un tel blâme sur un homme d'état d'un mérite éminent, il serait prudent de s'assurer s'il a été en effet l'auteur de cette biographie, ou si quelque admirateur maladroit du comte de Herzberg s'est étayé de son nom. Cette dernière conjecture gagnerait en probabilité, si le livre avait paru vers la fin de sa vie, dans un lieu éloigné de sa résidence, de sorte qu'il en eût pu ignorer la publication.

Supposons en outre qu'une biographie semblable, remplie d'ailleurs de traits intéressants qu'on chercherait vainement dans toutes les autres biographies du même grand homme, eût passé à la postérité; supposons, enfin, qu'on ne se fût avisé de faire les réflexions précédentes qu'après dix-sept siècles écoulés : il y aurait prescription, et le nom de l'auteur supposé resterait attaché à ce livre, malgré le scepticisme le plus ingénieux et le mieux motivé. [Voir les *Aperçus historiques*, N° 25.]

13.

Les disciples de saint Jean croyaient généralement qu'il ne mourrait point. D'après leur manière de voir, cette opinion ne manquait pas d'une certaine vraisemblance. Cet apôtre avait déjà atteint un âge extraordinaire; d'autre part les *christiani* s'attendaient incessamment à la fin du monde. L'on supposait donc que Jésus, revenant sur la terre, trouverait son disciple chéri encore en vie, et le ferait passer immédiatement à l'état des bienheureux ressuscités. Saint Jean ne dit pas expressément qu'il partage cette conviction, mais il l'indique de manière à ne pas pouvoir s'y méprendre. Il serait difficile de trouver un

autre sens dans ce passage mémorable de son évangile, chapitre XXI, versets 20—24. [Voir les *Aperçus histor., l. c.*]

14.

*Les deux généalogies.* On ne saurait admettre qu'un historien ait voulu se contredire à bon escient. Dans un ouvrage de longue haleine, tel que l'histoire romaine de Tite-Live, quelques contradictions peuvent se glisser par l'oubli ou la négligence. Mais cette excuse n'est pas admissible, quand deux données contradictoires sont placées l'une tout à côté de l'autre. Il faut en conclure que l'auteur y a été forcé par quelque nécessité extérieure, par une circonstance indépendante de sa volonté.

Saint Matthieu et saint Luc, dans leurs évangiles, racontent la naissance miraculeuse du Christ, chacun à sa manière. Les deux récits sont incompatibles : mais ce n'est pas là la question qui nous occupe en ce moment ; il suffit de remarquer qu'ils excluent également Joseph, le charpentier de Nazareth, de toute prétention à la paternité. Néanmoins les deux évangélistes y joignent des généalogies, différentes en partie, mais d'accord sur ce point, qu'elles aboutissent l'une et l'autre à Joseph, et non pas à Marie, la mère de Jésus.

Comment concilier cela ? J'en conclus que les écrivains qui ont rédigé les deux évangiles, ne sont pas les auteurs des généalogies ; qu'ils les ont trouvées tout arrangées, et qu'ils n'ont pas osé les omettre, parce que les Juifs croyaient que le Messie devait être un descendant de David. J'en conclus de plus que ces généalogies ont été composées dans un temps où Joseph passait encore généralement pour le père naturel et véritable de Jésus. J'en

conclus en outre que Joseph avait très-discrètement gardé le secret de la grossesse de son épouse avant le mariage J'en conclus enfin, que les traditions concernant la naissance miraculeuse n'ont été mises en vogue que dans l'intervalle qui s'est écoulé entre la mort de Joseph, et peut-être celle de Marie, et la rédaction des deux évangiles.

Vous n'êtes pas contents de mes conclusions? Eh bien! je vous renvoie aux harmonistes. Ils disent entre autres que Marie était la cousine de Joseph. Si cela est vrai, il faudra convenir que c'était une singulière maladresse de la part des biographes, de ne pas avoir marqué en deux mots, que ces époux avaient le même grand-père, et que faire la généalogie de l'un, c'était faire la généalogie de l'autre. Mais ils ont eu recours à un tout autre expédient. Saint Matthieu dit « Joseph, l'époux de Marie; » et saint Luc, « Jésus, réputé fils de Joseph. » L'un et l'autre semblent avoir en vue la maxime des jurisconsultes romains, *Pater is est quem nuptiæ demonstrant.* — —

15.

— — Que le corps de Jésus, déposé le vendredi soir, aussitôt qu'il eut été détaché de la croix, dans une grotte sépulcrale taillée dans le roc, n'y ait plus été retrouvé le surlendemain à la pointe du jour par les femmes pieuses qui s'y étaient rendues dans le dessein d'embaumer la dépouille mortelle de leur maître chéri : c'est un fait que l'on ne saurait raisonnablement révoquer en doute.

Mais ce fait peut être envisagé de trois manières différentes : c'était ou une résurrection miraculeuse, ou une résurrection naturelle, ou enfin un enlèvement clandestin.

La première supposition, qui est la doctrine chrétienne, une fois admise, nous dispense de toute recherche ultérieure. Quand il s'agit de miracles, la critique historique est hors de propos. Toutefois elle pourrait s'exercer encore sur les récits de cet événement qui nous ont été transmis. Dans les quatre évangiles les variations et même les contradictions (car tel silence équivaut à une négation expresse) sont considérables. Cela ne saurait porter atteinte à la certitude du fait principal, sur lequel tous sont d'accord. Seulement nous serons peut-être forcés de modifier l'idée que nous nous étions formée de l'inspiration, et de convenir que ce privilége des auteurs sacrés ne leur communiquait pas la connaissance parfaite des faits dont ils n'avaient pas été témoins oculaires ou du moins contemporains ; que, par conséquent, ils dûrent se borner à consigner par écrit la version qui leur semblait être la plus fidèle. La diversité de leur jugement là-dessus donne même une idée favorable de leur bonne foi : on voit qu'ils ont écrit avec une entière spontanéité, sans se régler sur le mot d'ordre donné par le chef de la secte.

Aucun des disciples n'était présent au moment où le sépulcre fut ouvert par le renversement de la pierre qui en fermait l'entrée. Seulement quelques femmes dévouées au prophète étaient venues de grand matin visiter son tombeau. Dans les trois derniers évangiles, lors de leur arrivée la pierre était déjà enlevée, et elles purent se convaincre que son corps inanimé n'était plus dans le caveau. Elles virent ou crurent voir une apparition d'un ou de deux anges. Ces femmes étaient portées à l'exaltation ; leur attachement au prophète qu'elles avaient suivi dans sa mission, en quittant leurs familles, le prouve. Avec une

imagination mobile, dans le passage subit d'une douleur accablante au comble de la joie, peut-on s'étonner qu'elles aient été hors d'état d'observer exactement tous les détails, et qu'une certaine confusion ait régné dans le rapport qu'elles en firent aux Onze assemblés?

Saint Matthieu seul parle d'un tremblement de terre; de la descente visible d'un ange du haut des cieux qui fit rouler la pierre loin du sépulcre; enfin d'un poste de soldats romains, frappé de stupeur. Luc seul aussi fait spectatrices de cette grande scène les deux femmes qui, selon lui, étaient arrivées sur les lieux, Marie-Madelaine et l'autre Marie.

Il est singulier que l'évangile de saint Matthieu, qu'on prend pour le plus ancien, abonde plus en circonstances miraculeuses qui auraient signalé la résurrection, que les trois évangiles suivants. Car d'ordinaire les objets favoris d'une tradition populaire, soit faits, soit fictions, grandissent en raison de la distance du temps, et sont plus fermement crus à mesure qu'ils deviennent plus incroyables. Ici l'inverse est arrivé. En revanche, l'évangéliste ne parle point de la merveille des merveilles, de l'ascension; et son texte ne fournit pas le moindre indice qu'il ait eu connaissance de ce dogme futur.

Quant à la seconde supposition, cette thèse: « tel homme mort a ressuscité, » implique contradiction. Car la mort est précisément la cessation absolue et irrévocable des fonctions vitales: c'est là sa définition. Or, si les fonctions vitales reprennent leur cours, c'est une preuve que la cessation n'était que temporaire, et que, par conséquent, la mort n'était point réelle. Dans l'espèce humaine la suspension de l'activité des organes par l'effet d'une

maladie, peut se prolonger d'une manière étonnante. Beaucoup de funestes exemples d'un réveil tardif dans le cercueil ont averti tous les gouvernements policés de faire des règlements contre les inhumations précipitées. Pline raconte le malheur d'un Romain qui ne fut rappelé à la vie que sur le bûcher, et qui, ayant échappé à la maladie, périt cruellement dans les flammes.

La troisième supposition, celle d'un enlèvement clandestin, a pu se présenter momentanément à l'esprit des amis de Jésus, avant qu'il leur eût apparu vivant. Aussi nous voyons dans l'évangile de saint Jean Marie-Madelaine assise devant la tombe ouverte, pleurant de chagrin de n'y plus retrouver le corps de son bienfaiteur. Sans doute, dit-elle, des hommes inconnus l'ont emporté et caché quelque part. Mais bientôt elle fut rassurée en le voyant debout devant elle, et en écoutant ses paroles consolantes. — —

| | | |
|---|---|---|
| Evangelium S. Matthaei. | I. Cap. 28, 1. cf. 9. 10.<br>Maria-Magdalena et altera Maria.<br>Ipso resurrectionis die, mane.<br>In via a sepulcro ad Hierosolyma. | II. Cap. 28, 16 ad fin.<br>Undecim discipuli.<br>Tempore non definito.<br>In monte quodam Galilaeæ. Ultima allocutio. |
| Evangelium S. Marci. | I. Cap. 16, 9.<br>Maria-Magdalena.<br>Ipso resurrectionis die, mane.<br>Quantum videtur, in eadem via. | II. Cap. 16, 12.<br>Duo discipuli iter facientes.<br>Tempore non definito.<br>In agro Hierosolymis vicino. |
| Evangelium S. Lucæ. | I. Cap. 24, 34.<br>Simon (Petrus) apostol.<br>Eodem die.<br>Quantum videtur, in eadem via. | II. Cap. 24, 13...31.<br>Duo discipuli iter facientes.<br>Ipso resurrectionis die.<br>In via ab Hierosolymis ad Emmaum et in ipso vico. |
| Evangelium S. Johannis. | I. Cap. 20, 14...18.<br>Maria-Magdalena.<br>Ipso resurrectionis die, mane.<br>Prope sepulcrum. | II. Cap. 20, 19...23.<br>Discipuli præter Thomam.<br>Eodem die, vesperi.<br>Hierosolymis in cubiculo clauso. Spiritus sancti afflatus. |
| Acta Apostolorum in proœmio. | Per quadraginta dies post passionem visendum apostolis et sæpe cum iis collocutus est.<br>Tempora singulatim non definiuntur.<br>Hierosolymis aut in vicinia id factum esse videtur. | |
| Epistola I. S. Pauli ad Corinthios. Cap. 15, 5...8. | I.<br>Kephas. | II.<br>Duodecim discipuli. |

EX COMITATU PROPHETAE NAZARENI, QUIBUS IS POST CUM LOCORUM ET TEMPORUM ANNOTATIONE.

| | | |
|---|---|---|
| | | |
| III. Cap. 16, 14 ad finem. Undecim discipuli. Die non definito, cœnandi hora. Hierosolymis, in communi deversorio. Ultima allocutio. Ascensus in cœlum. | | |
| III. Cap. 24, 36 ... 43. Undecim discipuli eorumque comites. Hierosolymis in communi deversorio. | IV. Cap. 24, 50 ad finem. Undecim discipuli eorumque comites. Paulo post, ut videtur. Bethaniæ. Ultima allocutio et ascensus in cœlum. | |
| III. Cap. 20, 26 ... 31. Discipuli Thoma præsente. Post octo dies elapsos. Hierosolymis in communi deversorio. | IV. Cap. 21. Simon Petrus, Thomas, Nathanael, Zebedæi filii et duo ex reliquis discipulis. Tempore non definito. Ad lacum Tiberiadem. | |
| esse vivum exhibuit | IV. Cap. 1, 1 ... 12. Omnes apostoli. Die quadragesimo post resurrectionem, ut videtur. In monte Oliveti prope Hierosolyma. Ascensus in cœlum. | |
| III. Plus quam quingenti fratres congregati. | IV. Jacobus. | V. Omnes apostoli. |

17.

Quand un prophète condescend à accepter une invitation à dîner, il ne devrait pas, ce semble, débuter par une incartade contre la classe d'hommes à laquelle son hôte appartient. Il ne devrait pas non plus choquer les usages reçus, surtout ceux qui ne sont, en réalité, que des soins de propreté, quoique dans plusieurs religions, par une superstition innocente, ils aient passé pour des actes du culte.

18.

Saint Pierre était marié, puisqu'il est question de la maladie de sa belle-mère. Avait-il des enfants de ce mariage? Et que devint sa femme après sa vocation?

18.

Je ne comprends pas trop comment l'Église romaine a pu s'imaginer que saint Pierre aurait été le premier évêque de Rome. Dans les Actes aussi bien que dans l'Épître aux Galates, nous le voyons stationnaire à Jérusalem au moins dix-sept ans après la mort de son maître. Il alla une fois à Antiochie, mais c'était pour surveiller les innovations de saint Paul. Saint Pierre, saint Jean et saint Jacques, le frère de Jésus, passaient pour les piliers de cette église mère qui était maintenue par les contributions volontaires des fidèles dispersés dans plusieurs provinces. Saint Pierre, comme nous l'avons déjà remarqué, était mari, peut-être père de famille : aura-t-il échangé une position aussi avantageuse contre une mission lointaine, à laquelle il était fort mal préparé, à cause de son ignorance

des langues classiques? Sa première Épître n'est pas une preuve qu'il ait su parler le grec avec facilité : il a pu la dicter dans sa langue maternelle, c'est-à-dire le syriaque vulgaire, et la faire traduire par son secrétaire pour les communautés hellénistes. La seconde Épître, qui semblerait avoir été écrite à Rome même, est fort suspecte.

Pourquoi n'a-t-on pas plutôt élevé saint Paul à cette dignité? Son séjour à Rome est un fait constaté. Le titre évêque (ἐπίσκοπος) se trouve pour la première fois dans ses épîtres. Il réglait la discipline, il nommait des évêques : ce sont bien là les fonctions d'un pape.

Mais je comprends : saint Paul n'était pas du nombre des Douze. Sa célébrité devint immense, mais ses commencements avaient été fort obscurs. D'ailleurs on trouvait dans quelques paroles des Évangiles la prééminence de saint Pierre clairement énoncée. — — ?

20.

Comment s'appelait l'apôtre saint Paul? Nous l'ignorons. Cela est assez surprenant, quand il s'agit d'un homme dont nous possédons une biographie, point complète en effet, mais détaillée, composée de son vivant par un compagnon de ses missions, de l'un des principaux fondateurs de la communauté chrétienne, de l'écrivain le plus fécond parmi les apôtres.

Je m'explique. Les Romains avaient généralement trois noms : un prénom, un nom patronymique, et un surnom. Les prénoms sont en petit nombre, et on n'en voit jamais surgir de nouveaux : ils servaient à distinguer les individus d'une même famille. Les surnoms sont de toute espèce; on y employait même des mots étrangers. Ils

furent ajoutés au nom principal pour distinguer, soit plusieurs branches issues d'une même souche, soit une diversité d'origine. Car les Romains donnaient leur nom patronymique *(gentilicium)* à leurs affranchis et aux étrangers qui avaient obtenu par leur faveur le droit de cité, et dont ils restaient les patrons; de sorte que le nom principal n'était plus une marque certaine de noblesse. Cela fit naître l'usage, qui nous embarrasse quelquefois dans les historiens, d'omettre le nom principal, et de désigner les personnages seulement par le prénom et le surnom. Dans les actes officiels on continua cependant d'employer tous les trois noms.

Saül, Juif et Phariséen, né en Cilicie, était citoyen romain par droit héréditaire. Saül, ou avec une terminaison latine, Saulus, est évidemment son nom national, ajouté comme surnom au nom patronymique que son père ou quelqu'un de ses ancêtres doit avoir reçu de son patron.

Le savant historien des Juifs, Josephe, nous fournit un exemple analogue. Il obtint le droit de cité par la faveur de Vespasien, dont le nom patronymique était Flavius: le client fut donc appelé *Flavius Josephus.*

Saint Luc nomme son chef *Saül* aussi longtemps qu'il le peint comme persécuteur des chrétiens, et même pendant quelque temps après sa conversion. Il s'exprime vaguement sur le nom de Paulus. Probablement l'apôtre se défit de son vrai nom, pour ne pas réveiller le souvenir de ces persécutions dont il s'était repenti. Le nom adopté ne pouvait pas lui appartenir de droit. C'est en effet un nom romain, mais un surnom: comme tel nous le connaissons dans l'illustre famille des Émiles. Plus tard il a

pu être employé comme prénom, mais les exemples sont fort rares.

Dans les Actes il est question d'un proconsul dans l'île de Chypre, appelé *Sergius Paulus :* c'était donc le même surnom, ajouté à un autre nom de famille. Sergius fit un accueil favorable à l'apôtre; immédiatement après, le biographe de celui-ci le désigne pour la première fois par le nom de Paulus. Saül aurait-il adopté ce nom par reconnaissance pour son protecteur? C'est l'opinion de Hugo Grotius.

En tout cas nous ignorons le nom patronymique qui constatait le droit du Juif Saül au titre de citoyen romain. Comment se fait-il que saint Luc ne l'ait pas articulé dans une occasion où ce nom était de la plus haute importance?

21.

C'est une des nombreuses paradoxies de l'histoire du christianisme qu'un Juif né dans une contrée éloignée de la Palestine, un Phariséen, un instrument du sacerdoce, un homme resté étranger à Jésus pendant qu'il vivait, qui ne l'avait jamais entendu prêcher, ni vu ses miracles, qui ne savait rien de sa résurrection, si ce n'est par les rapports d'autrui, qui n'avait eu que de courtes conférences avec les confidents et les amis intimes du prophète; que saint Paul enfin, à lui seul, ait contribué plus puissamment à la propagation de la nouvelle doctrine, que tous les douze disciples collectivement. Les Juifs, avant cette époque, avaient souvent naturalisé des étrangers, mais c'était à condition de se faire circoncire et de se conformer à la loi mosaïque. Saint Pierre, dès le commence-

ment, en vertu de cette vision symbolique des animaux purs et impurs, avait baptisé plusieurs païens sans exiger la circoncision.

Dix-sept ans après la conversion de saint Paul, lui et saint Barnabé furent députés vers les apôtres qui siégeaient à Jérusalem, afin d'obtenir leur assentiment à ce qu'on avait déjà fait, c'est-à-dire que les gentils convertis fussent dispensés de la circoncision et des autres pratiques de la loi mosaïque. Saint Pierre se déclara pour l'affirmative. A cette occasion les trois chefs de l'église centrale, saint Pierre, saint Jean et saint Jacques, firent un pacte formel avec saint Paul : ils lui cédèrent les missions parmi les gentils, en se réservant celles auprès des Juifs dispersés dans l'empire romain.

Plus tard saint Pierre montra encore une certaine fluctuation. Arrivé à Antiochie, il avait d'abord partagé les repas des frères non circoncis. Ensuite, ayant reçu un message de saint Jacques, il s'en retira, et saint Paul eut à ce sujet une dispute très-vive avec son rival. On voit par ce trait que, si tard encore, le frère de Jésus était fort attaché aux coutumes nationales.

Les démarches hardies et décisives de saint Paul ont abattu la grande barrière qui séparait jusqu'alors les Juifs de toutes les autres nations. Sans lui les Nazaréens eussent pu continuer longtemps d'exister comme une secte réformée au sein du judaïsme. Il fut le fondateur d'un christianisme cosmopolite.

22.

Saint Paul est le vrai fondateur de l'Église chrétienne : c'est lui qui a transformé la secte judaïque des Nazaréens

en religion destinée à tous les peuples. Voilà un grand paradoxe historique. Saint Paul était un néophyte tardif; il n'avait point connu le Christ personnellement; il n'avait point entendu ses enseignements; il n'avait vu aucun de ses miracles; il n'avait pas non plus assisté à leffusion du Saint-Esprit. Il reçut le baptême de la main d'Ananias, d'un disciple obscur qui résidait à Damas. Il fit sa première mission en commun avec saint Barnabé, mais en sous-ordre. L'apôtre ambitieux se lassa bientôt de cette situation, et se brouilla avec son bienfaiteur. Que pouvait-il raconter, attester, prêcher de son propre chef? Nous le voyons par ses épîtres : il y a peu de faits, excepté ce qui concerne sa propre vie; le reste est du raisonnement. Saint Paul n'eut que peu de communications directes avec les disciples primitifs, les confidents de Jésus. Ceux-ci, qu'il appelle lui-même les piliers, voyaient d'un mauvais œil ses empiètements sur leur autorité : mais il fallut entrer en négociation avec un homme déjà devenu célèbre. Il paraît que saint Paul a dû son ascendant en partie à une légère teinte de savoir grec, mais principalement à la hardiesse avec laquelle il renversa les barrières qui avaient séparé jusqu'alors les Juifs du reste du genre humain, c'est-à-dire la circoncision et les viandes défendues. Peut-être aussi sa qualité de citoyen romain, qui avait manqué à Jésus et à ses disciples, lui fut-elle fort utile. Il était, d'une certaine façon, un Juif anobli, et cela lui aura valu un accès plus facile hors du cercle de sa nation. — —

23.

Saint Paul était un homme politique; il voyait très-bien ce qui pouvait servir à l'agrandissement de la secte qu'il

avait embrassée, et à l'affermissement de sa propre autorité. S'il était né dans une république agitée par les factions, pour peu qu'il eût eu accès aux affaires, il aurait en tout cas joué un rôle, soit comme aristocrate, soit comme démagogue, et peut-être successivement comme l'un et l'autre.

24.

Saint Paul se vante d'avoir reçu de Gamaliel, à Jérusalem même, son instruction religieuse. Ce Gamaliel était un vrai sage : humain, modéré, et cependant assez courageux pour se déclarer contre l'avis unanime du Sanhédrin. Mais il n'avait pas réussi à inspirer ses sentiments de tolérance à son élève, puisque Saül débuta comme un zélateur aveugle et sanguinaire de la loi judaïque.

25.

Dans les fréquentes révolutions de notre temps, on a vu souvent des hommes d'état changer subitement d'opinions, et, comme on dit vulgairement, tourner casaque selon les succès variés des partis. Des républicains furibonds se sont transformés en panégyristes du pouvoir absolu d'un seul, des adulateurs de l'usurpation en chevaliers de la légitimité. Ces palinodies ont retenti même du haut de la chaire. Ceux dont les discours prononcés et les écrits publiés à différentes époques se donnaient un démenti si formel, ont été en butte au ridicule et même au reproche plus grave de défection et de perfidie. Ils n'avaient pas le même moyen que saint Paul de se justifier, sur un changement tout aussi brusque dans sa profession de foi. L'apôtre se vantait d'avoir été éclairé par des révélations divines,

des apocalypses, c'est le mot dont il se sert. De quelle nature étaient-elles? Les Épîtres en donnent une autre idée que son historien.

26.

L'accident qui frappa saint Paul près de Damas, et qui causa sa conversion subite, est rapporté trois fois dans les Actes. La première fois l'historien parle en son propre nom, les deux autres fois le récit est mis dans la bouche de l'apôtre. Il y a un grand nombre de variations, dont plusieurs sont assez importantes, mais l'une est de nature à changer la chose du tout au tout. Saint Luc dit : « Les « hommes qui l'accompagnaient, demeuraient tout étonnés; « car ils entendaient une voix et ils ne voyaient per- « sonne. » Saint Paul, au contraire, dans son discours adressé en hébreux aux Juifs à Jérusalem, en présence du tribun romain : « Ceux qui étaient avec moi virent bien la « lumière, mais ils n'entendirent point la voix de celui qui « me parlait. » Dans l'apologie qu'il prononca à Césarée devant Agrippa et Festus, la négation n'est pas aussi distinctement exprimée, mais elle doit être sous-entendue: car saint Paul dit : « J'entendis une voix, » rien de plus, tandis qu'il assure que la lumière céleste environna tous ceux qui l'accompagnaient, et qu'ils tombèrent tous par terre.

Or, si tous ceux qui étaient présents ont entendu la voix d'un personnage invisible, le miracle s'est passé dans le monde physique; il y a eu dans l'air ces vibrations sonores qui produisent la sensation d'une voix articulée. Si, au contraire, Saül seul a entendu ou cru entendre ces paroles rapportées si différemment dans les trois récits,

ce n'est plus qu'une vision intérieure, un phénomène psychologique. Que juger d'un historien qui se contredit ainsi, et qui ne semble pas même s'apercevoir de l'importance de cette contradiction ?

27.

Rien n'est plus ordinaire dans les climats méridionaux qu'un coup de foudre subit et isolé, point annoncé par des nuages amoncelés, ni suivi d'une averse. Il est fort naturel aussi qu'un cheval, effrayé en même temps par l'éclair et le fracas du tonnerre, se cabre, et par suite de ses mouvements précipités il peut facilement s'abattre. Enfin une forte explosion électrique qui effleure les yeux sans les frapper directement, peut causer un tel éblouissement qu'on ne recouvre l'usage de la vue qu'après quelques jours. Voilà cependant tout le miracle de la conversion de saint Paul. Je n'y vois rien de merveilleux, si ce n'est la mobilité d'un caractère passionné. Saint Paul est toujours encore Saül : seulement la direction de son zèle inquiet et ambitieux est changée.

28.

Une forte secousse physique, une frayeur soudaine, un bouleversement des sens, un danger instantané auquel on échappe, doivent augmenter la mobilité de l'imagination et disposer un homme passionné à devenir visionnaire. C'est ce qui est arrivé à saint Paul lors de l'accident près de Damas. Après son entretien avec la voix invisible, il crut avoir eu une seconde apparition dans le temple de Jérusalem. Il consultait, sur les missions à entreprendre, ses rêves comme des messages du ciel. Ayant passé

brusquement d'un extrême à l'autre, de la haine d'un imposteur présumé à l'adoration du fils de Dieu, saint Paul prêcha le Christ qu'il n'avait jamais vu, avec plus d'exaltation que les apôtres primitifs, ses commensaux, ses confidents, et les témoins de ses paroles et de ses actions.

29.

Saint Paul, ou, pour parler plus exactement, à cette époque encore Saül, avait de grandes obligations à saint Barnabé. Après sa conversion, selon saint Luc, Saül fit un séjour de quelque durée à Damas; une conjuration des Juifs orthodoxes, qui voulaient l'assassiner, le força de s'échapper clandestinement. Il se rendit à Jérusalem, et tâcha de trouver accès auprès des disciples de Jésus, chefs de la secte; mais ils se défièrent de lui, sachant qu'il avait persécuté leurs frères. Alors Barnabé le prit sous sa protection, le présenta aux apôtres et répondit de sa loyauté. Néanmoins il courut de nouveaux dangers, quelques Grecs, c'est-à-dire Juifs hellénisés, à qui il avait fait des ouvertures, ayant conspiré contre sa vie. Il partit donc de Jérusalem, accompagné par quelques-uns des frères jusqu'à Césarée; de là il regagne sa ville natale, Tarse en Cilicie, quelque temps après. Les chefs de la communauté à Jérusalem apprirent que les frères, dispersés par la crainte de subir le même sort que saint Étienne, avaient converti beaucoup de monde à Antiochie; ils y dépêchèrent Barnabé, muni de leurs pleins pouvoirs. Celui-ci, après y avoir fait sa première inspection, alla de son gré à Tarse pour retrouver Saül. Il le ramena avec lui à Antiochie, où ils travaillèrent conjointement à augmenter le nombre des fidèles, qui, dans cette ville la

première, furent appelés *christiani*. Un an plus tard les deux apôtres furent envoyés à Jérusalem, pour y porter le produit d'une collecte, faite à l'effet de soulager l'église mère dans l'appréhension d'une disette générale. Ils revinrent à Antiochie, accompagés d'un certain Joannès, surnommé Marcus. Choisis par leurs confrères pour l'œuvre des missions lointaines, ils passèrent à Seleucie en Chypre, et de là en Pamphylie, où Marcus les quitta pour retourner à Jérusalem. Les deux apôtres continuèrent leur vie ambulante à travers différentes contrées de l'Asie Mineure, avec des succès variés. Revenus à Antiochie, ils trouvèrent la communauté divisée sur une question de discipline ecclésiastique. L'assemblée des disciples établie dans la cité sainte était toujours en possession de l'autorité suprême; Barnabé et Saül furent délégués pour demander une décision, qu'ils rapportèrent accompagnés par des mandataires munis d'instructions écrites. Après quelques jours, les deux apôtres se décidèrent à entreprendre de nouvelles missions; Barnabé voulut s'associer Joannès Marcus; Saül s'y opposa, en soutenant que cet homme, qui les avait abandonnés en Pamphylie, était indigne d'un tel honneur. Là-dessus ils eurent une querelle violente; ils se séparèrent pour ne jamais plus se rejoindre. Barnabé s'embarqua pour Chypre, et Saül poursuivit d'un autre côté ses courses aventureuses.

Je trouve le procédé de saint Paul fort mauvais. Barnabé était son bienfaiteur, son patron, et lui avait donné des preuves d'une affection spontanée. Convenait-il à Saül d'être irréconciliable envers Marcus pour un manque de zèle, à lui, coupable du crime bien autrement grave d'avoir persécuté les fidèles? Mais il était las de jouer le second

rôle, et jusque là Barnabé avait été considéré comme son supérieur : la scène à Lystra le prouve clairement, puisque les simples habitants de cette ville prirent Barnabé pour Jupiter et Saül pour Mercure..

Saint Paul voulut à son tour être chef de mission, et il le fut. Sans doute, il avait beaucoup d'activité, du courage et un certain talent d'orateur. Mais pourrait-on nier que son grand mobile était l'ambition ? Que savait-il du Christ, dont il n'avait jamais recueilli les oracles, qu'il n'avait pas même vu ? Enfin, il s'est acquis une célébrité immense, il a éclipsé son ancien ami avec lequel il s'était brouillé si brusquement. Il existe encore une épître sous le nom de saint Barnabé, mais l'authenticité en est douteuse.

30.

Je suis bien de l'avis de saint Pierre, quand il dit dans sa seconde épître qu'il y a dans les épitres de saint Paul quelques passages difficiles à comprendre. Mais quand il ajoute : « Les hommes mal instruits et mal affermis tor- « turent ces passages, comme ils torturent aussi le reste « des écritures, ce qui doit tourner à leur propre perdi- « tion, » cela ne me paraît pas juste. Il n'y a pas moyen de tirer un sens clair d'un texte obscur, sans faire quelque violence aux expressions. On peut être mal instruit et mal affermi dans la foi, sans avoir la moindre mauvaise volonté : ainsi donc les lecteurs porteraient la peine des fautes de l'écrivain.

31.

Il y a douze signes du zodiaque; douze mois solaires dans l'année; douze travaux d'Hercule (qui peut-être ne

sont autre chose qu'une représentation figurée de la course annuelle du soleil); douze heures variables du jour, et douze de nuit; douze pouces dans un pied; douze onces dans un as (division tellement dominante chez les Romains, qu'on l'appliquait à la totalité d'un héritage comme à chaque autre totalité divisible, et qu'on évaluait les portions par le nombre des onces); douze paladins de Charlemagne, &c., &c.

Il y avait aussi douze tribus du peuple israélite. La tribu de Lévi étant exclue du partage des terres, le nombre des états confédérés serait devenu imparfait, si on ne l'avait complété en formant deux tribus de la postérité de Joseph.

La nomination des douze disciples de Jésus est sans doute en rapport avec cette division du peuple hébraïque. Il est vrai que depuis plus de six siècles dix tribus n'existaient plus comme telles : elles avaient été transportées au fond de l'empire d'Assyrie par une de ces *anastases* si commune dans l'histoire des monarchies asiatiques. On ignore ce qu'elles sont devenues depuis. De notre temps on a cru reconnaître leur postérité dans la nation belliqueuse des Afghanes ou Patanes : mais cette hypothèse a été bientôt réfutée par une observation plus exacte. Le résidu de la population en Palestine avait formé le peuple samaritain, des schismatiques que les Juifs des deux tribus orthodoxes, Juda et Benjamin, avaient en horreur.

Les sectateurs du prophète croyaient néanmoins que ses disciples seraient appelés à juger les douze tribus dans le royaume des cieux. Mais comme ce royaume devait commencer par la venue du Messie dans sa gloire, et par la première résurrection, suivie du jugement des vivants

et des morts, leur autorité pouvait s'exercer sur le temps passé où les tribus existaient encore dans leur intégrité.

Le nombre des Douze était reconnu tellement pour normal, qu'une place étant devenue vacante par la trahison de Judas-Iscariote, les Onze, peu de temps après la résurrection, procédèrent à la nomination d'un remplaçant, qu'ils firent désigner par le sort parmi les disciples en sous-ordre. — —

32.

Si quelqu'un pouvait me dire avec une parfaite certitude quels ont été les douze Apôtres, je lui en serais très-reconnaissant. J'ai lu, relu et examiné les textes originaux, mais je n'ai trouvé aucun résultat satisfaisant. Il est bien entendu que celui qui voudra m'éclairer, doit avoir mieux réussi que moi, en suivant la même marche, c'est-à-dire en se bornant uniquement à l'étude du Nouveau-Testament. — —

33.

Dans l'ordre de la nature, les pères naissent avant leurs enfants. Pourquoi a-t-on donc nommé Pères de l'Église les premiers savants théologiens qui ont vécu trois ou quatre siècles après la fondation de la secte nazaréenne?

Aurait-on eu en vue un trait de la zoologie fabuleuse du peuple? On dit que l'ourse met au monde des petits tout informes; ensuite l'ours mâle survient et les lèche assidûment avec un tel succès qu'on y voit peu à peu paraître quatre pattes, une petite queue et un museau, tout cela encore assez lourd et grossier. De là vient le sobriquet d'un ours mal léché.

De même, dans les communautés primitives des chrétiens, la doctrine était flottante, ainsi que le prouve une infinité d'hérésies qui alors n'étaient point légalement condamnées, ni ne pouvaient l'être, parce qu'on manquait d'une autorité centrale.

34.

Que dirait-on d'un capitaine de haut bord qui, craignant que son vaisseau ne chassât sur ses ancres par une mer houleuse, jetterait à l'eau un hameçon attaché à un fil de soie, pour lui servir d'ancre supplémentaire? Cependant les apologètes, anciens et modernes, ont quelquefois employé des arguments tout aussi faibles dans leur effort de conduire à bon port la barque de saint Pierre malgré le souffle impétueux de l'incrédulité.

Sulpicius Severus — Châteaubriand — Cuvier — Wiseman —

35.

L'Église romaine est aujourd'hui comme un tigre auquel on aurait arraché les dents et les griffes. On peut jouer impunément avec lui et s'amuser à caresser sa peau veloutée. Mais si les dents et les griffes venaient à repousser, oh! alors ce serait une autre affaire : il faudrait l'assommer.

36.

Beaucoup de théologiens chrétiens ont attribué à la justice divine des maximes et des procédés qu'aucune justice humaine n'oserait avouer. J'entends par justice humaine une législation concernant la répression des

délits et des crimes, qui soit fondée sur le droit naturel, et appliquée à tel ou tel état social. Car les tribunaux établis pour venger la religion offensée, en punissant les blasphèmes, les sacriléges, les hérésies, et la défection, tels que l'Inquisition, se permettent tout et avouent tout.

37.

Schleiermacher, dans son système ou plutôt dans son examen de la foi chrétienne, éconduit formellement le diable, en lui réservant néanmoins, ce qui est assez plaisant, ses titres honoraires dans la liturgie. Soit : j'aime cela mieux encore que l'extrême opposé, où se sont jetés quelques théologiens de nos jours, entre autres Fr. Schl. Ceux-ci élargissent tellement la sphère du démon, qu'à les entendre il semble douteux si c'est bien Jehovah ou Lucifer qui aurait créé ce monde visible. Mais je trouve les arguments de Schleiermacher peu concluants, et je m'étonne qu'un esprit philosophique ait pu en mettre en avant de pareils. Comment admettre, dit-il, que le diable soit en révolte permanente, tandis qu'il a dû se convaincre que tous ses efforts sont vains contre la toute-puissance divine. Il aurait donc fait sa soumission, et tâché d'obtenir sa grâce. — Vous supposez un diable raisonnable et calme. Un prince qui entreprend une guerre d'ambition contre un souverain beaucoup plus puissant, après avoir éprouvé de nombreuses défaites, pour sauver le reste, consentira sans doute à faire la paix, même à des conditions fort humiliantes. Mais cette soumission qui vous paraît si naturelle, est rendue impossible par l'embrasement de l'orgueil et le déchaînement de toutes les passions haineuses. Un homme envieux sait bien que ce sentiment le

desséche et le consume intérieurement, que cela le rejette plus en arrière de ceux dont il envie le sort fortuné : cependant il ne s'en désiste pas. Le diable se réjouit du mal, il le veut, il le fait, dût-il lui en coûter mille douleurs déchirantes. Gœthe fait dire à Méphistophelès : « Je ne « connais rien de plus maussade au monde qu'un diable « qui désespère. »

Enfin peut-on dire, dans les vues chrétiennes, que le diable n'ait obtenu aucun succès, puisqu'il a conduit tant d'âmes à la perdition, en dépit de tous les efforts de la miséricorde divine ?

Je dirai encore que, s'il existe un diable, il doit nécessairement être athée. Je n'ignore pas le passage de l'Écriture qui me semble être contraire, mais pour le moment je laisse là cette discussion. — —

38.

Quand la religion, ou plutôt quand la superstition commande, tous les sentiments humains doivent se taire. Des femmes carthaginoises mettaient leurs enfants entre les bras brûlants de leur dieu Moloch, et des parents catholiques envoient leurs jeunes filles nubiles au confessionnal. La prostitution est pire que la mort ; la prostitution de l'âme est pire que celle du corps : et c'est là une prostitution de l'âme.

A l'âge où le sexe se développe, une jeune personne éprouvera des émotions vagues et je ne sais quel pressentiment de délices inconnues ; elle les éprouvera d'autant plus qu'elle est mieux douée par la nature ; car le tempérament est une vertu de l'organisation. Mais une vierge élevée dans les habitudes de la pudeur, détournera son

imagination de ces désirs naissants, elle voudra les ignorer, elle en rougira sans témoin. Et vous exigez qu'elle y réfléchisse, qu'elle les examine, qu'elle en fasse la confidence à un homme, qu'elle réponde aux questions indiscrètes d'un prêtre qui peut-être.... — N'allons pas plus loin, cela fait frémir! Jusque là tout était naturel, involontaire et par conséquent innocent; le péché n'arrive que sur le prie-dieu du confessionnal.

La vierge la plus sage, dit Shakspeare, est assez prodigue, quand elle laisse voir seulement à la pâle et chaste Lune une partie de ses charmes.

39.

La confession est la lessive des âmes pénitentes; vient ensuite l'eucharistie, qui en est le blanchissage; après quoi le commun des pécheurs recommence à salir son linge de plus belle.

40.

Puisque manger du poisson passe pour faire maigre, les poissons les plus voraces, qui dévorent les petits de leur propre espèce, tels que les brochets, font maigre pendant toute l'année.

41.

Notre Schiller a fait deux vers sublimes dans sa *Marie Stuart.* Mortimer, amoureux de Marie, pour la sauver, a conspiré contre Élisabeth. Il dit :

*Noch heut' will ich die Königin durchbohren :*
*Ich hab' es auf die Hostie geschworen.*

Dès aujourd'hui je veux frapper au cœur la reine :
J'en ai fait le serment sur la sainte patène.

Voilà toute la morale des Jésuites. Votre cour, dans son aveuglement, les choyera jusqu'à ce qu'ils aient assassiné un prince constitutionnel.

42.

L'économie du règne animal est comme un banquet magnifique offert par la nature à tous les êtres vivants sur ce globe terrestre. Grands et petits sont reçus avec une égale hospitalité. On voit des tables innombrables chargées d'une variété infinie de mets et de viandes, afin que chacun puisse satisfaire son goût particulier. On y fait bombance. Il y a, toutefois, une circonstance fâcheuse : les convives la plupart finissent par être mangés eux-mêmes, et le moment où il faudra changer de rôle et devenir viande est incertain. On dirait que des êtres doués de quelque sensibilité et d'une intelligence quelconque, en voyant mille cruels exemples autour d'eux, devraient perdre tout appétit, comme Damoclès au repas de Denys le tyran, après qu'il eut aperçu le glaive suspendu au-dessus de sa tête. Mais les animaux semblent se régaler en pleine sécurité ; seulement quand ils sont menacés de près, ils tâchent de se défendre ou de s'esquiver. S'ils y réussissent, ils se remettent tout de suite à table ; s'ils succombent, cela ne fait aucune impression sur leurs voisins.

Dans les abîmes de l'Océan cette allélophagie est universelle ; elle est aussi fort répandue parmi toutes les classes d'animaux terrestres : cependant les espèces herbi-

vores sont nombreuses, et, au milieu de cette guerre de tous contre tous, elles restent en général paisibles et pacifiques. Même les plus puissants qui, ayant le sentiment de leur force, sont irascibles, tels que l'éléphant, le rhinocéros, le taureau et le buffle sauvages, n'usent jamais de représailles : ils se contentent de repousser ou de terrasser l'ennemi, mais ils ne touchent point à sa chair. Il ne faut pas croire non plus que les plus forts animaux de proie jouissent du privilège d'une inviolabilité absolue, comme semblerait l'indiquer le titre de rois des forêts qu'on leur a donné. L'éléphant lance le tigre en l'air avec sa trompe et le reçoit sur ses défenses. Le buffle perce le lion de ses cornes énormes. Souvent dans ces combats acharnés ni l'un ni l'autre ne reste vainqueur : ils se donnent mutuellement la mort.

Ce qu'il y a de curieux, je dirais presque de consolant, c'est que des espèces qui semblent être également mal organisées pour la défense et la fuite, n'ont pourtant pas été exterminées. — —

43.

L'expérience écourte les ailes de l'imagination ; mais la contemplation les fait repousser.

44.

L'immortalité fut découverte de nuit : car, tout en voyant, nous sommes aveugles à la clarté du soleil.

---

### GOETHE.

La Beauté demanda : « Pourquoi suis-je passagère, ô Jupiter? — Ne savez-vous pas, lui répondit le dieu, que je n'ai créé belles que les choses passagères? »

Et la Jeunesse, l'Amour, la Rosée et les Fleurs entendirent ces paroles; tous s'en allèrent en pleurant du trône de Jupiter.

# CONSIDÉRATIONS

SUR LA

## CIVILISATION EN GÉNÉRAL ET SUR L'ORIGINE ET LA DÉCADENCE DES RELIGIONS.

(1805.)

L'homme est un être double; c'est une thèse triviale. Mais quels que soient les noms par lesquels on a désigné les deux parties constituantes de la nature humaine, le corps et l'âme, la sensation et la pensée, l'instinct et la liberté, l'expérience et la raison, je crains bien que la plupart des philosophes qui se sont attachés à expliquer leur différence, l'aient niée par le fait, et qu'ils aient pris l'équivoque dans le mauvais sens, c'est-à-dire de manière a niveler la partie supérieure avec celle qui lui est subordonnée. Ils ont fait résulter la vie du concours de particules d'une matière inanimée, tandis que le corps n'est qu'une masse de matière que la force vitale s'est appropriée pour y déployer ses fonctions. Ils ont cru pouvoir transformer par des raffinements successifs la sensation en pensée, tandis qu'elle n'est que la pensée déguisée, la pensée avec l'accessoire d'une apparente passivité. Ils ont fondé la morale sur la combinaison de l'instinct avec la prévoyance ou le raisonnement, tandis

que le principe de toute moralité, la conscience, est une impulsion primitive, qui combat puissamment et l'instinct animal et les raisonnements sophistiques qui ne sont pas puisés à la source de la conscience elle-même. Ils ont enfin sonsidéré les axiomes de la raison comme des inductions de l'expérience, tandis qu'il est impossible de faire la moindre expérience sans présupposer ces mêmes axiomes.

Les philosophes qui se croient des hommes supérieurs en lumières à leur siècle, n'en sont souvent que les élèves et les interprètes. Ils expriment les lâches désirs de leurs contemporains comme le vœu universel de l'humanité. Au lieu de dire ce qui est toujours, et ce qui doit être nécessairement, ils nous racontent ce qu'ils ont vu dans les autres et senti dans eux-mêmes. Ainsi ces systèmes monstrueux de matérialisme, de sensualité et d'égoïsme moral que le dernier siècle a enfantés ou reproduits (car on ne peut pas même lui accorder la gloire de l'invention) ont un côté malheureusement très-vrai : ce sont des confessions.

Même ceux qui ont voulu reconnaître la double nature de l'homme, l'ont en général envisagé d'une façon très-grossière, comme l'amalgame de deux portions hétérogènes, existant chacune complètement et indépendamment de l'autre. Ils font entrer une âme raisonnable, comme un hôte étranger, dans un corps organisé tout prêt à la recevoir. C'est là non-seulement une supposition tout à fait gratuite, mais une grande violence faite à notre imagination ; car nous n'avons aucune conception d'une existence intellectuelle sans existence physique, et de l'autre côté, quoique la nature paraisse nous présenter

l'exemple d'une vie purement animale dénuée de raison, nous avons beau vouloir nous dépouiller de nos facultés intellectuelles pour nous mettre à la place des animaux, nous mêlons toujours de nouveau ces mêmes facultés à leur manière d'exister; nous jugeons les animaux humainement. Cette analogie n'est pas applicable aux plantes, c'est pourquoi nous n'avons aucune conviction intime de leur vie, quoique la réflexion nous conduise à la reconnaître. Remarquez en outre que la vie animale unie à la raison est tout autre chose que la vie animale laissée à elle seule : vérité évidente par mille et mille preuves. L'homogénéité n'est que dans les dehors. Je n'hésiterais pas à avancer que la différence essentielle de l'homme et des animaux commence avant la naissance; dans les plus petits enfants du moins on ne saurait plus la nier.

S'il y a un point central dans l'homme, où aboutissent toutes les impressions, d'où partent toutes les actions, comme chacun en est convaincu par un sentiment permanent et invincible, l'examen philosophique doit nécessairement commencer par la contemplation de ce point-là. On se flatterait vainement de pénétrer au centre en partant des extrémités. C'est comme si l'on voulait tracer le plan de l'intérieur d'une ville en faisant le tour des murs, et en tâchant de gagner quelque échappée de vue par les portes, au lieu de monter sur une tour élevée au milieu de la ville, du haut de laquelle on la dominerait d'un seul coup d'œil. Vouloir approfondir un tout en considérant isolément ses parties, c'est une méthode perverse et fertile en erreurs. Il faut pourtant qu'elle soit bien enracinée dans notre esprit, parce que nous y revenons toujours malgré des résultats si peu satisfaisants. Le tout,

c'est-à-dire le véritable tout, le tout organisé, est antérieur à ses parties : l'unité est avant la division. Mais, m'objectera-t-on, puisque la nature humaine est un tout si parfaitement lié, que toutes ses parties se déterminent mutuellement, il est indifférent par où l'on commence l'analyse. Quelque part qu'on prenne le fil, comme il n'y a point d'interruption à craindre, pourvu qu'on l'ait bien saisi, on est sûr de dévider le peloton entier. Je réponds à cela que la différence est dans les moyens que l'homme a pour se connaître. La pensée se correspond immédiatement à elle-même ; elle peut devenir son propre objet. L'homme physique au contraire ne nous est connu que par l'intervention des sens, qui à leur tour sont modifiés par cette même constitution physique que nous tâchons de connaître. Toute la recherche tourne donc inévitablement dans un cercle vicieux, au lieu que ce pas de distance de moins entre nous et l'objet, cet intermédiaire importun écarté, donne un avantage infini à la marche opposée. Quelques philosophes allemands ont reconnu cette vérité, et ils ont donné avec raison à leur système le nom d'idéalisme. Car l'idéalisme ne consiste pas, comme on se l'imagine souvent, à nier la réalité du monde physique, mais uniquement à reconnaître la priorité de l'intellectuel ou du moral sur le physique. Quand on admet la sensation comme base de tout le reste, comme le primitif, en suivant ce principe avec conséquence, on est conduit infailliblement au matérialisme, au fatalisme, à l'égoïsme moral ; comme on est sûr en prenant pour guide la pensée, la pensée intime, celle qui est une avec son objet, le *moi* enfin, d'arriver à des résultats directement opposés.

Je n'examinerai point ici si l'idéalisme, développé en Allemagne de différentes manières, a déjà été appliqué dans toute son étendue, s'il a déjà reçu les formes les plus larges, les proportions les plus grandioses dont il est susceptible, et qu'il a peut-être eues dans d'autres temps. Je ferai seulement observer que l'idéalisme purement scientifique présente toujours un côté peu satisfaisant à ceux qui ont dans l'esprit une spéculation non moins philosophique, mais pour ainsi dire plus divinatoire. L'idéaliste, ayant démontré une fois que toutes les impressions que l'homme paraît éprouver, ne sont que des modifications intérieures, dont on ne saurait rien inférer sur des objets correspondants au dehors, fait son devoir en dérivant tout de l'acte primitif d'une spontanéité intelligente, et en faisant l'homme son propre univers.

Mais cette transformation de l'unité fondamentale et absolue, non-seulement en multiplicité, mais en opposition, restera toujours miraculeuse pour celui qui sent intimement dans soi-même cette double nature de l'homme, ces tendances divergentes qui le désunissent et le forcent souvent à se livrer de cruelles guerres civiles. Le seul moyen de concevoir cela, c'est de se figurer l'homme sujet à des influences opposées, placé sur les confins de deux mondes limitrophes, de deux sphères qui se le disputent, et parviennent enfin à déterminer son existence dans un sens ou dans l'autre. Ces deux sphères, en admettant la supposition, je les appellerai l'infini et le fini, la réalité et le néant, ou, pour m'exprimer moins abstraitement, le bon et le mauvais.

Il est certain, en laissant à part ces êtres faibles et indécis, faits pour être le jouet de caractères plus éner-

giques, et qu'on peut à peine considérer comme existants, qu'il y a deux classes d'hommes absolument différentes, qui n'ont aucun motif de leurs actions en commun, et qui, quoiqu'ils paraissent quelquefois tenir un langage semblable, vivent dans des régions d'idées tout à fait séparées. Chez les uns l'intérêt personnel détermine tous les genres d'activité, un intérêt personnel aussi profond qu'ingénieux, qui pénètre toute l'existence, et qui conserve une égale vivacité jusque dans ses ramifications les plus éloignées. Pour ces hommes les liens de la nature ne sont que des institutions pour diversifier et étendre davantage ce même égoïsme; l'amour, l'amitié, des contrats de soins et de services mutuels, où chacun tâche de surfaire l'autre: la science, ils ne l'estiment qu'autant qu'elle peut profiter matériellement; ils étudient les beaux-arts et les belles-lettres non pas pour s'y former à l'élévation et à l'enthousiasme, mais uniquement pour briller dans la société par ce luxe conventionnel de l'esprit. Quoiqu'ils ne veuillent jamais être la dupe d'aucun sentiment désintéressé, ils savent très-bien s'emparer des beaux noms qui l'inspirent. La patrie est pour eux un moyen de parvenir; l'ordre social, la garantie du fort contre le faible; la morale, le manteau de l'hypocrisie; la religion, un instrument de police. Quand ils choisissent les moyens honnêtes, c'est encore par prudence, mais ils auraient honte de dépenser inutilement la moindre bonne foi: s'ils préfèrent quelquefois la vérité, c'est que c'est un genre moins usé de dissimulation. Au reste le scrupule leur est étranger; ils n'hésitent que sur le plus ou moins d'importance des buts, sur le plus ou moins d'aptitude des moyens. Ils verraient périr avec indifférence tout ce qui

met obstacle à leurs vues, fût-ce le genre humain entier, si cela pouvait s'accorder avec leur prospérité. A la vérité, pour les hommes qu'ils emploient, ils sont obligés d'emprunter à l'enthousiasme quelques vertus : le courage, la constance, le dévouement; ils sont forcés quelquefois d'exercer eux-mêmes ces vertus en apparence. Mais de ce qu'un usurpateur de la fortune, des honneurs, du pouvoir, risque plutôt la mort que de se borner à une situation qui lui est devenue insupportable, il s'ensuit aussi peu qu'il y ait quelque chose de désintéressé dans ses efforts, qu'on pourrait dire d'un joueur, qu'il n'aime pas le gain, parce qu'il place son dernier écu sur une carte, ce qui, en cas de perte, le mettrait hors d'état de continuer. Certainement il faut à un tel caractère des facultés intellectuelles extraordinaires, et des occasions favorables pour se déployer, se fortifier et se mettre en pleine évidence. Mais, n'en doutons point, l'obscurité cache beaucoup de germes de Tibères et de Domitiens, auxquels il ne manque qu'un vaste empire pour éclore.

D'autres hommes, bien plus rares que ceux que je viens de décrire, sont dirigés exclusivement dans leurs actions, par tout ce qui n'a point de cours au marché du monde, c'est-à-dire ce qui est bon, noble, sublime et idéal. L'amour, la vertu, la liberté, la nature, la vérité, la religion, la poésie enfin, née pour revêtir toutes ces puissances célestes de son harmonieuse parure : voilà les objets de leur culte. Toutes les séductions du plaisir, de la fortune, de l'ambition, ne les feraient pas renoncer à une seule émotion généreuse, à un de ces ravissants délires du cœur qui enivrent l'âme de son immortalité. Ils subiront plutôt tout les malheurs que de profaner ce qu'ils ont reconnu

une fois pour sacré. On les a vu marcher en triomphe aux tourments prolongés du supplice, pour ne pas renier un nom révéré. Je n'ignore pas que les caractères les plus purs de ce genre que l'histoire nous offre, ont trouvé leurs détracteurs. Des hommes ingénieux à inventer des motifs de petitesse et d'amour-propre, en ont su trouver pour les actions les moins suspectes, et quand toutes ces hypothèses étaient à bout, il leur restait encore pour désigner toute exaltation le sobriquet de démence. Cela doit être ainsi, lorsque la médiocrité est l'historien de la grandeur, la lâcheté celui de l'héroïsme. De plus, cette méthode flatte le despotisme de la personnalité, à laquelle il importe non-seulement que l'enthousiasme soit amorti parmi les contemporains, mais que le souvenir en soit anéanti, s'il est possible, qu'il soit déclaré fable et chimère.

Il faut qu'il y ait dans le progrès de la vie et de l'expérience quelque chose de perfide, quelque chose qui empoisonne sourdement les sentiments magnanimes et les fait mourir sans éclat, puisque nous voyons souvent que des hommes qui dans leur jeunesse montraient des dispositions expansives et enthousiastes, finissent par se rétrécir complètement. Ils se croient devenus des sages, parce qu'ils sont blasés et refroidis. Ils tournent un regard de pitié et de dédain vers les élans de leur premier âge qu'ils appellent des folies enfantines; pour en expier l'erreur, ils s'appliquent avec d'autant plus de zèle au système de la personnalité. Cette manière de voir, c'est la véritable vieillesse, qui provient beaucoup plus de ce qu'on a abandonné volontairement la vigueur de la vie, que d'en avoir été quitté par l'ordre de la nature qui

adoucit tous les passages. Au contraire, lorsque l'enthousiasme résiste aux influences hostiles de l'expérience, dégagé des écarts impétueux qui le troublaient quelquefois dans la jeunesse, il s'épure, il s'ennoblit davantage. La vieillesse sage avec élévation, aimante dans le calme des passions, habite le sanctuaire de l'humanité. Il y a dans ses regards quelque chose de divin et d'inspiré; autour d'une vénérable tête blanchie, l'on croit déjà voir rayonner l'auréole de la gloire céleste.

Ce même rétrécissement qu'éprouvent la plupart des individus avec le progrès de l'âge, nous le retrouvons parmi des masses d'hommes plus grandes, et dans des époques plus étendues que le terme d'une vie humaine. Les nations vieillissent, il y a des siècles blasés. On nous vante les progrès continuels de la civilisation : mais ce mot embrasse tous les succès obtenus par un emploi quelconque des facultés intellectuelles. Or, l'homme peut diriger ses facultés en deux sens, selon la double tendance de sa nature : il peut en faire les messagers ailés de l'enthousiasme, ou les ouvriers souples et patients de la personnalité. Notre siècle même, si orgueilleux de ses lumières, conviendra que ce n'est pas dans les grandes productions du génie qu'il surpasse les siècles précédents. C'est une expérience qui s'est répétée plusieurs fois dans des circonstances pareilles : à mesure que le raisonnement prend le dessus sur les impulsions primitives, la force productrice disparaît. Les premiers pas que font la poésie et les beaux-arts, sont des inventions vastes et fécondes, qui ouvrent, pour ainsi dire, un monde nouveau. Ensuite, au défaut du génie, on s'attache au goût : principe négatif qui peut servir à juger, au plus à refondre les ouvrages du génie,

mais qui ne sait point créer. De même la philosophie, qui originairement peut-être est une avec la poésie, d'abord dans ses spéculations hardies et lumineuses embrasse l'univers, en compose l'épopée. Après cela elle se transforme en analyse et logique, méthodes utiles pour prévenir l'erreur, mais impuissantes pour découvrir la mystérieuse vérité. La législation et la politique, qui tiennent de près à la philosophie, suivent la même marche. Les antiques législations sont conçues dans le style cosmogonique de la première philosophie ; les institutions sociales des temps civilisés sont toutes en restrictions, en répartitions d'équilibre, en précautions dont l'insuffisance se trahit aussitôt que quelque grand événement ébranle l'ordre des choses. Les premières ressemblent aux temples de la Thébaïde et de Pestum, les secondes à de fragiles pavillons chinois, construits de carton et de porcelaine.

Restent donc comme prétentions à la civilisation raffinée les choses auxquelles on croit pouvoir atteindre sans génie : la raison éclairée, le raffinement de la morale, le calcul, les sciences naturelles expérimentales, enfin les arts mécaniques.

Quant à la raison éclairée, je ne saurais m'en former aucune idée, si elle n'est identique avec la philosophie. Si donc ce que j'ai avancé ci-dessus sur la décadence et même la corruption de la philosophie pendant les dernières générations se trouvait être fondé, cette prétention à des lumières supérieures à celles de tous les autres siècles serait par là même reconnue fausse.

Mais, dit-on, la superstition a été finalement abolie. Et comment l'a-t-elle été? Par le plus opiniâtre de tous les préjugés, celui de l'incrédulité. Qu'on me donne telle

superstition populaire que l'on voudra, j'entreprends de montrer quelle repose dans son origine sur une base plus philosophique que les arguments superficiels dont on s'est servi pour la combattre, et que l'erreur n'est que dans l'application arbitraire et mal entendue d'un principe vrai dans le fond.

« Mais on ne se fait plus de guerres de religion. » Belle merveille, que les fureurs de la jalousie cessent quand on n'est plus amoureux ! « Les guerres se font plus humainement qu'autrefois. » — C'est par économie qu'on n'égorge pas ses brebis. Car sont-elles autre chose que des troupeaux, ces nations passives qui attendent patiemment leur sort, tandis que le combat se décide entre les troupes soldées ? Dans les guerres entreprises par amour du gain, on épargne nécessairement ses conquêtes ; mais, nous l'avons assez vu de nos temps, dès qu'une lutte d'opinions s'y mêle, elles redeviennent cruelles. Les guerres passionnées, ou, si l'on veut, fanatiques, quoique plus destructives dans leur résultat, sont pourtant les seules qui fassent honneur à la nature humaine. — « Les Européens vont abolir le servage chez eux, et l'esclavage dans les colonies. » Si cela se fait, c'est encore par économie. C'est que le petit peuple parmi nous est tellement réduit par l'oppression financière et mercantile, que ce n'est plus la manière la plus profitable de faire travailler pour soi d'avoir des esclaves.

Pour ce qui est de la douceur des mœurs, le dernier siècle, vers sa fin, a donné un démenti formel à ses panégyristes : il s'est montré aussi immoral qu'irréligieux, aussi lâche qu'atroce. Cette prétendue douceur des mœurs n'est autre chose, sinon que des hommes, amollis par les

juissances du luxe ou par une vie sédentaire, aiment trop le repos pour se livrer à la violence dans les situations ordinaires. En général on a imaginé une perfection, une vertu convenable à l'état présent, parce qu'elle est toute composée de négations. On qualifie de raison le manque d'imagination, de lumières l'absence de chaleur. Nous sommes indifférents envers tout : voilà notre tolérance; nous ne nous soucions pas de notre patrie : à cause de cela nous sommes cosmopolites; nous sommes faibles et énervés, cela nous rend humains. C'est ainsi que, dans la morale comme partout, au style du génie succède la correction, qui observe soigneusement les convenances, mais qui n'empêche pas que la composition ne soit froide et sans âme.

Le calcul, poussé à une prodigieuse exactitude, a fait avancer les sciences naturelles expérimentales, et ce sont surtout les nombreuses découvertes faites dans celles-ci dont on se prévaut pour dédaigner le savoir des anciens. Mais lorsque les sciences naturelles, enfermées chacune dans leur étroite circonscription, ne s'élèvent point à la contemplation générale et philosophique de la nature, ce que dans leur marche actuelle elles ne font pas ni ne sauraient faire, on ne peut plus les considérer comme ayant leur but dans elles-mêmes, mais uniquement comme moyens. Elles nous servent à produire des effets physiques, à subjuguer de plus en plus le monde matériel. Toutes ces découvertes ingénieuses tournent finalement au profit des arts mécaniques, en prenant ce terme dans le sens le plus étendu; les sciences travaillent pour les métiers.

Les productions de cette industrie scientifique appliquées aux objets naturels sont de deux classes : les unes sont à la portée de tout le monde pour l'utilité ou l'agrément ; les autres demandent des préparatifs extraordinaires et une grande réunion de moyens qui est au-dessus de la force des particuliers.

Celles-ci doivent donc tomber de préférence entre les mains du gouvernement. Or, un gouvernement libre n'a besoin d'aucune autre autorité que celle que lui donnent le respect sacré des lois et les qualités personnelles des gouvernants. Ces formidables moyens physiques sont un surplus qui ne sert qu'à faire inventer le despotisme. Les hommes dans les associations politiques sont en danger d'être assujettis par leurs propres armes, comme dans la vie privée, au milieu d'une industrie perfectionnée et ramifiée en mille détails, l'homme devient la machine de ses propres instruments. Combien de millions d'êtres raisonnables sont condamnés au mécanisme uniforme d'une seule occupation, qui n'éveille jamais l'âme de sa profonde léthargie ? Cet excédant de la jouissance, gagné sur le travail, qu'on appelle luxe, ne revient qu'au très-petit nombre de riches. Et pour ceux-là même qu'est-ce que le luxe, s'il ne forme pas le cortége de l'élégance des mœurs, des beaux-arts et des belles-lettres ? Une sensualité exquise mais ignoble, qui émousse plutôt les facultés intellectuelles qu'elle ne les développe. Cette obligation de se vouer aux petites jouissances est une distraction perpétuelle, qui n'écarte pas moins les grandes pensées que l'accablement du travail mécanique. L'appareil que nécessite le luxe cause un tel gaspillage de l'existence, que

Pline dit avec raison « *Voluptas vivere cœpit, vita ipsa desiit.* »

Ce n'est qu'en passant que j'observerai que même des découvertes qui annoncent une plus haute destination, et ouvrent de nouvelles carrières à l'esprit, nuisent beaucoup au sentiment et à l'imagination. Partout où le mécanisme s'introduit, la poésie se retire. L'écriture jusqu'à un certain point a désenchanté la parole; l'imprimerie à son tour a désenchanté l'écriture. La navigation, en rendant complètes nos connaissances géographiques, a désenchanté le globe : d'audacieux argonautes modernes ont profané la grotte jadis inaccessible de l'antique Océan. La découverte que la terre tourne au tour du soleil, non pas comme un mystère de la science (car comme tel les Pythagoriciens l'ont déjà possédée), mais répandue comme doctrine populaire, a désenchanté la voûte étoilée. C'est là une des plus terribles secousses morales que l'homme ait jamais éprouvées. Au lieu que jusqu'alors les sphères harmonieuses avaient décrit leur cercle radieux autour de la terre, il faut désormais voguer dans le vide avec tant d'autres planètes inconnues qui gravitent autour de mille autres soleils. A quoi nous sert-il que les dimensions de l'univers se soient élargies à l'infini, si nous sommes dépossédés du centre, si la base immobile de nos générations passagères croule sous nos pieds? L'on a fait de cette découverte un thème favori de théologie naturelle; cependant je me tiens convaincu qu'elle a beaucoup contribué à la propagation de l'athéisme de nos jours. L'infini n'est pas dans l'entassement des espaces et des nombres; un univers aussi immense pour une faible conception ressemble presque au chaos; et jetés comme au hasard sur

un point qui disparaît comparativement, nous ne nous croyons plus placés dans la direction de la Providence.

Mais revenons à l'appréciation de ce qui est exclusivement propre à la culture européenne de notre siècle. Beaucoup de découvertes vantées, nouvellement faites, ne sont, ce me semble, que des corollaires, des développements en détail, de découvertes bien plus merveilleuses et qui remontent à la plus haute antiquité. Qu'est-ce qui est plus étonnant et plus ingénieux, de l'invention de l'écriture alphabétique ou de celle de l'imprimerie? du briquet qui nous met en possession du feu terrestre, ou du paratonnerre qui nous garantit de la foudre? de la lyre de Mercure ou de l'harmonica de Franklin? Qu'est-ce qui est plus admirable, de la première exploitation des métaux, ou de toutes les transformations de substances que sait effectuer notre chimie? Les pas essentiels faits dans l'astronomie, la durée de l'année fixée à des minutes près, les plus grandes époques trouvées, tout cela sans le secours des télescopes; ou le perfectionnement des télescopes, qui ne laissent plus échapper dans le ciel aucun de ces atomes planétaires autrefois invisibles? Nos inventions comme nos efforts ont presque toujours une tournure minutieuse, tandis que les conceptions des anciens tendaient vers le colossal. A côté de Babylone, avec ses proportions gigantesques, sa vaste et superbe symétrie au sein d'une montagne carrée à pic, car tel était l'aspect de son enceinte, nos capitales ne sont que des villages ouverts et irréguliers. Il est possible qu'avec la même persévérance on parvînt encore à imiter les merveilles de l'ancien monde : ces rocs d'Ellore tout entiers taillés en architecture et sculpture colossale, ces Sphinx, ces pyramides de l'Égypte. Toute-

fois nos architectes ont perdu le secret de la solidité, et les édifices d'aujourd'hui ne sont guère plus stables que les modes. Mais tant d'obélisques taillés d'un seul bloc de granit, transportés, embarqués sur le Nil, enfin érigés à leur place, nous font entrevoir un état de la mécanique bien supérieure à son état présent pour les grandes concentrations de forces. Même la mécanique d'alors devait porter l'empreinte du génie, qui opère d'énormes effets avec les moyens les plus simples.

Remarquons encore que les premières découvertes et inventions en cela sont indubitablement les plus difficiles, et prouvent le mieux l'énergie des facultés intellectuelles; que chacune devient l'instrument d'une quantité d'autres qui lui succèdent; et concluons de tout ceci, que les éloges qu'on fait des progrès modernes dans la civilisation sont fort exagérés, qu'ils proviennent en partie d'une prévention que les siècles les plus abâtardis n'ont pas moins entretenue que nous, en partie de l'ignorance qui fut toujours la source de l'orgueil. Les bases élémentaires de la civilisation ont été posées dans les temps les plus reculés. C'est peu dire que leur origine remonte au delà de nos histoires du genre humain, vu que celles-ci ne datent que d'hier. Mais il est plus remarquable que la nature même, cet historien antiquaire, n'ait conservé dans ses archives aucun souvenir des changements opérés dans son domaine par quelques inventions très-importantes; je veux dire qu'on ne trouve nulle part les originaux sauvages de plusieurs animaux domestiques, et de quelques plantes graminées qui nous fournissent les grains : et cependant d'avoir apprivoisé ces bêtes, d'avoir semé ces végétaux

était le pas décisif pour établir les habitations fixes, la vie agricole et la propriété.

Notre esprit ne peut s'arrêter à rien d'incomplet : trouvant partout dans nos recherches historiques, aussi loin qu'elles nous mènent, quelques commencements de civilisation, nous sommes donc poussés à passer outre et à présupposer un état antérieur. Cet état primitif, les anciennes traditions de tous les peuples nous le peignent sous deux formes opposées : la vie isolée, absolument sauvage, ou pour mieux dire brute, et d'autre part l'âge d'or. A la vérité, ajoutez-y la civilisation, voilà toutes les manières d'exister que nous saurions nous figurer. Il faut nécessairement opter entre les deux traditions, à moins qu'on ne veuille recourir à une troisième opinion, qui fait le genre humain coéternel avec le monde. Mais cette hypothèse, outre qu'elle est absurde et qu'examinée à fond elle ne sauve pas même la difficulté, est victorieusement réfutée par les traces de révolutions universelles de notre globe, auxquelles l'homme, s'il eût existé auparavant, n'aurait pu échapper.

La plupart des philosophes ont adopté l'hypothèse de l'état brut ; ils ont fondé sur ce prétendu état de la nature des systèmes de droit des gens et des théories de l'homme social. Mais tout cela est excessivement arbitraire. On ne sait pas trop comment se figurer l'homme réduit uniquement à sa portion animale. Les inductions tirées de quelques individus, égarés de la societé et grandis dans les forêts, ne sont pas valables, parce que l'homme est un être tellement imitatif, qu'il prend les mœurs d'une société quelconque, soit raisonnable, soit brute. Mais comme les enfants nouveau-nés sont plus incapables de s'aider

eux-mêmes que les petits d'aucune autre espèce, comme l'homme devient tout ce qu'il est par la raison, dans l'engourdissement total de cette faculté, l'on doit le supposer la plus misérable des créatures, plus dépourvue d'instincts ingénieux et salutaires que tous les autres animaux. Nous ne savons pas si l'homme brut serait un animal timide ou une bête féroce, herbivore ou carnifore, mais toutes les analogies parlent pour la première de ces suppositions. La force et l'agilité du sauvage sont un effet de sa volonté et de l'exercice. Cependant attribuons-les encore à l'homme brut : ses armes naturelles, les dents et les ongles, sont toujours très-faibles en raison de sa stature; elles lui suffiraient à peine pour depécer une proie vivante. Il est clair que dans cette hypothèse il ne peut pas être question d'un seul premier couple, il aurait péri mille fois avant de pouvoir propager son espèce. Supposons donc une population assez forte d'hommes bruts éparse sur la terre, les bêtes féroces plus fortes qu'eux, qui devaient être excessivement nombreuses avant que l'homme civilisé les eût réduites, en auront fait un affreux carnage, et l'homme. devenu de plus en plus solitaire, aura perdu tout moyen de tirer quelque force de sa faiblesse en se réunissant à ses semblables. Enfin prenons le cas le plus avantageux, l'homme agile à grimper sur les arbres comme les singes, aura su s'y retirer pendant la nuit, il en sera descendu le jour pour trouver des fruits, des herbes ou des racines. Mais ces soins de sa nourriture et de sa conservation n'auront-ils pas consumé toute sa chétive existence? Auront-ils laissé le moindre espace pour des essais quelconques de l'améliorer? L'abrutissement et la stupeur, sans l'intervention d'une influence étrangère, se perpétuent

nécessairement; ces états ne contiennent dans eux-mêmes aucun motif qui pût les faire cesser. Nos philosophes modernes, avec leur aveuglement ordinaire, n'ont pas été arrêtés par cette difficulté : ils ont appelé au secours, comme ils ont coutume de faire dans leurs fréquents embarras, leur divinité favorite, le hasard. Leur homme brut un beau jour s'avise de remarquer qu'avec ses mains (chose qu'il a en commun avec les singes, mais pourtant, selon ces philosophes, la cause de la raison), il pourrait faire de belles et surprenantes choses, et le voilà en train pour la civilisation. Les traditions mythologiques sont infiniment plus raisonnables que cette doctrine : au moins elles ne supposent pas un effet extraordinaire sans cause. Les peuples anciens nous disent que quelque dieu ou demi-dieu est descendu chez leurs rudes ancêtres, ayant pris pitié de leur abandon. C'était Saturne qui, banni du ciel, enseigna l'agriculture aux habitants obscurs du Latium; c'était Orphée qui, par les accords de sa lyre, dompta les bêtes féroces, et les sauvages plus farouches encore; c'était Triptolème, le nourrisson de Cérès, qui, parcourant les terres sur son char ailé, sema la graine bienfaisante; c'était Osiris, en même temps dieu, roi et prêtre, qui le premier enfonça le soc de la charrue dans la glèbe stérile jusqu'alors; c'était Munco Capac, fils du soleil, qui, venant à travers l'Océan pacifique, apporta les arts de la paix au pied des Cordillères.

Ces traditions ne paraissent donc pas remonter jusqu'au commencement du genre humain, mais elles parlent seulement de l'origine de la nation qui les conservait. Une peuplade isolée pouvait être réduite à errer dans les forêts et se nourrir de glands, tandis que d'autres pays jouissaient

d'un haut degré de culture. Des étrangers plus instruits arrivèrent, et furent justement révérés comme demi-dieux par la postérité de ceux qu'ils avaient tirés de l'abrutissement. C'est un fait avéré, qu'un très-grand nombre de nations ont été civilisées par des colonies étrangères.

Passons à la tradition de l'âge d'or. Elle a été livrée presque exclusivement aux poëtes, qui se sont tellement répétés dans leurs descriptions souvent doucereuses, qu'on se sent le cœur affadi en pensant seulement à l'âge d'or : toutes les idylles ennuyeuses y sont entrées. Cependant un écrivain ingénieux a employé cette tradition comme fiction platonique dans un ses dialogues philosophiques; et je crois, après lui, qu'on peut se former une idée plus juste et plus mâle de ce siècle regretté, et en donner une définition soutenable aux yeux de la raison. L'âge d'or, c'est une très-haute perfection morale, intellectuelle et physique, mais une perfection toute naturelle et originale; c'est une très-grande énergie dans toutes les fonctions arxquelles l'homme est appelé par sa double nature. L'absence du mal moral est comprise là-dedans, puisqu'il provient en grande partie de la faiblesse, de la paresse et de la lâcheté.

Mais pourquoi, me dira-t-on, renouveler un rêve suranné, imaginé sans doute par quelques hommes bizarres et misanthropes, qui dès les premiers pas de la civilisation, dégoûtés par les maux inséparables de la vie sociale, se réfugièrent dans un monde chimérique? Je réponds : parce que cette supposition contient enfin l'unique solution du problème qui nous reste. Puisqu'il est impossible, comme je viens de le démontrer, que l'homme ait été de tout temps dans l'état civilisé; puisqu'il est également

impossible, que d'un état absolument brut il soit monté à la civilisation; essayons de concevoir s'il eût pu en quelque façon y descendre.

Un écrivain français s'écrie plaisamment : « Pas plus que « six mille ans pour la durée du genre humain! Cela suffit « à peine pour inventer les allumettes. » Il y a un fond de vrai dans cette saillie. En partant d'une ignorance et d'une incapacité absolue, cent mille ans seraient encore une période trop courte pour y déployer toutes les merveilles de la culture qui resteront toujours inexplicables, à moins qu'on n'admette une supériorité primitive.

Je m'étonne qu'il ne soit jamais venu dans la tête de nos théoristes d'appliquer l'image d'une chose que nous voyons se passer tous les jours sous nos yeux à un événement inconnu. Quoi de plus simple en vérité que de se figurer la première éducation du genre humain analogue à celle d'un enfant?

Et comment un enfant est-il formé à la raison? comment se développent dans lui tous les organes de l'humanité? Par le commerce avec des intelligences supérieures, car tels sont pour lui ses parents et les autres personnes qui lui vouent leurs soins. Ils possèdent mille idées, mille prévoyances dont l'enfant n'a aucune notion; ils parlent un langage tout mystérieux pour lui; le moyen par lequel une langue étrangère devient intelligible pour un homme fait, c'est-à-dire la traduction dans une langue déjà connue, n'est pas applicable ici; cependant l'enfant, en vertu de ce lien magique entre la parole et la pensée, tandis qu'il exerce sa langue à prononcer quelques syllabes en balbutiant, parvient à s'en approprier le sens. Ainsi du sein des ténèbres jaillit pour lui une étincelle de lumière

qui, une fois allumée, se nourrit et se fortifie par elle-même. Ce même enfant, qui déjà par son doux sourire annonçait la capacité future de son cœur pour les émotions pures et délicates, le retour de piété filiale, que ses parents pouvaient espérer de leurs tendres soins, si, abandonné des hommes, perdu dans un désert, quelque bête sauvage l'eût allaité, il aurait toute sa vie bêlé avec les chèvres sauvages, ou peut-être hurlé avec les ours. Dans le rapport de l'homme avec les animaux, la nature nous présente l'exemple d'une communication intellectuelle entre des êtres d'une classe supérieure et inférieure.

Les animaux s'humanisent dans la société de l'homme : non-seulement ils peuvent être amenés à exercer des arts hors de la portée de leur instinct naturel, mais à mesure que l'homme condescend à se familiariser avec eux, leur capacité pour deviner ses volontés, presque ses pensées, augmente. Cette sympathie ne se borne pas même aux individus, mais elle se propage de génération en génération, et devient un caractère permanent de l'espèce. Suivons cette analogie de l'autre côté, et nous aurons l'idée de l'éducation de l'homme par des intelligences supérieures, une éducation dont l'influence ne devait pas cesser avec les premiers nés de la nature qui en jouirent en personne, mais laisser des traces profondes, peut-être point encore entièrement effacées de nos jours.

Qu'il existe des êtres supérieurs à nous, une simple réflexion sur l'ordonnance des corps célestes et sur les différents rangs qu'ils occupent, peut nous en convaincre. Sans parler des globes solaires, nous savons que d'autres planètes sont infiniment plus favorisées que la nôtre; que par conséquent, d'après toutes les données de la physique,

l'organisation doit y être beaucoup plus parfaite. Comment quelques-uns de ces êtres ont pu descendre, ou, pour m'exprimer moins matériellement, agir sur la terre, c'est une affaire de conjecture. Pour mon but il suffira d'en faire concevoir en général la possibilité, sans supposer un miracle. Cela s'applique également à ce que je vais dire sur l'origine de la race humaine.

Il faut de toute force admettre qu'il y a eu sur notre globe aussi bien des époques productrices que destructives. Les traces de celles-ci, nous les voyons dans les débris pétrifiés d'une foule d'espèces qui n'existent plus. Or, lorsque tous les êtres organisés ou une grande partie avaient péri dans une de ces convulsions générales, il fallait bien que d'autres générations de végétaux et d'animaux vinssent les remplacer. Il ne faut pas pour cela recourir à un acte immédiat de la toute-puissance : il n'est pas inconcevable du tout que la terre, dans des époques extraordinaires, ait montré une fécondité créatrice, qui ayant épuisé pour ainsi dire tout le système des types originaux possibles dans les circonstances données, cessa et se transforma en fécondité uniquement conservatrice. C'est ce que nous enseigne une ancienne mythologie rapportée par Hésiode. Uranus, le ciel, penche son vaste corps vers la terre pour célébrer avec elle les rites nuptiaux sur la couche ténébreuse; son premier né Kronos, le temps, mutile insidieusement son père des organes de la génération; et du sang céleste mêlé avec l'écume de la mer naquit Vénus, la déesse qui préside à la propagation des espèces déjà existantes. Nous sommes trop portés à regarder un ordre de choses qui n'est que relatif comme irrévocablement fixé. Cependant, je le répète, la géologie

fournit quantité de preuves d'une constitution toute différente de celle d'aujourd'hui, que notre globe avait autrefois. Rien ne nous autorise à borner le rapport mutuel des corps célestes au seul mécanisme de la gravitation; au contraire, tout nous annonce qu'ils ont les uns sur les autres des influences mystérieuses plus intimes; et celles-là pourraient bien varier avec le temps : les astres, sans doute, ont aussi leur histoire. Celle de la terre, beaucoup de naturalistes ont entrepris de la retracer, mais la plus grande partie est encore à faire. Un profond physionomiste de la nature parviendra peut-être à ranger ses productions selon les époques, en distinguant les différents styles de ce grand artiste. Par exemple, l'éléphant, qui a présent n'a presque plus d'analogies dans le règne animal, à son seul aspect est reconnu pour un habitant bien plus ancien de notre globe que l'homme, ce qu'ensuite d'autres faits concourent à constater.

Si, comme nous n'en saurions douter, toutes les productions de la terre caractérisées par espèces, minérales, végétales et animales, sont les résultats combinés de la qualité de ses propres éléments et des impressions sidérales quelle reçoit d'abord des corps avec lesquels elle est dans le rapport le plus immédiat, du soleil et de la lune, ensuite des autres planètes, et peut-être de plus loin encore, le moment d'un nouvel enfantement devait être la suite de noces renouvelées, si j'ose m'exprimer ainsi, d'embrassements plus voluptueux entre le soleil et la terre. Par conséquent la force organique doit avoir été alors a son plus haut point. Le premier jet dans les œuvres de la création comme dans celles du génie est le plus heureux. Les ancêtres du genre humain auront donc été des créa-

tures bien plus parfaitement organisées que dans des époques postérieures, moins attachées à la glèbe terrestre, plus susceptibles de recevoir des influences d'en haut. Mais comment cette éducation par des êtres supérieurs, qui forma l'homme à sa sublime destination, a pu s'opérer? J'ai à peine des conjectures à proposer là-dessus. Je rappellerai seulement la belle doctrine de Platon et d'Aristote, qu'il réside dans les astres des intelligences motrices. Elle n'a rien d'invraisemblable : des astronomes comme Kepler lui ont encore rendu hommage; elle n'a été entièrement rejetée que lorsque la manière prosaïque d'envisager l'univers est devenue générale. Elle se lie avec une autre doctrine d'Aristote sur les pouvoirs délégués de création et subordonnés les uns aux autres, et celle-ci est un fait incontestable. Nous voyons que sur la terre tout ce qui possède une portion de la puissance créatrice, c'est-à-dire les êtres organisés qui se régénèrent par la nutrition et produisent leurs semblables, est animé. Il est donc tout-à-fait conforme à l'analogie de supposer que les corps célestes qui possèdent cette puissance dans des proportions incomparablement plus grandes, vivent aussi et sont pénétrés d'un vaste intellect. Leur rotation régulière dans leur orbite, est aussi peu une objection à cela, qu'il s'ensuit de la circulation du sang et des autres fonctions vitales qui se répètent à temps mesurés dans le corps humain, qu'il n'y a point là de place pour la spontanéité. Si le soleil, par un effet qui dans l'état actuel des choses serait surnaturel, a pu faire naître physiquement le premier homme, pourquoi l'intelligence solaire n'aurait-elle pas pu l'inspirer intellectuellement? Les hommes d'alors, avec des organes bien plus parfaits que les nôtres, auront

osé, comme l'aigle, fixer le disque radieux sans en être ébloui; ils se seront peut-être plongés dans cet océan de lumières avec la même extase que nous éprouvons en voyant étinceler un rayon d'amour dans les regards d'un objet adoré. Demande-t-on des communications plus individuelles? qu'on suppose les habitants du soleil, sans doute glorieux et puissants en raison de la dignité de leur habitation, descendus sur la terre pour y mettre la dernière main au chef-d'œuvre des créations de leur globe. Mais comment auraient-ils franchi le vide immense qui sépare ces corps célestes? Cette notion du vide est encore très-grossière. Le soleil agissant sur la terre, s'étend jusqu'à elle, il y est en partie : car une chose est là où elle agit. Ou si l'on ne veut pas convenir de cela, il faudra m'accorder l'action à distance, ce qui revient au même. Nous trouvons tout simple qu'un homme communique une pensée à un autre, quoiqu'ils se trouvent dans différents points de l'espace, parce que nous apercevons dans la propagation de l'effet une apparente continuité. Je dis à dessein apparente; ceux qui connaissent les inextricables difficultés de la métaphysique sur l'impossibilité du mouvement, sauront ce que je veux indiquer par là; ils conviendront que la différence des distances n'est que relative, que l'infini est dans la plus petite comme dans la plus grande. Puisque nous voyons des étoiles infiniment plus éloignées que le soleil, nous en recevons donc une impression, elles opèrent donc sur notre organe un effet immédiat, à une distance qui confond presque la terminologie du calcul. Accorderons-nous moins à l'intellect qu'aux sens? La pensée serait-elle moins péné-

trante que la lumière, qui par sa subtile et rapide efficacité en est le plus bel emblème?

Je consens volontiers à ce qu'on prenne tout ce que je viens de dire pour des fictions mythologiques, des rêves en l'air. Ce qui m'importe, c'est de montrer, avec autant d'évidence que la nature du sujet le comporte, dans le caractère de la plus ancienne culture, les traces d'une éducation supérieure; et c'est de quoi je vais m'occuper maintenant.

En vain expérerions-nous évoquer un témoin qui eût assisté à la création de l'homme. Historiquement nous n'en savons pas davantage sur l'âge d'or, ou l'état d'innocence et la chute de l'homme : il n'y a que la religion qui puisse nous éclairer là-dessus. Nous ne savons pas même combien de chaînons intermédiaires il faut sauter depuis l'origine de l'homme pour arriver au premier fait historique. Ce premier fait est, qu'il a existé dans la plus haute antiquité un peuple très-sage, très-éclairé, qui, se répandant en colonies, a défriché des contrées encore incultes ou civilisé les habitants qui s'y trouvaient déjà; qui a étendu ses influences bienfaisantes très au loin, et qui, comme la culture d'une nation a toujours été entée sur celle d'une autre, est en dernier ressort l'auteur de la majeure partie des lumières qui se trouvent actuellement répandues sur la terre.

Cette idée d'un peuple primitif a été mise en avant par un savant qu'on n'accusera sûrement pas d'être visionnaire, par l'historien de l'astronomie Bailly. Il y fut conduit par la conformité dans des désignations astronomiques qui paraissent purement arbitraires (comme par exemple les constellations, surtout celles du zodiaque), et qui

pourtant se retrouvent aux différentes extrémités du globe, chez des peuples qui n'ont conservé aucun souvenir historique d'un commerce mutuel. Voltaire a opposé à cette découverte, de bien pauvres objections. Un autre savant, qui embrassait dans son érudition ingénieuse les langues et les littératures les plus intéressantes de l'occident et de l'orient, et qui connaissait l'Asie à fond, Sir William Jones, par des routes différentes, c'est-à-dire les rapports des langues et des traditions mythologiques, est arrivé a des résultats semblables. Malheureusement ce sage, qui faisait honneur à notre siècle, est mort à la fleur de l'âge, lorsque infatigable dans ses travaux, il se préparait a porter le flambeau de la science plus avant dans la nuit des temps. Cependant les trésors des antiquités asiatiques sont devenus plus accessibles, et nous sommes à la veille de grandes découvertes dans l'histoire universelle, auxquelles on doit arriver par l'affiliation des langues, par la connaissance des anciens monuments d'architecture et de sculpture, par une étude plus approfondie et comparative de toutes les mythologies, enfin par la critique des traditions qui se sont conservées sur la dérivation et les migrations des peuples.

Je ne peux qu'indiquer ici ce vaste détail de recherches a faire. Je n'entre pas non plus dans cette question, si le peuple primitif a habité au nord de l'Inde, plus vers le centre de l'Asie, comme prétend Bailly, ou dans l'Inde même, et si les Indiens d'aujourd'hui en sont les descendants directs ou seulement une colonie mêlée d'autres races. Il me suffit de remarquer ce qui est notoire, que l'Inde est de tous les pays du monde celui qui a le plus

l'air d'avoir été le berceau du genre humain; que la langue indienne, c'est-à-dire la langue sacrée, qui à la vérité est une langue morte depuis nombre de siècles, porte le plus le caractère d'une langue mère; qu'enfin dans l'Inde il s'est conservé jusqu'à nos jours, malgré tous les efforts des conquérants étrangers, des institutions, des usages, des opinions qui en Égypte, pays renommé pour ses prétentions fondées à une très-haute antiquité de culture, sous la seule influence d'une domination étrangère de quelques siècles, étaient éteints il y a près de deux mille ans. Tout cela nous oblige à diriger de préférence nos regards vers cette contrée d'antiques merveilles, pour y démêler les traits de la culture primitive du genre humain.

Cette éducation supérieure dont je la suppose avoir été le fruit, doit avoir porté principalement sur les points suivants : la parole, la connaissance des objets naturels qui mettent l'homme à même d'exercer l'autorité souveraine à laquelle il est appelé sur la terre, les institutions sociales, l'astronomie, la contemplation de l'univers ou l'idéalisme, enfin la sanctification de toutes choses par le culte religieux.

Je ne nie point la capacité naturelle de l'homme, d'inventer des signes pour ses idées, puisqu'elle est comprise jusqu'à un certain point dans la capacité de les comprendre. Seulement j'ose avancer qu'une langue, qui a pour seuls éléments l'imitation des sons que produisent les mouvements des corps, et l'articulation de ce cri des passions et des sensations que l'homme a en commun avec les animaux, qui ne se développe que par l'impulsion du besoin de se communiquer sur les occurrences journalières de la vie sauvage, qu'une telle langue doit être rude, pauvre,

bornée à un petit nombre d'objets extérieurs, absolument incapable d'exprimer aucune idée abstraite, et sans cette organisation grammaticale qui est une logique pratique très-subtile, je dirais presque une métaphysique des facultés intellectuelles. Par là même elle sera privée de tout moyen de sortir de son imbécillité grossière.

Telle est sans doute la langue des malheureux habitants de la terre de Feu, qui paraissait aux voyageurs la répétition d'un seul cri plaintif; telle est celle des stupides Hottentots qui ressemble aux gloussements de certains animaux; telles sont encore, dans un moindre degré, quantité de langues tartares. Tel est le fond du chinois, qui consiste en peu de monosyllabes; il a fallu un travail prodigieux pour l'adapter aux besoins d'une nation civilisée : et c'est justement la monstrueuse disproportion entre la pauvreté de ses moyens et sa richesse artificiellement compliquée, qui rend cette langue si singulière et si curieuse.

Mais si nous trouvions une langue sonore, harmonieuse, abondante, dans laquelle tout ce qu'il y a d'imitatif n'est pas une copie informe, mais plutôt la reproduction idéale qui règne dans les beaux-arts; d'une organisation grammaticale extrêmement raffinée, et systématiquement régulière, simple dans ses principes, et infiniment variée dans les formes qu'elle peut prendre, également abstraite et pittoresque, claire et profonde; ayant quelque chose de mystique qui la consacre à l'usage de tout ce qui élève l'homme au-dessus de l'existence matérielle, la souche de plusieurs langues les plus distinguées par leur construction, leur étendue et leur noblesse, comme le persan, le grec, le latin et les langues germaniques, mais tellement que le type original est plus parfait, et que les langues dérivées

ressemblent à des dialectes tronqués ; établie depuis des temps immémoriaux au même point de perfection, qui lui a mérité le nom de *Sanscrit,* c'est-à-dire la langue accomplie ; si nous trouvions une telle langue, dis-je, nous obstinerions-nous à la croire inventée de la même manière que celle des Californiens et des Hottentots, ou reconnaîtrions-nous enfin l'empreinte d'une origine extraordinaire et privilégiée ?

Telle est pourtant la langue sacrée des Hindous, à ce qu'assurent les connaisseurs ; telle elle doit être ; sans un pareil organe, cette antique philosophie des Brahmanes que nous n'avons pu juger jusqu'ici que par quelques reflets lointains dans les doctrines de Pythagore et de Platon, que nous allons bientôt connaître par ses propres monuments, deviendrait tout à fait inconcevable.

Passons à l'origine de la connaissance des objets naturels. La seule invention du feu, pierre angulaire de tout l'édifice de la culture, comme l'exprime si bien la fable de Prométhée, dans la supposition de l'état brut, présente des difficultés insurmontables. Rien de plus trivial pour nous que le feu ; mais l'homme aurait pu errer des milliers d'années dans les déserts, sans en avoir vu une seule fois sur le sol terrestre. Accordons-lui un volcan en éruption, une forêt embrasée par la foudre : endurci dans sa nudité contre l'intempérie des saisons, sera-t-il accouru tout de suite pour s'y chauffer ? n'aura-t-il pas plutôt pris la fuite ? L'aspect du feu épouvante la plupart des animaux, excepté ceux qui par la vie domestique s'y sont habitués. Aux Indes on dort en pleine sécurité à la belle étoile au milieu de quatre feux allumés, en entendant au loin le rugissement des lions et des tigres qui n'osent approcher. On rapporte

que lorsque les Nègres ont abandonné un feu allumé dans la forêt, les singes viennent se ranger autour, qu'ils paraissent en jouir beaucoup, mais qu'ils ne savent pas l'entretenir. Cette preuve d'intelligence et ensuite de résignation de la part des singes a prodigieusement édifié les philosophes, qui, au coin de leur cheminée, aspiraient à leur ressembler. Le singe, parodie burlesque de l'homme, est poussé, par son instinct imitatif, à faire machinalement des choses bien plus bizarres encore : mais l'homme brut, qui aurait-il pu imiter dans cela ? Même après avoir éprouvé les effets bienfaisants d'un feu que lui offrait la nature, comment l'aurait-il conservé, à moins qu'il n'eût fondé tout de suite un temple de Vesta avec son éternel foyer ? Comment une fois éteint aurait-il su le rallumer ? Que deux morceaux de bois sec soient tombés pour la premiere fois entre les mains d'un sauvage, par quelle indication de l'expérience devinera-t-il qu'ils peuvent s'enflammer par un frottement rapide et longtemps continué ? La méthode plus commode de faire jaillir des étincelles de la percussion du fer contre un caillou, lui est encore moins accessible, car le fer n'est obtenu que par l'action du feu. Il ne se trouve presque nulle part vierge ; encore peut-on douter si ces masses de fer pur qu'on rencontre en Sibérie ne sont pas une production d'anciennes fournaises.

Ceci nous mène a la découverte des métaux. C'est là surtout qu'on ne saurait méconnaître une instruction supérieure, ou, si l'on aime mieux s'exprimer ainsi, une divination magique antérieure à l'expérience. Comment l'homme a-t-il pu soupçonner que la terre cachait dans son sein des corps si importants pour lui par des qualités

singulières et dont il n'avait aucune idée : des corps durs et pliants, ductiles, malléables, résistant à une grande action du feu et pourtant pouvant se fondre, des corps enfin jusqu'à un certain point indestructibles? Quel motif a-t-il eu de fouiller dans les flancs de la terre, étant dépourvu encore d'outils, et ne pouvant le faire qu'avec le travail le plus pénible? Les métaux nobles, à la vérite, se trouvent vierges et quelquefois près de la surface, mais ce ne sont pas les plus utiles : il faut le fer ou du moins le cuivre pour s'emparer des autres métaux, et pour subjuguer toutes les autres matières les plus réfractaires.

Or, le fer et le cuivre se trouvent toujours dans les mines étrangement déguisés et mêlés. Quel esprit prophétique fallait-il pour reconnaître dans une pierre sans éclat, rude au toucher, friable ou cassante, le fer lisse et tenace, l'acier élastique, le fil tranchant d'une épée? Vraiment ceux qui font sortir de la stupidité, des découvertes si inconcevablement ingénieuses, doivent avoir une grande vénération pour le hasard; ils ne doivent point trouver de difficulté à ce qu'un chaos informe ait produit par soi-même l'harmonie de l'univers.

Je ne m'arrête pas à l'invention de la culture du blé et de la vigne, quoiqu'elle soit fort étonnante et si ancienne que toutes les nations ne savent lui assigner qu'une origine mythologique. Seulement j'observerai que, selon toutes les apparences, la première nourriture de l'homme était entièrement végétale. Je ne sais pas d'où quelques historiens de la civilisation ont pris que le premier état de l'homme fut la chasse : il faut des armes pour cela, il ne faut que des mains pour cueillir des fruits. D'ailleurs il est

à présumer que la première population humaine se forma dans des contrées où la végétation est abondante, le climat doux, l'hiver presque nul. Les habitants des pays chauds généralement se contentent d'une quantité de nourriture beaucoup moindre que ceux des pays froids. Il n'est donc pas probable que les besoins pressants de la faim aient forcé les ancêtres du genre humain à devenir carnassiers. Certainement ils n'auront pas commencé par manger la chair des animaux domestiques qui les assistaient dans leurs travaux, qui leur faisaient un don volontaire de leur lait et de leur laine. Lorsque l'homme était nouvellement parvenu à apprivoiser des animaux autrefois sauvages, il devait attacher un grand prix à leur conservation; dans cette vie toute patriarcale il aurait cru violer l'hospitalité en tuant des créatures qu'il avait prises sous sa protection particulière. Dans les religions les plus anciennes, surtout celles de l'Inde et de l'Égypte, on remarque une grande tendresse pour la création animale; c'est un souvenir de cet état d'innocence primitive, dans lequel l'homme était encore le tuteur et non pas le bourreau de ses compagnons d'existence. Je suis porté à croire que c'est la guerre faite aux bêtes féroces qui a donné à l'homme la première occasion de se nourrir de chair; mais la nécessité de leur faire la guerre me paraît de beaucoup postérieure à la première époque. Il y a quelque chose de divinatoire dans la nature, qui se décèle par mille sympathies et antipathies. Les animaux des classes supérieures ont pour l'homme un respect mêlé d'effroi; plusieurs espèces qui se défendent assez courageusement contre d'autres ennemis, fuient devant lui. On rapporte des exemples curieux de bêtes féroces frappées de terreur en rencontrant un homme dans

la solitude des déserts; d'autres exemples de lions qui, étant dans un état souffrant, ont recouru humblement à l'assistance humaine. Pendant que l'homme portait encore si lisiblement gravé sur son front le titre de souverain de la terre, n'en doutons point, même les tigres auront tremblé, non pas devant ses armes, mais devant sa dignité. Mais à mesure que l'homme a dégénéré, les bêtes féroces se sont enhardies à en faire leur proie. Lorsque l'économie rurale était déjà fort avancée, qu'il fallait garder des troupeaux nombreux, il y eut un intérêt non-seulement à repousser, mais à prévenir les attaques des bêtes féroces, en les poursuivant dans leurs repaires. La fatigue de la chasse, l'échauffement et l'irritation même du péril, donnant le besoin d'aliments plus substantiels, l'homme pouvait être tenté d'imiter ces animaux carnassiers qu'il venait de terrasser, et de se désaltérer dans leur sang. Alors il se prépara une affreuse révolution dans l'histoire du genre humain. Le goût d'une nourriture animale une fois pris, le carnage s'étendit aux animaux domestiques et aux timides habitants des forêts; les autels jusqu'alors couverts de douces offrandes végétales s'ensanglantèrent; c'est par ces gradations que l'homme s'endurcit à égorger ses semblables et enfin à les dévorer.

J'ai appuyé sur ces vraisemblances qui tendent à établir la priorité du régime végétal, parce que c'est un point essentiel pour se former une idée juste de l'ancienne culture, dont le caractère à son tour confirme ma proposition. Toutes les religions enseignent que la nourriture végétale est plus pure et plus sainte que la nourriture animale : cette doctrine est fondée sur la nature même des choses. D'abord c'est une espèce de malédiction que de devoir vivre

aux dépens d'autrui, ne pas pouvoir se conserver sans détruire. Or, en se nourrissant de productions végétales, le dégât que nous causons pour nous nourrir est beaucoup moindre. Ensuite il n'est pas douteux que la nourriture et toutes les autres circonstances physiques influent extrêmement sur le moral; il faut en convenir sans craindre les conséquences matérialistes. J'entreprendrais plutôt d'en tirer de nouvelles confirmations de l'idéalisme. On n'a qu'à comparer le caractère des bêtes carnivores et celui des bêtes herbivores. L'homme civilisé est un être tellement factice au milieu de mille influences qui se croisent et se balancent, qu'on a peine à débrouiller les causes de ses qualités nuancées. Mais dans des temps plus simples, comme ceux que décrit Homère, les rapports de ce genre sont fortement marqués. Si nous nous assimilons la nourriture, elle nous assimile à son tour à elle. L'homme qui se nourrit de chair, ressemblera donc davantage aux animaux, et en particulier aux animaux carnassiers. L'homme nourri de végétaux ressemblera davantage aux animaux herbivores et aux plantes mêmes. Les plantes ont une existence plus calme mais plus pure que les animaux; elles sont plus en rapport avec le ciel. C'est comme une récompense accordée pour sa modestie à la création végétale, qui se contente d'être animée dans un si faible degré, tandis que les espèces animales, aspirant à une vie plus indépendante et plus impétueuse, en revanche se sont plongées davantage dans les besoins et les désirs terrestres. C'est dans l'Inde qu'on reconnaît de la manière la plus frappante les analogies de l'homme avec le règne végétal. A la vérité le Nayre guerrier se nourrit de viande; elle n'est interdite qu'au Brahme contemplatif; mais cette caste,

par un grand empire exercé sur les esprits pendant une longue série de siècles, a imprimé au peuple en général ce même caractère. Il est doux, serein, débonnaire, mais on aurait tort d'inférer de l'oppression actuelle de cette nation qu'il est efféminé. Les Indiens souffrent patiemment les exactions des conquérants étrangers, mais aucune force humaine ne les ferait violer leurs lois et leur religion; l'intolérance des mahométans et des chrétiens s'est brisée contre cette résistance. Il y a même dans la résignation des Indiens un mélange religieux; ils croient à une époque désastreuse qui doit durer douze mille ans; ainsi en espérant encore pour une postérité reculée, ils gémissent moins amèrement. Remontons à leurs temps fortunés et glorieux, retracés dans les anciens écrits, et nous verrons ce caractère se déployer dans tout son calme idéal. Quelle douce poésie! Une sensibilité délicate, une imagination éthérée s'épanouit vers le ciel comme une fleur sur sa tige, et s'exhale en parfums rafraîchissants. Les peintures voluptueuses y ont quelque chose de suave et de vaporeux, dont même les poëtes grecs et latins sont bien éloignés dans ce genre. Accompagnée d'une délicate sobriété, la volupté elle-même s'épure; les habitants du Nord, naturellement robustes et intempérants, doivent à cet égard imposer des lois sévères à leur imagination, sans quoi ils risquent de blesser la délicatesse; les Orientaux peuvent s'abandonner plus inpunément à l'enivrement de leur climat.

Les plus anciennes institutions sociales portent la même empreinte de paisibilité végétale. On a souvent comparé les différentes époques de la culture aux âges de l'individu: on a parlé d'une enfance imbécille, d'une jeunesse

bouillante, d'une virilité mâle du genre humain. Mais cette comparaison n'est pas exacte. Tout ce que nous connaissons des établissements et des ouvrages de la plus haute antiquité ne ressemble à rien moins qu'à l'enfance, qui est remuante et volage, inconstante dans ses goûts, et facilement lassée de tout, qui oublie très-vite le passé, et ne forme des espérances que sur le plus prochain avenir. La culture primitive au contraire a le caractère de la vieillesse, non pas d'une vieillesse caduque, rétrécie, et égoïste dans sa morosité, mais de cette vieillesse inspirée et sage en même temps que j'ai décrite plus haut. Et ce n'est pas un air de vétusté, produit par la rouille des temps qui nous fait illusion. L'on peut très-bien définir en quoi cette ressemblance consiste ; c'est une sagesse qui, détrompée sur la futilité des caprices momentanés, assujettit la vie dans beaucoup de points essentiels à une règle invariable ; c'est un esprit de réflexion auquel les souvenirs les plus reculés, les prévoyances les plus lointaines sont également présentes. Rien ne répugne davantage aux Européens modernes que cet aspect d'uniformité dans les anciens temps. Il leur faut des distractions continuelles au milieu desquelles pourtant l'ennui les atteint. Ils n'ont jamais essayé si le recueillement et le calme ne serait pas un meilleur remède contre cette maladie de l'esprit. Mais c'est au nom de la perfectibilité, qu'on réclame contre une stabilité d'institutions et d'usages, qui, dit-on, met obstacle à tous les progrès. Nos perfectionnements si vantés, avouons-le, ne sont souvent qu'un beau nom pour la mode. Tourner et retourner, défaire demain ce qu'on a fait aujourd'hui, n'est pas avancer. Quand le malade s'agite sur son lit sans pouvoir trouver le repos, ses mouvements

sont-ce des progrès vers la perfection? Tout n'est pas progressif dans l'homme : cela formerait le flux universel des choses qu'enseignait Héraclite. Notre perfectibilité turbulente n'a pu affranchir la vie physique de la règle que lui prescrivent la rotation journalière de notre planète et les fonctions organiques qui en dépendent. De même la vie sociale doit avoir une base fixe, et ce n'est que lorsqu'elle est bien posée, qu'on peut faire des pas assurés vers le perfectionnement, dans ce qui en est susceptible. L'on convient que pour faire de grandes choses, un homme doit vouloir fortement, et continuer longtemps de vouloir; à plus forte raison cette persévérance est nécessaire au génie législatif qui préside aux efforts réunis des hommes.

La vie de famille est le type primitif de la vie sociale : ses plus anciennes institutions furent donc entièrement calquées sur la paternité. Le mot autorité paternelle choque l'oreille de nos contemporains, car l'esprit de ce siècle est la révolte contre le temps passé, le mépris des pères. Que cependant ces fils présomptueux ne s'enorgueillissent pas trop de leur triomphe imaginaire : ils seront pères à leur tour, et leurs fils ne tarderont pas à les humilier de même. Cette rivalité, cette désunion entre les générations qui traversent encore une partie de la vie ensemble, produit les plus funestes effets sur la morale publique. La nature dépouille les vieillards, la société les dépouille encore. Cela fait que dans le jeune âge on avance avec terreur vers cette époque de délaissement : il faut profiter, dit-on, de la jeunesse autant qu'elle dure; et la jouissance qu'on se propose est nécessairement extravagante et précipitée, et ne saurait préparer une vieillesse vénérable. Honorez l'âge avancé, vous désarmerez la fougue de la jeunesse.

De l'autre côté un hommage de piété et de respect accordé à nos devanciers dans la vie, les engagent d'autant plus à cette indulgente sollicitude pour ceux qui les relèvent, à laquelle ils sont déjà naturellement portés. Mais, dit-on, cette soumission implicite à l'autorité des vieillards doit rendre pusillanime et passif, et arrêter chaque essor libre de l'âme et de l'esprit. Cependant les deux peuples chez qui les droits de la vieillesse et de la paternité étaient les plus étendus, les Lacédémoniens et les Romains, ont déployé le caractère le plus indépendant, le plus énergique : la fermeté sort d'une discipline sévère.

Une pensée qui s'étend au delà des bornes étroites de notre vie est par là même presque morale. C'est parce que le monde a oublié le passé et qu'il ne pense pas à l'avenir, que l'égoïsme marche à front découvert. Qui nous observe? Nous sommes entre nous, nous autres contemporains. Comme nous professons tous une égale personnalité, nous n'avons rien à nous reprocher. Comparez à cette insouciance qui démoralise l'Europe moderne, la manière de penser de l'antiquité : vous verrez que tandis que les traditions des ancêtres étaient conservées comme sacrées, on mit une extrême importance à se communiquer à la postérité la plus reculée par des monuments, des institutions, des enseignements. Ce souvenir, cette prévoyance, transmis de générations en générations, formaient pour ainsi dire une conscience du genre humain. Il en est d'une nation comme d'un individu, qui ne saurait avoir de la suite dans ses actions, s'il ne pense jamais à ce qu'il a été ni à ce qu'il se propose de devenir.

DE LA

# MYTHOLOGIE GRECQUE.

FRAGMENT.

Je ne connais rien de plus propre à saisir d'un seul trait ce qui caractérise en particulier le culte et la mythologie des Grecs, que l'expression de Pindare, « que les Dieux et les hommes sont issus de la même race. » En effet nous voyons les héros d'Homère très-proches voisins des Dieux, et ceux-ci n'habitent, pour ainsi dire, qu'un étage supérieur de la nature.

D'autres nations aussi ont prêté à leurs Dieux non-seulement la figure humaine, mais les passions, les faiblesses et tous les écarts de l'homme. Mais les Grecs, en les humanisant de toutes les façons, sont parvenus à diviniser la nature humaine, d'abord sous le rapport physique, ensuite jusqu'à un certain point sous le rapport intellectuel et moral, puisque la morale elle-même ne se présentait aux Grecs que sous l'aspect d'une vigueur bien ordonnée, de l'harmonie et de la beauté.

Platon dit quelque part que les Dieux aiment les jeux et le badinage. Il y attache un sens philosophique; mais les Grecs agissaient par instinct comme si c'eût été leur conviction intime. Nulle part les hommes ne se sont familiarisés d'une manière plus aimable avec leurs Dieux; nulle part aussi les Dieux ne se sont prêtés avec plus de

grâce à tout ce qui pouvait embellir le tableau de la vie humaine.

On ne saurait méconnaître dans Homère une certaine ironie dans sa manière de traiter les affaires divines. Ce père des Dieux qui ébranle l'Olympe en secouant sa chevelure, et qui en même temps a une peur affreuse que sa femme n'ait surpris son rendez-vous secret ; le fils qui réconcilie les époux hargneux en les faisant rire de sa tournure burlesque ; Vénus arrivant éplorée d'une égratignure à la main que lui a faite l'audace d'un mortel ; le scandale qu'excite dans l'Olympe la jalousie indiscrète de Vulcain : tout cela est fort loin de la mystérieuse gravité des poëtes indiens. Avec quelle malice l'Homéride, auteur de l'Hymne à Mercure, ne raconte-t-il pas les escroqueries que ce dieu voleur exerce déjà dans son berceau ! Dans Aristophane cette pétulance est poussée jusqu'à l'effronterie.

Pindare, en racontant la fable de Pélops, qui avait une épaule d'ivoire parce que la sienne avait été mangée par Cérès, avant que les Dieux s'aperçussent du repas sacrilège que leur préparait Tantale en immolant son fils, ajoute qu'il n'admettra jamais la vérité d'un récit contraire à la dignité divine. Mais Pindare était pythagoricien, et fait exception à la règle commune.

Nous voyons donc que la poésie grecque dès les plus anciens temps jouissait d'une très-grande liberté en matières religieuses. Ce privilége presque illimité des poëtes de modifier à leur gré les traditions sacrées, privilége qui en Grèce nous a valu tant de belles chimères, ne pouvait exister chez des nations soumises à l'autorité sacerdotale. Mais la civilisation des Grecs n'a pas été dirigée par leurs

prêtres. Ils se sont émancipés de bonne heure de cette tutelle si universelle dans l'ancien monde. Cet événement remonte à une époque de l'histoire dont nous n'avons qu'une connaissance très-vague. Dans Homère nous voyons encore quelques derniers exemples d'un formidable pouvoir sacerdotal : un devin force le chef des Grecs confédérés de sacrifier sa propre fille ; un prêtre de la nation ennemie obtient de lui le renvoi de sa fille captive. Mais en général, dans l'ordre social que nous peint Homère, les prêtres sont fort dans l'ombre, et les rois usurpent souvent leurs fonctions.

Je pense que cette révolution est désignée sous le nom de *la fuite des Pélasges.* Cet événement, antérieur de beaucoup à la guerre de Troye, est inconcevable, si l'on considère les Pélasges comme une nation, comme ont fait les savants modernes ; selon moi, c'était une caste dominante qui à cette époque fut forcée de renoncer à sa législation sacrée et de se confondre avec les autres, ou de chercher d'autres demeures pour y vivre isolément. Cet état vagabond de pauvreté et d'oppression causa naturellement l'oubli de leur antique science ; leur loi religieuse réprouvait la nouvelle culture : c'est pourquoi l'on nous peint les Pélasges plus sauvages que les autres Grecs devenus Hellènes. L'oracle de Dodone était de fondation pélasgique. Homère en parle déjà comme d'une antiquité, et presque comme d'une ruine. On croit reconnaître dans ces prêtres vêtus de peaux, couchant sur la dure, l'image des *Yogui's,* des pénitents de l'Inde.

Voici donc mon idée générale sur les époques de la plus ancienne histoire grecque : 1° Domination d'une caste de prêtres d'origine asiatique comme le reste de la nation.

*temps pélasgiques.* 2° L'autorité sacerdotale est renversée par la caste des guerriers ou des nobles (des *Kshatriya's* de l'Inde), lesquels dès lors eurent la prééminence : *temps héroïques.* 3° Les autres classes renversent à leur tour la puissance des nobles : *abolition de la royauté, républicanisme universel.*

Peut-être aucune mythologie du monde n'a été composée d'éléments aussi hétérogènes que celle des Grecs. Il y eut en Grèce de bonne heure des colonies égyptiennes, phéniciennes, phrygiennes : d'un autre côté les Grecs se répandirent en colonies sur toutes les côtes environnantes, ils entrèrent en contact avec une quantité de peuples différents. Ils étaient très-communicatifs, ils adoptaient avec une grande facilité les opinions étrangères, sauf à les transformer selon leur caractère, à les *helléniser.*

Il paraît ainsi que le culte et la mythologie des Grecs se composaient des restes de l'ancien dépôt pélasgique, entremêlés de cérémonies et de traditions égyptiennes, phéniciennes, phrygiennes, thraciennes, et même syriaques et chaldéennes. Ces choses-là étaient pourtant en partie primitivement homogènes, parce qu'elles venaient en dernier ressort ou de l'Inde même ou de cette source centrale de traditions sacrées, où les prêtres indiens et égyptiens avaient également puisé leurs doctrines.

Les Grecs n'ont point eu de livres sacrés; ainsi leur religion n'a jamais pu former un corps de doctrine. Les Indiens ont leur *Véda's* et leur *Pourana's;* les Égyptiens avaient des écrits hiéroglyphiques, les Étrusques des livres sur la science des haruspices. Les livres *Sibyllins* étaient de véritables véda's, que les patriciens, devenus étrangers à leur état héréditaire de prêtres, ne comprenaient déjà

plus dans les derniers temps de la république. Les Druides, en repoussant l'usage de l'écriture, comme nuisible au mystère, faisaient apprendre par cœur à leurs disciples trente mille vers. On voit donc que les prêtres partout où ils formaient un corps, ont eu soin de rassembler et de fixer les pratiques et les traditions religieuses.

En Grèce cela n'eut pas lieu, parce que les institutions sacerdotales étaient brisées. Leurs fonctions isolées se bornaient donc aux cérémonies, leur autorité était purement locale et soumise à la législation civile. Il existait en Grèce des familles de prêtres d'origine étrangère qui prétendaient posséder des mystères particuliers, mais c'était aux dévots volontaires à les employer.

L'oracle de Delphes continua toujours de jouir d'une garantie et d'une prééminence nationales. Cependant je ne vois pas que son autorité fut jamais interposée dans des questions concernant le culte ; ses décisions roulaient sur des sujets politiques. Un fait curieux nous prouve combien les ordres sacerdotaux de différentes nations étaient étroitement liés entre eux. Les prêtres de Jupiter Ammon, au milieu des déserts africains, entretenaient des liaisons avec ceux de Delphes ; ils accusèrent l'ambitieux Lysandre d'avoir voulu corrompre leur oracle, et ils le firent condamner.

Les Grecs, en abandonnant le culte à son propre cours, sans discipline ni règle générale, devaient perdre la clé de leurs anciennes traditions, et c'est ce qui arriva effectivement. Cela fut nuisible à la transmission des idées primitives et, si je puis m'exprimer ainsi, antédiluviennes, mais très-favorable à la poésie.

Des hiéroglyphes ne sauraient devenir de belles sculptures, aussi longtemps qu'ils restent ce que leur nom annonce, une écriture secrète. L'emblême attaché à une doctrine sacrée reste inflexible; devenu une simple image, il se prête à tous les embellissements. La pensée mystérieuse, l'invisible et antique habitant du sanctuaire, avait disparu; ce voile jadis si respecté, qui le couvrait, n'était plus qu'une draperie flottante dont l'imagination pouvait former à son gré les plis les plus ondoyants et les plus pittoresques.

De tous les écrits grecs celui qui ressemble le plus a un livre sacré, c'est la Théogonie d'Hésiode. Cependant elle n'eut point d'autorité canonique. C'est de la mythologie toute crue. Ces fables, en partie atroces et monstrueuses dans le sens littéral, avaient sans doute un sens allégorique, mais que le poëte lui-même ne comprenait déja plus, ou qu'il entrevoyait tout au plus confusément. Ce poëme dont le chaos semble avoir été la muse ténébreuse, n'en est pas moins un dépôt de vénérables énigmes. C'est là qu'on trouve la démonologie orientale, qui se perdit ensuite entierement chez les Grecs; c'est là qu'on trouve aussi la doctrine des quatre âges du monde, suite nécessaire de l'antique système des émanations.

A toutes les causes, citées précédemment, qui concoururent pour assurer en Grèce à la fiction mythologique une pleine indépendance, il faut ajouter la nature du pays. La Grèce, consistant en côtes, en îles éparses, enfin dans une péninsule coupée de golfes et traversée en tous les sens par des chaînes de montagnes, était prédestinée à favoriser le plus grand développement individuel. L'uniformité des empires formés de vastes plaines ne put s'y établir.

La division en petits états remonte aussi haut que l'histoire. Chacun eut ses fêtes religieuses à part, et l'histoire de chacun dans les temps héroïques donna lieu à une foule de traditions locales, parmi lesquelles la poésie n'avait qu'à choisir. Je pense qu'on se tromperait en admettant que le domaine de la superstition, et celui de la mythologie devenue poétique, ont eu absolument les mêmes limites. Une quantité de croyances populaires sont restées obscures, parce qu'elles n'ont pas trouvé de poëtes pour les célébrer; d'autres au contraire, d'une origine purement locale, ont eu une vogue universelle.

Outre ces variétés climatériques et sociales, une grande division nationale partageait la Grèce : c'était la différence des races ionienne et dorienne. Le génie hellénique s'est énoncé en deux dialectes bien caractérisés, non-seulement dans la langue, mais dans la législation, les mœurs, la poésie, la musique et les beaux-arts. La race ionienne, dont étaient issus les Athéniens, nous présente le caractère grec dans son expansion: chez les Doriens ce même caractère était concentré et replié sur lui-même. Peut-être a-t-on employé les noms de style ionique et dorique d'une manière un peu arbitraire en architecture, et ce qu'on désigne par là ce sont plutôt les inventions de différentes époques. En sculpture et en peinture aussi je suis porté à croire que les styles se sont confondus de bonne heure, parce que les grands artistes ne travaillaient pas seulement pour leur ville natale, mais formaient des écoles universelles. Dans la poésie au contraire les deux styles sont toujours restés distincts, de sorte que l'on trouva nécessaire d'adopter l'un ou l'autre dialecte pour les genres analogues. En lisant Pindare, le seul poëte dorien original

qui nous soit resté, on sent clairement qu'il y a eu un style dorique en mythologie, mais nous le connaissons beaucoup moins bien que le style ionique et attique.

Ainsi que je l'ai dit. tout était préparé en Grèce, pour que l'imagination pût se livrer à son œuvre sans entraves. Un culte flexible se plia au besoin impérieux de belles images, et la poésie et les beaux-arts, ailleurs asservis à la religion, la dominaient ici jusqu'à un certain point.

Les qualités distinctives de l'imagination des Grecs étaient la sérénité et la mesure. Les traditions anciennes, en grande partie étrangères ou appartenant à une autre époque de l'esprit humain, étaient généralement sévères, sombres, bizarres et gigantesques. Les Grecs, devenus insouciants sur leur sens caché, s'attachèrent passionnément aux formes de la fiction. Le charme inconcevable de la mythologie grecque nait principalement du contraste entre son origine, et la manière dont elle fut retravaillée. On voit une broderie fleurie et brillante sur un fond ténébreux ; le mystère, s'ignorant lui-même, voltige sur les ailes du caprice ; et la raison, qui n'avait rien à faire dans ce monde de rêves aériens, dont l'incohérence était la base, se tenait à l'écart, pour ne point troubler les yeux et la folle ivresse d'une nature jeune et vigoureuse.

Les Grecs avaient un tact admirable des proportions, mais leurs conceptions n'étaient pas vastes. Pour se sentir à l'aise dans leur habitation terrestre, ils aimaient à en resserrer l'horizon. Leur univers était très-limité par rapport au temps et à l'espace. Comparez, par exemple, le déluge de Deucalion avec celui de tant d'autres nations : il a vraiment l'air d'un déluge de province. Je ne doute nullement que Minos ne soit le *Menou* des Indiens : mais

les Grecs ont transformé l'antique législateur du genre humain en un roi de Crète assez moderne. En tout il ne nous ont transmis qu'une miniature des traditions primitives. C'est pourquoi un grand-prêtre de Memphis disait que les Grecs restaient éternellement des enfants.

La poésie avait opéré une première réforme de la mythologie purement sacerdotale; la sculpture et la peinture, beaucoup plus tardives dans leur développement, en opérèrent une seconde, laquelle à son tour influa sur les images poétiques. Les poëtes avaient fait céder le sens allégorique des fables à leur intérêt dramatique ; les artistes reléguèrent tout ce que les figures divines avaient de symbolique dans les accessoires, et réussirent à les caractériser uniquement par un type idéal de beauté. Des qualités surhumaines, exprimées symboliquement par des corps visibles, forment toujours nécessairement de vilains hiéroglyphes. Car l'homme a la forme la plus noble et la plus digne parmi tous les êtres organisés que nous connaissons. L'imagination ne saurait aller au delà; pour renchérir, il faut donc qu'elle descende, en empruntant des formes au règne animal; ou qu'elle fasse des compositions monstrueuses, en multipliant les parties du corps humain. En poésie cela peut passer, parce que l'image hideuse n'est pas fixée devant les yeux. Le géant Briarée dans Homère a cent bras : un sculpteur grec se serait bien gardé de traduire le poëte littéralement en pierre, et de mal emmancher une cinquantaine de bras à chaque épaule. Mais quand les bras et les jambes parasites sont un article de foi, les prêtres forcent les artistes à en passer par là. Cela se voit dans une quantité d'idoles asiatiques qui cependant sont exécutées avec beaucoup d'intelligence.

Anubis a une tête de chien, Ganessa une tête d'éléphant : des dieux avec de semblables museaux présentent un obstacle invincible à la sculpture. Un peintre grec n'aurait guère aimé non plus un dieu tout de bleu foncé, comme Krishna, dont la poitrine, ornée de colliers de perles, figure l'azur de la voûte étoilée. Il faut convenir que l'imagination artiste des poëtes grecs avait déjà fort épuré l'Olympe : les Dieux d'Homère ont une forme humaine régulière, seulement plus majestueuse et d'une taille colossale ; mais dans les autres régions du monde merveilleux il errait encore beaucoup de monstres horribles, comme on le voit dans Hésiode. Les artistes les ont apprivoisés : ils ont rendu Méduse belle, tout en faisant sentir que son aspect pétrifiait de terreur. Il n'y a parmi les divinités supérieures que la Diane d'Éphèse qui soit restée un monstre symbolique dans les beaux temps de la sculpture. La multiplication des parties est ce qu'il y a de plus choquant. Je n'en connais presque point d'exemple dans la sculpture grecque, excepté les trois têtes de Cerbère, et je n'ai jamais vu ce problème bien résolu. Jupiter Ammon, en passant en Grèce, a conservé ses cornes de bélier, il n'en est pas moins sublime et majestueux : ces cornes modestement repliées sur la chevelure, lui vont fort bien, ainsi qu'à son fils Alexandre. Mais les artistes ont ôté les cornes de bouc à Bacchus que les poëtes lui avaient souvent attribuées. C'était bon pour des Faunes, encore pour la populace parmi eux ; les Faunes jeunes et élégants n'ont que les oreilles pointues et le front un peu proéminent. Des ailes de colombe ou de cygne et de papillon pouvaient s'attacher aux épaules de l'Amour et de Psyché, sans défigurer ces enfants délicats. Mercure pouvait ôter les siennes avec

son chapeau et ses sandales, et la plupart du temps on l'en a dépouillé. En général les artistes grecs ont restreint les mélanges animalesques de façon à ne pas déranger l'expression de la physionomie et les belles proportions du corps humain. La tête de Jupiter est formée sur le type d'un lion, celle d'Hercule sur le type d'un taureau; mais ce sont des allusions ménagées qui ennoblissent au lieu de dégrader. Dans les êtres fantastiques d'un ordre inférieur, comme les Satyres, les Centaures, les Tritons, l'imagination combina plus hardiment les formes humaines et animales, et presque toujours avec une heureuse audace.

L'anthropomorphisme, et un authropomorphisme ambitieux de la beauté dans tous les âges et sous tous les caractères, devint ainsi la règle générale de la mythologie grecque.

Je passe à un autre point. Les philosophes étaient en opposition avec les prêtres, et même avec les poëtes. Xénophane disait que les Dieux d'Homère étaient menteurs, voleurs et adultères. Platon attaqua la scandaleuse anarchie de l'Olympe avec une ironie plus fine. Certes les philosophes n'ont pas présidé aux fictions mythologiques; néanmoins la même tendance de l'esprit qui dirigea la marche de la philosophie grecque, se manifeste aussi dans leur mythologie.

Les Grecs étaient sensuels dans la pratique, et matérialistes dans la spéculation. Le spiritualisme n'était pas indigène chez eux : les systèmes où il règne font exception. Ceux de Pythagore et de Platon, presque les seuls qu'on puisse citer, ont évidemment une teinte orientale. Quand les autres s'élevaient à l'idée de l'infini, ce n'était

pas l'infini intellectuel : c'était la nature matérielle, considérée comme un seul être sans bornes dans le temps et l'espace, et doué d'une force productrice inépuisable. La mythologie aussi, en essayant d'embrasser l'univers, devait arriver à ce point-là. C'était du panthéisme, non pas un panthéisme spéculatif, mais purement de sensation. Partout où le panthéisme ressortait dans la religion des Grecs, leur culte devenait désordonné, souvent dépravé, quelquefois cruel. La tranquillité règne dans la sphère des idées intellectuelles, mais quand l'intuition de l'infini matériel pénètre, pour ainsi dire, dans les organes mortels, elle y jette un trouble effroyable. L'homme qui, dans la plénitude de sa frêle existence, voit cette immense fécondité de la nature accompagnée d'une égale destruction, ces alternatives rapides de vie et de mort, ces vagues d'êtres naissants qui se succèdent, se poussent, tourbillonnent et disparaissent dans l'abîme du néant : cet homme, dis-je, ressemble au spectateur d'une vaste cataracte, qui, saisi de vertiges, se précipite dans le torrent. Adorer alors est être hors de soi-même : l'âme, subjuguée par la nature, abandonne les rênes ; les trois grandes passions de la vie animale, la terreur, la volupté et la colère, se réveillent à la fois et se confondent. La musique et la danse entretiennent ces égarements, en les exprimant. Tels étaient les rites des Curètes et des Corybantes, de Bacchus et des mystères Orphiques ; mais surtout le culte de Cybèle portait ce caractère. En lisant l'*Atys* de Catulle, on peut se faire une idée de la joie farouche, de la molle fureur, de la volupté suicide, dont étaient saisis les prêtres et les prêtresses de cette divinité phrygienne, et de la langueur mortelle dans laquelle ils retombaient après le réveil. Ce

poëme est traduit du grec; un poëte romain n'aurait jamais pu l'inventer.

On doit bien soigneusement distinguer de la mythologie les explications que les anciens eux-mêmes ont déjà essayé d'en donner. Évémère enseigna que tous les dieux n'étaient que des hommes divinisés après leur mort, et ce système de l'apothéose fut généralement adopté par les pères de l'Église comme le plus propre à combattre les superstitions populaires. Je n'ai pas besoin de dire que cette hypothèse est fausse. Les Crétois en effet montraient le tombeau de Jupiter dans leur île, mais c'est précisément pour cela que les Crétois furent réputés grands menteurs. D'autres rapportèrent tout au culte des astres. Les nouveaux platoniciens trouvèrent dans la mythologie une allégorie de la métaphysique la plus abstraite qu'ils opposaient aux vérités de la révélation. Il s'ensuit de tout ce que je viens de développer, que tout système qui part d'un seul principe est nécessairement faux. Des idées cosmogoniques, physiques et morales, sont tellement entrelacées entre elles, ensuite avec des traditions historiques et des fictions de pure fantaisie, qu'on ne saurait suivre séparément le fil de chacune, sans détruire ce tissu merveilleux. Au reste, pour faire sentir la beauté et le charme poétique de la mythologie, il ne faut pas trop vouloir l'expliquer, il faut la laisser deviner. — —

# DES ÉTRUSQUES.

## FRAGMENT.

Parmi les peuples nombreux qui, tombés sous le joug de Rome, ont perdu leur originalité avec leur indépendance, et se sont fondus peu à peu dans la masse inerte des sujets de l'empire romain, les Étrusques sont un des plus remarquables. D'une part ils ramènent notre pensée vers l'histoire primitve du genre humain, puisque leur religion, leurs usages sacrés et leur science, enveloppés de mystère et de superstitions, portent l'empreinte d'un ancien héritage d'une tradition apportée en Italie de contrées lointaines, et peut-être du fond de l'Asie. D'autre part leur influence s'étend indirectement jusqu'aux temps modernes, puisqu'ils ont exercé une influence majeure sur les Romains. Si Rome n'a pas été dans l'origine une colonie étrusque, comme des raisons assez graves peuvent le faire présumer, au moins elle a reçu de l'Étrurie une grande partie de ses institutions civiles et religieuses, aussi bien que les éléments des arts et des sciences. Ce mérite fut éclipsé lorsque les Romains, maîtres seulement dans l'art de vaincre et de dominer, dans tout le reste les élèves des Étrusques, se firent écoliers et imitateurs des Grecs.

Les Étrusques, maîtres d'une moitié de l'Italie, sages, entreprenants et industrieux, formèrent une grande population, et devinrent puissants sur terre et sur mer. Leur prospérité date d'un temps antérieur à nos connaissances historiques. Leurs flottes couvraient la Méditerranée, ils avaient des relations importantes de paix et de guerre avec les Carthaginois et les républiques grecques établies en Sicile et dans la grande Grèce, tandis que Rome ou n'existait pas encore, ou n'était connue que de ses plus proches voisins. Du nombre de ceux-ci était le peuple de Véïes, l'un des douze états fédérés de l'Étrurie proprement dite. Cette ville était située à si peu de distance de Rome, que du haut des sept collines on pouvait découvrir le faîte de ses édifices, dont l'éclat contrastait avec les humbles et rustiques demeures de ses conquérants futurs.

Véïes fut prise l'an de Rome 359, après un siége aussi merveilleux que celui de Troie. Depuis cet événement la fortune des Étrusques, déjà ébranlée par d'autres causes, ne fit que décliner, quoique leur chute totale fut différée encore pendant plus d'un siècle. Déjà du temps d'Auguste il restait à peine quelques ruines de cette ville, jadis rivale de Rome. « Et vous aussi, dit Properce, vous aussi « fûtes un empire, antique Véïes! Sur votre place publique « aussi présida la chaire curule, décorée d'or et d'ivoire! « A présent le pâtre désœuvré fait retentir son cor dans « l'enceinte de vos murs, et l'on recueille des moissons « sur vos cendres. » Le poëte, en peignant cette scène de désolation, semble présager la destinée future de sa propre patrie, ce terme fatal marqué pour toutes les œuvres humaines, et auquel Rome, qui avait renversé tant

d'empires florissants, détruit tant de cités magnifiques, Rome elle-même ne put se soustraire.

L'étude des antiquités exige indispensablement des détails arides et minutieux, mais elle peut et doit se diriger vers de grands résultats. Elle nous rapproche des peuples anciens, elle anime leur histoire et leur littérature, ou y supplée en quelque façon, en nous faisant connaître les ouvrages de leurs mains, les objets de leur culte, leur costume et même leur physionomie. Cette étude ne laisse pas que d'avoir un côté propre à frapper l'imagination et affecter l'âme. Les hommes de tout temps ont mis une grande importance à transmettre leur mémoire à la postérité; rarement ils y ont réussi. Ils pensaient ériger des monuments pour l'éternité : le temps les a brisés, ou, s'il en reste quelque chose, il les mine de jour en jour. Dissiper les ténèbres de l'oubli dont ces monuments sont enveloppés, c'est rendre un culte aux mânes des nations éteintes. Quelques pierres éparses, des inscriptions à demi effacées en caractères étranges, des grottes souterraines creusées pour recéler les cendres des morts, d'abord excitent la curiosité, ensuite font naître des réflexions mélancoliques. Les sculptures de beaucoup d'urnes étrusques, suggérées par la piété conjugale ou filiale, nous peignent l'inévitable douleur des derniers adieux, le deuil des survivants, l'espoir d'une vie à venir. Ces images nous rendent visibles, pour ainsi dire, des sentiments éprouvés il y a deux mille ans. Aujourd'hui l'habitant du même sol, attaché par les mêmes liens à sa frêle existence, ignore ses devanciers qui adoraient d'autres dieux, suivaient d'autres lois, et parlaient une langue inconnue. Mais

l'antiquaire recueille soigneusement tous les fragments que rencontre le soc de la charrue ou la bêche du laboureur; il tâche d'y démêler les traits distinctifs d'une ancienne civilisation ensevelie sous celle de nos jours, comme les couches des montagnes et les débris de plantes et d'animaux qu'elles contiennent, font deviner au naturaliste l'histoire de notre globe. — —

# RÉFLEXIONS

SUR

# L'HISTOIRE ROMAINE.

FRAGMENTS.

1.

Les causes suivantes ont principalement contribué à falsifier et à dénaturer l'histoire de Rome : l'orgueil national; la vanité des familles; l'esprit de parti des patriciens; l'insouciance des Romains devenus puissants sur leurs propres antiquités; l'ignorance du vieux langage, et l'oubli de la science sacerdotale; la destruction de la plupart des monuments écrits, soit par l'invasion des Gaulois, soit par les incendies postérieures: enfin la grecomanie.

2.

Dans l'histoire romaine, des auteurs grecs avaient pris l'initiative; et l'ascendant du génie des Grecs et du goût de leur littérature fut tel, que les Romains ne purent jamais s'en affranchir, et que les historiens latins, au lieu de puiser leurs récits dans des sources vraiment nationales, ne firent que répéter les romans agréables de leurs devanciers grecs, et surtout de Péparethus.

3.

Les fêtes nationales des Romains peuvent servir comme preuve des événements au souvenir desquels elles étaient consacrées. Malheureusement ce sont des faits sans chronologie. Nous savons le jour de la fondation de Rome, mais nous en ignorons l'année et même le siècle. D'ailleurs le sens de ces usages antiques était sujet à s'obscurcir par le laps du temps, ou à devenir au moins équivoque. Souvent on confondait dans une même cérémonie religieuse les souvenirs de plusieurs événements séparés par de longs intervalles, mais assignés au même jour du calendrier.

4.

Terminus, ce dieu si réfractaire, qui avait refusé de céder à Jupiter même sa place dans le Capitole, fut plus complaisant dans d'autres occasions. Mais comme c'était la maxime des hommes d'État romains pendant les beaux temps de la république, de ne jamais se laisser forcer à la paix par les revers, les historiens aussi n'avouent jamais qu'aucun traité ait fait reculer les frontières de Rome.

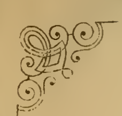
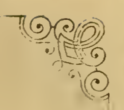
5.

Quand les Romains étaient entre eux, ils avouaient que leur ville avait été prise par Porsenna. Cet aveu est échappé en passant à Pline et à Tacite; mais les historiens qui ont parlé en règle de la guerre de Porsenna passent sous silence un fait si honteux, et le dissimulent tant bien que mal par une narration contraire au bon sens.

6.

Les Romains étaient aussi disposés à accueillir les origines grecques que les Grecs l'étaient de leur en fournir. Les uns recevaient sans examen ce que les autres avaient inventé à plaisir. — —

FIN DU TOME PREMIER.

# OEUVRES

DE

## M. AUGUSTE-GUILLAUME DE SCHLEGEL,

ÉCRITES EN FRANÇAIS

ET PUBLIÉES PAR

ÉDOUARD BÖCKING.

---

**TOME SECOND.**

BEAUX-ARTS — ESSAIS LITTÉRAIRES ET CRITIQUES.
LITTÉRATURE OCCIDENTALE.




# OEUVRES

DE

# M. AUGUSTE-GUILLAUME DE SCHLEGEL.

---

TOME II.

# OEUVRES

DE

# M. AUGUSTE-GUILLAUME DE SCHLEGEL

ÉCRITES EN FRANÇAIS

ET PUBLIÉES PAR

ÉDOUARD BÖCKING.

---

## TOME SECOND.

BEAUX-ARTS. — ESSAIS LITTÉRAIRES ET CRITIQUES.
LITTÉRATURE OCCIDENTALE.


LEIPZIG
LIBRAIRIE DE WEIDMANN.

1846.

IMPRIMERIE DE F. A. BROCKHAUS A LEIPZIG.

# BEAUX-ARTS.

# BEAUX-ARTS.

## NIOBÉ ET SES ENFANTS.

### SUR LA COMPOSITION ORIGINALE DE CES STATUES.

Depuis longtemps le groupe de Niobé, ainsi que les statues de ses fils et de ses filles, sont l'objet d'une admiration méritée. Si toutes ces figures ne sont peut-être pas exécutées par la même main, elles ont été au moins conçues par le même génie, elles sont visiblement destinées à former un ensemble. Mais placées au hasard, comme ces statues l'étaient et le sont encore, elles semblaient se fuir et se repousser les unes les autres par leurs mouvements opposés; il fallait les contempler une à une, et oublier pendant ce temps tout le reste; et lorsqu'on essayait d'en rétablir en idée la composition originale, l'imagination se confondait et se perdait dans le vague.

Parmi les connaisseurs de l'antique qui ont parlé avec plus ou moins de détail de ce chef-d'œuvre, Winckelmann, Fabroni, Mengs, Gœthe (dans ses *Propylées*), et l'abbé Zannoni, aucun n'a essayé de lever cette difficulté, aucun

n'y a même touché. M. Cockerell, jeune architecte anglais, qui a fait un voyage fort intéressant en Grèce, vient, au moyen d'une feuille dessinée et gravée par lui-même, de communiquer au public une idée ingénieuse sur la composition des statues qui nous présentent l'histoire tragique de Niobé et de sa famille.

M. Cockerell suppose que cet ouvrage fut composé pour remplir le fronton d'un temple dont il donne l'élévation et les mesures. Écoutons d'abord son explication, gravée en italien sur la même feuille, presque avec trop de brièveté. Ensuite j'y ajouterai quelques observations, ayant souvent examiné dans la galerie de Florence les statues en question, par rapport à la conjecture de M. Cockerell, et son dessin à la main.

« Les célèbres statues qui représentent la fable de Niobé, « n'ont jamais été expliquées de manière à donner une « idée satisfaisante de leur situation relative, et du groupe « qu'elles ont certainement formé autrefois.

« Montfaucon (Vol. I, p. 107) donne une feuille gravée « par Perrier, laquelle représente ces statues comme on « les voyait alors placées à Rome dans la villa Médicis : « elles étaient rangées en cercle autour de la mère. Mais « outre que cette disposition n'était qu'une simple con- « jecture, non appuyée par l'autorité des anciens, ni par « aucun autre exemple, l'examen des statues en détail et « de leurs mouvements en général, prouvera qu'elles étaient « destinées pour un seul point de vue [1], tandis que

[1] « La statue Nº 1 était destinée seulement pour cette position, « puisque, vue de face, la jambe droite n'est pas visible, à cause du « rocher qui lui sert de soutien; d'ailleurs la poitrine est sans relief « et mal exécutée. Nº 2 du côté opposé. La jambe gauche est

« l'arrangement décrit ci-dessus les mettait en vue de tous « les côtés.

« L'usage des Grecs d'orner les frontispices de leurs « temples de groupes de statues, est suffisamment prouvé « par les restes du temple de Minerve à Athènes, dit le « Parthénon; par la découverte de ceux du temple de « Jupiter Panhellénius dans l'île d'Égine, et par beaucoup « d'autres temples, sur lesquels on peut encore remarquer « les traces de semblables ornements, par exemple, celui « de Thésée. Pausanias décrit avec exactitude le frontis- « pice du temple de Jupiter à Olympie; Diodore (XIII, « § 82) celui de Jupiter Olympien à Agrigente; on « pourrait alléguer encore plusieurs autres exemples.

« Les dimensions relatives de ces statues, la diminution « graduelle de leur hauteur, leurs mouvements, qui s'adap-

« entièrement cachée derrière le rocher, et le vêtement suspendu « au bras n'y est qu'ébauché. La statue n° 3 est négligée du côté « de derrière, lequel est d'un mauvais dessin, sans relief ni exécu- « tion. Les nos 4, 5, 6, 7 et 8, quoique complètement formés, ne « sont pourtant pas aussi finis du côté de derrière que de celui que « j'ai dessiné. Quand un artiste exécute un ouvrage avec tant d'amour « et une si grande beauté de dessin, il est difficile qu'il ne termine « pas en quelque façon aussi les parties moins importantes. Dans « les statues des temples de Minerve et du temple de Jupiter Pan- « hellénius à Égine, on ne voit aucune différence d'un côté à l'autre « par rapport à l'exécution; et si on ne les eût pas trouvées dans « leur situation originale, on aurait à peine pu croire qu'elles aient « jamais appartenu à un tel groupe. N° 9. De ce côté le contour du « corps qui pose sur la terre est profondément travaillé pour le dé- « tacher; les cheveux et l'oreille du côté droit sont soigneusement « finis, de l'autre ils sont seulement ébauchés. La statue n° 10 n'est « pas terminée de derrière, et le tronc d'un arbre cache la jambe « droite. Les nos 11 et 12 sont aussi moins finis de l'autre côté. « N° 13. Pour cette figure le point de vue de face est évidemment « le seul possible, puisqu'elle manque de la jambe droite. Il est clair « que les nos 6, 7 et 9 étaient destinés pour une place au-dessus « du niveau de l'œil, leurs parties étant plus ou moins finies en raison « de l'effet qu'elles devaient produire vues d'en bas. » *(Note de M. Cockerell.)*

« tent singulièrement à une telle ordonnance par une « inclinaison générale vers le point central, la clarté et « l'harmonie de la composition qui en résulte : tout semble « confirmer qu'elles étaient placées dans le frontispice « d'un temple. Le passage de Pline [1], quoiqu'il soit conçu « dans les expressions d'un écrivain qui ignorait les termes « techniques, n'est en aucune manière contraire à ce que « je viens de dire : mais il n'est pas nécessaire de l'alléguer « comme preuve, puisque ces statues ont pu être placées « à Rome tout autrement que dans leur première situation, « d'où elles furent enlevées.

« Le groupe de Niobé, depuis qu'on l'a découvert en « 1583, a été considéré par les savants comme un sujet « fort intéressant de discussion, à cause de sa parfaite con- « servation, outre le mérite extraordinaire de l'ouvrage « sous le rapport de l'art. Mais il est singulier qu'on ait « préféré l'autorité d'Ovide à celle des autres auteurs, « tandis qu'aucune circonstance de sa description ne « coïncide avec ces statues, à l'exception des lutteurs, qui « sont reconnus pour être entièrement étrangers à notre « groupe, quoique trouvés en même temps et dans le même « endroit. Il faut se rappeler aussi que cet ouvrage fut « exécuté plusieurs siècles avant Ovide; et alors on ne « saurait douter que Scopas et Praxitèle n'aient préféré à « toute autre autorité celle d'Homère (H. XXIV, 602 sq.), « qui ne donne à Niobé que douze enfants. Dans la fouille, « à l'exception des deux lutteurs, on ne trouva que les

[1] *Hist. Nat.* XXXVI, chap. 2. *Par hæsitatio est, in templo Apollinis Sosiani, Nioben cum liberis morientem Scopas an Praxiteles fecerit.*

« statues de douze enfants parfaitement conservées [1]. On « aurait certainement trouvé des fragments de la treizième « et quatorzième, si elles avaient jamais existé. En con- « séquence, il paraît presque certain que le nombre total « des statues n'a pas dépassé quatorze, en y comprenant « la mère et le pédagogue.

« Dans le dessin ci-joint, on a fait usage seulement des « quartoze statues trouvées ensemble dans la même fouille. « Leur disposition est dictée par leurs hauteurs, exacte- « ment mesurées, et par la forme du frontispice; elle est « indiquée également par la relation des statues entre elles, « quelquefois évidente. De cet arrangement indispensable « résulte une très-belle composition, dans laquelle la fable « de Niobé forme un tableau non interrompu. La com- « binaison de tant d'expressions diverses d'un même « sentiment produit un effet grand et extraordinaire, fait « connaître toute l'histoire au premier coup d'œil, et im- « prime dans l'âme du spectateur l'idée des divinités qui « sont supposées lancer d'en haut leurs flèches fatales. Les « règles de l'élégance sont bien observées dans cette com- « position. Six figures de chaque côté sont disposées « symétriquement, et présentent en même temps une « variété de mouvements et d'expressions qui produit un « contraste admirable. L'âge, le sexe, l'action, le nu et « les draperies se font ressortir mutuellement. Le tympan « est richement orné, et son espace est également réparti « entre les figures. Le vide produit par la chute du fils

[1] C'est trop dire. Quelques pièces ont eu besoin de restaurations considérables, et on a remis ensemble les morceaux brisés de plusieurs autres.

« près de la mère , est peut-être une des beautés les plus « frappantes de la composition.

« Les angles du fronton ont pu être remplis par des « objets qui faisaient allusion à l'histoire. Les Grecs, dans « des cas semblables, y plaçaient souvent des divinités « de fleuves; mais ces objets sont séparés de l'action « principale, et servent seulement à remplir cet espace, et « à enrichir l'effet général. »

L'idée de M. Cockerell est lumineuse : elle est conforme aux vrais principes de la sculpture, et aux notices historiques sur la manière dont les Grecs ont pratiqué cet art; elle frappe l'esprit comme la solution, longtemps vainement cherchée, d'un problème fort compliqué; elle plaît à l'imagination en réunissant des impressions éparses dans un seul effet, grand, simple et harmonieux; et un examen approfondi fait découvrir de plus en plus des motifs d'approbation.

Je suis donc parfaitement d'accord avec M. Cockerell sur la supposition générale qui fait la base de son travail. Mes doutes ne roulent que sur le droit de quelques-unes des statues à la place qu'il leur assigne dans cette composition ; sur son assertion que nous possédons le nombre complet des figures qui la formaient originairement; enfin, sur l'originalité de l'ouvrage entier, c'est-à-dire sur la question s'il est l'œuvre même de Scopas ou de Praxitèle, ou seulement une copie.

Il est incontestable, quoique plusieurs antiquaires aient pris le change là-dessus, que les Grecs, dans la grande époque de l'art, ont orné les frontons de leurs temples de statues en ronde bosse, et non pas de bas-reliefs. Si les expressions de Pausanias, dans ses descriptions de plu-

sieurs temples [1], laissaient quelques doutes, les statues dans le fronton du temple de Thésée suffiraient pour les écarter. Quelques restes s'en trouvent dans la collection de lord Elgin, aujourd'hui acquise par la nation britannique.

Le fronton était une invention grecque. Tous les temples égyptiens se terminent en haut par une ligne horizontale, ce qui donne à leurs proportions une carrure singulièrement adaptée aux formes cubiques qui règnent en général dans cette architecture majestueusement solide. Les Égyptiens, sous leur ciel toujours serein, n'avaient pas besoin de la déclivité d'un toit pour faire découler la pluie. La nécessité fit découvrir aux Grecs un nouvel ornement de leurs édifices : ils construisaient le toit en charpente, le couvraient de tuiles, de plaques de métal ou de marbre, et le masquaient aux deux extrémités par les frontons, appelés dans leur langue les aigles. Ce faîte formant un angle obtus, dont la pointe marquait le milieu de la largeur de l'édifice, le couronnait, pour ainsi dire, et lui donnait un air plus léger et plus élégant. Le tympan, ce mur uni qui cachait l'intérieur de la toiture, n'était pas susceptible d'ornements architectoniques; mais en revanche, il offrait au sculpteur, au-dessus de la corniche de l'entablement, une base étendue, profonde de plusieurs pieds selon la grandeur de l'édifice, et un espace triangulaire bien encadré par la corniche du fronton : cette circonscription, dans une place aussi éminente, invitait,

[1] Pausanias en général ne détaille guère, parce que les objets qu'il décrit étaient familiers à ses lecteurs. Mais en parlant du Parthénon il dit : *ὁποσα ἐν τοῖς καλουμένοις αἐτοῖς ΚΕΙΤΑΙ.* Ce dernier mot est décisif pour des statues détachées.

pour ainsi dire, à y déployer en grand toutes les ressources de la sculpture.

Je pense donc que la coutume de remplir le tympan de figures sculptées, est presque aussi ancienne que l'invention du fronton elle-même. Il est vrai que, dans quelques temples grecs dont les frontons subsistent, par exemple, dans le grand temple de Pœstum, et dans le temple faussement dit de la Concorde, à Girgenti, on n'a découvert aucune trace de statues que je sache. Mais elles peuvent avoir été enlevées par les Romains, abattues lors de l'abolition du culte païen : et dans les siècles suivants, tant de causes réunies de destruction ont pesé sur ces immortelles ruines, qu'il ne faut pas s'étonner que tous les ornements qui ne tenaient pas inséparablement au corps de l'édifice même aient disparu.

Malgré le style simple et grandiose de ces temples de l'ancien ordre dorique, je ne saurais me figurer que l'intention des architectes ait été de laisser l'espace triangulaire du fronton dépourvu de tout ornement animé. Les Égyptiens couvraient partout les parois de leurs temples de figures ciselées en creux; les Grecs, avec un goût plus exquis, sagement économes et heureusement prodigues des ornements, conservaient les parties inférieures d'un édifice simples et unies; ils augmentaient la richesse de la parure à mesure qu'ils approchaient du faîte. Le regard du contemplateur ne devait pas s'arrêter près de la terre; il devait être invinciblement attiré vers le ciel.

Quoi qu'il en soit de l'époque à laquelle les Grecs ont commencé à placer des statues dans les tympans, cet usage était parfaitement établi du temps de Phidias et de Périclès : et d'après les notices historiques aussi bien que

d'après le style, la Niobé date d'un temps postérieur. Il paraît que les bas-reliefs dans cet emplacement ne furent substitués aux statues que sous les empereurs romains, quand les proportions de l'architecture eurent déjà été altérées à plusieurs égards. On conçoit facilement que des statues détachées, qui, fortement éclairées de devant, projetaient leurs ombres sur le fond, devaient parler de loin à l'œil avec une bien autre évidence que de simples bas-reliefs.

Le rétablissement de ces grandes compositions dans les tympans, dont Pausanias indique assez distinctement l'ordonnance, soit par des dessins, soit par de petites figures modelées et placées dans un fronton imité en bois et en plâtre, serait un sujet intéressant à proposer pour les prix des académies de dessin. L'instinct de nos artistes modernes n'est pas aussi infaillible que l'était celui des anciens : il serait salutaire pour l'écolier de laisser guider son imagination par la description de leurs ouvrages; mis à l'abri de s'égarer dans le choix et la disposition du sujet, il pourrait encore employer beaucoup de talent dans l'exécution.

Je ferai ici une réflexion générale sur l'étude de l'Antique. Jusqu'ici, ce me semble, on n'a pas assez considéré la sculpture dans ses rapports si intimes et si variés avec l'architecture. Winckelmann, le grand régénérateur de l'étude de l'antique, l'auteur principal de la réforme qui, depuis trente ans environ, a eu lieu dans la sculpture européenne; Winckelmann n'avait point d'idées originales sur l'architecture; il n'a laissé qu'un écrit très-défectueux sur cet art, qui semble l'avoir peu intéressé. Il considérait donc la sculpture isolément; on ne trouve guère dans

ses écrits des remarques sur l'emplacement des statues dans les édifices, et sur le point de vue duquel tel ou tel ouvrage doit être envisagé. On a dit en théorie que le sculpteur, puisqu'il détermine tous les contours de son objet, doit soigner également tous les profils, c'est-à-dire travailler pour tous les points de vue ; mais, à l'exception d'un petit nombre de sujets, cela n'est pas praticable dans la réalité, sans sacrifier des beautés d'un ordre supérieur. Toute attitude hardie, tout mouvement animé, vu dans de certaines directions, présente des raccourcis désagréables : les statues qui appartiennent à l'histoire de Niobé en fournissent une foule d'exemples. Cette observation, applicable même à une seule figure en action, se confirme bien davantage dans les groupes un peu compliqués. Rien de plus élégant et de plus artistement balancé, par exemple, que le groupe de Laocoon ; cependant, si, au lieu de le voir en face, vous le regardez en profil, il devient la chose la plus embrouillée et la plus disgracieuse que l'on puisse imaginer. Aussi l'a-t-on trouvé dans une niche. Nous pouvons nous fier au discernement des anciens, pour le soin de placer leurs statues transportables de manière à les faire voir à la distance, sous le jour et dans le point de vue qui leur étaient les plus favorables. Tout nous porte à croire qu'ils savaient admirablement calculer, pour l'effet, les ouvrages de sculpture destinés à quelque édifice, soit les statues des divinités qui habitaient les temples, soit les bas-reliefs qui en formaient des parties intégrantes. Si nous pouvions voir reparaître sous nos yeux quelques beaux monuments de la Grèce, les Propylées, le Parthénon, le temple de Jupiter à Olympie, avec toute la splendeur de leurs accessoires, cela nous en apprendrait bien plus

sur les secours mutuels que peuvent se prêter l'architecture et la sculpture, que toutes les conceptions des modernes, qui à cet égard, il faut l'avouer, ont en général travaillé au hasard et sans principes.

Tout art a ses bornes ; la sculpture en a de fort étroites. Tel théoriste aurait voulu la limiter à la représentation d'une seule figure en repos, ou tout au plus lui permettre un groupe simple. Mais pourquoi exclure du domaine de la sculpture les vastes compositions, les scènes qui demandent un grand nombre d'acteurs, si, en se prévalant des concessions nécessaires, elle peut les figurer avec avantage. La sculpture ne saurait viser aux effets de la perspective : les lointains, les raccourcis, ces groupes rentrants, dont quelques parties fuient et se couvrent pour faire ressortir davantage les autres, tous ces moyens par lesquels la magie du peintre brille le plus, sont contraires à son essence. Il est clair qu'il faut à la sculpture, pour les grandes compositions, un déploiement latéral sans profondeur; et le problème paraît être résolu par le bas-relief. Dans les bas-reliefs des anciens, nous voyons l'art resté fidèle à lui-même; dans les bas-reliefs modernes du seizième et du dix-septième siècle, avec leur perspective confuse, et leurs différents étages de figures rangées ainsi, moyennant un horizon élevé, nous voyons l'art égaré dans une fausse route. Mais je pense que les anciens ont essayé les grandes compositions plutôt en ronde-bosse qu'en bas-relief; car le bas-relief est une espèce de terme moyen entre la réalité des formes corporelles qu'exige la sculpture, et leur seule apparence; ce sont les besoins de l'architecture qui l'ont fait inventer. Les Grecs, dans la grande époque des arts, ont employé des reliefs fort

saillants dans les portions des édifices suffisamment encadrées par des membres d'architecture également proéminents; ils ont diminué le relief où des figures trop avancées auraient dérangé l'harmonie des proportions architectoniques. Les combats des Centaures et des Lapithes, transportés d'Athènes à Londres, se trouvaient dans les métopes du Parthénon, entourés des triglyphes, de l'architrave et de la corniche : aussi ont-ils beaucoup de parties totalement détachées du mur, et par conséquent travaillées en ronde-bosse. La pompe de la fête de Minerve, au contraire, qui se déployait le long de la frise sous le péristyle du même temple, est travaillée tout-à-fait en bas-relief.

Les métopes isolent à merveille des groupes particuliers; les frises unies fournissent de l'espace pour une série nombreuse de figures; cependant, comme dans ces longues bandes horizontales rien ne marque la place des principaux acteurs, elles ne sont pas propres à des scènes où tout soit subordonné à un seul intérêt, mais plutôt à des sujets multiples, où la même action se répète sous différentes formes. Les combats des Centaures et des Lapithes sont figurés d'un côté, ceux des Amazones et des héros de l'autre, sur la frise intérieure du temple d'Apollon à Phigalie, qu'on a découverte dernièrement. D'autres fois l'on y a représenté des Bacchanales ou des pompes solennelles. Dans ces sortes de sujets rien ne prime, tout est également animé. Dans le système de l'architecture antique, le fronton est la place uniquement appropriée à de grandes compositions, qui aient un intérêt concentré, un seul nœud, une seule catastrophe, comme une action dramatique. Une telle composition doit avoir son centre,

où seront placées la figure ou les figures principales ; ce centre doit être entouré des deux moitiés du tableau, mises en équilibre et coordonnées avec une certaine symétrie, quoique libres et variées. Le fronton offre l'une et l'autre de ces conditions, par son élévation au milieu, et par le décroissement des deux parties latérales. Un grand poëte, en même temps grand connaisseur des beaux-arts, me dit un jour : « Tout véritable ouvrage de l'art naît avec son cadre. » Cette observation est vraie dans un sens métaphorique, mais nous pouvons l'appliquer ici dans le sens littéral. Si le fronton semble inventé exprès pour les grandes compositions dramatiques de la sculpture, d'autre part ces compositions n'auraient pu être imaginées, si l'architecture ne leur avait pas fourni une circonscription convenable.

Revenons à la Niobé. Le sujet est évidemment de la nature de ceux que nous venons de décrire. C'est une tragédie. Les enfants sont enveloppés dans une catastrophe commune ; mais quelque pitié qu'ils puissent inspirer, l'intérêt principal se concentre sur la mère. Les maux purement individuels sont bornés comme l'existence terrestre : c'est la lutte de la vie contre la mort ; la vie succombe, et tout finit là. Mais la sympathie a la puissance formidable d'agrandir la sphère du malheur : elle peut resserrer dans le sein d'une seule créature mortelle les peines, les pressentiments funestes d'une multitude d'êtres chéris. Voyez cette mère, naguère fortunée et superbe, maintenant malheureuse par sa fécondité, puisqu'elle est menacée de voir périr d'un seul coup toute cette belle et florissante jeunesse à qui elle a donné la vie. Elle accourt au milieu de ses enfants, appelée par leurs alarmes. Les

divinités vengeresses sont supposées planant dans les airs, et lançant de là leurs traits destructeurs; Niobé et quelques-uns de ses fils ont le regard tourné vers la région d'où partent ces inévitables terreurs. Les fils et les filles s'enfuient des deux côtés vers le milieu: et en suivant leurs mouvements rapides, l'œil est toujours ramené vers la mère, dont la taille majestueuse remplit l'espace le plus élevé sous le faîte de l'édifice. Niobé, consternée, éplorée, pleine d'affliction et d'angoisse, reçoit, avec une tendresse toute d'impulsion, l'enfant qui cherche un refuge dans le sein maternel : elle le serre entre ses genoux, le couvre de sa personne, et s'efforce de le couvrir aussi de son manteau. Elle tourne sa tête vers le côté d'où menace le danger; elle semble implorer les dieux avec un mélange de fierté héroïque, et désespérer en même temps de leur clémence.

L'auteur du dessin aurait pu faire ressortir davantage un argument frappant en faveur de sa supposition : c'est la disproportion qui existe entre les dimensions de la statue de Niobé et celle des autres statues. La fille, placée à la droite de la mère, semble être l'aînée de la famille; trois autres la suivent de près : elles sont toutes dans un âge où l'on ne grandit plus; cependant elles restent bien au-dessous de la taille de leur mère. Mais la disproportion est bien plus sensible à l'égard des fils. En ne donnant à l'aîné que seize ans, développé comme est son corps par les exercices gymnastiques, il devrait dépasser, ou du moins égaler la taille de sa mère, selon l'ordre naturel des choses [1]. Remarquez encore que Niobé est réellement plus

[1] Les mesures des statues, ainsi que les restaurations, sont soigneusement indiquées dans la *Reale galeria di Firenze, illustrata dai*

grande qu'elle ne paraît l'être, parce qu'elle se penche en avant, et qu'elle plie les genoux pour soutenir l'enfant qui se sauve auprès d'elle.

Voilà donc une incorrection manifeste, dira-t-on : il n'est pas permis d'employer dans une même composition des échelles différentes pour les dimensions des figures. On a blâmé, par la même raison, la disproportion entre Laocoon et ses fils, entre les colosses de Monte-Cavallo et leurs chevaux. Soit : ce sont des incorrections, mais des incorrections commises exprès, pour produire de grandes beautés. Les anciens ne se mettaient pas fort en peine d'observer les probabilités rigoureusement calculées. Ils sont corrects dans les parties essentielles de l'art, dans tout le reste ils abondent en licences sublimes.

Les observations de M. Cockerell sur le côté dont doivent être vues les statues de la famille de Niobé, parce que l'autre côté est plus ou moins négligé, sont parfaitement justes. Aussi, la plupart de ces statues sont placées dans la galerie de Florence, de manière à pouvoir être vues du côté que son dessin présente, en se mettant un peu à droite ou à gauche, à l'exception pourtant de la statue n° 1, dont le dos est tourné vers le mur. De cette façon le rocher qui lui sert de support cache la jambe droite et une partie de la cuisse, ce qui ne saurait être admis. Un autre antiquaire avait déjà remarqué que cette statue, placée comme elle l'est dans la galerie, paraît médiocre, mais qu'on n'a qu'à la retourner pour la trouver

*sigg. Zannoni, Montalvi, et Bargigli,* la meilleure description qu'on ait de cette collection magnifique. Les explications des statues et des pierres gravées par M. Zannoni sont écrites avec autant de goût que d'érudition; les gravures, au simple trait, sont élégantes et expriment bien le caractère des originaux.

excellente. D'ailleurs, dans la composition de M. Cockerell, elle forme un contraste fort heureux avec la statue suivante, dont le mouvement est tout-à-fait semblable.

Toutefois cette exécution inégale des deux côtés prouve seulement que toutes les figures étaient faites pour être adossées à un mur; mais quelques-unes fournissent des indices que, d'après l'intention de l'artiste, elles devaient être vues d'en bas. La statue n° 13 n'a qu'une jambe; celle sur laquelle le jeune homme est à genou se perd dans la plinthe. Au niveau de l'œil, ce défaut choque singulièrement, d'en bas il ne pouvait pas être aperçu. Dans la même supposition, la tête renversée du fils expirant se montrera tout entière sous le bras droit, et produira un bel effet; au lieu qu'à hauteur égale elle reste en partie cachée. Pour mieux détacher le contour inférieur, l'artiste a tracé un profond sillon entre le corps et le vêtement sur lequel il pose : précaution négligée de l'autre côté, qui en général n'est qu'ébauché. Le pied droit de la statue n° 6 est mal agencé à la jambe; ce défaut disparaîtra aussi dans un point de vue inférieur.

Examinons maintenant si toutes les statues que M. Cockerell a dessinées, ont effectivement appartenu à la composition originale. La statue n° 6 peut paraître suspecte : elle n'a pas la taille svelte et virginale des autres filles de Niobé; sa pose est parfaitement calme, et la tête, qui seule fait voir de l'expression et une ressemblance de famille, est moderne. Mais l'artiste a pu supposer que la fille aînée ignore encore le danger, et qu'elle n'est qu'étonnée de l'alarme de sa mère, précisement pour former un contraste entre sa tranquillité et la terreur générale. La sœur n° 8 est aussi uniquement occupée de son frère

expirant, et ne semble se douter d'aucun danger pour elle-même. Je n'insisterai donc pas davantage; la draperie du n° 6 est effectivement travaillée dans le même style que celle des autres femmes; du reste cette statue a beaucoup souffert : le sein a perdu ses formes, sans doute par la maladresse d'un restaurateur moderne.

Je n'aime pas beaucoup le pédagogue, n° 10, que Fabroni a pris mal à propos pour le roi Amphion en habit de chasse. Pense-t-on que l'artiste aurait représenté un roi héroïque d'une manière aussi ignoble? La tête barbare qu'on lui a faite est en effet moderne; mais ses vêtements grossiers, ses proportions lourdes, sont antiques. Dans les bas-reliefs qui représentent l'histoire de Niobé, on voit aussi des pédadogues, mais d'un autre caractère : dans l'un de ces bas-reliefs ce n'est pas un esclave rustique, c'est un vieillard vénérable, qui, malgré sa caducité, montre une tendre sollicitude pour ses élèves; il reçoit entre ses bras le fils cadet. Tels sont les pédagogues dans les tragédies. Le nôtre ne fait que s'enfuir; il devrait au moins porter des secours à cet enfant si naïf et si plein de grâce qui court après lui. Je ne saurais approuver non plus la lance que M. Cockerell lui a donnée ; la main droite qui empoigne une épée est moderne; un simple bâton pour se soutenir, serait peut-être plus convenable.

Ce ne sont là que des doutes : mais j'ose affirmer positivement que la statue n° 11 n'est point une fille de Niobé, et qu'elle n'a jamais appartenu à la composition originale. Ses cheveux sont arrangés dans un autre goût; sa tête n'a pas cet air de famille, cette ressemblance entre la mère et les autres filles, que l'artiste a su conserver en la variant selon l'âge :

*Facies non omnibus una,*
*Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.*

Ensuite cette figure n'a pas l'air de s'enfuir; on dirait plutôt qu'elle danse. Dans les mouvements rapides tout le poids du corps porte sur le pied avancé, cela doit avoir lieu à plus forte raison dans les émotions violentes. Vous verrez aussi que les autres frères et sœurs qui fuient, posent fermement le pied avancé dans toute sa longueur, et le pressent avec force contre le sol. Celle-ci au contraire se balance mollement sur la pointe des deux pieds, en même temps qu'elle soulève de sa main gauche avec une gracieuse nonchalance le bord de sa robe. Le bras droit, qui paraît faire un geste de terreur, est tout entier moderne. La draperie aussi ne ressemble en rien à celle de la mère et des autres sœurs. Les plis nombreux de leurs robes sont profondément sillonnés avec le perçoir; tout exprime la véhémence des mouvements; la tunique de la statue en question, au contraire, accuse le nu par des masses unies; les plis du manteau, ondoyants et peu profonds, sont terminés au ciseau. En général, cette figure a une certaine mollesse voluptueuse qui ne s'accorde ni avec le sujet, ni avec la sévérité qui règne dans le reste de la composition. Parmi les antiquaires qui en ont parlé, je ne connais qu'un seul qui soit de mon avis : il l'appelle la muse Érato [1]. Quelque nom qu'on veuille lui donner, elle n'appartient pas à la famille de Niobé.

Autrefois l'on avait agrégé à cette composition plusieurs statues qui aujourd'hui en sont définitivement exclues. Une jeune fille presqu'à genoux et dans l'attitude d'implorer

[1] Voyez *les Propylées*, ouvrage périodique publié par Gœthe. Vol. II, cahier I. p. 84.

grâce, est reconnue pour une Psyché : on a trouvé la trace des ailes qu'elle portait sur les épaules. Winckelmann admettait encore les deux fameux lutteurs, et un cheval dressé sur les jambes de derrière. On avait lu dans Ovide que les fils de Niobé furent frappés au milieu de leurs exercices; on supposait donc deux d'entre eux occupés de la lutte, et le fils expirant tombé du cheval. Mais les lutteurs, sans parler de la différence du style, ne sont pas des frères qui s'exercent; ce sont des lutteurs de profession, dont l'un fait un mal très-réel à l'autre qu'il a terrassé. Le cheval, comme le font voir les longues rênes sur son dos, était destiné à être attelé à un char, et se cabrait entre les mains de son conducteur. Un jeune homme qui se courbe et regarde en arrière sous le bras droit, a été pris par Lanzi pour un septième fils de Niobé, et placé en conséquence dans la même salle. C'est probablement un Discobole mal restauré.

En contestant l'authenticité d'une des statues que M. Cockerell a rangées dans son dessin, nous avons déjà mis en doute que nous possédions la composition originale toute complète, ainsi qu'il l'affirme : car si l'on écarte cette figure étrangère, il restera une lacune. Je crois qu'il nous manque encore quelques autres figures. Le fils aîné nº 3 a probablement appartenu à un groupe. A Rome, dans le musée Pie-Clémentin, se trouve un morceau qui semble être un fragment d'une répétition de la même figure. C'est la jambe gauche, posée et drapée exactement comme ici, avec la moitié du bras et l'épaule d'une femme. Dans la statue de Florence on remarque au-dessus du genou un affaissement défectueux. On suppose donc que, lors de la découverte, un fragment d'une autre statue se trouvant

attaché au même endroit, un restaurateur l'aura enlevé maladroitement, et aura endommagé par là les contours au-dessus du genou. Le bras gauche du fils aîné de Niobé est moderne : il soutenait sans doute de ce bras la sœur blessée et tombée défaillante à ses pieds au moment de sa fuite. Ce groupe devait être beau et pathétique : il formait en même temps symétrie et contraste avec la sœur qui regarde son frère étendu par terre. D'ailleurs de cette maniere la catastrophe était plus parfaitement annoncée : nous avons un fils mourant, un autre blessé, c'est celui qui est à genoux ; à présent il n'y a point de fille de Niobé qui soit frappée des flèches de Diane. Mais dans cette supposition il ne manquerait pas moins de trois statues à notre collection : la jeune fille tombée aux pieds du frère aîné ; une autre pour remplacer celle que nous excluons ; enfin un fils pour compléter le nombre de sept, égal à celui des filles. Alors il y aurait sept statues de chaque côté de la mère, qu'on pourrait également placer, en les rapprochant davantage, ou en supposant le fronton un peu plus grand.

M. Cockerell pense que l'artiste n'aura pas dépassé le nombre de douze enfants, parce que c'est celui que désigne Homère. Cet argument n'est pas d'une grande force ; Homère parle avec peu de détails de la fable de Niobé ; elle avait été ensuite bien autrement célébrée par les tragédies d'Eschyle et de Sophocle. Les poëtes ont varié sur le nombre des enfants, de douze jusqu'à vingt. Plusieurs bas-reliefs donnent à Niobé quatorze enfants. L'artiste pouvait choisir la tradition qui était le plus à sa convenance ; et si les poëtes avaient le droit de modifier la mythologie, pourquoi les sculpteurs ne l'auraient-ils pas

eu de même? Chacun des beaux-arts jouissait chez les Grecs d'une parfaite indépendance, aucun ne prescrivait de règles à l'autre. C'est ce qu'on a trop souvent oublié, en essayant d'expliquer les monuments antiques par les poëtes. On a cru que dans le groupe de Laocoon les sculpteurs ont eu en vue Virgile; cependant il n'y a rien de plus dissemblable que la description de ce poëte et le fameux groupe. La plupart des erreurs de Fabroni à l'égard de la composition de Niobé sont provenues de ce qu'il a pris Ovide pour guide dans son explication. Les artistes grecs, surtout dans le temps de l'indépendance de leur patrie, jouissaient d'une éducation libérale : ils entendaient réciter Homère, ils voyaient jouer la tragédie, ils connaissaient à fond leur mythologie nationale. Mais je pense que les artistes grecs qui travaillaient à Rome sous les empereurs, auront rarement acquis assez de connaissance de la littérature romaine pour lire les poëtes latins.

La composition que nous possédons est-elle l'original même cité par Pline? ou en est-elle seulement une copie? ou est-elle encore tout autre chose, et n'a-t-elle rien de commun avec l'ouvrage dont Pline parle? Chacune de ces opinions a trouvé ses défenseurs: M. Cockerell se déclare pour la première.

Je crains que M. Cockerell ne se soit exprimé imprudemment, en disant que Pline ignorait les termes techniques des beaux-arts. C'est nous au contraire qui avons une connaissance fort imparfaite de ces termes dans les langues anciennes; et l'obscurité de Pline provient, ce me semble, de ce qu'il les emploie avec précision, mais avec un laconisme extrême.

Je pense que les paroles de Pline : *in templo Apollinis Sosiani,* peuvent s'entendre du fronton. Mais quand même on ne voudrait pas les expliquer ainsi, cela ne prouverait rien contre l'hypothèse de M. Cockerell, puisque les Romains ont pu changer l'ordonnance primitive. Au reste, on ne saurait guère imaginer qu'un si grand nombre de statues ait pu trouver place dans l'intérieur du Temple d'Apollon Sosianus ; si elles n'étaient pas dans le fronton, il faudrait donc les supposer placées sous le péristyle ou sous un portique qui entourait la cour du temple. Les Danaïdes étaient rangées ainsi dans les entre-colonnements du portique autour du temple d'Apollon Palatin (Propert. II. El. XXXI, 3, 4). Mais, dans ce dernier cas, l'expression de Pline *in templo* serait encore moins exacte que s'il avait voulu indiquer le fronton.

Winckelmann penchait à croire que les statues de la famille de Niobé actuellement existantes sont l'original même de la main de Scopas qu'on admirait dans l'ancienne Rome ; Fabroni a plus expressément soutenu cette thèse. Mengs, d'après une idée vague et peut-être fausse de la perfection des arts en Grèce, ne les laissait passer que pour des copies de meilleurs originaux. Il faut s'étonner qu'aucun d'eux n'ait examiné le marbre dont ces statues sont faites : c'est cependant la voie la plus directe pour trancher la question. Deux pièces seulement sont de marbre de Paros, le fils aîné, et la fille à qui nous avons disputé sa place. Pour le groupe de Niobé même et les autres statues, M. Cockerell soutient qu'elles sont de marbre pentélique ; et puisqu'il a visité cette carrière, qu'il a vu en Grèce une foule d'ouvrages d'architecture et de sculpture qui en sont tirés, son opinion est de quelque poids.

Cependant un sculpteur fort expérimenté dans les marbres de Carrare, en examinant avec moi le groupe de Niobé, fut frappé de la ressemblance du marbre avec celui de Carrare. A l'exception du marbre de Paros qu'on reconnaît au premier abord, on ne peut pas toujours définir avec certitude l'espèce du marbre, en le voyant poli et travaillé : il faut le voir dans la brisure. Il faudrait détacher un petit morceau de la plinthe, et le faire analyser par des experts.

Les carrières de Luna n'ayant été découvertes que peu de temps avant Auguste, quand un ouvrage ancien est de marbre de Carrare, il est clair qu'il a été fait sous les empereurs romains. Mais il n'est pas aussi évident que les statues antiques de marbre grec, qu'on trouve en Italie, aient été faites en Grèce et à une époque antérieure. Tous les marbres devaient arriver à Rome de loin et par mer; on pouvait donc en faire venir de la Grèce, tout aussi bien qu'on y transportait des colonnes de l'Afrique et de l'Égypte.

Il existe des répétitions de plusieurs de ces treize figures de la famille de Niobé qu'on a trouvées ensemble, et ces différents exemplaires ne leur sont pas inférieurs au point qu'on puisse dire : voilà l'original et voilà la copie. A Florence même deux des fils se trouvent doubles; le fils expirant se voit à Dresde; le fragment du fils aîné, dans le musée Pie-Clémentin, est aussi une répétition. Winckelmann cite une tête de Niobé, moulée en plâtre d'après un marbre perdu, d'un dessin plus arrondi, du reste ressemblant à la nôtre. Tout cela porte à croire que ces morceaux, aussi bien que la collection complète, sont des copies de cet illustre original dont parle Pline. C'est la seule grande

composition en sculpture de la fable de Niobé dans l'ancienne Rome, dont nous ayons connaissance ; la collection de Florence fut trouvée à Rome même, et toutes les pièces relatives à la fable de Niobé qu'on a découvertes séparément, se rapportent à la même composition.

Quand même le monument que nous voyons ne serait qu'une copie de cet original qu'on attribuait à Scopas ou à Praxitèle, il n'en resterait pas moins infiniment précieux. La Grèce a produit encore d'excellents artistes originaux sous les empereurs romains, depuis Auguste jusqu'à Marc-Aurèle ; à plus forte raison elle aura fourni de bons copistes. Dans les statues de Niobé et de sa famille, en tant qu'elles n'ont pas été endommagées, le marbre est traité avec la plus grande franchise; il n'y a rien de timide ni d'indécis, les mouvements sont vigoureux, les figures principales sont de la plus noble beauté. Le copiste avait donc saisi à merveille l'esprit de son modèle ; et si ce que nous voyons est une copie, c'est une copie excellente d'un original sublime. Si l'imagination de Mengs pouvait aller au-delà en fait de belles têtes de femmes, je l'en félicite : il ne l'a pas prouvé au moins par ses ouvrages.

On sera encore moins porté à dédaigner les bonnes copies, pour peu qu'on se fasse une idée précise de ce que c'est qu'un original. Faut-il, pour qu'un ouvrage mérite ce nom, qu'il ait été travaillé tout entier des mains de son auteur? Non, assurément. En sculpture, il y a beaucoup de travaux préparatoires que les sculpteurs anciens faisaient faire sans doute par des ouvriers, comme le pratiquent les sculpteurs de nos jours. En outre, les célèbres sculpteurs de la Grèce formaient de nombreux élèves qui travaillaient dans leurs ateliers. Il est à croire que les

maîtres auront terminé avec un soin extrême quelques ouvrages favoris, sur lesquels ils fondaient principalement leurs titres à la gloire. Mais quand il s'agissait d'une vaste composition, destinée à la décoration d'un édifice, et qui par conséquent devait être vue à distance, il est à présumer que les maîtres faisaient les dessins et les modèles, et qu'ensuite ils confiaient l'exécution en grande partie à leurs écoliers. La fécondité que les anciens attribuent à ces grands artistes ne serait pas concevable autrement. Plusieurs peintres du seizième siècle ont suivi un système semblable. Nombre de tableaux passent avec raison pour des originaux de Raphaël, quoiqu'ils aient été peints, d'après ses cartons et sous ses yeux, par Périn del Vaga, Francesco Penni et Jules Romain, et que lui-même n'y ait retouché que quelques parties principales.

Les nouveaux commentateurs de Winckelmann [1] reconnaissent le groupe de Niobé, et la plupart des autres statues, pour des originaux, mais ils ne veulent les attribuer ni à Scopas ni à Praxitèle, qui furent contemporains. Selon eux, la sévère simplicité qui règne dans cet ouvrage, porte l'empreinte d'un temps plus ancien. Ils se fondent principalement sur les statues que l'on considère, avec quelque probabilité, comme des imitations de ces deux maîtres : l'Apollon Sauroctone, le jeune Faune qui s'appuie, la Vénus de Médicis, de Praxitèle ; la Néréide de Florence, la Bacchante en bas-relief de la villa Borghèse, de Scopas. J'observerai ici qu'une imitation diffère essentiellement d'une copie. Dans les copies on s'efforçait sans doute de rester fidèle au style de l'original ; dans les imitations,

[1] M. M. Meyer & Schulze, œuvres de Winckelmann, éd. de Dresde. Vol. VI, note 297.

l'artiste se prévalait de la conception heureuse d'un grand maître; mais l'exécution pouvait être modifiée par son propre talent et le goût de ses contemporains. Gardons-nous de nous figurer la grâce de Praxitèle trop mignonne. Depuis que les arts ont commencé à fleurir en Grèce jusqu'au temps d'Alexandre-le-Grand, il y a eu une progression constante de l'austérité du style simple et sublime vers l'élégance, la grâce, les proportions sveltes et le dessin moelleux. Cependant, d'après tout ce que nous savons, les ouvrages de cette époque ont généralement porté un grand caractère. En conséquence, je ne vois aucune difficulté pour admettre que l'original de notre Niobé était postérieur à Phidias, et antérieur à Lysippe, ce qui est précisément l'époque de Scopas et de Praxitèle.

L'abbé Zannoni remarque judicieusement que, puisque les anciens doutaient déjà à qui de ces deux fameux artistes il fallait attribuer la Niobé, nous n'avons guère de moyens de décider la question. Il paraît que Praxitèle se plaisait dans l'imitation de la jeunesse et de la beauté calme; on cite, au contraire, plusieurs ouvrages de Scopas d'une expression vive et passionnée. Néanmoins une épigramme de l'anthologie attribue expressément une Niobé à Praxitèle. Ce qui pourrait jeter un petit poids dans la balance en faveur de Scopas, si l'on admet la supposition de M. Cockerell, c'est que Scopas était en même temps architecte et sculpteur : il pouvait donc avoir l'occasion d'orner, par une vaste composition, un temple construit par lui-même. Nous savons qu'il a représenté la chasse du sanglier calydonien, et le combat d'Achille et de Télèphe, dans les frontons du temple de Minerve à Tégée.

Si jamais la Grece est délivrée des barbares qui l'oppriment, si jamais cette belle contrée est rendue à la civilisation européenne, l'histoire des arts en recevra aussi un nouveau jour. Les fouilles heureuses, entreprises par cette société de voyageurs dont M. Cockerell faisait partie, prouvent que l'on peut espérer encore beaucoup de découvertes importantes. Il est à désirer que M. Cockerell veuille bientôt publier ses dessins et ses observations sur les monuments de la Grèce.

# LETTRE

## AUX ÉDITEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE ITALIENNE, A MILAN,

## SUR LES CHEVAUX DE BRONZE

### DE LA BASILIQUE DE SAINT-MARC, A VENISE.

Messieurs,

Vous avez annoncé, dans l'avant-propos de la *Bibliothèque italienne*, l'intention vraiment libérale d'insérer dans ce journal les objections qui vous seraient présentées contre les opinions énoncées par les auteurs des différents articles. Je prends donc la liberté de vous communiquer quelques observations concernant l'écrit de M. le comte Cicognara sur les fameux chevaux de bronze de la basilique de Saint-Marc, dont Venise se voit de nouveau embellie par les soins paternels de l'empereur d'Autriche. M. de Cicognara est d'avis que ces chevaux n'aient point été transportés de la Grèce à Rome, mais exécutés dans cette capitale même du temps de Néron. Cette opinion n'est pas neuve, elle a été développée par le commentateur des statues de Saint-Marc, Zanetti, quoique d'une manière moins positive. Il se peut qu'elle soit fondée, mais

M. de Cicognara l'appuie sur des arguments qui ne sauraient être admis, et que cependant l'auteur de l'extrait, dans le premier cahier de la *Bibliothèque italienne,* a laissé passer comme valables.

Les Grecs n'érigeaient point d'arcs de triomphe, dit M. de Cicognara, donc ils n'avaient point d'emploi pour des quadriges de bronze, tandis que les Romains surmontaient d'ordinaire les arcs de triomphe, si fréquents chez eux, de chars attelés de quatre chevaux de front, comme l'attestent les médailles.

Soit : les Grecs, tant que dura leur indépendance, n'érigèrent point d'arcs de triomphe à la gloire des vainqueurs, puisque l'usage du triomphe leur était étranger. Cependant ils bâtissaient sans doute de beaux portails aux places publiques et aux enceintes sacrées. Mais laissons de côté les arcs de triomphe ; ne dirait-on pas, d'après le raisonnement de M. de Cicognara, que les quadriges eussent été affectés exclusivement à ce genre d'édifices ? Il y avait des emplacements convenables pour ce magnifique ornement sur les temples et autres monuments publics. D'ailleurs un quadrige n'était pas nécessairement l'accessoire d'un édifice : il pouvait être placé tout simplement sur un piédestal comme une statue équestre ; et je prouverai qu'on voyait en Grèce beaucoup de quadriges ainsi isolés.

Dans les temples grecs d'une certaine grandeur, on ménageait souvent un plan horizontal derrière le sommet du fronton, pour y placer une statue. Une Victoire dorée brillait sur le faîte du temple de Jupiter à Olympie. En ce moment je ne me rappelle point d'exemple grec d'un quadrige placé de cette manière. Néanmoins l'existence de cet usage dans l'antiquité ne saurait être contestée

Déjà Tarquin l'Ancien fit surmonter le temple de Jupiter Capitolin d'un quadrige en terre cuite. Tarquin, selon Tite-Live, était Grec d'origine, et sans entrer ici dans la question de savoir si son père, le Corinthien Damaratus, a été le premier à introduire les arts du dessin en Étrurie, il faut admettre, je pense, que les Étrusques ont eu des communications actives avec la Sicile et la Grande-Grèce, et que leurs artistes, employés par Tarquin, auront imité les Grecs dans cet ornement comme dans beaucoup d'autres choses [1].

Le célèbre quadrige conduit par le Soleil, que Lysippe avait fait pour les Rhodiens, couronnait probablement la cime du temple de cette divinité. On ne saurait le supposer placé dans l'intérieur; et quel emplacement plus digne de ce char lumineux que celui où il semblait, pour ainsi dire, planer dans les airs?

[1] Des recherches plus approfondies m'ont convaincu que toute cette histoire est apocryphe, et qu'elle doit son origine à la vanité de quelque auteur grec. (Voir les *Annales littéraires de Heidelberg*, 1816, n° 48.) Tarquin, qui portait le nom de sa ville natale, fut élu roi de Rome, l'an 617 avant J. C., étant déjà d'un âge mûr. Cela fait remonter l'arrivée de Damaratus en Étrurie vers le milieu du septième siècle avant notre ère. Or à cette époque les beaux-arts étaient à peine ébauchés en Grèce; et l'on peut raisonnablement douter laquelle des deux nations, étrusque ou grecque, était le plus en mesure de devenir l'institutrice de l'autre. Selon Pline, Damaratus aurait amené avec lui deux artistes habiles dans la plastique, qu'il nomme Euchir et Eugrammus, c'est-à-dire Bonnemain et Bondessein. On voit d'abord que ce sont des noms inventés à plaisir. Je ne nie point que les Étrusques n'aient adopté plusieurs usages grecs. Entre autres l'introduction de la mythologie héroïque des Grecs, prouvée aussi bien par des ouvrages de l'art que par des témoignages positifs, est un fait des plus curieux. Mais dans les beaux-arts les Étrusques ont maintenu longtemps un caractère original. Horace cite, parmi les objets de luxe très-recherchés par les riches, les figurines étrusques (*Tyrrhena sigilla*), quoique Rome abondât alors en chefs-d'œuvre grecs. Si ces figurines ressemblaient au Mars du musée de Florence (Micali, T. XXI), je ne m'en étonne point.

Le tombeau de Mausole se terminait par une pyramide qui, se rétrécissant de gradin en gradin, laissait en haut un espace carré, où se trouvait un quadrige de marbre, ouvrage de Pythis. Le massif de cette pyramide pouvait facilement porter le poids énorme de quatre chevaux de pierre, peut-être de grandeur colossale; mais sur les temples on aura préféré les chars de bronze à cause de leur légèreté.

L'art de jeter des chevaux en bronze fut cultivé en Grèce de très-bonne heure. Je puis citer deux chars de cette matière antérieurs au siècle de Périclès, c'est-à-dire à cette époque décisive où les artistes grecs commencèrent à rivaliser entre eux de grandeur dans leurs conceptions, et les peuples de la Grèce de magnificence dans leurs projets d'embellissements sacrés et profanes.

Hérodote parle d'un quadrige de bronze, attelé de quatre juments, qui était placé à Athènes près de l'entrée des Propylées à gauche. Les Athéniens y avaient consacré la dîme de la rançon des prisonniers faits dans une guerre contre les Béotiens et les Chalcidéens. Cette guerre eut lieu dans la 68ème Olympiade, ce qui nous donne à peu près la date de l'ouvrage.

Le char de Cléosthène, vainqueur aux jeux olympiques dans la 66ème Olympiade, devait être du même temps, ou même un peu plus ancien. On y avait observé l'antique usage de mettre des inscriptions sur les statues mêmes : les noms des chevaux étaient gravés sur leurs flancs. Pausanias n'indique pas la matière dont ce quadrige était formé, mais puisqu'il était l'ouvrage d'Agéladas, maître de Myron et de Polyclète, il aura été sans doute de bronze.

Veut-on des exemples de quadriges qui n'appartenaient à aucun édifice, et qu'on avait posés sur un simple piédestal? A en juger d'après les expressions d'Hérodote et de Pausanias, le char ci-dessus mentionné, placé à l'entrée des Propylées, était de ce nombre. Évidemment tous les chars des vainqueurs aux jeux olympiques et pythiques, ou d'autres personnes mémorables, placés dans l'Altis, c'est-à-dire le bois sacré de Jupiter à Olympie, et dans l'enceinte sacrée à Delphes, doivent être rangés dans cette classe. Dans la description de Pausanias je n'en compte pas moins de sept à Olympie, dont quatre de bronze, et deux à Delphes. Cependant Pausanias passe sous silence beaucoup d'objets, et ne parle que des ouvrages d'artistes renommés, ou de monuments qui lui donnaient lieu d'éclaircir quelque circonstance historique.

Ces faits prouvent déjà que les quadriges de bronze n'étaient rien moins que rares en Grèce. Mais en parcourant les notices que nous fournit Pline, en voit encore bien autre chose. Il ne cite pas moins de sept *statuaires* ou artistes qui travaillaient en bronze, tous célèbres pour la beauté de leurs biges et de leurs quadriges : à la tête de tous Calamis, contemporain de Phidias, ensuite Aristide, l'élève de Polyclète, Euphranor, Ménogène, Lysippe, son fils Euthycrate, et Pyromaque. Tous ces artistes ont fleuri dans la grande époque de l'art, c'est-à-dire depuis la 80ème jusqu'à la 120ème Olympiade. Pline désigne en particulier quelques-uns de leurs ouvrages dans ce genre par les statues qui étaient placées sur les chars ; mais la plupart du temps il en parle au pluriel : ils ont fait des biges et des quadriges. Il résulte de tout ceci que le nombre des ouvrages de cette espèce était extrêmement considé-

rable en Grèce, en Sicile, dans toutes les contrées peuplées par des colonies grecques, et gouvernées ensuite par les successeurs d'Alexandre. Après la conquête, ces pays furent dépouillés par les Romains à plusieurs reprises; après Auguste, Néron enleva encore beaucoup de statues à la Grèce. Il est donc infiniment vraisemblable que parmi ces trophées on aura transporté à Rome aussi des quadriges de bronze.

Je passe à l'examen d'un autre argument. On remarque de fortes traces de dorure sur les chevaux de Venise, et les Grecs, dit M. de Cicognara, ne doraient pas leurs statues de bronze.

Quand même on voudrait admettre le fait, cet argument n'en serait pas plus concluant. Les Romains, par leur goût habituel pour la magnificence, ont pu faire dorer ces chevaux, après les avoir transportés dans leur capitale, quoiqu'ils ne l'eussent pas été dans leur emplacement primitif en Grèce.

M. de Cicognara semble blâmer la dorure comme une faute de goût. La sculpture, il est vrai, considérée dans son essence, ne doit pas fasciner les yeux par la variété des couleurs et l'éclat des matières précieuses. Elle doit se borner à l'imitation des belles formes, et pour les faire ressortir davantage, elle doit se servir de matières d'une teinte unie, et dont les reflets, en éblouissant, n'empêchent pas de bien discerner les contours. Mais l'art, même en Grèce, ne fut pas toujours pratiqué conformément à la théorie. Nous savons maintenant, par les fragments découverts à Égine, que les Grecs ont d'abord commencé par peindre les vêtements, les armures, les yeux, et peut-être les lèvres de leurs statues, au moins dans cette an-

cienne école de l'art, désignée par le terme de *style éginéen.* Ensuite le grand Phidias se plut à composer des figures colossales, dont la chair était d'ivoire, la chevelure et la draperie d'or massif; dans les yeux l'artiste imita même la couleur de l'iris et de la prunelle par des pierres précieuses. Ce n'est que vers le temps de Praxitèle que la sculpture, dédaignant les ornements étrangers, osa se présenter dans la lice, nue et parée de sa seule beauté, pour lutter contre la nature. Mais il y eut toujours des exceptions à cette règle. L'assertion que les Grecs n'ont jamais doré leurs statues est si peu fondée, qu'on peut alléguer plusieurs exemples du contraire. Je viens de citer la Victoire de bronze doré sur le temple de Jupiter Olympien. Je suis porté à croire que la simple dorure des bronzes était tellement commune en Grèce, que les auteurs qui en parlent ne se donnent pas seulement la peine de les désigner autrement que comme des statues d'airain, parce qu'une pareille dorure ne rendait guère l'objet plus précieux. Il me semble que le terme ἐπίχρυσος, dont Pausanias se sert plusieurs fois, ne veut pas dire *doré*, comme nous l'entendons, mais *couvert de plaques minces d'or battu* [1]. Cela est évident par un passage de Pausanias, où il parle d'une statue de Minerve de bronze doré, que les Athéniens avaient offerte en don à l'Apollon de Delphes, placée sur un palmier également de bronze. Pausanias vit la surface d'or endommagée en plusieurs endroits. On débitait à Delphes un récit miraculeux d'une nuée de corbeaux, qui étaient venus fondre sur cette sta-

[1] C'est incontestablement dans ce sens qu'Hérodote emploie les termes ἐπίχρυσος et ἐπάργυρος, lib. IX. c. 80.

tue, et l'avaient déchirée à coups de bec, comme pour annoncer un événement funeste. Mais Pausanias suppose que des voleurs auraient fait ce dégât. Or une simple dorure amalgamée par un procédé chimique avec la surface du bronze, ne pouvait être un appât suffisant pour engager des voleurs à une entreprise aussi périlleuse, surtout à Delphes, où il y avait tant de choses plus précieuses à voler : c'étaient donc des plaques d'or qui tentèrent leur avarice et qu'ils s'efforcèrent d'arracher. D'apres cela, je crois que la Victoire sur le temple de Jupiter à Olympie, et la statue de Phryné dans l'enceinte sacrée de Delphes, étaient également couvertes d'or, et non pas simplement dorées. Phryné, en offrant son portrait en don, voulut sans doute en même temps étaler sa beauté, les richesses acquises par ses charmes, et le talent de son amant; et Praxitèle dut en cette occasion complaire à sa maîtresse, soit par le choix de la matière (car cet artiste ne travaillait que rarement en bronze, et moins heureusement qu'en marbre), soit par une parure étrangère à son art.

Néron fut blâmé pour avoir fait couvrir d'or une statue d'Alexandre adolescent de la main de Lysippe. On trouva que le charme de l'art était détruit par la magnificence : on enleva l'or, et Pline vit les cicatrices et les égratignures que cette opération avait laissées dans le bronze. Il n'aurait pas pu s'exprimer ainsi, ce me semble, sur une simple dorure, qui n'altère en rien les contours. Mais, quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins prouvé, par les exemples cités, que les Grecs doraient quelquefois les statues de bronze, et même dans les plus beaux temps de l'art, puisque le portrait de Phryné était de Praxitèle, et que la

statue de Minerve sur le palmier existait lors de l'expédition des Athéniens en Sicile.

Je ne vois pas ce qu'on pourrait objecter sous le rapport du goût à la dorure des bronzes, si ce n'est l'éclat métallique: car du reste la teinte de l'or est belle et unie, et de plus elle a l'avantage d'être inaltérable. Or le cuivre encore neuf est pareillement luisant, et d'une couleur rougeâtre beaucoup moins agréable. Cette teinte douce et foncée, cette belle patine, qui plaît dans les bronzes antiques et dans les bronzes modernes déjà vieillis, l'airain ne la prend que peu à peu par le contact de l'air, et quelquefois il la prend inégalement. Pline dit qu'anciennement les statuaires grecs mêlaient souvent de l'argent et même de l'or avec le cuivre employé à fondre des statues. Ils le faisaient probablement pour rendre le métal plus fusible en lui conservant sa ductilité, peut-être aussi pour le garantir du vert de gris, et pour obtenir une plus belle teinte. Après une telle profusion de matières précieuses dans la composition du métal, on se sera sans doute épargné la dorure. Mais on pouvait avoir un motif particulier de l'employer pour les quadriges, puisqu'ils étaient souvent destinés à être vus à distance [1]. Je conviens qu'on ne saurait guère regarder fixement, sans être ébloui, un quadrige doré sur le faîte d'un édifice sous un soleil ardent en plein midi. Je l'ai mille fois éprouvé en observant les chevaux de Venise à Paris sur l'arc de triomphe des Tuileries, où ils étaient exposés aux reflets croisés d'un grand char et de deux Victoires dorées. Mais cet inconvénient

[1] Je ne serais pas étonné que l'épithète χρυσάρματος, que Pindare donne si souvent aux divinités, eût été suggérée à l'imagination du poëte par la vue de ces chars réellement dorés.

est racheté par l'effet magique que produit la dorure aux heures du lever et du coucher du soleil.

M. de Cicognara tire une autre induction des imperfections de la fonte, qu'il a remarquées sur les corps de ces chevaux, pour les attribuer au règne de Néron. Selon Pline, l'art de jeter en bronze était totalement perdu à l'époque où il écrivait; ainsi cet art devait être sur son déclin dès la génération précédente. Observons cependant que l'art de jeter en bronze peut être facilement perdu faute de pratique, et facilement recouvré par l'exercice. Car l'habileté dans ce métier ne tient en rien au génie des beaux-arts, mais à une suite de procédés mécaniques qu'enseigne l'expérience. On a recommencé à jeter très-bien en bronze après le temps de Pline, comme le prouve la statue équestre de Marc-Aurèle. Je ne crois pas qu'on puisse fondre aucun ouvrage de bronze d'une grandeur considérable si parfaitement, qu'en sortant du moule il n'ait pas besoin d'être retouché çà et là. On n'a qu'à voir ce que dit a ce sujet Benvenuto Cellini, qui était pourtant un artiste expérimenté. Les chevaux en question sont de cuivre presque pur, qui entre moins facilement en fusion que lorsqu'il est mêlé d'étain ou de zinc. Quelques creux restés dans le corps après le jet ne doivent donc pas surprendre. M. de Cicognara dit lui-même que le jet des têtes et des jambes est parfait; ainsi cet ouvrage peut être considéré comme excellent aussi sous le rapport de la fonte.

Enfin M. de Cicognara appuie sa thèse sur le caractère des chevaux de Venise, lequel, selon lui, ne ressemble pas au caractère des chevaux véritablement grecs : ils sont charnus et ont les formes arrondies, tandis que les der-

niers étaient secs et sveltes et avaient la croupe assez anguleuse, comme on le voit par les bas-reliefs du Parthénon. Mais ces bas-reliefs sont du temps de Phidias : on pourrait douter si leurs formes ne tenaient pas autant aux principes sévères de l'art à cette époque qu'à la nature des chevaux qu'on imitait. Par l'examen de ces mêmes médailles de Syracuse, que M. de Cicognara allègue en sa faveur, ce doute s'est transformé pour moi en certitude. A mesure que ces médailles portent les marques d'une plus haute antiquité, la maigreur des formes est plus exagérée; dans toutes celles qui n'ont pas encore l'oméga dans la légende *Συρακοσιων*, l'on peut compter sur des chevaux décharnés. J'ai vu une médaille de cette espèce, dont la tête de Proserpine tient encore de la roideur égyptienne : les deux chevaux du char avec leurs jambes longues et effilées ressemblent absolument à des mules affamées. En revanche les médailles syracusaines, dont le type annonce la perfection de l'art, nous montrent aussi des chevaux pleins de feu et en même temps mieux nourris. La collection de la Galerie de Florence possède un superbe exemplaire d'un grand médaillon de Syracuse, décrit par Eckhel (*Doctrina numor. veter.*, P. I, V. 1, p. 242, in fin., et 243), d'un admirable type, dont le relief fort saillant permet d'apercevoir parfaitement l'embonpoint des chevaux du quadrige. L'épaisseur et le port du cou, le volume du corps, la croupe arrondie, tout enfin est dans le genre de ceux de Venise, excepté que la médaille nous montre les chevaux lancés au galop. On voit donc clairement que la maigreur ne doit pas être attribuée à la nature imitée, mais au style de l'art qui, avant d'arriver a un dessin moelleux, caractérisait avec effort, et détaillait

péniblement les ressorts du mouvement dans les corps organisés. En rapportant le médaillon que je viens de décrire aux derniers temps de l'indépendance de Syracuse, comme je pense qu'on doit le faire, il appartiendra toujours au siècle qui a suivi celui d'Alexandre-le-Grand : ainsi l'on ne saurait le récuser sous le rapport de l'originalité et de la pureté du style.

Les chevaux de la frise du Parthénon sont en effet secs, musculeux et d'une chair compacte : mais étant d'un relief très-peu saillant, nous ne pouvons pas juger de leur épaisseur comme s'ils étaient de ronde bosse. Xénophon, dans son livre sur l'équitation, veut qu'un bon cheval ait le poitrail large, les épaules épaisses, les hanches larges et charnues, et que les jambes ne soient pas trop rapprochées. Il est vrai que les préceptes de Xénophon tendent à former des chevaux de guerre, et non pas des chevaux de course. Mais aussi dans les chevaux grecs destinés à la course de chars, l'on ne doit pas se figurer la maigreur efflanquée, la taille élancée et étroite des chevaux de course anglais. Un attelage de quatre chevaux de front, et la forme du stade qui exigeait des tours fréquents, devaient nécessairement rallentir la course, de sorte qu'on pouvait y employer des chevaux bien nourris et de proportions un peu fortes, comme en Hollande on fait courir au trot les chevaux frisons. Les artistes, en faisant des quadriges en l'honneur des vainqueurs aux jeux olympiques, auront sans doute pris pour modèles les coursiers victorieux. Or on voyait concourir à Olympie et dans les autres jeux de la Grèce, des chevaux venus de la Sicile, de Cyrène en Afrique, des îles, enfin d'Épire et de Macé-

doine; par conséquent les artistes étaient appelés à imiter des chevaux de races bien différentes.

Pour les chevaux de Venise, je ne pense pas même qu'il faille les considérer comme des chevaux de course. Ce sont des étalons, et c'étaient d'ordinaire des juments qu'on dressait à la course de chars. Sophocle, dans sa fameuse description des jeux pythiques, parle toujours des coursiers au féminin; Pindare de même, le peu de fois qu'il indique le sexe des chevaux. Hérodote aussi cite deux attelages de quatre juments qui avaient remporté trois prix successifs aux jeux olympiques. Je n'oserais pourtant pas faire de cela une règle générale : les noms des chevaux du char de Cléosthène sont masculins. Ce qui est plus important à remarquer, c'est que les chevaux de Venise marchent au pas et d'une allure fort calme. On voit sur les vases, les médailles et les pierres gravées, une foule de quadriges dont les chevaux se dressent sur les pieds de derrière, comme pour s'élancer au galop. Les Grecs aimaient à faire caracoler les chevaux; on les dressait exprès à cela; ce n'est que dans cette attitude, dit Xénophon, qu'un cheval déploie toute sa beauté. En conséquence je présume que les chevaux de course étaient d'ordinaire figurés bondissant et partant au galop. Le bronze s'y prêtait d'autant plus facilement que le devant du corps n'avait pas besoin d'un support aussi lourd que dans le marbre.

D'après tout cela il paraît que les chevaux de Venise ne doivent pas être pris pour des chevaux de course, mais plutôt pour des chevaux de parade, tels qu'on les employait dans les entrées solennelles et les pompes sa-

crées. Sous ce point de vue on ne saurait assurément blâmer leurs proportions comme trop lourdes.

L'auteur de l'extrait inséré dans la *Bibliothèque italienne* traite d'ineptie la supposition de quelques antiquaires français qui ont pensé que les chevaux de Venise pourraient bien être de Lysippe. J'ignore par qui cette thèse a été soutenue, mais je suis fort éloigné d'y voir rien d'absurde. Ce serait une autre affaire, si l'on voulait attribuer cet ouvrage à Calamis : il n'est pas travaillé dans un goût assez austère pour cela.

*Exactis Calamis se mihi jactat equis.*

Le style de Lysippe, au contraire, était animé, facile, élégant; ce beau génie brillait par la vérité de son imitation. Pour affirmer positivement que ces chevaux ne peuvent pas être de la main de Lysippe, ou sortis de son école, il faudrait posséder quelque ouvrage avéré de ce maître, et être à même de le comparer avec celui dont il s'agit. Mais nous ne pouvons nous former une idée des œuvres de Lysippe que par des données générales. Celles-ci au moins ne sont pas contraires à la supposition contestée, et les circonstances historiques lui sont extrêmement favorables. Tout le monde sait que les Vénitiens ont trouvé ces chevaux à Constantinople dans l'hippodrome, lors de la prise de cette ville en 1204. Une ancienne tradition, car il n'existe point de témoignage positif, porte que Constantin les y avait fait transporter de Rome. Du temps de cet empereur on ne savait plus rien faire de bon, on avait perdu le tact des beaux-arts, mais l'admiration des siècles passés pouvait encore diriger le choix parmi les ouvrages existants. Pense-t-on qu'un empereur absolu, et qui n'était en rien gêné ni par les droits des villes, ni par le respect

pour les propriétés sacrées des divinités païennes, n'aura pas pris ce qu'il y avait de meilleur en ce genre, pour embellir une des plus magnifiques places de sa nouvelle capitale? On sait que même la statue de Jupiter Olympien a été transportée à Constantinople. Un quadrige ordinaire, et qui n'eût pas été l'ouvrage d'un maître renommé, n'aurait pas valu la peine d'être apporté de si loin. Rome n'avait encore subi les ravages d'aucune invasion; les conquérants républicains et ensuite les empereurs avaient à l'envi enrichi cette ville aux dépens de la Grèce. Les incendies peuvent avoir consumé quelque chose; mais il paraît que c'est précisément après le grand incendie que Néron envoya son commissaire Craton en Grèce pour enlever de nouveau les plus beaux ouvrages de l'art. Pline se plaint que dans son temps la foule des chefs-d'œuvre accumulés à Rome nuisait à leur juste appréciation. Ceux de Lysippe étaient particulièrement exposés à être transportés en Italie, parce qu'il avait beaucoup travaillé pour Alexandre-le-Grand; or la Macédoine, ayant été conquise par la force des armes, fut traitée avec moins de ménagement que beaucoup de villes de la Grèce, subjuguées graduellement sous le prétexte de l'alliance et de la protection. Aussi Quintus Metellus, surnommé le Macédonien, apporta-t-il à Rome les vingt-cinq statues équestres de Lysippe, érigées à la mémoire des cavaliers qui avaient péri au passage du Granique, tandis que Gaius Cassius, en dépouillant l'île de Rhodes, n'osa pas enlever aux Rhodiens le char du Soleil du même maître. Mais il y avait certainement à Rome d'autres quadriges de Lysippe, l'artiste le plus fécond et, après Calamis, le plus célèbre dans ce

genre. Si le char doré du Soleil, posé par Auguste sur le temple d'Apollon Palatin,

*Auro Solis erat supra fastigia currus*,

n'était pas de la main de Lysippe, il aura été l'ouvrage de quelque autre artiste du premier rang, ainsi que les bœufs de bronze autour de l'autel, qui étaient de Myron.

Dire que les chevaux de Venise ont été travaillés à Rome du temps de Néron, c'est au fond une assertion très-hasardée, parce qu'elle énonce, sans témoignage quelconque, un fait positif et particulier. Je pense que cette notion, répandue parmi les antiquaires, doit son origine uniquement à une médaille de cet empereur, dont le revers porte un quadrige sur un arc de triomphe. On voit d'abord combien cet argument est faible et précaire. Sans doute, la médaille rappelle un arc de triomphe érigé avec son ornement habituel en l'honneur de Néron : mais s'ensuit-il que ce quadrige ait été jeté en bronze à Rome exprès pour cela, et que ce soit précisément le même que nous avons? Le commentateur des statues de Saint-Marc va jusqu'à citer comme un trait particulier de ressemblance les crinières coupées des chevaux. Mais cet usage, quoiqu'il ne remonte pas jusqu'au temps d'Homère, a été de bonne heure très-répandu chez les anciens : les chevaux de la frise du Parthénon ont également la crinière coupée et arrangée en crête, et cela se voit sans cesse dans les monuments antiques.

Quoi qu'il en soit, si l'opinion de M. de Cicognara est fondée, il n'en faudra pas moins attribuer les chevaux de Venise à quelque artiste grec établi à Rome. Je ferai ici une observation générale sur l'histoire des arts. C'est à tort, ce me semble, qu'on y parle d'ouvrages romains en

opposition avec ceux des Grecs. Les Romains, à quelques exceptions près, n'ont jamais exercé les beaux-arts, ils n'en avaient pas le talent, ainsi qu'ils le reconnaissent eux-mêmes :

*Excudent alii spirantia mollius aera.*

*Credo equidem, vivos ducent de marmore voltus.*

Ils n'ont fait autre chose que dépouiller la Grèce d'abord, ensuite faire travailler pour eux des artistes grecs ou formés à une école grecque. Ces artistes ne pouvaient plus s'élever aussi haut que ceux de la Grèce encore indépendante, parce que la sublime époque du génie créateur était passée dans les arts comme dans la poésie; parce que l'émulation et l'amour de la patrie ne les animaient plus; parce qu'à Rome ils n'avaient pas, comme en Grèce, le peuple le plus sensible au beau pour spectateur et juge; parce qu'enfin ils vivaient dans une situation subalterne. Cependant ils avaient toujours encore les grands modèles sous leurs yeux. Plus on leur accordait de considération, et plus ils se rapprochaient de l'ancienne perfection, ainsi qu'on le voit sous Adrien, qui lui-même par ses mœurs et ses goûts appartenait presque à la Grèce. Il ne s'agit donc pas de distinguer les œuvres également originales de deux nations différentes, comme par exemple celles des Égyptiens et des Grecs, mais de distinguer les diverses époques de l'art chez une même nation : celle de l'originalité et celle de l'imitation bonne ou mauvaise. On peut diviser l'histoire des arts chez les Grecs en quatre époques : la première s'étend depuis la naissance des arts jusque vers le siècle de Périclès; la seconde depuis Phidias jusqu'à la 120ème Olympiade. Ensuite il y eut un long intervalle, et les beaux-arts ne recommencèrent à fleurir en Grèce que

vers la 155ème Olympiade ; voilà la troisième époque, fort estimable encore, selon Pline, mais inférieure à la précédente. Vient enfin l'époque des empereurs romains qui se prolonge jusqu'à la décadence des arts. La troisième époque et la première partie de la quatrième doivent avoir été par rapport à la seconde à peu pres ce qu'est l'école des Carraches, comparée à celles de Raphaël et de ses contemporains. Il sera toujours bien difficile de distinguer, par le style seulement, les ouvrages faits en Grèce après la 155ème Olympiade, de ceux faits à Rome sous les premiers empereurs, à moins que quelque circonstance étrangère à l'art ne vienne à notre secours, comme par exemple à l'égard des bustes qui représentent des personnages historiques.

Il serait vraiment surprenant que de tant de chefs-d'œuvre des grands artistes grecs de la seconde époque, entassés dans l'ancienne Rome, dans ses environs, et dans les maisons de campagne des seigneurs romains, rien, absolument rien ne fût parvenu jusqu'à nos jours. Jadis on était trop porté à reconnaître quelque illustre original dans chaque morceau antique d'une certaine valeur ; aujourd'hui, ce me semble, on donne dans l'excès contraire. Autrefois l'on avait admis tout bonnement que les colosses de Monte-Cavallo étaient l'ouvrage, l'un de Phidias et l'autre de Praxitèle, c'est-a-dire de deux artistes qui n'étaient pas contemporains, et formaient contraste autant par leur goût et leur génie que par le genre qu'ils cultivaient de préférence. D'autre part le savant auteur du Musée Pio-Clémentin, l'abbé Visconti, conteste à ces figures héroïques l'honneur d'avoir été sculptées en Grèce ; il pense qu'on n'aurait pas transporté des statues aussi

colossales. Quel argument! comme si les Romains n'avaient pas embarqué des obélisques! D'ailleurs ces colosses sont de marbre de Thasos, et les blocs dont ils ont été formés étaient nécessairement beaucoup plus lourds que les statues déjà terminées. Le style en est assurément assez grandiose pour ne pas déshonorer le siècle d'Alexandre-le-Grand.

L'on a déjà rendu accessibles aux connaisseurs plusieurs productions originales, trouvées en Grèce, qui appartiennent aux deux premières époques de l'art, et auxquelles on peut assigner une date assez précise : les sculptures d'Athènes apportées à Londres par Lord Elgin, celles d'Égine et de Phigalie, découvertes nouvellement par une société de voyageurs. A mesure que ces découvertes se multiplieront, l'histoire de l'art pourra marcher avec plus d'assurance.

On sortirait de la circonspection que nous imposent nos connaissances imparfaites, en voulant attribuer le quadrige vénitien précisément à tel ou tel maître; cependant je me flatte d'avoir établi avec quelque probabilité que cette noble production, inappréciable parce qu'elle est l'unique de son espèce qui nous reste, pourrait bien provenir de quelque artiste distingué, contemporain d'Alexandre-le-Grand ou de ses premiers successeurs.

En soumettant ces réflexions à votre jugement, j'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée,

Messieurs,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur

Florence, en Mai 1816. *A. W. de Schlegel.*

# APPENDICE.

En même temps que moi, un Grec savant de Corcyre qui séjournait alors à Venise, M. Mustoxidi, avait été engagé par la même occasion à traiter le même sujet. Son mémoire fut publié un peu plus tard que ma lettre, au mois de Juin 1816, sous le titre : *Sui quattro cavalli della basilica di S. Marco in Venezia. Lettera di* Andrea Mustoxidi Corcirese. *Padova, 1816.*

Je n'eus l'avantage de le lire qu'après mon retour à Milan, où l'auteur m'avait fait l'honneur de m'adresser un exemplaire. Quoiqu'ainsi nous n'eussions eu, ni l'un ni l'autre, aucune connaissance du travail d'un concurrent, nous nous trouvâmes être d'accord sur le point principal : je veux dire, le rejet de cette assertion, si souvent répétée sans preuve, que le quadrige en question aurait été fait à Rome du temps de Néron, et destiné d'abord à être placé sur un arc de triomphe que cet empereur s'était fait ériger.

Le comte de Cicognara, qui, par son histoire de la sculpture au moyen âge, s'était acquis une certaine réputation de connaisseur, voyant son programme attaqué de deux côtés, ne jugea pas à propos de répondre, et céda ainsi le champ de bataille à ses adversaires. A vrai dire, il n'était guère possible de réfuter les arguments que nous lui avions opposés. La controverse pourrait donc être regardée comme décidée une fois pour toutes, si l'on ne savait pas par une triste expérience que les vieilles er-

reurs, quelque bien qu'on les ait coulées à fond, après quelque temps ne laissent pas de surgir de nouveau.

Pour moi, je fus conduit à ma conclusion par des considérations générales puisées dans l'histoire de l'art, et je me bornais à revendiquer pour ce chef-d'œuvre sa véritable patrie et le beau siècle dont il porte le caractère. Je laissais donc passer sans examen deux autres suppositions gratuites : l'une, que le quadrige en question dans un temps quelconque eût existé à Rome; l'autre, que l'empereur Constantin l'aurait de là transporté à Byzance. M. Mustoxidi, ayant pris une autre marche, put arriver à des résultats plus positifs et plus spéciaux. Il compulsa les historiens byzantins : il n'en trouva pas moins de quatre dont le témoignage unanime porte que ces chevaux ont été amenés de l'île de Chios à Constantinople par ordre de Théodose II, dans la première moitié du cinquième siècle. Ils étaient placés à l'entrée de l'hippodrome, sur la plate-forme construite au dessus des voûtes d'où les chars s'élançaient par des portes cochères dans le stade. Les princes et les magistrats qui présidaient aux jeux de course, siégeaient sur cette plate-forme, aux deux extrémités de laquelle, à ce qu'il paraît, les chevaux étaient rangés deux à deux, comme l'exigeait la symétrie. L'ornement était convenable, mais il eût été plus riche, s'il y avait eu deux quadriges complets. On serait tenté d'en conclure que les grands monuments de ce genre d'un bon travail étaient alors devenus déjà fort rares dans l'empire d'Orient : car, en dételant les chevaux et en les distribuant sur un assez long espace, on détruisit la beauté de l'ensemble, et l'on détourna cet ouvrage de sa destination primitive. Quoi qu'il en soit, deux des auteurs cités, ayant

écrit avant la prise de Constantinople par les Latins en 1204, les ont vus encore en place. Ce sont Papias, auteur d'une topographie de la capitale, composée vers le milieu du onzième siècle, et un anonyme qui a dédié son ouvrage à l'empereur Alexius Comnène, ce qui fixe son âge sur les confins du siècle suivant. M. Mustoxidi remarque qu'ils n'ont pu être dans l'erreur, puisque tous les monuments publics à Constantinople portaient sur leur base des inscriptions qui en indiquaient le fondateur et la provenance. Les deux autres auteurs, Nicétas Acominatus et Codinus, ont écrit postérieurement à la catastrophe, le dernier même trois siècles plus tard; mais ils auront suivi sans doute des autorités plus anciennes.

Dans le sac de Constantinople, si funeste aux restes de l'antiquité, notre quadrige étant resté intact comme par miracle, échut en partage aux Vénitiens. L'année suivante (1205) Marino Zeno, alors podestat de Byzance, le fit passer à Venise. Mais il paraît que l'excellence du travail n'était pas encore suffisamment reconnue, puisque le sénat permit au patron de la galère qui avait transporté ces chevaux, d'en garder pour lui un pied accidentellement cassé dans la traversée, lequel fut ensuite restauré par un ouvrier ordinaire.

A Venise ils furent d'abord placés devant l'arsenal, où Pétrarque les vit en 1364, comme il résulte de la description animée et élégante qu'il en donne dans une de ses lettres :

*Locus est, ubi quatuor illi aenei et aurati equi stant, antiqui operis, ac præclari, quisquis ille fuerit, artificis, ex alto pœne vivis adhinnientes et pedibus obstrepentes.*

Ce n'est donc qu'après cette époque, l'on ne sait pas au juste quand, qu'ils furent posés sur le grand portail de l'église de Saint-Marc. Là, ils sont restés jusqu'à ce que la rapacité de la France révolutionnaire se fût étendue même aux chefs-d'œuvre des arts. Bonaparte, dans son traité avec le pape, donna le premier l'exemple de cette barbarie, dont les alliés ont fait justice, en rendant à chaque pays ce qui lui appartenait, et en sanctionnant comme un principe de droit public européen que dans aucune guerre les objets de science et d'art, les bibliothèques, les collections d'histoire naturelle, les galeries de tableaux, les musées d'antiques, les monuments historiques ne doivent être enlevés.

Les habitants de Chios, d'une île commerçante, il est vrai, et fertile, mais très-petite, n'ont pu fournir les frais d'un travail si dispendieux, entrepris uniquement pour orner leur demeure, que dans un temps de prospérité, et pendant qu'ils avaient encore conservé leur indépendance. Ainsi la certitude du fait que cet ouvrage provient de Chios, nous ramène aussi au grand siècle des beaux-arts auquel je l'avais assigné à cause de son excellence.

M. Mustoxidi énumère bon nombre d'artistes natifs de Chios qui ont fleuri avant la 120ème Olympiade. Mais il remarque judicieusement qu'on ne doit pas chercher parmi eux seuls l'auteur du quadrige. Les talents des artistes grecs appartenaient à leur nation entière, disséminée en tant de contrées, et non pas à leur ville natale exclusivement. Les exemples d'artistes invités de fort loin pour exécuter un grand travail, sont trop fréquents et trop connus pour qu'il soit besoin d'en citer quelques-uns. Le statuaire employé à Chios doit se trouver probable-

ment parmi les artistes renommés pour la beauté de leurs chevaux, dont nous connaissons les noms. Cette partie de l'art est si difficile, elle exige de si grandes études, que des hommes de talent n'avaient pas tort de s'y vouer de préférence. On ne cite point de bœufs de Lysippe, ni de chevaux de Myron.

J'ai hasardé la conjecture que notre quadrige pourrait bien être l'œuvre de Lysippe ou d'un de ses élèves. Si l'on m'objectait que les chevaux ne sont pas assez fougueux pour convenir à cet artiste dont Properce dit :

*Gloria Lysippo est animosa effingere signa;*

je répondrais par ces paroles de Pline : *Fecit et quadrigas multorum generum.* (Hist. nat., Lib. XXXIV, Cap. XIX, § 15.)

Cela ne saurait être rapporté aux formes du char, qui n'était qu'un accessoire : les diverses allures et physionomies des chevaux pouvaient seules mériter le nom de genres différents. On les représentait tantôt caracolant et se cabrant avec la tête jetée en l'air; tantôt lancés au galop; tantôt en pleine course à bride abattue; tantôt enfin marchant au pas, comme l'attelage du quadrige vénitien. Le trot n'est guère favorable à l'artiste, parce que les mouvements des jambes de devant sont trop anguleux; aussi ne le voit-on que sur les vases peints et les médailles du vieux style. Lysippe aura varié selon les convenances et le caractère du monument.

On peut pardonner aux antiquaires leur ignorance en fait de technologie, pourvu qu'ils veuillent consulter les maîtres expérimentés dans les métiers qui doivent concourir à l'achèvement d'un ouvrage de l'art, au lieu de débiter au hasard leurs propres idées absurdes. Mais Zanetti, et notre Winckelmann, qui a eu le malheur de le

répéter, ont vraiment abusé du privilége de l'érudition, en affirmant que la fonte de chacun de ces chevaux s'est faite en deux moitiés, divisées par une ligne tirée tout le long du corps depuis la tête jusqu'à la queue. Ce procédé inouï dans le jet des bronzes, sans parler des autres inconvénients, aurait rendu nécessaire une énorme soudure sur le dos et au dessous du ventre, dont cependant on n'aperçoit pas la moindre trace. M. de Cicognara a eu l'occasion de rectifier cette erreur par un fait positif. Dans le trajet, une des têtes avec le cou s'était détachée. On a pu voir alors que le jet est en effet composé de deux pièces, dont l'une comprend la tête et l'encolure jusqu'aux épaules, et l'autre tout le reste du corps ainsi que les jambes. L'agencement est habilement masqué par un large bandeau qui descend à droite et à gauche de l'extrémité inférieure de la crinière, et tombe sur le milieu du poitrail. Les têtes des vis employées à ajuster les deux morceaux qui s'engagent l'un dans l'autre, sont façonnées en ornements du bandeau dont la partie supérieure a été jetée dans le même moule avec le cou. C'est la seule pièce du harnais qui reste, quoiqu'il y en ait eu, sans doute, d'autres exécutées en métal forgé, peut-être en argent.

Après avoir extrait la substance du savant mémoire de M. Mustoxidi, il me reste encore, pour compléter nos communes recherches, à discuter quelques points intéressants d'archéologie, auxquels je n'ai pu toucher qu'en passant lors de la première publication de ma lettre.

Nous avons vu que les Grecs, aussi bien que les Romains, goûtaient fort la dorure des bronzes, et qu'ils l'appliquaient même à des figures de grande dimension. Je

ne m'arrête pas ici à la toreutique; c'était un autre genre: elle travaillait principalement en ivoire et en or massif, dont les plaques forgées devaient être assez épaisses pour conserver leurs formes sans autre soutien que la charpente intérieure de la statue colossale. Les Grecs semblent avoir cessé de bonne heure de cultiver la toreutique en grand : la diminution des richesses publiques en a peut-être été la cause. Les deux ouvrages les plus parfaits de ce genre, la Pallas du Parthénon et le Jupiter Olympien, étaient de Phidias. Mais plus on désirait de voir briller l'éclat de l'or partout, autour des temples, dans les palais et même dans les maisons des particuliers, plus il fallait aviser aux moyens de couvrir la plus grande surface possible avec le moindre poids d'or. C'est là la dorure proprement dite. Les amateurs de l'antiquité seront curieux de savoir quels procédés les anciens y ont employés, et s'ils ont connu tous les perfectionnements de la métallurgie moderne.

Un chimiste français, chargé d'analyser quelques fragments pour déterminer la pureté ou l'alliage du métal, lorsque ce groupe eut été amené à Paris, n'y a pas trouvé les indices de l'or suffisants pour en rien conclure concernant la manière dont la dorure aura été opérée. Ces bronzes sont les seuls, que je sache, qui aient eu l'avantage de rester toujours en plein air, sans être jamais enfouis sous terre, depuis qu'ils sont sortis de l'atelier de l'artiste jusqu'à nos jours. Or il est à présumer que la dorure des bronzes qu'on pourra découvrir dans les fouilles aura complètement disparu par l'effet de l'humidité souterraine.

Ainsi donc, puisque les monuments ne nous fournissent point d'éclaircissements, il faut recourir aux témoignages des auteurs anciens.

Pline (Lib. XXXIII, Cap. 32 et 41) distingue deux espèces de vif-argent, qu'il nomme l'une *argentum vivum*, l'autre avec un nom grec, *hydrargyros*. La première est le vif-argent natif qui coule spontanément d'une veine métallique, et que nos métallurges nomment aussi le mercure vierge. *L'hydrargyre*, au contraire, se trouve lié dans un minerai dit *minium*, dont on le dégage par l'action du feu dans un creuset. Ce *minium* est indubitablement le cinabre des modernes; mais le naturaliste a cru à tort que l'hydrargyre était inférieur au vif-argent natif, tandis que les qualités de l'une et de l'autre espèce sont absolument identiques. Il résulte néanmoins de ce passage de Pline, ainsi que d'un autre de Dioscoride, que les anciens connaissaient la propriété du mercure de s'évaporer par la chaleur; mais il ne s'ensuit pas qu'ils aient appliqué cette connaissance à la dorure au feu. Quelquefois la théorie devance d'assez loin la pratique; plus souvent le contraire est arrivé, comme le prouvent des inventions faites dans la plus haute antiquité : on ignorait le principe de certains procédés par lesquels on obtenait des produits tellement parfaits que la science n'y a rien pu ajouter. Dans un chapitre précédent, Pline parle en effet de l'emploi du vif-argent dans la dorure des bronzes, mais on l'employait à froid. On induisait les feuilles d'or en dessous de mercure, afin de les attacher par ce moyen à la surface du bronze. Il avertit expressément qu'il ne faut pas prendre des feuilles trop minces, parce qu'autrement le mercure, en y pénétrant, ternit l'éclat de l'or et lui donne une cou-

leur pâle et plombée. Pour éviter cet inconvénient et en même temps épargner l'or, les doreurs avaient inventé une fraude : ils substituaient au mercure le blanc d'œuf. Cette substance ne pouvant servir que comme un gluten à fixer des feuilles extrêmement minces (*bracteas pertenues*), cela devait former une dorure très-fragile.

De savants chimistes que j'ai consultés, m'ont exprimé unanimement leur opinion que, sous le ciel méridional de la Grèce et de l'Italie, la chaleur des rayons du soleil à laquelle les statues de bronze étaient exposées dans les places publiques ou sur le faîte des édifices, suffisait pour faire évaporer le mercure au travers de l'or, en sorte que cela aurait produit avec le temps un amalgame aussi indissoluble que l'action immédiate d'un feu artificiel. Ensuite les bronzes ne pouvaient plus se dédorer, autrement que par l'effet d'une friction mécanique occasionnée par une cause quelconque, telle que la poussière, le vent et les pluies. En tout cas les chevaux de Venise doivent avoir été dorés fort solidement, soit au feu, soit à froid, puisqu'ils ont merveilleusement bien conservé leur parure. Pétrarque, il y a cinq siècles, les nomme encore dorés, quoiqu'ils les eût vus à distance, sur leur emplacement élevé (*ex alto*). Ces restes ont disparu depuis; aujourd'hui l'on n'y voit que du bronze, à moins de les examiner de fort près et l'œil armé d'une loupe.

Ce noble monument a vraiment joué de malheur, en ce qu'il a fourni matière à tant d'assertions fausses, de jugements injustes et de remarques absurdes. Les crinières coupées n'y ont pu échapper non plus que tout le reste. La méprise de Zanetti dont j'ai fait mention, (page 45) est inconcevable : il a pris la règle commune pour une

exception rare. L'usage d'écourter les crinières et de ne laisser subsister qu'un bout des crins suffisant pour être redressé en forme de crête, était fort répandu chez les Grecs et les Romains, sans qu'on puisse affirmer pourtant qu'il ait été strictement universel.

Winckelmann a cité un passage de *l'Alceste* d'Euripide comme preuve qu'on laissait aux chevaux thessaliens leur crinière naturelle. Admète ordonne un grand deuil pour son épouse : il veut qu'on coupe même, en signe de l'affliction générale, la crinière des chevaux. Toutefois, l'on peut douter s'il ne faut pas entendre ici les crins tondus tout près du cou. Car l'arrangement décrit était encore une espèce de parure : il rappelait la crête des casques. Xénophon interdit de rien enlever; il recommande au contraire de nourrir les crins de la queue, de la crinière, et même cette touffe qui pousse entre les oreilles et tombe naturellement sur le front et jusqu'aux yeux du cheval. Mais il paraît que son opinion là-dessus, comme dans plusieurs autres choses, n'a pas prévalu auprès de ses compatriotes, puisque les chevaux antiques représentés sur les bas-reliefs et les médailles portent la plupart la coiffure artificielle, qu'on donnait également aux chevaux de selle et d'attelage. Les groupes équestres au-dessus de grandeur naturelle que nous avons hérités de l'antiquité, sont peu nombreux. Les plus remarquables, ceux de Monte Cavallo, et la statue équestre de Marc-Aurèle, confirment l'usage général. Les chevaux des deux Balbus, trouvés dans les fouilles de Pompeï, font exception. Ils portent leur crinière dans l'état naturel, quoiqu'elle soit trop pleine et qu'il ait fallu, à cause de cela, la distribuer à droite et à gauche. Sur la superbe mosaïque du

même musée, le cheval que monte Alexandre, ainsi que ceux des autres guerriers, soit macédoniens, soit perses, sont conformes au costume grec; mais les coursiers attelés au char de Darius contrastent avec le reste par leurs crinières flottantes. Les chevaux du char de Titus, parmi les bas-reliefs de son arc de triomphe, en fournissent un autre exemple, mémorable parce qu'il est historique. L'artiste aura sans doute copié fidèlement l'attelage amené du pays conquis, avec lequel cet empereur avait fait son entrée triomphale.

Il y a lieu de s'étonner que les Grecs aient voulu dépouiller le plus noble animal de tous ceux que l'homme s'est associés, d'une parure naturelle dont Homère (*Iliad.* VI, 505—511) avait déjà si bien senti la beauté, et qui, d'ailleurs, peut être d'une grande utilité au cavalier. Si ce n'était qu'une fantaisie, une affaire de goût, on ne saurait dire au moins que c'eût été une mode passagère, puisque cela se voit répété sur des monuments de toutes les époques. Je crois en deviner le motif. La forme de la crinière varie beaucoup selon les races. Les chevaux qui ont l'encolure chargée, dont la partie charnue qui dessine le contour du cou se termine par une arête large, poussent une crinière épaisse et touffue. Le crin, roide, continuellement brouillé par les secousses de la tête, se refuse au peigne et couvre en désordre le cou des deux côtés, ce qui donne un air lourd et ignoble à tout le devant du corps. Il existe encore en Angleterre et en Hollande une race de petits chevaux (*pony, hitte,*) dont on coupe la crinière de la même façon, sans avoir consulté, je pense, les modèles antiques. A Rome, du temps d'Auguste, une race semblable de chevaux nains, également tondus, propres

a traîner des voitures légères, étaient un article de luxe, comme nous l'apprennent deux passages, l'un de Properce:

*Huc mea detonsis avecta est Cynthia mannis:*

et l'autre d'Horace:

*Arat Falerni mille fundi iugera,*
*Et Appiam mannis terit.*

A ce qu'il paraît, on les faisait venir d'Espagne.

Les nobles races, au contraire, connues aujourd'hui en Europe et distinguées principalement par l'encolure de cygne, ont une crinière souple et déliée qui se jette facilement d'un côté du cou. Le poil du corps est naturellement en rapport avec la qualité des crins : il est court et lisse, et ne couvre que légèrement une peau élastique qui accuse le jeu des muscles et, pour peu que le généreux quadrupède soit échauffé, le gonflement des veines. Avec de tels chevaux l'arrangement de la crinière à la grecque serait non-seulement désavantageux, il serait impraticable. Les crins peu abondants qui poussent sur une étroite lisière, ne sont pas assez roides pour se dresser en crête.

Sur les variétés infinies de chevaux produites ou favorisées par le climat, par le sol, par la nourriture, enfin par l'éducation que l'homme leur donne, la race, pour ainsi dire la généalogie, exerce toujours une influence prépondérante. Un cheval arabe de pur sang est incontestablement le type le plus parfait de l'espèce : ses vertus égalent l'élégance de ses formes. Or, les Grecs ayant recherché le beau en tout genre, comment expliquer que, parmi tant d'ouvrages antiques de toutes les dimensions où des chevaux sont sculptés, peints ou figurés autrement, par exemple sur les médailles et les pierres gravées, on ne rencontre nulle part, que je sache, les traits caractéristi-

ques de cette belle race? Les Grecs l'ont-ils ignorée? ou ne l'ont-ils pas estimée à sa juste valeur? Les Ioniens avaient, dès le temps de Psammétique, des colonies commerciales sur la côte d'Égypte; la Cyrénaïque y confinait aussi, et les successeurs d'Alexandre ont régné en Égypte et en Syrie, les deux pays limitrophes de l'Arabie. Ainsi l'on dirait qu'ils eussent pu se procurer facilement des chevaux de cette contrée. Mais les Arabes, protégés par leurs déserts, plus ou moins indépendants, semblent avoir vécu longtemps, au milieu de leurs voisins, dans un obscur isolement. Seulement après les conquêtes de Mahomet et la propagation de l'Islamisme, la gloire des hommes et des chevaux arabes s'est répandue dans les trois parties du monde, et les uns et les autres y ont laissé une nombreuse postérité.

De bonne heure les Grecs se sont efforcés d'élever de bons chevaux et d'en perfectionner la race; ils ont institué les jeux de course, principalement dans ce but. Jusqu'à quel point y ont-ils réussi à diverses époques? C'est une question curieuse, importante même pour l'histoire des guerres. Afin de l'éclaircir, il faudra combiner les renseignements que fournissent les anciens auteurs, avec l'examen des monuments sous le point de vue des modèles que les statuaires ont eus devant les yeux. Quand même leurs chevaux ne plairaient point aux connaisseurs actuels, on n'a rien à reprocher à l'artiste, pourvu qu'il ait bien saisi le caractère de son original, et su conserver cette unité, cet accord des parties du corps entre elles, que l'on découvre même dans les œuvres imparfaites de la nature. Des archéologues qui n'étaient ni bons écuyers ni profonds naturalistes et, de plus, prévenus souvent d'une

admiration superstitieuse pour l'antiquité, ont traité cette matière bien superficiellement. C'est un travail à faire. Un savant à qui nous devons un ouvrage excellent sur l'histoire naturelle du cheval et la variété des races, feu M. d'Alton, possédait une rare réunion de tous les talents nécessaires pour l'entreprendre avec succès, si ses autres travaux lui en avaient laissé le loisir.

Puisque nous connaissons d'autres races de chevaux, et de meilleures que les Grecs, il ne serait pas raisonnable de les prendre implicitement pour guides dans cette partie de l'art. Il est sans doute loisible à un statuaire de nos jours, appelé à traiter un sujet de mythologie ou d'histoire ancienne, d'introduire dans une pompe militaire les crinières coupées ; mais s'il s'était borné pour tout le reste a imiter l'imitation, à en copier même les défauts, au lieu de faire des études d'après nature, c'eût été se donner l'air antique à trop peu de frais. Les haras, les écuries royales, le manége et les manœuvres de la cavalerie, seront toujours la meilleure école pour un Lysippe moderne.

LE COURONNEMENT

# DE LA SAINTE VIERGE

ET

# LES MIRACLES DE SAINT DOMINIQUE;

## TABLEAU DE JEAN DE FIESOLE,

PUBLIÉ PAR GUILLAUME TERNITE, AVEC UNE NOTICE SUR LA VIE DU PEINTRE ET UNE EXPLICATION DU TABLEAU.

Le goût pour les tableaux des peintres anciens, qui s'est réveillé depuis quelque temps, nous fait espérer un accueil favorable pour les feuilles suivantes.

Jean de Fiesole tient un rang distingué parmi les restaurateurs et les promoteurs de l'art qui ont précédé les maîtres celèbres du seizième siècle. Le tableau dont nous avons cherché à donner une description aussi fidèle que le permet une simple esquisse, est sans contredit un des meilleurs et des plus marquants de ses ouvrages.

Ce ne sera pas nous écarter de notre but, qui est de placer le spectateur dans le véritable point de vue pour juger cette production, que de lui rappeler quelques traits de la vie du peintre; car ce qui se peut dire, jusqu'à un certain point, de beaucoup d'artistes, est de la plus exacte vérité à l'égard de Jean de Fiesole : ses tableaux offrent l'image de sa vie et de ses sentiments.

On sait peu de chose des premières années de sa vie dans le monde, à l'influence duquel il s'arracha, autant qu'il était en lui, en embrassant de bonne heure l'état ecclésiastique. Il naquit en 1387, à Mugello, canton du territoire de Florence. On dit que son nom de famille était Santi-Tosini [1]. En 1407, par conséquent dans sa vingt et unième année, il entra dans l'ordre des Frères Prêcheurs ou Dominicains; il y reçut le nom de frère Jean, et le surnom de Fiesole, du couvent où il prit l'habit [2]. Dès sa tendre jeunesse il s'était exercé à la peinture. Son frère aîné était peintre en miniature; et, conjointement avec lui, le jeune homme orna de petites figures, d'après la coutume du temps, plusieurs livres d'église qui se conservent encore à Florence. Cette première direction donnée à son talent pour la peinture se reconnaît dans les ouvrages qu'il a produits depuis, à l'usage fréquent de la dorure, à la manière d'employer les couleurs et au soin recherché avec lequel il a fini les plus petits ornements. Vasari ne donne pas d'autre maître à Jean de Fiesole; peut-être, en effet, n'en a-t-il pas eu; il aura appris de son frère le procédé de la peinture en miniature, et de quelque autre maître celui de la peinture à fresque; mais il se sera d'ailleurs, pour la pratique de l'art, abandonné à une observation fidèle du monde visible et aux inspirations de son génie. Des auteurs modernes lui ont donné pour maître Gherardo Starnina; mais on ne voit pas sur quel témoignage plausible cette assertion a pu se fonder, car non-seulement Vasari n'en parle pas, mais il dit même

[1] *Etruria Pittrice*, T. I, N° 17.

[2] *Lanzi. Storia pittorica dell' Italia*. Bassano, 1809. T. I, p. 60, 61.

expressément qu'à l'exception de Masolino da Panicale, Starnina n'a eu aucun élève d'un mérite remarquable. Ce que dit Vasari, dans sa Vie de Masaccio, que Jean de Fiesole s'est perfectionné par la vue des tableaux de ce peintre, est peu vraisemblable et ne se soutiendrait guère a la comparaison de leurs productions. Masaccio avait quinze ans de moins que Jean de Fiesole; et avant qu'il eût pu parvenir à quelque maturité dans son art, la manière du premier avait dû se fixer complètement. Il n'entrait pas non plus dans la façon de penser de Jean de Fiesole de chercher à connaître les inventions de ses contemporains, qui lui paraissaient en quelque sorte mondaines. Dans la retraire du cloître, il poursuivait sa carrière silencieuse, satisfait des dons que le ciel lui avait accordés et lui avait bien voulu permettre de développer. C'est pourquoi, ainsi que Vasari le raconte, il ne corrigeait pas volontiers ses tableaux et s'en tenait à ses premières idées, parce qu'il pensait que telle avait été la volonté de Dieu. Lanzi observe avec raison que, dans les tableaux de Jean de Fiesole, on retrouve généralement plus de l'ancienne manière du Giotto que dans la plupart de ceux des peintres contemporains. Masaccio l'emportait incontestablement en science sur Jean de Fiesole; aussi a-t-il obtenu une célébrité plus universelle, car ses ouvrages, notamment ceux de l'église des Carmes à Florence, sont devenus une véritable école pour les maîtres qui l'ont suivi.

L'entrée de Jean de Fiesole dans l'état monastique ne l'empêcha nullement de continuer à exercer son art. L'ordre des Dominicains avait, depuis sa fondation, non-seulement produit un grand nombre de docteurs dans la science des choses divines; il encourageait aussi parmi

ses membres l'acquisition ou la culture des sciences et des arts mondains. Des moines du couvent de Saint-Marc à Florence furent les architectes de plusieurs belles églises de cette ville : les frères lais leur servaient d'ouvriers. Plus tard, Fra Bartolomeo peignit, dans ce même couvent, la plupart de ses ouvrages sublimes.

D'ailleurs Jean de Fiesole, par sa manière d'exercer son art, servait réellement Dieu. Il consacrait uniquement son pinceau à la représentation des choses saintes; il ne cherchait pas une vaine renommée, ni à donner un plaisir transitoire à ceux qui verraient ses tableaux : il ne songeait qu'à l'édification et à la joie que les fidèles éprouveraient à la vue des objets de leur vénération représentés sous de belles formes, avec de riches ornements et l'expression de la béatitude dans les traits. Il avait la coutume de purifier et d'élever son âme par la prière avant de prendre le pinceau, et souvent il fondit en larmes devant l'image de Jésus crucifié qu'il peignait. Il était laborieux; aussi a-t-il laissé des ouvrages très-nombreux et néanmoins très-finis. Il était toujours disposé à satisfaire ceux qui venaient lui demander un tableau : son habitude était de leur répondre : « Obtenez la permission du prieur, ensuite comptez sur mon zèle. » Le produit de son travail était employé à des œuvres de charité.

Malgré la modestie, on peut même dire l'humilité de Jean de Fiesole, son mérite ne tarda pas à être connu et recherché. Côme de Médicis, le père de la patrie, l'estimait beaucoup : il lui confia l'exécution de grandes peintures à fresque dans le couvent de Saint-Marc, ce qui fournit à Jean de Fiesole l'occasion d'illustrer les hommes les plus distingués de son ordre. Il représenta un arbre; saint

Dominique était debout près du tronc : aux branches pendaient, dans des cadres ronds, les portraits des membres les plus célèbres de l'ordre, que l'on avait fait venir même des lieux les plus éloignés. Il décora ensuite de ses ouvrages diverses églises dans plusieurs villes d'Italie, nommément à Cortone et à Orviette. Le pape Nicolas V l'appela à Rome, et lui fit peindre, au Vatican, les chapelles de Saint-Laurent et du Saint-Sacrement. A cette occasion le pape le vit souvent et l'honora de sa familiarité : la candeur, l'humilité, la piété de cet artiste habile lui gagnèrent l'affection du souverain pontife; et, sur ces entrefaites, l'archevêché de Florence étant venu à vaquer, le pape voulut le revêtir de cette dignité. Jean de Fiesole n'en fut pas plutôt instruit qu'il conjura instamment le père commun des fidèles de ne pas lui imposer ce fardeau, lui représentant qu'il ne se sentait pas appelé à gouverner un peuple entier; qu'il était accoutumé à obéir et non à diriger les autres; et que, dans la simplicité de cette vie, il était moins exposé au danger de l'erreur. Il lui nomma alors, comme le plus digne, un autre moine de l'ordre des Frères Prêcheurs, Fra Antonio, qui, sur sa proposition, fut élevé sur le siége archiépiscopal et le remplit avec beaucoup d'éclat.

Ce fut dans de telles dispositions que vécut Jean de Fiesole; l'esprit calme, incessamment occupé à se pénétrer des beautés du monde intellectuel, se préparant à la contemplation par une tempérance rigoureuse, satisfait de peu, patient et affable avec ses confrères, consolateur des pauvres, ami de tous les hommes. Il mourut à Rome en 1455, dans la soixante-huitième année de son âge : il fut, après sa mort, proclamé bienheureux, et honoré sous le

nom du bienheureux frère Jean (*Beato Fra Giovanni*), ou sous celui du frère Angélique (*Fra Angelo*). Son portrait nous montre un vieillard vénérable à tête chauve; le front voûté, signe d'une imagination riche et féconde; ses grands yeux baissés annoncent la contemplation, le visage empreint d'une douce gravité, sans aucun mélange de mélancolie ni d'une triste sévérité.

La vie de Jean de Fiesole dans la retraite l'ayant tenu éloigné du monde, et la peinture, sa seconde vocation, n'ayant pas réellement été pour lui une profession, l'on ne doit pas être surpris qu'il n'ait pas fait un grand nombre d'élèves. Baldinucci a voulu faire, en quelque sorte, dériver l'école vénitienne de Jean de Fiesole, en disant qu'il avait été le maître de Gentile da Fabbriano, qui lui-même l'avait été de Jacques Bellini. Lanzi observe au contraire que cette assertion n'est pas d'accord avec l'ordre des temps. Le seul élève que Jean de Fiesole ait réellement eu, et dont on connaisse encore des ouvrages, est Benozzo Gozzoli, dont les peintures nombreuses, et comparativement bien conservées, sont le principal ornement du Campo Santo à Pise. Ce fut sous les vastes portiques de cet enclos que le disciple put déployer en grand cette magnificence de couleurs, ainsi que le talent de varier les fonds d'architecture qu'il tenait de son maître, et dont celui-ci a fait preuve dans les petits tableaux qui sont au bas de l'ouvrage dont nous nous occupons. Benozzo montra surtout ce talent d'une manière surprenante dans le morceau qui représente la construction de la tour de Babel. Il hérita aussi de son maître la vérité, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, la simplicité et l'ingénuité des mouvements des personnages

qu'il met en action ; mais il ne l'a peut-être pas égalé dans la grâce ni dans l'expression des émotions douces.

L'on n'a gravé qu'un bien petit nombre d'ouvrages de Jean de Fiesole. Je ne connais en ce genre qu'une feuille assez mal exécutée dans l'*Etruria Pittrice* [1], et une esquisse de la chapelle de Nicolas V, qui est un travail grossier. Cet oubli se conçoit aisément. Lorsque l'art de la gravure prit naissance, il fut appliqué principalement à reproduire les ouvrages des plus fameux maîtres contemporains ; et bientôt après, le mérite des peintres plus anciens fut entièrement méconnu. La chapelle dont on vient de parler fut par conséquent si fort oubliée, que les clefs en furent perdues ; et Bottari [2], qui publia une édition de Vasari à Rome, en 1769, observe que, pour voir les peintures de cette chapelle, il fut obligé d'y entrer par une fenêtre.

Le tableau que nous nous occupons de décrire se trouve au musée royal de Paris. Il y fut exposé pour la première fois, mais pour peu de temps, au commencement de l'année 1815, avec une collection d'autres productions de plusieurs anciennes écoles. Depuis la perte que le Muséum a éprouvée, ce tableau a pris place dans la galerie du Louvre [3]. Il ornait autrefois l'église de Saint-Dominique à Fiesole. Voici la descriptipon que Vasari en a faite : « Mais « parmi tous les ouvrages que Fra Giovanni a produits, « il s'est surpassé lui-même, et a montré la perfection de « son talent, ainsi que sa profonde connaissance de l'art,

[1] T. I, n° XVII

[2] *Le Pitture de la Capella di Nicolo V. opere del Beato Giovanni Angelico de Fiesole esistenti nel Vaticano. Disegnate ed incise a contorni da Francesco Giangiacomo Romano.* In 16 rami. Roma, 1810.

[3] Il est sous le n° 857.

« dans le tableau qui est dans la même église (San-Domi-« nico de Fiesole), près de la porte, à gauche en entrant. « Dans ce tableau, Jésus-Christ couronne la Vierge au « milieu d'un chœur d'anges et devant une multitude in-« finie de saints et de saintes, qui sont représentés en si « grand nombre et si bien, dans des positions si variées, « et des expressions de têtes si diverses, que l'on éprouve « un plaisir et un agrément incroyables à les regarder : « il semble même que les âmes bienheureuses ne peuvent « pas être autrement dans le ciel, ou plutôt que si elles « avaient des corps, ils devraient avoir cette forme : car « tous ces saints et toutes ces saintes sont non-seulement « représentés pleins de vie avec des attitudes élégantes et « gracieuses; mais toute la couleur de l'ouvrage semble « être de la main d'un saint ou d'un ange, comme elle l'est « réellement : c'est pourquoi l'on a toujours donné avec « raison à ce pieux religieux le nom de *Frate Giovanni* « *Angelico*. De plus, l'histoire de la Vierge et celle de saint « Dominique, représentées dans l'encadrement inférieur « du tableau, sont divines dans leur genre; et quant à moi, « je puis assurer que je ne vois jamais cet ouvrage sans « qu'il me paraisse toujours nouveau, et que je m'en sépare « sans pouvoir m'en rassasier. »

Nous avons tiré cette description, pleine de goût et de sentiment, du livre qui servira toujours de fondement à l'histoire de l'art en Italie durant le grand siècle, et nous l'avons traduite littéralement, d'abord parce qu'elle écarte tous les doutes sur l'auteur et l'authenticité du tableau, ensuite parce qu'elle prouve qu'il tient un rang éminent parmi les ouvrages de Jean de Fiesole; car Vasari les avait presque tous sous les yeux quand ils étaient dans toute

leur fraîcheur et avant qu'ils eussent été gâtés et même détruits par le laps du temps et l'abandon. *Les histoires* de la sainte Vierge dont Vasari fait mention, se bornent à la Vierge assise au tombeau du Sauveur, dans le quatrième petit tableau. Mais cette circonstance ne doit pas nous faire douter de l'identité du tableau ; c'est une inexactitude, comme il en a échappé beaucoup à Vasari, sans que cela diminue essentiellement du mérite de son livre.

Le tableau a six pieds et demi de roi dans sa plus grande hauteur, et presque autant de largeur. Les lecteurs se feront une idée distincte de sa grandeur, en observant que les têtes représentées sur des feuilles particulières, et les petits tableaux, ont été gravés exactement de la même dimension que l'original. Ce tableau est sur bois et formé de trois morceaux : il a été entièrement doré. C'est sur ce fond que les couleurs à l'aquarelle, délayées avec du blanc d'œuf, ont été étendues, car l'ouvrage est antérieur à l'usage de la peinture à l'huile en Italie. Les auréoles et les autres ornements en or, assez nombreux, ont été ménagés sur le fond doré, qui, de cette manière, reparaît fréquemment. L'emploi immodéré de l'or que les peintres du moyen âge avaient emprunté de la mosaïque des églises grecques, et par lequel l'artiste avait l'intention de représenter l'éclat de la clarté céleste, produit au premier coup d'œil, il faut en convenir, une impression étrange. L'espace supérieur des deux côtés du trône, le seul où l'air soit visible, est d'un bleu foncé. Au-dessous on voit des groupes d'anges et de saints. Leurs rangs serrés vont en descendant et s'avancent jusque sur le premier plan. Chaque tête est distincte des autres par l'auréole qui l'entoure : cette interruption ne laisse nulle part de repos à

l'œil; et, auprès de cet or, avec son éclat resplendissant, les autres couleurs, malgré leur vivacité dans les visages et leur richesse dans les vêtements, ne paraissent en quelque sorte que comme des ombres. Les auréoles sont traitées d'une manière particulière. Les ornements ont été légèrement imprimés sur le fond d'or, par le moyen de petits cercles en métal : l'on aperçoit même, sur la surface du bois, les traces de cette opération à de légers enfoncements; quelques-uns, plus profonds, sont remplis de couleurs différentes pour imiter les saphirs, les rubis et les autres pierres précieuses dont les couronnes des grands de la terre sont communément ornées. La diversité des formes fait voir que l'artiste ne s'est pas borné à un seul modèle, mais qu'il en a employé plusieurs; de sorte que cette partie de son tableau, étrangère à l'art, a dû lui coûter beaucoup de temps et de peine. En conséquence du procédé qu'il a employé, l'auréole ne paraît pas comme un cercle lumineux, mince et aérien; entourant la tête verticalement ou obliquement, se mouvant avec elle, et, comme tout ce qui est visible, soumis aux effets du raccourci; au contraire, que la tête se penche en avant, en arrière ou de côté, l'auréole reste toujours dans sa position droite et entoure la tête d'un large cercle d'or, dans l'intérieur duquel le fond doré s'avance jusqu'aux contours du visage.

Quant aux couleurs, l'on a lieu de croire qu'elles ont considérablement pâli, non qu'elles aient été endommagées, mais seulement par un effet du temps et du mélange primitif des ingrédients. Quelques têtes d'anges les plus rapprochées du trône, qui se sont par hasard conservées plus fraîches que les autres, nous donnent une mesure

de la chaleur et de la vigueur du peintre dans le coloris des chairs. Quant à l'apparence des couleurs en général, dans leur état actuel, elles ont quelque chose de cru, sans cependant être bien vigoureuses : cela vient de la manière dont elles ont été employées. Le peintre n'a nullement connu l'effet des reflets, ou du moins ne l'a pas imité dans ses tableaux. Les différentes couleurs des draperies sont à côté les unes des autres, sans ressentir l'influence des choses qui les entourent, ou sans leur en faire éprouver aucune. Elles conservent partout leur pureté : les ombres ne sont pas produites par un mélange de noir ou de brun, ou par un passage à une de ces teintes; elles ne le sont que par l'empâtement de la même couleur; les lumières les plus fortes sont rehaussées de blanc; mais, pour éviter la dureté, ce blanc est posé et comme *haché* en traits de pinceau ertrêmement fins. On doit donc admirer l'artiste qui, malgré toutes ces imperfections, dues au temps où il a vécu, a su donner tant de rondeur à ses figures; mais on reconnaît toujours les premières habitudes du peintre en miniature dans l'ancienne acception de ce mot.

L'ordonnance du tableau est très-bien entendue : à la symétrie, qui rappelle au spectateur qu'il assiste à un acte solennel, elle unit la richesse et la variété qui répandent la vie. Le peintre a montré en outre, dans cette partie, une connaissance profonde de la perspective linéaire. La disposition totale a l'architecture pour base. Un escalier de neuf degrés occupe toute la largeur du tableau, et de chaque côté se prolonge bien au-delà. Cet escalier conduit au trône placé dans le milieu, et dont le siége est à six pans. Les trois côtés postérieurs du trône sont entourés de parois richement décorées. Les trois côtés antérieurs

sont surmontés d'un dais à arcades gothiques aiguës. On arrive à ce trône par une saillie que forme l'escalier, et qui est aussi à trois pans; le pan de devant est placé parallèlement aux deux grandes ailes latérales, et fait face au spectateur : les deux pans de chaque côté courent obliquement à droite et à gauche. La coupe angulaire du tableau, dans sa partie supérieure, est en harmonie avec celles-là : il suffit, dans sa pensée, de courber en avant cette ligne pour avoir la forme de toute la structure.

Le peintre a, contre l'usage de son temps, pris son point de vue du bas du tableau; car l'horizon de celui-ci est de niveau avec la marche inférieure de la saillie de l'escalier. En plaçant toutes ses figures sur des gradins, il s'est donné la possibilité de les multiplier à l'infini et de varier leurs mouvements, puisque, se trouvant les unes au-dessus des autres, aucune n'est entièrement cachée. Les anges sont placés sur les degrés les plus hauts, de chaque côté du trône. Plus bas viennent par ordre, les patriarches, les apôtres et les saints. Le premier plan, au bas de l'escalier, représente un parvis occupé par des saints agenouillés. Les marches saillantes de l'escalier, en marbre veiné de couleurs différentes, sont entièrement vides. La Vierge seule est montée par là au siége de son fils. De cette manière, l'action principale est convenablement séparée et indiquée. Rien ne dérange les regards du spectateur qui les porte en haut; et l'artiste a par là soigneusement rendu raison comment les témoins réunis dans son tableau peuvent contempler, sans obstacle, le couronnement qui fait l'objet du ravissement universel.

Si nous nous occupons ensuite de chaque figure en particulier, nous admirons d'abord l'imagination du peintre

qui, dans un sujet où l'opposition des caractères ne peut proprement trouver place, et où il est nécessaire que l'expression uniforme d'une joie affectueuse et d'un bonheur calme se manifeste sur tous les visages, a su créer une si grande variété en se tenant dans les limites du grave et du beau. On ne peut pas dire qu'une tête soit la répétition d'une autre; et cette variété s'étend non-seulement aux traits et aux regards pleins d'âme, mais aussi à la taille, à l'arrangement des cheveux et de la barbe, qui est ordinairement d'une beauté peu commune, enfin aux mouvements et aux attitudes. Par la disposition de l'ensemble, le peintre s'était assuré l'avantage de pouvoir dessiner ses personnages dans toutes les positions, soit entièrement de face, soit tournés de côté, soit par derrière, quoiqu'ils aient tous les yeux dirigés vers l'action principale qui occupe le centre du tableau.

Les yeux sont toujours pleins de vie et très-brillants; mais ils ne sont pas toujours correctement dessinés. Sur les têtes de profil, la prunelle est plus arrondie qu'elle ne devrait l'être. Gardons-nous cependant d'attribuer cette incorrection à l'ignorance de l'artiste. Nous pourrions citer de très-belles pierres gravées, du temps des premiers empereurs romains, sur lesquelles on remarque la même faute, où, si on l'aime mieux, la même licence dans le dessin de l'œil. On dirait que Jean de Fiesole a éprouvé de la répugnance à peindre la pupille dans un raccourci qui lui fait perdre sa transparence et son brillant.

Le ton de la couleur des chairs a beaucoup de vérité; et lorsque l'on songe à l'effet du temps qui l'a fait pâlir, on voit qu'il a dû, dans l'origine, être très-chaud. Les mains des jeunes gens et des femmes sont d'une forme

très-élégante, et les mouvements que le peintre leur a donnés sont généralement naturels et en partie expressifs; seulement la main gauche de sainte Madeleine, qui tient un vase de parfums, est manquée. On croit, au premier coup d'œil, que le vase va tomber par terre; mais il faut se rappeler, au fait, que le spectateur est supposé être placé beaucoup plus bas.

Le dessin du nu n'est pas le fort de Jean de Fiesole. Le corps du Sauveur, dans le petit tableau de la Résurrection, est maigre et roide. Il a un peu plus de vie et de souplesse, quoiqu'il soit encore un peu grêle, dans l'image de la flagellation qui orne la chapelle de saint Nicolas. Les objets dont la peinture s'occupait jadis le plus habituellement, ne fournissaient que rarement aux artistes l'occasion de représenter des corps non vêtus. L'usage et le costume n'étaient pas, à cet égard, favorables à l'observation de la nature. Les idées d'un religieux sur la pudeur et sur la modestie l'éloignaient entièrement de cette étude : l'art n'avait pas encore pris de dispositions propres à remplir ce défaut. La science de l'anatomie est donc restée entièrement étrangère à Jean de Fiesole. Dans les parties qu'il laisse à découvert, telles que le visage, le cou, les mains, il a fidèlement observé et imité la nature à sa superficie ; mais on ne peut pas dire que son dessin rende un compte précis des organes du mouvement cachés sous la peau, ni de la structure intérieure des parties. Dans tout le grand tableau, il n'y a pas un seul bras découvert ; et, ce qui est encore plus surprenant, on ne voit pas un seul pied, soit couvert, soit découvert.

En revanche, Jean de Fiesole était doué de beaucoup d'habileté pour peindre les draperies. Les étoffes se

distinguent l'une de l'autre, non par leur éclat particulier et leur manière de recevoir la lumière et de la refléter, mais parce que les draperies tombent bien, et parce que leurs plis sont vrais; c'est ce que l'on remarque depuis le voile aérien de la Vierge jusqu'au lourd manteau de damas de saint Nicolas. Les draperies des rois, des évêques et des religieux ont, dans leur ampleur, une certaine simplicité majestueuse : les vêtements des femmes, mais surtout ceux des anges, tissus d'étoffes plus légères, sont jetés avec grâce. Les longues robes des anges sont serrées par des ceintures et forment un rebord rabattu qui cache celles-ci; le peintre a par là évité l'uniformité des plis tombant de la même manière, et rehaussé la taille svelte de ses personnages. Il n'y a en général rien de roide ni de gêné dans le jet des plis; tout est déterminé par le mouvement actuel ou précédent : l'on ne voit pas non plus de plis jetés maladroitement en travers qui interrompent le jeu des membres.

Les spectateurs accoutumés à contempler les tableaux des peintres modernes, feront peut-être un reproche a Jean de Fiesole d'avoir représenté d'une manière si terrestre une action que l'on doit se figurer comme ayant lieu dans le centre de l'Empyrée : l'action se passe sur un escalier en pierre; pas de personnage suspendu ni volant dans les airs; tous sont matériels, assis, debout, ou bien à genoux, tous soumis aux lois de la pesanteur. La lumiere n'est que celle d'un jour ordinaire; rien qui laisse entrevoir la gloire des cieux. Un poëte tel que le Dante peut bien enlever son auditeur de sphères en sphères toujours plus éclatantes, peindre ses personnages resplendissants et entourés d'émanations radieuses, et finir par faire tout

absorber dans un océan de lumière, car l'œil intérieur ne connaît pas l'éblouissement. Le peintre, au contraire, qui travaille pour l'œil corporel, tel élan que prenne son imagination, pourra difficilement aller au-delà de ce que supposent les sens. Dans un tableau, la lumière ne peut être rendue sensible que par l'opposition des ombres. La forme n'est visible que par la couleur, et toute couleur est une altération de la lumière. Quand les figures ne se meuvent pas en l'air, quand elles sont en repos, il leur faut une base pour les soutenir. C'est pour cela que l'on a eu recours aux nuages pour les régions éthérées. Mais les nuages appartiennent aussi à l'atmosphère terrestre ; ils ne s'élèvent même pas jusqu'au sommet des plus hautes montagnes, d'où la voûte du ciel se montre d'un bleu foncé dont la pureté n'est jamais troublée. Il faut donc peut-être mieux que le peintre ne s'engage pas dans une lutte inégale, et ne cherche pas à parvenir à un but auquel il est impossible d'atteindre. En général, les peintres anciens ne cherchaient pas volontiers à soumettre à l'empire de leur art ce qui n'a pas de forme déterminée. Ils ne connaissaient pas la perspective aérienne ; ils représentent les objets éloignés non en les plaçant dans un jour affaibli et incertain, mais en les diminuant de grosseur, et ils leur laissent des contours aussi nets et aussi marqués qu'aux choses plus rapprochées du spectateur. Ils peignent non une masse de feuillage vert, mais des branches et des feuilles : ils donnent volontiers une certaine régularité à la diversité de forme des arbres, et choisissent de préférence ceux qui ont naturellement cette manière régulière de croître, comme les cyprès et les palmiers.

La manière dont Jean de Fiesole a conçu une action si sublime et si mystérieuse, indique en lui cet esprit de simplicité enfantine qui se figure les choses célestes à l'instar des choses humaines ; façon de voir qui trouve sa justification dans la condescendance de l'Écriture sainte à se servir de comparaisons familières. Toute la composition de Jean de Fiesole est imaginée d'après un couronnement tel qu'il a lieu sur terre. Une princesse auguste et cependant humble, la reine des cieux, comme l'appellent les poëtes du moyen âge, est, après une longue absence de son séjour, reçue par son fils bien-aimé, dont elle est également chérie ; elle est élevée à une dignité égale à celle de ce fils. Le trône est orné comme celui d'un monarque terrestre : peut-être les neuf degrés de l'escalier renferment-ils une allusion au nombre des sphères célestes. Les officiers de l'empire les plus éminents, les plus fidèles, pleins de joie, et dans une attente respectueuse, se tiennent à l'entour comme témoins, ou s'entretiennent entre eux de l'événement qui cause leur allégresse. Une musique gaie accompagne et annonce l'instant solennel.

La Vierge est à genoux sur la marche la plus élevée, devant le trône, un peu penchée en avant, ses belles mains croisées sur son sein qui n'est que légèrement indiqué ; elle a cette même soumission intime et aimante qu'elle montra en recevant le premier message de l'ange. Rien ne surpasse l'élégance, la grâce de cette figure presque immatérielle, la pureté virginale de sa tête. Elle est revêtue d'ornements royaux ; un voile aérien tombe légèrement sur son front modeste ; il laisse cependant apercevoir les boucles de ses cheveux blonds, et ne cache pas la forme

de la tête. On ne voit que les manches de sa tunique rouge; elle porte par-dessus une ample robe bleue qui laisse les bras libres; enfin, un manteau royal qui descend des épaules jusqu'au-delà des pieds, et qui a été ou violet ou pourpre, mais qui malheureusement a beaucoup pâli.

Le Sauveur s'est placé à la gauche du trône, afin de laisser à sa mère la place à sa droite. Il est, suivant un usage reçu, vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau bleu. La doublure bleue des manches est visible : le manteau est doublé en hermine, qui, à la vérité, est imitée assez imparfaitement, mais que l'on reconnaît néanmoins à des bandes de couleur alternativement plus claire et plus foncée: on en distingue aussi de semblables dessous le manteau de la Vierge. Il ne faut pas ici arrêter sa pensée sur un vêtement chaud qui est un besoin pour les habitants de la terre. Dans le moyen âge les fourrures, n'importe en quelle saison, appartenaient aux ornements usités dans les solennités: c'est ce que prouvent beaucoup de miniatures des livres de chevalerie, et tout ce qui représente les costumes du temps.

La figure de Sauveur n'est pas si heureusement imaginée que celle de la Vierge. On lui souhaiterait plus de grâce et de jeunesse : les traces des souffrances humaines semblent n'avoir pas encore entièrement disparu de dessus son visage. Il y a, dans l'ensemble du corps de Notre Seigneur, quelque chose de paternel, et il est difficile de se figurer qu'il est le fils de celle qu'il couronne. Il tient la couronne des deux mains, afin de la poser aussi doucement qu'il lui sera possible sur une tête chérie.

Il y a douze anges de chaque côté du trône, si l'on compte ceux qui sont presque entièrement cachés par ceux de devant. Ce sont tous de jeunes gens, près de l'âge de l'adolescence, représentés avec les cheveux bouclés, de grandes ailes couleur de pourpre et de longues robes flottantes ; ils ont sur le sommet de la tête une petite flamme rouge. A l'exception d'un seul qui est debout, en prières, à la droite du trône, les autres, dont l'action est marquée, sont tous occupés à célébrer et à annoncer par un concert le moment solennel. Ceux qui jouent des instruments à vent sont en arrière. Deux longues trompettes s'élèvent de chaque côté du trône jusque dans l'azur des cieux ; d'autres se croisent dans différentes directions pour indiquer que le son retentissant de la trompette répandra le sujet de l'allégresse générale dans toutes les régions du ciel, même les plus reculées. On reconnaît aisément, à la couleur plus foncée de ces anges, ainsi qu'à leurs cheveux crépus, à leurs grosses lèvres et à leur nez un peu aplati, que le peintre a eu dessein de représenter des nègres. Cette singulière idée semble avoir pris naissance dans un usage du monde terrestre : on fait, dans les occasions solennelles, exécuter la musique bruyante des trompettes et des tymbales, par des nègres ou des hommes venus de pays lointains, afin de la rendre plus frappante. Le peintre a réservé les traits les plus nobles et les plus beaux pour les anges qui exécutent, sur toutes sortes d'instruments à corde, une musique plus douce. Le lecteur en verra quatre dessinés sur des feuilles particulières ; ce sont des figures de jeunes gens pleines d'une candeur aimable et d'une innocence heureuse. Ils touchent les cordes avec une négligence gracieuse, comme si l'har-

monie était leur nature; le dernier, qui joue d'une espèce de violon et qui est tourné de côté, a l'air enivré de joie et ravi des sons qu'il tire de son instrument. Les draperies de ces anges, qui se voient entièrement, sont toutes de couleurs très-claires, alternativement bleu-clair et rouge-clair de chaque côté du trône. Outre les instruments à vent, le concert est aussi composé d'un petit orgue, d'un tambour de basque, de deux guitares et de deux violons de formes différentes. Il est assez surprenant que le peintre n'ait pas placé dans son tableau un instrument à corde auquel les Latins donnaient le nom de *psalterium*, car il se trouve fréquemment dans les peintures du moyen âge. Peut-être, à cette époque, était-il déjà tombé en désuétude.

Les saints sont au nombre de dix-huit à la gauche du spectateur, et de vingt-deux à sa droite. Parmi ces derniers il y a deux figures de femmes tellement cachées, que l'on ne voit que la bouche et une partie des joues de l'une entre sainte Catherine et sainte Agnès, et le cou et le menton de l'autre derrière sainte Agnès. On ne peut pas les désigner avec précision, car ce n'est qu'avec peine qu'on les aperçoit, et il semble qu'elles n'ont été placées là que pour remplir l'espace vide. On voit que le peintre n'a observé aucune symétrie rigoureuse dans ces groupes en mouvement.

La marche s'ouvre en quelque sorte sur les gradins les plus élevés, par deux personnages de l'ancienne loi : à la droite du trône est Moïse, avancé en âge et avec la gravité d'un législateur; de l'autre côté est David, la couronne en tête, le regard inspiré et levé vers le ciel. Jean de Fiesole a sans doute voulu, par le choix de ces deux personnages,

nous représenter l'abrégé de l'ancienne alliance : la loi et les prophètes. De même on voit, après eux, les deux principales colonnes de l'Église chrétienne, les apôtres saint Pierre et saint Paul, vis-à-vis l'un de l'autre. Les autres docteurs de la nouvelle alliance sont de même rangés avec intelligence : chacun a son symbole particulier ; mais comme les personnages se couvrent en partie les uns les autres, et que les attributs usités n'ont pas toujours pu être ajoutés à chaque figure, le peintre a eu recours à des inscriptions placées dans l'auréole des saints pour les faire reconnaître. A la gauche du spectateur, tout en haut, en avant de Moïse, est saint Jean-Baptiste ; après lui saint Pierre avec ses clefs ; derrière eux saint André avec sa croix : sur la marche au-dessous, saint Barthélemi, de même avec l'instrument de son martyre à la main ; devant lui saint Jacques le mineur, et en avant saint Jean l'évangéliste, les cheveux et la barbe blancs et flottants, un livre ouvert dans une main et une plume dans l'autre ; il est dans l'âge vénérable de la vieillesse, qui fut celui où il écrivit son Évangile et le livre de l'Apocalypse. Au-dessous de lui on voit saint Marc tenant un livre ; il a devant lui saint Simon le prédicateur ; ensuite viennent les docteurs de l'Église et les saints des siècles postérieurs.

De l'autre côté l'on voit, derrière David, l'apôtre saint Mathias ; derrière saint Paul est placé saint Thaddée ; sur le degré au-dessous, en avant, saint Jacques le majeur, en costume de pèlerin, avec son bâton ; derrière lui saint Philippe et l'évangéliste saint Mathieu, qui termine la suite des apôtres.

Passons actuellement à la moitié inférieure du tableau, à la gauche du spectateur. Le peintre a dû naturellement

donner une place distinguée au fondateur de son ordre. Saint Dominique est placé en avant; il est revêtu de l'habit de son ordre, qui, pour représenter l'état de gloire, est parsemé d'étoiles d'or. Une étoile plane au-dessus de sa tête : dans sa main gauche il tient une branche de lis, dans la main droite un livre ouvert; on y lit en latin son testament spirituel, c'est-à-dire la dernière exhortation qu'il adressa en mourant à ses disciples, et une invocation de ceux-ci à leur saint patron [1]. Son visage exprime l'extase d'une piété fervente. Les mêmes traits se retrouvent exactement dans tous les petits tableaux de l'encadrement inférieur, et nous pouvons être assurés que nous voyons l'image véritable de saint Dominique, ou au moins celle qui, du temps de Jean de Fiesole, passait pour telle. Derrière ce saint, l'on voit saint Augustin, reconnaissable à son habit épiscopal et à sa plume, comme docteur de l'Église. Sur le plan antérieur l'on voit, à genoux, rangés

[1] En corrigeant les inexactitudes qui proviennent, soit du mauvais caractère d'écriture alors en usage, soit de la prononciation des lettres particulière aux Italiens, voici ce qui se lit sur ce livre :

*Hæc sunt, quæ vobis tantum, filii carissimi, hereditario jure possidenda relinquo : Caritatem habete, humilitatem servate, paupertatem voluntariam possidete.*

*O spem miram, quam dedisti*
*Mortis hora te flentibus,*
*Dum post mortem promisisti*
*Te profuturum fratribus!*
*Imple, pater, quæ dixisti,*
*Nos tuis iuvans precibus,*
*Quantum signis claruisti*
*In ægrorum corporibus,*
*Nobis gratia facias Christi,*
*Ægris medere moribus.*
*Imple, pater, quæ dixisti,*
*Nos tuis iuvans precibus,*
*Quantum signis claruisti*
*In ægrorum corporibus.*

sur une ligne, depuis le bord du tableau jusqu'au milieu, saint Benoît, saint Charlemagne, saint Thomas d'Aquin, saint Antoine, saint François, saint Nicolas, et un septième personnage que l'on ne voit que par derrière, et que, faute d'attributs, nous ne pouvons nommer; la plume semble désigner un docteur de l'Église. Les fondateurs d'ordres religieux ont l'habit de leur règle; mais avec des ornements en or. Suivant les traditions italiennes, les têtes de saint Antoine, de saint François d'Assise et de saint Thomas d'Aquin, ont aussi été prises sur des portraits ressemblants : nous n'avons aucun motif d'en douter; car Vasari déclare que, dans plusieurs de ses tableaux, Jean de Fiesole a placé les images réelles de divers personnages, tant vivants que morts, ce qui rehausse la valeur de ses ouvrages sous le rapport historique.

Sur notre gravure, la broderie du manteau de Charlemagne représente des abeilles; dans l'original, ce sont des ornements en fleurs. Nous faisons cette observation, afin que l'on n'attribue pas au peintre une érudition qu'il ne possédait pas, ou qu'on ne le cite pas comme autorité, puisque l'on a soutenu, dans les temps modernes, que les abeilles d'or avaient été le symbole des anciens rois francs, et que, dans la suite, on en avait fait des fleurs de lis. La couronne est ornée de fleurs de lis : les trois couronnes pendantes du collet du manteau impérial doivent sans doute indiquer celle d'empereur et celles de roi des Francs et des Lombards.

Saint Thomas d'Aquin tient un livre ouvert; sur l'un des feuillets se trouve l'hymne d'actions de grâces de saint Ambroise (le *Te Deum*); sur l'autre, des versets d'un psaume : sur la poitrine, il porte une croix au milieu d'un

soleil radieux ; le livre lance aussi de tous côtés des rayons lumineux.

Saint Nicolas est représenté avec la magnificence qui convient à un évêque d'Orient et à un saint dont on raconte des prodiges de générosité. L'étoffe épaisse de ses habits plissés est verte, peut-être parce que c'est la couleur de l'espérance : les gros fleurons dont ils sont presque entièrement recouverts, n'offrent que des nuances de cette même couleur. Les boules d'or qui sont à terre, près de saint Nicolas, font allusion aux trois bourses d'or qu'il jeta à un pauvre gentilhomme pour l'aider à établir ses trois filles qu'il était prêt à abandonner à la séduction. Les petites figures brodées sur la raie longitudinale qui occupe le milieu de la chape épiscopale méritent une admiration particulière : elles représentent la Passion du Sauveur. Le peintre a donné une preuve non équivoque de la richesse de son imagination, par ces esquisses pleines d'esprit et de talent portés jusqu'à la perfection; chacun de ces petits groupes, dans son espace resserré, renferme le germe d'un tableau excellent. Les figures du cadre inférieur sont à moitié perdues dans les plis de l'étoffe; on reconnaît néanmoins les apôtres endormis et le Sauveur en prieres au Jardin des Olives, tous dans des attitudes très-naturelles. Ensuite on voit le baiser donné par Judas; Jésus couronné d'épines et outragé; la flagellation; Jésus portant sa croix, et au-dessus la Résurrection. Les bourreaux, dans le tableau de la flagellation, sont parfaitement caractérisés. Le geste brutal de l'un, qui appuie un genou contre la hanche du Sauveur pour serrer plus fortement les liens, paraîtrait peut-être trop hasardé à un peintre

moderne; mais il est aussi hardiment imaginé que représenté avec liberté et vigueur.

A droite, sur les degrés les plus bas, sont trois martyrs avec des palmes à la main. D'abord saint Pierre le dominicain, disciple de saint Dominique; il a encore la tête toute ensanglantée : devant lui est saint Laurent avec son gril, ensuite saint Étienne; derrière eux saint George, revêtu de sa cuirasse, la main gauche couverte d'un gantelet, appuyée sur un bouclier; sa tête a l'expression de l'honneur et de la loyauté qui conviennent à un chevalier chrétien, mais rien dans cette figure n'annonce la force d'un héros.

Sur le premier rang, du même côté, les saintes sont à genoux modestement réunies à part, de même que dans les temples les femmes pieuses occupent une place séparée. Indépendamment des deux figures presque entièrement cachées, dont il a été question plus haut, il y en a trois que nous ne pouvons pas nommer; savoir : sur le bord, une vierge couronnée et tenant un flèche; ensuite deux autres figures brillantes de jeunesse et de beauté qui sont l'une devant l'autre : celles que l'on reconnaît sont sainte Agnès, sainte Catherine, sainte Claire, sainte Cécile et sainte Madeleine. Sainte Agnès porte affectueusement son agneau dans ses mains posées l'une sur l'autre. Son manteau ouvert est retenu par la ceinture, et forme de beaux plis; sa tête est tournée vers sainte Catherine, qu'elle écoute modestement. Celle-ci, appuyée sur sa roue, semble avoir parlé avec ravissement de l'événement joyeux qui se passe au-dessus d'elles. Ses yeux sont pleins d'une extase langoureuse; la prunelle est à moitié couverte par la paupière supérieure. Sainte Claire,

revêtue de son habit de religieuse, tient les mains élevées pour témoigner son étonnement et sa joie : son voile, rejeté en arrière, tombe sur ses épaules : sa guimpe lui couvre le cou et le menton, et lui cache les cheveux. Sainte Cécile est parée d'une couronne de roses admirablement belle, probablement par allusion à ce que, le jour même de son mariage, elle entendit cette harmonie céleste qui la ravit au point de la faire renoncer à son bonheur sur terre. Sainte Madeleine, vue entièrement par derrière, se reconnaît à ses cheveux blonds et épars, et à son vase de parfums; néanmoins son attitude est judicieusement choisie. La Sainte, indifférente à tout le reste, semble porter toute sa dévotion et sa ferveur vers le trône du Sauveur.

Il est difficile de décider si le choix des saints personnages représentés dans ce tableau a dépendu de Jean de Fiesole, ou si la dévotion particulière de son couvent lui en a prescrit plusieurs; cette dernière supposition est la plus vraisemblable, car c'est ce qui se voit presque toujours, même dans les tableaux des plus grands peintres, tant que les travaux de l'art furent exclusivement consacrés à la religion. Mengs a très-bien raisonné sur ces tableaux, où les saints de l'ancienne et de la nouvelle alliance, ceux de l'histoire de l'Église et de la légende sont ensemble en prières autour de la mère de Dieu; il a réfuté les reproches maladroits adressés aux peintres, et fondés sur ce que ces saints avaient vécu à des époques différentes, et longtemps avant ou après la naissance de la Vierge. La scène de ces tableaux n'est pas sur la terre : dans le ciel il n'y a pas de succession de temps. Les actes de la Divinité sont éternels, et par conséquent les âmes

des saints de différents temps pouvaient bien apparaître dans une vision céleste, comme témoins d'un événement qui se rattache immédiatement à l'assomption de la Vierge.

Dans les petits tableaux qui forment l'encadrement inférieur du grand, l'œil n'est pas dérangé par l'abondance de la dorure; cependant ils paraissent tachés à une certaine distance, parce que le peintre a partout imité les couleurs locales avec la plus grande fidélité et n'a pas su les mettre en harmonie par les reflets et le clair-obscur. Au reste, les habits noirs et blancs de saint Dominique et de ses disciples offriraient beaucoup de difficultés, même aux coloristes les plus habiles, pour les rapprocher du ton des autres objets. Cependant, plus on considère ces petits tableaux de près, plus il y a lieu de les admirer. Les divers fonds ont non-seulement le mérite d'une perspective linéaire exacte, mais l'on y trouve aussi des effets de saillant et de lointain. L'ordonnance en est parfaite : le sujet est chaque fois conçu avec intelligence et clarté. Les gestes des personnages sont aussi pleins de vie que naturels; l'expression des figures porte le caractère particulier qui appartient à la différence d'âge, d'état et de disposition de chaque individu.

Le premier tableau à gauche est relatif à la fondation de l'ordre des Frères Prêcheurs [1]. Lorsque saint Dominique présenta, en 1215, au pape Innocent III, le plan de son ordre, il trouva quelque opposition chez ce père des fidèles. Mais la nuit suivante le pape vit en songe l'église de Latran qui menaçait de s'écrouler : cette vision le rem-

[1] On peut consulter notamment, sur ce point et sur tout le reste, l'ouvrage intitulé *Vita Sancti Dominici confessoris, scripta per Toeodoricum de Appoldia. Acta Sanctorum mensis augusti*, T. I, p. 362 sq.

plissait d'inquiétude et d'effroi; saint Dominique accourut et soutint l'édifice. Innocent III, frappé de la signification de ce rêve allégorique, se montra très-disposé à favoriser de toutes les manières l'entreprise du pieux zélateur, comme salutaire à l'Église. Cette vision miraculeuse ayant annoncé prophétiquement la destination importante du saint, elle commence très-convenablement la suite de son histoire.

Le pape est couché et endormi dans le châteu Saint-Ange. On pardonnera à la naïveté du temps, que le Saint-Père soit représenté au lit avec les marques de sa dignité, la tiare, un manteau brodé, plusieurs anneaux à ses doigts. La position de cette figure, qui dort paisiblement, est d'ailleurs pleine de naturel et de grâce : la main gauche soutient la tête où brille la jeunesse; la droite est appuyée sur le lit : il y a, dans toute la personne du pape, une certaine candeur, qui n'exclut pas la majesté.

Saint Dominique, plein d'inquiétude, mais en même temps plein de résolution, se précipite au-devant de la façade de l'église de Latran qui penche, afin de soutenir les pilastres chancelants. Le mur est fendu comme par l'effet d'un tremblement de terre : la tour du château Saint-Ange, qui est probablement peint fidèlement comme il était dans ce temps-là, montre une pente très-marquée.

Le second tableau nous offre l'intérieur de l'ancienne basilique de Saint-Pierre, construite d'après le modèle de l'architecture byzantine; elle est ornée de colonnes minces et rapprochées qui supportent des arcades circulaires. Le saint, après avoir obtenu la confirmation de son ordre des Prêcheurs, était en prières dans l'église Saint-Pierre, quand les apôtres saint Pierre et saint Paul lui apparurent

et lui remirent, le premier un bâton, le second un livre, symbole de la prédication et des voyages dans les pays étrangers. Saint Dominique, à genoux, plein de ferveur, lève les yeux et les mains pour recevoir les dons que chaque apôtre lui tend d'une main, pendant que l'autre est levée pour bénir. Ces deux figures planent admirablement; elles paraissent dire, comme le raconte la légende : « Va prêcher, Dieu t'a choisi pour ce ministère. » Un moine, qui accompagne saint Dominique, est aussi à genoux, mais tourné de côté, de sorte qu'il ne voit pas l'apparition, et qu'il continue tranquillement sa prière.

Le troisième tableau représente un miracle que saint Dominique opéra dans Rome. Les noms des personnages qu'il concernait, le lieu de l'action, enfin l'époque et le moment sont indiqués avec exactitude [1]. Un jeune gentilhomme romain, nommé Napoléon, neveu du cardinal Stefano di Fossa-Nova, se promenant à cheval, était tombé rudement sur le pavé; on l'avait emporté comme mort. Saint Dominique se trouvait, avec le cardinal, au chapitre, dans un couvent de religieuses qu'il avait nouvellement fondé. Le cardinal, en apprenant l'accident de son neveu, tomba évanoui dans les bras du saint. A la sollicitation de son confrère Tancrède, saint Dominique se mit en prières pour le salut du jeune homme. Il dit la messe, et, à l'élévation de l'hostie, on le vit dans un ravissement qui semblait annoncer que ses prières étaient exaucées. Il s'avança alors vers le jeune cavalier qui était resté étendu, et lui ordonna, au nom de Jésus-Christ, de se lever; ce qui eut lieu, à la surprise de tous les spectateurs.

[1] *Vie de saint Domique,* par le P. Touron, p. 223, 224.

Le tableau, d'après la liberté usitée, représente deux instants différents. Dans la partie gauche, l'on voit la moitié antérieure du corps du cheval fougueux qui, frappant du pied, brise la tête du cavalier tombé à terre. Le reste de la scène offre une partie du cloître. Le jeune homme est encore revêtu de l'habit qu'il avait étant à cheval; c'est une espèce de veste, sur laquelle on voit des taches de sang. Joyeux d'être rappelé a la vie, il tend les mains à son sauveur. Le geste du saint, qui lui donne sa bénédiction, est plein d'une dignité ineffable et en même temps de douceur et d'humilité : il semble ne se regarder que comme l'instrument d'une puissance supérieure. Debout, près de lui, est le vieux cardinal : mais parmi tous les spectateurs, dont les mouvements intérieurs sont exprimés de la manière la plus marquée, une jeune fille, la sœur ou la bien-aimée du cavalier que l'on croyait mort, attire les regards. C'est ainsi que la reconnaissance pouvait être personnifiée. On doit aussi remarquer l'homme qui est près du cavalier; son costume, son bonnet, son manteau fermé par-devant, le font reconnaître pour le médecin. Son attention est tout entière, et sans mélange d'aucune autre affection de l'âme, dirigée vers le retour du cavalier à la vie : il est surpris, en connaissance de cause, pourrait-on dire, et d'autant plus, qu'il avait auparavant visité les blessures et les avait trouvées mortelles. La femme qui est auprès de lui semble, au contraire, accablée par la force des impressions que sa piété lui fait éprouver : ses regards se portent sur le cavalier, et seulement avec timidité sur le saint. On pourrait la prendre pour la mère du jeune homme; mais les témoins de cette histoire ne font pas mention d'un parent plus proche qu'un

oncle ; ils assurent, au contraire, très-positivement que la supérieure du couvent fut présente, et on la reconnaît au voile et aux vêtements blancs de cette femme pieuse.

Dans le quatrième tableau, le Sauveur ressuscité, debout dans le tombeau, entre les instruments de sa passion, regarde avec compassion sa mère et son disciple bien-aimé qui sont assis auprès et pleurent. Le corps du Sauveur est peint dans des proportions plus grandes que les deux autres figures.

Le cinquième tableau est encore partagé en deux. A gauche, on voit une place devant une église. Saint Dominique, accompagné d'un de ses disciples, remet à un envoyé des Albigeois un livre dans lequel il avait pose une profession de foi des vérités chrétiennes, et réfuté avec énergie la doctrine de cette secte. A droite, on voit l'intérieur d'une maison ; plusieurs Albigeois sont rassemblés autour d'un feu dans lequel ils ont jeté le livre. Selon la légende, un livre qui contenait la doctrine hérétique avait été consumé en un clin d'œil, tandis que celui de saint Dominique s'était par trois fois élancé du milieu des flammes, et avait fini par rester intact. Les chefs firent leur possible pour tenir ce miracle secret, mais un témoin plein de candeur avait avoué la vérité. Dans le tableau, le livre est représenté s'élevant au-dessus du feu par sa propre force. Le même homme qui l'a reçu des mains de saint Dominique est saisi détonnement : un homme déjà converti est auprès de lui en prières : quelques autres semblent tenir conseil pour savoir comment ils pourront éviter le préjudice que ce miracle doit faire à leur cause. Les Albigeois ont des costumes étrangers et de singuliers bonnets qui ressemblent un peu à des turbans, comme

s'ils avaient abjuré en même temps et la religion de leurs pères, et les mœurs de leurs compatriotes et des autres chrétiens.

Le sixième tableau représente la pauvreté volontaire dans laquelle vivait saint Dominique, et sa confiance dans la Providence. L'histoire rapporte que, dans le couvent de Rome, où le nombre des religieux était considérable, le saint se mettait fréquemment à table avec ses frères, et récitait la bénédiction sans qu'il y eût la nourriture nécessaire pour tout le monde. Quelquefois la mince provision semblait se multiplier, ou bien ce qui manquait était procuré inopinément, souvent d'une manière miraculeuse et incompréhensible. Dans le tableau, deux anges distribuent le pain aux pauvres moines. Ces serviteurs célestes s'acquittent de leur emploi avec une grâce particulière, comme à la dérobée, et comme si personne ne devait apercevoir de quelle main vient le bienfait. Le peintre nous a par là fait connaître que les anges sont invisibles aux yeux des moines. Ce qu'il y a de singulier, est l'étonnement plein de bonhomie du frère lai, peint avec des traits communs, portant une grosse bouteille couverte de nattes à la manière italienne. En effet, selon la légende, le vin avait été, d'après la parole du saint, puisé à une fontaine.

Dans le septième tableau, l'on voit saint Dominique mourant dans sa cellule. Son visage porte l'expression d'une résignation admirable, mais il est en même temps accablé d'une faiblesse mortelle : le saint s'est levé sur son séant pour bénir ses disciples et leur adresser ses dernières exhortations. Ils sont autour de lui consternés et troublés. Les paroles du saint sont écrites sur une bande ; ce sont les mêmes qui se lisent dans le livre du

grand tableau. Au-dessus la vue s'étend au dehors, l'on y aperçoit l'accomplissement d'une vision qu'un frère absent, le prieur du couvent des dominicains de Brixen, eut le jour et à l'instant même que son maître spirituel rendit le dernier soupir. Il vit deux échelles descendues du ciel en terre. Le Sauveur du monde et la Vierge en tiennent les extrémités : des anges montent et descendent le long de ces échelles ; entre les extrémités inférieures, il y a un trône ou fauteuil sur lequel est assise la figure du saint toute resplendissante : les échelles ayant ensuite été enlevées au ciel, le trône y monta avec elles. A l'exception de la particularité relative au trône, le peintre a suivi exactement la tradition que l'on trouve dans Théodoric d'Appolda. Les anges, légèrement dessinés, comme des substances aériennes, sont parfaitement suspendus en l'air.

On doit regarder un tableau sous le même point de vue qu'un poëme ; il faut se pénétrer de l'esprit de l'auteur. C'est pourquoi nous avons cherché à expliquer les six tableaux de la vie de saint Dominique, en puisant aux mêmes sources où le peintre avait pris ses sujets, à la légende. Il n'est pas nécessaire de rappeler que l'on n'a eu nullement par là l'intention de défendre l'Espagnol Dominique Gusman contre les accusations des historiens modernes, à cause des persécutions qu'il a ou exercées lui-même ou suscitées. Jean de Fiesole travaillait pour ses contemporains, dont il partageait la croyance. Pour se faire une idée du respect extrême que l'on avait dans le moyen âge pour ce fondateur d'ordre, il suffit de lire, entre autres, les éloges emphatiques que lui donne le Dante. Il s'exprime ainsi en parlant de saint François et de saint Dominique :

*L'un fu tutto serafico in ardore;*
*L'altro, per sapienza, in terra fue*
*Di cherubica luce uno splendore.*

L'ouvrage que nous venons d'examiner nous met parfaitement en état, sans avoir besoin d'en présenter d'autres, de porter un jugement général sur Jean de Fiesole. Cet artiste partage les qualités et les défauts de ses contemporains. Peut-être que, par un attachement respectueux pour l'ancienne manière, il sera, sous le rapport de l'entente de l'effet de la peinture et de plusieurs autres parties de l'art, resté en quelque sorte en arrière. Ses qualités principales sont la suavité, la délicatesse et la grâce. Son imagination ne prend pas un vol aussi hardi que celle de Morgagno dans la région de l'extraordinaire et du merveilleux; mais jamais ses ouvrages ne décèlent un manque ou une impuissance d'imagination. Son talent est comme une source abondante qui coule uniformément, sans impétuosité et sans contrainte, d'une âme aimante, purifiée par la piété et la contemplation.

La grâce de Jean de Fiesole lui a fait donner par Lanzi le nom du Guide de l'ancienne peinture. Sans doute Lanzi a voulu par là faire un grand éloge de Jean de Fiesole; et les admirateurs de la manière agréable et superficielle du Guide trouveront peut-être la comparaison peu flatteuse pour leur maître favori : mais quiconque cherche dans l'art l'originalité et la profondeur, ne la regardera ni comme juste ni comme satisfaisante.

Quoique la grâce et la facilité distinguent particulièrement Jean de Fiesole, ces qualités ne sont cependant pas généralement étrangères au génie de l'école florentine. Nous saisissons cette occasion de relever une assertion

de Winckelmann, qui prétend que les artistes toscans ont hérité des anciens Étrusques un style dur, forcé et outré. Cette proposition est en elle-même singulièrement erronée ; car les Toscans d'aujourd'hui n'ont rien de commun avec la nation étrusque, éteinte depuis près de deux mille ans, que d'habiter le même pays. Mais, pourrait-on demander, auquel des artistes toscans du moyen âge ce jugement convient-il ? Est-ce à Ghiberti, à Masaccio, à Jean de Fiesole, à Benozzo de Gozzoli ? Certainement ce n'est à aucun de ces maîtres ; et parmi les maîtres du grand siècle, est-ce à Léonard de Vinci, à André del Sarte, à Fra Bartolommeo ? tout aussi peu. Que reste-t-il donc ? Michel-Ange ; et c'est lui seul dont Winckelmann a voulu parler. Mais il est déraisonnable de vouloir caractériser toute l'école toscane par le seul Michel-Ange. Ce grand homme s'éloigna de tous ses devanciers ; il suivit sa route particulière et ne fut semblable qu'à lui-même : il eut plusieurs imitateurs malheureux et n'eut pas un seul successeur véritable. Prétendre que lorsque l'on a vu une figure de Michel-Ange, c'est comme si on les avait toutes vues, c'est ce que pourrait difficilement justifier, à la vue de la chapelle Sixtine, Winckelmann, d'ailleurs si recommandable ; mais il se laissait dominer par des préventions.

La comparaison est donc extrêmement défectueuse ; et il en sera de même, plus ou moins, de toutes celles que l'on voudra établir immédiatement entre l'art des anciens et celui des modernes : car non-seulement ils diffèrent, mais ils sont même entièrement opposés dans leur essence intime, et ne peuvent par conséquent pas être soumis à une mesure commune. L'art des Grecs dérivait du corps

l'art des modernes dérive de l'âme. Dans les ouvrages des Grecs, le corps humain était déjà représenté dans toute la perfection de sa structure : tous les mouvements physiques, tous les développements de force avaient été imités avec la plus grande vigueur, avant que l'âme se manifestât sur le visage. La dignité et la beauté de la tête qui existent indépendamment de l'expression et du rapport des parties, ne furent même comparativement découvertes que fort tard par les Grecs. Au contraire, chez les anciens peintres chrétiens, le corps est dessiné d'une manière très-imparfaite; il n'est, en quelque sorte, ajouté que comme un mal nécessaire, tandis que, dans les diverses physionomies, ces artistes montrent déjà des différences senties avec une délicatesse exquise, et qu'ils réussissent à peindre ce que l'on peut appeler la beauté de l'âme. Ils ne voyaient le monde que par l'œil intellectuel; ils avaient aussi devant eux une race d'hommes essentiellement différente de l'autre. Ce n'est que par l'imitation des anciens que les modernes se sont perfectionnés dans la représentation du corps. Il appartient à l'histoire de l'art de faire voir comment la différence de religion a produit ces directions opposées. Plus nous remontons vers les commencements de l'art chez les anciens et chez les modernes, plus nous le trouvons exclusivement consacré au culte et fixé par les idées religieuses. Avec la marche du temps, l'art est toujours devenu de plus en plus mondain, et c'est là proprement sa dernière époque. De nos jours, l'on a cherché à faire prendre l'essor à l'art par des mobiles et des motifs purement temporels; mais ce moyen ne peut jamais réussir. La connaissance, l'observation des choses terrestres ont beau

être poussées au dernier période, elles ne peuvent suffire pour que l'on parvienne réellement à créer. L'artiste doit recevoir une initiation d'un plus haut degré ; soit, comme chez les Grecs, dans la sphère de la nature organique et vivante ; soit, comme chez les anciens peintres chrétiens, dans le royaume intellectuel de la régénération de l'homme intérieur. Tel qu'un reflet des œuvres de la divinité dans le monde visible, l'art est une occupation naturelle et un besoin de l'homme ; il faut que le ciel et la terre le cultivent de concert pour qu'il puisse prospérer.

# ESSAIS

# LITTÉRAIRES ET CRITIQUES.

A.

# LITTÉRATURE OCCIDENTALE.

## DE L'ÉTYMOLOGIE EN GÉNÉRAL.

La reine Christine de Suède raillait le célèbre Vossius sur sa passion pour les étymologies; elle disait qu'il voulait savoir d'où tous les mots viennent et où ils vont. Si ce grand savant, parfois sujet à la pédanterie, étendait en effet ses vues aussi loin, il n'était vraiment par dégoûté : car avec cette connaissance on posséderait à peu près les annales de l'esprit humain.

Les mots ont leur histoire comme les hommes. Ils éprouvent des vicissitudes : tantôt entourés du prestige d'une haute dignité, tantôt dégradés aux emplois les plus vulgaires, ils ont leur temps de vogue, de déclin et d'oubli. Mais ce sont des individus à longue vie. Souvent, lorsqu'on les croyait morts depuis des siècles, ils ressuscitent avec une nouvelle vigueur. Quelques-uns survivent à la chute des empires, et tandis que la langue à laquelle ils appartenaient originairement est éteinte depuis des milliers d'années, ils se prononcent encore avec des sons semblables et un sens analogue. Les mots voyagent, ils s'éta-

blissent comme des colons loin de leur patrie, et il n'est pas rare de les voir faire le tour du globe.

L'origine de plusieurs expressions dont on se sert usuellement peut être retracée jusqu'aux peuples les plus anciens qui figurent dans notre incomplète histoire du genre humain.

Le mot *colosse* nous vient des Égyptiens. C'est bien juste : la plupart de nos statues colossales ne sont que des nains à côté des leurs. Toutes les œuvres de ce peuple portent l'empreinte d'une certaine grandeur primitive.

La *magie*, toujours nommée, du moins figurément, quoiqu'on n'y croie plus, tire son nom des prêtres de l'antique Perse. J'ignore si les Mages se donnaient pour des magiciens, mais je présume que les disciples de Zoroastre possédaient quelques connaissances profondes, mystérieuses alors pour le vulgaire; et que ces connaissances leur ont valu la réputation de pouvoir opérer des effets surnaturels.

Il est assez plaisant de penser que les *géants* de sept pieds de haut qui se font voir dans nos foires, se décorent du nom de ces êtres fabuleux qui, selon les récits d'Hésiode et d'Homère, essayèrent d'escalader l'Olympe et de détrôner les dieux.

Les *baldaquins*, consacrés à nos pompes religieuses, ont pris leur nom de la capitale des Califes, chefs des infidèles et ennemis jurés de la chrétienté. Les Européens du moyen âge avaient corrompu le nom de Bagdad en Baldac, et les étoffes qu'on tirait de l'Orient pour en faire des dais, furent désignées en conséquence.

Souvent il arrive aux mots ce qu'on pourrait appeler le contraire de la métempsycose. Celle-ci est la migration

d'une seule et même âme à travers différents corps. On voit au contraire de temps en temps une nouvelle âme infusée dans un mot, tandis que son corps, c'est-à-dire les sons dont il se compose, reste à peu près le même.

Le mot *idée* signifiait originairement la forme visible d'un objet. Platon l'anoblit : dans sa philosophie, les idées sont les types éternels et parfaits des êtres ; ces types selon lui résident dans l'intellect divin, et les choses créées du monde sensible n'en sont que des images plus ou moins altérées. C'est dans cette acception sublime des idées qu'en est dérivé le mot *idéal*, qui, malgré l'abus qu'on en fait, conserve encore la dignité de son origine. Les philosophes modernes appellent idées toutes les conceptions de l'âme indistinctement ; ils accordent ce nom aux impressions les plus grossières des sens. Voilà un mot déplorablement déchu. Je souhaite que la même chose ne soit pas arrivée à la philosophie en général depuis le siècle de Platon.

Nous devons indirectement à Pythagore le nom du *monde*. Ce philosophe appela l'univers visible *Kosmos*, ce qui voulait dire bon ordre, ornement, parure ; il exprima ainsi la régularité des mouvements et l'harmonieux ensemble des sphères célestes. Des fils de perles autour du cou d'une femme, et les constellations dont étincelle la voûte éthérée, porteront désormais le même nom. Des admirateurs de Pythagore transportèrent cette métaphore dans la langue latine, car *mundus* aussi signifiait d'abord la parure. La morale chrétienne a attaché un blâme aux mots de *monde* et de *mondain* : elle désigne par là la vie purement terrestre et l'entraînement vers ses jouissances. Tandis que les physiciens continuent d'embrasser, sous le nom du monde, dans une seule unité, les innombrables systèmes

solaires qu'ils découvrent, la société s'est emparée de ce mot, et en a rétréci le sens d'après sa frivolité. Elle appelle grand monde la réunion d'un petit nombre de personnes dans des salons. Voilà le mot revenu de bien près à son origine, car dans ce grand monde la parure et la magnificence des costumes sont des éléments fort essentiels.

Le mot *personne* a d'abord signifié un masque, ensuite le rôle d'un acteur, enfin un individu humain; sans parler du sens mystérieux qu'il a pris dans les dogmes chrétiens. Quand on réfléchit combien, dans la société policée tout est factice, combien ce que les hommes sont, diffère de ce qu'ils veulent paraître, on ne saurait s'empêcher de trouver que le mot est bien appliqué. Les personnes sont en effet redevenues des masques.

Ces rapprochements, ce me semble, ne laissent pas que d'être curieux. Je les ai pris au hasard entre mille autres qui présenteraient un même intérêt. L'examen de ce que les langues ont emprunté les unes aux autres, nous aide à suivre à travers l'obscurité des temps les communications intellectuelles qui ont eu lieu entre les différentes nations, par l'établissement des colonies, pas les missions sacerdotales, par la navigation et le commerce, enfin par les conquêtes. Car souvent les conquérants amenaient à leur suite des arts utiles; souvent aussi les conquis, par la supériorité de leurs lumières, devenaient à leur tour les instituteurs de leurs maîtres; et la parole, ministre de paix, réparait en partie, ou compensait même avec usure les ravages qu'avait faits le glaive dévastateur.

Mais l'étymologiste de profession ne se borne pas à faire connaître la vraie patrie d'un certain nombre de mots importés et naturalisés dans un pays. Il veut rendre compte

de l'origine de la masse totale des mots dont une langue se compose. C'est un vaste projet, une tâche difficile : il s'agit de définir avec précision comment ce problème peut et doit être résolu.

Puisque le développement des langues, ou du moins la conservation du degré de perfection qu'elles ont déjà acquis, est la condition indispensable de tous les progrès de la civilisation ; puisque le langage est l'instrument, ou, pour mieux dire, l'organe de toutes les fonctions et de la plupart des jouissances intellectuelles ; on devrait croire que tout ce qui sert à nous faire approfondir l'essence de ce merveilleux don de la nature ou de la divinité, à nous faire connaître comment notre langue maternelle, ce précieux héritage, nous a été transmis et s'est accru par les soins des générations précédentes, est fait pour intéresser au plus haut point les hommes qui pensent. Néanmoins l'étude des étymologies est en général fort dédaignée aujourd'hui. Beaucoup de gens s'imaginent que cette prétendue science n'est qu'un fatras de minuties grammaticales, de conjectures aussi arbitraires que futiles, et qu'après un travail pénible sans résultat satisfaisant, elle reste absolument stérile pour la connaissance des choses. Ce discrédit tient-il à la nature même de ces recherches, ou faut-il en rejeter la faute sur ceux qui s'en sont occupés ?

Je me garderai bien de déprécier les travaux accumulés par tant de savants estimables pendant trois siècles, depuis que l'étude des langues anciennes, tant occidentales qu'orientales, a ressuscité ou pour mieux dire créé la science étymologique. Je pense qu'on en peut tirer un grand parti malgré leurs imperfections, et que la plupart

de ces imperfections doivent être imputées à des préjugés autrefois généralement répandus, ou même à des penchants presque inhérents à l'esprit humain. Dans une recherche aussi compliquée il a fallu nécessairement faire un long apprentissage. Les tentatives infructueuses, les fausses hypothèses elles-mêmes sont utiles à connaître, comme on indique sur les cartes nautiques les écueils où des navigateurs ont fait naufrage.

Ce que l'on peut reprocher principalement aux étymologistes, c'est le défaut de méthode. Ils ont souvent manqué leur but, pour ne par l'avoir défini avec assez de précision.

Il me semble qu'on peut distinguer trois genres d'étymologie : l'étymologie purement grammaticale, l'étymologie historique, et l'étymologie spéculative. Ces différents genres sont liés entre eux, et en poussant ses recherches, l'on est presque involontairement entraîné de l'un à l'autre : mais il est important de se rendre toujours compte de ces procédés, et de savoir sur quel terrain on se trouve.

L'étymologie grammaticale s'occupe des moyens de développement qu'une langue possède dans son propre sein. L'étymologie historique remonte vers une époque antérieure de la même langue, on en cherche les origines dans une ou plusieurs autres langues plus anciennes, dont on la sait ou suppose être dérivée. L'étymologie spéculative enfin est celle qui part d'une théorie générale de l'origine des langues, ou qui tend à l'établir.

Tant que l'étymologie grammaticale ne fait qu'analyser les mots composés ou formés par des lettres et syllabes dérivatives, et les ramener à des racines encore employées comme des mots particuliers, elle est facile et porte son

évidence en elle-même. Car tous ceux qui savent bien une langue, ont du moins un tact confus de ces rapports entre les mots qui sont si sensibles à l'oreille; surtout lorsque certains modes de dérivation et de composition sont encore en vigueur dans une langue, c'est-à-dire qu'il est possible de former avec leur secours de nouveaux mots, parfaitement intelligibles pour celui qui les entendrait pour la première fois, mais qui en connaîtrait les éléments.

Mais souvent il s'agit de racines ou entièrement perdues ou considérablement altérées, depuis qu'elles ont servi à former des mots dérivés et composés. Voilà donc l'étymologiste grammairien ramené à un état antérieur de sa langue qu'il faut étudier dans les anciens monuments écrits, ou, s'il n'en existe pas, découvrir par des conjectures. De plus en plus il se trouve dans la nécessité d'avoir recours à la doctrine des mutations de lettres qui peuvent avoir lieu, selon l'affinité des sons et de l'action des organes en les produisant. Les règles générales de ces transitions se puisent dans la théorie physiologique de la voix articulée; mais les modifications particulières qui ont lieu dans chaque langue, et qui dépendent de son caractère et des influences du climat auquel est soumise la nation qui la parle : ces modifications ne peuvent être saisies que par l'observation des analogies.

Un point très-important, et sur lequel la plupart des étymologistes n'ont pas vu assez clair, c'est de déterminer où doit s'arrêter l'analyse grammaticale. Quand un mot dérivé ou composé lui-même sert à en former d'autres, il devient leur racine relative. Mais il faut bien admettre des racines absolues; autrement l'étymologie finira inévi-

tablement par tourner en cercle. C'est comme si, pour allonger une généalogie, ou déclarait les fils à leur tour les ancêtres de leurs pères. La langue entière ne contiendrait que des mots dérivés ou composés; et de quoi? de rien. Le livre de Varron est un des plus anciens exemples de cette étymologie tournoyante à perte de vue, sans franchir l'horizon étroit d'un même idiome.

L'examen de ce qu'il faut reconnaître pour racines absolues dans une langue considérée comme originale et non pas dérivée d'aucune autre, mène nécessairement à des questions sur son état primitif, lesquelles se lient à la théorie de l'origine des langues en général.

La tâche de l'étymologiste historien est assez simple, lorsqu'on sait de science certaine qu'une langue est dérivée d'une ou de plusieurs autres que l'on connaît également. Mais sa marche devient plus conjecturale, quand il s'agit de rapprochements entre des langues établies à de grandes distances chez des nations que nous ne sommes pas autorisés à considérer comme issues les unes des autres, et dont les relations antérieures à la formation de leurs idiomes actuels ne se trouvent pas consignées dans l'histoire. De telles conformités entre des langues en apparence indépendantes existent sans doute; elles ont été aperçues depuis longtemps, et nous en découvrons de nouvelles, à mesure que nos connaissances s'étendent. Seulement on ne s'est pas toujours rendu un compte exact de la nature et du degré de ses conformités, et l'on en a tiré des conclusions hasardées. Quelques ressemblances peuvent être fortuites, l'identité d'un petit nombre de mots peut provenir d'une communication qui a pu exister jadis entre deux peuples aujourd'hui séparés, par le voisinage,

par le commerce, ou quelque établissement colonial. Mais si les coïncidences sont nombreuses et caractéristiques, si elles se trouvent dans les mots de première nécessité, dans les racines et dans les parties élémentaires du langage, alors on peut en conclure une communauté d'origine complète ou du moins partielle, c'est-a-dire avec un mélange de races et de langues différentes.

De pareilles conformités, qu'il est en effet difficile de méconnaître, ont souvent conduit les étymologistes à la conclusion précipitée que celle des deux langues qui nous est le moins anciennement connue devait être dérivée de l'autre dont il se trouve des monuments écrits d'un temps antérieur : c'est ainsi qu'ils ont voulu dériver le latin du grec, et les dialectes germaniques du grec et du latin ensemble. C'est un malentendu. Il me semble qu'il ne faudrait pas se servir de cette expression : telle langue est dérivée de telle autre, sans qu'on veuille dire et qu'on puisse soutenir que le peuple regardé comme le plus moderne est issu en entier on en partie de la nation chez laquelle on cherche ses origines étymologiques ; ou qu'il en est l'élève, c'est-à-dire qu'il a adopté une langue étrangère par l'effet d'une longue domination politique et religieuse. On pourrait tout aussi bien dériver le grec du latin, puisque les mots communs aux deux langues ont conservé en latin les formes du plus ancien dialecte à nous connu de la Grèce. Mais il faut plutôt se borner a dire que ce sont deux branches d'une même tige, deux langues sœurs, filles d'une mère commune.

En se prémunissant contre ces prétentions de priorité, la comparaison des langues affiliées, non pas seulement en ligne directe, mais en ligne collatérale, pourra devenir

la partie la plus intéressante de l'étymologie historique. C'est le fil d'Ariadne qui doit nous conduire dans l'obscurité des temps à travers le labyrinthe des anciennes émigrations des peuples. Combinée avec une étude également comparative des traditions nationales, l'étymologie prise en grand est le seul moyen qui nous reste pour nous éclairer sur la manière dont les différentes parties du globe ont été successivement peuplées, et sur l'histoire primitive du genre humain.

Quoiqu'on ait consacré beaucoup de travaux à ce genre de recherches, on ne les a pas encore assez généralisées, ni surtout faites avec assez de méthode. La forme de dictionnaires alphabétiques est indispensable pour rassembler toutes les richesses d'une langue; elle est utile, parce qu'elle empêche de rien oublier. Mais d'un autre côté elle s'oppose aux vues en même temps générales et concentrées, parce qu'elle éparpille ce qui sous le rapport de l'étymologie se touche de plus près. Il faudrait commencer par la base, c'est-à-dire par la comparaison des grammaires, puisque la conformité des inflexions des noms et des verbes, des syllabes dérivatives, des pronoms, enfin de toutes les parties élémentaires du langage, est la preuve la plus incontestable d'une origine commune. Ensuite il faudrait classer les mots correspondants selon la nature des objets et de l'ordre de pensées qu'ils expriment; il faudrait remonter partout aux formes les plus anciennes et aux significations primitives. Autant il est essentiel de réunir dans un tel tableau comparatif toutes les langues d'une même famille qui nous sont accessibles, autant il faut se garder d'y joindre une langue de race étrangère, dont les ressemblances accidentelles ou forcées

avec les autres ne servent qu'à rejeter tout dans le vague; et la marche que je viens d'indiquer aurait prévenu cet inconvénient, puisqu'une langue d'une structure grammaticale absolument hétérogène se refuse à une comparaison qui commence par là. Au lieu de comparer simplement des langues dont la dépendame mutuelle n'est pas prouvée, on a voulu les dériver de langues réputées plus anciennes : ainsi pour l'étymologie des idiomes germaniques on a recouru aux langues grecque et latine, et l'on a cru trouver la source de celles-ci dans l'hébreux. Aujourd'hui il est reconnu que la langue hébraïque appartient à une famille différente, et qu'on ne doit la comparer qu'au chaldéen, au syriaque, au peu qui nous reste de phénicien, à l'arabe et peut-être à l'arménien. Mais la dignité de langue-mère universelle qu'on voulut attribuer généralement, dans les seizième et dix-septième siècles, à une langue vénérable par son antiquité et par son emploi dans nos livres sacrés, a jeté une grande confusion dans l'étude de l'étymologie historique et en a entravé les progrès plus qu'on ne saurait imaginer.

De bonne heure on avait remarqué avec surprise des ressemblances entre le persan et l'allemand. Cependant le persan étant une langue extrêmement tronquée, et sans doute aussi fort mélangée, même avant l'introduction des mots arabes, les rapports sont moins frappants; et Leibnitz, qui, sans connaître cette langue orientale, ne jugeait que sur les échantillons qu'on lui communiqua, ne fut par pleinement convaincu de son affinité avec les idiomes germaniques. Cette observation resta donc isolée, sans explication et sans suite, jusqu'à ce que l'étude du sanscrit fut fondée par un des plus grands savants et des plus

profonds penseurs du dix-huitième siècle, Sir William Jones. A peine ébauchée, l'étude de la langue sacrée des Hindous a déjà fourni de précieux résultats, et en promet de bien plus importants encore; elle fait époque dans la science des étymologies. L'identité d'un grand nombre de mots, et de mots décisifs, des conformités de grammaires plus étonnantes encore prouvent l'affinité primitive non-seulement du persan, mais des langues germaniques, du grec et surtout du latin, avec le sanscrit. Voilà donc une immense famille de peuples et de langues dont on peut suivre l'affiliation depuis les rives du Gange jusqu'aux confins des régions glaciales dans la Scandinavie et en Islande. L'antique tradition que le centre de l'Asie a été le berceau du genre humain, devient, pour ainsi dire, sensible à nos yeux Cette même contrée mystérieusement indiquée dans plusieurs mythologies, se montre aussi comme un foyer de lumières : car la plupart des langues qui ont brillamment figuré dans les progrès de la culture intellectuelle, sont comprises dans cette vaste affiliation. Les tribus émigrées de l'Asie centrale vers l'Occident et le Nord sur les deux flancs du Caucase et le long des deux bords du Pont-Euxin peuvent être arrivées dans l'Europe peuplée ou conquise par eux dans un état à demi sauvage : suite naturelle d'une vie nomade et constamment guerrière, surtout sous un ciel âpre; et c'est ainsi que nous les peint l'histoire ou la tradition : mais enfin elles apportèrent, avec un idiome appartenant à cette haute et admirable lignée, le souvenir confus d'antiques lumières et le germe de tous leurs développements futurs. Car la structure élémentaire des langues décide à jamais de leur stérilité ou de leur fécondité, de leur bizarrerie bornée

ou de leur flexibilité pour tous les emplois de l'esprit. Telle langue oppose des obstacles invincibles à l'activité intellectuelle; telle autre en est, pour ainsi dire, le mobile.

L'affiliation dont je viens de parler est déjà suffisamment constatée, mais elle est susceptible de preuves bien plus détaillées. Il est digne de remarque que les affinités ne sont par proportionnées aux distances. Le grec offre des ressemblances moins frappantes et moins multipliées avec le sanscrit que le latin, qui s'est formé bien plus vers l'Occident, sur la côte tyrrhénienne de l'Italie. Il faut en conclure qu'il a existé une cause qui a préservé davantage le latin ou l'une de ses langues-mères des vicissitudes auxquelles les langues abandonnées à leur propre cours sont toujours sujettes, par le seul laps du temps, même sans mélange étranger. Le latin s'est formé en toute apparence du concours des langues étrusque et osque; et je crois trouver cette cause dans les institutions sacerdotales des Étrusques, lesquelles pendant quelque temps restèrent en vigueur à Rome. Les prêtres, dans l'ancien monde, ont été les conservateurs des usages, des connaissances et du langage; ils ont opposé une digue, tantôt bienfaisante, tantôt nuisible, à l'activité turbulente et aux penchants toujours variables de l'homme.

C'est encore un fait très-remarquable que les langues sémitiques (c'est-à-dire l'hébreux et les autres ci-dessus mentionnées) se trouvent comme intercalées par leur position géographique entre les langues orientales et occidentales qui sont d'une même souche, distincte de la leur. Cette solution de continuité dans les analogies prouve clairement qu'il ne faut pas entreprendre de les expliquer par une certaine homogénéité vague qu'on a voulu attri-

buer à toutes les langues du globe, en vertu d'une théorie abstraite de leur première formation; et que ces analogies tiennent à une communauté plus spéciale d'origine.

Ce grand enchaînement, qui embrasse en Asie le sanscrit et le persan, en Europe l'étrusque, connu seulement par quelques fragments, le latin, le grec et la langue des peuples germaniques, dont il s'est conservé d'anciens écrits en dialecte gothique, francique et souabe, en anglo-saxon, en islandais ou scandinave, et qui s'est ramifiée dans les langues allemande, hollandais, ou flamande, danoise, suédoise et anglaise : ce grand enchaînement de langues affiliées et pourtant si diversement caractérisées, offre un vaste champ à l'étymologie comparée. Cependant l'examen ne sera point complet, à moins qu'on y fasse entrer les langues esclavonnes. Depuis des temps immémoriaux les Slaves ont été les voisins des Germains à l'Orient; de tout temps aussi ces deux grandes nations se sont considérées comme des races différentes. Les langues des deux peuples prises en masse, sont aussi entièrement dissemblables, tandis que les idiomes partiels de chacune, surtout les idiomes esclavons, sont presque encore à la distance de simples dialectes. Depuis plus de mille ans les deux races sont en contact sur la lisière des pays qu'ils habitent : leur sang s'est quelquefois mêlé dans quelques provinces habitées en commun; l'une ou l'autre des deux langues a eu le dessus, en général l'allemand, mais jamais ces langues ne se sont fondues ensemble pour en former une intermédiaire.

Malgré cette physionomie si fortement contrastée, on a remarqué dans les langues esclavonnes quelques conformités caractéristiques, principalement avec le latin et le

sanscrit, qui ne permettent par de douter d'une ancienne parenté. Il faudrait suivre cette trace; les langues esclavonnes ont été jusqu'ici trop peu exploitées.

Il serait fort hasardé d'envisager toutes les langues que je viens d'énumérer, comme issues pures et sans mélange de race étrangère de la ligne indienne, asiatique centrale, caucasienne, ou tel autre nom par lequel on veuille désigner leur souche commune. J'ai déjà parlé du latin à cet égard; le grec a bien plus encore l'air mixte : aussi les traditions grecques parlent-elles de colonies phéniciennes, égyptiennes, phrygiennes et autres. C'est une des questions les plus curieuses de l'étymologie historique, jusqu'à quel point une langue restée pure peut changer dans la suite des siècles, et jusqu'où peut aller la divergence de plusieurs branches d'une même langue, d'abord parfaitement semblables ou légèrement nuancées, mais parlées par des peuplades séparées. Dans la nature organique les productions d'une même espèce varient extrêmement par le seul effet du développement individuel. Deux glands que l'œil discerne à peine, semés l'un à côté de l'autre, produiront des chênes d'une taille bien différente. Que sera-ce s'ils sont semés sous des zones éloignées et sur un sol absolument différent. Les langues aussi sont fort sujettes aux influences du climat; mais dans une chose où entre l'action libre de la volonté, il faut y ajouter l'influence des causes morales, c'est-à-dire la manière de vivre d'un peuple, son culte, son gouvernement. Ensuite, pour voir toute l'étendue de ces divergences, il faut observer des langues qui croissent, pour ainsi dire, sauvages et sans aucune culture savante : car l'écriture, la grammaire dont elle fait sentir le besoin, et surtout

la littérature proprement dite, sont des moyens prodigieux de fixer des langues. A cet égard l'étude du grec et du latin nous apprend peu de chose : la plupart des écrits qui en restent, nous montrent ces langues déjà toutes formées. Nous n'en avons guère des monuments antérieurs à leur époque littéraire, excepté quelques fragments de la loi des douze tables, et les chants homériques : encore le texte de ceux-ci a-t-il été retravaillé par les grammairiens pour l'assimiler au langage usité. Les dialectes germaniques sont bien instructifs sous ce rapport. Nous pouvons en suivre le cours depuis quatorze cents ans, et ce n'est qu'après l'invention de l'imprimerie que ces idiomes ont commencé peu à peu à se fixer. On les écrivait, et même assez fréquemment depuis le huitième siècle; mais ces écrits, répétés dans un petit nombre de manuscrits, furent peu répandus; la grande masse du peuple ne savait point lire, et toute instruction savante était réservée pour le latin. Les nombreuses poésies nationales se communiquaient d'âge en âge de vive voix, et comme les poëtes eux-mêmes ne furent astreints à aucune discipline grammaticale, ils favorisaient plutôt la licence de l'usage qu'ils n'en arrêtaient les variations. De tous les dialectes germaniques l'anglo-saxon est celui qu'on a cultivé de meilleure heure. Le grand Alfred exécuta pour sa langue maternelle ce que Charlemagne avait projeté pour la sienne; il existe des grammaires anglo-saxonnes, et cette langue avait déjà un haut dégré de développement régulier et de stabilité, lorsqu'elle fut bouleversée par la conquête des Normands.

Les langues romanes, quoique d'une formation comparativement très-récente, fournissent un autre exemple de divergence d'idiomes partis du même point. Car, gé-

néralement parlant, ces langues ont été formées partout avec les mêmes matériaux : c'est du latin mêlé avec le langage des peuples qui s'étaient établis dans les provinces romaines ; et tous ces peuples, à l'exception des Arabes en Espagne, parlaient la même langue, tout au plus dans des dialectes divers. Combien néanmoins l'espagnol, le français, l'italien, se distinguent-ils par leur physionomie et leur caractère! Dans le moyen âge ces langues furent appelées vulgaires ; les savants, exclusivement adonnés à l'étude du latin, les dédaignèrent pendant plusieurs siècles, et cela leur fut fort utile. Car, fixées trop tôt, elles se seraient probablement arrêtées à moitié chemin, à peu près comme le grec moderne, qui semble être condamné à ne rester qu'un jargon informe, ou à retourner derechef vers sa source.

Outre le provençal, dont la littérature s'est formée la première, mais aussi éteinte de bonne heure, on ne compte que quatre idiomes romans qui se soient élevés au rang de langues : l'italien, l'espagnol, le portúgais, et le français. Mais on se tromperait fort, si l'on voulait restreindre la variété des formations, produites avec les mêmes éléments, à si peu de chose. Ces langues n'ont été originairement que le dialecte d'une province ; elles se sont répandues peu à peu par des prépondérances politiques èt littéraires. A côté de ces langues se sont parlés et se parlent encore des dialectes variés à l'infini, et qui parcourent toutes les nuances imaginables de l'une à l'autre. L'examen de ces patois serait fort utile pour mettre sur la voie des étymologies difficiles, puisque les formes anciennes s'y sont souvent conservées.

En parlant de l'étymologie historique, en indiquant ce qu'elle a eu de défectueux, les immenses travaux qui restent à faire même dans le cercle comparativement circonscrit des langues européennes et de celles de l'Asie antérieure, j'ai déjà indirectement parlé de l'étymologie spéculative. Ce qui a empêché les étymologistes de voir la vérité sans couleurs empruntées, de définir même avec précision le point jusqu'où elle nous est accessible et en quoi il faut se résigner à l'ignorance, c'est que dans une recherche historique ils n'ont par uniquement consulté l'histoire. Une hypothèse sur la langue-mère universelle, ou une théorie sur l'origine du langage humain en général, plus ou moins tacitement admise, plus ou moins expressément énoncée, leur a fait presque toujours prendre un biais dans leur direction.

Les savants des seizième et dix-septième siècles, munis d'une vaste érudition, se méfiaient des lumières de la seule raison dans une question aussi obscure. Ils voulurent s'appuyer de l'autorité des traditions sacrées, mais malheureusement ils les interprétaient d'une manière beaucoup trop littérale et trop étroite. C'eût été alors une espèce d'herésie de douter qu'Adam ne parlât pas hébreux tel qu'il nous est parvenu, façonné par les mains des rabbins. Ces savants s'en allaient donc, comme en pélérinage étymologique, tout bonnement vers le paradis terrestre.

Quand on consulte l'Écriture sainte sur des sujets qui ne tiennent en rien au but de la révélation, et ne servent qu'à satisfaire la curiosité, on n'est plus dans le domaine de la théologie, et alors il est permis d'appliquer à la Génèse les mêmes règles d'interprétation qu'on a adoptées pour tant d'autres monuments d'une antiquité reculée.

On peut admettre que ce livre, à côté de la révélation de vérités mystérieuses et éternelles, contient des enseignements d'un autre ordre, calqués sur des traditions populaires, et adaptés aux conceptions des hommes de cet âge. La Génèse dit quelques mots lumineux sur le premier développement de la faculté de la parole; mais bien entendu elle ne dit pas que la langue hébraïque ait été parlée la première. Au contraire, ce qu'elle rapporte sur la dispersion des hommes et sur le mode dont elle s'est opérée, devait ôter à ceux qui la consultaient tout espoir de ramener l'immense variété des idiomes nationaux par des ressemblances encore subsistantes à une seule langue-mère commune. Pendant le moyen âge, c'était une opinion reçue que la confusion lors de la tour de Babel avait donné naissance à soixante-douze langues, et qu'il n'y en avait pas davantage sur toute la terre. Ce nombre pouvait paraître suffisant, tant que l'on ne connaissait d'autres parties du globe que l'Europe, l'Asie antérieure et la côte septentrionale de l'Afrique. Mais nous avons déjà un dictionnaire polyglotte qui contient une centaine de langues, parlées pour la plupart dans le seul empire de Russie. Un recueil formé par deux savants allemands fournit l'oraison dominicale en trois cents langues. Nous sommes arrivés au point de pouvoir passablement classer les langues de l'Asie; le vaste continent de l'Afrique en récèle peut-être un grand nombre d'inconnues; et nous savons positivement que les petites peuplades de l'Amérique parlent des langues dont pas un mot n'a le moindre rapport avec celles de leurs plus proches voisins. Il a donc bien fallu renoncer à la mode longtemps établie de rattacher le commencement de l'histoire de chaque

peuple et de sa langue au douzième chapitre de la Génèse. Les savants qui ont entrepris de l'expliquer y ont perdu non-seulement leur latin, mais leur hébreux. On a reconnu enfin que cette carte généalogique des peuples se bornait à l'horizon des pays connus à l'auteur, et qu'elle était faite d'après une projection nationale.

Aux recherches de l'érudition ont succédé les hypothèses du raisonnement, auxquels les théoristes se sont livrés avec d'autant plus de confiance, qu'ils étaient moins gênés par la connaissance des faits. Le siècle passé a été fécond en théories générales sur l'origine des langues. Ces théories pouvaient avoir une certaine apparence, surtout prises dans leur ensemble avec le reste de la doctrine moderne sur les commencements du genre humain. Mais il fallait bien se garder de les exposer à la pierre de touche de l'application. Que peut-on faire de l'image vague et chimérique d'une langue primitive dans l'analyse des langues réelles? Si elles ont toutes une origine commune, il est évident du moins qu'elles en ont dévié à l'infini, et que l'on ne saurait retracer les voies par lesquelles ces changements se sont opérés. C'était peut-être possible il y a trois mille ans : mais nous arrivons un peu tard pour débrouiller tout cela. Cette considération n'a pas arrêté les théoristes . plusieurs ont voulu faire ce saut périlleux par dessus le déluge et la tour de Babel; mais je crains qu'ils ne soient restés eux-mêmes embarrassés dans la confusion des langues.

L'esprit humain sent toujours le besoin de ramener la multiplicité des phénomènes à l'unité d'un principe: le problème de l'origine des langues est en effet un des plus curieux. Aussi a-t-il intrigué les hommes de bonne heure.

Un roi d'Égypte voulut s'en éclaircir, non pas par la théorie, mais par l'expérience. Les Égyptiens se vantaient d'être le plus ancien peuple du monde; d'autres leur disputaient ce titre. C'était au fond une singulière prétention pour un peuple qui habitait un terrain d'alluvion, et, selon Hérodote, d'une assez récente. Le roi Psammétique isola deux enfants au moment de leur naissance; il prévint toute possibilité qu'ils pussent entendre aucune parole humaine; il leur donna des nourrices à qui l'on avait préalablement coupé la langue. Après plusieurs années le gardien de ces enfants étant entré un jour dans leur habitation, ils lui crièrent d'un commun accord : *bekos!* Le roi s'informa à quelle langue ce mot appartenait; on sut qu'en phrygien cela signifiait du pain. Dès lors les Égyptiens furent forcés de céder le rang de l'antiquité aux Phrygiens. Plusieurs philologues se sont réjouis de ce que ce mot phrygien est manifestement allemand. Je ne suis pas insensible à cette découverte, mais je m'étonne avant tout que les enfants aient jamais prononcé le moindre mot articulé. On n'entrevoit que confusément les raisonnements qui peuvent avoir présidé à cette expérience. Il est clair que Psammétique attribuait la parole à un certain instinct naturel. Mais s'il admettait un seul premier père du genre humain, la question de l'antiquité des races devenait nulle; si, comme il est plus probable, il supposait des autochthones nés du sein de la terre en divers pays et à différentes époques, c'étaient précisement les derniers venus qui devaient avoir le mieux conservé l'empreinte du langage primitif, puisque les langues s'altèrent par le laps du temps. Ne nous moquons cependant pas trop de la logique du roi Psammétique : son expérience valait bien

celle qu'on a faite de nos jours sur le sauvage de l'Aveyron, dont certains amateurs de l'humanité furent si épris, parce qu'ils crurent voir en lui l'image de leur homme primitif.

Les théories qu'on a essayé de donner de l'origine des langues, se réduisent à peu près aux suivantes : on a dit que le don de la parole était inné dans les premiers hommes ; ou qu'il leur fut communiqué par une révélation supérieure ; ou que les langues ont été inventées par une convention ; ou qu'elles sont le produit de l'imitation des sons naturels, et du cri inarticulé des passions purement physiques.

La première de ces opinions rentre jusqu'à un certain point dans la seconde. Car le don de la parole n'est pas inné dans les hommes en ce sens, qu'ils puissent se passer des communications et de l'enseignement d'autrui pour en acquérir l'usage ; on suppose donc que les premiers hommes soient entrés dans la vie avec des facultés et une science aujourd'hui perdues, ce qui revient à l'hypothèse d'une révélation.

Dans les temps modernes on a généralement rejeté les deux premières opinions, comme admettant un miracle dans un événement naturel. Il est facile de voir qu'une convention sociale présuppose un moyen de s'entendre et par conséquent un langage quelconque. Ainsi l'on s'est attaché de préférence à la dernière hypothèse, qui fait naître les langues des sons imitatifs et du cri animal ; on l'a étayée, ornée, amplifiée de toutes les manières.

Voilà donc les premiers hommes, outre qu'ils poussent des cris inarticulés de joie, de douleur, de colère, occupés à siffler comme la tempête, à mugir comme les vagues de la mer agitée, à faire du fracas avec leur voix comme

des pierres roulantes, à hurler comme des loups, à roucouler comme les colombes, à braire comme les ânes. C'était fort amusant sans doute, il y avait de quoi s'évertuer. Quand même nos premiers pères auraient été criards comme les Napolitains, et très-singes, plus singes que les singes eux-mêmes, en se tenant strictement à ces deux sources du langage et en les prenant dans leur sens littéral, je pense pourtant que cela n'aurait jamais été fort au-delà du dictionnaire des corbeaux, qui a été rédigé dernièrement par un ingénieux observateur de la nature. Ce dictionnaire, selon lui, consiste en trente croassements différents, lesquels parmi les corbeaux sont transmis de père en fils, sans augmentation et sans oubli.

Les défenseurs de cette hypothèse, pour expliquer la progression du langage, sont constamment forcés de recourir à l'action de ces mêmes facultés, de ces mêmes moyens de développement qu'ils avaient refusé dès l'abord à l'homme primitif. Plus les sources de la langue seraient pauvres et stériles, plus il faudrait une hardiesse ingénieuse pour y suppléer par des métaphores, plus il faudrait aussi une méthode savante, pour éviter la confusion dans ces significations transférées à l'infini, de ce qui frappe l'oreille aux objets des autres sens, et des impressions individuelles aux conceptions générales. Si ces théoristes parvenaient à dire la moindre chose d'intelligible sur la manière dont la première phrase a été formée avec de tels éléments, ils auraient gagné un grand point.

On a voulu confirmer cette hypothèse par un petit nombre d'onomatopées qui se trouvent encore dans les langues les plus cultivées. Mais ces onomatopées sont plutôt des allusions musicales que des singeries grossières.

Ensuite il est à remarquer que, quoique les verbes qui expriment les voix des animaux, soient souvent des onomatopées, les noms des animaux ne le sont que rarement. Rien de plus monotone par exemple et de plus facile à imiter que le cri des grenouilles. Elles chantaient à Athènes il y a deux mille ans, tout comme chez nous. Cependant je ne connais aucune langue où le nom des grenouilles ait le moindre rapport avec ce chant qu'Aristophane a noté si fidèlement.

Je ne voudrais pas exclure l'imitation des principes du langage humain. Mais dans les langues nobles du moins, c'est une imitation idéale, comme celle du poëte et de l'artiste. On y reconnaît une imagination qui agit librement, et qui domine son objet.

Au reste cette hypothèse sur l'origine des langues, dont je viens d'indiquer légèrement l'insuffisance, n'est rien moins que neuve. Elle avait été mise en avant par Épicure, qui aussi faisait commencer le genre humain par un état semblable à celui des bêtes brutes. Cette doctrine était en effet un supplément nécessaire à son système. Quand on a marchandé de toutes les façons avec la création, pour ne point admettre une cause intelligente, il faut faire la même opération à la raison humaine : il faut la faire naître du hasard. Le premier jet d'une nature aveugle et purement matérielle ne saurait être le plus heureux : les premiers hommes étaient donc nécessairement stupides. Les mêmes philosophes qui avaient fait sortir peu à peu l'admirable harmonie des lois de l'univers du concours fortuit des atomes, devaient élever l'étonnant édifice de la civilisation sur les cavernes des troglodytes. Les singeries et les voix animales étaient leurs atomes pour

composer les richesses variées et admirablement combinées de tant de langues, reflets brillants de l'imagination et de l'intelligence.

Je ne m'arrêterai pas ici à prouver que cette doctrine est également contraire aux traditions religieuses et mythologiques de toutes les nations du globe, à l'histoire et à la saine logique. Je ferai seulement observer que la stupidité est un état qui se prolonge naturellement et qui ne contient aucun motif pour cesser sans impulsion étrangère. On oppose à cela le puissant aiguillon du besoin. Oui, les besoins proportionnés à des facultés déja actives servent à les développer; mais quand l'homme, redevenu ou resté brut, est dans l'impuissance de les satisfaire, les besoins ne font que l'accabler, et augmenter sa stupidité par sa misère. Les habitants de la terre de Feu se trouvent relégués dans un climat très-rigoureux : ont-ils pour cela appris à se garantir du froid? Ils passent leur journée à grelotter, et voilà tout.

On pourrait comparer la raison humaine à une matière infiniment combustible, mais qui néanmoins ne s'embrase par d'elle-même. Il faut qu'une étincelle soit jetée dans l'âme. Cette étincelle est pour les enfants la communication avec des personnes dont la raison est déjà formée et qui sont pour eux des êtres d'un ordre supérieur. Dans les enfants qui, par un hasard, ont été jetés hors de la société civilisée et élevés parmi les bêtes dans les forêts, la raison est toujours restée engourdie sous l'enveloppe de l'instinct animal. Il est donc conforme à toutes les analogies, de penser que les premiers hommes ont eu aussi leur instituteur, et qu'il leur a été permis peut-être, comme semble l'indiquer la fable de Prométhée, d'allumer

le flambeau de leur raison au foyer mystérieux de toute lumière.

Puisque les philosophes modernes ne tenaient guère à l'unité de famille de l'espèce humaine, et qu'ils étaient assez portés à admettre des autochthones dans plusieurs zones, je m'étonne qu'ils n'aient pas imaginé d'assigner aux diverses langues des origines différentès.

Rousseau est le seul, que je sache, qui ait tenté cette marche. Les langues du Nord, dit-il, sont nées de la terreur, celles du Midi, de l'amour. C'était parler en poëte et en musicien. L'influence du climat sur les langues est bien sensible. Cependant l'expérience ne confirme pas que les langues du Nord soient toujours sourdes et rudes, et celles du Midi douces et sonores; et je doute qu'on puisse expliquer les nombreuses exceptions à cette règle par les migrations des peuples.

On pourrait, comme Rousseau, distinguer deux espèces de langues, mais dans un autre sens : l'une inspirée par la contemplation, l'autre inventée par le besoin. Je ne prétends pas affirmer que la première ait jamais existé à part : elle planait plutôt au dessus de l'autre dans une sphère plus élevée, comme, pour me servir d'une faible image, dans nos langues actuelles il y a des mots exclusivement consacrés à la poésie, et d'autres qui ne servent qu'aux usages vulgaires. Une langue uniquement inventée par le besoin resterait nécessairement fort indigente, à peu près comme une nation ne ferait pas de grands progrès dans l'astronomie, si elle s'y appliquait seulement pour l'usage de l'agriculture. Mais dès le premier réveil de ses facultés, l'homme a senti des besoins intellectuels. L'homme primitif, avant que les proportions de son être

fussent dérangées, avait un juste sentiment de ses rapports avec une nature encore diaphane pour lui. Entouré de merveilles, il voulut exprimer son admiration. Son âme était le miroir du monde visible et invisible : sa voix en devint l'écho. En donnant des noms symboliques et profondément significatifs aux objets naturels, il s'en rendit idéalement le maître ; il y apposa, pour ainsi dire, le sceau de son intelligence. Plus on étudiera les premières pages de l'histoire, et plus on se convaincra que toute civilisation est provenue des débris d'une antique sagesse. Dans les langues les plus anciennes on aperçoit encore quelques traces de ce caractère contemplatif. Mais il faut abandonner l'espoir de retrouver le langage qui correspondait à cette première philosophie intuitive et divinatoire. Les besoins terrestres ont pris le dessus. La langue sacrée, employée aux usages profanes, a cessé de l'être. Le parole fut d'abord un culte, elle devint un métier ; les mots, d'hiéroglyphes qu'ils étaient, furent dégradés au rang de lettres ordinaires. Le genre humain a subi de grands bouleversements. L'orage impétueux a pénétré dans l'antre où la Sibylle méditait en calme, il a troublé à jamais son inspiration ; on voit encore flotter au gré des vents quelques-unes de ses feuilles prophétiques ; on y voit tracés des caractères mystérieux, mais on ne sait plus les déchiffrer.

Telle est la doctrine sur l'origine des langues qu'enseigne le divin Platon dans le commencement de son *Cratyle.* Mais plusieurs savants se sont étrangement mépris sur le reste de ce dialogue, qui, ainsi que la plupart de ceux de Platon, est un mélange de sérieux et d'ironie. Après avoir établi un idéal sublime du langage primitif,

Platon fait voir que nous en sommes séparés par un immense intervalle, et que c'est une folie d'en rechercher le type dans les langues existantes par le secours de l'étymologie. Il parodie manifestement la méthode des sophistes qui donnaient des définitions arbitraires des choses, et les justifiaient ensuite par les étymologies les plus extravagantes et les plus forcées des mots.

Je n'ai pu qu'effleurer ici une question aussi vaste, qui cependant n'est pas entièrement étrangère à mon sujet. Je suis tout prêt à convenir que l'origine des langues est un problème insoluble, puisque je crois même que c'est un mystère. On peut très-bien aller en avant dans les recherches étymologiques sans avoir formé aucune opinion là-dessus; mais ce dont il faut se garder avant tout, c'est d'être influencé à son insu par une fausse hypothèse.

Les théoristes qui n'accordent à toutes les langues humaines qu'une base purement sensuelle, sont forcés d'admettre qu'elles ont été d'abord extrêmement imparfaites, et que si quelques-unes ont atteint une haute perfection, cela n'a pu se faire que par une progression lente pendant une longue suite de siècles.

Or, l'histoire est contraire à cette supposition. Les langues ne se forment pas par le cours du temps; au contraire, elles se déforment. Ceci peut paraître paradoxal: je m'explique.

Ce qui met une différence de rang entre les langues, c'est, bien plus encore que leur richesse ou leur pauvreté, leur organisation intérieure, leur structure grammaticale. C'est de là que dépend l'aptitude des langues à la philosophie et en grande partie aussi à la poésie. La supériorité des langues grecque et latine sur les idiomes de l'Europe

moderne est reconnue, et l'on a pensé avec raison que l'étude de ces langues était un excellent moyen de former l'esprit, parce qu'à part de la valeur intrinsèque de la littérature ancienne, cette étude nous fait connaître des formes de langage plus régulières et plus artistement combinées que les nôtres.

Sous le rapport grammatical on peut ranger les langues en trois classes. Il en existe qui n'ont absolument point de grammaire. Elles consistent en monosyllabes qu'on ne saurait appeler des racines, puisque ce nom indique la fécondité, et ces langues manquent de tout moyen pour former des mots dérivés. Ces monosyllabes sont placés les uns à côté des autres, sans être liés par aucune espèce de ciment. On voit qu'une langue de cette nature doit être essentiellement stérile. Les soins les plus minutieux d'une culture artificielle ne sauraient en corriger les vices : la langue chinoise, à ce qu'on assure, fournit un exemple frappant de tout cela.

Viennent ensuite les langues qui n'ont point de véritables inflexions, mais qui y suppléent par de petits mots attachés au commencement ou à la fin des mots, par des *préfixes* ou des *suffixes*, lesquels cependant ne cessent pas pour cela d'être employés, et renferment un sens complet.

Enfin les langues les plus parfaites sous le rapport grammatical sont celles qui ont des inflexions des noms et des verbes, des syllabes dérivatives et des modes de composition. Ces langues sont éminemment propres à exprimer des idées complexes par un seul mot : la racine contient l'idée principale, les syllabes qui servent à former des mots dérivés énoncent les modifications accessoires, et les inflexions les relations variables. Lorsqu'on connaît

le fond de ces langues, c'est-à-dire les racines et les formes grammaticales, toutes ces combinaisons si variées, quand même on les entendrait pour la première fois, sont parfaitement intelligibles, quoique les syllabes qui y sont employées, prises à part, ne soient pas des mots et ne présentent aucun sens. Ces langues en outre possèdent plus ou moins le moyen de s'enrichir par des mots composés avec deux ou plusieurs racines. Ceci n'est pas une simple addition, une agrégation, qui n'avancerait à rien de plus que si l'on mettait les deux mots l'un après l'autre. Les significations des mots ainsi composés se modifient mutuellement, elles se fondent en une seule, et servent ainsi à désigner une nouvelle idée. Ces mots sont très-propres à la science, puisqu'ils contiennent souvent une véritable définition, c'est-à-dire le nom du genre avec la différence de l'espèce; d'un autre côté ils ornent la poésie en traçant tout un tableau d'un seul trait : voilà ce qui fait la beauté des épithètes homériques. Ces langues sont en même temps claires et susceptibles d'une grande brièveté, non pas par le nombre des syllabes, car elles sont en général polysyllabes, mais par le petit nombre des mots dans lesquels on peut renfermer une pensée; et c'est cette brièveté qui frappe l'âme. Ces langues seules ont en elles un principe de fécondité, de développement progressif, et peuvent marcher de front avec tous les perfectionnements de l'esprit humain.

En examinant les langues les plus parfaites de cette classe (car il y a encore beaucoup de gradations entre elles), on ne saurait se lasser d'admirer la méthode par laquelle, avec des moyens aussi simples en apparence, sont obtenus d'aussi riches résultats. On a dit souvent que la gram-

maire est la logique mise en pratique; il y a plus : c'est une analyse profonde, une métaphysique subtile de la pensée. Des personnes qui savent ces langues très-bien par l'usage, seraient souvent fort embarrassées, si on leur demandait des définitions de ces formes, de ces modes, de ces constructions, dont ils se servent habituellement.

Les théoristes qui placent l'origine des langues dans la région la plus basse, doivent nécessairement soutenir qu'elles ont été toutes d'abord sans grammaire, et que celles de la dernière classe ont traversé les deux autres grades. Mais je pense qu'ils ne sauraient citer aucun exemple d'un tel avancement dans l'histoire des langues. Au contraire, celles des deux classes inférieures restent toujours dans leur sphère, et la culture la plus soignée ne peut pas les en tirer.

Dans plusieurs langues quelques syllabes de dérivation ont été autrefois des mots indépendants. Cela prouve seulement que des mots que l'on considère aujourd'hui comme dérivés, étaient proprement composés, et ce mode de composition entre déjà dans le même système grammatical. Aucun art des étymologistes n'a pu prouver que toutes les syllabes d'inflexion et de dérivation, dans le latin et le grec par exemple, aient été autrefois des racines à part, ensuite des suffixes, et enfin des parties intégrantes d'autres mots. Il paraît que des nations qui possédaient des inflexions dans leurs langues, ne les trouvant plus assez riches pour exprimer toutes les nuances, en ont adopté de nouvelles, formées par la combinaison des anciennes. Ce n'est pas là une création absolue; c'est un développement par analogie, principe inhérent aux langues dont je parle.

Ainsi il faudra bien admettre que quelques langues ont originairement appartenu à la troisième classe, et voilà le problème sur l'origine des langues reproduit sous un autre point de vue. Ce n'est rien encore que l'invention des mots, c'est l'invention de la grammaire qui est difficile à concevoir. Je rendrai cela sensible par un exemple parfaitement analogue. Dans le jeu d'échecs, par des moyens très-simples et très-réguliers, sont préparées des combinaisons d'une variété inépuisable. Tout y est prévu, coordonné, il n'y a pas là de pièces rapportées : cette invention a du être faite d'un seul jet. L'inventeur devait en savoir plus que tous ceux qui s'approprient son invention plus ou moins imparfaitement. Or, comment est-on le meilleur joueur d'échecs imaginable, sans avoir jamais joué aux échecs? Cependant il y a moyen de résoudre cette difficulté jusqu'à un certain point. On doit présumer qu'il existait auparavant des jeux d'une espèce semblable, quoique moins parfaits et moins compliqués, sur lesquels l'inventeur pouvait d'avance exercer son talent de combinaison. D'ailleurs quelque ancienne que semble être l'invention de ce jeu admirable, la culture des mathématiques l'avait précédée, comme le prouve le seul aspect d'un échiquier, et l'inventeur était sans doute un profond calculateur. Mais le raisonnement et la faculté d'analyse nécessaires à un degré infiniment supérieur pour l'invention d'une grammaire, qu'ils ne le sont pour son application, ne peuvent s'exercer, ne peuvent faire un seul pas, sans le secours d'une langue déjà bien constituée pour cela, et voilà la pétition de principe. Comment est-on ingénieux grammairien, sans avoir jamais parlé, ni entendu parler grammaticalement?

Supposons maintenant une langue dont le système grammatical soit très-parfait et très-régulier, une langue douée d'inflexions riches, variées, sonores, possédant tous les moyens de développement par des dérivations et des compositions majestueuses. Ce n'est pas une chimère de chercher de pareilles langues dans une antiquité reculée. Le grec et le latin remontent déjà fort haut; le sanscrit, éteint depuis nombre de siècles, et conservé intact par le respect religieux, est en toute probabilité bien plus ancien, et cependant supérieur par ses formes aux deux langues classiques. Je doute qu'une langue puisse s'élever à ce point sans le secours de l'écriture; mais supposons que les écrits ne soient pas répandus par l'instruction publique, et que cette langue pendant plusieurs siècles soit abandonnée à son propre cours, sans aucun soin savant. Elle sera polysyllabe : c'est un autre caractère d'antiquité dans les langues de cette classe. Le grec l'est plus que le latin, et le grec d'Homère plus que celui de Sophocle; le sanscrit l'est encore davantage; le gothique d'Ulphilas est aussi beaucoup plus polysyllabe que les langues germaniques d'aujourd'hui. Plus la langue en question sera polysyllabe, plus elle tendra vers l'abréviation. Quand on veut faire effet comme orateur ou comme poëte, on fait valoir toutes les syllabes; mais quand on ne parle que pour se faire entendre, on n'a point de temps de reste, on se débarrasse des mots le plus vite qu'on peut. Dans je ne sais quelle comédie, un Espagnol débite une longue kyrielle de titres comme son nom. Quelqu'un lui demande : Vous appelez-vous de même en hiver, lorsque les jours n'ont que peu de durée? Les hommes ignorants appelés à parler une langue sonore et

majestueuse, pensent toujours un peu comme cet interlocuteur de comédie : ils retranchent ce qui leur semble superflu. Les mots seront donc contractés et tronqués; la négligence de la prononciation tombera surtout sur les finales. Les inflexions deviendront moins distinctes : ne sentant pas le besoin d'exprimer des nuances fines, on les retranchera peut-être en partie, et il en résultera des lacunes dans la grammaire. Ce qui maintient les langues au même niveau, c'est le grand nombre de personnes instruites qui les parlent, car nous pouvons observer tous les jours que les gens du peuple ne se soucient pas de parler correctement. Le caprice des hommes, la divergence des dialectes produits par des influences de climat, et ensuite mêlés ensemble, produiront encore bien d'autres anomalies. Comme la vie commune tourne dans un cercle étroit, les mots d'un ordre relevé ne seront guère plus employés; ils tomberont en désuétude, et finiront par devenir complètement inintelligibles.

Si une nation, ayant ainsi négligé sa langue pendant plusieurs siècles, revient ensuite à se former une littérature, des hommes de génie parviendront bien à débrouiller peu à peu ce chaos : mais ce qui est bien perdu, soit pour la forme, soit pour la matière, ne saurait être recouvré. Il faudra travailler avec les moyens encore subsistants de structure régulière et de développement. On suppléera par des circonlocutions, par des termes auxiliaires, aux besoins de la grammaire, mais on ne peut l'élever à un autre système. Aucun poëte, aucun philosophe, par exemple, n'a pu donner des déclinaisons à une langue qui n'en avait pas. Quelquefois les poëtes ont ressuscité, rafraîchi des mots surannés; cependant, pour

que cela réussisse, il faut que ces mots tiennent encore par quelque fil à la langue usuelle.

Tout ce que je viens de dire est confirmé par de nombreux exemples. C'est ainsi que le grec s'est altéré. Le grec moderne offre les anomalies les plus singulières : entre autres l'infinitif des verbes y est perdu ; on le remplace par une circonlocution vraiment barbare. Cependant il n'y a que quatre siècles qu'on parlait encore à Constantinople le grec classique.

C'est bien pire, lorsque, par l'effet d'une conquête, le même sol porte deux peuples d'une race différente. Jusqu'à ce que par la fusion de ces peuples une nouvelle nation et une nouvelle langue se soient formés, il y aura lutte entre les deux langues. Par la nécessité de se faire entendre, chacun de ces peuples employant la langue de l'autre, et l'employant sans soins et sans instruction, la parlera nécessairement mal. L'habitude d'entendre mal parler, fera perdre le tact de la correction maternelle. Alors les mots seront défigurés de la manière la plus étrange, les inflexions grammaticales seront ou diversement tronquées, ou entièrement omises; des idiotismes étrangers s'introduiront.

Telle fut l'origine de la langue anglaise. On sait comment les Normands, dont la langue lors de la conquête était déjà le français, mais dans sa première rudesse, voulurent opprimer violemment la langue saxonne. Ils étaient trop peu nombreux pour l'exterminer tout à fait, et du mélange forcé des deux langues naquit l'anglais. Cette langue porta d'abord et portera toujours l'empreinte d'un amalgame resté incomplet, parce qu'il a été opéré avec trop de précipitation, dans lequel on distinguerait des

veines de couleur différente, parce que les deux éléments n'auraient pas été en fusion complète. Mais c'est surtout sous le rapport des inflexions que cet exemple fait voir l'effet nuisible des mélanges. Les formes de la grammaire anglo-saxonne ont été en grande partie perdues, et l'on n'a pu s'approprier les avantages de la grammaire française. Par exemple, les verbes tirés du français, où ils avaient une conjugaison plus riche, furent réduits au peu qui restait de la conjugaison anglo-saxonne. Des poëtes hardis ont donné du mouvement à la langue anglaise; des penseurs profonds lui ont donné de la méthode et de la clarté. Elle est devenue riche, précisément parce qu'étant mixte, elle a pu puiser à trois sources, dans le saxon, dans le français et dans le latin. Mais cette culture n'a pu corriger, elle peut tout au plus déguiser la pauvreté monotone des formes grammaticales. Point de genre des noms, point de déclinaisons, des conjugaisons peu marquées et qui marchent principalement par les verbes auxiliaires, des modes de construction très-peu variés. Quelquels grammairiens ont cru trouver là-dedans une véritable supériorité de l'anglais et des autres langues modernes qui approchent plus ou moins de ce caractère, sur les langues classiques. Ils ont dit que, dans l'expression des pensées, ce système tournait plus au profit d'une analyse simple et claire, que le système grammatical des anciens, qui embrassaient tant d'idées complexes en un seul mot. Au moins cela ne saurait être favorable à la synthèse, et la synthèse est le grand principe aussi bien de la philosophie que de la poésie. Je pense qu'aucun connaisseur de la valeur réelle et de la beauté des langues ne sera de l'avis de ces grammairiens. On parvient à bâtir des mai-

sons solides avec des briques, mais les grosses pierres de taille, les colonnes d'une seule pièce valent mieux pour un édifice majestueux.

Les langues qui suppléent aux inflexions grammaticales par de petits mots intercalés, aux terminaisons de genre par les articles, aux déclinaisons par des prépositions, aux conjugaisons complètes par des pronoms personnels et les verbes auxiliaires, aux participes par les pronoms relatifs; ces langues, dis-je, ont l'inconvénient d'être strictement asservies dans l'arrangement des mots à l'ordre de la logique. C'est pourquoi les langues modernes sont en général peu susceptibles d'inversions, tandis que les langues anciennes jouissaient à cet égard d'une grande latitude. A quelque distance que les mots correspondants se trouvent quelquefois dans les phrases grecques et latines, il n'en résulte aucune ambiguité, aucune confusion, parceque ces mots indiquent eux-mêmes leurs relations mutuelles. Cette ordonnance toujours neuve, variée, harmonieuse, ces entrelacements des mots, comme si c'étaient des fleurs dont on aurait artistement tissu des guirlandes, parlent de mille manières à l'imagination et donnent un charme inexprimable à la poésie et à l'éloquence des anciens.

Les langues germaniques qui sont restées pures, et n'ont point, comme l'anglais, subi de crise violente, pour avoir négligé pendant longtemps leur culture ou ne l'avoir soignée que par intervalles, ont aussi perdu une partie de leur régularité et de leurs richesses grammaticales, principalement dans les dialectes parlés par des peuples maritimes. On remarque fréquemment le long des côtes et dans les plaines que la prononciation s'émousse, tandis

que dans les pays montueux elle se conserve plus rude en effet, mais aussi mieux caractérisée.

Parmi les langues germaniques l'allemand a le mieux conservé son système grammatical; mais les inflexions ne sont plus sonores comme jadis, et c'est un grand défaut. Cela fait la principale difficulté de notre langue pour les étrangers. Afin de construire les phrases, il faut s'imprimer dans la mémoire toutes ces terminaisons variables, et elles ne frappent point l'oreille.

On est surpris de voir sortir les langues les plus agréables et en partie les plus harmonieuses de l'Europe moderne, d'une extrême corruption du latin, et de sa lutte avec les langues des conquérants de l'empire romain. Cependant cet heureux phénomène pourra bien s'expliquer, si on veut l'examiner de près. Les deux éléments dont les nouvelles langues se formèrent étaient beaux et nobles; ils n'étaient pas trop hétérogènes, puisque les langues germaniques appartiennent à la même famille que le latin. Ensuite les langues restées pures depuis leur origine ont souvent une certaine rudesse, parce qu'elles conservent toutes les lettres caractéristiques de leurs racines. Mais lorsque cette prononciation scrupuleusement attachée aux consonnes se change par l'habitude d'entendre parler irrégulièrement les étrangers, et que cela arrive sous un ciel favorable au sentiment musical, beaucoup de soin peut être donné à l'euphonie dans l'altération des mots. La langue devient douce et coulante sans cesser d'être sonore, et c'est ce qui nous charme dans l'italien.

L'origine de la langue française, ainsi que celle des autres langues romanes, ne se perd pas dans la nuit des temps. Sa formation est toute moderne, et on peut en

fixer l'époque avec assez de précision ; on peut, pour ainsi dire, assister au berceau de cette langue et entendre ses premiers bégaiements. L'étymologiste français ne risque point de se fourvoyer dans les théories sur l'origine des langues ; il n'est pas poussé à l'analyse des plus simples éléments. Sa tâche est remplie, lorsqu'il a indiqué le mot de quelque autre langue dont un mot français est dérivé, et qu'il a montré comment il a pu l'être, sous le rapport du changement des lettres et de la signification. Cependant je me flatte qu'on ne trouvera pas superflues les considérations générales contenues dans cette introduction. C'est pour avoir méconnu la nature et les règles de l'étymologie historique, que l'on a fait des conjectures au hasard, et débité de fausses hypothèses, qui, plusieurs fois réfutées, trouvent encore de nouveaux défenseurs. En consultant soigneusement l'histoire, je tâcherai de fixer la vraie méthode à suivre dans les recherches sur les origines de la langue française. J'y comprendrai la formation de la grammaire, qui est une des parties les plus intéressantes de la question.

# APPENDICE.

## LETTRE D'UN PROVINCIAL
SUR
## L'ÉTYMOLOGIE DES NOMS PROPRES.

Monsieur,

Je suis presque tenté de croire au développement actuel de quelque mystère, en considérant que la lecture du passage où M. Ballanche dit, dans son ouvrage, que vous avez prouvé que la question de l'origine du langage devait être traitée historiquement, a suivi de quelques jours la découverte que je viens de faire que l'histoire entière du monde, depuis son origine, et depuis la Chine jusqu'à la Russie ou le Pôle, n'a été exactement jusqu'à ce jour qu'une parfaite imitation de la vie d'un homme, selon son cours le plus ordinaire. C'est la connaissance acquise par l'étymologie grecque de l'explication du génie allégorique et symbolique des anciens, qui m'a conduit depuis trois ans à cette singulière découverte. Son principe seul, qu'on ne peut contester, en pousse l'évidence au plus haut degré.

La Chine, *hiatus*, de *χαίνω*, *hisco*, représente l'enfant-monde, ouvrant la bouche pour respirer et se nourrir.

L'Égypte, *activitas resupina*, *Αἰγύπτιος*, de *αἴξ*, *αἰγὸς*, *capra*, le grand symbole de la vivacité d'esprit, dans le langage allégorique, et de *ὕπτιος*, *resupinus*, représente l'enfant-monde au berceau, soumis comme on sait qu'étaient les Égyptiens.

La Babylonie, inarticulation des paroles et confusion des pensées, de *baba, vox inarticulata*, et *ὕλων* de *ὕλη, materia, sylva*, symbole des idées croissantes comme des arbres.

L'Assyrie, qui avance vers l'ordre et l'arrangement des idées : de *ἆσσον, prope*, et *ὕριον, favus*, les cellules hexagones.

La Médie, qui commence à méditer en soi-même, à former des desseins, de *μῆδος, consilium.*

La Perse, la première jeunesse, fougueusse, emportée, de *πέρθω*, infinitif actif *πέρσαι, vasto.*

La Grèce, la jeunesse qui a acquis de l'expérience : de *γραῖα, anus*, une vieille, symbole de l'expérience qui est derrière nous.

L'Attique, qui atteint la perfection en tout : de *ἄττων, proprius*, vel *ἄττω, prosilio*, et *τίκη pro δίκη, jus, justitia.*

Les neuf autres voyages de Pausanias en Grèce, représentent les neuf autres principales modifications de l'âme. Corinthe veut dire tentation générale, Lacédémone coërcition des penchants de la nature, etc.; tous exactement conformes au caractère connu de chaque pays et de ses habitants.

Athènes, la vigueur florissante : *ἀθάνα, immortalitas*, de *α* privatif et *θάνατος, mort.*

Rome, la virilité forte et robuste de l'animal-monde, de *ῥώμη, robur.*

Paris, la maturité de l'âge, le calme des passions, de *æquo, adæquo.* [1]

La Russie, les rides de la vieillesse, de *ῥυσσὸς, rugosus.*

[1] L'auteur a omis le mot grec qui motive son interprétation, et je ne saurais pas le deviner. [C'est sans doute *παρισόω*.]

D'après un exposé si clair et si incontestable, il me semble que l'on peut, sans se tromper, fixer l'origine de la première langue perfectionnée à la langue grecque, qui se présente si naturellement à la pensée, au premier rang, que quand on parle d'étymologie, on pense aussitôt à elle, et à elle seule. Aussi je puis vous assurer que tous les noms de l'univers entier en sont tirés, et entre autres tous les noms hébreux de la Bible.

Le seul nom de NABUCHODONOSOR suffira pour preuve incontestable :

*Ναβ-ιν,* (?) *thalamus,* retraite, l'intérieur de l'âme.
*εὖχ-ος, gloria, decus.*
*δον-έω, agito, excito.*
*ὅσ-ιωσ, ὁσία, expiatio, justus.*
*ὤῤ-α pro οὐρὰ, cauda, agmen extremum.*

Ce qui fait : L'intérieur de l'âme, rempli de vanité, d'orgueil, excite et provoque une fin expiatoire. Il s'ensuit de là que l'histoire universelle est tout entière dans les noms des choses et des personnes, selon cette parole de la GENÈSE : « ADAM, par ordre de Dieu, nomma toutes choses, et le nom qu'il leur donna, était leur nom véritable ; » et PLATON a répété : « Les noms ne sont point arbitraires. »

Je suis avec considération
Votre serviteur, etc.

LE PREMIER ALLÉGORISTE DE L'EUROPE.

SCHLEGEL veut dire, qui dissèque ou discute soigneusement l'erreur : de *σχάω, scalpo, λέγω, lego, colligo, numero*, et *ἤλη, pro : ἄλη, error;* comme VOLTAIRE veut dire, louche observateur ; de *φολκὸς, strabus,* et *τηρέω, observo.*

## RÉPONSE.

MONSIEUR,

En recevant votre lettre, j'ai d'abord cru que vous aviez l'intention de me mystifier; mais au lieu de m'en fâcher, j'ai éprouvé un mouvement de gaieté extraordinaire. Ensuite j'ai trouvé votre nom, tel que vous le signez, et même votre domicile, en tête d'un traité sur l'origine des langues. J'ai donc reconnu que votre lettre n'était pas pseudonyme, je me suis reproché mes mauvais soupçons, j'ai tâché de m'élever à la hauteur de vos idées. L'Allemagne abonde en étymologies originales, et en originaux qui font des étymologies; cependant je puis vous assurer, monsieur, que je n'ai jamais rien lu d'aussi original que votre lettre, même dans les écrits de MM. Kanne, etc., etc. Quoique depuis Ménage l'on ait beaucoup travaillé à l'étymologie en France, vous éclipsez vos compatriotes. *Barbasan* dérivait le mot de *canaille* de *canum alligatio*; M. *Roquefort* ramène le verbe fameux, inventé par Rabelais, *rataconiculer,* à la Taconnerie, place connue dans la ville de Genève, tandis que ce même mot avait fait venir des pensées malhonnêtes à d'autres personnes. Un autre écrivain français nous a fait voir que *barbarus* est composé des mots *barba* et *rus*; étymologie incontestable, puisqu'enfin un homme qui porte une longue barbe et qui demeure à la campagne, n'est qu'un barbare. J'ai lu une dissertation manuscrite d'un philosophe très-connu de l'école des encyclopédistes, où l'étymologie est appliquée au système de Locke et de Condillac, que toutes nos idées viennent des sensations. Ainsi *vivere,* vivre, n'est autre

chose que *bibere*, boire; *esse*, être, signifie *esse*, *edere*, manger : car en quoi consiste la vie, si ce n'est à manger et à boire? Je laisse de côté l'Académie celtique, Pezron, Court de Gebelin, Le Brigant et tant d'autres. Ce dernier cependant cite un fait d'armes étymologiques assez remarquable. Il a converti vingt juifs, et des plus obstinés, à la religion chrétienne, en leur faisant voir que le commencement de la Génèse n'est que du Bas-Breton tout pur. Cela ne m'étonne pas : il descendait de cette nation belliqueuse des *Brigantes* ou Brigands, dont la résistance donna tant à faire aux Romains. Tout cela est bel et bon, ce sont des éclaircissements partiels : mais votre théorie embrasse l'histoire universelle.

Votre étymologie de l'Égypte est singulièrement lumineuse. On n'a qu'à jeter les yeux sur la carte pour voir la ressemblance frappante avec une chèvre couchée sur le dos. Il faut se figurer la tête tournée vers la Nubie : les rochers qui bordent le Nil de ce côté, sont les cornes; l'écume des cataractes, c'est la bave qui sort de la bouche; les deux bras principaux du Nil sont sans doute les jambes que cet animal a coutume d'écarter et d'élever en l'air; maintenant nous comprendrons facilement ce que sont les marais du Delta, dont parle Hérodote. La langue égyptienne aussi, ce me semble, tient du chevrotement. Votre étymologie nous donne la clef de l'histoire. Les révolutions de l'Égypte ont généralement eu lieu autour de Memphis; c'est aussi cette partie inférieure du dos que la chèvre, dans la position indiquée, agite le plus vivement. Les conquérants étrangers ont bien connu le côté faible du pays : tous, Cambyse, Alexandre-le-Grand, Jules César, Omar, et Bonaparte, l'ont envahi par le Delta. Attaquée du côté

de la Nubie, la chèvre aurait pu se relever et dresser les cornes. Avec cela je me moque de la belle découverte de M. Rhede [1] qui a reconnu une parfaite ressemblance entre le cophte et le patois du nord de l'Allemagne. Ce serait pourtant assez drôle, si l'on venait à constater que les hiéroglyphes, qu'on est à la veille de déchiffrer apres tant d'essais infructueux, ne recèlent que du patois allemand.

Je crains bien que vous n'ayez quelque difficulté à faire passer votre étymologie de la Chine auprès de M. Abel-Rémusat. Cependant il y aurait beaucoup à dire en sa faveur. L'écriture des Chinois ressemble en effet prodigieusement à ces figures dont les enfants aiment à barbouiller le papier. Aussi n'est-ce qu'une peinture abrégée. L'idée de la discorde est réprésentée par deux femmes vis-à-vis l'une de l'autre, ayant les poings appuyés aux hanches; l'idée du bonheur, à ce que l'on m'assure, par un plat de ris bouilli et une bouche ouverte; celle du gouvernement par une canne de bambou et par un second caractère qui signifie agiter en l'air. La première image décèle une intention satirique d'un âge plus mûr; mais les deux dernières sont effectivement naïves et enfantines : ce sont des définitions telles qu'une nourrice eût pu les communiquer.

Si je me laissais aller au plaisir de causer avec vous, votre lettre me fournirait un sujet inépuisable de réflexions. Mais je m'arrète, pour ne pas interrompre vos élucubrations curieuses.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance etc.

[1] *J. G. Rhode,* Religionssystem des Zendvolks p. 5 . . 10.

P. S. Vous m'obligeriez infiniment, monsieur, si vous vouliez me trouver une étymologie plus débonnaire de mon nom. A l'entrée de ma carrière d'écrivain, je me plaisais aux guerres littéraires, mais depuis longtemps je suis devenu pacifique. En allemand mon nom signifie *maillet,* dont je porte aussi l'image dans mes armes. Remarquez bien que le maillet n'est pas une arme offensive, quoiqu'on puisse l'employer ainsi : c'est un instrument des mineurs pour tirer les métaux du sein de la terre. Cela n'est pas trop mal, et même beaucoup mieux que je ne mérite. Mais une étymologie allemande d'un mot allemand doit être essentiellement mauvaise.

# OBSERVATIONS

## SUR LA LANGUE

ET

## LA LITTÉRATURE PROVENÇALES.

Les travaux de M. Raynouard sont destinés à remplir une grande lacune dans l'histoire littéraire du moyen âge. Tout le monde parlait des troubadours, et personne ne les connaissait. Il fallait donc naturellement s'attendre à ce qui est arrivé : c'est qu'on en a parlé à tort et à travers. Mais bientôt les littérateurs qui entreprendront de traiter ce sujet si important pour les origines de la poésie moderne n'auront plus d'excuse, s'ils ne font pas mieux que leurs devanciers.

Dans ces derniers temps, les efforts de plusieurs savants estimables ont contribué à éclaircir les antiquités de la langue et de la littérature françaises. Mais si quelques-uns, comme M. de Sainte-Palaye [1], se sont sérieusement occupés de la littérature provençale avant M. Raynouard, personne au moins n'a communiqué au public les résultats de ses études. Un si long oubli est d'autant plus surprenant, que cette littérature doit intéresser non-seulement les savants français, mais aussi ceux d'Espagne et d'Italie [2], parce que plusieurs troubadours célèbres sont nés dans

leur pays, et que la poésie provençale, s'étant développée la première et ayant été fort répandue au dehors, n'a pu manquer d'avoir une grande influence sur la formation de la poésie espagnole. L'idiome provençal paraît avoir été parlé jadis dans quelques parties de l'Italie supérieure ; il existe encore comme langue vivante, sauf les altérations amenées par tant de siècles, en Catalogne, dans le royaume de Valence et dans les îles Baléares, aussi bien que dans la France méridionale.

M. Raynouard a commencé le premier à défricher ce champ inculte. La tâche qu'il a entreprise, à lui seul, est si vaste et si difficile, qu'on dirait qu'elle eût suffi pour occuper une réunion de plusieurs savants pendant un nombre considérable d'années. Mais ce n'est pas d'hier qu'il s'y est préparé : ce qu'il donne au public est mûri par une longue étude ; tous ses matériaux sont prêts ; et, avec l'activité qu'il met à son travail, on peut espérer de le voir avancer rapidement, et d'être bientôt en possession de l'ensemble, qui offrira un cours complet de littérature provençale.

Les écrits que nous avons sous les yeux [3] servent d'introduction. Dans le premier, l'auteur remonte à l'origine de la langue romane, en rassemblant toutes les traces éparses qui nous en restent. Dans le second, il la saisit, pour ainsi dire, au moment même d'une formation plus régulière, et analyse les monuments les plus anciens conservés jusqu'à nos jours. Dans la grammaire enfin il développe les inflexions, les règles, les idiotismes de cette langue, telle qu'elle a été parlée et écrite à son époque la plus florissante, c'est-à-dire dans les douzième et treizième siècles.

Le second volume de ce recueil, sous le titre de *Monuments de la langue romane,* contiendra les plus anciens textes originaux, soit en vers, soit en prose, accompagnés d'une traduction et de notes. Dans le troisième, qui s'imprime actuellement, et qui paraîtra en même temps avec le second, seront réunies les poésies amoureuses des troubadours; dans la première moitié du quatrième, les *sirventes* et les *tensons :* en général, les pièces satiriques, politiques, morales et religieuses. La seconde moitié de ce volume renfermera les variantes, les vies des poëtes, telles qu'elles se trouvent dans les manuscrits, et quelques morceaux que l'éditeur n'a pas jugé à propos de placer dans les recueils précédents. Dans le cinquième volume, un tableau comparatif des langues de l'Europe latine, et d'autres recherches philologiques serviront d'introduction à un glossaire de la langue romane, réservé pour les derniers volumes.

L'érudition de M. Raynouard est aussi étendue que solide; mais ce qui est bien plus admirable encore, c'est la critique lumineuse, la méthode vraiment philosophique qu'il apporte dans toutes ses recherches. Il n'avance rien sans avoir les preuves à la main; il remonte toujours aux sources, et il les connaît toutes. C'est là le véritable moyen de résoudre les problèmes historiques des temps obscurs, et de couper court à tous ces raisonnements vagues sur ce qui aurait pu être; raisonnements fort commodes, sans doute, pour déguiser l'ignorance de l'historien, mais inutiles et même nuisibles au lecteur pour la connaissance de ce qui a été.

Tous ceux qui ont eu la curiosité de fouiller eux-mêmes dans les manuscrits provençaux, seront d'accord avec

moi, j'en suis persuadé, sur les immenses difficultés que M. Raynouard a eu à vaincre. On est arrêté à chaque pas dans la lecture de ces manuscrits, par des traits indistincts ou à demi effacés, par les abréviations, par le manque de fixité dans l'orthographe; enfin, par l'absence totale de ponctuation, souvent même par l'omission des intervalles entre les mots, ou par la séparation d'un seul mot en deux portions. Mais je suppose qu'on les ait exactement déchiffrés ; ce n'est rien encore : il s'agit de les comprendre. La poésie, en général, n'est pas ce qu'il y a de plus facile dans une langue; les chants des troubadours sont souvent composés avec un artifice très-recherché, dans un style extrêmement concis, énigmatique à dessein et rempli d'allusions à des faits inconnus, à des mœurs qui nous sont étrangères. Le tour de la pensée même, l'expression des sentiments, y portent les couleurs et le costume d'un siècle éloigné où il faut se transporter en idée. Et, pour faciliter l'intelligence de pareilles poésies, restes peu nombreux d'une langue qu'on a cessé de cultiver depuis tant de siècles, on n'avait jusqu'ici ni grammaire ni dictionnaire de cette langue; on n'avait pour tout secours que l'analogie des autres idiomes dérivés du latin, analogie souvent trompeuse; car, quoique la langue romane soit pour ainsi dire la fille aînée de la langue latine, et qu'elle ait de grands traits de ressemblance avec ses sœurs cadettes, les langues française, italienne, portugaise et espagnole, surtout avec la dernière, elle a aussi beaucoup d'idiotismes, et les mots latins y sont souvent détournés de leur sens primitif d'une façon particulière.

Au premier abord, j'en parle d'après ma propre expérience, on désespère de saisir un fil pour se guider dans

ce labyrinthe. On est tenté de s'en prendre de l'imperfection de ses propres connaissances à la langue elle-même, et de croire qu'elle est capricieuse, irrégulière, rebelle à toute analogie. C'est cependant une opinion fort erronée : M. Raynouard a clairement démontré le contraire. Il a porté un grand jour dans cette obscurité; il a débrouillé par sa sagacité une confusion apparente; et désormais, lorsqu'on aura suivi attentivement sa marche, on aura déjà surmonté la plupart des obstacles.

Une certaine sécheresse est inséparable des discussions grammaticales; cependant M. Raynouard l'a évitée autant qu'il était possible par l'esprit philosophique qu'il met dans son analyse, et par l'élévation de son point de vue. A n'en juger que par le volume qu'elle occupe, on pourrait croire sa grammaire diffuse; elle est au contraire rédigée avec une concision parfaite. La plus grande partie de ses pages est remplie de citations de textes originaux qui servent en même temps d'exemples et de preuves aux règles grammaticales. M. Raynouard fournit ainsi à ses lecteurs le moyen d'examiner eux-mêmes, et de se convaincre de la justesse de ses observations. Ces nombreux fragments de poésie provençale, accompagnés de traductions littérales, familiarisent avec les constructions de cette langue, et préparent à la lecture des troubadours. Avec le secours de la grammaire et du glossaire que M. Raynouard se propose de donner, la plupart de leurs chansons, surtout de leurs chansons amoureuses, n'auront plus besoin de commentaire. Plusieurs poésies, nommément celles qui renferment des allusions historiques, ne pourront pas s'en passer; d'autres encore, par exemple, quelques morceaux d'Arnaud Daniel et de Marcabrus, resteront peut-être toujours

indéchiffrables, même pour des savants aussi versés dans la langue romane et aussi consommés dans l'art de la critique philologique que l'est M. Raynouard.

Mais à quoi bon, dira-t-on peut-être, tout cet échafaudage d'une érudition fastidieuse? Ne pourrait-on pas traduire librement en prose les meilleurs morceaux des troubadours, donner des extraits de quelques autres, et vouer tout le reste à l'oubli, par ménagement pour la mémoire de nos honorables aïeux? L'essai en a été fait, et avec un succès déplorable. Il y a sans doute des ouvrages poétiques qui, sans éprouver une perte considérable, peuvent être transportés dans d'autres langues, pourvu que la traduction soit au moins élégamment versifiée. Plus un ouvrage est le produit d'une imitation ambitieuse, mais stérile, d'un art devenu mécanisme, plus il tourne dans le cercle des magnifiques lieux communs et d'une phraséologie savamment factice, moins il risque à être traduit : car les équivalents de ces choses se trouvent abondamment dans toutes les littératures cultivées. Mais l'empreinte originale, non-seulement des œuvres accomplies du génie, mais encore d'un art naissant, est difficile à conserver dans des traductions. Je pense qu'il serait impossible d'imiter avec une heureuse fidélité les poésies provençales, même dans les langues de la même famille, peut-être autant à cause de leur bizarrerie que de leur grâce naïve. On ne saurait considérer les chants des troubadours comme les effusions spontanées d'une nature encore toute sauvage. Il y a de l'art, souvent même un art fort ingénieux, surtout un système compliqué de versification, une variété et une abondance dans l'emploi des rimes qui n'ont été égalées dans aucune langue moderne. Les

troubadours appelaient eux-mêmes cet ensemble de poésie et de musique auquel ils exerçaient leurs talents, une science ; mais c'était la *science gaie.* Elle n'était point puisée à la source des livres, ni des modèles réputés classiques ; elle leur était inspirée uniquement par leur instinct poétique et par le désir de plaire à leurs contemporains. Le siècle où ils vivaient n'était nullement savant ni philosophique, mais robuste, indiscipliné, guerrier, aventureux même. Il y avait des contrastes frappants : d'un côté, une noble délicatesse dans les manières des classes supérieures ; de l'autre, de fortes ombres de licence, de rudesse et d'ignorance dans l'ensemble de l'ordre social. Les poésies d'un tel temps, principalement celles qui tiennent de plus près à l'inspiration du moment et à la vie individuelle, les poésies lyriques, ne ressemblent point aux fleurs usuelles de nos jardins littéraires, mais bien plutôt à ces plantes alpines qui ne sauraient être transportées hors de leur sol natal et de la température du ciel qui leur est propre. Poir voir fleurir la rose des Alpes, il faut gravir des montagnes. Pour jouir de ces chants qui ont charmé tant d'illustres souverains, tant de preux chevaliers, tant de dames célèbres par leur beauté et leur grâce, qui ont eu tant de vogue, non-seulement dans tout le midi de l'Europe, mais partout où brillait la chevalerie, et jusque dans la Terre-Sainte ; pour jouir de ces chants, dis-je, il faut écouter les troubadours eux-mêmes, et s'efforcer de comprendre leur langage. Vous ne voulez pas vous donner cette peine ? Eh bien, vous êtes condamné à lire les traductions de l'abbé Millot.

Deux grands poëtes du quatorzième siècle, le Dante et Pétrarque, ont parlé des troubadours avec une haute

estime. La langue provençale leur était presque aussi familière que leur langue maternelle, surtout à Pétrarque, qui a passé une grande partie de sa vie dans la France méridionale. Les chants des troubadours étaient encore animés alors par l'accompagnement de ces mêmes airs de musique pour lesquels ils avaient été composés primitivement, et qui faisaient ressortir l'harmonie de ces strophes si artistement tissues. Le Dante et Pétrarque n'étaient point, dans leurs poésies amoureuses, imitateurs des troubadours, comme on l'a faussement prétendu à l'égard du dernier [1]; ils étaient plutôt les rivaux de leur gloire. On ne saurait attribuer non plus leur goût pour les troubadours à cette prédilection qu'ont souvent les artistes pour leurs prédécesseurs dans le même genre, inférieurs en talent; car la poésie italienne, devenue adulte tout à coup par les créations du Dante et le Pétrarque, différait dès-lors de la poésie provençale autant par ses caractères essentiels que par les formes de la versification. Leur suffrage doit donc être d'un grand poids sous tous les rapports. Mais ces mêmes littérateurs qui, après avoir lu péniblement et mal compris trois ou quatre morceaux des troubadours, ont porté contre eux des sentences rigoureuses, ne demanderont pas mieux que de nous défaire aussi l'éclat de ces immortels génies, et de déprécier la valeur de leurs productions sublimes. Il sera temps de discuter le mérite poétique des troubadours, quand on pourra lire leurs œuvres principales dans une édition correcte et accompagnée de tout ce qui sert à en faciliter l'intelligence, telle enfin que M. Raynouard nous la promet. Mais les hommes instruits dans l'histoire tomberont d'accord que les poésies provençales contiennent un

trésor de souvenirs nationaux. Quelques troubadours sont les ancêtres de familles qui occupent encore aujourd'hui un rang distingué en France [5]; d'autres appartiennent à des familles éteintes, mais jadis illustres et puissantes; plusieurs, comme Bertrand de Born et Folquet de Marseille, ont joué un rôle important dans les événements politiques de leur temps; plusieurs d'entre eux ont parlé de ces mêmes événements dont ils furent les témoins, souvent peut-être avec une partialité passionnée, mais toujours avec une franchise énergique; tous fournissent des peintures vivantes des mœurs de leur siècle, soit à dessein dans leurs pièces morales et satiriques, soit à leur insu, par l'expression naïve de leurs sentiments et de leurs pensées. Ce qui décolore l'histoire du moyen âge, c'est que les chroniqueurs contemporains ont généralement écrit en latin. Or, il est presque impossible de transporter dans une langue morte et savante les traits individuels les plus caractéristiques. Tout ce qui nous est transmis dans les idiomes populaires de ce temps-là, est donc fort précieux pour nous les faire connaître intimement : c'est comme si l'on entendait les hommes marquants d'alors nous parler eux-mêmes. Ce qu'on appelle dans l'histoire l'esprit des temps, dit un auteur allemand du premier rang, n'est d'ordinaire que l'esprit de l'écrivain moderne qui réfléchit une image altérée des siècles passés. Il n'a point encore paru en France d'historien qui ait su peindre le moyen âge d'une manière vraiment dramatique, c'est-à-dire en mettant en scène les hommes tels qu'ils étaient, entourés de l'atmosphère des idées alors dominantes, sans leur suggérer des motifs étrangers à leur nature, sans analyser leurs carac-

tères par des réflexions banales soi-disant philosophiques, et sans vouloir arriver au secret de l'existence individuelle par le détour du raisonnement. Si cet historien se trouve, il saura tirer bon parti des matériaux que lui aura préparés le savant éditeur des troubadours. Il y puisera les teintes locales les plus vraies et les plus frappantes de son tableau.

Quand même les poésies provençales ne contiendraient que quelques détails historiques, inconnus d'ailleurs, encore faudrait-il recourir aux textes originaux ; car, dans tout ce qui doit servir de preuves en fait d'histoire, l'on ne saurait se contenter de traductions. On s'est bien donné la peine d'imprimer avec une scrupuleuse exactitude, même de faire graver des diplômes écrits dans un latin barbare, et de les commenter amplement. Au moyen de ces diplômes, la critique historique a constaté des faits que l'on n'aurait pu découvrir par aucune autre voie. Les poésies provençales exigent une étude infiniment moins pénible, et offrent dans leur ensemble une récolte plus abondante de connaissances détaillées du moyen âge.

Ensuite l'étude de la langue provençale est très-curieuse en elle-même, sous le triple rapport de la théorie générale des langues, de l'étymologie de la langue française et des autres idiomes dérivés du latin, enfin, de ses propres beautés et de ses qualités distinctives.

Le premier point de vue tient à un sujet si vaste, que je dois me borner ici à l'effleurer légèrement.

Les langues qui sont parlées encore aujourd'hui, et qui ont été parlées jadis chez les différents peuples de notre globe, se divisent en trois classes : les langues sans aucune

structure grammaticale, les langues qui emploient des affixes, et les langues à inflexions [6].

Les langues de la première classe n'ont qu'une seule espèce de mots, incapables de recevoir aucun développement ni aucune modification. On pourrait dire que tous les mots y sont des racines, mais des racines stériles qui ne produisent ni plantes ni arbres. Il n'y a dans ces langues ni déclinaisons, ni conjugaisons, ni mots dérivés, ni mots composés autrement que par simple juxta-position, et toute la syntaxe consiste à placer les éléments inflexibles du langage les uns à côté des autres. De telles langues doivent présenter de grands obstacles au développement des facultés intellectuelles; leur donner une culture littéraire ou scientifique quelconque, semble être un tour de force; et si la langue chinoise présente ce phénomène, peut-être n'a-t-il pu être réalisé qu'à l'aide d'une écriture syllabique très-artificiellement compliquée, et qui supplée en quelque façon à la pauvreté primitive du langage.

Le caractère distinctif des affixes est qu'ils servent a exprimer les idées accessoires et les rapports, en s'attachant à d'autres mots, mais que, pris isolément, ils renferment encore un sens complet. Les langues dont le système grammatical est fondé sur les affixes peuvent avoir de certains avantages, malgré leurs imperfections [7]. Je pense cependant qu'il faut assigner le premier rang aux langues à inflexions. On pourrait leur attribuer une espèce d'organisme, parce qu'elles renferment un principe vital de développement et d'accroissement, et qu'elles ont seules, si je puis m'exprimer ainsi, une végétation abondante et féconde. Le merveilleux artifice de ces langues

consiste à former une immense variété de mots, et à marquer la liaison des idées que ces mots désignent, moyennant un assez petit nombre de syllabes qui, considérées séparément, n'ont point de signification, mais qui déterminent avec précision le sens du mot auquel elles sont jointes. En modifiant les lettres radicales, et en ajoutant aux racines des syllabes dérivatives, on forme des mots dérivés de diverses espèces, et des dérivés des dérivés. On compose des mots de plusieurs racines pour exprimer les idées complexes. Ensuite on décline les substantifs, les adjectifs et les pronoms, par genres, par nombres et par cas; on conjugue les verbes par voix, par temps, par nombres et par personnes, en employant de même des désinences et quelquefois des augments qui, séparément, ne signifient rien. Cette méthode procure l'avantage d'énoncer en un seul mot l'idée principale, souvent déjà très-modifiée et très-complexe, avec tout son cortége d'idées accessoires et de relations variables.

Les langues à inflexions se subdivisent en deux genres, que j'appellerai les *langues synthétiques* et les *langues analytiques.* J'entends par langues analytiques celles qui sont astreintes à l'emploi de l'article devant les substantifs, et des pronoms personnels devant les verbes; qui ont recours aux verbes auxiliaires dans la conjugaison; qui suppléent par des prépositions aux désinences des cas qui leur manquent; qui expriment les degrés de comparaison des adjectifs par des adverbes, et ainsi du reste. Les langues synthétiques sont celles qui se passent de tous ces moyens de circonlocution.

L'origine des langues synthétiques se perd dans la nuit des temps; les langues analytiques, au contraire, sont de

création moderne : toutes celles que nous connaissons, sont nées de la décomposition des langues synthétiques [8].

La ligne de division entre les deux genres n'est pas tranchée. Les langues où prédomine le système synthétique ont cependant adopté, sous quelques rapports particuliers, la méthode des langues analytiques ; et celles-ci, formées des matériaux que leur fournissent les langues synthétiques, ont naturellement conservé quelques traits de ressemblance avec elles.

Les langues grecque et latine sont des modèles du genre synthétique, dont on a depuis longtemps étudié et admiré les beautés. De nos jours, l'on a commencé à connaître en Europe une langue encore plus strictement synthétique : c'est la langue sacrée des Indiens, le sanscrit. Le sytème grammatical de cette langue est construit, pour ainsi dire, sur une échelle plus grande ; elle dépasse, particulièrement dans la faculté de former des mots composés, tout ce que nous avions connu jusqu'ici.

En Europe, les langues dérivées du latin, et l'anglais, ont une grammaire tout analytique, et les littératures de ces belles langues, cultivées avec tant de soins et de succès, nous montrent à peu près le degré de perfection dont ce genre est susceptible. Les langues germaniques forment une classe intermédiaire : synthétiques dans leur origine et conservant toujours une certaine puissance de synthèse, elles penchent fortement vers les formes analytiques.

J'ai ici une observation à faire qui ne paraîtra pas indifférente à ceux qui savent que l'histoire des langues est celle de l'esprit humain. Quand les langues synthétiques ont été fixées de bonne heure par des livres qui servaient

de modèles, et par une instruction régulière, elles sont restées telles; mais quand elles ont été abandonnées à elles-mêmes et soumises aux fluctuations de toutes les choses humaines, elles ont montré une tendance naturelle à devenir analytiques, même sans avoir été modifiées par le mélange d'aucune langue étrangère.

On voit, par exemple, en lisant avec attention les deux auteurs grecs les plus anciens, Homère et Hésiode, que la langue grecque primitivement n'a point eu d'articles. L'usage s'en est introduit ensuite jusqu'au pléonasme, et ce changement s'est opéré dans l'intervalle entre les siècles d'Homère et d'Hésiode, et celui des premiers écrivains en prose. Depuis ce temps la langue grecque, ayant eu une littérature qui formait la base de l'éducation, a conservé ses formes synthétiques jusqu'à l'époque où elle a subi une espèce de décomposition par le déclin et la chute de l'empire byzantin, et s'est transformée en grec moderne.

Le plus ancien monument écrit de l'allemand est la version gothique de l'Évangile, attribuée à Ulfilas. Elle a quartorze siècles de date; et cependant nous y reconnaissons les traits de notre langue maternelle. La grammaire y a des formes très-simples, mais toutes synthétiques : des désinences marquées pour les déclinaisons et les conjugaisons; un véritable passif; un emploi très-limité des articles [9]; point de pronoms personnels devant les verbes; à peine quelques légères traces de l'emploi de verbes auxiliaires.

Depuis Ulfilas, la langue allemande n'a été entièrement négligée dans aucun temps; mais, pendant tout le moyen âge, elle ne reçut point une culture savante et grammaticale. Le projet conçu par Charlemagne de rédiger une

grammaire de l'allemand, sa langue maternelle, et de la faire enseigner régulièrement dans les écoles, resta sans exécution [10]. Les poésies nationales furent transmises de vive voix d'une génération à l'autre. Les livres écrits jusqu'au douzième siècle, pour la plupart des ouvrages théologiques, ensuite des poëmes de chevalerie, étaient trop peu nombreux, et surtout trop peu répandus, pour exercer une grande influence. Dans le treizième siècle seulement on a commencé à se servir de l'allemand dans les actes publics et dans la législation. Ainsi donc, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'ère littéraire de l'Allemagne, c'est-à-dire jusqu'à l'invention de l'imprimerie et à la réformation, notre langue n'étant fixée par aucun moyen artificiel, a eu pleine liberté de suivre son cours naturel; et les progrès qu'elle a faits dans cet intervalle vers les formes analytiques, en perdant une partie de ses anciens modes de synthèse, sont immenses.

Mais cette transition au système analytique s'opère bien plus rapidement et, pour ainsi dire, par secousses, lorsque, par l'effet de la conquête, il existe un conflit entre deux langues, celle des conquérants et celle des anciens habitants du pays. Voilà ce qui a eu lieu dans les provinces de l'empire occidental, conquises par les peuples germaniques, et en Angleterre lors de l'invasion des Normands. De la lutte prolongée de deux langues, dont l'une était celle de la grande masse de la population, l'autre celle de la nation prépondérante, et de l'amalgame final des langues et des peuples, sont issus le provençal, l'italien, l'espagnol, le portugais, le français et l'anglais.

On pourrait dire que, dans les langues modernes de l'Europe méridionale, le fond est latin, et la forme ger-

manique : mais cet énoncé aurait plus d'apparence que de solidité. Le fond de ces langues est en effet latin, à l'exception des mots allemands qui s'y sont introduits dès l'origine, et dont le nombre monte, sinon à des milliers, au moins à des centaines. Dans l'espagnol et le portugais l'on doit encore décompter les mots arabes. Mais, pour soutenir dans toute son étendue cette thèse que la forme est germanique, il faudrait partir d'une comparaison avec la grammaire actuelle de l'allemand. Or, pour déterminer au juste l'influence que les dialectes germaniques peuvent avoir eue sur la formation des langues latines mixtes, il faut examiner ces dialectes dans l'état où ils étaient pendant les premiers siècles après la conquête. Les plus anciens monuments écrits de la langue francique datent du huitième et du neuvième siècle. Le dialecte y est fort différent de celui d'Ulfilas, mais les formes grammaticales se rapprochent encore beaucoup des siennes [11]. L'on ne peut donc considérer la grammaire analytique comme une invention déjà toute faite, qui aurait été simplement adaptée à la langue latine. Au contraire, cette grammaire s'est développée simultanément, et peut-être plutôt dans les pays de langue romane que dans les pays de langue théotisque pure. Et voici la plus grande singularité que nous présente la formation des langues latines mixtes : du concours de deux langues qui toutes les deux avaient une grammaire synthétique, sont nées des langues dans lesquelles le système analytique a pris le plus grand développement. Comment ce changement s'est-il opéré? M. Raynouard, dans ses *Recherches sur l'origine et la formation de la langue romane,* nous en donne une explication très-satisfaisante : il a suivi la marche de l'esprit humain

dans cette époque mémorable, en penseur et en historien érudit tout ensemble. J'avais préparé depuis plusieurs années les matériaux d'un *Essai historique sur la formation de la langue française :* je suis charmé d'avoir été prévenu. Les recherches de M. Raynouard m'ont fourni beaucoup de lumières : elles ôtent à mes observations une partie de leur nouveauté, mais elles ne les rendent peut-être pas entièrement inutiles. Car je me propose de traiter le sujet dans une plus grande étendue, et de donner, autant que cela est possible, l'histoire des diverses langues qui ont été parlées simultanément ou successivement dans les Gaules, dans le pays compris entre les Pyrénées et le Rhin. D'ailleurs je ne suis pas d'accord avec M. Raynouard sur plusieurs points qui demandent à être discutés plus à fond que je ne le puis faire en ce moment.

Le latin avait déjà été fort altéré, avant le renversement de l'empire occidental, par l'introduction d'un immense nombre d'étrangers, dans l'armée et même dans les premières charges de l'état. Combien de consuls barbares les fastes de la Rome impériale ne comptent-ils pas! Après la chute de l'empire, l'étude littéraire de la langue latine, si soignée autrefois dans toutes les provinces occidentales, fut totalement négligée. M. Raynouard dit : « Le mélange « de ces peuples qui renonçaient à leur idiome grossier, « et adoptaient l'idiome des vaincus, par la nécessité « d'entretenir les rapports religieux, civils et domestiques, « ne pouvait qu'être funeste à la langue latine. La dé- « cadence fut rapide. » Je ne saurais me ranger de l'avis de l'auteur à l'égard du premier point. D'abord cet idiome n'était pas si grossier, comme le prouve l'excellente traduction de l'Évangile par Ulfilas [12]. Ensuite ces peuples

guerriers et peu littéraires étaient fort attachés à leur langue, quelle qu'elle fût, aux souvenirs nationaux, aux chants héroïques qu'elle leur transmettait. Théodoric le Grand envoya à Clovis un chantre goth, qui savait réciter les antiques exploits de sa nation [13]. Les Goths et les Lombards en Italie, les Suèves, les Vandales [14] et les Goths en Espagne, les Goths et les Bourguignons dans le midi des Gaules, les Francs dans le nord, n'ont commencé à oublier leur langue maternelle que plusieurs siècles après la conquête. Spécialement les Francs, établis dans les Gaules, ont conservé la langue francique ou théotisque sous les deux premières dynasties, et n'ont cessé de la parler qu'après la séparation définitive des empires de France et d'Allemagne, c'est-à-dire au commencement du dixième siècle. Or, à cette époque, la langue romane était déjà toute formée. Je réserve, pour l'écrit que je viens d'annoncer, les preuves de mon assertion, contraire à ce que presque tous les historiens français ont avancé.

Les conquérants barbares (ils adoptèrent eux-mêmes ce nom qu'ils croyaient honorable, puisqu'il signifiait l'opposé de romain), trouvant dans les pays conquis une population toute latine, ou, selon l'expression du temps, *romaine,* furent en effet forcés d'apprendre aussi le latin pour se faire entendre, mais ils le parlaient en général fort incorrectement; surtout ils ne savaient pas manier ces inflexions savantes, sur lesquelles repose toute la construction latine. Les Romains, c'est-à-dire les habitants des provinces, à force d'entendre mal parler leur langue, en oublièrent à leur tour les règles, et imitèrent le jargon de leurs nouveaux maîtres. Les désinences variables, étant employées arbitrairement, ne servaient plus qu'à

embrouiller les phrases; on finit donc par les supprimer et par tronquer les mots. Voilà ce qui distingue les dialectes romans, dès leur origine, de la latinité même la plus hérissée de barbarismes. Mais ces désinences supprimées servaient à marquer d'une manière très-sensible la construction des phrases, et la liaison des idées; il fallait donc y substituer une autre méthode, et c'est ce qui donna naissance à la grammaire analytique.

M. Raynouard admire avec raison cet instinct grammatical qui, du sein de la confusion même, sut tirer de nouveaux moyens de clarté; cette ingénieuse industrie de l'homme par laquelle il parvint à se forger, pour exprimer ses pensées, un nouvel instrument avec les matériaux de l'ancien, qui s'était pour ainsi dire brisé entre ses mains. Il me semble cependant que M. Raynouard exalte un peu trop les avantages des langues analytiques. Plusieurs théoriciens ont comparé le mérite relatif des langues anciennes et modernes, et Adam Smith donne la préférence aux langues modernes. Je l'avoue, les langues anciennes, sous la plupart des rapports, me paraissent bien supérieures. Le meilleur éloge qu'on puisse faire des langues modernes, c'est qu'elles sont parfaitement adaptées aux besoins actuels de l'esprit humain, dont elles ont, sans aucun doute, modifié la direction.

Un brillant avantage des langues anciennes, c'est la grande liberté dont elles jouissaient dans l'arrangement des mots. La logique était satisfaite, la clarté assurée par des inflexions sonores et accentées : ainsi, en variant les phrases à l'infini, en entrelaçant les mots avec un goût exquis, le prosateur éloquent, le poëte inspiré, pouvaient s'adresser à l'imagination et à la sensibilité avec un charme

toujours nouveau. Les langues modernes, au contraire, sont sévèrement assujetties à la marche logique, parce qu'ayant perdu une grande partie des inflexions, elles doivent indiquer les rapports des idées par la place même que les mots occupent dans la phrase. Ainsi une infinité d'inversions, familières aux langues anciennes, sont devenues absolument impossibles; encore faut-il employer le petit nombre d'inversions qui sont permises, avec une grande sobriété : car les inversions étant contraires au système général, deviennent facilement prétentieuses et affectées. Les langues modernes, faute de déclinaisons, distinguent le sujet du régime par leur place avant et après le verbe. Les anciens mettaient le régime avant le verbe, et le verbe avant le sujet, dans les locutions les plus usuelles comme dans le style le plus élevé. L'Odyssée d'Homère et les Annales de Tacite commencent également par une inversion toute simple, et cependant inimitable dans les langues analytiques.

M. l'abbé Sicard, que ses travaux méritoires ont engagé à méditer beaucoup sur la nature des langues, m'a communiqué à ce sujet une observation fort intéressante. Il enseigne à ses élèves sourds-muets l'emploi des signes selon l'ordre logique. Mais lorsque, dans les heures de délassement, ils communiquent entre eux par la même voie, ils arrangent les mots de leur langage muet d'une tout autre manière : ils se rapprochent de la construction latine sans la connaître, et ils font les inversions les plus hardies. Ne pourrait-on pas en conclure que ces inversions, que nous considérons comme des ornements de rhétorique, sont plus naturelles que nous ne pensons, parce que nous avons contracté une habitude opposée?

Disons-en autant des langues synthétiques en général. Elles appartiennent à une autre phase de l'intelligence humaine : il s'y manifeste une action plus simultanée, une impulsion plus immédiate de toutes les facultés de l'âme que dans nos langues analytiques. A celles-ci préside le raisonnement, agissant plus à part des autres facultés, et se rendant par conséquent mieux compte de ses propres opérations. Je pense qu'en comparant le génie de l'antiquité avec l'esprit des temps modernes, on observera une opposition semblable a celle qui existe entre les langues. Les grandes synthèses créatrices sont dues à la plus haute antiquité : l'analyse perfectionnée était réservée aux temps modernes.

Je reviens à mon sujet. Les plus anciens monuments des autres langues dérivées du latin remontent tout au plus au douzième siècle. Il s'est conservé des écrits en langue romane d'une date de beaucoup antérieure. M. Raynouard a le mérite de les avoir rassemblés et en partie découverts ou retrouvés. D'après ces restes précieux, il expose d'une manière fort intéressante la formation graduelle de la langue romane, et fait, pour ainsi dire, assister ses lecteurs à ce curieux spectacle.

C'est une invention en quelque façon négative, que celle qui a produit les grammaires analytiques, et la méthode uniformément suivie à cet égard peut se réduire à un seul principe. On dépouille certains mots de leur énergie significative, on ne leur laisse qu'une valeur nominale, pour leur donner un cours plus général et les faire entrer dans la partie élémentaire de la langue. Ces mots deviennent une espèce de papier-monnaie destiné à faciliter la circulation. Par exemple, un pronom démonstratif quel-

conque se transforme en article. Le pronom démonstratif dirige l'attention vers un objet dont il annonce la précence réelle; comme article, il indique seulement que le mot qu'il précède est un substantif. Le nombre *un,* en perdant son rang numérique, devient l'article indéfini. Un verbe qui signifie la possession, en s'attachant à un autre verbe comme auxiliaire, n'exprime plus que la possession idéale du temps passé. En espagnol, le verbe latin HABERE a si bien perdu sa signification réelle, que, pour exprimer l'idée de la possession, il a fallu recourir au verbe TENERE, qui en présente une image sensible. En portugais, au contraire, ce dernier exprime le temps passé comme verbe auxiliaire. Ce que nous devons ou voulons faire est toujours dans l'avenir; c'est pourquoi, dans plusieurs langues, les verbes *devoir* et *vouloir,* comme auxiliaires, indiquent le futur. Le verbe substantif remplit deux fonctions très-différentes; il exprime l'existence réelle ou seulement une affirmation logique, l'accord entre le sujet et l'attribut : déjà, dans les langues synthétiques, il devient quelquefois verbe auxiliaire : l'exemple de ce dernier emploi a été donné par la grammaire latine aux langues modernes. Mais il y a dans celles-ci une autre invention, c'est d'avoir réduit le verbe STARE, qui exprime un mode particulier d'existence, à signifier seulement *être* d'une manière abstraite. Quelques portions du verbe substantif en français, comme en italien et en espagnol, sont dérivées de cette racine [15]. On a tort de ne parler que de verbes auxiliaires; il se trouve, dans les langues analytiques, des mots auxiliaires de plusieurs espèces, pronoms, prépositions, adverbes. A cet égard, la formation d'une nouvelle grammaire peut paraître ingénieuse ;

mais, d'un autre côté, elle trahit l'incapacité de comprendre tout ce que renfermait un mot latin. On se croyait obligé d'entasser plusieurs mots, quand un seul suffisait pour exprimer la même idée. Au lieu d'ALIQUIS, on disait ALIQUIS-UNUS ; au lieu de QUISQUE, QUISQUE-UNUS : ce qui s'est contracté ensuite en *aucun, chacun; assez* ne dit pas plus que SATIS, cependant il est formé de AD-SATIS; *dedans* signifie INTUS, mais il est formé de DE-DE-INTUS. Il y a une foule d'exemples de cette espèce, qui ne laissent pas de sentir un peu la barbarie.

La langue romane étant le premier essai en son genre, s'est, sous plusieurs rapports, arrêtée à moitié chemin dans le passage de la grammaire synthétique à la grammaire analytique. On n'avait pas encore appris à observer toutes les précautions nécessaires pour obtenir la même clarté que le latin doit aux inflexions, lorsque ces inflexions étaient ou tronquées ou omises. C'est là ce qui forme le caractère distinctif de la langue romane. Il en est résulté des avantages et des inconvénients : cette langue est d'une brièveté étonnante; mais elle pèche quelquefois par l'obscurité.

La conjugaison ne marque plus aussi distinctement les personnes que dans le latin; cependant les pronoms personnels sont, la plupart du temps, supprimés dans la langue romane. L'article défini y est employé; mais l'article indéfini n'est encore guère d'usage. Souvent aussi des conjonctions, indispensables à la liaison des phrases dans les langues modernes, sont omises. Toutes les autres langues de même origine ont entièrement abandonné les déclinaisons latines, excepté dans quelques pronoms; elles n'ont conservé qu'une marque du pluriel pour les sub-

stantifs, une marque du genre et du nombre pour les adjectifs. La langue romane a sauvé un reste, mais un reste très-imparfait de déclinaison. Au singulier, les substantifs se terminent en *s* au nominatif; dans les cas obliques, cet *s* est supprimé. Le nominatif du pluriel, au contraire, n'a point de *s*, et les cas obliques en ont un. L'ignorance de cette règle suffit pour engager dans des difficultés inextricables le lecteur de poésies provençales. On voit es mêmes mots écrits tantôt sans *s*, tantôt avec un *s*, aussi bien au singulier qu'au pluriel; on ne sait point assigner de cause à cette variation, et l'on est constamment sujet à confondre les nombres entre eux et le régime avec le sujet. M. Raynouard a développé ce point de grammaire romane avec une grande précision, et en a expliqué l'origine d'une manière probable par l'analogie avec la seconde déclinaison latine. Toutefois cette règle n'était pas inconnue : Bastero, dans sa *Crussa Provenzale,* la donne d'après un ancien grammairien provençal, *Ugon Faidit* [16]. Mais les littérateurs qui ont transcrit et imprimé quelques morceaux des troubadours, paraissent en effet l'avoir ignorée [17].

On distinguait donc en roman le régime du sujet par la désinence; mais, pour distinguer le régime direct du régime indirect, ou, pour me servir d'une expression plus connue, l'accusatif du génitif, du datif et de l'ablatif, on eut recours, comme dans les autres langues dérivées du latin, aux deux prépositions DE et AD. Dans la langue romane cependant on n'a pas toujours senti la nécessité de la préposition *de,* et M. Raynouard a rassemblé quelques exemples de phrases où elle se trouve supprimée. Le texte roman si souvent commenté du serment de 842, prononcé

par deux souverains carlovingiens et leurs peuples respectifs, commence par ces mots : *Pro Deo amur*, qui, retraduits en latin, signifient PRO DEI AMORE, pour l'amour de Dieu. Il paraît que très-anciennement on usait aussi en français de cette licence. J'en trouve un exemple dans le nom de la *Fête-Dieu,* FESTA DEI, nom qui est probablement resté sans altération, parce qu'il désignait une chose sacrée.

Le futur des verbes dans la langue romane, aussi bien que dans les autres langues de la même famille, n'est pas dérivé du futur latin; il n'est pas simple non plus, comme il le paraît d'abord; M. Raynouard montre évidemment que dans toutes les conjugaisons il est régulièrement composé de l'infinitif du verbe, et du présent du verbe auxiliaire *avoir*. Dans les écrits provençaux, le verbe auxiliaire est encore assez fréquemment séparé du verbe principal par d'autres mots intercalés. Cette observation est originairement due à l'abbé Regnier, d'après lequel M. de Sainte-Palaye l'a citée [18]. Voilà une déviation de la langue mère dont l'uniformité est surprenante. Mais pourquoi le futur des langues romanes n'est-il pas dérivé du futur latin, comme les autres temps simples le sont de leurs temps correspondants? Je tâcherai de l'expliquer. D'abord par l'altération des désinences, le futur des deux premières conjugaisons, AMABO, DOCEBO, aurait été sujet à se confondre avec l'imparfait dérivé de AMABAM, DOCEBAM. Le futur de la troisième et de la quatrième conjugaison, n'étant en latin qu'une nuance différente du présent du subjonctif, était exposé à la même ambiguïté. Ensuite je pense que les peuples germaniques ne savaient pas s'approprier le futur simple des latins, parce que par une

bizarrerie extraordinaire, ils n'en avaient point dans leur propre langue. Ulfilas, et Notker encore, traduisent constamment les futurs qui se trouvent dans le texte de l'Évangile et des Psaumes, par le temps présent. Mais quelquefois ils ont essayé de former un futur composé avec l'infinitif et plusieurs verbes auxiliaires, entre autres celui d'*avoir* [19]. L'allemand, le hollandais, l'anglais, et le reste des langues de cette famille, emploient aujourd'hui d'autres verbes auxiliaires pour former le futur. Ainsi c'est précisément le plus ancien germanisme qui s'est introduit dans tous les dialectes romans. Il y a plusieurs exemples de cela. Tout le système des négations en français est un ancien idiotisme germanique. Le pronom personnel indéfini *on*, formé du substantif *homme*, en est un autre [20]. Je remarque cela en passant, pour m'opposer à la thèse de M. Raynouard que la grammaire théotisque n'ait exercé aucune influence sur les dialectes romans. Cela serait croyable, si, comme il le suppose, les peuples conquérants avaient tout de suite abandonné leur langue. Mais puisqu'ils ont, pendant nombre de siècles, continué de parler les deux langues, il serait étrange qu'ils n'eussent pas fait passer les locutions de l'une dans l'autre.

Cette influence des barbares sur la formation des nouvelles langues est encore visible dans l'oubli total où sont tombés plusieurs mots latins. Les Romains avaient été anciennement un peuple très-belliqueux; cependant le nom latin de la guerre, BELLUM, n'a pu survivre à la chute de l'empire. Les dérivés, *belliqueux, belligérant,* ont été introduits dans les temps modernes par imitation des auteurs latins. Mais dans les langues populaires le nom barbare *guerra* [21], guerre, est seul resté, parce qu'alors les

conquérants de race germanique faisaient exclusivement le métier des armes. Cet exemple entre mille montre combien l'étymologie est significative pour l'histoire des nations.

M. Raynouard suppose que quelques parties du verbe roman *aver,* avoir, nommément le singulier du présent, *ai, as, a*, et la première personne du prétérit simple, *aig* ou *aic*, n'ont pas été pris du latin, mais du verbe gothique AIGAN. Le savant étymologiste suédois, Ihre, avait déjà fait la même conjecture [22]. Je ne saurais être de l'avis de ces deux savants. On trouve dans les manuscrits quelquefois l'aspiration du verbe latin, *ha,* il a. A la place de *aig*, j'eus, on a dit aussi *agui,* ce qui vient manifestement de *habui.* Les lettres G et C sont introduites en roman assez arbitrairement dans des verbes où elles ne sont point radicales; par exemple : *cug*, je pense, de *cuidar; aug*, j'ouis, de *anzir,* etc. *Aguès,* j'eusse, est formé de HABUISSEM de la même manière que *tenguès* de TENUISSEM. *Ai* n'est pas plus différent de HABEO, que *fai* de FACIO, *sai* de SAPIO, *vei* de VIDEO, *dei* de DEBEO. Les mots qui étaient d'un très-fréquent usage, ont subi les plus grandes altérations. Par la même raison, plusieurs noms de saints ont été étrangement défigurés, parce qu'ils étaient constamment dans la bouche du peuple. Beaucoup de particules et de pronoms ont aussi été altérés et contractés d'une manière étonnante. Qui reconnaîtrait encore dans le mot français *même* le SEMETIPSE latin, dont M. Raynouard le dérive avec de fort bonnes preuves? Ces mots, qui reviennent sans cesse dans le langage populaire, ressemblent à la petite monnaie d'argent : elle perd son empreinte à force de passer d'une main à l'autre, tandis que les gros écus la con-

servent. Cependant dans les langues primitives et restées pures, lors même qu'elles ne sont pas fixées par l'écriture, ces altérations sont moindres, parce que les nations qui parlent ces langues en ont un certain tact étymologique, et n'ôtent pas volontiers aux mots leurs lettres caractéristiques; mais, dans l'origine des langues mixtes, ce tact étymologique se perd, et les altérations deviennent fort capricieuses. Ceci nous explique en partie comment des langues si douces ont pu se former du latin dont les désinences en consonnes sont assez dures, et de l'ancien théotisque, qui avait des désinences sonores, mais beaucoup d'âpreté dans le concours des consonnes, et plus encore dans les aspirations. On ne tenait pas à une parfaite ressemblance avec les langues mères, qu'on oubliait graduellement de part et d'autre, et l'on avait d'autant plus de latitude pour éviter tout ce qui était pénible à prononcer. Sous un ciel favorable au sentiment musical, tel que celui d'Italie, il en est résulté des soins délicats d'euphonie que peu de langues ont égalés.

En exposant la formation des substantifs et adjectifs romans, M. Raynouard veut les dériver de l'accusatif latin. Je n'en vois pas la raison : il me paraît difficile le prouver que *caritat* vient plutôt de CARITATEM que de CARITATE. Les langues dérivées du latin ont suivi différentes analogies à cet égard. Toutes, excepté le français, ont conservé le nominatif singulier des féminins en A : l'italien forme le pluriel de ces mêmes féminins et des noms de la seconde déclinaison, du nominatif latin : *le rose,* de ROSÆ; *i venti,* de VENTI, etc.; l'espagnol, au contraire, a conservé l'accusatif; la langue romane a fait de même à l'égard des féminins, *rosas, donnas.* Mais il est incontestable que, dans

l'italien, la plupart des mots de la troisième déclinaison au singulier sont formés de l'ablatif latin; *vergine*, par exemple, est l'ablatif latin VIRGINE en autant de lettres. M. Raynouard le nie, en conséquence d'une thèse plus générale que je vais examiner tout à l'heure. A l'égard des substantifs latins dont le nominatif est irrégulier, et qui s'accroissent d'une syllabe dans les cas obliques, toutes les langues dérivées du latin ont donné la préférence à un cas oblique quelconque. Et pourquoi? Parce que tous les cas obliques, pris ensemble, étant d'un usage plus fréquent que le nominatif, la forme du substantif commune à tous ces cas s'était mieux imprimée dans la mémoire de ceux qui ne savaient pas le latin d'une manière savante. Puisque nous voyons par les diplômes qu'à cette époque, même en s'efforçant d'écrire le latin régulier, on employait les cas à tort et à travers, disons que le peuple, qui parlait la langue vulgaire, ne savait pas trop exactement quel cas latin en particulier il tronquait en rejetant les finales.

M. Raynouard emploie le nom de *langue romane* d'une manière générale et absolue. Il n'en admet qu'une seule. Il soutient que, lors de l'altération du latin, cette langue, telle qu'il nous la fait connaître, a été parlée d'abord dans toute l'étendue de l'empire occidental, et que ce n'est que plusieurs siècles après cette époque que, dans les différentes provinces, l'italien, l'espagnol, le portugais et le français ont commencé à prendre leur caractère particulier. Il considère donc la langue romane comme un intermédiaire entre le latin et les diverses langues modernes qui en dérivent. Je l'avoue, sur ce point ses arguments ne m'ont pas convaincu.

Arrêtons-nous d'abord à ce nom de langue romane.

M. Raynouard en donne une grammaire ; M. Roquefort a publié un glossaire qui porte également pour titre : *Glossaire de la langue romane.* J'ouvre les deux livres, et je vois qu'il s'agit d'idiomes essentiellement différents : la grammaire se rapporte à la langue des troubadours ; le glossaire, au vieux français parlé, au nord de la Loire seulement, pendant les douzième, treizième et quatorzième siècles. Lequel de ces deux savants a donc eu tort ou raison d'employer le nom de langue romane ? Ils ont eu raison l'un et l'autre ; mais ce nom est générique, et demande des déterminations ultérieures. Nous avons vu que les conquérants de l'empire occidental appelaient Romains les habitants de toutes les provinces indistinctement. En conséquence, l'idiome populaire reçut partout le même nom de *roman.* Ce nom fut transféré même aux poésies et aux livres composés en langue vulgaire, et les romans français de chevalerie en prirent leur dénomination, aussi bien que les romances espagnoles [23]. Lorsque les auteurs latins du moyen âge parlent de LINGUA ROMANA, ils peuvent donc entendre par là des dialectes fort différents, selon l'époque et la province où ils vivaient [24]. Ensuite, quand ces dialectes furent cultivés littérairement, ils prirent le nom des provinces qui étaient le siége principal de leur correction et de leur élégance : langue provençale, langue toscane, langue castillane. Il y a quelque difficulté à bien désigner la langue des troubadours. Les noms de langue provençale, limousine, catalane, qu'on lui a donnés, sont trop étroits, parce qu'ils n'embrassent qu'une des provinces où elle était indigène, et qu'elle avait un territoire beaucoup plus vaste. D'un autre côté, le nom de langue romane est trop indéfini.

M. Raynouard a prouvé jusqu'à l'évidence que l'origine des dialectes romans est beaucoup plus ancienne qu'on ne l'a supposé communément. Il en trouve des traces non équivoques dès le commencement du septième siècle. Il me semble aussi avoir établi, avec une grande probabilité, que le dialecte qui s'est conservé jusqu'à nos jours dans le midi de la France, a été jadis commun à la France entière. Il n'y a point de difficulté à admettre cela. Le français, même le plus ancien que l'on connaisse, est à une distance beaucoup plus grande du latin que le provençal. Le français paraît donc devoir son origine à une seconde altération du langage populaire, après la première, qui avait été causée par l'établissement des Goths, des Bourguignons et des Francs dans les Gaules. Mais à quelles causes faut-il attribuer cette seconde altération? C'est une question assez problématique. Je pense que l'établissement des Normands dans une province du nord de la France, et l'autorité de leurs princes, étendue successivement sur les provinces voisines, y a puissamment contribué. Quoi qu'il en soit, la séparation des deux dialectes à dû commencer de fort bonne heure, probablement dès le dixième siècle; car, bien que le dialecte du nord s'éloigne en général beaucoup plus du latin que le dialecte du midi, il a cependant conservé avec la langue mère quelques traits de ressemblance, qui sont déjà effacés dans les plus anciens écrits provençaux. L'orthographe française (et cette orthographe nous peint l'ancienne prononciation) a conservé, par exemple, dans les verbes, le T final des troisièmes personnes du pluriel. On écrit en français : ils *entendent*, INTENDUNT, et en provençal, *entenden*. Les plus anciens manuscrits provençaux offrent

encore quelquefois cette consonne finale; mais l'usage général la supprime.

Selon M. Raynouard, l'Italie et les Espagnes auraient aussi éprouvé une semblable révolution, en vertu de laquelle la langue romane, parlée partout dans ces pays telle qu'elle s'était formée en France, se serait transformée en italien, en espagnol et en portugais. Il est difficile de lui opposer des preuves positives, parce qu'on a commencé fort tard à écrire ces langues, et que leurs plus anciens monuments ne remontent, comme je l'ai dit, qu'au treizième siècle, ou tout au plus à la dernière moitié du douzième. Or, d'après la supposition de M. Raynouard, le second changement dans les idiomes de ces pays aurait eu lieu beaucoup plus tôt. Mais cette hypothèse est contraire aux analogies que nous pouvons observer dans l'histoire des langues. Celles qui sont nées de la corruption d'une autre langue s'éloignent toujours davantage de leur original par le seul laps du temps, jusqu'à ce que la culture littéraire les fixe. Cependant l'italien et l'espagnol sont bien visiblement plus près du latin que le provençal. Dans celui-ci, les mots latins sont d'ordinaire tronqués de la dernière syllabe, tandis que, dans l'italien et l'espagnol, on a seulement retranché les consonnes finales, en conservant les voyelles qui les précèdent. Mais M. Raynouard veut que ces voyelles aient été ajoutées plus tard, par voie d'adoucissement. Soit : cela est même incontestable à l'égard des mots qui ont une syllabe de plus que dans le latin. De INTENDUNT on a d'abord fait *intendon* et puis *intendono.* Mais aussi à l'égard des lettres intérieures des mots, l'espagnol et l'italien ressemblent beaucoup plus au latin que le provençal. Un seul exemple peut suffire.

L'imparfait du verbe *tener* est en provençal *tenia,* en toscan *teneva;* ce qui, à la dernière lettre près, est le latin TENEBAT. Cependant, dans la supposition de M. Raynouard, on aurait dit anciennement, en Toscane comme en Provence, *tenia,* et la forme *teneva* se serait introduite postérieurement. Les langues ne reviennent point sur leurs pas. Comment le peuple, après avoir oublié le latin pendant une longue suite de générations, l'aurait-il deviné tout à coup de nouveau, et s'en serait-il rapproché sans avoir aucun motif de changer d'habitude? Les seuls hommes qui sussent le latin, les ecclésiastiques, ne donnaient alors aucun soin à la langue vulgaire. Quand même ils l'auraient fait, cela ne sauverait pas l'hypothèse de M. Raynouard. L'influence des savants et des poëtes peut introduire quelques mots dans une langue; mais elle ne saurait y opérer des changements qui en affectent les éléments, et traversent, pour ainsi dire, toute la grammaire et tout le dictionnaire.

On m'objectera peut-être que le français d'aujourd'hui est, à quelques égards, plus latin que celui du moyen âge : j'en conviens, et cela s'explique naturellement. Depuis la renaissance des lettres, au seizième siècle, une foule de savants, versés dans la littérature classique, ont écrit des livres français. Ils ont puisé dans les langues anciennes beaucoup d'expressions qui manquaient au langage usuel, et celui-ci a éprouvé ensuite la réaction du style des livres. Souvent on trouve dans le français deux mots dérivés de la même racine, et l'on peut être sûr que le mot altéré, soit dans la forme, soit dans le sens, est anciennement français, et que le mot resté du latin pur, date des temps modernes [25]. Les savants ont aussi quelquefois réglé

l'orthographe d'après l'étymologie; cependant ils n'ont pu changer ni la prononciation, ni les formes grammaticales de la langue populaire. Les changements dont je viens de parler se sont répandus par le secours de l'imprimerie; car, dans le moyen âge, l'influence des livres était restreinte à une sphère très-bornée.

Je passerai en revue quelques-unes des preuves que M. Raynouard allègue en faveur de l'ancienneté de la langue romane, et de son identité primitive dans toutes les provinces de l'empire occidental.

« Notre historien Aimoin rapporte un fait bien plus diffi-
« cile à expliquer :

« Justinien, dit-il, devient empereur. Aussitôt il ras-
« semble une armée contre les barbares; il part, leur livre
« bataille, les met en fuite, et il a le plaisir de faire leur
« roi prisonnier; l'ayant fait asseoir à côté de lui sur un
« trône, il lui commande de restituer les provinces enlevées
« à l'empire. Le roi répond : *je ne les donnerai point :* NON,
« INQUIT, DABO ; à quoi Justinien réplique : *tu les donneras,*
« DARAS [26]. »

Si ce fait était bien attesté, il prouverait que la langue romane existait dès le temps de Justinien, avec tous ses idiotismes, et notamment avec la formation singulière du futur que nous avons expliquée plus haut. Mais quelle autorité peut avoir ce qu'un auteur franc, du dixième siècle, rapporte d'un empereur byzantin du sixième? Le récit d'Aimoin est apocryphe, et ne prouve que l'ignorance de l'historien, qui se figurait l'empire oriental et l'empereur Justinien d'après l'image de son pays et de son temps. La langue de communication générale dans l'empire byzantin était le grec; c'était aussi la langue de la cour,

quoique dans les actes publics on eût conservé l'emploi du latin. S'il existait alors une langue romane, ce que je ne crois pas, Justinien n'avait aucun motif pour l'apprendre. Ce qu'il y a de plus étrange encore dans le récit d'Aimoin, c'est que le roi barbare (le grand monarque de Perse Nouchirvan, si l'histoire était vraie) parle en latin régulier, et que l'empereur lui répond en langue vulgaire. On voit que toute cette anecdote a été inventée en faveur de la puérile étymologie du nom de Dara, place frontière voisine de Nisibis, érigée en forteresse par l'empereur Anastase, et non pas par Justinien.

« Vers la fin du sixième siècle, Commentiolus, général « de l'empereur Maurice, faisait la guerre contre Chagan, « roi des Huns. L'armée de Commentiolus étant en marche « pendant la nuit, tout à coup un mulet renversa sa charge. « Le soldat à qui appartenait ce bagage était déjà très- « éloigné; ses compagnons le rappelèrent à cris réitérés : « *Torna, torna, fratre, retorna.*

« Entendant cet avis de retourner, les troupes de Com- « mentiolus crurent être surprises par l'ennemi, et s'en- « fuirent en répétant tumultuairement les mêmes cris. Le « bruit en parvint jusqu'à l'armée de Chagan, et elle en « prit une telle épouvante, qu'aussitôt elle s'abandonna à « la fuite la plus précipitée.

« Ainsi ces deux armées fuyaient en même temps, sans « que l'une ni l'autre fût poursuivie.

« Les historiens qui ont transmis le souvenir de cet « événement, et qui ont conservé en lettres grecques les « paroles que prononçaient les soldats de Commentiolus, « assurent que ces mots, *torna, torna, fratre, retorna*, « étaient de la langue de leur pays.

« Si ces légers vestiges de l'idiome roman, trouvés dans « des lieux et dans des temps si éloignés, nous offrent « quelque intérêt, combien cet intérêt augmentera-t-il, « quand nous pourrons croire que ces guerriers étaient « Francs, ou Goths, habitant les provinces méridionales « de la France? »

Voilà positivement la plus ancienne trace de la langue romane. Elle est bien légère : elle consiste uniquement dans la terminaison *fratre,* au lieu du vocatif latin FRATER, car *torna* est l'impératif régulier d'un verbe admis dans la basse latinité. Mais ces soldats étaient certainement des Romains de quelque province occidentale [27], et non pas des Francs ou des Goths, comme suppose M. Raynouard. S'ils avaient été des Francs, ils auraient : « *Irwenda,* « *bruodher!* » Comment admettre que des Francs, dans le sixième siècle, eussent parlé entre eux une langue étrangère, quand nous voyons que le théotisque était la langue maternelle de Louis-le-Débonnaire [28]?

M. Raynouard cite une ordonnance latine donnée en 734 par un roi maure de Coimbre, en faveur de ses sujets chrétiens. Cette pièce est infiniment remarquable sous tous les rapports. Alboacem, fils de Mahomet-Alhamar, fils de Tarif, se disant constitué par Allah dominateur du peuple de Nazareth, fut pourtant assez libéral pour accorder à ses sujets chrétiens des juges de leur propre nation, pour permettre la célébration de la messe à huis clos, et pour prendre sous sa protection spéciale les moines de Lorbano, pourvu qu'ils voulussent bien ne pas dire du mal d'Allah et de Mahomet. Ce diplôme prouve que la langue vulgaire en Portugal était déjà fort corrompue à cette époque, puisque Alboacem, pour rédiger son ordon-

donnance, ne trouva qu'un secrétaire qui, au lieu de latin, écrivait un étrange jargon. M. Raynouard extrait de ce texte plusieurs mots qui coïncident avec le provençal, comme encore aujourd'hui beaucoup de mots espagnols et portugais ressemblent aux mots correspondants de la langue provençale. Au reste, le même diplôme fournit un argument de la plus grande force contre l'hypothèse de M. Raynouard sur l'identité primitive des dialectes romans dans tout l'empire occidental. Car il y a plusieurs mots qui sont du portugais tout pur et n'ont rien de commun avec le provençal : *matar,* tuer ; *juzgo* [29], jugement, justice, formé de JUDICIUM. *Bispi de christianis non maledicant regas Maurorum, sin, moriantur.* « Les évêques des chrétiens ne « doivent pas maudire les rois maures ; sinon, ils seront « punis de mort. » Le même mot latin ou plutôt grec, EPISCOPUS, était donc dès-lors devenu, dans la bouche du peuple, *bispo,* comme on dit encore aujourd'hui en Portugal, tandis qu'en Provence il se transforma en *vesque.* Quel contraste entre les dialectes, et de si bonne heure !

« Sous le règne de Charlemagne, un Espagnol, malade « pour s'être imprudemment baigné dans l'Ebre, visitait « les églises de France, d'Italie et d'Allemagne, implorant « sa guérison. Il arriva jusqu'à Fulde dans la Hesse, au « tombeau de sainte Liobe.

« Le malade obtint sa guérison ; un prêtre l'interrogea, « et l'Espagnol lui répondit.

« Comment purent-ils s'entendre ?

« C'est, dit l'historien contemporain, que le prêtre, parce « qu'il était Italien, connaissait la langue de l'Espagnol : « *Quoniam linguæ eius, eo quod esset Italus, notitiam habe-* « *bat.* »

Cela prouve-t-il que le dialecte du pélerin espagnol et celui du prêtre italien fussent absolument les mêmes? Nullement. Un Espagnol et un Italien parviennent encore aujourd'hui à s'entendre passablement sans interprète; à plus forte raison, ils le pouvaient alors, quand les langues vulgaires des deux pays étaient beaucoup plus rapprochées du latin.

Je le répète, M. Raynouard a fort bien prouvé l'ancienneté des dialectes romans, mais non pas leur identité dans les diverses provinces. Il faut convenir cependant que la langue dont il s'occupe et qu'il veut représenter comme universelle, a eu jadis un territoire bien plus étendu qu'aujourd'hui, non-seulement dans le nord de la France, mais aussi dans plusieurs parties de l'Espagne et peut-être de l'Italie [30]. Le provençal, le limousin, le catalan, formaient un seul dialecte central dans l'Europe latine. Depuis que ce dialecte a été condamné à n'être plus qu'un patois, les langues dominantes qui l'environent, le français, l'italien et l'espagnol, ont dû constamment gagner du terrain, soit en remplaçant l'ancien langage du pays, soit en l'altérant. L'ascendant du castillan est très-visible dans les écrivains catalans modernes, par exemple dans les poésies d'Ausias March. M. Favre, savant Genevois, a communiqué à M. Raynouard les manuscrits théologiques vaudois du Piémont, conservés à la bibliothèque de Genève, et ces manuscrits du douzième siècle sont en provençal pur. Mais ces poésies religieuses ont-elles été composées dans le Piémont même, comme paraît l'admettre M. Raynouard, ou furent-elles transmises aux Vaudois par les Albigeois? C'est une question historique à éclaircir.

Dans l'Europe latine, quatre langues sont aujourd'hui littérairement cultivées : l'italien, l'espagnol, le portugais et le français ; une cinquième, le provençal, l'a été jadis. Outre ces langues, il existe, en deçà et au delà des Alpes et des Pyrénées, une variété infinie de dialectes et de patois, dont quelques-uns ont fourni des essais poétiques, mais dont la plupart n'ont jamais été écrits, et ne peuvent être appris que sur les lieux où ils sont indigènes. Après treize siècles révolus depuis la chute de l'empire occidental, ces idiomes divers ont encore conservé une affinité étonnante, parce qu'ils ont été formés partout à peu près avec les mêmes matériaux, et en suivant une méthode analogue. Mais la conformité a dû être plus grande dans les premiers temps, puisque les variations ont été produites par les causes locales, dont l'action s'est accumulée avec les siècles. On ne s'étonne point de voir les dialectes passer par gradations nuancées les uns dans les autres ; mais quelquefois la ligne de démarcation est tranchée : en Italie surtout on trouve souvent un jargon informe tout à côté d'un langage élégant. Cela est difficile à expliquer, faute de données historiques suffisantes : nous ignorons avec quel degré de pureté le latin se parlait dans les différentes provinces de l'empire, dans quelle proportion la masse des conquérants barbares s'est distribuée dans le pays, et à quel point ils ont vécu séparés, ou entremêlés avec les anciens habitants [31]. D'ailleurs les conquérants germaniques ne sont pas les seuls étrangers survenus. Pendant le déclin de l'empire romain, beaucoup de colonies de différentes nations y ont été établies, pour repeupler des contrées devenues désertes par l'effet des invasions [32]. D'autres colonies ont été admises depuis la

conquête. Constantin-le-Grand établit dans les provinces de l'empire 300,000 Sarmates réfugiés auprès de lui, dont une partie cultivait du temps d'Ausone des champs aux environs de Saverne en Alsace. Un village du Poitou, Tifauge, conserve le nom des Taifaliens, peuple probablement tartare, venu du fond de l'Asie. Childebert III a fait une ordonnance relativement aux Saxons qui venaient à la foire de Saint-Denis. Ces Saxons demeuraient aux environs de Bayeux et de Nantes. Un prince longobarde de Benevent a reçu une colonie de 60,000 Bulgares dans sa principauté. La population des pays de l'Europe latine est infiniment plus mélangée, la généalogie des nations infiniment plus compliquée, qu'on ne l'imagine d'ordinaire.

Les différences des langues dérivées du latin peuvent se réduire à quelques points principaux : l'altération des sons; les formes grammaticales; le choix des mots latins, latins-barbares, théotisques et autres qui sont restés en usage; enfin la manière dont les mots tirés du latin classique ont été détournés de leur sens primitif. Rien de tout cela n'est dû au hasard; et si l'on savait assigner à ces variations leurs véritables causes, nous connaîtrions l'histoire des peuples, leur vie privée dans les temps passés, bien autrement que les livres d'histoire ne peuvent nous l'apprendre.

L'altération des consonnes et des voyelles dont se composent les mots latins, tient en grande partie à la prononciation, et la prononciation est soumise aux influences du climat. Ces influences se conçoivent fort bien en théorie, mais elles nous échappent quand nous essayons de les détailler. On sait que les montagnards ont, en général,

un accent plus rude que les habitants des plaines et des côtes. Mais comment expliquer, par exemple, les ressemblances que le dialecte de Gênes offre avec le portugais, et qu'on ne saurait attribuer assurément ni à la communication des peuples, ni à l'imitation réciproque?

Ce qui fait contraster davantage entre elles les langues latines mixtes, c'est précisément le matériel des mots : le choix et la combinaison des consonnes et des voyelles qui souvent paraissent être les mêmes dans l'écriture, et diffèrent pourtant à l'oreille ; la prédilection pour certains sons, la prosodie et l'accent. Les analogies dans tout le reste sont d'autant plus surprenantes que, depuis le renversement de l'empire romain, l'Europe occidentale et méridionale n'a jamais formé une seule monarchie ; qu'elle a été, au contraire, morcelée en une quantité de petits états indépendants. Ces analogies s'expliqueraient facilement, si l'on admettait avec M. Raynouard que, pendant les premiers siècles, la langue populaire eût été partout la même. Mais nous avons vu quels faits et quels arguments s'opposent à cette hypothèse. Au reste, on n'a pas besoin d'y recourir. Les mêmes facultés, les mêmes besoins, agissant dans des circonstances pareilles, ont produit des grammaires analogues. Dans le choix des mots latins universellement conservés ou condamnés, dans l'altération de leur sens, on reconnaît souvent l'influence du clergé, d une classe d'hommes qui, à peu près seuls, continuèrent pendant le moyen âge à parler et à écrire le latin régulier, et qui furent chargés de l'adapter au culte et à la législation [33].

L'utilité du provençal pour l'étymologie du français est évidente. Si l'on veut découvrir l'origine obscure d'un

mot, il faut examiner les diverses formes qu'il a prises dans la suite des siècles. L'on arrive ainsi au plus ancien français. De là l'on doit passer à la langue romane, et souvent par la seule confrontation de la forme du mot dans cette langue, la question se trouvera résolue, parce que le provençal a beaucoup mieux conservé les lettres caractéristiques que le français [34]. S'il reste encore des doutes, il faut remonter plus haut, au latin barbare et aux idiomes théotisques. Je me borne ici à cette seule observation. Dans mon essai sur la formation de la langue française, je réfuterai les hypothèses exclusives qu'on a mises au jour sur l'étymologie du français, et je tâcherai de poser pour cette étude des principes qui puissent lui assurer une marche historique, et la tirer des divagations conjecturales, causes du mépris où elle est tombée.

Si, par un autre concours d'événements, par l'établissement du centre de la monarchie dans le midi, le provençal fût resté ou devenu la langue dominante en France, si cette belle langue se fût maintenue au même degré de faveur dont elle jouissait autrefois, jusqu'à la renaissance des lettres et l'invention de l'imprimerie, et qu'elle eût reçu alors une culture plus savante, la littérature nationale eût pris un tout autre caractère. Le provençal du temps classique réunit, jusqu'à un certain point, la rapidité légère du français avec les teintes chaudes et l'harmonie sonore du midi. Sous le rapport musical, on pourrait désirer cependant qu'il y eût moins de monosyllabes et moins de consonnes finales. Si toutes les lettres écrites étaient prononcées, et elles l'étaient indubitablement, le provençal ne devait pas être exempt de rudesse; mais c'était une langue flexible, et qui prêtait beaucoup à l'harmonie

imitative ; on aperçoit une douceur insinuante dans les poésies amoureuses, et d'autre part, dans les chants guerriers de Bertrand de Born, on croit entendre le fracas des armes. Arnaud Daniel a souvent fait exprès des vers durs, mais qui étonnent par la brièveté des sentences.

Un défaut du provençal qui lui est commun avec le français, c'est l'abondance des homonymes. Peut-être distinguait-on en partie ces homonymes par des nuances de prononciation : et tout ce qui nous embarrasse dans la langue écrite, ne serait alors qu'un vice de l'orthographe. Mais on ne saurait rejeter sur l'orthographe le manque de fixité et une certaine fluctuation entre plusieurs formes du même mot, que l'on aperçoit dans le provençal ; défaut des langues dont la formation n'est pas encore achevée. C'est un mal, pour une langue, d'être fixée à un point qui mette obstacle à tout développement ultérieur ; mais quand elle n'est pas suffisamment fixée dans la partie élémentaire, il en résulte d'autres inconvénients. Ces petits mots de liaison qui remplissent les intervalles entre les mots essentiels, doivent attirer l'attention le moins possible : or, s'ils varient sans cesse, ils vous distraient ; il est donc utile qu'ils soient toujours les mêmes. Mais, dans le provençal, il y a trois ou quatre formes différentes, quelquefois davantage, pour les articles, les pronoms personnels et possessifs, et une foule de particules qui reviennent à chaque instant. Les anomalies des verbes aussi sont très-grandes. On ne saurait blâmer une langue d'avoir un certain nombre de verbes anomaux : trop de régularité deviendrait monotone. Cependant il suffit bien d'une seule anomalie pour chaque inflexion d'un verbe ; en provençal, on trouve assez souvent deux ou trois manières diffé-

rentes, toutes anomales, de former la même personne du même temps. Cette multiplicité superflue rend une langue plus difficile à apprendre, sans que la peine soit rachetée par une véritable perfection. Le seul avantage qui en résulte, est la facilité de la versification : aussi les troubadours ont-ils exécuté des tours de force en ce genre, qu'on imiterait difficilement dans aucune autre langue.

M. Raynouard, en composant sa grammaire, ne s'est nulle part appuyé de l'autorité des anciens grammairiens provençaux : il prouve toutes les règles par les textes originaux du temps classique, et elles en ont d'autant plus d'authenticité. Il serait cependant curieux de connaître comment on envisageait, du temps même des troubadours, la théorie de leur langue et la partie grammaticale de l'art poétique. Les passages que Bastero allègue du *Donatus provincialis* d'Ugo Faidit, et de l'*Art de bien trouver* de Raimond Vidal, ne m'en donnent pas une trop mauvaise idée. Ces écrits sont assez courts : ils mériteraient peut-être que l'éditeur des troubadours leur accordât une place parmi les vieux morceaux en prose qu'il va publier.

Par le seul fait de la grammaire de M. Raynouard, l'étude de la littérature provençale est déjà plus avancée maintenant que celle de l'ancienne poésie française; car il n'existe point de grammaire du français tel qu'on l'écrivait au treizième siècle : M. Raynouard serait plus en état de la donner que personne.

Je n'ai trouvé d'objections à faire que sur quelques points de détail [35]. Dans le plan général de la grammaire, il me semble qu'on aurait pu désirer un chapitre sur la prononciation et l'orthographe; mais M. Raynouard se propose de publier un traité sur la versification, à laquelle

ces deux sujets sont liés de près : ainsi, cette omission pourra facilement être réparée.

Bastero a traité de la prononciation, mais d'une manière confuse et diffuse, comme de tout le reste. Il embrouille une matière simple, en s'obstinant à comparer la prononciation provençale avec la prononciation toscane. La méthode la plus facile de définir les sons, soit simples, soit composés, qu'expriment les lettres, c'est d'indiquer leurs équivalents dans plusieurs autres langues dont la prononciation est connue. Les lecteurs de la grammaire romane, aussi bien les étrangers que les Français des provinces septentrionales qui n'ont point séjourné dans le midi, pourraient être induits en erreur en jugeant la prononciation du provençal d'après celle du français moderne.

M. Raynouard rapporte en partie les variations de l'orthographe dans les manuscrits des troubadours, aux diversités de la prononciation qu'il suppose avoir eu lieu dans les différentes provinces. J'objecte à cela que ces manières différentes d'écrire le même mot se rencontrent souvent non-seulement dans le même manuscrit, mais aussi dans la même pièce de vers. Je distingue deux espèces de variations dans l'orthographe. Quelques-unes marquent en effet des prononciations différentes; je crois cependant que ces différences n'étaient pas locales, mais admises partout où l'on parlait la même langue, et je les attribue à cette fluctuation dans les formes du provençal dont je viens de parler. Ainsi, le même poëte disait tantôt *chantar* et tantôt *cantar,* tantôt *douz* et tantôt *dolz,* se rapprochant ainsi à volonté du français ou des langues méridionales; et cette latitude se comprend par la position centrale du provençal et par son manque de fixité.

D'autres irrégularités de l'orthographe ne sont que des essais variés d'exprimer le même son. Dans l'origine des idiomes romans, le mélange des nations avait introduit des consonnes, des voyelles et des diphthongues, étrangères au latin classique. L'alphabet romain, adapté à ces idiomes, se trouva donc défectueux : il fallut recourir à des combinaisons pour suppléer à sa pauvreté. De là vient que, dans chacune des langues dérivées du latin, depuis que leur orthographe est fixée, le même son est souvent exprimé d'une manière différente : par exemple, le L mouillé, en français par *ill,* en italien par *gli,* en espagnol simplement par *ll*, en portugais par *lh;* le N mouillé, en français et en italien par *gn,* en espagnol par ñ, en portugais par *nh.* Dans le moyen âge, il n'existait point encore de méthode, et le copiste provençal écrivait à son gré : *salvaie, salvage, salvatie, salvatge*; c'était cependant toujours le même son, c'est-à-dire le *ge* prononcé à l'italienne, et redoublé entre deux voyelles, comme dans *selvaggio.*

En conséquence de cette observation, je pense qu'on pourrait se permettre de régler l'orthographe des troubadours, c'est-à-dire de choisir parmi les variations des manuscrits une seule manière d'écrire les mêmes mots et les mêmes sons, en préférant celle qui rappelle le mieux l'étymologie. Je pense aussi qu'on pourrait employer avec avantage les accents, soit pour diriger la prononciation, soit pour distinguer les homonymes. Une seule petite marque orthographique que M. Raynouard admet, l'apostrophe, devient un moyen prodigieux de clarté dans une langue remplie d'élisions. M. Raynouard a trouvé des inconvénients à s'écarter davantage des manuscrits, et il en

est meilleur juge que moi; mais nous sommes d'accord au moins sur la nécessité d'une grande exactitude dans ces détails en apparence minutieux. Un texte original perd toute sa valeur avec son authenticité. Pour faire avancer la philologie du moyen âge, il faut y appliquer les principes de la philologie classique.

Les nombreuses citations de vers provençaux dans la grammaire de M. Raynouard font voir ce qu'on peut se promettre de son édition des troubadours sous le rapport de la correction : jusqu'ici, presque tous ceux qui se sont mêlés d'imprimer des morceaux et des fragments de poésie provençale, Jean de Notre-Dame, Tassoni, Crescimbeni, les ont défigurés en cumulant les fautes des manuscrits et leurs propres erreurs; et les littérateurs modernes, au lieu de corriger leurs prédécesseurs, ont renchéri sur eux à cet égard. M. Raynouard a consulté les meilleurs manuscrits existants; il en a comparé plusieurs qui contiennent les mêmes pièces; et, lorsque tous ces manuscrits s'accordent dans une fausse leçon, il est en mesure d'y suppléer par des émendations. Ensuite il accompagne les phrases citées, soit en vers, soit en prose, d'une traduction littérale. Le français ne se prête guère à ce genre de traductions, et je crains bien que les lecteurs ne trouvent quelquefois celles de M. Raynouard obscures à force de fidélité. Toutefois elles sont exactes [36], et l'auteur s'y montre aussi bon interprète qu'il est habile restaurateur du texte.

Il faut ajourner les recherches générales sur la littérature des troubadours jusqu'au moment où l'édition de M. Raynouard les aura rendus accessibles au public. J'indiquerai

seulement quelques points sur lesquels l'attention pourra se diriger alors.

La versification des poésies provençales mérite d'être examinée à fond. Elle est importante pour la théorie de cet art, à cause de ses singularités et des raffinements dans l'emploi des rimes, dans leur continuité ou leur retour après de longs intervalles. Parmi les littérateurs modernes, M. Ginguené est le seul qui se soit donné quelque peine pour en connaître les règles. Mais ce savant estimable n'y a pas trop bien réussi : il paraît avoir mal compté les syllabes des vers. La versification provençale participe au système qui, depuis, a prévalu en France, mais sous quelques rapports elle se rapproche de la versification italienne. Les troubadours ont rarement fait usage du vers alexandrin ; ils se sont arrêtés d'ordinaire au vers de dix syllabes, ou de onze, en comptant la rime féminine. Ce vers est devenu la mesure héroïque des Italiens, à l'exclusion de l'alexandrin. La raison en est évidente. L'italien a la faculté de fondre en une seule syllabe, sans élision, la voyelle finale et la voyelle ou même la diphthonge initiale du mot suivant. Loin d'éviter cela, on le recherche dans la poésie italienne comme une beauté. Ces syllabes, doublées par le concours des voyelles, rendent les vers plus serrés et plus sonores, et donnent au rhythme une vibration vigoureuse. Dans les vers provençaux, la fréquence des syllabes accentuées et la grande liberté de contraction produisent un effet semblable. En français, l'élision se borne à l'E muet ; il est inévitable d'élever souvent cette voyelle, qui à peine en est une, au rang d'une syllabe : ainsi l'on a trouvé que les vers de dix syllabes n'avaient pas assez de poids ni d'étendue

pour les sujets majestueux, et il a fallu recourir au vers alexandrin, mesure défectueuse à cause de la symétrie monotone des hémistiches. En provençal les rimes masculines sont fortement caractérisées par les consonnes finales, toutes prononcées, et les rimes féminines se terminent par des voyelles sonores, quoiqu'elles ne soient pas aussi variées que dans l'italien et l'espagnol.

Comme les chansons, les tensons et les sirventès étaient également destinés à être chantés, il serait intéressant de connaître le rapport entre l'ordonnance des strophes et la composition musicale. L'un des manuscrits de la bibliothèque royale (nº 2701) contient des airs de musique en assez grand nombre. Il est à désirer que M. Raynouard veuille en donner quelques-uns, en les faisant transposer par une main savante dans la notation actuelle.

L'invention d'une variété infinie de strophes; l'observation exacte de la mesure dans des vers souvent très-nombreux de longueur inégale, liés ensemble par le retour régulier de rimes croisées de mille manières; tous ces soins délicats pour l'harmonie font d'autant plus d'honneur à l'oreille musicale des troubadours, que beaucoup d'entre eux ne savaient probablement ni lire ni écrire. Il est vrai que Bernard de Ventadour imagine d'écrire à sa dame, puisqu'elle sait lire, mais aussi le remarque-t-il comme une chose qui lui fait grand honneur [37]. Un illustre chevalier, et l'un des plus aimables poëtes allemands du treizième siècle, Ulric de Lichtenstein, a fait le roman de ses amours, en y insérant les chansons qui se rapportent à chaque situation. Il raconte naïvement qu'il fut réduit à garder une lettre de sa dame pendant six semaines sur son cœur sans pouvoir la lire, vu que son secrétaire était

absent. Nos chantres d'amour *(Minnesinger)* peuvent être mis en parallèle avec les troubadours à beaucoup d'égards. Un manuscrit de la bibliothèque royale de France, contenant un ample recueil de leurs poésies, est orné de miniatures qui sont curieuses, parce qu'elles peignent le costume, et représentent une scène de la vie de chaque poëte. Jamais on n'y voit les poëtes écrivant eux-mêmes, ils dictent toujours. Un secrétaire écrit d'abord la première ébauche avec un poinçon sur des tablettes enduites de cire à la manière romaine; ensuite les vers sont mis au net sur un rouleau de parchemin. Je présume que les troubadours faisaient de même. Beaucoup de leurs poésies n'ont peut-être jamais été écrites, mais seulement confiées à la mémoire; c'est pourquoi les plus anciennes ne nous sont pas parvenues.

MM. Ginguené et Sismondi veulent faire naître la poésie provençale de l'imitation des Arabes d'Espagne. C'est la doctrine du père Andrès qu'ils ont reproduite. Ce savant Espagnol voulait de cette manière revendiquer pour sa patrie la gloire d'avoir donné la première impulsion aux troubadours. Cette hypothèse pourra paraître facile à soutenir à ceux qui ne connaissent ni la poésie provençale ni la poésie arabe; elle devient plus épineuse quand on connaît l'une ou l'autre, et je pense qu'après les avoir approfondies toutes les deux, on abandonnera volontiers une supposition aussi précaire. Je l'avoue, dans tout ce que j'ai lu sur ce sujet, je n'ai pas vu l'ombre d'une preuve; et il en faudrait de fort bonnes pour me persuader que l'inspiration d'une poésie toute fondée sur l'adoration des femmes et sur la plus grande liberté dans leur existence sociale, ait été prise chez un peuple où les femmes

étaient des esclaves soigneusement enfermées; et que les chevaliers chrétiens aient été chercher des maîtres parmi les infidèles qu'ils combattaient à outrance. Dans les plus anciens romans de Charlemagne qui étaient en vogue dès le douzième siècle, les rois et les guerriers maures sont peints comme des espèces de monstres, animés contre la foi chrétienne d'une fureur diabolique. Il s'est trouvé aussi des savants qui ont dérivé des Arabes la chevalerie, l'architecture gothique, et que sais-je encore? C'est, ce me semble, mettre la charrue devant les bœufs. Par l'effet d'un long voisinage avec les chrétiens dans la péninsule des Pyrénées; ensuite par l'effet des croisades, les Arabes se sont rapprochés des mœurs européennes à quelques égards, particulièrement dans leur façon de faire la guerre. D'autre part, ils ont communiqué à l'Europe occidentale quelques connaissances en mathématiques, en médecine, en chimie, et leur absurde traduction d'Aristote. Mais les sectateurs de Mahomet n'ont jamais eu la moindre influence sur rien de ce qui constitue le génie original du moyen âge.

Que peut-on alléguer pour nous faire « reconnaître, « comme dit M. Ginguené, dans la poésie arabe, la mère « et la maîtresse commune de l'espagnole et de la pro- « vençale ? » Les Arabes auraient-ils par hasard inventé l'amour? Non, mais ils ont inventé la rime, dit-on. Ils l'ont inventée, comme beaucoup d'autres peuples, chacun pour soi. Le goût pour la rime est dans la nature, et repose sur un principe musical; les éléments de ces consonnances se trouvent plus ou moins dans toutes les langues; ils ressortent davantage dans celles où la prosodie ne détermine pas suffisamment la quantité des syllabes.

Car la poésie exige dans l'ordonnance du langage une symétrie sensible à l'oreille, cela est de son essence : si le vers n'est pas assez marqué par le retour des mêmes rhythmes, il le sera par le retour des mêmes sons. Après qu'on eut perdu le sentiment des vers mesurés par les syllabes longues et brèves, on fit des vers rimés en latin. Je n'examine point ici dans quelle langue européenne la rime a été employée le plus anciennement. La poésie des peuples germaniques a été originairement assujettie à la règle de l'allitération, c'est-à-dire d'une consonnance des lettres initiales. En Angleterre, la rime ne s'est introduite qu'après la conquête, mais en Allemagne nous la voyons parfaitement établie dans le neuvième siècle. La paraphrase théotisque ou francique de l'Évangile par Otfrid est écrite en vers rimés. Et, afin qu'on ne dise pas que c'était là l'œuvre d'un moine savant, et non pas l'usage populaire, le chant de victoire des Francs, après une défaite des Normands à la même époque, est aussi composé en vers rimés, quoique moins régulièrement [38]. Otfrid dit qu'il souhaite substituer sa poésie sacrée aux chants d'amour dont une veuve pieuse avait été scandalisée [39]. Voilà de quoi nous dispenser des Arabes. Il y a des témoignages infiniment plus anciens sur les poésies héroïques des peuples du Nord, il y a des traces nombreuses de ces poésies dont les fictions se sont même souvent introduites dans l'histoire ; mais ce sont les poésies amoureuses qui nous intéressent ici. Il est tout simple de supposer que les descendants des conquérants de l'empire romain, établis dans les Gaules, continuèrent à chanter l'amour et la guerre dans leur propre langue, aussi longtemps qu'ils en conservèrent l'usage, et qu'ensuite ils essayèrent de

faire de même en langue romane. A mesure que les mœurs s'adoucirent par la galanterie chevaleresque, cet art, d'abord grossier, fut cultivé avec plus de soin. Dans les plus anciens morceaux des troubadours qui nous soient parvenus, la régularité des formes est telle que beaucoup d'essais moins parfaits doivent les avoir précédés.

On cite encore, comme des traits frappants de ressemblance entre la poésie provençale et celle des Arabes, les refrains, les tensons ou disputes poétiques, et l'usage des troubadours de soutenir les mêmes rimes dans toute l'étendue d'une pièce de vers.

La langue provençale invitait les poëtes à continuer de chanter sur les mêmes rimes, puisque les mêmes désinences sont communes à une infinité de mots. Cette conformité de toutes les strophes d'une chanson, était un grand secours pour la mémoire, et les ménestrels devaient savoir par cœur beaucoup de vers. Cependant il s'en faut que cette règle soit généralement observée : souvent toutes les strophes contiennent en effet les mêmes rimes, mais elles reviennent à tour de rôle dans un autre ordre ; souvent aussi chaque strophe a des rimes différentes.

Les refrains sont dans la nature de la poésie lyrique ; on en trouve chez les anciens, principalement dans les idylles où ils ont imité les chants populaires. Lorsque l'âme, surtout dans une disposition mélancolique, est fortement préoccupée d'une seule image, d'une seule pensée, cette image, cette pensée se mêle à toutes les autres et leur communique sa teinte. Pour peindre un semblable état de l'âme, il n'est rien de plus naturel que de faire revenir les mêmes paroles, avec la même cadence musicale, après des intervalles fixés par la mesure lyrique.

Cela peut devenir une manière conventionnelle, et paraît l'être devenu chez les Persans et les Arabes. Mais chez les troubadours les refrains sont assez rares.

Les luttes poétiques entre deux antagonistes qui se répondent sur la même mesure, ont eu lieu partout où les facilités de la versification permettaient d'improviser, et où une vivacité mobile de l'imagination invitait à exercer cet art. Les idylles de Théocrite sont remplies de ces luttes, dont l'idée est prise dans les mœurs des pâtres de la Sicile. Les traditions scandinaves en offrent une foule d'exemples; et, pour citer un exemple moderne, en Italie les gens du peuple se raillent dans le carnaval par des couplets qu'ils improvisent en s'accompagnant de la guitarre, et celui qu'on attaque répond sur le même air. Je ne sais pas si les tensons des troubadours ont été en effet improvisés tels que nous les avons; mais ils sont au moins l'imitation d'un combat entre deux improvsiateurs.

Ne connaissant point la poésie arabe, je me suis borné aux arguments négatifs déduits de l'improbabilité de la chose en elle-même et du manque absolu de preuves. Sans doute, dans l'histoire de la civilisation, il faut suivre avec soin les traces des communications qui ont eu lieu entre différents peuples; mais il faut bien se garder de confondre les analogies qui ont leur source dans la nature humaine, avec les ressemblances produites par l'imitation. Si vous refusez la puissance créatrice à l'homme presque dans tous les siècles et dans tous les pays; si vous faites, pour ainsi dire, la généalogie de toute activité intellectuelle, vous rendez la première invention d'autant plus inconcevable, et vous avez créé une difficulté au lieu d'en résoudre une. Tous les peuples bien doués ont eu

le besoin et le goût de la poésie; elle s'est développée partout où les circonstances ont été propices. Passe encore de recourir aux étrangers pour les arts du dessin; mais la poésie tient de plus près aux impressions intimes que produit la langue maternelle ; elle est toujours nulle et factice, quand elle n'est pas nationale.

M. Raynouard a retrouvé un poëme en langue romane, reconnu pour antérieur à l'an 1000, aussi bien par le langage que par les caractères du manuscrit. Le sujet de ce poëme sur Boèce est tiré d'un livre latin et traité dans un esprit religieux; il est écrit en vers rimés de dix syllabes : on y trouve donc déjà la même mesure, qui devint ensuite dominante dans l'Europe méridionale. Cette découverte donne le coup de grâce à l'hypothèse arabe du père Andrès; car il fixe l'ère de la poésie provençale à la prise de Tolède en 1085, où, selon lui, des chevaliers du midi de la France auraient appris à connaître la poésie des Maures.

Il paraît que ce savant n'est pas aussi fier que l'était Sancho Panza de la qualité de *vieux chrétien*, puisqu'il considère des Maures comme ses compatriotes, et qu'il veut les ériger en maîtres des Espagnols dans la poésie comme dans tout le reste. Il n'entre pas dans mon sujet de réfuter en détail ce qu'il dit là-dessus [40]. Je remarquerai seulement qu'il n'y a rien d'aussi anti-arabe que le plus ancien poëme espagnol, celui du Cid : c'est une épopée toute chrétienne et chevaleresque. La romance espagnole est en effet une imitation des chants du peuple maure; mais elle est comparativement bien moderne : son origine ne remonte peut-être guère au-delà de la conquête du royaume de Grenade.

Voici une autre question, particulièrement intéressante pour mes compatriotes : nos *Minnesinger* ont-ils imité les troubadours ou non? On pourra en décider quand les œuvres de ceux-ci seront connues; celles de nos poëtes du moyen âge sont imprimées depuis longtemps. Les troubadours ont pour eux l'ancienneté, puisque ce genre de poésie n'a commencé chez nous que sous Frédéric-Barberousse. Cependant je n'ai presque rien vu dans nos poëtes qui annonçât l'imitation, et je pense que des impulsions pareilles ont produit des phénomènes analogues. Les poëtes des deux pays s'accordent à mettre un grand artifice dans l'emploi des rimes et l'ordonnance des strophes; néanmoins la versification des nôtres suit d'autres règles que celle des troubadours. L'amour, le culte des femmes, le printemps, le chant des rossignols, les fleurs, quelquefois la chevalerie et la guerre, sont les sujets communs à tous les deux; mais un autre caractère domine dans l'expression des mêmes sentiments. Le parallèle des troubadours avec les chantres d'amour, leur contemporains en Allemagne, pourrait être fait d'une manière piquante.

Quand je soutiens l'originalité de notre poésie du moyen âge, je ne veux parler que du genre lyrique. Les romans français de chevalerie ont eu un grand succès sur la rive droite du Rhin : ils ont été imités plus ou moins librement par nos poëtes du treizième siècle. Mais, à côté de ces fictions étrangères, nous avons en abondance des poésies héroïques indigènes, fondées sur les plus anciennes traditions nationales.

L'on cite parmi les protecteurs des troubadours l'empereur Frédéric-Barberousse. Jean de Notre-Dame lui

attribue un couplet en langue provençale. M. Ginguené reproche à Voltaire de s'être trompé en donnant Frédéric II pour auteur de ces vers : je crois, au contraire, que Voltaire a rectifié une erreur. Nous n'avons point d'autres garants de ce petit fait que les anciens biographes des troubadours, auteurs du quatorzième siècle, dont les récits ne sont que trop souvent suspects. Si ce couplet, assez insignifiant, est en effet d'un empereur allemand, il ne peut avoir été fait que par Frédéric II. Frédéric-Barberousse ne savait qu'imparfaitement la langue romane, et il ne l'aimait pas ; d'ailleurs, ces vers ne sont pas dans son caractère. Mais Frédéric II était né en Sicile ; il a passé sa vie dans des pays de langue romane, et il accueillait tous les divertissements favoris de son siècle. Au reste, les princes de la maison de Hohenstaufen, quoiqu'ils régnassent en Italie, ont toujours conservé de la prédilection pour leur langue maternelle. Nous avons des chansons d'amour composées en allemand par l'empereur Henri VI et par l'infortuné Conradin. Mainfroi, fils naturel de Frédéric II, était tellement passionné pour la poésie nationale, qu'au fond de l'Italie et à la veille d'être attaqué par Charles d'Anjou, il avait son camp rempli de ménétriers et de poëtes allemands, dont les chants amoureux contrastaient avec le bruit des armes et la trompette guerrière.

Les recueils publiés par M. Raynouard donneront matière à des recherches sur la littérature provençale perdue. Il est certain que ce qui nous en reste n'est que la moindre partie. Jean de Notre-Dame fait mention de beaucoup d'ouvrages des troubadours, d'après leurs anciens biographes ; mais, dans cette énumération, je ne vois point

de romans de chevalerie; car il paraît que le récit des amours d'*André de France,* composé par Pons de Brueil, n'en était pas un. L'histoire de cet homme, devenu éperdument amoureux de la reine de France, qu'il n'avait jamais vue, doit avoir été plutôt un roman dans l'acception moderne de ce mot; la peinture d'une passion malheureuse sans mélange d'aventures chevaleresques. Cependant il y a eu des romans de chevalerie en langue provençale. On en connaît encore trois aujourd'hui : le roman de *Jaufre* et celui de *Gerard de Roussillon,* en vers, et *Philomena,* en prose. D'après un passage du Dante, il paraîtrait qu'Arnaud Daniel avait composé des romans :

*Versi d'amore, e prose di romanzi*
*Soverchiò tutti.*

Toutefois, il se pourrait que le Dante eût compris sous la dénomination de romans, tous les écrits quelconques composés en langue vulgaire. Les troubadours font souvent allusion aux fictions chevaleresques : mais il ne s'ensuit pas qu'ils les aient lues ou entendu réciter dans leur langue; ils pouvaient les connaître par les originaux français. Je crois cependant que la plupart des romans de chevalerie, composés d'abord en français, ont été traduits ou imités en langue provençale. Dans un fameux passage de son poëme, le Dante fait dire à Francesca da Ramini :

*Noi leggevamo un giorno per diletto*
*Di Lancilotto, come amor lo strinse, etc.*

En quelle langue Francesca lisait-elle l'histoire de Lancelot? On n'a aucune connaissance de traductions aussi anciennes des romans de chevalerie en italien. Le français était alors peu connu en Italie, le provençal en

revanche y était fort répandu. Il est donc probable que le livre dont le charme séducteur devint si funeste aux deux amants, était écrit en cette langue.

On a pu facilement traduire en provençal les romans de chevalerie français ; ce n'est pas là le point essentiel de la question. Mais il serait intéressant de savoir si le midi de la France a produit des fictions originales en ce genre. La vraie pépinière des romans de chevalerie, c'étaient la Normandie et les provinces voisines. Les traditions fabuleuses d'Artus et de la Table-Ronde ont été rapportées d'Angleterre par les Normands établis en ce pays par la conquête. Le grand mérite des romans de chevalerie est dans l'invention : un merveilleux gigantesque, des situations frappantes, des caractères fortement tracés, une grande profondeur, une noble persévérance dans les sentiments passionnés des principaux acteurs, voilà ce qui distingue ces poëmes, remarquables par leur puissante réaction sur l'esprit du moyen âge dont ils étaient le reflet. Ce mérite de la fiction est encore peu connu en France, parce que le comte de Tressan et d'autres littérateurs, en donnant des extraits des romans de chevalerie, ne sont presque jamais remontés aux véritables originaux. Les romans versifiés des douzième et treizième siècles sont déjà fort imparfaits dans l'exécution ; ils rebutent par les longueurs d'un style lâche et trop peu élevé au-dessus de la prose. Il faut, comme les amateurs de médailles, savoir reconnaître la belle empreinte sous cette rouille. Le défaut général des romans de chevalerie est une narration traînante, défaut qui devient insupportable dans les romans en prose, composés vers le quinzième siècle. Il y a dans ces gros *in-folio* tant de coups

d'épée et de lance, que le chevalier le plus insatiable en fait de combats devait y trouver de quoi se satisfaire pendant toute sa vie. Les fictions originales y sont fort altérées aussi, ou du moins noyées dans la multiplicité des aventures.

Je crois qu'on ne saurait refuser aux poëtes du midi l'invention de plusieurs fables chevaleresques, quoique le nord de la France ait été plus fécond en ce genre ; et je vais faire connaître le nom d'un romancier provençal dont aucun souvenir, que je sache, ne s'est conservé en France. Wolfran d'Eschenbach, poëte allemand, célèbre au commencement du treizième siècle, a composé deux romans intitulés : *Parcival* et *Titurel*, qui font suite l'un à l'autre. Ces romans sont restés fameux en Allemagne jusqu'au seizième siècle [41]. Eschenbach déclare expressément qu'il prend pour guide *Kiot le Provençal*; il réprouve la narration de Chrétien de Troyes, qui, selon lui, a falsifié l'histoire.

A mesure que la langue française devint prépondérante, on cessa de copier les manuscrits provençaux, on négligea ceux qui existaient, et le reste paraît avoir été consumé dans les troubles religieux du seizième siècle [42].

Je termine ici mes observations, qui n'ont d'autre but que d'attirer l'attention du public sur une entreprise littéraire de la plus grande importance sous le rapport de la philologie et de l'histoire du moyen âge. M. Raynouard, si célèbre comme poëte, si honorablement connu comme citoyen, a obtenu dans ses laborieuses recherches les encouragements d'un gouvernement protecteur de toutes les études solides; il a mérité la reconnaissance, non-seulement de ses compatriotes, mais de l'Europe savante.

A une époque où tous les esprits sont tournés vers de nouvelles idées, il est peut-être particulièrement utile de réveiller le souvenir d'un passé déjà éloigné. Tout le monde se croit en état de juger les anciens temps d'après des connaissances superficielles; les bien connaître, est tout autrement difficile. Le moyen le plus sûr de ne tirer aucun parti de l'histoire, c'est d'y porter un esprit d'hostilité. Si nous dédaignons nos ancêtres, prenons garde que la postérité ne nous le rende.

# NOTES.

NOTE 1.

PAGE 149, LIGNE 13.

On sait que M. de Sainte-Palaye, après avoir employé de longues années à former des recueils relatifs à la connaissance des antiquités littéraires et historiques de la France, étant arrivé à un âge fort avancé, se vit hors d'état de rédiger lui-même ses immenses matériaux. C'est avec les notices et les traductions fournies par lui que l'abbé Millot, qui n'était rien moins que savant dans cette partie, composa son *Histoire littéraire des troubadours*, ouvrage très-médiocre. Le zèle de M. de Sainte-Palaye est infiniment louable; mais plusieurs indices me font douter qu'il ait possédé le talent philologique nécessaire pour rétablir les textes originaux, si toutefois il en a eu le projet.

NOTE 2.

PAGE 149, LIGNE 18.

Le cardinal Bembo avait écrit les Vies des troubadours; mais son travail n'a jamais été publié. La biographie de ces poëtes exigerait des recherches profondes pour avoir une véritable valeur historique; mais on peut aussi la faire à peu de frais, en se bornant à copier les notices qui nous ont été transmises par leurs anciens biographes. Cela ne suppose même qu'une connaissance très-légère de l'ancien langage, puisque la prose de ces notices est extrêmement simple et facile. Le cardinal Bembo possédait un beau manuscrit de poésies provençales qui, depuis, a passé dans la bibliothèque du Vatican, et ensuite à Paris *(Cod. 3204)*. Le célèbre poëte Tassoni parcourut les œuvres des troubadours, uniquement pour examiner s'il s'y trouvait des passages imités par Pétrarque. Il convient lui-même qu'il n'avait

pas une connaissance approfondie de leur langue. Crescimbeni a traduit les *Vies des poëtes provençaux par Jean de Notre-Dame*, en y ajoutant des notes et quelques morceaux de poésie extraits des manuscrits de Florence, et traduits par Salvini. Cette traduction est remplie de contre-sens; dans une chanson de Gauselm Faidit, les mots *Maracdes fis* sont laissés en blanc comme inintelligibles. On voit bien que Salvini et Crescimbeni n'étaient pas de grands Œdipes : ces mots signifient *émeraude fine*. Aussi Salvini se plaint-il de l'obscurité impénétrable de l'ancien provençal. (CONSIDERAZIONI CRITICHE, etc. L. II, cap. 9.) Les éditeurs du Dante et de Pétrarque n'ont jamais pu venir à bout de corriger quelques vers en langue provençale insérés dans leurs œuvres, et défigurés par les copistes : tellement la connaissance de cette langue a été perdue en Italie.

De tous les savants qu'on pouvait consulter jusqu'ici sur la littérature provençale, Don Antonio Bastero est incontestablement celui qui s'y entendait le mieux sous le rapport grammatical et philologique. Il avait l'avantage d'être Catalan; et il paraît que, parmi les provinces où l'on a parlé jadis la langue des troubadours, c'est en Catalogne qu'elle a été le moins altérée. Bastero, envoyé à Rome pour les affaires du chapitre de Girone, dont il était chanoine, eut l'occasion d'étudier les manuscrits du Vatican et ensuite ceux de Florence; mais le plan de son ouvrage, écrit en italien (LA CRUSCA PROVENZALE. ROMA, 1724), est mal conçu : on ne voit pas trop s'il a voulu traiter l'histoire littéraire des troubadours, ou publier leurs œuvres, ou composer une grammaire et un dictionnaire de leur langue. Aussi cet ouvrage est-il resté incomplet : l'auteur n'est guère arrivé au-delà de la préface, qui contient des notices précieuses, quoique noyées dans une prolixité insupportable.

## NOTE 3.

PAGE 150, LIGNE 21.

I. *Recherches sur l'ancienneté de la langue romane.* II. *Éléments de la grammaire de la langue romane avant l'an 1000, précédés de recherches sur l'origine et la formation de cette langue.* III. *Grammaire romane, ou grammaire de la langue des troubadours.* Ces trois écrits sont réunis en un seul volume, sous le titre : *Choix des poésies originales des troubadours*, T. I. Paris 1816.

* Feu M. Raynouard a continué depuis 1816 ses travaux, jusqu'au terme de sa vie laborieuse, avec le même zèle infatigable.

Le premier volume ci-dessus indiqué a été suivi de cinq autres, qui contiennent, outre ce que le titre général annonce, plusieurs dissertations historiques et grammaticales, relatives au même sujet. Plus tard, l'auteur a commencé à publier une seconde série sous le titre : *Nouveau choix des poésies originales des troubadours*, dont le tome deuxième contient la première partie de son *Lexique roman*, qu'il nomme aussi : « Dictionnaire de la « langue des troubadours, comparée avec les autres langues de « l'Europe latine. » Ce volume ne comprend que les trois premières lettres de l'alphabet. On voit donc que la plus grande partie du travail est encore à faire. Mais M. Raynouard a sans doute laissé d'abondants matériaux à son continuateur. Il faut espérer que le savant qui se chargera de cette tâche en saura tirer bon parti, en imitant l'exactitude et la méthode lumineuse de son prédécesseur.

Pour compléter ce catalogue, il faut y ajouter plusieurs articles du *Journal des savants*, entre autres celui dans lequel M. Raynouard m'a fait l'honneur de parler de mes Observations.

## NOTE 4.

### PAGE 156, LIGNE 11.

Voyez sur cette question TASSONI, *Considerazioni sopra le rime di Petrarca. Modena, 1609*, dans la préface. A la fin du commentaire sur les poésies amoureuses de Pétrarque, Tassoni dit avec sa manière brusque : *Le poesie de' Provenzali non hanno che fare con quelle di Petrarca, e faccian pur ceffo i Francesi a lor senno.* Il paraît avoir cité exactement tous les vers des troubadours, dans lesquels il trouvait quelque rapport avec tel ou tel passage de Pétrarque; et ces ressemblances se bornent à des phrases, des tournures et des images qui ne prouvent aucunement l'imitation, parce qu'elles sont, pour ainsi dire, un bien communal des poëtes de tous les pays. La preuve la plus spécieuse qu'on ait alléguée des plagiats de Pétrarque est un sonnet d'un poëte valencien, Mossen Jordi, qui répond mot pour mot au beau sonnet de Pétrarque :

*Pace non trovo, e non ho da far guerra.*

*Voyez Bastero Crusca Prov. p. 16.* Mais cette citation a tout l'air d'une supercherie. Je pense que quelque poëte valencien a imité Pétrarque, et qu'ensuite on s'est permis d'attribuer à ce morceau une plus haute antiquité qu'il n'a véritablement.

NOTE 5.

PAGE 157, LIGNE 3.

Deux pairs de France, M. le comte de Blacas-d'Aulps et M. le comte de Castellane, comptent parmi leurs ancêtres des troubadours connus sous les noms de *Blacas, Blacasset* et *Boniface de Castellane.*

* Dans les sirventès on trouve un grand nombre de noms propres, non-seulement de princes contemporains, mais aussi de familles nobles qui ont marqué dans l'histoire. Dans l'un de ses nombreux sirventès, Bertrand de Born fait un portrait satirique assez plaisant d'un *Talairan*, frère du comte de Périgord. (*Choix*, etc., IV, p. 142.)

NOTE 6.

PAGE 159, LIGNE 2.

Cette classification fondamentale des langues a été développée par mon frère Fréderic de Schlegel, dans son ouvrage *sur la langue et l'antique philosophie des Indiens*, dont la première partie a été traduite en français à la suite du traité d'Adam Smith *sur l'origine des langues.*

NOTE 7.

PAGE 159, LIGNE 25.

Toutes les langues indigènes de l'Amérique semblent appartenir à cette seconde classe. M. Alexandre de Humboldt, dans la description de son *Voyage aux régions équinoxiales du nouveau continent*, donne le résultat de ses recherches sur ces langues; il fait connaître leur singulière nature par des observations ingénieuses. Quoique le but principal de ce célèbre voyageur fût l'avancement des sciences naturelles, l'universalité de ses connaissances et l'infatigable activité de son esprit lui ont fourni les moyens de recueillir aussi tout ce qui peut intéresser l'historien et le philosophe.

M. de Humboldt l'aîné a publié en allemand un mémoire très-intéressant sur la langue basque. Cette langue, reste des

idiomes indigènes de l'ancienne Ibérie, est également caractérisée par les affixes.

N'ayant jamais étudié les langues dites *sémitiques*, si importantes par le rôle qu'elles jouent dans l'histoire du genre humain, je n'ose rien affirmer sur la manière dont il faut les classer. Si elles n'appartiennent pas en entier à la seconde classe, au moins leur structure diffère essentiellement de celle des langues les plus cultivées de la troisième, c'est-à-dire du grec, du latin et du sanscrit.

Une question fort ardue, et que je n'entamerai pas ici, c'est de savoir si les langues peuvent, ou non, graduellement changer de nature, et passer de la première classe à la seconde et de la seconde à la troisième. S'il était possible de répondre à cette question par des faits d'une certaine évidence, une foule de problèmes relatifs aux origines de la civilisation se trouveraient par là même résolus.

## NOTE 8.

### PAGE 161, LIGNE 2.

Afin qu'on ne croie pas que j'érige en règle générale un fait isolé, je remarquerai que le même phénomène, que l'on peut observer en Europe, se retrouve en Asie. La propagation du mahométisme et les conquêtes des Mogols y ont produit des effets semblables à ceux qui furent amenés en Europe par la chute de l'empire romain et l'invasion des barbares. Les anciennes langues savantes et synthétiques de la Perse et de l'Inde, le zend et le sanscrit, ont été remplacées par des langues mixtes, dont la grammaire est extrêmement simplifiée au moyen des mots auxiliaires. Dans l'Inde, il y a un grand nombre d'idiomes d'origine moderne, dont le fond est du sanscrit altéré et tronqué, avec un mélange de mots arabes, persans, ou puisés dans d'autres dialectes populaires. Le sanscrit, étudié seulement dans les livres anciens, n'est plus que la langue de communication générale entre les savants, ainsi que le latin l'était en Europe dans le seizième siècle. Le persan moderne, sous quelques rapports, peut être comparé à l'anglais : la grammaire de ces deux langues est infiniment simple; l'une et l'autre sont composées de deux éléments hétérogènes imparfaitement amalgamés : le persan du zend et de l'arabe: l'anglais de l'anglo-saxon, du vieux français et du latin.

### NOTE 9.

PAGE 162, LIGNE 25.

M. Raynouard dit (*Recherches sur l'origine et la formation de la langue romane*, p. 45) : « Les Goths et les Francs avaient « dans leur langue l'usage des articles. » Cela demande de grandes restrictions pour être exact. D'abord, dans le seul livre en langue gothique qui nous reste, dans l'Évangile d'Ulfilas, on n'aperçoit pas la plus légère trace de l'article indéfini, devenu indispensable dans nos langues modernes; ensuite l'article défini aussi est omis une infinité de fois dans les passages où il se trouve dans le texte grec, et où l'usage actuel l'exigerait impérieusement. Ulfilas a traduit avec une fidélité si littérale, que, lorsqu'il supprime les articles du texte, on peut admettre que l'usage de sa langue ne les comportait absolument pas. Ce qui me confirme encore plus dans la supposition que c'est par une espèce d'hellénisme qu'Ulfilas emploie les articles, c'est de voir que les poésiés anglo-saxonnes et scandinaves en sont totalement dépourvues. Or, la poésie, et surtout la poésie populaire, conserve en général mieux le caractère primitif d'une langue que la prose. Dans les plus anciens écrits franciques, l'usage de l'article défini s'est déjà introduit plus ou moins; mais ces écrits ne remontent qu'au neuvième siècle.

### NOTE 10.

PAGE 163, LIGNE 3.

EGINHART. VITA KAROLI MAGNI. « *Inchoavit et grammaticam « patrii sermonis. Mensibus etiam juxta propriam linguam no- « mina imposuit.* » Eginhart donne ensuite ces noms allemands des mois, inventés par Charlemagne, dont quelques-uns sont encore aujourd'hui en usage.

### NOTE 11.

PAGE 164, LIGNE 17.

Entre autres, dans Otfrid et les auteurs franciques de l'époque carlovingienne, l'emploi des verbes auxiliaires pour former, soit le prétérit, soit le futur, est encore extrêmement rare.

## NOTE 12.

PAGE 165, LIGNE 31.

Il est constaté qu'Ulfilas a traduit d'après le texte grec, et non d'après la version latine. Sa traduction est tellement littérale, que, pour peu qu'elle s'éloigne de l'original, on peut être sûr que le traducteur a eu devant les yeux une autre leçon que la nôtre; et, d'après les expressions dont il se sert, l'on peut même deviner quelles étaient ces variantes. Les fragments de l'Évangile en langue gothique étant par conséquent d'un aussi grand intérêt pour l'histoire du texte sacré que sous le rapport philologique, beaucoup de savants en Angleterre, en Suède, en Hollande et en Allemagne (Junius, Stjernhjelm, Lambert ten Kate, Hickes, Benzel, Lye, Ihre, Wachter, Zahn, etc.), les ont commentés. La grammaire gothique a été examinée avec le plus grand soin, et l'on y a trouvé une parfaite régularité et des analogies suivies avec exactitude. A cet égard, la langue gothique est bien supérieure aux autres dialectes de la même famille, à l'exception de l'anglo-saxon, qui fut savamment cultivé depuis Alfred-le-Grand. Au neuvième siècle encore, Otfrid, moine de Weissembourg en Alsace, dans la préface de sa paraphrase versifiée de l'Évangile en langue francique, se plaint de la négligence de ses compatriotes et de la nature réfractaire de sa langue, qui était, à ce qu'il dit, *inculta et indisciplinabilis, atque insueta capi regulari freno grammaticæ artis.* Dans l'Évangile d'Ulfilas, au contraire, on est étonné de voir la perfection atteinte, pour ainsi dire, d'un seul jet. J'attribue cela en partie aux talents philologiques des prêtres grecs qui convertirent les Goths à la religion chrétienne. Ces prêtres, emmenés captifs chez eux après la défaite de l'empereur Décius, ayant appris la langue gothique, aidèrent sans doute le traducteur de leurs lumières. Ce fut d'ailleurs un grand avantage pour la langue gothique d'avoir adopté un alphabet inventé exprès, et si conforme aux besoins de la prononciation, que tous les sons simples, entre autres le *TH* et *WH* des Anglais, y sont exprimés par une seule lettre. Sous ce rapport, on peut dire que les Goths écrivaient déjà leur langue mieux que nous n'écrivons la nôtre.

Plus tard, les autres peuples germaniques adoptèrent l'écriture latine. Les seuls Anglo-Saxons y ont ajouté quelques lettres nouvelles. Les auteurs franciques ne trouvant pas de signes dans l'alphabet latin pour exprimer les sons particuliers à leur langue, essayèrent d'exprimer ces sons en combinant de diverses ma-

nières plusieurs lettres latines ; ce qui a causé des variations continuelles dans l'orthographe, et donné à leur manière d'écrire un air barbare.

Quoique ces peuples belliqueux ne fissent point de livres et se contentassent de confier leurs poésies à la mémoire, il me paraît incontestable qu'ils ont connu l'art de l'écriture avant l'invasion de l'empire romain. On trouve dans leurs langues des expressions originales relatives à cet art, tandis qu'ils auraient appris le nom avec la chose, si les Grecs et les Romains avaient été leurs premiers maîtres. L'alphabet d'Ulfilas semble être composé de caractères grecs, latins et runiques. Un poëte, qui a écrit vers la fin du sixième siècle, Venantius Fortunatus, dit :

*Barbara fraxineis pingatur RUNA tabellis.*

Fortunatus était né en Italie, et devint évêque en France : il ne pouvait guère avoir en vue d'autres peuples que les Goths ou les Francs. Or, à cette époque, les Goths, aussi bien ceux d'Italie que ceux d'Espagne, se servaient généralement du caractère d'Ulfilas. Ainsi, ce que dit Fortunatus de l'usage des runes se rapporte probablement aux Francs. Dans l'exorde du plus ancien texte de la loi salique, il est dit clairement que quatre législateurs, élus par la nation, l'ont décrétée dans les temps antérieurs à la conversion des Francs. Un savant historien, Adrien de Valois (Rer. Francic. Lib. III, p. 119), a vainement attaqué lauthenticité de cet exorde. Une grande partie de la loi salique consiste en chiffres qui servent à déterminer les amendes pour chaque délit. Comment une telle loi aurait-elle pu être transmise par la tradition orale? Elle était donc écrite, sans doute en caractères runiques, avant la conquête des Gaules ; et le texte que nous avons est une traduction de cet original, faite, comme on le voit au premier coup d'œil, par un Franc qui avait très-mal appris le latin.

Il paraît que, dans la suite, les prêtres chrétiens ont proscrit les runes comme servant aux superstitions païennes.

## NOTE 13.

### PAGE 166, LIGNE 5.

Cassiodore (Lib. II, epist. 42) écrit à Clovis au nom de son maître : *Citharœdum etiam, arte sua doctum, pariter destinavimus expetitum, qui ore manibusque consona voce cantando gloriam vestræ potestatis oblectet : quem ideo fore credimus gratum, quia ad vos eum judicastis magnopere dirigendum.*

Je n'accumulerai point ici les témoignages qui prouvent, à

commencer par celui de Tacite, combien les peuples germaniques aimèrent de tout temps la poésie, surtout la poésie héroïque qui leur retraçait les exploits de leurs ancêtres. Il est surprenant de voir jusqu'à quelle distance de temps et de lieux des souvenirs nationaux se sont propagés. Ermanaric, roi des Goths au quatrième siècle, après avoir conquis un vaste empire entre la mer Noire et la mer Baltique, périt à un âge fort avancé dans l'invasion des Huns : il se tua de désespoir de ne pas pouvoir leur résister. Sa fin tragique devint le sujet d'un poëme qui se chantait en Allemagne encore dans le treizième siècle. Ce récit a trouvé son chemin jusqu'en Islande, et on le retrouve parmi les merveilles gigantesques de l'Edda. La glôire de Théodoric-le-Grand a été célébrée sous le nom de Dieteric de Berne ; au seizième siècle encore, ce nom vivait en Allemagne dans la bouche du peuple. Nos paysans, en suivant la charrue, chantaient les combats de Dieteric contre les géants ; et c'est sans doute pour se conformer aux idées du temps, qu'on a placé la statue de ce héros, redevenu fabuleux, auprès du tombeau de l'empereur Maximilien à Inspruck parmi celles de ses illustres ancêtres.

Les textes originaux de tant de compositions héroïques sont perdus, malgré le soin que Charlemagne prit de leur conservation : mais nous pouvons indiquer encore en grande partie les sujets que nos anciens chantres y avaient traités. La fiction s'est indroduite dans l'histoire : Journandès et Paulus Diaconus sont remplis de récits puisés dans les poésies nationales. Les savants modernes souvent n'ont su dire autre chose, sinon que tel ou tel événement, rapporté par un historien du moyen âge, est fabuleux et contraire aux faits constatés. Il fallait expliquer comment des historiens qui, presque toujours, font preuve de bonne foi et quelquefois de bon sens, ont pu raconter des choses aussi incroyables. Le mot de l'énigme est que les récits en question sont des extraits de poésies populaires en mauvaise prose latine. L'historien était imbu de l'opinion de ses compatriotes, qui croyaient tout de bon aux fictions héroïques, dans lesquelles il y avait en effet un fond de vérité.

Cette observation n'est pas étrangère à l'ancienne histoire de France. On trouve même dans Grégoire de Tours quelques-uns de ces récits poétiques ; on en trouve un plus grand nombre dans Frédegaire. Toute la narration de la conquête du royaume de Thuringe par Théodoric I, roi d'Austrasie, telle que la donne Witichind, historien saxon du dixième siècle, est tirée d'un poëme épique.

## NOTE 14.

### PAGE 166, LIGNE 6.

On suppose d'ordinaire que les Vandales ont peu séjourné en Espagne; et l'on considère cette nation comme entièrement éteinte après la défaite de Gelimer. S'il en eût été ainsi, comment les Arabes, lors de leur invasion, eussent-ils nommé toute l'Espagne *Andalousie*, d'après le nom des Vandales? Il est donc probable qu'une partie des Vandales est restée en Espagne lorsque leurs compatriotes passèrent en Afrique; peut-être aussi les restes des Vandales africains repassèrent-ils la mer après la destruction de leur empire par Bélisaire. Les écrivains anglo-saxons et nos poëtes du moyen âge appellent souvent la mer Méditerranée *Wendil-see*, la mer des Vandales.

C'est aussi une erreur de croire que les Goths d'Italie aient été exterminés ou expulsés après les victoires de Bélisaire et de Narsès; ils ont toujours continué d'habiter le pays, quoiqu'ils eussent cessé d'y être la nation dominante. La même remarque s'applique aux Ostrogoths en Provence, aux Visigoths dans le Languedoc; ils sont demeurés en France, après que les rois des Francs eurent étendu leur domination jusqu'aux Alpes et aux Pyrénées.

Les Bourguignons parlaient à peu près le même dialecte que les Goths. Ces deux peuples étaient répandus dans la moitié des Gaules : ainsi, la langue gothique doit être principalement consultée sur l'étymologie du français. Plusieurs mots de la langue romane et même du français moderne sont du gothique pur, sans compter les noms propres restés en usage et altérés seulement dans la prononciation.

## NOTE 15.

### PAGE 170, LIGNE 27.

Cette double dérivation du verbe substantif est frappante dans l'italien *stava*, *stato*, etc. Dans le français, elle est plus obscurcie par les contractions : cependant *être*, *étais*, *été* (anciennement *estre*, *estois*, *esté*) ne viennent pas de ESSE, mais de STARE. Il n'est pas rare de voir que le verbe substantif s'étant trouvé défectif, on a eu recours à deux racines différentes pour en compléter les temps et les modes. Il en est ainsi dans le latin

et dans l'allemand. Mais c'est un trait particulier à la langue romane d'avoir deux verbes substantifs complets, l'un dérivé de ESSE, et l'autre de STARE.

### NOTE 16.

PAGE 172, LIGNE 18.

BASTERO CRUSA PROV., p. 139 et 140. (*Grammaires romanes* publ. par *F. Guessard*. Paris 1840, 8°, p. 48). Ugon Faidit dit : « *E no* « *se pot conoisser ni triar l'accusatius del nominatius sino per zo* « *que'l nominatius singulars, quan es masculis, vol S en la fi, e* « *li autre cas no'l volen ; el nominatiu plural nol vol, e tuit li* « *altre cas volenlo en lo plural.* » Viennent ensuite les exceptions qui sont assez bien indiquées, quoiqu'en abrégé. Raimond Vidal enseigne la même règle dans son *Art de la poésie provençale.* M. Raynouard parle (GRAMM. ROM., p. 9) de ces deux écrits, et indique comme le seul manuscrit connu du premier, du DONATUS PROVINCIALIS, celui qu'on voit à la bibliothèque Laurenziana. J'en ai trouvé un autre plus moderne dans la bibliothèque Ambrosiana à Milan.

### NOTE 17.

PAGE 172, LIGNE 21.

Une strophe de la fameuse chanson que le roi Richard Cœur-de-Lion composa dans sa captivité, m'en fournit un exemple :

*Or sapchon ben miei hom e miei baron,*
*Engles, Norman, Peytavin e Gascon,*
*Qu' ieu non ai ja si paubre companhon,*
*Que per aver lo laisses en prison.*

« Que mes hommes liges et mes barons, Anglais, Normands, « Poitevins et Gascons, sachent donc bien, que je n'ai point de « compagnon si pauvre, que je le laissasse en prison, pour « épargner mon bien. » Tous les éditeurs, à commencer par Jean de Notre-Dame jusqu'à MM. Ginguené et Sismondi inclusivement, ont fait imprimer les premiers vers de la manière suivante :

*Or sapchon ben mos homs el mos barons*
*Engles, Normans, Peytavins et Gascons.*

Cette leçon détruit la rime ; ce qui doit la faire condamner au premier coup d'œil. Mais les éditeurs, en ajoutant des s aux

noms des nations, ont cru les mettre au pluriel, et ils en ont fait au contraire des singuliers. *Engles* ne change pas de terminaison; les autres substantifs, *hom, baron, Norman*, etc., sont au nominatif du pluriel; *companhon* et *prison* n'ont point de s, parce qu'ils sont à l'accusatif du singulier.

## NOTE 18.

### PAGE 173, LIGNE 19.

Voyez *Mém. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*, Tom. XXIV. *Remarques sur la langue française des douzième et treizième siècles, comparée avec les langues provençale, italienne et espagnole, des mêmes siècles, par M. de la Curne de Sainte-Palaye*, p. 684. « Je finis par une observation grammaticale peu « importante en elle-même, mais qui servira d'une nouvelle « preuve à la conformité des langues française, italienne et es- « pagnole, et justifiera encore la remarque d'un de nos plus « célèbres grammairiens sur la formation de notre futur. Elle se « fait, suivant l'abbé Regnier (*Gramm. franç.*, p. 368, et suiv.), « par la jonction ou réunion du temps présent du verbe auxiliaire « *avoir*, et de l'infinitif : *j'aimerai, tu aimeras, il aimera*....... « Il fait l'application du même principe aux verbes italiens et « espagnols, à quoi j'ajouterai que la formation du futur im- « parfait du subjonctif *j'aimerais*, se fait pareillement de la jonc- « tion de l'infinitif avec l'imparfait de l'indicatif du verbe *avoir*, « que l'on a syncopé, et dont on n'a conservé que la finale. La « manière de former ce temps a été la même dans les cinq « langues qui composent le descort de Rambaut de Vaqueiras; « et nos Provençaux nous font sentir encore mieux que les autres « la pratique de cette règle dans leur grammaire. Souvent ils « ont, entre les deux verbes qui forment leur futur, inséré un « article, un pronom ou autre particule, et quelquefois plusieurs, « comme s'ils eussent prévu qu'on pourrait un jour confondre « le verbe principal avec le verbe auxiliaire qui compose ces « temps. J'en rapporterai ici plusieurs exemples que j'ai recueillis « en lisant les ouvrages de nos anciens Provençaux. *Comptar* « *vos ai*, je vous compterai; *dar vos n'ai*, je vous en donnerai; « *dir vos ai*, je vous dirai; *donar lo us ai*, je vous le don- « nerai. »

## NOTE 19.

PAGE 174, LIGNE 7.

*Ulfilas, Evang. Joh.* VI, 7. ITH SILBA VISSA, THATEI HABAIDA TAUJAN; *quia ipse sciebat, quid* ESSET FACTURUS. Ibid. 71. SA AUK HABAIDA INA GALEVJAN; *is enim* ERAT *eum* TRADITURUS. Ibid. XII, 26. THARUH SA ANDBAHTS MEINS VISAN HABAITH; *ibi et minister meus* ERIT. Dans les deux premiers exemples, Ulfilas exprime, au moyen du verbe auxiliaire, un futur paraphrastique du texte grec; mais, dans le dernier passage, il y a le futur simple, ἔσται. VISAN HABAITH, littéralement retraduit en latin, ferait *esse habet*, absolument comme *sera*. Le futur du verbe substantif est le même en provençal et en français : *serai*, *seras*, *sera*; sa formation, d'après la règle de M. Raynouard, a cependant besoin d'être expliquée. Par un barbarisme de la basse latinité, on a dit *essere* au lieu de ESSE, pour se conformer à la terminaison ordinaire des infinitifs latins; *essere* ensuite a été contracté en *ser*; et le futur est composé de cet infinitif et du présent du verbe auxiliaire : *ser-ai*, *ser-as*, *ser-a*.

## NOTE 20.

PAGE 174, LIGNE 14.

En provençal, le substantif *homme* et le pronom personnel indéfini s'écrivent de la même manière *hom* ou *om*. En allemand, *man* fait également les deux fonctions. Aujourd'hui l'on distingue par l'orthographe le substantif du pronom : *Mann*, l'homme, *man*, on; autrefois l'un et l'autre s'écrivaient de même, *man*. Cet usage est fort ancien; on le trouve établi chez les auteurs du neuvième siècle; mais je ne saurais citer aucun exemple plus authentique, ni, pour ainsi dire, plus illustre que celui qui est contenu dans le serment de 842. Je mettrai les deux phrases correspondantes en regard :

Si cum OM per dreit son fradra salvar dist.
*Sô sô* MAN *mit rehtû sînan bruodher . . . . scal.*

Au reste, je pense que la formule théotisque de ce serment est l'original, et la formule romane la traduction; mais je n'entreprendrais pas de le prouver, puisqu'un tel aperçu ne peut se fonder que sur des nuances fugitives.

NOTE 21.

PAGE 174, LIGNE 31.

Voyez *Scherzii Glossarium Germanicum medii ævi, ed. Oberlin.* s. v. WERRA; et *Schilteri Thesaur. Antiquit. Teutonic.* T. III, in *Glossario* s. v. WERRUN. En général la lettre W au commencement des mots théotisques, dans les langues romanes, s'est transformée en GU ou en G. Ainsi, l'on a fait *guerra* de WERRA, comme des noms propres WALTHAR, WIDO, en italien *Gualtieri*, *Guido*, en français *Gauthier*, *Gui*, etc. Il y avait, comme de raison, dans les langues germaniques, plusieurs mots pour désigner la guerre : WIG, URLUG; mais WERRA semble avoir prévalu dans les langues mixtes, précisément parce que c'était le terme le plus populaire; car WERRA signifiait proprement querelle, rixe. Ce mot a été officiellement employé par Charles-le-Chauve dans ses capitulaires, Tit. XXIII, cap. 15 : *Rixas et dissensiones, seu seditiones, quas vulgus* WERRAS *vocat.* WERRA a été confondu mal à propos, par quelques étymologistes, avec WERE, qui signifie arme, défense. Ce dernier mot n'a rien à faire avec la dérivation de *guerre*.

NOTE 22.

PAGE 175, LIGNE 10.

Voyez *Ihre Glossarium Suio-Gothicum*, in Prooem., p. XXXVI. « Dum autem verba auxiliaria nomino, facere non possum, quin, « quæ heic disseruntur, iis exemplo propositis, ulterius con- « firmem. Alterum horum est *avoir*, quod a latino *habere* ortum « *esse*, nemo ignorat; sed an item *j'ai, tu as, il a?* Mirum certe « foret, si ab *habet* non nisi unica litterula superstes remaneret, « dum ceteræ linguæ europææ hanc vocem pene invariatam « servant. Germ. *ich habe.* Sueth. *jag hafwer.* Angl. *I have.* It. « *io habbia*, etc. Unde vero factum sit, ut Galli usque adeo devii « sint, si quæratur, scire convenit, apud veteres Westrogothos, « eorum in loquendo magistros, duo fuisse verba synonyma, « quæ promiscue usurpantur, *haban* et *aigan*, quorum illud Lati- « norum *habeo*, hoc Graecorum ἔχειν cognatione attingit : utrum- « que vero in orbe gothico pro verbo auxiliari adhibitum fuisse, « sic, ut ab Islandica dialecto exemplum afferam, etc. »

Ihre s'est trompé à l'égard de l'italien, en prenant le subjonctif pour l'indicatif; il a ignoré que, dans l'italien et l'espagnol,

le présent de l'indicatif au singulier est tout aussi contracté qu'en français. Le verbe gothique AIGAN se retrouve en effet dans les autres dialectes de la même famille : en francique EIGON ; en anglo-saxon, AGAN. Mais le verbe synonyme HABAN est le seul qui soit resté en usage. Ce dernier, comme on voit, est absolument identique avec le latin. Le présent de ce verbe offre un exemple frappant de l'affinité qui existe entre le latin et les langues germaniques, non-seulement à l'égard des racines, mais aussi à l'égard des inflexions.

| | Latin. | Gothique. |
|---|---|---|
| *Sing.* | 1. Habeo. | HABA. |
| | 2. Habes. | HABAIS. |
| | 3. Habet. | HABAITH. |
| *Plur.* | 1. Habemus. | HABAM. |
| | 2. Habetis. | HABAITH. |
| | 3. Habent. | HABAND. |

En vertu de cette affinité, plusieurs mots des langues romanes pourraient être aussi naturellement dérivés d'une racine gothique ou francique que d'une racine latine. Par exemple :

| *Provençal.* | *Latin.* | *Gothique.* |
|---|---|---|
| *Aiga*, l'eau. | Aqua. | AHVA. |
| *Auzir*, ouir. | Audire. | HAUSJAN. |

Ne pourrait-on pas admettre que le souvenir des deux langues mères se soit quelquefois confondu dans l'esprit de ceux qui parlaient les nouvelles langues vulgaires ? Au moins les mots qui se trouvaient également dans les deux langues, ne devaient pas être exposés à tomber dans l'oubli. La ligne de démarcation est difficile à tracer : dans le doute, je préférerais toujours la dérivation latine. En français, *mourir, mort,* viennent de MORI, MORT-IS ; mais *meurtre*, quoiqu'il soit si rapproché des mots précédents par le sens et par la composition des lettres, vient du gothique MAURTHR.

## NOTE 23.

PAGE 178, LIGNE 18.

On nommait *romans* indistinctement tous les livres écrits en langue vulgaire. Un poëme sur la passion de la Sainte-Vierge est appelé ainsi :

*Aquestz romans es acabatz ;*
*Nostre senher en sia lausatz.*

« Ce roman est achevé ; notre Seigneur en soit loué. » Chez les

troubadours, *romansar* signifie chanter, célébrer par des poésies populaires.

*Gauselms Andreus qu'om romansa,*
*Non trais anc tan greu martire*
*Per la reïna de Fransa,*
*Com eu per lei cui desire.*

« Gauselm André qu'on chante partout, n'éprouva jamais un « aussi pénible martyre pour la reine de France, que moi pour « celle que je désire. »

NOTE 24.

PAGE 178, LIGNE 21.

M. Raynouard suppose que *lingua romana* signifie toujours la langue vulgaire; je pense qu'on a quelquefois employé cette expression pour le latin régulier. Cela n'est pas étonnant, puisque les peuples germaniques appelaient Romains tous les habitants des provinces de l'empire occidental, et que, lors de la conquête, ces habitants parlaient latin. Fortunatus loue le roi Charibert de sa parfaite connaissance du latin :

*Cum sis progenitus clara de gente Sicamber,*
*Floret in eloquio* lingua latina *tuo.*
*Qualis es in propria docto sermone loquela,*
*Qui nos* ROMANO *vincis in* eloquio?

La leçon *Romanos*, dans le dernier vers, qu'on trouve chez BOUQUET, *Script. rer. Franc.,* T. II, est évidemment fausse; mais quand on voudrait la défendre, cela ne changerait rien à la chose. Je remarque, en passant, que ces vers suffisent pour réfuter les historiens qui prétendent que les rois mérovingiens ont abandonné, tout de suite après Clovis, l'usage de leur langue maternelle.

Éginhart dit, dans sa *Vie de Charlemagne* : « En tibi librum « præclarissimi et maximi viri memoriam continentem, in quo « præter illius facta non est quod admireris, nisi forte quod « homo barbarus, et *romana locutione* perparum exercitatus, « aliquid me decenter aut commode *latine* scribere posse pu- « taverim. » Ici *romana locutio* signifie, sans contredit, le latin régulier; car la connaissance de la langue romane n'aurait pu avancer Éginhart en rien pour la correction du style latin. M. Raynouard *(Recherches sur l'ancienneté de la langue romane, p. 18)* fait sur ce passage l'observation suivante : « Si Éginhart, secré- « taire et chancelier de Charlemagne, manifeste des craintes sur « son style latin, s'il se nomme barbare, c'est que la langue

« latine n'étant point parlée vulgairement à la cour, il n'avait pas « la certitude que son style fût exempt de fautes. En effet, la langue « francique était la langue vulgaire à Aix-la-Chapelle et dans le « nord de l'empire, tandis qu'à Paris et dans le midi de l'empire « la langue vulgaire c'était l'idiome roman. » Je ne saurais être d'accord avec M. Raynouard sur cette explication. En se nommant *homo barbarus*, Éginhart ne veut dire autre chose, sinon qu'il était Franc et non pas Romain. Sans doute à Aix-la-Chapelle il n'y avait qu'une seule langue vulgaire, le francique; mais je crois pouvoir prouver que, dans la partie latine de l'empire de Charlemagne, il existait deux langues vulgaires, l'une romane, l'autre théotisque. Chaque nation parlait la sienne : les descendants des anciens habitants, la première; les Francs, les Goths, les Bourguignons et les Langobardes, un dialecte de la seconde. Cependant il devait y avoir beaucoup d'individus qui sussent les deux langues. Mais les excuses d'Éginhart n'ont rien à faire avec les langues vulgaires; elles se rapportent uniquement à l'importance qu'on attachait, de son temps, à la correction classique. La grammaire latine avait été entièrement négligée avant Charlemagne; il en renouvela l'enseignement. Il y avait à sa cour des savants anglo-saxons qui parlaient et écrivaient le latin avec une grande élégance. Ainsi Éginhart s'attend à trouver des juges sévères, et il s'exprime avec modestie, quoiqu'il eût fait d'assez bonnes études latines.

### NOTE 25.

PAGE 181, LIGNE 31.

Voici quelques exemples de ces doubles dérivations, dont l'une est ancienne et populaire, l'autre savante et moderne.

| *Ancien français.* | *Latin.* | *Français moderne.* |
|---|---|---|
| Chose. | Causa. | Cause. |
| Façon. | Factio. | Faction. |
| Quête. | Quæstio. | Question. |
| Caillou. | Calculus. | Calcul. |
| Rançon. | Redemptio. | Rédemption, etc. |

### NOTE 26.

PAGE 182, LIGNE 20.

Aimoin. Lib. II, 5. « Nec multum fluxerat temporis, cum « imperator Iustinus expeditionem paravit adversus regem Per-

« sidis : sed in ipso belli apparatu morbo præventus, anno as-
« sumpti imperii octavo est defunctus. Consensu senatus totius-
« que simul exercitus Augustus efficitur Iustinianus, qui nihil
« moratus, collecto exercitu contra barbaros est profectus, et
« commissa pugna, fugatisque hostibus, regem se eorum cepisse
« gavisus est. Quem in solio regni iuxta se sedere fecit, et ut
« provincias, quas Romanis eripuerat, sibi restitueret imperavit.
« Cui ille Non, inquit, Dabo. Ad hæc Iustinianus respondit : Daras.
« Pro cuius novitate sermonis civitas eo loci construcia est, cui
« Daras nomen est. Rex autem Persidis, licet non voluntarius,
« omnia restituit, quæ Romani fuerant iuris, sicque in regnum
« suum est redire permissus. Iustinianus quoque Augustus cum
« magno triumpho Constantinopolim est regressus. »

Je n'ai pas besoin de faire remarquer combien ce récit, dans toutes ses parties, est contraire à l'histoire.

## NOTE 27.

PAGE 184, LIGNE 12.

Je ne nie point qu'il n'ait pu se trouver des soldats goths ou francs dans l'armée de Commentiolus. L'armée byzantine, en général, offrait une bigarrure de diverses nations. Il y avait beaucoup de Huns, il y avait même des Perses. Les Grecs, amollis par le despotisme et par les effets de leur vieille civilisation, cherchaient des troupes mercenaires chez tous les peuples guerriers qui avoisinaient l'empire. Mais précisément à l'époque à laquelle se rapporte le fait en question, les empereurs d'Orient tiraient une partie de leurs meilleures troupes de l'Afrique latine reconquise par Bélisaire. Les mots d'ordre dans l'armée byzantine ne se donnaient pas en grec, mais en latin; et, parmi ces termes de commandement, se trouve le mot TORNA, dont M. Raynouard conteste la latinité.

## NOTE 28.

PAGE 184, LIGNE 18.

Ce roi pieux, mais quelquefois sujet à la superstition, étant sur son lit de mort, se crut assailli par les démons, et s'écria plusieurs fois : HUZ ! HUZ ! ce qui veut dire : sortez ! loin de moi ! Freher. *Script. rer. German.* Tit. I, in Vita Ludovici Pii § 19. « *Conversa facie in sinistram partem, indignando quodammodo,*

« *virtute quanta potuit dixit* HUZ, HUZ, *quod significat, foras,* « *foras.* » Comme adverbe, ce mot francique s'écrit d'ordinaire UZ; l'aspiration sert peut-être à le transformer en interjection, si ce n'est une erreur du copiste.

Louis-le-Débonnaire avait reçu une éducation savante : d'après le témoignage de son biographe Theganus, il lisait le grec, il parlait le latin avec autant de facilité que sa langue maternelle. Cependant il ne négligea point cette dernière. Il fit traduire en allemand l'Écriture sainte. DU CHESNE, *Scrips. rer. Franc,* T. II, p. 220. « *Cum divinorum librorum solummodo literati atque eru-* « *diti prius notitiam haberent, eius* (Ludovici) *studio adque im-* « *perii tempore, sed Dei omnipotentia atque inchoantia, mirabi-* « *liter actum est nuper, ut cunctus populus suæ ditioni subditus* « *theudisca loquens lingua, eiusdem divinæ lectionis nihilominus* « *notionem acceperit. Præcepit enim cuidam viro de gente Saxo-* « *num, qui apud suos non ignobilis vates habebatur, ut Vetus ac* « *Novum Testamentum in germanicam linguam poetice trans-* « *ferre studeret.* » C'était donc, comme on voit, plutôt une paraphrase qu'une traduction. Il en existe peut-être encore une partie, c'est-à-dire l'*Harmonie des Évangiles,* dont un manuscrit se trouve en Angleterre dans la bibliothèque cottonienne, et un autre à Munich. M. Gley, ecclésiastique français, auteur d'un estimable essai sur la langue francique, a pris copie de ce dernier manuscrit à Bamberg, où on le conservait autrefois. Il a rapporté sa copie en France, et en a fait don à la bibliothèque de l'Institut. L'ouvrage en question date indubitablement de la première moitié du neuvième siècle : le dialecte dans lequel il a été écrit tient le milieu entre le saxon et le francique ; ce qui augmente la probabilité que ce soit la paraphrase faite par ordre de Louis-le-Débonnaire, puisqu'il se servit d'un poëte saxon. Voyez des extraits du manuscrit cottonien dans HICKS. THES. *Ling. Septentr.*, T. I. *Grammatica franco-theotisca,* Cap. 22.

## NOTE 29.

### PAGE 185, LIGNE 11.

*Juzgo* n'est plus en usage ; mais le verbe qui en dérive, *juzgar*, juger, s'est conservé dans l'espagnol moderne. En provençal, ce même verbe s'écrit *jutjar*.

## NOTE 30.

### PAGE 186, LIGNE 15.

Les patois qu'on parle aujourd'hui en Savoie et dans le pays de Vaud, qui en faisait autrefois partie, dans le Bas-Valais et dans quelques districts du canton de Fribourg, sont des dialectes de l'ancien provençal. Je crois que le patois de la partie méridionale des Grisons et du Tyrol doit être rangé dans la même classe, quoiqu'on ait voulu le dériver de la langue des Étrusques. Tous ces pays que je viens de nommer avoisinent l'Italie ; mais j'ai beaucoup de peine à croire que jamais, dans aucun district de l'Italie proprement dite, l'idiome vulgaire ait été un dialecte du provençal. Le Dante écrivait il y a cinq siècles : cependant dans son traité latin *de vulgari eloquio*, il assigne déjà à la langue italienne la même étendue de territoire qu'elle occupe aujourd'hui. Il dit expressément que Sordel de Mantoue, célèbre parmi les troubadours, a fait ses vers dans un autre idiome que celui de sa ville natale. L. 1, cap. 15. « *Sordellus de Mantua.... qui « tantus eloquentiæ vir existens non solum in poetando, sed quo- « modolibet loquendo, patrium vulgare deseruit.* » Dans le même chapitre, il dit qu'on parle mal à Turin et à Alexandrie ; mais il nomme pourtant ces villes dans sa revue des dialectes italiens. Le témoignage du Dante est irrécusable en tout ce qui concerne l'Italie ; il ne pouvait se tromper à cet égard, quelles que soient ses erreurs dans ce qu'il dit sur le reste de l'Europe latine. Il n'admet que trois langues dérivées du latin, qu'il désigne d'après la particule affirmative : *langue d'Oil*, *langue d'Oc* et *langue de Si*. La dernière est l'italien. Ainsi le Dante a complètement ignoré l'existence de la langue castillane, puisqu'il étend sur toute l'Espagne le domaine de la langue d'Oc, c'est-à-dire du provençal ou du catalan. L. I, cap. 8. « *Nam alii Oc, alii « Oil, alii Si affirmando loquuntur, utputa Hispani, Franci et « Latini — — — Istorum vero proferentes Oc, meridionalis Euro- « pæ tenent partem occidentalem, a Januensium finibus inci- « pientes. Qui autem Si dicunt, a prædictis finibus orientalem « tenent : videlicet usque ad promontorium illud Italiæ, quâ sinus « Adriatici maris incipit, et Siciliam ; sed loquentes Oil quodam- « modo septentrionales sunt respectu istorum : nam ab oriente « Alamanos habent et a septentrione ; ab occidente anglico mari « vallati sunt, et montibus* Aragoniæ *terminati ; a meridie quoque « provincialibus et* Apennini *devexione clauduntur* »

J'ai copié en entier la partie géographique de ce passage remarquable, parce que le traité du Dante, cité sans cesse par les érudits d'Italie dans leurs disputes sur la prééminence du dialecte toscan, est peu connu ailleurs. J'ai marqué deux leçons suspectes. La première est facile à corriger : au lieu de *Aragoniæ* il faut mettre *Alverniæ,* les montagnes d'Auvergne. Les Apennins sont tout à fait hors de place ici ; on ne remédierait pas même à la faute du copiste en y substituant les Alpes ; car, à cette époque, la langue d'Oil touchait tout au plus au Jura.

Tout ce que je puis donc admettre, c'est que les classes supérieures en Lombardie employaient alors le provençal comme moyen de communication générale, de même que les personnes bien élevées y apprennent aujourd'hui l'italien régulier. Ce que le Dante dit de Sordel, qu'il parlait toujours le provençal, s'accorde avec cette supposition. Nous avons des pièces de vers d'un Cigala, d'un Doria, et de Bonifaci Calvo, tous les trois Génois ; de Bertolomé Zorgi, Vénitien : ils n'auraient pas chanté en langue provençale, s'ils n'avaient pu espérer de trouver un auditoire parmi leurs compatriotes.

## NOTE 31.

### PAGE 187, LIGNE 26.

On rencontre aux environs de Paris une trace curieuse de la séparation où vivaient souvent les deux nations jusqu'à ce qu'elles fussent fondues en une seule. Il y a deux villages, dont l'un s'appelle Romainville et l'autre Franconville. Peut-on douter que ces villages aient reçu leurs noms des Romains et des Francs qui habitaient exclusivement l'un et l'autre ? Remarquez encore que Franconville est un mot hybride, dont la première moitié est formée selon la grammaire francique : car FRANCONO est le génitif pluriel de FRANCO. Otfrid dit dans sa délicace à un roi carlovingien :

So FRANKONO KUNING SCAL.
*Sicuti Francorum rex debet.*

## NOTE 32.

### PAGE 187, LIGNE 31.

La différence qui existe entre les anciennes frontières de l'empire occidental et les limites actuelles des langues dérivées

du latin, est une circonstance fort remarquable, et qui, ce me semble, n'a pas fixé autant qu'elle le mérite l'attention de la plupart des historiens modernes. Dès le temps des premiers empereurs, la domination romaine s'étendait jusqu'au Rhin et au Danube; et les cinq siècles qui se sont écoulés depuis Auguste jusqu'à la chute de l'empire, étaient bien plus que suffisants pour faire adopter aux peuples assujettis, qui se trouvaient compris dans cette circonscription, la langue aussi bien que les mœurs de leurs maîtres, et pour faire tomber dans l'oubli les idiomes divers que ces peuples avaient parlés dans leur état d'indépendance. Quand les gouvernements ne s'en mêlent pas, plusieurs langues peuvent coexister longtemps dans le même pays; mais les grands gouvernements, dont le centre est en même temps un foyer de lumières et d'activité intellectuelle, ont des moyens immenses pour répandre une langue et la rendre universelle dans un vaste empire; et jamais aucune nation n'a mieux entendu cet art que les Romains. Si la langue basque a pu se conserver dans le nord de l'Espagne, c'est que les ancêtres des Basques, les Cantabres, ont toujours maintenu leur indépendance. La Grande-Bretagne est la seule province de l'empire occidental où la langue des peuples indigènes ne se soit pas éteinte; mais cette province était située à l'extrémité de l'empire; elle fut la dernière conquise et la première abandonnée. D'autres causes, qu'il serait trop long de développer ici, ont contribué à la conservation de la langue nationale; elle s'est réfugiée, avec les restes des Bretons, dans le pays de Galles et la Cornouaille; de là elle a été apportée par eux dans la Basse-Bretagne. Toutefois, n'en déplaise aux antiquaires celtiques, bien loin de conserver sa pureté primitive, le bas-breton paraît être fortement mélangé de latin corrompu. Quoi qu'il en soit, lors de l'invasion des Barbares on parlait le latin, et seulement le latin, dans les Gaules jusqu'aux bords du Rhin, et dans les provinces au nord des Alpes jusqu'aux bords du Danube. Aujourd'hui, le territoire qu'occupent les langues romanes est beaucoup moins étendu. A quelques exceptions près, les Alpes, les bassins des lacs de Genève et de Neuchâtel, les Vosges et les Ardennes, en forment les limites : de là jusqu'à la rive gauche du Rhin et à la rive droite du Danube, il reste une large lisière où l'on parle des dialectes flamands, allemands et esclavons. Partout où les conquérants ont vécu entremêlés avec les anciens habitants, il s'est formé un idiome roman quelconque. Il est donc clair que, dans toutes les provinces frontières de l'empire occidental, la population a été entièrement renouvelée, soit que les sujets romains aient péri dans les ravages de l'invasion, ou qu'ils aient émigré, ou qu'ils aient été expulsés par

les conquérants. Ainsi l'état actuel des langues nous enseigne, concernant la destruction de l'empire occidental, beaucoup de faits que les notices imparfaites et sommaires des historiens contemporains nous laissent ignorer. Ce serait un travail intéressant à faire que de tracer en détail la ligne de démarcation entre les langues, telle qu'elle a été dans le moyen âge, et telle qu'elle est aujourd'hui, et d'examiner les patois limitrophes. Les limites des langues romanes étaient jadis encore plus resserrées qu'elles ne sont maintenant : l'italien n'a pas dépassé les Alpes ; mais la langue française a considérablement gagné du territoire depuis quelques siècles sur la frontière du nord et de l'est.

## NOTE 33.

### PAGE 189, LIGNE 29.

Dans toutes les langues dérivées du latin, le mot *verbum* a disparu dans son acception ordinaire. La théologie avait donné à ce mot un sens mystérieux; on craignit sans doute de le profaner en l'employant aux usages journaliers de la vie. On y a substitué partout le même mot, PARABOLA, qui est devenu en français *parole*, en italien *parola*, en provençal *paraula*, en espagnol *palabra*, en portugais *palavra*. Ce mot, d'origine grecque, n'a put être puisé que dans l'Évangile, où il signifie une similitude, une allégorie. Ainsi il a fallu en étendre arbitrairement la signification, pour désigner de langage humain en général. On ne saurait méconnaître l'influence sacerdotale dans le rejet universel de l'expression classique, et dans le choix également universel d'une autre, prise dans la latinité chrétienne. Comme terme grammatical, le mot *verbum*, verbe, n'a été introduit que dans les temps modernes.

## NOTE 34.

### PAGE 190, LIGNE 7.

Voici des exemples. Ménage, à l'article *Malotru*, passe en revue plusieurs étymologies de ce mot, entre autres aussi la véritable, et puis il s'arrête à une fausse, *male instructus ;* étymologie que M. Roquefort a répétée. On trouve, en vieux français, *malaustru ;* en provençal *astrux*, heureux ; *malastrux*, *desastrux*, malheureux. Ces mots viennent manifestement de *astrosus*, *male astrosus*, *disastrosus*, et rappellent les supersti-

tions astrologiques, puisqu'ils signifient proprement : né sous une bonne ou mauvaise étoile. Le mot *malotru*, étant d'un usage familier, s'est altéré; *désastreux*, employé seulement dans le style noble, a conservé la forme latine.

Ménage dérive *choisir* de COLLIGERE. Il ne pouvait pas plus mal deviner. Le mot dérivé de COLLIGERE est bien connu, c'est *cueillir*. On trouve dans le vieux français *chausir;* dans le provençal également, mais aussi *causir*. Gauselm Faidit, d'après les deux manuscrits nos 3204 et 7225 de la bibliothèque royale, dit :

*Mais sola lei, qu'amors m'a faig* CAUSIR.

Ce mot est théotisque. Ulfilas : KIUSAN, *eligere;* au prétérit, KAUS. Voyez les glossaires de Junius et de Zahn. Cette racine se retrouve dans tous les anciens dialectes germaniques : en francique, KIUSAN, CHIUSAN; en anglo-saxon, CEOSAN, etc. L'éditeur du Dictionnaire de Ménage, Jault, a donné cette étymologie, mais sans citer les formes du mot *choisir* dans le vieux français et dans le provençal, par lesquelles la chose est constatée jusqu'à l'évidence.

Il est dommage que M. Roquefort, dans la partie étymologique de son glossaire de la langue romane, ait pris pour guide Barbazan, dont le Glossaire, n'ayant pas été imprimé, se conserve en manuscrit à la bibliothèque de l'Arsenal. Ce savant voulait dériver le français exclusivement du latin. La thèse n'est pas soutenable, si l'on se borne au latin classique; si l'on comprend sous le nom de latin aussi le latin barbare, cela devient jusqu'à un certain point une dispute de mots; car la basse latinité fourmille de termes puisés dans les idiomes théotisques. Mais, à en juger d'après les citations de M. Roquefort, Barbazan ne savait pas même se servir à propos du latin pour étayer son système, et manquait absolument de tact étymologique.

Ménage avait une grande érudition; et cependant, sous le rapport particulier de son entreprise, ses connaissances étaient incomplètes. Il avait une teinte des langues germaniques modernes; mais il n'en connaissait pas les anciens dialectes, qui doivent être consultés de préférence; il était très-versé dans les vieux livres français des quinzième et seizième siècles; mais il n'était guère remonté au-delà; de son temps, on s'était encore peu appliqué à compulser les plus anciens manuscrits du moyen âge. Ménage avait entièrement négligé des troubadours : les citations peu nombreuses de vers provençaux dans la seconde édition de son dictionnaire sont dues à Caseneuve. La méthode de Ménage, de former des séries de mots imaginaires pour combler l'intervalle entre la prétendue racine et le mot dérivé,

cette méthode est tout à fait inadmissible. On s'en est moqué avec raison; mais on n'a peut-être pas toujours rendu justice à la sagacité dont ce savant fait souvent preuve.

Depuis nombre d'années, M. de Pougens a préparé un grand travail étymologique; et M. de Pougens possède beaucoup de connaissances qui manquaient à Ménage. Le *Trésor des origines de la langue française*, dont l'auteur a eu la bonté de me communiquer quelques articles en manuscrit, est presque un répertoire universel d'étymologie : car, d'une part, M. de Pougens rapporte les opinions de ses prédécesseurs; de l'autre, il ne s'arrête pas à la langue dont chaque mot français est immédiatement dérivé : il remonte aux langues les plus anciennes dont nous ayons connaissance. L'évidence des étymolgies vraiment historiques est peut-être compromise, si on les range sur la même ligne avec des étymologies hypothétiques, et qui se lient à des questions plus générales sur l'affiliation des langues. Toutefois la comparaison d'un grand nombre de langues entre elles offre souvent des rapprochements curieux. L'entreprise de M. de Pougens est d'autant plus méritoire, qu'ayant eu le malheur de perdre la vue de bonne heure, il lui a fallu une persévérance et un amour de l'étude à toute épreuve pour achever un travail de cette espèce.

## NOTE 35.

### PAGE 192, LIGNE 28.

GRAMMAIRE ROMANE, p. 15. M. Raynouard donne comme des formes de l'article masculin au datif du singulier AL, EL, A LO; mais EL ne saurait être admis dans cette classe, puisqu'il est contracté de EN EL, tandis que la préposition A est toujours la marque distinctive du datif. On a dit en vieux français de la même manière *ès* au lieu de *en les : ès jours, ès arts*, etc. Cet *el* cause quelquefois de l'obscurité dans les troubadours, puisque dans l'ancienne manière d'écrire, il se confond avec le nominatif. Je proposerais de le distinguer par l'orthographe : *el païs*, le pays, et *é 'l païs*, dans le pays.

P. 84. M. Raynouard donne SE comme le nominatif du pronom réfléchi, et il le traduit par *il, elle*. Cela paraît contraire à toute analogie. Le pronom réfléchi n'a point de nominatif, ni dans le latin, ni dans les langues qui en sont dérivées; ce pronom, de sa nature, ne peut en avoir, puisqu'il exprime toujours une réaction sur le sujet. Ce que M. Raynouard prend pour le nominatif, est à mon avis un véritable datif (le *dativus commodi* des grammairiens latins) employé par pléonasme, comme il

l'est quelquefois en latin, et plus souvent en italien. Par exemple : *si no 'l* SE *vol entendre.* M. Raynouard traduit ici SE par *elle;* je retraduirais littéralement en latin : *si non illud* SIBI *vult intendere.* J'en dis autant de ME, que M. Raynouard compte parmi les formes du nominatif du premier pronom personnel : IEU, EU, ME, MI, je, moi. MI est quelquefois mis comme substantif, ainsi que *moi* en français ; mais je n'ai point trouvé d'exemple où ME ne dût être rendu par le datif, en admettant le pléonasme.

P. 91. M. Raynouard nomme pronoms affixes ME, MI, TE, TI, SE, SI, quand ils perdent leur voyelle. Ce nom ne me semble pas approprié à la chose. Les affixes sont attachés aux mots qui les précèdent par une relation grammaticale; mais ici la qualité du mot précédent est indifférente, et la liaison est purement euphonique. L'usage des élisions est si fréquent dans le provençal, que la voyelle des pronoms en question s'élide souvent, même quand le mot suivant commence par une consonne, pourvu que le mot précédent se termine par une voyelle : par exemple, NO-S' CÔVE, au lieu de NO SE CÔVE, *il ne convient pas;* de même VOS se transforme en US, et NOS en NS, pour être prononcé avec la voyelle précédente. Tout cela n'affecte pas la nature des pronoms, et aurait trouvé, ce me semble, plus naturellement sa place dans le chapitre des élisions.

En passant en revue les particules de diverses espèces, M. Raynouard a oublié la plus célèbre de toutes, la particule affirmative OC, dont la langue provençale a pris le nom de langue d'OC. L'étymologie que Ménage donne de ce mot est peu satisfaisante : il y a lieu à de nouveaux éclaircissements.

M. Raynouard, avec raison, n'entre pas dans des discussions étymologiques qui doivent être réservées pour le glossaire. Quelquefois, lorsque l'étymologie est évidente, il a mis le mot latin en regard, en distinguant les lettres élidées par des italiques. Cette méthode abrégée est fort à recommander.

La préposition romane AB, qui signifie *avec*, et dont ce dernier mot paraît être formé, présente une singularité. Ayant un sens tout opposé à celui de la préposition latine AB, et des prépositions synonymes dans les langues germaniques (en gothique AF, en francique AB, ABA), elle ne saurait en être dérivée. M. Raynouard dit, p. 250 : « Il serait difficile d'expliquer d'où « vient cette préposition. Ce qu'on peut dire de plus satisfaisant, « c'est que d'AB, racine d'HAB*ere*, la langue romane a fait une « préposition qui désigne la possession, l'adhérence, la ma- « nière, etc. » Il y a beaucoup d'exemples que des substantifs, des adjectifs, etc., soient devenus des prépositions; mais je n'en connais aucun où une préposition ait été formée de la racine d'un verbe, dépouillée des syllabes d'inflexion. Je pense que

AB est contracté du latin APUD ; il s'écrit quelquefois AP. On aura ensuite ajouté une terminaison adverbiale à cette préposition, et l'on aura dit *avec* d'après l'analogie d'*illec,* mot fort usité dans le vieux français. De la même manière on a fait de la préposition latine SINE (en provençal *senes,* sans) un adverbe *senuec,* qui s'employait autrefois comme le pendant d'*avec*. Mais je ne donne cette étymologie que comme une conjecture, et je conviens que le mot *avec* est un de ceux dont l'origine est très-difficile à expliquer.

M. Raynouard propose deux étymologies de *gaire,* guère ; *gran re,* en roman, beaucoup ; ou *gar,* en théotisque, entièrement. La dernière me semble être la seule vraie ; dans l'italien *guari,* qui répond à *gaire* et à *guère,* la racine est conservée presque sans changement.

Parmi les particules explétives destinées à être jointes à la négation, la langue provençale en a une, *ges* ou *gens,* qui n'a pas passé dans le français. M. Raynouard, p. 233, la dérive du latin GENS. Je pense que le mot roman vient du théotisque *ganz*, entièrement. Je ferai observer, en passant, que tous les mots qui servent de complément à la négation, *pas*, *point*, *rien*, *jamais,* etc., ont primitivement, et à part la négation précédente, un sens affirmatif. C'est ce qui n'a pas été reconnu par les auteurs du Dictionnaire de l'Académie française, et en conséquence tous les articles relatifs à ces mots sont rédigés d'une manière très-défectueuse.

## NOTE 36.

### PAGE 195, LIGNE 25.

M. Raynouard traduit constamment *lausengier* et *lausenjador* par médisant. Cependant les mots, d'après leur formation, ne sauraient signifier autre chose que flatteur, adulateur. En provençal, *lauzar,* du latin LAUDÁRE, louer, *lauzenja,* louange, flatterie ; en italien, *lusinga*, *lusingar ;* en espagnol, *lisonja*, *lisonjear*. Sans doute, les flatteurs sont d'ordinaire aussi médisants, et les troubadours s'en plaignent sans cesse ; mais c'est là une liaison morale entre les idées, et non pas le sens littéral. De même M. Raynouard traduit, p. 74, *devinadors* par calomniateurs, tandis que ce mot désigne des espions, des observateurs malveillants.

J'ai une remarque semblable à faire sur les mots *volpil* et *volpillatge,* que M. Raynouard traduit par lâche et lâcheté. Caseneuve avait déjà traduit de même : voyez l'article COUARD dans

la seconde édition du dictionnaire de Ménage. Cependant *volpil* vient de VULPECULA, et, comme substantif, signifie un *renard*, ainsi que *goupil* en vieux français. Or, cet animal, dans toutes les fables et chez tous les peuples du monde, est plus renommé pour sa ruse que pour sa lâcheté. Ainsi *volpil* est métaphoriquement rusé; *volpillatge*, ruse, perfidie. C'était considéré comme une injure très-grave chez les peuples germaniques d'appeler quelqu'un renard : selon la loi salique, on payait cent vingt deniers d'amende pour se l'être permis. Un passage de Grégoire de Tours prouve que c'est bien sous le rapport de la ruse qu'on entendait cette injure. HIST., L. VIII, cap. 6. « *Multas eis perfidias* « *et periuria exprobravit, vocans eos sæpius vulpes ingeniosas.* » Il est vrai que *volpil* est mis quelquefois par les troubadours en opposition avec *arditz*, hardi. Ce trait est raractéristique. Les anciens chevaliers étaient si habitués à combattre leurs ennemis de front, qu'ils envisageaient l'emploi de la ruse comme un signe certain de lâcheté.

P. 15. *Metge querrai al mieu albir.*

M. Raynouard traduit : *Médecin je chercherai au mien chagrin;* mais *albir* ou *arbir*, du latin ARBITRIUM, signifie jugement, opinion, avis. Le poëte désire trouver un médecin qui puisse guérir son jugement, c'est-à-dire le délivrer de son illusion.

P. 291. M. Raynouard donne comme synonymes *unca, oncas*, oncques, dérivés de UNQUAM, et *oan, ogan, onguan*. Ces derniers mots signifient, à mon avis, *dans l'année actuelle* (de HODIE et ANNUS), en opposition avec *antan*, l'année passée. Ces mots se retrouvent dans l'espagnol, *agaño, antaño.*

J'aurais des doutes à proposer sur plusieurs passages traduits par M. Raynouard; mais comme les vers cités dans la Grammaire romane sont détachés de leur liaison, il est quelquefois difficile de deviner la pensée du poëte.

### NOTE 37.

PAGE 197, LIGNE 25.

*Puois messagier no 'l trametrai,*
*Ni a mi dire n'o-s' covê,*
*Negun conseill de mi non sai :*
*Mas d'una ren mi conort bé*
ELLA SAP LETRAS ET ENTEN.
*Et agrada me que escria*
*Los motz, e s' a lei plasia,*
*Legìs los al mieu salvamen*

BERNARD DE VENTADOUR.

« Puisque je ne lui enverrai point de messager, et qu'il ne « convient pas que je lui parle moi-même, je ne sais quel con- « seil prendre; mais une chose me console bien. Elle sait les « lettres et les entend; et il me semble bon que j'écrive les vers, « afin qu'elle, s'il lui plaisait, les lût pour mon salut. »

### NOTE 38.

PAGE 200, LIGNE 19.

Voyez SCHILTER. THESAUR. ANTIQUIT. TEUTON., T. I. *Epinikion rhythmo Teutonico Ludovico regi acclamatum, cum Nortmannos anno DCCCLXXXIII, vicisset.* Le savant Mabillon trouva ce chant de victoire dans un couvent à Saint-Amand, et en envoya une copie à Schilter : le manuscrit original s'est ensuite perdu. Probablement la copie n'était pas exacte; ce qui rend plusieurs passages difficiles à expliquer. Les circonstances historiques auxquelles cette pièce de vers fait allusion, offrent quelque ambiguité. Deux rois contemporains du nom de Louis ont régné, l'un en Allemagne, l'autre en France : Louis de Germanie, fils de Louis-le-Germanique; et Louis III, fils de Louis-le-Bègue, petit-fils de Charles-le-Chauve. Ils étaient proches parents; ils avaient l'un et l'autre deux frères nommés Carloman et Charles; les historiens attribuent à l'un et à l'autre une victoire sur les Normands, remportée à peu près dans le même temps. Après avoir examiné les notices peu abondantes fournies par les anciennes chroniques, Schilter se décide pour Louis III, roi de France, comme le héros de ce chant de victoire. Si les raisons de Schilter sont concluantes (et je pense que le lieu même où le manuscrit a été trouvé leur donne encore plus de poids), ce précieux morceau de poésie populaire, où respirent une noble fierté et une piété loyale, fournit une preuve que les Francs établis dans le royaume de France n'avaient pas encore oublié leur langue maternelle vers la fin du neuvième siècle. De tous les antiquaires français à moi connus qui ont traité cette question, Bonamy s'est, à mon avis, rapproché le plus de la vérité. Voyez MÉM. DE L'ACAD. DES INSCR. ET BEL. LET., T. XXIV. *Dissertation sur les causes de la cessation de la langue tudesque en France, et sur le système de gouvernement sous le règne de Charlemagne et de ses successeurs, par M. Bonamy.* Mais ce savant prétend que les seigneurs francs aient seuls conservé à cette époque l'usage de leur langue, parce qu'ils avaient des relations féodales aussi bien en Allemagne qu'en France; que les Francs des classes inférieures, au contraire, ne parlaient déjà plus que la langue

romane. Or, il est évident que le chant de victoire en question a été composé non pas pour les chefs seuls, mais pour tous les guerriers qui avaient combattu les Normands.

## NOTE 39.

### PAGE 200, LIGNE 21.

Otfrid dit, dans sa dédicace latine à Liutbert, archevêque de Mayence : « *Dum rerum quondam sonus inutilium pulsaret aures* « *quorundam probatissimorum virorum, eorumque sanctitatem* « LAICORUM CANTUS *inquietaret obscœnus, a quibusdam memoriæ* « *dignis fratribus rogatus, maximeque cuiusdam venerandæ* « *matronæ verbis nimium flagitantis, nomine Iudith, partem evan-* « *geliorum eis theotisce conscriberem, ut aliquantulum huius* « *cantus lectionis* LUDUM SECULARIUM VOCUM *deleret, et in evan-* « *geliorum propria lingua occupati dulcedine, sonum inutilium* « *rerum noverint declinare*, etc. »

## NOTE 40.

### PAGE 203, LIGNE 24.

Le père Andrès avoue assez naïvement qu'on ne trouve dans les troubadours aucune trace de littérature arabe. DELL' ORIGINE E DE' PROGRESSI D'OGNI LETTERATURA, P. I, cap. XI. « *Egli è vero* « *che nelle composizioni de' Provenzali non si scorge vestigio* « *d'arabica erudizione, ne v' è segno alcuno d'essersi formati i* « *provenzali poeti su le poesie degli Arabi, ma non si ravvisa* « *neppure che fossero più versati nell' opere de' Greci e de'* « *Latini, ne si vede uso alcuno delle favole greche e dell' antica* « *mitologia.* » A l'égard de ce dernier point, le père Andrès se trompe. Il n'est pas étonnant que les allusions mythologiques soient rares chez les troubadours, puisque l'étude des auteurs classiques était fort peu cultivée de leur temps; cependant j'ai trouvé deux allusions de cette espèce dans les chansons d'un seul poëte, Bernard de Ventadour.

CHOIX DES POÉSIES, etc. T. III, p. 48 et 59. Je les donne d'après mes copies inédites, dont les leçons m'ont paru préférables à celles de M. Raynouard. L'une à la lance d'Achille :

*Ja sa bella boca rizenz*
*Non cugei baisan mi traïs :*
*Quar ab un douz baisar m'aucis,*
*Si ab autre no m'er guirenz.*

*Qu'atretals m'es per semblansa,*
*Com de Pelëus la lansa,*
*Que de son colp non podi' hom guerir,*
*Se autra vez non s'en fezes ferir.*

« Certes, je ne pensais pas que sa belle bouche riante m'eût « trahi en me baisant. Car elle m'a occis avec un doux baiser, « si elle ne me guérit pas avec un autre. Ce baiser me semble « être pareil à la lance de Pélée, dont le coup ne se pouvait « guérir, à moins qu'on ne s'en fît férir une seconde fois. » Ailleurs le poëte compare l'enchantement qu'il éprouve à celui de Narcisse :

*Anc non agui de mi poder,*
*Ni non fui mieus, deslor en sai*
*Que-m' laisset en sos oillz vezer,*
*En un miraill que mout mi plai.*
*Mirails! puois me mirei en te,*
*M'an mort li sospir de preon :*
*Qu'aissi-m' perdei, com perdet se*
*Lo bel Narcissus en la fon.*

« Jamais je n'eus pouvoir sur moi-même, ni ne fus à moi, « dès le moment qu'elle me laissa regarder en ses yeux, en un « miroir qui me plaît fort. Miroir! depuis que je me suis miré « en toi, les soupirs profonds me font mourir : car je m'y suis « perdu comme le beau Narcisse se perdit dans la fontaine. » Ces deux strophes charmantes et faciles à comprendre, peuvent rendre sensible ce que j'ai dit sur la difficulté de conserver la grâce des troubadours dans une traduction quelconque.

## NOTE 41.

PAGE 208, LIGNE 14.

Ces deux romans de chevalerie ont été imprimés l'an 1477. Cette édition est devenue extrêmement rare; on la cite parmi les curiosités bibliographiques, quoiqu'elle ait peu de valeur intrinsèque, ayant été faite par des éditeurs qui n'entendaient plus le langage vieilli de ces poëmes. Le *Parcival* a été imprimé de nouveau d'après un manuscrit: le *Titurel* le sera sans doute prochainement, puisqu'en Allemagne, ainsi qu'en Angleterre, on rivalise de zèle pour tirer de l'oubli les anciens monuments de la poésie nationale. J'ai parlé en détail de cette remarquable fiction dans les *Annales littéraires de Heidelberg*, 1811, n° 68.

## NOTE 42.

### PAGE 208, LIGNE 21.

A la fin de sa grammaire, M. Raynouard indique les manuscrits provençaux qu'il a pu consulter, soit dans l'original, soit sur des copies; mais, quoiqu'il n'ait rien négligé pour réunir un aussi grand nombre de manuscrits qu'il était possible d'en trouver, je crois qu'il en existe encore quelques-uns dont il n'a pas fait mention. Tiraboschi (STOR. DELLA LETT. ITAL., T. IX, p. 48) parle d'un recueil de poésies provençales conservé dans la bibliothèque Nani à Venise : *Codice di poesie provenzali che contiene 176 canzoni e che fù scritto nel 1268.*

M. de Sainte-Palaye n'a copié dans la bibliothèque Ambrosiana qu'un seul manuscrit, nº 71. J'en ai trouvé un autre marqué : COD. MS. IN-FOL. D. 465. Ce volume, il est vrai, ne contient que des copies faites dans le seizième siècle, d'après des manuscrits plus anciens : mais comme les originaux peuvent être perdus, il sera toujours utile de le compulser.

Il serait étonnant qu'il n'y eût aucun manuscrit des troubadours en Espagne, puisque leur langue y a été si répandue, et que les rois d'Aragon ont eu beaucoup de goût pour leurs poésies. Les bibliothèques de ce pays ont été peu exploitées, de sorte qu'on peut espérer d'y faire encore des découvertes.

L'entreprise de M. Raynouard doit engager tous les savants qui président à des bibliothèques où il pourrait exister quelque manuscrit inconnu jusqu'ici, à faire des recherches à cet égard. On ne saurait trouver une meilleure occasion de faire valoir un manuscrit provençal, qu'en le communiquant à l'éditeur des troubadours

# APPENDICE AUX NOTES.

[1841.]

J'ai souvent été dans le cas de combattre les opinions de M. Raynouard, et j'espère l'avoir fait avec tout le respect dû à son profond savoir et à la longue expérience de notre étude commune. J'ai eu soin d'exposer mes motifs : si je n'avais pas soutenu mon opposition par des arguments décisifs, son autorité l'aurait emporté sur mon avis dans l'esprit des lecteurs. Concernant un seul point j'ai négligé de le faire, et je vais maintenant réparer mon oubli.

M. Raynouard écrit constamment *sirvente;* j'ai, au contraire, écrit à bon escient dans la première édition de mes Observations, *sirventès,* et j'ai soigneusement conservé cette orthographe dans la réimpression. (Voyez ci-dessus, p. 213). Cela pourra paraître une minutie grammaticale; il ne s'agit pourtant de rien moins que de rétablir le vrai nom d'un genre original, propre à la poésie provençale, et, sous le rapport historique, le plus intéressant de tous.

Longtemps avant M. Raynouard, l'abbé Millot avait écrit *sirvente,* probablement comme il l'avait lu dans les manuscrits de M. de Sainte-Palaye. Plus tard, mais avant la publication des travaux du grammairien provençal par excellence, MM. Ginguené, Roquefort, Sismondi, et je ne sais qui encore, ont fait de même. Enfin, l'Académie Française, dans la 6e édition de son Dictionnaire (en 1835), la première authentique après celle de 1762, ouvrage médité et retravaillé pendant de longues années, a inséré un article sur le SIRVENTE. Voilà donc contre moi une nuée d'autorités présumées savantes, dont l'une souveraine. Eh bien! je n'en suis nullement effrayé, et je persiste à soutenir que ce nom n'est ni français ni provençal; qu'il n'a jamais existé sous cette forme à l'époque classique de la littérature du Midi; qu'il a été forgé au hasard par quelques littérateurs modernes et très-modernes, contrairement à la grammaire des deux langues.

La méprise des autres auteurs que j'ai nommés ne m'étonne point : ils ont fait bien d'autres bévues. Mais qu'un grammairien consommé tel que M. Raynouard ne se soit pas aperçu de son erreur, en faisant imprimer avec une scrupuleuse exactitude tant de textes, dont un seul suffisait pour faire condamner l'usage

vicieux, cela serait inconcevable, si l'on ne mettait pas en ligne de compte la force de l'habitude.

En voyant écrit *Sirvente*, tous les lecteurs français ou habitués à la prononciation française regarderont infailliblement la voyelle finale comme un E muet, et placeront l'accent sur la pénultième syllabe, ce qui dénature le mot encore plus que la suppression de la consonne.

Mon point de départ est la règle générale concernant la déclinaison des substantifs masculins que j'ai expliquée précédemment (OBSERVATIONS, p. 172, et *Notes 16 et 17*), combinée avec la règle exceptionnelle que M. Raynouard (GRAMM. ROM., p. 123) donne en ces termes : « Les substantifs qui originaire- « ment se terminent en *s* le conservent dans tous les cas, soit « au singulier, soit au pluriel. »

Pour prouver que le *s* est une partie intégrante du mot et n'appartient point à la déclinaison, je n'ai qu'à produire des textes où *sirventès* soit écrit de même, lorsqu'il est employé au singulier comme régime, et au pluriel comme sujet. Voici des exemples du singulier dans un cas oblique quelconque.

Au génitif. CHOIX *des poésies*, etc. T. IV, p. 148. BERTRAND DE BORN :

> *D'un* SIRVENTÈS *no-m' cal far longor ganda.*
> *Tal talent ai qu'el diga e que l'espanda.*

« Il ne me chaut pas de faire un plus long délai d'un sirven- « tès, telle est l'envie que j'ai de le dire et de le répandre. »

CHOIX, etc., T. IV, p. 197. PIERRE DE LA CARAVANE :

> *D'un* SIRVENTÈS *faire*
> *Es mos pessamenz.*

« Ma pensée s'occupe d'un sirventès à faire. »

A l'accusatif. CHOIX, etc., T. V, p. 80. La biographie en prose de Bertrand de Born :

> *E d'aquestas razós fetz aquest* SIRVENTÈS.

« Et par ces raisons il fit ce sirventès. »

CHOIX, etc. T. IV, p. 222. BERNARD DE LAMANON :

> *Un* SIRVENTÈS *farai ses alegratge.* »

« Je ferai un sirventès sans allégresse. »

CHOIX, etc. T. IV. p. 167. BERTRAND DE BORN :

> *Adoncs vuelh un* SIRVENTÈS *far*
> *Tal que'l coms Richartz l'entenda.*

« Alors je veux faire un sirventès tel que le comte Richard « l'entende. »

Les exemples de ce mot à l'accusatif du singulier abondent

tellement, soit dans les pièces de vers, soit dans la prose des biographes, que je puis me dispenser d'en citer davantage. Au pluriel, le nominatif seul nous intéresse; mais il est d'un emploi assez rare : je n'en ai trouvé qu'un seul exemple. Choix, etc. T. V, p. 156. Garins d'Apchier :

*E ill malvaz* sirventès
*Que vos aug far e dir*
*Me tornan en azir.*

« Et les mauvais sirventès que je vous entends faire et réciter, me mettent en colère. »

On trouve aussi le nominatif et le vocatif du singulier et les cas obliques du pluriel, que nous pouvons laisser de côté, parce que, considérés à part, leur consonne finale pourrait être attribuée à la déclinaison. Il est frappant toutefois que, dans toutes les constructions possibles, le mot se présente toujours sous la même forme, ce qui justifie la conclusion qu'il est invariable. Je passe à la preuve de la seconde thèse étroitement liée à la première. J'ai soutenu que la dernière syllabe est accentuée. On m'objectera que, les manuscrits manquant absolument d'accents, ce n'est qu'une supposition arbitraire. Mais sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, la versification supplée à la notation imparfaite des sons selon l'ancienne orthographe. *Sirventès* est employé comme rime masculine; or la rime ne peut tomber que sur une syllabe accentuée, c'est de son essence. La rime féminine qui étend la consonnance sur deux syllabes, exige de même l'accent sur la pénultième. Dès qu'on voit le mot en question placé à la fin du vers, on peut être sûr de trouver une ou plusieurs rimes correspondantes dans le cours de la strophe. Les exemples sont assez fréquents. Choix, etc., T. IV, p. 202. Guillem Figueiras :

*Ja de far un nou* sirventès
*No quier autre ensenhador,*
*Que ieu ai tan vist e* apres
*Ben e mal e sen e follor,*
*Qu'ieu conosc blasme e lauzor.*

« Pour faire un nouveau sirventès, je ne veux point d'autre « instituteur que moi-même, puisque j'ai tant vu le bien et « le mal, et la raison et la folie, que je connais le blâme et « l'éloge. »

Choix, etc., T. V, p. 74. Bertrand de Lamanon :

*Puis chanson far nou m'agensa,*
*Farai un nov* sirventès
*Qu'er de l'afar de Proënsa,*
*E trametrai l' als* Frances.

« Puisque je n'ai pas envie de faire une chanson, je ferai un « nouveau sirventès, qui traitera de l'affaire de Provence, et je « le transmettrai aux Français. »

Choix, etc., T. IV, p. 205. Bernard de Rovenac :

*D'un* SIRVENTÈS *m'es grans voluntatz preza,*
*Ricx homes flacx, e no sai que–us* DISSES ;
*Quar ja lauzor no–y auria ben meza,*
*Ni–us aus blasmar, e val pauc* SIRVENTÈS
*Que lauza quan blasmar deuria;*
*Pero sitot vos par follia,*
*A me platz mais que–us blasme dizen ver,*
*Que si menten vos dizia placer.*

*Amdos los reys an una cauz' empreza*
*Selh d'Aragó et aiselh dels Engles,*
*Que no sia per elhs terra defeza*
*Ni fasson mal ad home qu'el lur fes;*
*E fan merce e cortezia :*
*Quar al rey que conquer Suria*
*Laisson en patz lor fieus del tot tener.*
*Nostre senher lur en deu grat saber.*

« Il m'a pris une grande volonté d'un sirventès, hommes « puissants et lâches, et je ne sais que vous dire. Car la louange « n'y serait pas bien placée et je n'ose pas vous blâmer; et un « sirventès qui loue, quand il devrait blâmer, vaut peu de chose. « Cependant, quoique cela vous paraisse une folie, j'aime mieux « vous blâmer en disant vrai, que si, en mentant, je disais ce « qui vous fait plaisir.

« Les deux rois, celui d'Aragon et celui des Anglais, ont « entrepris une même cause : qu'aucune terre ne soit par eux « défendue, et qu'ils ne fassent point de mal à un homme qui « leur en eût fait; ils lui disent plutôt merci et le traitent avec « courtoisie; car ils laissent au roi qui conquiert la Syrie la « pleine possession de tous leurs fiefs. Notre Seigneur leur en « doit savoir bon gré. »

Il se trouve encore plusieurs passages où sirventès forme une rime masculine, mais je les omets, ceux que j'ai cités étant plus que suffisants.

Examinons maintenant l'étymologie de ce nom fameux : elle est curieuse sous le rapport littéraire, et en même temps l'analyse des éléments dont le mot se compose, fournira une preuve subsidiaire de mon assertion.

Sirventès vient de *servir*. Ce verbe en provençal change dans plusieurs inflexions la voyelle de la première syllabe en i. Le

participe présent ou actif est SIRVENT, *servant*. Il peut devenir substantif, et signifie alors un serviteur. CHOIX, etc., T. I, p. 255. BLACASSET :

> *Aqui veirem manz* SIRVENTZ *peceiatz*,
> *Manz cavals mortz, manz cavaliers nafratz.*

« Là nous verrons maints serviteurs mis en pièces, maints « chevaux tués, maints cavaliers blessés. » Les *servants* sont ici les serfs qui suivaient leurs seigneurs à la guerre, en combattant à pied.

SIRVENTÈS se décompose donc en *sirvent-ès*. La première partie appartient à la racine, la seconde est une terminaison dérivative qui marque la convenance, la conformité, un rapport spécial avec le substantif précédent. Ainsi CORTÈS, *cort-ès*, en français, courtois, exprime les qualités qui conviennent à un homme de cour : la politesse, l'élégance, la galanterie. Moyennant la même terminaison l'on a formé une quantité de noms servant à désigner le lieu natal : *Francès, Englès, Aragonès, Genoès, Barsalonès, Marseillès, Guianès,* un habitant de la Guienne, *Poillès,* un habitant de la Pouille, etc. La plupart de ces mots se retrouvent en français, seulement la terminaison y est changée en *-ois*, anciennement prononcée avec le plein son de la diphthongue, adoucie depuis et devenue *-ais;* plusieurs mots ont cependant conservé la diphthongue forte, et la consonne finale ne manque jamais ni aux uns ni aux autres.

Ainsi, appliqué à l'art poétique, sirventès signifie primitivement une pièce de vers composée pour complaire à un patron, roi, prince ou grand seigneur, par son serviteur, le poëte. On trouvera peut-être cette étymologie en contradiction avec la nature du genre, puisque les sirventès sont mal famés comme des satires personnelles et virulentes. Mais ils ne sont pas tous satiriques ; parfois l'éloge y est mêlé au blâme. Quelques-uns même traitent des sujets entièrement différents; telle est la complainte sur la mort de Saint-Louis, que l'auteur nomme néanmoins un sirventès. (CHOIX, etc., T. V, p. 55.) Bertrand de Born déclare qu'il en a fait un à la prière d'un roi.

Les chansons sont d'ordinaire suivies d'un envoi qui répète la mesure et les rimes des vers qui terminent la strophe précédente. Mais les chantres d'amour ne désignent la dame de leurs pensées que par un nom idéal; ils n'osent pas non plus lui envoyer publiquement des messages : il fallait s'attirer une attention favorable par des vois détournées. Les auteurs des sirventès, au contraire, dans leurs envois, nomment le patron ou l'ami auquel ils dédient leur composition; ils la lui transmettent par un messager dépêché exprès, souvent à de grandes

distances. Le fameux Sordel de Mantoue adresse au roi d'Aragon une satire sur la dépravation du siècle, en y joignant l'éloge de ce souverain. Bertrand de Born exhorte son menestrel Papiol à faire diligence et à ne point craindre le vent ni la gelée. L'auteur de la complainte sur la mort de Saint-Louis charge son menestrel Cottelet de la réciter à un seigneur Othon qui, dit-il, vous donnera un roussin pour votre retour. C'était donc un courrier à pied.

Nous ne supposerons pas que les grands seigneurs d'alors aient été assez vertueux pour inviter les poëtes à censurer sévèrement leur propre conduite; mais ils pouvaient voir avec satisfaction un portrait chargé de leurs rivaux. Un auteur qui attaquait des hommes puissants avait besoin d'un protecteur. Cependant il s'en faut que tous les sirventès soient terminés par des compliments. Souvent les traits mordants reviennent dans l'envoi même. Bertrand de Born, après avoir accablé de ridicule ses nombreux ennemis, leur dit par dérision :

*Senhors, dieus vos salv e vos gart*
*E vos aiut' e vos valha,*
*Ab sol que-m' digatz a 'n Richart*
*So que'l pau ditz a la gralha.*

« Messeigneurs, que Dieu vous soit en aide et vous fasse « prospérer de toutes les façons, pourvu que vous veuillez dire « de ma part au seigneur Richard (depuis roi d'Angleterre) ce « que le paon disait à la corneille. »

Le même chevalier, le plus audacieux et le plus caustique de tous les troubadours, a fait un sirventès pour se raccommoder, dit-il, avec le roi d'Aragon. Ensuite il rapporte sur son compte des anecdotes scandaleuses, toujours dans un but amical, afin qu'il se corrige; et il finit ainsi :

*Voill sapcha 'l reys et aprenda*
*De son grat, e fassa chantar*
*Mon* SIRVENTÈS *al rey Navar,*
*E per Castelha l'estenda.*

« Je veux que le roi sache mon sirventès, qu'il l'apprenne de « son gré, qu'il le fasse chanter devant le roi de Navarre, et le « répande en Castille. » Le roi d'Aragon n'aura eu garde de faire les commissions du poëte, mais Bertrand de Born aura certainement su trouver d'autres voies pour faire parvenir cette pièce à sa destination. Il en résulte un fait important : c'est que la poésie provençale avait de la vogue non-seulement dans cette partie de l'Espagne qui appartenait alors à la langue d'Oc, mais qu'on la comprenait aussi en Castille, le lieu natal et le siége d'un idiome tout différent.

Nous avons vu que dans un sirventès dont j'ai cité les deux premières strophes, Bernard de Rovenac fait à deux rois (Alfonse II d'Aragon, et Richard I d'Angleterre,) les reproches les plus vifs, de ce qu'ils n'entreprennent pas une croisade pour reconquérir la Syrie envahie par Saladin. Il les pique d'honneur en les accusant de manquer de courage; et cette pièce, il la leur adresse directement. Dans le préambule d'un sirventès GUILLEM. DE FIGUEIRAS dit :

*No-m' laissarai per paor*
*Qu'un* SIRVENTÈS *non labor*
*En* SERVIZI *dels clergatz.*

« Je ne me laisserai pas empêcher par la peur de composer « un *sirventès* au *service* des cléricaux. » Il est évident par l'emploi ironique de l'expression *service* que le poëte connaissait bien la vraie signification du nom de son genre : c'est presque un jeu de mots. Après avoir fait un tableau hideux des vices et de l'hypocrisie des prêtres et de leur esprit de persécution, il finit ainsi :

*Vai,* SIRVENTÈS, *ten ta via,*
*E di m'a falsa clerzia*
*Qu' aicel es mortz qui-s' met en son poder,*
*Qu'a Tolosa en sab hom ben lo ver.*

« Va, sirventès, suis ton chemin, et dis pour moi au faux « clergé, que celui qui se met en son pouvoir est un homme « mort. A Toulouse on en sait bien la vérité. » On voit que le poëte prend parti pour les Albigeois. Nous avons de lui une invective foudroyante contre la cour de Rome. Jamais les troubadours ne font preuve de plus de courage que lorsqu'ils sont inspirés par un zèle religieux.

Je crains bien que cette longue discussion grammaticale et étymologique n'ait causé de l'ennui à ceux de mes lecteurs qui ne sont pas philologues par goût ou par profession. Il m'a été impossible de l'abréger. Il fallait une démonstration complète, pour corriger un abus enraciné et faire éliminer du Dictionnaire de l'Académie et de tous les autres un mot informe, forgé par l'ignorance. D'ailleurs, jusqu'ici toutes les autorités contemporaines m'ont été contraires, à l'exception de l'autorité très-respectable de M. de Rochegude, qui seul, que je sache, dans son Glossaire occitanien, donne les vraies formes : SIRVENTES, SIRVENTESC et SIRVENTESCA, mais sans y ajouter aucune explication.

On voudra peut-être excuser le barbarisme des littérateurs, en disant qu'ils ont seulement voulu donner un air français à

un terme technique étranger, sans porter atteinte à l'authenticité. On s'est bien permis de défigurer le nom des poëtes et de dire troubadour au lieu de *trobadòr*. Je pense qu'on aurait mieux fait de conserver ce noble son qui marque la supériorité musicale de l'ancien idiome du Midi. La formation n'est pas correcte, mais elle peut se défendre par quelques analogies de mots empruntés au provençal. (Par exemple *cavalcadour* de *cavalcadòr.*) De plus, l'usage est déjà ancien, introduit, je crois, par Nostradamus. Mais qui donc a enrichi la langue française du *sirvente,* si ce n'est l'abbé Millot? Voilà une autorité bien imposante! Je ne conçois pas en quoi sirvente serait plus français que sirventès; mais je soutiens que le mot original est devenu méconnaissable par la suppression de la consonne finale, et par la substitution de l'*e* muet et de le *n* nasal, sons inconnus au provençal. Que si l'on voulait naturaliser ce mot en France, on n'avait pas besoin de se mettre en frais d'invention : la chose était toute faite, très-anciennement, il y a du moins cinq siècles. Les poëtes du Nord, que je ne voudrais pas tous nommer Picards, comme fait Borel, en imitant leurs confrères du Midi, se sont approprié aussi les termes de l'art : pour sirventès ils ont dit *servantois.* (Voyez Borel *Trésor de recherches et d'antiquités gauloises et françoises*, 1665.) Cette transposition est parfaite; car le participe provençal *sirvent* devient en français *servant,* et les deux terminaisons se répondent, ainsi que je l'ai prouvé ci-dessus. On peut dire la même chose de la forme italienne *serventèse,* que le Dante a employée.

L'exemple d'un seul mot nous a fait connaître l'importance, je dirai presque la nécessité des accents. Si les premiers éditeurs les avaient apposés aux textes avec justesse, ce qui, en effet, présuppose une étude particulière, la méprise eût été impossible. Dans nos entretiens, j'ai plusieurs fois demandé à M. Raynouard un chapitre sur la prononciation ancienne et classique du provençal, mais il n'a jamais voulu entamer cette matière, quoiqu'il fût né dans le pays. M. de Rochegude, dans la préface de son Glossaire occitanien, donne là-dessus quelques indications utiles, et qui le seraient encore davantage, s'il était entré dans plus de détails. Le patois actuel ne serait pas un guide bien sûr : il doit avoir été corrompu par les envahissements de la langue dominante. Je pense qu'on peut tirer beaucoup d'inductions certaines de la versification, surtout concernant les syllabes accentuées. La comparaison de l'espagnol et de l'Italien fournit aussi des lumières. Je recommande fort aux éditeurs futurs l'emploi de tous les signes diacritiques qui sont usités dans l'orthographe française : les accents, le tiret, le tréma et l'apostrophe. En modifiant et étendant leur usage selon

la nature de la langue, ces signes deviendraient un moyen prodigieux de clarté.

J'ai parlé d'éditeurs futurs. Il est à souhaiter que les poésies lyriques des troubadours en trouvent bientôt qui, en marchant sur les traces de MM. Raynouard et de Rochegude sous le rapport de la critique philologique, sachent suppléer ce que ces savants ont laissé de côté. Dans les deux recueils, le *Choix des poésies originales* et le *Parnasse occitanien*, les textes sont dépourvus de tout ce qui pourrait en faciliter l'intelligence : d'analyses grammaticales, de traductions, de notes. Or les chansons amoureuses, en général le genre le plus facile, ont néanmoins besoin quelquefois d'explications, et les sirventès ne peuvent pas se passer d'un commentaire historique. Si l'on veut attirer à cette lecture piquante les hommes de goût et d'un esprit cultivé, il faut leur préparer toutes les facilités. C'est la vocation trop souvent méconnue des érudits d'épargner aux autres les difficultés qu'ils ont surmontées eux-mêmes.

# DE L'ORIGINE

# DES ROMANS DE CHEVALERIE.

Parmi toutes les productions originales du moyen âge, aucun genre n'a obtenu des succès plus brillants, plus universels et plus durables que les romans de chevalerie. Composés en France pendant les douzième et treizième siècles, ils n'étaient point destinés primitivement à la lecture solitaire : ils furent chantés ou récités par des conteurs de métier à toutes les cours et dans tous les châteaux. De bonne heure ils passèrent en Allemagne. Avant la fin du douzième siècle plusieurs des poëtes les plus distingués de ce pays, pour la plupart eux-mêmes gentilshommes et chevaliers, commencèrent à les traduire en vers. Ces auteurs avouent franchement que l'invention ne leur appartient pas, mais quelques-uns semblent avoir embelli les originaux qu'ils imitaient librement. Enfin le succès fut tel, que les romans apportés du pays d'outre-Rhin éclipsèrent en Allemagne, du moins auprès des hautes classes de la société, les poésies épiques indigènes, quoique celles-ci fussent fortement empreintes du caractère national, et qu'elles eussent de profondes racines dans des traditions historiques qui remontent jusqu'au temps d'Attila et de la chute de l'empire occidental.

Quelques passages du Dante prouvent qu'à la fin du treizième siècle, les romans étaient une lecture favorite

en Italie. Il signale la puissance séductrice de ces aventures amoureuses, peintes avec tant de hardiesse et de naïveté. Tout adonné que ce grand poëte était aux études les plus abstruses, son imagination était familiarisée avec ces fictions, et il leur emprunte volontiers des images.

A cette époque une grande portion de l'Espagne parlait un idiome analogue au provençal, de sorte que les romans rédigés en cette langue pouvaient y être compris sans le secours des traductions. Les Normands de France transportèrent dans la Grande-Bretagne les premiers germes de ces fictions par lesquelles Charlemagne fut déguisé en héros fabuleux. Ils y apprirent d'autres noms, d'autres souvenirs populaires des anciens Bretons, qui donnèrent lieu ensuite à d'immenses développements. Les successeurs des conquérants conservèrent longtemps leur langue maternelle en pays saxon : ils étaient auditeurs ou lecteurs passionnés des romans français, dont plusieurs furent composés sous les auspices des rois d'Angleterre et des seigneurs anglo-normands. Mais de ce côté aussi la renommée chevaleresque franchit bientôt les limites de la langue romane. La langue saxonne, opprimée et jetée dans une espèce de léthargie par le choc de la conquête, se réveilla, pour ainsi dire, transformée en langue anglaise, et aussitôt elle fut employée à versifier les romans français. Cela eut lieu non-seulement dans l'Angleterre proprement dite, mais fort avant dans l'Écosse.

Dans le Nord, la mythologie païenne, à laquelle s'attachaient tant de souvenirs héroïques, puisque tous les rois du Danemark et de la Scandinavie prétendaient descendre de leur dieu guerrier Odin, avait survécu, comme par miracle, à l'introduction tardive du christianisme.

Les Danois, les Suédois, les Norwégiens et les Islandais avaient une telle abondance de traditions nationales, qu'on aurait pu présumer qu'ils ne se soucieraient guère des fictions étrangères. Mais tout le contraire est arrivé. Après avoir épuisé le Nord et l'Allemagne, l'industrie des conteurs de métier, généralement Islandais, se dirigea vers les romans français, qu'ils traduisirent en langue scandinave. Les bibliothèques royales de Stockholm et de Copenhague conservent en manuscrit un nombre immense de ces traductions. Je ne crois pas qu'aucun roman de quelque célébrité y manque; peut-être on y retrouvera même des romans dont les originaux sont perdus.

En France, dans les quatorzième et quinzième siècles, le langage des vieux romans versifiés ayant vieilli de manière à les rendre inintelligibles pour le commun des lecteurs, on y fit un nouveau travail : on les mit en prose. Il eût été heureux qu'on se fût borné à cela. Mais on a voulu les amplifier; ne sachant pas tirer des développements du sujet même, on y a mêlé une foule d'aventures étrangères, monotones à force d'être extravagantes; et souvent les traits saillants de la fiction primitive sont comme noyés dans ces accessoires. Toutefois, ces in-folio, d'une prolixité à notre avis insupportable, ne laissaient pas d'avoir de leur temps une grande vogue; autrement on ne leur aurait pas appliqué tout de suite l'invention de l'imprimerie.

Ces romans en prose devinrent à leur tour les modèles des romans espagnols du seizième siècle, à la tête desquels on place d'ordinaire *Amadis de Gaule*. La prolixité et le volume énorme étaient déjà de rigueur; ils étaient fort nombreux, comme on peut s'en convaincre par le

recensement de la biblothèque de Don Quichotte. Ce sont des livres devenus aujourd'hui très-rares; alors ils étaient répandus et fort populaires. Cervantès lui-même les avait lus assidûment, comme le prouve sa parodie continuelle et détaillée. Il ne faut pas s'imaginer non plus que sa satire ingénieuse ait extirpé en Espagne tout à coup la passion de cette lecture. Un demi-siècle plus tard, Calderon mit en scène plusieurs sujets chevaleresques, en leur prodiguant tout l'éclat éblouissant de sa poésie méridionale. Tels sont le *Pont de Mantible,* tiré du roman de Ferabras, et *le Comte Lucanor,* héros d'un roman espagnol.

A l'époque classique de la littérature italienne, toute une série de poëtes, Pulci, Boyardo, l'Arioste, les deux Tasses, et beaucoup d'autres moins célèbres, prirent à tâche de rendre aux romanciers prosateurs, les seuls qui leur fussent connus, une forme poétique. Ils y employèrent l'octave, mesure éminemment propre à l'épopée. L'Arioste obtint et conserva la palme par l'élégance de son style, par la vigueur et la flexibilité de sa versification, par sa verve joyeuse, enfin par toutes les vertus d'un excellent narrateur. Mais ces poëtes prenaient les anciens romans plutôt pour affiche que pour base : ils les traitaient fort arbitrairement; un mélange d'ironie et même de burlesque semblait être devenu un élément essentiel du genre. L'Arioste a imité les romans en prose dans sa manière de conduire plusieurs aventures de front, et de les raconter à bâton rompu; mais c'était aussi un artifice pour cacher le manque d'un plan médité d'avance : il vivait au jour le jour. L'on ne saurait se dissimuler que ses personnages n'inspirent qu'un intérêt médiocre. Tout le fracas de son siége de Paris ne vaut pas la défaite de Roncevaux et le

retentissement du cor de Roland. Ses récits sont comme des airs de bravoure, chantés par un grand virtuose. On les admire sans être ému, tandis que les anciennes mélodies nationales, simples et presque sauvages, vont tout droit à l'âme.

Au milieu de ces phases diverses de la littérature chevaleresque, on avait entièrement perdu de vue les originaux. Quelques hommes de lettres du dernier siècle ont essayé d'en donner une idée au public contemporain; mais ils étaient fort mal préparés pour ce travail. Ils ne savaient pas se débarrasser des petitesses d'un goût factice, afin de reconnaître le mérite poétique sous la rouille du temps; ils ignoraient le vieux langage; ils n'osaient pas aborder les manuscrits. Ils furent donc réduits à prendre ce qu'une vue superficielle du sujet leur offrait. Un seul trait suffira pour faire connaître le manque total de critique avec lequel le comte de Tressan a compilé sa bibliothèque des romans. Il existe un livre, imprimé dans le seizième siècle, et intitulé *le Nouveau Tristan.* L'auteur déclare expressément dans la préface qu'un grand seigneur l'a engagé à déguiser sous des noms anciens et illustres les aventures qui lui étaient arrivées personnellement. Eh bien! cela n'a pas empêché le comte de Tressan de donner un extrait de ce livre, comme si c'était le véritable roman de *Tristan.*

En Angleterre et en Allemagne, on a commencé à s'occuper plus sérieusement de la poésie épique du moyen âge. En France, M. Fauriel est le premier qui ait appliqué à ce sujet la critique historique. Ce littérateur connaît tout ce que des savants étrangers ont mis au jour, il sait en tirer parti : mais dans les détails relatifs à son pays, il a été dans le cas de se frayer lui-même son chemin. Dans

un écrit de peu d'étendue, que M. Fauriel vient de publier,[1] il a fait preuve d'une vaste érudition et d'une rare sagacité. Si nous voulions communiquer à nos lecteurs toutes les découvertes intéressantes, tous les aperçus fins, tous les rapprochements entre l'histoire politique ou sociale et l'histoire littéraire, resserrés dans ses discours, il faudrait en transcrire la majeure partie. Nous invitons tous ceux qui ne veulent pas rester étrangers à ces recherches curieuses et vraiment nationales, à lire et même à étudier l'écrit de M. Fauriel. Nous nous bornerons ici à en indiquer les principaux résultats. Ils sont, pour la plupart, évidents ou du moins très-vraisemblables; quelques-uns fournissent matière à une discussion ultérieure. L'auteur saura peut-être résoudre nos doutes et nos objections.

Jusqu'ici, comme on se plaisait à célébrer les poëtes du moyen âge sans les connaître, on avait, pour ainsi dire, partagé les différents genres de poésie entre *la langue d'Oil* et *la langue d'Oc*, entre le nord et le midi de la France. Dans la poésie lyrique, la priorité de temps et la supériorité de talent et d'art appartiennent incontestablement aux Provençaux. En revanche, c'est aux poëtes français du nord exclusivement qu'on faisait honneur de l'invention des romans et des fabliaux. Quelques savants ont soutenu, non sans une certaine apparence de vérité, que la Normandie en particulier doit être considérée comme le vrai berceau des romans de chevalerie. Je remarque en passant que la distinction si souvent répétée entre les *trouvères* et les *troubadours* est nulle, et fondée sur une méprise. C'est le même mot dans deux cas différents. Les mots latins

[1] *De l'origine de l'Épopée chevaleresque du moyen âge.* Par M. Fauriel. Paris 1832.

terminés en *ator*, et ceux de la basse latinité, formés d'après la même analogie, prennent en provençal au nominatif la terminaison *aire*, et dans les cas obliques *ador*. On disait donc : *emperaires, emperador ; trobaires, trobador ;* et en vieux français tout de même : *emperere, emperor ; trovere, troveor*. Le mot *trobar*, trouver, employé ici dans le sens d'inventer, est d'origine allemande.

Maintenant M. Fauriel réclame pour les Provençaux l'invention et le premier développement de la plupart des romans de chevalerie. Il appuie par des arguments d'une grande force cette thèse, si contraire à l'opinion jusqu'ici généralement reçue.

Cette opinion, en effet, avait été adoptée sans un examen approfondi : elle était fondée sur une circonstance accidentelle. Il existe un nombre prodigieux de romans de chevalerie en vieux français, en partie dans des manuscrits d'une date assez ancienne. Les romans provençaux, au contraire, à quelques exceptions près, sont perdus. Le sort des deux littératures a été bien différent. Les livres écrits en langue provençale ont disparu, soit par l'effet lent et insensible du dédain et de l'oubli, soit dans des catastrophes violentes, telles que la croisade contre les Albigeois et les guerres religieuses du seizième siècle. Il est à croire que quelques manuscrits qui avaient échappé à ce naufrage, auront été égarés ou détruits au commencement de la révolution, par la suppression des monastères et la dilapidation de leurs bibliothèques.

Avant la publication des excellents travaux de M. Raynouard, la thèse de M. Fauriel aurait paru tout à fait paradoxale. Aujourd'hui les lecteurs instruits de l'état actuel

des recherches sur cette matière, sont déjà mieux préparés a un examen impartial.

M. Raynouard, lorsqu'il donna sa Revue générale des monuments encore existants de l'ancienne langue romane, ne connaissait que trois romans de chevalerie provençaux, conservés en entier dans les blibliothèques de France : *Gérard de Vienne ou de Roussillon, Jaufré* et *Philoména*, les deux premiers en vers, le troisième en prose. Dernièrement un quatrième, *Ferabras*, a été découvert en Allemagne, et publié à Berlin par les soins d'un célèbre helléniste. Un cinquième, trouvé à Turin, *Blandin de Cornouailles*, reste inédit, ainsi que les trois premiers. M. Raynouard a recueilli les allusions à des romans, éparses dans les poésies des troubadours. Ces romans se montent à une vingtaine. En outre, les mêmes troubadours nomment une foule de personnages romanesques, dont quelques-uns semblent avoir figuré dans des romans non compris dans ce catalogue. M. Fauriel a formé un recueil plus complet. En excluant les fictions liées aux deux grands cycles, il évalue à cent les romans dont quelque personnage est nommé par les troubadours. Nous invitons M. Fauriel à communiquer au public textuellement les passages en question. Si ce sont aujourd'hui des énigmes, ils pourront dans la suite conduire à des découvertes littéraires.

Les troubadours n'auraient pas fait de pareilles allusions, souvent très-fugitives, s'ils n'avaient pu présumer que l'histoire fût bien connue à leurs auditeurs. Cela suffit donc pour prouver qu'il existait beaucoup de romans en langue provençale, et même de fort bonne heure, c'est-a-dire dans le douzième siècle. Mais la question de l'originalité ne saurait être décidée par ce moyen. Lesquelles

des deux, des rédactions provençales et françaises, sont-elles des originaux ou des traductions? Je serais porté à croire qu'un échange littéraire a eu lieu entre les deux moitiés de la France; que quelques fictions ont passé du midi au nord, d'autre du nord au midi. Mais M. Fauriel veut que la France méridionale, féconde en créations poétiques, ait toujours donné à ses voisins, et qu'elle n'en ait jamais rien reçu. N'étant pas placés dans l'alternative, ou d'adopter en entier son système, ou de le rejeter de même, nous allons en examiner un à un les points les plus essentiels.

Les romans de chevalerie les plus renommés se groupent autour de deux centres, et forment deux séries distinctes, que M. Fauriel appelle *le cycle carolingien*, et *le cycle d'Artus et de la Table-Ronde.* Chacun des deux a ses subdivisions, selon lesquelles on peut classer naturellement les romans des deux familles.

Ces deux espèces de compositions, quoique confondues sous un nom commun, sont fortement contrastées par le caractère de la fiction, par les formes de la versification, par leur destination primitive au chant et à la récitation publique ou à la lecture, par leurs différents degrés de popularité, enfin par leurs rapports avec des souvenirs historiques et nationaux d'une part, et de l'autre par une sphère purement idéale. Toutes ces différences feraient présumer une diversité d'origine, quand même il n'y en aurait point de preuves positives.

Les romans carolingiens sont les plus anciens. La chevalerie qu'on y voit peinte est tout autre que celle de la Table-Ronde. Certains éléments de la chevalerie sont de la plus haute antiquité chez les peuples germaniques. Tels sont les principes généraux d'honneur et de loyauté,

l'horreur de la ruse, la guerre considérée comme un combat singulier où l'on aurait honte de remporter la victoire autrement qu'à armes égales. Dans le douzième siècle, la chevalerie prit un nouveau développement : elle devint un art et une science. Les femmes, qui jusqu'alors avaient vécu plus retirées, commencèrent à présider non-seulement aux fêtes, mais aux exercices d'armes, c'est-à-dire aux *bouhourds*, à ces joûtes journalières et tumultueuses dont on ne se lassait jamais, et aux tournois célébrés plus solennellement. C'était pour obtenir leurs applaudissements que les chevaliers faisaient les plus grands efforts. Les relations sociales s'adoucirent, entre égaux du moins, et tous les gentilshommes se regardaient comme tels. On évita avec soin tout ce qui aurait pu paraître grossier ou vulgaire dans les manières et les discours. Une recherche d'élégance s'étendit à tout : nous voyons, par mille traits, que les chevaliers étaient autant préoccupés de leur parure et de celle de leur destrier, que de la bonté de leur heaume, de leur haubert, et de leur épée.

Tandis que la cour d'Artus est le miroir de la parfaite chevalerie, on voit que les romans carolingiens ont été composés, ébauchés du moins, à une époque où cette institution n'avait pas encore reçu son dernier perfectionnement. Il n'y a pas trace de courtoisie ni de galanterie envers les dames ; l'amour y joue tout au plus un rôle subordonné, et il est traité sans délicatesse. Les mœurs et le ton social sont d'une âpreté extrême. Cette rusticité primitive des paladins de Charlemagne n'est pas encore entièrement effacée dans l'Arioste, quoique longtemps avant lui les romans de la Table-Ronde eussent fortement

réagi sur les versions rajeunies des romans de l'autre classe.

Toutefois, un intervalle assez court suffirait pour expliquer ce phénomène, car il est certain qu'après la première croisade les mœurs et les idées des peuples occidentaux ont changé très-rapidement. Mais M. Fauriel soutient que, bien antérieurement à l'époque qu'on assigne d'ordinaire aux romans les plus anciens, les éléments de ces fictions ont existé sous la forme de chants populaires, contenant un simple récit d'une aventure isolée, et propagés d'une génération à l'autre seulement par la tradition orale; que, plus tard, ces chants furent mis par écrit, liés ensemble par les transitions nécessaires, et enfin, moyennant de nouveaux développements, rédigés en corps de romans.

Tout cela est très-vraisemblable et conforme à nos données sur l'état primitif de la poésie épique chez d'autres nations. Un témoignage historique vient à l'appui de cette supposition. Au commencement de la bataille de Hastings (en 1066), le chantre belliqueux Taillefer entonna le chant de Roland et de Roncevaux. Je ne vois pas que M. Fauriel ait cité ce trait, qui en effet ne semble pas favorable à son hypothèse concernant l'origine provençale, mais qui ne lui est pas non plus directement contraire. Ce fait prouve seulement que les fictions relatives à Charlemagne, si elles sont nées dans le Midi, ont passé de bonne heure dans le Nord, et spécialement chez les Normands, les derniers venus de tous les conquérants étrangers établis dans les Gaules, mais qui alors étaient déjà naturalisés Français.

Lorsqu'il s'agit d'expliquer les commencements de la

poésie épique en pays roman, il ne faudrait pas perdre de vue, ce me semble, les habitudes nationales des peuples de race teutonique qui successivement ont envahi les provinces de l'empire romain. La Gaule fut occupée en Guienne et dans le Languedoc par les Visigoths, en Provence par les Ostrogoths, vers le Jura par les Bourguignons, au Nord par les Francs. Ces derniers obtinrent, par degrés, la domination universelle. Mais bien loin d'expulser leurs rivaux, ils leur accordaient presque les mêmes droits qu'à leurs compatriotes. Tous ces peuples parlaient la langue *theudisque* en différents dialectes, et leurs descendants continuèrent de la parler entre eux, au moins quatre siècles après la conquête, quoique dans leurs rapports avec les Romains subjugués, ils fussent forcés d'employer le latin rustique.

Tacite atteste la haute antiquité de la poésie épique chez les Germains. Les Goths possédaient une littérature épique fort riche, quoique non écrite, presque à l'instar des Grecs, dit Jornandès. Les Francs plus sauvages avaient au contraire négligé leurs souvenirs nationaux. Il est remarquable que la généalogie des Mérovingiens soit si courte et si tronquée, tandis que Théodoric-le-Grand pouvait énumérer ses ancêtres jusqu'à la dix-septième génération. Clovis semble avoir reconnu la supériorité des Goths dans l'art poétique; il pria Théodoric de lui envoyer un chantre de sa nation, qui sût réciter les hauts faits du temps jadis. Après la conquête, des événements postérieurs furent célébrés par de nouveaux chants composés en langue theudisque, au fond du pays latin.

Tels étaient les poëmes que Charlemagne ordonna de mettre par écrit, et qu'il faisait chanter pendant ses repas.

Louis-le-Débonnaire, qui n'aimait pas la poésie profane, engagea un poëte saxon à paraphraser en vers l'Évangile, et cet ouvrage existe encore. Les chants héroïques sont perdus ; mais on en trouve des extraits tronqués dans les chroniqueurs de cette époque. Au milieu d'une narration simple et sommaire, on rencontre parfois une aventure merveilleuse, apocryphe, en contradiction avec les faits authentiques. On serait tenté de se demander : Qu'est-il arrivé à notre historien? Ce n'est plus le même homme. — On ne peut expliquer ce phénomène bizarre, qu'en admettant que l'auteur avait en vue un poëme national, auquel, par une erreur alors commune, il ajoutait une foi implicite.

L'histoire des Langobardes, par Warnefride, est remplie de semblables récits ; il y en a dans Frédégaire et ses continuateurs. Les aventures de Childeric, son exil, son séjour en Thuringe et la passion de la reine Basine pour lui, sont romanesques sans être incroyables. Cependant je crois que Grégoire de Tours a déjà puisé son récit dans la tradition poétique. Frédégaire y ajoute un nouveau trait, les visions de Childéric pendant la nuit de ses noces. C'est une satire ingénieuse, sous forme de prophétie, sur le déclin de la dynastie mérovingienne et sur l'anarchie qui désolait la France sous des rois faibles, avant que les maires du palais se fussent emparés du pouvoir. Cela nous indique l'âge de ce morceau. Les intrigues secrètes, entamées par un ambassadeur de Clovis avec la pieuse et rusée Clotilde (*Gesta Francorum*, c. XI — XIII) sont aussi tirées d'un chant populaire. C'est un conte plaisant qui prouve, ainsi que le précédent, que les Francs savaient assez bien s'égayer aux dépens de leurs princes. Witikind

de Corbey, auteur du dixième siècle, met à la tête de son ouvrage une histoire apocryphe de la destruction du royaume de Thuringe. C'était le sujet d'un poëme saxon, dans lequel un roi mérovingien, Théodoric Ier d'Austrasie, jouait le rôle principal.

Lorsqu'enfin la fusion des deux populations distinctes, romaine et barbare, qui jusque là avaient coexisté en France sans se mêler le moins du monde, eut été opérée par l'adoption générale de la langue romane, les anciennes poésies nationales furent ensevelies dans un commun oubli avec la langue theudisque, dans laquelle elles étaient composées. Mais la postérité de ces peuples belliqueux qui avaient imposé leurs noms à différentes parties des Gaules : les Francs à la France dans le sens le plus restreint du mot; les Bourguignons aux deux Bourgognes, duché et comté; les Goths à la Guyenne, *Gothia, Gozia, Gothiana* : leur postérité, dis-je, conservait toujours les mêmes besoins de l'imagination. Il était donc naturel que, dès-lors, ces besoins fussent satisfaits par de nouveaux chants héroïques en langue romane. Je ne dis pas que ces chants aient été l'œuvre de la classe guerrière, mais ils furent composés principalement pour elle, selon ses idées, ses penchants, ses souvenirs.

D'accord en général avec M. Fauriel sur la haute antiquité des commencements de la poésie épique en langue vulgaire, nous pensons néanmoins que la date qu'il leur assigne, c'est-à-dire le milieu du neuvième siècle, est anticipée de près de cent ans. A cette époque la langue theudisque était bien loin encore d'être éteinte dans le pays roman. Cela n'a eu lieu qu'après la séparation dé-

finitive de la France et de l'Allemagne, et en partie par l'effet de cette séparation.

Supposons que les premiers essais de chants épiques en langue vulgaire nous fussent parvenus dans des manuscrits contemporains, le seul examen des textes ne nous éclairerait pas sur leur lieu de naissance. Le fragment du *Poëme sur Boèce,* antérieur à l'an 1000, est écrit incontestablement dans le même idiome que l'on a, plus tard, appelé langue provençale, limousine ou catalane. Mais est-il bien sûr que ce poëme ait été composé dans le midi de la France? Je pense que non. Au neuvième siècle et au-delà, le même idiome, à de légères nuances près, était répandu dans toute l'étendue des Gaules. A cet égard, les preuves alléguées par M. Raynouard sont parfaitement satisfaisantes, quoiqu'elles ne puissent pas s'appliquer, comme il le voudrait, à la Toscane et à la Castille. La divergence des dialectes du Nord doit avoir augmenté graduellement. La prononciation des mots latins, tronqués seulement dans l'ancien idiome roman, fut fortement altérée; de nouvelles formations grammaticales survinrent. Tout cela demandait du temps, et il ne peut guère être question d'une langue française, entièrement distincte de la langue provençale, avant le commencement du onzième siècle.

Nous suivrons M. Fauriel dans sa classification lumineuse des romans du premier cycle, afin de présenter ensuite séparément nos observations sur chaque classe.

Pag. 120. « Les fictions les plus célèbres des romanciers *carlovingiens* [1] ont pour base quatre événements,

[1] L'auteur écrit ainsi, mais cette forme est incorrecte, et n'a été occasionnée que par la trompeuse analogie des Mérovingiens. Dans

« ou, pour mieux dire, quatre séries d'événements capi-
« taux :

« 1° L'enfance et la jeunesse de Charlemagne, dont les « romanciers et les poëtes populaires s'emparèrent comme « d'un thème mystérieux, qui leur était abandonné par les « chroniqueurs, lesquels n'en surent rien ou n'en voulu- « rent rien dire ;

« 2° Des expéditions de tout point fabuleuses de Charle- « magne devenu roi, expéditions ayant pour objet la con- « quête des reliques de la passion de Jésus-Christ, d'abord « sur les Musulmans de la Terre-Sainte, puis sur ceux de « l'Espagne ;

« 3° L'expédition historique du même monarque contre « ces derniers, expédition terminée par le fameux désastre « de Roncevaux :

« 4° Enfin, les guerres diverses à la suite desquelles « les chrétiens de la Gaule conquirent sur les Sarrasins la « Provence, la Septimanie, Narbonne et la Catalogne; « guerres attribuées, par anachronisme, à Charlemagne et « à Louis-le-Débonnaire. »

Il faut ajouter une cinquième classe dont l'auteur parle ailleurs : ce sont les guerres attribuées à Charlemagne contre des vassaux rebelles.

les anciens idiomes germaniques on formait des noms patronymiques avec les syllabes ING et UNG en les attachant au nom du chef de leur famille. Ainsi de *Carol-us* on faisait CAROLINGI (Voyez le Glossaire de Du Cange sous l'article KAROLINGI) de *Lothar-ius* LOTHARINGI. Ensuite on désigna de la même façon le pays où ils régnaient : Carolingia, Lotharingia. Le premier nom, la France proprement dite, se trouve chez nos vieux chroniqueurs sous la forme contractée de *Kerlingen*. Le second s'est maintenu en usage jusqu'à nos jours, quoique fort altéré dans les lettres : LOTHARINGIA, *Lorraine*.

Nous donnons gain de cause à M. Fauriel, et de prime abord, pour la troisième et la quatrième classe, autant à l'égard de l'origine provençale que de la date ancienne qu'il leur assigne.

Les Maures d'Espagne étaient parvenus à envahir une portion de la France méridionale. Charles-Martel arrêta le cours impétueux de leurs conquêtes, mais sans les décourager. Il fallut encore souvent les combattre sous les deux règnes suivants, et Charlemagne ayant passé les Pyrénées, essuya un grand échec. Ces invasions, ces dangers si imminents, ces guerres et les dévastations qu'elles entraînaient, ont dû laisser de profonds souvenirs dans les contrées qui en avaient été le théâtre. Rien de plus naturel que de supposer que ces événements aient été célébrés d'abord par des chants populaires. Il est même croyable que la tradition, toute teinte de merveilleux qu'elle est, aura transmis d'une génération à l'autre quelques particularités vraies, dont les historiens du temps, si avares de détails, ne disent rien. Dans les romans, tous les autres exploits de Charlemagne plus importants et plus heureux, ces guerres contre les Slaves et les Avares, contre les princes bavarois et langobardes, et sa longue lutte avec les indomptables Saxons, sont complètement ignorés. Il n'y est question que d'expéditions contre les Sarrasins et des vassaux rebelles; ces dernières lui sont même faussement attribuées. La fiction tourne donc tout entière autour de ce que le peuple pouvait savoir de lui à l'une des extrémités de son empire. Au reste Charlemagne, sous plusieurs rapports, y est visiblement confondu avec Charles-Martel et Charles-le-Chauve.

Les romans de la quatrième classe qui se rapportent à *Guillaume-au-court-Nez* (diversement appelé Guillaume de Narbonne, Saint-Guillaume, et par le romancier allemand, Guillaume d'Orange) et de sa famille, ont un fondement historique. Guillaume-le-Pieux, duc d'Aquitaine, sous Charlemagne, fit avec des succès quelquefois balancés, mais toujours avec gloire, la guerre aux Sarrasins. Après une vie agitée, il se retira dans un couvent fondé par lui, et fut déclaré saint.

M. Fauriel prouve par un passage de sa biographie qu'il existait des chants populaires en son honneur dès le dixième siècle. Ensuite il fait voir que le roman, tel qu'il est dans la rédaction française, doit avoir été composé sous les auspices d'une princesse protectrice des troubadours, d'Ermengarde, fille d'Aymeric II, vicomte de Narbonne, et que l'auteur, pour la flatter, a donné ces noms au père et à la mère de Guillaume. Il n'y a donc aucun motif pour contester à la Provence soit les premiers éléments de ce poëme, soit la forme perfectionnée sous laquelle nous le connaissons. Toutefois il est certain qu'au commencement du treizième siècle, on en avait déjà fait une traduction française. L'imitateur allemand, *Wolfram d'Eschenbach*, dit qu'il est redevable de la connaissance de cette belle aventure au landgrave Hermann de Thuringe (mort en 1215), et tout indique que le livre dont son patron lui permit l'usage était écrit en français.

Les fictions concernant la naissance et la jeunesse de Charlemagne, son enlèvement de la princesse sarrasine Galiane, sont dans le goût de la chevalerie errante et amoureuse, ce qui indique leur époque. Une expédition de ce même monarque en Palestine semblerait n'avoir pu

être imaginée qu'après la première croisade. La patrie de ces deux espèces de romans est au moins douteuse.

Deux romans de la cinquième classe qui se rapportent aux guerres des rois carolingiens contre des vassaux réfractaires, nous sont parvenus : *les Quatre fils Aymon* et *Gérard de Roussillon* ou *de Vienne*; le premier seulement en français, le second dans les deux langues. Le texte provençal est encore inédit; l'éditeur de *Ferabras* a fait imprimer quatre mille vers d'un des Gérard français; car M. Fauriel nous apprend qu'il y en a trois versions différentes.

Le héros de ce roman est un personnage historique. Gérard, d'abord dépouillé par Charles-le-Chauve, redevenu duc de Bourgogne, puissant en Provence comme tuteur d'un prince imbécile, eut à soutenir de longues guerres contre Charles-le-Chauve, qui se terminèrent par sa défaite. Dans le roman, Charles-Martel est substitué à Charles-le-Chauve, et cet énorme anachronisme semble appartenir à l'auteur même, et non pas à quelque scribe ignorant, puisque le troubadour Pierre Cardinal joint ensemble les deux noms de Charles-Martel et de Gérard. Mais dans le texte français, Charlemagne, avec son cortége ordinaire de paladins, se présente comme l'adversaire de Gérard. Ce changement en suppose bien d'autres, à moins que le romancier provençal, par un autre anachronisme n'ait transformé Roland, le neveu de Charlemage, et ses frères d'armes, en contemporains de son aïeul.

Les amours de Gérard et de la prétendue reine ou impératrice, épouse anonyme de Charles-Martel, semblent être un accessoire, ajouté postérieurement à la fable prin-

cipale. On y reconnaît une faible imitation de Tristan et de Lancelot.

J'ignore si le roman des *Quatre fils Aymon* a eu quelque fondement historique. Quand même il n'y en aurait aucune trace dans les historiens de la dynastie carolingienne, cèla ne serait pas une preuve positive du contraire; car nos matériaux pour l'histoire de cette époque sont fort incomplets.

Ce livre a obtenu une immense popularité. Traduit en allemand d'après la rédaction française en prose dès le seizième siècle, il se réimprime toujours et se vend dans les foires. En effet, il semble destiné à un public qui, avant tout, demande à être frappé par des merveilles et des situations fortes, sans examiner de trop près par quels moyens elles sont amenées, et dont le goût robuste ne se choque de rien. L'invention n'y est nullement ingénieuse : on se lasse de ces combats éternels qui ne décident rien. Les mœurs sont d'une rudesse extrême; c'est tout le contraire de la courtoisie. Les personnages ressemblent à des figures en bois, grossièrement ébauchées : *properanti falce dolati.*

Il est arrivé à Charlemagne une chose singulière. D'ordinaire la fiction se plaît à exalter ses héros; mais lui, il est bien autrement grand dans l'histoire que dans la tradition fabuleuse. D'une part, en effet, la gloire de Charles-Martel a été absorbée par la sienne; mais, de l'autre, il est dégradé au niveau de ses imbéciles successeurs. Nulle part cependant il ne joue un rôle aussi pitoyable que dans le roman des *Quatre fils Aymon.* Entêté, capricieux, plein de velléités tyranniques, quoique sans énergie, il parle à tout propos de faire pendre, écarteler, brûler vif; ensuite

ou il manque de moyens pour exécuter ses menaces, ou ses paladins, plus raisonnables et surtout plus généreux que lui, s'y opposent. Il est vindicatif au point de faire noyer le bon cheval Bayard; mais cela même ne lui réussit pas. Ses amis aussi bien que ses adversaires lui disent de grosses injures, et il les mérite bien.

Le roman de *Ferabras* est plus piquant et moins prolixe que le précédent; le texte provençal ne va guère au-delà de cinq mille vers alexandrins en tirades monorimes. Un de mes collègues, très-versé dans la langue provençale, M. Diez, a soutenu que c'est une traduction du français, reconnaissable à de fréquents gallicismes que le traducteur se serait permis principalement pour pouvoir conserver les mêmes séries de rimes. Cette observation me semble fondée; mais pour la rendre évidente, il faudrait entrer dans des détails de grammaire. S'il en est ainsi, ce serait une forte présomption contre la trop grande étendue que M. Fauriel donne à sa thèse.

Ce livre aussi a été fort populaire dans plusieurs pays. En France, le nom du héros est devenu proverbial; et qui ne connaît pas le baume de *Ferabras*, dont D. Quichotte croyait posséder la recette? Le sujet est une guerre imaginaire contre les Sarrasins; ce roman appartient donc à la deuxième classe. Selon M. Fauriel, le poëte aurait décrit une expédition contre les Maures d'Espagne; mais je serais vraiment fort embarrassé de fixer la scène de l'action. Charlemagne rassemble son armée, marche à grandes journées, entre en pays païen, prend Constantinople et passe outre. Il établit son camp près de la montagne Marimonda, séparée de la capitale ennemie par un fleuve ou bras de mer sur lequel est jeté le pont gigantesque de

Mantible. Le monarque sarrasin est Balan, amiral d'Espagne; mais son fils Ferabras porte le titre d'Alexandrie, un autre Turc celui de Damiette. Tantôt l'on croirait être en Palestine, tantôt en Espagne ou sur la côte méridionale de France. Telle est la géographie confuse et chimérique des romanciers. La résidence de l'amiral, située près de la mer, est appelée *Agrimonia,* ailleurs *Agrimore :* serait-ce *Aigues-Mortes* dont les environs ont été occupés longtemps par les Maures?

Puisqu'il s'y agit de reconquérir des reliques, la couronne d'épines, les clous, la pointe de lance, c'est donc, d'après les idées du temps, une guerre religieuse. Cependant elle est racontée d'une manière assez mondaine. Les chevaliers sont en effet aussi pieux que vaillants : ils récitent souvent des prières, ils font leur profession de foi; mais les passions vont leur train à côté de cette piété. Quelquefois il y a un mélange du sacré et du profane, qu'on n'oserait se permettre aujourd'hui; alors personne n'y entendait malice. Roland et le duc Naymes ont entrepris de passer le pont de Mantible; ils savent qu'un géant le garde et demande un péage exorbitant. Roland veut forcer le passage, mais son vieil ami s'y oppose, et soutient que la ruse seule pourra réussir. « S'il plaît à « Dieu, dit-il, et à sa mère que nous devons adorer, je « lui dirai tant de mensonges, que nous pourrons bien « passer. » La sœur de Ferabras, la belle et courageuse Floripès, s'étant prise d'amour à la première vue pour un chevalier français, Gui de Bourgogne, délivre les paladins captifs confiés à sa garde; elle les aide à s'emparer d'une tour imprenable où ils se défendent à outrance. Elle leur remet aussi les reliques qu'elle a volées à son père. Elle

est toute prête à se convertir et à se faire baptiser, à condition toujours qu'on lui donne Gui de Bourgogne pour époux. Après la défaite de l'amiral, la princesse sarrasine, pour recevoir le baptême, est déshabillée jusqu'à la ceinture en présence de tout *le baronage de France,* frappé de sa rare beauté. Le poëte provençal se contente de quelques lignes ; mais le romancier prosateur entre dans des détails indiscrets sur les charmes de Floripès, et dit à la fin : « L'empereur lui-même, tout vieux qu'il était, ne put se « défendre de certaines pensées. » Voilà, certes, une cérémonie bien édifiante !

Le roman de Roncevaux est d'une autre trempe : il respire un enthousiasme, en même temps héroïque et religieux. On y voit ce zèle aveugle, cette puissance magique de deux bandes croisées, ce sublime et fatal égarement des esprits, enfin tout ce mélange d'idées bizarres et de sentiments exaltés, qui ont mis aux prises l'Europe et l'Asie, et inondé de sang la Terre-Sainte.

M. Fauriel parle avec un grand dédain de la *Chronique de Turpin.* C'est une légende, on ne saurait en disconvenir, écrite dans l'esprit monacal, en mauvaise prose latine. Mais sous ce travestissement on découvre néanmoins des éléments poétiques. Par une conjecture bien hasardée, quelques savants ont cru reconnaître sous le masque du faux Turpin le Pape Calixte II. La patrie de l'auteur se trahit par le soin extrême qu'il met à glorifier le tombeau de saint Jacques à Compostelle. En examinant de près, on trouvera aussi des indices du temps où il a composé son livre. Nous n'y voyons pas la source primitive du roman de Roncevaux : c'est au contraire un résumé de chants populaires déjà répandus, avec des applications

édifiantes. L'auteur fait allusion au roman de *Charlemagne* et de *Galafré;* il cite les chants composés à la gloire d'*Oëllus* (en provençal probablement *Huelh,* contracté d'*Odilo*), comte de Nantes; héros inconnu aujourd'hui, mais dont le nom altéré pourrait bien désigner Eudes (*Odo*), duc d'Aquitaine sous Charles-Martel.

Ainsi donc le prétendu Turpin n'est pas l'inventeur de la fable principale. Il y aura ajouté seulement les visions, les miracles et la dispute théologique entre Ferragus et Roland : sur ce point nous sommes d'accord. Mais M. Fauriel me semble combattre l'évidence même, quand il nie que les prêtres et les ordres religieux aient eu la moindre influence sur le caractère et la tendance du roman de Roncevaux, qu'ils l'aient mis en vogue à l'époque des croisades, et employé comme un moyen d'animer le zèle des fidèles. On connaîtrait mal la nature du fanatisme, si l'on pensait que le récit d'un grand désastre éprouvé dans une guerre contre les Sarrasins eût été de nature à décourager. Les exhortations que le clergé adressait aux souverains, aux chevaliers et aux peuples, peuvent se résumer en ces termes : « Allez venger les injures de Dieu, « et conquérir le Saint-Sépulcre. Si vous êtes victorieux, « vous obtiendrez un riche butin, des terres seigneuriales, « et beaucoup de gloire; si vous succombez, vous serez « des martyrs, et, purifiés de tous vos péchés, vous entrerez tout droit au Paradis, comme Roland, Olivier et leurs « frères d'armes. » — On sait de reste quel effet cela produisit.

Le premier essai pour introduire la littérature chevaleresque en Allemagne est une traduction du roman de Roncevaux. Cet ouvrage, dont le style, déjà suranné à la

fin du treizième siècle, fut refondu alors par un auteur appelé Stricker. Le seul exemplaire complet de l'ancienne traduction qui existe, se trouve dans la bibliothèque de Heidelberg. (*Cod. Palat. olim Vatican, N° CXII.*) L'épilogue dont je vais donner un extrait est copié d'après ce manuscrit. La versification imparfaite et les formes du langage prouvent qu'il est antérieur à l'époque où la poésie allemande fut artistement cultivée par les *Minnesinger*, ce qui n'a eu lieu que depuis les dernières vingt années du douzième siècle. L'auteur était un prêtre qui, à la fin du livre, se nomme lui-même *le prêtre Conrad*. Il dit que son patron, le duc Henri, dont il vante la piété et les exploits, conformément au désir de son épouse, fille d'un roi puissant, avait fait venir l'original français de *Carolingie* (c'est ainsi qu'on désignait la France proprement dite, en opposition avec la *Lotharingie* ou Lorraine); que lui, Conrad, l'a translaté d'abord en latin, et versifié ensuite en allemand. Ce duc Henri était, en toute apparence, Henri-le-Lion, duc de Bavière et de Brunswick, qui avait épousé Mathilde Plantagenet, fille de Henri II d'Angleterre. Cette princesse pouvait sans doute lire l'original, puisque le français était sa langue maternelle. Henri-le-Lion a régné en Bavière depuis 1156 jusqu'en 1180, lorsqu'il perdit ce duché par une seconde proscription. Nous avons vu que la traduction doit avoir été faite précisément à cette époque.

Ce fait nous fournit une donnée chronologique; il prouve l'importance qu'on attachait à ce livre; enfin, nous voyons par cet exemple que les prêtres ne sont point restés étrangers à la littérature chevaleresque.

Malgré la déclaration expresse que les romanciers ont coutume de mettre dans leurs préambules, M. Fauriel

repousse la supposition qu'ils aient jamais puisé à des sources latines. Il a raison, je crois, de regarder comme une simple formule cet appel à l'autorité d'un livre composé par quelque personnage grave, contemporain et témoin des événements, lequel livre aurait été retrouvé sous le maître-autel de l'abbaye de Saint-Denis. Les jongleurs ou rapsodes ambulants ne voulaient pas avoir l'air de débiter des fables, seulement pour amuser le monde; ils tâchaient de se concilier la foi de leurs auditeurs; et il fallait une forte dose de crédulité ou de bons garants pour faire recevoir leurs récits comme une histoire véridique. Nous avons mis de côté Turpin : sera-t-il aussi facile de se débarrasser de *Geoffroi de Monmouth?* La chronique de celui-ci est généralement considérée comme la source primitive des romans de la Table-Ronde, dont nous allons examiner l'origine et le développement, afin de déterminer la part qui en revient aux poëtes français du Nord et aux Provençaux.

Les romans carolingiens, comme nous avons vu, ont tous une base historique. Plusieurs personnages réels y sont introduits sous leur nom propre et avec des traits assez ressemblants aux portraits qu'en ont faits les historiens. Les récits, quelque fabuleux qu'ils soient, conservent cependant quelque analogie avec des événements véritables. D'ailleurs ils présentent plus ou moins un intérêt national, puisqu'il s'agit ou de repousser les agressions des Maures d'Espagne, ou de défendre l'indépendance des grands vassaux contre les envahissements de la royauté. Les fictions du premier genre acquirent un nouvel attrait par les croisades; on y voyait dans le passé le temps présent et l'avenir. La dynastie de Hugues Capet

trouva la monarchie déjà toute démembrée; le conflit entre le pouvoir souverain et le patriotisme provincial se renouvela donc constamment. On peut croire que les princes feudataires et leurs adhérents, en écoutant le récit de luttes semblables qui avaient eu lieu sous la dynastie précédente, se mettaient volontiers à la place de Gérard de Roussillon ou de Renaud de Montauban, et prenaient parti avec les romanciers contre les rois, peints comme des oppresseurs.

Il en est tout autrement des romans de la Table-Ronde : il n'y a rien d'historique, ni surtout de national. La poésie épique, en effet, quand même elle traite des sujets de pure invention, aime à prendre le costume de la vérité, en donnant, comme dit Shakspeare, « à un rien aérien une « habitation fixe et un nom. » Il se peut qu'il y ait eu au sixième siècle un chef breton, appelé *Artus* ou *Arthur*, et qu'il ait combattu vaillamment les Saxons, quoique nous ne connaissions aucun témoignage digne de foi en faveur de son existence; mais le héros de la tradition galloise n'a rien de commun avec l'Artus des romans, monarque puissant, dont la cour magnifique était l'école de la courtoisie et de l'honneur chevaleresque. En tout cas, quels qu'aient été ses exploits, leur succès ne regardait pas la France; ils avaient eu aussi peu d'influence sur sa destinée que s'ils s'étaient passés à l'autre extrémité du globe.

Le véritable but et le sujet général des romans de la Table-Ronde étant une peinture idéale de la chevalerie, telle qu'on ne la voyait point encore dans les romans carolingiens, il fallut d'abord accorder aux poëtes un grand anachronisme. Les derniers raffinements de cette institution étaient d'origine toute moderne : ils dataient du même

siècle que les romans, destinés à en rehausser l'éclat. Or, le choix d'un sujet pris dans l'histoire contemporaine aurait gêné l'essor de la fiction : cela n'aurait produit que des poëmes historiques, tels que ceux qu'on a composés sur la première croisade. La dynastie carolingienne avait fourni sa carrière poétique, les mœurs de cette époque étaient fixées; elle ne pouvait plus revêtir un nouveau costume. Il eût donc fallu remonter plus haut dans l'histoire de France; mais le souvenir des rois mérovingiens était entièrement effacé. Aussi bien la plupart d'entre eux ne méritaient guère d'être célébrés par les poëtes, ces hérauts de la gloire populaire. Dans les premiers temps leur histoire rebute par des atrocités accumulées; on croit voir revivre la famille d'Atrée et de Thyeste. C'étaient des barbares, façonnés extérieurement par une civilisation dépravée, dont l'appât leur fut offert par des adulateurs romains. Ensuite l'opposition nationale des Francs les fit tomber dans la nullité; il ne leur restait plus rien de royal, que leur longue chevelure blonde, et des bœufs blancs pour les traîner, plutôt en femmes qu'en guerriers, au champ-de Mars ou de Mai. Il y eut cependant quelques exceptions honorables auxquelles l'affection des Francs semble s'être attachée d'autant plus fortement qu'elles étaient plus rares. Sigebert I$^{er}$, roi d'Austrasie, sous le nom légèrement altéré de Sigefroi (*Sifrid*), contracté de Sigefrid, est devenu le héros favori de la tradition allemande. La reine Brunehaut aussi y joue un rôle brillant; la poésie a saisi son portrait dans sa première jeunesse. Brunhilde est une vierge amazone : nouvelle Hippolyte, rebelle à l'amour, et subjuguée par un nouveau Thésée. Mais en France tous ces souvenirs avaient partagé le sort de la

langue theudisque. Ainsi un poëte français du XII[e] siècle, très-versé dans l'histoire de son pays, aurait pu être embarrassé d'y trouver un centre, autour duquel devaient graviter toutes les merveilles de la chevalerie. Il fallut donc sortir du cercle national. Mais comment se fait-il que le choix ne soit tombé sur aucun de ces noms illustres que l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie, offraient à l'envi? qu'on ait été déterrer dans un coin de la Grande-Bretagne un roitelet, inconnu jusqu'alors au monde entier, excepté aux pâtres qui erraient dans les montagnes stériles du pays de Galles? Cela demande une explication que j'essaierai de donner, après avoir suivi M. Fauriel dans sa recherche sur l'origine des romans dont il s'agit.

A quelle occasion, par quelle voie et par quel motif le nom d'Artus, jadis si obscur, depuis si célèbre, a-t-il été introduit en France? A mon avis, c'est là toute la question que M. Fauriel juge si complexe. Écartons d'abord une difficulté dans laquelle il s'est engagé volontairement, en assignant aux romans de la Table-Ronde une plus haute antiquité que celle qui leur appartient de droit. « J'ai la « conviction, dit-il, et j'espère prouver ailleurs, que vers « 1150 quelques-uns des plus célèbres romans de la « Table-Ronde étaient déjà très-répandus, très-populaires, « et par conséquent déjà d'une certaine ancienneté. Dans « un roman carolingien qui est certainement l'un des plus « anciens, l'un de ceux dont on peut, avec toute vraisem- « blance, mettre la composition dans la première moitié « du douzième siècle; dans ce roman, dis-je, il est fait « allusion à un roman ayant pour sujet une expédition « du roi Arthur. »

Pour apprécier cet argument à sa juste valeur, il faudrait avoir sous les yeux non-seulement les textes, mais le *fac-simile* des manuscrits où ils se trouvent. Il est bien connu que les copistes des romans ne s'astreignaient pas à une fidélité littérale. Ils ont changé l'orthographe et rajeuni les formes du langage; ils se sont permis aussi d'y mettre du leur. Les manuscrits antérieurs à la fin du treizième siècle passent déjà pour fort anciens. En attendant des preuves plus concluantes, nous attribuerons donc ces allusions, soit à des copistes interpolateurs, soit aux auteurs qui ont sans cesse remanié les originaux des romans carolingiens.

D'ailleurs, sur ce point M. Fauriel semble être en désaccord avec lui-même. Pag. 102 : « Pour ce qui est de « l'ancienneté, je crois avoir montré clairement que les « romans carolingiens ont dû précéder de beaucoup ceux « du cycle breton, et renferment à la fois et plus de vestiges « et des vestiges plus marqués de l'état primitif de l'épopée « romanesque. » Nos lecteurs se rappelleront ce que nous avons dit à l'appui de cette thèse : c'est un des résultats les plus solidement établis.

Il y a deux recueils de traditions bretonnes, prétendues ou réelles : les *Triades historiques*, écrites en gallois, et la Chronique latine de *Geoffroi de Monmouth.*

M. Fauriel, après un examen détaillé des premières, tire les conclusions suivantes : « 1°. Dans tout ce qu'elles « ont d'ancien, de national et de vraiment traditionnel, les « triades et les poésies dont il s'agit n'ont aucun rapport « avec les romans en question, et n'ont pu en fournir ni « la matière ni le type poétique. 2°. Tout ce qui, dans ces « mêmes triades, renferme une allusion positive à des

« romans de la Table-Ronde, est d'une date postérieure « à ces romans, en suppose l'existence et la connaissance, « en est non pas la source, mais au contraire la dérivation. »

Nous pourrions donc, dans la discussion qui nous occupe, laisser entièrement de côté ces triades. Ce qui m'engage à en parler, c'est la confiance que M. Fauriel leur accorde et l'importance qu'il y attache. « Les triades « des Bretons, dit-il, sont *un monument historique*, peut-« être unique en son genre. Plusieurs des notices qu'elles « renferment, remontent à la plus haute antiquité; elles « paraissent être ou les débris de monuments perdus « aujourd'hui, ou la mise par écrit tardive de traditions « nationales qui se seraient conservées oralement pendant « des siècles, etc., etc. »

De telles paroles, échappées à un écrivain judicieux, sévère investigateur de la vérité cachée, sont des armes fournies aux défenseurs de toutes les chimères celtiques. M. Thierry aussi, à l'entrée de son excellent ouvrage sur la conquête de l'Angleterre par les Normands, a quitté les seuls guides sûrs dans l'obscurité des origines bretonnes, Jules-César et Tacite, pour courir après les feux follets d'une tradition postiche. L'on ne saurait protester assez énergiquement contre une telle invasion de rêveries et de données apocryphes dans le domaine de l'histoire.

Chaque triade est un assemblage de trois noms de personnes ou de lieux, ou de trois événements rangés sous une catégorie commune. Ces catégories sont souvent insignifiantes, d'autres fois bizarres et à peine intelligibles. La plupart des triades se bornent à cette énumération; les récits circonstanciés, joints à quelques-unes, sont

puérils, incohérents, en contradiction flagrante avec l'histoire authentique. Un but patriotique et politique a présidé à la rédaction de ces pages. Les auteurs ont voulu prouver que le sol de la Grande-Bretagne tout entière appartient aux Gallois. Ils auraient raison, s'il ne fallait pas admettre dans le droit des gens la prescription comme titre légal d'une propriété acquise jadis par une occupation violente. Une haine furibonde et impuissante contre les Anglo-Saxons se manifeste partout et s'exhale en calomnies. Le conte de la passion de Vortigern pour Rowena, fille de Hengist, de sa trahison et de l'assassinat des chefs bretons dans la plaine de Salisbury, se trouve déjà chez Nennius; il n'en devient pas plus vrai, mais l'auteur des triades 45 et 46 de l'édition de M. Probert, accuse les Saxons d'antropophagie. Un Breton appelé Georgi Garwhoyd, avait été régalé à la cour du roi Edelfled de chair humaine; il la goûta si fort qu'il n'en voulut plus manger d'autre. Le roi Edelfled exigeait journellement des Bretons un tribut de deux jeunes filles, la nuit pour son lit et le lendemain pour sa table. Georgi l'imita là-dedans; seulement, comme il était chrétien, il prenait quatre victimes le samedi, afin de n'en pas tuer le dimanche. Le traducteur met gravement en note : « Que dirons-nous de ce *fait?* » Nous dirons que c'est un mensonge des plus impudents, lequel en même temps décèle l'ignorance de l'inventeur. Il n'y a jamais eu un roi anglo-saxon appelé Edelfled, et pour une bonne raison : *Ethelflœd* est essentiellement un nom de femme.

La reine Yseult se trouve rangée, comme de raison, parmi les trois femmes impudiques, et Tristan, le modèle de grâce chevaleresque, est du nombre des *trois porchers*

*puissants de l'île de Bretagne.* Il avait envoyé le porcher du roi Marc vers la reine Yseult pour un message d'amour. En attendant, il garda lui-même les cochons royaux, et il les garda si bien, que le roi voisin Artus ne put jamais parvenir à lui voler un seul pourceau. Par combien de bouches vulgaires le roman de Tristan doit-il avoir passé avant d'arriver à ce point de dégradation !

Ces traits appartiennent-ils aux bardes gallois ; j'aime à croire que non. Nous n'avons aucun moyen de juger de leur talent, puisque les poésies débitées sous les noms de Taliessin, d'Aneurin, etc., sont évidemment des inventions modernes. Les bardes ont été cruellement exterminés par Édouard I. Gardons-nous d'accabler leur mémoire d'un pareil opprobre.

Les bardes gallois, cependant, n'ont aucun droit à être regardés comme les successeurs immédiats de ces bardes celtiques dont Lucain dit :

*Plurima securi fudistis carmina Bardi.*

Assurément, après quatre siècles de domination romaine, il n'y avait plus de bardes dans la Grande-Bretagne. A l'époque où les légions romaines abandonnèrent cette province, les Bretons étaient un peuple à demi-civilisé, et complètement abâtardi. Le désespoir leur rendit de l'énergie. Ils retournèrent à la barbarie ; c'était un progrès. Leur imagination même semble être redevenue vagabonde comme leur vie, et sauvage comme leurs montagnes. Les Saxons avaient leurs *scops,* les Danois leurs *scaldes :* l'institution des bardes dans le pays de Galles ne serait-elle pas imitée de ces deux nations voisines ? Un auteur du douzième siècle, *Gyraldus Cambrensis*, nous informe que la versification galloise avait pour principe l'allitération des

consonnes initiales. Or, les plus anciennes poésies saxonnes et scandinaves sont versifiées de cette manière.

Quoi qu'il en soit, si les Gallois avaient en effet possédé dans la tradition poétique les annales de leur gloire, seulement depuis l'époque où la Grande-Bretagne devint une province romaine, auraient-ils oublié la reine Boadicée? Qu'y a-t-il de plus digne d'être célébré par une épopée, que la révolte et la fin tragique de cette héroïne de l'indépendance bretonne? Il est question de Boadicée dans deux triades (18, 35), mais comment? Elle est accusée d'avoir livré Caractacus aux Romains, lâche forfait dont la reine Cartismandua s'est rendue coupable. On voit que l'auteur avait mal lu Tacite, et n'en conservait qu'un souvenir confus. Tacite n'est pas du petit nombre d'auteurs latins connus pendant le moyen-âge : ces deux triades sont donc postérieures à la première édition de ses œuvres.

D'après ces échantillons, je me crois autorisé à soutenir que les triades sont une fantaisie de quelques clercs gallois du quatorzième au seizième siècle. C'étaient de bons patriotes, Bretons s'entend; antiquaires passionnés et ignorants; c'étaient enfin des celtomanes, dont les préjugés avaient étrangement offusqué les facultés intellectuelles.

Passons à Geoffroi de Monmouth. Cet auteur a fourni, selon l'opinion générale, la matière première aux romanciers de la Table-Ronde, mais M. Fauriel lui conteste cet honneur. Je signalerai d'abord une erreur qu'il importe d'écarter. M. Fauriel dit que Walter-Mapes a traduit en gallois la chronique de Geoffroi. Walter-Mapes, nommé archidiacre à Oxford en 1197, est bien connu. C'était un prêtre joyeux et facétieux, dont les poésies latines en vers

rimés sont pleines de plaisanteries du meilleur goût. Aucun des bibliographes que j'ai pu consulter ne lui attribue une chronique galloise, et une œuvre aussi gratuite ne ressemble guère à un homme de son humeur. Une conformité accidentelle de nom et de titre aura occasionné cette méprise. Geoffroi de Monmouth déclare, dans le préambule et à la fin de son ouvrage, achevé en 1138, que Walter, archidiacre à Oxford, lui a fourni un livre apporté du continent, en langue bretonne, c'est-à-dire en bas-breton, livre déjà fort ancien et écrit d'un beau style (*perpulchris orationibus*), dont le sien n'est qu'une traduction.

Si, sur ce point, Geoffroi, par exception, avait dit la vérité, nous n'aurions pas grand'chose à opposer à un antiquaire novice qui, dernièrement, a qualifié les romans de la Table-Ronde d'épopées celtiques et, peu s'en faut, druidiques. Mais il est impossible d'admettre l'assertion du chroniqueur. Un ouvrage historique de cette étendue présupposerait toute une littérature bas-bretonne. Par qui et pour qui cette littérature aurait-elle été cultivée? Pour les paysans serfs de *Bretagne bretonnante* (pour me servir de l'expression de Froissart), lesquels ne savaient pas lire? Car certainement les clercs et les gentilshommes du pays se servaient de la langue latine ou romane. Et ces manuscrits, déjà fort anciens au douzième siècle, que sont-ils devenus? Pas un seul ne s'est donc conservé. Il paraît qu'on n'a jamais essayé avant le dix-huitième siècle d'adapter les lettres latines aux sons barbares de ce jargon mixte. Il serait superflu, je pense, de démontrer ici en détail, combien l'histoire très-simple et fort insignifiante des Bretons armoricains a été falsifiée par les celtomanes tant gallois que français.

Je conclus donc que l'appel de Geoffroi de Monmouth à l'autorité d'un livre ancien, écrit en bas-breton, est un mensonge. C'est même le mensonge fondamental; c'est la pierre angulaire sur laquelle il a érigé tout un édifice d'impostures. M. Fauriel dit : « La preuve la plus forte et « la plus directe que, bien antérieurement aux chroniques « citées (il ne peut être question que de celle de Geoffroi), « les traditions bretonnes relatives au roi Arthur avaient « déjà été le sujet de beaucoup de fictions, et de fictions « du type chevaleresque, c'est la manière dont ces mêmes « chroniques parlent de ce même roi. Elles n'en parlent « pas longuement, mais tout ce qu'elles en disent ou en « indiquent, est fable et merveille. Ce n'est plus le petit « chef des Bretons siluriens, soutenant contre les Saxons « une guerre dont les chances ne sont pas pour lui, usur- « pant les priviléges des bardes; c'est le héros des héros « qui, à douze ans, a déjà conquis l'Irlande, l'Islande et « la Suède, qui, un peu plus tard, conquiert l'une après « l'autre toutes les parties de la Gaule. C'est le roi que tous « les autres prennent pour modèle; c'est le chef des che- « valiers et le miroir de la chevalerie. En un mot, c'est « sinon précisément l'Arthur des romans, du moins quelque « chose qui y ressemble, qui en approche et dont on peut « aisément faire ce dernier. »

Je ne suis pas frappé, je l'avoue, de la force de cet argument. Puisque les exploits d'Artus sont imaginaires, il faut bien que quelqu'un les ait imaginés. Pourquoi n'aurait-ce pas été Geoffroi de Monmouth, plutôt que des romanciers antérieurs, dont l'existence n'est rien moins que prouvée? Les fictions de la poésie épique, prises pour de l'histoire, deviennent des erreurs. Mais il s'en faut que

tous les récits apocryphes aient une origine aussi noble : de tout temps il y a eu des menteurs en prose.

Il est vrai que Geoffroi, dans les chapitres qui concernent Artus, prend un nouvel essor. Son audace ne connaît plus de bornes : c'est un dithyrambe de fanfaronnades. Aussi les romanciers postérieurs en ont-ils sagement retranché une bonne partie. Il leur suffisait que la cour d'Artus fût le rendez-vous de tous les chevaliers les plus distingués : les conquêtes et les grandes expéditions avaient fait place aux aventures individuelles.

En confrontant les passages d'Orose, de Gildas, de Nennius, de Bède, de Paul Warnefride, que Geoffroi de Monmouth a eus en vue, avec ses amplifications, nous pouvons nous faire une idée exacte de sa manière de procéder. Nennius avait déjà raconté des prouesses incroyables d'Artus, si toutefois ce passage est authentique; car on sait que le texte de ce mauvais historien est fortement interpolé. Mais pourquoi n'admettrait-on pas qu'une partie des récits de Geoffroi a été puisée dans la tradition orale des Gallois? Les peuples déchus, dépouillés, chassés de leurs anciennes habitations, aiment à rêver une gloire et une prospérité passées qui n'ont jamais existé. C'est une consolation qu'il serait injuste de leur envier. Puisque les Gallois entretenaient *l'espérance bretonne* qu'Artus n'était pas mort, qu'il existait sous la forme d'un corbeau, et qu'un jour il les ramènerait triomphants dans les plaines fertiles de la Grande-Bretagne, ils ont très-bien pu, outre ses guerres contre les Saxons, lui attribuer des conquêtes impossibles. On voit, par l'itinéraire de *Gyraldus le Cambrien*, qui visita le pays de Galles en 1188, que c'était un sol fécond en fables extravagantes. Cet auteur crédule

rapporte néanmoins une anecdote qui renferme la satire la plus sanglante contre l'historien des Bretons. Un homme était tourmenté, pour ses péchés, par des visions infernales; surtout, lorsque quelqu'un mentait, il voyait les démons se trémousser sur la langue. L'Évangile, appliqué sur sa poitrine, faisait disparaître les visions; mais chaque fois qu'on y plaçait la chronique de Geoffroi de Monmouth, cela excitait un sabbat épouvantable.

Né à Monmouth, sur la frontière du pays de Galles, Geoffroi a pu en connaître la langue. Cependant, ce qui me rend son savoir suspect, c'est la stérilité de son invention en fait de noms gallois. Pour remplir sa longue liste de rois depuis les temps troyens jusqu'à la fin du septième siècle de notre ère, il a recours à toute espèce de noms, même grecs. Il a fabriqué ses deux derniers rois bretons, Cadwalla et Cadwalladre, d'un seul nom saxon. *Ceadwalla,* roi de Wessex, s'étant converti, fit un pélerinage à Rome pour être baptisé de la main du Pape; il y mourut peu de jours après. Cadwalladre se retire de même dans la ville sainte, mais en désespoir de cause, voyant son pays ravagé par la peste et la famine, et sachant par les prophéties de Merlin que le terme fatal de la puissance bretonne était arrivé. Voilà une retraite honorable, fort bien imaginée pour tous ceux qui n'avaient pas lu Bède.

Geoffroi était un imposteur audacieux, habile, assez savant même pour son temps; car, certes, aujourd'hui on ne lui passerait ni ses consuls romains, Gabius et Porsenna, ni mille autres bévues. Il savait que, pour en imposer, il faut parler avec assurance; il raconte les événements comme s'il en eût été témoin oculaire; il connaît les discours prononcés dans telle occasion; il possède la

correspondance de Brutus, arrière-petit-fils d'Énée, et de Pandrasus, roi des Grecs. C'est un conteur amusant : la manière dont il fait ériger le monument de Stonehenge par le savoir magique de Merlin, est vraiment ingénieuse. Les prophéties de ce fils d'incube firent grande impression : l'évêque de Lincoln, qui, en vertu de son état, aurait dû les abhorrer comme une œuvre du démon, en fut extrêmement curieux. Enfin, Geoffroi jugeait parfaitement son public, dont la crédulité et la passion pour les merveilles inconnues lui ont assuré le succès le plus complet. Ce fut en vain qu'un demi-siècle plus tard Guillaume de Newbridge, historien judicieux, démasqua l'imposture. On continua de lire le livre de Geoffroi et d'y croire. Hall et Holinshed admirent dans leurs chroniques ses rois troyens-bretrons, et grâces leur en soient rendues, puisqu'ils ont par là fourni à Shakspeare le sujet de deux de ses compositions les plus admirables, *le Roi Lear* et *Cymbeline.*

Geoffroi de Monmouth aurait pu se mettre en frais d'invention, seulement par ambition littéraire, mais il avait des motifs plus particuliers. Une conquête est toujours illustrée par la gloire antique du pays conquis. Il était donc naturel que les Normands, peu savants d'ailleurs, aussitôt établis en Angleterre, s'informassent de ce qui s'y était passé jadis. L'histoire des Anglo-Saxons leur offrait de belles pages, mais ils n'en voulurent point entendre parler. Ils avaient d'abord conçu un souverain mépris pour une nation subjugée par une seule bataille.

Les conspirations et les révoltes que leur oppression ne tarda pas à provoquer, firent succéder au mépris la haine, et ce sentiment dut s'accroître avec leur propre tyrannie. Ils avaient pris en aversion les mœurs et la

langue de leurs nouveaux sujets. Un évêque anglais fut éconduit comme un rustre de la cour de Guillaume-le-Conquérant, pour ne pas savoir parler le français. Entre les Gallois, au contraire, et les Normands il n'y eut, pendant les premiers règnes, aucun rapport hostile: c'était un peuple trop faible pour donner ombrage, chez lequel, d'ailleurs, il n'y avait ni butin à prendre, ni terres productives à envahir. Les Gallois furent subjugués beaucoup plus tard, parce qu'ils exerçaient des brigandages sur la frontière anglaise. On savait que les Bretons jadis avaient repoussé Jules-César: c'était un grand titre de gloire; on apprit chez eux qu'ils avaient opposé une longue résistance aux Saxons, et que leur roi Artus avait remporté les dernières victoires; cela suffisait pour rendre sa mémoire chère aux Normands.

Geoffroi dédia son ouvrage à Robert, duc de Glocester, fils naturel de Henri I; c'était un prince vaillant et ambitieux, qui peu de temps après se mit à la tête d'une insurrection contre le roi usurpateur Étienne, et le fit prisonnier. L'historien ne néglige aucune occasion d'illustrer la résidence de son patron, et les anciens ducs de Glocester. Il en imagine un, nommé Eldod, qui se sauve du massacre des chefs bretons, tramé par Hengist, et tue soixante-dix Saxons avec un pieu. Robert n'est pas non plus oublié dans les prophéties de Merlin; c'est le lion de Glocester qui doit fouler aux pieds le sanglier de Totness. La capitale d'Artus, selon les indications de Geoffroi et peut-être de la tradition bretonne, se trouvait même dans les domaines de Robert. C'était Caerlion (*Castrum legionum*), dans le comté gallois de Glamorgan, dont sa femme

était héritière. Il paraît que des restes d'édifices romains rendaient croyable l'ancienne magnificence de cette ville.

Henri II chargea maître Wace de Jersey de mettre toute cette histoire bretonne en vers français. C'est le roman de Brut, achevé en 1155, et encore inédit. Ce doit être un sujet de surprise pour tout lecteur attentif, de voir que M. Fauriel ne fait nulle part mention de ce livre si important dans la littérature romanesque.

Un petit-fils de Henri II, prétendant infortuné au trône d'Angleterre, reçut dans le baptême le nom d'Arthur, nom inusité jusqu'alors, non-seulement dans sa famille, mais dans tout le pays.

Comment, d'après tout cela, ne pas reconnaître que les Normands ont introduit en France, et mis en vogue, le nom d'Artus ; et que la Normandie, prise dans le sens le plus large, a été le pays natal des romans de la Table-Ronde ? Je ne nie point que les poëtes provençaux ne se soient emparés très-vite d'un aussi beau sujet. Cela peut avoir eu lieu d'autant plus facilement que, de ce côté, l'unité de gouvernement formait un point de contact entre le nord et le midi de la France. Depuis le mariage de Henri II avec Eléonore de Guyenne, en 1152, les souverains anglo-normands régnaient en France sur des pays de langue d'*oïl* et de langue d'*oc*. Ils devaient donc encourager aussi bien les poëtes du midi que ceux du nord : et ils l'ont fait. L'on sait avec quelle faveur Richard Cœur-de-Lion accueillait les troubadours pendant son séjour en Poitou, avant son avénement.

Ajoutons à cela que les Normands ont de bonne heure cultivé la poésie épique populaire. Maître Wace affirme que, dans son enfance, il avait entendu des jongleurs

chanter l'histoire de Guillaume Longue-Épée. (*Roman de Rou*, p. I, vers 2108.) Nous avons vu que le chant de Roland anima les guerriers à la bataille de Hastings. Après la victoire, les barons louèrent les prouesses de leur duc, en disant que

*Pois Roland ne pois Olivier*
*N'out en terre tel chevalier.*

Trois ducs de Normandie ont successivement porté le nom de Richard. Dans le roman de *Ferabras*, dont nous avons parlé, un Richard de Normandie est introduit par anachronisme, et peint avec une faveur particulière. Il se dévoue à un message périlleux, afin de délivrer les paladins assiégés; un miracle le sauve. La rivière Flagot arrête son cours; un cerf blanc paraît sur le rivage et lui montre le gué par où il doit passer. Ces beaux traits sont visiblement l'œuvre d'un poëte normand.

J'observerai cependant, pour restreindre mon assertion dans de justes limites, que le terme, *un roman de la Table-Ronde*, est un peu vague. La cour d'Artus est comme un rendez-vous de chasse où aboutissent toutes les percées d'une vaste forêt. Ses exploits sont d'ordinaire rejetés dans le lointain : il n'a plus rien à faire que d'être l'arbitre des litiges d'honneur, et de distribuer des champions aux demoiselles désolées. Plusieurs fictions, toutes individuelles dans leur origine, pourraient donc avoir été comprises plus tard dans ce cercle brillant.

Tel est le roman biographique de Tristan. Dans l'une des anciennes versions allemandes, Artus ne paraît point sur la scène, dans l'autre il est introduit d'une manière

épisodique ; de sorte qu'on pourrait très-bien se passer de lui.

Ce charmant poëme vaut la peine qu'on se le dispute : c'est le chef-d'œuvre des romans d'amour. « Il n'est pas « aisé aujourd'hui de se faire une idée du succès et de la « renommée de cet ouvrage à l'époque de son apparition, « et pendant tout le reste du moyen âge. » Afin d'éclaircir la question de savoir si l'invention appartient à un poëte provençal ou français, réglons d'abord la chronologie des diverses rédactions que nous en connaissons.

Sir Walter Scott a publié un *Tristan* en vieux anglais, sous le nom de *sir Thomas d'Erceldoune*. M. Fauriel, d'accord avec l'éditeur, place la composition de cet ouvrage vers 1260, et considère maître *Godefroy de Strasbourg* comme un imitateur du poëte écossais.

Le *Tristan* anglais ne doit point être attribué à Thomas d'Erceldoune, puisque le romancier déclare avoir appris l'histoire de la bouche de celui-ci. Les formes du langage et la versification (des stances mal adaptées à la narration, mais artistement tissues en vers très-courts à rimes redoublées) caractérisent ce poëme, à mon avis, comme une production du siècle suivant. Mais quand même nous voudrions admettre la date de l'éditeur, il ne serait pourtant pas permis d'identifier Thomas d'Erceldoune avec ce *Thomas de Bretagne* que maître Godefroy cite nomme son autorité pour l'*Histoire de Tristan*. D'abord les deux versions ne se ressemblent nullement : le savant éditeur du *Tristan* allemand, M. de Groote, a fait voir combien les noms et les circonstances varient. Ensuite la chronologie s'y oppose. Le travail de maître Godefroy fut interrompu par sa mort dont nous ignorons la date précise. Mais son

ouvrage, ainsi que le texte de ses deux continuateurs, offre assez d'indications indirectes, pour en fixer la composition avant 1225.

Écoutons le vieux romancier lui-même : son témoignage est fort important, et fournit des éclaircissements inattendus sur l'histoire de la littérature romanesque. « Beaucoup « d'auteurs, dit maître Godefroy, ont écrit la vie de « Tristan, mais ils ne l'ont pas fait conformément à la « vérité. C'est ce qu'affirme Thomas de Bretagne, *maître ès « aventures*, qui, ayant puisé dans les livres bretons, a fait « connaître la vie de tous les princes de son pays. Là- « dessus j'ai commencé à fouiller dans des livres, *tant « romans que latins*, jusqu'à ce que j'aie trouvé enfin la « vraie tradition, telle que Thomas me l'avait indiquée. »

Il existait donc, dès le commencement du treizième siècle, un grand nombre de livres sur Tristan, et sa vie était racontée de différentes manières. Il est clair que l'ouvrage de Thomas de Bretagne, aujourd'hui perdu, était autre chose qu'un roman sur ce seul sujet ; car, dans ce cas, maître Godefroy n'aurait pas eu besoin de chercher ultérieurement. C'était probablement une chronique, écrite en latin, peut-être fondée sur des traditions populaires, et moins fabuleuse que celle de Geoffroy de Monmouth. La scène du roman de Tristan se passe dans la Cornouaille, où quelques restes de la nation bretonne ont trouvé une retraite, comme leurs compatriotes dans le pays de Galles, et ont continué longtemps à y parler leur langue. Dans une histoire des princes de ce pays, il a dû être question du roi Marc et de son neveu Tristan. Un trait du roman s'accorde avec des probabilités historiques : Tristan délivre la Cornouaille d'un tribut qu'elle était forcée de

payer au roi d'Irlande. Les Danois établis sur la côte orientale de cette île y formèrent un royaume assez puissant pour infester la Grande-Bretagne par leurs expéditions maritimes. Dans le roman, le roi d'Irlande Gormon (*Gorm*) porte un nom vraiment scandinave. La trop séduisante Yseult, quoique née en Irlande, aurait donc été une princesse danoise. Aussi fut-elle surnommée *la blonde.*

De toutes les rédactions de Tristan à moi connues, celle de Godefroy de Strasbourg est incomparablement la plus belle. Je suis porté à la regarder aussi comme la plus originale ; car dans les œuvres du génie, le premier jet est d'ordinaire le plus heureux. Les imitateurs et les plagiaires, ambitieux d'amplifier et de se donner un air d'originalité, souvent ne font que gâter la conception primitive. Il serait injuste de ranger Chrétien de Troyes dans cette classe, autrement qu'en pleine connaissance de cause, quoiqu'il soit probable que plusieurs changements peu avantageux dans l'histoire de Tristan proviennent de lui.

Dans la version allemande, contre l'usage des romanciers, la géographie est assez correcte. Le poëte connaît la position relative de la côte de France, de la Cornouaille, du reste de la Grande-Bretagne et de l'Irlande ; il nomme même les ports de Dublin et de Wexford : seulement il se permet d'allonger ou d'abréger les navigations selon sa convenance. Tristan y porte le surnom de *Parmenie* qu'on chercherait en vain sur la carte ; ailleurs celui de *Léonois*, peut-être de Lions-la-Forêt. Sa principauté est voisine de la Bretagne armoricaine ; il est donc, dans le fait, souverain de la Normandie. Tout cela nous indique comme inventeur, un poëte du nord de la France, et même un sujet

des princes anglo-normands, familiarisé avec les contrées d'outre-mer. Néanmoins, ce roman a été traduit ou imité en langue provençale dix ou vingt ans avant 1173, puisque le comte Rambaud d'Orange, mort dans cette année à l'âge de cinquante ans, en parle plusieurs fois. Les allusions de ce troubadour s'accordent parfaitement avec le récit de Godefroy de Strasbourg. Une autre citation du roman de Tristan, par Bernard de Ventadour, nous ramène vers la même époque. Elle se trouve dans une chanson dédiée à Éléonore de Guyenne, où le poëte exprime son chagrin d'être resté en France loin de sa protectrice. Cette pièce, que je vois à regret omise dans le recueil de M. Raynouard, doit avoir été écrite peu de temps après l'avénement de Henri II à la couronne.

Pour revenir au roi Artus, avant la conquête de l'Angleterre par les Normands, ni son nom, ni celui de sa capitale, n'a pu être connu des Français et, à plus forte raison, des Provençaux. Geoffroy de Monmouth, les Triades et Gyraldus, d'un commun accord, désignent Caerlion comme cette fameuse résidence. Dans les romans, c'est d'ordinaire Caridol ou Cardeuil, ce que plusieurs savants ont pris pour une corruption de Carlisle, anciennement Caer-Luel, en Cumberland. Bientôt cependant le héros, avec tout son cortége, fut transporté en France; on le voit tenir sa cour à Nantes. Le double emploi du mot *Bretagne* se prêtait à ce déplacement, et les romanciers ont su ménager de l'espace pour une foule de royaumes entre le Poitou et le canal de la Manche. Les temps ainsi que les lieux deviennent élastiques au gré de la fiction. L'hiver aurait opposé un fâcheux obstacle à la quête des aventures, aussi les saisons ne semblent-elles point varier. Wolfram d'Eschen-

bach appelle assez plaisamment Artus un homme printanier, parce que sa cour se tient toujours sous des tentes magnifiques, entourées de prés émaillés de fleurs, et que la Pentecôte y dure pendant toute l'année.

M. Fauriel caractérise avec une parfaite justesse les deux classes de romans de la Table-Ronde : ceux qu'on peut appeler mondains, dans lesquels la vaillance, la courtoisie et la galanterie dominent seules; et les romans mystérieux qui célèbrent les miracles du Graal, et l'ordre de chevalerie préposé à sa garde. Toutefois, la division n'est pas tranchée : les compositions de la seconde classe ont aussi leur partie mondaine, empruntée à la première; c'est une nouvelle série de fictions, entée sur celles de la Table-Ronde.

Les chevaliers du Graal jouissent de priviléges surnaturels, mais ils sont soumis au vœu de chasteté, et la moindre violation de ce vœu, ne fût-elle commise qu'en pensée, est punie rigoureusement, non pas par un jugement humain, mais par la puissance de cette sainte relique envers laquelle ils ont manqué à leur devoir. C'est une peinture idéale de l'ordre des Templiers, comme les romans d'Artus le sont de la chevalerie en général. Ce n'est pas là une conjecture; le but des inventeurs est évident, et dans le *Perceval* allemand, les gardiens du Graal sont souvent nommés Templiers en toutes lettres. Il est donc naturel de supposer que les hommes puissants de cet ordre auront accordé une faveur spéciale à des fictions si bien calculées pour donner une haute idée de la sainteté de leur vocation, et que ces fictions se seront développées sous leurs auspices. M. Fauriel fait valoir plusieurs circonstances qui forment en effet une pré-

somption assez forte en faveur de l'origine provençale des romans du Graal. Les premiers établissements européens des Templiers furent fondés aux environs des Pyrénées, et là aussi, autant qu'on peut voir à travers les brouillards de la géographie romanesque, est situé ce Mont-Sauvage (*Mont-Salvatge*) sur lequel était bâti le temple mystérieux, destiné à la conservation du Graal. La scène est principalement dans le midi de la France et au-delà des Pyrénées. Perceval est surnommé à tort *le Gallois;* d'après l'intention du poëte, il était né en Galice. Le mot ethnique est en provençal *Gallicx,* et la ressemblance des noms aura donné lieu à cette équivoque. Les habitants des côtes de la Méditerranée avaient des relations habituelles avec le Levant, auxquelles les provinces de l'intérieur et du nord ne participaient point, et nous voyons que l'horizon des romanciers s'est considérablement élargi du côté de l'Asie. L'auteur du *Perceval* allemand rend un compte assez exact du *Baruc de Baldac,* c'est-à-dire du calife de Bagdad. Il sait que c'était un monarque puissant, et en même temps le pape des mahométans. Un chevalier chrétien, célébré dans ce roman, ne se fait point scrupule d'entrer au service du calife. Cet adoucissement du fanatisme fougueux qu'on voit dans les romans de Charlemagne, fut un effet lent et graduel des croisades. Après une longue lutte, dont les succès sont balancés par une égale bravoure des deux côtés, des guerriers apprennent toujours à s'estimer mutuellement, quelle que soit la différence des religions.

*L'histoire de Perceval* occupe une place importante parmi les fictions qui concernent le Graal. Il existe un roman français de ce nom, composé par Chrétien de Troyes,

et une rédaction allemande dont l'auteur est Wolfram d'Eschenbach, poëte célèbre, que nous avons déjà cité plusieurs fois. Ce dernier ouvrage doit avoir été écrit entre 1195 et 1205. Wolfram connaît l'ouvrage de Chrétien de Troyes, mais il le réprouve formellement; il accuse cet auteur d'avoir falsifié l'histoire. Il cite plusieurs fois comme son garant, le provençal Kyot (Guyot); il affirme expressément que cette aventure a été apportée de la Provence en pays allemand. Néanmoins, le dernier éditeur des œuvres de Wolfram a soutenu que son original était français. Cela est possible; nous voyons des exemples d'une pareille préférence, donnée à un idiome voisin de la même famille, dans l'histoire littéraire de l'Espagne et du Portugal. Mais il faut au moins supposer des motifs particuliers qui eussent pu déterminer un poëte provençal du XII^e siècle à renoncer aux avantages de sa langue maternelle, déjà si cultivée et si répandue. Une expression du poëte allemand semblerait prouver, au premier abord, qu'il en a été ainsi. « Si mon talent ne m'abandonne pas, dit Wolfram « (page 202), je continuerai de raconter en allemand ce « que Kyot a dit de cette aventure *en français.* » A cette époque, les mots *France* et *Français,* en effet, sont souvent employés dans un sens limité, de sorte que la France signifie seulement les pays immédiatement soumis au roi, et que les Normands, les Bourguignons, les Provençaus, etc., sont distingués des Français. Cependant on leur donnait quelquefois la même étendue qu'aujourd'hui. Wolfram lui-même appelle souvent Guillaume d'Orange un Français, quoiqu'il fût bien certainement provençal.

J'avais cru reconnaître des formes provençales dans les noms de personnes et de lieux mentionnés dans le

*Perceval* allemand ; mais sur ce point aussi, j'ai été contredit par l'éditeur, M. Lachmann, de l'académie royale de Berlin. L'examen de cette question exigerait des détails minutieux de grammaire, et, malgré cela, ne conduirait peut-être pas à un résultat positif. Dans les deux idiomes, les noms propres sont sujets à beaucoup de variations ; plusieurs ne se distinguent point, ou tout au plus par de légères nuances. La valeur ordinaire des lettres en allemand ne suffisait pas pour exprimer tous les sons étrangers ; l'orthographe devenait donc en quelque façon arbitraire, et les copistes l'ont corrompue encore davantage. Il est à remarquer que la suprématie de la langue française dans toute l'étendue du royaume, n'a pu effacer dans les noms géographiques toutes les traces du dialecte populaire. La *Dalfinat* est devenu Dauphiné, mais le *Comtat* d'Avignon s'est maintenu, comme si c'était autre chose qu'un comté ordinaire. Dans les romans, beaucoup de noms, en passant de la langue d'oc à la langue d'oïl, ou en ordre inverse, se sont modifiés selon la prononciation de chacun des deux idiomes ; d'autres, surtout les noms inventés à plaisir, qui n'étaient point dérivés ou composés de mots connus, sont restés sans altération.

Wolfram a composé un autre roman, ordinairement appelé le *Titurel,* qui embrasse l'histoire générale des gardiens du Graal. Cet ouvrage a joui d'une grande réputation pendant les quatorzième et quinzième siècles, ainsi que le prouvent les copies manuscrites magnifiquement ornées qui existent encore, et les honneurs de l'impression qu'il obtint, conjointement avec le *Perceval,* en 1477. Par la découverte d'un fragment plus ancien, il a été constaté que ce roman ne nous est pas parvenu tel qu'il était sorti des mains de

l'auteur ; qu'il a été retravaillé, afin d'astreindre la versification à des règles plus sévères, et interpolé dans la seconde moitié du treizième siècle. On a même conjecturé que la plus grande partie de cet ouvrage, jusqu'à présent généralement attribué à Wolfram d'Eschenbach, était dû à son continuateur.

Quoi qu'il en soit, le Provençal Guyot a fourni les matériaux de ces deux romans. Puisque Wolfram connaissait les deux rédactions du *Perceval,* données par Guyot et Chrétien de Troyes, et que le dernier de ces poëtes était contemporain du romancier allemand, il est naturel d'en conclure que l'ouvrage de Guyot a été composé plus tôt, et que le *Perceval* de Chrétien n'en est qu'une imitation altérée. M. Fauriel dit : « J'ai trouvé chez les troubadours « cinq ou six allusions qui ont rapport au *Perceval,* et qui, « par une singularité peut-être assez frappante, ce me « semble, comprennent les cinq ou six situations les plus « notables, d'après la rédaction de Wolfram d'Eschenbach. » Cela est parfaitement juste à l'égard des trois passages rapportés par M. Raynouard. Pour épuiser cette discussion, il faudrait mieux connaître le *Perceval* de Chrétien de Troyes, dont l'*Histoire littéraire de la France* ne donne qu'un extrait bien superficiel.

Il nous reste un témoignage important à examiner : c'est celui du *Dante.* Il dit (Purgat. XXVI, v. 118) en parlant du fameux troubadour Arnaud Daniel : « En poésies « amoureuses, et dans la prose des romans, il fut supérieur « à tous ; laissez dire les hommes sans discernement, qui « croient que le poëte limousin (Guiraud de Borneil) le « surpasse. »

Arnaud Daniel est mal famé chez les critiques modernes, à cause de son style bizarre et énigmatique, et de sa recherche des rimes difficiles. On pourrait soupçonner que ces défauts mêmes lui ont gagné la prédilection du Dante. Mais peut-être n'a-t-il pas toujours écrit de cette manière, et les copistes ont seulement inséré de préférence dans leurs recueils ses tours de force poétiques. Il est certain du moins que, s'il avait composé ses romans dans le même style, il n'aurait pu obtenir aucun succès, et il aurait vraiment ressemblé au portrait qu'il fait de lui-même au sujet d'un amour sans espoir : « Je suis Arnaud qui « amasse l'air, qui chasse de lièvre avec le bœuf, et qui « nage contre le torrent. »

D'ailleurs, le Dante nous apprend que les romans d'Arnaud étaient écrits en prose. Or, tout ce qui nous reste en prose provençale est d'une grande simplicité. Il est donc croyable que cet esprit original aura adopté en ce genre un système tout opposé à celui qui l'avait égaré dans la poésie lyrique, et que, renonçant à une vaine recherche et aux tours capricieux, il se sera fié uniquement à l'attrait des situations pour inspirer de l'intérêt. Puisque les plus anciens romans étaient généralement versifiés, il a pu avoir l'ambition de se distinguer de ses devanciers par la nouveauté de la forme. Son exemple a trouvé des imitateurs : *Philomèna,* une légende romanesque que M. Raynouard place avant la fin du douzième siècle, est écrite en prose provençale.

Guiraud de Borneil obtint le titre de maître des troubadours. Il s'était d'abord appliqué à rimer difficilement, et à s'exprimer par énigmes ; mais il changea ensuite de manière, et visa aux succès populaires. « Ce qui me réjouit

« le plus, dit-il, c'est d'entendre chanter mes vers par « les jeunes filles qui vont puiser de l'eau à la fontaine. » Sur quatre-vingt-dix pièces sous son nom que les manussrits de Paris renferment, MM. Raynouard et de Rochegude n'en ont donné que huit qui sont en effet gracieuses.

Mais que le Dante ait eu tort ou raison de préférer Arnaud à son rival, peu importe. Ce qui mérite toute notre attention, c'est ce qu'il nous apprend sans le vouloir. Guiraud de Borneil avait donc aussi écrit des romans ; autrement sous ce rapport on n'aurait pas pu le comparer à Arnaud ; beaucoup d'autres avaient fait de même, puisque le Dante dit : *il les surpassa tous,* et qu'il place sur la même ligne des chants d'amour et les romans, comme les deux genres également cultivés par les troubadours. Nous voyons par là que la moitié de leur histoire littéraire est perdue, aussi bien que la plupart de leurs œuvres. Il est devenu impossible aujourd'hui de remplir cette lacune : il faut nous contenter du fait général, prouvé par des témoignages positifs, et les inductions les plus légitimes.

On serait curieux de savoir quels étaient les romans composés par Arnaud Daniel. M. Raynouard lui attribue *Lancelot du Lac.* Si cette assertion était fondée, il n'y aurait plus lieu de s'étonner de la grande célébrité du troubadour. Mais je crains bien que M. Raynouard n'ait été induit en erreur par l'inexactitude d'un littérateur allemand. Aucun témoignage authentique du treizième siècle n'a été produit, que je sache.

Vu la grande variété des matières sur lesquelles les discours de M. Fauriel offrent des vues neuves et intéressantes, nous avons dû nous borner strictement à la recherche de l'origine et de la filiation des fictions chevale-

resques. La richesse de la littérature provençale en ce genre ne saurait être contestée. En général, les romanciers du Midi ont aussi pour eux la priorité du temps. M. Raynouard, dont l'opinion en cette matière est d'un grand poids, pense que le roman provençal encore existant de Gérard de Roussillon date au plus tard du commencement du douzième siècle. L'on ne connait aucun roman, ni fragment de roman, en vieux français, d'une égale antiquité. Les romans carolingiens portent beaucoup de marques intrinsèques de leur sol natal. A l'égard des romans de la Table-Ronde, nous avons cru devoir accorder l'initiative, mais seulement l'initiative, aux poëtes du nord de la France, et nommément aux Normands. Au reste, les romanciers et les *novellaires* des deux grandes divisions du pays se sont connus réciproquement, ils se sont traduits ou imités, ils ont rivalisé entre eux, en donnant une nouvelle tournure a des fictions déja connues; et ces communications littéraires ont eu lieu avec une rapidité étonnante.

J'apprends que M. Fauriel a déjà été attaqué avec aigreur, pour avoir exalté trop exclusivement les Provençaux. Cela est fâcheux. Je ne conçois rien, je l'avoue, a cette partialité de province. Dans quelle partie de la France actuelle, dans lequel des deux idiomes qui la partageaient jadis, le génie inventif des poëtes s'est-il manifesté davantage ? Qu'importe ? Leur gloire est une propriété nationale. D'ailleurs, quand il s'agit d'un sujet de critique historique, il n'est point de moyen plus sûr de manquer la vérité, que de se passionner.

Nous trouverons une autre occasion de parler des travaux philologiques et historiques qui restent à faire pour approfondir ces monuments littéraires du moyen âge,

garantir leur authenticité, les placer dans leur véritable jour, et les rendre de plus en plus accessibles aux hommes éclairés qui veulent y étudier l'histoirre des mœurs et le génie des siècles.

---

# NOTE

## CONCERNANT LA SOURCE DES FICTIONS DU GRAAL.

---

Je m'aperçois qu'en citant ci-dessus (p. 300) un passage du Perceval allemand, j'ai sauté quelques mots; et cette omission pourrait m'être imputée à mauvaise foi par les défenseurs de l'influence arabe que j'ai traités un peu lestement dans mes Observations. Wolfram déclare que Guyot le Provençal est son garant; Guyot de son côté en a cité un autre plus fabuleux. Il avait vu cette aventure, écrite *en païen*. Or dans l'Europe chrétienne on ne connaissait alors point d'autres païens que les mahométans (très-improprement dits ainsi), ni d'autre langue païenne que l'arabe. Ailleurs (p. 219) Wolfram donne des explications plus détaillées. Guyot avait trouvé ce livre en écriture païenne à Tolède, égaré parmi d'autres vieux volumes. Il parvint à le déchiffrer en vertu de sa foi, sans le secours de la nécromancie. L'auteur de ce livre était Flégetanìs, de race israélite par les femmes, et même un descendant de Salomon. Mais son père était païen et adorait un veau (le bœuf Apis). Il naquit dans une antiquité reculée, longtemps avant que le baptême fût institué pour le salut des âmes. Flégetanìs devint un savant astronome et astrologue. Ayant lu dans les étoiles le nom mystérieux du Graal, il en écrivit toute l'histoire. Les gardiens de ce saint joyau avaient d'abord été des êtres surnaturels, qui retournèrent au ciel, en laissant sur la terre cette relique, cachée jusqu'à ce qu'elle fut confiée à la garde de quelques chevaliers contemporains d'Artus. Flégetanìs, clairement désigné comme un sage de l'ancienne Égypte, doit donc avoir écrit cette histoire en sa qualité de prophète. Si les fauteurs des origines arabes avaient connu ce témoignage, ils l'auraient fait sonner fort haut.

Pour moi, tout en trouvant la fiction ingénieuse, et même, selon les idées du temps, savamment combinée, je la regarde comme le préambule obligé des romanciers : l'appel à l'autorité d'un ancien livre. Seulement ici cet appel est rehaussé par l'éclat des merveilles en raison de la sainteté du sujet. Du reste je crois à la réalité du livre de Flégetanìs, comme je crois à l'histoire de Don Quichotte rédigée, avant Cervantès, en langue arabe par Cide Hamete Benengeli.

# LE DANTE.

## PÉTRARQUE ET BOCCACE,

JUSTIFIÉS

DE L'IMPUTATION D'HÉRÉSIE ET D'UNE CONSPIRATION TENDANT AU RENVERSEMENT DU SAINT-SIÉGE.

Le livre qui contient cette imputation méritait de n'être point passé sous silence, ne fût-ce que pour la singularité de sa destinée. C'est l'œuvre d'un Napolitain, expatrié à la suite des événements politiques, qui a trouvé en Angleterre, non-seulement un asile, mais un emploi honorable, ayant été nommé professeur à l'université de Londres [1]. Un livre italien, sur un sujet qui n'intéresse que l'Italie, publié en Angleterre, est comme un enfant nouveau-né exposé dans un désert : on saurait difficilement imaginer un moyen plus sûr pour empêcher qu'il ne trouvât des lecteurs. Aucun libraire anglais n'a voulu s'en charger. Les frais de l'impression ont été fournis par un généreux protecteur auquel l'ouvrage est dédié.

Néanmoins il a été mis à l'*index*. Ce n'est pas cette sentence qui nous étonne : la dixième partie de ce qu'il contient eût suffi pour la lui attirer. Mais comment la censure

[1] Rossetti, *sullo spirito antipapale che produsse la riforma, e sulla segreta influenza ch' esercitò nella letteratura d'Europa, e specialmente d'Italia, come risulta da molti suoi classici, massime da Dante, Petrarca e Boccaccio.* Londra, 1832.

romaine a-t-elle été informée de l'existence de ce livre? On ignore généralement en Italie ce qui s'imprime au-delà des Alpes; à peine la France fait-elle exception. Il faut donc que quelques exemplaires se soient glissés furtivement ou accidentellement à travers tant de barrières qui s'opposent en Italie à l'introduction des livres étrangers, pour peu qu'ils paraissent suspects.

Parmi les compatriotes de l'auteur, ceux qui ont eu un sort semblable au sien, et qui partagent ses opinions politiques, accueilleront peut-être son hypothèse comme une espèce de consolation; mais, assurément, elle n'aura point de succès auprès des admirateurs désintéressés de la poésie italienne, qui n'ont aucun motif pour faire des rapprochements forcés entre les auteurs du XIV[e] siècle et les événements de notre temps.

Qu'il se soit manifesté pendant tout le moyen âge, en diverses contrées de l'Europe, un esprit d'opposition très-prononcé, souvent très-hardi, contre les usurpations pontificales et la corruption des mœurs du clergé, c'est un fait si universellement connu, si bien constaté, qu'il est superflu de vouloir le prouver de nouveau. M. Rossetti, dans son premier chapitre, intitulé : *Du langage ouvert contre Rome,* dit là-dessus des choses qui sont vraies, mais rien moins que neuves. Dès le second chapitre *Du langage secret contre Rome,* il commence à développer son hypothèse qui remplit tout le reste du volume. Il soutient qu'il existait dans les XIV[e] et XV[e] siècles une vaste association secrète, répandue dans toute l'Italie; qu'elle se rattachait à la secte des Albigeois; que son but était le renversement du saint-siége et une réforme radicale dans l'Église, telle que les protestants l'ont opérée dans le XVI[e] siècle;

que les membres de cette association avaient inventé un langage de convention, par lequel ils pouvaient se reconnaître et se communiquer leurs pensées, sans que leurs compatriotes non initiés, et surtout sans que les autorités ecclésiastiques s'en aperçussent; que Dante, Pétrarque et Boccace, ainsi qu'une foule d'autres poëtes et auteurs en prose, leurs contemporains, leurs imitateurs et successeurs, étaient affiliés à cette secte; enfin que tous leurs ouvrages ont été composés dans le but de préparer l'accomplissement des grands projets que l'association méditait, et qu'ils sont écrits dans un style à double entente, ayant un sens patent et un sens mystérieux.

Voilà une étrange découverte. Nous croyions jusqu'ici que ces génies originaux, les patriarches de la littérature italienne, avaient eu une véritable vocation poétique, et qu'inspirés par les muses, ils avaient parlé le langage des dieux. Point du tout : M. Rossetti nous apprend que tout cela, d'un bout à l'autre, n'est qu'un jargon de bohémien.

Mais ce qui est plus étrange encore, c'est de voir la conviction inébranlable de M. Rossetti; son zèle pour propager sa chimère; l'importance qu'il y attache; sa colère contre ceux qui l'ont contredit à l'occasion de son Commentaire sur la *Divine Comédie;* et le dévouement avec lequel il se prépare (en pleine sécurité de ne jamais être mis à l'épreuve) à devenir le martyr de ses prophéties apocryphes sur le passé.

M. Rossetti a fait des frais considérables de lecture. Il a compulsé, toujours dans le but de trouver la confirmation de son hypothèse, non-seulement Dante, Pétrarque et Boccace, mais aussi Cecco d'Ascoli, Cino da Pistoia, Francesco Barberini, Fazio degli Uberti, Federigo Frez-

zi, etc., etc. Il ne se borne pas à cela : il y mêle l'ordre des templiers, des rose-croix, des francs-maçons, les visions de Swedenborg, la doctrine exotérique et ésotérique des philosophes grecs, les mystères d'Éleusis, et, peu s'en faut, les hiéroglyphes des prêtres égyptiens. De la plupart des choses que nous venons d'énumérer, l'auteur s'est formé une idée tout aussi fausse que de l'ancienne poésie italienne. A côté de cet étalage d'une érudition indigeste et superficielle, la verbosité, trop commune chez les savants de son pays, n'y manque pas non plus. Ce lourd volume, d'une impression serrée, est une marqueterie de citations de toute espèce, d'explications et de notes prolixes, entre-mêlées de déclamations ampoulées; le tout formant une lecture passablement fastidieuse.

M. Rossetti croit avoir accumulé les preuves; nous n'en avons pas trouvé une seule qui pût soutenir l'examen d'une saine critique. Car en quoi consistent ces prétendues preuves? ce sont des passages torturés pour en tirer un sens caché que personne n'y a jamais soupçonné. Avec cette manière d'interpréter, on pourra faire dire à un auteur, ou plutôt lui faire indiquer par énigmes, tout ce que l'on voudra.

Les associations ont été fréquentes dans le moyen âge, parce qu'on cherchait des garanties particulières au milieu de l'anarchie et des violences du pouvoir qui troublaient alternativement l'ordre social. Mais ces associations étaient généralement publiques. Ce siècle fier, franc, simple et énergique à l'excès, dédaignait la dissimulation et ne savait pas s'y prêter.

Les deux fameuses factions politiques qui divisaient alors toute l'Italie, et souvent les citoyens d'une même

république, ne sauraient être rangées même dans la classe des associations publiques. Une association suppose toujours des engagements formels, des statuts, un régime intérieur, chargé de diriger les délibérations, de préparer et d'employer les moyens d'action. Rien de tout cela n'existait chez les Guelfes et les Gibelins. Le nom de l'empereur et du pape était le cri de ralliement pour des hommes qui ne s'étaient ligués que d'une façon temporaire ; et sous des drapeaux qui portaient d'une part l'aigle de l'empire, de l'autre, les clefs de Saint-Pierre, chacun combattait pour sa propre indépendance ou sa propre ambition.

L'association antipapale que M. Rossetti suppose, n'avait donc rien de commun avec les Gibelins, puisque, selon lui, elle était dirigée contre l'autorité spirituelle du souverain pontife, et qu'il identifie ces sectaires avec les Albigeois ou Vaudois. Ceux-ci, dès le XII^e^ siècle, ont en effet trouvé en Italie quelques adhérents qui furent appelés Patarins. En 1233, ils furent persécutés et livrés au supplice dans plusieurs villes de la Lombardie. Plus tard il n'en est plus question. Cette tentative était antérieure à l'époque de la littérature italienne, qui ne commence que vers la fin du XIII^e^ siècle. Les Vaudois du Piémont seuls ont pu passer inaperçus dans leur retraite montueuse, et conserver la simplicité de l'église primitive jusqu'à nos jours, malgré les nouvelles persécutions qu'ils essuyèrent en 1480 et encore en 1655. Leurs colons, envoyés au fond de la Calabre, eurent un sort plus malheureux. Il est superflu de faire remarquer que ces pâtres montagnards n'ont pu avoir aucune influence sur une littérature qu'ils ignoraient.

Quoi qu'il en soit de la progagation de la secte des Vaudois, de sa durée ou de son extinction dans le reste de l'Italie; en supposant même, avec M. Rossetti, que les membres de l'association secrète eussent eu absolument les mêmes opinions, il y a une différence essentielle qui met ceux-ci à une distance immense des premiers. Les Albigeois et les Vaudois professaient franchement leurs convictions; en hommes vertueux, ils vivaient selon leur foi et ils mouraient pour elle. Les associés, au contraire, se cachaient soigneusement, et dissimulaient au point d'observer les pratiques religieuses qu'ils condamnaient intérieurement, ce que les Vaudois eussent regardé comme une profanation.

L'association, en effet, a gardé merveilleusement bien son secret, puisque, après tant de siècles, M. Rossetti est le premier à le découvrir. Elle a pris un excellent moyen pour cela : elle n'a ni agi ni parlé. Je me trompe : elle a su en même temps se taire et parler; elle a parlé, bavardé même, d'une manière inintelligble pour tout le monde, excepté pour les affiliés. Or, ceux-ci n'avaient pas besoin d'être persuadés, et les autres lisaient sans y entendre malice. Ils croyaient lire des chants amoureux, respirant un sentiment pur et idéal, et ils n'apercevaient pas le venin de l'hérésie. Dans quel but tant de poëtes (car aucun de cette époque n'échappe à la diligence de M. Rossetti) auraient-ils mis leur esprit à la torture pour inventer et mettre en vers tant de déguisements de la même thèse? Car en admettant comme vraies les incroyables interprétations de M. Rossetti, il n'y a rien dans ces passages occultes qui ait pu servir à fortifier même une opinion

déjà adoptée : ils n'auraient jamais été que des énigmes oiseuses.

On rapporte que le barbier du roi Midas, après que celui-ci eut subi une métamorphose fâcheuse, craignant que son secret ne l'étouffât, pour se soulager dit à voix basse entre les roseaux d'un étang : « Le roi Midas a des oreilles d'âne ! » L'association en question ressemble fort à ce barbier. Cependant l'issue fut différente. Les roseaux grandis et agités par le vent, l'année suivante, répétèrent les mêmes paroles. Ainsi, le barbier eut la satisfaction de voir le secret éventé, sans qu'on pût l'accuser d'indiscrétion. Les associés, au contraire, selon M. Rossetti, ont sans cesse murmuré entre les dents : « Le pape est l'antechrist ! » sans que jamais aucun écho se soit réveillé qui ait rendu leur doctrine populaire.

M. Rossetti a voulu prévenir une objection qui se présente naturellement. Les chefs de l'Église, pendant tout ce temps, ne se sont-ils pas aperçus qu'on les insultait, et qu'on voulait détruire leur autorité ? Oh ! oui, dit-il, ils comprenaient fort bien, mais ils ont jugé plus prudent de ne pas avoir l'air de comprendre. Ainsi tout s'est passé en politesses : on a ri sous cape des deux côtés, et la nation seule a été dupe.

En effet, si l'association était telle que M. Rossetti la peint, les chefs de l'Église auraient eu raison de la mépriser. Un seul homme de la trempe de Savonarola était plus redoutable que des milliers d'adversaires aussi puérils et aussi pusillanimes.

L'encouragement des superstitions profitables, le trafic des indulgences, les artifices pour enrichir l'Église déjà beaucoup trop opulente, la corruption des mœurs du

clergé, et principalement de la cour de Rome, l'ambition mondaine, le népotisme et la vie scandaleuse des papes eux-mêmes, en un mot, ce que les associés devaient abhorrer le plus : tout cela pendant deux siècles, non-seulement allait son train ordinaire, mais empirait de plus en plus, sans que les initiés de la secte aient jamais osé paraître au grand jour, sans qu'ils aient fait la moindre tentative de rallier les peuples autour d'eux. Qui peut croire à une association nombreuse, couvrant l'Italie entière comme d'un réseau, comptant dans ses rangs les hommes les plus distingués par leurs talents, et qui néanmoins n'aurait donné aucun signe de vie, si ce n'est par de pitoyables quolibets ?

M. Rossetti attribue à cette association une grande influence sur la réforme du XVI[e] siècle. Mais comme il s'arrête en-deçà de cette époque, nous pouvons nous dispenser de le réfuter d'avance. Il est contraire aux règles de la logique de chercher une cause éloignée, obscure et plus que douteuse, quand les causes rapprochées, manifestes et puissantes, suffisent pour expliquer un événement. La réforme de Luther a produit un grand retentissement en Europe. L'Italie n'a pu rester étrangère à cette secousse ; mais elle l'a éprouvée plus tard que d'autres pays voisins de l'Allemagne. D'ailleurs, a-t-on jamais ouï dire que les protestants italiens aient fait dériver leurs doctrines d'une ancienne société secrète ? Leurs oracles avoués étaient Luther, Melanchthon, Zuingle, Calvin, et autres réformateurs, avec lesquels ils étaient en correspondance.

A l'époque même où l'insurrection religieuse éclata en Allemagne, on était occupé en Italie de tout autre chose. Les beaux-arts avaient atteint leur apogée. On achevait à

Rome le temple le plus vaste et le plus magnifique qui ait jamais été érigé en l'honneur d'aucun culte. Michel-Ange et Raphaël rivalisaient de génie pour embellir les pompes et célébrer les triomphes de l'Église romaine. Personne ne semblait se douter que sa domination fût ébranlée jusque dans les fondements.

Dans plusieurs écrivains italiens de la première moitié du XVI[e] siècle (par exemple dans Machiavel), il est facile de reconnaître, à des symptômes non équivoques, un esprit bien différent de celui des réformateurs : un scepticisme universel, accompagné, comme cela arrive d'ordinaire, d'une profonde indifférence pour tout ce qui concerne la religion, que ces auteurs ne regardaient que comme un instrument politique.

Tout le monde sait que Dante et Pétrarque ont signalé sans ménagement la corruption de la cour de Rome et d'Avignon et les abus du régime ecclésiastique, mais personne n'avait encore soupçonné que, même dans leur pensée la plus intime, ils se fussent séparés de l'Église catholique, ou qu'ils en eussent rejeté les dogmes. Ce que nous disons de ces grands hommes n'a pas pour but de rétablir leur réputation d'orthodoxie; c'est comme poëtes qu'il nous importe de les justifier, et d'effacer la flétrissure que M. Rossetti tâche d'imprimer à leur front.

En parlant de Dante, il s'écrie : « Assurément, la religion, cette fille de Dieu, ne sera pas moins sainte, lorsqu'on aura démontré qu'une muse tremblante, afin de se rendre invulnérable, a été engagée par la peur à se couvrir de ses vêtements. » — Que veulent dire ces phrases contournées, si ce n'est que la peur a rendu le poëte hypocrite? La muse de Dante *tremblante!* Dites donc plutôt *fou-*

*droyante!* Il a composé son grand poëme sous le poids d'une sentence de mort, banni de Florence, dépouillé de son patrimoine, errant d'un asile précaire à l'autre; il l'a publié de son vivant, quoique ce poëme fût de nature à lui attirer l'inimitié de beaucoup d'hommes puissants, et surtout des dignitaires de l'Église. Il regrettait amèrement sa patrie; il espérait encore que l'admiration due à son ouvrage ferait révoquer les sentences portées contre lui, et qu'il serait couronné de lauriers dans le même baptistère où il avait été tenu sur les fonts. Néanmoins, a-t-il flatté ou seulement ménagé les Florentins? Ne leur dit-il pas les vérités les plus sévères? Et cette âme si fière qui grandissait dans l'adversité, cette âme en même temps si pieuse, si contemplative, aurait profané volontairement par un mensonge continuel le double sanctuaire de la religion et de la poésie!

M. Rossetti, pour étayer son système d'amphibologie, rappelle la nature allégorique et l'obscurité de la *Divine Comédie.*

L'obsurité de Dante provient de son extrême laconisme. d'un langage souvent suranné et varié par des licences très-fortes, de mille allusions à des détails historiques et biographiques, aujourd'hui peu connus, ou entièrement oblitérés; d'une sphère scientifique différente de la nôtre, qui se composait de la physique et de la métaphysique d'Aristote, comme on l'entendait alors, de l'astronomie de Ptolémée et de la théologie des docteurs de l'Église, tels que saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure: quelquefois aussi de la bizarrerie de cet esprit solitaire qui, en tout, dans les expressions, les métaphores et les comparaisons, évitait les sentiers battus. Mais il n'y a

jamais cette obscurité qui naît de la confusion des idées et du style. Quand on a pénétré le sens, on tient quelque chose de substantiel. Au reste, les passages restés ou devenus inexplicables sont peu nombreux. Ils le seraient moins encore, si les anciens commentateurs avaient apporté à leur travail plus de critique. A cet égard les commentateurs modernes ont l'avantage ; mais ils sont moins familiarisés avec la manière de penser du poëte et de ses contemporains. Dante aspirait à l'universalité du savoir : pour le juger équitablement, il faut connaître la pauvreté de ses matériaux, source de ses erreurs.

Le moyen âge avait un goût dominant pour l'allégorie. Plus tard on la voit encore figurer dans la peinture, et la composition dramatique a commencé par là. La personnification d'une idée générale ou abstraite n'a rien d'équivoque ; mais en poésie, malgré sa clarté, elle est toujours un peu froide. Pour qu'on croie à la réalité d'un être idéal, il faut qu'il prenne des traits individuels ; c'est ce qui est arrivé dans la mythologie. La plupart des divinités de la Grèce étaient primitivement des symboles des puissances naturelles ou des facultés de l'âme ; mais ce n'étaient pas des personnifications inventées exprès par la réflexion ; c'étaient plutôt les créations spontanées d'une imagination jeune, pour laquelle tout était animé dans la nature. Ensuite la tradition fit l'histoire de ces divinités, et par là les transforma en individus. De même Dante, dans ses personnifications, a tellement fondu ensemble la partie idéale et le caractère individuel, qu'il n'est plus possible de les séparer. Le voyageur qui traverse les trois régions où les âmes séjournent selon leur état moral, est l'homme naturel ; mais c'est aussi lui, le poëte, Dante

Alighieri, avec toutes ses particularités biographiques. Virgile figure la raison non éclairée par la révélation : mais c'est aussi le poëte latin que tout le moyen âge a vénéré comme un grand sage. Béatrice représente la science des choses divines : mais c'est aussi Béatrice Portinari, dont la chaste beauté avait fait sur Dante, dès sa première jeunesse, une impression profonde. Qu'y a-t-il donc de si inconcevable dans cette combinaison ? Le beau est un reflet des perfections divines dans le monde visible, et, selon la fiction platonique, une admiration pure fait pousser les ailes dont l'âme a besoin pour s'élever vers les régions célestes.

Quelques allégories spéciales ont été fort débattues, et les commentateurs n'ont pu s'accorder sur leur sens. Cela prouve qu'elles n'étaient pas heureusement imaginées; mais on peut les laisser de côté sans que cela nuise à l'ensemble.

Les visions, à la fin du Purgatoire (chant XXXII), où Dante a emprunté des images de l'Apocalypse, se rapportent aux intrigues et aux querelles de Boniface VIII et de Philippe-le-Bel, et à la translation du saint-siége à Avignon. Le poëte a dû se servir ici de formes prophétiques, parce que ces événements sont postérieurs à l'époque de son voyage idéal, c'est-à-dire à l'an 1300. Néanmoins l'allégorie est très-claire : tous les commentateurs l'ont comprise.

On peut attribuer à Dante un *esprit antipapal* dans le sens que nous venons d'indiquer; mais si l'on entend par là le rejet d'une autorité centrale et suprême dans l'Église, et le désir de renverser le saint-siége, rien n'était plus éloigné de sa pensée. A cet égard, le discours prêté à

saint Pierre (*Parad.* XVII) est décisif. La sainteté de l'institution en elle-même est maintenue, malgré l'horrible dépravation où elle était tombée. Tout ce morceau est sublime. La lumière céleste qui renferme l'âme de l'apôtre rougit d'indignation ; les cieux se colorent; c'est une éclipse comme au moment de la mort du Sauveur, pendant que ces paroles foudroyantes se font entendre : « Celui qui, « sur la terre, usurpe ma place, dis-je, vacante en la pré- « sence du fils de Dieu, a fait de mon cimetière un cloaque « de sang et de souillure, de sorte que l'esprit pervers, « précipité du haut des cieux, se complaît là-bas. » Ces vers désignent Boniface VIII. Dans la suite du discours, l'apôtre signale d'avance la conduite criminelle des premiers papes d'Avignon, Clément V et Jean XXII, en la faisant contraster avec la sainteté de ses premiers successeurs, devenus martyrs de la foi.

Nous demandons s'il est humainement possible de dire des choses plus fortes et plus hardies? Certes, ces paroles n'ont pas retenti seulement en Italie; la cour d'Avignon, où siégeait alors Jean XXII, a dû en frémir. Le grand homme qui osa parler ainsi, qu'avait-il à cacher? Est-il croyable que, pour laisser deviner sa pensée à quelques confidents, il ait habillé en logogriphes et en acrostiches ce qu'il avait proclamé avec une voix de tonnerre sur la place publique?

Le même argument s'applique à Pétrarque. Lui aussi a parlé sans détour et attaqué de front les pontifes de son temps. Dans ses lettres, il fait la peinture la plus hideuse de la cour d'Avignon. Ces lettres, dit M. Rossetti, n'ont été rendues publiques qu'après sa mort. Comme nous savons que les lettres de Pétrarque étaient fort admirées et pas-

saient de main en main, cela aurait besoin d'être prouvé : mais nous n'insistons pas. M. Rossetti croit avoir trouvé un grand appui à son hypothèse dans les églogues latines de Pétrarque, composées à l'imitation de Virgile. Dans la sixième, saint Pierre et Clément VI sont mis en scène en costume de pasteurs, sous les noms de Pamphile et de Mition. Dans la septième, la nymphe *Épy,* amante du pape, représente la ville d'Avignon. A cette occasion, M. Rossetti nous donne un échantillon de son érudition grecque : « *Epy, semiradice di Epylogo et Epycuro, indica quella città* « *epicurea in ristretto, in epilogo.* » Nous renvoyons le savant professeur aux écoliers de collége, les premiers venus, qui auront peut-être la malice de lui faire accroire que son orthographe est correcte et son étymologie excellente. Ce n'est pourtant pas une énigme de sphinx : *Aipy* signifie escarpé; c'est, comme on voit, une allusion au site d'Avignon. Dans une de ses lettres, Pétrarque dit : *In rupe horrida tristis sedet Avennio olim; nunc pontifex maximus Romanus, propriis sedibus desertis, obstante, ut arbitror, naturâ, caput orbis efficere nititur, oblitus Laterani et Silvestri.* Cependant Pétrarque a fait une faute de grec, en ne mettant pas ce mot au féminin : *Aipeia, Æpea;* mais alors la langue grecque n'était pas encore accessible à tous : il avait fait de vains efforts pour l'apprendre.

Je m'étonne que M. Rossetti n'ait pas fait mention de la seconde églogue qui se rapporte à un événement déjà éloigné, à la mort de l'empereur Henri VII (en 1313), dont le nom (*Arrigo*) n'est que légèrement altéré en *Argus,* afin de lui donner un air classique. Ici, M. Rossetti aurait pu surprendre Pétrarque, pour ainsi dire, en flagrant délit, puisqu'il nous apprend que les sectaires non-seulement

mettaient le nom de cet empereur en chiffres et en anagrammes, ce qui leur était bien loisible, mais qu'ils le déifiaient et le mettaient à la place de Dieu et du Christ. Il est naturel que les Gibelins aient déploré la mort prématurée de Henri VII; mais de la part des sectaires cet hommage profane eût été bien gratuit. L'empereur serait-il par hasard venu en Italie pour faire triompher la secte sur l'Église romaine?

Le costume pastoral est un voile léger et transparent. Si Clément VI et ses cardinaux n'ont pas su le soulever, il faut les plaindre d'avoir eu si peu de pénétration. Le poëte a voulu être deviné, et il l'a été. On trouve une partie de ces allusions expliquée dans l'histoire littéraire d'Italie de Ginguené.

Mais si Pétrarque, qui était chanoine et attaché aux deux frères Colonna, l'évêque de Lombès et le cardinal, a cru devoir garder quelques ménagements dans ses églogues, il a rejeté loin de lui toute réserve dans les quatre fameux sonnets (XCI, CV, CVI, CVII). Ces sonnets, admirables pour la noble indignation qui les a dictés et pour leur mâle éloquence, sont de la même force que le passage de Dante. La cour pontificale y est appelée l'avare, l'impie Babylone, qui a comblé la mesure du courroux divin; c'est un nid de trahisons, l'école de l'erreur, le temple de l'hérésie; elle est asservie à tous les vices, à l'ivresse, à la débauche, et Belzébuth assiste en personne aux fêtes voluptueuses qui s'y donnent. Le poëte annonce, en style prophétique, une catastrophe qui ne tarda pas d'arriver par le schisme et la déposition de trois papes au concile de Constance. Ces lignes offrent quelque ob-

scurité; mais certes l'objet de tant de malédictions est désigné clairement.

Ces sonnets, bien autrement populaires que des vers latins, ont été publiés du vivant de Pétrarque; ses poésies italiennes étant rangées par ordre chronologique, on peut en déterminer l'époque précise.

Pétrarque était dans une position plus favorable que Dante : son immense célébrité lui servait de garantie. Il était l'oracle des savants, l'idole des admirateurs de la belle poésie, le confident, l'ami de plusieurs princes, et l'orgueil de sa nation. La vérité, dite courageusement, a aussi sa puissance : ses sonnets ont eu un libre cours en Italie, et la censure tardive du concile de Trente n'a produit aucun effet.

Le sujet doit paraître épuisé par ces quatre sonnets : tout ce qu'on pourrait ajouter ne serait que redites. Mais M. Rossetti ne se contente pas de cela. Quand le poëte exalte de mille manières la beauté, la grâce et la vertu de Laure, c'est toujours le jargon des sectaires, et cela s'applique à tous les chantres de l'amour. La Béatrice de Dante est la secte; la Selvaggia de Cino da Pistoia est la secte; la Laure de Pétrarque est la secte; la Fiammetta de Boccace est la secte; bref, la secte est la bien-aimée de tout le monde. Remercions-la, quelque hérétique qu'elle fût, d'avoir servi d'occasion à tant de beaux vers.

Pour mettre en évidence son hypothèse, M. Rossetti n'a pas su trouver de meilleur moyen que de faire imprimer les passages cités avec une bigarrure d'italiques et de majuscules. Il s'attache particulièrement au mot lumière (LUCE) comme à l'un des plus suspects. Nous lui aurions conseillé de l'encre dorée, pour rendre plus sensible aux

yeux du lecteur l'éclat du grand mystère. Quelques pentagrammes aussi auraient été à propos; les encadrements des chiffres de Henri VII, donnés page 291 et 292, sont quelque chose d'approchant.

On perdrait son temps à réfuter en détail de pareilles disparates. Nous nous bornerons à une observation générale. La poésie lyrique en Italie a commencé par la métaphysique du sentiment, et malheureusement cette métaphysique porte l'empreinte de l'école scolastique. Les sonnets et les *canzoni* des plus anciens poëtes italiens ne parlent ni aux sens ni à l'âme, parce qu'il n'y a ni volupté ni passion. C'est un sentiment trop volatilisé pour exciter la sympathie : on peut douter quelquefois qu'il ait eu un objet corporel. A l'égard de Dante et de Pétrarque, ce doute deviendrait absurde. Dans les poésies lyriques du premier il y a encore des restes de l'ancienne subtilité, mais souvent aussi il est l'historien naïf d'émotions vraies et profondes, par exemple dans la vision de la mort de Béatrice, qu'il eut pendant une maladie. Pétrarque a éclipsé ses devanciers, non-seulement par le charme du style et de la versification, mais parce qu'il réunit une ardeur passionnée avec la pureté des sentiments les plus exaltés, et la courtoisie chevaleresque des troubadours avec la profondeur d'un solitaire contemplatif.

Passons à Boccace. Cet écrivain a composé un grand nombre d'ouvrages dont la plupart ne sont plus que des antiquités littéraires, quelques-uns même des raretés bibliographiques. D'une part, il faisait le métier de savant; de l'autre, il cultivait la gaie science du nouvelliste et du romancier; et les prétentions du philologue ont eu souvent une influence nuisible sur les inspirations du poëte. L'on

ne saurait nier qu'il n'ait quelquefois méconnu sa vocation et fait fausse route. Versificateur médiocre, il a fait, sans y prendre garde, une infinité de vers faibles, ce qui n'était plus pardonnable après Pétrarque. Son ambition, comme prosateur, était de façonner le beau parler toscan aux périodes de Cicéron; dans le genre descriptif et pathétique, il a rendu son style traînant par l'emploi multiplié des participes et des phrases incidentes, tandis que rien n'est plus gracieux que son imitation du dialogue familier. L'ouvrage qui lui a coûté visiblement les plus grands efforts, le *Filocopo*, est aussi celui dans lequel il a le plus complètement échoué. Une seule de ses compositions, le Décaméron, a eu un succès populaire et européen. Boccace a beau en parler comme d'une folie de sa jeunesse (folie tardive, puisqu'il avait quarante ans lorsque le Décaméron parut), c'est son titre de gloire. En accordant qu'une partie des applaudissements qu'il obtint était due à des attraits étrangers à l'art et au talent, en désapprouvant même ces attraits, il me semble qu'on peut encore y trouver de quoi justifier une admiration sans alliage. Mais il ne s'agit point ici d'apprécier le mérite littéraire; nous n'avons qu'à examiner les prétendus indices d'une association secrète.

M. Rossetti s'obstine à vouloir trouver, dans les autres écrits de Boccace, le jargon d'un sectaire occulte qui n'y est pas, tandis que dans le Décaméron l'esprit antipapal est à la surface.

Boccace démasque l'hypocrisie; il se moque de la superstition, de la crédulité du vulgaire et de la supercherie des prêtres; il parle d'un ton goguenard de beaucoup de pratiques de dévotion prescrites par l'autorité ecclésiastique; il passe en revue le clergé, tant séculier

que monastique, sans oublier aucune classe, depuis la cour de Rome jusqu'au curé de village; il ne censure pas avec austérité, comme l'avaient fait Dante et Pétrarque, les infractions faites au vœu de chasteté : il les peint avec les détails les plus comiques.

Les quatre premières nouvelles sont comme une ouverture d'opéra, où le compositeur fait pressentir tous les motifs qui vont se déployer dans le corps de l'ouvrage. D'abord, nous avons le sieur Chapelet, grand scélérat, déclaré saint moyennant une fausse confession. Vient ensuite le juif Abraham et son ami chrétien, un riche marchand de Paris, qui met tout en œuvre pour le convertir. L'honnête juif dit qu'avant de prendre une résolution, il veut visiter la capitale de la chrétienté, projet dont son ami s'efforce vainement de le détourner. Abraham revient de Rome, et dit, au grand étonnement du marchand, qui avait déja désespéré de sa conversion : « Maintenant « je me ferai baptiser; car une religion aussi mal gouver« née, qui néanmoins se maintient, doit avoir une origine « surnaturelle. » C'est une apologie ingénieuse de l'auteur, qui déclare par là qu'en peignant les vices des mauvais ministres de la religion, il n'a pas voulu porter atteinte au respect qui est dû à elle-même. La troisième nouvelle est la plus hardie de toutes. Saladin consulte un sage juif sur le mérite relatif des trois religions qui se partageaient le monde alors connu; le juif se tire habilement d'affaires par la parabole des trois anneaux, dont l'application range sur un pied d'égalité la loi judaïque, chrétienne et mahométane. Lessing en a fait usage dans un drame destiné à recommander la tolérance universelle, et c'est là l'interprétation la plus favorable qu'on puisse donner de

cette parabole. Dans la sixième nouvelle de cette journée, Boccace attaque les inquisiteurs dominicains, en peignant leur espionnage, leurs chicanes et leur vénalité. Ensuite, quelque variée que soit la scène de ses contes, il ne donne jamais un long répit aux prêtres et aux moines. Nous y voyons paraître un honnête mais simple confesseur, qui, à son insu, fait les messages d'amour d'une dame; puis vient le voyage du riche fermir Ferondo dans le purgatoire; le cordelier Albert, déguisé en ange Gabriel; le sermon du frère Ciboule, tout rempli de pèlerinages fabuleux et de reliques bouffonnes, chef-d'œuvre de parodie, et bien d'autres contes encore qu'il est plus convenable de ne pas indiquer davantage.

On peut blâmer Boccace, non sans raison, de n'avoir pas mis de bornes à sa témérité et à sa pétulance; mais, assurément, rien n'était plus éloigné de son caractère que la réserve et la dissimulation. Faisant assez bravement la guerre pour son propre compte, qu'avait-il besoin de se liguer avec une armée de sectaires poltrons? Ce joyeux compagnon était-il d'humeur à se laisser mystifier par des marchands de mystères impénétrables? L'amour, et un amour rien moins que platonique, l'ambition d'auteur, enfin, l'étude de la littérature classique, dont il poussait l'admiration jusqu'à l'idolâtrie, ont occupé tour à tour sa vie, et ne laissaient point de place pour l'esprit de secte.

La conversion de Boccace, dont ses biographes parlent, n'a rien de commun avec la question qui nous occupe. Le chartreux qui vint le visiter, lorsqu'il avait près de cinquante ans, ne voulait pas convaincre de la foi catholique le sectaire, le Patarin, l'hérétique; il voulait rappeler le mondain à une vie régulière et aux méditations reli-

gieuses. Le but était louable, mais les moyens employés, une prophétie et une vision miraculeuse, furent désapprouvés par le sage et pieux Pétrarque. Boccace, qui s'était tant moqué des gens de bonne foi qui croient aux faux miracles, avait un peu mérité l'humiliation d'en être effrayé à son tour. L'effet ne paraît pas avoir été durable : on n'en voit aucune trace dans ses écrits, dont les plus importants, d'ailleurs, sont antérieurs à cette époque.

Dante et Pétrarque étaient de profonds théologiens, et ont été reconnus pour tels par beaucoup de savants de l'Église catholique; Boccace, au contraire, n'a jamais fait d'études sérieuses en ce genre. Ces trois écrivains ont été appelés souvent les précurseurs de la réformation; mais cette épithète, pour être juste, a besoin d'être bien définie.

Dans l'entreprise des réformateurs du XVI^e siècle, il y a deux choses parfaitement distinctes. D'abord, ils ne réclamaient que l'abolition des abus et le rétablissement de la discipline ecclésiastique. Ils furent poussés à la controverse par la nécessité de se défendre contre l'accusation d'hérésie; ils se déterminèrent enfin à rejeter la tradition postérieure aux premiers siècles du christianisme, et à s'en tenir uniquement au texte des saintes Écritures. Sous le premier point de vue seulement, Dante et Pétrarque peuvent être assimilés aux réformateurs. Si, ensuite, l'on entend par précurseurs ceux qui accélèrent l'époque d'un événement, il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de prouver leur influence. Les œuvres latines de Pétrarque ayant été imprimées avant la fin du XV^e siècle, ont pu être étudiées par les savants allemands. Dante, au contraire, fort négligé à cette époque en Italie

même, était complètement inconnu au-delà des Alpes. Le Décaméron a été traduit en plusieurs langues, il a été lu avec avidité pendant le XVI^e siècle, parce que les satires qu'il contient répondaient à l'opinion populaire.

Les Albigeois, à tous égards, doivent être regardés en réalité comme précurseurs de la réforme. Albigeois, Vaudois, Patarins, ces noms ne sont que des distinctions géographiques ; l'historien des Vaudois, le vénérable pasteur Léger, atteste qu'ils étaient tous de la même communion. Puisque M. Rossetti affirme si audacieusement que les trois fondateurs de la littérature italienne étaient des Patarins, il importe de rectifier les notions qu'il donne sur ceux-ci. Les Albigeois ont été indignement calomniés : c'est l'accompagnement obligé d'une persécution injuste. Leurs ennemis, ayant réussi à les exterminer, ont pu défigurer leur doctrine à volonté ; ils en ont fait des manichéens. Je ne m'étonne point que les écrivains italiens, depuis Villani jusqu'à Muratori, aient répété le mot d'ordre ; mais je vois à regret un historien protestant [1] reproduire une assertion déjà contredite par Bayle et bien d'autres auteurs graves. Les livres qui servaient à l'instruction religieuse chez les Albigeois ont péri avec eux ; mais ceux des Vaudois existent en partie, et cela revient au même. Léger en avait communiqué quelques pièces ; M. Raynouard a fait imprimer en entier LA NOBLA LEYCZON (de 1100), comme un des plus anciens monuments de la langue romane. Ce sont les seuls documents sur lesquels leurs doctrines doivent être jugées. Bossuet en révoquait en

[1] SISMONDI. *Histoire des républiques italiennes*, Tome II. page 352 — 354.

doute l'authenticité ou même l'existence. Son objection est vaine : les documents sont là, tellement authentiques, que les formes du langage attestent leur haute antiquité. Qu'on lise, qu'on examine : je défie le plus habile inquisiteur d'en extorquer la moindre trace de manichéisme. C'est la foi chrétienne dans toute sa simplicité primitive. Cependant j'y vois aussi ce qui a attiré aux Vaudois tant de persécutions, entre autres un passage remarquable sur la confession des agonisants, et les dons faits à l'Église *pro remedio animæ* [1]. En traitant de manichéens les Patarins, M. Rossetti n'a fait que répéter sans examen une vieille erreur; mais les mystères qu'il leur attribue, et la complicité des poëtes avec eux, sont de son invention.

D'autre part, il confond sans cesse les Gibelins avec ces sectaires supposés, et, pour rendre spécieuse cette combinaison, il croit pouvoir tirer un grand parti du traité latin de *la Monarchie*. Il n'est pas bien sûr que celui qui passe sous le nom de Dante, soit de lui : mais nous l'acceptons comme tel. La doctrine contenue dans ce traité n'appartient pas exclusivement à Dante : elle avait été mise en vogue par les jurisconsultes; elle était si peu secrète, que les professeurs de Bologne l'enseignaient publiquement en chaire. L'empereur est le pendant du pape : au premier appartient la suprématie sur le temporel, comme au pape sur le spirituel. Tous les états de la chrétienté relèvent de l'empereur; les rois, au lieu de vider leurs querelles par les armes, doivent les porter à son tribunal, etc. Cette théorie doit paraître absurde

[1] RAYNOUARD, *Troubadours*, tom. II, pag. 94 — 96.

aujourd'hui, parce qu'elle attribue au chef électif de la nation germanique, considéré comme le vrai successeur des anciens empereurs romains, des droits qui ne sont pas fondés dans l'histoire, et que, d'ailleurs, il n'avait pas la puissance de faire valoir et accepter. Mais dans un temps où les papes s'arrogeaient le droit de déposer les rois, et de disposer des royaumes, c'était l'unique moyen d'opposition, d'une opposition, notez-le bien, toute politique, et nullement religieuse. Dante dit à la fin du traité : « Je ne soutiens pas que l'empereur soit en tout indépen-« dant du pontife romain : César doit à saint Pierre la « même vénération qu'un fils aîné doit à son père. » M. Rossetti s'est bien gardé de citer ce passage ; il y a de quoi ruiner son système de fond en comble.

Selon lui, Dante a dévoilé son dessein profane dans les deux premiers vers d'une épitaphe latine. Voici le corps du délit :

*Iura monarchiæ, superos, Phlegethonta, lacusque*
*Lustrando cecini, voluerunt fata quousque.*

Des lecteurs confiants n'y verront d'abord qu'une énumération des œuvres de Dante, de l'opuscule en question, et des trois parties de *la Divine Comédie.* Mais notre subtil interprète démontre que Dante a composé son grand poëme uniquement dans le but de faire ressortir les droits de la monarchie ; ensuite, *les droits de la monarchie,* cela signifie le triomphe de la secte, le renversement du saint-siége, et je ne sais quels autres mystères d'iniquité. Il faudrait, avant tout, s'assurer que ces détestables hexamètres, rimés dans le goût monacal et pleins d'expressions

louches, sont de la main de Dante, ce que je nie positivement. Je pourrais appuyer ma négation de preuves très-fortes, si je ne craignais pas d'avoir épuisé la patience du lecteur.

A cette occasion, trouvant inconcevable que tout le monde ait entendu *la Divine Comédie* autrement que lui, M. Rossetti s'écrie : « Quel est donc ce charme, ce talis-« man? Et à présent, le charme est-il rompu? Le talis-« man est-il brisé? Il a duré, il dure et il durera toujours; « et celui qui a perdu son temps à écrire ces pages, ou « ne sera pas lu, ou sera regardé comme un fanatique, « qui voit ce qui n'existe nulle part ailleurs que dans son « cerveau démonté, et prend ses fausses idées pour des « arguments et des raisons. » C'est un triste pronostic que l'auteur se fait à lui-même : nous n'avons garde de le contredire. Oui, cela est déjà arrivé, cela arrive en ce moment, et cela pourra parfois arriver encore. Bientôt l'oubli lui accordera une trêve indéfinie; son livre sera relégué dans quelques bibliothèques à côté des Goropius Becanus et des Olaüs Rudbeckius. — M. Rossetti continue : « Peut-être même l'auteur sera détesté comme un impie, « ennemi de l'Église catholique, qui, non content de l'être, « s'efforce de faire paraître tels les plus illustres écri-« vains. » Cela pourrait arriver aussi, surtout si l'on usait envers lui de répréssailles, en ne tenant aucun compte de ses déclarations expresses. Mais cela ne nous regarde plus : nous n'avons affaire qu'à l'historien sans discernement, et au littérateur dépourvu du sentiment de la poésie. Une Revue anglaise *(Foreign Review)*, en parlant du commentaire sur *la Divine Comédie*, a employé des

formes plus acerbes; nous n'avons pas voulu franchir les bornes de la critique littéraire. Après avoir rempli cette tâche pénible, hâtons-nous de rafraîchir notre imagination et de reposer nos yeux de tant d'anagrammes, en contemplant les dessins spirituels et presque aériens de l'aimable Flaxman : ce que nous conseillons aussi au lecteur.

# COMPARAISON

ENTRE LA

# PHEDRE DE RACINE

ET CELLE

# D'EURIPIDE.

Racine est le poëte favori des Français, et Phèdre est l'une de ses pièces les plus admirées. On jouit sans comparer, et l'on se persuade facilement que l'objet de notre prédilection est incomparable. Les lecteurs français surtout s'attachent de préférence aux détails de la diction et de la versification : ils ne relèvent que de beaux morceaux, dans des ouvrages qui devraient être sentis et jugés dans leur ensemble. Un parallèle avec une pièce écrite sur le même sujet dans une autre langue, peut donc être utile, en ce qu'il donne à l'attention une direction tout opposée. Les beautés du style et de la versification, dans des langues différentes, ne peuvent se comparer entre elles; ainsi la comparaison doit tomber nécessairement sur les caractères et leurs rapports mutuels, sur l'art de conduire l'action et sur l'esprit de la composition en général.

Le sentiment complet de la langue du poëte n'est pas nécessaire pour l'examen de ces derniers points, auxquels je me bornerai exclusivement. On pourra donc écouter

là-dessus un étranger, et opposer des arguments aux siens; mais on ne saurait le récuser d'avance comme incompétent. Quand même, d'après son point de vue, il se croirait obligé, dans la comparaison des deux Phèdres, d'accorder la préférence à celle d'Euripide ; les admirateurs de Racine n'auraient pas lieu d'en être choqués, puisque cela ne concerne nullement l'objet principal de leur admiration, c'est-à-dire les inimitables beautés d'une diction poétique et harmonieuse. J'ai d'autant moins hésité à publier les réflexions suivantes, que deux savants français fort estimables, le Père Brumoi et l'abbé Batteux, le premier dans son *Théâtre des Grecs*, le second dans les *Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, ont traité ce sujet à peu près dans le même sens. Cependant leur comparaison est beaucoup moins développée que la mienne. Si j'ai cru pouvoir ajouter quelque chose de nouveau à leurs remarques judicieuses, c'est parce que la théorie des beaux-arts et de la poésie et l'étude du génie de l'antiquité ont fait des progrès depuis le temps où ils écrivaient, et parce que la connaissance des autres théâtres modernes m'a donné l'occasion de réfléchir beaucoup sur l'art dramatique. J'ai tâché du moins de distinguer ce qui constitue son essence, d'avec les convenances, les habitudes, les préjugés même de tel siècle ou de telle nation, qui le bornent et le modifient de mille manières.

Il se trouve dans les diverses littératures des ouvrages qui, bien qu'ils portent le même nom et soient censés appartenir au même genre, sont d'une nature si hétérogène et sont placés dans des sphères tellement différentes, que tous les efforts pour les comparer par leurs qualités essentielles seraient vains. C'est ce que nous n'avons pas

à craindre dans l'essai que nous nous proposons, du moins si l'opinion établie est fondée. Car la prétention ordinaire des littérateurs français, c'est que le théâtre de leur nation, et surtout le théâtre tragique, repose sur les mêmes principes que celui des Grecs, et qu'il en est comme la continuation, quoiqu'il soit infiniment plus parfait. Cependant les auteurs dramatiques français se sont vus lancés dans cette rivalité peu à peu, et d'abord presque sans le vouloir. Corneille soupçonnait à peine l'excellence du théâtre grec, il ne pensait pas à l'imiter; il avait en vue, principalement au début de sa carrière, des modèles espagnols qui sont aussi loin qu'il est possible du genre grec. A la fin, voyant que la Poétique d'Aristote jouissait, de même que tous les autres écrits de ce philosophe, d'une autorité souveraine, Corneille se mit à démontrer après coup que ses pièces étaient ordonnées selon les règles d'Aristote, et s'acquitta de cette tâche tant bien que mal par des interprétations forcées. Il y aurait parfaitement réussi, que cela ne prouverait pas la ressemblance de ses compositions avec la tragédie grecque, dont Aristote n'a pas du tout saisi le véritable génie; si toutefois on peut le considérer comme l'auteur de cette poétique, dont le texte est fort corrompu, et qui n'est qu'un fragment d'un extrait mal fait de l'ouvrage original. Racine, quoiqu'il connût fort bien les poëtes grecs et qu'il en profitât souvent, a suivi pourtant en général la pratique du théâtre, telle qu'il la trouva établie. Si dans ses deux dernières pièces il a introduit des chœurs, c'est plutôt une occasion particulière qui l'y a engagé, que le désir de se rapprocher des usages de la scène grecque. Voltaire, avec une connaissance médiocre des anciens, a essayé le premier de

donner une théorie de la tragédie antique. Il s'explique amplement dans ses préfaces sur les moyens de s'en rapprocher et de réformer par là le théâtre français. Dans sa Mérope, il a, pour ainsi dire, voulu refaire une tragédie grecque perdue. Il serait curieux de montrer que, malgré tout cela, il n'y a rien de plus dissemblable, de plus diamétralement opposé, que la tragédie grecque et la tragédie française; cette opinion ne serait peut-être pas très-difficile à soutenir, si on allait au fond des choses sans se laisser tromper par quelques conformités extérieures et accidentelles.

Mais, en laissant cela de côté, il n'y a point d'inconvénient à comparer une pièce d'un auteur français avec celle d'un auteur grec, quand le premier lui-même reconnaît celle-ci pour son modèle, quand il avoue y avoir puisé les principales beautés de la sienne, et qu'ainsi il a voulu seulement adapter un ouvrage qu'il admirait, aux mœurs de son siècle, au goût de sa nation. En cas que cette obligation l'eût poussé à gâter et à rapetisser la pièce originale, il serait encore jusqu'à un certain point personnellement excusable, parce qu'il pourrait avoir agi contre sa conviction. Toujours le poëte, surtout le poëte dramatique, est modifié par le public; aucun génie ne saurait se soustraire entièrement à l'influence de ce qui l'entoure: mais j'observerai qu'en général nous jugeons le mérite d'un poëte solidairement avec celui de sa langue, de sa nation et de son siècle; nous ne demandons pas comment il s'est formé, mais ce qu'il est devenu. Ainsi, sachant d'un côté qu'Euripide a été le poëte favori de ses contemporains, admettant de l'autre, comme nous le devons certainement, que Racine était l'auteur de plus habile et

le plus exercé dans la pratique du théâtre français, et qu'il réunissait dans la culture de son esprit les traits les plus saillants et les plus raffinés du siècle de Louis XIV; notre parallèle de l'original et de l'imitation contiendra nécessairement un jugement indirect sur la valeur comparative du siècle d'Euripide et de celui de Racine. Mais quel qu'en soit le résultat, gardons-nous bien de tirer de la comparaison de deux pièces isolées, une conclusion générale sur la préférence à accorder à la littérature tragique de l'une des deux nations. Racine est le poëte tragique le plus estimé du théâtre français; il est peut-être le plus parfait. Euripide n'était ni l'un ni l'autre, par rapport à ses rivaux dans la même carrière. Je n'ignore pas que la plupart des écrivains modernes, et surtout des français, lui assignent le premier rang parmi les tragiques grecs. Ils se fondent, je crois, sur le mot d'Aristote qui appelle Euripide le plus tragique des poëtes. Cela signifie seulement qu'il porte le plus à l'émotion de la pitié, qu'il présente le tableau des calamités les plus accablantes et les plus universelles (comme dans les Troyennes), mais point du tout qu'il est le poëte tragique le plus accompli. Et l'eût-il voulu dire, l'autorité d'Aristote ne devrait pas nous en imposer. La persécution infatigable d'Aristophane seule suffit pour nous convaincre que beaucoup de contemporains apercevaient dans l'objet de la faveur publique la dégénération de l'art. La proposition de Platon d'éconduire poliment les poëtes dramatiques hors de sa république, *parce que*, dit-il, *ils accordent trop aux écarts de la passion et trop peu à la fermeté d'une volonté morale, et qu'ils rendent les hommes efféminés par les plaintes excessives dans le malheur, mises dans la bouche de leurs héros;* cette

proposition se rapporte principalement à Euripide et aux poëtes qui composaient dans le même esprit : car certes, appliquée, par exemple, au Prométhée d'Eschyle, ç'eût été le reproche le plus mal fondé. Nous avons perdu une quantité de poëtes tragiques grecs, d'une excellence peut-être égale ou presque égale aux trois seuls dont quelques ouvrages nous soient parvenus : cependant dans ceux-ci nous pouvons clairement distinguer les époques principales de l'art tragique, depuis son origine jusqu'à sa chute. Le style d'Eschyle est grand, sévère et souvent dur; le style de Sophocle est d'une proportion et d'une harmonie parfaite; celui d'Euripide, enfin, est brillant, mais désordonné dans sa facilité surabondante : il tombe souvent dans un goût maniéré. Je ne parle pas ici de style dans le sens de la rhétorique; mais j'emploie ce terme de la même façon que l'on s'en sert dans les arts du dessin. Comme en Grèce aucune circonstance accidentelle n'a interrompu ni altéré le développement des beaux-arts, on y remarque dans leur marche régulière les plus grandes analogies. Eschyle est le Phidias de l'art tragique, Sophocle en est le Polyclète; et cette époque de la sculpture où elle commençait à s'écarter de sa destination primitive et à donner dans le pittoresque, où elle s'attachait plus à saisir toutes les nuances du mouvement et de la vie, qu'à s'élever au beau idéal des formes, époque qui paraît avoir commencé par Lysippe, répond à la poésie d'Euripide. Dans celui-ci, les traits caractéristiques de la tragédie grecque sont déjà effacés en partie; enfin, c'est le déclin et non pas la perfection. Euripide est un auteur fort inégal, soit dans ses différentes pièces, soit dans leurs diverses parties : tantôt il est d'une beauté ravissante; d'autres fois il a, pour ainsi

dire, une veine vulgaire. Je conviens cependant qu'Hippolyte est une de ses meilleures pièces parmi celles qui nous restent.

Le sujet des deux tragédies est l'amour incestueux de Phèdre pour son beau-fils Hippolyte, et la catastrophe que cet amour amène. Toute passion, quand elle est suffisamment forte et accompagnée de grandeur d'âme, peut devenir tragique : nous connaissons une tragédie sublime, l'Ajax de Sophocle, dont l'unique mobile est la honte. Néanmoins, les poëtes tragiques grecs des deux premières époques paraissent avoir exclu entièrement l'amour de leurs compositions, ou tout au plus l'y avoir introduit d'une manière subordonnée et épisodique. La raison en est claire : la tragédie étant principalement destinée à faire ressortir la dignité de la nature humaine, ne pouvait guère se servir de l'amour, parce qu'il tient aux sens que l'homme a en commun avec les animaux. L'antiquité, franche en tout, déguisait beaucoup moins cette partie de l'amour que les nations modernes, chez qui la galanterie chevaleresque et les mœurs du Nord en général ont introduit un culte plus respectueux pour les femmes, et chez qui l'enthousiasme du sentiment s'efforce, ou de subjuguer les sens, ou de les purifier par sa mystérieuse alliance. C'est pourquoi l'amour devenu romantique peut et doit jouer un beaucoup plus grand rôle dans nos compositions sérieuses et mélancoliques que dans celles des anciens, où cette passion se montre avec des caractères purement naturels, tels que les produit le Midi. Mais quelque délicat que soit l'amour, tant qu'il est innocent et heureux, il ne fournit que le sujet d'une idylle. Pour s'élever à la hauteur tragique, il faut qu'il paraisse causé par une fatalité irrésistible,

et par conséquent qu'il s'éloigne du cours ordinaire des choses, qu'il soit en lutte avec de grands obstacles physiques et moraux, et qu'il entraîne des suites funestes. Tout cela se trouve réuni dans la passion de Phèdre pour Hippolyte. Supposons un peuple chez lequel les lois permettraient a une belle-mère d'épouser son beau-fils : le sujet ne sera plus tragique. Dégageons cette préférence donnée a un jeune homme sur son père, préférence qui, dès qu'elle n'inspire point d'horreur, risque de devenir ridicule : dégageons-la encore davantage de toutes les répugnances de la nature et des liens du devoir ; supposons un homme d'un certain âge qui fait la cour à une femme sans obtenir du retour, tandis que cette femme réussit tout aussi mal dans les avances qu'elle fait à son fils : et la situation sera tout-a-fait comique.

Il est donc de la plus haute importance, pour l'effet et la dignité de la tragédie, de marquer fortement combien la passion de Phèdre est criminelle, et de tenir l'horreur de l'inceste toujours présente à l'imagination du spectateur. La sévérité morale coïncide à cet égard avec le besoin poétique. Nous verrons tout à l'heure lequel des deux poëtes a le mieux su satisfaire à l'une et à l'autre.

La tragédie d'Euripide a pour titre *Hippolyte* (l'épithète de *stéphanéphore*, c'est-à-dire porteur d'une couronne de fleurs, a été ajoutée seulement pour le distinguer d'un autre du même nom) : et en effet toute la composition tend à célébrer la vertu de ce jeune héros, et à émouvoir sur son malheureux sort, dont Phèdre n'est que l'instrument. Elle a cessé de vivre vers le milieu de la pièce, sans que pour cela l'intérêt se refroidisse le moins du monde ; même les scènes les plus pathétiques viennent après. La

pièce de Racine, au contraire, porte, dans les premières éditions, le titre de *Phèdre et Hippolyte :* ensuite on a omis entièrement ce dernier nom, et avec raison ; car Hippolyte, ainsi que tout ce qui le concerne, est effacé et pâli, tandis que le poëte a employé toute la magie de son pinceau pour prêter à son héroïne des grâces et des qualités séduisantes, malgré un égarement aussi monstrueux.

Dans Euripide, tout est traité par grandes masses ; point de ces incidents minutieux qui éparpillent l'attention, et empêchent le spectateur d'apercevoir d'un coup d'œil tous les rapports. L'ordonnance du rôle de Phèdre est de la plus grande simplicité ; elle n'a qu'une seule entrée, et reste en scène jusqu'au moment où elle se retire dans son palais pour se donner la mort. Elle ne parle point à Hippolyte, qui ne lui adresse pas non plus la parole, quoiqu'ils soient en présence ; elle ne voit point Thésée, qui ne revient qu'après qu'elle a péri ; surtout elle ne se mêle pas d'affaires d'état. Tous ses aveux se passent entre elle, sa nourrice, et, selon la coutume grecque, le chœur composé de jeunes femmes trézéniennes. Cela est conforme à son état, et l'on peut ajouter, tout à fait conforme à la sévère pudeur. Phèdre doit fuir l'œil des hommes ; ce n'est que dans l'âme compatissante des femmes que peut s'épancher son cœur blessé à mort. Si, après que son funeste secret lui est échappé, surtout après qu'Hippolyte l'a su, elle peut encore se relever pour agir avec présence d'esprit, pour former des projets, pour tramer des intrigues, elle n'était donc pas à l'extrémité quand elle a succombé, et sa seule excuse lui est ôtée.

La Phèdre d'Euripide paraît d'abord mourante ; elle est portée sur un lit de repos, entourée de ses femmes qui

la soignent, précédée de sa nourrice, dont les plaintes sur les maux de la vie humaine, inspirées par la vieillesse, font un contraste touchant avec les gémissements de la jeunesse languissante, atteinte d'un mal auquel elle seule est exposée. Il est difficile de donner à ceux qui ne connaissent pas le grec une idée de la beauté de ce passage : il est écrit dans cette mesure qui, dans les tragédies grecques, occupe la place intermédiaire entre le dialogue et les morceaux lyriques, c'est-à-dire chantés. Surtout quand Phèdre s'abandonne aux égarements de son imagination, ce sont des accents brisés qui, en même temps qu'ils respirent la langueur et la volupté, font déjà pressentir le frisson mortel qui doit bientôt glacer les membres de la malheureuse victime. Sur les instances du chœur, la nourrice fait les plus grands efforts pour arracher à Phèdre l'aveu de la cause secrète de sa maladie. Elle y réussit par ses supplications pathétiques, et s'en va désespérée et comme résolue à n'y pas survivre. Phèdre reste seule avec le chœur, et lui parle pour sa justification. Son discours est rempli de pudeur et de noblesse ; il ne pèche que par le défaut ordinaire d'Euripide, de trop moraliser. La nourrice revient, elle a changé d'avis ; elle emploie toutes les consolations, toutes les excuses prises de la fragilité humaine : mais Phèdre les repousse constamment. Enfin, elle s'en va sous prétexte qu'elle connaît des moyens magiques de guérir la passion de sa maîtresse. Celle-ci lui enjoint expressément de ne pas dire à Hippolyte un mot de ses aveux. Après un chœur ravissant sur la pernicieuse puissance de l'amour, Phèdre entend une altercation qui s'élève dans l'intérieur du palais, entre Hippolyte et sa nourrice. Elle devine tout de suite ce que c'est, et se

juge perdue. Peu après, Hippolyte, dans la plus haute indignation, arrive suivi de la nourrice; il passe auprès de Phèdre, qui est toujours sur son lit de repos, sans lui parler, sans paraître la remarquer; il invoque le ciel et la terre contre l'horreur de ce qu'il a entendu; il repousse la nourrice suppliante qui lui rappelle le serment qu'il a fait de garder le silence; il se répand en invectives amères contre les femmes en général; il part enfin pour quitter une demeure où il ne peut rester sans se croire souillé à ses propres yeux, et pour n'y revenir qu'avec son père. Phèdre n'hésite pas un instant sur le parti qu'elle doit prendre. Elle comble sa nourrice de malédictions; elle repousse ses conseils quand celle-ci veut lui persuader que son mal n'est pas sans remède : après avoir fait jurer au chœur de ne la point trahir, elle sort, en indiquant le projet qu'elle a formé pour sauver son honneur et surtout l'honneur de ses enfants qui dépend du sien, et pour se venger des dédains d'Hippolyte.

Dans la pièce de Racine, la première scène où Phèdre paraît est prise en entier du grec; elle n'en est, pour ainsi dire, qu'un extrait, qu'un sommaire, qui, considéré seul, est encore très-beau, mais qui devient sec et maigre à côté de l'original. Les plaintes de Phèdre, les symptômes de sa langueur, les égarements de son imagination, sa répugnance à confier sa passion, tout cela est beaucoup plus développé dans Euripide. Racine lui est redevable de ses vers les plus admirés, et même ses changements ne sont pas toujours heureux. Dans ceux-ci :

Que ces vains ornements, que ces voiles me pèsent!
Quelle importune main, en formant tous ces nœuds,
A pris soin sur mon front d'assembler mes cheveux?

il suppose que Phèdre s'est parée, apparemment dans le dessein de rencontrer Hippolyte. La Phèdre grecque est trop malade pour cela : elle demande uniquement qu'on détache le lien de ses cheveux, parce que tout lui cause de la douleur. Ces vers :

> Dieux! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts!
> Quand pourrai-je, au travers d'une noble poussière,
> Suivre de l'œil un char fuyant dans la carrière?

sont l'abrégé de plusieurs strophes d'Euripide, où Phèdre désire, tantôt puiser de l'eau à la source qui jaillit du rocher, tantôt animer les montagnes sauvages par le tumulte de la chasse, tantôt conduire de jeunes coursiers dans la carrière. Combien mal à propos le vers suivant a-t-il été conservé de l'original :

> Dans quels égarements l'amour jeta ma mère!

L'habitude rendait les Grecs moins sensibles à ce que leur mythologie pouvait avoir de trop extravagant; et en général tout ce qui tient en quelque façon aux traditions religieuses ne blesse plus. Mais pour des spectateurs modernes, ou cette allusion est perdue, ou s'ils la comprennent, elle doit choquer excessivement. D'ailleurs, Racine tâche d'écarter le plus qu'il peut l'idée que la passion de Phèdre est incestueuse, et la comparaison avec les amours infâmes de Pasiphaé, la rapproche de tout ce qui est le plus contraire à la nature.

La fausse nouvelle de la mort de Thésée, par laquelle Panope interrompt l'entretien de Phèdre et d'Œnone, est le principal incident que Racine ait inventé : c'est le pivot de son intrigue. Je montrerai dans la suite combien elle place Thésée désavantageusement, mais elle a aussi de

graves inconvénients pour les autres personnages. C'est une situation embarrassante que d'être bien aise de la mort de quelqu'un à qui on était lié de fort près, et que l'on devrait regretter selon la morale établie et l'opinion générale : on ne peut guère échapper au reproche, ou de la dureté, ou de l'hypocrisie. Un homme qui est au comble de la joie d'avoir hérité d'un riche parent, et qui affecte de s'affliger de sa mort, présente une situation fort comique. A la vérité, le deuil que Phèdre porte pour son époux n'est pas long; il se renferme dans ce seul mot, *Ciel!* Œnone lui développe tout de suite impudemment combien cet accident est heureux pour son union avec Hippolyte :

> Vivez : vous n'avez plus de reproche à vous faire.

Je pense pourtant que toutes les âmes bien nées sentent des remords, quand une personne à qui elles étaient attachées par des liens sacrés et envers laquelle elles ont eu des torts, vient à mourir, parce qu'alors ces torts sont irréparables.

> Votre flamme devient une flamme ordinaire.

*Une flamme ordinaire!* Tant mieux pour Phèdre si c'était vrai, et mille fois tant pis pour le poëte. Mais je ne sais pas où Œnone a pris sa logique :

> Thésée, en expirant, vient de rompre les nœuds
> Qui faisaient tout le crime et l'horreur de vos feux.

Si c'était un inceste auparavant, c'en est certainement encore un; si ce n'était point un inceste, ce n'était donc qu'une passion vulgairement vicieuse, qui ne méritait pas d'être annoncée comme l'effet du courroux céleste, et encore moins de faire le sujet d'une tragédie. Quoi qu'il

en soit, Phèdre écoute les propos d'Œnone avec complaisance, elle consent à parler à Hippolyte, prenant son fils pour prétexte, mais avec des pensées bien plus coupables.

On admire beaucoup la seconde scène où Phèdre paraît, celle de la déclaration : sans doute les discours de l'héroïne sont très-éloquents, mais cela ne doit pas aveugler sur leur inconvenance, et sur le manque absolu de délicatesse qui y règne. Une femme qui pense à se remarier au moment où son mari vient de mourir, est jugée peu délicate; une femme qui déclare la première son amour à un jeune homme, se place dans une attitude peu convenable à son sexe : mais que dira-t-on d'une femme qui, ayant eu pour époux un héros presque divin, à peine instruite de sa mort, court séduire son fils vertueux, repousse les espérances que nourrit celui-ci que son père pourrait vivre encore, dégrade vis-à-vis de lui sa mémoire glorieuse [1], et prétend continuer seulement la tendresse conjugale, parce que le fils ressemble au père, tandis que l'ombre de cet époux, qu'elle a voulu outrager par l'adultère et l'inceste, devrait la persécuter comme une furie [2]? Qu'importe qu'elle prenne d'abord pour prétexte un soin inquiet du sort de son fils, qu'elle sache inventer des tournures ingénieuses et même touchantes, pour exprimer ses sentiments d'une manière très-pure en apparence et qui lui ménage une retraite en cas de refus! Parce qu'elle a de la grâce, de l'éloquence et de l'habileté, en est-elle moins effrontée? Pense-t-on excuser tout cela par l'excès

[1] M. de Laharpe nomme cela *un tour adroit.*

[2] *L'épouse du mort déclare son amour au fils du mort.* Expression frappante de l'abbé Batteux.

de sa passion? Mais la passion, fût-elle montée jusqu'à la frénésie, doit encore porter l'empreinte d'une âme originairement noble, pour laquelle certains procédés restent toujours impossibles, à moins qu'on ne veuille nous présenter une image dégradée de l'humanité; ce qui certainement n'était point l'intention du poëte, puisqu'il tâche de rendre Phèdre aussi séduisante qu'il le peut. Si la poésie est l'art de farder le vice, je conviens que cette scène mérite de grands éloges, car la plupart des lecteurs ne reconnaîtront pas, sous la politesse des formes et l'élégance des vers, ce qui, sans ce déguisement, les aurait choqués au plus haut point.

Sans doute les caractères passionnés ont de grands priviléges dans la poésie, et le vif intérêt qu'ils inspirent est même, à quelques égards, un sentiment moral. Le délire de la passion ressemble à l'exaltation de la vertu, en ce qu'il rend incapable des calculs d'intérêt personnel, qu'il fait braver tous les dangers et sacrifier tous les avantages. On pardonne à l'être égaré par la passion de causer les malheurs d'autrui, pourvu qu'il ne se ménage pas lui-même : c'est donc plutôt le moment que choisit Phèdre, la présence d'esprit qu'elle montre, la précaution qu'elle emploie pour ne pas se compromettre, enfin ce n'est pas le trop, mais le trop peu de passion, que je blâme dans la première partie de sa déclaration. Elle touche vraiment lorsque dans son dernier discours elle abandonne tout artifice.

Ah cruel! tu m'as trop entendue!
Je t'en ai dit assez pour te tirer d'erreur.
Hé bien! connais donc Phèdre et toute sa fureur :
J'aime, etc.

Car alors elle se perd irrévocablement pour exhaler enfin cet amour qu'elle n'est plus la maîtresse de contenir, et qui la remplit tout entière comme une âme nouvelle qui aurait subjugué la sienne.

Je ne m'arrête pas aux détails de cette scène : je ne ferai qu'une observation sur les vers suivants, qui passent pour être d'une beauté extraordinaire :

On ne voit point deux fois le rivage des morts,
Seigneur : puisque Thésée a vu les sombres bords,
En vain vous espérez qu'un Dieu vous le renvoie;
Et l'avare Achéron ne lâche point sa proie.

Toute cette pompe est prodiguée sur une tautologie, car ces vers ne disent autre chose, sinon que *si Thésée est mort, il ne vit plus.* C'est à Hippolyte que des vaisseaux ont apporté la nouvelle de la mort de son père, Phèdre n'en a eu depuis aucune confirmation. Sans doute, si Thésée a péri, il ne reviendra point; mais il s'agit justement de savoir si ce rapport est fondé. On voit bien que c'est l'extrême envie que Phèdre a de savoir son époux mort, et d'en convaincre son beau-fils, qui lui fait tenir ce propos vide de sens. Ensuite le poëte, par l'emploi des phrases mythologiques, s'est engagé dans une étrange inconséquence.

On ne voit point deux fois le rivage des morts.

Cependant Hercule l'avait vu de son vivant, et Thésée avait imité en cela son frère d'armes. Phèdre dit elle-même l'instant d'après :

Je l'aime, non point tel que l'ont vu les enfers,
Volage adorateur de mille objets divers,
Qui va du Dieu des morts déshonorer la couche.

Il est donc prouvé par l'exemple de Thésée même qu'on

peut voir deux fois le rivage des morts, et que l'avare Achéron lâche quelquefois sa proie. Faut-il dire encore que le désir de croire son époux mort fait oublier à Phèdre qu'il est revenu déjà une fois du séjour des ombres, et qu'ensuite le désir de le déprécier lui fait oublier qu'elle réfute son assertion précédente?

La Phèdre de Racine ne se rebute pas au premier mauvais accueil; elle revient à la charge. Nous la voyons au commencement du troisième acte qui envoie Œnone vers Hippolyte, et qui lui recommande avant tout de le tenter par l'appât de la couronne d'Athènes. Avec une passion purement sensuelle, on peut être indifférent sur le choix des moyens qui procurent la possession de l'objet aimé; mais Phèdre a montré de l'enthousiasme pour le caractère d'Hippolyte : elle ne devrait donc être satisfaite que d'un véritable retour de sentiment. En outre, elle est peu tendre envers son fils, pour lequel elle affecte tant de soin, en lui donnant non-seulement son frère pour beau-père, pour tuteur et pour régent, mais en voulant investir Hippolyte de la dignité royale. Une âme délicate aimera mieux paraître blâmable qu'être hypocrite, en employant comme prétexte un sentiment qui lui devrait être sacré. Œnone revient et annonce le retour de Thésée. Les premiers discours de Phèdre ont assez de dignité, aussi sont-ils tirés en grande partie d'Euripide, et ce qu'elle dit sur l'honneur de ses enfants en est presque traduit. Seulement au lieu des vers suivants :

Mourons. De tant d'horreurs qu'un trépas me délivre.
Est-ce un malheur si grand que de cesser de vivre?
La mort aux malheureux ne cause point d'effroi.

le premier mot seul aurait mieux valu. Tout le reste est

de trop. En s'exhortant au suicide par ces réflexions générales, Phèdre trahit une faible résolution de l'exécuter. Ensuite, lorsqu'Œnone, pour engager Phèdre à accuser Hippolyte la première, lui demande :

> De quel œil voyez-vous ce prince audacieux ?

Phèdre répond :

> Je le vois comme un monstre effroyable à mes yeux.

Elle avait exprimé le moment auparavant la tendresse la plus humble et la plus abandonnée, elle disait à Œnone :

> Presse, pleure, gémis, peins-lui Phèdre mourante ;
> Ne rougis point de prendre une voix suppliante,
> Je t'avoûrai de tout.

Qu'est-ce qu'Hippolyte a fait depuis pour mériter cette haine ? Est-ce sa faute si Thésée vit encore ? Il est vrai, il y a une possibilité qu'il soit indiscret, mais il n'en a donné aucun signe ; au contraire, il a montré une grande réserve dans la scène de la déclaration. Il faudra donc dire qu'elle abhorre Hippolyte, parce que dans ce moment elle le considère comme l'auteur de sa passion, dont l'horreur la frappe beaucoup plus depuis qu'elle sait que Thésée est en vie et de retour. Toutefois, cette rétractation non motivée de ses sentiments fait soupçonner que la peur exerce un prodigieux empire sur l'âme de Phèdre. Il y aurait eu plus de noblesse à répondre : Je ne l'adore pas moins, quoiqu'il ait le pouvoir de me plonger dans le désespoir. — Ne doit-on pas croire que Phèdre a résisté pendant quelque temps à sa passion, comme dangereuse et non pas comme criminelle, et qu'elle s'y est livrée aussitôt que par la mort de Thésée elle croyait pouvoir

le faire en pleine sécurité ? Racine lui-même, qui devait savoir lire dans l'âme de son héroïne, convient dans la préface « qu'elle n'aurait jamais osé faire une déclaration « d'amour, tant qu'elle aurait cru que son mari était « vivant. » Le discours qu'elle adresse à celui-ci à son arrivée :

Arrêtez, Thésée,
Et ne profanez point des transports si charmants :
Je ne mérite plus ces doux empressements ;
Vous êtes offensé. La Fortune jalouse
N'a pas en votre absence épargné votre épouse.
Indigne de vous plaire et de vous approcher,
Je ne dois désormais songer qu'à me cacher.

ce discours artificieusement ambigu, par lequel Phère paraît s'accuser elle-même, tandis qu'elle prépare les calomnies d'Œnone contre Hippolyte, la fait connaître comme une femme intrigante qui transige avec la conscience de son déshonneur.

La scène de la jalousie est généralement considérée comme le triomphe du rôle de Phèdre. Cette scène fait certainement éprouver une grande émotion : en voyant une personne exposée à des souffrances aussi cruelles que celles qui mettent Phèdre hors d'elle-même, on oublie tout ce qui peut avoir inspiré de l'aversion contre elle. L'exécution des détails est brillante ; les plaintes égarées de l'héroïne sont pleines de verve et d'une éloquence vraiment poétique. Mais n'oublions pas à quel prix tout cela est acheté. Il fallait introduire le fade personnage d'Aricie ; il fallait de plus rendre Hippolyte amoureux, ce qui dénature son caractère et le range dans la classe nombreuse des héros soupirants et galants de la tragédie

française. Parmi les plus beaux vers, il s'en est glissé un qui est inconvenant. Phèdre dit d'Hippolyte et d'Aricie :

Dans le fond des forêts allaient-ils se cacher?

Racine, qui nous fait trop souvent ressouvenir de la cour de France, a-t-il voulu donner dans ce passage un échantillon du costume grec? Ne savait-il pas combien les femmes grecques vivaient retirées, qu'elles ne quittaient guère leurs appartements sans être voilées et accompagnées? Et une jeune fille, une princesse, la vertueuse Aricie, aurait donné rendez-vous à son amant dans des lieux écartés des habitations humaines!

La mort de Phèdre est tardive, sans aucun mérite de courage, sans aucune dignité; c'est un spectacle pénible par les traitements humiliants qu'elle éprouve. Dès le premier acte, elle assure qu'elle veut se laisser mourir; mais elle revit à la nouvelle de la mort de son mari. Au second acte, elle tire l'épée d'Hippolyte pour se percer le sein, mais ce n'est qu'une démonstration théâtrale. Au troisième, elle dit à Œnone : *Mourons!* et elle n'en fait rien. Elle revient, au quatrième, demander grâce pour Hippolyte : elle s'en désiste en apprenant qu'il aime Aricie, et, après avoir exhalé ses fureurs jalouses, elle dit à Œnone :

Va, laisse-moi le soin de mon sort déplorable.

Là-dessus elle prend en effet du poison, mais ce poison est d'une telle lenteur qu'on n'entend parler de son effet qu'à la fin du cinquième acte. Si la nécessité tragique exige que l'on peigne des caractères criminels en les rendant d'une certaine façon intéressants, qu'ils soient au moins d'une trempe forte, qu'une faiblesse et une vacilla-

tion continuelle ne les mettent pas au-dessous des situations où leurs propres passions effrénées les ont engagés. Qu'y a-t-il de pis que d'être audacieux pour le crime et pusillanime pour ses suites? C'est bien au repentir de Phèdre que l'on peut appliquer ce vers de Dryden :

Repentance is the virtue of weak souls.
*Le repentir est la vertu des âmes faibles.*

Irrésolue entre la vengeance et la justice, elle se décide toujours mal à propos. Elle n'a pas le courage d'accuser Hippolyte directement; mais elle laisse faire Œnone. Lorsque Thésée est irrité au point de ne vouloir rien entendre, elle sent des remords et va lui parler en faveur de son fils, cependant assez faiblement. A peine Thésée a-t-il dit un mot de l'amour d'Hippolyte pour Aricie, qu'elle ne respire plus que la vengeance. Enfin, après avoir pris le poison, elle retourne encore une fois au repentir, sans aucun nouveau motif quelconque; quand il est trop tard pour sauver Hippolyte, elle vient perdre sa renommée et celle de ses enfants, pour laquelle elle prétendait en partie avoir consenti à la trame ourdie contre lui.

La Phèdre d'Euripide, avant de se tuer, écrit une lettre dans laquelle elle accuse Hippolyte de l'avoir déshonorée par la force. Il fallait bien qu'elle poussât son accusation jusque-là : si l'attentat eût été prévenu, elle n'aurait plus eu de motif pour le suicide. Elle n'en croit pas moins son honneur sauvé, parce que l'essence de l'honneur réside dans une volonté qui n'a jamais été souillée. Racine s'applaudit d'avoir borné l'accusation contre Hippolyte à un dessein criminel. « J'ai voulu, dit-il, épargner à Thésée « une confusion qui l'aurait pu rendre moins agréable aux « spectateurs. » Je ne sais pas si l'erreur de Thésée, quand

il croit sa femme déshonorée, aurait pu nuire à sa dignité aux yeux des spectateurs français. Mais le cas est bien différent dans les deux tragédies. Chez Euripide, on n'apprend la fausse accusation que lorsque Phèdre est déjà morte; la lettre qui la contient est trouvée attachée à sa main, et devient fatale à Hippolyte. Voilà sans doute une action atroce : mais avant que le spectateur l'apprenne, la femme coupable a déjà fait justice d'elle-même. Son motif principal est de sauver son propre honneur et celui de ses enfants; et elle a le caractère assez énergique pour vouloir les moyens en voulant le but. Aussi les dédains d'Hippolyte envers sa belle-mère sont-ils infiniment plus forts que dans Racine, où tout se passe en politesses entre ces personnes royales. L'Hippolyte d'Euripide témoigne une indignation sans bornes en présence de Phèdre; il la traite comme la dernière des créatures. La résolution de Phèdre de se donner la mort est rapide comme l'éclair; on peut supposer que s'il y avait eu plus d'intervalle jusqu'à l'exécution, la première effervescence du ressentiment se serait calmée, et qu'elle aurait reculé devant sa funeste calomnie. Toutefois son action nous donne plutôt la mesure de son désespoir, que de ce qu'elle aurait été capable de faire dans un état moins violent.

C'est cependant d'après ce trait de la Phèdre grecque, que Racine, malgré tout ce que je viens de développer, se flatte d'avoir rendu la sienne moins odieuse. Il dit dans la préface : « J'ai même pris soin de la rendre un peu « moins odieuse qu'elle n'est dans les tragédies des an- « ciens, où elle se résout d'elle-même à accuser Hippolyte. « J'ai cru que la calomnie avait quelque chose de trop bas « et de trop noir pour la mettre dans la bouche d'une

« princesse qui a d'ailleurs des sentiments si nobles et si « vertueux. Cette bassesse m'a paru plus convenable à « une nourrice qui pouvait avoir des inclinations serviles, « et qui néanmoins n'entreprend cette fausse accusation « que pour sauver la vie et l'honneur de sa maîtresse. « Phèdre n'y donne les mains que parce qu'elle est dans « une agitation d'esprit qui la met hors d'elle-même; et « elle vient un moment après dans le dessein de justifier « l'innocence et de déclarer la vérité. » Je ne m'arrête pas à cette manière de courtisan de rejeter les bassesses dont on peut avoir besoin dans une tragédie, sur les personnages d'un rang inférieur : mais Racine avait-il donc oublié cette maxime triviale du droit et de la morale, que chacun est censé avoir fait lui-même ce qu'il a fait faire par un autre? et Phèdre ne dit-elle pas clairement à Œnone :

Fais ce que tu voudras, je m'abandonne à toi.

Il est vrai que la première proposition d'accuser Hippolyte vient de sa confidente; mais toute la résistance de Phèdre se borne à ce vers :

Moi, que j'ose opprimer et noircir l'innocence!

qui ne se rapporte qu'à sa répugnance pour prendre elle-même la parole dans cette accusation. De plus, ne compte-t-on pour rien le discours avec lequel elle reçoit Thésée, ce discours d'autant plus révoltant qu'il décèle plus de présence d'esprit? Si la Phèdre de Racine agit moins directement que celle d'Euripide, ce qu'elle fait doit être tout autrement apprécié, parce qu'elle est encore loin du dernier terme du désespoir. Ce qu'il y a de pire, c'est que dans ce procédé elle est visiblement inspirée par la peur,

tandis que la Phèdre grecque n'a plus rien à craindre. Celle-ci entraîne Hippolyte dans l'abîme où elle s'est jetée la première.

Un autre trait fort odieux de la Phèdre de Racine, c'est sa conduite envers sa confidente. Le caractère d'Œnone, pour le dire en passant, est dessiné de façon à n'y rien reconnaître; il n'a aucune cohérence. Elle entend avec horreur le premier aveu de sa maîtresse. Quelques instants plus tard, sur la nouvelle de la mort de Thésée, rien ne lui paraît plus facile et plus simple que l'union de Phèdre avec son beau-fils. Après la déclaration, elle donne les conseils les plus salutaires à Phèdre, elle l'exhorte à retourner à la vertu; et tout de suite, ayant appris le retour de Thésée, elle s'offre d'elle-même pour accuser Hippolyte, tout en disant qu'elle en sent quelques remords. Enfin, dans la scène de la jalousie, lorsqu'il y a vraiment un entassement d'impossibilités qui s'opposeraient aux désirs de Phèdre, si elle les nourrissait encore, l'amour d'Hippolyte pour Aricie, sa première répugnance pour sa belle-mère, accrue par son ressentiment d'une accusation mensongère, la présence de Thésée et sa surveillance excitée par le désordre qu'il a trouvé dans sa famille : alors, dans cette situation désespérée, Œnone conseille à sa maîtresse de ne point se gêner dans ses sentiments, et de considérer son amour comme une faiblesse humaine très-excusable, et même autorisée par l'exemple des dieux. Après ce discours, qui est extrait d'Euripide, mais étrangement déplacé, et qui doit plutôt paraître absurde que dangereux, Phèdre accable Œnone des reproches les plus violents, et ces reproches ne sont qu'à demi-mérités. *Chère Œnone*, a-t-elle dit au commencement de la scène;

et à présent, sans que rien se soit passé depuis, elle l'appelle un monstre exécrable. La nourrice, dans la pièce grecque : a des torts bien plus graves : toutes les paroles de séduction sont venues d'elle, elle a parlé à Hippolyte sans le consentement de sa maîtresse; cependant celle-ci ne se sert pas d'un terme aussi dur. « Puisses-tu périr, « dit-elle, ainsi que tous ceux qui s'empressent de servir « malhonnêtement leurs amis malgré eux! » Et ensuite : « Cesse de parler, car auparavant aussi tu ne m'as pas « bien conseillée et tu as entrepris le mal : mais va-t-en « loin de mes regards, et prends soin de toi-même; pour « moi, je saurai disposer honorablement de mon sort. » Combien cela est plus modéré et plus noble que toutes les invectives de la Phèdre française! Cependant, on peut encore excuser celle-ci dans la scène de la jalousie, parce qu'elle est dans la fureur du désespoir. Ce qui la condamne entièrement, c'est la manière dont elle rejette, dans sa dernière confession, sa faute sur sa confidente. Œnone s'est déjà donné la mort. Il est lâche d'accuser une personne qui ne peut plus se défendre.

La détestable Œnone a conduit tout le reste.

Cela n'est pas vrai, puisque Phèdre a déclaré elle-même sa passion.

Elle a craint qu'Hippolyte, instruit de ma fureur,
Ne découvrît un feu qui lui faisait horreur.
La perfide, abusant de ma faiblesse extrême,
S'est hâtée à vos yeux de l'accuser lui-même.

En cela Phèdre était au moins sa complice.

Elle s'en est punie, et, fuyant mon courroux,
A cherché dans les flots un supplice trop doux.

*Un supplice trop doux!* Quelle atrocité de parler ainsi d'une personne qui a soigné son enfance et qui lui a été fidèlement dévouée toute sa vie! Si Œnone s'est rendue criminelle, elle ne l'a fait que par attachement pour sa maîtresse, ce qui est un sentiment bien autrement désintéressé qu'un amour incestueux.

Passons à Hippolyte. La critique qu'on a le plus souvent répétée contre la pièce française, porte sur l'altération de ce caractère. Je me tiens pour assuré que Racine ne s'est fait aucun scrupule à cet égard. Il suppose dans la préface, comme une chose claire par elle-même, que c'est le caractère de Phèdre qui a fait le succès de la pièce d'Euripide. Ignorait-il que la beauté idéale du héros dont la tragédie porte le nom, et sa touchante destinée, en forment d'objet principal, et que Phèdre n'est pour ainsi dire que comme le mal nécessaire dans cette composition? La muse de Racine était la galanterie; il n'a écrit la plupart de ses tragédies que pour y peindre des femmes aimables et surtout des femmes tendres, et les impressions qu'elles font sur le cœur des hommes. Qu'avait-il à faire d'un jeune héros qui n'est pas amoureux, qui ne se soucie point des femmes, qui repousse les avances de sa belle-mère, uniquement par sévérité de mœurs, et non pas parce qu'un autre sentiment l'occupe? Racine suivit donc à cet égard la maxime que son rival Pradon énonce si naïvement dans l'épître dédicatoire de sa Phèdre à la duchesse de Bouillon. « Ne vous étonnez pas, madame, « dit-il, si Hippolyte vous paraît dépouillé de cette fierté « farouche et de cette insensibilité qui lui était si naturelle; « mais en aurait-il pu conserver auprès des charmes de « Votre Altesse? Enfin, si les anciens nous l'ont dépeint

« comme il était à Trézène, du moins il paraîtra comme il « a dû être à Paris : et, n'en déplaise à toute l'antiquité, ce « jeune héros aurait eu mauvaise grâce de venir tout « hérissé des épines du grec dans une cour aussi galante « que la nôtre. » Cela veut dire : Il faut travestir les héros de la poésie ancienne, parce qu'ils sont trop rustres pour qu'on puisse les peindre au naturel dans un siècle si délicat et si raffiné. Lorsqu'en lisant la Phèdre de Pradon l'on se rappelle quel prodigieux succès cette pièce ridiculement plate a eu de son temps, de préférence à la Phèdre de Racine, succès trop longtemps soutenu pour avoir été l'ouvrage d'une cabale, l'on ne saurait douter que ce qui a nui à Racine auprès de ses contemporains n'ait été d'avoir encore trop conservé de la simplicité et de la hardiesse antiques. Pradon, ayant réussi à réduire à une petite intrigue de boudoirs ce sujet dont la force et l'étrange nature se refusent aux raffinements maniérés, remporta la pluralité des suffrages, dans ce siècle tant vanté pour la pureté de son goût et la grandeur de ses pensées.

Quoique d'une tout autre manière, Racine nous donne cependant aussi, à la place du véritable Hippolyte, un prince fort bien élevé, fort poli, observant toutes les convenances, rempli de sentiments honnêtes, respectueusement amoureux, mais du reste insignifiant, sans élan et sans originalité. A la vérité, il fait parler Hippolyte, ainsi que les autres personnages, de sa rudesse, de son humeur farouche, de son éducation dans les forêts, de son goût exclusif pour la chasse et les exercises guerriers ; mais ce sont des discours qui ne tirent pas à conséquence, et qui sont démentis par sa conduite réelle. Ses manières et

même ses sentiments ne le distinguent en rien des autres princes galants de Racine.

Ce n'est pas tout. Dans la poésie tout est relatif : une partie de la composition relève ou déprime l'autre. La règle des contrastes est bien connue ; elle s'applique à tous les beaux-arts. Le poëte français, en dénaturant et émoussant le caractère d'Hippolyte, a détruit le beau contraste qui existait entre lui et Phèdre. Pour mettre en plein jour les égarements d'une passion voluptueuse et criminelle, il fallait leur opposer le calme imperturbable et l'austère pureté d'une âme virginale. L'on ne fait pas grande preuve de vertu en résistant aux séductions d'une femme, quand on en aime une autre. L'Hippolyte de Racine n'est pas seulement amoureux, mais il l'est aussi, comme la reine, en opposition avec des devoirs qu'il respecte, puisqu'il sait qu'il n'obtiendra pas le consentement de son père. La passion d'Hippolyte, quoique fort innocente en soi, n'est pas moins que celle de Phèdre délivrée d'une grande contrainte par la mort supposée de Thésée : ils profitent tous les deux de cette nouvelle, Phèdre pour déclarer son amour à Hippolyte, et Hippolyte pour déclarer le sien à Aricie. Il n'y manque autre chose, sinon que le grave Thésée soit aussi de son côté engagé dans un amour illicite, et il y échappe à peine. Théramène l'en soupçonne : mais pour cette fois-ci il a aidé seulement son ami à enlever une femme. Ces doublures, ces répétitions affaiblies, causent une fatigante monotonie : c'est le moyen de décolorer les objets les uns par les autres, et de ne laisser rien de saillant. Il est vrai que l'intérêt n'est pas divisé, parce que la passion de Phèdre par sa violence l'emporte de beaucoup sur les sentiments mutuels d'Hippo-

lyte et d'Aricie, mais en revanche ceux-ci sont réduits à une fadeur complète.

Quant à l'Hippolyte d'Euripide, il a une teinte si divine que, pour le sentir dignement, il faut pour ainsi dire être initié dans les mystères de la beauté, avoir respiré l'air de la Grèce. Rappelez-vous ce que l'antiquité nous a transmis de plus accompli parmi les images d'une jeunesse héroïque : les Dioscures de Monte-Cavallo, le Méléagre et l'Apollon du Vatican. Le caractère d'Hippolyte occupe dans la poésie à peu près la même place que ces statues dans la sculpture. Winckelmann dit qu'à l'aspect de ces êtres sublimes, *notre âme prend elle-même une disposition surnaturelle, que notre poitrine se dilate,* qu'une partie de leur existence si forte et si harmonieuse paraît passer dans nous. J'éprouve quelque chose de pareil en contemplant Hippolyte tel qu'Euripide l'a peint. On peut remarquer dans plusieurs beautés idéales de l'antique, que les anciens voulant créer une image perfectionnée de la nature humaine, ont fondu des nuances du caractère d'un sexe avec celui de l'autre : que Junon, Pallas, Diane, ont une majesté, une sévérité mâle ; qu'Apollon, Mercure, Bacchus, au contraire, ont quelque chose de la grâce et de la douceur des femmes. De même nous voyons dans la beauté héroïque et vierge d'Hippolyte l'image de sa mère l'amazone et le reflet de Diane dans un mortel.

Il paraît d'abord rayonnant de jeunesse et de vigueur, jouissant en sécurité d'une vie expansive et surabondante. Il vient de la chasse avec ses nombreux compagnons qui, à son exemple, entonnent un hymne à Diane, la plus belle des vierges qui habitent l'Olympe. Il s'approche ensuite de la statue de la déesse, pour lui offrir une couronne

tressée, par ses propres mains, de fleurs choisies dans une prairie sacrée que jamais le fer ni les troupeaux n'ont osé violer, et où il n'est permis d'en cueillir qu'à des êtres purs, c'est-à-dire vertueux par penchant. « Accepte, dit- « il, ô maîtresse souveraine, pour tes cheveux dorés, ce « lien qu'une main pieuse te présente. A moi seul parmi « les mortels il est accordé d'être ton compagnon, et de « jouir de nos entretiens mutuels; car j'entends ta voix, « quoique mon œil ne te voie pas. Puissé-je terminer ma « vie comme je l'ai commencée! » Il est si heureux qu'il n'a point d'autre souhait à former que celui-là. C'est un contraste fort bien entendu avec la terribble catastrophe qui le menace. L'Hippolyte de Racine, au contraire, est abattu et embarrassé dès la première scène, n'osant pas s'abandonner à son sentiment pour Aricie.

L'Hippolyte d'Euripide étant décrit comme inaccessible aux attraits de l'amour, pourrait être jugé dur et insensible, si le poëte n'avait pas prévenu ce reproche en commençant par peindre son intimité mystérieuse avec la chaste déesse. C'est donc uniquement parce qu'un enthousiasme plus pur et plus noble remplit toute son âme, que les séductions terrestres n'ont point de pouvoir sur lui. Un fidèle serviteur l'exhorte à honorer également la statue de Vénus, qui est placée vis-à-vis de celle de Diane. Il s'y refuse, dédaignant une déesse dont le culte lui paraît contraire à la vertu, et il rentre dans le palais sans la saluer. Voilà la cause de son malheur, elle est tout à fait conforme à la manière des anciens de voir les choses humaines. Ils croyaient qu'il n'y a rien de plus dangereux pour l'homme que le trop de confiance en ses propres forces, l'insouciance et l'orgueil du bonheur. Leurs divinités

n'étant que les puissances personnifiées de la nature physique, intellectuelle et morale, l'homme qui en osait négliger une, qui ne s'avouait pas humblement soumis à l'influence de toutes, méconnaissait donc ses véritables rapports. Si les dons que la déesse de l'amour offre aux mortels, et en général à tous les êtres animés, ne touchaient pas Hippolyte, il devait pourtant avoir de l'indulgence pour ceux qui succombent à leur attrait. S'il eût montré quelque pitié pour l'état de Phèdre mourante, si, tout en la fuyant et lui ôtant l'espérance de réussir, il l'eût rassurée sur la crainte de voir sa honte révélée, peut-être n'aurait-elle pas été poussée par le désespoir à l'accuser et à le perdre. C'est ainsi qu'on peut presque toujours réduire l'intervention des dieux à l'enchaînement des causes naturelles; mais il ne faut recourir à cela que pour justifier la fiction, et non pas pour la détruire.

Du reste, après le prologue de Vénus, cet appareil de la chasse, ces chants d'allégresse, cette offrande à Diane, ouvrent la scène d'une manière animée et magnifique, bien autrement que la froide conversation entre Hippolyte et Théramène. Je prévois l'objection qu'on va me faire que cela ressemble à une ouverture d'opéra. Si l'opéra ne se distinguait de la plupart des tragédies régulières qu'en nous faisant voir une quantité de choses qui sont seulement racontées dans celles-ci, il en serait très-fort à louer. Je ne citerai pas les vers si connus d'Horace, qui appuient cette opinion. Ce qui constitue les bases d'un sujet dramatique doit avant tout être présenté bien clairement aux yeux des spectateurs; et, puisque l'enthousiasme exclusif d'Hippolyte pour Diane, ses dédains pour Vénus et le ressentiment de la déesse, sont le mobile de tout ce

qui arrive, le poëte a montré une parfaite intelligence de son art, en commençant par faire ressortir ces diverses circonstances, et en plaçant en vue les deux puissances rivales qui se disputent la destinée du héros. C'est méconnaître toutes les règles de la proportion dramatique que de nous faire voir des effets dont les causes sont absentes, et connues seulement par des narrations qui font peu d'impression sur l'esprit des spectateurs. On se contente beaucoup plus volontiers du simple récit d'un événement que l'on a vu préparer devant ses yeux. Je crois pouvoir assurer que les poëtes grecs ont presque toujours agi d'après cette maxime. Au théâtre français, souvent les causes, aussi bien que leurs effets, ne sont mises qu'en récit.

J'ai déjà parlé de la seconde scène d'Hippolyte, celle où il revient après que la nourrice s'est faite médiatrice auprès de lui. Je ne doute pas qu'elle ne paraisse dure à la plupart des lecteurs modernes : car en effet Hippolyte n'y garde aucun ménagement pour Phèdre, qui est présente et dans un état qui pourrait inspirer de la pitié. L'art des réticences et des déguisements dont nous avons tant besoin pour cacher à nos propres yeux combien la corruption universelle est hideuse, était beaucoup moins cultivé dans la vie sociale des Grecs. Leur commerce était franc; il n'y avait point entre eux cette barrière du cérémonial et de la gêne mutuelle qui cachent l'homme a l'homme. Ensuite Euripide a voulu peindre une grande élasticité morale qui repousse le vice avec une violence tout à fait involontaire. Hippolyte et sa belle-mère dans la pièce de Racine sont sur le pied de l'étiquette; ils se font des visites de devoir : de là on ne passe pas si facile-

ment à se laisser aller aux impressions naturelles; par conséquent, Hippolyte, quand il s'aperçoit de la passion dénaturée de Phèdre, répond avec politesse et retenue. Mais la manière dont aussitôt après il maîtrise ses impressions lorsqu'il se trouve seul avec son ami intime Théramène, convient plus à l'âge mûr d'un homme du monde qu'à la jeunesse fougueuse d'un héros. Dans la scène d'Euripide dont je parle, se trouve ce vers fameux : *Ma langue a fait le serment, mais non pas mon âme;* vers dont Aristophane a tant raillé le poëte, et dans lequel, en effet, la restriction mentale des casuistes paraît anticipée. Mais on conçoit qu'il est facile de donner une interprétation odieuse à un passage, en le prenant isolément. Certes, Euripide, dans cette tragédie, n'a rien voulu insinuer contre l'autorité du serment, puisque Hippolyte périt plutôt que de trahir le sien. Il a voulu montrer son héros tellement pénétré d'horreur pour ce qu'il vient d'entendre, que dans le premier instant le serment même qu'il a prêté de garder le silence, ne lui paraît plus obligatoire. A la fin de la scène, il s'est déjà calmé, il dit à la nourrice : « Sache, « ô femme, que ma piété seule te sauve; car si je n'étais « pas enchaîné par des serments sacrés, rien ne m'aurait « empêché de découvrir ceci à mon père. »

Hippolyte dans Euripide ne paraît devant son père qu'après l'accusation, ce qui rend leur entrevue beaucoup plus frappante. Dans Racine, au contraire, il entre avec Thésée au troisième acte, et reste auprès de lui après le départ de la reine. Il débute par des paroles de mauvais augure pour sa défense, en s'appelant *le tremblant Hippolyte.* Pourquoi trembler avec le sentiment de son innocence, n'étant encore accusé de rien et ne devant pas craindre

de l'être ? Son amour pour Aricie, désapprouvé par son père, pourrait seul en être le motif; mais dans le moment où il se donne cette humble épithète, il n'y pense pas, car il demande seulement à être éloigné de Phèdre. La scène de Racine qui répond à la scène grecque où Thésée bannit son fils, et qui peut être comparée à celle-ci dans ses détails, c'est-à-dire la seconde du quatrième acte, paraît bien faible auprès de l'original, surtout si l'on en retranche plusieurs vers extraits ou traduits d'Euripide. Ce n'est pas que le poëte français n'ait assez prodigué la rage et les injures. La véritable énergie est plus voisine de la douceur que l'emportement sans force. Dans la poésie aussi bien que dans la sculpture des anciens, il règne encore, même dans les situations les plus violentes, une certaine modération qui provient de la magnanimité. Ces âmes énergiques, a dit un grand connaisseur de l'antiquité, ressemblent à la mer, dont le fond reste toujours calme, quoique la surface soit agitée par des orages. Le Thésée de Racine dit à son fils, avant de l'avoir écouté :

> Monstre qu'a trop longtemps épargné le tonnerre,
> Reste impur des brigands dont j'ai purgé la terre!

Il menace de le tuer de ses propres mains, s'il ne craignait pas de se souiller; il adresse, en présence de son fils, à Neptune, sa malédiction rhétoriquement amplifiée. Le Thésee d'Euripide ne fait rien de tout cela, mais ses paroles sont empreintes d'un chagrin amer d'avoir été trompé par l'hypocrisie de son fils; il se borne au bannissement, et il n'en prononce la sentence qu'à la fin d'un discours dans lequel il démasque la fausse vertu d'Hippolyte, et expose les preuves incontestables de son crime. La malédiction a été prononcée dans le premier accès de

colère, avant l'arrivée du fils. Ce qui nuit plus qu'autre chose à la scène de Racine, c'est qu'Hippolyte passe tout de suite de sa défense, pleine de dignité et d'énergie en elle-même, à l'aveu de son amour pour Aricie. Il ne devrait point avoir de pardon à demander à son père, pour qu'on ne pût pas soupçonner que c'est par ce motif, et non par respect filial, qu'il supporte patiemment toutes les injures dont il est accablé; dans le moment surtout où le sort du père et du fils se décide, il ne devrait pas être question d'un intérêt aussi subalterne.

Dans Euripide, Hippolyte, sur la nouvelle de l'arrivée de son père et de la consternation que le suicide de Phèdre a répandue dans la maison, accourt du lieu de sa retraite. Il voit sa belle-mère morte; Thésée gardant le silence, il a le temps de lui adresser des paroles affectueuses sur ce malheur inattendu. Les premières insinuations ténébreuses de son père le troublent; mais lorsqu'il a entendu son accusation et la terrible sentence, reprenant toute sa tranquillité, il répond par un discours d'une éloquence admirable et rempli du courage de l'innocence. « Vois-tu ce « ciel et cette terre? dit-il : ils ne contiennent point, quoi « que tu puisses dire, d'homme plus vertueux que moi. » C'est là où Racine a puisé l'idée de ce vers tant vanté :

> Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

Ensuite, après avoir montré toute l'invraisemblance de l'accusation, il finit par les serments les plus solennels. Dans le reste de la scène, Hippolyte montre un mélange extrêmement touchant d'une fierté inflexible et d'un attendrissement profond, pas autant sur son malheur que sur la persécution que subit l'innocence dans sa personne.

D'abord il paraît vouloir irriter son père, il lui dit : « Mon « père, ta conduite m'étonne ; car si tu étais le fils et que « je fusse le père, je t'aurais tué et non pas puni par l'exil. « si tu avais osé attenter à mon épouse. » Bientôt il revient à le prier de différer, pour que le temps éclaircisse le fait, et de consulter les devins. Tenté de rétorquer l'accusation contre la femme coupable, il s'écrie : « O Dieux ! n'ou-« vrirai-je donc pas la bouche, quand vous me perdez, « vous que je révère ? Mais non : je n'obéirais pas aux lois « consacrées ; je romprais témérairement les serments que « j'ai faits. » Il invoque les témoins muets, les murs du palais ; il s'adresse à l'ombre de sa mère : il n'a pas honte de pleurer d'être tant méconnu. Mais quand le père ordonne à ses serviteurs de le chasser de force, il déclare qu'ils ne s'approcheront de lui qu'aux dépens de leur vie. Enfin il dit un adieu pathétique à sa patrie, en invoquant sa déesse chérie, et en priant ses compagnons de le suivre jusqu'à la frontière dans sa fuite douloureuse.

Les anciens avaient plus que nous un sentiment religieux de la vie. Ils s'arrêtaient à ses époques décisives, soit heureuses, soit malheureuses, en jetant un regard contemplatif sur le passé et l'avenir ; ils célébraient ces époques avec une certaine solennité. De plus, ils ne confondaient jamais l'héroïsme avec l'insensibilité ; ils croyaient qu'à côté de la magnanimité, il restait encore assez d'espace pour la douleur. Comment veut-on que l'injuste condamnation de l'Hippolyte de Racine touche les spectateurs, puisqu'il n'en est pas ému lui-même ? La malédiction de son père devrait lui faire dresser les cheveux sur la tête ; il devrait avant tout le conjurer de la rétracter : au lieu de cela, il ne paraît y faire aucune attention ; il répond

avec assez de sang-froid sur l'accusation de Phèdre ; on dirait qu'il ne croit guère en Neptune. La seule partie du dialogue où il y ait du mouvement est la suivante :

HIPPOLYTE.

Quel temps à mon exil, quel lieu prescrivez-vous ?

THÉSÉE.

Fusses-tu par-delà les colonnes d'Alcide,
Je me croirais encor trop voisin d'un perfide.

HIPPOLYTE.

Chargé du crime affreux dont vous me soupçonnez,
Quels amis me plaindront quand vous m'abandonnez ?

THÉSÉE.

Va chercher des amis dont l'estime funeste
Honore l'adultère, applaudisse à l'inceste ;
Des traîtres, des ingrats, sans honneur et sans loi,
Dignes de protéger un méchant tel que toi.

Ces vers sont d'une rare beauté ; mais les idées sont prises d'Euripide. Enfin, Hippolyte part d'une manière tout-à-fait humiliante et désavantageuse, sans répliquer un mot à la menace de Thésée de le faire chasser honteusement, comme s'il avait peur qu'elle ne fût exécutée.

Je conçois cependant pourquoi l'Hippolyte moderne est si apathique sur la sentence de son exil : c'est qu'il a un projet en tête, fondé sur cet exil même. Il veut engager Aricie à fuir avec lui et à l'épouser ; il veut lui susciter de puissants protecteurs chez l'étranger, et, qui sait ? faire la geuerre à son père en faveur des prétentions d'Aricie au trône d'Athènes. Le passage suivant peut à peine s'expliquer autrement :

De puissants défenseurs prendront notre querelle :
Argos nous tend les bras, et Sparte nous appelle :

A nos amis communs portons nos justes cris :
Ne souffrons pas que Phèdre, assemblant nos débris,
Du trône paternel nous chasse l'un et l'autre,
Et promette à son fils ma dépouille et la vôtre.

Certes l'Hippolyte d'Euripide, quoique plus réfractaire dans ses propos, n'aurait jamais conçu une pensée pareille. Mais donnons à ces mots l'interprétation la plus ménagée ; supposons que ce n'est qu'après la mort de son père qu'Hippolyte veut réclamer l'héritage d'Aricie et le sien : en tout cas, quand même la scène entre lui et Thésée aurait produit quelque attendrissement, on est parfaitement tranquille sur Hippolyte, puisqu'il a si bien pris son parti de sa disgrâce.

L'occasion est belle, il la faut embrasser,

dit-il ; en effet il est exilé, mais il ne sera plus gêné dans son mariage. Chez Euripide, la terrible catastrophe est annoncée sans qu'on ait revu Hippolyte depuis ses touchants adieux ; ce qui rend l'effet beaucoup plus frappant.

Le récit de Théramène peut être considéré comme une traduction libre ou une imitation du grec. Le mérite principal du poëte moderne consiste dans la beauté des vers et de la diction, et j'ai prévenu d'avance que je ne m'occuperai point de cette partie que je laisse aux critiques français. Je ferai observer seulement que les ornements poétiques sont beaucoup plus prodigués dans le morceau de Racine que dans l'original. Il y a une grande différence entre une narration exacte, circonstanciee, et par là même pittoresque, conçue dans un style noble, mais simple, qui est supposé le langage naturel des personnages tragiques, et un récit pompeux, surchargé d'exagérations déclamatoires. Celui d'Euripide est du premier genre : il n'y

a rien de trop. Tout tend à faire voir comment est arrivé ce malheur inévitable. D'ailleurs ce n'est qu'un simple esclave qui fait son rapport à Thésée; et celui-ci, croyant toujours son fils coupable, n'a donné aucun signe de résipiscence à la première nouvelle. Le récit de Racine figurerait bien dans un poëme épique ; mais il sort de la ligne dramatique. Il est déplacé dans la bouche de Théramène, que la perte de son ami ne devait pas rendre si éloquent vis-à-vis d'un père déjà attendri sur le sort de son fils, et confus de l'avoir injustement condamné. La malheureuse Aricie vient encore refroidir ce récit comme tout le reste. Hippolyte, dans ses dernières paroles, est beaucoup plus occupé d'elle que de son père, et du souhait que son innocence soit reconnue par lui; et un appendice de la narration nous apprend qu'Aricie est tombée évanouie sur le corps de son amant. Voilà bien de quoi s'attendrir au moment où l'on est pénétré des funestes et irrévocables destinées de l'innocence et de la vertu! Le poëte, il est vrai, ne pouvait pas éviter de faire mention d'Aricie dans cette circonstance, mais c'est une nouvelle preuve de l'inconvénient qu'il y avait à placer ce faible rôle entre des intérêts supérieurs.

Dans Racine, on ne revoit plus Hippolyte : dans Euripide, il est rapporté mourant sur la scène ; et puisque sa piété, sa tendresse filiale et sa magnanimité se montrent alors au grand jour, je me réserve de parler de ce morceau, le plus beau, le plus pathétique de toute la tragédie, lorsque je comparerai le but et l'impression générale des deux compositions.

Il nous reste encore à examiner le caractère de Thésée, celui de tous que Racine a le plus maltraité. Pour que la

situation où il se trouve ne nuisît pas à la dignité d'un héros aussi fameux, pour que la passion criminelle de Phèdre, ses efforts pour séduire Hippolyte, et l'attentat supposé de celui-ci fussent sentis dans toute leur horreur, il fallait peindre Thésée respectable comme époux et comme pere, et ne pas laisser effacer ces sacrés caractères par ses propres vices. Racine a fait tout le contraire. Dès la première scène Théramène se permet une conjecture injurieuse sur la cause de son absence :

Qui sait même, qui sait si le roi votre père
Veut que de son absence on sache le mystère ?
Et si, lorsqu'avec vous nous tremblons pour ses jours,
Tranquille, et nous cachant de nouvelles amours,
Ce héros n'attend point qu'une amante abusée....

Hippolyte, après avoir interrompu son ami par un prétendu respect pour son père, n'en revient pas moins à blâmer sur ce même point la conduite de Thésée :

Mais quand tu récitais des faits moins glorieux,
Sa foi partout offerte, et reçue en cent lieux ;
Hélène à ses parents dans Sparte dérobée ;
Salamine témoin des pleurs de Péribée ;
Tant d'autres dont les noms lui sont même échappés,
Trop crédules esprits que sa flamme a trompés !
Ariane aux rochers contant ses injustices ;
Phèdre enlevée enfin sous de meilleurs auspices....

Ce catalogue de femmes séduites et abandonnées ne finit pas ; cependant Hippolyte y a prudemment omis sa propre mère. Il moralise fort bien ; mais il pouvait se proposer une conduite sage, sans rappeler les écarts de son père, sur lesquels sa naissance même devait l'engager à jeter un voile. Cependant Théramène manque encore beaucoup plus à toutes les convenances dans sa réponse.

Il exhorte son élève à se livrer à un penchant que celui-ci croit devoir combattre par respect pour son père :

Ah! seigneur, si votre heure est une fois marquée,
Le ciel de nos raisons ne sait point s'informer.
Thésée ouvre vos yeux en voulant les fermer ;
Et sa haine, irritant une flamme rebelle,
Prête à son ennemie une grâce nouvelle.
Enfin, d'un chaste amour pourquoi vous effrayer ?
S'il a quelque douceur, n'osez-vous l'essayer ?

On voit que cette cour est en train de devenir galante, puisque les gouverneurs y prêchent aux jeunes princes le fatalisme amoureux.

En croirez-vous toujours un farouche scrupule ?
Craint-on de s'égarer sur les traces d'Hercule ?

Théramène ne pouvait point citer d'exemple plus malheureusement choisi, pour autoriser un amour timide et délicat. *Les traces d'Hercule* en ce genre pourraient mener loin : ce héros débuta par les cinquante filles de Thespius ; fut, en habits de femme, esclave d'Omphale ; mit une ville à feu et à sang pour enlever Iole, et finit par être victime de la jalousie fondée de Déjanire.

Quels courages Vénus n'a-t-elle pas domptés ?
Vous-même, où seriez-vous, vous qui la combattez,
Si toujours Antiope, à ses lois opposée,
D'une pudique ardeur n'eût brûlé pour Thésée ?

Ces vers avaient peut-être pour but de compléter la liste des amours de Thésée ; mais tout cet argument est ridicule, et surtout cette tournure : *Vous-même, où seriez-vous ?* me paraît digne de Pradon.

Ismène parle de l'absence de Thésée dans le même sens que Théramène :

On dit que, ravisseur d'une amante nouvelle,
Les flots ont englouti cet époux infidèle.

Phèdre ne l'épargne pas davantage :

Oui, prince, je languis, je brûle pour Thésée :
Je l'aime, non point tel que l'ont vu les enfers,
Volage adorateur de mille objets divers,
Qui va du dieu des morts déshonorer la couche....

Un homme qui a commis tant d'infidélités, doit avec raison craindre des représailles dans le mariage. Si l'on croit justifier Racine en disant qu'il n'a fait autre chose en cela que suivre la mythologie, je réponds que, même chez les Grecs où la mythologie tenait à la religion, le droit n'a jamais été contesté aux poëtes dramatiques de l'altérer, à plus forte raison d'en voiler quelques parties et de les soustraire à l'attention des spectateurs. Que nous fait ici la vie précédente de Thésée? Nous l'oublierons facilement, si la maladresse du poëte ne nous y ramène pas, et nous jugerons le héros tel qu'il se montre dans la pièce. Sans se prévaloir de la morale du siècle héroïque, peu sévère à cet égard, Euripide a soigneusement écarté toute allusion aux amours de Thésée, excepté celle qu'il ne pouvait pas éviter, en faisant mention de la naissance illégitime d'Hippolyte.

Dans les deux pièces, Thésée est d'abord absent ; mais dans le grec, la cause en est digne et simple : c'est un voyage saint, entrepris pour consulter un oracle, ou pour célébrer une fête dans un temple étranger. Racine fait du premier législateur d'Athènes un roi vagabond qui court le monde sans que personne sache où il est ; on le soupçonne même, telle est sa réputation, d'être à la poursuite d'une intrigue amoureuse. Ce soupçon n'est pas injuste, car Thésée en revenant avoue qu'il a voulu aider un ami

a enlever la femme d'un autre roi, qu'il a échoué et failli périr dans cette entreprise :

Je n'avais qu'un ami. Son imprudente flamme
Du tyran de l'Épire allait ravir la femme.
Je servais à regret ses desseins amoureux ;
Mais le sort irrité nous aveuglait tous deux.
Le tyran m'a surpris sans défense et sans armes.
J'ai vu Pirithoüs, triste objet de mes larmes,
Livré par ce barbare à des monstres cruels
Qu'il nourrissait du sang des malheureux mortels.
Moi-même il m'enferma dans des cavernes sombres
Lieux profonds et voisins de l'empire des ombres,
Les Dieux, après six mois, enfin m'ont regardé :
J'ai su tromper les yeux par qui j'étais gardé.
D'un perfide ennemi j'ai purgé la nature :
A ses monstres lui-même a servi de pâture.

Il se peut que le roi d'Épire ait été un tyran ; mais dans le fait rapporté, le droit était tout à fait de son côté. Pirithoüs et son ami n'eurent que ce qu'ils avaient mérité, et pour cette fois les chevaux carnivores furent bien employés. Il est curieux de voir un aventurier usurper le langage d'un champion de la justice ; mais il y a encore plus de niaiserie que de jactance au fond de ce récit magnifique.

Le tyran m'a surpris sans défense et sans armes.

Ne savait-il pas que dans de pareilles entreprises il faut être sur ses gardes ?

Moi-même il m'enferma dans des cavernes sombres,
Lieux profonds et voisins de l'empire des ombres.

Si le compagnon d'Hercule a encouru cette disgrâce par sa propre faute, qu'est-ce qui l'engage à en faire l'aveu devant son fils ? En général ce motif de l'absence de Thésée est mal imaginé. L'autorité de la mythologie n'excuse

rien; il faut que le poëte fasse un choix judicieux entre les traditions fabuleuses ; car souvent même elles se contredisent. La croyance des Athéniens, qui rendaient des honneurs divins à Thésée comme à leur héros tutélaire, était sans doute très-différente de celle que rapporte Virgile dans sa description des tourments de l'enfer:

*— — — — Sedet æternumque sedebit*
*Infelix Theseus.*

J'ai déjà observé l'inconvénient qu'entraîne le bruit de la mort de Thésée. Tout le monde était fort aise de cette nouvelle, tout le monde est consterné par son retour: il est le trouble-fête universel. Pour tout accueil Phèdre le quitte froidement après quelques phrases obscures; Hippolyte, au moment de l'arrivée de son père, lui demande la permission de partir de Trézène ; Œnone s'explique enfin plus clairement par une dénonciation mensongère. Mais qui peut compatir à la confusion de Thésée? Il n'est que juste que celui qui a quitté sa famille pour mettre le désordre dans celle d'autrui, à son retour trouve chez lui le même désordre.

Combien l'arrivée du roi dans Euripide est plus digne! Il vient la tête couronnée de feuilles, costume de ceux qui faisaient un voyage saint. Ce signe de fête qu'il jette loin de lui quand il apprend la funeste nouvelle, forme un beau contraste avec la consternation qu'il trouve répandue dans son palais. Son inquiétude avant de savoir ce qui est arrivé, sa désolation en apprenant la mort de Phèdre, et à l'aspect douloureux de son corps inanimé, le font connaître comme le plus tendre des pères et des époux. Ses lamentations sont les simples accents de la nature, sans éloquence recherchée, et d'autant plus touchants. « Ce sont les

« ténèbres, dit-il, les ténèbres souterraines que je veux « habiter désormais. Je veux me plonger dans l'ombre de « la mort, malheureux que je suis, privé de ta douce inti- « mité. » Et ensuite : « Ma maison est déserte, mes enfants « sont orphelins. Tu m'as quitté, tu m'as quitté, ô la plus « chérie des femmes, et la meilleure qu'aient vue le soleil « et l'astre qui éclaire la nuit ! » Il aperçoit enfin la lettre attachée à la main de Phèdre ; il suppose qu'elle contient la prière de rester veuf en faveur de ses enfants. « Sois « tranquille, infortunée ! s'écrie-t-il : jamais aucune femme « n'entrera dans la maison et le lit nuptial de Thésée. » Y a-t-il rien de plus touchant que cette tendre sollicitude qui sanctionne d'avance les dernières volontés d'une épouse, à l'instant même où celle-ci l'a trompé par une horrible calomnie contre son beau-fils ?

Comparons la conduite des deux Thésées à l'égard de la condamnation d'Hippolyte. La présomption contre celui-ci est en effet extrêmement forte dans Euripide. Phèdre s'est tuée de désespoir, une lettre de sa main accuse son beau-fils d'être la cause de son suicide. Thésée ne saurait imaginer quel motif elle pouvait avoir pour inventer en mourant un affreux mensonge, puisque sa mort même paraît attester la pureté de ses sentiments. Cependant il est coupable de précipitation en refusant d'attendre les éclaircissements du temps. Mais le Thésée de Racine agit absolument comme un insensé. Phèdre est en vie ; elle emploie une personne subalterne pour accuser Hippolyte, et Thésée ne l'oblige pas à s'expliquer elle-même. Quand son fils, connu autrefois pour vertueux, proteste de son innocence, il ne confronte pas l'accusatrice avec l'accusé, ce qui aurait infailliblement révélé la vérité par le trouble

de la femme coupable. Hippolyte assure qu'il aime Aricie, et Thésée n'examine point si cet aveu est sincère. Phèdre vient demander la grâce de son beau-fils, et, au lieu de l'écouter, il court au temple de Neptune, presser l'accomplissement de sa malédiction. L'épée d'Hippolyte laissée entre les mains de Phèdre, invention que Racine a empruntée de Sénèque, ne fournit qu'une faible excuse d'un aveuglement aussi inconcevable.

Le Thésée d'Euripide, puisqu'il revoit son fils mourant, a quelques moyens de réparation, en lui montrant son profond repentir et toute l'étendue de son désespoir. Le Thésée de Racine n'a que des paroles infructueuses qui, d'ailleurs, sont trop froides pour réconcilier le moins du monde les spectateurs avec lui.

Nous avons vu par l'examen précédent que le poëte moderne a altéré les caractères principaux; qu'il les a dégradés son-seulement dans leur valeur morale, mais qu'il a même affaibli l'énergie et la grandeur qui est compatible avec le crime, et surtout, qu'il les a dépouillés de cette beauté idéale qui fait le charme des chefs-d'œuvre antiques, et semble nous introduire au milieu d'une race de mortels plus noble et presque divine. Voyons maintenant quel rapport existe entre les deux pièces pour le but et l'impression générale.

Racine est extrêmement satisfait de la moralité de cette tragédie. « Ce que je puis assurer, dit-il, c'est que je « n'en ai point fait où la vertu soit plus mise en jour que « dans celle-ci. Les moindres fautes y sont sévèrement « punies; la seule pensée du crime y est regardée avec « autant d'horreur que le crime même; les faiblesses de « l'amour y passent pour de vraies faiblesses: les passions

« n'y sont présentées aux yeux que pour montrer tout le « désordre dont elles sont cause ; et le vice y est peint « partout avec des couleurs qui en font connaître et haïr « la difformité. » Cette dernière assertion n'est aucunement fondée ; au contraire, Racine a rendu sa Phèdre aussi séduisante qu'il a pu. Dans la déclaration de son amour, il a voilé par la délicatesse des formes ce que cette démarche a de contraire à la pudeur ; il a émoussé le reproche d'une atroce calomnie en le partageant artificieusement entre la confidente qui ne s'en charge que par dévouement, et la maîtresse qui ne fait que consentir sans agir elle-même. Dans Euripide le crime est beaucoup plus franc dans ses démarches, aussi bien dans la médiation de la nourrice auprès d'Hippolyte, que dans l'accusation de Phèdre. Ce que Racine vante en premier lieu, c'est ce qu'on appelle communément la justice poétique, chose triviale et très-facile à établir dans une tragédie où tout se passe au gré du poëte. Cette doctrine que toujours les méchants sont punis, et les bons récompensés dans cette vie, est absolument erronée ; mais fût-il possible de la persuader aux hommes par des fictions dramatiques, elle serait plutôt nuisible qu'utile à la vraie morale. Car la morale douce de l'amour, c'est-à-dire de la bienveillance universelle, aussi bien que la morale austère du devoir, réprouve tous les motifs intéressés. L'homme vertueux, ce n'est pas celui qui fait le bien parce qu'il espère en recueillir des avantages pour lui, mais qui le fait, quoique menacé de la souffrance, de la persécution, et peut-être d'une mort cruelle. Les punitions et les récompenses terrestres ne servent qu'à dominer des êtres dont le sens moral est encore engourdi, ou en d'autres mots, chez

qui la voix de la conscience ne se fait pas entendre; elles peuvent fonder des habitudes qui ressemblent extérieurement à la vertu, mais qui n'ont rien de commun avec son essence. Nous voyons souvent le méchant prospérer pendant une longue carrière: inaccessible aux remords, indifférent à l'estime des hommes, ne sentant aucun besoin des jouissances que les sentiments nobles peuvent seuls donner, il arrive au terme sans avoir éprouvé le moindre revers. Si, toutefois, l'on voulait soutenir que l'ordre des choses amène des punitions et des récompenses dans cette vie, il faudrait bien se contenter d'une réaction tardive du sort, de cette peine *au pied boiteux, qui quitte rarement le scélérat qu'elle poursuit.* Si l'on fait cette concession, le principe de la justice poétique n'en sera pas plus admissible dans le système dramatique français, dont les règles exigent une stricte observation des vraisemblances, et restreignent en même temps l'action d'une tragédie à la durée d'un seul jour. Je demande donc si ce n'est pas choquer toutes les vraisemblances, que de nous représenter les actions humaines les plus importantes, punies et récompensées dans un si court espace de temps?

Mais admettons pour un moment le principe, réduisons la poésie à jouer le rôle de la justice criminelle. Pour qu'elle le joue bien, il faut du moins que les peines soient proportionnées aux délits, et que les bons ne soient pas enveloppés dans la même catastrophe avec les méchants. Examinons à cet égard la pièce de Racine. Phèdre, par son indulgence pour sa passion criminelle et par son consentement à une calomnie atroce, a sans doute mérité sa mort violente et désespérée; Œnone de même. Thésée a mérité la perte d'un fils vertueux, par la précipitation

qui lui fait oublier tous les devoirs d'un juge équitable. Mais Hippolyte, l'innocent, le vertueux Hippolyte, qu'a-t-il commis de si grave qui doive lui attirer une mort prématurée dans les tourments les plus affreux? « J'ai cru, dit Racine, lui devoir donner quelque faiblesse qui le « rendrait un peu coupable envers son père, sans pour-« tant lui rien ôter de cette grandeur d'âme avec laquelle « il épargne l'honneur de Phèdre et se laisse opprimer « sans l'accuser. J'appelle faiblesse la passion qu'il ressent « malgré lui pour Aricie, qui est la fille et la sœur des « ennemis mortels de son père. » Mais le sentiment est involontaire; Hippolyte ne cède au sien que lorsqu'il croit son père mort; et quand il propose à Aricie de fuir avec lui et de l'épouser, Thésée a en effet renoncé, par le bannissement perpétuel de son fils, à l'autorité paternelle qu'il pouvait avoir sur son mariage. Et Aricie, parce qu'elle répond à un sentiment honorable et se soustrait à l'oppression injuste de Thésée, a-t-elle mérité d'être punie par la perte de ce qu'elle a de plus cher sur la terre?

Les innocents sont donc punis aussi sévèrement que les coupables. Ce n'est pas tout. Ces derniers sont entraînés dans l'abîme, non pas par leurs mauvaises actions, mais par leurs bons mouvements. Œnone se tue pénétrée de repentir d'avoir contribué à perdre sa maîtresse, et de douleur de s'être attiré son exécration: moins dévouée, elle pouvait très-probablement se sauver. Phèdre, avec une conscience plus endurcie et des sentiments plus haineux contre celui qui l'avait dédaignée, pouvait survivre à Hippolyte, dont la mort écarte tout danger que la vérité ne soit révélée, et paraît sanctionner la sentence de Thésée par la vengeance céleste: elle pouvait continuer

de jouir de l'affection de son époux et d'une réputation intacte. Hippolyte même, si dans sa défense il ne s'était pas abstenu, par délicatesse, d'accuser directement sa belle-mère, pouvait peut-être ébranler son père, et lui donner le temps de s'éclaircir. Que dis-je! s'il s'était laissé séduire par Phèdre, une liaison si contraire à la nature pouvait vraisemblablement rester cachée à tous les yeux, et l'on en aperçoit la punition au plus dans un lointain très-vague. En général, pour éviter les malheurs de ce monde, le froid calcul et la prudence mènent beaucoup plus loin que la stricte vertu.

Convenons que la morale de la pièce que Racine croit si rigoureuse, examinée selon le principe qu'il pose lui-même, est au moins fort équivoque. Je le répète, la soi-disant justice poétique n'est point du tout essentielle à une bonne tragédie, quoiqu'elle puisse y être observée accidentellement. Ce n'est pas que la poésie ne doive agir toujours de concert avec la morale, mais c'est un lien bien moins grossier qui l'unit à celle-ci, c'est d'une manière bien plus sublime qu'elle doit épurer les sentiments des hommes. Je ne blâmerai pas la pièce de Phèdre parce que le vertueux y périt avec le criminel; mais comme cela est un spectacle très-douloureux, je m'attends à des dédommagements qui rétablissent l'équilibre dans l'âme. Voyons si ces dédommagements s'y trouvent en effet, et si l'on peut quitter cette tragédie avec la satisfaction que doit produire l'impression générale d'un ouvrage d'art quelconque, même du genre le plus sérieux et le plus austère.

Ceci me conduit à des réflexions générales sur le but de la tragédie : question souvent traitée, le plus souvent

mal résolue, et qui à la vérité n'est pas si facile à résoudre. Il y a de quoi s'étonner que nous, êtres naturellement compatissants, entourés des malheurs réels de la vie qui nous touchent, et auxquels nous ne pouvons pas remédier, nous voulions encore nous contrister par la représentation de maux imaginaires. Répondra-t-on que nous y trouvons plaisir par la comparaison de notre état tranquille avec les bouleversements causés par les passions, comme on regarde du rivage une tempête sur mer avec le sentiment de la sécurité? Cette comparaison si connue de Lucrèce:

*Suave, mari magno turbantibus æquora ventis, etc.*

s'applique fort bien, comme Lucrèce l'a voulu, à un philosophe qui, croyant être parvenu à cette conviction stable qui accompagne l'évidence, contemple avec tranquillité les agitations du doute et de l'erreur; mais elle ne convient nullement au spectateur sensible d'une tragédie. Celui-ci, s'il s'intéresse fortement aux personnages tragiques, ne fera point de retour sur lui-même, ou s'il ne s'oublie pas, c'est un signe qu'il s'y intéresse peu, et que la tragédie manque son effet. Dira-t-on que c'est le besoin de nous tirer de l'engourdissement de la vie habituelle par des émotions vives, quelles qu'elles soient, qui a produit l'art tragique? Je conviens que ce besoin existe; il a donné naissance aux combats d'animaux, spectacle favori chez plusieurs nations: les Romains ont même poussé ce goût jusqu'à voir avec plaisir des hommes se battre à outrance entre eux ou avec des bêtes féroces; mais ces hommes, c'étaient des criminels ou des esclaves auxquels on n'accordait pas les droits de l'humanité. Et nous qui sommes moins endurcis qu'eux, nous, portés à des plai-

sirs plus délicats, tout en n'admettant sur la scène tragique que des caractères exaltés, voudrions-nous que ces demi-dieux, ces héros descendissent dans l'arène sanglante de la tragédie, comme de vils gladiateurs, uniquement pour ébranler nos nerfs par leurs souffrances? Non, ce n'est pas le spectacle de la souffrance qui fait l'attrait d'une tragédie, ni des jeux du cirque, ni même des combats d'animaux; car dans ces derniers on voit se déployer l'agilité, la force et le courage, enfin des qualités qui ont déjà de l'analogie avec les facultés intellectuelles et morales de l'homme. Je crois que ce qui, dans une belle tragédie, fait ressortir une certaine satisfaction du fond de notre sympathie avec les situations violentes et les peines représentées, c'est, ou le sentiment de la dignité de la nature humaine, éveillé dans nous par de grands modèles, ou la trace d'un ordre de choses surnaturel, imprimée et comme mystérieusement révélée dans la marche en apparence irrégulière des événements, ou la réunion de ces deux causes.

La force et la résistance donnent l'une la mesure de l'autre. C'est le besoin qui fait déployer toutes les ressources. Dans les grands malheurs une âme noble et énergique découvre au fond d'elle-même et met en œuvre ce dépôt de sentiments invincibles que le ciel paraît y avoir placés pour ces occasions-là; elle découvre alors qu'en dépit des bornes d'une existence passagère, elle touche à l'infini. Les coups de la douleur, en frappant cette âme courageusement concentrée dans elle-même, en font jaillir l'étincelle divine. C'est pourquoi la tragédie, celui de tous les genres qui aspire le plus à l'idéal dans les caractères, est et doit être remplie de situations diffi-

ciles, de collisions compliquées entre le devoir et la passion, ou entre différentes passions, ou entre différents devoirs; de revers imprévus, de terribles catastrophes. Sénèque dit qu'un grand homme luttant contre l'adversité est un spectacle digne des dieux; et si cette sentence paraît dure au premier abord, plusieurs tragédies antiques peuvent nous en faire saisir le véritable sens. La poésie tragique peut s'écarter de ces sublimes modèles de deux manières: tantôt, en peignant superficiellement la douleur par une froide déclamation et non pas par ses accents naturels, en ne lui laissant porter que des atteintes légères et qui ne pénètrent pas jusqu'au centre de l'existence, en étouffant sa première expression par un héroïsme prodigué, qui dès-lors ne terrasse plus qu'un ennemi chimérique; tantôt, en tâchant de produire un attendrissement efféminé, qui amollit l'âme au lieu de lui donner une trempe plus forte. Le premier défaut est souvent celui de Corneille, presque toujours celui d'Alfieri: les plus anciens exemples du second se trouvent dans Euripide; Métastase en est rempli; en général, les poëtes modernes y sont fort sujets par la pente universelle de leur siècle.

Mais la partie de l'art tragique dans laquelle les modernes ont le plus péché, parce qu'ils n'avaient point d'idées claires et fixes sur la nature et le but de la tragédie, c'est la tendance générale qui doit se manifester dans l'ensemble. On a cherché les marques distinctives de ce genre dans des circonstances absolument accidentelles, comme le dénouement malheureux ou la dignité royale des personnages. La définition la plus reçue est qu'une tragédie est la représentation sérieuse, et dialoguée dans un style

élevé, d'une action une, complète et capable d'inspirer la terreur et la pitié. On croit l'action complète quand on trouve à la fin de la pièce un point de repos souvent assez précaire pour l'imagination ou le sentiment. Quant à l'unité d'action, ce terme est très-vague. L'action tragique se compose nécessairement d'une multitude d'actions partielles; on peut donc la resserrer ou l'étendre à volonté: car une série d'actions occasionnées les unes par les autres, quelque prolongée qu'elle soit, pourra toujours être rassemblée sous un seul point de vue, et désignée par un seul nom. Mais sans insister davantage là-dessus, je ferai observer qu'un personnage dramatique n'agit pas seulement, mais qu'il éprouve à son tour l'influence des actions d'autrui, lesquelles ne dépendent pas de lui; sous ce point de vue, on peut considérer ce qui se passe dans une tragédie comme une suite d'événements, tout aussi bien que comme une suite d'actions. En un mot, la scène tragique nous présente, non-seulement les caractères humains, mais encore les destinées humaines. Et qu'est-ce qui règlera ces destinées dans la fiction du poëte tragique? Veut-on que ce soit le hasard, c'est-à-dire qu'il n'y ait aucune règle quelconque? Je vois bien qu'une quantité de tragédies sont faites ainsi : on serait fort embarrassé d'y découvrir une tendance inhérente à la nature de la chose même, et un autre but que celui de produire à l'aventure des émotions souvent discordantes entre elles. Mais je crois que la marche des événements doit se lier à une pensée; que c'est là ce qui constitue la véritable unité d'une tragédie. Ce n'est point une théorie faite en l'air; je me fonde sur l'exemple des Grecs, dont les tragédies représentent généralement une pensée unique bien

clairement énoncée, et tellement dominante qu'elle est, pour ainsi dire, l'âme et le génie de tout le genre.

Ce principe invisible, cette pensée fondamentale et motrice dans la tragédie grecque, c'est la fatalité. Elle était comprise dans la croyance religieuse des anciens; on pouvait s'attendre à des faveurs ou à des hostilités de la part des Dieux, suivant qu'on se les était rendus propices ou contraires : mais ces êtres finis, quoique puissants, n'étaient pas les souverains arbitres du sort des humains; ils obéissaient eux-mêmes à une destinée aussi inévitable qu'inconcevable, et n'étaient souvent que les aveugles ministres de ses décrets. Cette doctrine peu consolante, puisqu'elle ne fournit à l'homme vertueux aucune assurance qu'il soit placé sous la protection spéciale de la divinité, peut jeter dans un abattement total les caractères pusillanimes : mais elle donne un nouveau ressort aux âmes fortes, en les obligeant à se replier sur elles-mêmes, et à ne plus compter que sur leurs propres moyens; elle leur inspire la ferme résolution de supporter le mieux qu'il sera possible ce qui est sans remède, et d'opposer au coup fatal une conscience pure et un courage inflexible. C'est à l'influence de cette doctrine qu'il faut attribuer le génie éminemment tragique des poëtes grecs à l'époque où la raison sociale étant parvenue à sa maturité, les opinions religieuses étaient encore en pleine vigueur.

Les Romains, avec des institutions plus sévères et une morale plus stoïque, n'ont cependant jamais montré un génie original dans la tragédie. L'on pourrait croire que cela vient uniquement de ce que le développement de leur littérature ne coïncide pas avec l'intégrité des mœurs républicaines. Cependant leurs plus anciens poëtes, qui

ne faisaient que traduire des pièces grecques, vivaient du temps des guerres puniques. Il y a une raison plus profonde à donner de ce manque d'une tragédie vraiment nationale chez les Romains : c'est qu'ils avaient transporté le tragique dans l'histoire du monde. Arbitres du sort des peuples, ils y jouaient le rôle de cette fatalité destructive qui préside aux tragédies grecques ; ils avaient vu crouler tous les empires, et enfin leur propre liberté, par la même pente fatale. Les rois enchaînés et menés en triomphe, les frappaient bien plus immédiatement par le spectacle des terribles vicissitudes humaines, que ne pouvait faire la catastrophe d'une tragédie. Blasés sur les merveilles de la fable tragique des Grecs, ils voulurent renchérir sur leurs modèles, et tombèrent dans des déclamations ampoulées.

La fatalité est directement opposée à notre croyance religieuse ; le christianisme lui a substitué l'idée de la providence. Il pourrait donc être mis en doute si un poëte chrétien, en voulant faire passer dans ses ouvrages la manière de voir qui est en rapport avec sa religion, ne se trouverait pas dans l'impossibilité de composer une véritable tragédie, et si la poésie tragique, création de l'homme abandonné à ses propres forces, ne disparaît pas, comme les autres fantômes nocturnes d'une imagination superstitieuse, devant l'aurore de la révélation. Il faudrait répondre par l'affirmative, si la religion nous enseignait que la providence fait constamment prospérer les bons et punit toujours les méchants dans cette vie. Mais les voies de la providence sont impénétrables, il n'y a qu'une piété inspirée qui puisse en saisir les traces : tout ce que nous savons, c'est qu'une félicité éternelle

dédommagera l'homme religieux de ses souffrances terrestres ; que, dans le grand combat entre le bien et le mal qui se renouvelle sans cesse dans ce monde, le bien doit triompher finalement, et que tout doit aboutir à la gloire de Dieu. Un tel ordre de choses admet donc une infinité de situations où l'héroïsme religieux, quoique modifié autrement que celui de la simple vertu naturelle, peut se déployer dans toute sa force ; il admet les événements les plus pathétiques, bien que leur ensemble fasse entrevoir, comme dans une sphère plus élevée, une pensée consolante.

Le système tragique des Grecs est fondé sur un développement de la morale, presque entièrement indépendant de la religion. La dignité de l'homme y est maintenue comme en dépit de l'ordre surnaturel des choses : la liberté morale dispute à la fatale nécessité, qui est supposée gouverner le monde, un sanctuaire intime dans l'âme ; et quand la nature humaine est trop faible pour remporter dans ce combat une complète victoire, on lui ménage du moins une honorable retraite. L'idée de la providence n'est devenue une opinion populaire que depuis l'introduction du christianisme ; mais les anciens les plus éclairés en ont eu des lueurs, comme de plusieurs autres vérités révélées. La terreur domine dans les tragédies d'Eschyle, et la fatalité y plane au-dessus des mortels dans tout son sinistre éclat. Cependant Agamemnon, les Choëphores et les Euménides, ces trois pièces d'Eschyle qui composent une *trilogie* (c'est-à-dire une suite de tragédies destinées à être réunies dans la représentation), quoique, considérées isolément, elles soient tout à fait conformes au système de la fatalité, prises ensemble, laissent apercevoir quelque

chose qui ressemble à la providence. Dans la première pièce, Agamemnon est immolé par Clytemnestre : c'est une vengeance du sacrifice d'Iphigénie, lequel, à son tour, lui avait été imposé parce qu'il avait involontairement offensé Diane. Dans la seconde, Oreste venge son père en assassinant sa mère. Cette suite de vengeances, en même temps justes et criminelles, pourrait se prolonger à l'infini, si, dans la troisième pièce, la sagesse divine, sous la forme de Minerve, n'y mettait pas un terme et ne rétablissait l'équilibre moral, en faisant absoudre, par un tribunal, Oreste, après qu'il eut expié sa révolte contre la nature par la longue persécution des Furies. Dans Prométhée enchaîné, nous voyons un être divin, le bienfaiteur du genre humain, opprimé par la tyrannie du sort : mais il est probable que la seconde tragédie d'Eschyle sur ce sujet, Prométhée délivré, servait à adoucir un peu l'impression terrible que laisse la première.

Dans les différentes pièces de Sophocle, il se trouve des gradations encore plus remarquables à l'égard de la rigueur avec laquelle la fatalité y règne. Sa tragédie d'Œdipe Roi semble écrite exprès pour inculquer ce dogme, pour faire connaître la nature de la fatalité par l'exemple le plus complet et le plus frappant. Un homme est destiné à commettre les crimes les plus atroces : toutes les précautions que prennent ses parents dès sa naissance, celles qu'il prend ensuite lui-même, ne servent qu'à amener l'accomplissement des oracles. La même fatalité l'entraîne enfin à la découverte de ces crimes longtemps ignorés : du haut d'une vie glorieuse et pure en apparence, il est plongé sans ressource dans l'opprobre et dans un affreux désespoir. Mais dans Œdipe à Colone, nous voyons ce

même homme, un vieillard aveugle, pauvre, banni, errant sur la terre, trouver enfin un lieu de repos, où il est délivré de cette malédiction céleste qui a si longtemps pesé sur sa tête : nous le voyons dans ses derniers moments exerçant l'autorité paternelle contre un fils dénaturé, entouré de la tendresse de ses filles, protégé et honoré par un illustre héros, enfin sanctifié par une mort miraculeuse et solennelle ; et la tombe de celui dont on détournait avec horreur le regard pendant sa vie, devient une bénédiction pour le pays qui la conserve. Les Dieux qui ont choisi cet innocent pour offrir un exemple de l'aveuglement des mortels, lui doivent et lui accordent cette réparation d'honneur à la face du monde. C'est encore la fatalité : mais elle a déposé son aspect terrible pour se montrer douce et équitable ; c'est la fatalité déguisée en providence. En général, Sophocle, quoique ses ouvrages respirent la grandeur, la grâce et la simplicité antiques, est peut-être de tous les poëtes grecs celui dont les sentiments ont le plus d'analogie avec l'esprit de notre religion.

Dans Euripide, on peut distinctement apercevoir un double personnage : le poëte, dont les productions étaient consacrées à une solennité religieuse et qui, étant sous la protection de la religion, devait la respecter à son tour ; d'autre part le sophiste à prétentions philosophiques, qui, au milieu des merveilles fabuleuses liées à la religion, dans lesquelles il devait puiser les sujets de ses pièces, tâchait de glisser ses doutes et ses opinions d'esprit fort. Dans ce temps, la poésie tragique, soit par le relâchement des mœurs, soit par l'influence des doctrines philosophiques, commençait à s'altérer. Euripide a souvent des

scènes qui s'approchent beaucoup du drame bourgeois, ou même de la haute comédie : il fait entrer dans son tableau de la vie héroïque la morale de la vie sociale de ses contemporains ; il préfère assez souvent l'attendrissement efféminé au pathétique mâle ; il court après les effets brillants et sacrifie le tout à la partie. Avec tous ces défauts, c'est un poëte d'une admirable facilité et d'un génie éminemment aimable et séduisant.

Comme les modernes, en vertu de leur religion, ont une manière de voir les rapports moraux et la destinée de l'homme, très-opposée à celle des anciens, il n'est pas étonnant qu'en voulant imiter la tragédie antique ils se soient plus attachés aux formes qu'à la base sur laquelle repose tout ce superbe édifice. Nous ne remarquons dans Euripide que de la vacillation : mais les modernes souvent manquent décidément de tendance générale ; ils naviguent sans boussole sur la vaste mer des combinaisons tragiques possibles. Quand ils ont traité des sujets mythologiques, ces fictions nous ayant été transmises, modifiées par les poëtes anciens dans le sens de la fatalité, celle-ci s'est introduite quelquefois dans leurs compositions, sans qu'ils en aient eu l'intention, peut-être même à leur insu. D'autres fois, quelque idée de compensation, ou même de providence, paraît dans leurs ouvrages ; mais isolément, à la surface, et sans qu'elle soit identifiée avec le tout. Mais le plus souvent, lorsqu'ils ont rencontré une fiction ou un fait historique quelconque qui paraît leur offrir des situations pathétiques et une catastrophe frappante, et qu'ils sont parvenus à l'arranger dans le cadre usité des cinq actes, en observant l'unité de temps, de lieu, et les

autres convenances théâtrales, ils croient avoir rempli leur tâche, sans se soucier d'un but ultérieur.

Les idées chrétiennes peuvent cependant fournir à la tragédie une base aussi sublime et bien plus consolante que celle que les anciens tiraient de leur religion. L'essai en a été fait : les poëtes espagnols ont composé beaucoup de pièces chrétiennes ; Calderon surtout, dont l'inspiration était toute religieuse, a donné des chefs-d'œuvre dans ce genre, pour l'appréciation desquels, à la vérité, il faut entrer dans le système dramatique admis au théâtre espagnol. La tragédie chrétienne n'est pas étrangère non plus à la scène française. Sans parler de Polyeucte, d'Esther et d'Athalie, que leur sujet range dans cette classe, je crois qu'Alzire peut mériter le titre d'une tragédie chrétienne. L'orgueil oppressif et la dureté de Gusman paraissent devoir aliéner du christianisme les esprits des Péruviens, et produisent cet effet sur Zamore ; les malheurs que ces mêmes défauts attirent à Gusman, et qu'il considère comme un châtiment du ciel, lui font manifester dans ses derniers moments des sentiments généreux et charitables : ce miracle opéré par la religion convertit Zamore, et par son moyen sans doute tous ses adhérents. Voilà donc un enchaînement de causes et d'effets où même les imperfections humaines tournent finalement au service de la religion.

Je conçois un troisième système tragique, dont l'exemple a été donné par le seul Shakespeare, ce poëte à intentions profondes, qu'on a singulièrement méconnu en le prenant pour un génie sauvage, produisant aveuglément des ouvrages incohérents. J'appellerai Hamlet une tragédie philosophique ou, pour mieux dire, sceptique. Elle a été

inspirée par une méditation profonde sur les destinées humaines, et elle l'inspire à son tour. L'âme ne pouvant acquiescer à aucune conviction, cherche vainement à sortir du labyrinthe par une autre issue que par l'idée du néant universel. La marche à dessein lente, embarrassée et quelquefois rétrograde de l'action est l'emblème de l'hésitation intellectuelle qui est l'essence du poëme : c'est une réflexion non terminée et interminable sur le but de l'existence, une réflexion dont la mort tranche enfin le nœud gordien. Ce genre de tragique est peut-être le plus sombre de tous : car la nature humaine demande à s'appuyer fermement sur une persuasion quelconque; l'irrésolution de la raison lui répugne, et il faut que les ressorts moraux soient extrêmement relâchés, pour que l'homme puisse se complaire dans un scepticisme apathique sur les vérités qui devraient l'intéresser le plus. La tragédie de Lear a beaucoup d'analogie avec celle de Hamlet : elle est même plus forte dans le même genre. Ce qui est exprimé par toute cette composition n'est plus le doute, c'est le désespoir de pouvoir découvrir dans les voies de ce monde ténébreux le moindre vestige d'une idée consolante. Ce tableau gigantesque nous présente un bouleversement du monde moral, tel qu'il paraît menacer du retour du chaos; ce n'est pas une tragédie individuelle; elle embrasse le genre humain. Macbeth, au contraire, est écrit dans le système de la tragédie ancienne, malgré l'extrême disparité des formes. La fatalité y règne; nous y retrouvons même ces prédictions qui deviennent la cause de l'événement qu'elles annoncent, ces oracles perfides qui, tout en s'accomplissant à la lettre, trompent l'espérance de celui qui s'y est fié.

Après cette discussion épisodique, mais qui contribuera, j'espère, à rendre plus claires les observations que je vais faire, je rentre dans mon sujet. Dans la pièce d'Euripide que nous avons analysée, la partie de la fatalité est très-bien ordonnée. D'abord il assigne à des événements aussi extraordinaires une cause surnaturelle ; la colère de Vénus en est le mobile, et pour preuve qu'aucune prévoyance humaine n'aurait pu les prévenir, la déesse les annonce dans le prologue. Ces prologues, qui instruisent le spectateur d'avance de ce qui va se passer sous ses yeux, et dont Euripide seul, parmi les tragiques grecs, a fait usage, sont fort contraires à notre goût : sans vouloir les justifier, je remarquerai seulement que la tragédie grecque ne connaissait guère l'intrigue, et qu'un poëte dramatique aurait tort de compter beaucoup sur l'attrait de la curiosité, puisque cet attrait est usé dès la première représentation. Du reste Euripide pouvait avoir besoin de ces prologues pour familiariser les spectateurs avec ses fictions, parce qu'il se permettait d'altérer la mythologie dans des points fort essentiels. Quoi qu'il en soit, Phèdre est reconnue pour être une victime de la haine fatale de Vénus, puisque cette déesse déclare elle-même qu'elle l'enflamme d'une passion criminelle, uniquement pour se venger d'Hippolyte. Phèdre ainsi devient plutôt l'objet de la pitié que de l'indignation des spectateurs. Racine l'a bien senti : il fait parler sa Phèdre plusieurs fois de la colère de Vénus contre elle et toute sa famille ; mais comme cette colère n'est point expliquée, et que Phèdre pouvait bien la supposer dirigée contre elle, seulement pour son excuse, cela ne fait qu'une faible impression.

Quoique l'Hippolyte d'Euripide s'attire le courroux de

Vénus jusqu'à un certain point par sa propre faute, c'est-à-dire parce qu'il néglige le culte extérieur de cette déesse, il y a néanmoins de la fatalité dans son malheur. Vénus est blessée aussi de son indifférence pour les plaisirs de l'amour, qui provient de ce qu'il y a de plus original et de plus intime dans le caractère d'Hippolyte : cette chaste pureté de l'âme qui le rend l'adorateur enthousiaste et le favori de Diane. Cependant la protection spéciale de cette dernière ne peut le sauver de sa perte ; car, comme Diane le dit exprès, aucune divinité n'osait contrarier les vues d'une autre à l'égard d'un mortel. C'est donc par la rivalité nécessaire et éternelle entre ces deux déesses opposées, qu'Hippolyte périt. Il y a encore de la fatalité dans ces trois demandes accordées d'avance par Neptune à Thésée, sans doute avec l'intention de l'exaucer miraculeusement pour son propre bonheur. Voilà la seule influence surnaturelle que Racine ait conservée. Il pensait apparemment que la mythologie ancienne n'étant pas un objet de notre croyance, il fallait, en la traitant, mettre de l'économie dans l'usage du merveilleux. Mais un miracle isolé se concilie plus difficilement l'imagination, que tout un ordre de choses où les miracles sont habituels. Du reste le malheur d'Hippolyte dans la pièce française n'arrive assurément pas par la colère de Vénus, puisqu'il lui rend hommage par son amour pour Aricie. Aussi Racine a-t-il cru devoir le rendre un peu coupable envers son père par cette faiblesse, afin de ne pas choquer le sentiment par l'infortune d'un jeune héros parfaitement vertueux ; intention manquée, comme je l'ai montré plus haut. Il dit : « Pour ce qui est « du personnage d'Hippolyte, j'avais remarqué dans les « anciens qu'on reprochait à Euripide de l'avoir représenté

« comme un philosophe exempt de toute imperfection ; ce « qui faisait que la mort de ce jeune prince causait beau- « coup plus d'indignation que de pitié. » Cette critique contre Euripide est tout à fait injuste. Il est vrai qu'il a doué Hippolyte de toutes les vertus morales ; mais enfin il lui fait traiter Vénus avec dédain, et cela seul doit le perdre. Car, selon les anciens, il ne suffisait pas d'être vertueux pour plaire aux Dieux : on leur supposait des passions humaines ; il fallait donc mettre du soin à les flatter personnellement. C'est à cette doctrine religieuse que les censeurs devaient s'en prendre, et non pas au poëte.

Cependant dans les deux tragédies l'innocence périt également par un supplice affreux, comme foudroyée par la vengeance divine : chez Euripide, sous la domination de la fatalité ; chez Racine, dans un ordre de choses où semblerait plutôt régner la providence, puisqu'il prétend y avoir établi de justes dispensations. Voyons quels adoucissements les deux poëtes ont mis à cette terrible catastrophe, pour apaiser la sensibilité révoltée du spectateur, et lui laisser, au lieu d'une impression pénible, un souvenir cher et attendrissant.

Voici la marche d'Euripide. Thésée croyant encore son fils coupable, raffermi même dans sa persuasion par la rapidité avec laquelle Neptune l'a exaucé, écoute le récit de son désastre avec une attitude ferme, quoique les entrailles d'un père commencent à s'émouvoir en lui. Il ordonne qu'on apporte devant ses yeux Hippolyte blessé à mort. Alors Diane paraît ; elle appelle Thésée, elle lui révèle l'innocence, la piété de son fils et la trame à laquelle il a succombé ; elle lui reproche, sans ménagement

quelconque, le sort funeste et irréparable d'Hippolyte. Ses paroles, empreintes d'une majesté sévère, et qui, avec une brièveté admirable, rapprochent de notre imagination le tableau des événements passés, sont autant de coups de poignard pour Thésée : il est anéanti, il n'a que des exclamations de désespoir pour toute réponse. La déesse ajoute à la fin, comme excuse et consolation, que Vénus courroucée a voulu ce malheur, et a plongé Thésée dans un aveuglement involontaire. Sur ces entrefaites, Hippolyte est apporté par ses compagnons. Il faut se rappeler ici la construction des théâtres anciens, où le *proscenium* était fort large, de sorte que des acteurs qui ne venaient pas du fond, mais d'un des côtés, étaient vus de loin, et avaient besoin de quelque temps pour arriver au milieu de la scène. Ce temps se passe en gémissements et en plaintes déchirantes, que l'excès de la douleur arrache à l'intrépide Hippolyte. Il supplie ses compagnons de le porter doucement, parce que chaque secousse renouvelle ses tourments : il demande une épée pour les finir ; il invoque la mort. Lorsque le triste cortége est arrivé devant le palais, et que le brancard sur lequel on apporte Hippolyte est posé à terre, Diane s'approche de lui, et il se passe entre eux et Thésée une scène que je vais traduire en entier.

DIANE.

O malheureux ! dans quelle calamité as-tu été enveloppé ! La noblesse de ton âme t'a perdu.

HIPPOLYTE.

O souffle divin ! quoique dans les douleurs, je t'ai senti et je suis soulagé. — Sachez que la déesse Diane est dans cette enceinte.

DIANE.

Oui, malheureux, la divinité la plus amie est près de toi.

HIPPOLYTE.

Vois-tu, ma souveraine, l'état déplorable où je suis?

DIANE.

Je le vois; mais les larmes sont interdites à mes yeux.

HIPPOLYTE.

Tu n'as plus ton chasseur, ton fidèle serviteur....

DIANE.

Hélas, non! tu péris bien cruellement.

HIPPOLYTE.

Ni le conducteur de tes coursiers, ni le gardien de tes images.

DIANE.

La perfide Vénus a ourdi cette trame.

HIPPOLYTE.

Ah! Je reconnais enfin la déesse qui m'anéantit.

DIANE.

Elle était blessée de tes dédains, et haïssait ta sagesse.

HIPPOLYTE.

Je le comprends; Vénus nous a perdu tous les trois.

DIANE.

Vous tous : toi, ton père et son épouse.

HIPPOLYTE.

Je gémis aussi sur l'infortune de mon père.

DIANE.

Il fut trompé par les desseins d'une divinité.

HIPPOLYTE.

O mon père, que tu es malheureux de cet événement!

THÉSÉE.

C'en est fait de moi, mon enfant, toute la joie de ma vie est détruite.

HIPPOLYTE.

Je pleure bien plus ton erreur que mon sort.

THÉSÉE.

Que ne puis-je mourir à ta place, mon enfant!

HIPPOLYTE.

O dons amers de ton père Neptune!

THÉSÉE.

Plût au ciel que je n'eusse jamais prononcé de tels vœux!

HIPPOLYTE.

Eh quoi? tu m'aurais peut-être tué toi-même dans ton courroux.

THÉSÉE.

Oui, les Dieux avaient égaré ma raison.

HIPPOLYTE.

Hélas! la race humaine est donc sous la malédiction des Dieux.

DIANE.

Calme-toi, car la colère de Vénus offensée, quoi qu'elle fasse, ne peut plus t'atteindre au sein des ténèbres souterraines; ta piété et tes sentiments vertueux te protégent. Je te vengerai sur elle de ma propre main, en frappant de cet arc infaillible le mortel qu'elle chérira le plus. Mais toi, infortuné, pour les peines que tu souffres, je t'accorderai les plus grands honneurs dans la ville de Trézène. Dans les siècles à venir, les jeunes filles avant leurs noces couperont leur chevelure en ton honneur, te vouant leur deuil profond et leurs larmes. L'accord mélodieux de voix virginales te célébrera toujours, et l'amour mémorable de Phèdre pour toi ne tombera jamais dans l'oubli. Mais toi, fils du vieillard Égée, prends ton fils dans tes bras, et serre-le contre ton cœur : car tu l'as perdu involontairement; il est naturel que les hommes pèchent quand les Dieux les induisent en erreur. Et toi, Hippolyte, je t'exhorte à ne point détester ton père: car c'est ta destinée qui t'a fait périr. Reçois mon dernier salut. Il ne m'est pas permis de voir les morts, ni de souiller mon

regard par des exhalaisons mortelles; et déjà je te vois approcher du moment fatal.

HIPPOLYTE.

Salut à toi aussi, vierge bienheureuse, et puisses-tu quitter sans peine notre longue intimité! Je fais ma paix avec mon père, puisque tu le veux; car de tout temps j'ai obéi à tes paroles. *(Diane s'éloigne.)* Ah! ah! déjà les ténèbres se répandent sur mes yeux. Prends-moi dans tes bras, mon père, et soutiens mes membres brisés.

THÉSÉE.

Hélas, mon enfant! quelle douleur tu me prépares!

HIPPOLYTE.

C'en est fait de moi; je vois les portes de l'enfer.

THÉSÉE.

Et tu laisses mon âme chargée d'un crime?

HIPPOLYTE.

Non assurément, puisque je t'acquitte de ce meurtre.

THÉSÉE.

Que dis-tu? tu me décharges du sang versé?

HIPPOLYTE.

J'en atteste Diane et son arc invincible.

THÉSÉE.

Enfant chéri, que tu te montres généreux envers ton père!

HIPPOLYTE.

Adieu donc, mon père! mille fois adieu!

THÉSÉE.

Ah! que ton âme est bonne et pieuse!

HIPPOLYTE.

Prie les Dieux de t'accorder des fils tels que moi.

THÉSÉE.

Ne m'abandonne pas, mon enfant, fais encore quelque effort.

HIPPOLYTE.

Tous mes efforts sont finis; je me meurs, mon père. Voile à l'instant mon visage de ton manteau. *(Il meurt.)*

THÉSÉE.

O Athènes, illustre contrée de Pallas, de quel homme es-tu privée! Infortuné que je suis! ô Vénus, je me ressouviendrai éternellement de tes coups!

* * *

Telle est cette scène imparfaitement traduite et dépouillée du charme de la diction et de l'harmonie des vers. Je n'en connais point de plus touchante dans aucune tragédie ancienne ou moderne : tout y paraît simple et naturel; cependant l'art des contrastes y est admirablement employé. Nous voyons la majesté immortelle auprès de la jeunesse expirante, les déchirements du repentir auprès des émotions d'une âme pure. Diane montre pour les maux des humains toute la pitié qui est compatible avec son essence divine; mais il y a néanmoins dans ses paroles je ne sais quelle empreinte d'une sérénité céleste. A l'approche de la déesse tutélaire les douleurs d'Hippolyte s'apaisent : il se meurt, mais il ne souffre plus. Elle sanctifie par sa présence la dernière heure de son favori, et son départ annonce solennellement ce moment mystérieux qui nous attend tous, et dont personne ne sait se former une idée. Le jeune héros, en quittant une si belle vie, n'en regrette pas les jouissances terrestres : c'est le culte de Diane qui était son plus cher partage; c'est pour son père qu'il s'afflige. Quelle douceur, quelle noblesse, quelle piété filiale dans tout ce qu'il dit à Thésée! Il faudra bien convenir ici que les anciens ont quelquefois deviné les sentiments chrétiens, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus aimant,

de plus pur et de plus sublime dans l'âme. Enfin, et c'est l'essentiel pour l'impression totale que produit cette tragédie, la dure fatalité est adoucie autant qu'il était possible. Hippolyte mourant est entouré de toutes les consolations imaginables : son père, repentant et désespéré, lui montre une tendresse sans bornes; une déesse le soulage, le plaint et lui promet les honneurs immortels d'un héros; image aussi vivante de la félicité éternelle obtenue en échange d'une existence passagère, que la religion des anciens pouvait l'admettre.

Qu'est-ce que Racine a mis à la place de tant de beautés? Rien, absolument rien. Dans sa pièce, Hippolyte meurt sans savoir si son innocence sera jamais reconnue, sans revoir même Aricie, et plein d'inquiétude sur le sort de son amante. Phèdre, en mourant, lui fait réparation d'honneur; Thésée se repent de son injustice : mais tout cela est tardif, et en outre faiblement énoncé. Il est vrai, le poëte ne nous rend pas témoins des souffrances d'Hippolyte et de sa mort, qui n'est mise qu'en récit; il nous affecte donc beaucoup moins fortement : mais le fond de la chose, c'est-à-dire l'affreux sort de l'innocence, reste le même. Les anciens avaient peut-être des nerfs moins délicats que nous, mais certainement une sensibilité plus vraie et plus naturelle : ils voulaient bien, dans les ouvrages d'art, se livrer à la pénible sympathie pour la douleur physique, pourvu qu'il y eût une compensation morale. Je crains que les modernes qui ont traité les sujets tragiques tirés de l'antiquité, ne les aient rendus souvent plus choquants et plus atroces dans le fond, en même temps qu'ils en affaiblissaient l'effet et polissaient la surface.

Sans doute Racine, par égard pour les convenances théâtrales exigées de son temps, n'a pas osé introduire sur la scène un homme mourant de ses blessures ; ce que pourtant, après lui, d'autres poëtes français se sont permis : beaucoup moins a-t-il osé faire paraître une déesse, de peur qu'un tel miracle visible ne devînt ridicule. Cela prouve seulement quel désavantage il y a pour le poëte à tirer son sujet d'un monde merveilleux, dont les fictions ont perdu leur vie et leur réalité pour les spectateurs actuels, à moins qu'ils ne veuillent l'y suivre de bonne volonté et avec une imagination docile. Dira-t-on, pour justifier Racine, qu'Hippolyte, dans toute la pièce, n'inspire qu'un intérêt médiocre, que tout est absorbé par l'intérêt pour Phèdre, et que la mort de celle-ci est la véritable catastrophe ? Je ne crois pas que le sujet ait gagné à être retourné ainsi ; mais, en tout cas, l'ayant pris dans ce sens, le pompeux récit de Théramène n'est plus qu'un hors-d'œuvre : au lieu de renchérir sur la mort horrible d'Hippolyte, il fallait en affaiblir l'impression ; il valait peut-être mieux laisser son sort dans le vague. C'est trop peu dire, il n'y avait aucune nécessité de le faire mourir. Phèdre pouvait se tuer, persuadée que la malédiction de Thésée pousserait Hippolyte à sa perte : Thésée pouvait être éclairé à temps sur l'innocence de son fils ; il pouvait révoquer ses vœux adressés à Neptune. Hippolyte pouvait revenir sur la scène, s'étant vu sauvé au moment où il croyait périr ; il pouvait se réconcilier avec son père après la mort de la femme coupable. Aricie pouvait être unie à son amant, et on aurait vu l'amour vertueux récompensé, tandis que l'amour criminel eût été puni. Si la beauté principale de la pièce consiste dans le rôle de Phèdre,

comme on en convient, cela n'aurait pu lui nuire aucunement. Après toutes les émotions causées par sa passion, le dénouement aurait été plus satisfaisant, les impressions en général plus harmonieuses, et le but moral de l'auteur mieux rempli. Les anciens se sont permis des déviations de la mythologie établie tout aussi grandes; et les droits d'un poëte moderne, à cet égard, sont encore plus étendus, parce que les traditions de la fable ne sont plus des articles de foi.

Je termine ici ma comparaison des deux pièces, et je laisse au lecteur à juger si l'assertion de M. de Laharpe est fondée, que *Racine a partout substitué les plus grandes beautes aux plus grands défauts.* Quels que soient les arguments que l'on veuille opposer au résultat de mon examen, je souhaite qu'il puisse mener à des pensées, fécondes pour l'art dramatique, sur le différent esprit de la tragédie grecque et de la tragédie française.

# REMARQUES

## SUR DEUX POËMES SATIRIQUES,

INTITULÉS

# LE PALLADION ET LA GUERRE DES CONFÉDÉRÉS.

(FRAGMENT.)

Les premiers éditeurs des œuvres de Frédéric II ont ajouté à leur collection des œuvres posthumes, et de celles qui ont été publiées de son vivant, un Supplément en deux volumes qui portent la fausse date du lieu de l'impression, *Cologne*, et point de nom de libraire, de sorte qu'ils ont l'air d'une édition subreptice ou d'une contrefaçon. Les éditeurs annoncent le contenu comme des *Pièces qu'on attribue à cet illustre auteur*. Ainsi ils laissent dans le vague si on les lui a attribuées avec raison ou à tort, apparemment parce qu'ils n'ont pas voulu les garantir, ni se charger de la responsabilité. Elles sont pour la plupart évidemment de la main du grand roi. Parmi ce nombre les plus importantes sont les deux poëmes placés à la tête du premier volume, auxquels se rapportent les observations suivantes.

## LE PALLADION,

### POËME GRAVE EN SIX CHANTS.

Une anecdote de la seconde guerre de Silésie a donné lieu à la fiction que l'auteur développe en vers burlesques.

Le marquis de Valory, ambassadeur de France, qui suivait le quartier général, faillit être enlevé par un partisan autrichien Franquini, mais par une heureuse méprise son secrétaire fut emmené captif à sa place. On trouve dans la correspondance du roi avec Voltaire un billet d'invitation pour la lecture que l'auteur voulut faire faire de son ouvrage achevé. On voit qu'il préparait une espèce de fête littéraire. Supplément, tome II, p. 378 :

« Je viens d'accoucher de six jumeaux qui demandent « d'être baptisés au nom d'Apollon, aux eaux d'Hippo- « crène. La Henriade est priée pour marraine. Vous aurez « la bonté de l'amener ce soir à cinq heures dans l'ap- « partement du père. Darget-Lucine s'y trouvera, et l'Ima- « gination de l'homme-machine tiendra les nouveaux-nés « sur les fonts. »

Le badinage allégorique est facile à comprendre. La Henriade, c'est Voltaire personnifié par son ouvrage le plus important. Darget, devenu secrétaire du roi, est surnommé Lucine, parce qu'il avait mis par écrit le poëme et qu'il devait le réciter. L'homme machine, c'est Lamettrie.

Ce billet ne porte point de date plus précise que 1750, mais il doit avoir été écrit en automne à Sans-Souci. Il est omis dans la collection des œuvres de Voltaire publiée par Beaumarchais ; néanmoins il est très-certainement authentique. Voltaire parle dans une lettre précédente de la *Valoriade* : c'est sous un autre nom le même poëme qui alors n'était pas encore achevé.

Le Palladion est une imitation de la Pucelle : ce serait en vain de vouloir le nier. Les deux compositions sont écrites dans la même mesure, c'est-à-dire en vers de dix syllabes à rimes librement croisées. Cependant ce

trait de ressemblance ne serait pas très-décisif pour prouver l'influence de Voltaire, puisque ce genre de versification a été souvent employé depuis La Fontaine pour les contes joyeux et les récits comiques. Malheureusement la ressemblance est bien plus frappante à l'égard de deux points qui ont rendu principalement la Pucelle mal famée : les plaisanteries profanes et le cynisme des peintures licencieuses. Mais Voltaire a compensé ces défauts par l'inimitable élégance des détails de versification et de diction, au lieu que dans le Palladion le style, même en admettant les licences que comporte le genre burlesque, est plus négligé que dans les autres poésies du même auteur, et que les vers mal scandés et les rimes insuffisantes y abondent.

Cette incorrection me porte à croire que le texte n'a point passé par une révision de Voltaire. Peut-être l'auteur n'a-t-il pas voulu se dessaisir de son manuscrit, parce qu'il y a fait des portraits satiriques de beaucoup de généraux autrichiens qui vivaient encore, et qu'il se méfiait toujours un peu de la discrétion de son confident littéraire.

C'est un point de théorie chez les critiques modernes que l'intervention de quelques êtres surnaturels dans les affaires humaines est absolument essentielle à la poésie épique. On appelait cela le merveilleux. En effet, dans les chants homériques les dieux paraissent souvent sur la scène, et Homère était regardé comme le modèle le plus parfait. Mais on n'a pas réfléchi que c'était alors une croyance populaire : avec la foi le prestige se dissipe. Dans sa Henriade Voltaire a eu recours à des personnifications allégoriques (la Discorde, la Politique) qui

repandent toujours une grande froideur dans la fiction. Quelques poëtes, tels que le Tasse et Milton, ont introduit des êtres surnaturels d'après les idées chrétiennes. Comme la poésie héroï-comique est une parodie de l'épopée sérieuse où l'on agrandit les petites choses et rapetisse les grandes, Voltaire a saisi ce moyen de tourner en ridicule beaucoup de saints, de patriarches, même quelques apôtres et autres personnages caractérisés dans l'Écriture et la légende. Mais il s'est toujours arrêté en-deçà de la majesté divine. Je ne pense pas qu'il faille lui en faire un grand mérite : il avait peur des persécutions et se ménageait une retraite. Il était bien permis à l'auteur du Palladion de se moquer des objets consacrés par un culte qu'il ne professait pas : mais il a poussé sa pétulance plus loin. Il parle d'un ton goguenard du Dieu créateur, car c'est comme tel que tous les chrétiens ont adoré la première personne de la Trinité. Il le nomme *le bon vieux papa ;* il imagine que ses facultés intellectuelles sont affaiblies par la vieillesse, et lui fait dire des impertinences par saint Augustin. L'apologie dont l'auteur a fait précéder cette burlesque scène du concile céleste, en affirmant qu'il n'a voulu parler que des faux dieux créés par la superstition, n'est rien moins que satisfaisante ; car l'Être suprême ne peut pas être compris dans ce nombre : non-seulement les chrétiens, mais tous les peuples du monde ont adoré le Dieu créateur sous le nom du *Père universel*. . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

* * *

# TABLE.

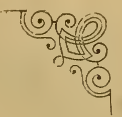
## BEAUX-ARTS.



## ESSAIS LITTÉRAIRES ET CRITIQUES.

### LITTÉRATURE OCCIDENTALE.

B

# OEUVRES

DE

## M. AUGUSTE-GUILLAUME DE SCHLEGEL,

ÉCRITES EN FRANÇAIS

ET PUBLIÉES PAR

ÉDOUARD BÖCKING.

---

### TOME TROISIÈME.

ESSAIS LITTÉRAIRES ET CRITIQUES. — LITTÉRATURE ORIENTALE.




# OEUVRES

DE

# M. AUGUSTE-GUILLAUME DE SCHLEGEL.

---

TOME III.

# OEUVRES

DE

# M. AUGUSTE-GUILLAUME DE SCHLEGEL,

ÉCRITES EN FRANÇAIS

ET PUBLIÉES PAR

ÉDOUARD BÖCKING.

---

## TOME TROISIÈME.

ESSAIS LITTÉRAIRES ET CRITIQUES. — LITTÉRATURE ORIENTALE.

LEIPZIG
LIBRAIRIE DE WEIDMANN.

1846.

IMPRIMERIE DE F. A. BROCKHAUS A LEIPZIG.

# TABLE.

## ESSAIS LITTÉRAIRES ET CRITIQUES.

### LITTÉRATURE ORIENTALE.

# ESSAIS
# LITTÉRAIRES ET CRITIQUES.

B.

# LITTÉRATURE ORIENTALE.

## LES MILLE ET UNE NUITS.

### RÉCUEIL DE CONTES ORIGINAIREMENT INDIENS.

1.

### NOTICE LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

Un siècle et au-delà s'est écoulé depuis que la collection de contes orientaux célèbre sous le nom des *Mille et une nuits* a été introduite pour la première fois à la connaissance du public européen par la traduction française de Galland. Ce livre eut d'abord une grande vogue, et le succès s'en est constamment maintenu, ou a été même en croissant jusqu'à nos jours. Une foule d'éditions se sont succédées, des traductions en plusieurs langues ont été faites; des poëtes distingués ont mis en vers quelques-uns de ces contes; d'autres ont été revêtus d'une forme dramatique. C'est surtout pour la scène mobile et brillante de l'opéra que les contes de fées semblaient être faits comme exprès : souvent il n'y avait autre chose à faire que de rendre visibles les merveilles rapportées, sans

changer rien d'essentiel à la fiction. Enfin de nombreuses imitations plus ou moins déguisées ont prouvé l'ascendant du génie oriental sur les littératures européennes.

Il est heureux que Galland ait mis de côté dans cette entreprise l'érudition qu'il possédait réellement. S'il avait joint à sa traduction des dissertations et des notes savantes, s'il avait, comme les traducteurs orientalistes affectent de le faire fort mal à propos, hérissé le texte de termes arabes qui surchargent la mémoire et souvent choquent l'oreille, son ouvrage serait peut-être resté enseveli dans la poussière des bibliothèques, sans qu'un homme d'esprit se fût avisé d'en découvrir le mérite. Mais Galland avait été engagé dans son travail par les sollicitations d'une dame : il n'eut d'autre pensée que de faire un livre amusant et populaire, et il y réussit complètement. Il ne s'attacha donc pas à traduire avec une fidélité scrupuleuse. A en juger sur un échantillon donné par M. Caussin de Perceval (*Édition de 1806, Tome* VIII. *Préface,* p. 26) qui a mis une traduction littérale en regard du commencement de celle de Galland, celui-ci aurait plutôt paraphrasé que traduit. M. Caussin de Perceval remarque que la brièveté de l'original tourne quelquefois à la sécheresse : fidèlement conservée, elle eût pu devenir obscure et énigmatique. D'un autre côté, Galland n'a pas eu l'ambition d'y mettre du sien : il a senti que les fleurs de la rhétorique nuisent plutôt à l'effet d'un récit d'événements qui piquent la curiosité et frappent l'imagination, qu'elles ne le relèvent. Son style est parfois un peu diffus et entremêlé de tournures surannées; mais il est clair, facile et coulant, et sa simplicité naïve ne laisse pas d'avoir une certaine grâce.

Galland a, de plus, agi judicieusement en supprimant quelques contes licencieux. Les conteurs des anciens fabliaux, Boccace, l'Arioste, la reine de Navarre et La Fontaine avaient fait sous ce rapport au genre des contes et des nouvelles une réputation assez équivoque. L'attrait d'une narration spirituelle, il est vrai, l'emporte sur toutes les censures. Boccace a triomphé d'un décret du concile de Trente; personne ne veut de l'édition réformée, et les censeurs pourtant n'ont ôté que la moitié du scandale : ils ont sauvé la chasteté des capucins, en laissant subsister ce qui blesse les mœurs.

Un narrateur, peintre satirique des mœurs, a besoin de formes hardies, dont l'emploi ne prouve rien contre la moralité de son but, et un poëte a le droit de limiter le cercle de ses lecteurs. Quoi qu'il en soit, Galland, par sa sage circonspection, a garanti aux Mille et une nuits le précieux avantage de passer pour une lecture innocente que l'on peut accorder sans inconvénient à des personnes de tous les âges et de l'un et l'autre sexe. Il avait à cet égard une difficulté à surmonter dès le commencement. Le premier conte est un peu scabreux, mais puisqu'il sert d'introduction et de cadre à tout le reste, il était impossible de l'omettre. Le traducteur a si bien su ménager les termes, que la pruderie même ne s'en est pas effarouchée.

Pendant longtemps les Mille et une nuits ne devinrent point un objet de recherches savantes. Aucun article ne leur est consacré dans la Bibliothèque orientale d'Herbelot, quoique Galland lui-même eût une part considérable à la rédaction de ce répertoire. On ne songea pas à se procurer plusieurs manuscrits pour les confronter et vérifier jusqu'à

quel point ils s'accordaient, soit dans l'ensemble, soit dans les détails. Sans s'informer du nom de l'auteur ni du siècle où il aurait vécu, ni de tout ce qui concerne l'origine et l'histoire du livre, l'on se contenta de réimprimer la traduction de Galland, et même avec assez de négligence.

Depuis trente ans seulement les Mille et une nuits ont trouvé des éditeurs orientalistes qui se sont donné la peine de revoir la traduction sur le texte original. On a été chercher des manuscrits dans le Levant, et avec les matériaux qu'ils fournissent, on a complété le travail de Galland. Diverses continuations, tirées de cette source, ont été données successivement par MM. Caussin de Perceval, Jonathan Scott, Gaultier, de Hammer et les éditeurs de Breslau, et l'on assure enfin le public qu'il est nanti de la totalité de l'ouvrage. Nous verrons bientôt que ces suppléments, en rendant ce recueil plus volumineux, n'en ont pas au même degré augmenté la valeur.

Au milieu de ces soins philologiques deux questions, dont la solution jetterait un grand jour sur l'histoire de la littérature arabe, et peut-être de quelques autres littératures asiatiques, n'ont été jusqu'ici que légèrement effleurées. Dans quel temps les Mille et une nuits ont-elles été composées ? et quelle est la véritable patrie de ces fictions ?

Galland découvrit l'existence des Mille et une nuits par un hasard, et même par une méprise. Il avait traduit les voyages *de Sindbad le marin;* sur le point de les publier, en les dédiant à la marquise d'O, qui en avait fort goûté la lecture, il apprit que ces contes étaient tirés d'un recueil prodigieux de contes semblables. Il tâcha de se procurer ce recueil en Syrie, et le manuscrit qu'il obtint contenait

en effet une partie de ce qu'il cherchait. Mais Galland avait été mal informé. Les voyages de Sindbad le marin constituent un livre à part, et n'ont pu être insérés dans les Mille et une nuits que d'une manière arbitraire. Ils ne se trouvent point dans le manuscrit qui fut apporté à Galland, ni dans plusieurs autres. Cependant le traducteur ne voulut pas avoir perdu son travail, et il assigna une place à cette histoire parmi le reste.

Il dit dans sa préface : « On ignore le nom de l'auteur « d'un si grand ouvrage ; mais vraisemblablement il n'est « pas tout d'une main ; car comment pourra-t-on croire « qu'un seul homme ait eu l'imagination assez fertile pour « suffire à tant de fictions ? » Il faut se ranger de cet avis, lorsqu'il est question de l'inventeur, quoique l'on puisse admettre comme très-possible qu'un seul homme ait été le compilateur de l'ouvrage dans sa plus vaste étendue. A l'argument énoncé par Galland nous en ajouterons un autre bien plus décisif. La grande inégalité de ces contes, les contrastes frappants qu'offrent leur caractère poétique et la nationalité qui s'y manifeste, fournissent une preuve interne et incontestable de la pluralité des auteurs.

Toutefois le problème se représente de nouveau dans toute sa force. Celui qui a inventé le premier conte qui sert d'encadrement à tout le reste, et peut-être la première série de contes qui s'y rattache immédiatement, doit être reconnu pour l'auteur primitif des Mille et une nuits. Or qui était-ce et dans quel temps a-t-il vécu ?

M. Caussin de Perceval, professeur de langue arabe à Paris, a hasardé là-dessus une conjecture que nous rapporterons dans ses propres expressions. Après avoir parlé du manuscrit de Galland qui a passé dans la bibliothèque

du roi de France, il ajoute : (T. VIII, p. 7 — 9) « Il pa-
« raît assez clairement par là, 1° que ce manuscrit ren-
« ferme le texte original de l'ouvrage, texte qui a été altéré
« et corrompu dans les manuscrits plus modernes; 2° que
« l'âge de ce manuscrit se rapproche beaucoup du temps
« où l'ouvrage a été composé; et comme le caractère de
« l'écriture paraît avoir plus de deux cents ans d'antiquité,
« on pourrait, d'après ces seules données, penser avec
« assez de probabilité que l'ouvrage a été composé dans
« le milieu du seizième siècle; mais une note qui se trouve
« dans un de ces volumes, lève tous les doutes à cet égard,
« et nous fait connaître avec certitude, et l'âge du manus-
« crit, et le temps où l'ouvrage a été composé. Par le con-
« tenu de cette note, on voit qu'elle a été écrite du temps
« même de l'auteur. Or, cette note est datée de l'an 955
« de l'hégire, dont le commencement tombe au 10 février
« 1548 de l'ère vulgaire; d'où il suit que l'invention des
« Mille et une nuits ne remonte pas beaucoup au-dela de
« cette époque. Cette note se trouve dans le dernier des
« trois volumes manuscrits des Mille et une nuits qui ont
« appartenu à M. Galland, f. 20 *verso*, au bas de la page.
« L'écriture en est fine et assez difficile à déchiffrer. En
« voici le contenu :

« Ce charmant livre a été lu par N., fils de N., écrivain
« (Kateb) à Tripoli, qui fait des vœux pour que l'auteur
« vive longtemps. Ce dix du mois de *rabi premier*, l'an
« 955 de l'hégire.

« Une note à peu près pareille et de la même écriture,
« qui se trouve à la fin du volume précédent, est datée de
« l'an 973 de l'hégire, 1565 de l'ère vulgaire. »

Voilà des conclusions un peu précipitées. Nous re-

connaissons dans la note marginale le pieux usage des mahométans qui, lorsqu'ils nomment un auteur musulman, ajoutent à son nom quelque bon souhait ou quelque prière en sa faveur : « Allah veuille lui accorder sa miséricorde, « Allah veuille améliorer son état, etc. » Il paraît donc que l'écrivain anonyme de la note supposait l'auteur des Mille et une nuits en vie, autrement il lui aurait souhaité les joies du paradis. Mais le nomme-t-il? Dit-il qu'il l'a connu personnellement? Que savons-nous, si ce n'était pas un ignorant qui, en lisant un livre écrit de fraîche date, s'imaginait avoir entre les mains le manuscrit autographe de l'auteur? s'il n'a pas confondu le dernier continuateur ou même le réformateur du style arabe avec l'auteur primitif? Nous verrons tantôt jusqu'à quel point le professeur orientaliste s'est laissé induire en erreur, puisqu'il est constaté par des témoignages tout autrement authentiques qu'un griffonnage marginal, que les Mille et une nuits ont existé six siècles avant l'époque qu'il assigne à leur origine.

M. Caussin de Perceval tâche d'étayer sa supposition par un autre argument tout aussi faible que le premier. Il remarque la ressemblance entre le conte d'introduction et celui de Joconde dans le Roland furieux : il en conclut que l'auteur des Mille et une nuits doit l'avoir emprunté à l'Arioste. Effectivement l'histoire des deux frères Schahzenan et Schahriar ressemble à celle de Joconde et du roi de Lombardie; mais le dénouement diffère totalement. Dans le récit de l'Arioste les deux amis se consolent de l'infidélité de leurs femmes en prenant leur revanche : exempts de jalousie, ils ne pensent qu'à jouir, sans prétendre à une possession exclusive; ces libertins sont à la

fin trompés par une jeune villageoise qu'ils avaient crue la créature la plus simple du monde. Dans le conte oriental, au contraire, une seule expérience, mais en effet une expérience merveilleuse et surnaturelle, suffit pour convaincre les deux princes qu'ils ont partagé seulement le sort commun des hommes : c'est de voir que la maîtresse d'un génie formidable qui la tient enfermée au fond de la mer dans une caisse de verre, a malgré cela trouvé moyen de lui faire cent infidélités bien comptées. Ensuite la jalousie du sultan Schahriar devient plus ombrageuse, et il prend une résolution cruelle, digne d'un despote d'Asie : résolution qui donne lieu au dévouement et à l'artifice de Schehérezade. Ainsi donc la ressemblance ne porte sur rien de ce qui sert d'encadrement aux Mille et une nuits. Mais la ressemblance, fût-elle plus parfaite, autoriserait seulement à conclure que les deux narrateurs ont puisé à une source commune.

L'Arioste, comme l'on sait, n'était pas scrupuleux à l'égard des emprunts. Il devait probablement ce conte satirique contre la vertu des femmes, ainsi que plusieurs épisodes dont il a entrelacé son admirable poëme, à quelque ancien conteur de fabliaux. D'ailleurs on a de la peine à se figurer un Arabe du seizième siècle lisant en Syrie un poëte italien dont la célébrité n'avait pas encore eu le temps de se propager au dehors : car la première édition complète du Roland furieux parut en 1530. Irons-nous chercher parmi les mahométans du Levant des admirateurs d'Homère ou des disciples de Platon? Les Arabes, il est vrai, lorsqu'ils eurent fait des conquêtes brillantes et que la première fureur du fanatisme fut un peu évaporée, commencèrent à convoiter les productions

littéraires d'autres nations plus policées qu'eux, en dépit du mépris barbare de leur prophète pour les arts et les sciences. Ils ont traduit à cette époque des livres du grec, de l'ancien persan et du sanscrit. Encore est-il probable qu'ils auront employé le secours d'interprètes pour exécuter ces mauvaises traductions. Cette curiosité, peu naturelle à des adhérents de l'islamisme, n'a été que de courte durée : les Arabes, sous le joug des Turcs, sont retombés dans l'ignorance. S'il y en a de savants, ils le sont tout au plus dans la littérature d'autres nations mahométanes, des Persans et des Turcs.

Nous nous sommes arrêtés peut-être trop longtemps à réfuter l'opinion de M. Caussin de Perceval, puisque depuis qu'il l'a publiée deux points ont été constatés de la manière la plus positive : 1° que les Mille et une nuits sont bien plus anciennes; 2° que pour le fond et les parties principales de l'ouvrage, elles ne sont pas d'origine arabe.

Feu M. Langlès, savant aussi distingué par la bienveillance avec laquelle il favorisait les recherches érudites d'autrui, que par l'étendue de ses connaissances bibliographiques et historiques sur l'Asie, a été le premier que nous sachions (dans son édition des voyages de Sindbad le marin, en français et en arabe, publiée à Paris en 1814) à citer un passage remarquable de Maçoudi, historien arabe, dont on loue l'exactitude et la circonspection. Dans un livre écrit en l'an 936 de l'ère chrétienne, cet auteur dit, selon la traduction de M. Langlès :

« Quant aux livres qu'on nous a apportés, et qu'on nous
« a traduits du persan, de l'indien, du grec, et à la manière
« dont ils ont été composés, nous avons déjà fait mention,

« par exemple, de l'ouvrage intitulé (en persan) *Hézâr* « *âfsânéh* (les Mille contes), dont la paraphrase arabe, « faite d'après le texte persan, est intitulée *Alef-khirâfét* : « or *khirâfét* est le synonyme du mot persan *âfsânnéh*, et « l'on désigne communément ce livre sous le titre d'*Alef* « *teïlet* (Mille et une nuits). C'est l'histoire du roi, du vézyr « et de ses deux filles, dont l'une se nomme *Chyrzâd*, et « l'autre *Dyn-âzâd*. Nous avons aussi parlé du livre de « *Tseqyl* et de *Chymâs*, et des anecdotes qu'il contient « relativement au roi de l'Inde et à son vézyr ; enfin, du « livre de *Sind-bâd* et autres ouvrages du même genre. »

M. de Hammer cite le même passage de Maçoudi plus au long. Nous ne déciderons pas à qui des deux, de lui ou de M. Langlès, appartient le mérite de la découverte. La préface du célèbre orientaliste de Vienne a paru neuf ans plus tard que celle de M. Langlès, mais elle avait été écrite longtemps avant d'être imprimée.

Le témoignage de Maçoudi est fortifié par un autre du fameux poëte persan Firdousi, qui, dans le prologue de son *Schah-naméh*, nomme le poëte *Rasti* comme auteur du *Hésâr-Efsanéh*. Rasti était son contemporain et vivait aussi à la cour de Mahmud le Ghaznevide. On a voulu y trouver une contradiction, et supposer une interpolation dans le texte de Maçoudi. Mais il n'y a pas lieu. Firdousi, écrivant au commencement du onzième siècle, a très-bien pu attribuer un ouvrage plus ancien à son contemporain Rasti, parce que celui-ci l'avait versifié et revêtu d'une nouvelle forme. C'est ainsi que l'entend M. de Hammer.

Maçoudi dit dans un autre passage de son livre, cité par le même savant, que ses compatriotes ont commencé

a traduire des livres étrangers sous le règne du calife *Mamoun* (A. D. 833). Il parle des Mille et une nuits comme d'un ouvrage déjà très-répandu. C'est donc de neuf cents a mille ans que date la première traduction arabe de ce livre.

Que les Arabes aient traduit à cette époque des livres grecs et persans, cela ne doit pas nous surprendre, puisque depuis longtemps ils avaient conquis la Perse entière et nombre de provinces de l'empire byzantin. Mais ce qu'il y a de vraiment frappant, c'est que Maçoudi, plus d'un demi-siècle avant Mahmud le Ghaznevide, le premier conquérant mahométan qui ait envahi une partie de l'Inde, fasse mention de livres indiens traduits en arabe. Ce n'est pas tout que de connaître les témoignages historiques : il faut savoir en tirer parti. Les conséquences qui découlent tout naturellement de celui de Maçoudi, sont fort importantes pour éclaircir beaucoup d'autres sujets que celui que nous traitons actuellement. Nous invitons ceux qui, sans aucune base raisonnable de leur scepticisme, par un singulier esprit de contradiction, prétendent assigner à toutes les productions littéraires de l'Inde une époque toute récente, d'y réfléchir un peu.

Maçoudi convient franchement que l'invention des Mille et une nuits et d'autres contes du même genre n'appartient pas aux Arabes. Mais en mettant plusieurs nations en concurrence, il nous laisse indécis sur leur véritable patrie. On ne réclamera guère pour les Grecs dans leur époque classique. Mais nous connaissons plusieurs livres de la littérature byzantine, qui contiennent des fictions semblables. Heureusement, pour prévenir toute ambiguité,

les traducteurs grecs eux-mêmes les rapportent à une source orientale.

M. Langlès, dans sa préface aux Voyages de Sindbad, penche pour les Persans; MM. Gaultier et de Hammer se sont déclarés en faveur des Indiens. Mais ils ne donnent leur opinion que comme une conjecture probable. Nous espérons fournir les preuves les plus évidentes que le fond des Mille et une nuits est d'invention indienne.

Toutes les éditions de ce livre portent jusqu'ici le titre *de contes arabes*, tandis que, pour parler exactement, il fallait dire : *Contes traduits de l'arabe.* Ensuite les éditeurs nous disent que cette lecture est fort instructive, puisqu'elle nous fait connaître à fond les mœurs, les usages et le caractère des Arabes; et que l'on y trouve amplement de quoi admirer le génie inventif de cette illustre nation.

La vérité est que les Arabes dans aucun temps n'ont été doués du génie inventif, toute leur histoire l'atteste. A commencer par Mahomet : y eut-il jamais faux prophète plus grand plagiaire? Il empruntait ses prétendues révélations de partout, puisant alternativement dans la loi de Moïse, dans quelques traditions nationales, dans l'évangile et les évangiles apocryphes; dans les rêves des Talmudistes, dans les opinions de certaines sectes chrétiennes, peut-être même dans les doctrines de Zoroastre, et malgré son horreur pour le polythéisme, dans celles des Brahmanes. Mahomet interdit sévèrement à ses sectateurs l'usage du vin et des liqueurs fortes : c'était de toute antiquité un point de religion chez les Indiens, et chez les Indiens seuls. Les Houris de son Paradis sont copiées d'après les Asparâses, c'est-à-dire les danseuses célestes

du séjour d'Indras. L'arbre Touba, célébré dans les traditions mahométanes comme l'un des principaux ornements du paradis, quoique dans le Koran il ne soit que légèrement indiqué, est évidemment le *kalpa-vriksha,* l'arbre des souhaits de la mythologie indienne. Il est maintenant reconnu que plusieurs découvertes scientifiques qu'on attribuait autrefois aux Arabes, par exemple le système décimal des chiffres, ne leur appartiennent pas. Ils ne possèdent aucun poëme épique, composé à la gloire de leurs antiques héros, comme le Schah-nameh des Persans. On a cru jusqu'ici qu'ils avaient fait preuve d'une imagination féconde et de conceptions ingénieuses dans un genre plus frivole, celui des contes inventés à plaisir : mais là aussi nous allons démontrer qu'ils n'ont été que des traducteurs médiocres.

Si nos vues sont justes, l'éloge que les éditeurs des Mille et une nuits, MM. Jonathan Scott, Gaultier et de Hammer font de cet ouvrage, en affirmant qu'il présente un tableau vivant du caractère, de l'esprit et des usages de la nation arabe, doit être fortement modifié. L'on pourrait s'attendre plutôt à y trouver une peinture des mœurs indiennes. Nous ne disconviendrons pas que les premiers traducteurs arabes de ces contes n'aient déployé une certaine habileté à les adapter au costume national. Leur zèle pour l'islamisme les a engagés à effacer soigneusement tout ce qui portait une teinte païenne. Toutefois les idées et les institutions sociales découlant d'une religion tout opposée, étaient souvent si fortement empreintes dans le fond même de la fiction que, pour la conserver, il a fallu en venir à des accommodements. Il faudra donc user d'une grande circonspection pour ne pas puiser à

cette source, considérée comme historique, des notions erronées.

En général, on s'est trop habitué à prendre les nations orientales en masse. De là tant de jugements vagues et superficiels, portés sur le génie et le goût oriental, la poésie et la littérature orientales. On a fait des parallèles entre les psaumes et les prophètes des Hébreux, et la poésie lyrique des Arabes. Un auteur anglais (Woon *on the original genius of Homer*) s'est imaginé reconnaître dans les mœurs des Turcs qu'il avait vus dans l'Asie Mineure, celles des héros d'Homère. Beau compliment à faire aux anciens Grecs! Même les nations de l'Asie antérieure, les Turcs, d'origine tartare, les Arabes, les Persans, sont caractérisées par des traits bien distinctifs.

Allez au-delà de l'Indus, et vous trouverez un autre monde : au-delà du Gange, il en est de même. Qu'est-ce que les Persans, tels qu'ils étaient originairement, ont de commun avec les Arabes? les Indiens avec les Persans? les Chinois avec les Indiens?

Dans le fait, la ressemblance principale de tous ces peuples entre eux, c'est qu'ils ne sont pas des Européens. Nous conviendrons cependant qu'il y a des ressemblances particulières, occasionnées par le climat : mais celles-là ne concernent que le matériel de la vie. Les personnages de l'ancien testament, aussi bien que ceux des Mille et une nuits, se promènent sur la plate-forme au haut de leurs maisons, pour y prendre le frais du matin ou du soir. — — —

## NOTE.

Cette notice resta inachevée, et par conséquent inédite. Mais mes *Réflexions sur l'étude des langues asiatiques* (Bonn, 1832) m'ayant ramené au même sujet, j'en ai dit quelques mots. « On « m'opposera peut-être, comme un exemple frappant du talent « des Arabes pour les fictions, les Mille et une nuits. Mais j'ai « soutenu et je soutiens encore que la majeure partie de ces « contes charmants, celle qui a fait la fortune du livre en Europe, « est d'invention indienne. Jusqu'ici j'ai à peine effleuré les « preuves qui se présentent en foule ; je me propose de traiter « ce sujet plus à fond. Les journaux nous ont appris que M. Sil- « vestre de Sacy, dans un discours lu dernièrement à l'Institut, « a revendiqué l'invention de ces contes pour les Arabes. L'au- « torité de ce célèbre orientaliste est d'un grand poids ; cette « fois-ci elle est en contradiction avec le témoignage formel de « Maçoudi. Je ne connais pas encore les arguments de M. de « Sacy : mais je doute qu'ils me fassent changer d'avis. »

Je me mis en devoir de présenter au savant académicien un livre dans lequel je l'avais contredit ; en revanche, il eut la bonté de m'envoyer un exemplaire de son Mémoire, tiré à part avant la publication dans les volumes de l'Académie, ce qui donna lieu à ma réponse.

2.

## LETTRE
## A. M. SILVESTRE DE SACY,

PAIR DE FRANCE,
MEMBRE DE L'INSTITUT, ETC.

MONSIEUR,

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 1er décembre, avec votre envoi, dont je vous suis infiniment reconnaissant. Je ne m'étais point flatté que mes réflexions pussent mériter votre attention. Il y a nombre d'années que j'ai commencé un essai sur les Mille et une nuits, et autres contes orientaux. Ce travail en est resté là : la lecture de votre Mémoire m'a donné

une nouvelle envie de le reprendre avec des recherches plus approfondies. Il est toujours glorieux de tenir tête à un illustre adversaire, dût-on même essuyer une défaite. D'ailleurs, c'est une belle matière disputable ; et quoique le sujet puisse paraître frivole à un observateur superficiel, il touche à plusieurs points importants de l'histoire des littératures, des mœurs et des croyances religieuses.

Mon opinion s'était formée indépendamment du témoignage de Maçoudi, dont je n'eus connaissance que plus tard ; les doutes que vous élevez sur l'authenticité de ce passage n'ont donc pu la changer. Je serais presque bien aise que vos arguments, à cet égard, fussent reconnus pour invincibles : car, après avoir renvoyé les auxiliaires, l'on est d'autant plus à même d'éprouver la force de ses propres troupes.

Néanmoins, monsieur, je vois avec une grande satisfaction que mon opinion n'est pas en tout point opposée à la vôtre. Vous réfutez l'hypothèse de M. Caussin de Perceval ; j'avais fait de même dans mon essai inédit. Seulement vous avez fait grâce à ce savant de sa supposition la plus incroyable, c'est-à-dire que l'auteur primitif des Mille et une nuits aurait emprunté à l'Arioste l'histoire de Joconde. Un Arabe du seizième siècle, versé dans la littérature classique des Italiens, et lisant au fin fond de la Syrie Roland furieux, un livre que tout vrai croyant doit avoir en horreur, cela est difficile à imaginer. En outre, cela aurait eu lieu avant 1548, et la première édition complète de Roland furieux date de 1530. La célébrité de cet ouvrage ne s'était pas encore répandue au-delà de l'Italie, et il n'en existait aucune traduction.

Ces deux thèses que vous réfutez : 1° que le livre dont

parle Maçoudi est absolument identique pour le contenu et le style avec celui que nous avons ; et 2° que c'est une traduction littérale et fidèle dans tous les détails, d'un livre indien ou persan, ne sauraient soutenir l'examen d'une critique sévère. Mais MM. Langlès et de Hammer ont-ils en effet émis cette opinion? Pour ma part, je suis si éloigné de réclamer la totalité pour l'Inde, que je protesterais plutôt, si on voulait lui en faire cadeau. J'ai dit dans l'Almanach royal de Berlin (1829) que j'entreprendrais de distingner, seulement par le caractère de la fiction, les contes originairement arabes, persans et indiens, et j'ai indiqué quelques marques distinctives. Mais je pense que l'encadrement et le fond de la plupart des contes de fées proprement dits, ainsi que plusieurs contes plaisants et à intrigue, sont d'invention indienne parce que tout cela ressemble prodigieusement à des compositions sanscrites que nous connaissons: Tels sont les trente-deux contes des statues magiques autour du trône de Vicramâditya, les vingt-cinq contes de la carcasse possédée, et les soixante-dix contes du perroquet (*Sinhâsana-dvatrinçatî, Vêtâla-panchavinçatî* et *Suka-saptatî*). Parmi les apologues du Hitôpadêça il y a aussi des contes de fées et des fabliaux, mais on y voit particulièrement l'artifice de l'emboîtement.

Les mahométans rigoureux ont dû voir, ce me semble, d'un mauvais œil la publication des Mille et une nuits, que ce fût un original ou une imitation. Car, il faut l'avouer, lorsqu'on a peuplé le monde d'une telle foule d'êtres surnaturels et puissants de diverses espèces, il n'y a plus qu'un pas à faire pour arriver au polythéisme. Les premiers rédacteurs ont donc dû éviter de trop choquer les

vrais croyants. Ils auront élagué soigneusement l'intervention des dieux. Mais ils ne pouvaient pas ôter les demi-dieux et toute cette démonologie, parce qu'elle était la source féconde du merveilleux.

L'intervention fréquente des dieux dans les originaux n'est pas une supposition gratuite. Parmi les contes insérés par M. Gaultier, il y en a un où Vishnou paraît en personne. (Tome I, p. 133.) Dans le même conte, le brahmane Padmanâbha porte un nom vraiment classique : c'est une épithète de Vishnou; le brahmane qui donna des leçons au pasteur hollandais Roger, s'appelait ainsi. Ce qui est dit du sanscrit (p. 122), que c'est la langue des mages des Indes, de Siam et de la Chine, semblerait erroné; mais cela est vrai par rapport au rituel des bouddhistes, transporté à la Chine en sanscrit pur, et à Siam en pali, qui n'en est qu'un dialecte. Ces traits d'érudition m'étonnent de la part d'un rédacteur turc ou arabe, qui, au reste, y a fait des changements bien absurdes : un brahmane qui vient sans motif à Damas, et qui se lie d'amitié avec un cabaretier, ce qui lui aurait fait perdre sa caste, etc. Le conte est mauvais, je voudrais pouvoir le récuser : mais je suis forcé d'admettre qu'il a passé de la bouche ou du livret d'un conteur indien en Syrie, en Turquie, en Égypte, et que sais-je? peut-être à Tunis, à Fez et à Maroc.

Si vous voulez prendre la peine, monsieur, de comparer l'histoire de Vîravara, dans le troisième livre du Hitôpadêça, avec le second conte du livre du perroquet *(Touti-Nameh)*, vous verrez comment un musulman orthodoxe gâte un beau conte pour en effacer les traces du polythéisme. Cette histoire se retrouve encore dans les

vingt-cinq contes de la carcasse possédée; ainsi nous l'avons trois fois en langue sanscrite. Les conteurs indiens aussi se sont pillés les uns les autres, ou ils ont cru que des fabliaux populaires et favoris leur appartenaient à tous en commun.

Que les imitateurs arabes aient traité l'original fort arbitrairement, qu'ils l'aient adapté, tant bien que mal, aux idées de leurs compatriotes, cela va sans dire. En effet, il ne fallait pas un grand effort d'esprit pour substituer l'Alcoran aux Vêdas; Salomon fils de David à Visvâmitra fils de Gâdhi, ou à quelque autre saint miraculeux de la mythologie brahmanique; Bagdad à Ujjayinî; enfin Haroun-Alrachid à Vicramâditya. Le rédacteur moderne qui, le premier, a inséré le nom de ce calife, au moins aurait dû effacer les deux premiers mots du livre : « *Les chroniques des Sassaniens,* » avec lesquels toutes les mentions de l'islamisme forment un anachronisme palpable.

Vous citez dans le conte du pêcheur les hommes de quatre religions différentes, changés en poissons d'autant de couleurs. Cette substitution n'est pas trop maladroite, mais j'y ai reconnu d'abord les quatre castes de l'Inde. Comme le mot sanscrit pour caste, *varna,* signifie en même temps couleur, dans ma supposition la métamorphose était préparée par un jeu de mots.

Le médecin Douban empoisonne le roi au moyen d'un manuscrit. Dans l'Inde, en effet, pour prévenir les ravages des fourmis blanches, on enduit souvent les manuscrits d'orpiment jaune qui est un poison violent; il y a plusieurs manuscrits de cette espèce à la bibliothèque du roi. Cela se pratique-t-il également en pays de langue arabe? —

Les Mille et une nuits se composent de matériaux fort hétérogènes ; l'interpolation est manifeste. Le cadre, étant trop large, s'y prêtait. Il ne s'agit que de tenir toujours en suspens la curiosité du sultan. Pour peu que le premier inventeur ait été habile dans son métier, il se sera imposé la condition de lier tous les contes les uns aux autres. Dès que le fil de la narration eut été rompu, à chaque point où une nouvelle série commence, la porte fut ouverte à toutes les interpolations, qui n'ont pas manqué d'arriver. Galland a suivi le mauvais exemple de ses prédécesseurs asiatiques, en intercalant Sindbâd le marin. Ce livre n'a rien à démêler ni avec l'Inde ni avec les Mille et une nuits. Les fictions, si tant est qu'elles méritent ce nom, y sont puisées principalement à des sources grecques, ainsi que celles de plusieurs voyages merveilleux, répandus fort anciennement dans l'Occident, tels que la légende de saint Brandanus, le duc Ernest de Souabe, etc. M. Gaultier a inséré le Dolopatos, ouvrage ancien et incontestablement d'origine indienne : mais c'est un Dolopatos horriblement falsifié. M. de Hammer a déterré en Égypte des anecdotes la plupart plates et de mauvais goût. Il est difficile de prévoir où cela finira, mais on peut être assuré d'avance que l'édition la plus volumineuse des Mille et une nuits sera aussi la plus mauvaise.

Vous voyez donc, monsieur, que je suis entièrement de votre avis sur la valeur des nouvelles additions.

Le génie de l'invention est bien rare ; le talent de développer, de varier, d'orner même, est beaucoup plus commun. L'histoire littéraire des contes amusants en fait foi. Ce n'est qu'une longue suite de plagiats. Souvent on a découvert l'origine d'une fiction non-seulement fort loin

du pays où elle s'était présentée d'abord à nous, mais aussi à l'intervalle d'un grand nombre de siècles. Entre deux pays la question de l'originalité ou de l'imitation peut être douteuse; mais la chronologie, bien constatée, est décisive.

A mon avis, le récit que le vezir fait à Schehérezade, pour la détourner de son projet, le premier après celui de l'encadrement, est un des plus jolis contes de tout le recueil. Eh bien! tous les traits saillants de cette fiction : — la faculté d'entendre de langage des animaux, la condition qui y est attachée, l'éclat de rire, le caprice de la femme, — sont déjà dans le Râmâyana. Voyez l'édition de Serampore, Vol. II, p. 352 — 354; le même récit se trouve sans variante dans la mienne, Lib. II, cap. XXXV, p. 17 — 24.

Je crains de vous avoir importuné, monsieur : je m'aperçois que j'ai commencé d'écrire une dissertation au lieu d'une lettre. J'espère que mon motif m'excusera à vos yeux. Je voudrais vous persuader que, si je persiste dans mon opinion, après avoir eu connaissance de la vôtre, ce n'est pas par une prévention aveugle.

Veuillez agréer, monsieur, l'hommage de mon respect et de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc., etc.

BONN, 20 Janvier 1833.

# DE L'ORIGINE DES HINDOUS

(20 nov. 1833.)

## CHAPITRE I.

### DÉFINITION DU NOM DE HINDOU.

Je dis à dessein, *de l'origine des Hindous,* et non pas *des Indiens,* parce que ce dernier nom a été employé par les anciens et les modernes dans un sens si vague, qu'il pourrait facilement donner lieu à des malentendus, et que, dans la question qui va nous occuper, il est important de déterminer le peuple dont il s'agit, avec la plus grande précision possible.

Le nom de Hindou est persan, et inconnu à la nation même qu'il désigne. Il est pourtant dérivé d'un mot sanscrit. *Sindhus* est le véritable nom du fleuve que nous nommons *Indus*, d'après l'exemple des anciens. L'analyse de la langue *Zende*, dans laquelle sont écrits les livres sacrés des Parsis, attribués à Zoroastre, a déjà fait voir que, dans les mots identiques avec le sanscrit, l'aspiration est habituellement substituée à une *S* initiale. En omettant l'aspiration, et en changeant la voyelle finale, les Grecs en ont formé leur nom *Indoi* (*Ινδοι*).

En persan moderne, *hindou* signifie *noir;* mais il paraît que cette signification n'est qu'une application plus générale du nom propre, l'Inde étant considérée par les Persans comme le pays des hommes noirs.

Le nom du fleuve *Sindhus*, qui, chez les Indiens même, s'est communiqué à une partie du pays qu'il parcourt, est fort ancien. Si l'on en demande une preuve, outre celle que fournissent les plus anciens auteurs de d'Inde, on n'a qu'à consulter le géographe Ptolémée, qui l'a écrit très-exactement en lettres grecques (*Σίνθος*). Le mot *sindôn*, qu'Hérodote emploie pour des étoffes de coton provenant de l'Inde, doit en être dérivé.

Ce même historien comprend sous le nom *Indoi* les peuples qui habitaient sur la rive droite de l'Indus, peut-être les ancêtres des Baloutches d'aujourd'hui, ainsi que d'autres au nord des montagnes dans la Tartarie. Il ne semble guère avoir connu les véritables Hindous.

Les modernes, en suivant l'exemple des anciens, ont considéré la presqu'île au-delà du Gange comme une portion de l'Inde. Ils ont, par conséquent, compris sous le nom d'Indiens les habitants d'Ava, de Pégou, de Siam, lesquels n'ont rien de commun avec les Hindous. En général, les Grecs étendaient le nom de l'Inde jusqu'à l'extrémité orientale de l'Asie.

Tout le monde sait par quelle singulière méprise Christophe Colomb fut conduit à donner aux indigènes d'Amérique, et des îles adjacentes, le nom d'Indiens. L'erreur fut bientôt reconnue, mais l'usage s'est maintenu jusqu'à nos jours.

Nous excluons du nom de Hindous tous les peuples qui n'habitent pas le pays renfermé entre les monts Himâlaya, l'Indus, et l'Océan méridional. Mais il s'en faut que tous les habitants de cette vaste contrée doivent être compris sous cette dénomination. Je ne parle pas ici des colons nouvellement arrivés, ni des intrus, tels que les Maures

ou marchands arabes, attirés par le commerce ; les Guèbres, qui ont trouvé dans le Guzerate un refuge contre les persécutions religieuses éprouvées dans leur patrie ; les Patanes ou Afghanes, les Mongoles, et les Persans, venus à la suite des conquérants ; enfin, les descendants des Portugais, soit de sang pur, soit métis. Il est constaté aujourd'hui qu'il existe dans l'Inde des peuplades totalement distinctes des Hindous par la race et, en toute appparence, plus anciennement indigènes que ceux-ci mêmes.

## CHAPITRE II.

### ANCIENNES MIGRATIONS DES PEUPLES.

La question de l'origine d'une nation peut être prise dans le sens géographique, ou dans le sens généalogique ; et la solution, pour être complète, doit embrasser les deux points de vue.

Sous le premier rapport, l'on demande d'où sont venus les ancêtres de la nation dont il s'agit? quel pays ont-ils habité auparavant? par quel chemin sont-ils arrivés, par terre, ou par mer? et à quelle époque cette migration a-t-elle eu lieu?

On sera naturellement porté à s'adresser d'abord à la tradition populaire ; mais il se pourrait bien que les investigateurs de ce côté n'obtinssent point de réponse du tout, ou des réponses fausses. Un peuple illettré, n'ayant pas l'usage de l'écriture, devenu sédentaire après une longue et pénible migration, peut facilement dans quelques siècles en perdre le souvenir ; ou s'il en reste quelques traces, il ne saura pas indiquer avec précision le

point de départ, puisqu'il faudrait pour cela posséder une connaissance générale de la forme des continents et des mers. Des peuples encore sauvages ont souvent émigré, poussés par la nécessité, soit pour éviter un voisin plus puissant qu'eux, soit pour trouver un sol moins stérile et une nourriture plus abondante. C'est tout au plus s'ils savaient s'orienter à peu près selon les quatre points cardinaux ; ils se sont laissé guider par le hasard, en tournant les difficultés inattendues qu'ils rencontraient dans leur marche, et ils n'ont su mesurer les distances que par leur fatigue et la durée du voyage.

Il se peut donc que les peuples aient été de bonne foi quand ils répondaient aux étrangers qui les questionnaient sur ce point : Nos ancêtres ne sont pas venus d'ailleurs ; ils ont de tout temps habité ce pays ; ils y sont nés. Mais ils peuvent avoir cru aussi qu'une possession immémoriale garantissait mieux leur droit à la propriété exclusive du sol, que l'aveu d'une conquête. Les historiens et les philosophes grecs ne faisaient aucune difficulté d'admettre de pareilles prétentions : ils appelaient de tels peuples des *autochthones*. Il leur paraissait tout simple que le même développement des forces naturelles eût produit des hommes primitifs dans un grand nombre de pays. Nous ne pourrons pas aussi facilement acquiescer à cette hypothèse, ni consentir à multiplier arbitrairement les autochthones. Car en laissant de côté le dogme qui ne doit jamais exercer la moindre influence sur une recherche purement historique, il est contraire aux maximes d'une saine logique d'admettre sans nécessité absolue un fait qui sort entièrement de la constitution actuelle de la nature.

D'ailleurs, nous connaissons une foule d'exemples de

migrations plus étonnantes que celles qu'on avait réputées fabuleuses, et qui néanmoins sont bien constatées. Quoique les navigateurs et les voyageurs de l'ancien monde, aussi bien que les modernes, aient trouvé presque toutes les terres tant soit peu habitables, déjà occupées par une population plus ou moins clair-semée, nous avons tout lieu de croire qu'à une époque inconnue les différentes parties du globe ont été successivement peuplées par dos colons venus de quelques contrées centrales. Nous avons, enfin, un moyen de retracer l'origine des nations, et de les ramener à une souche commune, qui manquait totalement aux anciens, et dont je parlerai bientôt plus en détail: c'est l'analyse comparée des langues.

Tacite, ce grand historien et mauvais antiquaire, en appliquant la même méthode que nous suivons, parle assez raisonnablement de la première population de la Grande-Bretagne. Il en dérive les divers éléments de colons venus des Gaules, de l'Espagne, et de la Germanie [1]. Mais il considère, par des raisons bien futiles, les Germains comme des autochthones [2]. Nous ne saurions douter que leurs ancêtres ne soient venus de l'Asie; et nous trouverons de puissants arguments à l'appui de cette supposition, même dans nos recherches sur l'Inde.

De même que le souvenir de migrations réelles a sou-

[1] IULII AGRICOLAE VITA, CAP. XI.

[2] DE MORIBUS GERMANORUM, CAP. II. « *Ipsos Germanos indigenas crediderim, minimeque aliarum gentium adventibus et hospitiis mixtos: quia nec terra olim, sed classibus advehebantur, qui mutare sedes quærebant; et immensus ultra, utque sic dixerim, adversus Oceanus raris ab orbe nostro navibus aditur. Quis porro, præter periculum horridi et ignoti maris, Asia, aut Africa, aut Italia relicta, Germaniam peteret — informem terris, asperam cœlo, tristem cultu aspectuque — nisi si patria sit?* »

vent été oblitéré, quelquefois aussi on a mis en avant des migrations imaginaires, et les peuples auxquels on les attribuait y ont ajouté foi, lorsque la fiction flattait leur orgueil national par une parenté illustre. C'est ainsi que les Grecs ont forgé aux Romains leur origine troyenne, laquelle, sous les premiers Césars, devint un article de foi politique. Pour rivaliser avec les Romains, on a fait conduire les Francs sur les rives du Rhin par Franco, fils de Priam. D'autres peuples germaniques furent dérivés de Macédoniens, compagnons d'Alexandre-le-Grand; les Bavarois étaient venus de l'Arménie, etc., etc. Les conquérants de l'empire occidental étaient trop ignorants pour inventer de pareilles absurdités: ce sont les moines, leurs premiers historiens, qui les ont imaginées. Néanmoins, ces origines, prises au hasard dans l'histoire ancienne, ainsi que celles qui se rattachent à la table des descendants de Noé, ont eu cours pendant tout le moyen âge; il n'y a pas longtemps que la critique les a bannies pour toujours du domaine de l'histoire.

Quelquefois une migration est incontestable, mais il peut y avoir de l'ambiguité dans la direction qu'elle a prise. Les antiquaires scandinaves ont généralment fait venir de leur pays tous les Goths qui ont conquis des provinces romaines, en s'appuyant d'une tradition obscure et fabuleuse, rapportée par Jornandès. Aujourd'hui il est à peu près avéré, de l'aveu même de quelques savants suédois [1], que les ancêtres des Goths conquérants n'ont jamais habité la Scandinavie, et qu'au contraire une portion des

[1] Voyez la dissertation judicieuse de M. GRÆBERG DE HEMSO, écrite en italien, et intitulée, *Su la falsità dell' origine Scandinava data ai popoli detti barbari chi distrussero l'Impero di Roma*. Pisa, 1815.

Goths, vers la même époque où la masse de leur nation se porta vers l'occident et le midi, a passé la mer Baltique, et s'est établie en Suède. Tacite, qui écrivait un siècle après l'ère chrétienne, ne connaît point de Goths en Scandinavie, mais seulement des *Svions*, dont le nom est identique avec celui que les Suédois se donnent encore aujourd'hui.

Puisqu'une migration qui se rapporte à des temps comparativement modernes, et qui s'est faite, pour ainsi dire, dans notre voisinage, est enveloppée de tant d'obscurité, on ne sera pas étonné qu'il faille se contenter de probabilités, quand il s'agit de définir la mère patrie d'une nation située à l'extrémité de l'horizon du monde connu aux anciens ; d'une nation que les premières lueurs historiques auxquelles nous puissions atteindre, nous présentent déjà comme parvenue à un haut degré de culture intellectuelle et sociale.

## CHAPITRE III.

### EXAMEN DE LA TRADITION NATIONALE DES HINDOUS.

Si nous consultons maintenant la tradition des Hindous, consignée dans les anciens livres sanscrits, nous voyons qu'elle désigne la contrée située sur les deux rives du Gange comme le berceau de leur nation. C'est là la terre sainte que le Dieu créateur, selon eux, assigna au peuple élu, aux patriarches duquel il révéla le vrai culte. Si nous voulions donc nous exprimer à la manière des anciens, il faudrait dire que les Indiens prétendent être des autochthones. Nous verrons bientôt des raisons décisives pour ne pas ajouter foi à cette assertion. Toutefois, il pourrait

y avoir cela de vrai, que les Hindous n'ont pris ce caractère particulier qui les distingue de toutes les autres nations, qu'après s'être établis dans le pays indiqué; que c'est là que se sont developpées les idées religieuses qui ont déterminé leurs mœurs, leur ordre social, et toute leur culture intellectuelle. Si nous demandons ensuite de quel côté sont venus les colons de race hindoue qui ont graduellement peuplé cette vaste contrée, les mêmes traditions, d'accord sur un point important, nous fournissent quelques lumières. Le nord de l'Inde est constamment désigné comme le siége primitif du culte brahmanique. «Le pays situé entre les chaînes des montagnes « Himâlaya et Vindhya, dit la loi de Manou, depuis l'Océan « oriental jusqu'à l'Océan occidental, est appelé par les sa- « ges *Arya avarta*, » c'est-à-dire la demeure des hommes respectables. Arya, *honestus*, est le nom propre des Hindous, ou, si l'on veut, un titre d'honneur qu'ils se sont donné en opposition avec les *Mlêchhas*, c'est-à-dire les barbares. Sous cette dernière dénomination sont compris tous les peuples qui n'observent pas la loi brahmanique. L'orgueil national inspira aux anciens Grecs la même division inégale du genre humain en Hellènes et en barbares. Les Égyptiens de leur côté déclaraient que les Grecs étaient impurs, parce qu'ils n'observaient pas les mêmes règles qu'eux en fait de nourriture; et la façon de penser des Hindous est fondée sur le même principe.

La définition que je viens de citer exclut positivement le Décan et la Péninsule; assez exacte dans le reste, elle laisse quelque vague du côté de l'occident, puisque les monts Himâlaya, en se terminant au nord de Cashmir, sont séparés de la côte de l'Océan occidental par le cours

de l'Indus, dans toute sa longueur. Mais d'autres données nous font voir assez clairement qu'il faut étendre Arya-âvarta jusqu'à la rive gauche de ce fleuve.

Le même texte donne les subdivisions suivantes. Le pays situé à l'orient de la perte du fleuve Sarasvatî, et à l'occident du confluent du Gange et du Yamouna (par corruption *Jumna*), est la *contrée du milieu.* L'espace compris entre le Sarasvatî et le Drishadvatî est le siége de Brahma, ou, ce qui revient au même, de la révélation. Je n'ai pas pu découvrir quel est ce dernier fleuve. Le pays limitrophe de celui-ci au nord est le séjour des sages qui ont cultivé la théologie; il comprend plusieurs états, entre autres la terre des Courous, la scène principale du Mahâ-Bhârata, aux environs de Delhi. Toute autorité en matière de religion et de culte dérive de ces deux pays-là. Le législateur semble accorder plus de latitude à la contrée adaptée aux sacrifices: elle s'étend aussi loin que l'antilope noire erre librement dans les forêts. Il appartient aux naturalistes de définir les limites entre lesquelles se trouve cette espèce sauvage.

Manou, cet antique législateur, est considéré en même temps comme le père du genre humain, dont plusieurs noms (*manuja, mânava, manushya*) sont des patronymiques, dérivés du sien. D'après la tradition, il doit avoir vécu au centre du pays défini dans le code qui porte son nom. Le Râmâyana lui attribue expressément la fondation de la ville d'Ayôdhya, aujourd'hui par corruption *Oude*, située au nord du Gange, sur les rives du Sarayou, vulgairement appelé Goggrah. Le même poëme donne une généalogie des anciens rois de ce pays; il place Icshvâcou, fils de Manou, à la tête de la dynastie dont était issu le

héros Râma. De Manou la généalogie remonte, par l'intermédiaire de trois patriarches, êtres allégoriques, au dieu créateur Brahmâ, qui lui-même est la première manifestation de l'être invisible et infini.

Ainsi la tradition nie bien décidément toute migration antérieure : elle déclare la possession du pays depuis le commencement du genre humain.

Pour développer avec quelque probabilité notre supposition contraire, il faut jeter un coup d'œil sur la position géographique de l'Inde. Cette vaste et belle contrée présente la forme d'un rhomboïde, ou d'une losange irrégulière. Aux deux extrémités du long diamètre sont, au nord le Cashmir, au midi le cap Comorin. L'embouchure de l'Indus, et le *delta* du Gange, confondu avec celui du Megna, ou plutôt le fond du golfe de Bengale, forment les deux angles latéraux. Les faces tournées vers le sud-est et le sud-ouest sont entourées de l'Océan méridional. Au nord-est ce sont les monts Himâlaya qui marquent la limite; au nord-ouest c'est l'Indus.

De notre temps on s'est beaucoup appuyé en politique sur la théorie des frontières naturelles : on a été jusqu'à faire valoir comme un motif juste et raisonnable de faire la guerre, le besoin qu'un état éprouverait de se compléter, d'arriver à une démarcation prétendue immuable et à je ne sais quelle intégrité idéale. La vraie circonscription naturelle, c'est l'homogénéité nationale qui se manifeste par la langue, les mœurs et le caractère. Cette conformité se maintient malgré la division d'une même nation entre plusieurs états. Là où elle n'existe pas, elle n'est pas facilement produite par la conquête et l'action d'un pouvoir central, à moins que d'autres causes morales et

intellectuelles, telles que la religion et la littérature, n'y joignent leur influence. Des mers d'une grande étendue, des chaînes de hautes montagnes séparent en effet les nations; les grands fleuves peuvent servir de barrière militaire, surtout dans un état encore imparfait de l'art de la guerre. Mais, en général, les fleuves sont un moyen de communication entre les peuples riverains à droite et à gauche; et il faut de la violence de la part du gouvernement, il faut des douanes, des prohibitions, pour mettre obstacle à ces relations habituelles.

En accordant, toutefois, une certaine réalité à l'idée des frontières naturelles, l'on ne saurait disconvenir que les limites de l'Inde ne soient fortement tracées par la main de la nature, de manière à la séparer entièrement du grand continent de l'Asie. C'est un pays à part, prédestiné au développement original d'une nationalité individuelle qui, en effet, distingue les Hindous de tous les autres peuples du globe, *toto divisos orbe.* En même temps la vaste étendue de ce pays, et ses subdivisions naturelles, contrariaient la formation d'un seul grand empire, et favorisaient la division d'un même peuple en plusieurs états, et un système de politique intérieure.

La mer qui baigne les deux côtes méridionales, n'est point parsemée d'îles propres à faciliter le passage à un autre continent, comme la mer Égée entre l'Asie Mineure et la Grèce. L'île de Ceylan n'y fait pas exception : elle n'est séparée de la pointe de la péninsule que par un détroit dont un récif d'écueils à fleur d'eau occupe presque toute la largeur, et semble prouver son ancienne cohésion avec le continent. Au nord les Himâlaya, les plus hautes montagnes jusqu'ici connues de la terre,

opposent une barrière insurmontable à la marche d'une armée, et à plus forte raison à la migration de colons pacifiques, qui doivent emmener avec eux leurs femmes et leurs enfants, leurs troupeaux et bêtes de somme. Les Alpes ont été rendues praticables: c'est un triomphe de l'art européen, qui n'a été complètement remporté que dans notre siècle; et cependant les Alpes ne sont qu'une bagatelle en comparaison des Himâlaya. L'escarpement des rochers, la profondeur des précipices, l'impétuosité des torrents, ensuite les neiges et les glaces éternelles, le froid excessif, l'air raréfié qui gêne la respiration à ces immenses hauteurs, devaient décourager les mortels les plus hardis, quand même ils auraient pu deviner que ces roches stériles et inabordables, ces murailles colossales, dentelées de créneaux d'une blancheur éblouissante, qui bordaient leur horizon au midi, cachaient derrière elles un ciel délicieux et une terre toujours verdoyante.

On n'a qu'à lire la description du passage de M. Moorcroft au lac *Manasarôvara* [1], et celle des voyages entrepris par des ingénieurs anglais, pour pénétrer jusqu'aux sources du Gange et du Yamouna, lesquelles sont cependant situées sur le revers méridional des Himâlaya, pour se faire une idée des difficultés. Dans une partie moins élevée

[1] C'est ainsi que ce nom s'écrit communément; mais en sanscrit correct c'est *Mânasa-Sarôvara*. *Sarôvara*, lac principal, n'est qu'un titre ajouté au nom propre *Mânasa*, spirituel, dérivé de *manas*, *μένος*, *mens*, parce que Brahmâ doit avoir créé ce lac par la seule pensée. Voyez mon édition du *Râmâyana*, lib. I, cap. XXVI. p. 8. 9. Dans ce même passage le poëte dit que le fleuve Sarayou *(Goggrah)* en découle. M. Moorcroft n'a pu découvrir aucune issue de ce lac; mais ses recherches étaient incomplètes, et il n'est pas encore bien constaté, que je sache, si cette tradition sur la source du Sarayou est vraie, ou si c'est une erreur de la mythologie géographique.

de la chaîne, l'industrie commerciale a pratiqué quelques défilés entre le pays de Népal et le Tibet. Le *yak*, ou bœuf grognant, garanti du froid par son épaisse fourrure, et habitué à marcher sur des sentiers rocailleux, est la seule bête de somme qu'on y puisse employer ; néanmoins il fait souvent des chutes, et se perd dans les ravins. Vers l'orient les Himâlaya s'abaissent graduellement et se terminent, on ne sait pas au juste où, à une distance considérable du golfe de Bengale ; mais les montagnes sont remplacées par des forêts impénétrables, par d'autres rangées de collines, et par les marais à l'embouchure du Gange et du Megna.

Le côté occidental de l'Inde semble être plus ouvert, puisque dans cette énorme distance du Cashmir au delta de l'Indus, les limites ne sont marquées que par ce fleuve. Mais l'Indus, dans la partie supérieure de son cours, n'est pas navigable, à cause de sa rapidité, et des cataractes qu'il franchit ; d'ailleurs sa rive droite est flanquée de montagnes qui sont un embranchement du Paropamisus des anciens. Vers la mer il forme des marais, ou il en est entouré ; plus dans l'intérieur, et bien au-delà du confluent des cinq fleuves réunis, il est bordé de déserts sablonneux. Jusque là, depuis l'endroit où il commence à traverser la plaine, près d'Attock, il reste un intervalle où le passage offre plus de facilité. Aussi c'est de ce côte que l'Inde de tout temps a été entamée par les conquérants étrangers : par Sémiramis, si son expédition indienne, rapportée par Ctésias, et jusqu'ici suspecte comme fabuleuse, est authentique, ainsi que je penche à la croire après la découverte des monuments de la ville qui porte le nom de cette reine conquérante dans la Haute Arménie ;

par Alexandre-le-Grand, Seleucus, et les rois grecs de la Bactriane ; par les Indo-Scythes, ou peuples nomades qui un siècle avant notre ère envahirent quelques provinces ; par Mahmoud le Gaznevide ; par les Afghanes, les Mongoles, et les Persans sous Nadir Shah.

Toutes les probabilités se réunissent donc en faveur de la présomption que les ancêtres des Hindous seraient venus du même côté ; présomption que nous verrons fortifiée d'arguments d'un autre genre. Le Panjab aurait, par conséquent, été le premier pays occupé par les colons. Toutefois, la tradition ne le célèbre point comme une terre classique. Au contraire, dans un passage du Mahâ-Bhârata que M. Lassen a publié et commenté [1], ses habitants sont peints comme moins purs et moins corrects dans leurs usages que les vrais Aryas, étant peut-être corrompus par le voisinage des barbares. Cela porte à croire que, seulement après que les colons se furent répandus dans les plaines du Gange, leur culte, et l'ordre social qui en dépend, aura pris une forme permanente. C'est là que la plus ancienne tradition s'arrête et se fixe, comme on a pu le voir par les sentences de Manou citées plus haut. J'y ajouterai un autre trait puisé dans la mythologie. Les Hindous sont reconnaissants envers la nature, et très-sensibles à la beauté de ses phénomènes même sauvages, tels que les cataractes, les glaciers, les volcans. Ils ont donc voué avec raison une grande vénération à ce fleuve majestueux, qui baigne les murs de leurs villes, porte leurs vaisseaux, et fertilise leurs campagnes par ses inondations régulières. Mais la superstition attribue à ses eaux des vertus plus mystérieuses : on les emploie de préférence dans toutes les

[1] LASSEN. *De Pentapotamia Indica*. Bonnæ, 1827.

cérémonies. De pieux pélerins vont visiter sa source à Gangôtri, ou, s'ils ne peuvent achever ce voyage aventureux, ses débouchés inférieurs de la région montueuse, son confluent avec le Yamouna et autres fleuves : ils en rapportent une cruche remplie d'eau, comme un trésor précieux. Une libation de ses ondes sacrées réjouit les Mânes ; une ablution purifie les vivants de toute souillure ; même ceux que ses tourbillons engloutissent, sont estimés heureux, parce que leur âme sanctifiée monte tout droit au ciel. La nymphe du Gange, la déesse *Ganga*, est la fille aînée du roi des montagnes, c'est-à-dire du Himavat ou Himâlaya ; l'épouse de Siva, l'héroïque Dourga, est sa sœur [1]. C'est un fleuve céleste, qui n'est descendu sur la terre et même jusqu'aux enfers, que par une suite de miracles, dont Vâlmîki a fait un récit ravissant. Le Sindhus, au contraire, le plus grand fleuve de l'Inde après le Gange, roule des flots obscurs à travers des contrées barbares. Il n'a point de parenté dans le ciel d'Indra ; aucun pélerin ne le visite ; aucun poëte ne l'a chanté.

Nous avons examiné jusqu'ici l'origine des Hindous sous le rapport géographique. Sans nous hasarder à déterminer le pays dont leurs ancêtres sont partis, nous avons tâché de faire admettre comme probable qu'ils sont entrés par le Panjab ; que de là ils ont continué leur migration vers le sud-est, et qu'ils ont occupé le plus anciennement le bassin du Gange et de ses fleuves tributaires

[1] Si l'on avait eu plus tôt connaissance de cette généalogie, qui, au fond, n'est que l'énoncé poétique d'un fait naturel, on aurait pu s'épargner cette erreur géographique, qui s'est si longtemps maintenue sur toutes nos cartes, où l'on voit le Gange venir du fond du Tibet, et après un long circuit se frayer le chemin à travers une gorge imaginaire de l'Himâlaya

entre les monts Himâlaya et Vindhya, avant de se répandre vers le midi.

## CHAPITRE IV.

### DIVERSITÉ DES RACES HUMAINES.

Je passe maintenant au côté généalogique de la question. Il consiste à demander à quelle race d'hommes appartient la nation dont il s'agit, et à quelle famille de peuples.

Les races se reconnaissent à des caractères physiologiques, universels, ou du moins prédominants chez une masse d'hommes, et tellement constants, qu'ils se transmettent d'une génération à l'autre; les familles de peuples se reconnaissent à l'analogie des langues, qui prouve une communauté d'origine. Une seule race peut contenir plusieurs familles de peuples; mais il est impossible que les membres d'une même famille appartiennent à des races différentes.

La question concernant les races, de savoir si leur diversité est originaire, ou si ces variétés dans l'espèce sont nées de l'influence du climat, a été agitée bien des fois dans le siècle passé et jusqu'à nos jours, non-seulement avec vivacité, mais avec acrimonie; parce que, de part et d'autre, des arrière-pensées se mêlaient à cette dispute. On attaquait et l'on défendait au fond autre chose que ce qui semblait être l'objet immédiat de l'attaque et de la défense. Des thèses hasardées et fondées sur des observations superficielles, furent repoussées par un genre d'autorités qui ne sauraient être admises dans une recherche purement physiologique et historique. Dans la

chaleur de la dispute, les antagonistes de l'unité primitive ont été jusqu'à soutenir que les hommes blancs, les nègres, et les indigènes de l'Amérique, sont des espèces différentes, ce qui est contraire à tous les principes de la zoologie.

L'Europe moderne peut se vanter de posséder pour la première fois une connaissance qui a manqué à l'antiquité savante et éclairée, qui manque encore aujourd'hui aux nations les plus policées des autres parties du monde, à moins qu'elles n'aient reçu des communications européennes : je veux dire, la connaissance complète du globe terrestre et de ses habitants.

Cette connaissance, et le grand perfectionnement des sciences exactes et naturelles, caractérisent l'Europe moderne, et forment la base de sa supériorité. Dans tout le reste elle a eu des devanciers, et il a fallu qu'elle se contentât de rivaliser plus ou moins heureusement avec les Grecs et les Romains, dont elle a hérité les richesses intellectuelles.

Les anciens savaient, comme nous, que la terre est un globe, planant dans le vide ; les astronomes d'Alexandrie, avec des instruments très-imparfaits, entreprirent d'en mesurer la circonférence. Mais le monde habitable à eux connu était extrêmement circonscrit. Il ne s'est pas encore écoulé quatre siècles depuis que cet horizon si étroit a été graduellement élargi, d'abord par la navigation autour de l'Afrique et le passage maritime à l'Inde ; ensuite par la découverte d'un nouveau continent au-delà de l'Océan atlantique, et d'un autre océan plus vaste entre l'Asie et l'Amérique. L'entreprise, jadis regardée comme impossible, de mesurer la circonférence du globe à force

de voiles, de revenir au point de départ sans jamais rebrousser chemin, a été exécutée tant de fois avec succès, qu'un tour du monde n'est plus qu'un événement ordinaire, qui excite à peine la curiosité de quelques amateurs. Les mers ont été parcourues dans toutes les directions, dans toutes les zones, et même fort avant dans les régions glaciales. L'étendue et la configuration des grands continents, ainsi que la situation des îles, sont connues et déterminées par les moyens scientifiques que nous fournissent l'astronomie, la géométrie, et les instruments perfectionnés. Les découvertes importantes sont épuisées ; une petite île inhabitée dans l'Océan pacifique, qui aurait échappé à la vigilance de tant de croiseurs précédents, est une trouvaille pour un navigateur.

L'on peut affirmer que le contour est en général correct et même précis, à l'exception de quelque vague qui reste aux extrémités. Mais pour ombrer ce dessin et le colorier au naturel dans toutes ses parties, il reste encore une infinité de recherches à faire, principalement dans l'intérieur des grands continents, par rapport soit à la géographie, soit à l'ethnographie.

Toutefois, en joignant aux connaissances positives les inductions probables, nos moyens sont suffisants pour entreprendre de passer la revue du genre humain, et de classer systématiquement les populations si fortement contrastées qui occupent le globe.

Assurément, la recherche sur le caractère essentiel et l'origine de races, est une des plus intéressantes qui puissent exercer la sagacité du philosophe, de l'historien, et du naturaliste. Mais la solution en est difficile, d'autant plus qu'elle se complique avec d'autres questions égale-

ment problématiques, et qui, de même, ont été traitées bien souvent sous l'influence d'une polémique passionnée. Quel était l'état primitif de l'homme? Quelle est la durée passée du genre humain? Depuis son existence, la surface du globe a-t-elle subi de grands changements, soit par des révolutions subites et violentes, soit par le refroidissement graduel de la température? Voilà des questions auxquelles il faut appliquer l'examen le plus calme et le plus impartial; et après avoir employé à les éclaircir tous les moyens que nos connaissances actuelles nous fournissent, les esprits les plus sages finiront peut-être par douter, et par avouer leur ignorance.

L'école de philosophie dominante dans le dix-huitième siècle, il faut l'avouer, n'avait pas cette circonspection. C'est pourquoi les découvertes importantes en fait de géographie, déjà faites de son temps, ne lui ont guère profité. Toute négative qu'était cette école, elle aimait mieux bâtir des systèmes en l'air, que de s'engager dans la carrière laborieuse des observations naturelles et des études historiques et philologiques. Aussi ce siècle a-t-il vu éclore une foule de théories, sur l'état de nature, sur l'origine des langues, sur les commencements et la marche de la civilisation: théories sans base réelle, et qui ne nous avancent pas d'un seul pas, lorsque nous tâchons de pénétrer plus avant dans une antiquité inconnue.

Combien n'a-t-on pas raisonné et déraisonné sur l'influence du climat, non-seulement sur le physique de l'homme, mais sur ses qualités intellectulles et morales, et même sur sa constitution sociale! Et comment caractérisait-on les climats! Le midi et le nord, le froid et le chaud. Voilà une distinction bien grossière pour une chose

aussi complexe, aussi nuancée, et souvent aussi indéfinissable. Si l'on entend par climat l'ensemble de toutes les causes matérielles qui affectent directement ou indirectement les habitants d'un pays, il faudra convenir qu'elles peuvent produire des modifications très-sensibles sur leur tempérament et leur constitution corporelle. Mais il s'agit de constater si ces causes sont suffisantes pour effacer le caractère distinctif d'une race, et pour y substituer un caractère différent.

Toutes les expériences qui ont été faites sur des colons transplantés en des climats fortement contrastés avec celui de la mère patrie, semblent décider cette question dans la négative. Les créoles européens, dans toutes les parties du monde, ont conservé leur physionomie nationale. Dans la zone torride, leur teint s'est bruni: voilà tout, à moins qu'il n'y ait eu mélange de sang et croisement de races. Il est un genre d'expériences d'une date bien plus ancienne en faveur de la même conclusion: c'est le voisinage de peuples de races différentes, depuis des temps immémoriaux, où cependant la ligne de démarcation n'en est pas moins restée tranchée. Les Lapons sont voisins des Suédois ; il est probable que leurs ancêtres ont anciennement habité plus vers le midi, et qu'ils ont occupé, sinon la Scandinavie entière, au moins une grande partie. Les colons de race germanique, plus courageux et plus robustes que ce peuple faible et inoffensif, l'ont constamment repoussé vers les régions glaciales. Si les Lapons sont devenus ce qu'ils sont par l'effet du climat, les Suédois, en empiétant sur leur territoire, auraient risqué de se transformer en Lapons, ce qui pourtant n'est point arrivé.

En général, les défenseurs de l'unité généalogique prise

à la lettre, par le même motif et dans le même système d'opinions, n'ont accordé au genre humaine qu'une très-courte durée dans le passé. Ils ont rendu par là leur thèse plus difficile à soutenir. Car il est naturel de présumer qu'il a fallu l'action des mêmes causes physiques, accumulées pendant des milliers d'années, pour produire un caractère de race tellement permanent, que quelques siècles passés sous des influences contraires n'y ont opéré aucun changement, ou l'ont, tout au plus, légèrement effleuré. La force de cette objection serait cependant affaiblie, si l'on pouvait admettre la comparaison entre le genre humain et un individu, entre les âges du monde et ceux de la vie humaine. L'enfance est flexible en tout sens; l'homme adulte ne change plus. Ainsi la divergence des races aurait pu s'effectuer rapidement dans les premiers temps, quoiqu'elle soit devenue, plus tard, un caractère indélébile.

Il me paraîtrait hors de propos de traiter ici à fond cette controverse. Sans rien préjuger, j'ai seulement voulu définir les points principaux sur lesquels elle roule, et en donner une notice littéraire.

Pour la question qui nous occupe, il suffit que les races soient aussi anciennes que l'histoire, et cela est incontestable. Les témoignages les plus anciens nous décrivent l'Afrique intérieure comme le pays des hommes noirs. Sur des monuments égyptiens, qui datent de quinze cents ou de deux mille ans avant notre ère, on voit des portraits de nègres, parfaitement ressemblants à ceux d'aujourd'hui. Les Égyptiens y sont fortement contrastés avec cette race étrangère, soit par la couleur, soit par la taille, et surtout par le profil des têtes. Ils sont peints en

rouge ; mais il ne s'ensuit pas qu'ils aient appartenu à une race cuivrée. Il ne faut pas oublier que leur peinture était monochrome, et ne pouvait exprimer autrement la carnation rembrunie par l'effet d'un ciel brûlant. Sur ces mêmes monuments les nations asiatiques, vaincues par Sésostris, sont très-distinctement caractérisées. Il en est de même des figures sculptées sur les ruines de Persepolis, qui se rapportent à une époque moins ancienne. Lisez la description des Huns dans l'histoire de Jornandès : c'est un portrait vivant des Calmouques.

## CHAPITRE V.

### CARACTÈRE PHYSIOLOGIQUE DES HINDOUS.

Platon affirme que, depuis dix mille ans (mais glissons sur la chronologie, et disons, depuis des temps immémoriaux), les Égyptiens avaient figuré leurs dieux d'après le même type, et que leurs prêtres n'en permettaient pas la moindre altération. Si les Brahmanes ont suivi le même principe, comme il y a tout lieu de croire, nous pouvons espérer de retracer la physionomie hindoue à une époque fort ancienne. Quelques écrivains ont révoqué en doute, à tort ce me semble, la haute antiquité de ces rochers façonnés en temples, de ces montagnes creusées, de tous ces merveilleux monuments d'architecture dans l'Inde, dont la plupart n'ont attiré l'attention des voyageurs que depuis peu. Mais sous le point de vue dont nous les envisageons, la date inconnue de leur construction devient à peu près indifférente ; car les sculptures qui s'y trouvent attachées seront en tout cas des imitations de sculptures plus anciennes. Il n'importe guère non plus qu'elles représentent des

sujets mythologiques ou historiques, puisque l'on sait que les nations ont généralement formé les dieux à leur image. Seulement dans l'enfance de l'art, où le type a été fixé, les artistes ont cru atteindre à l'idéal, en exagérant les traits qui passaient pour des beautés. Les petites idoles en bronze, destinées au culte domestique, sont, à leur tour, des copies réduites des statues adorées dans les temples. L'on peut donc, dans des ouvrages modernes de l'art, contempler l'ancien type de la physionomie nationale. Je parle toujours des idoles provenant de l'Inde proprement dite. Dans l'île de Java les divinités brahmaniques, par complaisance pour leurs nouveaux adorateurs, ont souvent adopté la physionomie malaie, comme le prouve la collection très-curieuse d'originaux rapportée par feu sir Stamford Raffles. Les idoles de l'Asie centrale, où tant de sujets mythologiques originairement indiens ont été introduits par les bouddhistes, sont devenues mongoles, et horriblement enlaidies.

Les peintres hindous imitent la nature avec tant de fidélité, et même avec une naïveté si spirituelle et si pleine d'expression, qu'on peut très-bien, moyennant leurs portraits, se former une idée juste de la physionomie nationale, sans avoir été dans le pays; et cette physionomie est la même que l'on reconnaît déjà dans les plus anciens ouvrages de l'art. Le visage d'une forme ovale, le front élevé et dominant les parties inférieures; les pommettes des joues effacées; les yeux placés horizontalement, grands, quoique voilés par d'épaisses paupières bordées de longs cils, et surtout bien fendus; un nez saillant et souvent aquilin, dont l'arête est bien marquée, les ailes rapprochées et s'élargissant peu, l'ouverture des narines tournée vers

en bas; les deux rangées de dents placées verticalement l'une au dessus de l'autre ; la bouche petite, délicatement tracée, et bordée de lèvres modiquement gonflées ; le menton arrondi; enfin, des cheveux noirs, longs, soyeux, ondoyants, mais non crépus ; chez les hommes à l'âge viril, une barbe touffue qui, si elle n'est pas coupée, pousse jusqu'à une grande longueur ; ajoutez à cela une taille svelte, surtout chez les femmes, une belle proportion entre la hauteur des jambes et des cuisses, et la partie du corps comprise entre les épaules et les hanches ; des mains et des pieds d'une élégance remarquable : tels sont les traits qui rangent les Hindous incontestablement dans la race d'hommes à laquelle appartiennent les Persans, les Arabes, les habitants de l'Asie antérieure et de l'Europe ; tels sont les traits qui, d'autre part, les séparent de leurs voisins vers le nord, l'orient et le midi ; des Tibétains, des Mongoles, des Pégouans, des Siamois et des Chinois, enfin des Malais et des autres tribus qui peuplent l'Archipel indien et l'Océanique.

Ceux qui n'ont pas fait une étude particulière de ces matières, objecteront peut-être que, de cette façon, les Hindous seraient classés dans la race blanche, tandis qu'ils sont noirs. En effet, ce sont des locutions populaires et familièrement employées : les sujets noirs de S. M. Britannique à Calcutta ; et à Madras la ville noire, c'est-à-dire le quartier habité exclusivement par les indigènes. Mais, à parler exactement, les Hindous ne sont pas noirs comme les nègres ; ils sont seulement très-basanés ; et cette teinte foncée varie beaucoup selon les provinces qu'ils habitent, le genre de vie qu'ils mènent, les classes sociales, et les sexes. On a remarqué que les Brahmanes du Malabar,

d'un des pays les plus chauds de l'Inde, ont conservé une teinte fort claire. Dans la partie septentrionale les femmes d'un rang supérieur, qui ne sont jamais halées par le soleil, brillent même, si l'on peut s'en fier aux portraits, d'un bel incarnat, et ne sont pas plus brunettes que les beautés de l'Europe méridionale. En général, la couleur de la race blanche, qu'il faudrait plutôt, pour s'exprimer avec exactitude, appeler la race à peau transparente, est infiniment plus sujette à se modifier, tant par l'effet d'une chaleur passagère que par l'action constante du climat, que ne l'est la couleur des autres races, noire, cuivrée, jaune, et brune ou olivâtre. D'ailleurs, la couleur est un caractère trop superficiel pour servir à classifier les races. Ce n'est que la dernière ramification des phénomènes produits par la diversité de l'organisation intérieure. Vainement un philosophe célèbre, *Kant*, a-t-il essayé de faire de la couleur le caractère essentiel, et de ramener les races, classées d'après ce principe, *à priori* à l'unité primitive. Il a été réfuté victorieusement par *George Foorster*, le jeune compagnon de Cook dans son second voyage autour du monde. C'est *Blumenbach*, le Nestor de nos naturalistes, qui a fait les recherches les plus profondes et les plus scientifiques sur ces variétés dans l'espèce humaine, et qui, en même temps, a mis le plus de circonspection dans l'énoncé des résultats. Blumenbach prend avec raison pour base de la distinction des races, la structure et les dimensions du crâne, et son agencement aux vertèbres du cou. Car il est évident que la forme du crâne même, qui ne se durcit que graduellement dans l'embryon et l'enfant nouveau né, est déterminée par le développement de cet organe matériel de la pensée; ensuite la partie

osseuse de la tête détermine, à son tour, la figure, la position et les proporttions des parties charnues. Or, le visage est le siége visible de l'humanité : c'est là où l'activité de toutes les facultés intellectuelles trouve une expression. C'est, comme Cicéron l'a si bien remarqué, le caractère distinctif de l'homme, et qui, même dans son apparence extérieure, le place à une distance infinie de toutes les espèces animales. Blumenbach a formé le premier une riche collection de crânes, provenant de toutes les parties du globe et d'un grand nombre de nations. En combinant la forme du crâne avec les autres différences physiologiques, il divise le genre humain en cinq races principales. Il range les Hindous dans celle que j'ai désignée auparavant, et qu'il appelle la race caucasienne; tant à cause de la position centrale de cette chaîne de montagnes, que parce que sur son revers méridional, en Géorgie et en Circassie, le type de la race se trouve dans une rare perfection. La dénomination pourrait paraître arbitraire; mais peu importe, pourvu que la classification soit juste.

La décision du grand naturaliste est pleinement confirmée par le résultat des recherches sur l'affiliation des langues, dont je parlerai bientôt.

Mais ici s'élève une nouvelle question : les Hindous sont-ils de race pure ou mixte? On a contesté, en effet, aux anciens Hindous la pureté de leur sang dont ils sont si fiers : on a étayé cette thèse par la division en castes, et par la condition servile où se trouve la dernière des quatre classes, celle des *Soudras*. Une telle dégradation de la grande masse du peuple, disait-on, n'a pu s'introduire qu'à la suite d'une conquête. Les deux ou même les trois castes supérieures

seraient donc, dans cette supposition, la postérité des conquérants ; et les deux castes inférieures, ou la quatrième seulement, seraient les descendants du peuple subjugué. Cependant l'histoire nous offre en foule des exemples d'inégalités, tout aussi choquantes, et qui néanmoins se sont introduites par des changements graduels et intérieurs dans l'ordre social, sans bouleversement subit et violent. En Europe le servage, l'état du laboureur attaché à la glèbe, a existé pendant le moyen âge, non-seulement dans les provinces anciennement romaines, où l'on pourrait le rapporter à la conquête, mais dans des pays dont la population est incontestablement homogène. C'est la nature qu'il faut accuser en premier lieu de l'inégalité parmi les hommes, puisque les individus naissent très-inégalement doués de facultés physiques et morales. Dans la formation de la société, des hommes intelligents, courageux, actifs, persévérants, ont obtenu des avantages, parce qu'ils se rendaient utiles ou même nécessaires à leurs concitoyens ; ils ont ensuite usurpé des priviléges ; leurs descendants, placés dans une situation avantageuse, n'ont plus eu besoin de la même énergie pour s'y maintenir ; et la classe opprimée a fini par se résigner à sa situation, comme à un arrêt de la destinée, surtout lorsque quelque opinion religieuse s'y joignait. Cela suffit pour faire concevoir comment la division par castes, et la dégradation de la dernière, a pu naître au sein d'une même nation. Mais la nature de la langue sanscrite, et son ancienne universalité dans tout le nord de l'Inde, fournit une preuve positive de la pureté du sang hindou.

## CHAPITRE VI.

### SAUVAGES INDIGÈNES DE L'INDE.

Quoique, par les raisons que je viens de développer, nous ne saurions admettre que la nation des Hindous se soit formée par la fusion de deux peuples, appartenant à des familles et peut-être à des races différentes, d'un peuple conquérant et d'un peuple subjugué, il paraît que leurs ancêtres n'ont point été les premiers occupants du pays; qu'ils y ont déjà trouvé des habitants plus anciennement indigènes. Il existe encore aujourd'hui, dans l'Inde septentrionale, dans quelques districts montueux où la nature oppose de grands obstacles au défrichement et à la culture des terres, des tribus de chasseurs sauvages. Sans culte régulier, n'ayant pour toute religion que quelques superstitions confuses, ne reconnaissant nullement la loi brahmanique, ils vivent du produit de la chasse, ou de racines et de fruits sauvages; ils mangent même les viandes les plus impures. Presque nus, mais armés de flèches, de lances et de massues, ils sortent de temps en temps de leurs repaires inaccessibles, et commettent des déprédations chez leurs voisins dans la plaine. Pour acheter la sécurité, les Anglais, tout puissants qu'ils sont, ont quelquefois consenti à payer de petites pensions à leurs chefs, ce qui cependant est un tribut déguisé sous un autre nom. Le besoin de se procurer certaines denrées qui leur manquent, par exemple du sel, a pu seul engager ces sauvages à faire un petit trafic d'échange. Ces premiers rudiments de la civilisation leur auront été communiqués par des aventuriers hindous, expulsés de leur caste. Tels

sont les Bhils dans les provinces de Malva et de Candeish, les Coulies dans le Guzerate, les Gondes en Gundvâna, et les Coukies, au-delà du Gange, dans la chaîne de montagnes qui borde le district de Chittagong[1]. On trouve des détails sur leurs mœurs et sur leur manière de vivre dans les Recherches Asiatiques, et tant d'autres descriptions de l'Inde dont nous sommes redevables aux observateurs anglais. Sir John Malcolm a tracé un tableau fort intéressant des Bhils (*Bheels*). Ces peuplades appartiennent à une race totalement différente de celle des Hindous. Ils sont noirs en effet, et leur front applati, leur chevelure laineuse, leur nez écrasé, leur figure et leur taille, les caractérisent comme des nègres asiatiques.

Il n'est aucunement probable que des sauvages mal armés, et comparativement peu nombreux, aient pu pénétrer jusqu'au centre du pays, après qu'il eut été cultivé, peuplé, et défendu par une nation exercée aux arts de la paix et de la guerre. Il faut donc admettre que les Hindous, en arrivant à une époque inconnue, auront déjà trouvé une population faible, sans doute, comme l'est toujours celle des peuples chasseurs, disséminée dans les vastes forêts primitives ; qu'ils l'auront repoussée dans les montagnes, ou refoulée vers le midi. Il résulte également de leur existence actuelle, que les colons de race hindoue n'ont pas fait une guerre d'extermination à des voisins

[1] Plusieurs de ces tribus semblent avoir porté le même nom depuis nombre de siècles. Hémachandra, auteur du 12e siècle, nomme les Bhils (*Bhilla*) dans son dictionnaire. Amara-Sinha, lexicographe bien plus ancien, nomme une espèce de sauvages *Poulindas*. Ptolemée les connaît, et leur donne l'épithète ἀγριοφάγοι. Je ne retrouve les Poulindas dans aucune description moderne de l'Inde.

aussi incommodes; qu'ils ne les ont pas non plus convertis par la force, ni réduits en esclavage : deux choses qui d'ordinaire se suivent de près. Les tribus restées dans le nord ont fini par être complètement isolées et enclavées dans les états policés. Je ne m'étonne pas que les broussailles stériles et les forêts de Gundvâna leur aient offert un refuge; mais il s'en trouve une peuplade qui ne porte pas de nom particulier, sur les montagnes de Rajamahal, dans le district de Boglipore. Des sauvages près des rives du Gange, au centre d'un des pays les plus fertiles, les plus peuplés, et les mieux cultivés de la terre! Voilà un fait bien remarquable.

Beaucoup de faits de l'histoire ancienne et moderne semblent prouver qu'il existe des différences indestructibles dans les dispositions naturelles des races humaines : qu'il y a eu des peuples sages et inventifs, qui se sont humanisés spontanément, ou n'ont jamais été sauvages; d'autres peuples dociles, et capables de se former par l'instruction législative et industrielle que les premiers leur apportaient; et enfin, des peuples qui repoussent tout ordre social mieux réglé comme une gêne insupportable. Le contact de la civilisation semble même leur devenir pernicieux, parce qu'ils n'en saisissent que le mauvais côté. C'est ainsi que les indigènes de l'Amérique septentrionale n'ont rien appris des Européens que l'usage des armes à feu et de l'eau de vie. Constamment refoulés dans l'intérieur, à mesure que les colons défrichent le pays, ils ont déjà fort diminué, et il est à prévoir qu'ils s'éteindront entièrement.

Un témoignage qu'on doit regarder comme historique, quoiqu'il se trouve dans un poëme merveilleux, vient à

l'appui de ce que j'ai dit sur l'ancien établissement de ces tribus de chasseurs dans l'Inde. Le Râmâyana place au midi du royaume d'Ayodhya, sur le Gange, au-dessus de son confluent avec le Yamouna, un roi des chasseurs, des *Nishâdas*. Il est le vassal du roi d'Ayodhya, le gardien de sa frontière, et l'ami du héros Râma. Il reçoit hospitalièrement celui-ci et son frère cadet : mais il ne peut leur offrir que des viandes fraîches et séchées, des fruits et des racines sauvages, « parce que, dit-il expressément, « il n'y a pas d'agriculture dans mon domaine. » Ce chef des chasseurs leur sert ensuite de guide à travers les vastes forêts situées vers le midi.

Il est à remarquer que ce terme de *Nishâda*, chasseur, étant injurieux chez les Hindous, est appliqué aussi aux individus réprouvés et expulsés de toutes les castes, et à leurs descendants, dont le nom propre est *Chandâla*. En Europe on les appelle *Parias*; c'est un nom moderne, usité seulement sur la côte du Malabar. Ils ont cela de commun avec les tribus sauvages, qu'ils se nourrissent en partie de la chasse, et mangent des viandes impures. Mais le mot Chandâla n'est jamais appliqué aux Nishâdas : il est clair que ceux-ci sont des peuples originairement chasseurs.

Ce même Râmâyana, le plus ancien poëme épique en langue sanscrite, nous fait connaître dans le nord un nombre de royaumes florissants, très-populeux, et parfaitement policés. Au contraire, vers le midi que Râma parcourt dans son exil jusqu'à l'extrémité de la péninsule, tout est encore inculte. Les forêts impénétrables ne sont peuplées que de tigres, d'ours, d'éléphants, de buffles, de sangliers, d'antilopes, et d'innombrables troupeaux de

singes. Par-ci par-là seulement le héros rencontre les hermitages de quelques pieux anachorètes. Voilà encore des traits historiques. Ces hermites, entourés de leurs disciples, sont des missionnaires; la tradition nomme *Agastya*, qui joue personnellement un rôle dans le Râmâyana, comme celui qui le premier aurait propagé dans le midi la foi et la loi brahmaniques.

J'ai soutenu que la race hindoue dans le nord était anciennement restée pure; depuis huit siècles les invasions ont pu amener quelque mélange de sang parmi ceux qui sont devenus mahométans, car les autres se marient toujours entre eux; mais cela est peu considérable. J'ai avancé la conjecture, qu'une partie des habitants primitifs aurait été refoulée vers le midi par les colons de race hindoue. Dans la péninsule on ne trouve point de ces peuplades enclavées, restées indépendantes et sauvages. Mais, en revanche, une fusion de deux peuples de race différente pourrait bien y avoir eu lieu, à la suite de la conversion et de colonies arrivées du nord. Tout cela se rapporte à des temps fort anciens et antérieurs à l'histoire, puisque les géographes grecs indiquent déjà des noms sanscrits sur ces côtes, et même dans l'île de Ceylan.

Je pense que l'examen approfondi des langues modernes qui se parlent aujourd'hui dans les diverses parties de l'Inde, changera cette hypothèse en certitude. Dans les dialectes populaires du nord, tels que le bengâli et le hindoustanique, la langue classique forme la base. Ce sont des mots sanscrits, peu ou point altérés, qui ont seulement perdu leurs inflexions; les mots étrangers, persans, arabes, ou autres, sont proportionnellement en petit

nombre. Dans les idiomes du midi c'est le contraire : le fond est essentiellement différent ; le mélange de mots sanscrits s'y est introduit par l'influence du culte et de la littérature. Des travaux de grammaire et de lexicographie ont déjà été faits, principalement par les missionnaires chrétiens, sur la langue du Carnatic, sur le telinga, et le tamoul. Mais les langues des tribus sauvages du nord restent à examiner. Il serait curieux de constater si elles sont identiques ou non, pour le fond et la forme, avec les idiomes que je viens de nommer ; et si, dans le premier cas, la langue mère commune est répandue au-dela de l'Inde, par exemple, dans le grand Archipel. Ce n'est pas chose facile d'acquérir une connaissance exacte de langues qui n'ont j'amais été écrites. On pourra se procurer des vocabulaires ; mais la construction est l'essentiel ; et, pour l'apprendre, il faudrait se résoudre à habiter longtemps chez ces barbares.

## CHAPITRE VII.

### L'ANALYSE COMPARÉE DES LANGUES APPLIQUÉE A L'HISTOIRE.

Nous avons défini la race des Hindous : nous avons vu que, quoique placés à l'extrémité de la ligne, ils appartiennent à celle qu'on est en droit d'appeler la plus noble, puisqu'elle s'est illustrée dans l'histoire plus que toutes les autres prises ensemble, par les perfectionnements de l'ordre social, par les inventions utiles et les découvertes scientifiques ; enfin, par des productions intellectuelles qui portent le sceau du génie, dans la philosophie, la poésie, l'éloquence et les beaux-arts. Nous déterminerons maintenant la famille de peuples dont ils

sont une partie intégrante, en nous laissant guider dans cette recherche par l'étude comparée des langues.

On peut dire que cette étude, traitée méthodiquement, est une science toute de nouvelle création; et il est à présumer qu'à cause de cela même, elle n'est pas encore appréciée par tout le monde à sa juste valeur.

L'étymologie est mal famée, comme une science futile, arbitraire dans ses procédés, équivoque, incertaine ou manifestement erronée dans ses résultats, qui, lors même qu'ils seraient certains, ne paraîtraient que des minuties oiseuses.

Je ne disconviens point que l'analyse comparée des langues ne soit une espèce d'étymologie : néanmoins, j'espère la délivrer de cet opprobre, et revendiquer sa dignité.

Il faut que le danger de faire fausse route dans ce labyrinthe soit bien grand, et l'attrait de s'y engager bien puissant, puisque nous voyons que des hommes savants, et d'un esprit distingué, ont été fort malheureux en fait d'étymologie, et ont mis en avant des hypothèses chimériques et même ridicules. C'est qu'ils n'avaient point le fil d'Ariane; qu'ils manquaient de principes qui les dirigeassent dans leur marche, et qu'ils ne s'étaient pas rendu compte assez clairement de la nature de leur entreprise.

Il y a trois genres d'étymologie bien distincts, quoiqu'ils aient été souvent confondus mal à propos : l'étymologie grammaticale, historique, et philosophique.

L'étymologie grammaticale explique la dérivation des mots dans le sein de la langue même; l'étymologie historique dérive une langue moderne d'une ou de plusieurs

langues plus anciennes; l'étymologie philosophique enfin prétend remonter à l'origine absolue des langues, en expliquant leur formation par les lois d'après lesquelles doit avoir agi la faculté générale du langage, inhérente à la nature humaine.

Je ne m'arrête point à cette dernière, parce qu'elle n'a rien de commun avec nos recherches actuelles; et je puis me dispenser le motiver mon scepticisme à l'égard de la possibilité d'une pareille science.

L'étymologie grammaticale est facile et parfaitement démontrable dans la sphère des analogies, c'est-à-dire lorsqu'il existe des séries de mots, ou du moins quelques-uns, dérivés d'autres mots de la même langue, d'après la même méthode, et avec la même modification du sens. Elle devient hypothétique lorsque ces analogies disparaissent. Les étymologistes de cette classe souvent n'ont pas fait cette distinction; en général, ils ont manqué de méthode. Ils devaient d'abord fixer le système dérivatif de la langue qu'ils analysaient, c'est-à-dire déterminer les changements qui s'opèrent dans les éléments d'un mot, afin de le faire passer à une autre catégorie grammaticale; les lettres ou syllabes qui y sont jointes, et la manière dont elles sont agencées. Or les grammairiens grecs et latins n'ont jamais tenté cette entreprise; ils ne se sont pas même doutés qu'elle fût possible. Mais le défaut principal des étymologistes anciens et modernes, c'est de n'avoir pas su s'arrêter à temps. Il existe des mots qui se refusent à toute analyse ultérieure, et auxquels il ne faut pas faire violence. On a voulu tout dériver : et de quoi? De rien. Il suffit de parcourir l'ouvrage de Varron sur la langue latine pour se faire une idée de la confusion qui

en résulte. Ce sont les atomes d'Épicure qui se meuvent au hasard. Des dérivations sans terme finissent inévitablement par tourner en cercle, et tel mot pourra devenir le père de son trisaïeul.

Ces étymologistes infatigables ont oublié dans l'objet de leur recherche deux grandes catégories, la forme et la matière. La forme des langues qui en ont une (car il y a des langues presque informes) consiste dans les inflexions des noms et des verbes, les affixes et préfixes, les modes de la dérivation et de la composition, enfin l'arrangement des mots pour les combiner en phrases. La matière, ce sont les racines. La notion des racines, méconnue par les grammairiens de l'Occident, a été cultivée de préférence par ceux de l'Asie. Dans l'hébreu, l'arabe et le sanscrit, les verbes simples et primitifs sont également considérés comme les seules racines. Le caractère constitutif est donc le même, quoique le nombre et la qualité des éléments qui peuvent ou doivent entrer dans une racine, soient différemment déterminés dans chacune de ces langues. Le principe que tout doit être dérivé des racines, a été suivi peut-être trop rigoureusement; car il se pourrait qu'il existât des dérivés de racines perdues, et que des mots, appartenant à quelque langue étrangère, eussent été introduits ; ce qui est arrivé même aux langues les plus pures.

Je passe à l'étymologie historique. Elle est en général facile, et marche d'un pas assuré, lorsque la formation récente de la langue dont il s'agit est constatée, qu'on peut en fixer l'époque, et que les langues dont la fusion y a concouru sont également connues. Tels sont les principaux idiomes répandus dans l'occident de l'Europe,

les langues romanes et l'anglais. Néanmoins les étymologistes y ont souvent échoué, parce qu'ils ont mieux aimé se livrer à des conjectures que de consulter les anciens documents écrits; et qu'ils ont pris les mots isolément, au lieu d'embrasser la totalité, et de commencer par l'investigation des lois générales qui ont présidé à la nouvelle formation.

Mais l'étymologie historique a été appliquée aussi à des langues dont l'origine se perd dans la nuit des temps. C'est ainsi qu'on a voulu dériver le latin du grec. Voyez l'ouvrage d'un grand philologue, le dictionnaire latin de Gérard Vossius : vous y trouverez en foule des exemples de toutes les erreurs où l'on peut tomber en ce genre. De quel droit prétendait-il dériver le latin du grec? L'histoire et la tradition attestent, aurait répondu Vossius, que les Grecs ont fondé beaucoup de colonies en Italie. Oui : mais les colonies qui remontent aux temps mythologiques sont manifestement fausses, et n'ont été imaginées que fort tard. Les colonies vraiment historiques en Sicile et sur les côtes de l'Italie inférieure, n'ont pu produire un changement universel et fondamental dans les idiomes du pays. On parlait grec et osque, l'un à côté de l'autre, et l'influence mutuelle s'est bornée à quelques communications de détail. Nous possédons des écrits en langue grecque d'une date bien plus ancienne qu'en langue latine. Cela est vrai encore : mais c'est le hasard qui nous a conservé le texte d'Homère, sauf les altérations qu'il a subies; et un hasard contraire a fait périr les lois de Numa. Les conformités du latin avec le grec ressortent de la manière la plus frappante, lorsqu'on le confronte avec le dialecte éolien : c'est Quintilien qui le premier a fait cette remarque

judicieuse. Or le dialecte éolien est celui où les formes primitives se sont le mieux conservées. Ce dialecte nous retrace dans la prononciation, dans les inflexions, et souvent dans les mots, ce qui était suranné et tombé en désuétude dans le style classique qui s'est fixé d'après les modèles athéniens.

On aurait donc, avec un droit égal au moins, pu entreprendre de dériver le grec du latin. Mais la véritable relation entre ces deux langues n'est pas celle de mère et de fille; ce sont des langues sœurs.

Les mêmes observations s'appliquent aux tentatives faites par plusieurs savants de dériver les langues germaniques du latin et du grec. Les Germains n'ont jamais été subjugués par les Romains; ils n'ont été mis en contact que fort tard avec les provinces occidentales de l'empire; plus tard encore avec les provinces orientales, où la langue grecque était devenue dominante. Le voisinage, le commerce, le service militaire dans les légions, enfin et surtout, la conversion à la religion chrétienne, ont introduit un certain nombre de mots grecs et latins dans les langues germaniques; mais ces mots n'en affectent nullement le fond, et sont faciles à reconnaître. Le vin et la rose portent un nom latin d'un bout de l'Europe à l'autre; c'est que le mot est venu avec la chose. Mais, certes, les Germains n'ont pas consulté les Romains pour savoir comment il fallait appeler père et mère, frère et sœur; ni comment il fallait compter un, deux, trois, et ainsi du reste.

L'origine de toutes ces langues est inconnue; elles ont des racines profondes dans une antiquité antérieure à l'histoire. C'est donc un préjugé, un point de vue in-

dividuel, qui a engagé les savants à donner la préférence à l'une sur l'autre comme source étymologique. Cela me rappelle un enfant qui, ayant appris le français avant le latin, chaque fois qu'il rencontrait dans cette dernière langue un mot dont la ressemblance le frappait, s'écriait : Ah, cela vient sûrement du français!

Il y avait donc au fond de ces essais étymologiques un aperçu vrai; mais la route qu'on suivait, et les conséquences qu'on tirait des conformités remarquées, étaient fausses. C'étaient des lueurs éparses, que l'on ne savait pas réunir en un seul faisceau de lumière, parce que des nuages épais interceptaient encore à notre vue le point central, d'où tous ces rayons partent dans des directions divergentes. La connaissance du sanscrit, acquise depuis moins d'un demi-siècle, a dissipé ces ténèbres. S'il est vrai, ce que disait un grand philosophe, qui en même temps était un érudit d'un vaste savoir, Leibnitz, « que rien ne « jette un plus grand jour sur l'origine cachée des peuples « que la comparaison des langues » (et cela est d'une vérité évidente), j'ose affirmer que cette découverte, réservée à nos jours, fait époque dans les recherches sur l'antiquité, et même sur l'histoire primitive du genre humain. Qui aurait pu imaginer d'avance qu'on trouverait sur les rives du Gange une langue ancienne, décelant encore, par des traits caractéristiques, une communauté d'origine avec des idiomes qui se parlent sur les confins de la mer glaciale, en Scandinavie et en Islande?

Cette découverte peut se comparer à une autre de la même importance, faite dernièrement dans l'histoire naturelle : je veux parler de l'anatomie des espèces animales qui n'existent plus, qui appartiennent à une autre époque

de la création terrestre, et qu'on a nommées antédiluviennes, dans la supposition qu'elles auraient péri dans une catastrophe violente de notre globe. De tout temps on a trouvé des ossements fossiles, mais sans y faire attention ; quelquefois l'on y a rattaché des contes puérils ; quand ils frappaient par leurs dimensions colossales, ils passaient dans l'opinion populaire pour des squelettes de géants. Mais aussitôt que l'œil observateur du génie scientifique se fut dirigé de ce côté, les découvertes se multiplièrent, et devinrent suffisantes pour déterminer les caractères anatomiques, par lesquels les espèces perdues se rapprochent en même temps et se distinguent des espèces les plus analogues parmi celles qui existent encore. L'art fut enseigné de refaire le corps entier, moyennant quelques membres épars ; de dessiner même sur le squelette le contour extérieur de l'animal ; de faire ainsi des portraits d'originaux qui avaient appartenu à un autre âge du monde, et de ressusciter, non-seulement pour la science, mais pour l'imagination, une création anéantie.

De même, on avait remarqué depuis longtemps quelques ressemblances isolées et superficielles entre des langues auxquelles on ne connaissait aucun lien historique. Mais on se bornait à un étonnement stérile, ou, si l'on essayait d'expliquer cé phénomène, on mettait en avant de fausses hypothèses. La connaissance du sanscrit mit un terme à ce tâtonnement. Cette langue, cultivée au plus haut point, et fixée dans une antiquité éloignée, appartenant à une nation de l'Asie méridionale, placée hors de la sphère de notre histoire ancienne : cette langue, dis-je, offrit au premier abord tant de coïncidences avec toutes les autres

langues déjà connues de la même famille, que cela provoqua un examen plus approfondi. On apprit à discerner les analogies déguisées par des dissemblances à la surface ; à les découvrir surtout dans ces portions déliées de la structure des langues qui ressemblent à la ramification des veines et des nerfs dans le corps animal. Sans doute, la grammaire usuelle est chargée d'expliquer le mécanisme de chaque langue dont elle s'occupe spécialement ; mais elle le fait uniquement dans un but d'utilité pratique ; elle ne considère les formes existantes et légitimées par l'usage, que comme un moyen d'exprimer correctement et intelligiblement sa pensée. L'analyse comparée des langues doit aussi commencer par la grammaire, et non pas par des vocabulaires. Mais c'est une grammaire d'un ordre supérieur : elle doit devenir historique, autant que cela est possible, en suivant l'ordre inverse des temps ; elle doit distinguer dans les changements qui se sont opérés au sein d'une même langue à diverses époques, les perturbations accidentelles, des lois d'un développement organique. La connaissance de ces lois, et l'analogie des langues, lui fournissent les moyens de remonter à une époque antérieure aux documents écrits, de deviner un type ancien plus original, et de s'approcher ainsi de l'identité primitive des langues issues d'une même souche.

Les travaux que je viens de décrire, jusqu'ici n'ont été qu'ébauchés : les exagérations et les théories arbitraires ne nous manquent pas non plus ; mais en général on est dans la bonne voie.

Les langues dont le droit d'être rangées dans la même famille est déjà suffisamment constatée, sont : le sanscrit,

le persan, le grec, et le latin, les langues germaniques, lettiques, et esclavonnes.

Cette grande affiliation serait moins surprenante, elle cesserait même entièrement de l'être, si l'on pouvait se flatter de ramener à une langue mère, commune au genre humain, toutes celles qui se parlent encore aujourd'hui dans les différentes parties du globe, et les langues éteintes dont il nous reste quelques vestiges. Mais cela est impossible; impossible, dis-je, par des moyens raisonnables, que puisse avouer une saine critique. Non-seulement les langues des races différentes sont entièrement hétérogènes, et n'ont rien de commun entre elles, soit pour la matière, soit pour la forme, que ce qu'exige le besoin de se faire comprendre par ses semblables; mais dans la même race on distingue plusieurs familles de langues, aussi étrangères l'une à l'autre par leur système grammatical et la masse des mots, que les membres d'une même famille sont étroitement liés entre eux. Depuis longtemps les orientalistes ont reconnu l'affinité mutuelle de l'hébreu, du chaldéen, du syriaque et de l'arabe, et les ont compris sous le nom général de langues sémitiques ou araméennes. Elles sont à part de la famille indo-germanique. Aucun tour de force étymologique ne peut les ramener à une origine commune: les vains efforts des hellénistes hébraïsants sont condamnés pour toujours. Les langues sémitiques, moins parfaites d'ailleurs, ont été moins instructives pour l'étude comparée des langues, que celles qui nous occupent, parce qu'elles étaient circonscrites dans un cercle beaucoup plus étroit, avant que la langue arabe eût fait fortune par la propagation de l'islamisme.

La comparaison entre les langues d'une même famille,

pour être méthodique, doit commencer par ce qu'il y a de plus subtil, et néanmoins de plus essentiel : par les formes grammaticales qui se retrouvent partout, sans avoir nulle part une existence indépendante; la déclinaison des noms substantifs et adjectifs; la conjugaison des verbes; certains mots élémentaires, d'une signification vague et peu spécifiée, mais d'un emploi continuel, tels que les pronoms, les prépositions, et autres particules, et le verbe substantif; enfin, les noms de quelques idées pour lesquelles la société même la plus inculte ne saurait se passer d'expressions, tels que les nombres primaires et les plus proches degrés de parenté. On passera ensuite aux racines, et on réservera les mots dérivés pour la fin. Comme la doctrine des racines n'a point été appliquée à toutes ces langues, il faudra imiter la méthode des grammairiens indiens, et dépouiller les verbes primitifs de leurs accessoires, et des modifications qu'ils reçoivent par la conjugaison, pour en retrouver le véritable thème qui sert de base à toutes les inflexions et formations dérivées.

Les conformités sont étonnantes; elles le sont surtout, parce qu'elles entrent dans les moindres détails, et jusque dans les anomalies. C'est un phénomène curieux de voir cette inconcevable ténacité dans des idiotismes qui sembleraient ne devoir être que des caprices passagers. La partie la plus volatile des langues, la prononciation aussi, a fait preuve de constance : au milieu des mutations de lettres, qui cependant sont soumises à certaines lois, les voyelles, longues ou brèves ont souvent conservé leur quantité.

D'autre part, la disparité est grande; les distances que les langues ont parcourues dans leur développement individuel sont immenses. Après avoir épuisé toutes les

analogies, même les plus cachées, il reste encore dans chacune de ces langues une portion qui n'est plus susceptible d'être comparée avec aucune des autres langues de la même famille. Il faut donc admettre comme causes de cette incommensurabilité partielle deux principes opposés : l'oubli et l'invention. L'oubli de formes et de mots jadis usités, n'est que trop manifeste dans les langues dont nous connaissons de près l'histoire ; souvent il a beaucoup nui à leur richesse et à leur beauté. L'oubli doit survenir toujours à la suite d'un mouvement rétrograde dans la civilisation ; à mesure que la sphère intellectuelle se rétrécit, une génération, redevenue ignorante et barbare, répudie des expressions désormais superflues. Quant à l'invention, je n'y vois pas de difficulté non plus, puisque, pour comprendre l'origine absolue des langues, nous n'avons d'autre choix que de recourir à un miracle, ou d'accorder à l'homme un instinct inventeur du langage.

Parmi les causes de la diversité l'on peut admettre aussi l'alliage, occasionné par le contact avec les peuples étrangers. Mais cet alliage doit avoir été graduel et insensible ; car des faits nombreux prouvent que, lorsqu'une fusion de deux langues s'opère par un conflit subit et violent à la suite d'une conquête, elles se désorganisent mutuellement ; que la langue nouvelle, sortie de cet amalgame, perd toujours une partie des formes et des inflexions que possédaient les deux langues mères, et qu'elle doit y suppléer par des circonlocutions, c'est-à-dire par des mots auxiliaires de toute espèce. Une structure grammaticale savante et compacte est, par conséquent, une preuve infaillible de la pureté d'une langue.

Je me suis efforcé de traiter cette matière abstruse avec

autant de clarté qu'il est possible de le faire, sans citer des exemples. Or les exemples seraient ici un vain étalage d'érudition, puisque leur authenticité ne saurait être vérifiée que par la connaissance des langues; et que la plupart de celles dont il s'agit, placées hors du cercle d'une éducation classique, ne deviennent un objet d'étude que pour un petit nombre de savants.

Les découvertes inattendues et, pour ainsi dire, paradoxales, provoquent le scepticisme; c'est même un surveillant utile, afin que l'examen se fasse en conscience. Je ne m'étonnerais donc pas que mon exposé réveillât dans l'esprit de quelques-uns de mes lecteurs le souvenir d'une hypothese qui a eu de la vogue dans le siècle passé, et qui, quoiqu'elle ait été très-solidement réfutée, ne laisse pas d'être reproduite de temps en témps, et de trouver encore des amateurs. Je veux parler de l'hypothèse celtique. Les *celtomanes* soutenaient en effet, comme nous, une grande affiliation de langues et de peuples; mais comment? D'abord ils peuplaient toute l'Europe ancienne de Celtes, en dépit des témoignages exprès de tous les historiens classiques. Ils crurent avoir retrouvé dans le jargon corrompu d'une petite peuplade bretonne, dans un coin de la France, la véritable langue des anciens Celtes, qui s'est éteinte très-rapidement après la conquête de Jules César; ils prétendirent dériver de ce jargon les langues latine et grecque, aussi bien que l'allemande, et beaucoup d'autres encore. C'étaient des tours de force étymologiques de toute espèce, des rapprochements bizarres et arbitraires; mais l'édifice, érigé avec ces matériaux, dut nécessairement s'écrouler, parce que la clef de la voûte y manquait. Il faut avoir parcouru les écrits

des Pezron, des Pelloutier, des Court de Gebelin, des Lebrigant, et de tant d'autres celtomanes, qui ont enfanté ces chimères, pour se figurer au juste leur manque de méthode, de critique historique et de tact philologique. Notre marche étant en tout point opposée à la leur, nous protestons de plein droit contre un parallèle injurieux.

## CHAPITRE VIII.

### REVUE DES LANGUES AFFILIÉES AU SANSCRIT

Je passerai maintenant en revue les langues et les peuples dont j'ai fait l'énumération; mais le sujet est si vaste, que je dois me borner à quelques remarques générales.

### LE SANSCRIT.

Quoique notre intention ne soit pas de dériver aucune des langues en question de l'autre, néanmoins le sanscrit est éminemment propre à devenir le point central de toutes les comparaisons à faire. Il a été fixé dans une antiquité fort éloignée par des ouvrages qui, jouissant d'une autorité sacrée, en servant de modèles, ont mis un terme à l'instabilité de l'usage. Ces anciens documents écrits existent; étant composés en vers, ils ont conservé la nature polysyllabique des mots, les consonnes caractéristiques, les voyelles sonores, et les terminaisons significatives. En tout, l'empreinte originale y est fortement prononcée. Mais le sanscrit n'a pas seulement été cultivé par son emploi aux plus nobles objets de la pensée; la théorie aussi en a été développée de bonne heure, et les grammairiens indiens sont probablement les plus anciens

du monde. Rappelons-nous que la grammaire, comme science, était encore inconnue aux Grecs dans le siècle de Platon et d'Aristote.

## LE PERSAN.

Le persan d'aujourd'hui est une idiome de formation moderne ; le plus ancien livre, le Shah-Nameh, de Firdousi, ne date que de huit siècles. Cette langue est née de la conquête des Arabes, et de l'introduction violente de l'islamisme. C'est donc une langue mixte, fortement imprégnée d'arabe ; mais la partie nationale, toute contractée, tronquée, et dépouillée de ses inflexions qu'elle est, offre encore des ressemblances frappantes avec le sanscrit. Il est donc à présumer que l'affinité aura été jadis beaucoup plus grande ; et cette présomption est justifiée par les recherches historiques sur cette langue qui a subi tant de révolutions. On sait à quel point le fanatisme aveugle des mahométans a sévi contre la littérature sacrée et profane des Perses. Néanmoins, le zèle des adorateurs du feu a sauvé de la destruction générale les livres attribués à Zoroastre. Ils existent tant chez les Guèbres en Perse que chez les Parsis du Guzerate : mais tels que nous les avons, ils ont probablement été recomposés sous les premiers Sassanides. Car cette dynastie avait été précédée d'une époque barbare, de la domination des Parthes, qui, étant de race semi-scythique, négligèrent le culte national, et favorisèrent les mœurs étrangères. Un linguiste du premier ordre, M. Eugène Burnouf, a fait lithographier, d'après un beau manuscrit, une portion du *Zend-Avesta,* le *Vendidad.* Son commentaire sur le Yaçna est le fruit d'un immense travail. La langue zende, dans laquelle ce livre est com-

posé, a conservé beaucoup de formes grammaticales analogues au sanscrit; et c'est principalement par le secours de cette dernière langue qu'on doit arriver à une explication méthodique des textes. M. Bopp, dans sa *Grammaire comparée,* dont la première partie vient de paraître, a commencé à donner une analyse exacte et détaillée des inflexions du zend. Nous pouvons donc espérer de parvenir, par les efforts réunis de plusieurs savants, à comprendre bientôt les livres sacrés des Parsis, mieux que les Mobeds et Destours de Bombay eux-mêmes, qui n'en connaissent le contenu que par une tradition assez vague.

Il ne nous reste que quelques traces éparses de la langue des Perses sous la dynastie des Achéménides, c'est-à-dire sous les rois depuis Cyrus jusqu'au dernier Darius : ce sont les noms propres, quelques mots, et les inscriptions cunéiformes, au déchiffrement desquelles la sagacité de M. Lassen a fait faire un grand pas. Ces vestiges suffisent pour constater une affinité intime avec le sanscrit. Tel nom persan pourrait également bien appartenir aux deux langues. Dans d'autres nous reconnaissons au moins l'un des deux éléments dont ils se composent pour du sanscrit pur [1].

[1] Le nom de *Mithradate,* fréquent chez les anciens Perses, et généralement adopté par les rois de Pont qui descendaient des Achéménides, signifie « donné par le soleil, » et répond au grec *Ἡλιόδοτος.* Mithras est un nom bien connu du soleil, adoré comme une divinité. En sanscrit ce serait *Mitradattas.* La terminaison ασπης signifié *cheval ;* en sanscrit *açvas.* Une foule de noms grecs se terminent de la même manière par ἵππος. *Hystaspe* (Gushtasp), l'un du petit nombre de noms anciens qui se sont conservés dans la tradition populaire des Persans modernes, semble faire allusion au hennissement d'un cheval. Le nom que portaient plusieurs rois de Cappadoce, qui se glorifiaient de la même origine que ceux de Pont, *Ariarathe,* signifie « monté sur un char glorieux ; » en sanscrit

Mais comment se fait-il donc, objectera-t-on, que les anciens Persans ne se soient pas doutés de cette parenté nationale? Je réponds que les deux nations avaient été séparées par un immense intervalle, en toute apparence pendant une longue suite de siècles. Originairement le siége des Mèdes et des Perses (deux noms par lesquels les Grecs désignaient le même peuple) a été vers l'occident, sur les confins de l'Assyrie; la conquête a étendu leur empire jusque vers les bords de l'Indus. Mais le grand roi n'a jamais compté parmi ses sujets des peuples véritablement hindous. La revue des armées persanes le prouve suffisamment; les éléphants, encore en très-petit nombre, paraissent pour la première fois dans la bataille d'Arbèle. Les derniers Achéménides ont eu des relations diplomatiques avec les princes voisins dans le Panjab; ils en ont reçu des présents d'honneur, selon l'usage oriental : voilà tout.

Pour peu que la déviation de deux langues primitivement identiques dépasse la limite des dialectes, elles sont complètement déguisées aux yeux du vulgaire; et ceux avec lesquels on ne peut s'entendre que par le secours d'un interprète, sont des étrangers. Mais les deux nations nous ont laissé, à leur insu, la preuve la plus forte de leur parenté, reconnue ou non. « Les Mèdes furent appelés « jadis par tout lemonde *Arioi,* » dit Hérodote. Or. c'est là précisément, comme nous l'avons vu, le nom classique des Hindous. La Perse tout entière a été indubitablement appelée *Ariana*, d'après le nom de la nation, quoique les

*âryarathas.* Cela se rapporte à l'emploi des chars dans la guerre. Voyez ma *Bibliothèque indienne,* tom. II, pp. 308 — 313; et mes *Réflexions sur l'étude des langues asiat.*, p. 70.

géographes grecs restreignent ce nom à quelques provinces orientales. La preuve en est dans les livres de Zoroastre, où on lit *Airaiéné*. Le nom moderne *Irân* n'en est qu'une contraction; toutefois il est déjà inscrit de la même manière sur les médailles des Sassanides, dont les légendes sont en pahlavi.

### LE GREC ET LE LATIN.

On a souvent compris l'un et l'autre sous la dénomination commune de langues pélasgiques. La valeur historique du nom des Pélasges est une espèce d'énigme; mais s'il ne doit marquer rien de plus précis que l'époque la plus ancienne de la Grèce et de l'Italie, dont la tradition même ne retrace qu'un souvenir confus, il n'y a rien à objecter.

La nation des Hellènes occupait une contrée montueuse et resserrée entre deux mers, coupée par les golfes et se terminant en presqu'île; ensuite les îles de la mer Égée, et les côtes de l'Asie Mineure. Elle a toujours été divisée en petits états, sujette aux migrations, et répandue au dehors par des colonies. Tout cela semble avoir opéré de grands changements dans la langue grecque, dont l'étymologie est effectivement plus compliquée que celle du latin. Sous quelques rapports, par exemple dans la conjugaison des verbes et dans les prépositions, elle ressemble de plus près au sanscrit qu'aucune autre langue; mais elle a beaucoup de particularités anomales. La prose classique ne s'est fixée que dans le cinquième siècle avant notre ère. Les poëmes d'Homère sont un monument bien plus ancien; mais il est certain que, d'abord communiqués seulement par la tradition orale, ils ont été mis par écrit fort tard, et que, dans l'intervalle, la prononciation avait changé.

Moyennant les dialectes et certaines analogies, il est possible de remonter à des formes plus anciennes que celles que nous offre notre texte homérique. Plusieurs savants anglais l'ont essayé; en rétablissant, par exemple, une lettre éliminée partout, qui répondait au W anglais, et s'appelait *vau* ou *digamme*. Chose remarquable! rétablissez cette lettre dans les mots qui l'ont perdue par une prononciation émoussée, et vous aurez très-souvent la forme sanscrite [1].

A l'exception des Étrusques, les anciens peuples indigènes de l'Italie, les Ombriens, les Sabins et les Samnites, les Volsques, les Apuliens, les Sicules, ont tous parlé en différents dialectes une même langue qui, dans le midi, portait le nom général de langue osque. Parmi ces idiomes le latin semble avoir été la moyenne proportionnelle. Les autres sont restés incultes; le latin même n'a été cultivé littérairement que fort tard. De ce long abandon chez un peuple ignorant et guerrier, peu sensible au beau, tel que les Romains étaient pendant les trois premiers siècles de la république, il est resté à leur langue je ne sais quoi de rustique; perfectionnée selon des modèles grecs, elle se distingue par une brièveté majestueuse et une mâle simplicité. La prononciation s'était endurcie par les contrac-

[1] Je me bornerai à un seul exemple. Dans le troisième vers le l'Odyssée :

*Πολλῶν δ' ἀνθρώπων ἴδεν ἄστεα, καὶ νόον ἔγνω.*

il faut rétablir deux digammes, et écrire *FIΔE FAΣTEA*. Ces mots se retrouvent l'un et l'autre dans le sanscrit. Le verbe *vid*, savoir, répond en outre au latin *videre*, et au gothique *vait*, *vitum*. *Vâstu* en sanscrit signifie une habitation. Le célèbre helléniste Wolf a fait la remarque que dans ce passage il faut entendre par ἄστεα, non pas des villes, mais simplement des habitations.

tions et la suppression de beaucoup de voyelles finales. Les formes sont peu compliquées. Pour la richesse le latin n'est pas comparable au grec, avec lequel son rapport a toujours été reconnu; j'ai rectifié précédemment l'idée qu'on s'en était formée.

### LES LANGUES GERMANIQUES.

Dans ce vaste système d'affiliation, elles constituent à elles seules une nombreuse famille. Elles sont extrêmement instructives pour l'étude comparée des langues, parce qu'ayant été abandonnées à un libre développement, et répandues sur une immense étendue de pays, elles ont varié à l'infini chez les différents peuples, et chez le même peuple à différentes époques, en conservant toujours la physionomie nationale. En fait d'antiquité et de multiplicité de ses documents, la langue germanique a l'avantage sur tous les idiomes de l'Europe moderne. Le plus ancien, l'Évangile d'Ulfilas, date de quatorze siècles. Je peux me référer ici à un excellent ouvrage d'un savant allemand où cette matière est traitée à fond, c'est la *Grammaire germanique* de Jacob Grimm. Sous ce simple titre l'auteur embrasse en même temps l'histoire et la théorie. Il passe en revue le gothique, le saxon dans ses deux branches, anglo-saxonne et continentale, le francique ou haut-allemand, le flamand, le frison, le danois, et le scandinave. Il expose les changements survenus dans chaque pays et à chaque époque, en suivant les fils les plus déliés de l'analogie. De ce tableau grammatical et étymologique résulte un fait curieux, et tellement contraire aux opinions reçues, qu'on refuserait d'y croire, si les preuves n'étaient pas irréfragables; c'est que les langues savamment organi-

sées dans l'origine, si elles ne sont pas fixées artificiellement par des écrits modèles, loin de se perfectionner, se dégradent et se déforment, sans avoir éprouvé des secousses violentes, par le seul laps du temps. Le génie créateur, l'instinct inventif qui avait présidé à la première formation, fait place à une routine aveugle et à la négligence de l'emploi usuel. Il est bien entendu toutefois que les langues doivent toujours suffire aux besoins intellectuels des nations qui les parlent. Lors donc qu'une langue longtemps abandonnée aux caprices du hasard, et redevenue sauvage, est enfin employée à la culture des lettres et des sciences, on supplée aux formes et aux expressions perdues, qu'il est impossible de recouvrer, par un nouveau système grammatical, par des mots auxiliaires, par une construction analytique, par des circonlocutions et des emprunts. Voilà ce qui est arrivé dans une grande partie de l'Europe moderne.

La forme la plus ancienne de la langue germanique, la gothique, est aussi la plus parfaite. Les Goths, ce peuple guerrier, et décrié comme barbare, — qui le croirait, si les preuves n'étaient pas là? — ont été doués d'un tact très-délicat pour tout ce qui constitue la beauté d'une langue, la régularité dans la variété; ils ont distingué les nuances les plus fines, ils ont eu même l'oreille très-musicale. Il ne nous reste d'eux qu'un seul livre, la traduction de l'Évangile. Que dirions-nous, si nous pouvions connaître leurs poëmes héroïques dont parle Jornandès? Le gothique possédait des avantages que nous envions aujourd'hui aux langues du midi, les mots polysyllabes, les terminaisons en voyelles sonores.

Dans la comparaison des langues germaniques avec le

sanscrit, le grec et le latin, il faut prendre pour base le gothique, autant que cela se peut faire, puisque nous n'en avons qu'un fragment; il faut ensuite recourir aux idiomes les plus rapprochés, qui sont le saxon et le francique. Le système gothique des voyelles et des diphthongues offre une ressemblance remarquable à celui du sanscrit. Dans l'anglo-saxon les voyelles ont déjà perdu leur timbre: elles sont comme voilées par l'effet d'un ciel nébuleux. Les consonnes, dans le gothique et dans les autres idiomes germaniques, ont éprouvé des mutations successives, qui sont restées étrangères au grec et au latin. Mais ces mutations sont régulières: elles suivent des lois constantes, difficiles peut-être à découvrir, puisque tous les étymologistes jusqu'à notre temps semblent les avoir ignorées, mais faciles à vérifier aussitôt que l'on a été mis sur la trace [1]. A quelques égards, par exemple dans la déclinaison pronominale, le gothique est plus voisin du sanscrit que le grec même.

LES LANGUES LETTIQUES.

Les peuples qui appartiennent à cette famille, sont les Lithuaniens, les Lettes en Livonie, les Coures en Courlande, et les anciens Prussiens, dont la nationalité s'est éteinte. A l'exception de quelques chansons populaires, il n'existe point de documents fort anciens de ces langues; les traductions de l'Écriture, et autres livres destinés à l'instruction religieuse, ne datent que de la réforme.

[1] Voyez le tableau du changement regulier des consonnes gothiques comparativement à celles du sanscrit que j'avais expliqué dans une lettre adressée à M. Eugène Burnouf, insérée par lui dans son *Comment. sur le Yaçna, notes et éclaircissements*, pag. 162 et qui se trouve maintenant à la fin de cette dissertation.

Quelques savants ont fait des grammaires et des dictionnaires, uniquement dans le but d'une utilité locale. Depuis peu l'attention des connaisseurs s'est dirigée vers ces langues ; ils y ont découvert avec surprise les analogies les plus frappantes et les plus détaillées avec le sancrit. C'est un grand titre de noblesse pour des idiomes restés aussi obscurs, et même aussi opprimés. Les langues changent naturellement ; ces changements deviennent plus rapides à mesure que la vie des nations qui les parlent est plus animée, et que celles-ci éprouvent les vicissitudes du sort par les migrations, les guerres, les conquêtes, la réunion ou la division des états, enfin par de nouveaux éléments de civilisation. D'autre part, des mœurs simples, une vie monotone, peu de commerce avec les étrangers, peuvent garantir une langue des altérations, et la maintenir pendant une suite de siècles au même point sans le secours d'une littérature. C'est ce qui semble être arrivé aux langues lettiques. Il est avéré aujourd'hui que les anciens ont désigné ces peuples par le nom de *Sarmates*, nom qu'on a faussement appliqué autrefois aux Esclavons. Les peuples lettiques n'ont jamais joué un grand rôle dans l'histoire ; ils semblent avoir été repoussés vers le nord par des tribus germaniques, remplacées ensuite à leur tour par les peuples slaves. Ils sont restés longtemps fidèles au culte de leurs pères ; le christianisme n'a été introduit chez eux que vers la fin du moyen âge, par le fer et le feu, et malheureusement une affreuse servitude est venue à sa suite.

## LES LANGUES ESCLAVONNES OU SLAVES.

Elles composent une nombreuse famille dont les mem-

bres sont étroitement liés entre eux, de sorte que plusieurs idiomes qui portent des noms particuliers, pourraient être qualifiés encore de dialectes. Une certaine parenté, surtout avec le latin et le sanscrit, ne saurait être méconnue; mais l'intervalle qui sépare les langues esclavonnes de celles que je viens d'énumérer, est beaucoup plus grand que les distances où celles-ci sont placées les unes des autres. L'alliage scythique semble être aussi très-considérable; et cela s'explique par le séjour prolongé de la nation esclavonne en Asie, dans le voisinage des hordes nomades qui en parcourent les steppes. Car les Slaves sont incontestablement, à l'exception des Avares et des Hongrois, les colons les derniers arrivés en Europe. Ils n'ont guère paru sur la scène de l'histoire que vers la fin du cinquième siècle. Dans cette grande migration qui précéda et suivit la chute de l'empire occidental, ils marchèrent sur les traces des conquérants de race germanique, et occupèrent les pays abandonnés par ceux-ci, à mesure qu'ils se portaient sur les provinces romaines de l'occident et du midi. Toujours poussant en avant, ils ont occupé une bonne moitié de l'Allemagne. Mais alors une réaction eut lieu dès le commencement du moyen âge, et les provinces *wendes* (c'est ainsi que les Allemands appelaient généralement les Slaves) furent peu à peu, par la conquête et la colonisation, revendiquées à la nationalité allemande.

Il se pourrait que cette revue rapide ne fût pas complète; si de nouvelles découvertes venaient à se joindre à celles qui sont déjà faites, on saurait les classer, et les ranger à leur propre place.

# NOTE I.

Ce n'est qu'après avoir achevé mon mémoire que j'ai eu connaissance d'un écrit intitulé : *The Eastern origin of the Celtic Nations proved by a comparaison of their dialects with the Sanskrit, Greek, Latin, and Teutonic languages.* By JAMES COWLES PRICHARD. Oxford, 1831.

L'auteur, déjà connu sur le continent comme un écrivain spirituel et ingénieux, réclame pour les langues celtiques une place dans la famille indo-germanique. Cette matière est curieuse et neuve; neuve, dis-je, puisque tout ce que les celtomanes ont mis en avant doit être considéré comme non avenu, et que, d'ailleurs, la question a changé de face depuis la connaissance du sanscrit. Le champion d'une cause si souvent mal défendue et presque désespérée, devait entrer en lice armé de toutes pièces. Aussi M. Prichard a-t-il fait des frais considérables d'érudition, en fouillant dans un certain nombre de grammaires et de dictionnaires. Je vois dans son mémoire beaucoup de sanscrit, de grec, de latin, de gothique; mais j'y trouve, je l'avoue, trop peu d'irlandais et de gallois. Ce sont les deux dialectes auxquels M. Prichard a borné son parallèle, peut-être avec raison. Ce qu'on peut recueillir aujourd'hui d'hahitants illettrés de ces pays, qui parlent leur langue maternelle par habitude, et baragouinent l'anglais par nécessité, est suspect de corruption ; ce que les hommes à système ont mis en avant n'inspire pas non plus une entière confiance. Il faut donc recourir, tant qu'on peut, aux anciens documents écrits, dont l'antiquité a probablement été exagérée. De quelle date sont les manuscrits? La certitude ne va que jusque là; le reste est conjectural. Plusieurs de ces documents n'ont pas encore été compulsés et publiés. En toute apparence, les gloses qui se trouvent dans quelques manuscrits latins, apportés sur le continent par des missionnaires irlandais, entre le septième et le dixième siècle, sont les plus anciens restes de cette langue. Le savant *Eckhardt*, élève de Leibnitz, en a donné quelques échantillons. *Commentarii de rebus Franciæ Orientalis, tom. I, p. 452 — 455. 847 — 853.*

L'alphabet latin a été bien ou mal appliqué à ces idiomes. Il est donc essentiel d'en expliquer le système phonétique, et de déterminer la valeur de chaque lettre et de chaque combinaison. Les observations de M. Prichard là-dessus ne m'ont pas donné une idée bien claire de la prononciation. Elle doit être fort difficile à imiter pour les étrangers, qui en effet ne s'y appliquent

guère. Lhuyd a jugé nécessaire de la marquer par une méthode inventée exprès : trouvant l'alphabet incomplet, il l'a entremêlé de lettres grecques. Si les mêmes lettres sont différemment prononcées, ou même entièrement supprimées dans la langue parlée, comme M. Ahlwardt l'affirme dans sa grammaire gaëlique, la plus ancienne orthographe mérite la préférence, parce qu'on aura au moins essayé de peindre les sons.

M. Prichard fait entre beaucoup de mots des rapprochements contre lesquels les objections se présentent au premier abord. Il met en regard le verbe latin *credo*, le gallois *credu*, et l'irlandais *credeim*. A-t-il pu oublier que ce mot, étant le premier du formulaire de la foi, rédigé en latin, que tous les néophytes devaient apprendre par cœur, a dû s'imprimer dans la mémoire des habitants? Il en est de même du verbe *cano*, en irlandais *canam*. On a sans doute chanté dans ces pays avant la conversion, mais les missionnaires n'auront pas voulu employer pour le chant d'église une expression profane qui sentait le paganisme. Le nom de l'âne en gallois est *asyn*, en irlandais *asal*. Le premier est latin, le second anglo-saxon; celui-ci à son tour, ainsi que le nom gothique, avait été pris du latin *asellus*. Cet animal est originaire du midi, il ne supporte pas même les hautes latitudes du nord; les Romains doivent l'avoir importé les premiers dans la Grande-Bretagne. Ce ne sont pas là des ressemblances primitives; ce sont évidemment des emprunts.

Le coup-d'œil le plus rapide, jeté sur l'histoire de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, suffit pour faire présumer que les dialectes anciennement indigènes qui ont échappé à tant de conquêtes et dominations étrangères, ont dû éprouver de fortes altérations. L'établissement des Romains dans tout le midi de l'île britannique, jusqu'au mur d'Adrien, a duré plus de trois siècles. C'est un sujet d'étonnement que pendant ce long espace de temps l'idiome national n'ait pas entièrement fait place à la langue latine, comme il est arrivé dans tout le reste de l'empire occidental. Mais on est en droit de supposer que les Bretons du cinquième siècle parlaient un jargon fortement entremêlé de latin corrompu; et cette supposition est confirmée par le nom que les Saxons ont donné au pays dont les Bretons conservèrent la possession exclusive. Car les conquérants de race teutonique ont généralement nommé *Wales* tous les peuples qui parlaient une langue romane quelconque.

Les Anglo-Saxons n'ont pas réussi à subjuguer la Grande-Bretagne tout entière jusqu'aux limites de l'ancienne province romaine; les Bretons ont trouvé un refuge dans les montagnes de la Cambrie, et à l'extrémité sud-ouest de l'île. Or le voisinage

de deux peuples ennemis, même leurs guerres fréquentes, ne suffisent pas pour opérer une grande altération dans leurs langues. Mais les Bretons n'ont pas émigré tous à la fois; ils ont vécu en grand nombre et pendant plusieurs générations parmi les Saxons dans un état de servage, avant de quitter leurs anciens foyers. L'influence aura été réciproque; sans doute, il s'est glissé aussi des mots bretons dans l'anglo-saxon. Si un mot n'a ni racine ni parenté dans cette langue, s'il ne se retrouve dans aucun des autres idiomes germaniques, si d'autre part il n'est pas emprunté au latin, on peut hardiment reconnaître son origine celtique.

Ces observations ne s'appliquent point à l'Irlande, qui n'a jamais été entamée ni par les Romains ni par les Saxons. Cependant l'introduction du culte chrétien, l'influence puissante d'un clergé savamment appliqué aux lettres latines, ensuite la fondation de trois royaumes danois sur la côte orientale de cette île ; ces circonstances combinées, dis-je, ont dû altérer la pureté primitive de l'idiome indigène. Avant la fin du onzième siècle des conquérants normands introduisirent leur langue romane dans la Grande-Bretagne. Leurs successeurs ont subjugué l'Irlande aussi bien que le pays de Galles. Peut-on se figurer qu'un gouvernement étranger, et l'établissement de nombreux colons anglais, pendant le cours de plusieurs siècles, n'aient pas produit de grands changements ?

Je conclus de tout ceci que la ressemblance entre un certain nombre de mots réputés gallois ou irlandais, et des mots latins, romans, saxons, scandinaves, ne peut nullement prouver une affinité primitive avec la famille indo-germanique. Il en est autrement des conformités avec le grec et le sanscrit. M. Prichard n'a pas manqué d'en citer des exemples. Mais pour examiner en détail la légitimité de tous ces rapprochements, il faudrait écrire une dissertation plus longue que la sienne.

Après ces déductions, l'identité de quelques formes grammaticales serait, à mon avis, la preuve la plus concluante. Toutefois, puisque les inflexions sont fort tronquées, qu'il n'y a presque pas de déclinaison, et que la conjugaison s'effectue en grande partie par des mots auxiliaires, on pourrait supposer que ces restes d'une organisation plus parfaite n'eussent appartenu qu'à l'un des éléments divers, celtique, belgique, et peut-être ibérien, dont la fusion antérieure à l'époque historique aurait produit ces idiomes. En pesant bien ce que Jules-César dit de l'origine des Belges, en combinant ce témoignage avec celui de Tacite, on sera conduit à conjecturer que dès lors le breton et le scotique ou hibernien n'étaient pas du celtique pur.

mais que c'étaient des langues mixtes. Je ne pense pas que personne veuille sérieusement regarder comme authentiques les traditions concernant une antiquité fabuleuse, contenues dans les Triades bretonnes ; cependant elles donneraient à peu près le même résultat.

Je ne me hasarde point à nier positivement la thèse de M. Prichard; mais je crois que, pour l'établir solidement, il faudrait des recherches plus exactes, plus étendues, et surtout plus historiques.

## NOTE II.

Depuis que j'ai écrit la note ci-dessus, un livre a été publié sur la même matière que M. Prichard avait traitée quelques années auparavant. Je ne dois pas passer sous silence ce travail important, d'autant moins que l'auteur m'a fait l'honneur de m'adresser plusieurs lettres, insérées dans le Journal asiatique de Paris. C'est un savant genévois, M. Adolphe Pictet, appartenant à une famille avantageusement connue dans la république des lettres. M. Pictet est en effet entré en lice armé de toutes pièces. Aussi a-t-il déjà remporté une victoire; son mémoire intitulé : *De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit* (Paris, 1837), ayant été couronné par l'Academie des inscriptions et belles-lettres. En se bornant à la comparaison avec le sanscrit, en procédant avec beaucoup de circonspection et en suivant la vraie méthode, je me plais à le reconnaître, M. Pictet a écarté en partie les motifs de mon scepticisme. Au fond je n'ai rien à rétracter : car je n'ai pas nié positivement toute parenté entre la famille indo-germanique et les langues celtiques ; seulement, après avoir entendu le plaidoyer de M. Prichard, j'ai écrit sur ma tablette : Amplius.

Je me déclare incompétent pour connaître de la question générale, parce que les langues dont il s'agit sont restées étrangères à mes études linguistiques. Néanmoins, il me sera permis de faire à M. Pictet quelques objections de détail.

Pour relever l'importance de ses recherches, ce savant affirme que les anciens monuments écrits des idiomes celtiques renferment une partie des origines de la langue française. Cette thèse aurait besoin d'être prouvée par des exemples non équivoques. Je n'en connais point. Je ne disconviens pas qu'il n'y ait quelques mots celtiques en très-petit nombre dans le français actuel; mais ils ont passé par le latin. Car lors de la conquête des Gaules par les Goths, les Bourguignons et les Francs, l'ancienne langue était déjà complètement éteinte. *Leuca*, une

mesure de distance qui se trouve dans Ammien et quelques inscriptions, est devenu *lieue*, tandis que *locus* s'est transformé en *lieu*.

La propension aux origines celtiques est le péché originel des étymologistes français, même de ceux qui, en général, se sont formé des idées saines sur la formation de leur langue. Dans son Lexique roman, feu M. Raynouard dit, à l'article Bruelh, Broill : « Muratori a tenté sans succès d'expliquer l'origine de « ce mot. Il paraît venir de la langue des anciens habitants des « Gaules, puisque dans un capitulaire de Charlemagne on lit : « *Lucos nostros quos vulgus* brogilos *vocat.* » Qu'entendait l'auteur par les anciens habitants ? Sans doute les Celtes, en comparaison desquels les conquérants étaient des nouveaux venus. Mais sa conclusion est à rebours du bon sens. Puisque Charlemagne a employé ce mot dans un capitulaire, il est donc indubitablement francique. Tous les mots barbares qui se trouvent dans les lois rédigées en latin des Francs saliques et ripuaires, des Bourguigons, des Bavarois et des Longobardes, ont été pris dans la langue de chacun de ces peuples ; c'est un axiome. Quant au mot roman Bruehl, nous n'avons pas besoin de le chercher bien loin. Consultez les glossaires théotisques de Wachter et d'Oberlin. Dans l'allemand moderne ce mot ne s'est maintenu que dans des noms propres. Il y a plusieurs châteaux et bourgs appelés Brühl, conformément à leur site dans un pays boisé. Une ancienne famille noble porte le même nom. L'emploi métaphorique des verbes dérivés : *broüiller*, *débrouiller*, *embrouiller*, fait allusion à la difficulté de pénétrer dans un taillis épais. *Breuil* est encore aujourd'hui un terme technique. Depuis Charlemagne ce mot a donc conservé sa forme et sa signification également intactes en Allemagne, en France et en Italie.

C'est ainsi que les étymologies celtiques s'évanouissent comme des rêves dès qu'on les serre de près.

M. Pictet repousse, je crois avec raison, les rapprochements qu'on a faits entre le mot *gaëlique*, qui désigne la langue des Irlandais et des Écossais, et le pays de *Galles* et les *Gallois*. Ces derniers noms ne semblent être qu'une prononciation altérée de *Wales* et *Welsh*. Dans la chronique saxonne on lit à chaque page *walas* ou *wealas* et quelquefois *Brit-walas*. Les conquérants nommaient ainsi tous les Bretons. Ce mot signifie des étrangers qui parlent latin. C'était l'usage des conquérants de race germanique d'appeler ainsi indistinctement tous les peuples devenus latins sous la domination romaine. Un poëte allemand du treizième siècle énumère les trois grandes divisions de la population européenne en ces mots : *Deutsche, Walen, Wenden*,

c'est-à-dire les peuples germaniques, romans et slaves. Encore aujourd'hui l'adjectif *welsch* s'applique également à nos voisins de langue romane, soit français, soit italiens. Il en résulte que les Bretons, lors de l'invasion des Anglo-Saxons, parlaient le latin concurremment avec leur idiome national ; et cette circonstance n'est pas favorable à l'originalité et à la pureté du *cymrique* actuel.

## CHAPITRE IX.

### RÉSULTATS.

En admettant que l'affiliation des langues justifie la conclusion (et d'après ma conviction elle la justifiera d'autant plus qu'elle sera examinée plus à fond) que toutes ces familles de peuples sont issues de la même souche ; que leurs ancêtres, à une époque quelconque, ont appartenu à une seule nation, qui s'est divisée et subdivisée dans sa propagation successive ; la question se présente naturellement, de savoir quel a été le siége primordial de cette nation mère ? Il n'est nullement vraisemblable que les migrations qui ont peuplé une si grande partie du globe, auraient commencé à l'extrémité méridionale, et de là se seraient dirigées constamment vers le nord-ouest. Tout concourt au contraire pour nous faire croire que les colonies sont parties d'une contrée centrale dans des directions divergentes. Dans cette supposition, les distances que les colons ont eu à parcourir jusqu'à leur établissement définitif, deviennent moins grandes ; les changements de climat auxquels ils s'exposaient, moins brusques ; et plusieurs peuples émigrés auront sans doute fait un échange avantageux par rapport à la fertilité du sol, et à la température de l'air. Et cette contrée centrale, où pourrions-nous la chercher, si ce n'est dans l'intérieur du grand continent

aux environs et à l'orient de la mer Caspienne? On n'objectera pas que ce pays est occupé aujourd'hui par des peuples de race différente; à combien de pays n'est-il pas arrivé de changer totalement d'habitants? La féconde mère patrie de tant d'essaims de colons, dispersés au loin, pouvait être redevenue déserte précisément à cause de cela. On n'objectera pas non plus les déserts dont sont entrecoupées, dans la Transoxiane, les portions fertiles, encore très-belles. Il est probable que, depuis le commencement de l'histoire, la nature du pays a changé, qu'il était anciennement plus favorable à la culture et à la population. Plusieurs voyageurs ont remarqué le dessèchement des eaux qui le fertilisaient jadis. Les plus anciens témoignages nos indiquent la Bactriane comme le siége d'une haute civilisation. Dans mon hypothèse, les ancêtres des Persans et des Hindous auraient donc émigré de là vers le sud-ouest et le sud-est; ceux des peuples européens vers l'occident et le nord.

L'opinion de Tacite, qui soutient que les plus anciennes migrations se sont faites par mer, est aussi contraire à la raison qu'à l'histoire. Car pour passer par mer à des contrées lointaines, il faut avoir un grand nombre de vaisseaux, des provisions en abondance, en un mot, une foule de choses qui présupposent une industrie perfectionnée. Il paraît que les colonies maritimes des Phéniciens et des Grecs étaient seules présentes à l'esprit du grand historien. Mais ces colonies, comparativement modernes, n'entrent pas en ligne de compte, quand il s'agit d'expliquer la première population des grands continents. De vastes mers opposent un obstacle invincible aux migrations des peuples qui, venant de l'intérieur, ignorent absolument l'art de la

navigation. Mais des mers de peu de largeur et parsemées d'îles, peuvent être traversées, et l'ont été souvent par des peuples qui, comme marins, y faisaient leur coup d'essai; tout de même que les grands fleuves ont été passés des milliers d'années avant l'invention des ponts. D'après cela je pense que les peuples, dans leurs migrations de l'Asie vers l'Europe, ont suivi deux grandes routes. L'une, toute continentale, longe le nord du Pont-Euxin; l'autre, entremêlée de passages par mer, traverse l'Asie Mineure, la mer Égée ou l'Hellespont, la Thrace, l'Illyrie, et la mer Adriatique. C'est indubitablement par cette voie que la Grèce et l'Italie ont reçu leurs colons. Nous avons tout lieu de croire que plusieurs peuples restés dans l'Asie Mineure, d'autres établis au nord de la Grèce, appartenaient à la même famille pélasgique. La langue grecque devint universelle dans ces contrées par suite des conquêtes d'Alexandre-le-Grand, et finit par oblitérer tous les idiomes indigènes; mais quelques vestiges de la langue phrygienne, lycienne, et autres, et la répétition de quelques noms géographiques, concourent avec les traditions mythologiques et les témoignages d'Homère, à confirmer cette conjecture.

L'autre route a servi à peupler le nord de l'Europe. Je penche à croire que les peuples lettiques sont au nombre de ses plus anciens habitants, et qu'ils ont quitté l'Asie avant les Germains, quoique ceux-ci du temps de Jules-César fussent déjà établis depuis les rives du Rhin jusqu'à des régions inconnues. Dans les temps historiques comme dans l'antiquité, les steppes du Don et du Wolga, les plaines immenses de l'Ukraine, et celles qui bordent le cours inférieur du Danube, ont donné passage à des

hordes nomades, qui, de temps en temps, sont sorties du fond de l'Asie pour dévaster l'occident et le midi. C'est par là que sont venus les Cimmériens, les Scythes, les Huns, les Avares, les Hongrois ou Magyares, et les Mongoles. La plupart de ces hordes n'étaient point de race caucasienne; il faut chercher leur mère-patrie à l'orient de la Bactriane, dans la Tartarie chinoise. Ces inondations subites de la barbarie, ces conquêtes dévastatrices, n'ont presque jamais conduit à un établissement durable; elles doivent être soigneusement distinguées des migrations de peuples agricoles qui, les premiers, ont défriché le sol, et transformé souvent des déserts sauvages en un paradis terrestre.

Jusqu'ici nous n'avons envisagé les langues que comme un moyen de dessiner correctement l'arbre généalogique des nations, et de déterminer les degrés de parenté collatérale. Mais les conformités de ces mêmes langues, examinées en détail, pourraient bien conduire à découvrir les traditions, les idées, et les arts utiles, que les colons ont apportés de leur mère-patrie commune dans leurs nouvelles habitations, et elles serviraient à répandre un nouveau jour sur les commencements de la civilisation.

# APPENDICE.

## LETTRE DE A. M. DE SCHLEGEL

A

## M. EUGÈNE BURNOUF.

Dans les rapprochements entre le sanscrit, le zend et les langues germaniques, je conseillerais de s'en tenir au gothique et à l'anglo-saxon, et de sauter par dessus le francique ou l'ancien haut-allemand, comme Grimm l'appelle. Je le nomme francique à bon droit, d'après l'exemple d'Otfrid. Dans le germanique et l'anglo-saxon, on voit un type général; tandis que dans le francique, l'on voit beaucoup de nuances diverses qui me semblent être plutôt locales que chronologiques. Grimm a pris pour base la prononciation la plus rude, comme la mieux caractérisée; mais, à mon avis, elle n'a jamais été générale. Allez à Zurich ou à Saint-Gall, vous y trouverez encore aujourd'hui les gloses de Kéron toutes vivantes. Grimm a même été jusqu'à prendre quelques monosyllabes gothiques pour des contractions, quand l'orthographe de l'ancien haut-allemand présentait en apparence deux syllabes, par exemple *baurgs–puruh*. Mais cela n'est que l'endurcissement des organes qui ne savent pas prononcer une consonne après un *r* sans l'intervention d'une voyelle parasite. La forme gothique s'est maintenue dans toutes les langues romanes : *borgo*, *Burgos*, *bourg*. Les gloses donnent *komo* (homme); Otfrid écrit *gomo*, et c'est ainsi

qu'ont parlé les Francs de la cour : le nom de la reine *Gometrude* le prouve. Ainsi donc l'ancien haut-allemand ne ferait que compliquer la doctrine des permutations, qui est simple et belle entre le sanscrit, le grec et le latin d'une part, et le gothique de l'autre. Voici la formule. Rangez les consonnes de chaque organe dans cet ordre : *tenuis*, *media, adspirata,* en ne comptant les deux aspirées sanscrites que pour une seule. Répétez la série gothique, et commencez l'autre série deux échelons plus bas ; vous trouverez ainsi la permutation qui prévaut généralement :

| *Gothique.* | *Sanscrit.* | *Grec.* | *Latin.* |
|---|---|---|---|
| t | | | |
| d | | | |
| th | त | τ | t |
| t | द | δ | d |
| d | धथ | θ | |
| th | | | |

La même formule s'applique aussi aux deux autres organes. Grimm a eu tort, à mon avis, de dire que les Goths n'ont pas eu de gutturale aspirée ; le *h* chez eux fait évidemment double fonction. La parallèle des dentales est cependant le plus important, parce qu'on peut la vérifier dans quelques pronoms et dans la conjugaison, par exemple : sanscr. *tad* = goth. *thata ;* 3ᵉ personne du singulier prés., sanscr. *ati, ετι*, it = goth. *ith ;* 2ᵉ personne plur. imper. ; sanscr. *ata, ετε*, ite = goth. *ith.* Il y a des exceptions dans la 2ᵉ pers. sing. et la 2ᵉ personne du duel du prétérit, où la règle exigerait *d*, et où il y a *t*, et *ats ;* mais cette exception est justifiée par la suppression d'une

voyelle. La moyenne s'est durcie une fois comme finale, l'autre fois par le voisinage du *s*. Sans doute le gothique se rapproche quelquefois du zend en s'écartant des trois autres langues; mais on ne pourra pas donner cette observation comme une règle générale. Je ne puis pas non plus vous accorder que dans le gothique l'aspiration soit provoquée par le *r*, puisqu'elle est introduite, et même deux fois dans le même mot, où il n'y a pas de *r* du tout, savoir dans *faths* pour *pati*. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, tandis que le concours de plusieurs consonnes arrête souvent la permutation, la présence d'un *r* ne l'empêche point. L'aspirée sanscrite perd même son aspiration à côté d'un *r*, dans *bhrâtrĭ* qui est *brôthar*. Remarquez encore que le gothique n'ayant point d'*á* long, l'oméga répond toujours à *â*. Voila donc en un seul mot trois permutations parfaitement en règle. La règle ci-dessus sert aussi à décider des cas douteux; par exemple, faut-il identifier *wairthan* (devenir) avec *vrĭdh* ou *vrĭt?* La règle décide pour la seconde racine : *wairthith*, vertit, *vartaté*. La même chose a lieu lorsque les gutturales et les labiales alternent, *fimf*, *πέμπε*, quinque. Tout le monde sait aujourd'hui ce que j'ai observé, je crois, le premier, que श = κ, c : il faut ajouter श = h, dans *daça*, *δέκα*, decem, *taihun* : *paçu*, pecus, *faihu*. Nous trouvons aussi : क्ष = hs, dans *dakchina*, *δεξίος*, dexter, *taihswo*. De même स्क initial = σχ, *sc*, *sk*; j'en connais deux exemples. Il y a un rapprochement curieux à faire entre *fairhous* et *pârçva*. L'identité selon les permutations est parfaite : mais comment accorder le sens? Dans Ulfilas, cela exprime *mundus*; mais il paraît que c'est proprement la totalité des

êtres vivants. Du moins le mot dont *fairhvus* est dérivé, mais qui ne se trouve pas dans nos textes, signifie *vie*: c'est, dans l'ancien haut-allemand, *ferah*. De la, dans les Nibelunge, *ferch-wunde*, blessure vitale, c'est-à-dire *mortelle*.

Nos linguistes ont été frappés de l'étrangeté du mot *atathni* (année). Reinwald a déjà vu que ce mot était dérivé du persan *adad*, ou du sanscrit âditya. Mais à cause de l'*â* long initial, il faudra recourir à *aditi*, qui pourrait bien avoir été une personnification de l'année, puisque ses douze fils figurent le soleil dans les douze signes du zodiaque. Les permutations sont alors en règle.

Les voyelles gothiques sont sujettes à des variations dont je n'ai pas encore pu découvrir la loi. Il paraît que la quantité est plus fixe que la qualité; mais il ne faut pas oublier que les diphthongues *ai* et *au* ont deux valeurs diverses et sont souvent brèves. Les métamorphoses des significations sont merveilleuses. Un renversement complet n'est pas rare. C'est pourquoi l'on n'en peut pas conclure grand' chose, quand il s'agit du déchiffrement d'une langue inconnue. Pour vous, le gothique est une œuvre surérogatoire, s'il ne devient pas un moyen d'intelligence......Votre rapprochement de *prâna* et de *φρήν* est spécieux, mais, à mon avis, non admissible, le premier mot étant composé et le second simple. D'ailleurs *φρήν* signifie primitivement le diaphragme, où les Grecs homériques plaçaient le siége de l'âme. Je le dérive de *φρε*, d'où vient *φρέαρ*, *φράσσω*, etc. Je ne vois d'autres traces du verbe sanscrit *an* que *ἄνεμος*, animus, et dans Ulfilas *uz-ôn* (exspiravit).

[M. Burnouf annote : Il y a dans ces observations une justesse trop frappante, pour qu'elles puissent être un instant contestées. L'analogie plus ou moins considérable que présentent les dialectes germaniques avec le zend, ne peut et ne doit être qu'un objet secondaire dans le travail que je publie en ce moment, etc.]

---

## OBSERVATIONS SUR LA FORMATION DES VERBES AU MOYEN DU RADICAL DHÂ (POSER),

### TIRÉES D'UNE LETTRE DE A. W. DE SCHLEGEL A M. E. BURNOUF.

Je me réfère à l'observation de Windischmann sur la fusion des deux racines *dâ* et *dhâ* dans le zend, et à la mienne sur le même phénomène dans le latin. J. Grimm a dit, comme une simple conjecture, que le prétérit des verbes faibles dans le gothique pourrait bien être formé par l'agglutination d'un verbe auxiliaire. Je ne puis consentir à ce qu'on généralise cette théorie comme on l'a fait : c'est substituer un mécanisme grossier aux développements organiques les plus déliés. Mais ici l'agglutination me semble manifeste. Le singulier de l'indicatif est tronqué ; mais le pluriel et les trois nombres du conjonctif sont complets, et présentent régulièrement les terminaisons du prétérit des verbes forts : *dêd–um*, etc. Le thème est donc *dêd* ; les prétérits formés par la réduplication sont de deux syllabes : mais nous avons un exemple d'un prétérit mono-syllabique dans *stôth* ; c'est comme *stet–i*, *ded–i*. Dès lors *dêdum*, au lieu de *daidum*, ne donne pas lieu à une objection ; ce n'est pas la voyelle de l'augment, mais la voyelle radicale altérée, *der Ablaut*. Or, puisque

द = *t*, ce n'est pas à *dâ* qu'il faut ramener ce *dédum*, mais a *dhâ*, car ध = *d*. Nous trouvons encore *déds*, *dédya* (action, acteur). Ainsi donc ce même verbe, qui dans le sanscrit et le grec signifie *ponere*, qui dans le zend et le latin se confond avec *donner*, a pris dans le gothique le sens d'*agir*.

# RÉFLEXIONS

SUR

# L'ÉTUDE DES LANGUES ASIATIQUES

ADRESSÉES

A

## SIR JAMES MACKINTOSH,

SUIVIES D'UNE LETTRE

A

## M. HORACE HAYMAN WILSON,

ANCIEN SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE A CALCUTTA, ÉLU PROFESSEUR A OXFORD.

## PRÉFACE.

Il y a déjà plus d'un an que l'essai que je présente aujourd'hui au public, était achevé : des causes accidentelles en ont retardé l'impression. L'automne dernier je l'envoyai de Paris à cet illustre savant à qui je l'avais adressé : il le lut, l'approuva et me témoigna le désir de le voir imprimé à Londres. Au commencement de février j'eus le bonheur de revoir SIR JAMES MACKINTOSH, et de jouir pour la dernière fois du charme de son entretien. Je quittai Londres, inquiet de sa santé chancelante, et faisant des vœux pour son rétablissement. Peu de temps après, de retour chez moi, je fus frappé douloureusement par la nouvelle de sa mort. L'Angleterre a perdu un

vertueux citoyen ; la littérature un historien profond et philosophique ; la jurisprudence un réformateur éclairé ; le parlement un orateur dont l'éloquence empruntait toute sa force à la raison et à la justice : l'humanité enfin un défenseur zélé de ses droits et de ses intérêts. Il était éminemment Anglais par son patriotisme, et cosmopolite par l'absence des préjugés nationaux. Je l'avais admiré avant de le connaître personnellement, j'étais fier de son amitié, et je ne cesserai jamais de le regretter. Dans toutes nos entrevues, en Angleterre, en France, en Suisse, et lorsqu'il vint passer quelques jours chez moi sur les bords du Rhin, il me témoigna toujours la même bienveillance. Il animait mes études, par la vivacité de l'intérêt avec lequel il accueillait mes communications, et par les vues neuves et ingénieuses qu'il y apportait. J'ai été ambitieux d'associer mon nom au sien. Son approbation semblait garantir le succès de mon écrit : elle m'autorise à le consacrer, comme un hommage bien sincère, à sa mémoire chérie.

J'ai rédigé ces Réflexions en français, parce qu'elles sont destinées particulièrement au public anglais, parmi lequel la connaissance de la langue française est bien plus répandue que celle de la langue allemande. La négociation entamée par sir James Mackintosh avec un des principaux libraires de Londres pour l'engager à se charger de la pubication, ne conduisit à aucun résultat. Le libraire pensa qu'un écrit en langue étrangère, sur un sujet fort éloigné des lieux communs de la littérature du jour, ne trouverait pas un nombre suffisant de lecteurs en Angleterre. Ne jugeant pas à propos de m'exposer à d'autres refus semblables, je repris mon manuscrit, je résolus d'en

garder la propriété, et de le faire imprimer sur le continent. Le libraire avait probablement raison en supposant que mon nom et ma manière de traiter le sujet ne suffiraient pas pour commander l'attention du public anglais; mais j'ose dire qu'il se trompait en affirmant que ce public ne s'intéresse que médiocrement aux questions indiennes. Cela décélerait un manque de lumières, impossible à supposer chez une grande nation, où toutes les affaires de la communauté sont discutées publiquement. Mais s'il y avait en Angleterre des hommes assez attachés à la glèbe de l'industrie pour ne voir dans la possession de l'empire de l'Inde qu'un intérêt purement mercantile; pour considérer une nation de plus de cent millions d'âmes, sujette au sceptre britannique, comme *la vache d'abondance* qu'on n'a qu'à traire, sans se soucier autrement de son bien-être, on pourrait leur appliquer avec raison ces vers d'Horace :

Impiger extremos curris mercator ad Indos,
Per mare pauperiem fugiens, per saxa, per ignes :
Discere, et audire, et meliori credere non vis?

Les enquêtes ordonnées par le parlement prouvent déjà, la discussion parlementaire sur le renouvellement du privilége de la Compagnie des Indes prouvera encore davantage, que les hommes d'état en Angleterre ont des vues plus larges et plus élevées. Ils savent qu'une bonne administration est le seul moyen de consolider un empire lointain et d'une étendue vraiment effrayante; que l'on ne saurait bien administrer sans connaître non-seulement l'état matériel de la population, mais la partie morale et intellectuelle de sa civilisation, sa religion, ses lois, ses usages; et qu'enfin la langue sanscrite et l'ancienne littéra-

ture indienne est la clef de tout cela; qu'elle est en même temps la source de la plupart des langues modernes, dont la connaissance est si nécessaire aux administrateurs. A peine arrivé à Londres, j'obtins la preuve la plus flatteuse que l'importance d'un genre d'étude qui prépare, même indirectement, de pareils résultats, est apprécié avec une parfaite justesse au sommet de l'ordre social.

Mes remarques sur le plan du Comité des traductions ont été ébauchées immédiatement après la publication du prospectus. Ce ne fut que plus tard que j'eus connaissance du jugement que M. Silvestre de Sacy en avait porté dans le Journal des Savants (Juin 1830, p. 370). Je vis avec satisfaction que l'opinion de ce grand orientaliste était d'accord avec la mienne, et qu'il avait signalé les mêmes inconvénients. Dans l'exécution, le plan du comité s'est modifié jusqu'à un certain point. Un livre traduit de l'arménien a été imprimé; la traduction d'un livre japonais est annoncée. Ces deux langues étaient omises dans le prospectus. Des versions latines seront admises, à ce que je viens d'apprendre. Quelques-uns des savants auxquels le comité s'est adressé, se sont chargés spontanément des soins de la critique philologique qu'on ne leur avait point demandés. Sous ce rapport la traduction des voyages d'Ibn Batuta par M. Lee, et celle de l'Algèbre de Mohammed Ben Musa par M. Rosen se distinguent avantageusement. Néanmoins, dans le catalogue des livres déjà imprimés, sous presse, ou dont la publication se prépare, je vois des articles à l'égard desquels mes objections subsistent dans toute leur force. A quoi bon traduire des morceaux du Mahâ-Bhârata d'après la traduction persanne? Quelle authenticité peut avoir une traduction du

Shah Nameh, faite d'après l'édition de Calcutta ou d'après un seul manuscrit quelconque? Si le Comité fait un choix judicieux des livres à traduire; s'il prend pour règle générale de ne jamais publier une traduction d'un ouvrage encore inédit, sans la faire accompagner du texte original, soigneusement corrigé moyennant la collation des manuscrits; s'il ne confie ce travail qu'à de véritables philologues: c'est à ces conditions seulement que son activité pourra devenir utile.

Dans la réclamation en faveur des indianistes du continent, provoquée par M. Wilson, j'espère m'être renfermé dans les bornes d'une défense légitime, et je me flatte de trouver des arbitres équitables à Oxford même, je dirais presque, surtout à Oxford.

Bonn, au mois de juillet 1832.

# RÉFLEXIONS
# SUR L'ÉTUDE DES LANGUES ASIATIQUES

ADRESSÉES

A

## SIR JAMES MACKINTOSH.

Permettez-moi, mon illustre ami, de vous communiquer quelques réflexions sur l'état actuel de l'étude des langues et des littératures asiatiques, et sur les moyens de faire avancer cette étude, si intéressante, si indispensable pour compléter l'histoire de l'esprit humain, et, spécialement pour votre pays, si importante par son utilité pratique.

Je ne connais personne en Angleterre à l'examen de qui je soumettrais plus volontiers mes pensées qu'au vôtre. Nos entretiens m'ont souvent fourni l'occasion d'admirer votre vaste savoir, l'universalité de votre esprit, et ce coup d'œil philosophique que vous apportez aux divers sujets de vos méditations.

Quoique des fonctions plus importantes, pendant votre séjour dans l'Inde, ne vous aient pas laissé le loisir de vous occuper des langues du pays, vous avez toujours témoigné un vif intérêt pour les recherches concernant l'histoire, les antiquités, les religions et les littératures de l'Asie. Vous avez fondé la Société littéraire de Bombay, si avantageusement connue en Europe par un nombre de dissertations fort estimables; vous avez enfin pris une part active à l'établissement de la Société asiatique de Londres.

Cette société m'a fait l'honneur de me nommer l'un de ses membres étrangers. J'ignore quels droits la société confère à ses associés, puisque les statuts ne s'énoncent pas là-dessus. Je sais seulement que dans vos assemblées générales le président, le directeur et les membres du conseil ont seuls la parole; les autres souscripteurs ne votent que silencieusement par boules blanches et noires. Je suis loin de contester la sagesse de cette loi lacédémonienne sur la taciturnité obligée du peuple dans une république. Aussi n'est-ce pas en ma qualité de membre étranger que je vais manifester mon opinion, mais comme simple lecteur, comme une fraction infiniment petite du public, enfin comme amateur de cette branche d'érudition dont la société s'occupe. J'examinerai des pièces publiées par la voie de l'impression, sur lesquelles chaque lecteur peut dire son avis, au risque de se tromper, de trahir son ignorance, et d'être réfuté et réduit à l'absurde, s'il y a lieu.

Votre nation aime la franchise dans les discussions, et l'on traite chez vous en pleine liberté des questions qui touchent de très-près aux intérêts de la vie. Ici il ne s'agit que d'un genre d'études peu populaire, et cultivé par un petit nombre de savants. S'il m'arrivait donc de dire des choses qui pourraient blesser l'amour-propre de quelques personnes très-respectables; de les dire, parce que je les crois vraies; je suis sûr que vous me le pardonneriez, aussi bien que le public, en présence duquel je prends la liberté de m'entretenir avec vous. Ainsi je ne m'effraye pas de la hardiesse de mes opinions, et j'entre en matière sans autre préliminaire.

Il s'est formé en 1828 dans le sein de la Société asia-

tique de Londres une association particulière qui se nomme le Comité des traductions orientales. Par des souscriptions annuelles on a formé un fonds, dont la destination est de payer non-seulement les frais d'impression des traductions que le Comité aurait approuvées, mais de récompenser les auteurs d'une manière honorable.

Rien de plus utile au premier aspect. Les traductions sont un moyen de mettre les productions littéraires et scientifiques de l'Asie à la portée d'une foule de lecteurs éclairés quoiqu'ils ne soient pas savants; elles peuvent être lues par des personnes qui n'ont ni le loisir, ni la volonté, ni peut-être le talent d'apprendre des langues d'un accès difficile. Ces traductions serviront donc à répandre les lumières, à rectifier les idées, souvent si erronées, qu'on se forme en Europe, du caractère et du degré de civilisation des nations asiatiques. Comme la possession d'un vaste empire dans l'Inde entraîne un système très-compliqué de relations extérieures, les hommes d'état en Angleterre doivent avoir une connaissance parfaite de l'état moral et intellectuel des peuples déjà soumis au sceptre britannique et confiés à leur administration, afin de ne pas prendre de fausses mesures avec la volonté la plus sincère de faire le bien. Ils doivent aussi connaître la force et l'organisation intérieure des états indépendants, voisins ou autrement mis en contact avec les intérêts de l'Angleterre. Ainsi donc les connaissances communiquées par les traductions pourront avoir une influence majeure même sur les décisions les plus importantes de la politique, et par là sur la gloire et la prospérité de l'empire britannique.

Malgré tout cela, je soutiens que les encouragements

offerts exclusivement aux traductions, bien loin de faire avancer l'étude méthodique et vraiment scientifique des langues orientales, tendent à y nuire, et doivent exercer une influence d'autant plus pernicieuse que les projets du Comité se réalisent dans une plus grande étendue. Or si cette étude fondamentale est négligée, je dis plus, si la philologie asiatique n'est pas perfectionnée à un point infiniment supérieur à ce qui a été fait jusqu'ici, il est impossible d'obtenir de bonnes traductions.

Un grand nombre d'Anglais, résidant dans l'Asie, y trouvent l'occasion d'acquérir une connaissance usuelle, suffisante pour leurs affaires et leurs rapports avec les naturels du pays, mais nullement savante, d'une ou de plusieurs langues orientales. En Angleterre on ne manquera donc pas d'hommes qui, n'étant pas des savants de profession, et ne se doutant pas des exigences de la critique philologique, entreprendront des traductions, pour se faire une réputation facile d'auteur, sans posséder les connaissances, le talent et surtout la scrupuleuse exactitude, nécessaires pour approcher dans ce genre de la perfection autant qu'il est possible. Le Comité, de son côté, manquera de temps et de patience, pour examiner en détail le mérite des manuscrits offerts; pour ne pas rester inactif, il employera ses fonds disponibles à leur impression; et l'Angleterre sera inondée d'une foule de traductions plus ou moins imparfaites, lesquelles à leur tour formeront une barrière contre ceux qui voudraient pénétrer jusqu'aux originaux.

Je me plais à reconnaître le zèle bienveillant des fondateurs de cette institution, et la libéralité des souscripteurs, parmi lesquels on remarque avec plaisir plusieurs des

noms les plus illustres de votre pays. Mais le *prospectus* [1] porte des traces évidentes de la précipitation avec laquelle il a été rédigé. En entreprenant d'établir une grande manufacture de traductions, on n'a pensé d'abord qu'à la matière première, et à la main d'œuvre, et l'on a perdu de vue la partie intellectuelle.

La difficulté et le mérite des traductions varient à l'infini, selon le génie des langues, la distance des siècles et des nationalités, et la nature des ouvrages même. Il est des livres dont un interprète ordinaire, un traducteur juré, tel que ceux qu'on emploie dans les cours de justice et les bureaux de la diplomatie, serait capable de rédiger une traduction tolérablement exacte. Mais dès qu'il s'agit de rendre la substance et d'exprimer en même temps les formes d'une composition inspirée par le génie poétique, oratoire ou philosophique; de produire sur l'esprit, le cœur et l'imagination des impressions semblables à celles qu'éprouve un lecteur de l'original, familiarisé avec la langue : dès lors, dis-je, le traducteur doit sentir une inspiration analogue, il lui faut du génie, au moins imitatif, et l'opération mécanique de substituer des mots, à d'autres mots, d'après les indications d'un dictionnaire, ne lui sert de rien.

En lisant avec attention le prospectus, je me trouve d'abord arrêté par un doute. Les langues dans lesquelles doivent être écrits les livres dont on demande des traductions, y sont énumérées, et je me réserve quelques remarques sur cette énumération. Mais il n'est dit nulle part en quelle langue ces livres doivent être traduits.

[1] Voyez l'APPENDICE sous la lettre A.

Cependant le mot de traduction, pris isolément et sans aucune épithète qui le détermine plus spécialement, ne signifie pas le transport d'un texte quelconque dans la langue anglaise. Les savants étrangers demanderont donc naturellement, si le Comité se propose de ne point admettre au concours des traductions faites dans quelque autre langue européenne, par exemple en latin ou en français? Je présume que l'allemand est exclu de prime abord. J'ose affirmer en effet que l'allemand possède de grands avantages pour y faire des traductions bien caractérisées et ressemblantes d'originaux composés dans plusieurs langues orientales, parce que c'est une langue infiniment riche et flexible, et qu'elle jouit de la liberté précieuse de pouvoir former de nouveaux mots au moyen de la composition. L'allemand a aussi son rayon où il est répandu hors du pays natal. Toutefois je trouve que le Comité serait en son plein droit en récusant des traductions allemandes, puisqu'il y a très-peu de personnes en Angleterre qui lisent avec facilité cette langue. En général, quoique nous soyons une nation nombreuse et passablement savante, nous sommes toujours ignorés dans l'occident et le midi de l'Europe, et nous avons de quoi nous en consoler.

Mais il en est tout autrement de la langue française, justement admirée pour sa haute perfection sociale. La prose y est cultivée avec un soin extrême : elle se recommande par la clarté, la concision et l'élégance. D'ailleurs, cette langue est fort répandue chez ceux qui ont reçu une éducation distinguée, et l'on peut dire que lorsqu'un ouvrage asiatique a été bien traduit en français, il est par là même communiqué à l'Europe entière.

L'aptitude des deux langues, anglaise et française, me semble être à peu près égale. L'une et l'autre est encombrée d'un train de mots auxiliaires de toute espèce, l'une et l'autre possède peu de mots composés, et sera, par conséquent, souvent réduite à la paraphrase; l'une et l'autre, comme toutes les langues analytiques, est restreinte, dans l'arrangement des mots, à l'ordre logique; la faculté des inversions, si significatives et si pleines de charme dans le style des auteurs classiques, soit en vers, soit en prose, y est extrêmement limitée. La conjugaison française est plus riche, plus sonore et mieux caractérisée que ces pauvres restes de la conjugaison saxonne que l'anglais a sauvés du naufrage. L'une et l'autre langue manquent de déclinaisons; dans l'anglais en outre la distinction des genres s'est effacée : circonstance fâcheuse qui décolore sensiblement la diction poétique.

Le latin, depuis trois siècles, est en possession d'être la langue universelle de communication entre les savants de l'Europe. D'ailleurs c'est une langue compacte et synthétique, c'est-à-dire qu'au moyen des inflexions elle exprime en un seul mot des notions accessoires et des relations variables, combinées avec l'idée principale; c'est là un avantage immense. D'autre part elle n'abonde pas en termes composés : ce manque a souvent gêné les savants modernes qui se sont attachés à rendre en latin les poëtes grecs, si riches en épithètes pittoresques. Le latin, par sa structure, ne se refusait pas absolument à ces combinaisons neuves et hardies; mais l'esprit des Romains n'y était guère porté, parce qu'ils accordaient peu à l'empire de l'imagination. Ils craignaient de s'écarter trop de l'usage reçu, non-seulement dans leurs discours

publics, mais même dans la poésie; et les auteurs du siècle d'Auguste, qui ont fixé le style, rejetèrent la plupart des mots composés, employés par leurs prédécesseurs. Nous les retrouvons dans Lucrèce, et dans les fragments d'Ennius, de Pacuvius et autres anciens poëtes. Dans la préface de mon édition de la Bhagavad-Gîtâ j'ai pesé les avantages et les inconvénients du latin; je crois pouvoir en recommander décidément l'emploi pour le sanscrit. Dans la traduction de la Bhagavad-Gîtâ que j'ai publiée il y a huit ans, et dans celle du Râmâyana qui va paraître, je me suis efforcé de conserver le caractère et les couleurs de l'original, sans trop pécher contre la pureté classique. Il appartient aux connaisseurs des deux littératures de juger si j'y ai réussi.

D'après ces considérations, il serait désirable, je pense, que le Comité voulût bien déclarer formellement, si son intention est d'accorder aux traductions faites en français et en latin la même faveur qu'aux traductions anglaises. Une décision négative exclurait à peu près tous les savants du continent de la coopération. Cependant, pour l'exécution d'un projet aussi vaste, il ne serait peut-être pas de trop de chercher des auxiliaires dans l'Europe entière. Dans le second Rapport annuel pour l'an 1829, en effet, sont nommés plusieurs savants du continent, qui ont promis leur coopération. Mais il n'est pas dit si leurs traductions doivent être imprimées dans la langue dans laquelle ils pourront ou voudront les rédiger, ou si on veut les traduire de nouveau en anglais. C'est une opération à laquelle l'exactitude ne gagnerait guère.

Dans le quatrième paragraphe, le rédacteur du prospectus insiste sur l'utilité des livres théologiques écrits

en syriaque dans les premiers siècles du christianisme, pour la critique du texte biblique. Il ne me vient pas dans l'esprit de contester cette utilité ; mais il est évident que, dans une pareille recherche, il faut recourir aux originaux, qu'il faut même les examiner avec le soin le plus minutieux, et que des traductions y seraient hors de propos. Aussi je vois qu'il n'est question que de collation de manuscrits. S'il en est ainsi, comment tout ce paragraphe trouve-t-il sa place dans un plan pour faire imprimer des traductions ?

Je m'étonne de voir passée sous silence dans cette énumération la langue arménienne. Le peu que nous connaissons de la littérature de ce peuple, fait supposer qu'il y aurait des découvertes intéressantes à faire. La Chronique d'Eusèbe complète, retrouvée dans une traduction arménienne et publiée en latin par l'abbé Angelo Mai, en est un exemple célèbre. L'importance de l'historien Moïse de Chorène est bien reconnue. Une congrégation de religieux arméniens à Venise publie actuellement une collection des historiens de leur pays. Voilà donc de la matière traduisible [1].

Vient ensuite dans le cinquième paragraphe un magnifique éloge de la littérature arabe et persanne. — « En fait « de littérature élégante, et particulièrement dans les « ouvrages de fiction, ils n'ont peut-être jamais été sur-« passés ; et en étudiant ceux de leurs ouvrages qui ont « déjà été imprimés dans quelque langue européenne, l'on « doit regretter qu'un si petit nombre de ces livres, si

[1] Le second rapport du Comité annonce au public une traduction de l'histoire de Vartan, roi d'Arménie, par M. Neumann. Ainsi l'oubli du prospectus a été réparé.

« bien calculés pour donner du plaisir, aient été tra-
« duits. » —

J'avoue, cela me paraît un peu exagéré. Comment ose-t-on comparer la poésie de ces nations dont les facultés intellectuelles furent offusquées par la profession de l'islamisme, à ce monde enchanté de la mythologie grecque, qui forme la base de la poésie des anciens ; à ces modèles parfaits d'un goût chaste et pur, d'un noble enthousiasme, d'un sentiment délicat des convenances; à cette diction majestueuse et suave, à cette harmonie ravissante; à ces belles proportions, enfin à cet équilibre admirable de toutes les facultés humaines, librement développées avec une égale vigueur, qui brillent dans les productions originales des deux littératures classiques?

La doctrine de Mahomet a étouffé les beaux-arts, au moins la sculpture et la peinture, jusque dans leur germe; et la poésie n'a échappé qu'à peine à ce même fléau. Les Arabes n'ont pas produit un seul poëme épique, l'art dramatique leur est resté inconnu; il ne reste donc que le genre sentencieux et lyrique. Celui-ci est passionné et fougueux, mais il tourne dans un cercle d'idées infiniment étroit. Cela peut charmer les ennuis d'un Bedouin traversant le désert à dos de chameau, mais des lecteurs européens se lasseront bientôt d'une nourriture aussi aride.

En général, les Arabes n'ont jamais fait preuve du génie d'invention. Dans les sciences, pendant le court espace de temps qu'ils les ont cultivées, pour ainsi dire en dépit du prophète, ils ont été les écoliers, les traducteurs et les imitateurs de nations plus éclairées et plus ingénieuses qu'eux, principalement des Grecs et des Indiens.

On m'opposera peut-être, comme un exemple frappant du talent des Arabes pour les fictions, les Mille et une nuits. Mais j'ai soutenu et je soutiens encore que la majeure partie de ces contes charmants, celle qui a fait la fortune du livre en Europe, est d'invention indienne. Jusqu'ici j'ai à peine effleuré les preuves qui se présentent en foule [1]; je me propose de traiter ce sujet plus à fond. Les journaux nous ont appris que M. Silvestre de Sacy, dans un discours lu dernièrement à l'Institut, a revendiqué l'invention de ces contes pour les Arabes. L'autorité de ce célèbre orientaliste est d'un grand poids; cette fois-ci elle est en contradiction avec le témoignage formel de Maçoudi [2]. Je ne connais pas encore les arguments de M. Silvestre de Sacy, mais je doute qu'ils me fassent changer d'avis.

La littérature arabe a tellement vécu d'emprunts que les plagiats commencent avec le Coran même. Au moins les Houris du paradis de Mahomet ressemblent prodigieusement aux Apsarâses de la mythologie brahmanique; et cet arbre merveilleux appelé *Touba,* qui fournit tout ce que désirent les bienheureux, a été bien plus anciennement imaginé par les Indiens, et désigné sous le nom de *Calpa-vricsha.*

La poésie des Persans est plus riche et plus variée que celle des Arabes. Ils ont un grand poëme national, dirai-

[1] Dans l'Almanach Royal de Berlin pour l'année 1829, p. 73.

[2] Feu M. Langlès a cité le premier cet historien dans son édition des voyages de Sindbâd le marin, en français et en arabe, Paris, 1814: dans la préface, p. 9—10. M. de Hammer a rapporté plus au long le passage en question, dans l'avant-propos des suppléments aux Mille et une nuits, publiés d'après un manuscrit égyptien. Le livre de Maçoudi date de l'an 936 de l'ère chrétienne.

je épique ou romanesque? ils ont des romans pleins de sentimentalité; ils ont des morceaux lyriques, où respire l'enivrement de la volupté. Mais leur littérature est aussi tombée dans de grands écarts; le goût maniéré y domine. La prose a usurpé les ornements les plus ambitieux de la poésie. Voyez par exemple le Bahar-Danush, traduit par M. Jonathan Scott C'est encore un assez joli conte d'invention indienne, d'après l'aveu de l'auteur même. Mais il est tellement noyé dans des paroles oiseuses et surchargé des fleurs de la rhétorique, que l'on a toute les peines du monde à suivre le fil de la narration. Les comparaisons louches, les métaphores arbitraires et capricieuses y abondent. C'est d'une fadeur sucrée telle, que la lecture d'un petit nombre de pages suffit pour donner des nausées. Il n'est sorte d'inepties, de puérilités, de lieux communs rebattus, dont on n'y trouve des exemples [1]. Si c'est là

[1] Bahar-Danush, *or, The Garden of Knowledge. An Oriental Romance. Translated from the Persic of Einaiut Oollah. By* Jonathan Scott, *Persian Secretary to the late Governor General of Bengal, Warren Hastings, etc. In three Volumes. Shrewsbury, 1799.* — Vol. I, p. 1. « *The « decipherers of the Talismans of the treasures of Mystery, acquain- « ted with the paths of the recesses of Secrecy, having explored this la- « tely discovered manuscript in the records of ancient time, have thus « impressed it on the pages of narration. — In days of yore, there reigned « in the extensive and populous empire of Hindoostan, the emblem of « paradise, a Sovereign who, like the universe-illumining Sun, comprized « the world within the beams of his dominion; and who, by the rays of « the lamp of his impartial justice, enlightened the gloom of the earth. « From the superiority of his aspiring genius, he placed the foot of con- « tempt on the head of the Bears; and, from conscious pride in his own power and dignity, regarded contemporary monarchs as groveling in the « caves of non-existence. The azure skies wore the ring of subjec- « tion, etc., etc.* » — A ces derniers mots le traducteur met en note, que des boucles d'oreilles sont portées dans l'Orient par les esclaves, comme une marque de servitude. C'est certainement une erreur. Dans l'Inde les guerriers, les rois, les dieux même en portent. L'auteur a désigné sans doute ces anneaux de fer qu'on

de la belle prose, j'entreprends d'en dicter sans interruption, en me promenant, dans mon bain, à cheval, à table, en voiture, en prenant le thé, dans mon lit, je dirais presque pendant mon sommeil. Mais je ne veux pas aujourd'hui monter la cavale vigoureuse de la critique, descendue de la noble race de l'étalon alexandrin Aristarque, pour combattre la tribu fanfaronne du mauvais goût, marchant sous l'étendard de l'afféterie. Fermement assis entre les arçons de la raison, appuyé sur les étriers d'arguments solides, je suis sûr en effet de tenir tête à l'ennemi; mais en poursuivant trop obstinément les fuyards avec les flèches de la dérision, je pourrais facilement m'égarer dans les déserts sablonneux de la polixité, et alors je vous retiendrais peut-être malgré moi, vous, mon digne ami, qui êtes accouru sur le dromadaire de l'attention pour m'accompagner, vous, dont Allah veuille soigner la prospérité; je vous retiendrais peut-être, dis-je, auprès du puits saumâtre des bâillements, sous les tentes ténébreuses de l'ennui.

Les admirateurs des deux littératures dont je viens de parler, m'objecteront que, ne connaissant pas les langues,

passe par les naseaux des buffles et des taureaux pour les dompter. Toute cette tirade, comme l'on voit, n'est autre chose que le commencement ordinaire des contes de Fées : Il y avait autrefois un roi et une reine, etc. — Pag. 83. « *She rushed towards* « *her husband, intending to dispatch the infortunate man, and to pour* « *out the wine of life from the bowl of his existence on the ground of* « *destruction.* » — Pag. 119. « *Another courtier thus introduced the follow*-« *ing heart-ravishing charmer of history on the sopha of relation.* » — Pag. 149. « *When the Aflatoon of day, the sun, ascended from the vat of* « *the east, etc.* » — Aflatoon est une corruption du nom de Platon. L'auteur a confondu Platon avec Diogène, ou il a cru que c'était l'usage général des philosophes grecs de coucher dans un tonneau. En voilà assez, je pense : j'ai pris ces passages au hasard, et je ne les garantis pas pour être les plus brillants en fait d'absurdité.

je ne suis pas juge compétent des beautés sur lesquelles ils s'extasient. Je conviendrai de tout ce que l'on voudra. Les poésies arabes et persannes, lues dans l'original, sont ravissantes; soit. Mais alors un autre doute s'élève : ce charme peut-il se transmettre dans une traduction anglaise ou européenne quelconque? Il est reconnu que tout chef-d'œuvre poétique perd beaucoup à être traduit en prose. Mais la perte est plus ou moins grande selon les genres. Dans la poésie épique et dramatique une traduction en prose conserve au moins la marche de l'action, la peinture des mœurs, des passions et des caractères, quoiqu'il soit peu agréable d'entendre le rhapsode moderne d'une tradition antique échanger le langage des dieux contre celui des hommes, ou de voir la tragédie paraître sur la scène, dépouillée du cothurne et de tout son costume majestueux. Dans la poésie morale et philosophique la pensée reste, quoique le tour de la phrase, n'étant plus resserré dans le cadre d'un distique ou d'un couplet, perde beaucoup de son élégance et de sa symétrie sentencieuse. Mais ces émotions fugitives, ce délire momentané, auxquels s'abandonne le poëte lyrique, s'évanouissent comme un rêve avec l'harmonie des sons qui en étaient l'âme et la vie. Cet esprit volatil qu'on a voulu transvaser par un procédé grossier, s'est évaporé, et il ne reste plus que le *caput mortuum* du poëme. Ensuite il ne suffit pas qu'une production poétique soit traduite en vers quelconques, il faut encore que la mesure, le retour des consonnances, et la structure des strophes soient analogues aux formes de l'original. Pope a versifié l'Iliade et l'Odyssée d'une manière assurément fort élégante; cependant tout le monde convient aujourd'hui que sa traduction est très-peu

homérique. Or, le système de versification établi dans la langue anglaise, est totalement différent de la prosodie et de l'art métrique des Arabes et des Persans. En admettant malgré tout cela la possibilité d'une imitation parfaite, l'on concevra pourtant que de pareilles traductions ne sauraient être faites à la hâte, ni commandées en bloc. Supposons qu'un auteur doué de tout le talent nécessaire entreprît de mettre le poëme de Firdousi en beaux vers anglais : combien d'années lui faudra-t-il pour achever ce travail?

Les Arabes, poussés par leurs spéculations mercantiles aux voyages lointains, ayant été de tout temps de hardis navigateurs, dès les premiers siècles du Califat ont été fort loin dans l'Asie, dans l'Afrique et dans les mers environnantes. Ils sont peut-être parvenus jusqu'à des contrées où des voyageurs européens n'ont pas encore pénétré de nos jours. On peut donc espérer des renseignements importants de la part de leurs géographes, et le petit nombre d'entre eux qu'on a publiés jusqu'ici répond à cette attente. D'ailleurs les livres de ce genre sont comparativement faciles à traduire, parce que le style en est simple, et qu'ils traitent d'objets matériels. La difficulté principale est dans les noms écrits sans ponctuation.

Il existe peut-être des historiens mahométans exempts de ce fanatisme stupide qui aveugle généralement ceux qui professent cette religion. Mais en est-il qui aient su concevoir un ordre social autre que le despotisme le plus absolu? En rendant justice à leur bonne foi, il faut toujours se méfier de leur jugement. La littérature arabe ne date que de l'Hégire, la littérature persanne de quatre siècles plus tard : les géographes et les historiens de ces

deux nations ne peuvent donc nous enseigner sur l'état des pays, les migrations des peuples, les changements de dynastie, les conquêtes et autres révolutions des états, rien qui remonte au-delà du moyen âge. Car, quel que soit le poids de leur témoignage en ce qui concerne les événements contemporains et les temps voisins de leur époque, lorsqu'ils se mêlent de parler de l'antiquité, ils ne débitent que des hypothèses absurdes et des chimères [1]. A cet égard Mahomet leur a laissé un bel exmemple : voyez comme il confond les temps et les lieux, comme il dénature tout dans les traditions hébraïques! L'historien Mirkhond dit dans certaine occasion : « Les uns racontent « le fait de la manière susdite; d'autres avec des cir-

[1] On ne soupçonnera pas M. Silvestre de Sacy d'une prévention défavorable aux historiens arabes qu'il connait si bien. Voici le jugement qu'il en porte dans son Avertissement à la *Relation de l'Égypte par Abdallatif,* p. 9. « Entre les diverses contrées qui ont « fait partie de l'empire des Musulmans, il n'en est peut-être aucune « qui ait autant exercé la plume des écrivains arabes que l'Égypte. « Histoire politique et religieuse, géographie, antiquités, histoire « littéraire, singularités naturelles, climat, culture, administration, « économie publique et domestique de l'Égypte; il n'est aucune de « ces parties intéressantes qui concourent à former l'histoire d'un « pays et celle de ses habitants, qui n'ait été traitée par divers « auteurs de cette nation. Il ne faut pas néanmoins se faire illusion « sur ce grand nombre d'ouvrages qui sembleraient devoir nous « procurer une connaissance parfaite de l'Égypte, à toutes les épo- « ques du moyen âge et des temps modernes : parmi les écrivains « dont les travaux sont parvenus jusqu'à nous, les uns, plus amis « du merveilleux que du vrai, ont consacré la plus grande partie « de leurs veilles à recueillir des fables puériles, des contes ab- « surdes, des traditions dans lesquelles à peine peut-on reconnaître « pour fondement une vérité historique ; ils n'ont été rebutés dans « leur travail, ni par les anachronismes les plus palpables, ni par « les contradictions les plus révoltantes; l'expérience journalière « qui semblait devoir leur ouvrir les yeux sur le ridicule et la « fausseté de ces légendes qui couvraient l'Égypte de talismans et « la peuplaient de génies et de fées, ne leur a servi de rien contre « les illusions d'une aveugle crédulité. »

« constances entièrement différentes. Allah sait lesquels « des deux disent la vérité. » Voilà le *nec plus ultra* de la critique historique des mahométans.

Après les développements du prospectus sur l'Asie antérieure, tout le reste de ce vaste continent est expédié dans un seul paragraphe. — « Le Comité ne se propose pas « de borner ses opérations à des ouvrages écrits en arabe, « persan et syriaque; il a l'intention de faire traduire et « de publier des ouvrages classiques et intéressants en « sanscrit, chinois, pali, cingalais et birmane; dans les « langues du Tibet, de la Tartarie et de la Turquie: dans « le malais et autres dialectes de l'archipel oriental, et « dans les nombreux dialectes de l'Indoustan et de la « péninsule méridionale de l'Inde. »

Dans cette énumération, les deux nations sans contredit les plus savantes et les plus ingénieuses de l'Asie entière, les Indiens et les Chinois, font une bien pauvre figure. Elles sont confondues dans la foule des peuples barbares ou semi-barbares, et presque rangées sur la même ligne avec les Horaforas et les Papouas : car enfin ces races d'hommes habitent l'archipel oriental. Les commencements de la civilisation indienne et chinoise, poussée à un si grand raffinement social et scientifique, se perdent dans la nuit de l'antiquité la plus reculée. Cette civilisation est toute originale, il est impossible de démontrer que des étrangers, et de déterminer lesquels, ont été les premiers maîtres des Indiens et des Chinois dans les arts de la vie; tandis que nous avons des preuves historiques de leur immense influence au dehors. Dans le Tibet, dans la presqu'île au-delà du Gange, dans l'île de Ceylan et de Java, les premiers germes de la civilisation

ont été apportés par des missionnaires bouddhistes venus de l'Inde. Il est probable qu'avant cette époque ces pays n'ont pas même eu l'usage de l'écriture, puisque tous les alphabets dont on s'y sert sont dérivés du dèvanâgari. On a trouvé des brahmanes dans l'île de Bali à côté de Java; et j'ai prouvé ailleurs [1], par des arguments décisifs ce me semble, qu'outre les missionnaires bouddhistes, il est arrivé dans l'île de Java, à une époque très-éloignée, des colons professant le culte brahmanique; des hommes savants et lettrés qui parlaient le sanscrit le plus pur, lequel a passé presque sans altération dans le *kawi*, l'ancien langage poétique des Javanais; tout comme les fictions du Mahâ-Bhârata se sont naturalisées dans cette île, si éloignée de d'Indoustan proprement dit. D'un autre côté un voyageur moderne a découvert des débris de la mythologie indienne chez les Calmouques sur les bords du Wolga [2]. L'ascendant politique et littéraire de la Chine s'est fait sentir principalement dans les pays que le docteur Leyden désignait par le nom d'indo-chinois, et dans l'Asie centrale. Les Chinois ont transporté au-delà des mers leur civilisation dans le Japon, pays dont l'oubli dans l'énumération du prospectus est vraiment inconcevable. L'Inde y a exercé une influence moins immédiate par l'introduction du bouddhisme, qui sans doute y a passé de la Chine.

Les littératures sanscrite et chinoise, dans des genres différents et fortement contrastés, sont l'une et l'autre au premier rang et hors de ligne. Rien de ce qui existe dans

[1] Voyez ma *Bibliothèque indienne*, vol. I, p. 400 — 425.

[2] V. les *Excursions nomades*, de BERGMANN.

le reste de l'Asie ne peut y être comparé pour l'antiquité, la richesse et la valeur intrinsèque des ouvrages.

Après tout ce qui a été dit par plusieurs écrivains anglais justement célèbres, après tout ce qu'ils ont communiqué au public par des indications générales, par des extraits ou même par des traductions, il serait superflu de parler ici au long du mérite de la littérature indienne : de caractériser la beauté et la structure admirable du sanscrit, son aptitude aux emplois les plus nobles que l'homme puisse faire du don divin de la parole ; la perfection de l'écriture, par où il se distingue si avantageusement des langues dites sémitiques ; les livres sacrés et canoniques des brahmanes ; la pureté primitive de leur doctrine, corrompue postérieurement par la superstition et la supercherie ; leur antique législation civile et religieuse, dont les bases inébranlables depuis un nombre inconnu de siècles ont résisté au laps du temps et au choc des invasions étrangères ; les systèmes de métaphysique, dont les spéculations sont si anciennement indigènes dans l'Inde, que la langue même en est profondément empreinte ; la mythologie, ce labyrinthe de fictions merveilleuses, mélange bizarre, toujours curieux, quelquefois sublime, d'idées cosmogoniques, d'allégories, et de traditions héroïques ; la poésie, où brille une sensibilité délicate, une grande élasticité morale, un essor constant de l'imagination vers les régions idéales ; la poésie dont on peut suivre le développement au travers de tous les styles, depuis la simplicité patriarcale jusqu'aux raffinements les plus artificiels, dans le genre épique, dramatique, lyrique, épigrammatique et sentencieux ; l'invention ingénieuse des apologues et des contes amusants ; enfin les progrès

faits dans les sciences exactes, dans l'arithmétique, l'algèbre et l'astronomie. Plusieurs branches du savoir indien sont encore entièrement inconnues, par exemple les traités sur la médecine et les arts mécaniques.

Dans cette littérature si riche et si variée, il y a pourtant une grande lacune : c'est l'histoire. Quelle que soit la cause de cette omission, il n'existe pas d'annales régulières d'une date fort ancienne, ni de récits exacts et circonstanciés des événements politiques, dont le souvenir, s'ils ne sont pas tombés dans l'oubli, semble s'être transformé en mythologie. La seule exception que l'on connaisse jusqu'ici, c'est ce livre que les habitants de Cachemire présentèrent à l'empereur Acbar, et dont on a retrouvé quelques manuscrits. Il est réservé à la sagacité et à la critique historique des savants européens de combler ce vide, et de refaire, autant que cela est encore possible, l'histoire de l'Inde, en combinant les témoignages des anciens, les annales des bouddhistes, les monuments et inscriptions, et les notices éparses dans les livres sanscrits d'un autre genre.

Quant aux Chinois, je laisse à M. Abel Rémusat le soin de les venger de l'injure qui leur a été faite dans le prospectus. Je me bornerai à une seule remarque. Si l'on fait valoir avec raison l'utilité des géographes et des historiens arabes, sous ce rapport les auteurs chinois méritent au moins une égale attention. Les Chinois n'ont point de mythologie; ils laissent en blanc les époques anciennes de leur histoire qu'ils ne savent pas remplir de faits avérés. Ce dédain des traditions fabuleuses, que Voltaire louait comme un trait de sagesse, provient peut-être d'un manque d'imagination; mais en revanche cette sobriété

d'esprit donne un grand poids à leur témoignage. Les historiens d'une nation qui possède un registre chronologique d'un genre de phénomènes que les naturalistes européens ont révoqué en doute jusque vers la fin du dix-huitième siècle, je veux dire des aërolithes tombés dans l'empire de la Chine, registre constaté par les procès-verbaux des autorités locales, et remontant jusqu'au commencement du septième siècle avant notre ère [1]; les historiens d'une telle nation, dis-je, méritent toute espèce de confiance, lorsqu'il s'agit d'un fait matériel. Les livres chinois sont remplis de notices sur l'Asie centrale, sur l'Inde et sur l'Archipel oriental. Deguignes a éclairci par des autorités chinoises l'histoire de la migration des Huns, et l'irruption des Indo-Scythes qui renversa l'empire de Bactrie. MM. Abel Rémusat et Klaproth ont puisé à la même source un grand nombre de renseignements importants. La seule circonstance qui semblerait devoir diminuer l'utilité des auteurs chinois dans l'histoire et la géographie de l'Asie, c'est l'altération des noms propres, causée par une prononciation défectueuse et par leur système d'écriture, qui les force à décomposer les noms étrangers en autant de mots qu'il y a de syllabes ou même de consonnes. Toutefois, avec une critique judicieuse et circonspecte, on peut se flatter de déterminer avec certitude les objets et les personnes qu'ils ont voulu désigner.

Après ce coup d'œil rapide des langues énumérées dans le prospectus, je reviens aux traductions à faire. Personne ne contestera que deux conditions ne soient indispensables par traduire quelque livre que ce soit : il faut savoir

[1] RÉMUSAT, *Mélanges asiatiques*. T. I. p. 184 — 209.

la langue dans laquelle il est écrit, et il faut être en possession de l'original. Ces conditions ne sont pas toujours aussi faciles à remplir que le Comité semble le présumer. Je me bornerai à quelques développements relatifs au sanscrit, dont je puis parler en connaissance de cause.

Toute langue, tant soit peu riche et savamment cultivée, offre un sujet en quelque sorte inépuisable au travail de la mémoire et de l'esprit. Cela s'applique même à la langue maternelle. Le lexicographe le plus laborieux, après avoir achevé son ouvrage, y trouvera encore des découvertes à faire. Heureusement une connaissance aussi universelle et parfaite n'est pas nécessaire; autrement la condition serait presque impossible à remplir. Il suffit que le traducteur soit versé dans le département de la langue auquel appartient le livre qu'il entreprend d'expliquer.

D'autre part une facilité purement de routine, telle que les hommes les moins instruits peuvent l'acquérir pendant un long séjour à l'étranger, par leur commerce journalier avec les naturels du pays, est insuffisante pour bien traduire un livre écrit dans le plus humble idiome populaire de l'Inde moderne. Le sanscrit, étant une langue éteinte, uniquement consignée dans les livres anciens et dans les discours des savants, ne saurait être appris de cette manière : il faut absolument une instruction méthodique, il faut avant tout de bons livres élémentaires.

Le professeur des langues orientales à Cambridge, M. Lee [1], dans sa lettre adressée à mon digne et respectable ami, sir Alexandre Johnston, passe en revue les

[1] Voyez l'APPENDICE sous la lettre B

grammaires et les dictionnaires des langues arabe et persanne qu'on a publiés jusqu'ici. Il trouve tous ces livres plus ou moins défectueux sous différents rapports ; il indique d'autres moyens, spécialement les commentaires des scoliastes, auxquels il faudrait recourir pour arriver à une parfaite intelligence des auteurs originaux ; et il conclut de là que l'œuvre des traductions demande encore de grands préparatifs. S'il en est ainsi de ces deux langues, cultivées depuis deux siècles par tant d'éminents philologues européens, pourra-t-on s'étonner que nous ne soyons pas plus avancés dans le sanscrit, dont on a commencé à peine depuis vingt-cinq ans à rendre l'étude accessible par des livres imprimés ? Je me hasarderai à imiter l'exemple du célèbre orientaliste de Cambridge, avec infiniment moins d'autorité sans doute, mais avec une égale bonne foi. Si je suis conduit à critiquer, certes ce ne sera pas pour déprécier le mérite de ceux de vos compatriotes qui se sont distingués les premiers dans une entreprise aussi ardue, et à qui l'Europe doit tant de reconnaissance. Par la force des choses, il est impossible d'éviter toutes les imperfections dans les premiers essais. Il faut bien des efforts combinés pour poser les fondements et élever l'édifice d'un nouvel ensemble de connaissances.

Nous avons déjà un nombre considérable de grammaires sanscrites. Il ne peut plus être question de celle du P. Paulin, quoiqu'elle n'ait paru qu'un an avant celle de M. Colebrooke. On sait que le P. Paulin s'est prévalu des manuscrits du P. Hanxleden, jésuite allemand, et missionnaire dans la péninsule vers le milieu du dix-septième siècle. Les progrès que ce missionnaire avait faits dans le sanscrit méritent assurément des éloges, si l'on considère

l'époque où il a vécu, son isolement et sa position à l'extrémité méridionale de l'Inde. Le P. Paulin, souvent plein de morgue, était pourtant bien pénétré de la difficulté de cette langue qu'il enseignait sans la savoir. « C'est une « admirable astuce du diable, dit-il, d'avoir engagé les « anciens philosophes brahmanes à former une langue si « riche et si compliquée, afin de mieux cacher leurs « dogmes religieux et leurs mystères, non-seulement aux « yeux du vulgaire, mais même à des hommes doués d'une « certaine sagacité. » En définitive le diable y a perdu sa peine, puisque voilà le mystère dévoilé. On pourrait, ce me semble, opposer au P. Paulin le dilemme suivant : Si la doctrine des anciens brahmanes était bonne, il serait injurieux de les croire inspirés par le démon ; si elle était mauvaise, il devait plutôt leur suggérer une langue simple et facile, pour la répandre chez tous les peuples du monde.

Dans cette grammaire les lettres malabares sont employées pour le petit nombre de mots originaux qui ne sont pas transcrits en latin. Depuis on a introduit avec grande raison dans l'enseignement du sanscrit le caractère dèvanâgari, et nous avons vu paraître successivement depuis 1805 les grammaires de MM. Colebrooke, Carey, Wilkins, Forster, Yates, Frank et Bopp[1]. La plupart de ces

[1] *A Grammar of the Sanscrit Language. By* H. T COLEBROOKE, *Esq. Vol. I. Calcutta, 1805, fol. — A Grammar of the Sanscrit Language, composed from the Works of the most esteemed Grammarians. To which are added Examples for the Exercise of the Student and a complete List of the Dhatoos or Roots. By* W. CAREY, *Teacher of the Sanscrit, Bengal and Maratta Languages, in the College of Fort-William. Serampore 1806. 4. — A Grammar of the Sanscrit Language by* CHARLES WILKINS. *London, 1808. 4. — An Essay on the Principles of Sanscrit Grammar P. I. By* H. P. FORSTER. *Calcutta, 1810. 4. — A Grammar*

livres élémentaires peuvent être consultés avec avantage sur tel ou tel point; tous pris ensemble laissent encore beaucoup à désirer.

Les grammaires de MM. Colebrooke et Forster sont restées incomplètes. M. Colebrooke fut gêné par un obstacle typographique. Les premiers caractères dêvanâgaris qu'on avait fait graver et fondre à Calcutta, étaient d'une grosseur si informe, qu'il n'eût pas pu mettre un nombre suffisant d'exemples sans grossir le volume outre mesure. Ce grand savant avait fait une étude profonde des anciens grammairiens indiens, à commencer par Pânini; il a voulu transmettre à l'Europe leur doctrine tout entière, sans en excepter les subtilités superflues. « J'ai pensé, dit-il, « qu'il était praticable de composer une grammaire d'après « le même système, qui pût être aisément comprise par « un étudiant anglais du sanscrit. Sans croire que j'y ai « réussi, je persiste à penser que cela est praticable. » — Je reviendrai sur cette question.

La grammaire de M. Carey forme un volume de plus de mille pages grand in-quarto. Ce n'est pas un ouvrage dont le plan ait été conçu dans l'esprit de l'auteur : ce sont des notes prises sous la dictée d'un Pandit qui, en donnant ses leçons, a suivi la méthode et la terminologie d'un grammairien moderne, Vôpadêva. Cela va bien, aussi souvent que M. Carey a compris son Pandit; lorsque le Pandit n'a pas su s'expliquer assez clairement, M. Carey de son

*of the Sanscrit Language, on a New Plan. By* WILLIAM YATES. *Calcutta, 1820.* 8°. — *Grammatica Sanscrita. Nunc primum in Germania edidit* OTHMARUS FRANK, *Ph. Dr., etc. Wirzeburgi, 1825.* 4°. — *Ausführliches Lehrgebäude der Sanskrit-Sprache, von* FRANZ BOPP. *Berlin, 1827.* 4°. — FR. BOPP, *Grammatica critica linguæ Sanscritæ. Fasciculus prior. Berolini, 1829.* 8°.

côté devient inintelligible. Dans l'explication des phrases sanscrites il y a d'étranges méprises.

La grammaire de M. Wilkins est à une distance immense de là. L'auteur s'était approprié par la pensée tout ce qu'il avait appris; par la simplicité, la clarté et l'élégance de son style, il a su répandre du charme sur une étude très-sèche en elle-même; il a su rapprocher du cercle des idées européennes la structure d'une langue qui, sous quelques rapports, dépasse notre imagination, sans en effacer les traits caractéristiques. Un tel livre élémentaire est fait pour inspirer aux écoliers le goût du sanscrit et pour leur faciliter les premiers progrès. Les nombreuses fautes d'impression qui se sont glissées même dans les paradigmes, peuvent être facilement corrigées par un maître habile.

M. Forster a cru devoir rédiger la presque-totalité de son livre en forme de tableaux, dont l'usage devient fort compliqué par un grand nombre de renvois en chiffres. Une partie de ces tableaux paraît superflue, si les règles générales sont bien expliquées; une autre partie appartient plutôt au dictionnaire qu'à la grammaire.

M. Yates a voulu traiter la langue la plus savamment organisée que nous connaissions après le grec, comme un idiome vulgaire. Il devait naturellement échouer dans une tentative aussi mal imaginée. Il a ôté la précision et laissé subsister l'obscurité. J'ai parlé ailleurs plus en détail de ce livre, et j'ai démontré que l'auteur n'a pas su expliquer les phrases sanscrites les plus simples [1].

La grammaire de M. Frank est défigurée par des carac-

[1] *Bibliothèque indienne*, vol. II, p. 11 — 19.

tères dêvanâgari mal lithographiés, écrite dans un latin scolastique, et surchargée d'une métaphysique confuse; elle ne rachète ces inconvénients par aucun avantage réel.

M. Bopp s'est occupé avec prédilection de l'analyse comparative des langues : il a donné sur ce sujet plusieurs traités, dont l'un écrit en anglais [1], remplis d'aperçus fins et ingénieux. Sa grammaire est exacte et méthodique; on ne saurait le blâmer d'avoir essayé de montrer comment les formes variées du sanscrit découlent de certains principes fondamentaux. Mais dans les recherches sur l'unité primitive des langues d'une même famille, lorsque nous essayons de nous faire une idée de leur formation graduelle, et de remonter à une époque de l'antiquité dont il n'existe point de monuments écrits, nous sommes sur un autre terrain que quand il s'agit des règles positives d'une langue fixée par l'usage depuis un temps immémorial. A mon avis, M. Bopp a un peu trop confondu les deux genres : il accorde trop de place à ses idées favorites et même à ses hypothèses. Les nombreuses innovations qu'il a introduites ne seront probablement pas approuvées par ceux qui pensent que dans une langue anciennement cultivée et fixée, il faut respecter l'usage et les autorités classiques.

La partie la moins satisfaisante dans toutes ces grammaires c'est la syntaxe : MM. Colebrooke et Bopp ne sont pas arrivés jusque-là; et chez les autres le petit nombre de pages réservées à ce chapitre peut à peine mériter

[1] *Annals of Oriental Litterature. London, 1824, p. 1. Analytical Comparison of the Sanscrit, Greek, Latin, and Teutonic Languages, shewing the original Identity of their grammatical Structure. By* F. Popp.

ce nom. Cependant la syntaxe est d'une importance majeure dans l'interprétation et la critique des textes.

La grammaire, dans l'opinion des brahmanes, occupe un rang très-élevé parmi les sciences humaines. Ils la mettent dans un rapport immédiat avec la théologie, à cause de son utilité pour bien comprendre leurs saintes écritures, et pour préserver de toute corruption ce dépôt sacré. Ils considèrent le sanscrit même comme une révélation. Sans quitter le point de vue profane d'une origine naturelle, on doit leur accorder qu'un organe aussi parfait de la pensée et de toutes les jouissances intellectuelles, est une noble prérogative. L'histoire nous fait voir que chez plusieurs nations possedant des langues pareilles, l'heureux instinct qui avait présidé à leur formation s'est perdu ensuite, et que les langues ont dégénéré. Les anciens sages de l'Inde ont pensé qu'il ne fallait pas abandonner le sanscrit aux caprices variables et à la négligence du vulgaire. Ils l'ont enseigné de bonne heure par les modèles et les préceptes, et ils ont réussi à le fixer sans en gêner le développement régulier moyennant la dérivation et la composition des mots. Ils ont approfondi la théorie de ces deux moyens d'enrichir leur langue, tandis que les grammairiens grecs ne se sont pas seulement doutés que cela fût possible. La grammaire a été si anciennement cultivée dans l'Inde, que les fondateurs de cette science, Pànini, Câtyâyana et Patanjali, sont devenus des personnages mythologiques. Pânini passe pour le plus ancien; en y regardant de près, on voit pourtant qu'il a eu des prédécesseurs, puisqu'il cite dans ses aphorismes huit autres grammairiens. M. Colebrooke pense que les écrits de quelques-uns d'entre eux, peut-être de tous, exis-

tent encore. Mais ceux que j'ai nommés sont les oracles du langage classique. « Si leurs opinions sur quelques « points diffèrent, dit M. Colebrooke, on peut opter, mais « s'ils sont d'accord, il faut se soumettre à leur autorité. » Cependant on irait peut-être trop loin en disant que, dans aucun cas, il n'est permis de les contredire. Ils sont des témoins irrécusables sur des questions de fait : mais une partie de leur doctrine est spéculative : par exemple l'étymologie, dès qu'elle dépasse le cercle des analogies grammaticales. Ils savaient parfaitement leur langue maternelle, mais ils n'en connaissaient pas d'autre ; nous savons moins bien le sanscrit, mais nous pouvons le comparer avec d'autres langues, et rectifier par là nos vues générales.

Néanmoins M. Bopp, dans la préface de l'édition allemande de sa grammaire, congédie formellement les grammairiens nationaux du sanscrit ; il soutient qu'après ce qui en a été extrait déjà, ils ne peuvent plus rien nous apprendre. C'est une grande erreur, je n'hésite pas à le dire. Je pense au contraire que, pour marcher d'un pas assuré dans la critique des textes, il faut être suffisamment initié dans le système des principaux grammairiens indiens, pour savoir les consulter au besoin. M. Colebrooke l'a pensé de même : c'est d'après ses ordres que deux ouvrages importants, les *Aphorismes* de Pànini, avec un extrait des commentaires, et la *Siddhânta–Caumudî*, ont été imprimés à Calcutta. Sans doute, la méthode de ces grammairiens diffère totalement de celle à laquelle nous sommes habitués ; elle est fort abstruse. Mais en revanche ils se distinguent par une brièveté et une précision admirables, par l'esprit scientifique dans la recher-

che des principes, et par l'exactitude scrupuleuse qu'ils mettent à constater le fait de l'usage. Outre la terminologie ordinaire puisée dans la langue même, et appropriée seulement à un emploi spécial, Pânini et ses successeurs ont imaginé un autre système de termes techniques. Ce sont des mots fictifs, des signes abrégés, qu'on peut comparer à ceux de l'algèbre. Il faut en avoir la clef, sans quoi les Aphorismes de Pânini ressemblent à des énigmes plus obscures que les oracles de Bacis ; de même qu'un écolier qui ne sait que les éléments de l'artithmétique, ne comprendra rien aux formules algébriques.

Quel que soit notre jugement sur cette méthode, nous ne pouvons pas vouloir l'ignorer. Les commentateurs indigènes sont nécessaires pour l'intelligence des livres difficiles. et les commentateurs, dans tout ce qui a rapport à la grammaire, se servent de ces termes techniques. On voudra bien arriver finalement à la lecture des *Vêdas,* de ce monument mémorable de l'antiquité, source première de la doctrine brahmanique. Or les Vêdas sont écrits dans un langage suranné, dont les licences qui se trouvent par-ci par-là chez les plus anciens poëtes épiques, ne sont qu'un dernier reste. Pânini marque dans un grand détail la différence du style sacré et de l'usage profane. Outre que la connaissance en est nécessaire pour la critique et l'explication des Vêdas, ces formes vieillies sont intéressantes pour la théorie générale et la comparaison des langues. Quelques-unes sont de vraies déviations, des irrégularités que l'instinct grammatical a rejetées plus tard ; d'autres fois la forme des mots et les inflexions anciennes sont plus rapprochées de celles qu'on trouve

dans des langues affiliées, et concourent à prouver leur unité primitive.

Les règles de l'accentuation ont été laissées de côté par tous les grammairiens européens du sanscrit. Aujourd'hui dans les écoles des brahmanes on prononce les vers des anciens textes uniquement d'après la quantité des syllabes avec une récitation monotone. Mais jadis le sanscrit a été accentué comme toutes les langues vivantes, et cette accentuation nécessairement a dû avoir de l'influence sur la formation de la langue. Pànini en donne les règles, qui ne sont pas faciles à comprendre, parce que les accents ne se trouvent écrits nulle part.

Ces raisons, auxquelles je pourrais ajouter plusieurs autres, suffiront pour montrer combien l'étude des anciens grammairiens indigènes est importante. Mais elle est d'un abord très-difficile. Les deux ouvrages que je viens de nommer ne sont accompagnés d'aucun mot anglais depuis le titre jusqu'à l'errata ; leur extérieur même est rebutant : c'est un labyrinthe où l'on perd son temps à chercher des éclaircissements sur telle ou telle matière. Ainsi que tous les livres sanscrits imprimés à Calcutta d'après les ordres de M. Colebrooke, et exécutés par le libraire Bâbou-Râma, ce ne sont pas des éditions comme nous l'entendons, ce sont des manuscrits multipliés par l'impression.

Une introduction générale à l'étude des grammairiens originaux serait donc un ouvrage fort utile à entrependre. Pour remplir son but, elle devra contenir : 1° une analyse de leur méthode, éclaircie par des exemples ; 2° un catalogue de tous les termes techniques avec leur définition, arrangé par ordre alphabétique ; 3° la terminologie

par signes abrégés et formules, expliquée dans le plus grand détail; 4° un répertoire de toutes les séries de mots sujets à une règle particulière, lesquelles sont désignées par le premier mot, placé arbitrairement à la tête en y ajoutant *et cætera*.

Je passe aux dictionnaires. Dans la lexicographie comme dans tant d'autres parties, M. Colebrooke a le premier frayé le chemin par son excellente édition de l'*Amara-Cosha*. En lisant le compte rendu dans la préface, en voyant les préparatifs qu'il avait faits, les amples matériaux qu'il avait rassemblés, on est frappé de l'immensité du travail; en examinant l'ouvrage, on admire l'esprit scientifique et la critique judicieuse qui a présidé a l'exécution. Il n'y a qu'une chose à regretter : c'est que M. Colebrooke dans ses notes ait presque renchéri sur le laconisme d'*Amara-Sincha*. Cet auteur s'est servi d'une méthode ingénieuse, pour indiquer sans ambiguité en même temps le genre des noms et la forme de leur déclinaison, en s'épargnant les longueurs et la répétition fastidieuse des mêmes expressions, masculin, féminin, neutre, etc. Il a resserré l'explication de cette méthode dans l'espace de huit vers, placés à la tête du premier chapitre. L'éditeur a passé sous silence ces huit vers, qui sont pourtant la clef de tout le reste ; il fait de même à l'égard des autres passages du même genre. Enfin il a extrait toute la substance du livre, il a fait même davantage, en ajoutant beaucoup de notes tirées des commentateurs: mais il n'a nulle part enseigné l'analyse du texte, par laquelle il est parvenu au résultat. Si les étudiants savent remplir cette lacune, on pourra les féliciter de leurs progrès. Les expressions employées dans l'original pour

définir les mots difficiles, ou ceux dont la signification varie, sont exclues du registre, et cette singulière omission a souvent passé dans le dictionnaire de M. Wilson.

L'édition de M. Colebrooke ne se trouvant plus dans la librairie, une réimpression serait fort désirable. Il n'y aurait presque rien à changer aux notes du premier éditeur; il y aurait seulement des additions à faire ; et nos moyens typographiques facilitent un arrangement plus commode. Il faut toujours revenir aux sources, et l'Amara-Cosha est un livre classique. Ces admirables définitions rédigées en peu de mots, dont il est rempli, nous initient mieux à la véritable acception d'un terme, que tout ce qu'on en pourrait dire dans une langue européenne.

Onze ans après l'Amara-Cosha, le dictionnaire de M. Wilson fut publié à Calcutta. C'était encore un grand pas de fait dans l'étude du sanscrit. L'auteur dans sa préface rend compte de l'assistance qu'il a eue, de ses matériaux et de ses procédés. Dès la fondation du collége de Fort William on avait commencé à faire compiler par des savants du pays un dictionnaire alphabétique, extrait de tous les vocabulaires qu'on avait pu rassembler. Ce dictionnaire, destiné à l'usage des étudiants anglais, resta en manuscrit. M. Wilson fit là-dessus un premier travail : mais il ne tarda pas à voir qu'il fallait refondre tout l'ouvrage, et compulser de nouveau les lexicographes originaux dont il était tiré. Il eut des Pandits pour collaborateurs : cependant il resta seul chargé de la rédaction en langue anglaise, et c'était une tâche immense. J'ai parlé en détail de cet ouvrage important dans ma Bibliothèque indienne, et je puis ici me référer à cet article. Ce qu'il y a de défectueux dans le dictionnaire de M. Wilson, est en

grande partie une conséquence presque inévitable du plan arrêté d'avance, lequel cependant à cette époque était peut-être le seul qu'il fût possible de suivre. Tout le mérite de l'exécution lui appartient; et ce mérite suffit pour assurer à son nom une célébrité du premier rang parmi les fondateurs de la philologie indianiste.

Ce dictionnaire est d'abord extrêmement incomplet. Les omissions sont quelquefois inconcevables : par exemple, on y cherche en vain le mot *iha*, qui signifie *ici*, adverbe de lieu, de l'usage le plus fréquent. Le croirait-on? dans le glossaire bengalique de M. Haughton on trouve plusieurs mots sanscrits, parfaitement classiques, qui sont omis dans le grand dictionnaire. Dans la grammaire bengalique du même auteur les nombres cardinaux et ordinaux sont aussi énumérés beaucoup plus complètement. La *Bhagavad-Gîtâ* ne contient que quatorze cents vers : j'ai sous les yeux une table alphabétique fort exacte de ce poëme; il y a cinq cents articles bien comptés qui manquent dans le dictionnaire. Dans ce calcul je ne fais pas entrer les mots qui, pour ainsi dire, n'ont qu'une existence passagère. De ce nombre sont tous les composés agrégatifs, l'un des idiotismes les plus singuliers de la langue sanscrite; ensuite ces compositions d'une longueur démesurée, qui dans cette langue tiennent lieu des phrases incidentes et des périodes complexes, auxquelles sa structure ne se prête guère. Cela irait à l'infini; d'ailleurs il n'est pas nécessaire d'accorder une place à des mots dont la signification est déterminée par la combinaison et l'arrangement de leurs éléments simples : la connaissance de ces éléments et les règles de la grammaire suffisent pour les comprendre. M. Wilson dit avec

raison que le lexicographe ne peut pas suivre la licence effrénée des poëtes dans tous ses écarts. Mais beaucoup de mots dérivés et composés prennent un sens que leur forme et leurs éléments ne laissent pas deviner. Ensuite on veut connaître toute la richesse d'une langue; et enfin un dictionnaire est destiné à faciliter l'étude, à aider la mémoire et à suppléer au travail de la pensée.

J'ai cité l'exemple d'un poëme, philosophique en effet, mais d'un style antique et simple. J'en pourrai citer d'autres. Qu'y a-t-il de plus fondamental que la loi de Manou? Bien que je ne saurais évaluer au juste le nombre des mots qui s'y trouvent, et qui sont omis dans le dictionnaire, j'ose affirmer qu'il est très-considérable. Il en est de même dans d'autres branches. Voyez la traductien de l'*Algèbre* de *Bhâscara* et de *Brahmagupta* par M. Colebrooke : la plupart des termes appartenant à cette science et à l'arithmétique, qu'il a marqués et expliqués dans les notes avec son exactitude habituelle, ou manquent entièrement dans le dictionnaire, ou du moins leur signification technique n'y est pas spécifiée. L'astronomie a un côté populaire, c'est-à-dire tout ce qui tient à la mythologie ou à l'astrologie; celle-là est assez bien soignée. Mais le dictionnaire contient peu de termes astronomiques d'un ordre plus relevé. L'omission ou la réception semble dépendre du hasard. Le nom de l'équateur a été reçu; celui de l'écliptique ne jouit pas du même honneur.

Ces omissions ne doivent pas être mises sur le compte de M. Wilson, pourvu qu'il ait épuisé dans ses extraits le contenu des vocabulaires, ce qu'il a fait certainement, autant qu'on en peut juger par ceux qui ont été imprimés. On demandera donc avec étonnement, com-

ment les lexicographes indiens ont pu laisser de pareilles lacunes? C'est qu'ils travaillaient de mémoire; qu'ils arrangeaient leurs recueils généralement par odre de matières, et ne se servaient que dans quelques portions d'un ordre alphabétique assez imparfait; qu'ils se soumettaient aux entraves de la versification, et affectaient une brièveté extrême, leurs traités étant destinés à être appris par cœur par les écoliers. Comme leur but principal était d'enseigner à parler et à écrire correctement le sanscrit, ils se sont attachés de préférence aux mots d'un emploi rare, à ceux dont le genre, la déclinaison et le sens pouvaient paraître douteux; ils ont laissé de côté ce qui était familier à leurs compatriotes, mais qui pour nous a grandement besoin d'explication.

Ainsi donc le rédacteur anglais est pleinement justifié: les glossateurs indiens ont leur excuse: mais un dictionnaire aussi incomplet n'en laisse pas moins souvent dans l'embarras le traducteur et l'éditeur d'un texte sanscrit.

Les articles concernant les termes *polysémantiques* sont particulièrement peu satisfaisants : la rédaction de ces sortes d'articles est pourtant la pierre de touche d'un bon dictionnaire. Il faut d'abord chercher la signification primitive ou fondamentale du mot, à laquelle toutes les autres doivent être ramenées comme à leur centre commun; il faut observer l'affinité des idées, et retracer le passage graduel et nuancé de l'une à l'autre; il faut expliquer les transitions brusques et inattendues : ce sont pour la plupart des expressions originairement figurées et devenues peu à peu des mots propres, lorsque la métaphore ou l'allusion qui leur avait donné naissance a été

oblitérée par le temps. Quelquefois une seule série ne suffit pas : il faut revenir plusieurs fois à la tige commune, pour suivre les ramifications divergentes. Dans le dictionnaire de M. Wilson les significations les plus diverses et même disparates sont entassées sans aucune méthode ; la signification primitive est confondue dans la foule, ou elle arrive la dernière de toutes [1]. Ces imperfections proviennent encore de ce qu'on s'est borné à copier les glossateurs originaux. Ceux-ci, gênés par la versification, n'ont pas même aspiré à l'ordre logique : c'est le nombre et la quantité des syllabes qui détermine l'arrangement des significations indiquées. Leur énumération à perte de vue est vraiment effrayante. L'écolier se demandera : Comment démêler l'acception du mot dans tel ou tel passage parmi des métamorphoses aussi arbitraires ? En général, la confusion se débrouille à mesure que l'on examine de plus près ; lorsqu'on a saisi le point central et les chaînons intermédiaires, ce qui avait d'abord paru inexplicable, devient simple et naturel. Plusieurs transitions sont néanmoins de nature à exiger une profonde connaissance de la mythologie indienne, de la méthaphysique des brahmanes et de toute leur manière de voir, pour en concevoir la possibilité.

La partie étymologique aussi a besoin d'une réforme. J'approuve fort que M. Wilson ait désigné les dérivations régulières par les formules de Pânini, mais il a oublié d'en donner la clef. Il fallait mettre en tête du diction-

[1] Cela ressemble à un dictionnaire anglais, où l'on trouverait des articles rédigés de la manière suivante : *Fox* 1° Un célèbre homme d'état et orateur parlementaire. 2° Un homme rusé et perfide. 3° Un petit quadrupède carnassier, très-dangereux pour les basses-cours.

naire une table où ces formules fussent expliquées, en distinguant les lettres efficientes des quiescentes, et en indiquant par quelle raison celles-ci ont été ajoutées.

Les grammairiens indiens, comme l'on sait, soutiennent que tous les mots sanscrits sont dérivés des verbes primitifs, ou plutôt de certaines syllabes qui servent de base a toutes les inflexions de chaque verbe; que nous appelons *racines* d'après l'exemple des grammairiens arabes et hébreux (car les Grecs n'ont pas même conçu cette idée), et que les Indiens nomment *d'hâtu*, c'est-à-dire le *minerai*. Leur doctrine est incontestable à l'égard de la plus grande partie des noms substantifs et adjectifs; mais il reste dans le creuset une masse considérable de mots réfractaires à ce genre d'analyse; et c'est là où commence l'étymologie conjecturale. M. Wilson donne en général la dérivation des mots sans citer aucune autorité, ce qui ferait soupçonner qu'il n'existe pas d'autorité classique, et qu'elle a été fournie par les Pandits d'aujourd'hui. Dans ce cas-là des étymologies évidemment absurdes et chimériques, comme il y en a beaucoup, ne méritent aucune attention, et je serais d'avis de les rayer tout simplement. Si, au contraire, elles sont un héritage des anciens grammairiens, les égarements mêmes de leur théorie sont un fait curieux à connaître. Gardons-nous cependant de rejeter sans examen, à cause de leur apparence paradoxale, des étymologies peut-être authentiques. Les racines du sanscrit et des autres langues de la même famille ont quelque chose de mystérieux; elles sont singulièrement vagues pour l'intellect, mais concrètes et individuellement circonscrites pour l'imagination ; et leur fécondité tient en grande partie à la réunion de ces deux

qualités. Dans un âge du monde fort éloigné de nous, la marche de l'esprit humain aussi était différente. Mais on peut hardiment prononcer qu'une étymologie est fausse, quand, pour arriver au résultat, il a fallu torturer les éléments matériels de la racine prétendue, et admettre des mutations, suppressions ou additions de lettres qui sortent de toutes les analogies connues.

M. Wilson a disséminé dans son dictionnaire les racines des verbes, en les soumettant au même ordre alphabétique avec le reste. Les vocabulaires indiens ne contiennent que les noms substantifs et adjectifs, les adverbes et les particules; les racines sont rassemblées dans des catalogues particuliers. Il serait peut-être à propos d'adopter cette méthode, et de diviser le dictionnaire en deux parties, dont l'une contiendrait exclusivement les verbes primitifs avec leur cortège de compositions et dérivations verbales, la seconde toutes les autres classes de mots. La réunion des racines en un seul corps donne lieu à une foule de rapprochements que l'on perd de vue par leur dispersion. D'ailleurs, un ordre alphabétique un peu différent de celui que nous employons communément, est préférable. Beaucoup d'analogies entre les verbes sont déterminées par la lettre finale, soit voyelle, soit consonne : il est donc avantageux de placer ensemble toutes les racines qui se terminent par la même lettre, et de n'employer les initiales que comme un principe secondaire de l'arrangement alphabétique. Cela est pratiqué dans le catalogue de *Vôpadêva* que M. Carey a traduit et fait imprimer à la fin de sa grammaire. M. Wilkins, dans ses radicaux de la langue sanscrite, extraits principalement du catalogue de *Kâçinâtha* et accompagnés de quel-

ques notes, a suivi un ordre moins commode. Il faut l'avouer, rien n'est plus éloigné de ce que nous exigeons d'un bon dictionnaire que ces tables des racines, rédigées par les grammairiens indiens. La syllabe radicale est combinée avec des lettres indicatives, qui marquent les particularités de la conjugaison et de certaines formes dérivatives; le sens est exprimé par un ou plusieurs substantifs : et voilà tout. Que dirait-on d'un dictionnaire grec ou latin, où les verbes composés avec des prépositiens fussent omis? Or le sanscrit, pouvant se passer des prépositions pour le régime des substantifs, les emploie presque exclusivement et en grande abondance dans la composition avec les verbes et autres mots dérivés. Dans ces trois langues les prépositions ont une vertu merveilleuse pour modifier non-seulement la signification d'un verbe simple, mais pour la retourner en sens contraire d'une manière que l'usage a fixée, mais que l'on ne saurait deviner; et c'est en quoi consiste une grande partie de leurs richesses. M. Colebrooke avait communiqué son travail sur les racines, imprimé seulement en partie dans sa grammaire, à M. Wilson, qui, dans un petit nombre d'articles, a expliqué quelques combinaisons; mais il en a laissé de côté beaucoup d'autres non moins importantes. M. Rosen, appelé depuis comme professeur à l'université de Londres, s'est attaché à compléter l'énumération des verbes composés, et à définir plus exactement leur sens, en citant des passages où ils sont employés. Son dictionnaire des racines sanscrites est un des livres élémentaires les plus utiles que nous ayons. Mais ses matériaux étaient peu abondants, et souvent il n'a pu consulter que des textes incorrects; dans une nouvelle

édition ce jeune savant distingué trouvera beaucoup d'additions et quelques corrections à faire.

J'ai dit plus haut que, pour le premier essai d'un dictionnaire, aucun autre plan n'était praticable que celui qu'on a suivi : c'est-à-dire de chercher les mots là où ils étaient déjà réunis en masse dans les vocabulaires. Sans leur secours il eût fallu au moins ajourner indéfiniment l'exécution. On aurait pu parcourir des milliers de volumes, sans rencontrer dans le texte des auteurs les mots qui ne sont pas d'un usage général : puisque, selon le sujet et le style des livres, certaines expressions reviennent sans cesse, d'autres sont entièrement exclues. Ensuite on n'aurait peut-être pas eu de moyens suffisants pour en déterminer le sens d'après un petit nombre de passages. Désormais il faut fouiller dans les ouvrages classiques même, pour découvrir les trésors encore inconnus de la langue sanscrite : les textes, avec les secours des scoliastes, fourniront des suppléments plus volumineux qu'on ne l'imagine. Dès à présent on pourrait entreprendre de donner une édition corrigée et considérablement augmentée du dictionnaire de M. Wilson. Mais pour en rédiger un vraiment complet, et dont les articles eussent les mêmes développements que dans le dictionnaire latin de Forcellini, la critique et l'art de l'interprétation ne me semblent pas encore avoir suffisamment préparé les voies. D'ailleurs cela dépasserait les forces d'un seul homme, il faudrait le travail persévérant de plusieurs savants.

J'arrive à la seconde condition indispensable pour un traducteur, outre la connaissance de la langue : c'est qu'il doit être en possession de l'original. Comment! me dira-

t-on, n'avons-nous pas entre les mains un manuscrit de l'ouvrage en question? Oui, vous avez un manuscrit, très-probablement défiguré dans beaucoup d'endroits par la négligence et l'ignorance des copistes. Car il n'est rien de plus rare que des manuscrits corrects; ceux qui ont été corrigés dans l'Inde même par des lecteurs savants, méritent le plus de confiance. Lorsque ces fautes altèrent le texte sans pécher directement contre la langue et le bon sens, vous ne les soupçonnerez pas seulement, à moins que vous ne soyez doué d'une rare sagacité, et consommé dans la connaissance de la syntaxe et de la versification. Il y a d'autres fautes plus palpables; et comme on ne saurait traduire ce qui est inintelligible, vous serez forcé de faire des corrections conjecturales. Or cela est contraire aux règles de la saine critique : l'on ne doit recourir à ce remède extrême que lorsque tous les manuscrits qu'on aura pu confronter ne fournissent point de leçon meilleure.

Ce n'est pas tout. Comment savez-vous que le manuscrit tombé par hasard entre vos mains, contient l'ouvrage tel que l'auteur l'avait composé? Qu'il n'est pas mutilé dans quelques parties, interpolé dans d'autres? Comment savez-vous enfin que le tout est bien réellement le livre que vous vous proposez de traduire, et non pas l'œuvre d'un imposteur qui en aurait faussement affiché le titre?

Chez des nations où l'art de l'imprimerie est inconnu, où pendant une longue suite de siècles les exemplaires des livres ne sont multipliés que par des copies faites à la main, la littérature est toujours exposée à l'altération des anciens textes et aux fraudes littéraires. Si les chefs-d'œuvre de l'ancienne Grèce nous sont parvenus dans

leur forme authentique, nous en sommes redevables aux philologues d'Alexandrie, dont les éditions soigneusement corrigées ont servi de modèles. Mais malgré leur canon classique, combien d'ouvrages apocryphes ont eu cours depuis, sous des noms supposés ?

Dans les antiquités indiennes nous avons des exemples récents d'erreurs très-graves répandues par des impostures. Un employé français, revenant de Pondichéry, remit à Voltaire la traduction d'un livre sanscrit sous le titre du *Yajour-Véda.* Voltaire la déposa à la bibliothèque du roi. Plus tard M. de Sainte-Croix la publia avec une longue introduction. Certes, personne n'accuse Voltaire d'avoir été trop crédule ; M. de Sainte-Croix a fait preuve d'érudition et de jugement dans son examen de l'histoire d'Alexandre-le-Grand : néanmoins tous les deux y ont été attrapés. Ils n'ont pas mis en doute que l'ouvrage ne fût un livre canonique des brahmanes, ils ont seulement différé sur la date plus ou moins ancienne qu'il fallait lui assigner. Maintenant il est constaté que c'est la production d'un missionnaire, probablement de Roberto de' Nobili, dont il faut admirer le talent pour faire des vers sanscrits. M. Ellis pense que l'auteur n'a voulu que réfuter la doctrine des brahmanes en imitant le style de leurs anciens sages, et qu'il est innocent de la fraude, le titre de Yajour-Vêda ayant été ajouté postérieurement [1].

Tout le monde sait comment le colonel Wilford fut entraîné dans un vaste labyrinthe d'erreurs par des manus-

[1] *Asiatic Researches. Vol. XIV. Account of a discovery of modern imitation of the Védas, with remarks on the genuine works. By* FRANCIS ELLIS, *Esq.* — J'en ai rendu compte dans ma Bibl. Ind. Vol. II, p. 50—56.

crits falsifiés. Après qu'il eut découvert la mystification, il n'en publia pas moins ses Essais, et la Société asiatique de Calcutta permit qu'ils parussent sous ses auspices : c'était, ce me semble, pousser la tolérance un peu trop loin. Il en est résulté que les défenseurs de systèmes chimériques sur l'antiquité continuent toujours de prendre leurs arguments dans cet arsénal de l'illusion.

Sir William Jones se montra trop crédule dans cette occasion comme dans plusieurs autres. Il ajouta foi aux forgeries du Pandit de Wilford, comme on le voit par une note jointe à la dissertation de celui-ci, insérée dans le troisième volume des Recherches Asiatiques. Dans les mémoires sur la vie de sir William (Ed. in-8°. Vol. II, p. 249), lord Teignmouth a cité cette note, qui contient la traduction d'un prétendu fragment du *Padma-Purâna*, où l'histoire de Noé et de ses fils est racontée sous des noms en apparence sanscrits, forgés de manière à être pris pour un déguisement des noms hébraïques. Sur une imposture aussi grossière sir William Jones bâtit ensuite des châteaux de cartes. C'est un procédé inconcevable de la part de l'éditeur de ses œuvres de ne pas avoir averti ses lecteurs que tout ce beau morceau est apocryphe, de l'aveu même, postérieurement publié, de Wilford. (Voyez As. Res. Vol. VIII. Lond. ed. 8°, p. 254.) Pour la gloire de sir W. Jones il eût mieux valu supprimer cette note. Mais on voudrait en vain cacher au public que ce savant, doué de si rares talents, manquait totalement de critique historique. Il reçut sans méfiance, il accueillit même avec enthousiasme les traditions contenues dans le *Dabistân*, livre persan moderne, écrit dans l'intention de revendiquer pour la Perse la prééminence sur l'Inde à

l'égard de l'antiquité des révélations religieuses. Sur son autorité, la dynastie des Mahabadiens, qui ne sont autre chose que les quatorze Manous, passés et futurs, de la mythologie brahmanique, s'est glissée dans l'histoire universelle de notre Jean de Müller, historien éloquent, mais trop peu sceptique. Le *Desâtîr,* intimement lié au Dabistân, est une forgerie encore plus raffinée : il est écrit dans une langue prétendue ancienne, mais fabriquée à plaisir [1].

Il existe d'autres variations dans les manuscrits que l'on ne peut qualifier d'impostures, mais qu'il n'en est pas moins essentiel pour un traducteur de connaître. Qu'y a-t-il de plus célèbre dans l'Inde que le Râmâyana de Vâlmîki? On devait supposer, et l'on a supposé, que tous les manuscrits portant ce titre, contiennent le même ouvrage. Il n'en est rien. La rédaction de l'école bengalique et celle des commentateurs s'accordent en général dans la marche de la narration, mais elles diffèrent presque dans tous les détails, tellement qu'on ne trouve qu'un petit nombre de vers parfaitement identiques dans l'une et l'autre. J'ai constaté ce fait par la confrontation de douze manuscrits; dans la préface de mon édition j'ai discuté à fond les causes probables de cette discordance, et l'ancienneté relative de la tradition des deux écoles. Il

[1] Comparez les articles de M. Silvestre de Sacy dans le Journal des Savants pour l'an 1821, et le traité de l'authenticité du *Desâtir*, par M. Will. Erskine, inséré dans le second volume des Transactions de la Société littéraire de Bombay. Ces deux savants judicieux sont d'accord dans leurs résultats, sans que celui qui a écrit postérieurement, ait eu connaissance du travail de son prédécesseur. Je remarque en passant, que les mots sanscrits cités par M. Erskine ne sont pas corrects, soit à l'égard de l'orthographe, soit de la signification.

existe en outre des manuscrits dont le texte n'est conforme ni à l'une ni à l'autre. Ces manuscrits offrent une infinité de variations, de déplacements, d'omissions et d'additions. Au milieu de ce désaccord dans les détails, il y a un accord dans le fond qui atteste l'antiquité et l'authenticité du poëme. On peut le comparer à un vieux chêne, dont toutes les branches, précisément à cause de sa vétusté, sont enlacées par des plantes parasites.

Le *Shâh–Nameh* est le monument le plus ancien et le plus remarquable de la littérature persanne. Des connaisseurs m'assurent que les manuscrits varient très-considérablement. Jusqu'à ce qu'on ait vérifié l'étendue et l'importance de ces variantes par la collation d'un grand nombre de manuscrits, et constitué le texte selon les règles de la critique [1], une traduction serait une entreprise hasardée, inutile, et peut-être nuisible.

M. Colebrooke remarque avec raison que les commentaires, surtout ceux qui répètent le texte mot à mot, en interposant la glose, sont la meilleure garantie de l'authenticité des livres sanscrits. Je ne veux pas pousser le scepticisme trop loin, en disant que le texte et le commentaire pourraient être falsifiés dans les passages correspondants, sans rompre l'accord entre l'un et l'autre. Mais pour employer les commentaires comme un contrôle de la cor-

[1] En écrivant ces lignes, j'ignorais que ce travail est déjà fait en grande partie. Un jeune orientaliste allemand, M. Mohl, actuellement à Paris, se prépare depuis plusieurs années à publier une édition complète du *Schâh-Nameh*. Il m'a dit que les variantes sont presque innombrables, quoique tous les manuscrits qu'il a pu confronter appartiennent à la rédaction du poëme répandue chez les mahométans. Il présume que les exemplaires des Parsis presentent des variations encore plus essentielles.

rection des textes, il faut les confronter à chaque pas, et ce n'est pas chose facile. Car il en est des commentaires comme des grammaires originales : ils sont souvent fort abstrus. On en a imprimé quelques-uns à Calcutta, mais aucun savant européen ne s'est occupé du soin de les expliquer. De nouveaux commentaires sur des scoliastes déjà assez lourds, cela semble conduire à une prolixité intolérable. Aussi ce n'est pas ce que je demande. Il suffirait d'une introduction générale à leur méthode, où des échantillons de chaque genre fussent donnés et analysés en détail.

Les commentateurs citent souvent les leçons différentes qui existaient déjà de leur temps. Nous ne sommes nullement asservis à leur choix. En général, je ne voudrais pas leur accorder une autorité irréfragable. Ce qui a empêché les savants indiens, malgré leur sagacité prodigieuse, d'exercer l'art de la critique philologique avec la même perfection que l'ont fait les Grecs d'Alexandrie, c'est leur foi trop implicite aux traditions reçues, à laquelle leur religion les a habitués. Tel commentateur eût peut-être craint de commettre une profanation, en corrigeant une leçon manifestement corrompue dans un livre sacré.

Je crois avoir démontré, par tout ceci, que le traducteur d'un livre sanscrit, arabe ou persan, dont il n'existe point encore d'édition imprimée et corrigée avec le plus grand soin, est nécessairement poussé à se charger du travail que ferait un éditeur judicieux : à confronter les manuscrits, à compulser les commentaires, à faire enfin des corrections conjecturales. Pense-t-on qu'un philologue, capable de ce travail, consentira à se présenter

dans l'humble attitude d'un interprète pour le commun des lecteurs ?

Les seules littératures asiatiques auxquelles ces observations ne s'appliquent pas, sont celles des Chinois et des Japonais, parce que l'imprimerie, anciennement inventée en Chine et transportée de là au Japon, y a été employée à conserver et répandre les classiques. Des éditions soignées par des réunions de lettrés chinois, publiées même par ordre du gouvernement, ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'authenticité. La critique n'a que faire aux textes de Confucius, de Laocius, de Mencius, mais en revanche l'art de l'interprétation trouvera de quoi s'exercer.

Aussi longtemps qu'il n'existe pas de bonne édition imprimée d'un ouvrage, le traducteur travaille, pour ainsi dire, dans les ténèbres. Il peut faire des fautes tout à son aise, il est à peu près sûr de ne les pas voir relevées. Le seul moyen d'examiner une traduction, est de la comparer avec l'original. Il n'y a de dépôts considérables de manuscrits orientaux que dans quelques capitales et universités. Les juges compétents qui séjournent ailleurs, à moins qu'ils ne fassent des voyages exprès, ne sont point à portée de fouiller dans ces dépôts. Je ne les blâmerais pas non plus, s'ils pensaient qu'ils peuvent mieux employer leur temps qu'à corriger des thèmes mal faits.

Mais le Comité des traductions orientales a l'intention de remédier en partie à cet inconvénient. On lit dans le dixième paragraphe du prospectus : « Ces traductions « seront quelquefois accompagnées des textes originaux « et des éclaircissements qui seront jugés nécessaires. « En publiant *occasionnellement* le texte original, on se

« propose de multiplier les exemplaires d'ouvrages rares,
« et de procurer aux étudiants à un prix modéré des
« exemplaires corrects d'ouvrages asiatiques, auxquels
« autrement ils n'auraient pas accès. »

Voilà un renversement de l'ordre naturel et de toutes les idées reçues. Les hellénistes ont toujours considéré les versions latines, dont ils avaient coutume d'accompagner leurs éditions des auteurs grecs, comme un accessoire très-subordonné au soin de constituer le texte : ici la traduction est le principale, et le texte l'accessoire. C'est mettre la charrue devant les bœufs. Pense-t-on que des éditions correctes puissent se faire d'elles-mêmes, sans éditeur ? Qu'il suffise de livrer le manuscrit le premier venu aux imprimeurs et à un prote ordinaire ? Et cela, quand il s'agit d'ouvrages anciens, écrits dans les langues les plus difficiles, si imparfaitement connues aux Européens !

Il serait superflu de prouver longuement que la publication de textes originaux a infiniment plus besoin d'encouragements publics et de secours pécuniaires que les traductions. Dans les entreprises du premier genre le travail est plus pénible, les frais de l'impression sont beaucoup plus considérables, à cause des difficultés typographiques ; le débit est nécessairement très-limité, l'éditeur ne devant compter que sur les connaisseurs et les bibliothèques publiques. Le traducteur au contraire, pour peu que l'ouvrage qu'il communique soit curieux, peut espérer d'attirer des lecteurs, qui désirent s'instruire sans se donner de la peine, et qui, à cette condition, n'y regardent pas de si près, si l'instruction ainsi acquise est bien solide.

La nécessité des encouragements fut sentie dès le commencement de ce siècle par l'administration de l'empire britannique dans l'Inde. Les textes sanscrits, arabes, persans, les livres écrits dans les idiomes populaires de l'Inde, aussi bien que les ouvrages élémentaires, en général presque tout ce qui a été imprimé en fait de littérature orientale à Calcutta et à Serampore, fut entrepris d'après l'invitation et moyennant les secours pécuniaires du gouvernement; presque tout fut destiné en premier lieu a l'instruction de la jeunesse anglaise. Le marquis de Wellesley, par la fondation du collége de Fort William, laquelle éprouva d'abord tant d'opposition de la part des directeurs de la compagnie, et fut plus tard imitée par eux, a puissamment contribué à élargir la sphère des connaissances européennes, et cela suffirait pour éterniser la mémoire de son administration, glorieuse à tant d'autres titres. Il est vrai qu'un concours de circonstances extraordinaires favorisait sa grande et belle entreprise. L'illustre Warren Hastings avait donné la première impulsion; c'est sous ses auspices que les vétérans de la philologie indienne, MM. Halhed et Wilkins, ont entrepris leurs premiers travaux. Le zèle éclairé et philanthropique de sir William Jones se communiqua à d'autres, la fondation de la Société Asiatique excita une noble émulation, et l'on vit des hommes placés dans les plus hautes régions de l'ordre administratif et judiciaire, condescendre à devenir les disciples des brahmanes.

Cette glorieuse époque est-elle passée? Je ne sais; mais je crains bien que la première ardeur ne se soit un peu refroidie chez vos compatriotes.

Quoi qu'il en soit, les textes sanscrits qui ont trouvé un éditeur anglais, sont en très-petit nombre. L'*Amara-Cosha* de M. Colebrooke, le *Hitôpadêsa* de M. Carey, suivi des Centuries de *Bhartri-Hari*; et les deux premiers livres du *Râmâyana*, de MM. Carey et Marshman, ont été publiés à Serampore; le *Nuage messager* de M. Wilson, et un traité de jurisprudence sur les héritages, accompagné d'une traduction par M. Wynch, à Calcutta; enfin à Londres le Hitôpadêsa sans nom d'éditeur, et l'édition de la loi de *Manou* par M. Haughton: voilà tout ce qui est venu à ma connaissance.

Il existe en effet outre cela plusieurs volumes sanscrits imprimés à Calcutta, mais ils constituent une autre classe. Ce ne sont pas des éditions, comme je l'ai dit plus haut, ce sont des manuscrits multipliés. Aucun Européen n'a mis la main à l'œuvre : le soin en a été abandonné aux Pandits et aux ouvriers du pays. D'abord ces livres sont défigurés, comme presque tout ce qui est sorti des presses de Calcutta, par tous les défauts imaginables en fait de typographie : du papier gris, de l'encre pâle, des lettres mal gravées, mal fondues, mal agencées; les traits au-dessus et au-dessous de la ligne qui expriment les voyelles, déplacés ou entièrement effacés. Les livres imprimés en petits caractères et en lettres bengaliques sont à peu près illisibles. L'usage en est fort incommode, parce qu'ils sont dépourvus de ces arrangements matériels qui aident le lecteur à s'orienter, et facilitent le coup d'œil de l'ensemble. Ensuite ils sont en général extrêmement incorrects. L'errata de la grammaire de Pânini, par exemple, occupe quarante-deux pages; il s'en faut qu'il soit complet : et cela dans un livre où l'exactitude dans

chaque lettre est essentielle! Encore est-ce un acte de probité de corriger les fautes d'impression à la fin du volume; souvent cela a été négligé. Toutefois, dans la disette actuelle de livres sanscrits, au défaut de véritables éditions, ces impressions de Calcutta ont une utilité temporaire, parce qu'il est plus facile de se les procurer en Europe que d'acquérir des manuscrits. La plupart ont été exécutées par ordre de M. Colebrooke [1]. Nous avons des grammaires, des vocabulaires, plusieurs traités de jurisprudence, et des poëmes, principalement du nombre de ceux auxquels, à cause de leur excellence réputée, les lettrés modernes de l'Inde ont donné de titre des six grands poëmes. La dernière partie de ce choix n'est peut-être pas la plus heureuse. Je doute que les lecteurs européens partagent l'admiration des Pandits, qui porte sur l'artifice de la diction et de la versification. Ce sont souvent des raffinements, des tours de force poétiques, sous lesquels se cache une grande stérilité d'invention. Tous ces poëmes ont besoin de commentaires pour les lecteurs nationaux même, et c'est déjà un mauvais signe. Je préfère décidément l'ancienne poésie sentencieuse et épique. Sous le point de vue philosophique elle est infiniment plus intéressante. Le Râmâyana et le Mahâ-Bhârata

[1] Depuis le retour en Europe de ce savant, pendant plusieurs années, aucun texte sanscrit n'était sorti des presses de Calcutta : mais elles ont repris leur activité par les soins du Comité de l'instruction publique. Ce Comité m'a fait l'honneur de m'adresser un envoi de livres sanscrits et persans, imprimés depuis 1827, sous ses auspices. Ces publications servent toujours à augmenter notre mobilier philologique; la typographie aussi est un peu mieux soignée. Au reste il ne faut pas s'attendre à ce que les Pandits fassent jamais des éditions qui puissent satisfaire les savants européens.

sont des monuments d'une antiquité vénérable. Mais abstraction faite de la valeur que cela leur donne, j'y trouve des choses sublimes, d'autres pleines de charme et de grâce, une fécondité inépuisable de l'imagination, l'attrait du merveilleux, de nobles caractères, des situations passionnées, et je ne sais quelle candeur sainte et ingénue dans les mœurs qui y sont peintes. Le style en est simple, quelquefois négligé et diffus. Je pense que ce dernier défaut doit en grande partie être attribué à la tradition orale, aux rhapsodes et aux interpolateurs. Entre ces deux siècles de la poésie indienne si fortement contrastés, il y a un genre intermédiaire : se sont les compositions théâtrales. Jusqu'ici le seul drame de *Sacountalâ* a été publié dans l'original [1], quoique les traductions aient excité une vive curiosité. On a également laissé de côté les livres de métaphysique, d'astronomie, de mathématiques et de médecine.

Il y a plus de vingt ans que M. Wilkins, réunissant les

[1] *La Reconnaissance de* SACOUNTALÂ, drame sanscrit et pracrit de CÂLIDÂSA, publié pour la première fois, en original, etc., par A. L. CHÉZY, Paris, 1830, 4°. — Le célèbre éditeur a joint à cette belle impression, exécutée avec un grand luxe typographique, des notes dictées par le bon goût et remplies d'un sentiment exquis des beautés poétiques, ainsi qu'une traduction élégante, que je n'ai pas encore eu le loisir de comparer en détail avec celle de sir W. Jones. Il est à regretter seulement qu'il n'ait eu qu'un seul manuscrit à sa disposition. En faisant imprimer à la suite du drame l'épisode du Mahâ-Bhârata où le même sujet est traité, M. de Chézy a mis les lecteurs en état d'admirer l'art de Kâlidâsa, et la fécondité d'invention avec laquelle il a su tirer d'une histoire touchante, mais fort simple, tous les incidents variés de son drame, et la peinture fine et ingénieuse de tant de divers caractères. — Dernièrement trois autres drames, *Mrichhakatî*, *Vicramôrvasî* et *Mâlati-Mâdhava,* ont été imprimés à Calcutta. Les deux derniers n'étaient pas encore arrivés à Londres au mois de Mars 1832, quoiqu'ils se trouvassent déjà plusieurs mois auparavant chez un libraire à Paris.

talents d'un artiste au savoir d'un érudit, a gravé lui-même des caractères dêvanâgaris d'une élégance remarquable. Il ne se laissa pas décourager par un incendie qui détruisit une partie de son travail. C'est à son zèle et à sa persévérance que l'Angleterre doit la possession d'une imprimerie indienne. Depuis ce temps-là, deux volumes de textes sanscrits ont été publiés à Londres, le Hitôpadêsa et la loi de Manou. Il y a un troisième, le *Nalus* de M. Bopp, mais il ne compte pas, puisque c'est l'entreprise d'un étranger. Vous voyez que, si les choses continuent à marcher dans cette proportion, un amateur de la littérature indienne peut se flatter de réunir dans sa bibliothèque, en cent ans d'ici, douze volumes sanscrits, publiés par vos compatriotes résidant en Angleterre.

Les livres que je viens de nommer furent destinés spécialement au collége de Hayleybury. L'édition de la loi de Manou donnée par M. Haughton est excellente. Le texte est d'une rare correction, et les soins que cela exige ne peuvent être appréciés que par ceux qui en ont fait l'expérience. Dans les notes, plusieurs variantes sont judicieusement discutées. Je regrette seulement que M. Haughton n'ait pas séparé les mots, autant que le permettent les règles de la jonction des lettres. Cette continuité fatigue la vue, et pour l'écolier augmente la difficulté [1]. Toutefois M. Haughton, en écrivant les mots sans intervalle, était en son bon droit, puisque c'est l'usage des manuscrits. Mais la conversion du point qui indique la nasale mobile (*anusvâra*) en la lettre analogue à la con-

[1] Ces inconvénients sont évités dans une réimpression correcte et élégante de cet ouvrage important, que nous devons aux soins d'un jeune savant français, M. Loiseleur Deslongchamps.

sonne suivante, déguise plus que toute autre chose la fin des mots; elle n'est propre qu'à l'écriture bengalique, d'où Babou-Râma l'a fort mal à propos transportée dans les caractères dêvanâgaris.

L'édition du Hitôpadêsa, donnée par M. Carey, est remplie de fautes. L'éditeur anonyme de celle de Londres en a corrigé quelques-unes, mais il a introduit une foule de nouvelles fautes. C'est vraiment l'étable d'Augias. L'on ne pourra pas mettre cela sur le compte des imprimeurs. J'ai entre les mains une analyse grammaticale des douze premières pages du Hitôpadêsa, imprimée à l'usage des étudiants de Hayleybury : l'éditeur s'y efforce vainement d'expliquer des leçons vicieuses, et il décèle par là son ignorance.

Rien n'est plus essentiel pour l'instruction élémentaire dans une langue savante, que d'avoir des textes corrects. Dans le cas contraire, de deux suites fâcheuses il en arrivera l'une : ou les écoliers se tracasseront inutilement la tête, ou ils perdront le tact de l'exactitude grammaticale, sans laquelle il est impossible de faire le moindre progrès.

Conjointement avec mon savant collaborateur, le Dr. Lassen, j'ai entrepris de donner une édition correcte du Hitôpadêsa. Je me suis mis en devoir de faire hommage d'un exemplaire à l'honorable Cour des directeurs de l'honorable Compagnie des Indes Orientales, et j'ai pris la liberté de leur adresser quelques observations sur l'étude du sanscrit. Dans leur réponse [1], messieurs les directeurs, avec des ménagements pleins d'urbanité, me donnent à entendre que j'ai fait là un travail bien super-

[1] Voyez l'APPENDICE sous la lettre C.

flu. Ils m'informent qu'ayant jugé eux-mêmes le Hitôpadêsa un bon l'ivre d'école, ils ont eu soin d'en faire imprimer une édition, dont il existe encore un grand nombre d'exemplaires. — Hélas oui! je le savais, et je plains fort les étudiants réduits à apprendre une des langues les plus difficiles avec des moyens aussi peu appropriés au but. L'honorable Cour des directeurs est un corps administratif; l'érudition et la philologie ne sont pas leur affaire. Néanmoins je me garderai bien de soupçonner qu'ils n'aient pas une idée bien claire de la différence qu'il y a entre une bonne édition et une mauvaise du même livre. Mais le moyen d'admettre qu'une édition entreprise par un simple particulier, par un étranger, soit meilleure que celle qui a paru sous les auspices et par ordre d'une autorité constituée.

Il se pourrait que les deux éditions du Râmâyana et les trois du Hitôpadêsa faites à Serampore, à Londres et à Bonn, quoique très-dissemblables, fussent mauvaises les unes et les autres; mais il n'est guère possible qu'elles soient également bonnes. Le nouvel éditeur d'un texte, publié déjà une ou plusieurs fois, déclare par le fait qu'il a trouvé le travail de ses prédécesseurs imparfait : pourquoi donc ne le dirait-il pas explicitement? J'en ai parlé dans les préfaces sans détour, et de manière à provoquer un examen sévère de mon propre travail. Mais je ne me flatte pas d'obtenir en Angleterre l'honneur d'un tel examen, puisque dans vos journaux littéraires on n'accorde point de place à la philologie orientale.

Si ce que j'ai avancé sur le Hitôpadêsa de Londres est fondé, il en résulterait que le collége de Hayleybury, pendant l'espace de plus de vingt ans qu'il existe, n'a pas

encore été suffisamment pourvu de bons livres d'école pour l'enseignement du sanscrit. La loi de Manou est beaucoup trop difficile pour les premiers rudiments; les écoliers doivent avoir fait des progrès considérables pour la comprendre. Le Hitôpadésa dans sa totalité n'est pas non plus aussi facile qu'on se l'est imaginé; il y a des sentences tirées des drames de Bhartri-Hari et d'autres poëtes comparativement modernes, dont le style raffiné et énigmatique est fort loin de l'antique simplicité. Mais c'est précisément la variété des styles qui recommande ce livre. D'après mon expérience, rien n'est mieux adapté aux premiers exercices des écoliers que l'ancienne poésie épique, le Râmâyana et la Mahâ-Bhârata. Il serait bon aussi d'avoir une chrestomathie pour la première intruction, un recueil de morceaux choisis, arrangés selon les différents degrés de difficulté, et accompagnés d'une analyse détaillée. Un tel livre serait d'un grand secours pour les écoliers et, en cas de besoin, pour les instituteurs.

Peut-être ne considère-t-on la connaissance du sanscrit que comme un article de luxe dans l'instruction des jeunes Anglais qui se vouent à une carrière dans l'Inde. On aurait tort. Celui qui a solidement appris le sanscrit, arrivé dans le pays, acquerra avec facilité tel idiome populaire qu'il voudra; puisque ces idiomes (au moins les plus importants, et ceux qui sont parlés dans tout le nord de l'Inde) ne sont que du sanscrit désorganisé, c'est-à-dire dépouillé de ses inflexions. Par exemple, dans le glossaire bengalique de M. Haughton, sur douze cents mots, plus de mille sont du sanscrit pur, une centaine du sanscrit altéré; il ne reste donc qu'un alliage peu consi-

dérable de mots empruntés au persan, à l'arabe et à plusieurs autres langues. Le dialecte hindostanique, à ce que je crois, s'est éloigné davantage de son origine. Celui qui ignore le sanscrit devra fatiguer sa mémoire en apprenant tous ces mots un à un, au lieu que la grammaire sanscrite fait connaître systématiquement leur formation et leur dépendance mutuelle.

Revenons aux traductions. Je vais passer en revue quelques-unes, pour examiner jusqu'à quel point elles nous ont avancé dans la connaissance des antiquités et des littératures asiatiques.

On pourrait faire une histoire assez plaisante des traductions, en recueillant les bévues les plus frappantes qui ont été faites dans ce genre. Les traductions entreprises par des hommes très-mal préparés pour ce travail, formeraient un autre chapitre de cette histoire.

Anquetil Duperron entreprit de traduire les livres sacrés des Parsis, sans savoir les langues zende et pehlvie. Il y a apparence que le *Destour* qui lui dicta sa traduction les ignorait de même; qu'il savait seulement par tradition que le texte devait signifier telle ou telle chose. Depuis la publication du *Zend-Avesta* d'Anquetil, on s'est disputé à perte de vue sur l'authenticité et l'antiquité de ces prétendus livres de Zoroastre. On aurait pu s'épargner cette peine : ceux qui affirmaient, Anquetil à leur tête, et ceux qui niaient, marchaient également dans les ténèbres [1]. Je

[1] J'excepte volontiers la dissertation de Will. Erskine, sur les livres sacrés et la religion des Parsis, insérée dans le second volume des Transactions de la Société de Bombay. C'est la discussion du sujet la plus lumineuse que je connaisse; sans avoir approfondi la langue des originaux, on ne peut guerre aller plus loin.

serais disposé à me ranger du côté des sceptiques ; mais il est plus prudent de suspendre son jugement : d'autant plus que le travail entrepris par M. Eugène Burnouf fait espérer qu'on y verra bientôt un peu plus clair. M. Burnouf, avantageusement connu par son essai sur la paléographie du pali, fait lithographier en entier le magnifique manuscrit du Vendidad, apporté par Anquetil : il se propose de procéder ensuite méthodiquement au déchiffrement, à l'analyse grammaticale et à l'interprétation. Une traduction en sanscrit, qui doit avoir été faite il y a plus de trois siècles, déposée aussi par Anquetil à la bibliothèque du roi, sera sans doute d'un grand secours. Cette traduction est attribuée à un prêtre parsi, appelé Nariosengh. Le nom (*Nara-Sinha*) semble indiquer un Hindou professant le culte brahmanique; mais d'après les échantillons donnés par M. Burnouf, la traduction est écrite dans un sanscrit si peu classique, qu'on accordera volontiers au traducteur sa qualité d'étranger. Toutefois c'est une recherche fort épineuse. Il est difficile de se former une idée parfaitement juste d'une langue dont il ne reste qu'un seul livre. Ce sont cependant les formes et la structure du zend qui doivent fixer notre opinion sur le Zend-Avesta. Est-ce l'œuvre de Zoroastre même, qui nous aurait été transmise sans altération au travers des siècles? ou les écrits de ce législateur ont-ils été restaurés et refondus à l'époque des Sassanides? Cela ne manque pas de probabilité, puisque sous l'empire des Parthes le culte ancien semble avoir été oblitéré, ou du moins négligé par les dominateurs. L'autel avec le feu sacré ne reparaît que sur les médailles des Sassanides. Lorsque les adorateurs du feu se refugièrent dans le Guzerate devant la persécu-

tion fanatique des mahométans, ont-ils pu emporter leurs livres sacrés? Ou leurs prêtres les ont-ils refaits de mémoire, peut-être à une époque où ils avaient déjà quelques notions de la métaphysique indienne? — Les manuscrits du Zend-Avesta, trouvés en Perse, à eux seuls, ne sont pas une preuve décisive du contraire : il se pourrait que les Guèbres du Guzerate les eussent apportés à leurs anciens compatriotes. A quel pays et à quelle époque appartient le zend? Aucune langue ancienne a-t-elle jamais porté ce nom? ou n'est-il qu'une corruption du mot sanscrit *chhandas*, l'un des noms les plus usités des Vêdas?

La solution de ces problèmes n'intéresse pas seulement l'histoire des religions, elle est fort importante pour l'analyse comparée des langues. Dans le persan moderne, quoique ce soit une langue très-contractée et à traits effacés, l'analogie avec le sanscrit dans les racines et dans les restes d'inflexion ne saurait se méconnaître. Le peu que nous savons, par les noms propres et quelques autres indications, du langage des Mèdes et des Perses sous la dynastie des Achéménides, porte à croire qu'il était alors très-rapproché du sanscrit. D'ailleurs Hérodote atteste que cette nation se donnait à elle-même un nom, que nous retrouvons dans les livres sanscrits comme le nom propre, ou, si l'on veut, comme le titre d'honneur des Hindous [1]. D'après ces données, le zend devrait oc-

[1] HERODOT. VI, 62. « Les Mèdes furent appelés jadis par tout le monde *Arïi* (*Ἄριοι*).» En sanscrit *ârya* signifie *honestus, nobilis*. L'Inde proprement dite est nommée *Arya-âvarta*, c'est-à-dire le pays des Aryas. — Selon la définition de MANOU (Chap. II, verset 22), Arya-âvarta est la contrée située entre les monts Vindhya et les montagnes neigées (Himavat), depuis l'océan oriental jusqu'à

cuper la place intermédiaire entre la langue de Darius Hystaspe et le persan de Firdousi. La recherche en devient d'autant plus délicate : il faudra discerner les ressemblances du zend et du sanscrit qui pourraient être factices et d'emprunt, d'avec les conformités héréditaires.

Dans un âge avancé, Anquetil publia son *Oupnek'hat*. L'histoire de cette traduction est curieuse. Elle nous vient d'un prince de la dynastie mongole, Dara Shoukoh, le fils aîné et l'héritier du sultan Shâh Jehân. Son noble caractère et sa fin tragique sont connus : il fut assassiné par son frère Aurengzebe. Dara, poussé par un ardent désir de connaître ce que les livres sacrés de divers peuples ont enseigné sur l'être suprême, se fit expliquer la loi de Moïse, les psaumes et l'Évangile; mais il ne fut pas encore satisfait. Ayant eu connaissance des Vêdas, il rassembla les savants et les ascètes de Benarès pour les expliquer; il laissa de côté le rituel et les cérémonies, et fit mettre en persan les *Upanishads* ou méditations théologiques. Les traducteurs n'ont pas su se débarrasser de

l'océan occidental. Comparez l'Amara-Cosha. L. II, C. I, sl. 8. De même que les anciens Grecs divisaient le genre humain en Hellènes et Barbares, les Indiens opposent aux Aryas, c'est-à-dire à leur propre nation, les Mlêchhas. Dans une inscription sanscrite, gravée sur l'aiguille de Firuz-Shah, et datée de l'an 1220 de l'ère de Vicramâditya, un roi de l'Inde est loué pour avoir extirpé les Barbares, et fait en sorte qu'*Arya-âvarta* mérita de nouveau son nom. As. Res. Vol. VII, p. 175. — Hérodote remarque aussi que tous les noms persans se terminent en *s*. J'ai démontré ailleurs (Bibl. Ind. Vol. II, p. 308—313) que cela ne peut s'appliquer qu'au nominatif masculin, et que c'est une conformité frappante de l'ancienne langue des Perses avec la grammaire du sanscrit, du grec, du latin et du gothique. Je me propose de faire voir, par une analyse des noms persans de cette époque, que non-seulement leurs éléments se retrouvent souvent dans le sanscrit, mais que la composition aussi est conforme aux règles de la grammaire sanscrite.

leurs idées mahométanes : ils disent que Brahma, Vishnou et Siva répondent exactement aux anges Gabriel, Michel et Raphaël. (Oupn. T. I, p. 10 ; et T. II, p. 208.) En général, ils paraissent avoir eu peu de pénétration, mais ils ont travaillé en conscience. Désespérant de pouvoir exprimer dans leur langue les termes sanscrits de métaphysique, ils les ont laissé subsister, horriblement défigurés par l'écriture et la prononciation persanne. Anquetil a poussé le scrupule plus loin : il a conservé en outre un grand nombre de mots persans et arabes, enfin il les a entremêlés d'un latin de sa façon, auquel Cicéron n'aurait rien compris. Tout cela forme un triple galimatias. Ce serait, je pense, un moyen infaillible de devenir fou, si quelqu'un s'obstinait à vouloir comprendre ces deux gros volumes. Les seuls intervalles lucides que j'y trouve, ce sont les passages où je crois deviner les expressions de l'original [1].

[1] L'ouvrage d'Anquetil étant très-peu connu, on pourrait croire ma description exagérée, si je ne donnais pas quelques échantillons. Voici le commencement de la préface du traducteur persan.

OUM

*Vox pes (fundamentum) est, sicut secretum antiquum,* Τοῦ *In nomine Dei miseratoris, misericordis.*

«Laus *dzati (enti)* quod, vox pes τοῦ *bismillah (in nomine Dei)* in om-«nibus libris *samavi (cœlestibus)*, e secretis antiquis eius est ; et «*alham am alketab (inspiratio primæ souratæ)* quod in *Koran madjid* «*(glorioso)*, designatio *(illius)* cum *esm (nomine)* supremo eius est, et «cuncti *malaïek* (legati Dei, *angeli*), et libri *samavi* ex *anbia ve aolia* «*(a prophetis et amicis Dei emissi)* ; et omne *(id omne)* comprehensum «in hoc *esm (nomine) est.*»

Je crois entrevoir à travers ce brouillard que le traducteur persan a dit une chose fort simple. Comme les mahométans mettent en tête de tous leurs livres religieux les mots : Au nom de Dieu, de même les Hindous commencent par le monosyllabe mystérieux OM, qui signifie également l'être suprême, et qu'ils envisagent

Voilà où le manque de critique et de méthode, et une trop grande présomption, ont conduit un homme qui assurément ne manquait ni de capacité ni de persévérance. Dans sa jeunesse Anquetil, animé d'une noble ardeur, passa aux Indes malgré tous les obstacles : il se fit soldat pour aller chercher les révélations d'un ancien prophète. Vers la fin de sa vie, indigné des alternatives d'anarchie et de tyrannie qu'il voyait autour de lui, dédaignant de flatter le pouvoir pour obtenir des récompenses bien méritées, vieux, pauvre et isolé, il supporta toutes les privations, sans se laisser détourner de ses travaux savants ; il trouva son unique consolation dans les idées religieuses. Enfin c'était un véritable *Sannyâsî,* à cela près qu'une seule passion avait survécu à sa résignation universelle : je veux dire sa haine contre les Anglais. A la fin d'un livre rempli de spéculations abstruses, arrive un petit

comme un sujet inépuisable de méditations. On trouve, T. II, p. 206, l'analyse de ce même mot :

« Athria ut *Oum* dixit, dixit : quod ; ab omni primum (*prius*), ipsum « hoc nomen productum faciens (*creator*) dixit : et *maschghouli,* ipsum « hoc nomen est : cum ipso hoc nomine (*ipsi huic nomini, de illo* « *meditans*) τὸν *mashghouli* oportet facere. — — Hoc nomen quatuor « pedes quod habet, pes primus ejus, *matraï* primum ; id est litera, « quod *akar* sit : et in τῷ *akar*, totus hic mundus *nasout (humani-* « *tatis, terræ)*, et (liber) *Rak Beid,* cum omnibus *aiât,* (hoc) compre- « hensum est : et *Brahma,* et *Veschn, deiouta*, οἱ *mokel* huius *akar* « sunt : et illud *akar, a* est ; quod, *alef* cum *fateh (apertum)* sit : et « mensura eius *Kaïtri* nomen habet : et ignis primus, quod ipse hic « ignis apparens sit, in eo est. » — Ceux qui ont lu Manou s'apercevront facilement que c'est une explication symbolique du premier élément de ce mot sacré, des trois dont il se compose (*a*, *u*, *m*) lesquels ensemble ne forment qu'un son indivisible.

Sans aucun doute la traduction d'Anquetil est plus obscure que celle de l'interprète persan, et celle-ci doit l'être plus que l'original. S'il survenait un troisième traducteur, qui embrouillât de nouveau le livre d'Anquetil, où conduirait cette progression ?

projet tendant à chasser vos compatriotes des Indes. (T. I, p. 725—727.) Anquetil prétend que ce serait chose très-facile : ainsi tenez-vous pour avertis. Je crois que S. W. Jones, par sa lettre adressée à l'éditeur du Zend-Avesta, a été la cause de cette hostilité. En effet, il y a de quoi allumer une haine de trente ans de durée. Cette lettre, spirituellement écrite dans le genre de Voltaire, est d'une pétulance extrême : les sarcasmes sont dirigés autant contre Zoroastre que contre Anquetil. A cet égard S. W. Jones s'est rétracté par le fait : il a compris dans son âge mûr que les antiques législations religieuses, les différents cultes, les superstitions même, méritent l'attention d'un philosophe; et il a donné tous les soins imaginables à sa traduction de la loi de Manou.

C'est une de celles que nous pouvons maintenant comparer avec le texte, et cette épreuve en fait ressortir le mérite. Elle est en général d'une grande fidélité; elle tombe quelquefois dans la paraphrase : mais c'était presque inévitable, vu la brièveté des sentences mesurées de l'original. Le coloris du style est surtout admirable : il respire en même temps la majesté législative, et je ne sais quelle simplicité sainte et patriarcale. Nous sommes transportés, comme par enchantement, dans les siècles, les mœurs, et la sphère d'idées, qui ont concouru à mettre en vigueur ces lois religieuses et sociales, lesquelles à leur tour ont dominé une grande nation pendant des milliers d'années.

Ce fut le dernier travail de sir William Jones : peu de temps après qu'il eut paru, ses vertus et ses talents furent enlevés, par une mort prématurée, à sa patrie, à l'Inde, et l'on peut dire, à l'humanité. Il avait alors sé-

journé à Calcutta pendant dix ans, et il avait constamment étudié le sanscrit. J'ai vû, non sans attendrissement, par les notes marginales de sa main dans plusieurs manuscrits qui lui ont appartenu, qu'à l'époque où il jeta ces notes sur le papier, il avait encore à lutter contre beaucoup de difficultés. En entreprenant de faire connaître à l'Europe l'antique législateur de l'Inde, il ne négligea aucune des précautions de la critique. Il avait confronté plusieurs manuscrits et consulté les commentateurs; il fut assisté par un savant brahmane, qui fit la condition expresse de ne pas être nommé, de peur de se compromettre auprès des membres intolérants de son ordre. C'est probablement à ces études communes que se rapporte une anecdote débitée par le missionnaire Baptiste Ward : « Sir William Jones, *dit-on*, pour complaire à son « Pandit, avait la coutume d'étudier les Sâstres avec « l'image d'une divinité indienne placée sur sa table; » d'où feu M. Ward conclut charitablement que cet homme si respectable avait fait de grands pas vers le paganisme. On regrette de ne pas trouver dans la biographie rédigée par lord Teignmouth plus de détails sur les études de sir W. Jones. Autant que je puis voir, il a eu successivement trois maître des langues sanscrite. Il nomme lui-même Râmalôchana dans la préface de Sacontalâ. Le colonel Polier dit que Râmachandra, un Cshatriya natif de Lahore, professant la religion des Sikhs, le même qui lui donna des leçons de mythologie et de théologie brahmanique, avait été précédemment l'instituteur de son savant ami [1]. Puisque le colonel Polier était revenu en Europe

[1] Sir W. Jones, dans son traité sur l'antiquité du Zodiaque indien, parle de ses entretiens avec Râmachandra, alors âgé de quatre-

dès 1789, Râmachandra aura été le premier maître, Râmalôchana le second, et le troisième est reste anonyme.

Sir William avait donné en premier lieu sa traduction de *Sacontalâ,* qui n'est en général qu'une imitation très-libre. Il en est de même du *Gita–Gôvinda,* dont l'original a paru plus tard à Calcutta. Il eût été en effet impossible d'exprimer littéralement tous ces raffinements d'une diction richement ornée, sans parler encore de l'artifice de la versification, des rimes, des consonnances et des allittérations continuelles dans l'intérieur des vers, dont le Gîta-Gôvinda est surchargé. La lecture de ces deux pièces en anglais est délicieuse : l'on ne demande pas davantage.

La traduction du Hitôpadêsa, insérée dans les œuvres de sir William, est un ouvrage posthume. Je présume qu'il l'a faite dans les premiers temps, seulement pour s'exercer et sans l'intention de la publier; et je parierais bien que cette fois-ci ni Râmachandra ni Râmalôchana n'ont été consultés. Dans une lettre datée du 8 septembre 1786, et insérée dans les mémoires sur sa vie, que lord Teignmouth a mis à la tête de ses œuvres [1], sir W. Jones dit qu'il s'occupe de la lecture du Hitôpadêsa. Il n'y avait alors qu'un an qu'il avait commencé l'étude du sanscrit. Il s'y croyait pourtant déjà passablement affermi : eh bien! c'était une illusion. Sa traduction fourmille des contresens les plus étranges. En 1787 M. Wilkins, dès

vingts ans; mais il ne dit pas expressément que ce savant lui ait enseigné le sanscrit. Le traité en question ne porte pas de date : il doit avoir été écrit entre 1787–1790, puisqu'il se trouve dans le Vol. II des Recherches asiatiques.

[1] Vol. II, p. 99 de l'édition in 8°.

lors connu par sa belle traduction de la Bhagavad-Gîtâ, rédigée à Benarès, dans le siége principal de l'érudition brahmanique, publia en Angleterre sa traduction du Hitôpadêsa. Ce livre charmant de fables et de sentences a vraiment joué de malheur : les éditions et les traductions lui sont devenues également funestes. M. Wilkins et S. W. Jones ont l'un et l'autre eu l'imprudence de ne consulter qu'un seul manuscrit : et ce manuscrit était fautif, incomplet, et dérangé dans plusieurs endroits. Mais dans les passages où les traducteurs ont suivi évidemment les mêmes leçons, ils ne sont guère plus d'accord. Quelquefois on peut corriger l'un par l'autre : souvent ils ont tous les deux manqué le sens de différentes manières. Je n'ai garde d'en faire un reproche à ces hommes célèbres : j'en conclus seulement que leur entreprise était prématurée, et qu'ils manquaient des secours nécessaires pour y réussir. Cependant le fait vaut la peine d'être constaté [1], parce que c'est un avertissement salutaire pour les journaliers de la philologie orientale, qui, avec une connaissance superficielle des langues, se croient en état de traduire tout ce qui leur tombe sous la main. Pense-t-on qu'ils éviteront les écueils où deux auteurs d'un talent si éminent ont échoué?

Dans la préface de mon Râmâyana, j'ai parlé de l'édition des deux premiers livres de ce poëme héroïque, que MM. W. Carey et J. Marshman ont publiée à Serampore, et qu'ils ont accompagnée d'une traduction et de quelques notes. Il serait donc hors de propos de revenir à la charge. Toutefois, si l'on m'accuse d'avoir traité mes de-

[1] Voyez l'APPENDIDE sous la lettre *D*.

vanciers avec trop de rigueur, je suis prêt à donner en détail la preuve de ce que j'ai avancé. Les éditeurs ne se doutent pas seulement de la critique philologique : on dirait qu'ils n'ont jamais entendu prononcer le nom de cet art.

M. Colebrooke a traduit deux traités d'algèbre, et deux de jurisprudence : ce sont des livres du genre le plus difficile. Un seul a été imprimé à Calcutta dans l'original. C'est la Mitâcsharâ, dont M. Colebrooke a tiré la section qui concerne les héritages. J'ai donc pu faire la comparaison. L'on ne saurait trop admirer la précision du traducteur, et son habileté à débrouiller la dialectique du jurisconsulte indien. Il est presque superflu de dire que les traductions de M. Colebrooke, aussi bien que ses extraits et ses dissertations sur l'histoire des sciences, méritent une confiance implicite. Mais les ouvrages en question confirment ma thèse. Je soutiens que la critique du texte doit précéder l'entreprise d'une traduction, et M. Colebrooke a rempli tous les devoirs de l'éditeur le plus érudit et le plus judicieux. Il a extrait les commentateurs ; il marque la différence de leurs opinions sur des passages obscurs ou ambigus ; il relève les variantes du texte ; aussi ses notes sont-elles remplies d'expressions et de phrases sanscrites. Si M. Colebrooke avait jugé à propos de donner l'original en entier avec la traduction, il est clair qu'il n'aurait eu aucun nouveau travail à faire, et nous en serions plus avancés.

Réunissant des qualités qui, prises séparément, sont déjà bien rares, un talent prodigieux pour les langues, et une grande profondeur dans les sciences exactes et positives, M. Colebrooke semble ne pas se douter des besoins

de ceux de ses lecteurs qui ne sont pas doués d'autant de pénétration. En écartant les développements superflus, il en omet quelquefois de très-nécessairres. On ne peut jamais se plaindre de sa prolixité, mais quelquefois de son silence. J'en ai fait l'observation à l'égard de l'Amara-Côsha; ses dissertations sur l'astronomie offrent d'autres exemples de ce laconisme [1].

Traduire et expliquer n'est pas toujours la même chose. Il y a tel genre de livres où une traduction littérale et, pour ainsi dire, interlinéaire deviendrait absolument inintelligible. Il faut donc s'écarter des mots pour se rapprocher du sens. Cela peut aller au point que l'écolier croira voir un abîme entre l'original et la traduction : c'est au commentateur à jeter un pont. Il faut analyser les mots et la construction des phrases, de manière que les lecteurs qui possèdent les éléments de la langue puissent se convaincre par eux-mêmes que le traducteur a rendu le vrai sens de l'original.

Ce genre de notes en effet n'est nécessaire que pour les étudiants qui veulent se servir des traductions pour arriver à l'intelligence des originaux. Mais les lecteurs étrangers à l'étude des langues, auront aussi besoin de notes explicatives d'un autre genre, c'est-à-dire de celles qui se rapportent aux choses, sans quoi il leur sera impossible de bien comprendre le contenu des livres asiatiques. Les peuples de l'Asie, par mille raisons, ont un cercle d'idées, un horizon intellectuel, bien différents des habitudes européennes. Leurs auteurs parlent souvent de choses dont nous, du moins nous autres qui n'avons pas

[1] Voyez l'Appendice sous la lettre *E*.

été en Asie, ne saurions nous faire une idée claire, faute d'expérience. Ce besoin de commentaires se fait sentir dans presque tous les livres sanscrits. La poésie la plus populaire, celle des anciennes épopées, contient pourtant une foule d'allusions à la mythologie, à des usages, à des cérémonies religieuses, qui ne seront pas toujours présents à la mémoire d'un lecteur même assez instruit. Leur méthode de traiter les sciences est fort abstraite, comme je l'ai déjà remarqué. On dirait que leurs auteurs, soit théologiens, métaphysiciens, jurisconsultes, mathématimaciens, astronomes, grammairiens, ont voulu faire exprès des livres difficiles; et je crois entrevoir le but de ce mystère dont ils s'enveloppent.

Les brahmanes ne connaissent pas l'hiérarchie, devenue si dominante chez les bouddhistes; ils n'admettent point de dignités ecclésiastiques : le savoir seul peut fonder une différence de rang entre des hommes qui se croient égaux par la naissance. Leur religion et leur législation religieuse semblent avoir manqué de tout temps d'une autorité centrale, toujours renouvelée et toujours vivante, d'où toutes les décisions eussent pu émaner, afin de maintenir une unité parfaite dans la doctrine et dans le rituel. Il est vrai qu'ils avaient une prétendue révélation écrite; mais ces livres sacrés, dans leur antique et vénérable obscurité, admettaient bien des interprétations différentes. L'auteur de la Bhagavad-Gîtâ l'indique assez clairement, quoique d'une manière voilée, en disant que les Vêdas, entre les mains d'un prêtre habile, ressemblent à un puits qui ne manque jamais d'eau pour tous les emplois imaginables. (*Leçon II, distique* 46.) Or, les brahmanes ne tenaient point de conciles, dont les canons

eussent fixé dans toute l'étendue de leur église la seule interprétation légitime et orthodoxe. D'ailleurs il est manifeste que différents textes des Védas se contredisent. Les védantistes qui partent de l'axiome que les livres inspirés doivent contenir la vraie philosophie, ont nié ces contradictions, comme de raison. Lorsque nous connaîtrons les Védas en entier, nous pourrons apprécier les tours de force qu'il leur a fallu employer pour arriver à un résultat arrêté d'avance. De tout cela il devait résulter une grande multiplicité de sectes : aussi l'Inde en fourmille. Le seul contrepoids contre le caprice et la versatilité des opinions humaines se trouve dans la discipline ecclésiastique concernant l'instruction. C'est là ce qui, au milieu de tant de variations, a maintenu une certaine unité fondamentale. L'étude de la théologie était la dernière initiation du jeune brahmane, et la plus importante de toutes. L'enseignement fut considéré comme une adoption spirituelle. La loi de Manou inculque aux disciples le plus profond respect pour leurs précepteurs, et la piété filiale envers eux, comme un des devoirs les plus sacrés. On n'abandonne pas facilement les dogmes qu'on a reçus dans la jeunesse comme des oracles de la bouche d'un vieillard vénérable. C'est ainsi que se formait un lien indissoluble, une chaîne intellectuelle entre les générations qui se succédaient, moyennant quoi les doctrines d'une école pouvaient se conserver sans altération au travers des siècles.

Les philosophes et les savants de l'Inde semblent avoir transporté le système des théologiens, chacun dans sa partie. On dirait qu'ils ont voulu mettre l'écolier dans la dépendance de son maître, et empêcher qu'il ne pût, sans

le secours de celui-ci, trouver l'entrée au sanctuaire de la science. Si tel a été en effet leur but, il faut avouer que leurs ouvrages y sont admirablement adaptés. Il est probable que l'on se sera longtemps fié à la seule tradition orale pour communiquer les éclaircissements nécessaires. A mesure qu'on s'éloignait de l'antiquité, l'on a senti davantage le besoin de commentaires écrits. Peut-être on s'y est pris quelquefois trop tard, lorsque la tradition primitive était déjà perdue. Cette supposition est permise, lorsque les différents commentateurs ne s'accordent pas sur le sens d'un passage, comme cela arrive souvent aux glossateurs de la loi de Manou. Les commentaires se sont accumulés dans les temps modernes, lesquels, stériles en fait d'invention, n'ont eu guère d'autre fécondité que celle-là.

Si donc les Indiens de nos jours ont eux-mêmes besoin de commentaires pour lire avec fruit leurs anciens ouvrages, comment pourrions-nous nous en passer?

Ceux qui, uniquement occupés de connaissances applicables, goûtent peu les recherches historiques et philologiques, seront d'avis qu'on pourrait s'épargner ces longueurs, en donnant de simples extraits au lieu de traductions; et que de tels extraits seraient parfaitement suffissants, au moins dans les sciences exactes et naturelles : puisqu'il est évident que, dans tout ce qui appartient à ces sciences, l'Europe moderne a surpassé infiniment les peuples asiatiques et l'antiquité en général.

Il est vrai qu'un savant, également versé dans les langues et dans la science dont il s'agit, en ne donnant que les résultats, sans suivre l'auteur de l'ouvrage original dans les routes, souvent tortueuses, qu'il a prises pour y

arriver, en élaguant tout ce qui ne lui paraîtrait pas solide et réel, pourrait éviter l'obscurité par l'ordre des matières, par une méthode simplifiée, et par une rédaction adaptée aux habitudes des lecteurs européens.

Mais d'abord, ce que j'ai dit des traductions d'ouvrages inédits, qu'il est impossible d'en constater l'exactitude, s'applique également aux extraits, et même à plus forte raison. Car dans une traduction, les traits de l'original étant moins effacés, l'on pourra juger s'ils offrent encore une ressemblance générale avec le génie d'ailleurs connu d'une nation et d'un siècle. Cette pierre de touche nous manque pour un extrait; il faut donc le recevoir de confiance, et les annales de l'érudition prouvent assez qu'une pareille confiance a souvent été accordée trop légèrement. Ensuite l'extrait, ne pouvant être donné d'une manière satisfaisante que d'après un texte authentique, complet et correct, le même travail de critique philologique, qu'on a droit d'exiger de l'éditeur d'un original, doit avoir précédé. Je citerai comme des modèles d'extraits bien faits, les traités de M. Colebrooke sur l'astronomie des Indiens, et sur leurs différents systèmes de philosophie. Mais si ce grand savant avait laissé au public le choix entre une édition d'un seul ouvrage, accompagnée de ses explications, et un résumé succinct d'une foule de livres, tel qu'il l'a donné, j'aurais voté sans hésiter pour le premier travail, comme infiniment plus propre à élargir notre horizon intellectuel.

Dans l'histoire des sciences l'on ne cherche point des connaissances spéciales et positives, dont on est déjà en possession ou censé l'être; ce qui rend cette étude si attrayante, c'est l'histoire de l'esprit humain, qu'on y voit se

développer sous mille formes individuelles. Dans la physique expérimentale et l'astronomie, personne ne conteste l'immense supériorité de l'Europe moderne sur tous les temps précédents : il n'est pas besoin de faire de gros livres pour la prouver. Est-il digne d'un esprit vraiment éclairé, de se targuer du savoir de son siècle vis-à-vis de l'antiquité? On dirait cependant que feu M. Delambre, dans son histoire de l'astronomie ancienne, n'a eu autre chose en vue que cette pauvre satisfaction de l'amour-propre. Son unique résultat est, que l'astronomie des anciens était peu de chose. A peine fait-il une exception en faveur des Grecs; mais il est particulièrement acharné contre les Indiens. On aurait pu lui demander : si cela ne vaut pas la peine, pourquoi donc vous en occupez-vous? Peut-on oublier que, dans la science comme ailleurs, le premier pas de fait est la moitié du chemin; que l'état actuel de la science est le produit des travaux de plusieurs nations, accumulés pendant une longue suite de siècles; et qu'il a fallu du génie pour découvrir des vérités que tous les écoliers savent aujourd'hui par cœur? L'Astronomie, après avoir été longtemps stationnaire, a pris un nouvel essor par les vues lumineuses des Copernic, des Kepler, des Newton; le reste a été opéré par le perfectionnement des instruments et des méthodes du calcul analytique. Sans doute, celui qui porte un chronomètre dans sa poche, pourra savoir plus exactement l'heure qu'il est, que ceux qui n'en ont pas du tout : mais serait-ce un juste motif de s'enorgueillir?

C'est assurément un des faits les plus curieux dans l'histoire de la civilisation, de voir l'astronomie si anciennement cultivée. En vain M. Delambre voudrait-il expli-

quer ce fait, comme tant d'autres savants l'ont essayé avant lui, par l'utilité pratique de l'astronomie pour l'agriculture et la navigation. Cela n'aurait jamais produit autre chose qu'un calendrier de paysan, tel qu'Hésiode nous le donne. D'ailleurs la navigation des anciens est restée très-imparfaite : en général ils chassaient les côtes tant qu'ils pouvaient, parce qu'ils ne savaient pas s'orienter en pleine mer. Enfin, les peuples à nous connus qui, dans l'antiquité, se sont le plus assidûment appliqués à l'astronomie, les Égyptiens, les Chaldéens et les Indiens [1], n'étaient point navigateurs. Quelque peu considérables que fussent les progrès, il a fallu un travail persévérant pour y arriver. C'était donc un autre but, un intérêt plus idéal qui porta ces peuples à la contemplation de la voûte azurée, et à l'observation constante du mouvement des corps célestes, comme Ovide le dit dans ces vers ravissants :

*Felices animos, quibus hæc cognoscere primis,*
*Inque domos superas scandere, cura fuit!*

Je me suis permis une digression sur ce sujet, parce qu'il fournit un exemple frappant des découvertes auxquelles peut conduire la connaissance des langues, et l'étude des ouvrages originaux. La dissertation que

[1] A l'égard de ceux-ci, cela ne doit pas être pris à la rigueur. La loi enjoint en effet aux brahmanes de ne jamais quitter la terre sainte, et c'étaient pourtant les brahmanes qui étudiaient principalement l'astronomie. Les marchands peuvent voyager sans scrupule, et la loi de Manou fait mention d'hommes expérimentés dans la navigation de l'océan. *(Chap. VIII, dist. 175.)* Pour un but important les brahmanes aussi se sont embarqués quelquefois : leurs colonies dans les îles de Java et de Bali le prouvent incontestablement. Voyez ma Bibliothèque Ind., T. I. p. 400—425.

M. Colebrooke a mise en tête de sa traduction de Brahmagupta et de Bhâscara fut publiée en 1817, dans la même année avec l'histoire de l'astronomie ancienne par Delambre; le douzième volume des Recherches asiatiques, imprimé à Calcutta en 1816, et contenant la dissertation de M. Colebrooke sur les notions des astronomes indiens concernant la précession des équinoxes, n'était peut-être pas encore arrivé en Europe : de sorte que Delambre n'a pu connaître ni l'une ni l'autre. Ainsi plusieurs assertions de ce calculateur qui s'était constitué historien sans vocation[1],

[1] Delambre savait très-mal même le grec. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à voir comme les passages grecs qu'il était dans le cas de citer, sont défigurés dans son livre, imprimé cependant sous les yeux de l'auteur. Non-seulement il ignorait les langues, mais sa logique aussi est fort mauvaise. En parlant de certaines tables indiennes qui indiquent les mouvements moyens des planètes, et qu'il s'efforce de faire passer pour très-modernes, il dit : « Il est « permis de soupçonner que les Indiens, qui n'ont jamais attaché « une importance bien grande aux planètes, se sont ici un peu « aidés des travaux des Perses et des Arabes. » — Comment Delambre pouvait-il savoir que les Indiens n'ont jamais attaché une importance bien grande aux planètes? Nous pouvons facilement prouver le contraire : un seul passage du Râmâyana suffit. Voyez *Livre I, Chap. 19*, de mon édition. Le poëte, en parlant de la naissance de Râmas, donne l'horoscope de son héros. C'était le neuvième jour du mois Chaitra, sous la maison lunaire consacrée à Aditi, cinq planètes étaient dans leur point de culmination, etc. Ce passage se retrouve sans la moindre altération dans les nombreux manuscrits du Râmâyana que j'ai pu confronter : l'on ne saurait en contester ni l'authenticité, ni l'antiquité. Je laisse aux astronomes le soin d'examiner ce passage, dont on pourrait peut-être tirer des données chronologiques. Que ce fût l'astrologie qui dirigea d'abord l'attention des astronomes indiens vers le mouvement des planètes, peu importe.

Une partie vraiment amusante de l'ouvrage de Delambre, c'est son analyse de quelques passages des poëtes grecs et latins. Il faut voir comme il les gourmande, surtout Ovide dans son histoire de Phaéton, pour avoir usé de leur privilége, en transformant des notions scientifiques en images sensibles, et en les embellissant par les fictions de la mythologie. Il joue absolument le rôle de ce mathématicien qui, après avoir entendu réciter un beau poëme

se sont trouvé réfutées à l'instant même où il les mit en avant avec tant de confiance et de morgue. M. Colebrooke a pesé, avec cette circonspection, ce calme, cette impartialité qui le caractérisent, les prétentions des Grecs, des Arabes et des Indiens au titre d'inventeurs de l'algèbre, ainsi que les probabilités de communications scientifiques, qui peuvent avoir eu lieu entre ces nations. Désormais il n'est plus permis de parler d'emprunts que les Indiens auraient faits aux Arabes. Telle est l'obstination des préjugés, qu'on a voulu faire honneur aux Arabes de la propagation de leur savoir dans l'Inde, sans les consulter et malgré eux, puisque leurs historiens avouent franchement, qu'en fait de mathématiques et d'astronomie ils ont été les disciples des Indiens et plus tard des Grecs. Afin d'étayer son hypothèse, ou plutôt celle de Montucla, Delambre s'est ingénié pour ramener tout aux temps modernes; beaucoup de points de chronologie littéraire qu'il avait proclamés comme irrévocablement décidés, sont rectifiés par M. Colebrooke.

Aryabhatta enseigna dans l'Inde la rotation diurne de la terre autour de son axe, peut-être en même temps avec Ecphantus, Héraclide du Pont, Aristarque de Samos et Nicétas de Syracuse, peut-être quelques siècles plus tard. Il n'est nullement probable que cette doctrine qui fit peu de fortune en Grèce, parce qu'elle heurte de front les apparences, ait été transportée de là dans l'Orient. L'on ne saurait donc contester à Aryabhatta l'originalité de ses idées. M. Colebrooke n'a pu connaître cet auteur, n'ayant pas réussi dans ses efforts pour se procurer un manuscrit de ses

dont tous les auditeurs furent ravis, demanda froidement : Qu'est-ce que cela prouve ?

œuvres. Toutefois elles ne semblent pas être perdues. Dans le catalogue des manuscrits du colonel *Mackenzie,* je vois cité un commentaire sur quelques chapitres de son ouvrage, et un autre commentaire attribué Aryabhatta même, sur le Sûrya-Siddhânta [1]. Ces indications méritent d'être examinées de plus près.

Qu'y aurait-il de plus intéressant que de voir la gloire de cet homme de génie, ensevelie dans l'oubli depuis tant de siècles, ressuscitée par une édition de ses œuvres?

Je présume que la plupart de vos compatriotes ne seront pas très-curieux de connaître la métaphysique des solitaires qui ont médité ou rêvé jadis sur les rives du Gange. Mais puisqu'il existe encore quelques admirateurs de Platon et d'Aristote, quoique ces philosophes aient vécu il y a plus de deux mille ans, je me flatte qu'on me pardonnera de reporter mon admiration encore quelques siècles plus haut sur les anciens sages de l'Inde. Cependant je n'ai garde de me brouiller avec une foule de nos contemporains, en disant toute ma pensée sur le mérite relatif des philosophes anciens et modernes, et sur l'étrange abus qu'on fait du nom de philosophie, en l'attachant à un amas confus de faits réels ou imaginaires, qu'on prétend avoir vérifiés par l'expérience. Or, à mon avis, la philosophie commence precisément là où l'expérience a son dernier terme.

M. Colebrooke a donné une notice exacte et assez dé-

[1] *Mackenzie's Collection. By H. H. Wilson.* Vol. I, p. 119. *The sûtras or rules of the Sûrya-Siddhânta by Aryabhatta.* — P. 121, n° XIII. *Aryabhatta-vyâkhyâna. A commentary on the Kâla-Kriyâ and Gôladhyâya-pâdas of Aryabhatta.*

taillée de plusieurs systèmes de métaphysique, enseignés dans les écoles principales de l'Inde. Mais si l'on disait: «En voilà assez de ces rêves et de ces subtilités! mainte- «nant on peut se passer des originaux, et on doit les «mettre entièrement de côté:» — je ne saurais me ranger à cet avis. A l'égard du fond de la doctrine, nous ne pouvons pas nous attendre à voir paraître rien d'absolument nouveau. Toutes les voies que l'esprit humain peut tenter pour résoudre le grand et unique problème de l'univers ont été pratiquées dès la plus haute antiquité. Le caractère d'un philosophe décide de la direction que prendra sa pensée; mais son génie se manifeste par la forme dont il sait la revêtir.

La philosophie est sujette à une imperfection, qui lui est inhérente et presque invincible, parce qu'elle tient à la nature des signes dont elle doit se servir. Le géomètre peut rendre visibles et, pour ainsi dire, palpables les objets de ses démonstrations. Le métaphysicien, s'occupant de choses invisibles et insaisissables aux sens, ne peut faire qu'un appel à l'activité intellectuelle de ceux à qui il s'adresse. Les mots qu'il emprunte au langage de la vie commune ont tous un alliage de sensualité, dont il s'efforce de les dépouiller. Il change donc l'acception des mots; il définit; mais la définition qu'il donne est nécessairement composée d'autres mots, sujets au même vague et à la même ambiguité que le terme qu'il voudrait expliquer. Dans quelques écoles, pour remédier à cet inconvénient, on a eu recours au raffinement des abstractions; dans d'autres, surtout dans l'antiquité, on a mis en jeu l'imagination créatrice: on a employé un style figuré et emblématique pour exprimer, pour faire deviner au

moins, ce qui est ineffable. C'est ainsi que Pythagore donnait à ses disciples silencieux des oracles, dont une méditation concentrée pouvait seule leur révéler le mystère; c'est ainsi que Platon, après avoir fait la part du doute et du raisonnement dans la discussion dialoguée, devient poëte contemplateur, et s'élance d'un beau vol dans les régions idéales. Ce genre ne ferait pas fortune dans l'Europe moderne; aussi ce serait une entreprise hasardée de vouloir l'imiter. Sans l'impulsion d'un enthousiasme réel, cela finirait comme le vol d'Icare; car, selon un ancien proverbe, il ne faut pas croire que tous ceux qui secouent le thirse, soient inspirés par Bacchus.

Les philosophes indiens nous fournissent des exemples de l'un et de l'autre genre, selon la différence des temps et des écoles. A en juger par les échantillons que nous connaissons, les auteurs des méditations religieuses (*upanishad*) qui forment une portion des Védas, se sont abandonnés à cette contemplation inspirée et divinatoire que je viens de décrire. La *Bhagavad-Gîtâ* en est un grand modèle. Si l'étude du sanscrit ne m'eût valu que la satisfaction de pouvoir lire ce merveilleux poëme dans l'original, je me serais trouvé amplement dédommagé de toutes mes peines. C'est une sublime réunion du génie poétique et philosophique. Je rappelle ici avec plaisir les paroles spirituelles que Warren Hastings a dites à ce sujet [1]. Puisque quelques écrivains s'attachent à dégrader le caractère moral et intellectuel des Indiens, proclamons-le à haute voix : leurs anciens sages ont parle aussi digne-

[1] Dans une lettre adressée à Nathaniel Smith. Esq., placée en tête de la traduction de la Bhagavad-Gîtâ par M. Wilkins.

ment de l'être suprême que le permet la faiblesse des facultés humaines; ils ont conçu la possibilité d'une union intime de l'âme avec la divinité; ils sont enseigné la morale la plus pure, et la charité universelle.

La philosophie dans l'Inde remonte à une haute antiquité. Dans le premier livre du Râmâyana on trouve la description d'un sacrifice du cheval. Le poëte dit que, dans les intervalles entre les cérémonies religieuses, les brahmanes rassemblés tenaient des disputes de métaphysique, ambitieux de remporter la victoire, par leur éloquence et par la subtilité de leurs arguments. La langue sanscrite elle-même porte l'empreinte de cette tournure spéculative des esprits. Ailleurs on a emprunté des expressions usuelles, pour les transformer en termes techniques; ici des mots qui doivent évidemment leur origine à des doctrines spéculatives, ont passé dans le langage populaire. Les égarements de la raison humaine aussi ont commencé de très-bonne heure, comme le prouve le discours de Jâvâli dans le Râmâyana (*Livre II, Chap.* 108). Ce brahmane professe, quoique d'une manière feinte, un système d'incrédulité et d'égoïsme moral. Manou (*Chap. II, dist.* 11) blâme ceux qui se prévalent d'arguments tirés de la métaphysique pour attaquer l'autorité des livres sacrés. Cependant, malgré l'ascendant des prêtres, la liberté de la pensée, sans laquelle toute spéculation philosophique est étouffée dans son germe, n'a point été gênée dans l'Inde. Ces doctrines négatives et hérétiques ont pu être enseignées, et se sont propagées dans plusieurs écoles.

L'on ne saurait absoudre les brahmanes de leurs cruelles persécutions contre les bouddhistes. Le fanatisme

en fut le prétexte ; mais, comme cela se voit dans la plupart des guerres religieuses, des intérêts purement terrestres paraissent avoir été le véritable motif des instigateurs. En abolissant la distinction des castes, les bouddhistes amenaient une révolution dans l'ordre social. D'après des vues générales, on serait porté à applaudir à une réforme qui tendait à détruire des priviléges révoltants. Mais, pour porter ses fruits, elle devait être accompagnée de nouvelles institutions politiques : faute de quoi le renversement des seules barrières contre l'abus du pouvoir royal ; la destruction d'une double aristocratie, sacerdotale et guerrière, ne pouvait tourner qu'au profit du despotisme. La religion de Bouddha renchérit presque sur celle des brahmanes, en inculquant la douceur des mœurs et des principes d'humanité : on n'en voit pas moins dans les pays bouddhistes, particulièrement dans la presqu'île au-delà du Gange, toutes les horreurs de la tyrannie.

En passant en revue les diverses branches de la littérature indienne, je me flatte d'avoir fait sentir leur importance, et l'attrait varié qu'elles présentent. Je me suis attaché à prouver que l'étude des originaux, la collation des manuscrits et autres recherches laborieuses, doivent avoir précédé, afin que des traductions, des extraits, des résumés, puissent être entrepris avec succès, et reçus de confiance par le public éclairé. J'ai insisté en particulier là-dessus, parce que ce principe, ce me semble, n'est pas assez reconnu chez vos compatriotes. On l'a même négligé dans un genre où tout dépend de l'exactitude la plus minutieuse : je veux dire l'explication des anciennes inscriptions. En feuilletant les volumes des

Recherches asiatiques, vous verrez que l'ont s'est souvent contenté de donner une traduction ; d'autrefois le déchiffrement d'un Pandit en caractères modernes, qui souvent ont été défigurés par le graveur. Tout cela n'a pas d'authenticité suffisante : il faut des *fac-simile,* des calques ou, s'il est possible, des empreintes en plâtre. Quelques traits à demi effacés peuvent faire une différence essentielle. Sir W. Jones a cru lire dans une inscription sur l'aiguille de Firoz Shah la date 123 de l'ère de Vicramâditya; M. Colebrooke affirme que dans la seconde copie le nombre très-distinctement écrit est 1220 [1]. L'inscription est donc de mille ans moins ancienne qu'on ne l'avait d'abord supposé. Tandis que le système alphabétique est toujours resté le même, la forme des caractères employés pour le sanscrit a prodigieusement varié selon les temps et les lieux, ce qui souvent rend le déchiffrement difficile. Les explications des Pandits ne méritent pas grande confiance, parce qu'en général ils ne sont pas voyageurs, et par conséquent n'ont pas eu l'occasion de voir beaucoup de monuments. Ce n'est qu'avec le secours d'une nombreuse collection de calques ou d'empreintes d'inscriptions provenant de toutes les parties de l'Inde, qu'on pourra approfondir la paléographie indienne, et en tirer des éclaircissements importants pour l'histoire et la chronologie.

J'ai avancé ailleurs, et je ne m'en dédis pas, que la connaissance de l'Inde ancienne et moderne, répandue en Europe, a reçu des accroissements plus considérables dans ces dernières cinquante années que pendant les

[1] *Asiatic Researches.* édition de Londres, Vol. I. p. 379 et Vol. VII p. 175.

vingt et un siècles qui s'étaient écoulés depuis Alexandre-le-Grand. C'est à vos compatriotes que nous les devons. Néanmoins, combien reste-t-il à faire! Quel vaste champ s'ouvre à l'industrie intellectuelle de l'Europe! La moisson est ample : ne manquera-t-on pas de moissonneurs ?

L'étude du sanscrit a été importée en Europe par les Anglais; sur le continent elle fut retardée par le système continental de Bonaparte, qui gênait toutes les communications, même purement littéraires. En France et en Allemagne le succès ultérieur de cette étude me paraît assuré, puisque j'y vois rivaliser de zèle plusieurs savants d'un mérite distingué. En est-il de même en Angleterre? Je l'ignore. Les universités d'Oxford et de Cambridge ne se sont pas encore occupées, que je sache, de ce nouveau genre d'érudition [1]. Les colléges de Calcutta et de Hayleybury, fondés exclusivement pour l'instruction des jeunes Anglais appelés à des fonctions administratives dans l'Inde, atteignent leur but, si les étudiants y acquièrent les premiers élements des langues savantes : du sanscrit, de l'arabe, du persan; et une connaissance usuelle des dialectes modernes, du bengalique, de l'indostanique, etc. Ces idiomes, dont la connaissance est si utile pour les affaires, sous le point de vue scientifique n'occupent qu'un rang très-subalterne. Parmi les Anglais qui résident en Asie, plusieurs emploient noblement le peu de loisir

[1] Lorsque j'écrivis ces lignes, il était déjà connu que le feu lieutenant-colonel Boden avait doté une chaire de littérature sanscrite à Oxford. Mais la généreuse intention du donateur n'avait pas encore été réalisée, et semblait même rencontrer des obstacles. L'élection d'un professeur n'a eu lieu que dans le mois de mars 1832.

que leur laissent les fonctions de leurs charges, à recueillir des connaissances historiques et géographiques, des observations sur les mœurs ou des découvertes d'histoire naturelle. Chaque année l'on voit paraître en Angleterre des ouvrages intéressants sur l'Inde moderne. Mais l'Inde ancienne est moins avantageusement partagée. Je crois avoir démontré que l'étude des langues est la seule base solide de toutes les recherches qui ont rapport à l'antiquité, et cette étude ne peut être perfectionnée que par des savants de profession. L'art de la critique philologique est trop difficile pour être exercé en passant. Si quelquefois des militaires, des administrateurs, des hommes d'état, ont été en même temps des érudits, comme nous en avons vu de glorieux exemples, c'est une exception trop rare pour que l'on doive y compter.

Dans les recherches historiques sur une antiquité enveloppée d'épaisses ténèbres, une teinte légère de la connaissance des langues savantes, non-seulement n'est pas utile; elle est nuisible et dangereuse, en ce qu'elle inspire trop de présomption à ceux qui la possèdent. Ils se croient en état de décider de prime abord des questions ardues, pour la solution desquelles il faut encore de grands préparatifs. Autrefois les voyageurs se bornaient à rapporter ce qu'ils avaient observé eux-mêmes et ce que les naturels du pays leur avaient raconté; aujourd'hui on veut pousser plus avant, souvent sans en avoir les moyens. Depuis que l'exemple de sir W. Jones et l'institution de la Société asiatique à Calcutta ont excité l'émulation, c'est devenu la mode d'avoir des idées neuves et originales sur l'Inde ancienne. A côté des découvertes réelles et des progrès véritables, il y a eu un déborde-

ment de nouvelles erreurs. Pour me servir d'une fiction d'Homère, ce palais enchanté de l'antiquité a deux portes, l'une de corne et l'autre d'ivoire. La première a peu d'apparence; les avenues en sont désertes; elle ne s'ouvre que rarement, de sorte que les battants crient sur leurs gonds rouillés. C'est par là que sortent les vues profondes, les véritables découvertes, résultats d'une investigation savante et judicieuse. La porte d'ivoire, d'un éclat éblouissant, et ornée de sculptures bizarres, est assiégée par le public, empressé d'accueillir les rêves creux, les fausses théories, les hypothèses arbitraires, qui en sortent en foule. Ces fantômes légers et aériens, qu'un souffle du vent pourrait dissiper, s'avancent d'un pas assuré, et se vantent souvent d'une illustre origine. Vainement on se flatterait qu'après que la vérité est sortie par l'autre porte, les illusions cesseraient enfin de l'offusquer.

Je m'en vais donner desexemples, et je commencerai par une question de détail qui cependant a exercé beaucoup de plumes. Les témoignages des anciens, parvenus jusqu'à nous, n'indique que d'une manière vague, et même contredictoire, la situation de la capitale des Prasiens, *Palibothra*, où Mégasthène résida comme ambassadeur. On a vu paraître cinq fausses Palibothra, situées à Allahabad, à Canoge, au confluent du Gange avec le Brahmapoutra, à Râjamahal et à Bhagalpur, dont quelques-unes doivent le jour à des auteurs célèbres : à d'Anville, à Robertson, à Gibbon et au baron de Sainte-Croix; les deux dernières ont été imaginées par le colonel Franklin et le colonel Wilford. La vraie Palibothra fut retrouvée par Rennel, près de Patna, au-dessous du confluent du Sôna et du Gange. Tous les

auteurs que j'ai cités, excepté le premier, ont écrit postérieurement, et n'en ont pas moins soutenu leur opinion erronée. Les deux noms du fleuve Sôna, consignés dans le dictionnaire d'Amara-Sinha, et plusieurs passages d'un drame indien, dont la scène est à Palibothra même (en sanscrit *Pataliputra*), confirment la conjecture du savant géographe, et décident la question une fois pour toutes [1]. Lorsqu'il s'agit d'un fait, un témoignage positif et authentique vaut mieux que mille raisonnements.

L'on ne saurait nier que le spirituel sir W. Jones n'ait fait passer par la porte d'ivoire plusieurs illusions favorites, parées de tous les ornements d'une éloquence académique. Sa comparaison des dieux de l'Inde avec ceux de la Grèce et de l'Italie, à côté de quelques aperçus heureux, est tellement remplie d'assertions mal fondées,

[1] J'ai discuté les difficultés dans ma Bibliothèque Indienne, Vol. II, p. 394. Arrien dit, sans doute d'après Mégasthène, que Palibothra est située au confluent du Gange et de l'Erannoboas. Sir W. Jones a remarqué avec beaucoup de sagacité qu'Erannoboas est le nom sancrit *Hiranyavâha,* hellénisé selon le goût des Grecs. Or, Amara-Sinha donne ce dernier nom comme synonyme de Sôna. Si le texte de Pline n'est pas corrompu, ce naturaliste a donc eu tort de faire de ces deux noms deux fleuves différents. — Robertson essaie de soutenir l'opinion de d'Anville contre Rennel. Une fausse ressemblance de deux mots très-différents l'a trompé. Il avait appris que le site d'Allahabad était appelé *Praeg;* il crut reconnaître l'ancien nom des *Prasii.* Mais *Praeg* est contracté de *Prayâga*, c'est-à-dire confluent, et par excellence le confluent du Yamunâ (*Jumna*) et du Gange. Le vrai original du nom des *Prasii* est *prâchia,* les orientaux. — Gibbon a été singulièrement distrait dans cette occasion. Il déclare (Chap. 57, note 6) que Canoge est l'ancienne Palibothra, et au même instant il cite les avis différents de d'Anville et de Rennel, comme s'ils étaient d'accord avec le sien. — Le colonel Franklin a publié plusieurs écrits en faveur de son hypothèse insoutenable; il n'en était pas encore revenu, lorsque l'évêque Heber lui fit une visite. M. Wilson parle de cette question avec une parfaite justesse. *Hindu Theatre,* Vol. III, p. 12.

la mythologie y est traitée avec si peu de critique, qu'il y a de quoi jeter de la confusion dans toutes les recherches sur l'histoire du polythéisme. J'ai déjà parlé de la foi que sir W. Jones prodigua à deux livres apocryphes, le Dabistan et le Désatîr. Un autre erreur très-grave est d'avoir voulu, contre les probabilités, transformer Bouddha en Éthiopien [1], tandis qu'une tradition digne de foi et vraiment historique, fixe sa naissance à *Gayâ*, dans la province de *Magadha*, appelée aujourd'hui Behar, ou plutôt *Vihâra*, d'après le nom classique des temples bouddhistes.

Ulysse fut terrifié en voyant fondre sur lui des troupes innombrables d'ombres ; il craignit que Proserpine ne lui envoyât l'horrible tête de Gorgone, et il se retira précipitamment des enfers. Les hypothèses chimériques du colonel Wilford, sortant en foule par la porte d'ivoire, me font éprouver une impression pareille. Quelles étranges figures! D'abord le Nil, l'Égypte, Sémiramis, ensuite les îles sacrées de l'ouest, c'est-à-dire la Grande-Bretagne et l'Irlande en personne : tout cela retrouvé dans de vieux livres sanscrits! La marche est fermée par *Parasou-Râma* identifié avec Persée, parce que l'un porte une hache, l'autre un coutelas en forme de faucille. Wilford a été mystifié; cela était arrivé à d'autres avant lui. En lisant les citations de *Holwell*, je ne saurais douter qu'on ne lui ait fourni des textes falsifiés, tels qu'il les désirait. Ces écrits sont imprimés et conservés dans les bibliothèques. Le commun des lecteurs ignore que les systèmes qu'ils

[1] As. Res. Vol. I. p. 427 et 428, dans le troisième discours anniversaire du président. Comparez Rémusat, Mélanges asiatiques, T. I, p. 102.

enseignent ont été réfutés, ou ne méritent pas de l'être; et des auteurs sans critique et sans savoir solide vont toujours puiser à de pareilles sources.

On peut classer les principales fausses routes qui ont été suivies. Autrefois il y avait chez vous une secte assez nombreuse de *Croyants*, qui admettaient comme des réalités les fictions les plus extravagantes de la mythologie brahmanique. Ces fictions cependant ne reposent que sur une *optique inverse*, si je puis m'exprimer ainsi. Les objets éloignés de nous se rapetissent à nos yeux; l'éloignement dans le temps, au contraire, agrandit tout : les personnages, les événements et la durée des époques. Chez tous les peuples qui n'ont point d'annales régulières et authentiques, c'est la source du merveilleux dans leurs anciennes traditions. Chez les Indiens cette exagération dépasse toutes les bornes, précisément parce que l'histoire n'est jamais venue y mettre ordre.

Aujourd'hui la secte des *Croyants* est presque éteinte chez vous; elle est remplacée par celle des *Négatifs*. On s'est jeté, comme cela arrive, dans l'extrême opposé : on a tout révoqué en doute; on a parlé de la civilisation de l'Inde, comme si elle datait d'hier ou d'avant-hier. Des lecteurs peu instruits prennent cela pour de la sagacité; mais, au fait, un auteur peut trahir son manque de tact et de discernement aussi bien en doutant et en niant, que par une trop grande crédulité. Si les *Modernistes* se flattent d'avoir inventé un système tout nouveau et original, ils se trompent : il y a un siècle que leur hypothèse fut mise en avant par Bayer, de l'académie de Saint-Pétersbourg. Bayer était un antiquaire savant et, en général, judicieux : mais dans cette circonstance, il s'est

singulièrement fourvoyé, par l'observation d'un fait isolé. Il avait remarqué que les noms sanscrits des nombres ressemblent aux noms grecs. Il en conclut que les Indiens devaient avoir reçu des Grecs établis dans la Bactrie, tout ce qu'ils possèdent en fait d'arts et de sciences, y compris les éléments de l'arithmétique. Les Grecs ont toujours eu une manière détestable de chiffrer; Bayer ne pouvait pas nier que les Indiens eussent inventé l'admirable système décimal : il dit qu'ils ont rencontré cela par hasard, comme une poule aveugle trouve quelquefois un grain d'orge. Avec un peu plus d'attention, il aurait remarqué que parmi les noms sanscrits des nombres, quelques-uns sont plus rapprochés du latin que du grec, et cependant les Romains n'ont jamais été en contact immédiat avec les Indiens. Ces ressemblances sont primitives, ainsi qu'une infinité d'autres bien plus étonnantes. C'est aujourd'hui un fait aussi avéré que quoi que ce soit dans l'histoire du genre humain, que les langues parlées par une multitude de peuples anciens et modernes, depuis les bords de l'océan méridional jusqu'aux confins de la zone glaciale en Scandinavie, sont toutes issues d'une même souche. Mais du temps de Bayer l'analyse comparée des langues n'était pas encore découverte.

Une troisième secte d'antiquaires indianistes n'a eu que trop de succès : ce sont les *bouddhomanes*. Ils soutiennent que le bouddhisme est plus ancien que le brahmanisme; que le premier a été jadis la religion générale de l'Inde, et que les brahmanes sont des intrus et des usurpateurs modernes. C'est tout aussi raisonnable, que si l'on disait que les juifs sont des apostats de l'islamisme, et que leurs

rabbins ont substitué la loi de Moïse à l'Alcoran. Les bouddhistes eux-mêmes, ayant une chronologie assez bien constatée, ne prétendent pas à cette priorité, et les emprunts qu'ils ont faits à la doctrine et au culte des brahmanes, sont manifestes. Ils n'ont pas même détrôné les dieux brahmaniques, ils ont seulement placé leur prophète au-dessus de tous. En vain M. Colebrooke a-t-il eu la condescendance de réfuter les bouddhomanes par des arguments invincibles [1] : ils reviennent toujours à la charge, sans entrer dans la discussion. Ce qui a pu donner quelque apparence à cette hypothèse pour des observateurs superficiels, c'est que le bouddhisme s'est en effet propagé dans l'Inde pendant nombre de siècles. Dans quelques provinces il semble avoir oblitéré entièrement la religion des brahmanes; de sorte que ceux-ci n'ont pu rétablir leur autorité qu'après l'expulsion des bouddhistes, à une époque comparativement moderne. Dans ces provinces il existe donc beaucoup de monuments du bouddhisme, qui prouvent que les prêtres de cette religion, en renonçant au privilège de la naissance, ont su se dédommager, et qu'ils ont acquis de grandes richesses par des donations pieuses. Mais les bouddhomanes ne laissent absolument rien aux brahmanes : pour peu qu'une figure sculptée soit assise les jambes croisées, à leurs yeux c'est infailliblement un Bouddha. Je les invite à lire l'excellent traité de M. Erskine sur les marques distinctives qui caractérisent les temples de l'un et de l'antre culte.

Je ne m'arrêterai pointe à la secte des *peintres en noir*.

[1] As. Res. Vol. IX. *Observations on the Jains*. p. 299—302.

C'est ainsi que je désigne les auteurs qui décrivent une nation de plus de cent millions d'âmes, les descendants de ces mêmes Indiens que les Grecs appelèrent les plus justes des humains, comme un tas de scélérats, de lâches et d'imbéciles. Il serait étrange que les invasions de conquérants barbares, répétées depuis huit siècles et accompagnées de grandes dévastations; le despotisme mahométan et l'influence de cet exemple sur les souverains de race hindoue; enfin les horreurs commises par les Européens, n'eussent pas détérioré l'état social dans l'Inde. Néanmoins, les témoignages les plus honorables ont été rendus solennellement devant le parlement britannique au caractère et aux mœurs de la génération actuelle. Pour décréditer ces témoignages, un écrivain de cette classe a trouvé un merveilleux subterfuge : il dit que pour bien connaître l'Inde, il ne faut jamais avoir séjourné dans le pays. Au reste, les *peintres en noir* sont peu aimables : ils ont fait des livres lourds et ennuyeux ; je suis fâché de voir des missionnaires parmi les adhérents de cette secte.

Il résulte de tout ceci que des recherches profondes et scientifiques sont nécessaires, non-seulement pour augmenter nos connaissances, mais aussi pour opposer une digue au débordement des erreurs et des préjugés.

Dans un pays tel que l'Angleterre, où tant de carrières honorables et avantageuses sont ouvertes au talent et à l'activité intelligente, un genre d'érudition, apprécié par très-peu de personnes, regardé avec indifférence par le public n'obtenant aucun encouragement de la part du gouvernement, ni aucune récompense publique : un tel genre d'érudition, dis-je, court le risque d'être entière-

traitées. Des échantillons judicieusement choisis donneraient une idée générale du style et de l'esprit de la composition.

Il est essentiel de faire attention à la date des manuscrits, marquée souvent à la fin du livre ou de ses divisions principales avec une grande exactitude. Une fausse date, ajoutée postérieurement, serait facilement reconnue par la différenre de l'écriture. Le copiste, tout joyeux d'avoir achevé son pénible travail, y joint d'ordinaire des exclamations pieuses, et des vœux pour le bonheur de tout le monde. Quelquefois il fait l'aveu naïf de sa bonne foi et de son ignorance par le verset suivant : «Tel que «j'ai eu le livre sous les yeux, tel je l'ai copié ; qu'il soit «correct ou incorrect, il n'y a pas de ma faute.» — Je crains bien que les Pandits qu'on charge à Calcutta de l'impression de textes sanscrits, n'aient souvent suivi la même maxime.

A défaut de dates expresses, l'antiquité d'un manuscrit peut être estimée à peu près par la forme des caractères et plusieurs autres indices. En général, les manuscrits sanscrits ne sont pas fort anciens. On en connaît la cause. Les matériaux, le papier et les feuilles de palmier, sont bien moins durables que le parchemin, et en outre fort exposés au dégâts des insectes dans le climat de l'Inde. Des manuscrits qui datent de trois siecles sont déjà fort rares, je n'en connais que trois ou quatre qui remontent au-delà [1]. Mais la diversité des provinces d'où

[1] J'ai moi-même réuni et rangé à Oxford, dans la Bibliothèque Radcliffienne, les feuillets épars d'un manuscrit entièrement négligé et ignoré du *Sri-Bhâgavata-Pourâna*, dont les dates répondent à l'an de J. C. 1405—1407. Le colonel Tod, investigateur éclairé des

proviennent les copies du même ouvrage, supplée en quelque façon à l'antiquité. Des textes conservés sans altération, en traversant de si grandes distances, et qui présentent un parfait accord entre les exemplaires du Cachemir ou du Népal d'une part, et de la péninsule de l'autre, sont probablement authentiques.

Dans les ouvrages scientifiques et dans les commentaires, des auteurs plus anciens sont cités fréquemment. En notant soigneusement ces citations, on parviendra peu à peu à former un répertoire de la littérature sanscrite, dans lequel rien de vraiment important ne soit omis. Ces citations fourniront en même temps des données pour une *Chronologie relative,* dont il faut souvent se contenter dans l'histoire littéraire de l'Inde, aussi bien que dans son histoire politique.

En voyant les trésors accumulés dans la bibliotheque de la Compagnie, beaucoup de personnes penseront peut-être qu'il serait superflu de les augmenter encore. Mais on ne peut jamais avoir trop de manuscrits, ni même assez. Ces richesses sont grandes, mais inégales : la comparaison du catalogue avec une revue générale de la littérature sanscrite fera connaître les lacunes. L'attention

antiquités asiatiques, possède aussi plusieurs manuscrits fort anciens. Dans le catalogue des manuscrits sanscrits de la Bibliothèque royale de Paris, rédigé par feu M. Alexandre Hamilton, un exemplaire du *Sàhitya-Darpana* est rapporté à l'an 949 de l'ère appelée Sâka, 1027 de J. C. J'ai examiné ce manuscrit : l'identité de l'écriture et la pâleur de l'encre m'ont convaincu qu'il n'y a aucune fraude dans la date. C'est une donnée fort importante pour la chronologie littéraire : car l'auteur de ce livre enseigne l'art de la composition poétique et oratoire par des exemples extraits d'une foule d'ouvrages déjà célèbres de son temps.

des philologues indianistes ne s'est pas encore dirigée vers les traités de médecine, qui doivent exister en grand nombre. Il ne se trouve absolument rien de relatif à cette science dans la Bibliothèque de Paris. Dans le catalogue des livres que sir W. Jones a légués à la Société royale à Londres, un seul manuscrit est indiqué comme traitant de la matière médicale. Les collections du colonel Mackenzie et de sir Robert Chambers contiennent quelques livres de médecine. Les Indiens doivent avoir écrit une multitude de traités sur les arts et métiers, *Silpa-Sâstra*, puisqu'un Pandit bien instruit, dans une esquisse de toutes les sciences cultivées dans son pays, dit que cette théorie se subdivise en soixante-quatre parties, selon le nombre des arts (*As. Res. Vol. I, p.* 341). Sir W. Jones croyait les Silpa-Sàstra perdus : des recherches plus étendues en feront peut-être retrouver quelques-uns. Quelle que soit la supériorité des manufactures européennes sous beaucoup de rapports, l'on ne saurait nier que plusieurs peuples asiàtiques n'aient atteint depuis un temps immémorial, dans quelques productions de l'art, une certaine perfection, difficile à imiter même en Europe. Ensuite ils sont restés stationnaires; voilà ce qui les sépare de la civilisation progressive des Européens. Ctésias vante déjà la trempe des lames de l'Inde, reconnue excellente de nos jours; il décrit un parfum merveilleux, apporté de ce pays : c'était sans doute l'essence de roses. J'ai fait voir ailleurs que probablement les Indiens, et non pas les Chinois, ont inventé la culture des vers à soie.

Jusqu'ici, dans la publication de textes sanscrits, on s'est laissé guider, ou par la célébrité populaire, qui est

toujours d'un grand poids, lorsque la superstition n'y entre pour rien, ou par le jugement des Pandits, avec lequel le nôtre pourrait bien ne pas s'accorder toujours. Après avoir passé en revue toute la littérature sanscrite, on pourra procéder plus systématiquement, et faire dans chaque genre un choix sévère des ouvrages les plus anciens et les plus marquants par leur originalité et leur valeur intrinsèque. Assurément, les académiciens ne manqueront pas de travail, s'ils veulent donner des éditions aussi soignées que celles que nous possédons de la plupart des auteurs classiques. Il faudra souvent, pour bien expliquer la substance d'un texte, que le philologue s'associe avec un savant versé dans la science dont il s'agit : un mathématicien, un astronome, un médecin ou un botaniste.

Puisque j'ai parlé des richesses que l'Angleterre possède en fait de manuscrits orientaux, permettez-moi de soumettre à votre jugement une observation sur l'emploi qu'on en fait. C'est la règle générale chez vous de ne jamais laisser sortir les manuscrits des bibliothèques publiques. Cela diminue de beaucoup leur utilité. Les bibliothèques ne sont ouvertes que pendant un temps limité, et ceux qui veulent y étudier sont sujets à beaucoup de distractions et d'interruptions; au lieu que, si l'on a un manuscrit chez soi, on peut continuer à toutes les heures le travail long et pénible de le collationner ou copier. On craint sans doute que des manuscrits précieux viennent à être égarés, ou soustraits à dessein, ou mutilés par méchanceté. Mais la poussière, l'humidité, la moisissure et les insectes rongeurs, sont bien plus dangereux

pour ces antiquités de l'érudition, que la négligence et la mauvaise foi des savants. Il y a peu d'exemples dans l'histoire littéraire de vols commis sur de pareils objets. Le grand philologue Gérard Vossius emporta furtivement de Suède le fameux *Codex argenteus* : mais il prétendait qu'il s'était emparé seulement d'un gage pour obtenir le payement d'une somme que la reine Christine lui devait. Je ne dis pas qu'il faille accorder sa confiance à tout le monde : mais je pense que la réputation d'un savant connu en Europe est une garantie suffisante. Je dois ici un tribut de reconnaissance à la France pour son hospitalité envers les savants étrangers. Ce que je propose se fait à Paris avec la plus grande libéralité. Sir W. Jones était de mon avis : car en léguant ses manuscrits à la Société royale, il y met la condition expresse, qu'ils doivent être prêtés à tout homme studieux qui les demandera [1].

*Paléographie.* J'ai déjà parlé de l'insuffisance de ce qui a été fait jusqu'ici, et des précautions qu'il faut prendre pour arriver au déchiffrement et à l'explication des inscriptions anciennes. Depuis qu'on a cherché, un grand nombre de découvertes ont été faites. Le zèle intelligent des autorités locales, disséminées dans ce vaste empire britannique de l'Inde, fournira les moyens de former avec le temps un Corps d'inscriptions sanscrites, tel que le *Corps d'inscriptions grecques* qui se publie aujourd'hui sous

[1] Voyez ses œuvres, Vol. XIII, p. 399. Dans la lettre adressée à sir Joseph Banks, il dit : « *You will deposit them in the Royal Society,* « *so that they may be lent out, without difficulty, to any studious men* « *who may apply for them.* »

les auspices et aux frais de l'académie de Berlin. Un recueil complet de ce genre jettera un nouveau jour sur beaucoup de points obscurs de l'histoire.

*Géographie ancienne et moderne.* Les descriptions de la presque totalité de l'Inde soumise à la domination immédiate de l'Angleterre, publiées par des voyageurs et des administrateurs, ne laissent rien à désirer. Tout ce que nous comprenons sous le nom de *statistique*, c'est-à-dire la population, les différentes classes d'abitants, les productions du pays, l'agriculture, l'industrie manufacturière, le commerce, a été décrit dans un si grand détail et avec tant d'exactitude, en partie d'après des documents officiels, que plusieurs pays de l'Europe sont moins bien connus sous le rapport de l'économie politique. Les travaux des ingénieurs anglais, entrepris pour perfectionner la géographie exacte, celle qui a pour base les observations astronomiques et les opérations de la géométrie appliquée, ont mérité et obtenu l'admiration de l'Europe. On a pénétré jusqu'aux vraies sources du Gange, on a mesuré les cimes les plus élevées des monts Himâlaya. Néanmoins les meilleures cartes anglaises de l'Inde sont entachées d'un défaut essentiel : c'est la confusion qui règne dans les noms des provinces, des districts, des montagnes, des rivières, des villes et des villages. Chaque géographe les écrits à sa guise, et d'une façon tout à fait arbitraire. Je ne crois pas dire trop, en affirmant que tel nom s'écrit de six manières différentes. On s'est fié à l'oreille, en apprenant les noms de la bouche des naturels du pays ; mais l'oreille saisit mal les sons d'une langue inconnue. Ensuite on a voulu exprimer ces sons par la valeur que les lettres latines ont dans la langue anglaise : et c'est là

une entreprise impossible et contradictoire en elle-même. L'orthographe ou plutôt la *scoliographie* anglaise n'a rien à démêler avec la prononciation; elle est historique, elle désigne la prononciation d'un autre temps, altérée depuis. Beaucoup de lettres ne sont pas prononcées du tout; plusieurs consonnes ont un son différent selon les mots où elles sont employées. Deux voyelles homogènes signifient souvent une voyelle différente, et des voyelles simples une diphthongue; d'autres diphtongues ou voyelles longues sont exprimées par la réunion d'une voyelle et d'une semi-consonne. D'ailleurs la langue anglaise d'aujourd'hui abonde en voyelles voilées qui n'ont pas de place bien fixe dans l'échelle musicale des sons articulés. Dans les cartes des pays européens, gravées en Angleterre, on conserve les noms tels que chaque nation les écrit, quoiqu'il soit sûr que les Anglais qui ignorent les langues de ces nations, les prononceront mal. En Asie on a voulu peindre à l'œil la prononciation moderne et populaire, mais sans méthode quelconque : de là tant de variations et de corruptions. Sir W. Jones jugea la question si importante, qu'il débuta par un traité sur l'orthographe des noms asiatiques. Son excellente méthode a été adoptée par tous les savants indianistes : il serait temps de l'introduire enfin dans la géographie. Le système de sir William est également applicable à l'arabe, au persan et au sanscrit; et par conséquent aux idiomes actuellement usités dans les différentes provinces de l'Inde : puisque dans tous ces idiomes on emploie ou une écriture dérivée de l'alphabet sanscrit, ou les lettres arabes et persannes, avec des notes diacritiques, comme cela se pratique dans l'indostanique et le malais. Il faut donc

constater d'abord si le nom est sanscrit, arabe, persan ou mixte, ou s'il appartient à un dialecte populaire. Ensuite il faut l'exprimer régulièrement en lettres latines, sans se soucier d'une prononciation contractée ou autrement vicieuse. Les noms sanscrits sont généralement sonores et significatifs, et c'est un secours pour la mémoire, de connaître leur signification. L'auteur d'un ouvrage fort utile, M. Walter Hamilton, a senti cela : mais les explications qu'il donne ne sont pas toujours correctes. La réforme que je propose ne serait pas sans utilité dans les affaires; on m'assure que les noms défigurés causent beaucoup d'équivoques, et que les lettres quelquefois n'arrivent pas à leur adresse.

La géographie ancienne de l'Inde offre des problèmes assez compliqués. D'Anville a publié un traité particulier sur cette matière : il n'en est pas moins tombé dans des erreurs très-graves, consignées dans sa carte. Entre autres il a méconnu le véritable Indus qui longe la frontière occidentale du Cachemire; il a pris pour l'Indus le fleuve qui traverse ce pays : c'est l'Hydaspe des anciens, Cela cause un déplacement dans tous les fleuves du Panjab, que Malte-Brun a rectifié. Notre géographe Reichard a corrigé dans sa carte quelques fautes, mais il en introduit de nouvelles. Les témoignages des auteurs classiques ne peuvent être éclaircis que par la connaissance du sanscrit, et par les passages d'anciens auteurs indiens, où les mêmes objets géographiques sont mentionnés. C'est ce que j'ai essayé de faire en comparant les noms grecs avec les noms sanscrits des cinq fleuves du Panjab. Le professeur Lassen a commenté une description de cette contrée qui se trouve dans le Mahâ-Bhârata, et en a

tiré des éclaircissements sur l'expédition d'Alexandre-le-Grand [1].

Les deux sources de la géographie ancienne de l'Inde, c'est-à-dire les relations des étrangers, et les noms géographiques indiqués par les auteurs du pays, doivent d'abord être considérées séparément, ensuite il faut chercher leur coïncidence. Plusieurs points ont déjà été constatés, mais il reste beaucoup à faire. Des noms qui ne sont accompagnés d'aucune indication de la situation, ne nous instruisent guère. Il faut faire attention aux descriptions de voyages à l'intérieur, qui se trouvent dans le Râmâyana et le Mahâ-Bhârata. Nous ne consulterons pas les poëtes mythologiques sur le reste du globe, dont ils se sont formé des idées chimériques ; cependant ils paraissent avoir assez bien connu les peuples au nord-ouest de l'Inde. Hérodote dit que les Perses désignaient par le nom de *Sacæ* tous les Scythes, c'est-à-dire les tribus nomades de l'Asie centrale à l'est de la mer Caspienne, d'où elles étendirent leurs conquêtes au nord du Pont-Euxin ; les poëtes indiens leur donnent le même nom : c'est un accord remarquable. Cosmas surnommé l'Indopleuste, les voyageurs et les historiens arabes, et peut-être les auteurs chinois, fourniront quelques matériaux pour la géographie de l'Inde pendant le moyen âge.

*Monuments d'architecture.* Ces monuments peuvent être envisagés sous le double point de vue de l'historien et de l'artiste. C'est comme ouvrages d'art qu'ils ont particulièrement excité la curiosité des amateurs. Les voyageurs ont été frappés d'étonnement, en voyant ces

[1] *Ind. Bibl.* II, p. 295—308. et LASSEN. *de Pentapotamia Indica.*

temples souterrains dont les colonnes soutiennent des montagnes; ces chapelles *monolithes* façonnées sur la place même, et attachées encore à la roche maternelle qui leur sert de base; ces flancs de rochers taillés régulièrement, pour être peuplés de groupes gigantesques qui représentent les merveilles de la mythologie. Tout le monde connaît les recueils de gravures magnifiques publiés par des artistes anglais. Beaucoup de livres d'un intérêt plus général, comme l'histoire de Java par sir Th. St. Raffles, celle de Râjasthâna par le colonel Tod, sont aussi ornés de dessins d'édifices anciens et modernes. Les artistes visent naturellement à l'effet pittoresque; d'ailleurs il y a un plaisir mélancolique à contempler des ruines, surtout lorsqu'elles sont à demi cachées par des plantes parasites, et que la nature toujours vivante et productive a repris son ascendant sur l'œuvre de l'homme. La pensée se dirige vers la fragilité des destinées humaines, vers ces générations qui se remplacent et qui, malgré tous leurs efforts, ne peuvent parvenir à laisser sur la terre une trace durable de leur existence. Tel spectateur est ravi à la vue d'un édifice en décombres, dont le goût peut-être n'eût pas été satisfait, s'il avait pu le voir debout dans sa splendeur primitive. Mais l'architecte ou l'historien de l'art ne s'arrête pas à l'état actuel; il tâche de pénétrer le plan de l'ouvrage, d'apprécier le développement des arts mécaniques employés à l'exécution, et le degré de perfection que les nations ont atteint à chaque époque. Il faut donc essayer des restaurations : il faut reproduire, autant que cela est possible, ce que le temps a défait. Des dessins pittoresque où l'architecture souvent n'est que l'accessoire d'un paysage, ne suffisent pas. Pour devenir vraiment

instructifs, de tels dessins doivent être accompagnés de mesures exactes, de plans, d'élévations, de façades, de profils et de coupes. Avouons que jusqu'à présent l'architecture des Égyptiens a été traitée plus savamment que celle des Indiens. Je n'entre pas ici dans un parallèle de l'une et de l'autre, ni dans une discussion sur les principes de la belle architecture. Je dirai seulement que nulle part un goût exclusif n'est plus déplacé. Il y a certaines règles fondamentales dont la violation décèle toujours la barbarie; mais au reste les styles le plus diversement caractérisés peuvent avoir droit à une égale admiration. Tantôt c'est la chaste élégance, la simplicité majestueuse qui nous charme; tantôt la profusion d'ornements variés, capricieux même, mais toujours subordonnés à l'harmonie de l'ensemble. Puisque l'Europe moderne est stérile en conceptions originales, et qu'en fait d'architecture nous sommes éclectiques par nécessité, soyons au moins imitateurs cosmopolites.

L'idée d'une antiquité incalculable entoure les ruines les plus effacées d'un certain prestige qui plaît à l'imagination. L'opinion générale assigne peut-être un rang plus élevé aux monuments de l'Égypte qu'à ceux de l'Inde, uniquement parce que l'antiquité de ces derniers est plus contestable. Si Hérodote n'avait pas décrit en détail les pyramides, le labyrinthe et les temples les plus remarquables de l'Égypte, il se trouverait probablement des *modernistes*, qui voudraient faire bâtir tout cela sous les empereurs romains et byzantins. Je ne vois en effet aucune raison qui dût nous empêcher d'admettre que les Indiens aient cultivé l'architecture aussi anciennement que les Égyptiens. Au contraire, l'analogie générale est favorable à cette sup-

position. Les peuples nomades ne sauraient avoir l'idée de construire des édifices durables; mais nous voyons par l'exemple des Gres du temps d'Homère, des Babyloniens, des Perses, des Étrusques, que les peuples agricoles, dans un état de civilisation encore très-imparfait, ont déjà cultivé l'architectuee, non-seulement en exécutant des travaux d'utilité publique, mais aussi en érigeant des édifices destinés à augmenter la dignité du culte ou à étaler la magnificence du gouvernement. Mais il ne s'ensuit pas que les monuments de l'Inde dont les ruines subsistent encore, soient aussi anciens que ceux de l'Égypte. Le climat de la vallée du Nil est extrêmement favorable à la conservation des édifices. La sécheresse de l'air durcit les pierres; les tremblements de terre y sont fort rares; il n'y a ni saison pluvieuse, ni pluie; la végétation s'arrête donc aux limites de l'inondation du Nil: hors de là elle n'est que faiblement alimentée par la rosée. Sir Th. St. Raffles remarque la rapidité avec laquelle les monuments de l'île de Java se dégradent par la fécondité désordonnée de la nature végétale. Les plantes y poussent leurs racines dans les moindres interstices, et finissent par faire crouler les murs, les voûtes et les plafonds. Les temples de Java cependant n'ont été abandonnés que depuis l'introduction du mahométisme, vers la fin du quinzième siècle; quelques siècles encore, et il n'en restera plus que les décombres informes. Je suis porté à croire que les architectes de l'Inde méridionale ont cherché si souvent un refuge dans le sein des rochers, précisément à cause des dangers auxquels un édifice en plein air, quelque solidement qu'il soit construit en pierres de taille, est exposé dans ce climat. La plus

ancienne description d'un temple souterrain, est celle de Bardesanès ; cet auteur était contemporain de l'empereur Antonin, surnommé Éliogabale : son témoignage ne remonte donc qu'au commencement du troisième siècle de notre ère.

Dans la portion de l'Inde la plus anciennement cultivée, dans les plaines arrosées par le Gange, à cause du grand éloignement des carrières, on aura bâti en briques comme à Babylone, et de tels matériaux ne résistent guère au temps.

Les monuments d'architecture forment, pour ainsi dire, une histoire figurée des religions qui ont successivement été dominantes dans diverses parties de l'Inde. Les brahmanes, les bouddhistes et les jaïnas ont adopté un style différent pour les édifices consacrés à leurs cultes respectifs; ensuite les conquérants mahométans ont déployé l'élégance la plus recherchée de l'architecture moresque. Les statues colossales entièrement nues, que l'on attribue aux jaïnas, m'avaient donné une idée défavorable de leur goût. Mais leurs anciens temples ont de quoi plaire par une certaine originalité fantasque [1].

La sculpture ancienne des Indiens a été traitée avec bien moins de soin et d'égard que leur architecture. Les temples sont en général remplis d'une multitude de figures sculptées : des statues sont adossées aux piliers, assises autour des chapiteaux, ou placées dans des niches ; les parois à l'intérieur et à l'extérieur sont couvertes de

[1] Le colonel Tod, dans son intéressant ouvrage, a donné deux gravures d'anciens temples des Jaïnas. Le lieutenant-colonel Hunter Blair m'a montré plusieurs dessins d'édifices appartenant au même culte. Ce sont des découvertes infiniment curieuses.

reliefs. Dans des vues d'un édifice en ruines ces détails sont perdus, par la nécessité de réduire les dimensions, ou sacrifiés à l'effet pittoresque. Des groupes intéressants sont montrés en raccourci, ou rejetés dans le lointain ou à l'ombre, ou cachés par les objets intermédiaires, et aperçus seulement par échappées de vue. Dans les dessins où les sculptures sont représentées séparément, les graveurs anglais ont souvent voulu embellir et flatter le goût de leurs compatriotes : ils ont effacé le caractère et la physionomie nationale. Des voyageurs peu exercés au dessin ont tracé à la hâte des esquisses, qui auraient dû rester dans leur portefeuille, ne méritant pas les honneurs de la gravure, ni même de la lithographie, et qui néanmoins ont été insérés dans des descriptions de voyages et dans les mémoires des sociétés asiatiques. Les musées et les collections formées par des particuliers, ne contiennent pour la plupart que de petits objets de sculpture indienne, et très-peu de morceaux d'une certaine grandeur qui aient appartenu aux monuments publics du culte. Parmi les petites idoles en bronze, j'en ai vu plusieurs d'un mérite considérable. Feu M. Denon possédait un Vishnou, dont il admirait avec raison le fini et le dessin moelleux. Il est à présumer que ces idoles sont des copies réduites des statues qu'on adorait dans les temples principaux. D'autres sont informes, et visiblement fabriquées par des ouvriers ignorants, pour la dévotion journalière du menu peuple. Mais pense-t-on que ces petits dieux Lares, auxquels la rustique Phidyle d'Horace offrait quelques grains de blé et de sel, aient eu meilleure façon? Que dirait-on, si des connaisseurs asiatiques s'arrogeaient le droit de juger les progrès des beaux-arts en Europe

d'après les images de saints qui se vendent aux paysans dans nos foires?

En sculpture, les dimensions sont fort essentielles; les figures colossales sont la pierre de touche du savoir des artistes. Nous autres Européens qui n'avons pas visité l'Asie, nous ne pourrons juger en connaissance de cause que lorsqu'on aura moulé en plâtre quelques-uns des grands morceaux les mieux conservés dans les temples les plus célèbres de l'Inde. Cela n'entraînerait pas des frais exorbitants; on a fait bien davantage pour les monuments égyptiens. Les antiquaires, je n'en doute pas, rejetteront avec dédain l'idée d'une comparaison entre la sculpture de ces deux nations. Je n'ai garde de les contredire, s'ils professent un profond respect, de l'admiration même, pour la sculpture des Égyptiens; je les invite seulement à suspendre leur jugement, aussi longtemps que celle des Indiens leur sera si imparfaitement connue.

Je terminerai cet article par quelques observations sur le *style hiératique*. La sculpture est née du polythéisme. Dans l'origine elle a été exercée pour fournir des objets visibles au culte; chez plusieurs nations elle est restée toujours asservie au sacerdoce. Cette alliance de l'art avec la religion fut utile aux artistes pour acquérir de l'expérience dans la partie mécanique, par les grands travaux qu'exigeait la magnificence des temples; mais elle entrava ensuite le développement intellectuel. La figure sous laquelle les dieux furent adorés, avait été fixée dans l'enfance de l'art. L'imagination eut recours à l'allégorie, pour s'élever, dans l'anthropomorphisme même, au-dessus de l'humanité. Les bras multipliés exprimaient la puis-

sance; des ailes agencées aux épaules, la rapidité; on fit un mélange monstrueux de la figure humaine avec des têtes ou autres parties empruntées à certaines espèces d'animaux. D'ailleurs on donna à quelques divinités un air menaçant, pour inspirer l'épouvante aux méchants. Enfin l'on ne saurait imaginer rien de si hideux, de si difforme, de si ridicule même, qui n'ait été adoré par quelque peuple polythéiste. Il ne faut pas s'étonner que des nations spirituelles, qui possédaient déjà une belle poésie, ne s'en soient pas choquées : car dès qu'un objet est sanctifié, la juridiction du goût ne s'y étend plus. Les prêtres doivent déclarer que la religion, dont ils sont les hiérophantes, est en tout point immuable. Ceux de l'Égypte affirmaient, d'après le témoignage de Platon, que leurs divinités avaient été peintes et sculptées depuis dix mille ans selon le même type. Cela ne doit pas être pris à la lettre : mais au moins on ne souffrait aucun changement brusque, aucune déviation apparente; les perfectionnements de l'art furent introduits, pour ainsi dire, à la dérobée. Les artistes égyptiens ont approfondi la science des proportions, ils ont indiqué correctement les muscles, mais dans la roideur des attitudes le style hiératique s'est toujours maintenu.

La sculpture des Grecs aussi est restée stationnaire pendant des siècles, parce qu'elle n'était pas libre; elle a pris son noble essor par une double émancipation. Des génies hardis ont d'abord secoué le joug des prêtres, et ensuite celui des poëtes, en violant le costume homérique, et en modifiant la mythologie selon les besoins de l'art.

Si l'on veut donc juger avec équité les monuments de

sculpture indienne, il ne faut jamais oublier qu'ils appartiennent tous au style hiératique. Quels progrès les anciens sculpteurs, employés par les brahmanes, ont-ils fait, malgré la gêne que leur imposait la superstition? Voilà la question. La correction du dessin, l'entente du mouvement musculaire, ne saurait être examinée que sur les grands originaux. Je pense qu'ils ont mis beaucoup d'expression dans les groupes passionnés, et quelquefois de la grâce dans les attitudes paisibles.

J'ai envisagé les monuments d'architecture et de sculpture sous le point de vue de l'art; mais les temples et les sujets mythologiques sont bien plus importants encore pour l'histoire des cultes; et sous ce rapport les problèmes qui restent à résoudre pourront suffisamment exercer la sagacité des savants.

*L'histoire naturelle* n'est pas du domaine de la philologie, elle a pourtant quelques points de contact avec la connaissance de la littérature sanscrite. La botanique a été cultivée avec prédilection; les noms sanscrits d'un grand nombre de plantes ont été constatés, ce qui sera fort utile à l'intelligence des livres de médecine. Il n'en est pas de même de la zoologie; je doute que toutes les espèces d'oiseaux et de quadrupèdes qui portent des noms particuliers dans la langue classique, aient été vérifiées. La *minéralogie* et la *géologie*, longtemps négligées, ont enfin excité la curiosité des amateurs de ces sciences: le dernier volume des Recherches asiatiques en fait foi.

Les anciens Indiens n'ont jamais été de savants naturalistes. Mais les traditions populaires ne sont pas toujours à dédaigner; elles peuvent être fondées sur des faits, quoiqu'en partie défigurés par le goût du merveilleux. Tel

passage d'un ancien poëte pourra mettre un naturaliste sur la trace d'une découverte à faire.

Je termine ici ces réflexions, déjà trop longtemps continuées. En traçant un vaste plan pour les travaux d'autrui, je ne dois pas oublier ceux que j'ai entrepris moi-même. Si je les négligeais, je serais d'autant moins excusable, qu'ayant le bonheur de servir un gouvernement qui encourage tous les progrès de la science, quelque éloignés qu'ils soient d'une application immédiate, je jouis de ce loisir littéraire que je souhaite à vos futurs académiciens. Je ne me flatte pas d'avoir épuisé mon sujet, je ne l'ai pas même essayé; mais je crains bien d'avoir abusé de votre patience. Vous me le pardonnerez en faveur de mon zèle désinteressé. Veuillez agréer, *my dear Sir,* l'hommage de mon admiration, et de mon dévouement respectueux.

# LETTRE

A

# M. HORACE HAYMAN WILSON,

ANCIEN SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE A CALCUTTA,
ÉLU PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ D'OXFORD.

MONSIEUR,

En lisant votre *Mémoire concernant la littérature sanscrite en Angleterre* [1], j'ai éprouvé, je l'avoue, une sensation pénible. Depuis nombre d'années j'avais eu l'avantage d'entretenir avec vous des relations littéraires. Je m'étais mis en devoir de vous envoyer tout ce que je publiais en fait de littérature sanscrite, et de votre côté, vous m'aviez fait l'honneur de citer quelquefois ma Bibliothèque indienne. J'ai consacré dans cet ouvrage périodique un article fort étendu à votre dictionnaire, et si j'ai été conduit à le critiquer sous quelques rapports, je l'ai fait, j'espère, avec tous les égards que les savants se doivent mutuellement. Tout à coup je me vois attaqué par vous, et avec une hostilité des plus acharnées. Toutefois, j'ai trouvé un adoucissement à mon chagrin dans la généralité de votre sentence de condamnation. Je me vois au moins en bonne compagnie : enveloppé dans la même disgrâce

[1] Voyez l'APPENDICE sous la lettre F

avec MM. *de Chézy*, *Bopp*, *W. de Humboldt*, *Eugène Burnouf*, *Lassen*, *Rosen*, *Loiseleur Deslongchamps*, *Rückert*, *Ewald*, etc., je partage volontiers le sort de tant d'hommes de mérite. Vous déclarez que tous les indianistes du continent sont des ignorants, qui connaissent à peine les rudiments de la grammaire; et ce qui est pire, que ce sont des ignorants présomptueux, qui, n'étant que des écoliers, se sont érigés en maîtres et ont entrepris des travaux au-dessus de leurs forces. Vous ne leur faites pas ce dernier reproche expressément, mais c'est la conséquence immédiate de votre assertion.

La plus grande franchise dans les jugements littéraires est non-seulement de droit, elle est aussi fort avantageuse aux progrès des sciences. Néanmoins, lorsqu'on croit devoir prononcer une sentence rigoureuse, il paraît équitable de la motiver, et de la faire précéder d'un examen détaillé. C'est particulièrement le cas, quand il s'agit d'un genre d'érudition cultivé par un très-petit nombre de personnes, où par conséquent la masse des lecteurs peut se laisser imposer par l'autorité d'un nom. Vous ne vous êtes pas borné à blâmer tel ou tel ouvrage; vous dépréciez indistinctement tous les travaux des indianistes du continent; encore votre dédain ne s'arrête pas là : il s'adresse directement aux auteurs de ces travaux. Vous prononcez vos arrêts comme du haut du trépied, et jamais oracle plus foudroyant n'est sorti même de la grotte souterraine de Trophonius.

Vous direz peut-être, monsieur, que l'on n'est pas en droit de vous demander compte d'une lettre confidentielle. Mais votre mémoire était destiné à être mis sous les yeux de tous les membres de la Convocation d'Oxford; le feu

évêque de Calcutta a recommandé de le faire circuler le plus largement possible. Ce mémoire doit donc être considéré comme un imprimé, livré au public; et en lui donnant une plus grande publicité par ma réimpression', je ne crois pas commettre une indiscréditon. Je ne veux point supposer que votre intention ait été de donner aux membres de cette célèbre université une idée défavorable des indianistes du continent, sans que ceux-ci, dont la réputation y périclite, en eussent rien appris. Ce serait faire tort à votre délicatesse.

Les statuts de l'ordre de Marie-Thérèse portent qu'un militaire qui veut devenir chevalier, doit citer ses faits d'armes, et produire des témoins. Je vois que le même usage est établi à l'égard des candidats qui ambitionnent une chaire à Oxford. Pour un savant modeste c'est assurément une fâcheuse nécessité de devoir parler de soi, et vanter ou faire vanter son propre mérite. Mais dans votre position, monsieur, ne pouviez-vous pas éviter de le faire aux dépens d'autrui? Il me semble que vos titres étaient assez valables sans cela. Tout cet alinéa qui nous concerne, est un épisode, un hors-d'œuvre dans un projet d'enseignement. Vous commencez par poser en principe que c'est une qualité indispensable dans le premier professeur de langue sanscrite, d'en avoir acquis la connaissance dans l'Inde. N'aurait-il pas été à propos de placer ici en marge un signe typographique, usité dans les vieux livres, et servant à diriger l'attention vers un point principal, c'est-à-dire une petite main avec le doigt indicateur étendu? Que de concurrents exclus par l'admission de votre principe! Vous avez craint apparemment que les électeurs pourraient bien appeler à cette chaire quelque

étranger. Sous ce rapport vous pouviez être tranquille. Pour ma part, je puis vous assurer qu'on n'a pas pensé à moi, et que je n'y ai pas pensé non plus. Si j'avais pu avoir quelque influence sur cette élection, je l'aurais employée tout entière en faveur de M. Haughton, par les motifs développés dans une lettre que je lui ai adressée, et qu'il a fait imprimer parmi tant d'autres témoignages honorables que des savants distingués lui ont donnés.

Le reste de cet alinéa est destiné à prouver votre principe; mais la démonstration est peu satisfaisante. Quand même on vous accorderait que tous les indianistes du continent actuellement existants « sont incapables de com- « muniquer des notions complètes et exactes de la littéra- « ture classique des Hindous, de leur poésie, de leur « mythologie, et de leur science, » s'ensuit-il qu'un Anglais, un Français ou un Allemand ne puisse pas acquérir ces connaissances sans quitter l'Europe? Cela aurait pu se soutenir il y a trente ans, mais aujourd'hui tout est changé. Les livres imprimés où l'on peut puiser une partie de ces connaissances, sont à notre disposition; il existe aussi à Londres et à Paris de riches dépôts de manuscrits; la seule chose dont il faille se passer, quand on n'a pas de vocation pour aller aux grandes Indes, ce sont les leçons des savants indigènes. Or, quelque utiles que puissent être, sous plusieurs rapports, leurs communications orales, on sait de reste qu'il faut les recevoir avec une grande circonspection. Dès qu'il s'agit de s'élever à des considérations générales, et d'assigner à l'Inde ancienne sa place dans une histoire philosophique du genre humain, nous ne consulterons plus les Pandits, parce que les points de

comparaison leur manquent. Le siége de la critique historique et philologique est en Europe; nous avons vu des exemples qu'on la perd facilement de vue en Asie. Feu M. Alexandre Hamilton, qui fut en effet le premier professeur de langue sanscrite en Angleterre, remplissait la condition d'avoir acquis ses connaissances dans l'Inde. Il en possédait d'assez étendues en fait de bibliographie, comme le prouve son catalogue de la bibliothèque royale à Paris. Mais son édition du Hitôpadêsa et son analyse des premières pages de ce livre, décèlent sa faiblesse dans la partie élémentaire, que vous dédaignez si fort, et qui est pourtant la base de tout le reste.

Puisque vous m'avez fait l'honneur de parler de mes travaux, permettez-moi d'en dire aussi quelques mots de mon côté. Vous dites «*que je ne me suis pas hasardé* à rien «traduire qui n'eût été traduit auparavant par des savants «anglais.» — Par ma comparaison de quelques passages du Hitôpadêsa dans les deux traductions existantes (voyez l'APPENDICE sous la lettre *D*), vous pourrez vous convaincre que je me hasarde à traduire tout autrement que mes prédécesseurs, et des prédécesseurs célèbres, ce qui, à mon avis, est bien plus aventureux que de traduire ce qui ne l'a point encore été. — Au reste je suis très-disposé, monsieur, à profiter des lumières de mes devanciers. Dans une entreprise ardue l'on ne saurait s'entourer de trop de secours. Je n'ai pas eu la prétention de mettre au jour quelque chose d'entièrement neuf, et de passer d'abord aux problèmes les plus abstrus de la littérature sanscrite. J'ai pensé qu'il fallait marcher pas à pas, et que ce qu'il y avait de plus utile à faire pour le moment, c'était de donner des éditions correctes de quelques

ouvrages importants et fondamentaux, qui cependant ne fussent pas trop difficiles. J'ai choisi à cet effet la Bhagavad-Gîtâ, le Râmâyana et le Hitôpadêsa. Jusqu'ici je n'ai pu faire paraître que ma traduction du premier de ces livres. Dans la préface j'ai rendu justice à celle de M. Wilkins. Mais à parler exactement, ce poëme si remarquable était-il traduit en entier? M. Wilkins avait laissé en sanscrit beaucoup de termes de métaphysique, que j'ai essayé de rendre en latin. Mon attention était dirigée principalement vers la correction du texte. J'ai corrigé, d'après les manuscrits, les fautes de l'édition de Calcutta, qui sont au nombre de plus de soixante dans un poëme de sept cents distiques. Il m'est échappé aussi quelques erreurs : je les corrigerai dans une seconde édition que je prépare. Heureusement le texte de ce livre révéré ayant été conservé avec des soins scrupuleux, est d'une rare pureté et authenticité ; il n'y avait pas lieu à la critique conjecturale. Un seul passage à la fin du poëme m'a paru exiger une émendation. M. Bopp, dans le Journal des savants de Gœttingue, en reconnut d'abord la justesse. La corruption est si ancienne que le commentateur Srîdhara-Svâmin a déjà eu sous les yeux la leçon vicieuse, qu'il s'efforce vainement de justifier. La plupart des manuscrits la donnent également. J'ai cependant retrouvé mon émendation dans deux manuscrits, dont l'un, provenant du Népal, est conservé dans la Bibliothèque de la Compagnie des Indes orientales, l'autre est en ma possession. Vous pourrez voir quelques autres exemples de conjectures autorisées par des manuscrits, dans les notes que M. Haughton a jointes à son édition de la loi de Manou (p. 334, 339 et 340), dans celle de M. Loiseleur Deslong-

comparaison leur manquent. Le siége de la critique historique et philologique est en Europe; nous avons vu des exemples qu'on la perd facilement de vue en Asie. Feu M. Alexandre Hamilton, qui fut en effet le premier professeur de langue sanscrite en Angleterre, remplissait la condition d'avoir acquis ses connaissances dans l'Inde. Il en possédait d'assez étendues en fait de bibliographie, comme le prouve son catalogue de la bibliothèque royale à Paris. Mais son édition du Hitôpadêsa et son analyse des premières pages de ce livre, décèlent sa faiblesse dans la partie élémentaire, que vous dédaignez si fort, et qui est pourtant la base de tout le reste.

Puisque vous m'avez fait l'honneur de parler de mes travaux, permettez-moi d'en dire aussi quelques mots de mon côté. Vous dites «*que je ne me suis pas hasardé* à rien «traduire qui n'eût été traduit auparavant par des savants «anglais.» — Par ma comparaison de quelques passages du Hitôpadêsa dans les deux traductions existantes (voyez l'Appendice sous la lettre *D*), vous pourrez vous convaincre que je me hasarde à traduire tout autrement que mes prédécesseurs, et des prédécesseurs célèbres, ce qui, à mon avis, est bien plus aventureux que de traduire ce qui ne l'a point encore été. — Au reste je suis très-disposé, monsieur, à profiter des lumières de mes devanciers. Dans une entreprise ardue l'on ne saurait s'entourer de trop de secours. Je n'ai pas eu la prétention de mettre au jour quelque chose d'entièrement neuf, et de passer d'abord aux problèmes les plus abstrus de la littérature sanscrite. J'ai pensé qu'il fallait marcher pas à pas, et que ce qu'il y avait de plus utile à faire pour le moment, c'était de donner des éditions correctes de quelques

ouvrages importants et fondamentaux, qui cependant ne fussent pas trop difficiles. J'ai choisi à cet effet la Bhagavad-Gîtâ, le Râmâyana et le Hitôpadêsa. Jusqu'ici je n'ai pu faire paraître que ma traduction du premier de ces livres. Dans la préface j'ai rendu justice à celle de M. Wilkins. Mais à parler exactement, ce poëme si remarquable était-il traduit en entier? M. Wilkins avait laissé en sanscrit beaucoup de termes de métaphysique, que j'ai essayé de rendre en latin. Mon attention était dirigée principalement vers la correction du texte. J'ai corrigé, d'après les manuscrits, les fautes de l'édition de Calcutta, qui sont au nombre de plus de soixante dans un poëme de sept cents distiques. Il m'est échappé aussi quelques erreurs : je les corrigerai dans une seconde édition que je prépare. Heureusement le texte de ce livre révéré ayant été conservé avec des soins scrupuleux, est d'une rare pureté et authenticité ; il n'y avait pas lieu à la critique conjecturale. Un seul passage à la fin du poëme m'a paru exiger une émendation. M. Bopp, dans le Journal des savants de Gœttingue, en reconnut d'abord la justesse. La corruption est si ancienne que le commentateur Srîdhara-Svâmin a déjà eu sous les yeux la leçon vicieuse, qu'il s'efforce vainement de justifier. La plupart des manuscrits la donnent également. J'ai cependant retrouvé mon émendation dans deux manuscrits, dont l'un, provenant du Népal, est conservé dans la Bibliothèque de la Compagnie des Indes orientales, l'autre est en ma possession. Vous pourrez voir quelques autres exemples de conjectures autorisées par des manuscrits, dans les notes que M. Haughton a jointes à son édition de la loi de Manou (p. 334, 339 et 340), dans celle de M. Loiseleur Deslong-

champs (p. 366) et dans la seconde édition de l'épisode de Nalus par M. Bopp (p. 220). Dans la philologie classique, lorsque des émendations, proposées par conjecture, sont confirmées par des manuscrits collationnés postérieurement, on regarde cela comme une preuve de familiarité avec le génie de la langue et le style des auteurs. N'accorderiez-vous pas la même faveur aux indianistes?

Apparemment, monsieur, vous envisagez les devoirs d'un éditeur de textes sanscrits tout autrement que moi. Je pense qu'il faut y appliquer dans toute leur rigueur les principes de la critique philologique. Je ne fais rien imprimer sans l'avoir examiné à plusieurs reprises, avec toute l'attention dont je suis capable; je pèse, pour ainsi dire, chaque mot et chaque syllabe. Je ne néglige aucun manuscrit auquel je puis avoir accès, quoique l'expérience ne m'ait que trop bien appris que la plupart ont été faits par des copistes ignorants, qui ne comprenaient pas ce qu'ils écrivaient. Quelquefois un manuscrit très-fautif fournit un secours inattendu, et la diversité des fautes même peut mettre sur la trace de la vraie leçon. Il y a des corrections tellement évidentes, qu'on peut les mettre hardiment dans le texte; celles qui sont moins sûres peuvent être réservées pour les notes; et quand on n'a rien de plausible à proposer, il faut au moins marquer le passage comme suspect. Dans l'ancienne poésie épique on rencontre parfois des inflexions, des formes dérivatives et des constructions qui semblent être contraires aux règles de la grammaire : mais avant de les rejeter, il faut examiner si ce ne sont pas des licences, des archaïsmes, autorisés par les grammairiens et les sco-

liastes, sous le nom *ârsha,* c'est-à-dire *l'usage des anciens sages.*

Dans la préface de mon Râmâyana j'ai rendu un compte général de mon travail de critique sur ce poëme. Dans le commentaire du Hitôpadêsa que j'ai publié conjointement avec M. Lassen, celui-ci s'est chargé de la tâche laborieuse de citer toutes les variantes, de développer les motifs de notre choix et de nos émendations, enfin d'éclaircir les phrases obscures ou douteuses par des passages parallèles. Il a marqué aussi nos erreurs : nous jouons à jeu découvert. De tels développements ne seraient pas toujours praticables, mais nous avons pensé qu'il était utile d'en donner une fois l'exemple.

Voilà la route que M. Colebrooke a tracée le premier pour la philologie sanscrite. Parmi vos compatriotes M. Haughton est le seul, à ma connaissance, qui ait marché sur ses traces. Chez les indianistes du continent ces principes sont généralement reconnus, quoique l'application n'en soit pas toujours également heureuse.

Vous, au contraire, monsieur, habitué comme vous l'êtes à commander le travail subalterne des Pandits, vous ne semblez guère avoir médité sur la nécessité de ces minuties; vous les croyez peut-être au-dessous de la dignité d'un homme qui, par son vaste savoir, embrasse toute la littérature sanscrite. Quant à moi, j'aimerais mieux passer pour un éplucheur de syllabes, que de gâter par ma négligence des textes importants, de précieux monuments de l'antiquité.

Le seul ouvrage sanscrit, imprimé en entier, qui porte votre nom comme éditeur, est le *Méghadoûta.* Mais ici l'original n'est qu'un accessoire de votre imitation libre

en vers rimés. Dans vos notes vous relevez le mérite poétique de ce petit morceau gracieux, vous rendez sensible la propriété des images par la description des phénomènes naturels sous le ciel de l'Inde, vous expliquez les allusions géographiques et mythologiques, enfin vous citez des passages analogues des poëtes classiques et anglais. Mais vous ne vous êtes pas engagé dans l'analyse de ces constructions tortueuses, de ces longs mots composés, qui peuvent arrêter un lecteur assez exercé. Vous avez procuré une jouissance aux amateurs de la poésie descriptive, mais vous n'avez nullement facilité l'intelligence de l'original. Votre étude du Mêghadoûta n'a pas non plus profité à votre dictionnaire, publié six ans plus tard : beaucoup de termes dont le poëte se sert, y sont omis. Vous traduisez (strophe 48) *indranîla* par *saphir.* C'est la vraie signification, le nom même l'indique. Comment se fait-il que cette même pierre *indranîla*, dans votre dictionnaire, soit devenue une *émeraude?* Vous citez à tort l'autorité de Hémachandra : cette fois-ci votre Pandit a lu bien négligemment le lexicographe.

Le Nuage Messager de Câlidâsa, ayant été l'objet d'une admiration peut-être excessive, a trouvé de nombreux commentateurs, dont vous pouviez consulter les explications. Je présume que le soin de l'impression a été confié à *Bâbou-Râma,* à ce Pandit, employé autrefois par M. Colebrooke, qui sur le titre de ses éditions se nomme naïvement *l'ingénieux Bâbou-Râma.* Au moins on y reconnaît son orthographe toute particulière, les mots enchevêtrés par la transformation inutile du *visarga* en sifflante devant les sifflantes, et de l'*anusvâra* final en la nasale qui correspond à la consonne suivante. Cependant

je vous préviens qu'il s'est glissé, aussi bien dans le poëme que dans les vers sanscrits cités par vous, plusieurs fautes qui ne sont pas indiquées dans l'errata. Deux points de trop dans la seconde ligne de la deuxième strophe dérangent toute une construction. Le vague de votre traduction versifiée ne permet pas toujours de démêler jusqu'à quel point vous avez saisi la pensée du poëte; mais les passages en petit nombre que vous avez traduits littéralement en prose, ne sont pas exempts de méprises. Vous dites (p. 44) que *le nuage est d'un rouge foncé, par le reflet des roses de la Chine, abondantes en cette saison.* Demandez aux opticiens si cela est possible. Toutes les roses de Pestum et de la vallée de Jéricho n'y suffiraient pas. Aussi Câlidâsa ne s'est-il pas rendu coupable d'une pareille exagération. Il dit que le nuage reçoit le reflet du soleil couchant, coloré comme les roses de cette espèce, fraîchement écloses.

सांध्यं तेजः प्रतिनवजवापुष्परक्तं दधानः ।

C'est un phénomène que les poëtes de tous les pays, à commencer par Homère, ont décrit mille fois.

Mais il y aurait des erreurs plus graves dans votre édition publiée en 1813, que la date les excuserait. Je prendrai pour mesure de votre manière d'entendre la critique et l'interprétation des textes, l'Essai sur l'histoire sanscrite de Cachemire, imprimé en 1825 dans le quinzième volume des Recherches asiatiques. Cet ouvrage, dont on doit la première connaissance à l'extrait d'Aboulfazel, avait depuis longtemps attiré l'attention des savants. Quelle qu'en soit la valeur intrinsèque, il est fort curieux,

parce qu'il est unique en son genre. La première partie, la *Râja-Taringinî* (ou plutôt *Taranginî*), qui remonte jusqu'aux temps héroïques, et dont l'auteur, écrivant au milieu du douzième siècle de notre ère, assure avoir suivi des autorités plus anciennes, doit être la plus intéressante, et vous auriez rendu un grand service à ceux qui s'occupent de recherches sur l'histoire ancienne de l'Asie, en publiant l'original en entier. Mais vous avez jugé cela impraticable, parce que les trois manuscrits que vous aviez entre vos mains sont tous très-fautifs. Outre ces copies, vous étiez cependant en possession de plusieurs ouvrages persans, contenant des traductions ou des extraits de l'histoire de Cachemire, qui, malgré leur inexactitude, comme vous le remarquez vous-même, peuvent quelquefois servir à constater les leçons de l'original. En vous laissant décourager si vite, vous avez manqué une belle occasion de faire briller votre sagacité. C'est précisément le triomphe d'un critique consommé dans son art, de savoir rétablir un texte tolérablement correct avec des matériaux défectueux.

Les vers peu nombreux que vous avez donnés en original, fourmillent en effet de fausses leçons. J'ignore si elles se trouvent toutes dans tous vos manuscrits, ou si elles se sont introduites pendant l'impression exécutée sous vos yeux. La dernière supposition serait encore moins favorable à l'éditeur que la première. Plusieurs de ces fautes sont palpables, et la correction eût été très-facile. Néanmoins vous n'en avez proposé aucune; vous n'avez pas seulement averti vos lecteurs que le passage est corrompu; sans votre déclaration préalable sur la

qualité des manuscrits, on pourrait croire que vous ne vous en êtes pas aperçu.

Examinons quelques-uns de ces vers défigurés, et voyons si nous ne pourrons pas les réhabiliter jusqu'à un certain point sans le secours des manuscrits. — P. 114 :

तस्मिनसवरे वौड्वा ऽ पि प्रबलितं ययुः ।

Le न् final du pronom devait être doublé, parce qu'il est précédé d'une voyelle brève et suivi d'une autre voyelle; असवर् est un mot inouï, il faut transposer les lettres: अवसर्; le nom des bouddhistes est doublement corrompu : il y a un व au lieu d'un ब, et dans la seconde syllabe un व de trop. Le second hémistiche n'a que sept syllabes; cela vient de ce que vous avez élidé mal à propos l'*A* initial de la particule : les règles de la grammaire, aussi bien que celles de la versification, en exigent le rétablissement. प्रबलितं est au moins un mot suspect[1], dont il faudrait prouver la réalité par des exemples authentiques. Il faut lire sans doute प्रबलतां; c'est le substantif abstrait, régulièrement dérivé de l'adjectif प्रबल qui se trouve marqué dans votre dictionnaire. Voilà six fautes dans un seul vers, qui doit être lu ainsi :

तस्मिन्नवसरे बौद्धा अपि प्रबलतां ययुः ।

[1] Ce vers sanscrit a été exprimé exactement comme il se lit dans les *Recherches asiatiques*, mais on a oublié d'y faire une correction nécessaire. Au lieu de षडर्हत्वन il faut lire : षडर्हत्वेन.

Votre traduction n'est pas exacte : « *In that time the Boud-* « *dhas maintained the ascendancy.* » Vous n'avez pas saisi la force de la particule; le verbe aussi marque un mouvement, un progrès. L'historien dit : « à cette époque « les bouddhistes parvinrent encore davantage à la supé- « riorité. »

Dans le distique suivant vous avez décliné क्रिया au masculin, ce qui est impossible :

क्रियान्नीलपुराणोक्तानच्छिदन्नागमद्विषः

Il faut mettre ou l'accusatif du singulier, ou le véritable accusatif du pluriel :

क्रिया नीलपुराणोक्ता अच्छिदन्नागमद्विषः ।

Le concours de voyelles dans la césure qui en résulte, n'a rien d'irrégulier. Il en est comme dans le premier vers, tel que je l'ai rétabli. D'après une règle générale la synalèphe n'a pas lieu, lorsqu'un *visarga* a été élagué. P. 110 :

ते तुरुष्कान्वयोद्भूता ऽपि पुण्याश्रया नृपाः ।
शुष्कक्षेत्रादिदेशेषु मठचैत्यादि चक्रिरे ॥
प्राज्ये राज्यक्षणे तेषां प्रायकश्मीरमण्डलं ।
भोज्यमास्ते सबौद्धानां प्रव्रज्योर्जिततेजसां ॥
ततो भगवतः शाक्यसिंहस्य पुरनिर्वृते ।
अस्मिन् सह्लोकधातौ सार्द्धं वर्षशतं ह्यगात् ॥

बोधिसत्वश्च देशे ऽस्मिन्नेकभूमीश्वरो ऽभूत्।
स च नागार्जुनः श्रीमान् षडर्हत्वनसंश्रयी ॥

Parmi les huit vers cités, il y en a deux de mutilés. Dans le premier il faut rétablir अपि au lieu de ऽपि, par les mêmes raisons qui s'appliquent aux deux passages précédents; dans le septième, où l'élision de l'*A* initial est régulière, il faut mettre l'imparfait ऽभवत् au lieu de l'aoriste ऽभूत्. Je crois qu'on peut laisser passer le premier vers du second distique, en admettant que le style de l'auteur n'était pas tout-à-fait classique. Dans le vers suivant, au lieu de स nous écrirons स्म, particule qui communique au présent du verbe précédent la signification du prétérit; et nous rétablirons le nom des bouddhistes, corrompu en वौद्वानां au lieu de बौद्धानां. Dans le premier vers du troisième distique vous trouvez nécessaire de changer पुर en परि. Un prêtre brahmane doit être bon juge des termes théologiques du bouddhisme; si celui que vous avez consulté n'avait pas rejeté la leçon du texte, j'aurais cru qu'elle pouvait se soutenir. Parmi les significations de पुर vous donnez dans votre dictionnaire celle de *corps;* ainsi पुरनिर्वृति serait la délivrance de l'âme du corps terrestre. — « The « term *puranirvrité* should be *parinirvrité,* the sixth case « of *parinirvriti.* » Le sixième cas ou le génitif prend un *visarga;* il fallait donc écrire dans la note et dans le texte

*parinirvritéh*, परिनिर्वृतेः । — Ensuite, comment voulez-vous faire entrer le génitif dans la construction? Elle exige l'ablatif latin avec la préposition *ab*. Dans cette déclinaison en effet ces deux cas ne se distinguent pas par la forme : c'est ce qui vous a fait prendre le change. Le premier hémistiche du vers suivant semble avoir besoin d'un remède que je ne sais pas lui administrer. P. 97.

अष्टषष्ट्यधिकामब्दशतद्वाविंशतिं नृपाः ।
अपीपलंस्ते काश्मीरान् गोनर्दाद्याः कलौ युगे ॥
भारतं द्वापरांते भूद्वार्त्तयेति विमोहिताः ।
केचिदेतां मृषा तेषां कालसंख्यां प्रचक्रिरे ॥
लब्धाधिपत्यसंख्यानां वर्षान् संख्याय भूभुजां ।
भुक्तात्कालात्कलेः शेषो नास्त्येवं तद्विवर्जितात् ॥
शतेषु षट्सु सार्धेषु त्र्यधिकेषु च भूतले ।
कलेर्गतेषु वर्षाणामभवन् कुरुपांडवाः ॥
लौकिकेऽब्दे चतुर्विंशे शककालस्य सांप्रतं ।
सप्तत्यात्यधिकं यातं सहस्रं परिवत्सराः ॥
प्रायस्तृतीयगोनर्दादारभ्य शरदान्तदा ।
द्वे सहस्रे गते त्रिंशदधिकञ्च शतत्रयं ॥

वर्षाणां द्वादशशती षष्टिः षड्भिश्च संयुता।
भूभुजां कालसंख्यायां तद्द्विपंचाशतो मता॥
ऋक्षादृक्षं शतेनाब्दैर्यात्सु चित्रशिखंडिषु।
तच्चारे संहिताकारैरेवं दत्तोत्र निर्णयः॥
आसन्मघासु मुनयःशासति पृथ्वीं युधिष्ठिरे नृपतौ।
षड्द्विकपंचद्वियुतः शककालस्तस्य राज्यस्य॥

Ce passage est fort important, parce que l'auteur y expose son système chronologique; mais il est assez compliqué. A la fin du troisième distique vous traduisez तद्विवर्जितात् par : «*abandonning that computation.*» Ces mots ne peuvent pas signifier cela; d'ailleurs ce serait un enjambement. Le mot विवर्जित, qui ne se trouve pas dans votre dictionnaire, s'emploie souvent de la soustraction. Si on garde l'ablatif, il faut le joindre avec काल, et le pronom se rapporterait à कलि. Mais si on le met au nominatif, ce que je crois préférable, तद्विवर्जितः, il serait l'épithète de शेषः, et alors on pourrait rapporter le pronom au mot वर्ष dans le vers précédent. La construction reste toujours un peu embarrassée.

Je laisse de côté quelques leçons douteuses, et je m'arrête au huitième distique. Le premier hémistiche est défiguré par deux fautes monstrueuses, qu'on peut cependant corriger avec une parfaite certitude. Il faut lire :

ऋक्षादृक्षं शतेनाब्दैः। Je ne comprends pas उच्चारे au commencement du second. vers. Vous ne donnez dans votre dictionnaire que deux significations de ce mot, dont aucune ne peut s'appliquer ici. Puisque les vers suivants sont une citation du fameux astronome *Varâha-Mihira*, il est naturel de supposer que l'historien aura nommé le titre de l'ouvrage dont ces vers sont tirés, c'est-à-dire *Vârâhi-Sanhitâ*. Ensuite *kâra* se dit en effet de l'auteur d'un livre par exemple *tîkâ-kâra*, commentateur. Mais comme il s'agit ici d'un astronome dont l'autorité est d'un grand poids, le mot *âchârya*, maître, instituteur, semble être plus convenable. C'est ainsi qu'un astronome grec est appelé *yavanâchâria*. Le pluriel employé pour un seul auteur ne doit pas nous arrêter : c'est une marque de respect. Je propose donc de lire :

ऋक्षादृक्षं शतेनाब्दैर्यात्सु चित्रशिखण्डिषु।
वाराहिसंहिताचार्यैरेवं दत्तोऽत्र निर्णयः।

et je traduis : «Puisque la constellation des sept Sages «passe d'une maison lunaire à l'autre en cent ans, l'auteur «de la Vârâhi-Sanhitâ donne la confirmation de ce calcul «de la manière suivante.»

Les sept Sages sont, comme l'on sait, les étoiles principales de la grande Ourse. Calhana parle de ce prétendu mouvement, que les anciens astronomes de l'Inde attribuaient à cette constellation, et que M. Colebrooke a discuté à fond.

Vous traduisez : «*Confirmation of the date is derivable «from the calculation made by astronomical writers of the*

«*motion of the seven Rishis, which goes from star to star (i. e.* «*performs a complete revolution) in* 100 *years.*» Les mots *from star to star* ne présentent point de sens clair. En effet le mot *ricsha* signifie aussi en général étoile, constellation; mais ici il est synonyme de *nacshatra,* maison lunaire. C'est ainsi que Varâha-Mihira l'a employé dans un vers cité par M. Colebrooke, qui contient la même doctrine. Les mots que vous avez mis en parenthèse renferment une erreur matérielle. Puisque d'après cette théorie, les sept Sages séjournent cent ans dans chaque maison lunaire, leur révolution ne s'accomplit que dans 2700 ans, et c'est ce que *Sâkalya* enseigne expressément.

Je remarque, en passant, qu'aucun des trois calculs chronologiques dont vous avez fait suivre ce passage ne s'accorde parfaitement avec les données de Calhana. Cela vient de ce que vous y avez mêlé un élément hétérogène, à l'égard duquel vous n'êtes pas d'accord avec vous-même. Vous donnez la date de votre dissertation, écrite en 1820; vous la réduisez à l'an du Cali-Youga et à l'an du Sâca 1744. Mais l'an 1820 de notre ère coïncide avec Sâca 1742; et dans la supposition de Calhana, le Cali-Youga aurait commencé 3101 avant J. C.; l'an 1820 serait donc 4919 de cette époque. Rectifiez ces chiffres, et vous verrez qu'il n'y a aucune erreur dans les calculs de l'historien.

Vous vous écartez encore bien avantage de votre auteur dans votre table chronologique, p. 81 et 82; mais n'ayant pas le moyen de vérifier les causes de ce désaccord, je reviens à mes observations grammaticales.

L'ouvrage de Calhana étant versifié, je fus surpris de

trouver à la page 34 une ligne qui ne peut se réduire à aucune mesure connue :

क्रूरैः वधकर्माधिकारिभिः संधिमतिः शूले समारोप्य
विपादितः।

Ce sont *disjecti membra poetæ.* En transposant le premier mot, j'y ai retrouvé un vers régulier avec le second hémistiche du vers précédent :

– – – – बधकर्माधिकारिभिः।
क्रूरैः संधिमतिः शूले समारोप्य विपादितः॥

P. 20 :

अथावद्धदशोकाख्यः सत्यसंधो वसुंधरां।
यः शान्तवृजिनो राजा प्रपन्नो जिनशासनं॥

« *Then the prince Aśôka, the lover of truth, obtained the earth;* « *who sinning in subdued affections, produced the Jina Sâsana.* » P. 19 vous dites, en vous référant à ce passage : « *It* « *appears that this prince, did not introduce, but invented or ori-* « *ginated the Jina Sâsana.* » Je ne comprends rien à votre traduction. Dites-nous, de grâce, comment on pèche en subjuguant ses affections? Les moralistes indiens inculquent au contraire la nécessité de tenir ses sens et ses passions dans la sujétion, pour être en état de remplir ses devoirs. Et que veut dire: « Il produisit ou inventa le *Jina Sâsana*, » c'est-à-dire la doctrine de Bouddha? Asôka aurait donc été identique avec le fondateur de cette religion? *Jina* est donné par Amara-Sinha comme un synonyme de Bouddha, et c'est

ainsi qu'il doit s'entendre à cette époque de l'histoire. La secte moderne des Jaïnas a hérité des bouddhistes même son nom. D'où viennent ces contresens? De l'oubli de la grammaire. Le mot composé शान्तवृजिनः appartient à la classe *Bahuvrîhi*, et doit être analysé ainsi : शान्तानि वृजिनानि यस्य सः। Comme participe, शान्त signifie *apaisé*, comme adjectif, *tranquille*, mais il se dit aussi d'un feu éteint. Ensuite vous avez pris le participe passif प्रपन्नः dans un sens actif, ce qui est impossible; mais il peut être neutre ou réfléchi. Je traduis donc :

«Ensuite un roi appelé Asôka, loyal dans ses engage-«ments, gouverna le pays; lequel, ayant effacé ses péchés, «se convertit à la doctrine des Jinas.»

Ce distique est parfaitement correct, et ne présente aucune difficulté grammaticale; mais j'y vois une grande difficulté historique. Comment cela s'accorde-t-il avec ce que l'historien raconte de ce même prince, qu'il obtint par ses austérités religieuses la faveur de Siva, qui lui accorda un fils, destiné à chasser les barbares? Et si Calhana professait le culte brahmanique, comment pouvait-il louer la sainteté d'un prince apostat? Ou s'était-il fait une loi de l'impartialité historique? On pourrait soupçonner que le texte eût été falsifié à dessein, et qu'un adhérent de la secte des *Jinas* eût substitué ce mot à un autre qui exprimait la foi orthodoxe, par exemple *Sruti*. Cependant *Aboulfazel* a déjà lu la même chose dans la traduction persanne, faite par ordre de l'empereur Acbar [1].

[1] Dans la traduction de *Gladwin* (AYEEN AKBERY, Vol. II, 179) on lit : «*Ashowg* (Asôka) *established, during his reign, the Brahminy rites.*

Dans le distique suivant :

म्लेच्छैः संछादिते देशे स तदुच्छित्तये नृपः।
तपःसंतोषिताल्लेभे भूतेशात् सुकृतीसुतं॥

vous avez pris les dernières cinq syllabes pour un mot composé, en traduisant : *an excellent son.* Cela serait contraire aux règles de la composition, trop connues pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici. Il faut détacher les mots, et appliquer l'épithète au père.

P. 21 :

बोधिसत्वैकशरणाःकांक्षंत्यस्तमसः क्षयं।
लोके भगवतो लोकनाथादारभ्य केचन॥
ये जन्तव गतक्लेशान् बोधिसत्वाववेदि तान्।
सागसे ऽपि न कुप्यंति क्षमया चोपकुर्वते॥
बोधिं स्वस्यैव येष्यन्ति ते विश्वधरणोद्यताः।

Le participe féminin कांक्षंत्यः doit être mis au masculin : कांक्षंतः le *visarga* de जन्तवः au lieu d'être élagué, doit être transformé. Je ne vois pas par quoi pourraient être régis les deux accusatifs suivants, et je pense qu'il faut les

« *and substituted in their stead those of Jyen.* » Comme les deux choses sont contradictoires, *established* est probablement une faute d'impression, au lieu de *abolished.* Cette traduction de *Gladwin* est faite avec une telle négligence et incapacité, que rien ne doit nous étonner. D'autre part M. Colebrooke ne dit pas un mot de l'apostasie d'Asôka. As. Res. Vol. IX, p. 294.

changer en nominatifs. La dernière syllabe de ce vers est mal à propos détachée des précédentes, avec lesquelles elle ne forme qu'un seul mot. Dans le cinquième vers येष्यन्ति n'est point une forme légitime : il faut mettre येषन्ते. Voyez votre dictionnaire sous l'article येषृ.

« *Those who are Bodhisatwas trusting to the on great re-*
« *fuge, are desirous of thé destruction of darkness; they*
« *proceed in the universe of the Lord, from the Lord of the*
« *universe, and are not wroth sinfully at the distresses inflic-*
« *ted on animal nature unpervaded by waking truth, but*
« *alleviate them by patience. Those who seek to understand*
« *themselves, they are strenuous in bearing all.* »

Cette traduction est en partie fausse, en partie inintelligible. Vous avez pris le premier mot pour un *dvandva* ou composé agrégatif, et c'est un *tatpurusha*, qu'il faut analyser ainsi : बोधिसत्वे ou बोधिसत्वेष्वेकं शरणं येषां ते। Vous traduisez l'absolutif आरभ्य par : *they proceed ;* il signifie *à commencer par.* D'où avez-vous pris les souffrances de la nature animale? गतक्लेश signifie au contraire celui dont les souffrances sont passées. Vous prenez अववेदित dans un sens négatif. Je ne me rappelle pas avoir jamais rencontré ce mot dans un auteur brahmanique; probablement il appartient au style des théologiens bouddhistes. La liaison semble exiger un autre sens. Dans le premier hémistiche du quatrième vers vous avez pris सागसे pour un adverbe : *sinfully :* tandis que c'est un substantif au datif, exprimant l'objet de la colère.

Ces vers sont une exhortation à la tolérance envers les bouddhistes, adressée au roi Jalôca par une voix céleste. Vous dites que cette divinité qualifia le roi lui-même de *Bôdhisatwa*. Étant adonné au culte de Siva, il en aurait peut-être été peu flatté; mais dans les vers cités je n'en vois pas la trace. Le terme *Bôdhitsatwa* est bien connu dans tous les pays bouddhistes. Il signifie un successeur, un représentant de Bouddha et, d'après les éléments du mot, un contemplatif parfait. On ne peut traduire qu'en hésitant un passage qui pourrait bien cacher encore d'autres fautes que celles qui sont à la surface. Cependant la teneur générale de ce discours est claire. La divinité dit que les adhérents de Bouddha et de ses successeurs sont des gens fort paisibles, qui ne font de mal à personne, qui supportent même les injures, et sont portés à la vie contemplative. L'on accorde à une voix miraculeuse un peu de galimatias, mais la dose que vous y avez mise est trop forte.

Vous avez cité quelques autres textes, dont vous pouviez sans doute consulter de bons manuscrits; ils n'en sont pas plus corrects. Dans les six vers du *Mahâ-Bhârata*, cités p. 12, il y a deux fautes d'orthographe. Dans ce vers isolé du même poëme :

यद्रा चिरमृतः पाण्डु कथं तस्य ते चापरे ।

outre une ou deux fautes d'orthographe, le dernier hémistiche est mal scandé : une syllabe longue est absolument inadmissible dans la cinquième place. De plus, par cette fausse leçon, la particule इति est perdue, qui est néces-

saire ici pour marquer la fin d'un discours. On verra cela plus clairement, en mettant ce vers dans sa liaison :

आहुः केचिन्न तस्यैते तस्यैत इति चापरे ।
यदा चिरं मृतः पाण्डुः कथं तस्येति चापरे ॥

L'apparition des cinq fils de Pândou dans la capitale, mit le peuple en grand émoi. «Les uns disaient : «ce ne sont «pas ses fils;» d'autres : «ils le sont;» d'autres encore : «comment le seraient-ils, puisque Pândou est mort depuis «longtemps ?» .

Dans cette sentence de *Vrihaspati,* citée à la page 44 :

महापातकयुक्तो ऽपि न विप्रो वधमर्हति ।
निर्वासनांकमौण्ड्यं तस्य कुर्यान्नराधिपः ॥

il faut lire à la fin du troisième hémistiche मौण्ड्यानि, pour rétablir la versification. Tout cet hémistiche est un composé agrégatif, mis au pluriel, quoique chaque élément doive être entendu au singulier. Le dernier mot manque dans votre dictionnaire.

Si mes observations ne sont pas fondées, il vous sera facile de les réfuter. Mais si elles le sont, je demande si des textes imprimés avec cette négligence peuvent nous avancer dans l'étude du sanscrit? Les fautes que j'ai relevées se trouvent dans 37 vers de la Râya-Taringinî, les seuls que vous ayez cités. Que ferait-on d'une édition complète de ce livre, où les fautes seraient dans la même proportion avec le nombre total des vers? Et quelle confiance peut inspirer un extrait d'un original aussi mal lu, et aussi mal compris ?

Je ne m'occuperai pas pour le moment de la partie historique de votre Essai, quoique j'aie une infinité d'objections à faire contre vos conclusions et vos hypothèses. Mais, à mon avis, rien n'est plus superflu que d'écrire des dissertations, sans avoir sur quoi disserter. Avant tout il faut constater ce que Calhana a effectivement écrit; ensuite il faut nous assurer que nous l'avons bien compris. Si nos moyens actuels n'y suffisent pas, il faut ajourner: on découvrira peut-être de meilleurs manuscrits; il doit en exister en Cachemire. Ce n'est qu'après avoir rempli les deux conditions indiquées, qu'on peut examiner à quel point cet historien est digne de foi; où commence la partie vraiment historique de son récit, c'est-à-dire l'époque depuis laquelle les événements ont été consignés par écrit par des contemporains; si, dans l'époque antérieure, on peut reconnaître quelques faits véritables, déguisés seulement par la fiction et le merveilleux; quel est le rapport des traditions cachemiriennes avec celles des autres peuples de l'Inde, surtout avec les deux poëmes héroïques, le Râmâyana et le Mahâ-Bhârata; si le récit de Galhana, concernant la propagation du bouddhisme en Cachemire à différentes époques, s'accordent ou non avec la chronologie et les annales des bouddhistes; quels sont les points de contact entre l'histoire de Cachemire et celle des pays voisins, etc., etc. Vous vous êtes mis en peine pour réduire le nombre d'années que Calhana assigne à chaque époque et à chaque règne, afin de le mettre d'accord avec la chronologie vulgaire de l'Occident, chronologie factice et imaginée par les harmonistes de l'histoire sacrée et profane. C'était, selon moi, une œuvre surérogatoire.

Après tant de vains essais de faire entrer les traditions divergentes des anciens peuples dans ce lit de Procuste, on devrait à la fin s'en désister. De tels systèmes sont des toiles d'araignée, qu'un bon coup de balai de la critique historique enlève en un instant. Mais quand je vois que vous prenez le chapitre en tête du Mahâ-Bhárata, intitulé *Anukramanikâ,* c'est-à-dire Sommaire, Table des matières, pour le vrai poëme original, et tout le reste pour une amplification postérieure [1]; que vous nous faites venir le premier Bouddha de la Tartarie [2], et autres hypothèses semblables : je désespère que nous puissions jamais nous entendre dans une discussion historique de ce genre.

Vous nous reprochez, monsieur, de n'avoir qu'une lecture peu étendue dans la littérature sanscrite. J'en conviens volontiers pour ma part. Vous concevez, qu'une manière de lire aussi scrupuleuse, ou, si vous voulez,

[1] Page 12 dans la première note.

[2] Page 83 et 84 dans la note. — Parmi les épithètes de Bouddha en langue sanscrite, recueillies dans un livre thibétain, se trouve celle de *suvarna-chhavi,* de couleur dorée. L'or est jaune, les Tartares sont jaunes : donc Bouddha est venu de la Tartarie. Avec autant de raison on pourrait conclure de l'épithète Homérique *χρυσῆ Ἀφροδίτη*, que la Vénus des Grecs était de race tartare. Remarquez encore que *chhavi* ne signifie pas proprement *couleur,* mais *éclat, splendeur.* V. Am. Co. L'épithète se rapporte sans doute à l'auréole qu'on donne aux images de Bouddha. Je serais curieux de savoir où sir W. Jones a pris que les Hindous attribuent à Bouddha un teint entre le blanc et l'incarnat. (As. Res. Vol. II, p. 32.) Je crains bien que ce ne soit une méprise, ou une donnée apocryphe. Selon M. Wilson, les épithètes de Bouddha, tirées d'un vocabulaire chinois, et communiquées par M. *Abel Rémusat,* confirment son origine tartare. Ces épithètes, telles qu'elles sont écrites dans les Mines de l'Orient (Vol. IV, p. 187—201) ont besoin de fortes corrections. Rétablies en sanscrit pur, et bien expliquées, elles fournissent au contraire de nouvelles preuves que le législateur religieux ainsi décrit, n'a pu naître qu'au centre de l'Inde la plus classique.

pointilleuse que la mienne, exige du temps. Je pense que pour s'orienter dans une sphère intellectuelle aussi neuve pour nous, aussi différente de celle où nous avons puisé toutes nos idées, il vaut mieux étudier à fond un petit nombre d'ouvrages importants, les lire et relire sans cesse, que de parcourir superficiellement beaucoup de volumes. Par l'habitude d'esquiver les difficultés, de deviner au lieu d'analyser, et de se contenter d'un à peu près, on court risque de faire entièrement fausse route. D'ailleurs, les richesses de la littérature sanscrite sont si immenses, que la lecture la plus étendue dont un homme laborieux soit capable, ne peut en embrasser qu'une très-petite portion. Même lorsque nous aurons de plus grandes facilités, il faudra que les savants qui la cultivent s'en partagent, pour ainsi dire, les divers départements.

Dans l'instruction primaire, la méthode analytique mérite non-seulement la préférence, mais elle est absolument indispensable. Vous avez senti, monsieur, que la position d'un professeur de sanscrit est tout autre que celle d'un professeur de grec ou de latin. Celui-ci, n'ayant affaire qu'à des écoliers déjà préparés, peut se borner à montrer l'art de l'interprétation et de la critique, appliqué a quelques auteurs difficiles, et donner son soin principal à des cours de littérature générale, d'antiquités, de mythologie et d'histoire des beaux-arts. Un professeur de sanscrit au contraire doit condescendre à enseigner les premiers éléments, puisque les étudiants arrivent à l'université sans avoir eu l'occasion de les apprendre. Il doit les examiner après chaque leçon, comme vous le remarquez fort bien. Mais cela ne suffit pas : aussitôt qu'ils ont compris les principes de la grammaire, qu'on peut sim-

plifier, en laissant d'abord de côté ce qui n'est pas d'une utilité pratique, les écoliers doivent eux-mêmes mettre la main à l'œuvre, en s'exerçant à expliquer un texte avec le secours du dictionnaire et de la grammaire, mais sans se fier à une traduction déjà faite. Il ne faut pas passer outre, avant qu'ils n'aient su analyser chaque mot et chaque phrase d'après les règles de l'inflexion, de la dérivation, de la composition, et de la syntaxe. Après avoir lu ainsi quelques ouvrages ou portions d'ouvrages, qu'on aura eu soin de choisir selon les différents degrés de difficulté, ils seront en état de faire leur chemin ultérieur sans le secours d'un maître, pourvu qu'ils aient du talent et de la persévérance; s'ils n'en ont pas, on fera mieux de leur déconseiller toute cette étude. Voila la méthode d'après laquelle j'ai enseigné le sanscrit depuis dix ans, et, j'ose dire, avec quelque succès.

A l'égard du choix des livres, je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous. Vous nommez le *Raghou-Vansa,* la loi de *Manou*, le *Râmâyana* et le *Mahâ-Bhârata.* Vous avez interverti l'ordre naturel. Il faut commencer par l'ancienne poésie épique. C'est ce qu'il y a de plus facile et en même temps de plus attrayant. Les constructions sont simples, la narration est coulante et lumineuse. Après avoir purgé ces deux poëmes merveilleux des fausses leçons et des vers interpolés, il y restera encore des nœuds, peut-être quelques-uns insolubles, puisque les scoliastes ont déjà tâtonné. Mais ces passages sont comparativement peu nombreux. Il en est comme d'Homère qu'on emploie avec raison dans les rudiments du grec.

Vous excluez de votre plan le *Hitôpadêsa.* Je suis de l'avis contraire. M. Colebrooke l'était aussi, puisque c'est

d'après ses conseils que l'édition de Serampore fut faite pour l'usage du collége de Fort-William.

D'abord le Hitôpadêsa nous offre un rare exemple de prose sanscrite. Celle des livres scientifiques est hérissée de difficultés, et ne peut être abordée que plus tard. Ici la prose est simple et animée : elle est toute en récit ou en dialogue. Ensuite ces contes ingénieux sont un tableau vivant des mœurs; rien n'est mieux fait pour donner une idée de la vie sociale dans l'Inde. Les sentences enfin offrent une grande variété de styles, depuis le plus simple jusqu'au plus compliqué; c'est encore un avantage. On peut laisser de côté celles qui paraîtront trop difficiles, sans que cela nuise à la liaison.

Vous ne nommez pas la *Bhagavad-Gîtâ*. Elle est cependant tellement à part du reste du Mâha-Bhârata, qu'elle peut à peine être comprise sous ce nom général. Ce livre sublime contient de la métaphysique, mais la manière dont elle y est enseignée respire la simplicité grandiose du siècle épique.

Ma loi de *Manou* est un livre fondamental, mais la lecture en est austère. Le laconisme du style législatif cause de l'obscurité; une seule sentence exige quelquefois de longues explications. En revanche, lorsqu'un étudiant du sanscrit se sera bien pénétré de l'esprit de cette législation, et qu'il en aura imprimé les détails dans sa mémoire, il possédera la clef de tout le reste.

Vous accordez dans votre plan une place au *Râghou-Vansa*. Je ne sais pas s'il la mérite. Je n'ai pas encore eu l'occasion de lire ce poëme en entier; mais le morceau qu'en a publié M. Loiseleur-Deslongchamps, *la mort du jeune ermite*, est bien froid et bien sec, à côté de la

manière dont ce sujet a été traité par Vâlmîki. Ce même récit, mis dans la bouche de Dasaratha mourant, produit un effet irrésistible. Dans le genre pathétique, je ne connais en aucune langue rien de supérieur à ce morceau du Râmâyana.

En général, je ne partage pas entièrement l'admiration des littérateurs modernes de l'Inde pour *les six grands poëmes*. Il y a, en effet, un étonnant artifice dans la diction : c'est un tissu aussi subtil que des dentelles. Ce sont des jeux d'esprit qui ne parlent pas à l'âme. Les poëtes, à mon avis, ont abusé de la merveilleuse flexibilité de leur langue, surtout de la facilité de former des mots composés. Leurs ouvrages ont été appréciés d'après le principe de la difficulté vaincue; leur lecture aussi offre beaucoup de difficultés : mais je doute qu'il vaille la peine de les vaincre.

Si l'on veut étendre le cours académique à des livres plus difficiles, je recommanderai plutôt la poésie sentencieuse, dont les énigmes sont courtes et renferment un fonds de pensée : par exemple les sentences de *Bhartri-Hary;* ou la poésie dramatique, surtout cette ravissante *Sacontalâ,* le plus parfait parmi les drames indiens jusqu'ici connus.

En passant en revue les éditions des livres sanscrits que vous jugez propres à être employés dans l'enseignement, vous n'examinez pas si elles sont correctes ou non, bien ou mal faites; vous vous arrêtez uniquement à leur prix plus ou moins élevé. Je conçois que le premier soin d'un régent de village doit être de fournir à ses petits élèves rustiques des exemplaires de l'Abécédaire et

du Catéchisme à bon marché. Mais quand une nouvelle chaire a été fondée pour un but important, à la magnifique université d'Oxford, dans la riche Angleterre, cette considération me paraît on ne peut pas plus mesquine. Je l'avoue, j'ai ri de bon cœur de vos doléances sur la cherté de mon Râmâyana. Eh, monsieur, si je n'avais pas honte de parler des sacrifices pécuniaires que j'ai faits pour faciliter l'étude du sanscrit, je vous dirais qu'il est bien plus dispendieux de faire imprimer à ses frais, outre les dépenses occasionnées par les travaux préparatoires, un ouvrage volumineux, avec l'exécution typographique la plus soignée, que d'en acheter un exemplaire. Je n'ai pas pensé à faire un livre d'école; j'ai voulu présenter à l'Europe savante un monument vénérable de l'antiquité, sous un extérieur conforme à sa dignité.

Chaque étude exige certains moyens : ceux qui ne les ont pas doivent s'en désister, à moins que l'état n'y pourvoie dans son propre intérêt. La grammaire de M. Wilkins est chère aussi; votre dictionnaire est plus cher encore : cependant vos élèves ne pourront faire aucun progrès sans avoir ces livres, qu'ils doivent consulter à chaque instant. En général, par des raisons fort simples, les livres imprimés en entier ou en partie dans les caractères originaux des langues asiatiques, sont plus chers que ceux où l'on n'emploie que nos caractères ordinaires. Vous pourrez vous en convaincre, en parcourant le catalogue publié par les librairies de la Compagnie des Indes. Néanmoins les ouvrages du premier genre, exécutés en France ou en Allemagne, se vendent à un prix comparativement plus modique que ceux qu'on

imprime en Angleterre. Vous remarquez que les livres sanscrits imprimés à Calcutta pourraient être fournis à un prix raisonnable, si le droit d'importation ne les renchérissait pas. Cet impôt barbare sur les livres étrangers, qui existe encore en Angleterre, s'étend donc aussi aux livres imprimés dans l'empire britannique en Asie? C'est un fait curieux à connaître.

Mais laissons là ces détails de ménage, pour nous occuper de la qualité des éditions. Vous ne faites pas mention de celles de Serampore, quoique le Hitôpadêsa et deux volumes du Râmâyana (le I[er] et le III[e]) se trouvent encore dans la librairie. Vous semblez avoir senti qu'elles sont trop fautives pour entrer en ligne de compte. J'ai caractérisé les éditions de Calcutta dans ma lettre à sir James Mackintosh. Mais à part leurs inconvénients, le choix des ouvrages a été tel, qu'on ne saurait les employer dans un cours élémentaire. Quand j'ai fait imprimer la Bhagavad-Gîtâ, la première édition était déjà épuisée. La première édition de la loi de Manou l'est aussi depuis longtemps. M. Rosen a examiné dans le Journal Asiatique de Londres la seconde, dont le premier volume est nouvellement arrivé en Europe; il a prouvé qu'elle est inférieure pour la correction aux excellentes éditions de MM. Haughton et Loiseleur-Deslongchamps.

Vous nous annoncez un Mahâ-Bhârata complet, entrepris à Calcutta. D'après les morceaux qu'ont fait imprimer MM. Frank, de Chézy et Bopp, j'ai conçu l'opinion que le texte de ce poëme a besoin d'un grand travail de critique, principalement pour élaguer les vers interpolés, qui ne sont que des répétitions mal déguisées, et pour

remettre à leur place les vers dérangés. Les éditeurs de Calcutta feront-ils ce travail, dont les scoliastes même n'ont pas senti la nécessité? Les savants seront bien aise d'avoir le tout, ne fût-ce qu'un manuscrit vulgaire, qui n'aurait fait que passer, peut-être à son détriment, par les mains d'un compositeur et d'un prote. Mais ce poëme est trop long pour être expliqué en entier dans un cours académique. M. Bopp fit un choix excellent en publiant l'épisode de Nalus. C'est une composition délicieuse : rien n'est plus propre à donner aux écoliers le goût da la poésie sanscrite. Je regrette seulement que M. Bopp ait introduit dans la seconde édition, corrigée d'ailleurs en plusieurs endroits, sa méthode de séparer ou plutôt de déchirer les mots, qui en rend la lecture très-pénible.

Le Raghou-Vansa, imprimé aux frais du comité des traductions, va paraître prochainement. Un jeune savant allemand qui a suivi les cours de M. Bopp et les miens, M. *Stenzler*, s'est chargé de ce travail.

Vous vous proposez d'établir une imprimerie sanscrite a Oxford. Je souhaite sincèrement que ce projet soit réalisé. Vous contribuerez ainsi pour votre part à réfuter le reproche, qu'on a fait trop souvent à cette illustre résidence de l'érudition, qu'elle n'aime pas à élargir sa sphère, et n'est guère favorable aux progrès des lumières. Vous trouverez dans la Bibliothèque Ratcliffienne quelques manuscrits précieux, dont personne n'avait connaissance, et que j'y ai découverts il y a huit ans.

Mais l'établissement d'une imprimerie et sa mise en activité exige du temps. En attendant il faudra vous contenter des livres déja publiés. Vous verrez qu'à une

exception près, les seules éditions qu'on puisse employer avec avantage dans l'enseignement, ont été fournies par les indianistes du continent, et vous serez assez équitable pour avouer que vous leur avez quelque obligation.

J'en suis désolé pour vous, monsieur : si vous n'avez pas commis une injustice, vous avez au moins fait un acte de haute imprudence. Votre réputation vous précédait en Europe; à votre arrivée, vous étiez sûr d'être reçu à bras ouverts par tous ceux qui cultivent les mêmes lettres que vous : car enfin le dictionnaire qui porte votre nom, tel qu'il est, nous a été fort utile à tous. Maintenant tout est changé : la morgue provoque naturellement la censure. Toutefois, ne craignez rien de la part de nous autres vétérans. Nous devons imiter l'impassibilité de ces brahmanes dont nous admirons les sages maximes. Nous nous rappelons que Visvâmitra perdit tout le fruit de ses pénitences pour s'être laissé entraîner à un mouvement de colère, quoique la provocation fût assez forte. Ma lettre à sir James Mackintosh était écrite avant que je n'eusse reçu votre déclaration de guerre; cependant je n'ai rien changé à l'article qui vous concerne. Mais je ne vous réponds pas de nos jeunes indianistes : ils sont aussi fougueux que zélés pour leur étude, et pourraient être tentés de venger leurs anciens maîtres. Si vous publiez quelque ouvrage, on sera à l'affût de vos méprises : et qui n'en commet pas? Si, au contraire, vous ne publiez rien, on dira qu'en partant de Calcutta, vous avez oublié d'embarquer votre savoir. Croyez-moi, faite votre paix

le plutôt et le mieux que vous pourrez; je vous offre mes bons offices comme médiateur.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Bonn, au mois de Mai 1832.

A. W. de Schlegel.

# APPENDICE.

---

## A.

Prospectus *of a Plan for translating and publishing such interesting and valuable Works on Eastern History, Science, and Belles-Lettres as are still in MS. in the Libraries of the Universities, the British Museum, and the East-India House, and in other Collections, in Asia and Africa, as well as in Europe; and for providing Funds to carry this object into execution.*

1. The extensive and valuable collections of Oriental MSS. which are deposited in our public and private libraries, have long attracted the attention of the learned of this and other countries; and it has been suggested that some means, offering a reasonable prospect of success, may be devised, by which the public may be put in possession of all that is valuable in Eastern literature, and an opportunity be presented for shewing that this country is not at present backward in contributing to the advancement of Oriental learning, in which she has long held the foremost rank. The interesting relations, moreover, in wich this country stands with the East, affording as they do the best opportunities for carrying such a project into effect, and at the same time promising both to England and its Eastern possessions the most beneficial results, may be mentioned as additional motives for engaging in such an undertaking.

2. The advantages likely to be derived from a more extensive cultivation of Oriental litterature in this country may be considered as applicable to Biblical Criticism, Ecclesiastical and General History, Biography, Belles-Lettres, the Arts and Sciences, and Geography.

3. With reference to Biblical Criticism and Ecclesiastical History, we know that our Scriptures, particularly those of the Old Testament, abound in modes of expression, and allusions to customs, in many cases imperfectly understood in Europe, but

still prevailing in the East. That light confessedly derived from the Arabic and other sister dialects of the Hebrew, has been thrown on the text of Scripture by the Rabbinical and other commentators, few will deny; yet volumes on Arabic Grammar, Rhetoric, and the more ancient productions of the Arabian poets, which approach most nearly in style and sentiments to some parts of the Hebrew Bible, still lie in MS. in our libraries, either entirely neglected, or at best accessible to few.

4. In the Syriac language, which approximates still nearer than the Arabic to the Hebrew in its form and modes of expression, there are in our libraries unpublished Grammars and Dictionaries, and even Commentaries on the scriptures, written by the Bishops and other learned members of the Oriental churches, together with MS. works of the greatest value to Divines, on Ecclesiastical History and Divinity, composed by the fathers of the Syrian and Arabian churches. The collection also of the late Mr. Rich, now placed in the British Museum by the liberality of Parliament, contains perhaps the most valuable MSS. of the Syriac Scriptures now in existence; and it is of the greatest importance to Biblical criticism that a collation of them should be made and published.

5. Perhaps no people possess more extensive stores of History, Biography, and Polite Literature, than the Arabs and Persians. The accounts which their historical and biographical works contain of their own and the surrounding countries, are necessarly the principal sources from wich information can be obtained relative to the history of those regions, and of the extraordinary persons to whom they have given birth. Their histories of the Crusades in particular, which furnish the most authentic details on this interesting subject, will always amuse and instruct the general reader, while they furnish materials of the greatest importance to the historian. In Polite Literature, and especially in works of fiction, they have perhaps never been excelled, and in studying such of their works in Belles-Lettres as have been already printed in any European language, regret must be felt that but few of the books, which are so well calculated to afford us pleasure, have been translated.

6. Whatever may be our present superiority over Asia in the arts and sciences, it cannot be uninteresting to the inquiring mind to recur to the sources from which we derived the first elements of our knowledge. In this respect Asia must be recognized as the elder sister and instructress of Europe; and although the hordes of barbarians, which poured forth like a torrent from her north-western regions, effectually extinguished

the light which she at first imparted, yet we are indebted to the Mahommedan courts of Cordova, Granada, and Seville, for its restoration, as it is to them that Europe owes the rudiments of many of her now highly cultivated arts and sciences.

7. From Asiatic works on the Mathematics and Medicine perhaps much light is not now to be expected. To trace the progress of these sciences, however, under the Caliphat, when science had declined among the Greeks, cannot be uninteresting to the philosopher. And as many of the most celebrated of the Greek authors were translated into Arabic, under the patronage of the court of Bagdad, it is not improbable that some long-lost Greek works may be discovered in an Arabian dress, as was the case with the treatise on Conic Sections by Apollonius Pergaeus brought to Europe by Golius, and translated by Halley.

8. From the mercantile pursuits of the Arabs, foreign countries were explored, and commercial establishments formed by them, at an early period of their history; and it is anticipated that accounts of their travels may be discovered, not less interesting than those of Ibn Batuta, noticed by Mr. Burckhardt, and of which some specimens have been published by Kosegarten and Apetz, or of the two Mohammedans who visited India and China in the ninth century, translated and published by the learned Renaudot.

9. But while the literature of the East in general is highly worthy of our notice, that of British India has an especial claim to our regard. The possession of a more intimate acquaintance with the History, Geography, Statistics, Laws, and Usages of that portion of our empire, must be productive of good both to the governors and the governed; and to procure means for obtaining information on these subjects is one of the principal designs of this Prospectus.

10. The object proposed is, to publish, free of expense to the Authors, translations of the whole or parts of such works in the Oriental languages as the Oriental Translation Committee shall approve. These translations are generally to be accompanied by the original texts printed separately, and such illustrations as may be considered necessary. By the publication of the original text it is intended to multiply copies of such works as are scarce, and to furnish students at a moderate expense with correct copies of the best Asiatic works, to which they might not otherwise have access.

11. It is not intended to confine the operations of the committee to works in the Arabic, Persian, and Syriac languages; it is their intention to translate and publish standard and interes-

ting works in Sanscrit, Chinese, Pali, Cingalese, and Burmese; in the languages of Thibet, Tartary, and Turkey; in the Malayan, and other dialects of the Eastern Archipelago; and in the numerous dialects of Hindustan, and the southern peninsula of India.

12. It cannot be expected that the publication of Oriental texts and translations can be effected to any considerable extent, by the efforts of individuals, for none but a public body can command the funds, or furnish the literary means necessary for such an undertaking. The Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland, which was instituted for the advancement of Oriental litterature, is the only Institution in this country to which the public can look with any prospect of success for the accomplishment of such a project: and the Council of that Society have expressed their willingness to co-operate in the execution of the plan which it is the object of this prospectus to make known. They have subscribed largely from their funds; have recommended a Committee, consisting of individuals well known for their zeal and attainments in Eastern literature, to superintend the editing, translating, and printing of the works that are to be published; and have granted the use of their house for the transaction of the business of the committee: — thus affording the best proofs of their readiness to promote the proposed object, and the strongest guarantee to the public, that such works as may be recommended for publication will be executed in a manner that will render them worthy of the patronage that is now solicited.

13. For the purpose of directing the attention of Scholars to the literature of the East, and encouraging translations, the Oriental Translation Committee will give annually, for such works or portions of works as they consider deserving of distinction, four rewards in money, in sums of from L. S. 50 to L. S. 100 each, and four gold medals of the value of fifteen guineas each, inscribed with the names of the individuals to whom they are presented. Translators whose works are approved, will be entitled to either description of reward, unless they expressly limit their views to the medals. The rewards or medals will be conferred at the Annual Meeting: and success on one occasion will not disqualify for receiving rewards or medals at future anniversaries. Any Member of the Committee who sends a work for approval, whether with a view to obtaining a reward or medal, or merely to have it printed at the Committee's expense, is to cease to act on the Committee until a decision is given on his work.

14. The Oriental Translation Committee now appeal to the

liberality of the public for such pecuniary aid as will enable them to effect the objects proposed in this Prospectus. The sums contributed will be appropriated exclusively to the execution of the plan above detailed, and the accounts will be examined, and a report made annually to the Subscribers of the application of the Funds, by an Auditor, who is to be elected by and from the body of the Subscribers. A report of the progress made in translating and printing during the year will also be made to the Subscribers annually, and notices will be given of such works as the Committee may intend to print at the expense of the Funds contributed by the Subscribers.

15. The terms of subscription are, that every individual or institution subscribing Ten Guineas or upwards annually, will be entitled to one fine-paper copy of every work translated, printed, and published by the Committee, with the name of the individual or institution subscribing printed on the back of the title-page. Individuals or Institutions subscribing Five Guineas annually, will be entitled to any of the works published by the Committee to the ammount of their subscription, at half the price paid for them by Non-subscribers. The remaining copies, after a certain number has been given to the Translator or editor for presentation, will be disposed of by the Committee in such a manner as they may consider most conducive to their objects, and to the advancement of Oriental literature.

16. The Committee propose to open communications with the Literary Societies, the British Governors and Consuls, and learned individuals in Asia and Africa, for the purpose of procuring scarce and valuable Oriental MSS. They also intend to communicate with the Oriental scholars in this and other countries, for the purpose ot bringing to light texts and translations of valuable Oriental works, which may now lie in MS. in public and private libraries; and thus, by every available means, to endeavour to preserve what might otherwise be irrecoverably lost, and to make known original works and translations which might otherwise never meet the public eye.

17. The Committee confidently expect that valuable translations will be obtained from Asia, as they feel assured that many civil and military officers residing there have hitherto been deterred from translating Oriental works by their having no opportunity for publishing the result of their labours in England. As that opportunity is now offered, it is hoped that they will be stimulated by the desire of improvement in the Asiatic languages, and the prospect of acquiring celebrity in Europe, to make translations and avail themselves of the means of publication presented in this Prospectus. For the purpose of

obtaining Translations and Subscriptions from Asia, learned men in India, Ceylon, Penang, China, etc. will be invited to form themselves into Corresponding Committees.

18. The willingness already evinced to further this design, induces the Committee to entertain the most lively hopes of success. From the list of distinguished names prefixed and appended to this Prospectus they have the greatest encouragement to proceed, and have every reason to expect that the execution of the plan will be materially assisted by the British Universities.

19. It is requested that those individuals who are willing to become subscribers to the Oriental Translation Fund will send their names and addresses to the Secretary, Mr. William Huttmann, at the House of the Royal Asiatic Society, Nr. 14, Grafton Street, Bond Street, London; and that they will inform him where there subscriptions will be paid. Subscriptions will also be received by such Houses of Agency as may be nominated by the Corresponding Committees in Asia.

---

# B.

Copy *of a Letter from the Rev. Professor Lee to Sir Alexander Johnston, Knt.*

London, April 17, 1827

Dear Sir:

I now proceed to lay before you a more detailed account of what I believe ought to be done, and what, I think, the Royal Asiatic Society can do, towards improving the state of Oriental literature in this country. But, perhaps, it will be best to state, in the first place, the situation in which we now are, and then to proceed to suggest the remedy. I shall be particular on the Arabic and Persic only, because the detail would be too long to do so in every case; and I shall begin with the Arabic. In this department, then, a tolerable grammar has never yet made its appearance in this country. The work of Richardson is

meagre in the extreme, and better calculated to set the learner out wrong, and to keep him so, than to benefit him in acquiring the Arabic language. The admirable works of Colonel Baillie and Mr. Lumsden are unfinished, and likely to remain so. In this case the learner must have recourse either to the *Grammaire Arabe* of M. de Sacy, or to one of the grammars published in Latin by the Catholic missionaries; in the latter of which, however, he will have the mortification to find very great defects, and, in some cases, views on the subject quite foreign to the genius of that language. M. de Sacy has supplied many of the deficiencies, and corrected many of the errors of preceding writers on Arabic grammar, but valuable as his work is, it leaves something to be desired through the omission of the prosody, and his paradigm of the verb does not quite agree with the views of the Arabian grammarians. In the Latin grammar of Guadagnoli, indeed, a prosody is to be found, but this is full of mistakes, as Clarke has shewn. If he have recourse to the work of Mr. Gladwin on this subject, he will here find endless difficulties. The only work of much value on this subject, is the little book published by Clarke at Oxford, about 150 years ago. But this requires the greatest stretch of attention to understand the rules, and of principles nothing is said. It is surely much to be regretted, that we have no good elementary work of this kind in English: and still more so to find that there is not the least prospect of having one, until some step be taken, either by the Royal Asiatic Society, or some other body capable of bearing the expenses incident to such an undertaking.

In the next place, what have we in lexicography? If we except the lexicons of Golius and Castell, we have nothing we can recommend as a general dictionary. Wilmet, indeed, has compiled a very useful work for a few particular books: but then that work is scarce, not to insist on its uselessness in a general way. But this objection will go in a great degree against the lexicons of Golius, Castell, the Kamoos, and the Soorah; for in these we find scarcely one of the terms of art, without which hardly a single book in Arabic can be made out. Were it necessary here to go into the detail, I could shew, that scarcely a translator is to be named, from Pococke down to the present day, who has not had his labor greatly increased through the omission of technical terms in those dictionnaries. This remark extends to every science, to works on theology, and even to the commonest expressions in use among the Arabians. Again, let a man take any book of poetry, or of proverbial expressions, such as the work of Meidani, and try his hand with any of the dictionaries just mentioned. I have no doubt be will make out a

sense; but, very likely, a sense quite different from that intended by the author. If Meninski is substitued for these lexicographers, than I belive be would find himself infinitely more bewildered. Here we have nothing to point out the construction of the verbs, the several conjugations in which they are found. or the senses they bear in these conjugations in which they are found, or the senses they bear in these conjugations. Many of the words are erroneously explained: and in every case we have a *rudis indigestaque moles*. Dr. Wilkins edition of Richardson's Persian and Arabic dictionary is a very great improvement of that work, but I venture to suggest it would be best to have separate dictionaries of each. That few should be found to understand the Arabic and Persic, with helps like these, is certainly not to be wondered at; the wonder is, how any thing has been made out. The French and German literati have felt this in all its weight, and have very properly betaken themselves to the scholiasts and vocabularies containing the terms of art, and to the native grammarians and commentators on grammar, and hence have fonnd, what they could find nowhere else, their progress to be solid and delightful.

In the next place, what can we be said to know of Oriental history, I mean Arabic and Persian, if we except the works of Pococke, Reiske and a few others? In the Persian, not so much as one historian has yet been printed or translated: and yet our librairies abound with the most valuable works, reserved only for worms'-meat, or to go back into their native element the dust! The histories of Persia, its dynasties and wars, of Hindustan, of Tartary, and other adjacent countries, are shewn in our librairies, just as «our rarer monster's are,» merely to excite the surprise of the ignorant.

Then, of Arabian and Persian poetry, and the belles-lettres. how much do we know? We have, indeed, a few elegant extracts printed at Calcutta, for which the honorable East-India Company deserves the thanks of the country, but how are they to be made out? Will any one attempt to make out the Deewan of Motanabbi, or of Khájah Háfiz', with the assistance of the dictionaries of Golius, etc.? If he does, I will only say, he will attempt to do that, in which no one ever yet did or ever shall, succeed: and of this, after a short trial, I think he will be perfectly convinced. If he means to do any thing likely to satisfy himself, or to benefit mankind, he must recur to the native commentaries, or, which is nearly the same thing, he must have a learned native at his elbow. But suppose an individual hardy enough to get through all these difficulties, and to publish the result of his labors for the benefit of others; suppose him to have labored

for years, to translate some valuable and interesting work, and than suppose him to print it for the benefit of mankind: what must now be his mortification to find, that he can perhaps sell six copies; and that he must labor for years to pay the debts he has contracted in printing and publishing his book? If a man will suppose this, he will suppose nothing more than has more than once taken place, and which will perhaps induce him to believe, that few individuals will ever think of laboring to this extent, and fewer still of giving to the world the result of their labors.

What has here been stated with reference to Arabian and Persian literature few will perhaps undertake to deny; and if so, when we consider our connections with the East, particularly in a mercantile point of view, I think all must be convinced, that there exists a necessity, that something should be done on a more liberale scale than has hitherto been attempted.

---

## C.

LETTER *to the Honorable Court of Directors of the Honorable East-India Company.*

HONORABLE SIRS,

I had, six years ago, the honor of presenting you with a copy of my edition of the celebrated Indian philosophical poem, entitled Bhagavad-Gîtâ, the first book ever printed on the continent of Europe in the Sanscrit language and in the original Dêvanâgari character.

The first Volume of my edition of the Râmâyana, the most ancient epic poem of India, has just been published, and I have charged my bookseller to transmit to you the number of copies, for which I was honored with your subscription. I have, in a Prospectus, printed in London, and in the Latin preface prefixed to the first volume of the text, shown the importance of this work, and the extensive researches it involves.

I rejoice at having the present fresh opportunity of testifying my respect for your honorable body by offering you a Copy of my edition of the Hitôpadêsa, an ingenious collection of fables and moral sentences, which has served as a class-book in the colleges both of Fort William and Hayleybury, and is, indeed, eminently adapted to that purpose, when the teacher has a correct edition to assist him.

Since the beginning of this century encouragements have been granted, partly by your honorable Court, and partly by the government at Calcutta, to the study of the Sanscrit language, in order to form civil as well as military servants of the Company, who, by having acquired a knowledge of the vernacular Indian dialects, might no longer be reduced to depend on the aid of native interpretors. What originally was intended for a particular object only, has turned to the profit of science. Several learned Englishmen in India, and, more recently, some among the sholars of France and Germany, attracted solely by the historical and philosophical interest of the subject, have devoted themselves to the study of Sanskrit literature; and you cannot but contemplate with satisfaction, how your intentions have been seconded by and union of talent an erudition, independent of your own immediate influence.

Much still remains to be done. The elementary books, particularly the Dictionary, stand greatly in need of improvement, which can be prepared only by the publication of a greater number of Sanscrit books, edited according to the principles of sound criticism, and accompanied with such aids as are requisite for their being thoroughly understood.

These, who would deny that the study of Sanscrit is useful for young Englishmen, destined for any branch of the public service in India, would only betray their own ignorance. The Sanscrit language is and can never cease to be, the key to the ancient legislation and religion, to the manners and customs of India. The modern provincial languages, which are mostly derived from that source, offer indeed only few difficulties in their structure. It is, however, impossible to acquire them to any degree of perfection, without having previously been imbued wlth the national genius, which is indelibly impressed on the parent tongue, one of the most admirable productions of human intellect.

Proud of the approbation of a magnanimous sovereign, and encouraged by a government friendly to the promotion of letters, I offer you these reflections, and the results of my labors, only from a wish of expressing publicly my high sense

of what you and your predecessors have done for the advancement of science.

I have the honor to be with the greatest respect,

Honorable Sirs,

Your obedient humble servant

A. W. Schlegel.

---

*To Professor Schlegel, etc.*

*East India House*
the 11. February 1830.

Sir,

I am commanded by the Court of Directors of the East India Company to return to you their best acknowledgements for the Copy that you have been so obliging as to present to them of the first part of your edition of the Hitopadesa, to which they have great satisfaction in assigning a place in the Company's library, and I am to request that the Court may be furnished with ten copies of this edition when complete.

With regard to the favorable opinion which you express of the adaptation of a correct edition of this Work as a Class Book in the East India College, I am directed to acquaint you, that the Court have already acted upon a similar impression, having caused a large number of copies to be printed especially for that purpose, many of which still remain.

I have the honor to be,

Sir,

Your most obedient humble servant

P. Auber.

# D.

Comparaison *de quelques passages du Hitôpadésa dans la traduction de S. W. Jones et dans celle de M. Wilkins.*

Afin que les connaisseurs du sanscrit puissent examiner eux-mêmes, je citerai les vers correspondants de l'original, d'après l'édition de Bonn, par le numéro des distiques, et d'après l'édition de Londres par page et ligne. En ajoutant aux deux traductions précédentes l'explication du même distique comme je l'entends, je tâcherai d'expliquer la pensée d'une manière intelligible pour des lecteurs européens, sans m'astreindre à traduire littéralement.

Bonn. Procem., sl. 3. — Lond. p. 1, l. 5, 6.

S. W. Jones, p. 4 (de l'édition in 8°):

«*The learned man may fix his thoughts on science and* «*wealth, as if he were never to grow old or to die; but* «*when death seizes him by the locks, he must then practise* «*virtue.*»

Comment un homme peut-il pratiquer la vertu, quand la mort l'a saisi par les cheveux? De plus, c'est une très-mauvaise morale: le poëte semblerait conseiller de différer le répentir à l'article de la mort. Mais il est innocent; M. Wilkins le justifie. P. 2:

«*The wise man should study the acquisition of science and* «*riches, as if he were not subject to sickness and death; but to* «*the duties of religion he should attend, as if death had seized* «*him by the hair.*»

Cela répond assez bien au texte: il faut seulemeut substituer la vieillesse à la maladie. La dernière partie de cette noble sentence montre clairement que le poëte n'entend parler que des moyens légitimes d'acquérir de la fortune. L'antithèse est fondée sur ce que l'idée de la fragilité de la vie humaine paralyse souvent les efforts des hommes pour obtenir des choses qui ne peuvent améliorer leur état qu'ici bas; tandis, que, d'autre part, c'est l'oubli de la mort qui leur fait négliger le salut éternel.

Bonn. Procem., sl. 7. Lond. p, 2. l. 1, 2.

S. W. Jones, p. 4: «*As a fresh earthen vessel is formed by the*

«*potter, (and education is nothing else) thus we may say are*
«*children formed here below to morality.*»

M. Wilkins s'est rapproché davantage de l'original : «*As the*
«*impressions made upon a new vessel are not easily to be*
«*effaced; so here youth are taught Prudence through the allure-*
«*ment of fable.*»

Le mot *sanskâra*, exprimant en général un perfectionnement, est susceptible de plusieurs explications : il peut signifier ici la forme élégante donnée au vase, ou les ornements en relief imprimés à la surface, ou le vernis; peut-être enfin une substance odoriférante pétrie avec l'argile. Car *sanskâra* se dit aussi de l'assaisonnement des mets. Le participe *lagna*, intimement lié, incorporé, me porte à préférer cette explication. Je traduis donc : «Parce que le parfum dont un nouveau vase a «été imprégné, ne peut jamais s'altérer : pour cette raison la «morale est enseignée ici (dans ce livre) aux enfants, sous le «déguisement de la fable.» —

Le poëte compare l'enfance à une argile molle qui reçoit facilement toutes les impressions, et les conserve ensuite, lorsqu'elle s'est durcie. Ces vers ont fait croire que le Hitôpadêsa devait être très-facile, puisqu'il était destiné à l'âge le plus tendre. Les fables en effet sont faites pour amuser vivement les enfants : mais comprendront-ils toutes ces sentences qui supposent souvent une observation si fine et si maligne de la nature humaine et des rapports sociaux? J'en doute fort. Je pense qu'il y a de l'artifice dans la modestie apparente de l'auteur : il se propose un humble but; il donne comme une chose tout innocente son livre, rempli d'ironie et des traits les plus hardis de la satire. Il n'épargne rien : il se moque de l'hypocrisie des faux dévots, de l'ineptie des brahmanes, de la superstition du vulgaire. Les deux derniers livres surtout sont une parodie continuelle de la politique des rois, de leurs guerres capricieuses et de leurs paix plâtrées; une peinture de leur orgueil, de leur indolence et de leur nullité à côté d'un ministre actif et habile. Les femmes aussi ne sont point ménagées, et les enfants n'ont que faire des anecdotes scandaleuses sur leur compte, qui figureraient à merveille dans le Decameron.

Bonn. Procem. sl. 13. Lond. p. 2. l. 18, 19.

S. W. Jones pag. 7 : «*A son is born, and the family is increa-*
«*sed; but in this revolving world, who dies without having*
«*been born?*»

Il est très-sûr que par la naissance d'un enfant le nombre des individus d'une famille est augmenté; très-sûr aussi qu'on ne peut pas mourir sans être né : mais à quoi bon

nous enseigner des choses pareilles? M. Wilkins (p. 4) traduit mieux :

«*He is truly born, by whose birth his generation is exalted;*
«*or else, who is there in this transitory life, who being dead, is*
«*not born again?*»

Le texte porte : — «Celui-là est vraiment né, par la naissance de qui sa famille acquiert un nouvel éclat. Autrement, «dans le mouvement circulaire de ce monde, quel mort ne «renaît pas?» —

Cela fait allusion à la métempsycose. Les êtres créés renaissent toujours, mais dans une condition et avec des qualités conformes au mérite de leurs actions dans une vie précédente.

Bonn. Procem., sl. 18. Lond. p. 3. l. 4, 5.

S. W. Jones, p. 7 : «*The continual acquisition of wealth; free-*
«*dom from disease; a beloved wife, with tender speech; an obe-*
«*dient son, and learning, producing riches, these are the six*
«*felicities of living creatures.*»

M. Wilkins, p. 4 : «*An influx of riches, and constant health; a*
»*wife who is dear to one, and one who is of kind and gentle*
«*speech; a child who is obedient, and useful knowledge, are, my*
«*son, the six pleasures of life.*»

S. W. Jones ne s'est pas aperçu que son énumération était incomplète, et qu'il n'y a là que cinq félicités au lieu de six. M. Wilkins met en effet six articles, mais il donne à son homme heureux deux femmes, dont l'une soit chère à son mari, et l'autre d'un langage caressant. L'une est de trop. Le texte avait ici besoin d'une correction que j'ai faite, et qui ne consiste que dans une seule lettre : *priyas'-cha* au lieu de *priyâ-cha*. Les indiens sont très-sensibles aux charmes de l'amitié : le poëte n'a pu oublier parmi les biens principaux de la vie la possession d'un ami.

Bonn. Procem., sl. 41. Lond., p. 5, l. 5, 6.

Il est dit dans ce distique, qu'un morceau de verre commun par le voisinage de l'or acquiert l'éclat d'une émeraude. S. W. Jones y a substitué un *rubis*, M. Wilkins une *topaze*. Cependant le mot sanscrit *maracata* pouvait leur rappeler le vrai sens, puisque le nom grec de l'émeraude en est évidemment emprunté. Pour trouver l'image juste, il faut admettre que le poëte a eu en vue du verre d'une couleur bleuâtre.

Bonn. Lib. I, sl. 7, 8. Lond. p. 8. l. 1—3.

M. Wilkins, p. 17 : «*The study of what is ordained, charity,*
«*mortifications of the flesh, and sacrifices, fortitude, forgiveness,*
«*rectitude, and modesty, form the true way, and are recorded*
«*the eight-fold division of our duty.*

« *Of these the first class, consisting of four is attended to for « the sake of here-after; and the latter class of four, presideth in every great mind.* »

S. W. Jones a omis ce passage. Le texte porte :

«Le sacrifice, la lecture des livres sacrés, les aumônes, la «pénitence; la vérité, la constance, la patience, le désintéresse-«ment: c'est ainsi qu'on a défini la bonne voie, embrassant huit «espèces de vertus. Les quatre vertus de la première classe «peuvent être exercées aussi par hypocrisie; mais les quatre de «la seconde n'ont leur siége que dans les grandes âmes.»

M. Wilkins a manqué entièrement le sens du second distique, qui cependant est d'une haute importance. C'est une preuve que l'ascendant des prêtres n'a pas opprimé dans l'Inde la liberté de la pensée.

Bonn. Lib. I, sl. 57. Lond. p. 12, l. 17, 18.

S. W. Jones, p. 18 : «*The souls of such as desire to promote «the justice of a state, and to please God are fit objects of pre-«servation; when such a soul is corrupted, what will it not cor-«rupt? When it is preserved pure, what will it not preserve?*»

M. Wilkins, p. 25 : « *Our lives are for the purposes of «religion, labour, love, and salvation. If these are destroyed, «what is not lost? If these are preserved, what is not pre-«served?*»

Croirait-on que les deux traducteurs ont eu en vue la même sentence? Cela est pourtant positivement sûr. Pour bien saisir le sens, il faut se rappeler que les philosophes indiens comptent trois objets principaux de toute activité humaine : le plaisir ou l'agréable, l'utile, et le bien moral. Dans plusieurs systèmes on en ajoute un quatrième : l'émancipation finale. Selon la doctrine de ces philosophes, les récompenses que la vertu obtient dans l'autre monde sont limitées : le terme étant expiré, le cercle de la métempsycose recommence. Ils placent donc le bien suprême dans la cessation de l'existence individuelle par l'union intime de l'âme avec la divinité. La Bhagavad-Gîtâ ne traite que des moyens d'arriver à cette béatitude. Voici le vrai sens de la sentence en question :

« La vie est la condition indispensable pour obtenir l'agréable, «l'utile, la vertu et l'émancipation finale. Celui qui détruit sa vie, «n'a-t-il pas tout détruit? Celui qui la sauve, n'a-t-il pas «tout sauvé?»

C'est un sophisme, comme on voit, pour prouver qu'il ne faut jamais sacrifier sa vie par générosité ou par devoir. Aussi cette sentence est-elle du nombre de celles que l'auteur ne met en avant que pour les réfuter ensuite.

Bonn. Lib. I, sl. 96. Lond. p. 31, l. 6—9.

M. Wilkins, p. 69 : « *To a hero of a sound mind what is his « own, and what a foreign country? Wherever he halteth, that « place is acquired by the splendor of his arms. He quencheth his « thirst with the blood of the royal elephant, even in the forest « which the lion teareth up with his teeth, and his claws the wea-« pons of his feet.* »

Les naturalistes seront fort étonnés d'apprendre que les lions déracinent des arbres avec leurs dents et leurs griffes. On demandera aussi quels étaient les héros de race humaine qui avaient coutume de boire du sang d'éléphant? S. W. Jones a évité une partie de ces méprises. P. 46 :

« *What is the business of a valiant and wise man? What « other country can he know, but that which he has subdued by « the strength of his arm?* »

« *In the forest of which a lion armed with teeth, claws « and a tremendous tail, becomes possessor; even there he « quenches his thirst with the blood of the princely elephant whom « he has slain.* »

Je traduis : « Qu'importe à un homme courageux son pays « natal ou une terre étrangère? Vers quelque pays qu'il tourne ses « pas, il l'assujettit par la vigueur de son bras. — Tel le lion, « armé de ses dents, de ses griffes et de sa queue, dans chaque « forêt où il pénètre, étanche sa soif dans le sang des éléphants. « chefs de la troupe, qu'il a tués. »

Bonn. Lib. I, sl. 131. Lond. p. 27, l. 13, 14.

M. Wilkins, p. 60 : « *When a man is in indigence, picking « herbs is his philosophy, the enjoyment of his wife his only com-« merce, and vassalage his food.* »

Le texte porte : « L'érudition qui affecte les fleurs de la rhé-« torique, l'amour sensuel acheté à prix d'argent, et une subsis-« tance sujette au caprice d'autrui : ce sont trois choses qui dé-« gradent les hommes. »

On reconnaît encore les traits effacés de l'original dans la traduction de S. W. Jones, p. 48 : « *Superficial knowledge, plea-« sure dearly purchased; and subsistance at the will of another; « these three are the disgrace of mankind.* »

Bonn. Lib. II. sl 71. Lond. p. 50. l. 18—21.

M. Wilkins, p. 112 : « *If a gem be discovered at the feet, which « is worthy to be worn in an ornament of gold, and it doth not « complain, and it doth not also appear with splendour, he who « placed it there is to be spoken to.* »

Le traducteur met en note : « *And it doth not complain. In « this expression the allegory seems to be carried too far.* »

Dans la supposition de M. Wilkins, sa critique pourrait pa-

« raître juste : mais heureusement le poëte ne dit rien de semblable. Voici la sentence :

« Lorsqu'un joyau digne d'être entouré d'ornements d'or, est « enchâssé dans de l'étain, il ne rend pas un son clair, il ne « brille pas non plus, et le blâme en retombe sur celui qui l'a si « mal employé. »

S. W. Jones, p. 79, a bien saisi le sens en général, mais il a substitué le cuivre à l'étain.

Bonn. Lib. II, sl. 83. Lond. p. 53, l. 11, 12.

M. Wilkins, p. 119 : « *Wisdom is of more consequence than « strength. The want of it is a state of misery. The Dindima pro- « claimeth this, sounding: The miserable are defeated.* »

Le traducteur met ensuite en note : « *Dindima, a small drum, « which it is supposed Siva, the destroying angel, will sound on « the last day, when all things shall be dissolved.* »

Je serais curieux d'apprendre dans quel livre M. Wilkins a trouvé, que les destructions périodiques du monde enseignées par les théologiens et les philosophes de l'Inde, comme par les stoïciens, sont annoncées au son d'un tambour de basque. En effet il y a dans l'original un tambour ; mais il n'y a ni dernier jugement, ni misérables, ni défaite. Le texte porte :

« L'intelligence assurément vaut mieux que la force. C'est « faute d'intelligence que les éléphants sont réduits à un tel état. « Le son même du tambourin, dont joue un conducteur d'élé- « phant, semble proclamer cette vérité. »

Il paraît qu'on faisait marcher en mesure les éléphants au son d'un instrument; et l'on ne peut guère citer une preuve plus frappante qu'un animal aussi fort et aussi sauvage a été complètement asservi.

S. W. Jones traduit, p. 85 : « *Wisdom is greater than strength; « by not possessing it, the condition of the elephant is such, that « even the drum sounds, proclaiming that the elephant is beaten « by his driver.* »

Le reste est assez exact, mais il y a une méprise dans la dernière phrase. On n'a pas coutume de battre les éléphants : cela produirait peu d'effet, parce qu'ils ont la peau très-dure et très-épaisse. On les gouverne avec un instrument (ankus'a) armé d'une pointe de fer pour les pousser, et d'un crochet pour les arrêter.

Bonn. Lib. II, sl. 91. Lond. p. 55, l. 13, 14.

M. Wilkins, p. 125 : « *The rich man spendeth like Vais'ra- « vana* [1], *who squandereth according to his inclinations, his income « immediately without regard to its amount.* »

[1] Cuvera, Plutus.

S. W. Jones, p. 89 : «*He who perceives not the treasure that «is quickly amassed, and consumes it at his pleasure, most «certainly would reduce it to nothing, if he were as rich as « Vais'ravana.*»

Le texte porte : «Celui qui néglige le plus mince revenu, et «dépense à sa fantaisie, cet homme, fût-il l'égal du dieu Cuvera «en fait de richesse, devient un mendiant.»

Bonn. Lib. II, sl. 125, 126. Lond. p. 63, l. 16, 17.

S. W. Jones, p. 103 : «*He who is beloved, and commits faults, «is nevertheless beloved; but that body is cloathed with many «crimes, for which there is no regard.*»

Le texte porte : «Celui que nous chérissons, nous reste cher, «quoiqu'il nous cause des inconvénients. Chacun choie son «propre corps comme un favori, quoiqu'il soit accablé d'une «foule d'infirmités.»

M. Wilkins a omis cette sentence, mais il donne la suivante, qui en est comme une variation, p. 145 : «*He who is dear to «one, is dear even in the very commission of a fault. When the «materials of a house are burnt, upon whose fire falleth dis-«grace?*»

On devinera difficilement la pensée du poëte, que S. W. Jones a mieux rendue, p. 103 : «*He who is dear, though he do unplea-«sant things, continues dear. Though an excellent house be burnt, « yet who doth not venerate fire?*»

Cela fait allusion aux feux sacrés qu'entretiennent les brahmanes et en général les hommes des classes supérieures, initiés aux rites religieux.

Bonn. Lib. II, sl. 148. Lond. p. 67, l. 17, 18.

M. Wilkins, p. 155 : «*The unfortunate man who possesseth »splendor from the glory of him on whom he dependeth, will find «it as fatal as a foul collyrium put into the eye by the hand of «imprudence.*»

S. W. Jones a corrigé la méprise. P. 110 :

«*Many a bad man receives lustre from the goodness of his «protector, like the black powder rubbed on the eye of a beauti-«ful woman.*»

Seulement l'expression n'est pas exacte. Le collyre en question, article bien connu de la toilette des femmes indiennes, n'est pas frotté sur l'œil, mais appliqué avec un pinceau au bord des paupières.

Bonn. Lib. III, sl. 7. Lond, p. 74, l. 1, 2.

S. W. Jones, p. 121 : «*Sometimes lenity is the grace of a man. «but before victory is gained, violence becomes him.*»

M. Wilkins, p. 172 : «*An occasional dress to a man is as «forgiveness and modesty to a woman. Courage, when sur-*

«*rounded, is like being captive amongst men endued with cle-*«*mency.*»

Le texte porte : «Dans d'autres occasions la patience sied «bien à un homme, comme la modestie à une femme ; mais «quand on est insulté, la bravoure est à propos, comme l'effron-«terie dans l'amour sensuel.»

Les derniers mots rappellent certains vers d'Ovide, qu'il est superflu de citer.

Bonn. Lib. III, sl. 42. Lond. p. 81, l. 10, 11.

S. W. Jones, p. 135 : «*A great stone is not raised, by men* «*without labour : but if a man can attain great success with little* «*efforts, the fruit of his virtue is great.*»

M. Wilkins, p. 191 : «*Not more easily is a house supported* «*by mankind with a prop, than great achievements from trifling* «*means. This is the great fruit of councils.*»

Le traducteur met en note : «*The original is* grîvâ *the neck,* «*which the translator has presumed to be a mistake for* griha «(⏑ ⏑) *a house.*»

Cette correction ne saurait être admise, parce qu'elle est contraire aux règles de la versification. La leçon que M. Wilkins a trouvée ou cru trouver dans son exemplaire est en effet fausse, mais il faut substituer *grâvâ*, une pierre. Le texte porte :

«Une pierre n'est pas aussi aisément soulevée avec les mains «qu'avec un levier. D'un petit artifice il résulte un grand suc-«cès ; c'est là l'avantage d'un projet bien conçu.»

Bonn. Lib. III, sl. 44. Lond. p. 81, l. 15, 16.

S. W. Jones, p. 135 : «*A great King should fear his ennemies* «*at a distance : but when near, act with valour. In the midst of* «*danger it is a dreadful crime to be inactive.*»

M. Wilkins, p. 191 : «*When the quality of bravery is near, a* «*great man's terrors are at a distance. In the hour of misfortune* «*such a great man overcometh bravery.*»

Le texte porte : «C'est le caractère d'un grand homme d'être «timide, lorsque le danger est encore éloigné ; héroique, lors-«qu'il approche. Dans le revers un grand homme trouve sa «ressource dans l'intrépidité.»

Bonn. Lib. IV, sl. 101. Lond. p. 116, l. 7—10.

M. Wilkins, p. 282 : «*A wary goose having been once decei-*«*ved by an enemy, whilst sitting in a very thick shade, in a lake,* «*looking after the lotus plant, no more regardeth the cooling* «*flower which is distressed by the appearance of day, and afraid* «*of the stars. Thus it is with the people of this world ; having* «*been once deceived, they suspect deceit in truth itself.*»

Voilà encore un singulier trait d'histoire naturelle ! Si le lotus se cache pendant le jour, et en même temps a peur des étoiles

cette belle plante doit être continuellement fort mal à son aise. Mais c'est tout le contraire : le lotus s'épanouit pendant la nuit, il semble jouir du clair de lune : c'est pourquoi les poëtes indiens appellent la lune l'ami du lotus. Cette sentence, mieux rendue par S. W. Jones, est un peu maniérée :

« Un cygne imprudent qui, pendant la nuit, voulant attraper « une tige de lotus, a souvent été trompé par le reflet des étoiles « sur le lac, même de jour n'ose plus mordre à la fleur blanche « du lotus, craignant toujours que ce ne soit une étoile. C'est ainsi « que les hommes, intimidés par la perfidie, soupçonnent de « la ruse même dans la bonne foi. »

Je pourrais multiplier facilement les exemples; mais ceux que j'ai choisis parmi une foule d'autres, suffiront pour justifier mon assertion. La plupart des méprises se trouvent dans les sentences; il y en a cependant aussi dans la prose. L'auteur du Hitôpadêsa emploie souvent dans le dialogue les expressions *svagatam* et *prakâsam (à part* et *haut),* termes empruntés à l'art dramatique; on voit à la page 148 que M. Wilkins ne les a pas comprises. Le même traducteur a transformé un vautour en un chacal, ce qui dénature toute la fable, et viole les vraisemblances matérielles, qui doivent être observées même dans ce genre. En revanche S. W. Jones a substitué ailleurs un vieux cerf à un lièvre. Ce vieux cerf qui ne se trouve nulle part dans le Hitôpadêsa, s'est glissé dans la dissertation de M. Wilson sur le *Panchatantra* [1]. Cela fait présumer que le savant auteur, en comparant ces deux collections de fables, au lieu de compulser l'original du Hitôpadêsa, s'est contenté de consulter une traduction, sur laquelle il n'y a aucun fond à faire.

Je le répète, les traducteurs sont excusés par le manque de secours suffisants. La seule chose qui m'étonne, c'est que des hommes d'autant d'esprit aient pu se persuader que les Indiens auraient admiré comme les oracles de la sagesse des sentences telles qu'ils les ont faites.

M. Wilson regrette, dans la dissertation citée (p. 235), que l'on n'ait pas d'abord donné la préférence au Panchatantra, pour le faire connaître au public européen : maintenant, dit-il, après les deux traductions du Hitôpadêsa, une traduction du premier ne serait qu'une œuvre surérogatoire. Je pense, au contraire, qu'il serait bon d'avoir des éditions correctes et de bonnes traductions de l'un et de l'autre livre. Si j'avais pu me procurer un manuscrit du Panchatantra, j'aurais bien su en tirer parti pour la critique du texte de son successeur. Ces livres

[1] *Transactions of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland. Vol. I. Analytical account of the Pancha-Tantra. p.* 163.

ingénieux sont importants, parce qu'ils contiennent une anthologie de sentences extraites d'ouvrages qui, en très-grande partie, nous sont encore inconnus. Le Panchatantra pourra même servir à éclaircir l'histoire de la littérature indienne. Puisque la date la plus récente qu'on puisse assigner à sa composition (le cinquième siècle de notre ère) est constatée, il en résulte que les ouvrages dont les sentences sont tirées ont existé antérieurement.

Après les preuves que j'ai données, les lecteurs ne douteront plus qu'une traduction du Hitôpadèsa, en même temps fidèle et élégante, ne parût un livre tout nouveau; la réputation de l'auteur ou plutôt des auteurs, fortement compromise par tant de malentendus, tant d'expressions louches, tant de phrases inintelligibles, en serait réhabilitée.

---

# E.

## *Explication d'une énigme.*

Dans les *Recherches Asiatiques,* Vol. XII, page 231 de l'édition de Calcutta, M. Colebrooke cite un auteur qui dit que le nombre des jours sidéraux compris dans la grande époque appelée Calpa, est : 1,582,236,450,000. Il donne le texte même, dont les mots qui répondent à ce nombre, signifient littéralement : *quatre espaces vides* (ou zéros), *cinq, Véda, goût, feu, jumeaux, aile, huit, flèche, lune.* Tous ces mots sont réunis en un seul composé agrégatif.

Qu'on se figure maintenant l'embarras des écoliers interpellés pour expliquer comment cette bigarrure fait précisément un trillion cinq cent quatre-vingt-deux billions deux cent trente-six millions, et quatre cent cinquante mille. La chose est pourtant bien sûre, il ne peut y avoir erreur. Voici le mot de l'énigme. Les mathématiciens indiens ont une méthode d'exprimer les chiffres par des noms restreints à un certain nombre d'objets. Ils commencent à la droite par les unités, et remontent vers les chiffres d'un ordre supérieur. Cela a l'air d'une puérilité, il y a pourtant là-dessous un but raisonnable.

On a voulu se prémunir contre l'altération des chiffres qui se glisse si facilement dans les livres copiés à la main. Quand le traité était rédigé en vers, comme c'est un ancien usage dans l'Inde d'employer la versification même dans des livres scientifiques, la garantie en devenait d'autant plus forte.

Voici l'explication. Les deux premiers termes, étant des chiffres sans déguisement, n'en ont pas besoin. *Véda;* ces livres sacrés sont au nombre de *quatre*. *Goût;* on en compte six espèces principales : le doux, l'amer, le salé, l'aigre, le poignant et l'astringent. *Feu* signifie *trois*, par rapport aux trois feux sacrés que les brahmanes entretiennent. *Jumeaux, aile*, signifient naturellement *deux;* le dernier mot est employé aussi pour les deux moitiés d'une lunaison. *Flèche* signifie *cinq :* ce sont les cinq flèches du dieu de l'amour, dont les pointes sont armées de fleurs. Ces flèches sont un emblème des cinq sens par lesquels l'amour pénètre dans l'âme. *Lune* est *un*, parce qu'il n'y a qu'une seule lune.

On voit cependant qu'il y a là-dedans quelque chose de conventionnel. Par exemple, le mot de goût, chez les Indiens comme chez nous, est employé aussi métaphoriquement, pour les différentes impressions que produit la poésie. Alors l'énumération varie de huit à dix. Il faut donc savoir que, lorsque ce mot est substitué à un chiffre, l'on doit entendre le goût matériel.

Un autre auteur cité par M. Colebrooke, exprime le même nombre de la manière suivante : *quaternaire de zéros*, *flèche*, *océan*, *goût*, *qualité*, *jumeaux*, *deux*, *Vasu*, *jour lunaire*. Je peux me dispenser d'expliquer les termes qui se trouvent dans l'exemple précédent. *Océan* signifie *quatre;* apparemment à cause d'une division d'après les quatre points cardinaux : l'océan oriental, occidental, méridional et septentrional. *Qualité* signifie *trois;* selon les philosophes indiens trois qualités dominent dans toute la nature : la qualité bonne ou essentielle, la qualité passionnée et la qualité ténébreuse. *Vasu* est le nom d'une espèce de divinités subalternes, dont on compte *huit*. *Jour lunaire* est substitué à deux chiffres : il signifie *quinze*, parce que l'on compte autant de jours lunaires dans une demi-lunaison. C'est l'ancienne division d'un mois dans le calendrier des Indiens, aussi bien que dans celui des Étrusques et des Romains. Elle nous est familière sous le nom des *Ides*.

Ce que j'ai remarqué à l'égard du mot *goût* peut aussi s'appliquer à *l'océan*. Il pourrait désigner le nombre sept, puisque les poëtes, dans leur cosmogonie, ont imaginé sept océans, contenant autant de fluides différents : de l'eau salée, du lait, etc. Voyez l'Amara-Cosha, p. 53, et la note de M. Colebrooke.

D'autres exemples, moins compliqués en effet, de cette manière d'exprimer les chiffres, se trouvent dans la même dissertation ; ils ne sont expliqués nulle part

---

# F.

## *Sanscrit professorship.*

---

### Extract of a Letter from the late Bishop of Calcutta to the Principal of Magdalen, dated Mai 31st., 1831.

«His (Mr. Wilson's) eminent fitness to discharge the duties «of the new Professorship, and his distinct perception what «those duties are, and how they may be accomplished, are evi-«denced in a paper I sent home by the hands of Dr. Roy «to Dr. Burton of Christ Church. *I could wish this valuable «paper, which was drawn up at my request, to be circulated «widely.*»

The following is the paper alluded to and calculated as it is to place M. Wilson's claims in so favourable a point of view, his friends in Oxford regret extremely that it was out of their power to make it public sooner, as it was not placed with the rest of the Testimonials in the Registrar's room, and only appeared in print on Friday last. — *Oxford. March, 8, 1832.*

*Memorandum respecting Sanscrit Literature in England. To be presented to the Rev. the Regius Professor of Divinity at Oxford, from the Bishop of Calcutta.*

It is not easy to define a course of Sanscrit Study at either of the Universities without being conversant with the usual practices of those Institutions, and the manner in which similar courses are commonly held. It would be also necessary to

estimate the time that might be devoted to Sanscrit study, the description and number of persons by whom it would be cultivated, and the means which might be available for the furtherance of the acquirement. Even if these were ascertained, the mode of communicating instructicn, as well as the success with which it might be imparted, would mainly depend upon the talents of the Teacher.

I should think it an indispensable requisite in the first Professor of the sanscrit Language, that he had acquired his knowledge in India. It is true that considerable proficiency has been attained by some learned men on the Continent, but it is evident from their publications that their reading has been very limited, and that they are far from possessing any degree of conversancy with the great body of Sanscrit Literature. Their knowledge is, in fact, of the most elementary kind, and restricted to the grammar of the language. The publications of Bopp are chiefly of this description, and Schlegel has not ventured in translation beyond those works which have been previously translated by English Scholars. With the different departments of Hindu classical literature, with any one of them in a variety of details, and even with its grammar as studied in India, they are unfamiliar; and they must be very incompetent therefore to prepare a Student for this country, or even where general information only is sought, to convey comprehensive and correct notions of the classical writings of the Hindus, of their poetry, mythology, philosophy, and science.

Supposing than a qualified Professor to have been appointed, I presume the plan he would be expected to adopt would be the delivery of public Lectures. The character of these Lectures will necessarily depend upon the object which is proposed for them. If they are intended to be subservient to general knowledge, and to communicate to persons not purposing to engage deeply in the study, or not having leisure for the pursuit, comprehensive views of the language, literature, philosophy, and religion of the Hindus, they must embrace every department of Sanscrit composition, commencing with the structure of the language, its rhetoric, poetry, and drama; its mythology, and mythological history, as exhibited in the Ramáyan, Mahabharat, and eighteen Puránas; its philosophy, as explained in the different schools, Vedanta, Sankhya, etc.; and its ritual, as defined in the Tantras and the Vedas. To do this will be now easy task, and there is no person in Europe, except M. Colebrooke, who could attempt it with the slightest prospect of success.

If, however, instruction in the language alone be the object to be kept in view, the Lecturer will have to confine himself to

the elements of the Sanscrit tongue, its grammar, syntax, and prosody: to explain these satisfactorily, however, he should be familiar not only with the grammars compiled by European scholars, as Wilkins, etc., but with the original grammars read by the Pundits, the Sútras of Panini, the Siddhánta Kaumudi, and Mugdhabodha; for although it is by no means advisable to teach the grammar after those systems, they alone furnish a clue to the intricacies of Sanscrit grammar, without which it is not easy to make a profitable use even of modern European compilations. It will also be necessary to combine the principles of the grammar with their application, and to illustrate them by the aid of some Sanscrit works of an easy and useful description.

An elementary course of this kind should also embrace two parts, with a view to ascertain that what has been taught has been learned. At short intervals therefore, between every two or three Lectures, or even oftener if necessary, there should be a Class Lecture, in which the Students should undergo an examination, and repeat to the Professor what they had retained of his instructions assisted by the private study of those works to which their attention had been directed. That considerable trouble would devolve upon the Teacher in this case is unquestionable; but I conceive it to be the only plan upon which Sanscrit sholars can be reared. What time a course of this nature would occupy, or how far it is compatible with academical usage, I cannot pretend to say. In the established studies of the Universities, the duties of the Professor are lightened by the aid which the Students derive from their respective Tutors: but upon the introduction of Sanscrit no such assistance would be procurable. The Professor must be prepared, therefore, to act in both capacities, as far as the reasonable apportionment of his time and the extent of his talents will allow. After the study has been established, it will no doubt be found that some of the Students will be qualified to act as Tutors, and the Lectures of the Professor may then take a more discursive range.

Whether the study of Sanscrit be prosecuted by the means of public Lectures, or private Tuition, books will be indispensable; and in England these are procurable only at a heavy cost and to a limited extent. Probably some copies of Wilkins's grammar are to be had, but it is an expensive book, and, although the best grammar extant, admits of much improvement. The first edition of my Dictionary is exhausted, but some copies of the edition now in progress will probably be purchasable. There is no such thing as an introductory reading book: the Hitopadesa used for this purpose is objectionable in many

points, but especially as a book intended for beginners, as it contains numerous passages of extreme difficulty. It will be necessary, therefore, to compile a new work as an elementary class-book. When some facility has been acquired, the Student may read the *Raghuvansa, Menu*, the *Ramayan*, and *Mahabharat*, all which will have been printed; the two first and last in India, the third by Schlegel on the Continent. The books printed in Calcutta might be furnished at very reasonable prices, if the cost was not enhanced by the heavy duty at home. The *Ramayana* is likely to be a very expensive book. An edition of *Menu* has also been published in England, but it is very costly. There are also English and Continental editions of the *Hitopadesa*. In this country many useful books have been published, or are in course of publication; but the supply of these in Europe is, for the reason I have stated, expensive, and it is also precarious; and it would be injudicious, as well as unbecoming the character of the University, to be wholly dependent upon India for Sanscrit publications.

One of the first things to be done therefore is to establish a Printing Press at the University. It will probably not be a very expensive branch of the Establishment, as compositors and Correctors will multiply with a steady demand for them. There is no want of manuscripts in England: more and better are procurable there, perhaps, than in India; and it would be no ungrateful part of the Professor's duty, I apprehend, to prepare them for printing, and conduct them through the press. He would soon, no doubt, obtain valuable assistance in his editorial functions from some of the most qualified of his *élèves*.

As far as tuition and books therefore are the essential conditions of proficiency in Sanscrit, I should think that they might be provided, although not without some trouble and expense. Some time also must necessarily elapse before they could be brought into full operation: but there need be little fear of success, if proper care be taken in their first provision, and liberal encouragement be given to their progress. Another important consideration, however, is the extent to which Sanscrit will be studied.

As long as the study of Sanscrit is not obligatory upon any individual, — as long as it is a mere matter of enlightened curiosity, — as long as it holds out no prospect of emolument or distinction, it is not probable that it will be extensively prosecuted. Other and more essential acquirements will necessarily engross the interest and ambition of the Students at the Universities. If it is wished, therefore, to render the study of Sanscrit attractive, some advantage more substantial than literary infor-

mation must be attached to it. The establishment of a Press may, perhaps, furnish one source of encouragement, in the employment it may afford to correctors. Possibly also some Scholarships may in time be endowed. Could some knowledge of Sanscrit, however, be made a condition of an Indian Chaplaincy, an inducement of a powerful character would at once be held out. There will be no great hardship in insisting upon such a qualification when due facilities are afforded for its attainment; and it is highly desirable, on various accounts, that it should be possessed by Clergymen who intend to visit India. With a few distinguished exceptions, the regular Clergy have left the acquirement of the Oriental languages, particularly Sanscrit and its derivative dialects, to the industry of Sectarian Missionaries. Independent of some little loss of credit thereby suffered, they have not possessed equal fitness for them of the duties that devolve upon them in this country. They have been unable to communicate freely with the Hindus, and have consequently failed to exercise that influence over them which it is likely they might enjoy to a much greater extent than any description of Missionnaries. In Bengal, the better order of Hindus regard the Missionaries with feelings of inveterate animosity, whilst they invariably express a high respect for the Clergymen of the Established Church. They cannot avoid seeing that the latter are held in higher estimation by the European Society, and that they cannot be reproached with practices which not unfrequently degrade the Missionary character in the eyes of the Natives. Did the regular Clergy add to their personal respectability a reputation for scholarship in Indian literature, and particularly in that literature which the Hindus themselves consider as classical and sacred, consequences of the most important and beneficial nature might be confidently predicted.

Sept. 17, 1830

H. H. Wilson.

---

*** M. Wilson is on his voyage home, and is expected to arrive in the course of the ensuing month.

March. 8, 1832.

## Lettre *à M. Graves C. Haughton.*

*Paris,* 6 Fév. 1832. Rue de Lille, 78.

My dear Sir,

Permettez-moi de vous annoncer ma prochaine arrivée à Londres, où je compte être rendu dans quinze jours environ. Je me réjouis d'avance de renouveler nos entretiens de Paris et de Haileybury, toujours si instructifs pour moi, et je vous prie de vouloir bien m'accorder vos communications savantes aussi libéralement qu'autrefois.

Vous aurez sans doute reçu mon Râmâyana et mon Hitôpadêsa; ce n'était qu'un rendu, et je suis encore votre débiteur. J'aurais dû parler en détail de vos ouvrages, et je n'en ai jamais eu le loisir. J'ai cependant dit quelques mots sur votre Grammaire bengalique dans ma Bibliothèque Indienne, Vol. II, p. 23. Elle est rédigée d'une méthode lumineuse, et j'y ai trouvé de quoi compléter mes connaissances du sanscrit. J'ai examiné bien des fois votre excellente édition de la Loi de Manou. Vous avez fait preuve d'une critique judicieuse dans vos notes, tant sur les variantes que sur la traduction de sir W. Jones, et le texte est imprimé très-exactement. Voilà ce qu'il faut pour faire prospérer la philologie indianiste, et voilà précisément ce qui manque aux éditions de Calcutta, autant que j'ai pu les examiner. Vous et moi, monsieur, nous travaillons en Europe loin des secours des Pandits, et nous pouvons dire hardiment *Propria rate pellimus undas.*

J'ai parlé de vous dans une lettre encore inédite sur l'étude des langues asiatiques. Elle est adressée à sir James Mackintosh, à qui j'ai envoyé le manuscrit. Je voudrais le faire imprimer pendant mon séjour à Londres: je pense qu'il contient des vérités utiles à dire.

Si j'y étais encouragé, je pourrais bien me résoudre à donner sur la législation, la religion et la littérature de l'Inde ancienne, un cours de dix à douze séances en langue française, destiné au public éclairé et aux personnes de la société qui désireraient se former une idée juste de l'antique civilisation et de la culture intellectuelle d'une nation qui, en grande partie, obéit aujourd'hui au sceptre britannique.

Notre ami commun, le professeur Rosen, me mande à ma grande satisfaction que vous vous êtes mis sur les rangs pour la chaire de langue sanscrite à Oxford. A part les deux illustres vétérans MM. Colebrooke et Wilkins, je ne connais personne parmi vos compatriotes qui puisse la remplir plus dignement que vous. Cette chaire va devenir d'une haute importance. L'instruction à Haileybury n'était accessible qu'aux jeunes Anglais qui se vouaient à une carrière administrative dans l'Inde. Pour propager efficacement la religion chrétienne, il faut des missionnaires versés dans la théologie, la philosophie et la morale des brahmanes. Ils doivent s'adresser aux hommes éclairés et savants du pays, leur faire honte des superstitions grossières où l'imposture a plongé la masse du peuple, et leur prouver que leurs anciens sages ont enseigné une doctrine bien plus pure, qu'ils ont eu même des lueurs de ces vérités sublimes que le christianisme a fait reconnaître généralement en Europe.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée :

Votre très-humble et très-obéissant serviteur

A. W. de Schlegel.

# DE LA LÉGISLATION RELIGIEUSE ET POLITIQUE

## DANS L'ANCIEN MONDE.

(FRAGMENT.)

Le divin législateur Manou est censé avoir promulgué les lois qui ont régi de tout temps et régissent encore aujourd'hui les adhérents du culte brahmanique dans toutes les relations de la vie, religieuses, morales et civiles ; et le code qui porte son nom est la source la plus authentique où nous puissions puiser la connaissance de leur constitution sociale.

Manou est un personnage mythologique et allégorique. Sa généalogie varie dans le Code même et dans la Râmâyana : mais il est toujours le fils ou le petit-fils de Brahma, le délégué de ce dieu créateur pour le gouvernement du monde, le premier des patriarches et le père commun du genre humain. Son être se multiplie même dans la doctrine cosmogonique d'une série infinie de créations et de destructions alternatives : un autre Manou préside à chacune de ces grands périodes qui suivent un renouvellement de l'univers. D'autre part l'auteur du Râmâyana lui assigne une existence locale, lui attribue la fondation de la ville d'Ayôdhya, et le nomme le père d'Ioshvacou, chef d'une dynastie dont les rois d'Odeypore

se vantent encore aujourd'hui de descendre. La fiction des temps héroïques me semble être postérieure à la doctrine sacerdotale, empreinte dans la langue sanscrite, puisque le genre humain y est désigné comme la postérité de Manou.

Arrêtons-nous encore quelques instants à ce nom de Manou, qui avec la terminaison du nominatif devient *Manus.* Nous trouvons des noms semblables et presque identiques placés au même rang. Les Égyptiens, dit Hérodote, nomment leur premier roi humain, après le règne des dieux, *Mên* ou Mênes. Chez les Lydiens c'était *Manes.* Il doit en avoir été de même chez les Phrygiens: car Plutarque atteste que les monuments de la plus haute antiquité dans leur pays sont appelés *ἔργα Μανικά*, les œuvres de Manes. Les Grecs célébraient comme leur plus ancien législateur, *Minos,* roi de Crète, d'après la belle expression d'Homère, le confident du grand Jupiter. Les lois que Minos donna à son peuple lui avaient donc été révélées, de la même manière qu'à *Manus,* dans ses entretiens mystérieux avec le dieu créateur. Tacite nous apprend que les Germains vénéraient comme leurs aïeux Thuiscon, être divin sorti de la terre, et son fils *Mannus*, dont le nom s'est perpétué chez les nations germaniques, dans la signification générale d'homme. En allemand du mot *Mann,* VIR, est dérivé *Mensch,* qui désigne le genre humain sans distinction de sexes. Ce mot, fort contracté comme tant d'autres, jadis polysyllabe et plus pleinement prononcé, qui se trouve écrit dans l'idiome des Francs *Menuiskio* , forme qui l'identifie avec le sanscrit *Manushya,* dérive de la même manière de *Manou.*

Personne pourra-t-il se persuader que toutes ces coïn-

cidences soient accidentelles? Sir W. Jones en cite deux dans la préface de sa traduction, mais avec réserve: on dirait qu'il eût craint d'en tirer des conséquences trop hasardées. Pour moi, je l'avoue, je ne vois rien d'absurde dans la supposition, que les différents peuples auront apporté cette tradition de leur mère patrie dans leurs nouvelles demeures. Un homme réel en effet ne saurait exister en même temps dans plusieurs pays, ni à des époques séparées par des siècles, si sa vie n'excède pas la durée ordinaire. Mais un souvenir local et historique peut très-bien se combiner avec une croyance plus ancienne et se revêtir d'un éclat emprunté à la fiction. Manou est un être idéal: c'est l'emblème de la raison, qui préside toujours à la formation d'une société régulière.

Son nom est dérivé d'une racine commune au sanscrit, au grec, au latin et aux langues germaniques, qui tantôt signifie la pensée, et tantôt la mémoire. Il suffit de rappeler les mots latins: *mens, memini* du présent suranné *meno, Minerva* au lieu de Menerva, *moneo,* etc.

Sir W. Jones a, le premier, fait connaître à l'Europe éclairée la Loi de Manou. C'était alors une entreprise fort ardue, mais il s'était assidûment préparé et il fut assisté par un brahmane, excellent maître de sanscrit. Sa traduction est admirable par rapport au style, qui, dans sa simplicité majestueuse, respire je ne sais quoi de saint et de patriarcal, et nous transporte, comme par enchantement, dans un autre âge du monde. Depuis, trois éditions de l'original se sont déjà succédées, mais il reste encore beaucoup à faire pour éclaircir toutes les obscurités.

Il n'est guère besoin d'avertir les lecteurs attentifs que ce code n'a pas été composé par un seul auteur, ni que

les lois qu'il contient n'ont pas été promulguées pour la première fois lors de cette rédaction. C'est un ouvrage collectif, un recueil de doctrines religieuses, de préceptes de morale, de maximes de droit public et privé, que la foi, les mœurs, la coutume et la pratique des tribunaux avaient sanctionnés depuis des temps immémoriaux, mais qui reçoivent ici une plus haute sanction par le nom du législateur, et comme des vérités révélées. Le tout est versifié en distiques du même genre que ceux qu'on emploie dans la poésie épique. Les sentences, toujours d'une brièveté admirable, offrent souvent dans leur arrangement une symétrie ingénieuse. L'introduction est sublime. Manou est assis tranquillement, absorbé dans la contemplation de l'être suprême, lorsque les anciens sages s'approchent de lui, le saluent avec vénération, et le prient de leur expliquer la loi divine, immuable et universelle. Le premier né de Brahma se rend à leurs vœux : il prononce ses oracles en décrivant la création de l'univers, l'hiérarchie des êtres créés, et les décrets de la volonté souveraine pour la stabilité de cet ordre de choses. Après ce préambule, il confie à son fils Bhrigou le soin d'expliquer tous les détails, et celui-ci continue de parler jusqu'à la fin du livre.

La division des Hindous en castes est la pierre angulaire de leur édifice social tel que la législation de Manou l'a construit dans un autre âge du monde. Son architecture, massive et lourde au premier coup d'œil, pourrait être prise pour un essai fait dans l'enfance de l'art ; mais elle a fait preuve d'une rare solidité. Après une durée incalculable, l'édifice, loin d'être tombé en ruines, est encore debout, avec ses murailles et ses voûtes à peine lézardées. Il a ré-

sisté au temps qui emporte non-seulement les générations et les empires, mais aussi les opinions et les croyances; au schisme intérieur entre les disciples des brahmanes et les sectateurs de Bouddha; enfin aux invasions étrangères et au fanatisme mahométan.

Je n'ignore pas que le seul nom de *caste* suffit pour soulever beaucoup d'âmes généreuses. Les amis de la liberté s'indignent de cette dégradation d'une grande portion du genre humain; les philanthropes qui, malgré les contradictions de l'histoire, ont foi en la perfectibilité illimitée de l'espèce, et qui espèrent un âge d'or à venir, considèrent les castes comme des entraves mises au développement moral et intellectuel des individus; même les hommes d'état, persuadés de l'utilité des distinctions héréditaires pour le maintien de l'ordre, les veulent accessibles au mérite, afin d'écarter l'odieux et de calmer la jalousie de ceux qui n'en jouissent point.

Il ne s'agit pas ici de faire l'éloge de cette institution ni de la condamner, mais de s'en former une idée juste, et de la comprendre comme phénomène historique en la plaçant dans l'enchaînement des causes qui l'ont amenée, et des effets qu'elle a produits à son tour.

# RAMAYANA

ID EST

CARMEN EPICUM DE RAMÆ REBUS GESTIS,

A

POETA ANTIQUISSIMO

VALMIKE.

LINGUA SANSCRITA COMPOSITUM.

---

TEXTUM CODD. MSS. COLLATIS RECENSUIT,

ADNOTATIONES CRITICAS ET INTERPRETATIONEM LATINAM

ADIECIT

AUGUSTUS GUILLELMUS A SCHLEGEL.

## PROSPECTUS.

Ayant fait depuis plusieurs années mon étude principale de la langue sanscrite, je me propose de publier une série d'éditions de quelques ouvrages choisis parmi les plus marquants de la littérature ancienne et originale des brahmanes.

Je viens de donner une édition du Bhagavad-Gita [1],

[1] Bhagavad-Gita, id est, *Θεσπέσιον μέλος*, sive almi Krishnæ et Arjunæ colloquium de rebus divinis, Bharateæ episodium. Textum recensuit, adnotationes criticas et interpretationem Latinam adiecit *A. G. a Schlegel*. Typis Regiis. Bonnæ. 1823. 8 maj.

poëme philosophique, célèbre dans l'Inde entière, et révéré presque à l'égal des livres sacrés. Ce travail a été mis sous les yeux des connaisseurs en Angleterre et en France, et le public savant est à même de juger la méthode que je m'attache à suivre, mes moyens pour exécuter une pareille entreprise, et l'exactitude que je mets à remplir les devoirs d'éditeur, de critique et d'interprète.

Je ferai suivre ce premier essai d'une *Édition complète* du poëme épique intitulé Ramáyana, ou *les Exploits des Ramas.*

Il me paraît essentiel pour l'avancement de l'étude du sanscrit d'y appliquer dans toute leur rigueur les principes qui ont amené en Europe la connaissance des auteurs classiques au plus haut point de perfection. L'histoire de la philologie helléniste semble être faite exprès pour expliquer ma pensée. La littérature de l'antique Grèce était encore vivante à Constantinople, lorsqu'au 15e siècle, des Grecs fugitifs enseignèrent leur langue dans l'Europe occidentale. Ces Grecs étaient très-savants sans doute : mais ils étaient imbus de préjugés, ils avaient vieilli dans une certaine routine, et si on leur avait laissé à eux seuls le soin de publier les auteurs classiques, nous n'aurions jamais eu des textes aussi corrects, ni des commentaires aussi satisfaisants que ceux que nous possédons maintenant.

Comme la Grèce moderne nous a transmis les chefs-d'œuvre de la Grèce ancienne, de même l'Inde nous offre aujourd'hui les monuments écrits d'une antiquité presque inaccessible. Le sanscrit est vivant pour les brahmins instruits, étant leur langue savante et sacrée; ils possèdent tous les trésors de leur littérature, même en fait

de commentaires et d'autres ouvrages secondaires. Cependant les éditions que des savants indiens ont publiées ou pourront publier, ne satisferont jamais entièrement aux besoins d'un lecteur européen besoins que ces savants ignorent nécessairement.

Le premier soin d'un éditeur de livres sanscrits doit être voué à l'authenticité et à la correction du texte, que l'on pourra obtenir la plupart du temps, sans recourir à la critique conjecturale, par la confrontation du plus grand nombre de manuscrits accessibles, surtout de manuscrits exécutés dans différentes contrées de l'Inde, et par le correctif des commentaires, s'il en existe.

Ensuite l'éditeur doit s'attacher à éclaircir toutes les obscurités qui pourraient se rencontrer, soit dans les mots soit dans les choses. Dans une étude aussi neuve on doit même avoir égard aux lecteurs qui ne seraient pas encore entièrement maîtres de la langue. Or le commentaire le plus succinct est une version littérale, écrite cependant d'un style pur, et intelligible par elle-même, dans laquelle on se permettrait seulement d'ajouter en parenthèse quelques mots de paraphrase ou de développement lorsque cette addition paraîtrait nécessaire, de même que sir William Jones l'a pratiqué dans son excellente traduction des *Lois de Manou.* D'après ces vues, j'accompagnerai le *Râmâyana* d'une traduction, d'une introduction générale, et d'un dictionnaire mythologique et géographique, le tout en latin, comme étant la langue de communication universelle entre les savants, et plus adaptée qu'aucune autre à traduire du sanscrit, par les raisons que j'ai indiquées dans la préface du Bhagavad-Gîta. J'y ajouterai ensuite des notes critiques, dans lesquels je rendrai

compte des variantes et de mes raisons pour préférer telle ou telle leçon.

Il serait inutile de répéter ce qui a été développé avec une lumineuse éloquence par plusieurs illustres savants anglais, français et allemands, sur l'importance de l'étude du sanscrit et de la littérature classique des anciens brahmanes. L'admirable structure de cette langue considérée en elle-même, son étonnante affinité avec le persan, le grec, le latin, et les langues teutoniques, en font un objet principal d'une science, on peut dire, toute nouvelle, *la grammaire comparée;* science qui, appuyée sur des faits, marchera en avant d'un pas assuré, tandis que l'étymologie conjecturale, traitée comme elle l'a été d'ordinaire, n'a conduit qu'à des systèmes chimériques. D'autre part l'antique religion, la mythologie et la législation des brahmanes nous ramènent, pour ainsi dire, au berceau de la civilisation, et jettent le plus grand jour sur ces mêmes objets chez plusieurs peuples marquants de l'antiquité, notamment chez les Égyptiens. Les monuments écrits d'une littérature considérée encore comme sacrée par les Hindous d'aujourd'hui, nous font connaître à fond la source de leurs mœurs, de leurs usages, de leurs idées et de leurs préjugés, et enfin de cette civilisation stationnaire, à laquelle la tutèle d'un sacerdoce héréditaire (l'une des phases principales du monde primitif) a pu amener l'éducation des peuples. L'on peut affirmer, en un mot, que la connaissance approfondie de l'Inde ancienne, telle que les compagnons d'Alexandre-le-Grand l'ont déjà trouvée, est la clef de l'état social de l'Inde actuelle.

Quant au Râmâyana en particulier, il occupe avec le Mahâ-Bhârata le premier rang parmi les poëmes mytho-

logiques, que les Indiens nomment Pourânas, c'est-à-dire anciennes traditions. Les fictions qu'il contient sont répandues non-seulement dans toute l'étendue de l'Inde proprement dite, mais elles ont pénétré dans la presqu'île au-delà du Gange, dans les îles de l'archipel indien, et dans plusieurs contrées de l'Asie centrale; et jamais peut-être héros déifié n'a rempli de sa gloire un théâtre plus vaste que Ramas. Le sujet du poëme est le bannissement de Ramas, prince issu de la dynastie des rois d'Ayodhyâ, (aujourd'hui Oude), ses voyages à travers la péninsule, l'enlèvement de son épouse par un géant, tyran de Ceylon, la conquête miraculeuse de cette île, et le rétablissement de Ramas sur le trône de ses ancêtres. L'unité de l'action; une teinte en même temps héroïque et patriarcale; l'abondance et la variété de fictions merveilleuses; des descriptions pittoresques de fleuves, de montagnes et de forêts, en un mot de toute la nature végétale et animale de l'Inde; des situations fortes et pathétiques; une grande élévation et une extrême délicatesse dans les sentiments du héros et des principaux personnages, répandent un charme unique sur ce poëme pour les lecteurs qui savent se transporter en idée dans une sphère morale, intellectuelle et physique toute différente de la nôtre.

Plusieurs Pourânas sont trop volumineux pour pouvoir être facilement publiés autrement que par extrait; le Râmâyana n'est pas d'une longueur démesurée, étant évalué à 24,000 distiques, distribués en sept livres, dont chacun est sous-divisé en un nombre inégal de chapitres ou de rhapsodies.

La poésie épique et traditionnelle est, sans comparaison, la partie de la littérature indienne la plus facile à com-

prendre, le style se rapproclant beaucoup de la simplicité coulante et naïve des chants homériques. Pour l'avancement de l'étude du sanscrit rien ne me paraît plus utile que de mettre entre les mans des écoliers une masse de lectures aisées et attrayanes, dans laquelle, après avoir saisi les principes généraux de la grammaire, ils pourront aller en avant sans le secours d'un maître, se pénétrer presque sans peine du génie de la langue, et se familiariser avec ses idiotismes singuliers.

Le Râmâyana n'est pas entièrement inédit : MM. Carey et Marshman en ont entrepris une édition dont trois volumes, contenant les deux preniers livres, ont paru à Sérampore dans les années 1806–1810. Cette édition était calculée pour dix volumes in-quarto, mais l'entreprise en a été abandonnée depuis long-temps; et des trois volumes imprimés le second ne setrouve plus dans la librairie.

Dans mon édition le texte du poëme et la traduction formeront sept forts voumes in 8°; un huitième, qui contiendra l'introduction e les explications générales, paraîtra le dernier, quoiqu'il soit destiné à être mis à la tête de l'ouvrage. Le tout sera publié par livraisons de deux volumes, et le prix de chaque livraison, franche de port à Paris, sera de 100 francs.

Le texte sera imprimé avec les caractères devanâgari, gravés et fondus à Paris sous ma direction, par ordre du gouvernement prussien. Le format et la qualité du papier velin seront les mêmes que dans mon Bhagavad-Gita, seulement on soignera encore davantage l'exécution typographique, afin de produire un livre qui, sous ce rapport aussi, puisse mériter une place dans les bibliothèques des amateurs.

Je ne saurais déterminer d'avance l'espace qu'occuperont les notes, imprimées séparément. Comme elles seront en partie de nature à ne pouvoir intéresser que ceux qui font une étude approfondie du sanscrit, MM. le souscripteurs pourront à leur choix les prendre ou non. Dans le premier cas, on les leur fournira au même taux que les volumes du texte, c'est-à-dire à raison de 50 francs par volume.

On ne tirera sur papier de première qualité que peu d'exemplaires outre ceux commandés par MM. les souscripteurs, et le prix en sera augmenté d'un tiers pour les acheteurs qui n'auront pas souscrit.

L'impression ne pouvant être commencée qu'après que les matériaux pour la totalité de l'ouvrage auront été rassemblés, du moins en grande partie, la première livraison ne pourra être fournie que dans un délai considérable. J'espère cependant pouvoir la publier au commencement de l'an 1825. Ensuite l'impression avancera rapidement, et je me flatte d'achever le tout dans l'espace de quatre années.

A. G. SCHLEGEL.

Professeur à l'Université de Bonne, membre de l'Académie Royale de Berlin, membre correspondant de la Société Royale de Gœttingue et de l'Académie Royale de Bavière, membre honoraire des Sociétés Asiatiques de Calcutta, de Paris et de Londres.

*Londres,* au mois de Novembre, 1823.

## OBSERVATIONS

# SUR LA CRITIQUE DU BHAGAVAD-GITA,

### INSÉRÉE

### DANS LE JOURNAL ASIATIQUE [1].

Ce n'est pas mon usage de répondre aux critiques que l'on fait de mes écrits dans les journaux. Si je m'écarte pour cette fois-ci d'une maxime que je m'applaudis d'avoir toujours suivie, c'est uniquement par égard pour une illustre société savante, qui m'a fait l'honneur de m'associer à ses travaux.

Les articles de M. Langlois, sur mon édition du Bhagavad-Gìtâ ont été insérés dans un journal qui se publie sous les auspices de la Société Asiatique de Paris, et qui est distribué à ses membres. Mon silence pourrait leur faire croire que je n'ai rien à y répondre.

En fait de goût les disputes sont vaines, et les démonstrations n'aboutissent à rien. Chacun s'attache à ce qui lui plaît, et les préférences des nations comme des individus sont déterminées par leur sphère intellectuelle, par la mesure et la direction de leurs facultés, enfin par les habitudes de la vie entière.

[1] Voyez tom. IV, p. 105, 116, et p. 236, 252; et tom. V, p. 249, 256; et tom. VI, p. 232, 250.

Il en est autrement des assertions positives, fondées sur des recherches historiques, philologiques ou autrement scientifiques. Aussitôt qu'on est convaincu d'avoir involontairement propagé des erreurs de quelque importance, l'on doit se hâter de les rétracter. La discussion, même la discussion prolongée, de points disputables, de faits difficiles à vérifier, peut devenir utile en fournissant de nouvelles lumières. Cependant, dans les recherches auxquelles un grand nombre de savants participe, comme sont, par exemple, celles sur l'antiquité classique, je ne voudrais pas imposer à un auteur l'obligation de réfuter toutes les objections mal fondées qu'on aurait produites. L'opinion éclairée des savants en fera justice, sans qu'il y perde son temps.

Mais l'étude de la langue et de la littérature sanscrite forme un genre d'érudition tout nouveau, encore peu exploité et d'un accès difficile. Le nombre des connaisseurs en Europe est infiniment petit. S'ériger devant le public en juge de ces matières sans les avoir approfondies, régenter autrui quand on devrait penser à s'instruire soi-même, ce serait une témérité si grande, que les lecteurs ne la supposeront pas facilement; et, par conséquent, le ton d'assurance dont le censeur parle, passera pour une preuve de son savoir auprès de ceux qui ne connaissent pas la langue, c'est-à-dire de la presque totalité des lecteurs.

En publiant le Bhagavad-Gîtâ, je ne me dissimulais pas que c'était une entreprise ardue, mais je la croyais éminemment utile. Je n'étais pas nanti de tous les secours, soit généraux, soit particuliers, que j'eusse pu désirer.

Pour la critique et l'explication d'un texte sanscrit, il faut à tout moment recourir aux livres élémentaires. Or ceux que nous avons jusqu'à présent sont défectueux sous plusieurs rapports, et surtout fort incomplets. Je le dis sans vouloir rien enlever au mérite de leurs auteurs qui ont en effet achevé des travaux herculéens. D'un autre côté, il faut de bonnes éditions des textes les plus anciens et les plus authentiques, des éditions faites selon les principes de critique que l'on a appliqués avec tant de succès à la littérature grecque et latine, pour perfectionner la grammaire, et surtout la syntaxe, la partie jusqu'ici la plus négligée; elles sont encore plus indispensables pour compléter le dictionnaire. Ainsi donc il faut mettre la main à l'œuvre, quoique l'on ne puisse espérer d'atteindre tout d'un coup à la perfection, sans quoi l'on n'avancerait jamais.

Veut-on la preuve de ce que je viens d'affirmer? Dans le Bhagavad-Gîtâ, poëme qui ne contient que quatorze cents vers, je puis énumérer cinq cents mots qui ne se trouvent pas dans le dictionnaire de Wilson. Les articles auxquels il faudrait ajouter une nouvelle nuance de signification, et les mots composés, si fréquents dans le sanscrit, qui n'ont, pour ainsi dire, qu'une existence fugitive, ne sont pas compris dans ce nombre.

La seule édition du Bhagavad-Gîtâ imprimée avant la mienne, celle que Babourâma a donnée à Calcutta, est devenue très-rare en Europe; d'ailleurs elle fourmille de fautes. J'en ai donné une liste qui en contient plus de soixante, et elle n'est pas complète. J'avais eu l'occasion d'épurer le texte par la confrontation des manuscrits qui se trouvent dans la bibliothèque du roi de France. J'eusse

cru rendre service aux amateurs en leur fournissant seulement un texte correct d'un des ouvrages les plus remarquables de la littérature sanscrite; mais je me suis efforcé d'en faciliter la lecture, en y joignant une nouvelle traduction latine.

Pour cette partie de mon travail, je n'étais pas à beaucoup près dans une position aussi favorable que le célèbre Wilkins, lorsqu'il débuta dans sa carrière avec tant d'éclat par sa traduction anglaise du même ouvrage. Il la composa à Benarès, dans la capitale de l'erudition indienne. Il avait les commentaires sous la main; il pouvait de plus consulter son maître indigène, son *pandit*, dont il fait ailleurs de grands éloges. Aussi cette traduction est-elle excellente : elle joint au mérite du style la fidélité et la justesse dans la plupart des passages. J'ai déclaré dans ma préface qu'elle m'a été d'un grand secours, et je n'ai jamais quitté les traces d'un tel prédécesseur sans un mûr examen. Cependant M. Wilkins avait laissé des lacunes, en conservant une foule de termes sanscrits, sans doute parce qu'il désespérait de trouver des équivalents pour ces expressions métaphysiques dans la langue anglaise. Je n'ai pu m'accommoder de ce procédé : je me suis imposé la loi rigoureuse de rendre tout en mots latins, aussi bien que cela se pouvait. Que dirait-on d'une traduction des œuvres de Platon et d'Aristote, hérissée de mots grecs? Je puis m'autoriser d'un grand exemple. La langue latine manquait de termes techniques pour la métaphysique : néanmoins Cicéron, en expliquant les systèmes des philosophes grecs, s'efforça de rendre tout en latin, même en violant quelquefois le génie de sa

langue. Il savait bien que ce n'était qu'une approximation, et qu'il fallait le secours des définitions. J'ai employé la même méthode avec la même réserve. Je n'entrerai pas ici dans la théorie de l'art des traductions : j'observerai seulement en passant que ce qui présente toujours le plus de difficultés au traducteur, c'est la poésie et la métaphysique ; or, dans le Bhagavad-Gîtâ, ces deux difficultés se trouvent réunies.

Mon édition était le troisième livre sanscrit imprimé en Europe, le premier sur le continent. Je pouvais me flatter que, dans un journal spécialement consacré aux lettres asiatiques, le premier connaisseur de la langue sanscrite en France, le seul qui se soit fait une réputation à l'étranger, se chargerait d'annoncer mon travail au public, qu'il ferait valoir le mérite quelconque, même avec la partialité d'un ami. Au lieu de cela, je trouve des articles signés d'un nom inconnu ; inconnu à moi, et, je pense, également au public savant. En feuilletant, le *Journal Asiatique*, j'ai découvert que M. LANGLOIS, l'auteur de ces articles, avait traduit quatre pages de l'Hitôpadêsa, déjà plusieurs fois traduites : ce sont là, que je sache, tous ses titres littéraires. M. LANGLOIS commence par les compliments d'usage ; viennent ensuite les censures, prononcées toujours d'un ton plus décisif, à mesure qu'il avance. On eût dit que M. Langlois ne faisait que les gestes, comme dans les jeux de marionnettes, et qu'une autre voix se faisait entendre de derrière les coulisses. Cette voix, je croyais la reconnaître : c'était celle de mon digne et respectable ami M. de Chézy. Le disciple déclare partout qu'il n'est que l'écho de son maître : et celui-ci m'en fournit bientôt la preuve par un article. dans le *Journal des Savants,* écrit dans le

même sens et avec la même intention : c'est-à-dire de décréditer mon travail, en passant sous silence tout ce que j'ai fait pour la correction et l'explication du texte, et en pesant sur quelques détails minutieusement épluchés.

Mais en y regardant de plus près, je vis que je n'avais pas proprement affaire à M. Langlois, ni à M. de Chézy non plus, mais au scoliaste dont le commentaire manuscrit existe à Paris. Les critiques de ces messieurs sont vraiment टीकायोनयः *t'îkâyônayah*, nées dans le sein du commentaire.

Ceci change la thèse : *Srîdhara-Svamin* est un antagoniste très-respectable. Mais, pour soutenir mon opinion contre la sienne, je ne veux point d'intermédiaire entre lui et moi. Je ne suis pas encore en possession de son commentaire, que j'espère me procurer avec plusieurs autres de Calcutta. Je n'en ai même lu qu'une petite portion. M. Langlois cite les paroles du commentateur d'une manière tronquée et fautive, et, quoiqu'il invoque sans cesse son autorité, je ferai voir que Srîdhara-Svâmin, dans le seul chapitre dont j'aie une copie, s'explique plusieurs fois en faveur de mon opinion contre la sienne.

Au reste, je proteste d'avance contre la maxime qu'il faille toujours se ranger implicitement de l'avis d'un scoliaste quelconque. Que serait devenue l'étude des auteurs grecs, si on l'avait adoptée à leur égard ? Je crois cependant les commentateurs indiens en général bien supérieurs à la plupart des scoliastes grecs. Si les Indiens eux-mêmes n'avaient point trouvé d'obscurité dans les anciens ouvrages, ils n'auraient pas imaginé de faire des

commentaires; si le premier commentateur avait résolu toutes les difficultés, il n'aurait pas trouvé une foule de successeurs. J'ai compté, dans la bibliothèque de la compagnie des Indes, cinq différents commentaires du Bhagavad-Gîtâ, et probablement cette collection n'est pas complète. Les scoliastes indiens savent beaucoup de choses mieux que nous; mais en revanche nous nous sommes exercés à l'art de l'interprétation par l'étude de plusieurs langues: nous ne sommes pas bornés comme eux à l'horizon de l'Inde; nous connaissons l'histoire de la philosophie et celle de l'esprit humain.

Généralement parlant, la critique historique et philologique sont des inventions européennes. Les savants indiens semblent recevoir, avec une foi trop implicite, ce qui est traditionnel dans leur école, pour pouvoir appliquer toute la sagacité dont ils sont doués à la correction des textes. J'ai fait une émendation nécessaire dans le dernier vers du Bhagavad-Gîtâ; elle s'est vérifiée ensuite par des manuscrits. Eh bien! Srîdhara-Svâmin a eu la fausse leçon sous les yeux, mais, au lieu de la corriger, il s'est efforcé de la sauver par un subterfuge.

Quelquefois l'on peut s'apercevoir aussi que les opinions particulières dont les commentateurs étaient imbus, chacun dans son école, leur ont fait prendre un biais dans l'explication du texte. C'est ainsi que Srîdhara-Svâmin, en commentant le passage remarquable où le poëte se déclare avec tant de hardiesse contre les Védas, où il accuse ces livres sacrés de favoriser des motifs purement mondains, a glissé dans ses notes des adoucissements qui ne sont pas dans l'original.

Enfin, les commentateurs indiens ont généralement un

défaut très-grave : c'est qu'ils sont obscurs, et souvent plus difficiles à comprendre que le texte qu'ils prétendent expliquer. Cela tient en partie à leur esprit tourné vers l'abstraction et la subtilité, en partie au caractère de la langue. Dans le sanscrit le sytème des conjonctions n'est pas, à beaucoup près, aussi développé que celui des flexions, de la dérivation et surtout de la composition des mots. Il en résulte qu'on n'y peut guère former des périodes longues et compliquées, en marquant néanmoins clairement la liaison et la dépendance mutuelle des phrases. La méthode ordinaire des commentateurs indiens est de suivre leur texte pas à pas, et, à côté de chaque mot qu'ils répètent, ils mettent leur explication, pour ainsi dire, en parenthèse. Ils resserrent souvent leurs définitions en un seul mot d'une longueur démesurée, et difficile à débrouiller.

Je ne veux point entrer en controverse avec M. de Chézy; j'observerai toujours envers lui les procédés que m'inspirent nos anciennes relations. Je ne saurais toutefois accepter l'honneur que me veut conférer M. Langlois d'être le disciple de son maître. Dix ou douze séances, dans lesquelles nous avons lu ensemble le premier livre de l'Hitôpadêsa, ne suffisent pas pour cela : elle m'ont procuré une grande jouissance; mais, comme secours, j'eusse pu m'en passer.

..... C'est donc M. Langlois seul qui me reste à combattre. Quelques exemples suffiront pour donner la mesure de ses connaissances. Je citerai toujours ses propres paroles.

*Tom,* V, *p.* 243, *Bh. G.* III, *sl.* 38.

«Ces deux mots, *darso maléna,* sont mal rendus par «*speculum œrugine,* et c'est le traducteur anglais qui est la «première cause de cette erreur. *Darsah* veut dire *la vue ;* «c'est *darsanam,* et *darpana* qui signifient *miroir. Mala,* «d'où vient le mot latin *malum,* est une excrétion quel- «conque du corps humain, et ici probablement ce sont «les larmes. Ce sens m'est indiqué par l'épithète *âgantouka,* «*superveniens,* que le commentaire donne à *mala.* Ce mot «signifie encore *ordure, poussière, péché,* quelquefois *rouille,* «mais ce n'est pas ici le cas.»

Le blâme ne tombe pas seulemeut sur moi, mais aussi sur mon prédécesseur. M. Langlois s'est étrangement trompé. Il n'a pas vu qu'il y a une crâse dans les mots यथादर्शो *yathâdars'ô,* qu'il faut résoudre de cette manière : यथा आदर्शो, *yathâ–âdars'ô.* Je l'ai indiqué par la réunion des mots, que j'imprime toujours séparément, lorsqu'ils se terminent par des voyelles et qu'il n'y a pas de crâse. Il ne nous est pas venu dans l'esprit, à M. Wilkins et à moi, d'expliquer *dars'a,* par *un miroir,* mais *âdars'a* a cette signification, et n'en a pas d'autre, si ce n'est par méthaphore. Voyez l'*Amara–Kôsha* et le dictionnaire de M. Wilson. *Dars'a* signifie la vue, l'action et la faculté de voir; M. Langlois aurait dû prouver, par des exemples, qu'il est employé aussi pour les yeux mêmes. मल, *mala,* signifie *tache, souillure;* certaines excrétions du corps humain sont comprises sous ce nom général. Dans un livre de médecine les larmes pourraient être dé-

signées ainsi, mais assurément pas dans la poésie. Par आगन्तुक, *âgantuka*, le scoliaste a voulu dire, sans doute, que la rouille est accidentelle à un miroir fait de métal. La belle comparaison du poëte est donc suffisamment garantie, et nous n'avons pas besoin de l'échanger contre l'image dégoûtante *of eyes purging thick amber and plum-tree gum*, comme Shakspeare décrit les yeux des vieillards.

*Tom.* VI, *p.* 248, *Bh.-G.* XI, *sl.* 25.

«Le mot *disah* est rendu ici comme au 20^e^ et au 36^e^ sl. «par *plagæ cœlestes.* Il me semble que le mot *cœlestis* est «une addition inutile; *dis* ne signifie que *lieu*, *pays*, «*endroit.*»

Il est embarrassant de devoir prouver des choses qui, à force d'être certaines et claires, sont devenues triviales. Cependant M. Langlois m'en impose la nécessité.

Le mot दिश्, *dis'*, ne signifie jamais *pays*; il se rapporte toujours à un point de l'horizon. Il paraît que M. Langlois l'a confondu avec देश, *dês'a*, qui en effet signifie *pays, contrée.* दिशः *dis'ah* (nom. plur.), ce sont les quatre parties du monde, les points cardinaux, ensuite les points intermédiaires.

On dirait que M. Langlois ne sait pas mieux l'anglais que le sanscrit; car MM. Colebrooke et Wilson s'expliquent bien clairement par les mots: *region*, *quarter*, affectés précisément à cet usage; M. Colebrooke y ajoute encore :

*a trait or quarter of the wold.* Mais voici l'autorité originale, le passage de l'Amarakosha :

दिशस्तु ककुभः काष्ठा आशाश्च हरितश्च ताः ।
प्राच्यवाची प्रतीच्यस्ताः पूर्वदक्षिणपश्चिमाः ।
उत्तरा दिगुदीची स्याद्दिश्यं तु त्रिषु दिग्भवे ।
इन्द्रो वह्निः पितृपतिर्नैरृतो वरुणो मरुत् ।
कुबेर ईशः पतयः पूर्वादीनां दिशां क्रमात् ।

Ces vers se trouvent dans le chapitre où le lexicographe traite du ciel visible, de l'atmosphère. Cela seul prouverait que *dis'* n'est pas la désignation d'un lieu sur la terre. Il ne définit pas le mot *dis'* qu'il suppose connu : il en donne seulement les synonymes dans le premier vers. Il spécifie ensuite par des substantifs qui équivalent aux termes *l'est, le midi, l'ouest, le nord*; il explique ceux-ci par des adjectifs ajoutés au mot *dis',* comme nous disons : la partie orientale, méridionale, etc. Puis il passe à l'énumération des huit divinités tutélaires qui président aux points cardinaux et aux points intermédiaires, et il ajoute qu'il les a placés dans l'ordre qu'on observe à l'égard des parties correspondantes du monde ; c'est-à-dire qu'en dirigeant d'abord la face vers l'orient, l'on fait le tour de l'horizon à droite. Ensuite il nomme les huit éléphants que la mythologie indienne a imaginés pour soutenir le poids de la terre aux mêmes extrémités du monde. Le dictionnaire de *Hémachandras* fournit d'autres synonymes ; les deux lexicographes donnent aussi diffé-

rents termes techniques pour *point intermédiaire,* dans lesquels le mot *dis'* revient toujours modifié par une préposition.

L'on compte donc quatre *dis'ah*, en se bornant aux points cardinaux; huit, en y comprenant les points intermédiaires. Quelquefois dans la poésie le nombre est porté à dix : ce n'était probablement qu'une division populaire, sans usage dans l'astronomie.

D'après cela je demande par quel autre terme j'aurais dû traduire *dis'ah* que par *plagæ cœlestes?* C'est le mot propre.

Ibid. *à la même page, Bh.-G.* XI, *sl.* 32.

« Que signifie l'épithète *adultus* donnée au temps? Le « temps est toujours peint comme un vieillard : c'est le « sens de *pravriddho, ancien, étendu en âge.* »

« Le temps est toujours peint comme un vieillard, » dit M. Langlois : pourquoi n'ajoute-t-il pas, avec un sablier sur la tête est une faux à la main? Il ne s'agit pas ici de la manière dont nous figurons le temps dans nos tableaux allégoriques, mais de la conception du poëte. Chez les Indiens, l'idée du temps se confond souvent avec celle de la mort, parce que le terme de l'existence des êtres finis est marqué par le temps. La divinité se présente ici sous la forme terrible du temps destructeur : deux armées innombrables et l'élite des héros vont être anéanties dans un instant. Est-ce là l'œuvre d'un vieillard débile? Le vers sublime que j'ai rendu par ces mots : Dies *sum mundi eversor, adultus, mortales extinctum huc profectus,* se rattache à la doctrine des créations et des destructions périodiques du monde, doctrine que les philosophes

indiens ont en commun avec les stoïciens. Je n'ai pas voulu rendre le mot कालः, *kâlah*, par *tempus*, parce que ce mot étant neutre, n'aurait pas marqué la personnification. L'exemple d'Horace (*Damnosa quid non imminuit dies?*) m'autorisait à employer *dies*, qui le plus souvent est masculin, pour une longue époque. Le temps parvenu à sa maturité, est le terme fixé pour la destruction. वृद्ध, *vr'iddha*, signifie en effet *vieux*, par translation, car le verbe dont c'est le participe, veut dire proprement *s'accroître, incrementum capere*. Mais प्रवृद्ध *pravr'iddha*, dérivé du même verbe, ne signifie jamais *vieux*, le sens étant changé par la préposition. MM. Colebrooke et Wilson, d'un commun accord, le rendent par *full-grown*, parvenu à la maturité, ou qui a pris son plein accroissement. *Adultus* est précisément le terme correspondant. Voyez *Forcellini*. Je ne parierais pas que M. Langlois n'eût confondu *adultus* avec *adolescens*.

Veut-on des exemples? L'auteur du *Râmâyana* appelle le formidable géant Râvanas प्रवृद्धं लोककण्टकं *un fléau du monde dans toute sa vigueur, et* प्रवृद्धदर्पं, *celui dont l'insolence est à son comble.* (Râm. l. I, c. XIII. sl. 31, 43, Ed. of Seramp.) L'édition de Serampore ne peut faire autorité, à cause de son extrême incorrection; mais ces leçons sont confirmées par une foule de manuscrits.

Ibid. *à la même page, Bh.-G.* XI, *sl.* 22.

«Le mot *ouchmapâ* a été oublié, et, dans une de ses «notes, le traducteur hésite sur le sens qu'on peut lui

« donner. D'après le commentaire ce sont les mânes des « ancêtres auxquels on offre de l'eau chaude. *Ouchmapâh* « *pitarah ouchmabhâgâ hi pitarah ityâdi sroutê.* »

Cette observation contient deux choses : un éclaircissement donné par le scoliaste, et l'application que M. Langlois en a faite. Le premier est précieux. Ne trouvant nulle part une explication de *ushmapâ*, je l'ai omis sciemment, et m'en suis amplement expliqué dans une note. Le sens général de la phrase ne souffrait pas de cette omission, et j'ai pensé que mes lecteurs n'en seraient pas fort avancés, si j'avais inséré le nom sanscrit. M. Wilkins l'a omis également, sans doute par la même raison. Le scoliaste nous dit que les *ushmapâh* sont les mânes des ancêtres ou des patriarches.

उष्मपाः पितरः। उष्मभागा हि पितरः।
इत्यादि श्रुतेः।

Il s'appuie de l'autorité la plus imposante qu'on puisse citer en pareille matière : celle des Védas. Les dernières paroles indiquent que les précédentes sont le commencement d'un verset des livres sacrés. On s'étonnera avec raison que M. Langlois n'ait pas averti ses lecteurs d'une citation aussi remarquable. Toutefois, si le commentateur n'en dit pas davantage, il nous laisse dans le doute sur la cause qui a fait donner aux mânes ces deux épithètes *ushmapâ* et *ushmabhâga,* probablement surannées, et d'un usage très-rare, puisqu'elles ne se trouvent ni dans Manou, ni dans aucun des glossaires à nous connus. M. Langlois affirme qu'on offre aux mânes de l'eau chaude.

J'ai lu souvent dans les livres indiens qu'on leur fait des libations d'eau fraîche, pendant les ablutions dans les fleuves ou dans les étangs consacrés; mais je n'ai nulle part trouvé la moindre trace d'une libation d'eau chaude. Si cependant les Indiens ont en effet cette coutume, il faut convenir qu'ils régalent mal leurs ancètres; car personne n'aime à boire de l'eau chaude ou tiède. Nous savons au contraire, par le troisième chapitre de Manou, qui contient de grands détails sur les obsèques, que les repas appelés *s'râddha*, faits chaque mois à l'honneur des ancêtres, étaient fort abondants et exquis. Ils se composent non-seulement de toute espèce de gâteaux et de pâtisseries, mais aussi de riz et d'autres plantes farineuses, de lait, de beurre clarifié, de miel, de fruits et d'épices, accompagnés de sauces et de boissons aromatiques; les viandes les plus rares et les plus recherchées, du gibier, de la volaille, du poisson, n'y sont pas seulement permises, mais recommandées comme méritoires. (*Manu*. *Cap.* III, *sl.* 226, 227, 267—272.) Je crois entrevoir l'intention du législateur : il a attaché une jouissance sensuelle à cette cérémonie pieuse, pour empêcher qu'elle ne tombât en désuétude; en même temps il a pris ses précautions, afin qu'elle ne dégénérât pas en une affaire de luxe et d'ostentation : il interdit sévèrement d'inviter des convives trop nombreux, il prescrit d'être très-délicat sur le choix : des brahmanes sages et pieux sont seuls dignes d'y participer. La cérémonie commence par des offrandes de fleurs et de parfums, par une libation composée d'eau, de brins d'herbe sacrée et de grains de sésame; ensuite viennent les gâteaux de riz, préparés avec du beurre clarifié, les *pindas*, d'après lesquels les collatéraux dans

la ligne masculine sont appelés *sapindas*, c'est-à-dire participant aux mêmes gâteaux, aux mêmes obsèques. Mais les mânes sont censés jouir de tout le reste avec les convives. Je crois découvrir dans le texte de Manou une explication indirecte des deux épithètes en question. Il recommande de servir tous les plats bien chauds (*sl.* 236) : Aussi longtemps que les mets sont chauds, dit-il, aussi longtemps les mânes en jouissent (*sl.* 237). *Ushmapâ* se compose de *ushma* (chaud) et de *pâ* (boire) : cela se rapporterait donc aux sauces et aux boissons aromatiques ci-dessus mentionnées. *Ushmabhâga* commence par le même mot ; le second signifie *part*, *portion*. Toutefois je ne voudrais pas donner cette explication pour sûre.

*Tom.* VI, *p.* 242, *Bh.-G.* IX, *sl.* 17.

«*Svadhâ* est rendu d'une manière inexacte par *libatio*. «C'est la prière usitée au moment où l'on offre les mets «funèbres aux morts.»

Les mânes sont, entre autres, nommés स्वधाभुजः *svadhâbhujah*, qui se nourrissent de *svadhâ*. Il en résulte que, selon M. Langlois, les mânes boivent de l'eau chaude et mangent des prières, ce qui ne laisse pas d'être de la viande un peu creuse. C'est une erreur.

*Ignoscenda quidem, scirent si ignoscere Manes.*

*Svadhâ* n'est point une prière, c'est un mot indéclinable, une exclamation qu'on prononce en faisant une offrande aux ancêtres. M. Colebrooke construit ce mot avec le datif

पितृभ्यः स्वधा *pitr'ibhyah svadhà, this oblation to the manes.* Dans la loi de Manou il est construit avec le génitif, qui revient au même sens, et peut être désigné par le *genitivus commodi* (C. III, *sl.* 223).

तेषां दत्वा तु हस्तेषु सपवित्रं तिलोदकं ।
तत् पिण्डाग्रं प्रयच्छेत स्वधैषामस्त्विति ब्रुवन् ॥

Il est donc clair que *svadhá* signifie aussi l'offrande même, comme M. Wilson le dit expressément. Remarquez que Manou prescrit de prononcer ces mots : *Que ce svadhâ soit pour les ancêtres!* précisément au moment où on leur présente les gâteaux avec la libation ci-dessus décrite. Ainsi ma traduction par *libatio* est pleinement justifiée, et je n'ai pas besoin de l'excuser par le choix d'un mot classique. L'affinité de ce mot avec सुधा, *sudhá,* le nectar ou l'ambroisie, la nourriture des dieux, est frappante; et les dieux eux-mêmes sont nommés *svadha-bhujah.* (Voyez *Hêm.* II, 2.)

*Tom.* VI, *p.* 234, *Bh.-G.* VII, *sl.* 13, 14.

« Je ne pense pas que le traducteur latin ait compris les « mots *gounamaya* et *gounamayî.* Ce mot *maya,* dont la « signification n'est pas donnée par Wilson, veut dire « *formé de, modifié par.* »

Que dirait-on d'un prétendu connaisseur de la langue française qui se plaindrait de ne pas trouver dans le dictionnaire les mots *ible* et *able,* avec lesquels pourtant

lui, seraient composés les mots *possible, capable,* et tant d'autres? मय, *maya,* avec deux brèves, n'est pas un mot, c'est une terminaison dérivative qui sert à former des adjectifs attributifs. Voyez la grammaire de Wilkins, § 953. Elle ne s'applique pas seulement aux choses corporelles où elle répond à la terminaison latine *eus* (काष्ठमय, *kâsht'hamaya, ligneus;* हिरण्मय, *hiran'maya, aureus;* अमृतमय *amr'itamaya, nectareus*), mais aussi aux choses morales et intellectuelles; par exemple: करुणा, *karun'â, pitié, charité;* करुणामय *karun'âmaya, charitable.* Ainsi गुणमय, *gun'amaya,* formé de *gun'a, qualitas,* peut se traduire littéralement par *qualitativus,* appartenant aux trois qualités si connues dans le système indien. J'invite M. Langlois à produire des exemples où cette terminaison soit prise dans le sens de *modifié par.*

*Tom.* V, *p.* 242, *Bh.–G.* III, *sl.* 34.

«Le mot *indriyasya* se trouve ici deux fois: la traduc-«tion ne le reproduit qu'une fois, ce qui rend le sens in-«complet.»

M. Langlois aurait-il tout de bon ignoré cet idiotisme si commun dans le sanscrit, d'indiquer une pluralité indéfinie par la répétition du même mot? दिवशे दिवशे *divas'è divas'è, chaque jour;* पदे पदे *padé padé, à chaque pas,* etc. Dans les pronoms cela revient sans cesse: यं यं - तं तं *yam yam–tam tam.* Nal. V, *sl.* 12. A cet

égard le même idiotisme n'est pas étranger à la langue latine: il s'en est formé des mots, qu'on regarde comme indissolubles, quoique la répétition soit évidente : *quisquis, quotquot.* यद्यदिच्छति, *yadyadichhati* , peut se traduire à la lettre : *quidquid cupit.* Mais lorsqu'un substantif est répété, il faut le rendre par. *quilibet, quicunque.* Voici le vers de l'original et ma traduction :

इन्द्रियस्येन्द्रियस्यार्थे रागद्वेषौ व्यवस्थितौ ।

« *Rebus sensui* GUILIBET *subjectis propensio et aversatio insident.* »

Je prie M. Langlois de me dire en quoi le sens est incomplet, et comment j'aurais dû faire pour mettre *sensus* deux fois, sans choquer la grammaire latine et sans devenir inintelligible.

J'ai soigneusement évité, dans les observations que je viens de faire, tout ce qui regarde la métaphysique du poëme. Je l'avoue, je n'ai rien compris à plusieurs remarques de M. Langlois là-dessus, et je pense que la même chose pourrait bien lui arriver avec les miennes. Cela provient sans doute de la différence totale de notre point de vue. Un écrivain de premier rang, qui réunit une vaste érudition à la profondeur de la pensée, m'a fait l'honneur de me communiquer ses remarques sur ma traduction : cela me fournira l'occasion de revenir sur ce sujet d'une manière plus féconde et plus profitable. Je me borne à marquer par quelques exemples le désaccord entre le scoliaste et M. Langlois.

Selon lui j'aurais dû traduire, *Bh.-G.* II, *sl.* 44, le mot

*samâdhi* par *continentia,* et non pas, comme j'ai fait, par *contemplatio.* Le scoliaste dit :

समाधिश्चित्तैकाग्र्यं ।

« *Samâdhi* est la direction de la pensée vers un seul objet.» एकाग्र, *êkâgra,* est consacré à la contemplation de l'être divin, il se trouve ainsi dans le sublime commencement de Manou. Mais afin que l'on ne puisse s'y méprendre en aucune façon, le scoliaste ajoute :

परमेश्वरैकाग्र्याभिमुखत्वं ।

Ce mot unique, du genre de ceux que j'ai décrits plus haut, peut se rendre par *intuition de l'Être-Suprême, exclusive de tout autre objet.* N'est-ce pas là ce qu'on exprime par *contemplation* dans le sens le plus élevé ?

J'ai traduit, *Bh.-G.* II, *sl.* 45, निर्द्वन्द्वो भव *nirdvandvo bhava, liber esto a gemino affectu.* Après ce qui a précédé, surtout, *sl.* 38, cela est parfaitement clair : *affranchis-toi des impressions opposées,* du plaisir et de la douleur, etc. M. Langlois y substitue. «Ne soyez pas par-«tisan des trois qualités ou *de deux seulement.*» Sans doute l'expression précédente, *nisthraîgun'yo,* se rapporte aux trois qualités naturelles ; mais *nirdvandvo* a un sens tout différent. Le scoliaste dit :

निर्द्वन्द्वो । सुखदुःखशीतोष्णादियुगलानि द्वंद्वानि । तद्रहितो भव । तानि सहस्वेत्यर्थः ।

C'est précisément le sens de ma traduction.

M. Langlois indique deux critiques sur *Bh.-G.*, V. *sl.* 2 et 22, sans les développer, parce que M. de Chézy se les était réservées; il annonce que j'aurai un combat terrible à soutenir. En effet, ces développements n'ont pas tardé à paraître dans le *Journal des Savants,* mais j'avoue qu'ils ont mal répondu à mon attente. Pour la particule *nir,* M. de Chézy se borne à citer la définition de l'Amarakôsha, qui m'était si bien connue, que je l'ai discutée à fond dans ma *Bibliothèque Indienne,* t. I, p. 350—352. J'ai fait voir que les expressions du lexicographe n'impliquent pas que *nir* soit jamais une particule simplement affirmative, quoiqu'elle puisse en prendre l'apparence; et qu'elle répond exactement à la préposition grecque et latine *ἐξ, ex.* Sur le fond de la question MM. Wilkins (Gramm. § 623); Haughton (dans son excellente *Grammaire Bengalique* § 304), et Bopp (Gramm. p. 78), sont d'accord avec moi. *Hêmachandras* (Nânârth., p. 136, sl. 13) ajoute avec beaucoup de justesse d'autres nuances aux deux significations indiquées par *Amara-Sinhas,* mais ces définitions abstraites et laconiques ne nous avancent guère sans l'analyse des exemples qui doit décider en dernier ressort.

Quant au sens de l'autre passage, M. de Chézy cite son oracle habituel, le scoliaste. Il affirme que les mots composés dont *yoni* est le dernier élément, *peuvent* avoir le sens qu'il attribue ici à *duhkhayonayah.* J'ai appuyé ma traduction par plusieurs exemples auxquels je pourrais ajouter une foule d'autres. M. de Chézy aurait dû justifier la sienne par des exemples d'un usage contraire. Il en existe peut-être, mais ce n'est pas à moi de les fournir.

Dans cette supposition les deux traductions seront grammaticalement admissibles ; d'autres arguments, que je ne veux pas entamer ici, devront décider quelle a été la pensée du poëte.

Puisque, comme il m'a paru, MM de Chézy et Langlois s'étaient, pour ainsi dire, partagé la dissection de mon ouvrage, je devais m'attendre à trouver dans le *Journal des Savants* des objections toutes nouvelles ; j'ai été bientôt rassuré. Parmi les observations peu nombreuses de M. de Chézy, pas moins de cinq avaient déjà été proposées d'avance par M. Langlois. Pour constater le fait, je cite les passages auxquels ces observations se rapportent : 1° *Bh.-G.* II, *sl.* 34 ; 2° VII, *sl.* II, *sl.* 2 ; 3° IX, *sl.* 8 ; 4° X, *sl.* 4 ; 5° X, *sl.* 42.

Cela ressemble exactement à la manière dont, à l'Opéra, figure une armée nombreuse avec un petit détachement du corps-de-garde, en faisant repasser derrière la scène les soldats qui avaient été à la tête de la colonne. Les mêmes troupes que le disciple avait conduites contre moi dans le *Journal Asiatique,* défilent de nouveau dans le *Journal des Savants* sous la bannière du maître. Il est juste que chaque élève de M. de Chézy puisse s'en servir à son tour, et me voilà accablé de critiques.

Je ne m'occupe pas de l'analyse que M. Langlois a donnée du Bhagavad-Gîtâ, ni de sa métaphysique, ni de ses jugements littéraires. Qu'il veuille faire passer pour un compilateur l'auteur de ce poëme, poëte inspiré par la contemplation des choses divines, s'il en fut jamais ; qu'il reproche à Homère d'avoir fait de mauvais hexamètres : cela ne me regarde plus. Comme j'accompagne

toujours mes assertions de preuves, il m'eût fallu faire un article plus long encore que les siens, si j'avais voulu relever toutes ses méprises. Je n'en ai choisi que quelques-unes des plus frappantes, et j'ai écrit ces observations en français, afin que M. Langlois eût toute facilité pour me réfuter, s'il le juge à propos.

# OBSERVATIONS

SUR

# QUELQUES MÉDAILLES BACTRIENNES ET INDO-SCYTHIQUES

## NOUVELLEMENT DÉCOUVERTES.

M. le colonel Tod a su profiter des intervalles de loisir que lui laissaient une carrière active et des missions importantes dans l'Inde, pour y recueillir des trésors de littérature et d'antiquités asiatiques. Revenu en Europe, il en a fait l'usage le plus libéral pour l'avancement de ce genre d'érudition. Il a fait don à la Société Asiatique de Londres d'une collection de manuscrits dans le dialecte du Râdjpoutana, et d'un nombre considérable de manuscrits sanscrits. Sans que j'eusse l'avantage de lui être personnellement connu, il a eu l'extrême bonté de permettre à mon savant collaborateur, le docteur Lassen, de copier un précieux manuscrit du Râmâyana, provenant de la bibliothèque du roi d'Odeypour. Je donnerai une description détaillée de ce manuscrit dans la préface de mon édition; en attendant, je saisis avec empressement cette occasion pour témoigner ma reconnaissance d'une communication aussi obligeante.

Le colonel Tod, ayant formé une riche collection de médailles trouvées dans l'Inde, a publié un choix des plus curieuses. La gravure se trouve à la fin de la IIe partie du Ier volume des Transactions de la Société Asiatique de Londres. La dissertation dont il l'a accompagnée embrasse une foule d'objets sur lesquels je n'ai pas d'opinion fixe, faute de données suffisantes. Sur d'autres points, j'aurais des doutes à proposer, mais je n'entre point ici dans cette discussion. Je me bornerai à glaner, en soumettant au jugement des savants quelques observations sur les médailles elles-mêmes.

N° I.

Apollon debout, nu, ayant seulement une chlamyde attachée aux épaules, tenant à la main une flèche. Dans le champ, derrière l'Apollon, un monogramme. Légende circulaire :

*ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡΟΣ*
*ΑΠΟΛΛΟΔΟΤΟΥ*

*Revers :* le trépied de Delphes; aux deux côtés des marques inconnues. Légende circulaire en caractères bactriens.

N° II.

Médaille carrée. Tête casquée d'un homme âgé, barbe rase. Légende :

*ΒΑΣΙΛΕΟΣ ΝΙΗ........ΝΑΝΔΡΟΥ.*

*Revers :* la Victoire, debout, tenant dans la main gauche une branche de palmier, présentant de la droite un dia-

dème. Dans le champ, devant la Victoire, est un monogramme peu différent du précédent. Légende en caractères bactriens, mais épars et en petit nombre.

Le colonel Tod a suppléé les deux premières lettres du nom : c'était indubitablement *Μενάνδρου*. M. Lassen (*de Pentapotamia indica*, pag. 53) pense que le mot défectueux, écrit au-dessus de la tête, doit être lu *Νικάτορος*, et je suis de son avis. Il y aura eu place pour les lettres *NIKAT*; cependant la troisième lettre, bien distinctement figurée comme un *H*, semble s'opposer à cette conjecture. Dans les médailles sémi-barbares, rien n'est plus fréquent que des fautes d'orthographe, des lettres mal tracées et confondues les unes avec les autres. Mais la légende de celle-ci est vraiment classique : seulement, pour gagner de l'espace, les lettres sont allongées et resserrées dans la largeur. Si donc l'*H* n'est pas une méprise du graveur moderne, il faudrait supposer que *NI* est l'abbréviation de *NIκάτορος*, et *H* le commencement d'un nouveau mot. Toutefois cela n'est guère probable.

Dans le n° I, le colonel Tod a essayé de décomposer le monogramme en ces lettres, *OEΔ*, qu'il suppose être une date d'après l'ère bactrienne. Cette combinaison de lettres comme valeur numérique est impossible, puisqu'il y aurait deux chiffres au-dessous de dix, et point de centaine. Bayer, de même, a cru voir dans le monogramme d'une médaille d'Eucratidas des chiffres qu'il exprime par l'ère bactrienne; mais Eckhel (*Doctr. num.* vol. III, pag. 558) regarde cette ère comme imaginaire.

Ces deux médailles sont, pour ainsi dire, hors de prix,

tant pour la conservation parfaite que pour leur extrême rareté et leur importance historique. Dans l'obscurité profonde dont l'histoire de l'empire de la Bactriane est enveloppée, il faut recueillir soigneusement tout ce qui peut fournir le moindre éclaircissement.

Nous ne trouvons que deux passages des anciens où il soit fait mention du roi Apollodote. L'auteur du Périple, que l'on nomme communément Arrien, dit: *Ἀφ᾽ οὗ μέχρι νῦν ἐν Βαρυγάζοις παλαιαὶ προχωροῦσι δραχμαὶ, γράμμασιν Ἑλληνικοῖς ἐγκεχαραγμέναι, ἐπίσημα τῶν μετὰ Ἀλέξανδρον βεβασιλευκότων Ἀππολλοδότου καὶ Μενάνδρου.* «C'est pourquoi, de nos jours encore, de vieux « drachmes ont cours à Barygaza, marqués de caractères « grecs et frappés au coin des rois qui ont régné après « Alexandre (dans une partie de l'Inde), c'est-à-dire « d'Apollodote et de Ménandre. »

Ce témoignage est confirmé d'nne manière frappante par les médailles décrites ci-dessus, et par la contrée où elles ont été découvertes.

L'autre passage concernant Apollodote est dans le sommaire de l'histoire de Trogue-Pompée qu'on place à la tête de l'abrégé de Justin. *Prolog.* I, XLI.

« *Deinde, quo rege pugnante, Scythicæ gentes, Sarancæ et* « *Asiani Bactra occupavere et Sogdianos. Indicæ quoque res* « *additæ, gestæ per Apollodotum et Menandrum, reges* « *eorum.* »

On lit dans les éditions *Apollodorum.* La correction a été faite par le savant et judicieux Bayer, sur la foi de l'auteur du Périple. Aujourd'hui qu'elle est pleinement confirmée par une médaille, monument public et authentique, il faut la recevoir dans le texte. Les copistes ont

facilement pu prendre le change, parce que le nom d'Apollodore était bien plus commun chez les Grecs que celui d'Apollodote. Vaillant et Longuerue ont soupçonné une corruption; mais ils ont cherché le remède d'un autre côté. Ils pensent que le nom d'Apollodore, historien des rois parthes et de la Bactriane, a été confondu avec celui d'un roi; et Longuerue proposait de lire : *ex Apollodoro, gestæ per Menandrum et Eucratidam, reges eorum.* Ce n'est pas là corriger; c'est défigurer arbitrairement les textes anciens. Néanmoins le dernier éditeur de Justin en France, M. Lemaire, recommande encore cette détestable conjecture.

Bayer, tout en réhabilitant le roi Apollodote, lui dispute son titre à l'empire de la Bactriane, que le colonel Tod revendique avec raison. Bayer veut qu'il ait été un de ces rois grecs qui, à la même époque, ont régné séparément sur une partie de l'Inde, tels que Démétrius, fils d'Euthydème. Cela est d'abord contraire au texte de Trogue-Pompée : car le mot *eorum* doit nécessairement être rapporté à *Bactra et Sogdianos.* Ensuite la médaille achève de réfuter l'opinion de Bayer. Par quel motif un roi grec dans l'Inde, qui n'aurait pas possédé la Bactriane, aurait-il fait mettre sur ses monnaies une légende en caractères bactriens. Je les appelle ainsi par précaution, pour ne rien préjuger sur la langue à laquelle ils appartiennent. A coup sûr ils ne sont pas sanscrits. Ils ont, ainsi que ceux de la médaille de Ménandre, une grande ressemblance avec les caractères qu'on voit sur quelques médailles des premiers Sassanides. ( *Voyez* Visconti, *Iconographie,* tom. III, pl. 8, 2.) C'est aux personnes qui

connaissent le zend et de pehlvi qu'il est réservé peut-être de les déchiffrer.

Pour échapper à l'objection indiquée, il faudrait supposer qu'Apollodote eût régné sur les provinces orientales de l'ancien empire de Perse, au midi de la Bactriane. La médaille de Démétrius, fils d'Euthydème, découverte par le baron de Meyendorf, porte une légende grecque, *βασιλέως Δημήτριου*; l'empire de l'Inde y est marqué par la dépouille d'une tête d'éléphant, dont le portrait du prince est coiffé.

Il faudra donc admettre Apollodote au nombre des rois de la Bactriane. Le célèbre Visconti a essayé de lui assigner sa place selon les probabilités. Le canon chronologique de Bayer n'offre que six rois dans l'ordre suivant, avec les dates, pour la plupart conjecturales, de leur avénement :

Avant J. C. 255. Théodote I.
243. Théodote II.
220. Euthydème de Magnésie.
195. Ménandre.
181. Eucratidas I.
146. Eucratidas II.

Visconti, en augmentant cette série de deux nouveaux noms, l'arrange ainsi :

Fondation de l'empire de Bactriane, avant J. C. 257.

1° Théodote I.
2° Théodote II.
3° Euthydème.
4° Apollodote, le sauveur.

5° Ménandre, le vainqueur.
6° Hélioclès, le juste.
7° Eucratidas I, le grand roi.
8° Eucratidas II.

Destruction de l'empire, avant J. C. 125.

J'ai ajouté à ce catalogue les surnoms que les médailles nous ont fait connaître, et dont deux sont dus aux découvertes du colonel Tod. Comme Visconti ne cherchait que des portraits, et qu'il ne connaissait point encore de médailles d'Apollodote, il s'est peu arrêté à ce prince; il n'a pas donné les raisons qu'il avait pour assigner cette place. Je pense cependant qu'il a deviné juste. L'ordre des trois premiers rois est fixé historiquement. Trogue-Pompée et l'auteur du Périple, en joignant les deux noms suivants, s'accordent à faire précéder Ménandre par Apollodote. Or Ménandre a certainement régné entre Euthydème et Eucratidas, Mais Visconti ne fait pas succéder celui-ci immédiatement à Ménandre : il trouve entre leurs règnes une place pour Héliociès, dont le nom n'est connu que par une médaille. Dans cette médaille, portant l'inscription *Βασιλέως Ἡλιοκλέους δικαίου*, rien n'indique un roi de la Bactriane : MM. Visconti et Mionnet, en le déclarant tel, se sont déterminés uniquement par la ressemblance de la fabrique avec les médailles bactriennes. Cet argument n'est pas concluant : des artistes formés à la même école peuvent travailler à la monnaie de différents états; d'un autre côté, l'art de graver peut éprouver des vicissitudes dans le même pays. Le peu de médailles bactriennes que l'on connaissait jusqu'ici, sont d'une belle fabrique et d'un style pur; celle de Ménandre l'est également. Mais le

tétradrachme d'Apollodote, bien exécuté d'ailleurs, fait exception sous le rapport du costume. La légende est d'un beau caractère carré; le dessin du trépied aussi est assez élégant; mais Apollon, au lieu d'avoir sa longue chevelure relevée en nœud au-dessus du front, est figuré avec les cheveux coupés, presque tête rase. Cependant c'est bien Apollon qu'on a voulu représenter; l'emblème du revers aussi fait allusion au nom d'Apollodote.

Nous ignorons une infinité de détails de l'histoire des successeurs d'Alexandre. Il serait possible qu'au milieu des troubles qui survinrent après la mort de ce conquérant, ou pendant le déclin de l'empire des Séleucides, quelque gouverneur d'une province de l'Asie-Mineure se fût déclaré indépendant; mais que, n'ayant pu donner de la stabilité à sa petite monarchie, il ait été passé sous silence dans les narrations abrégées et défectueuses qui nous sont parvenues.

Il serait bon de savoir où la médaille d'Hélioclès a été trouvée. Si l'on en découvre une pareille dans l'Inde ou dans la Tartarie, son titre au royaume de la Bactriane lui sera assuré.

Visconti tâche d'affermir sa conjecture (car il faut avouer que c'en est une) par la ressemblance frappante des têtes : il suppose qu'Hélioclès a été le père d'Eucratidas. Cet argument ne laisse pas d'être d'une certaine force, d'autant plus que les physionomies, surtout celle d'Eucratidas, sont bizarres et fortement caractérisées. A en juger par le peu de médailles bactriennes que nous connaissons, les graveurs se sont attachés uniquement à la ressemblance individuelle, sans viser à l'idéal.

La médaille d'Apollodote a été trouvée à Baitasor, celle

de Ménandre à Mathourâ. L'une et l'autre de ces villes sont situées sur le Yamounâ ; le première un peu au-dessus, la seconde au-dessous d'Agra. Le colonel Tod en conclut que la domination des deux rois se serait étendue jusque là. Cette conséquence n'est pas admissible. Par mille raisons, les monnaies peuvent avoir cours hors du pays où elles ont été frappées. Ce cours à l'étranger est favorisé par la stabilité du système monétaire adopté par un gouvernement, par la pureté du métal, enfin par la beauté du coin et les précautions prises contre les rognures. Les exemples se présentent en foule. Que serait-ce si Pausanias avait eu raison de dire que les Indiens de son temps n'exerçaient pas encore l'art de frapper des monnaies? Je ne suis nullement surpris que les marchands de Barygaza aient reçu volontiers en payement de beaux tétradrachmes comme celui d'Apollodote. Il ne s'ensuit pas que les rois grecs aient jamais régné a Barygaza même. Ils ont été en effet maîtres des embouchures de l'Indus; mais entre ce pays et le Guzarate, il y a des marais et des déserts de sable. Si cette possession avait eu lieu, le souvenir ne s'en serait-il pas conservé j'usqu'au temps d'Arrien? Cependant l'auteur du Périple est si fort dans l'erreur sur le véritable terme des expéditions d'Alexandre, qu'il fait pénétrer ce conquérant jusqu'au Gange.

De ce que les médailles d'Apollodote et de Ménandre avaient cours à Barygaza du temps d'Arrien, de ce qu'on en découvre aujourd'hui dans le voisinage d'Agra, il résulte seulement que les finances de ces deux rois étaient en très-bon ordre, et qu'ils ont régné assez longtemps pour faire frapper une grande quantité de monnaies.

Il est difficile d'assigner des limites précises à la domination indienne des rois de la Bactriane, et des rois grecs, leurs contemporains, qui n'ont régné que dans l'Inde. Remarquons d'abord que les auteurs anciens emploient quelquefois le nom de l'Inde d'une manière un peu vague, et qu'ils y comprennent les provinces de l'empire de Perse situées sur la rive droite de l'Indus. Les conquêtes des rois bactriens ont pu être faites dans deux directions différentes : l'une vers l'Orient, par le Pandjab, et au-delà; l'autre, en suivant le cours inférieur de l'Indus. L'expédition de Séleucus Nicator fut dirigée vers le Gange; en faisant sa paix avec Chandragouptas, roi des Prasiens (c'est-à-dire, des Orientaux), il lui céda quelques provinces, et reçut en échange un grand nombre d'éléphants. Il est probable que les premiers rois bactriens, en se déclarant indépendants, se seront d'abord emparés de ce qui restait des conquêtes d'Alexandre dans le Pandjab. Du moins le troisième roi, Euthydème, dans son traité de paix avec Antiochus-le-Grand, traité par lequel il fut reconnu comme roi légitime, lui livra de ses éléphants. Cela prouve deux choses : l'une, qu'Euthydème avait des provinces, ou du moins des vassaux, dans l'Inde proprement dite; l'autre que sa domination n'y était pas fort étendue, car ces éléphants étaient peu nombreux; ajoutés à ceux que Sophagasénus (*Soubhagasénas*) donna à Antiochus, ils ne complétèrent que le nombre de cent cinquante, tandis que Chandragouptas en avait pu fournir plus de quatre cents à Séleucus.

L'expédition orientale d'Antiochus-le-Grand fut brillante, mais elle ne semble pas lui avoir procuré des avantages solides, si ce n'est d'avoir emmené cette troupe de

quadrupèdes guerriers. Après sa campagne contre Euthydème et Sophagasénus, il repassa l'Indus, et s'en retourna par l'Arachosie et la Carmanie vers le siége occidental de son empire.

Euthydème aura profité du grand éloignement d'Antiochus et de l'affaiblissement de sa puissance, pour envahir les provinces situées le long de l'Indus inférieur. Il est constant que son fils Démétrius y a régné, je pense, d'abord comme gouverneur au nom de son père, ensuite comme roi indépendant. Démétrius ne succéda point à Euthydème dans la Bactriane : son éloignement même peut avoir donné à son compétiteur des facilités pour l'exclure du trône. Si Démétrius n'avait pas été en possession lors de la mort de son père, avec quelle force aurait-il conquis ces vastes contrées, puisque l'armée bactrienne était au service d'un rival préféré? C'est lui, sans doute, qui fonda la ville de Démétrius dans l'Arachosie, dont un ancien géographe, Isidore de Charax, nous a conservé le nom. De là sa domination s'étendait jusqu'au Delta de l'Indus et au littoral adjacent.

Des exploits dans l'Inde sont attribués à Apollodote par Trogue-Pompée; à Ménandre par le même historien et par Strabon. Les glorieux surnoms que nous lisons sur les médailles confirment ces témoignages. Le revers de celle de Ménandre offre des emblèmes qui sembleraient indiquer un nouveau royaume acquis par la victoire; cette déesse tient un diadème à la main. Les conquêtes de ces deux rois doivent avoir été faites dans le Pandjab; vers le midi, ils auraient entamé le royaume de Démétrius : et il n'est parlé d'aucune guerre entre les Bactriens et ce roi de l'Inde, jusque vers la fin du règne

d'Eucratidas. Aussi Strabon dit-il expressément que Ménandre passa l'Hyphasis, et pénétra jusqu'au Yamounâ [1]. Cela ne nous autorise pas encore à étendre son empire jusqu'à Mathourâ, ou même jusqu'à Baitasor, villes situées au centre de l'Inde. Le Yamounâ, ayant sa source dans les monts Himâlaya, très-près de celle du Gange, descend d'abord vers le midi avec une courbe légère vers l'occident, ensuite il tourne et continue son cours est-sud-est. Les probabilités sont pour le terme le plus rapproché. Dans cette supposition, Ménandre aurait été maître du

[1] C'est ainsi qu'il faut lire le texte de Strabon, d'après les corrections incontestables de M. Lassen, *de Pentap. Ind.*, p. 4, 50 et 51. Les éditions portent : *Ἔιγε καὶ τὸν Ὕπανιν διέβη πρὸς ἕω. καὶ μέχρι τοῦ Ἰσάμου προῆλθε.* Lisez *Ὕπασιν* et *Ἰωμάνου.* Outre cela, je pense qu'il faut transposer la particule *καὶ*, et lire *διέβη καὶ πρὸς ἕω μέχρι κ. τ. λ.* *Hypanis* n'est qu'une corruption d'*Hypasis* ou *Hyphasis*, corruption que Wesseling a introduite aussi dans le texte de Diodore, contre l'autorité des manuscrits. Il n'est pas inutile de rapporter cela, puisque ce fleuve imaginaire a causé tant de confusion dans la géographie. Le dernier géographe de l'Inde ancienne, M. Reichard, a placé dans ses cartes de l'Inde et de la Perse, l'Hypanis et l'Hyphasis l'un à côté de l'autre : son Hypanis est le véritable Hyphasis, en sanscrit *Vipâsâ*, aujourd'hui *Begah*. Son Hyphasis au contraire est l'Hésidrus de Pline, le Satadrou, aujourd'hui Satladje. De cette manière M. Reichard a été forcé de reléguer l'Hésidrus hors du Pandjab ; il a donné ce nom au *Sarasvati*. Malte-Brun avait déjà mieux fait, en corrigeant les erreurs de d'Anville. Après les éclaircissements donnés sur les cinq fleuves du Pandjab par M. Lassen et par moi (*Bibl. Ind. tom.* II, p. 295, 308), les géographes n'auront plus d'excuse s'ils retombent encore dans les mêmes méprises. Le savant Casaubon corrigeait *Ἰμάου* pour *Ἰσάμου*. Mais Strabon n'a pas pu indiquer les monts *Himâlaya*, qui sont au nord, comme terme d'une expédition dirigée vers l'Orient. Il est inconcevable que le commentateur du Strabon français ait proposé de lire *Hydaspe* au lieu de d'*Isamus* : c'est absolument un contre-sens qui ressemble à ces avancements rétrogrades d'une armée dans les bulletins, dont on s'est tant moqué. Notre géographe Mannert avait déjà désigné le *Yamounâ*

royaume de Lahor et du pays des princes Seiks indépendants. On ne lui accordera pas, sans preuve décisive, des conquêtes au centre de l'Inde, que Séleucus Nicator et Antiochus-le-Grand n'ont jamais pu faire. Puisque Strabon dit que Ménandre, le premier parmi les rois bactriens, a pénétré si avant, la domination de son prédécesseur a dû être encore plus limitée.

Nous ne savons rien des exploits d'Hélioclès, si toutefois il a régné dans la Bactriane. Mais comme Eucratidas adopta le premier le titre de *grand roi*, il est naturel de penser qu'il aura agrandi l'empire. Il pourrait avoir conquis l'Ariane, que Strabon dit avoir appartenu à l'empire de la Bactriane.

Pour la guerrre entre Eucratidas et Démétrius, roi de l'Inde, nous sommes réduits au récit peu satisfaisant de Justin, d'après lequel Démétrius paraît avoir été l'agresseur. Eucratidas, d'abord assiégé et mis en grand danger, s'en tira par sa valeur, et finit par dépouiller son adversaire. Dans sa retraite, après avoir terminé cette guerre, il fut assassiné par son fils. Bayer pense que ce Démétrius est le même qui, dans sa jeunesse, avait négocié la paix de son père Euthydème avec Antiochus. Cependant ce savant est lui-même un peu effrayé en calculant le grand âge auquel, dans cette supposition, Démétrius était parvenu lors de ces événements. Ce serait en effet une singulière ambition que celle d'un prétendant qui, exclu de la succession, se serait tenu tranquille pendant trois règnes consécutifs, et n'aurait aspiré à recouvrer son héritage que sous le quatrième règne, dans son extrême vieillesse. On sauverait les probabilités en admettant qu'un fils du même nom aurait succédé à Démétrius.

L'existence du fils parricide d'Eucratidas est bien constatée; mais nous ignorons son nom, et il est incertain s'il a joui du fruit de son crime. Le roi Eucratidas II, dans le catalogue de Bayer, ne repose donc que sur une double conjecture. (*Voyez* Eckhel, *Doctr. num.*, vol. III, pag. 558.)

Ici finissent les rois bactriens connus jusqu'ici. L'histoire des derniers temps de cet empire est enveloppée de ténèbres encore plus épaisses que le reste. Justin en attribue la destruction aux Parthes; l'auteur du sommaire de Trogue-Pompée aux nations scythiques. Ces deux abréviateurs ont pourtant puisé à la même source. Il paraît que les Parthes et les Scythes y ont eu leur part: mais les Scythes ont porté le dernier coup, et sont restés en possession.

Dans un fragment de Diodore, ou plutôt dans un des extraits de Photius, il est dit qu'un Arsace, sans doute le sixième, Mithridate I, pénétra jusque dans l'Inde, et s'empara de l'ancien royaume de Porus, c'est-à-dire du pays entre l'Hydaspe et l'Acésinès. Bayer dit avec raison que les auteurs grecs, partout où il est question de l'Inde, imaginent un Porus. Mais ici l'historien me semble justifié: car nous avons vu que les rois bactriens possédaient non-seulement cette province, mais bien au-delà. D'après le calcul de Bayer, Mithridate I, roi des Parthes, aurait survécu sept ans à Eucratidas; mais cette chronologie est purement conjecturale. Toutefois c'est après la mort d'Eucratidas que ces conquêtes doivent avoir été faites : la guerre entre lui et Démétrius n'aurait pu avoir lieu, si les Parthes avaient déjà occupé les provinces intermédiaires. Arrivé au faîte de sa puissance, Eucratidas fut assassiné;

ce n'est donc qu'après sa mort que le déclin de l'empire de la Bactriane peut avoir commencé. M. Deguignes (*Mémoires des inscr. et belles-let.* tom. XXV), d'après les historiens chinois, a fixé l'époque de sa destruction à l'an 125 avant J. C. Le roi ou les rois qui peuvent avoir régné dans cet intervalle nous sont inconnus. Peut-être les médailles du colonel Tod nous fourniront-elles quelques lumières.

## N° IV.

Tête de jeune homme, imberbe, à cheveux courts, sans autre ornement que le diadème dont on voit les bandelettes par derrière; devant la tête une espèce de sceptre ou d'épée. Légende à demi emportée et illisible.

*Revers :* Un homme à cheval, portant sur la main droite élevée un épervier. Les bandelettes du diadème voltigent en l'air tout le long du dos. Devant le cheval un monogramme. Légende :

*. . . . . . TPω BACIΛEωC*

*Médailles de la seconde série, sans numéros.*

## A.

Tête d'un homme âgé, à barbe rase, portant un bonnet serré, entouré d'une rangée d'ornements en forme de perles oblongues. On voit les bandelettes du diadème. La main gauche est visible et porte un sceptre. L'épaule et la poitrine sont drapées à la grecque. Monogramme derrière la tête.

*Revers :* le même que celui du n° 4; seulement, le mo-

dule étant beaucoup plus grand, tout y est plus distinct. L'homme à cheval porte un bonnet d'où partent les énormes bandelettes du diadème. Son costume est barbare : c'est un habit à manches longues, divisé en pans au-dessous de la ceinture; ensuite un pantalon large. Le graveur n'a pas su agencer le pied à la jambe : elle descend toute roide en ligne droite, et se termine en pointe. Le cheval est en repos, les quatre pieds posés sur terre, la crinière coupée en forme de crête. Devant le cheval, le monogramme de la face principale. Légende :

*CωTHP . . . . . . ΛЄYC.*

B.

Tête d'un homme âgé, à barbe rase. La coiffure est un peu différente, elle a l'air d'une couronne à pointes. On voit les bandelettes du diadème. Devant la tête, le monogramme précédent. Point de trace d'une légende.

*Revers :* une femme drapée, debout, tenant à la main droite un long bâton ou une lance; la gauche inclinée touche une plante à grandes fleurs épanouies. Les caractères de la légende semblent être grecs, mais ils sont placés dans des combinaisons impossibles.

C.

Le type, à quelques légères différences près, est le même que celui de la première médaille de cette série, tant pour la face principale que pour le revers. Seulement la légende du revers, emportée en grande partie, ne semble pas avoir été composée de caractères grecs.

Le colonel Tod (p. 340) assigne les médailles de la

seconde série à Mithridate I ou à ses successeurs. Je ne saurais être de son avis. Il suffit de parcourir les médailles des Arsacides pour se convaincre qu'elles n'ont aucune analogie avec celles-ci. Les rois portent tous leur barbe ; la coiffure varie : depuis Mithridate I, c'est une tiare; sur les revers ils sont représentés assis, l'arc à la main, en pantalons serrés, et en manteau court, à peu près comme nos hussards. D'ailleurs la suite des Arsacides est complète : il n'y reste point d'espace pour un roi inconnu.

Je pense que les médailles n° IV, et A, B, C, appartiennent toutes au même roi, qui doit avoir régné dans la Bactriane. L'identité des têtes A et C est évidente; celle de B offre encore les mêmes traits mieux dessinés ; celle du n° IV se distingue seulement par son air de jeunesse. Le monogramme est partout le même : c'est un trident érigé, portant sur un cercle, et traversé d'un ligne horizontale . Le n° IV offre une légère variété, mais elle n'est pas bien distincte. Le type du revers est absolument le même dans trois de ces médailles. La légende tronquée du n° IV aura été :

*βαϰTPων BACIΛϵωC*

La terminaison *TPω* ne permet guère d'autre restitution; la finale a été supprimée faute d'espace. Dans la légende de la médaille A, on supplée naturellement :

*CωTHP βασιΛϵYC.*

Cependant il y a deux lettres après le premier mot qui m'embarrassent. La seconde, figurée comme ϵ, pourrait

être le B initial du mot suivant; mais je ne sais que faire de la première, qui a la forme d'un fer à cheval; puisque le nominatif *βασιλεὺς* exige le même cas dans le surnom. Ces nominatifs sont fréquents dans les médailles sémi-barbares, quoique l'usage classique soit de mettre tout au génitif.

Le roi de la Bactriane auquel ces médailles appartiennent peut avoir régné dans l'intervalle entre la mort d'Eucratidas et le renversement de l'empire. Mais de quelle nation était-il? Serait-ce peut-être le premier roi scythe, c'est-à-dire tartare, qui se fût rendu maître de la Bactriane? Le costume de l'homme à cheval favorise cette opinion, mais la physionomie s'y oppose: le profil est vraiment grec. D'ailleurs j'ai de la peine à croire que l'on eût donné le surnom de *Sauveur* à un conquérant étranger. D'un autre côté, le contraste avec les médailles des rois précédents est frappant, autant pour le style que pour le sujet des revers. On conçoit le déclin rapide des arts de la Grèce dans ces contrées lointaines, lorsque les Grecs bactriens furent séparés de leur mère patrie par l'extension de l'empire des Parthes. Mais un roi grec aurait-il adopté le costume d'un cavalier barbare? Les revers de toutes les médailles bactriennes connues jusqu'ici sont consacrés à quelque sujet de mythologie. Il y aurait un terme moyen à prendre. Si, dans les troubles survenus après la mort d'Eucratidas, l'influence des colons macédoniens et grecs étant diminuée par les défaites que les Parthes leur firent éprouver, un indigène du pays, Bactrien ou Sogdien, était monté sur le trône, cela expliquerait tout. Si l'on découvre des médailles où

le nom soit conservé, la question sera probablement décidée.

La médaille n° III est une énigme à résoudre. *Face principale :* tête d'homme à chevelure longue et bizarre, sans aucune marque de royauté. Légende en partie très-lisible, mais inexplicable :

*. . . . ΚΕΥΗΡΙΜΑΤΕΡ . . . .*

*Revers :* une victoire, assez élégamment dessinée, avec une corne d'abondance et d'autres attributs. Légende :

*ΕΤΟΥCΙΑΚΩΝ.*

C'est donc une médaille municipale, probablement d'une colonie grecque, soit dans la Bactriane même, soit dans une province voisine. Aucun géographe ancien, que je sache, ne fait mention d'une ville du nom d'*Etousia.*

La médaille n° x est, selon moi, la plus curieuse de toute cette suite. En voici la description :

Un homme debout, en costume barbare, à peu près comme celui du cavalier décrit ci-dessus. Il porte une tiare très-élevée, de forme cylindrique, avec des bandelettes flottantes. On reconnaît la physionomie tartare, le nez retroussé et les petits yeux enfoncés. L'attitude est fière et pourtant ignoble. De la gauche il jette de l'encens sur un autel, derrière lequel est érigé un trident ; de l'autre côté, dans le champ, un monogramme et une massue. Légende en caractères grecs très-mal tracés, que je suis pourtant parvenu à déchiffrer en partie. A commencer en haut par la gauche, on lit :

*ϵΔΟΒΙΓΡΙC ΒΑCΙΛϵΥC ΒΑCΙΛϵωΝ.*

Après quelques lettres dont je ne sais que faire, on lit encore :

*IHPNIЄΔЄIC.*

*Revers :* le dieu Siva, debout, tenant à gauche le trident, son attribut habituel, s'appuyant à droite sur le bœuf Nandi. La bosse particulière aux bœufs de l'Inde est exprimée même avec exagération, ainsi que les fanons du cou. Légende circulaire en caractères bactriens ou pehlvis [1],

Voilà donc enfin un monument numismatique de cet empire indo-scythique, sur lequel nous avons si peu de données. Quelle étrange combinaison! Un khan tartare, converti au culte brahmanique, régnant sur des provinces de l'Inde et de l'ancienne Perse, et ayant des Grecs à sa cour qui lui donnaient le titre de *Roi des rois!* Ce monarque régnait donc sur des nations très-policées : sa domination fut peut-être aussi étendue, ses conquêtes aussi fameuses que celles d'Attila; mais le nom du roi des Huns est encore répandu dans toute l'Europe, il retentit dans des chants immortels, tandis que le nom d'*Edobigris* n'est déterré qu'après deux mille ans. C'est ainsi que le hasard règne, même dans la gloire.

J'ai appelé Tartares les Scythes qui ont fait une irruption par la Bactriane dans les contrées riveraines de l'Indus, sans vouloir rien préjuger sur la famille de peuples

[1] Deux des médailles rapportées de la Boukharie par le baron de Meyendorf, appartiennent probablement aussi à un roi indo-scythe, puisqu'elles portent sur le revers un homme en costume oriental devant un bœuf. Je n'en parle que d'après la description (*Journal littéraire de Gœttingue,* 1823, n° 108), n'ayant ni empreinte ni gravure sous les yeux.

à laquelle ils peuvent avoir appartenu. C'est un usage reçu de comprendre sous le nom de Tartares les peuples nomades de l'Asie centrale, quoiqu'on sache très-bien qu'il y a parmi eux une grande diversité de langues et de races. Les anciens ont de même généralisé le nom des Scythes; ils l'ont transporté des bords du Danube jusqu'au fond de l'Asie. Les mœurs de ces peuples n'ont guère changé depuis des milliers d'années : la description qu'Homère fait de leur genre de vie, en nommant les habitants de la Thrace vis-à-vis de Hellespont, galactophages et hippémolges, pourrait s'appliquer encore aujourd'hui aux Calmouques qui parcourent les steppes entre le Don et le Volga.

L'histoire de ces contrées ressemble au sable mouvant de leurs vastes déserts ; on y voit une infinité de migrations; des dominations subitement agglomérées et dispersées de même ; et de temps en temps des débordements sur des pays plus favorisés de la nature, et anciennement cultivés : débordements irrésistibles qui, plus d'une fois, ont mis en péril la civilisation du genre humain. De ce nombre sont l'invasion des Amazones et des Cimmériens dans l'Asie-Mineure : celle des Chasdim dans la Babylonie ; ensuite les expéditions et les conquêtes des Huns, des Avares, des Hongrois, des Khazares, des Petchénègues, des Turcs et des Mogols.

Strabon, le sommaire de Trogue-Pompée et Justin fournissent quelques noms propres et particuliers des peuplades qui ont fondé l'empire indo-scythe; mais les leçons varient, et ces noms pourraient bien être corrompus. Les Indiens eux-mêmes les appellent *Sâkâs* शाकाः, et ce nom se rattache à leur chronologie. L'ère de Vikra-

mâditya date d'une grande victoire que ce roi, résidant à Oudjayinî (*'Οζήνη*, aujourd'hui *Aoudjein*), ville située sur le revers septentrional des monts Vindhya, doit avoir remportée l'an 56 avant J. C. sur ces barbares. Cette défaite, à ce qu'il paraît, mit un terme à leurs tentatives de pousser leurs conquêtes jusqu'au centre de l'Inde. La désignation complète de cette ère est *Sâka-bhoúpakâla,* l'époque des rois des Sâkâs. Mais on la marque d'une manière abrégée par le *samvat,* année. Ensuite *sâka* est devenu un terme général pour une ère quelconque; on l'applique spécialement à l'ère de Salivâhana, 78 ans après J. C., usitée dans le midi de l'Inde, où ce roi doit avoir régné. Il se peut que cette dernière ère ait été fixée par un événement semblable, puisque la domination des Indo-Scythes vers l'Indus inférieur s'est maintenue assez longtemps. Quoi qu'il en soit, le nom des *Sâkâs* est fort ancien et authentique. Il se trouve dans les lois de Manou, dans le Râmâyana, et dans le Mahâ-Bhârata; et partout il désigne les barbares qui habitaient au nord-ouest de l'Inde. Hérodote atteste que les Persans donnaient à tous les Scythes le nom de *Sacæ.* Isidore de Charax place entre la Drangiane et l'Arachosie la province de *Sakastane,* laquelle avait pris son nom de ces mêmes Scythes [1]. La terminaison appartenait sans doute à l'ancienne langue persane comme à la

[1] *'Εντεῦθεν Σακαστιάνη Σάκων Σκυθῶν, ἡ καὶ Παραιτακήνη.*— Je soupçonne une corruption ou une interpolation dans les derniers mots. La Parætacène n'a que faire ici : les Indo-Scythes n'ont jamais pu étendre leur domination jusque-là. Malte-Brun a bien fait de s'en tenir uniquement à la suite des provinces énumérées. Le géographe Reichard, en s'attachant à ces mots suspects, a été forcé de rejeter la *Sakastana,* avec les villes qu'elle contenait, vers le centre de l'ancienne Perse, près de Persépolis.

moderne ; mais elle est aussi du sanscrit tout pur : शाकस्थानं *sâkasthânâm*, le séjour des Scythes.

Les médailles suivantes n^os xi, xiii et xiv, y compris une sans numéro, appartiennent toutes indubitalement à l'empire indo-scythe, et probablement au même roi. On y retrouve partout le monogramme du n^o x ; le n^o xi offre seulement une légère variété. Les légendes sont indéchiffrables : on croit y reconnaître des lettres grecques, mais éparses est entremêlées d'autres caractères étrangers. Le type aussi est plus effacé. Je vois encore sur la face principale des médailles n^o xi, xiii et xiv, un monarque jetant de l'encens sur un autel ; sur la médaille sans numéro, un archer à genoux qui tend son arc, d'un dessin bien barbare. Pour le reste ce sont des sujets mythologiques. La médaille n^o xii porte une figure à quatre bras que je prends pour Siva, parce que les bras se détachent a l'épaule, tandis que les quatre bras de Vichnou restent joints jusqu'au coude ; sur le revers ont voit Indra monté sur son éléphant. Une figure deux fois répétée, avec une grande auréole à rayons, pourrait être le dieu du soleil.

Ce qui me paraît la circonstance la plus remarquable dans ces médailles, ce sont ces preuves du culte brahmanique adopté par les rois tartares. Ils régnaient donc certainement sur des provinces où ce culte était établi. On voit en même temps l'ascendant que les mœurs du peuple subjugué exerçaient sur ses conquérants barbares. Quel contraste avec la conduite des dévastateurs mahométans de l'Inde ! Heureusement, à cette époque, le fanatisme intolérant et persécuteur de l'islamisme n'avait pas encore commencé à désoler le monde.

On trouve une autre trace de concours de diverses nations dans l'empire des Indo-Scythes : c'est le nom de leur copitale *Min-nagara.* Le premier monosyllabe est le nom tartare ; *nagara* signifie *ville* en sanscrit, et se joint, ainsi que les synonymes *pura* et *pattana*, aux noms d'une infinité de villes. Isidore de Charax semble traduire *Minnagara* Μινπόλις [1]. Cette ville avait de riches manufactures de coton.

Depuis près d'un siècle Bayer a été l'unique oracle de tous ceux qui se sont occupés de l'empire grec de la Bactriane. Il est temps de refaire ce travail, et on le pourra avec avantage. Bayer était un savant fort distingué : il traite les questions les plus compliquées avec une méthode lumineuse, on peut dire avec élégance. Cependant il accorde encore trop aux conjectures. Dans ses efforts pour se procurer une connaissance quelconque de la langue ancienne de l'Inde, il a été le précurseur de notre temps ; mais les secours qu'il avait, une correspondance suivie avec les missionnaires allemands du midi de la péninsule, et les informations d'un Indien natif du Moultan, ne suffisaient pas pour donner des idées étendues et exactes. Il a même fait graver un certain nombre de caractères nagaris : mais comme il n'avait aucune connaissance grammaticale en sanscrit, c'était, il faut l'avouer, un petit charlatanisme. Aussi cela ne lui a-t-il servi qu'à faire imprimer des mots monstrueux qui n'appartiennent à aucune langue, et à en donner des étymologies insensées. Dans la dernière partie de son ouvrage, il a fait entièrement fausse

[1] M. Lassen pense que c'étaient deux villes du même nom. Cela se peut ; mais les indications de l'auteur du Périple et d'Isidore sont trop vagues pour en rien déduire avec certitude.

route. Ayant remarqué que les noms de nombres en sanscrit ressemblent aux noms grecs, il en a conclu que les Grecs les avaient communiqués aux Indiens avec les premiers éléments de l'arithmétique. Avant lui on avait dejà remarqué que quelques-uns de ces mots sanscrits ressemblent plus à leurs synonymes dans la langue latine qu'à ceux de la langue grecque. Cela ne le porta pas a abandonner cette idée pour chercher une cause plus réelle de cette coïncidence. Ce qui l'excuse, c'est que l'étude comparée des langues, science admirable, ébauchée au moins de nos jours, n'existait point encore. Il passa outre, parce qu'il voulait dériver toute la civilisation de l'Inde des Grecs de la Bactriane. Selon lui, avant l'époque d'Alexandre, les Indiens n'auraient été que des sauvages qui ne savaient pas même compter jusqu'à quatre. Les Indiens ont inventé l'admirable système décimal des chiffres que nous appelons *arabes*, système si supérieur à la manière incommode des Grecs et des Romains de noter les chiffres. Bayer ne pouvait pas nier ce fait, mais il se tire d'affaire en disant : «Ils ont inventé cela stupidement; ils n'ont pas «su en tirer parti; les Arabes le leur ont enseigné, a eux «et au monde entier.» Il est désormais inutile de réfuter de pareilles erreurs. Voilà ce qui arrive lorsqu'un homme très-savant, même un esprit exercé à une critique judicieuse, s'obstine à défendre une hypothèse chimérique.

En retranchant de la dissertation de Bayer tout ce qui n'a pas de base solide, en rectifiant, en ajoutant ce que les nouvelles découvertes en numismatique, en géographie et en ethnographie, nous ont appris, on ferait un travail fort utile.

L'empire grec dans la Bactriane a eu peu de durée, ce

qui s'explique facilement par sa position entre les Parthes et la frontière de la Tartarie nomade. Mais il a été très-florissant; il s'est élevé rapidement au faîte de la puissance; il port enfin un caractère éminemment hellénique. Quelque peu que nous sachions, cela suffit néanmoins pour expliquer cet intéressant phénomène. La Bactriane se présente partout dans l'histoire des empires d'Assyrie, de Babylone, de Médie et de Perse, comme le siége d'une ancienne civilisation. Probablement, dans ces temps, le pays était plus fertile et plus propre à l'agriculture qu'il ne l'est aujourd'hui. Le baron de Meyendorf a observé dans la Sogdiane la diminution rapide du lac d'Aral et le desséchemment des rivières. Cependant ce voyageur vit les environs de Bokhara cultivés comme un jardin de la nature. Des Grecs y étaient établis au moins depuis le temps de Xerxès, peut-être antérieurement. Car pour les *anastases* si fréquentes sous les despotes asiatiques, c'est-à-dire les transpositions de peuples subjugués à la soumission desquels on ne se fiait pas, on préférait les provinces situées à l'autre extrémité de l'empire. Alexandre y trouva les descendants des Branchides, dont les ancêtres, proscrits en Grèce pour avoir trahi la cause de leur patrie, avaient suivi Xerxès et bâti une ville dans la Bactriane. Les exploits brillants d'Alexandre attirèrent sur ses pas des hommes de talent dans tous les genres : des guerriers et des artistes vinrent du fond de la Grèce pour faire fortune auprès de ce grand conquérant. Il célébra des jeux, il fit représenter des tragédies athéniennes sur les bords de l'Hydaspe. On sait avec quel soin il s'attacha à fonder des colonies grecques, surtout près du terme de ses conquêtes. L'affluence de nouveaux colons, arrivés de la mère

patrie, semble avoir continué longtemps après la mort d'Alexandre, puisque nous voyons que le troisième roi de la Bactriane était né dans l'Asie-Mineure. Les médailles bactriennes sont d'une belle fabrique et d'un style pur, tandis que les rois parthes, tout philhellènes qu'ils étaient, n'ont jamais pu trouver de bons graveurs pour leurs médailles. Les rois bactriens qui ont fait frapper de telles monnaies, n'auront-ils pas érigé des palais et des temples dans le goût de l'architecture grecque? Peut-être il en existe encore des ruines; mais la Boukharie est aujourd'hui presque inaccessible aux voyageurs européens; il faudrait avoir la facilité d'y séjourner, et de la parcourir dans tous les sens, pour en faire la découverte.

# TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

## BEAUX-ARTS.



## ESSAIS LITTÉRAIRES ET CRITIQUES.

### LITTÉRATURE OCCIDENTALE.

FIN DU TOME TROISIEME.

